LOTERIE de l'Orphelinat des SOUS-AGENTS des POSTES
1er Gros Lot : 100.000 FR.
2e » » 20.000 FR.
PRIX DU BILLET
0.50 Centimes
plus 1530 Lots de 1.000f - 500f - 100f - 50f
soit 1533 Lots tous payables en or et argent, dont le montant atteint 240.000 francs, Siège Social : Ecouen (S.-et-O.)
Tirage le 15 Avril 1908
Ces billets sont vendus chez tous les Buralistes, Papetiers, etc., et par tous les FACTEURS
Envoi à domicile, contre mandat et timbre pour billets. Pour les paiements en timbres-poste, s'adresser lettre et Timbres au Trésorier Général de l'Orphelinat, 67bis, rue du Temple, Paris.

MAUX DE JAMBES
Nous voudrions persuader les malheureux atteints de Plaies variqueuses, Dartres, Eczémas, Clous, Furoncles, Démangeaisons, ou de toute autre Maladie de la Peau que l'EAU PRÉCIEUSE DEPENSIER est le remède incomparable, qui soulage dès la première application et guérit radicalement.
M. Depensier, Pharmacien à Rouen.
Marseille, le 30 Novembre 1906.
Votre Eau Précieuse Depensier a très bien réussi dans les cas où je l'ai employée.
Docteur CHATELAIN.
L'Eau Précieuse Depensier se trouve dans toutes les pharmacies ; le flacon 3 fr. 50. Pour recevoir franco adresser mandat-poste à Pharmacie Depensier, 47, rue du Bac, à Rouen.
Se trouve à Bastia, Pharmacie Quilici, 30, boulevard du Palais, et à Ajaccio, Pharmacie Gobierno.

Teinturerie et Blanchisserie de la Méditerranée
H. FRAISSINET & Cie
MARSEILLE
Société en Commandite — Capital 500.000 Francs
17 Magasins dans Marseille — 20 Succursales au dehors
La plus importante Maison du Midi
AUTOMNE-HIVER 1907-1908
NUANCES MODES :
Marron et Gros Vert — Rouge Brique et Prune
NETTOYAGE ET TEINTURES
Draps - Lainages - Soieries - Velours - Fourrures - Mongolis - Boas - Plumes
TEINTURES EN NOIR INALTÉRABLES
NETTOYAGE DE RIDEAUX, STORES, AMEUBLEMENTS
Edredons, Couvertures, Tapis
Par suite d'importants agrandissements et d'un outillage perfectionné que nous venons d'acquérir en Angleterre, par les soins apportés dans l'apprêt et l'emballage, nous pouvons livrer tous les travaux avec un fini qu'aucune autre Maison ne peut donner
Dépôt de Bastia :
Chez M. SAUVEUR AYMO
BASTIA, 17, Boulevard Paoli, 17, BASTIA

LIQUEUR DE NOIX
nommée
par M. SIMONCELLI
propriétaire à Cardo
Médaille d'argent, Exposition de Bastia (1907)
Croix de Mérite et Médaille d'or
Exposition Internationale de Bastia (1905)
De tous les produits pharmaceutiques renommés par les nombreuses médailles de Mention qu'ils leur font d'obtenir et constamment par M. Simoncelli, l'un des noms qui a le plus distingué de la Pharmacie Moderne de la ville, celle LIQUEUR fabriquée exclusivement avec des noix de première qualité, se recommande aux estomacs délicats par ses propriétés digestives, son arôme et son velouté.
Elle est recommandée aux personnes souffrant de maux d'estomac, douleurs d'estomac, leur soulagera, mettre le mal de mer et les coliques.
Il est indispensable aux enfants.
La LIQUEUR DE NOIX se prend à tout moment et surtout chaque repas pour activer la digestion. Elle s'absorbe par petits verres à liqueur.
Dépôt en ce Ville près Cardo.
Se méfier des contrefaçons

ANCIEN CABINET PRADERE
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste
du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
Bd Paoli, 18, au 1er
Maison Benedetti
M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir ses nombreux clientèle, qu'avoir l'on mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières suivies de la santé pour la fabrication de dents artificielles


Maux de Dents guéris radicalement par Boulettes Dentaires
de A. FOURCAUD, Pharmacien, à Périgueux
Refuser tous les Contrefaçons. Exiger le nouveau cachet
Dépôts : Pharmacies Luigi à Bastia, Raffalli à Corte, Padovani à l'Ile-Rousse, Sangalli, 2, cours Napoléon, à Ajaccio.

Cordonnerie Modèle
Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia
EUGÈNE PERICHI, propriétaire
Saison Automne-Hiver 1907-1908
Chaussures en tous genres
pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants
Grand assortiment de chaussures fourrées
Choix considérable de Pantoufles
Prix très réduits
Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriquées exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.
La Maison se charge des réparations



MAISON DE CONFIANCE
BIJOUTERIE MATTEI
20, Boulevard Paoli
La BIJOUTERIE MATTEI a l'honneur de prévenir ses nombreux clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, or 18 Karats et argent 1er titre. Tous les objets par elle mis en vente sont marqués au prix connus et ont déjà subi une réduction sur les prix de vente.
La Bijouterie MATTEI pourra livrer aux prix les plus réduits, des articles de joaillerie, bijouterie, orfèvrerie, montres, chaînes, parures, alliances, etc., etc., broches or et argent 1er titre
Sa devise est de vendre « bon et bon marché. »
Spécialité de stylets Fondatis-Corse. Réduction de 10 pour cent or garanti 18 karats.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La-farge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER I
Fers à barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

PHOTOGRAPHIE J. MORETTI
CORTE (Corse)
GRANDE COLLECTION DE CARTES POSTALES ILLUSTRÉES DU PAYS
VENTE EN GROS ET AU DÉTAIL
Agrandissements inaltérables de toutes les dimensions en noir et en couleurs

Cie GÉNÉRALE DES PETROLES
pour l'Eclairage et l'Industrie
Siège social à MARSEILLE
Pétrole pour l'éclairage et pour moteur, en baril de 180 litres et bidons de 50 litres.
Pétrole raffiné d'Amérique, marque *Le Lion*, en caisses de deux bidons de 18 litres et demi chaque.
Pétrole de luxe *Photoline* en bidons de 5 litres,
Essences de pétrole, Benzine, Gazoline, lourde pour moteur.
NAPHTACYCLE, essence spéciale pour automobiles, très appréciée dans le monde des chauffeurs.
AUTOVELINE huile pour le graissage des automobiles.
GRAISSE CONSISTANTE pour automobiles.
HUILE EPAISSE pour changement de vitesse des automobiles.
Dépositaires pour toute la Corse : MM. L. N. MATTEI et Cie, à Bastia, Ajaccio et Corte.
Sous-dépositaires : Thomas MATTEI, Propriano ; PUCCINELLI François, Calvi ; SANTIERI Frères, Bonifacio ; Ch.-Marie SAVELLI, Ile-Rousse.

TRENTE-TROISIÈME ANNÉE — N° 61 DIMANCHE 1er MARS 1908

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES JOURNAL QUOTIDIEN 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont reçues d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

	3 mois	6 mois	1 an
Corse	2f	4f	8f
Autres Départ.	3f	6f	12f
Union postale, et autres Pays	5 fr.	9 fr.	16 fr.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

00119

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Dosi.
Soleil : (heure nationale)
Lever 6 h. 11 m. — Coucher 5 h. 19
Dernier quart., le 27 Nouv. Lune le 3.
Fête de Demain : Saint Lupe.

29 FEVRIER

LES CRÊPES DU BÉARNAIS

C'était le Mardi-Gras de l'an de grâce 1563.

Un gros garçon, à la mine franche et ouverte, à l'air vif et décidé, longeait les boutiques de la rue Saint-Honoré, s'arrêtant tantôt pour regarder passer quelques masques, tantôt pour humer l'odeur qui montait des cuisines et qui semblait fort réjouir son odorat.

Mais, après chacune de ces stations, il se retournait avec inquiétude, et, relevant le collet de son manteau, rabattant son feutre sur ses yeux, comme un coureur de nuit, il reprenait sa marche interrompue, sans paraître se soucier le moins du monde de la neige qui poudrait ses vêtements et craquait sous son talon, de la brise glacée qui mordait ses doigts malgré ses gants de peau de daim, et piquait ses joues comme une pelote d'épingles.

Les masques étaient rares, chassés sans doute par l'âpre vent du nord qui balayait les rues de la capitale ; le jeune garçon, désappointé, maudissait tout bas la couardise de ces Parisiens qui craignaient d'attraper des engelures.

A la fin, n'y tenant plus :

— Ventre Saint-Gris ! jura-t-il, avec l'aplomb d'un soldat aux Gardes, c'était bien la peine de m'échapper du Louvre, au risque des étrivières que me réserve certainement madame ma mère ! Voilà un joli spectacle et qui remplace bien mon dîner perdu !

Ce mot de dîner raviva les tiraillements de l'estomac du jeune promeneur, et déjà il pesait mentalement le désagrément de la correction maternelle, comparé à celui de rester à jeun, quand, par le soupirail d'une boutique bien close, il aperçut un gamin d'une dizaine d'années, tout seul au milieu de la cuisine, confectionnant des crêpes et se les administrant avec une satisfaction visible.

Ce tableau lui arracha une exclamation d'envie.

Le cuisinier amateur leva les yeux, et souriant à la figure réjouie et collée aux barreaux :

— Tu en voudrais ? dit-il...

— Je crois bien ?...

— Tu n'es pas dégoûté ! Elles sont fameusement bonnes, va !

Et il versa une cuillère de pâte dans la poêle qu'il remit sur le feu.

Puis, détachant avec son couteau les bords de la crêpe :

— Hop ! dit-il, en la faisant sauter jusqu'au plafond...

Le jeune garçon, du dehors, suivait ces diverses opérations avec un intérêt visible.

— Là ! voilà qui est fait, dit l'autre en faisant glisser son chef-d'œuvre sur une assiette. Votre seigneurie veut-elle souper avec moi.

— Oh ! oui ! Mais tu es donc seul ?

— Oui, mes parrons sont allés dîner en ville et je suis maître ici, comme un roi dans son Louvre.

Un instant après, les deux garçons étaient attablés face à face.

— Tu n'as donc pas dîné ? interrogea l'apprenti, admirant le robuste appétit de son convive.

— Non, je me suis sauvé pour me promener...

— Où demeures-tu ?

— Là !

Et il désignait la masse sombre du palais.

— Au Louvre ! On doit pourtant bien dîner chez le roi ?

— Peuh ! j'aime mieux mes gâteaux du Béarn... ou tes crêpes...

— Tu es un drôle de corps ! Comment t'appelles-tu ?

— Henri de Navarre.

C'était, en effet, le jeune prince, venu à la cour de France avec Jeanne d'Albret et Antoine de Bourbon.

Il avait beaucoup plu à Henri II.

— Veux-tu être mon fils ? lui avait demandé ce dernier...

— C'est celui-là qui est mon père, avait répliqué le Béarnais, en désignant le roi de Navarre.

— Et mon gendre ?

— Voyons, la fille...

Et sur la présentation de Mme Marguerite de Valois, alors âgée de sept ans ;

— Oui, bien ! avait daigné répondre le futur Henri IV, au grand amusement des parents.

Mais, malgré le charme de la jeune princesse, l'étiquette et le cérémonial ennuyaient fort le pauvre Henriot, habitué à courir librement dans ses montagnes ; aussi, avait-il profité du dernier moment d'inattention pour s'échapper du palais et aller vagabonder par la ville.

Avec la familiarité de leur âge, le prince et le jeune apprenti, qui se nommait René Langlois, causèrent et mangèrent à qui mieux mieux, en riant de bon cœur de leur équipée.

En se séparant :

— Tu m'as donné un bon souper, dit Henri, je ne l'oublierai pas, et, quand je serai roi, je te rendrai la pareille.

. . . . . .

L'histoire ne dit pas comment le futur vainqueur d'Ivry fut reçu à sa rentrée au Louvre, ni ce qu'il advint au maître Langlois, lorsque son patron trouva la huche vide.

* * *

Trente ans se sont écoulés.

Henri de Navarre, devenu Henri IV, guerroie pour conquérir son royaume, et assiège sa bonne ville de Paris laquelle se comporte de telle façon à son endroit qu'elle ne mérite guère ce titre.

René Langlois, le petit apprenti, est devenu un gros bourgeois échevin de ladite ville et des plus enragés parmi les Ligueurs.

C'était le Mardi-Gras de l'année 1594, mais nul ne songe à la fêter, Paris est aux abois ; il n'y a plus ni pain, ni viande, ni farine, sauf celle que l'on essaie de faire avec les os des morts... et qui conduit nombre de vivants au cimetière.

Dans la salle basse de sa demeure, maître Langlois, entouré de sa famille, prend le triste repas du soir : quelques fèves bouillies, seul luxe que l'on puisse se permettre, et que le petit apprenti, assis au bas-bout de la table assaisonne de quolibets contre le Béarnais sans réussir à amener un sourire sur les lèvres du père dont le regard sombre va alternativement de sa fille pâle et amaigrie à son dernier né, pleurant dans les bras de sa mère.

— Maudit soit ce roi sans entrailles qui bientôt ne régnera plus que sur des cadavres, grondait-il sourdement...

Soudain, on frappe à la porte :

— Vas voir, Jules, dit le patron ; sans doute quelque malheureux affamé !

— Mais, non, maître ! s'écrie le gamin. Voyez donc.

Et il est introduit un farinier, portant un sac sur son dos.

— Qu'est-ce que cela ? interroge le digne bourgeois étonné.

— C'est de la farine pour faire des crêpes, maître Langlois, répond l'étranger avec un fort accent gascon.

A ce mot de crêpes, les enfants eurent de grands yeux brillants de convoitise et le jeune apprenti fit joyeusement sauter son bonnet.

— De la farine ! et de quelle part ?

— De la mienne, donc...

Et, rejetant son large chapeau, le farinier découvre des traits fins et spirituels, encadrés d'une barbe grise...

— Tu ne me reconnais pas, compère ? Tu m'as pourtant donné à souper, quand nous n'étions pas plus hauts que ce gamin-là. Je t'avais promis de te rendre la pareille ! et Ventre Saint-Gris ! je tiens parole !

— Le roi de Navarre !

— Non, le roi de France, qui vient de dîner avec un bon Français. Tu ne m'aimes pas, compère ; mais tu aimes ta patrie et tu as combattu de toutes tes forces les prétentions de l'Espagne. Touche donc là et buvons à la réconciliation de tous les braves gens.

Maître Langlois abasourdi, se laisse prendre la main, tandis que femme et enfants contemplent avec plus de curiosité que d'effroi ce joyial Henri qu'on leur dépeignait si féroce.

— Voilà la farine et voici des œufs, si je n'ai pas fait d'omelette, dit-il en les sortant de ses poches. Tu vois que je n'ai pas oublié la recette, compère ; et si dame Langlois est aussi habile cuisinière que toi, je vais faire un vrai repas de roi, car je m'invite, à moins que vous ne me mettiez à la porte.

Ce diable de Béarnais montre une si franche bonhomie, une gaieté si communicative, une si pleine confiance, que les fronts se déridents, les langues se délient et que la tristesse disparaît comme par enchantement.

Le roi complimente la ménagère, sourit à la jeune fille, embrasse les marmots qui grimpent familièrement sur ses genoux et tirent sa barbe grise.

Des ennemis qui l'entourent, des dangers qu'il brave, il n'a nul souci et semble un bon père au milieu de ses enfants.

— A table ! dit-il gaiement quand dame Langlois a déposé le plat fumant sur la nappe blanche, et mangeons sans remords, car personne ne mourra de faim cette nuit. J'ai fait distribuer des vivres à tous les Parisiens, car, Ventre-Saint-Gris ! je suis comme la vraie mère de Salomon, j'aime mieux n'avoir point Paris que de l'avoir en lambeaux...

Quand il quitte ses hôtes, des farouches Ligueurs de la veille, il ne reste plus rien ; en un tour de main le bon roi a gagné tous les cœurs, et ce sont deux amis qui s'embrassent cordialement, sur le seuil de la porte, comme trente ans auparavant.

. . . . . .

Et le 23 mars suivant, maître René Langlois et deux autres échevins, rassemblant leurs parents et amis, chassèrent les Espagnols et s'emparèrent de la porte Saint-Honoré, par laquelle le roi fit son entrée.

En passant devant la boutique du digne bourgeois, le Béarnais arrêta son cheval,

— Ventre-Saint-Gris ! dit-il avec un fin sourire, la première fois que je goûtais les crêpes, je songeais guère que je préparais mon entrée dans ma capitale.

Arthur Duchiac.

Propos d'Actualité

Les événements du Maroc évoluent grave. Notre corps expéditionnaire parti avec la mission de châtier quelques détrousseurs de caravanes se trouve maintenant en face d'une armée qui n'a pour elle ni manque de discipline, ni abondamment pourvue d'armes modernes et de canons à tir rapide.

Aussitôt, les pessimistes à la Jaurès s'empressent de crier : « Allons nous en, nous sommes trahis ! »

Depuis quand, s'il vous plaît, lorsque la maison brûle, leur sort-il on de sortir en les mains dans les poches ?

Quelles que soient les appréhensions « amies » qui ont dicté les Marocains d'armes perfectionnées quels que soient aussi les risques à courir, notre devoir et notre honneur nous commandent de ne pas abandonner la partie commencée.

Ah ! s'il en était ainsi comme ils s'empresseraient, les pessimistes, de nous railler ! « Voyez où nous en sommes ! s'écrieraient-ils, nous avons eu peur de ces sauvages de Marocains ! »

Ou bien encore, c'est une autre antienne. On dit : « Qu'avons-nous été chercher dans cette galère ? Ne voyez vous pas que les puissances qui nous y ont poussés se frottent les mains pendant que nous pataugeons, pour leur compte notre argent et nos soldats ? »

Eh ! bien, non, l'opinion publique ne voit rien pas ces mauvais prophètes. Ceux qui tombent sur les champs de bataille de l'honneur, bien loin d'être inutilement sacrifiés réchauffent nos courages et animent nos ressentiments. Cette expédition du Maroc qui nous était jusqu'à présent indifférente au début, passionne aujourd'hui tout le monde ; on suit avec anxiété les péripéties du bataillon, on s'enthousiasme pour nos troupiers on perd les pouces à l'annonce d'un combat indécis. Les Français aiment une époque de fierté qui nous mène mille fois qu'une indifférence sublime.

Quoi qu'on en dise, nous ne travaillons pas pour les autres, au Maroc, car nous en reviendrons aguerris et plus ardents. Nos officiers y auront fait l'apprentissage du feu, nous y aurons supérieurement nos procédés de combat, nos armes nouvelles.

Les Nations que l'on nous représente comme guettant notre affaiblissement, notre « enlisement » au Maroc ne s'y tromperont pas. Elles savent fort bien qu'il n'est rien de tel pour retremper les courages que l'odeur de la poudre et l'expérience du champ de bataille.

Demandez plutôt aux Allemands, qui voudraient bien être à notre place, mais s'époumonent à crier pour la forme :

« La Marne est trop vaste et bien pour des Français ! »

Laissez donc, excellents remarde ! quand il sera mûr, nous vous ferons signe... s'il en reste !

A. CAPELLO.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 1er mars à 3 heures

L'Indépendant ! allégro.	Wettge.
La fête du Village Volais, ouv.	Boïeldieu.
Le Retour à la Vie, valse,	Chabas.
Guillaume Tell, fant.,	Rossini.
Bade, polka,	Uarsth.

Le Chef de musique, X. Lauda.

Votes de nos Députés

Scrutin sur la seconde partie de l'ordre du jour de M. Malon, dans l'interpellation sur le Maroc, accepté par le gouvernement et ainsi conçu :

« ... et confiante dans le gouvernement pour assurer au Maroc la défense des intérêts et des droits de la France, conformément à l'acte d'Algésiras, passe à l'ordre du jour. »

Nombre de votants	453
Majorité absolue	227
Pour l'adoption	350
Contre	103

La Chambre des députés a adopté.

Ont voté pour, MM. Forcioli, Gabrielli, Pierangeli, Sentelli.

M. Gavini, absent par congé.

Banquet commémoratif du Souvenir républicain

Les fêtes républicaines dont les noms sont encore dans toutes les mémoires et dans tous les cœurs, ceux qui battèrent et soufflèrent si vaillamment pour la République, purent souvent le leur liberté, leur dévouement à la cause de la Démocratie, avaient l'habitude de se réunir, chaque année, le 24 février, pour célébrer dans des agapes fraternelles la proclamation de la République de 1848 et affirmer leur foi républicaine et leurs espérances.

Cette année, quelques-une de nos conclitoyens, tous des enfants directs, parents ou amis parmi les fils des hommes admirables, ont eu la pieuse pensée de renouer la tradition.

Un banquet a eu lieu, à cet effet, dans les salons du Grand Hôtel Lingénieur. Au dessert, M. le notaire Tommasi, après avoir adressé au nom de tous les convives un souvenir ému à mesdames Veuve de Corsi et Tommasi, et les avoir associées, l'une et l'autre, par la pensée, à cette manifestation intime, a prononcé l'allocution suivante :

Messieurs,

Permettez-moi, tout d'abord, de remercier notre ami Ordioni d'avoir eu la pensée d'organiser ce banquet en l'honneur de ceux qui furent les inspirateurs de nos consciences politiques et de nos devoirs de citoyens. La date choisie est heureuse. Nos aînés en républicanisme, en 1848, le 24

f vrier, pour lever leurs verres au triomphe de la République et aux idées pour lesquelles ils luttaient si vaillamment.

Nous avons voulu faire revivre cette noble tradition ; nous la continuerons, car il y a des souvenirs qui doivent se perpétuer dans la vie d'un peuple. Les hommes que nous honorons aujourd'hui, nous les avons tous connus, nous les avons tous approchés, nous les avons tous aimés.

Tommasi, de Corsi, Savelli, Padovani, Franzini, dans la deçà des monts, Bartoli et Ceccaldi dans le delà, ont été pendant plus de cinquante ans l'âme même de la République, en Corse.

Ils ont constamment lutté pour elle, dans la presse, dans les élections, dans les réunions publiques, sans jamais se départir de cette hauteur de sentiments qui faisaient leur force, sans jamais chercher dans de vulgaires sollicitations à compromettre leur foi, à violer leurs principes.

Sous Louis-Philippe, avec le « Progressif, » ils attaquèrent les abus du pouvoir, et, lorsque le coup d'Etat du 2 décembre vint souffler toutes les libertés publiques, ils protestèrent avec la dernière énergie contre le suprême outrage fait à la France.

Aucun d'eux, pendant toute la durée de l'Empire, n'a, en dépit de toutes les sollicitations, su déserter la cause sacrée du peuple. Il furent traqués — ils furent poursuivis, vingt fois condamnés, mais toujours en vain.

Plus les procès s'abattaient sur eux, plus ils élevaient la voix contre la tyrannie. En 1869, au réveil presque libéral d'Emile Ollivier, leurs cris de colère et leurs revendications, s'affirmèrent dans la « Revanche, » qui sonna le glas funèbre de l'Empire.

Hosanna la République, sortie de la défaite, mais encore contre elle toutes les Réactions. Il fallut les combattre et alors, ces mêmes hommes furent le pivot de la résistance en Corse. La lutte électorale y devint plus âpre, plus dure, plus ardente jusqu'au triomphe final qui, reconnaissance et, fut vengeur dans ses premiers résultats.

Ni Cavalli, ni Tommasi, ni Padovani, ni Franzini, n'eurent l'apothéose populaire qu'ils méritaient. Patrons de Corse l'entrevirent à peine, et seuls dans le delà des monts, Bartoli et Ceccaldi reçurent cette suprême satisfaction.

Les générations nouvelles n'ont pas la souveraine douceur d'entendre, en sont pourtant les « fils mineurs » de notre pays, les fiers descendants de ces athlètes patriotes qui se groupaient autour de Sampiero et de Paoli pour l'indépendance de la patrie.

Glorifions leur mémoire sans fausse modestie ; leurs noms marqués de passer à la postérité et leurs actes de servir d'exemples.

Dans les crises douloureuses de la vie publique, jamais que tant d'ambitieux ne savent pas s'élever au dessus des convoitises et s'avilissent dans d'inavouables compromissions, il nous paît de lever nos verres à la mémoire de nos chers disparus et de nous placer sous leur égide pour affirmer, une fois de plus, notre foi immuable dans l'avenir de la République et de la Démocratie.

Cour d'Assises

Présidence de M. GAVINI, conseiller

Audience du 29 février 1908

Vol à main armée sur un chemin public et vols qualifiés

L'accusé qui comparaît aujourd'hui devant le jury est un jeune homme de 26 ans, fort garçon, grand, trapu, taillé en hercule. Il appartient à une famille honorable, mais il n'a guère profité des bons exemples qu'il a reçus. Il a été condamné quinze fois pour vols, coups et blessures, dévastations de récoltes. Ses parents eux-mêmes, dont il fait la désespoir, demandent qu'on le sèlegue à jamais dans une colonie pénitentiaire, tellement il est dangereux.

Suzzarini a à répondre aujourd'hui de quatre crimes.

Au mois de septembre dernier, profitant de l'hospitalité que lui avait donnée Mme Righetti, il brisait une malle lui appartenant, et s'emparait d'une somme de 70 francs et d'un costume en drap neuf appartenant au mari de cette dame. A la place des effets qu'il endossait, il laissait ses vieux habits.

Un autre jour, près du village de Carcaro, Suzzarini arrêtait un voyageur, le menaçait au poing, en lui criant la bourse ou la vie.

Enfin, une nuit à Casamozza, il dérobait deux chèvres appartenant à MM. Pieri et Cancellieri.

L'acte d'accusation expose ainsi les faits :

Acte d'accusation

1. Le 9 septembre 1907, vers 11 heures du matin, Suzzarini Jacques-Toussaint se présenta chez la dame Righetti, aubergiste, à « lace d'armes à Bastia, et après s'être fait servir à déjeuner, demanda une chambre pour s'y reposer jusqu'à 3 heures du soir. La dame Righetti le conduisit dans son appartement situé au numéro 6, deuxième étage. Installé dans une chambre séparée de la sienne par une autre pièce, et se retira en fermant simplement la porte d'entrée. A 2 heures la mère de l'aubergiste étant allée rendre Suzzarini ne le trouva plus dans sa chambre ; il avait disparu en sautant par une fenêtre qui s'ouvre sur la cour à 1 mètre 10 du sol ; elle en informa aussitôt sa fille qui trouva sa chambre tout en désordre et constata qu'on avait dérobé une somme de 70 francs ainsi que divers objets notamment un vêtement d'homme en drap noir placé dans une malle fermée au moyen d'un cadenas qui avait été brisé et emporté. Arrêté le soir même Suzzarini reconnut avoir pris part à ce crime, mais il désigna Filippi Francois, dit « Cagnella, » comme ayant été l'instigateur et l'auteur principal, le dénonçant en même temps pour avoir, six jours avant, commis un vol à main armée, au préjudice du sieur Gaffori Antoine-Jean de Monte. L'information a établi au contraire que Filippi, absent de Bastia, n'avait pas encore part au vol Righetti et que c'était également Suzzarini seul qui avait commis le 4 septembre le vol dont il s'accuse.

2. Le 4 septembre 19.7, le sieur Gaffori Antoine-Jean, cultivateur à Monte, s'rendait de Vescovato où il avait vendu son récolte d'amandes et d'avoine, lorsqu'en arrivant près de la fontaine d'Acquamadeddu il rencontra sur son chemin Suzzarini Jacques-Toussaint qui, le revolver au poing, le menaça de le tuer, s'il ne lui remettait pas l'argent dont il était porteur. Gaffori lui répondit qu'il n'avait que trente ou quarante sous, les jeta à ses pieds et s'éloigna rapidement. Il fut bientôt rejoint par son agresseur, qui ramassa ses monnaies et ne quitta ses talons que lorsque Gaffori arrivant près du village d'Olmo appela à son secours. Gaffori fit part le même jour à diverses personnes de l'agression dont il avait été victime de la part de Suzzarini. Malgré l'accusation formelle et énergique de Gaffori, accusa a protesté de son innocence.

3. Dans la nuit du 6 au 7 septembre 1907, Suzzarini s'introduisit dans l'écurie de la ferme de Casabianca et y vola une chèvre que son propriétaire, Perrisarbonesy, avait l'habitude d'attacher tous les soirs à la rampe de l'escalier qui conduit au hangar des marchandises.

4. Dans la même nuit, il vola une autre chèvre appartenant au sieur Cancellieri Joseph, dans un champ voisin de la gare où elle avait été attachée le veille au pied d'un arbre. Il poursuivi ces deux chèvres à Loreto et Casabica dans la journée du lendemain, 7 septembre, et les vendit au boucher de cette commune pour le prix total de 40 francs. Suzzarini est un repris de justice très dangereux qui a été déjà condamné pour vol, violences et dévastations de récoltes.

M. Mancini occupe le siège du ministère public.

Me Hyacinthe de Montera, est assis au banc de la défense.

Interrogatoire

Suzzarini se défend avec arrogance. Il nie énergiquement avoir arrêté M. Gaffori et sur un chemin public pour le dévaliser. Il reconnaît cependant tous les autres vols.

Il est d'humeur gaie, et se permet de plaisanter à chaque instant au cours de son interrogatoire.

Audition des témoins

Mme Righetti. Suzzarini vint un jour à mon restaurant, déjeuna, puis me demanda une chambre pour se reposer, me recommandant de le réveiller quelques heures plus tard. Vers 3 heures, je montais dans la chambre qu'il occupait pour le réveiller. Je trouvais la chambre vide et la fenêtre ouverte. Suzzarini avait sauté par la fenêtre après avoir volé 70 francs qui se trouvaient dans une malle qu'il avait défoncée. Il n'était également emparé d'un costume en drap appartenant à mon mari qu'il avait endossé, et avait laissé dans un coin les vieux habits qui lui appartenaient.

MM. Pieri et Cancellieri viennent déclarer que Suzzarini vola une nuit deux chèvres leur appartenant, qu'il vendit ensuite au boucher Albertini.

Le boucher Albertini confirme la précédente déclaration.

M. Gaffori déclare : Après avoir vendu une grande quantité d'amandes, je retirais tranquillement à Carcaro, portant d'une somme assez importante. Soudain, sur la route, j'aperçu se dresser devant moi Suzzarini qui, le revolver au poing, m'ordonna : « Je veux que tu me donnes l'argent. Il faut que tu m'en donnes. Je jetais alors à terre une poignée de gros sous et tandis que Suzzarini se baissait pour les ramasser, je m'enfuyais du côté du village. Mais mon agresseur s'étant aperçu qu'il n'avait pu ramasser qu'une bronzaine de sous, me poursuivit. Je pus cependant arriver en vue du village, appeler au secours. Je fus sauvé. »

Trois ou quatre autres témoins viennent déclarer qu'après l'agression, ils ont vu Gaffori en proie à une émotion et une frayeur indicibles.

Réquisitoire

M. Mancini, substitut du Procureur général, demande au jury de prononcer un verdict impitoyable contre ce récidiviste incorrigible, déjà quinze fois condamné, contre ce voleur de grand chemin qui attend au coin des routes les voyageurs pour les détrousser.

En terminant, l'éminent organe du ministère public fait un pressant appel à la fermeté de MM. les jurés.

Plaidoirie de Me H. de Montera

Me H de Montera a bâclé de MM les jurés un verdict de pitié. Il les supplie de ne pas laisser condamner Suzzarini aux travaux forcés ou à la relégation. Une peine d'emprisonnement sera largement suffisante.

Le Conseil de guerre maritime de Toulon n'a condamné qu'à 5 ans de prison un enseigne de vaisseau qui avait déserté le drapeau et volé la caisse du bord.

La Cour d'assises de la Seine n'a condamné qu'à trois ans de prison un clerc de notaire qui avait volé dans le coffre de son patron 34 000 francs.

Suzzarini n'est, certes pas, un plus grand coupable, mais c'est un malheureux. Les jurés ne lui infligeront pas un châtiment impitoyable. Il a 26 ans, il peut encore revenir au bien.

Verdict

Reconnu coupable d'un crime de vol sur un chemin public et d'un triple délit de vol Suzzarini est condamné à 10 ans d'emprisonnement.

***

Audience de lundi :

Demontile Antoine-Louis, demeurant à Bastia, tentative de vol qualifié.

Ministère public : M. Mancini, substitut du procureur général.

Défenseur : Me Scamporri.

Nécrologie

Sœur Marie-Agnès

Une affluence nombreuse escortait hier le modeste cercueil de la sœur Marie-Agnès, de l'Orphelinat du *Bon-Pasteur, décédée dans sa quarante-septième année.*

La sœur Marie-Agnès appartenait à l'honorable famille Giustiniani de Monte. Attirée dès son jeune âge vers la vie religieuse, elle était entrée dans cette sainte maison où tant de nobles cœurs se dévouent pour le soulagement de plus d'une centaine d'enfants, dont la plupart n'ont jamais eu de famille.

Dans ce milieu de prière et de sacrifice, sœur Marie-Agnès n'était ni la moins ardente ni la moins active. Elle a passé là avec vingt-neuf d'années, noyée dans le bonheur de son âme pure, de sa foi vive, de sa soumission entière, de son dévouement inlassable. Dieu l'a trouvée digne des récompenses éternelles et l'a rappelée à lui. Du haut des cieux, elle continuera à veiller sur ses nobles compagnes et sur les chers enfants qu'elle a arrachés à la misère et parfois à la honte.

Nous adressons à M. Auge-Antoine Giustiniani et à sa famille, à Mme l'Abbesse de l'Orphelinat et à sa Communauté toutes nos condoléances.

Bulletin Financier

Paris, 28 février 1908.

Le marché est calme et assez ferme dans l'ensemble. A la suite de notre Rente qui monte à 97.32, les Fonds Etrangers, sauf le Turc, s'inscrivent en plus value. Rente 1900, 96.85. Les Banques de Crédit sont stationnaires ou à peu près. La Banque Centrale Mexicaine vient traiter à 471.

La souscription aux 69.850 obligations de 500 frs 4 1/2 0/0 du Chemin de Fer Russes (Voies Bourgoises) aura lieu le 5 mars. Leur intérêt et leur amortissement étant garantis par le gouvernement ont cours officiel et à la Bourse Russe, et au prix de 417,50.

Valeurs industrielles et coopératives calmes. Suez 4.475. Bon Assy 729. Rio 1.544. Raffermissement du groupe tractions. Mines d'Or inactives.

En Banque, les Parrales Colombie valent 445. La Saint Rambert Quinquina reste à 20. Obligations 5 0/0 du chemin de fer du Nord du Parana en reprise à 469 ainsi que celles des Docks et Port de Bahia à 462. Nouvelle avance à 493 de l'obligation 5 0/0 de l'Etat de l'Amazone.

Avec une production annuelle de 60 000 tonnes, alors que le programme des Houillères de Saint Mihiel en comporte 100.000, les actionnaires de cette Société peuvent espérer recevoir un revenu de près de 15 0/0.

Chemins Français peu traités.

CIRNEA

Mardi Gras, 3 mars, grande matinée d'enfants déjà annoncée, la semaine dernière.

Au programme : Comédies, poésies corses, chœurs, chansonnettes, danses de caractère, jeux divers et concours d'adresse avec récompense.

Et, brochant sur le tout, excellent goûter offert par la Cirnea *a i so carirampolli.*

La réunion sera parée, masquée, costumée.

Les enfants ne paient pas, et pour les parents, le droit d'entrée est comme d'habitude.

Gazette Ajaccienne

(De notre correspondant particulier)

Le temps qu'il a fait

Baromètre : 759. 8. — Température : Minima, 8. 5 ; Maxima, 14. 2.

Direction du vent : N.-O.

Force du vent : Assez fort.

Etat de la mer : Agitée.

Arrestation

La nommée M. A.-M., sous contrainte par corps, a été arrêtée et écrouée à la maison d'arrêt.

Etat Civil

NAISSANCES.

Secondi Rose.

DÉCÈS

Lucchini Paul, 4 ans.

Ventura Jacques, 5 mois.

Musique Municipale d'Ajaccio

Hippodrome de Vignotte

Programme du 1er mars, à 2 h. du s.

Royal Picard, p. f.,	Wettge.
La Reine d'Eté, ouv.,	Panne.
Doux aveu, redowa,	Romain.
Carmen, fant.,	Bizet.
A la plus belle, valse,	Gayssot.

Le Chef de Musique, TIBERI.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 29 fév.

Thermomètre : 7 heures du matin + 9. à midi 15.5 3 heures du soir + 12. Maxima 11. Minima 5

Baromètre : Hauteur du matin, 752 mm. à midi, 751 mm. 4 heures du soir, 751 mm.

Vent : — Dans la matinée, S.-O. Dans l'après-midi, S.E.

Etat du ciel le matin Quelques nuages. l'après midi, couvert.

Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 m.

***

Doctorat en médecine

M. Joseph Cinelli, ayant nous avons annoncé dernièrement la brillante admission au grade de docteur en médecine devant la faculté de Paris, a présenté sa thèse sur le sujet suivant : « Contribution à l'étude de la Polyadénite à début apoplectiforme, dans ses rapports avec la Panomyélite antérieure aiguë. » Il n'a traité et discuté avec un réel talent qui lui a valu les chaudes félicitations des membres du jury.

***

Assistance publique

M. Morali, accouché au 1er régiment étranger, a été nommé gardien du bureau au Bureau de bienfaisance du 14e arrondissement de Paris.

Sporting-Club Bastiais

Un grand match de football association sera disputé dimanche, 1er mars, sur le terrain de Campometto (champ de courses).

Les membres du Sporting-Club Bastiais sont priés de se réunir le matin à 6 heures à la gare de Bastia (Fango).

Objet perdu

Il a été perdu sur le parcours de la route de St Joseph à Bigoglia, un cabas de campagne.

Prière de le rapporter au bureau du journal contre récompense.

Demandez partout les exquises

« Nouillettes Ghilini »

Exigez la Marque

Etat-Civil

NAISSANCES

Di Vita Joseph, cocher, de Penta (Italie) et Nicolini Marie-Joséphine, ménagère de Velona-Ornano.

Arrighi Georges, caporal au 173e, de Piedicorte-di-Gaggio, et Arrighi Joséphine, de Bastia.

Tamburini Louis Amable, d'Oletta et Sisco Mélanie, de Bastia.

PUBLICATIONS

Lorenzi David-Pierre-François-Louis — Giacomi Antoine. — Botta François-Marie.

DÉCÈS

de Varese Joséphine, veuve, 54 ans, de Corte.

Rissi Catherine-Pauline, veuve, 62 ans, de Cappennari (Italie).

Rossi Marie Xavière 87 ans, de Patrie.

Albertini Ozze-Paul, 58 ans, marié, de Aibertacce.

Giustiniani Marie Pierrette, célibataire, 47 ans, de Monte.

Giannettini Pierre-Mathieu, négociant, 81 ans, de Nocario.

Tonarelli Antoine, journalier, 51 ans, de Bastia.

Pouzevara André, marin, vant 78 ans, de Bastia.

Santucci Faustina, mariée, 36 ans, de Masse Formana (Italie).

LA PHLÉBITE

Voulez-vous vous mettre à l'abri de l'embolie, l'accident le plus terrible de la phlébite ? Si vous y avez échappé, voulez-vous éviter les enflures persistantes, les engourdissements, l'impotence qui en résultent si souvent des phlébites violentes ? Prenez à chaque repas un verre à liqueur d'ELIXIR DE VIRGINIE NYRDAHL qui rétablira la circulation et fera disparaître toute douleur. Le flacon, 4 fr. 50, franco. Paris, 20, rue de La Rochefoucauld. Envoi gratuit de la brochure explicative. Exiger sur l'étiquette du flacon la signature de garantie NYRDAHL.

SOCIÉTÉS et SYNDICATS

SOCIÉTÉ Ste-DÉVOTE. — Les membres participants sont avisés que les 1er et 3 courant, aura lieu la perception de 9 à 11 heures, au siège social Bd du Palais, 8.

Prière aux retardataires de se mettre en règle.

Le Trésorier, Raffalli.

PRÉVOYANTS DE L'AVENIR. — Demain, 1er mars, réunie du mois de 9 heures à 10 heures et demie, à la Mairie.

Admission de nouveaux adhérents.

Le Président, J. Angeely.

SYNDICAT DES MAÇONS. — Les membres syndiqués sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu aujourd'hui dimanche, à 2 heures du matin.

Ordre du jour : Perception des cotisations. — Propositions de divers membres syndiqués tendant à fixer les heures de travail par jour.

Le Président, Castellotti.

SCIERIE MÉCANIQUE

MINELLI

PIEUX DE VIGNE

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

BOURSE DE PARIS

	28 fév.	29 fév.
Rente 3 0/0 ancien	97 00	97.10
— 3 0/0 amortis.	97.60	97.60

ex-coupon.

Grand dîner chez M. FORICHON

Paris, 29 février.

M. Forichon, sénateur de l'Indre, premier président de la Cour d'appel de Paris, a offert, ce soir, un grand dîner à un certain nombre de ses collègues du Sénat, parmi lesquels MM. Cuvinot, Godin, docteur Peyrot, Béral, Emmanuel Arène, Legrand, Français, etc.

Assistaient également à ce dîner: MM. Eugène Etienne, Armet, Gervais, députés, Laurent, secrétaire général de la préfecture de police, Daubrée, directeur général des Eaux et Forêts, Heurteau, directeur de la Compagnie des chemins de fer d'Orléans, etc., etc.

Ce dîner a été suivi d'une très brillante réception.

Nouvelles Militaires

École de Versailles

Examens de sortie

Paris, 29 février.

Le *Journal Officiel* publiera dans quelques jours la liste des élèves-officiers qui ont satisfait aux examens de sortie de l'Ecole d'application de l'artillerie et du génie.

Nous relevons avec plaisir les noms de trois de nos compatriotes qui figurent parmi les vingt premiers.

Ce sont : MM. Marti, Leandri et Costa.

TOULON

Un vol à bord du « Farfadet »

Toulon, 29 février.

D'audacieux voleurs ont dérobé le cuivre de fermeture du sous-marin *Farfadet.*

Une enquête a été ouverte, mais elle n'a pas encore amené la découverte des auteurs de ce vol.

L'AFFAIRE ULLMO

L'amour et la fidélité DE LA BELLE LISON

Toulon, 29 février.

Depuis la condamnation du traître, la belle Lison lui a déjà adressé trois lettres, l'assurant qu'elle lui aurait toujours consacré sa fidélité et sa pensée.

L'ancienne maîtresse d'Ullmo s'est paraît-il, cloîtrée dans sa villa depuis l'avant-dernière séance du conseil de guerre. Sa porte reste fermée à ses amis les plus intimes.

LODÈVE

Victime de son dévouement

Une Sœur de charité blessée grièvement par un malade

Lodève, 29 février.

La nuit dernière, à l'hôpital de Chablas, un tuberculeux au dernier degré profita du moment où la sœur Marie, qui le soignait, avait le dos tourné, pour lui enfoncer un couteau dans le sein gauche.

Le malade a agi sous l'empire d'un accès de folie furieuse.

La blessure de la sœur de charité est très grave.

Les médecins, qui soignent la blessée, ne peuvent pas encore se prononcer sur son état.

M. Chéron, sous-secrétaire d'Etat au ministère de la Guerre, était de passage à Lodève, s'est rendu aussitôt à l'hôpital de Chablas, et il a remis, au nom du gouvernement, une médaille d'honneur en argent, à la sœur Marie, victime de son dévouement.

LE GÉNÉRAL LYAUTEY à Paris

Conférence au Ministère de l'intérieur

Paris, 29 février.

Le général Lyautey, commandant la division d'Oran, est arrivé ce matin, à 10 heures, à Paris.

Il s'est rendu immédiatement au ministère de la Guerre, où il a été reçu par le général Picquart ; puis il a été rendre visite à M. Clemenceau, président du Conseil.

***

Une longue conférence a eu lieu cet après-midi, au ministère de l'Intérieur.

A cette conférence assistaient : MM. Clemenceau, président du Conseil ; le général Picquart, ministre de la Guerre ; Thomson, ministre de la Marine, et Fichon, ministre des Affaires étrangères.

Le général Lyautey a exposé très clairement notre situation au Maroc.

Une nouvelle conférence aura lieu demain ; les ministres arrêteront les mesures qu'il convient de prendre.

Ces mesures seront soumises à l'approbation des autres membres du Gouvernement, dans le Conseil des ministres qui sera tenu jeudi matin, à l'Elysée, sous la présidence de M. Fallières.

EN SICILE

La Révolution à Palerme et à Trapani

Conflits sanglants entre les partisans de Nasi et la police

Paris, 29 février.

Des télégrammes parvenus à Paris annoncent que la condamnation de l'ex ministre Nasi a provoqué une grande agitation dans toute la Sicile.

Les villes de Palerme et de Trapani sont notamment en pleine révolte.

Toutes les communications avec les autres villes de la Sicile sont coupées ; les fils téléphoniques et télégraphiques ont été détruits.

Trapani est sans lumière et sans eau.

Des conflits sanglants se produisent depuis quelques jours entre la police et les partisans de Nasi.

On compte déjà de nombreux morts et blessés.

Le préfet et le capitaine des carabiniers auraient été tués.

Démenti officiel

Rome, 29 février.

Le ministère de l'Intérieur fait démentir ces bruits alarmants.

Il admet que des bagarres se sont produites sur plusieurs points de la Sicile, mais aucune n'a été sérieuse.

Les populations de la Sicile sont calmes.

CHINE ET JAPON

Provocation de la Chine Menaces du Japon

Paris, 29 février.

Le gouvernement chinois ayant fait saisir un vapeur japonais, sous prétexte qu'il transportait des armes destinées aux révolutionnaires chinois, le gouvernement de Tokio exige de la Chine des excuses immédiates et une forte indemnité.

Le Japon menace même de recourir au canon, si la Chine tarde à lui donner satisfaction.

LES ÉVÈNEMENTS du Maroc

La Réponse DU GÉNÉRAL D'AMADE

Paris, 29 février.

Le général d'Amade vient de faire parvenir sa réponse au questionnaire *qui lui avait été adressé par* le Gouvernement.

« Les renforts, dit le commandant du corps expéditionnaire, sont pour le moment inutiles.

» Tout retard apporté dans la marche des opérations ne peut qu'être favorable à l'ennemi.

» Il importe donc que je parte immédiatement pour opérer contre les tribus des Mdakras. »

Reprise des opérations

Paris, 29 février.

Après avoir conféré avec les ministres compétents, le président du conseil a répondu en ces termes au télégramme du général d'Amade :

« Puisque vous estimez que les effectifs dont vous disposez sont suffisants pour frapper avec certitude, le gouvernement vous laisse pleine et entière liberté d'action. »

LES MENACES DE MOULAY-HAFID

Paris 29 février.

Le *Matin* annonce que le sultan usurpateur, Moulay-Hafid, aurait adressé une circulaire aux tribus de l'Extrême-Sud Oranais.

D'après le correspondant de ce journal, Moulay-Hafid termine ainsi sa circulaire :

« Je n'ai pas besoin de votre concours pour venir à bout des Français de Casablanca.

» Peu fais mon affaire. Ils ne tarderont pas à être exterminés.

» Quant à vous, je vous engage à faire diversion en attaquant les Français de l'Est. »

MEXICO

Terrible explosion de grisou

Paris, 29 février.

Des télégrammes, arrivés aujourd'hui, annoncent qu'une terrible explosion de grisou s'est produite dans une mine, à Rosita.

Plus de deux cents mineurs y sont emprisonnés, et il n'est pas possible de leur porter secours.

Les galeries du fond sont obstruées ; elles empêchent ainsi toute communication avec les malheureux mineurs.

Dès que ce désastre fut connu, toute la population se porta devant la mine, en proie à un violent désespoir.

Tous les efforts sont tentés pour sauver les malheureux mineurs, dont les familles se livrent à des scènes déchirantes.

00120

EN PERSE

L'attentat d'hier contre le Shah

Charges de cavalerie

Désespoir de la population

Morts et blessés

Téhéran, 29 février.

Aussitôt après l'attentat commis contre le Shah, les cavaliers de son escorte se lancèrent sur la foule qu'ils se mirent à sabrer au hasard.

Une douzaine de personnes ont été tuées ; un très grand nombre sont blessées.

Cet acte de sauvagerie a produit sur la population une douloureuse émotion.

NOUVELLE EXPLOSION

Deux morts. — Vingt blessés

Paris, 29 février.

Quoique les rues de Téhéran soient *presque désertes, il y a encore assez* de monde qui vaque à ses affaires.

Dans la matinée, une nouvelle explosion s'est produite. Une bombe a été lancée sur la place la plus fréquentée. Deux personnes ont été tuées, une vingtaine sont blessées.

BUENOS-AYRES

ATTENTAT contre le Président de la République Argentine

Paris, 29 février.

Un attentat qui, heureusement n'a pas eu de suites graves, a été commis contre la personne du président de la République Argentine, à Buenos-Ayres.

Au moment où le président descendait de son automobile, devant le palais de la présidence, deux individus ont lancé une énorme bombe à la dynamite.

Heureusement, on ne sait par quel miracle, la bombe n'a pas explosé.

L'un des coupables, un jeune Argentin, âgé de 23 ans, a été aussitôt arrêté. On a eu toutes les peines du monde de le tirer des mains de la foule qui voulait le lyncher.

Le deuxième individu a pu jusqu'ici se dérober à toutes les recherches de la justice.

Une enquête a été aussitôt ouverte, et on a pu constater que l'on se trouvait en présence d'un vaste complot.

Dans la soirée, de nombreuses arrestations ont été opérées.

Une grande effervescence règne dans les rues de Buenos-Ayres, où la foule est compacte.

Bijouterie-Horlogerie DANESI fils

Boulevard Paoli, 16, Bastia

M. Danesi fils, ancien élève des fabriques d'horlogerie de Besançon, a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il se charge de toutes sortes de réparations de montres et pendules, à des prix défiant toute concurrence.

M. Danesi, laissant lui-même tous les réparations, est à même de fournir un travail très soigné et garanti.

GÉNÉRATEUR UNIVERSEL des

CHEVEUX de Mme S. A. ALLEN



C'est la préparation la plus efficace pour ramener les CHEVEUX GRIS à leur couleur et leur beauté naturelles. Elle communique aux cheveux une souplesse qui favorise leur croissance ; elle en arrête la chute et prévient les pellicules. Elle fortifie et embellit la chevelure.

Usines de Francardo

F. CHARDON et Cie

(GARE FRANCARDO)

TUILERIE & BRIQUETERIE MÉCANIQUES

Fabrique de Carreaux en ciment, unis et à dessins

Travaux divers

EN CIMENT COMPRIMÉ ET CIMENT ARMÉ

FOUR A CHAUX CONTINU

Scierie mécanique

DE BOIS DE CONSTRUCTION

Entrepôts { à Bastia, 2, Avenue Carnot / à Corte, Nouvelle Traverse

Nomenclature des produits mis en vente dans nos entrepôts :

Briques pleines et creuses. — Briques pressées de parement. — Tuiles plates et rondes. — Carreaux en terre cuite. — *Carreaux en ciment* unis et à dessins.

Chaux grasse. — Chaux hydrauliques et ciments. — Plâtres. — Planches. — Madriers. — Chevrons. — Liteaux. — Lattes.

Fer en barres. — Fers à planchers. — Aciers. — Métaux.

Nota. — La chaux grasse de Francardo est de qualité supérieure.

Employée dans les maçonneries aériennes, elle acquiert la dureté de la chaux hydraulique. Un volume de cette chaux en pierres donne de 2 à 2,5 volumes de pâte. Elle est excellente pour les badigeonnages à cause de sa blancheur et de son adhérence, pour les traitements curipiques de la vigne et les amendements des terres en raison de sa richesse en chaux.

Les commandes doivent être adressées à MM. F. CHARDON et Cie, à Francardo, ou aux entrepôts de Bastia et Corte.

MARSEILLE

Hôtel Nautique

7, Quai de la Fraternité

Maison Remise à Neuf

Electricité — Bains

Vue splendide sur la Mer

PRIX MODÉRÉS

V. RAYMONDO, Propriétaire

Succursale à Vichy

HOTEL NAUSSANT

A VENDRE

Mandarines, Oranges Citrons, de Montesoro

S'adresser au jardin Ajaccio.

PÉTROLE HAHN

NIL MELIOR



TRÉSOR DE CHEVEUX

Dépôt : F. VIBERT 1er de CHIMIE

69, AVENUE DES PONTS - LYON



Le Savon extra-pur « Le Chat contient la proportion d'huile la plus élevée qui puisse entrer dans le savon.

Le Savon extra-pur « Le Chat » prolonge la durée du linge et procure une économie de 20 à 30 p. 0/0 sur le poids du savon employé.

Pour éviter les contrefaçons se méfier des marques ayant de l'analogie avec la tête de Chat.

Teinturerie et Blanchisserie de la Méditerranée
H. FRAISSINET & Cie
MARSEILLE

Société en Commandite — Capital 500.000 Francs
17 Magasins dans Marseille — 20 Succursales au dehors
La plus importante Maison du Midi

AUTOMNE-HIVER 1907-1908
NUANCES MODES :
Marron et Gros Vert — Rouge Brique et Prune

NETTOYAGE ET TEINTURES
Draps - Lainages - Soieries - Velours - Fourrures - Mongolis - Boas - Plumes

TEINTURES EN NOIR INALTÉRABLES

NETTOYAGE DE RIDEAUX, STORES, AMEUBLEMENTS
Edredons, Couvertures, Tapis

Par suite d'importants agrandissements et d'un outillage perfectionné que nous venons d'acquérir en Angleterre, par les soins apportés dans l'apprêt et l'emballage, nous pouvons livrer tous les travaux avec
un fini qu'aucune autre Maison ne peut donner

Dépôt de Bastia :
Chez M. SAUVEUR AYMO
BASTIA, 17, Boulevard Paoli, 17, BASTIA

Livre de Santé pour Tous
LA MÉDECINE VÉGÉTALE
Par les Sucs et Principes actifs des Plantes.



Le Médecin Végétal qui depuis de nombreuses années obtient tant de succès dans les guérisons des maladies chroniques, et invétérées, vient de mettre à la disposition du public un ouvrage qui, sous le titre modeste de Médecine Végétale, renferme en effet, tout ce qu'il faut connaître pour se guérir soi-même.

Tous les malades désespérés et découragés trouveront dans ce livre un moyen certain et rationnel pour se guérir sans drogues funestes, sans poisons qui finissent le corps, ruinent les nerfs et l'estomac, sans dépenses exagérées, en se soignant chez soi à l'aide de ces traitements si rares et si économiques, qui répondent aux forces, fonctions et tempéraments de chacun.

Parmi les chapitres les plus importants, il convient de citer : **Pléthore de la peau, dartres, boutons, feux de visage, etc. Faiblesse de la peau, rougeurs, Maladies spéciales de la Femme**, etc. **Tumeurs, abcès, anthrax, phlegmon. Maladies contagieuses.** Fièvre muette, Anémie, Chlorose, Hydropisie, Gravelle, Coliques néphrétiques, Hémorroïdes, Migraine, Névralgie, Epilepsie, Paralysie, Rhumatisme, Goutte, Artérite, Hystérie, Hypocondrie, Constipation, Maux de tête, Vertiges, Mélancolie, etc., etc.

Avec ce livre, chacun peut devenir son propre médecin, se soigner et se guérir seul de toutes les maladies chroniques, sans médicaments qui empoisonnent, mais par cette médication douce et scientifique qui répond aux actions naturelles dans toutes nos fonctions et dans tous nos organes, par cet ensemble si harmonieux qui intéresse dans son unique

FORCE, VIGUEUR ET SANTÉ

Dans un but de vulgarisation scientifique et bienfaisance, *La Médecine Végétale*, fort volume de 2000 pages, est envoyé franco contre 2 fr. 50 en timbres poste adressés à M. le Dr de la PHARMACIE VEYRENNE, 14, Rue Vivienne, Paris.

DEMANDEZ PARTOUT
LA CÉDRATINE
de la Maison L.-E. MATTEI & Cie
Liqueur apéritive, digestive et anti-spasmodique, dont l'usage journalier et modéré facilite toutes les fonctions de l'organisme.

LE PURGATIF
RÉELLEMENT AGRÉABLE
RICINE VAILLE
DÉLICIEUX ET EFFICACE
PURGE SANS FATIGUER

NEURASTHENIE
Les personnes atteintes de neurasthénie, affaiblissement du cerveau, de la mémoire et de l'énergie, névroses sous toutes leurs formes, etc., etc., trouveront un traitement spécial, grande puissance curative, sûreté, absence de dangers des accidents, ont intérêt à s'adresser à M. C. GATTA, 3, Via Bonifacio, qui leur enverra gratis la notice la plus complète.

ECZÉMAS
Les personnes atteintes de Dartres, Croûtes, Rougeurs, Boutons, Démangeaisons, Humeurs, Gloux, Cicatrices vicieuses, Engorgements, Glandes, Tumeurs, Cancers au Cancer, Kystes, Glaires, Taches, Plaies, propagent éternisant, Ulcères variqueux, Abcès froids, ont intérêt à s'adresser à l'Institut Médical, rue Jacquemont, 11, Paris, qui enverra gratis le moyen de guérir rapidement.

Le Directeur-Gérant,
J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

A VENDRE
Mûriers greffés de 2 m 50 à 3 m. de hauteur, et de 6 à 10 centimètres de circonférence à 40 fr. le cent.
« Itroniers de 1 m. de hauteur, à 1 fr. pièce.
S'adresser à M. Louis FEDI, Vescovato (Corse).

OUTILS pour AMATEURS INDUSTRIELS
MACHINES, TOURS, Pyrogravure, etc.
LA BELLE ADRIENNE, Paris



Royal Windsor
LE CÉLÈBRE
RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX
AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS?
AVEZ-VOUS DES PELLICULES?
VOS CHEVEUX SONT-ILS FAIBLES OU TOMBENT-ILS?
Employez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux médaillé. Résultats inespérés. Vente toujours croissante.
Exiger sur les flacons les mots Royal Windsor. Se trouve chez les Coiffeurs-Parfumeurs en flacons et demi-flacons.
ENTREPOT : 26, rue d'Enghien, PARIS
Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations

Cordonnerie Modèle
Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia
EUGÈNE PERICCHI, propriétaire
Saison Automne-Hiver 1907-1908
Chaussures en tous genres
pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants
Grand assortiment de chaussures fourrées
Choix considérable de Pantoufles
Prix très réduits
Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriquées exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.
La Maison se charge des réparations



SANTAL 8 BINET
GUÉRISON RADICALE
et rapide des Ecoulements, Cystite du Col, suites d'opérations, Coliques néphrétiques, Gravelle, Pierre, Affections de la Prostate. Remède le plus efficace et le plus actif.
ANDRIEU Frères & Fils, Paris
56, Rue Vivienne, Paris.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Largentière du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques et ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER I
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 1.

PHOTOGRAPHIE J. MORETTI
CORTE (Corse)
GRANDE COLLECTION DE CARTES POSTALES ILLUSTRÉES DU PAYS
VENTE EN GROS ET AU DÉTAIL
Agrandissements inaltérables de toutes les dimensions en noir et en couleurs

Cie GÉNÉRALE DES PETROLES
pour l'Eclairage et l'Industrie
Siège social à MARSEILLE

Pétrole pour l'éclairage et pour moteur, en baril de 180 litres et bidons de 50 litres.
Pétrole raffiné d'Amérique, marque *Le Lion*, en caisses de deux bidons de 18 litres et demi chaque.
Pétrole de luxe *Photoline* en bidons de 5 litres,
Essences de pétrole, Benzine, Gazoline, lourde pour moteur.
NAPHTACYCLE, essence spéciale pour automobiles, très appréciée dans le monde des chauffeurs.
AUTOVELINE huile pour le graissage des automobiles,
GRAISSE CONSISTANTE pour automobiles,
HUILE EPAISSE pour changement de vitesse des automobiles.

Dépositaires pour toute la Corse : MM. L. N. MATTEI et Cie, à Bastia, Ajaccio et Corte.
Sous-dépositaires : Thomas MATTEI, Propriano ; PUCCINELLI François, Calvi ; LANTIERI Frères, Bonifacio ; Ch-Marie SAVELLI, Ile-Rousse.

TRENTE-TROISIÈME ANNÉE — N° 62 — LUNDI 2 MARS 1908

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les abonnés sont payables d'avance et reçus aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames 3e page, 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	Union Postale, et autres Pays le port en sus.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

00121

BIBLIOTHÈQUE BASTIA MUNICIPALE

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Luce.
Soleil : (heure astronomique)
Lever 6 h. 11 m. — Coucher 5 h. 19.
Dernier quart., le 27 Nouv., Lune le 3.
Fête de Demain : Saint Cénégonde.

1er MARS

LA TACTIQUE DU GÉNÉRAL D'AMADE

Interpellé au Sénat sur la situation de notre corps expéditionnaire de Casablanca, le ministre de la Guerre a tenu tout d'abord à mettre l'opinion en garde contre « les faux bruits et les nouvelles tendancieuses » qui, trop aisément recueillis, même par la presse française, se font jour au sujet de l'œuvre militaire qu'accomplissent nos troupes au Maroc. « Les braves gens, a-t-il dit, qui combattent là-bas et qui, dès le début, n'ont pas cessé de faire preuve d'une endurance et d'un entrain remarquables, doivent être péniblement surpris, lorsque, à l'arrivée de chaque courrier de France, ils apprennent ce qui se raconte chez nous, dans certains milieux. » Et il a ajouté, avec une assurance qui doit nous donner quelque fierté patriotique : « Il est bon que l'on sache que les opérations entreprises au Maroc depuis quelque temps peuvent compter parmi les mieux conduites de toutes celles dont les troupes européennes ont été chargées, dans les pays d'outre-mer, depuis vingt ou vingt-cinq ans. »

La méthode employée par le général d'Amade pour réduire les Chleuhs se dégage aujourd'hui clairement. Elle consiste à rayonner avec rapidité sur le territoire des tribus en armes et à leur porter des coups successifs et vivement répétés, autant que possible par surprise.

Deux éventualités peuvent se produire : l'ennemi résistant les armes à la main ou s'enfuyant à notre approche. La première solution est naturellement préférable pour nous, car elle amènera plus tôt chez l'adversaire un découragement complet, en se traduisant pour lui par des pertes d'hommes et de bétail. La seconde, quoique moins efficace, pour accélérer une solution, sera quand même d'un préjudice certain pour les tribus insoumises, car elle les oblige à vider leurs silos et à transporter leurs chevaux chez des voisins où ils sont en douteuse sécurité.

Ce qu'il nous faut, c'est pouvoir mettre en mouvement des colonnes suffisamment nombreuses et rendues le plus mobiles possible par l'allégement de leurs charges. Chacune de nos randonnées a marqué un progrès dans l'organisation de ces colonnes. En consolidant sa position à Médiouna, à Ber-Richid et à Bou-Zoika, comme bases de rayonnement, le général d'Amade leur a donné plus de mobilité et un rayon d'action plus étendu.

Ma heureusement la quatrième randonnée, celle des 16, 17 et 18 février, qui avait pour but de prendre les contingents hostiles des tribus Mdakra et Mzab entre les feux de quatre colonnes venant du nord, de l'ouest et du sud et convergeant vers le marabout de Sidi-Abd-el-Kerim, n'a pas été décisive, malgré les pertes graves infligées à l'ennemi et qui lui donneront à réfléchir.

La colonne Taupin, trop faible, n'a pas pu parvenir jusqu'à Sidi-Abd-el-Kerim. Elle a néanmoins coopéré utilement à l'action générale en retenant autour d'elle et en décimant un fort contingent des Mdakra. D'autre part, la faiblesse du contingent Brulard, en retardant la réunion des colonnes, a empêché le général d'Amade de poursuivre son offensive en plein cœur du territoire ennemi. C'est faute peut-être d'un millier d'hommes qu'il a perdu une partie du bénéfice que sa tactique semblait devoir lui assurer. Il doit avoir besoin de renforts en hommes et aussi en moyens de transport.

Nos pertes des trois journées des 16, 17 et 18 *février* ont été assez sensibles : 16 morts, 60 blessés.

La batterie de la méhalla hafidienne a donné ; elle a envoyé une quarantaine d'obus au milieu des carrés de la colonne Brulard, mais qui sont restés inoffensifs, les artilleurs marocains ne sachant pas déboucher les évents et, par suite, les obus s'enfonçant dans la terre comme de simples boulets.

Nos tués et nos blessés ont été frappés par les balles des fusils.

Le général d'Amade qui fut, en qualité de lieutenant-colonel, attaché à l'état-major de l'armée anglaise au cours de la guerre sud-africaine, a écrit : « A Colenso, sur un front de 6 000 mètres, les Boers ayant en ligne un tirailleur par trois mètres, et le même effectif en arrière, toutes les attaques anglaises restèrent impuissantes à faire brèche sur cette ligne. »

Heureusement, les Marocains ne savent pas encore se servir des armes, paraît-il, excellentes, qu'ils ont entre les mains. Si, au lieu de tirer en galopant devant nos lignes, ils mettaient pied à terre pour tirer couchés, en visant soigneusement, nous serions à chaque instant dans la situation qui a coûté tant de sacrifices d'hommes aux Anglais avant qu'ils en soient arrivés à réduire les colonnes des Boers si clairsemées, mais toutes composées d'excellents tireurs. Notamment, le 15 janvier dernier, il nous eut été impossible d'enlever les collines de Settat, et les braves cavaliers du colonel Haiza du Fretay eussent été tous bien vite hors de combat.

Nous sommes convaincus que les Marocains, qui ont l'instinct très militaire et possèdent tant de qualités du parfait soldat, sont capables, quoi qu'on en pense généralement, d'apprendre très vite à bien tirer. Les résultats obtenus par le feu de nos troupes indigènes ont été assez médiocres, et il a fallu notre incomparable artillerie et le feu de nos troupes européennes pour causer tant et de si profonds ravages dans les bandes ennemies ; c'est qu'on a négligé d'apprendre à tirer à nos turcos, à cause de cette idée précongue que les Arabes sont réfractaires à l'instruction du tir. On a trop répété que les turcos, admirables de bravoure, seraient toujours entraînés par leur ardeur à combattre et à aborder l'adversaire à la baïonnette, et qu'ils n'auront jamais le sang-froid nécessaire au tireur. A notre avis, c'est bien mal connaître les Arabes. Certes, il y a chez nos indigènes, comme chez nous, en plus grande quantité même, des individus auxquels la nervosité de leur tempérament ne permettra jamais de devenir de bons tireurs. Mais c'est trop généraliser une exception que de croire l'ensemble des Africains du Nord incapables de bien assurer leur coup de fusil.

Nous pensons, au contraire, que, dans un temps relativement court, le tir des Marocains aux distances de combat peut devenir très précis. Il suffirait pour cela de la présence parmi eux d'un certain nombre d'instructeurs que les nations européennes, qui déjà leur ont fourni de bonnes armes, se disputeraient sans doute l'honneur de leur envoyer, si une période de calme succédait dorénavant aux heures troubles.

JACQUES ROBERTS.

Les Corses à Paris

La Fête annuelle de « La Macchia »

L'une des plus importantes sociétés de secours mutuels des Corses et originaires de la Corse à Paris, *La Macchia*, donnait samedi dans les salons de l'hôtel Corazza, au Palais Royal sa fête et son banquet annuels.

Les mutualistes originaires de notre pays avaient répondu nombreux à l'appel du comité, et c'est avec un plein succès qu'a eu lieu la réunion de nos compatriotes.

Nous citerons parmi les convives MM Taddei, président et fondateur de La Macchia ; L. Natali, vice-président ; Frederici, secrétaire ; A. Grimaldi, trésorier ; Franceschi, chef adjoint du cabinet du Ministre des Colonies ; Mariani, sous chef de bureau au Ministère des Finances ; Marsigli, Poli, Ferrari, Bacciili, Marini, Tomasi, Romanetti, le représentant du *Petit Bastiais*, etc.

Un grand nombre de dames et demoiselles en charmantes toilettes rivalisaient d'entrain et de gaieté. Le bal qui a terminé cette fête familiale et mutualiste a été des plus animés et s'est terminé fort avant dans la nuit.

Nous sommes heureux de reproduire ci-dessous le discours prononcé, au dessert, par M. Taddei, qui a été fréquemment interrompu par les applaudissements de l'assistance :

Mesdames, Messieurs,
Mes chers compatriotes,

Vous me permettrez en commençant de rappeler le souvenir du très beau banquet qui nous a réunis au mois de mai dernier, et qui fut une manifestation si éclatante de la vitalité de notre Société.

J'ai le regret de constater, que le banquet d'aujourd'hui, n'est pas moins remarquable à tous les points de vue : par le nombre de convives, par la présence de ceux de nos compatriotes qui occupent des situations en vue, par l'élégance et le goût des dames qui ont bien voulu venir en rehausser l'éclat.

J'ai seulement le regret de ne pas voir parmi nous notre éminent Président, M. Emmanuel Arène, actuellement absent de Paris, et Messieurs les représentants de la Corse, qui n'ont pu que nous exprimer leurs regrets de ne pouvoir être des nôtres à cette belle fête.

Puissent ces regrets si cordiaux être d'un heureux présage pour l'avenir de notre Société. Certes, *La Macchia* est déjà vivace, mais que de chemin ne reste-t-il pas encore à parcourir !

Si nous jetons, en effet, les yeux autour de nous, nous apercevons partout, soit en France, soit à l'étranger, de puissantes organisations mutualistes. Et quoiqu'on puisse dire, que la Mutualité est de tous les temps, il n'en reste pas moins vrai que c'est surtout dans ces dernières années, qu'elle a pris un développement considérable. On compte actuellement en France près de 10 millions de mutualistes, presque le quart de la population totale du pays.

---

122 — Feuilleton du Petit Bastiais

LA BEAUTÉ DU DIABLE

Grand Roman Inédit
par JULES MARY

PREMIÈRE PARTIE

Les Loups et l'Agneau

XV

LE RÊVE DE VENGEANCE D'UNE FEMME JALOUSE

— Celle de ne pas vous suivre...

— Alors, nous te porterons... Tu as les jambes entravées comme celles d'un cheval qui pâture dans les bois, et les bras ligotés comme un saucisson.

— Eh bien, peut-être que vous allez me délier bras et jambes...

— C'est une fameuse plaisanterie... Veux-tu marcher, oui ou non ?.

— Ça dépend...

— De quoi ?

— De ce que cette dame qui est là et ses fils vont me répondre. Je suis dans un mauvais cas, je le reconnais. Vous m'annoncez deux ans de prison, c'est possible, et même il y aura du rabiot je ne vous le cache pas, parce qu'il me semble que j'ai cinq ou six condamnations que je n'ai pas purgées, comme ils disent. Bien que ce soit là un drôle de purgatif... Par conséquent, vous serez débarrassés de moi, si vous ne remettez entre les mains de la gendarmerie, pour plus longtemps que vous l'espérez.

— Veux tu t'expliquer une fois pour toutes ? Madame et ces messieurs n'ont pas le temps d'écouter tes balivernes.

— Oh, je vais m'expliquer... mais j'ai ma fierté comme tout le monde. Je ne parlerai point devant vous... Ce que j'ai à dire ne vous regarde pas... Allez-vous en donc... sinon, je ne parlerai pas...

Sans savoir pour quelle cause, Nathalie commençait à prendre intérêt à la discussion. Les gardes s'étaient mis à rire, en se tenant les côtes :

— Ce farceur de Trompeloup ! Pas-drait il pas le délier les bras et les jambes ?

— Non, j'en demande pas tant. On verra ensuite. Pour le moment, je demande qu'à causer. Et pour causer, je ne veux pas que vous soyez là...

Indécis, mais pourtant frappés de l'obstination du vagabond, les gardes se tournèrent vers la veuve et ses fils. Nathalie interrogea :

— Avez-vous vraiment quelque chose à nous dire ?

— Je vous le jure, quoique, après tout, un serment de moi...

— De quoi s'agit il ?

— D'un marché à vous proposer... et d'une révélation à vous faire...

— Afin que nous puissions juger, du moins, si vos paroles sont sérieuses, ne pourriez vous, d'un mot, nous mettre sur la voie, nous faire pressentir...

Trompeloup hésita longtemps. Il ne voulait pas lâcher son secret. Enfin, il parut se décider :

— Il s'agit d'une jeune fille qui est chez vous et à laquelle on sait, dans le pays, que vous vous intéressez... depuis longtemps...

— Une jeune fille ?.. Qui ?.. Rose-Lison, peut-être ?

— Oui, Rose-Lison, de chez les Dornak.

Nathalie et ses fils se regardèrent rapidement, et dans ce coup d'œil il y avait non seulement de la surprise, mais aussi quelque anxiété. Depuis le début de ce singulier entretien, Croix-Vitré avait paru dormir. Au nom de Rose, il rouvrit brusquement les yeux et ses yeux ne quittèrent plus Trompeloup. Pour si misérable qu'il fût, celui ci ne manquait pas de finesse et il s'aperçut tout de suite de l'émotion que ce simple mot : Rose-Lison, avait jetée sur ceux qui l'écoutaient. Pourquoi cette émotion ? Il n'essaya pas de le savoir. Peu lui importait. Mais il jugea également qu'il ne se trompait pas, lorsqu'il vit Nathalie échanger à voix basse quelques mots avec ses deux fils, et lorsqu'il l'entendit, adressant la parole aux gardes :

— Eloignez-vous un instant... Il faut que nous sachions ce que cet homme veut nous dire...

— Bien. Comme madame le désire. Nous reconnaissons seulement à madame et à ces messieurs d'ouvrir l'œil, car Trompeloup est un malin bougre et des plus dangereux...

Michel et Laurent les rassurèrent d'un geste... Les gardes s'éloignèrent de quelques pas, hors de portée des paroles qui allaient être dites.

— Maintenant, parlez ! dit Nathalie... Qu'avez vous à nous dire ?

— Des choses graves... sur la jeune fille en question... Des choses qui intéressent sa vie, et son honneur... et je peux vous affirmer que les deux courent un grand danger. Je sais que vous hésitiez peut-être à me croire, parce que je ne suis qu'un vaurien... mais, tout de même, il y a des choses qu'on n'invente pas... et celles que j'ai à vous raconter sont de ce nombre là... Vous en jugerez...

— Nous vous écoutons

— Oui-dà, je vous le dis que vous m'écoutez et avec curiosité même. Mais mon histoire ce n'est pas pour vos beaux yeux que je la dirai... Je veux ai dit que j'avais à vous proposer un marché... Troc contre troc... Feudrait savoir d'abord si ça vous plaît... La fille de ch.. Dornak vous intéresse-t elle ? Oui pour que dans les temps, la curieux allait la voir tous les jours ?. Oui, puisqu'elle l'avait fait venir à Royaumont ? . Oui, puisqu'on ne la travait pas comme les autres domestiques ? . Des racontars, dans le pays, ont prétendu qu'elle avait été, une fois, accusée de vol et chassée du château à cause de cela ?..

(A suivre).

CHOCOLAT MENIER

Si l'on applique à la Corse une proportion égale, n'est-ce pas de 120 000 naturalisés qui nous devrions compter parmi eux de nos compatriotes demeurés dans l'île, et presque autant peut-être, parmi ceux, qui sont en France, sont dans les colonies françaises, forment des groupements importants, mais malheureusement insuffisamment unis.

Ajouterai-je que, mille fois plus qu'en Corse, l'idée de mutualité ne peut être appelée à rendre de plus grands services !

Notre île traverse en ce moment une crise réelle. Le pauvérisme qui, on peut le dire, n'avait pas existé jusqu'à ces dernières années, tend à faire des progrès inquiétants. Pour lutter contre une pareille menace, ce n'est pas trop de tous les efforts réunis de la population et du Gouvernement.

Il est regrettable de constater que jusqu'à ces jours passés, les pouvoirs publics ne semblaient pas se préoccuper, suffisamment, d'une situation qui peut devenir très grave.

Mais une évolution heureuse se manifeste actuellement. Je veux parler de l'administration départementale de M. Chabrol, préfet de la Corse.

Ce fonctionnaire éminent par le double fait d'une carrière déjà longue, effectuée dans notre département, et du choix qu'en firent les électeurs de l'arrondissement de Calvi pour les représenter à la Chambre des Députés, est devenu l'un des nôtres. S'il n'est pas Corse d'origine, on peut dire qu'il est corse de cœur.

Je saisis à la rentrée ici un hommage mérité pour les services qu'il a déjà rendus à notre île. J'en espère qu'il aura dans l'avenir d'autres où de lui se rendre de plus considérables encore. J'en trouve un gage précieux dans le magnifique discours qu'il a prononcé à notre banquet du 29 mai dernier, et qui contenait tout un programme de réformes et de progrès, que beaucoup d'entre vous n'ont pas oublié.

Nul ne pouvait être mieux qualifié pour administrer notre beau département, et pour signaler au gouvernement ce qui représente si dignement tous les espoirs que la Haute France place dans notre grande province.

Ah ! contre ce n'est pas un rêve que de nous représenter une Corse, à la fois belle et prospère !

Cette vie l'est déjà, la plus belle des îles de cette Méditerranée qui fut le berceau de la civilisation, et servira entre toutes par les puissances qui l'avoisinent.

Et qui ne nous tous, lorsque nous y ramènent les hasards souvent trop rares de nos existences d'emprès, ne sentons pas combattre au seul aspect de ses monuments historiques, de ses vallons riants, de ses merveilleux décors, je ne sais quels embaumés... ? Qui de nous, du navire qui, trop tôt à son gré, le ramènera cette saveur et puissante donc le cap d'immortel de Scanno-Illyone disait, qu'il aurait su la reconnaître entre mille.

Prospère elle peut le devenir. La fertilité de son sol et la douceur de son climat sont proverbiales ; elles y permettent toutes les cultures. Est-ce donc un rêve trop osé, que de s'imaginer la pleine Orientale, qui, fut le grenier de l'ancienne Rome, développement assainie, et rendant au centuple les sacrifices que l'on aura consenti pour elle ?

Est-ce davantage, d'une utopie de penser que tout essor industriel n'est pas fermé à notre pays ? Quelques efforts déjà ont été faits dans ce sens et ils ont donné les meilleurs résultats.

Pourquoi ne pas prévoir le jour où, par l'introduction de capitaux suffisants, toutes les sources naturelles dont notre terre de Corse abonde, pourraient être exploitées ainsi qu'elles le méritent.

Il me suffit pour l'avoir ces provinces de vous signaler les industries, encore naissantes, mais déjà pleines de promesses de Francardo-Oneglia, mon village, que grâce à l'initiative de deux compatriotes que j'affectionne MM. Charbon et Luciani, sera doter M. Soutare li, membre honoraire de notre Société et administrateur délégué des Fonderies de Francardo, nous permettent de fonder les meilleures espérances pour l'avenir de notre cher pays.

Vous me pardonnerez de m'être un peu trop étendu au sujet d'un navire à vous entretenir, c'est-à-dire de « La Marcha », à Mais est-il possible de distinguer entre sa propre prospérité et celle de la Corse !

Elles sont solidaires. — Nous oeuvrer de l'une n'est travailler pour le bien de l'autre. — « La Marcha » devenue une organisation plus puissante, pourra d'autant mieux nous aider à atteindre le but que nous nous proposons tous : Le bonheur et la prospérité de la Corse. Il ne me reste plus qu'à remercier toutes les personnes qui ont bien voulu honorer de leur présence cette fête intime et tout particulièrement les membres de la presse. Messieurs, Messieurs, je lève mon verre à notre santé et je vous invite à vider vos coupes à la prospérité de « La Marcha » et à la grandeur de la Corse.

CIRNEA

La fête d'enfants du 3 mars, mardi-gras, commencera à *deux heures* très précises.

Les programmes, artistiquement peints par de jeunes Cyrnéennes, seront distribués dans la salle. Cette fête enfantine se terminera à 6 heures.

De 6 à 8 heures, matinée dansante pour les habitués du dimanche.

Prix d'entrée : 1 fr. pour les sociétaires ; 5 francs pour les étrangers à la Société.

Les enfants ne paient pas.

Chronique Judiciaire

COUR D'APPEL

On fêtait à Calenzana la proclamation de M. Antoine Fabiani, qui venait d'être élu conseiller général. Ses amis parcouraient les rues proférant des vivats frénétiques, quand soudain, des femmes jetèrent sur les manifestants plusieurs poignées de poivre et des pierres.

Le nommé Mas. protestant en termes orduriers contre de tels agissements, un jeune homme du nom de Mar. voulut prendre la défense des femmes, mais Mas. déchargeait sur lui à bout portant, deux coups de fusil, dont l'un l'atteignait au ventre. Au même instant les nommés P. et B. menaçaient de leurs revolvers le père de Mar. accouru pour défendre son fils blessé. Ceux-ci cependant protestent de leur innocence.

La Cour a condamné Mas. à 8 mois de prison, P. à 20 jours et B. à 8 jours de la même peine.

Les trois prévenus étaient défendus par Me H. de Montera.

***

Le nommé L. ayant laissé par mégarde une vache s'égarer dans une propriété de son frère, le fils de ce dernier, un enfant de 11 ans, lui lança une pierre qui lui fit à la tête une blessure grave.

La Cour a condamné l'enfant à 8 jours de prison, avec application de la loi de sursis.

Il était défendu par Me Malaspina. Me H. de Montera représentait la partie civile.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

NIOLO. — Parmi ceux qui viennent d'être nommés officiers d'Académie, nous nous faisons un devoir et un plaisir de relever le nom, si connu dans le presse insulaire, de M. Jean Jacques Albertini. Il serait à souhaiter, ne fût-ce que pour sauvegarder la considération, qui d'ordinaire s'attache à ceux qui sont l'objet de pareil les distinctions, que le gouvernement de la République ne les décorne qu'aux personnes qui les méritent réellement. Pour ce qui est de M. J.-J. Albertini, on n'a nullement été étonné, qu'il ait été l'objet de cette nomination.

M. J. J. Albertini a rendu d'immenses services à la jeunesse du Niolo, qui bien qu'encadrée de prêtres, s'émancipe sensiblement.

Depuis plus de vingt ans qu'il fait classe aux jeunes gens du Niolo et des contrées limitrophes, notre ami s'est dépensé sans réserve à nous donner cette nourriture de l'esprit sans laquelle l'homme est toujours, quoi qu'on dise, un être inférieur. Plus d'une fois il a fallu succomber à la tâche. Nous qui avons été ses élèves pendant plusieurs années et jusqu'à un âge où il est donné d'apprécier quelque peu et les hommes et les choses, que de fois n'avons-nous pas admiré tout ce dévouement !

Parlerons-nous du publiciste ? Plusieurs colonnes de ce journal ne suffiraient pas et nous devions nous attarder à écrire tout ce que nous savons et tout ce que nous pensons de ce fin lettré. Les nombreux et intéressants articles qu'il a publiés sur le Niolo lui ont fait une réputation d'écrivain et lui ont valu les félicitations et les encouragements de M. Chanal, ancien vice-recteur de la Corse, dont l'autorité en cette matière est bien établie. M. J. J. Albertini a choisi les beautés de notre vallée avec goût et sobriété vraiment admirées. Il a largement contribué par ses nombreuses pub li-

cations à développer le tourisme en Corse. Aussi la population du Niolo est-elle unanime à applaudir à la distinction honorifique dont il vient d'être l'objet de la part du gouvernement de la République. — G.

***

PINO. — La population de Pino et celle des villages environnants assistaient en foule aux obsèques de M. Luca Joseph, rentier.

La cérémonie religieuse a été véritablement impressionnante. Les morceaux liturgiques, tels qu'ils sont exécutés dans nos villages sur les chants des morts, jettent dans l'âme une profonde tristesse, et font couler de douces larmes.

Plus de deux cents cierges brûlant sur le catafalque dont la structure est grandiose.

Après la messe solennelle de requiem et l'absoute, le cortège funèbre se dirige vers la tombeau de la famille Luca ; la présence de la veuve Luca toute vêtue de noir, de cette femme courageuse, abîmée dans la douleur et suivant le cercueil de son mari provoque l'émotion générale. Sa sœur, Mlle Joséphine Romanacce, marche à ses côtés. Le deuil est conduit par M. Luca Vincent, l'honorable maire de Pino, frère du défunt, M. Luca Jean-Baptiste, avocat du barreau de Bastia, neveu de ce dernier, M. Romanacce Jean-Laurent, greffier et propriétaire à Oletta, M. Bartosel Honoré, propriétaire à Canari, ces deux derniers beaux-frères du défunt.

Remarqué dans l'assistance, Mlle Teitier, Mme Agostini, épouse de M. le docteur Agostini Jacques, Mme Franceschi Jean, Mlle Padovani, M. Figeja, pharmacien, tous venus de Bastia, pour donner à la veuve Luca, dans cette douloureuse circonstance, une marque touchante de leur affection.

Le convoi s'arrête au pied d'un magnifique monument funèbre. M. Santelli, avocat avocat à Rône, rédacteur en chef de la *Corse républicaine*, parent de la famille Romanacce, prononce alors le discours suivant :

Mesdames, Messieurs,

Comme l'hirondelle, fendant les airs, vient visiter le nid d'où elle a pris son vol, de même, quittant la terre d'Afrique, j'avais pris le chemin qui conduit au foyer paternel ; il j'ai eu la cruelle douleur de trouver le cercueil de ma vénérable mère. Aujourd'hui, me plaise se rouvre plus saignante que jamais, en présence de ce deux âme cercueil contenant les restes mortels d'un parent que j'affectionnais fortement. Nous pleurons la mort de M. Luca Joseph, de cet honnête et digne citoyen qui vient de s'éteindre dans la paix d'une conscience pure et sereine, à l'âge de 67 ans, à la suite d'une longue maladie.

Après avoir fait ses études au lycée de Bastia, il quitta la Corse, alors qu'il était bien jeune, pour se rendre à Carupano, dans l'Amérique du Sud, auprès de son frère, riche négociant. Il trouva dans le Nouveau-Monde un vaste champ où il put donner un libre cours à son intelligence, à son activité, à son esprit d'initiative en matière commerciale. C'est grâce à ces qualités qu'il ne tarda pas à acquérir, une très belle fortune. D'ailleurs, pour réussir, il n'avait qu'à suivre l'exemple donné par ses nombreux compatriotes de Pino et du Cap Corse, qui jettèrent à Carupano et dans d'autres régions de l'Amérique les fondements de maisons de commerce aujourd'hui encore florissantes.

Au premier rang figure la vieille maison Piccioni, célèbre non seulement à cause de son immense fortune, mais surtout en raison des témoignages éclatants de sa générosité qu'elle a répandue au sein de cette population de Pino où son nom sera éternellement vénéré.

Rentré en Corse, M. Luca Joseph s'allia à la famille Romanacce, une des plus considérées du Nebbio, en l'personne de Mlle Marie Romanacce, la femme forte dont parle l'Ecriture et le parfait modèle de l'épouse, de la mère chrétienne.

Le bonheur régna jusqu'à ce jour dans ce foyer où deux enfants apportèrent la joie et de suaves consolations.

A notre époque de relâchement, il est réconfortant de voir les vieilles familles de notre île s'attacher aujourd'hui plus que jamais au culte des traditions ancestrales. Cet te tradition s'étendra au milieu des nouvelles générations comme un arbre sacré qu'elles doivent entourer de leur vénération la plus profonde.

M. Luca ne voulut pas laisser ses capitaux improductifs. Aussi il songea à fonder à Bastia un établissement commercial pour l'exploitation des cédrats.

Bâtie à Nice depuis quelques années, il prit s'y créer des relations très agréables, grâce à la douceur et à l'affabilité de son caractère.

L'heure de la sentence suprême a sonné à l'horloge de l'éternité. Regois, homme de bien, la récompense promise par le Souverain Maître au bon et loyal serviteur qui a rempli sa mission ici-bas.

Le vent qui souffle en ce moment semble nous apporter, à travers la *Grande Bleue*, les échos d'une lugubre complainte. Ce sont les sanglots de ces pauvres enfants auxquels un destin inexorable refuse la consolation de conduire la dépouille de leur père à sa dernière demeure.

Repose en paix dans le tombeau de tes ancêtres.

Exploits d'apache

Il y avait foule hier soir, à partir de sept heures, sur nos boulevards, où la bataille de confetti battait son plein.

Nos jeunes lycéens prenaient part à la fête et n'étaient pas les moins entraînants. Plusieurs même s'étaient masqués ; l'un d'eux, le jeune François Casella, élève interne de troisième, âgé d'une quinzaine d'années, en arrivant devant les Platanes, fut bousculé et frappé par des jeunes désœuvrés.

Le jeune lycéen ayant protesté, mal lui en prit, car un apache sortit un couteau et le frappa lâchement par derrière.

Atteint à la fesse gauche, Casella alla se faire panser à la pharmacie Quilici, puis il rentra au Lycée.

La blessure est très légère et n'amènera pas de complications.

N'empêche qu'elle aurait pu être mortelle ; et il est regrettable d'avoir à constater, une fois de plus, les déplorables mœurs qu'on est en train d'implanter chez nous, sans que la police se décide à exercer une certaine surveillance autour de ces apaches en herbe qui finiront par devenir les maîtres de la rue.

Nous appelons l'attention de notre nouveau Commissaire Central.

Cour d'Assises

Audience d'aujourd'hui :

Demontis Antoine Louis, demeurant à Bastia, tentative de vol qualifié.

Ministère public : M. Mascini, substitut du procureur général.

Défenseur : Me Sampucci.

Petite Gazette

Mouvement des passagers

Pendant le mois de novembre, la Compagnie Fraissinet a effectué sur Marseille : 9 voyages de Bastia, 9 d'Ajaccio.

Le nombre des passagers a été de : 791 de Bastia, 585 d'Ajaccio et Propriano, 168 d'autres ports, total, 1.544.

Il a été transporté : de Bastia, 931 tonnes ; d'Ajaccio et Propriano, 927 ; d'autres ports, 422 ; total, 2 280

***

Nouvelles maritimes

Le quartier-maître vétéran Sioibaldi Jacques, de la direction des mouvements du port de Toulon, a été nommé au grade de second-maître.

***

Finances

M. Mariani, percepteur de Monteatron, Gers, 4e classe, est nommé à Valence, même département, 3e classe.

***

Paroisse Saint-Jean

Mardi, exposition, en la chapelle Saint-Louis, du T. S. Sacrement. Le matin à 8 heures, messe solennelle, le soir à 4 heures et demie, chant des Complies, Sermon et Salut.

***

Au Port

— Vap. « Alessandro Volta, » cap. De Amezaga, de Livourne, 16 passagers, diverses.

— Vap. « Demetlin, » cap. Wilham, de Marseille, diverses.

— Vap. « Corse, » cap. Orsini, de Ile-Rousse, 1 passag., div.

***

Avis

Un cours spécial pour la préparation aux examens des postes et télégraphes sera ouvert, au pensionnat Pourzeyre, dans le courant de mars prochain.

Prière de se faire inscrire.

***

A louer

Une villa, rue de l'Hôpital militaire. S'adresser au bureau du journal.

Pâtes Alimentaires
(Usines à Vapeur)
« MAISON GHILINI »
Pâtes extra et Supérieures
Garanties pures.
Exiges la Marque

La Vie Heureuse

Les plus jolis portraits exposés au « Cercle Volney, » les merveilles de « l'Hôtel de la Ribaudière, » les admirables reliures exposées par Mme L. Rollmes aux Arts Décoratifs, un pastel enguirlandé de M. G. Lenôtre sur « la fin de Folle Louis XVI au Temple » la Vie familiale de la « Princesse Valdemar, » les subtils conseils de M. Marcel Boulenger sur « l'Art de Regarder, » une étude sur l'œuvre de « Mme Marni, » titre une cette année du prix Chauchard, « les Héritières américaines qui ont épousé de grands seigneurs, les théâtres de Février, les actualités de la Bourse cause, » une page humoristique de France-Nouvelle ; le « Chapitre des Chapeaux, » un roman fertile en dramatiques péripéties... Voici quelques-une des attraits du numéro de février de la « Vie Heureuse » où le luxe, réel, unisse, il réunit les plus jolies gravures aux textes les plus intéressants.

Usines de Francardo

F. CHARDON et Cie
(GARE FRANCARDO)
TUILERIE & BRIQUETERIE MÉCANIQUES
Fabrique de Carreaux en ciment, unis et à dessins
Travaux divers
EN CIMENT COMPRIMÉ ET CIMENT ARMÉ
FOUR A CHAUX CONTINU
Scierie mécanique
DE BOIS DE CONSTRUCTION
Entrepôts { à Bastia, 2, Avenue Carnot / à Corte, Nouvelle Traverse

Nomenclature des produits mis en vente dans nos entrepôts :

Briques pleines et creuses. — Briques pressées de parement. — Tuiles plates et rondes. — Carreaux en terre cuite. — Carreaux en ciment unis et à dessins.

Chaux grasse. — Chaux hydrauliques et ciments. — Plâtres. — Panneaux. — Madriers. — Chevrons. — Liteaux. — Lattes.

Fers en barres. — Fers à planchers. — Aciers. — Métaux.

Nota. — La chaux grasse de Francardo est de qualité supérieure.

Employée dans les maçonneries aériennes, elle acquiert la dureté de la chaux hydraulique. Un volume de cette chaux en pierres donne de 2 à 2,5 volumes de pâte. Elle est excellente pour les badigeonnages à cause de sa blancheur et de son adhérence, pour les traitements cupriques de la vigne et les amendements des terres en raison de sa richesse en chaux.

Les commandes doivent être adressées à MM. F. CHARDON et Cie, à Francardo, ou aux entrepôts de Bastia et Corte.

En vente chez M. Marfisi,
Place Saint-Nicolas, 13.
Vin vieux en bouteilles Blanc et Rouge. — Vinaigre et Eau-de-Vie garées de Patrimonio.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastinis*

Les Services Maritimes Postaux DE LA CORSE

Paris, 1er mars.

La Commission de la Chambre des députés, chargée de l'examen du projet de loi portant modification des Services maritimes postaux entre la Corse et le Continent, s'est réunie hier, et a adopté le projet du gouvernement.

Seul, M. Ossola, député des Alpes-Maritimes, a protesté contre la suppression du service entre Nice et Porto-Torres.

M. le docteur Santelli, député de Calvi, qui a été chargé du rapport, le déposera dans ces deux jours, afin que ce projet de loi soit voté sans retard par les deux Chambres.

LYON

BRILLANTE FÊTE à « La Cyrnos »

Conférence de M. Herriot

Maire de Lyon

Lyon, 1er mars.

Aujourd'hui, à 2 heures et demie, les membres participants de la Société *La Cyrnos*, ont offert un punch, dans les superbes salons de Maderni, aux membres d'honneur de la Société.

Après un discours de M. Gistucci, président de la Société, M. Herriot, maire de Lyon, a parlé de ses *Impressions de voyage en Corse*, dans une causerie pleine d'esprit et d'une élégance de style remarquable.

Cette conférence a été chaleureusement applaudie.

La fête donnée par la *Cyrnos* a obtenu un éclatant succès.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES

Doubs

Paris, 1er mars.

Le collège sénatorial de ce département était appelé, aujourd'hui, à l'effet d'élire un sénateur, en remplacement de M. Bernard, sénateur républicain radical, décédé.

Deux candidats étaient en présence :

M. Grosjean, maire de Besançon, conseiller général, radical ;

M. le marquis de Moustier, député de l'arrondissement de Beaume-les-Dames, républicain.

Le premier tour de scrutin a donné les résultats suivants :

Inscrits : 899
Votants : 898

Ont obtenu :
MM. Grosjean 484 voix.
de Moustier 414.

M. Grosjean, ayant obtenu la majorité absolue, a été élu sénateur du Doubs.

***

Au renouvellement de 1903, M. Bernard avait été élu par 450 voix.

L'OPIUM DANS LA MARINE

Circulaire de M. Thomson

Paris, 1er mars.

M. Thomson, ministre de la marine, vient d'adresser une circulaire à tous les préfets maritimes leur prescrivant de réprimer sévèrement l'usage de l'opium.

Nouvelle Conférence au Ministère de l'Intérieur

Les affaires du Maroc

Paris, 1er mars.

Ce matin a eu lieu, au ministère de l'Intérieur, une nouvelle conférence entre MM. Clémenceau, le général Picquart, Thomson, Pichon et le général Lyautey, sur les événements du Maroc.

Aucun communiqué n'a été fait à la presse.

Une quatrième conférence aura lieu demain matin.

EN SUISSE

UN VILLAGE ENSEVELI SOUS LA NEIGE

Effondrement de deux maisons

Paris, 1er mars.

Le petit village suisse de Gspreenstein a été couvert par une énorme avalanche de neige.

Un hôtel récemment construit et le bureau de poste se sont effondrés.

Une trentaine de personnes ont été ensevelies sous les décombres. Treize ont péri, parmi lequelles un médecin et deux ingénieurs.

On compte 21 blessés dont deux assez grièvement.

Au Ministère de la Marine

Paris, 29 février.

Mme Thomson et le ministre de la marine ont offert un déjeuner, auquel assistaient le président du Conseil et le général Lyautey.

Cour d'assises de la Gironde

Les Bandits DE L'AUBERGE SANGLANTE

Deux condamnations à mort

Bordeaux, 1er mars.

Le procès des bandits de l'Auberge sanglante, qui durait depuis quatre jours, s'est terminé dans la nuit de samedi à dimanche, devant la cour d'assises de Bordeaux, présidée par M. le conseiller Fournier.

Eugène Blanchery et Henri-Fernand Parrot ont été reconnus coupables d'avoir, le 6 février 1907, à Langon, donné la mort pour le voler, et ce avec préméditation et guet-apens, à M. Monget, courtier d'assurances de la Réole, qui devait se rendre à Verdelais régler un sinistre.

Le verdict du jury ayant été muet sur les circonstances atténuantes, la Cour a condamné ces deux accusés à la *peine de mort*.

Parrot était garçon de salle au café de la Gare, le coupe-gorge des époux Blanchery. C'est lui qui porta le premier coup à l'infortuné Monget.

La belle Lucia Bois, épouse Blanchery, a été condamnée, comme complice, *aux travaux forcés à perpétuité*.

Joseph Cazol, garçon de salle également, qui a aidé Blanchery et Parrot à jeter dans la Garonne le corps de leur malheureuse victime, a été condamné à *quinze ans de travaux forcés*.

Quant à Henriette Courrèges, petite laveuse de vaisselle, la maîtresse de Cazol, elle a été *acquittée*.

C'est à elle que la justice dut la révélation qui lui permit de reconstituer l'assassinat de Monget.

LES ÉVÈNEMENTS du Maroc

Télégramme

DE L'AMIRAL PHILIBERT

La Situation

Paris, 1er mars.

L'amiral Philibert télégraphie au ministre de la marine que la situation est toujours la même à Rabat.

A Sefi, le calme semble régner depuis deux jours.

A Mazagban, d'après des renseignements puisés à des sources indigènes, de sourds appels de guerre sainte circuleraient depuis quelques jours.

Sur la frontière Algéro-Marocaine

Nouvelles officielles

Paris, 1er mars.

Le général Baillaud, commandant le 19e corps d'armée, télégraphie au ministre de la guerre que la situation s'est sensiblement améliorée sur la frontière algéro marocaine.

Nouvelles privées

La situation serait alarmante

Paris, 1er mars.

Des dépêches privées disent au contraire que la situation est des plus alarmantes.

En effet, une harka, composée d'environ quatre mille hommes, aurait établi son campement à Beurechid, qui est situé à deux kilomètres de la frontière algérienne, et menacerait Aïn-Sefra.

Ces mêmes dépêches annoncent, en outre, que plus de 30.000 fanatiques entoureraient Figuig.

Le marabout d'Erkoui serait à la tête du mouvement.

Le départ du paquebot *Carimanie*

Marseille, 1er mars.

Le paquebot *Carimanie*, de la Compagnie Paquet, qui vient d'être affrêté par le gouvernement, a appareillé ce matin pour Philippeville et Oran, où il prendra 250 hommes de troupe, et environ 450 chevaux et mulets pour Casablanca.

EN ALLEMAGNE

Mariage princier

Le prince Ferdinand de Bulgarie épouse la princesse de Reuss.

Berlin, 1er mars.

Aujourd'hui a eu lieu, près de la petite ville de Gera, le mariage du prince Ferdinand de Bulgarie avec la princesse Eléonore de Reuss Kostritz.

Ferdinand Ier est né en 1861 ; il s'est marié en 1893, en premières noces à Marie-Louise de Bourbon-Parme, qui est morte en 1899, après lui avoir donné quatre enfants, dont l'aîné est le prince Boris.

Eléonore de Reuss est âgée de quelques mois de plus que Ferdinand Ier.

00122

Traité d'arbitrage ENTRE la Suisse et les Etats-Unis

Paris, 1er mars.

Le traité d'arbitrage entre la Suisse et les Etats-Unis a été signé aujourd'hui par les plénipotentiaires des deux pays.

AVIS DE MESSE

Madame Veuve Joséphine Lots, née Losinchi ; M. et Madame Antoine Losinchi ; M. Louis Sisco, tabacs, et sa famille, ont l'honneur de prier leurs parents, amis et connaissances, de vouloir bien assister à la messe qui sera célébrée lundi 2 mars, à 10 heures du matin, à l'église Saint-Roch, pour le repos de l'âme de Madame

ANNONCIADE Vve PAUL-LOUIS MONTALTI
Née LOSINCHI

SCIERIE MÉCANIQUE MINELLI

PIEUX DE VIGNE

A VENDRE

VIN à 18 francs l'hectolitre.
S'adresser à M. Valesi, VESCOVATO.

NECTAR-ORANGE

Consommation saine

NECTAR-ORANGE

Première marque

Guérison de l'alcoolisme. L'ivrognerie n'existe plus.

Un échantillon de ce merveilleux Cozs est envoyé gratis.



Peut être donné dans du café, du thé, du lait, de la liqueur, de la bière, de l'eau ou de la nourriture, sans que le buveur ait besoin de le savoir.

Méfiez-vous des contrefaçons !

La poudre COZS a produit l'effet merveilleux de dégoûter l'ivrogne de l'alcool (bière, vin, absinthe, etc.). La poudre Cozs opère si silencieusement et si sûrement que la femme, la mère ou la fille de l'ivrogne peut la lui donner à son insu et sans qu'il ait jamais besoin de savoir ce qui amène le changement.

La poudre COZS a reconstitué des milliers de familles, sauvé des milliers d'hommes de la honte et du déshonneur et en a fait des citoyens vigoureux et des hommes d'affaires capables ; elle a conduit plus d'un jeune homme sur le droit chemin du bonheur et prolongé de puissances années la vie de beaucoup de personnes.

L'Institut qui possède cette merveilleuse poudre envoie gratuitement à tous ceux qui en font la demande un livre de renseignements et un échantillon. La poudre Cozs est garantie inoffensive.

On trouve la poudre Cozs dans toutes les pharmacies et au dépôt indiqué ci-dessous.

Les pharmaciens ne donnent pas d'échantillons, mais donnent gratuitement le livre d'attestations à ceux qui en présentent à leur pharmacie. Toutes demandes par la poste sont à envoyer directement à

COZA INSTITUTE 62, Chancery Lane, Londres, 235, Angleterre.

Dépôt à Bastia Pharmacie QUILICI, 10, Boulevard du Palais ; à Ile-Rousse, A. Padovani.

APRÈS VOS REPAS
Demandez dans tous les Cafés
COGNAC BOULESTIN

LOTERIE DE L'Orphelinat DES CHEMINS DE FER

Tirage Irrévocable : 15 MAI 1908

3 GROS LOTS 200.000 50.000 20.000

1095 lots, payables en Espèces.

LE BILLET : UN FRANC

Adresser mandat-poste à l'Orphelinat, 25, r. R.-D.-du-Rosaire, Paris. Joindre timbre pour Prix d'envoi.

La Seule Loterie dont le tirage soit irrévocable.

CYRNOS PALACE

Grand Hôtel de Bastia

Société anonyme en formation au capital de 500.000 francs divisé en actions de 500 francs.

Siège social à Bastia

SOUSCRIPTION PUBLIQUE
de 1.000 actions de 500 francs
à partir du 25 Février

Le paiement des actions souscrites se fera par quarts, au fur et à mesure de l'avancement des travaux et sur appel du Conseil d'administration.

Les Statuts sont déposés chez Me TOMMASI, Notaire, et au Bureau du Syndicat d'Initiative de Bastia.

OBJET DE LA SOCIETE

La *Société du Cyrnos Palace* s'est fondée à Bastia, sous les auspices du Syndicat d'Initiative et des hautes personnalités financières de cette ville, dans le but de construire, sur le terrain situé au Nord de la Place Saint-Nicolas, par delà l'Avenue Carnot, un hôtel de premier ordre que l'opinion publique est unanime à juger nécessaire, et de l'exploiter à son compte.

L'estimation de la dépense est évaluée à 500.000 francs en comprenant l'achat du terrain, la construction nue de l'hôtel, le mobilier, le matériel de chauffage, d'éclairage et de blanchissage, et les divers frais afférents à la dite construction.

Pour les détails, lire la circulaire imprimée relative à cette affaire.

On souscrit directement ou par correspondance à Bastia chez :
MM. GREGORJ frères, banquiers.
F.-A. FANTAUZZI, banquier.
Charles ORENGA, banquier.
THIERS frères, négociants.
Au Bureau du Syndicat d'Initiative de Bastia, Bd Paoli, 27



Le Savon extra-pur « Le Chat » contient la proportion d'huile la plus élevée qui puisse entrer dans le savon.

Le Savon extra-pur « Le Chat » prolonge la durée du linge et procure une économie de 20 à 30 p. 0/0 sur le poids du savon employé.

Pour éviter les contrefaçons se méfier des marques ayant de l'analogie avec la tête de Chat.

DEMANDEZ PARTOUT :

LA CÉDRATINE

de la Maison L.-B. MATTEI & Cie

Liqueur apéritive, digestive et anti-spamodique, dont l'usage journalier et modéré facilite toutes les fonctions de l'organisme.



Royal Windsor

LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS? AVEZ-VOUS DES PELLICULES? VOS CHEVEUX SONT-ILS TOMBENT-ILS? Si OUI,

Employez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux autorisés. Résultats Inespérés

Vente toujours croissante.

Exiger sur les flacons les mots Royal Windsor. En vente chez les Coiffeurs-Parfumeurs en flacons et demi-flacons.

ENTREPOT : 28, rue d'Enghien, PARIS

Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations

Teinturerie et Blanchisserie de la Méditerranée

H. FRAISSINET & Cie

MARSEILLE

Société en Commandite — Capital 500.000 Francs

17 Magasins dans Marseille — 20 Succursales au dehors

La plus importante Maison du Midi

AUTOMNE-HIVER 1907-1908

NUANCES MODES :

Marron et Gros Vert — Rouge Brique et Prune

NETTOYAGE ET TEINTURES

Draps - Lainages - Soieries - Velours - Fourrures - Mongolie - Boas - Plumes

TEINTURES EN NOIR INALTÉRABLES

NETTOYAGE DE RIDEAUX, STORES, AMEUBLEMENTS

Edredons, Couvertures, Tapis

Par suite d'importants agrandissements et d'un outillage perfectionné que nous venons d'acquérir en Angleterre, par les soins apportés dans l'apprêt et l'emballage, nous pouvons livrer tous les travaux avec un fini qu'aucune autre Maison ne peut donner

Dépôt de Bastia :

Chez M. SAUVEUR AYMO

BASTIA, 17, Boulevard Paoli, 17, BASTIA

LE PURGATIF RÉELLEMENT AGRÉABLE

RICINE VAILLE

DÉLICIEUX ET EFFICACE PURGE SANS FATIGUER

NEURASTHENIE

Les personnes atteintes de nervosisme, d'épuisement ou surmenage, de la volonté et de l'énergie, de fatigue et tristesses chroniques, avec Mal de Tête persistant, d'goût impressionnabilité, douleurs dans le dos, [illegible] qui intéressent, n'hésitent à s'adresser à M. G. DAYEN, CAUDRY (Nord), qui enverra GRATIS la notice qui guérit rapidement.

ECZÉMAS

Les personnes atteintes de Dartres, Croûtes, Rougeurs, Boutons, Démangeaisons, Humeurs, Glaux, [illegible], Engorgements, Glandes, Tumeurs, Cancer, Cancer, Ka[illegible], Taches, Plaies, propageant [illegible] éternisant, Ulcères variqueux, Abcès froids, ont intérêt à s'adresser à l'Institut médical, rue Jacquemont, 41, Paris, qui enverra gratis le moyen de guérir rapidement.

Le Directeur-Gérant,
J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

A VENDRE

Mûriers greffés de 2 m. 50 à 3 m. de hauteur, et de 6 à 10 centimètres de circonférence à 40 fr. le cent.

Etrouleurs de 1 m. de hauteur, à 1 fr. pièce.

S'adresser à M. Louis FEDI, Vescovato (Corse).

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

EUGÈNE PERICCHI, propriétaire

Saison Automne-Hiver 1907-1908

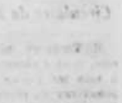
Chaussures en tous genres pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants

Grand assortiment de chaussures fourrées

Choix considérable de Pantoufles

Prix très réduits

Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriquées exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.



La Maison se charge des réparations

GUÉRISON RADICALE

et rapide des Essoufflements, Crytite du Col, même les plus rebelles, sans Copahu ni injections. *D'une pureté absolue.* Remède le plus efficace et le plus actif. ABSOLUMENT INOFFENSIF Exiger dans toutes les Pharmacies le 15, Rue Vivienne, Paris.

SANTAL 8 BLINE

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La-Farge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I

Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 1.

Livre de Santé pour Tous

LA MÉDECINE VÉGÉTALE

Par les Sucs et Principes actifs des Plantes.



La Méthode Végétale qui depuis de nombreuses années obtient tant de succès dans les guérisons des maladies chroniques, se trouve [illegible] dans le célèbre ouvrage intitulé : *La Médecine Végétale*. Toutes les maladies désignées et développées trouveront dans ce livre un moyen certain et radical pour en guérir sans drogues funestes, sans poisons qui fatiguent le corps, épuisent les nerfs et détruisent l'estomac, sans opération, ni douleurs, mais à l'aide de sucs végétaux et [illegible] qui réparent les forces, fortifient l'organisme et purifient le sang.

Parmi les chapitres les plus importants, il convient de citer : **Maladies de la peau**, dartres, [illegible], [illegible], [illegible], etc. **Tumeurs**, [illegible], **Maladies spéciales de la Femme**, etc. **Maladies** [illegible], [illegible], **Maladies contagieuses**, Fièvres [illegible], Choléra, Dysenterie, [illegible], Scrofule, Anémie, Bronchite, Asthme, Dyspepsie, Convulsions, Constipation, Hémorroïdes, Hydropisie, Albuminurie, etc., etc.

Avec ce livre, chacun peut devenir son propre médecin, se soigner et se guérir seul de toutes les maladies chroniques, sans médicaments qui empoisonnent, mais par cette médication douce et bienfaisante qui répand son action salutaire dans toutes nos articles et dans tous nos organes, par ces principes sucs de plantes qui fortifient dans nos veines

FORCE, VIGUEUR ET SANTÉ

Dans un but de vulgarisation scientifique et humanitaire, *La Médecine Végétale*, fort volume de 3550 pages, est envoyé franco contre 0,60 centimes, en timbres-poste adressés à M. le Dr de la PHARMACIE VIVIENNE, 95, Rue Vivienne, Paris.

PHOTOGRAPHIE J. MORETTI

CORTE (Corse)

GRANDE COLLECTION DE CARTES POSTALES ILLUSTRÉES DU PAYS

VENTE EN GROS ET AU DÉTAIL

Agrandissements inaltérables de toutes les dimensions en noir et en couleurs

Cie GÉNÉRALE DES PÉTROLES

pour l'Eclairage et l'Industrie

Siège social à MARSEILLE

Pétrole pour l'éclairage et pour moteur, en baril de 180 litres et bidons de 50 litres.
Pétrole raffiné d'Amérique, marque *Le Lion*, en caisses de deux bidons de 18 litres et demi chaque.
Pétrole de luxe *Photoline* en bidons de 5 litres,
Essences de pétrole, Benzine, Gazoline, lourde pour moteur.
NAPHTACYCLE, essence spéciale pour automobiles, très appréciée dans le monde des chauffeurs.
AUTOVELINE huile pour le graissage des automobiles.
GRAISSE CONSISTANTE pour automobiles.
HUILE EPAISSE pour changement de vitesse des automobiles.

Dépositaires pour toute la Corse : MM. L. N. MATTEI et Cie, à Bastia, Ajaccio et Corte.

Sous dépositaires : Thomas MATTEI, Propriano ; PUCCINELLI François, Calvi ; SANTINI Frères, Bonifacio ; Ch-Marie SAVELLI, Île-Rousse.

TRENTE-TROISIÈME ANNÉE — N° 86

MARDI 3 MARS 1908

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia

J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr	10 fr	5 fr.	Union postale, et autres Pays le port en sus.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui: Saint Luce.
Soleil: (heure nationale)
Lever, 6 h. 08 m. — Coucher, 5 h. 27 s.
Dernier quart., le 27 — Nouv. Lune, le 3.
Fête de Demain : Saint Condgonde.

2 MARS

Le Carnaval ET SON HISTOIRE

Les vieilles Coutumes du Mardi-Gras

Jadis, il fut le prétexte de bien grandes fêtes, ce Carnaval qui, maintenant, s'écoule au milieu d'une indifférence à peu près générale. Depuis l'époque romaine jusqu'à la Révolution, le Mardi-Gras auquel plus tard on adjoignit la Mi-Carême, fut la plus folle et la plus originale des journées.

On peut en juger si l'on suit le Carnaval à travers les âges ; la revue en vaut la peine.

Ses premières manifestations remontent à la plus haute antiquité, car il serait difficile de ne pas retrouver dans les *Saturnales*, les *Bacchanales* et les *Lupercales*, les formes mêmes des réjouissances contemporaines. Ici et là, à Rome et à Athènes, c'étaient des cortèges de gens travestis se rendant en grande pompe aux temples des dieux. A la fête de Bacchus, par exemple, les bacchantes couraient les rues à demi-nues, le buste à peine couvert de peaux de tigres, la tête couronnée et la ceinture enguirlandée de feuilles de vigne. Derrière elle, venaient des nymphes, des satyres, des silènes à pied ou montés sur des ânes.

Si nous sautons quelques siècles et si nous arrivons en France, au moyen-âge, nous trouvons la *Fête des fous* qui se rapportait par plus d'un point aux précédentes. On parodiait la naissance du Christ, on élisait un pape, un roi et un évêque des fous ; les prêtres, la figure enduite de lie, et vêtus de costumes ridicules, entraient dans l'église en dansant et en chantant, les diacres mangeaient des tripes sur l'autel, puis tous se promenaient en charrettes par les rues, faisant mille grimaces et provoquant la risée des passants et leurs quolibets.

Cette farce impie fut interdite au XVIe siècle, mais le Mardi-Gras n'en souffrit pas pour cela. On changea seulement le genre des cortèges et le programme des divertissements.

Il faut dire au surplus que, pendant longtemps, les rois de France favorisèrent le Carnaval. Les premiers bals masqués furent organisés sous Charles VI, et ce monarque y parut déguisé en sauvage. Plus tard, Henri III travesti en personnage de la Comédie italienne parcourait les rues de Paris, en compagnie de ses mignons également déguisés et masqués, et on terrorisait et rossait les bourgeois. Henri IV ne dédaigna pas de paraître dans une fête de cour costumé en astrologue, et Louis XV patronna les bals de l'Opéra que son oncle le Régent venait de créer.

Après l'interdiction de la *Fête des fous*, la grande vogue fut pour la promenade du *Bœuf vieillé*, ainsi nommé parce qu'on le promenait dans un cortège de violons et de vielles. Ce n'était ni plus ni moins que la réédition de la procession du Bœuf Apis chez les Romains, et c'est l'origine de notre promenade du *Bœuf Gras*. A Paris, il y eut aussi la *Danse macabre*, cette funèbre mascarade qui avait lieu au charnier des Innocents, et la *Chevauchée de l'Ane*.

Cette dernière cavalcade ne manquait pas de gaîté. Elle consistait à promener sur un âne, dont il tenait la queue en guise de bride, l'homme qui avait eu la faiblesse de se laisser battre par sa femme et la sottise de le laisser voir.

D'autre part, chaque pays, chaque province avait ses coutumes, et plus la région était riche, plus la fête était bruyante et pleine de réjouissances variées ; à Lyon, c'était la fête de l'âne, procession derrière un baudet couvert d'une chape, qu'on combiait d'honneurs et pour qui l'on disait une messe solennelle. En Provence, c'était la procession du roi René, dans laquelle figuraient des groupes d'hommes déguisés en faunes et en satyres, et la promenade de la Tarasque chez les gens de Tarascon.

A Metz, il y avait celle de Graouli, à Rouen, celle de la Gargouille, à Jumièges, la fête du *Loup vert*, et en Limousin, la *Charité du lard*, qui consistait en une distribution de viande de porc bénite faite par les nouveaux mariés de l'année aux malheureux de la commune.

A Dijon, on célébrait aussi la *Fête de la Mère folle*. Montés sur des chariots, les bourgeois, déguisés en vignerons, parcouraient la ville en chantant des chansons grivoises ou satiriques dans lesquelles étaient contées les histoires scandaleuses de leurs concitoyens. Cette coutume se retrouve en Corse, où dans certaines contrées un lousitic monte sur une table placée sur la place publique et passe en revue, au milieu de la gaieté générale — sauf les intéressés bien entendu — les défauts, sottises, ridicules et mauvaises actions des habitants de la localité.

Signalons, enfin, les cortèges flamands de Gayant, de Martin et Martine, de Lyderic et Phinaërt et de Rense-papa.

Robert Delys.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 3 mars à 3 heures

L'Indigen fant l' allégro,	Wottge.
La fête du Village Voisin, ouv.,	Boïé dieu.
Le Retour à la Vie, valse,	Crabbe.
Guillaume Tell, fant.,	Rossini.
Polka,	Unrath.

Le Chef de musique, X. Lauren.

LE BON SOCIALISME

Je me trouvai, ces jours ci à Bordeaux, venu pour y présider une fête démocratique, et il s'agissait, avant l'heure de notre banquet, de tuer le temps le moins désagréablement possible. C'était, en effet, un dimanche, et je n'ai pas besoin de dire que depuis la loi constamment défaite et refaite, sur le repos hebdomadaire, le dimanche est aujourd'hui, en France, un jour presque aussi ennuyeux qu'en Angleterre. Comme, par surcroît, il pleuvait — ce qui arrive quelquefois, même dans le midi — je n'avais guère que la ressource de passer ma matinée à l'hôtel ou au café, lorsqu'un de mes aimables hôtes bordelais, M. Charles Cazalet, ancien adjoint au maire et fondateur ou propagateur d'une bonne demi-douzaine au moins d'œuvres d'assistance et de philanthropie, vint me tirer d'incertitude :

— Je viens vous chercher, me dit-il ; j'ai mon automobile en bas ; il n'est encore que dix heures, et je crois que je pourrai vous montrer, avant d'aller au banquet, pas mal de choses intéressantes...

— Des choses intéressantes ? Un dimanche ?

— Mais oui, c'est même le jour qui convient le mieux pour cela.

— A merveille ! Je suis à vos ordres.

Et nous voilà partis. J'étais, je l'avoue, un peu sceptique, m'attendant à la petite visite obligatoire aux monuments publics et peut-être même à un petit tour au musée. Mais non : c'est à peine si nous nous arrêtâmes, en passant, aux allées de Tourny pour admirer l'œuvre splendide de Dalou, élevée à la mémoire de Gambetta, et qui est, assurément, bien que la mort du grand orateur soit survenue avant qu'elle ne fût tout à fait achevée, une des plus belles choses qui se puissent voir en sculpture. M. Cazalet paraît contempler avec d'autant plus d'orgueil ce monument qu'il fut un des membres les plus actifs du comité qui en prit l'initiative. Mais ce n'était pas d'art qu'il s'agissait ce matin-là, et mon aimable compagnon tenait à me montrer des surprises plus matérielles et plus pratiques. L'automobile venait de s'arrêter devant un coquet immeuble, d'aspect très propre et engageant :

— Nous voici aux bains-douches, me dit M. Cazalet.

— Les bains-douches ?

— Oui, c'est une de nos institutions les plus prospères... Vous allez voir, je suis sûr qu'il n'y a pas une cabine libre...

En effet, l'établissement était comble, et j'appris qu'il en était ainsi presque tous les jours, et particulièrement le dimanche. Mais, qu'est-ce, d'abord, que le bain-douche ? C'est, d'après la définition de ses organisateurs, une pluie bienfaisante qui tombe sous pression d'une pomme d'arrosoir, à la température que l'on veut, et que l'on peut prendre à toute heure, même en sortant de table. On voit, par cette définition même, qu'il diffère absolument d'une douche et d'un bain en baignoire. Et l'on comprend, par suite, avec quelle facilité on peut, à n'importe quel moment de la journée, entrer dans ces établissements d'où moyennant vingt centimes, savon compris, et dix centimes seulement pour les militaires et les enfants, on ressort tout flambant neuf, rafraîchi des pieds à la tête, on quelque sorte vivifié par ce lavage à grandes eaux qui, depuis que le monde est monde, a toujours constitué la meilleure des hygiènes : « L'accroissement dans l'habitude des bains, a dit un grand docteur, peut être considéré comme un progrès dans la civilisation. »

— Et les résultats ont-ils répondu à vos espérances ? demandai-je à M. Cazalet.

— Je vous répondrai d'un mot, me dit-il : l'œuvre a été fondée le 13 avril 1892 et au 31 décembre 1907 elle avait donné 1,792.060 bains-douches !

C'est un chiffre, en effet, et plus éloquent que tous les commentaires. Mon obligeant cicerone me contait, à ce propos, une amusante anecdote : le bain-douche est devenu très rapidement populaire, mais il n'y a qu'une classe de la société où il n'a pu facilement s'acclimater : c'est chez les charbonniers, si nombreux pourtant à Bordeaux. A toutes les tentatives faites auprès d'eux, ces braves gens répondaient avec bonhomie :

— Evidemment, un bon bain, ça ne doit pas être désagréable... Il vous blanchit en peu d'instants ; mais, dans notre métier, vous comprenez, pour redevenir tout noir un moment après, ce n'est vraiment pas la peine !...

Quelques-uns, cependant, comprirent que c'était, en somme, toujours cela de gagné, et maintenant, pas mal de charbonniers s'en vont, le dimanche, se débarrasser, au bain douche, de la poussière de charbon de la semaine. Mais j'en devais bien voir d'autres en cette matinée. Nous allâmes, de là, aux « jardins ouvriers », une œuvre également philanthropique et populaire qui consiste à mettre à la disposition des familles d'ouvriers de petits carrés de terre, généralement situés aux portes de la ville, et que ces braves travailleurs, avec l'aide de leurs femmes et

---

123 — Feuilleton du Petit Bastiais

LA BEAUTÉ DU DIABLE

Grand Roman Inédit

par JULES MARY

PREMIÈRE PARTIE

Les Loups et l'Agneau

XV

LA RÊVE DE VENGEANCE D'UNE FEMME JALOUSE

Faut croire que ce n'était pas grave, puisque le comte et la comtesse ont continué de s'intéresser à la petite... Et ils n'y intéressaient, puisque, tous les deux, étaient aussi souvent à la Maze à l'Eau qu'à Royaumont. Et vous même, après l'avoir accusée d'être une voleuse, dans les temps, vous l'avez rappelée au château quand vous avez eu besoin d'elle pour soigner le vieux... Donc, la fille de chez Dornak ne vous est point indifférente, pas vrai ?

— Non.

— Vous l'aimez, cette enfant ?

— Nous éprouvons pour elle une véritable affection, dit doucement la veuve.

— Et vous seriez bien tâchés s'il lui arrivait malheur ?

— Grandement fâchés ! fit la veuve qui parut vivement alarmée.

D'un geste de tête Trompeloup désigna le comte de Croix-Vitré.

— Et le vieux aussi, probable ? qui me regarde avec des yeux tout ronds ?

— Mon frère s'est attaché à cette jeune fille...

— Eh bien, troc pour troc... Si je ne vous dis rien, elle est perdue... Et je ne parlerai que si vous commencez par me délier les bras et les jambes, d'abord, vos gardes m'ont serré si fort que j'en porterai sûrement des marques... Mais ce n'est pas tout... Je ne parlerai que si vous me jurez de me laisser libre... Quant au procès-verbal, vos gardes le feront, je m'en moque... Un de plus, un de moins ! Je ne demande que la liberté...

— Et qui nous prouve que, si on te délie, tu ne vas pas t'enfuir ?

— Je ne m'enfuirai pas si vous me promettez de me laisser libre... D'autre part, je n'aurais pas grande chance de vous échapper... Vous êtes deux ici, et vos deux gardes là-bas... Ça ferait quatre contre un... Et vous me barrez l'entrée du bois !...

Michel et Laurent hésitèrent. Cet homme ne mentait-il pas ?... Le paralytique semblait dans une agitation extraordinaire. Et son pauvre visage émacié, jaune, vrai masque de la mort et de la souffrance, présentait tous les signes du désespoir, du désespoir sans limite, du désespoir sans fond...

— Parle donc ! fit Nathalie.

— Vous promettez que je resterai libre ?

— Nous le promettons.

— Par serment !...

— Je le jure ! dit la veuve.

— Et vous ? fit Trompeloup, défiant, aux deux frères.

— Nous le jurons.

— Quant au vieux, c'est une tombe... Inutile de rien lui demander... A présent, si vous voulez bien me délier ça me fera plaisir.

Laurent le délia, aidé par Michel. De loin, les gardes apercevant à quelle besogne ils travaillaient. Ils levèrent les bras au ciel et voulurent se rapprocher. Un geste impérieux de Nathalie les arrêta et leur enjoignit de s'éloigner. Alors, tête basse, ils reprirent le chemin de Royaumont, ne comprenant rien, évidemment, à ce qui se passait. Quand Trompeloup se vit débarrassé de ses liens, il commença par s'étirer les bras et par sauter sur ses jambes nerveuses, comme un chevreuil. Puis il se mit à rire.

— Ça fait du bien... Ça rétablit la circulation du sang...

Laurent et Michel guettaient ses mouvements. Au premier geste esquissé d'une fuite possible, ils eussent été sur lui. Mais Trompeloup semblait de bonne foi. Il ne pensait pas à fuir. Après avoir fait travailler tous ses muscles, pour leur faire reprendre leur élasticité, il s'assit tranquillement sur le bord du fossé de la route, tira sa blague, bourra sa pipe, l'alluma, aspira quelques bouffées, très heureux, souriant avec béatitude. Et s'étant mis ainsi tout à fait à son aise :

— Voilà, dit-il... Rapprochez-vous de moi le plus possible, pour que je n'aie pas besoin d'élever la voix...

Ils obéirent, machinalement.

Et ils se trouvèrent ainsi former un cercle dont le paralytique occupait le centre, de telle sorte que celui-ci ne pouvait rien perdre de ce qui allait être dit. Et ce que raconta Trompeloup ce fut ce que nos lecteurs connaissent déjà. La rencontre de Germaine Marberoux. Son étrange et infâme proposition. Ce marché qui avait été conclu entre elle et les bandits. Et la date du surlendemain qui avait été prise pour l'exécution de ce crime. Mais il ne pouvait passer sous silence ce qui avait suivi cette rencontre et les parties de cartes où les misérables, ivres, avaient éliminé ceux d'entre eux qui perdaient, jusqu'à ce qu'il ne restât plus qu'un seul homme, un seul bandit, prêt au crime, le gagnant.

— Et celui-là, voyez vous, disait Trompeloup, je le connais... faut pas espérer qu'il aura de la pitié, pitié des larmes, pitié de sa jeunesse... Ah ! bien oui, essayer d'attendrir le cœur d'Oberstein, autant vaut essayer d'attendrir un morceau de silex...

Mais cette action efforçable de Germaine Marberoux a une cause...

— Oui, probable, la vengeance...

— Pourquoi voudrait-elle se venger de Rose-Lison ?

— J'en ignore. Si je le savais, je vous le dirais... mais je ne me suis pas engagé à vous le dire... Et je n'ai plus rien à vous raconter.

(*A suivre*).

de leurs enfants, s'amusaient à cultiver, à cultiver, à transformer en d'agréables jardinets d'un lit tirent un petit surcroît de ressources qui n'est pas à dédaigner. J'ai vu, dans cette promenade dominicale, avec quelle joie, ces colons — car se sont de véritables colons — s'occupent de faire pousser choux, carottes et salades; ils travaillent avec entrain dans l'air frais et de la campagne; on voit qu'ils sont attachés à leur jardin; ils sont, moyennant une très minime redevance, absolument maîtres chez eux, et dans leur âme honnête et simple s'éveille, ainsi, un instinct de la propriété, qui est très moral et très social.

Mais il faut la maison à côté du jardin. Aussi, comme complément à cette institution déjà très prospère, a-t-on créé l'œuvre de l'habitation à bon marché», dont le titre seul indique l'objet éminemment utilitaire. On s'est préoccupé d'édifier divers groupes de maisons et d'en faire des habitations saines et agréables, mises à la disposition de l'ouvrier ou de l'employé désireux de se créer, dans un foyer paisible, un intérieur charmant. C'est l'application des paroles si vraies de M. Emile Cheysson, l'éminent vice-président de la Société française des habitations à bon marché: «La question du logement populaire est un des plus graves problèmes de l'heure présente. *Le foyer domestique*, c'est la source du Nil qui débarbouille sur le pays l'inondation ou la fertilité. Le bien comme le mal, tout en découle. Le taudis engendre tous les fléaux: l'immoralité, la misère, la tuberculose, l'alcoolisme. Au contraire, un foyer riant et salubre est un centre béni de paix et de concorde, les enfants s'y portent bien: le père s'y plaît, aime à l'embellir et résiste victorieusement aux séductions du cabaret.»

J'ai pu prendre moi-même, sur le vif, un charmant aperçu de ce joli tableau. M. Cazalet me fit entrer, au hasard, dans une de ces maisonnettes, et, dès le seuil, je fus frappé par l'aspect si réconfortant de propre et reluisant, visiblement soigné avec une tendresse particulière, aussi par de joyeux cris d'enfants et égayé ainsi par les gentils accessoires qui ont toujours relevé la maison de Jenny l'ouvrière, des canaris exposés au soleil dans leur cage, et quelques pots de fleurs gracieusement rangés sur le balconnet. La ménagère était accourue, empressée, mais confuse, à notre coup de sonnette. A cette heure-ci, vous comprenez, la maison n'était pas encore tout à fait en ordre: elle-même, la brave femme, n'avait pas achevé complètement sa toilette.

— Oh! messieurs, n'écoutez elle, pardonnez moi... J'étais loin de m'attendre... Il est encore de si bonne heure, et puis, le dimanche, on fait toujours un peu...

— Mais ne vous excusez donc pas!.. répondit avec bonhomie M. Cazalet, nous avons voulu justement vous surprendre... Je suis là avec un de ces Parisiens qui croient qu'il n'y a que Paris au monde, et à qui j'ai tenu à montrer que nous autres aussi, en province, nous sommes capables de faire de bonnes choses... Voyons, ma chère dame, vous trouvez vous bien dans votre maisonnette?...

— Si nous y sommes bien!... monsieur, mais c'est le Paradis?... dit elle avec l'accent de la plus intime conviction...

Et il n'y avait qu'à voir ses bonnes grosses joues colorées et sur de belle santé de toute la marmaille qui s'ébattait dans le jardin pour se rendre compte que, effectivement, on était bien là dans de gens heureux. Evidemment, on n'est pas encore cette cité idéale que nous promettent depuis si longtemps les économistes et où tous les monde pourra vivre de ses rentes sans rien faire. Mais, en attendant que vienne un jour cet âge d'or très problématique, c'est déjà quelque chose d'entourer ainsi, sans phrases ni sans frais, le sort des pauvres gens, et de développer un si excellent sentiment qui pour être réalisé par des nouveaux, n'en est, comme on le voit, que plus noble et plus touchant!

EMMANUEL ARÈNE.

(Petit Marseillais)

CIRNEA

La fête d'enfants du 3 mars, mardi-gras, commencera à *deux heures* très précises.

Les programmes, artistiquement peints par de jeunes Cyrnéennes, seront distribués dans la salle. Cette fête enfantine se terminera à 6 heures.

De 6 à 8 heures, matinée dansante pour les habitués du dimanche.

Prix d'entrée: 1 fr. pour les sociétaires; 5 francs pour les étrangers à la Société.

Les enfants ne paient pas.

Grand Mariage

Le 15 février, en l'église Saint-Jacques de Pau, a été célébré, au milieu d'une nombreuse affluence, où figuraient notamment la Magistrature, le Barreau et l'Armée, le mariage de Mlle Jane Truchy, fille de M. le conseiller Truchy, avec M. le lieutenant Emile Brinquet, du 144e régiment d'infanterie.

Le mariage civil avait eu lieu la veille, à la Mairie. Les témoins de la mariée étaient M. le premier président Cadot de Villemomble, et M. de Pietra-Santa, inspecteur principal du Contrôle de Bordeaux. Ceux du marié étaient M. Quévillon, général de brigade à Maubeuge, et M. le colonel Bujac, commandant le 144e régiment d'infanterie.

A l'issue de la cérémonie religieuse, un déjeuner de 80 couverts a réuni les invités des familles Truchy et Brinquet, dans les vastes et luxueux salons du Grand Hôtel.

Au champagne des toasts ont été portés par MM. Cadot de Villemomble, premier président de la Cour d'appel de Pau; le général Quévillon; Faisans, maire de la ville de Pau; et Pédébidou, sénateur des Basses-Pyrénées.

De 3 à 7 heures, M. et Madame Truchy ont donné une brillante réception où ont défilé leurs nombreux amis, heureux d'apporter aux jeunes mariés leurs vœux de bonheur, et à leurs parents le témoignage de leur vive sympathie.

TOAST
de M. le Premier Président

Mesdemoiselles, Mesdames,
Messieurs,

Je lève mon verre en l'honneur de M. le lieutenant et de Mme Brinquet, et je vous convie à cette manifestation de nos sentiments communs envers le couple sympathique, gracieux et brillant auquel vont aujourd'hui notre admiration et nos vœux de bonheur.

J'ai d'ailleurs à remplir un devoir qui ne peut manquer de répondre à la pensée des deux familles qui nous ont associés à cette belle fête: celui d'un hommage respectueux aux absents, à ceux que leur grand âge, et les fatigues d'un long voyage ont retenus éloignés, au grand père, au vénérable M. Gregorj, à la grand'mère, à Mme la générale Truchy, dont je n'ai point oublié l'accueil bienveillant, dont la joie doit être bien grande d'avoir vu déjà son cher fils continuer, sous la robe du Magistrat, l'éclat des étoiles du Père, si grandement heureuse encore de voir l'épée du brillant officier sur le bras duquel s'appuie à cette heure sa petite fille continuer à son tour les traditions de loyauté, de vaillance et d'honneur du père et du grand-père.

Fugaces labuntur anni!.... Que d'années écoulées, rapides cependant, mon cher Conseiller, depuis l'époque où Substitut à Lorient, traversant la grande bleue, vous reveniez dans l'île aux senteurs parfumées, dans l'île qui sent bon, *in Corsica*, embrasser votre excellente mère!

L'Avocat général, qui avait alors l'honneur d'appartenir à la Cour de Bastia, conservait le souvenir le plus agréable de votre rencontre et des cent pas, faits amicalement avec vous, *sur la Traverse*, ou sur la place Saint-Nicolas, la grande et belle place Saint-Nicolas, d'où les yeux noyés dans l'azur du ciel et de la mer atteignent le sommet des Apennins blancs de neige, et aussi semés çà et là, au milieu des flots Tyrrhéniens, cette série d'îles enchanteresses qui ont nom: Gorgona, Capraja, Isola d'Elba, Pianosa, Monte Cristo!

Pouvais-je espérer vous retrouver, plus de vingt ans après, sur le continent, dans le même prétoire, assis à mes côtés!...

Laissez-moi me féliciter de ma bonne fortune et vous remercier Mme Truchy et vous, mon cher Conseiller, de l'honneur que vous m'avez fait en me prenant, hier, auprès de votre chère enfant, comme un témoin du passé, si grandement respectable et si glorieux de vos familles, et en me permettant aussi de vous renouveler aujourd'hui, au nom de tous, les félicitations les plus sincères et les vœux les plus cordiaux pour le bonheur des jeunes époux!

Avec les absents, avec tous ceux dont là bas, le cœur bat en cet instant, à l'unisson des nôtres, je crie: *Ah Vive!*..

TOAST
de M. le Maire de Pau

Madame,

Il m'a été agréable d'accepter l'honneur qu'ont bien voulu me faire vos parents en me désignant pour procéder à la célébration de votre mariage. Vous avez été l'une des compagnes de ma fille et chaque fois que je vous rencontrais, la rencontre m'était douce: vous me rappeliez l'absente dont vous aviez gagné la sympathie, aussi bien par votre grâce charmeresse que par votre droiture et votre bonté naturelles. Et ce ne serait pas sans un sentiment de mélancolie que je vous verrais prise, vous aussi, par le mariage, si je ne savais quels liens puissants vous attachent encore à notre pays.

Nous avions adopté votre famille dès son arrivée.

Mme Truchy, en se consacrant à l'éducation de ses enfants et se donnant tout entière au foyer conjugal, dont elle est la garde et la parure, M. Truchy, en apportant dans l'exercice de ses délicates et parfois redoutables fonctions une bienveillance et une aménité, qui, avec le souci d'une exacte justice, tempéraient les rigueurs de l'Action commandée par la loi, avaient conquis l'estime et le respect de tous, dans le Palais comme au dehors.

Il nous était permis de craindre que, cédant à l'attirance de la petite Patrie, belle entre toutes, ils n'eussent tout tenté pour s'en rapprocher. Ils auraient été unanimement regrettés, et ce fut une vraie joie pour nous d'apprendre que M. Truchy, en acceptant un siège de Conseiller à la Cour, devenait un ami inamovible.

Ce milieu où s'est écoulée votre enfance, vous a donc préparée à l'accomplissement des devoirs de votre nouvelle vie. Vous le savez, Madame, puisque dans votre famille on porte successivement la robe et l'épée, le magistrat et le soldat sont au même titre les serviteurs de la Patrie et de la Loi.

Les moyens d'action peuvent différer, le but est le même, et le rôle de leurs femmes est de les seconder dans la poursuite du même noble idéal.

Pour le remplir, ce rôle, vous n'aurez qu'à vous inspirer des exemples reçus dans la maison paternelle; rendre aimable le foyer où le mari aura hâte de rentrer après le dur labeur de la journée, et de chercher du réconfort pour la tâche du lendemain

M. Brinquet, enveloppé par cette atmosphère reposante, que vous saurez créer, sentira ses forces décuplées pour le soutien de la lutte pour la vie.

Et s'il survient quelque orage, car, l'horizon, il le sait peut être déjà, est fait d'ombres et de rayons, c'est à la consolatrice des mauvais jours, à la compagne aimante et dévouée, à la conseillère au regard clair et vaillant qu'il aura l'agréable devoir de reporter, pour la meilleure part, l'honneur des succès que sa carrière lui promet.

Tous vos amis, Madame et Monsieur, se réjouiront de vous voir aller ainsi la main dans la main, confiants dans votre mutuel amour, et trouvant dans le bonheur conjugal, la parfaite réalisation de toutes les espérances que fait naître votre union.

Chez Mesdemoiselles Agostini

On raconte qu'une fois, une humble paysanne, qui n'avait jamais quitté ses monts, fut amenée à visiter une des grandes églises de la capitale. Elle y entra au moment de l'élévation, lorsque les grandes orgues tonnes par un «maître» répandaient dans le lieu saint des flots d'harmonie; on dit qu'il fallut l'enlever de là, de crainte que le saisissement, l'émotion ne la fît mourir.

Sans en être arrivée à ce point, j'avoue que l'impression que j'éprouve en entrant chez Mlles Agostini le jour d'une soirée de gala à cette femme. Il me semble que je suis dans un sanctuaire. Ces places qui flirtent, ces toilettes, ce va et vient d'une foule souriante et gaie, ces partitions, ces consetis délicieusement donnés et reçus, tout cela m'enthousiasme, m'enivre et me fait regretter de ne pas faire partie moi aussi de cette jolie floraison d'enfants qui me font songer involontairement à ces vers mélancoliques du poète: Que reviens-je donc fait, ô mes jeunes années?

Car c'était pour les tout petits, cette fête, pour ceux qui n'ont pas dix ans, et qui se préparent, eh! avec quels battements de cœur, à nous faire la plus délicieuse surprise! Il y a bien eu quelques larmes, vite essuyées cependant par les si bonnes et si dévouées maîtresses, et, encouragé par elles, on devenait calme, et d'un bout à l'autre on jouait, «sans fautes,» ce qui est énorme pour ces jeunes fillettes qui ont à peine quelques mois d'études, et bien que je ne puis résister au plaisir de nommer Mlles A. et M. T. de Gentile, M. Brosson, P. Bourgeois, M. Beyer, G. Regimenti, A. Coscoli, A. Marinoni, A. Stefani, C. Paccio, M. Giamboni, L. Antongiorgi, A. Mesteracci, A. Falce, les petits Mariani, Raffalli et Zuccarelli.

Ce qui, je l'avoue, me dépasse, ce sont les morceaux d'ensemble. Quel art, quel génie devraie je dire, ne faut-il pas pour faire marcher de pair quatre petites mains, sans que l'une commence plus tôt que l'autre, alors qu'il ne le faudrait pas! Quelle patience, avec ces enfants dont quelques uns ont à peine six ans, pour leur faire jouer en si peu de temps les plus gracieux motifs!

Quant aux plus grandes, la plupart sont connues: Mlles Cooper, H. d'Angelis, A. Mattei, V. Alerini, M. L. Orillat, A. de Gentile, J. Scinetro, N. Figarella, M. Pagenzui, M. Luce et M. J. Serrati.

Elles font honneur à leurs professeurs, c'est tout dire.

Mais le clou! c'est Werther! Sur les instances réitérées des auditeurs, Mlle Berthe s'est exécutée.

J'aime le chant avec passion, mais j'avoue que je puis tout particulièrement quand c'est Mlle Agostini qui chante. Les connaisseurs me comprendront. C'est parfait toujours, mais samedi c'était à donner le frisson.

Oh! cet accompagnement si bien relevé par Mlle Juliette que je ne puis m'empêcher de remercier pour le plaisir éprouvé: Werther! ce drame, élégie funèbre née de la pensée de Goethe et du génie de Massenet!

Quelle expression dans la voix de cette jeune fille, quels accents émus et douloureux qui sinuent vibrer dans tous les cœurs et réveiller dans toutes les âmes le triple sentiment qui fait la personne morale: le vrai, le beau et le bien.

Oh! merci de vous donner tant de peine. Merci de si bien former pour l'art ces essaim joyeux d'enfants. Merci pour votre bonté, pour l'affabilité avec laquelle vous recevez tous ceux qui viennent à vous séduits par votre grâce, votre talent et vos vertus!

MAUVIETTE.

BASTIA-THÉATRE

Samedi soir, le coup d'œil était féerique à notre théâtre municipal.

Ah! ça... c'est gentil, la si spirituelle revue de nos talentueux amateurs bastiais, *Gîta* et *Violette*, représentée pour la troisième et dernière fois, fait-ait salle comble. Un public enthousiaste a souligné de ses bravos nourris et répétés les plus belles scènes de cette œuvre, qui fera époque dans les annales de la vie bastiaise.

Les chansons des «Cours secondaires» et du «citoyen Ottomani» ont été bissées et fort goûtées une fois de plus; le chœur final a soulevé des applaudissements sans fin.

Ces chaudes marques de sympathie ont prouvé aux auteurs, combien Bastia s'intéresse à toute manifestation artistique et littéraire.

Ah! ça... c'est gentil, est la deuxième revue locale, après *Baccalà per Corsica*, qui voit le feu de la rampe dans notre ville; nous formulons l'espoir, quant à nous, de ne pas voir d'aussi belles soirées sans lendemain.

Et les réservant pour la bonne bouche, nous sommes heureux de renouveler ici nos meilleures félicitations, en même temps qu'aux artistes de la troupe Beaumont-Muffat, à la vaillante phalange d'amateurs Bastiais, pour le précieux concours qu'ils ont prêté aux sympathiques auteurs.

B.

Corte

ASSOCIATION POLYTECHNIQUE

On nous annonce que l'Association polytechnique de Corte organise, pour la mi-mars, une matinée artistique.

Le programme de cette fête sera publié très prochainement.

Cour d'Assises

Présidence de M. GAVINI, conseiller

Audience du 2 mars 1908

Tentative de vol à Bastia

L'audience est ouverte à midi.

Après les formalités d'usage, M. le greffier Orsatoni donne lecture de l'acte d'accusation qui résume ainsi les faits:

Acte d'accusation

Dans la nuit du 9 au 10 septembre 1907, vers 4 heure du matin, un incendie se faisait subitement dans les bureaux de la société des mines d'antimoine de Morta, sis à Bastia, 4, Boulevard du Palais. Le sieur Pancrazi Jean-Baptiste, gardien de ces bureaux, qui occupe à l'appartement contigu, devinant la présence des voleurs, ouvrit sa fenêtre donnant Boulevard du Palais et invita un groupe de personnes qui remontaient la rue à lui prêter assistance. Ces personnes s'étant introduites dans le portail virent aussitôt passer en fuyant un individu roux inconnu qui devait se tenir caché dans le vestibule d'entrée et qui était sans doute chargé de faire le guet. Pancrazi sortit aussitôt sur l'escalier en criant au voleur à la mort; un même moment un individu se précipitait sur le groupe des personnes. En donnant l'escalier en tirant un coup de feu, un mouvement brusque de l'arrivée de Pancrazi, fit tomber sur le sol la lampe que portait la femme de ce dernier et l'enfant a son tour en criant au feu. Cet individu était petit, brun, avait la moustache et les cheveux bouclés, était habillé de drap sombre et coiffé d'un chapeau mou de même couleur. Le signalement correspondait à celui du nommé Domenic Antoine-Louis, sujet turc, qui avait quitté les travaille à la mine de Morta, et, qui depuis le 8 septembre, était retourné en Corse et exerçait à Bastia le métier de boulanger. Arrêté le lendemain sur la place du marché, Domenic protesta de son innocence et affirma être rentré à son domicile vers onze heures du soir.

L'alibi invoqué par l'accusé n'a pas été établi; contredit avec l'entourage et la famille mêmes. D'autre part, les nommés Domenic Joseph et Guiseni dit «Nanchin,» garçon du bar Sbavi, affirment avoir vu sortir du Vieux minuit échappé quelques personnes avec Domenic, alors que celui-ci affirmait à peine de minuit en compagnie de ses cousins Filippi Dominique et Grégoire, d'un autre individu se trouvant chez eux. Enfin, Domenic se trouvait en Filippi Dominique soutenu qu'il n'avait jamais connu chez eux. Enfin, le nommé Paradis Grégoire a fait connaître que Domenic était arrivé de Cagliari avec son compagnon Dans l'intervalle qui devait son emploi au restaurant tenu par M. Cagliari Pellegrino, nouveau qui devait se tenir caché dans le vestibule d'entrée et qui était sans doute chargé de faire le guet. Pancrazi sortit aussitôt sur l'escalier, en criant au voleur à la mort; un même moment un individu se précipitait sur le groupe des personnes. En donnant l'escalier en tirant un coup de feu, un mouvement brusque de l'arrivée de Pancrazi, fit tomber sur le sol la lampe que portait la femme de ce dernier et l'enfant a son tour en criant au feu. Cet individu était petit, brun, avait la moustache et les cheveux bouclés, était habillé de drap sombre et coiffé d'un chapeau mou de même couleur. Le signalement correspondait à celui du nommé Domenic Antoine-Louis, sujet turc, qui avait quitté les travaille à la mine de Morta, et, qui depuis le 8 septembre, était retourné en Corse et exerçait à Bastia le métier de boulanger. Arrêté le lendemain sur la place du marché, Domenic protesta de son innocence et affirma être rentré à son domicile vers onze heures du soir.

L'alibi invoqué par l'accusé n'a pas été établi; contredit avec l'entourage et la famille mêmes. D'autre part, les nommés Domenic Joseph et Guiseni dit «Nanchin,» garçon du bar Sbavi, affirment avoir vu sortir du Vieux minuit échappé quelques personnes avec Domenic, alors que celui-ci affirmait à peine de minuit en compagnie de ses cousins Filippi Dominique et Grégoire, d'un autre individu se trouvant

Cie GÉNÉRALE DES PETROLES
pour l'Eclairage et l'Industrie
Siège social à MARSEILLE

Pétrole pour l'éclairage et pour moteur, en baril de 180 litres et bidons de 50 litres.
Pétrole raffiné d'Amérique, marque *Le Lion*, en caisses de deux bidons de 18 litres et demi chaque.
Pétrole de luxe *Photoline* en bidons de 5 litres,
Essences de pétrole, Benzine, Gazoline, lourde pour moteur.
NAPHTACYCLE, essence spéciale pour automobiles, très appréciée dans le monde des chauffeurs.
AUTOVELINE huile pour le graissage des automobiles,
GRAISSE CONSISTANTE pour automobiles.
HUILE EPAISSE pour changement de vitesse des automobiles.

Dépositaires pour toute la Corse : MM. L. N. MATTEI et Cie, à Bastia, Ajaccio et Corte.
Sous dépositaires : Thomas MATTEI, Propriano; PUCCINELLI François, Calvi; LANTIERI Frères, Bonifacio; Ch. Mavie, Ol[illegible]; Ile-Rousse.

LA
POUDRE BESSIÈRE

est le seul remède vraiment **EFFICACE et INFAILLIBLE** que doivent employer tous les malades atteints d'une maladie de l'**estomac**, du **foie**, des **reins**, des **intestins**, de **constipation** dont les CONSÉQUENCES : le *manque d'appétit*, la *migraine*, la *gastralgie*, le *ballonnement*, etc.., sont des plus graves.

De tous ceux, et ils sont nombreux, qui ont essayé cette merveilleuse poudre, beaucoup vous diront que : si leur estomac et leurs intestins fonctionnent bien aujourd'hui, c'est à elle qu'ils le doivent et qu'ils en adoptent définitivement l'usage.

Interrogez toutes les mères de famille soucieuses de la santé de leurs enfants, et demandez leur, avec quoi elles les purgent ? Unanimement elles vous répondront :

avec la POUDRE BESSIÈRE

Pourquoi avec celle-là ? parce qu'elle est **non seulement** souverainement **TONIQUE**, mais encore **LAXATIVE, PURGATIVE, DÉPURATIVE**, en provoquant, sans aucune douleur ni échauffement, une abondante et saine évacuation des matières contenues dans les intestins.

Parce que son goût agréable en fait une friandise pour eux, étant très sucrée.

Prix de la boîte : 1 fr. ; 1 fr. 25 franco
Dépôt : Pharmacie Centrale d'Ajaccio (Corse)

Essayez et vous conviendrez de son Efficacité Surprenante

Teinturerie et Blanchisserie de la Méditerranée
H. FRAISSINET & Cie
MARSEILLE

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE — CAPITAL 500.000 FRANCS
17 Magasins dans Marseille — 20 Succursales au dehors
La plus importante Maison du Midi

AUTOMNE-HIVER 1907-1908
NUANCES MODES :
MARRON ET GROS VERT — ROUGE BRIQUE ET PRUNE

NETTOYAGE ET TEINTURES
Draps - Lainages - Soieries - Velours - Fourrures - Mongolie - Boas - Plumes

TEINTURES EN NOIR INALTÉRABLES

NETTOYAGE DE RIDEAUX, STORES, AMEUBLEMENTS
Edredons, Couvertures, Tapis

Par suite d'importants agrandissements et d'un outillage perfectionné que nous venons d'acquérir en Angleterre, par les soins apportés dans l'apprêt et l'emballage, nous pouvons livrer tous les travaux avec
un fini qu'aucune autre Maison ne peut donner

Dépôt de Bastia :
Chez M. SAUVEUR AYMO
BASTIA, 17, Boulevard Paoli, 17, BASTIA

Le Meilleur purgatif végétal
THE BLAIZE PÈRE
Contre tous les Vices du Sang, Maladies de la Peau. — Toutes pharmacies

QUAND VOUS DOUTEZ
Profitez toujours de l'Expérience des autres

La supériorité de l'attestation suivante ne paraît-elle pas en faveur de l'EAU PRÉCIEUSE mieux que tous les arguments.

« Monsieur. — *Depuis plusieurs mois je souffrais horriblement d'une plaie à la figure ; malgré tous les remèdes et tous les traitements médicaux le mal s'aggravait toujours davantage. Las de souffrir n'ayant entendu vanter les bons effets de l'Eau Précieuse Depenier je résolus de l'essayer. J'ai suivi très régulièrement le traitement et en moins de trois mois j'étais entièrement guéri.* »

Prosper QUESNEL 55, rue Lhomme-Maître, Petit-Quevilly (France.)

Tous ceux qui souffrent de maux de jambes, ulcères, varices, dartres, eczémas doivent employer l'EAU PRÉCIEUSE qui leur assurera la guérison. Le traitement est simple et peu coûteux, se trouve dans les bonnes pharmacies.

Les contrefaçons sont en grand nombre ; il faut exiger la dénomination EAU PRÉCIEUSE

Dépôt général à Rouen ; Pharmacie DEPENSIER, 47, rue du Bac.
Se trouve à Bastia Pharmacie Quilici, boulevard du Palais, 10, et à Ajaccio, Pharmacie Guiderdoni.

Cordonnerie Modèle
Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia
EUGÈNE PERFETTINI, propriétaire

Saison Automne-Hiver 1907-1908

Chaussures en tous genres
pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants
Grand assortiment de chaussures fourrées
Choix considérable de Pantoufles

Prix très réduits

Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriquées exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.



La Maison se charge des réparations

MAISON DE CONFIANCE
BIJOUTERIE MATTEI
20, Boulevard Paoli

La BIJOUTERIE MATTEI a l'honneur de prévenir ses nombreuse clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, or 18 karats et argent 1er titre. Tous les objets par elle mis en vente sont marqués au prix connus et ont donc aussi une réduction sur les prix de vente.

La Bijouterie MATTEI pourra livrer aux prix les plus réduits, des articles de joaillerie, bijouterie, orfèvrerie, montres, chaînes, parures, *alliances*, etc., etc., broches or et argent 1er titre

Sa devise est de vendre « bon et bon marché. »

***Spécialité de stylets Vendetta-Corse.* Réduction de 10 pour cent or garanti 18 karats.**

Demandez et offrez dans tous les Cafés AMARO MATTEI, apéritif supérieur.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques ornement. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard des Cardo, 1

ANCIEN CABINET PRADÈRE
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste du Lycée
SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
Bd Paoli, 18, au 1er
Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à sa maison un garde-malade spécialiste pour les maladies contagieuses — qui n'est pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières antiseptiques la santé pour la fabrication de deux artificielles

A VENDRE

Mûriers greffés de 2 m. 50 à 3 m. de hauteur, et de 6 à 10 centimètres de circonférence à 40 fr. le cent.

Citronniers de 1 m. de hauteur, à 1 fr. pièce.

S'adresser à M. Louis FEDI, Vescovato (Corse).

LIQUEUR DE NOIX
DISTILLÉE
par M. SIMONCELLI
propriétaire à Cardo

Médaille d'argent Exposition de Bastia (1887)
Croix de Mérite et médaille d'or
Exposition Internationale de Bastia (1905)

Dosée de propriétés stomachiques, reconnues par les sommités médicales de Montpellier qui en ont fait l'analyse et notamment par M. Combescure, l'un des maîtres les plus distingués de la Faculté de Médecine de cette ville, cette LIQUEUR fabriquée exclusivement avec des noix de première qualité, se recommande aux estomacs délicats par ses propriétés digestives, son arome et son velouté.

Elle est recommandée aux personnes souffrant de maux d'estomac désireuses d'absorber leurs noix sans accès, dans les cas d'opération et souveraine contre le mal de mer et les nausées.

Elle est tout spécialement aux enfants.

La LIQUEUR DE NOIX se prend à toute heure mais après chaque repas pour activer la digestion. Elle s'absorbe par petits verres à liqueur.

Dépôt chez M. Villa près Cardo.

Se méfier des contrefaçons





TRENTE-TROISIÈME ANNÉE — N° 44 — MERCREDI 4 MARS 1908

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	30 fr.	1 an	6 mois	3 mois
CORSE	20 fr.	10 fr.	5 fr.	
AUTRES DÉPART.	22 »	12 »	6 »	

UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Casimir.
Soleil : (heure nationale)
Lever 6 h. 05 m. — Coucher, 5 h. 23 m.
Premier quart., le 9 — Pleine Lune, le 17.
Fête de Demain : St Joseph de la Croix.

3 MARS

SECRÉTAIRES ET EMPLOYÉS DE MAIRIE

LEUR FUTUR STATUT

Voilà dix ans et plus que les pouvoirs publics sont saisis des légitimes revendications des secrétaires et des employés de mairie, *« ces dépositaires des traditions* de la vie administrative de la commune, » comme on les a justement qualifiés, qui demandent, avec une parfaite correction d'attitude, l'amélioration de leur sort matériel si modeste, si peu en rapport avec la cherté toujours croissante de l'existence, et des garanties de stabilité qui, à eux seuls, entre tous les fonctionnaires, fait défaut.

En bien des endroits où les luttes locales sont vives, les divisions profondes, ils sont, véritables oiseaux sur la branche, soumis à toutes les fluctuations électorales, les secrétaires de mairie surtout, mêlés plus directement et plus intimement qu'ils ne voudraient à l'action administrative des partis municipaux qui sont le plus souvent, et on peut presque dire qui sont toujours des partis politiques.

Le travail qui leur incombe devient sans cesse de plus en plus accablant, mais leur traitement reste le même, inéquitablement inférieur à celui des employés de l'Etat et du département. Depuis environ quinze mois, par exemple, un secrétaire de mairie de campagne, seul à suffire à sa besogne, n'a plus à compter sur quelques heures de repos le long du jour, même le dimanche ; outre son travail d'autrefois, déjà assez absorbant, il a eu coup sur coup à préparer l'application de la loi relative à l'assistance obligatoire aux vieillards, aux infirmes et aux incurables privés de ressources ; à envoyer mensuellement des états nominatifs et par nationalité des étrangers qui se sont conformés à la loi du 8 août 1893, et qui exercent une profession, un commerce ou une industrie, et à faire en même temps état des décès, des départs, des condamnations de toute sorte ; à établir et détailler le compte-rendu des séances de vaccination ; à remplir des bulletins, non moins compliqués, pour tous les actes de l'état-civil : naissances, mariages, divorces, décès ; à fournir toutes les semaines des statistiques sanitaires, et enfin à enregistrer les déclarations, conformes à la loi du 29 juin 1907, et concernant les fraudes sur les vins.

Le travail des mairies est tout révolutionné et nous ne sommes pas au bout.

Divers conseils généraux se sont émus de cette situation, et celui du Var notamment, département représenté, comme on sait, au Sénat, par le président du Conseil et ministre de l'Intérieur, M. Clémenceau, a émis le vœu « que les pouvoirs publics assurent par une loi la stabilité des fonctions de secrétaires et employés de mairie, laissant aux maires, en même temps que le droit de les nommer, celui de les révoquer, mais seulement pour faute grave dans le service et sur avis motivé d'une commission composée d'un délégué de la municipalité, d'un délégué du préfet et d'un secrétaire de mairie. » Le même vœu vise aussi l'amélioration du traitement et la création d'une caisse des retraites.

De leur côté, les intéressés ont agi. Ils se sont formés en *Union nationale des secrétaires et employés de mairie*, et leur Comité exécutif a été reçu récemment par M. Maujan, sous-secrétaire d'Etat à l'Intérieur, qui lui a promis de s'intéresser, dans toute la mesure de ses attributions, à la réalisation de desiderata très raisonnables.

Ces desiderata ont été depuis longtemps déjà adressés au ministère de l'Intérieur et ils ont fait l'objet d'une proposition de loi déposée à la Chambre. Après une enquête, dont M. Etienne chargea les préfets en 1905, une Commission extraparlementaire fut nommée le 23 mai 1906, pour étudier les mesures susceptibles d'améliorer la condition morale et matérielle des secrétaires et employés de mairie. Après s'être documentée en Belgique, en Hollande, en Allemagne et en Italie, cette Commission vient de déposer son rapport entre les mains du ministre de l'Intérieur. Il établit un statut auquel le Comité exécutif de l'*Union nationale des secrétaires et employés de mairie* s'est rallié, comme représentant un minimum de satisfactions.

En ce qui concerne les conditions d'aptitude à exiger, la Commission a décidé qu'elles seraient déterminées par un règlement d'administration publique établi d'après les projets de règlement que tous les conseils municipaux auraient été invités à présenter, chacun le sien. Des conditions spéciales s'appliqueraient aux divers postes d'expéditionnaire, d'employé et de secrétaire dans les grandes, les moyennes et les petites communes.

En ce qui touche la révocation et la suspension, la Commission s'est prononcée à l'unanimité pour qu'elles soient subordonnées à un avis conforme du Conseil municipal. Elle n'a pas admis, en effet, l'institution d'un Conseil de discipline, réclamé par les secrétaires et employés, devant lequel le maire se serait trouvé soumis au contrôle à la fois d'un certain nombre de ses collègues du Conseil municipal et de ses subordonnés. Mais, en adoptant la jurisprudence du Conseil d'Etat, elle a admis le droit à indemnité, en cas de révocation non justifiée ou déguisée sous forme de suppression d'emploi. Cette indemnité serait attribuée sous forme de pension et calculée sur le temps des services dans la commune, à raison d'un soixantième du traitement de l'employé par année de service. L'action en indemnité serait portée devant le Conseil de préfecture, avec recours au Conseil d'Etat. La Commission, en somme, a estimé que non seulement il est juste de réparer le préjudice causé à l'employé frappé pour d'autres motifs que des raisons d'ordre professionnel, mais aussi que la perspective de grever le budget communal par le fait de cette réparation ferait hésiter le Conseil municipal à donner son assentiment à une mesure injustifiée.

Pour le traitement, un tarif *minimum, basé sur la population de* chaque commune, sera établi par les soins du ministère de l'Intérieur, et les préfets inviteront les Conseils municipaux à élever les traitements qui lui seraient inférieurs.

Quant à la question des retraites, la Commission a décidé de prier les ministres de l'Intérieur et des Finances de faire étudier la constitution et le fonctionnement d'une Caisse générale des retraites pour les secrétaires et employés de mairie, ainsi que les conditions dans lesquelles le département et l'Etat pourraient y participer.

Le rapport a été rédigé par M. Raoul Péret, député de la Vienne ; il se termine par le vœu émis par la Commission avant de se séparer, que le gouvernement saisisse à *bref délai* le Parlement d'un projet de loi sur les différents points qui ont fait l'objet de ses travaux, en s'inspirant des résolutions qu'elle a adoptées.

LA ROUVRAYE.

Lire à la troisième page
« NOS TÉLÉGRAMMES »

Propos d'Actualité

Réjouissez vous, contribuables ! Les impôts sont supprimés sur tout le territoire de la République Française, et ils le demeureront vraisemblablement .. jusqu'à ce qu'on les aura rétablis.

Qui de nous aurait espéré que cette réforme fiscale, tant promise à la démocratie, serait si soudaine et si radicale ? Les députés sont vraiment, à notre égard, d'une amabilité que rien ne saurait surpasser.

Les impôts supprimés ! Cela frise de bien près quelque grosse bouffonnerie carnavalesque. Ne sommes nous pas, en effet, en cette agréable semaine du mardi gras, où il est de bon ton de mystifier ses contemporains ? Si maintenant cela n'allait être qu'une mystification ! Quelle désillusion !

C'est pourtant vrai. Je viens de le lire à l'Officiel : La Chambre a voté, par 396 voix contre 142, l'article premier du projet de M. Caillaux, en vertu duquel : cesseront d'être perçues :

1. — la contribution foncière des propriétés bâties,
2. — la contribution foncière des propriétés non bâties,
3. — la contribution personnelle-mobilière,
4. — la contribution des portes et fenêtres,
5. — la contribution des patentes.

C'est clair. M. Aymond, qui est un esprit mathématique, et partant ne comprend rien aux fictions de la semaine des mascarades, s'est acharné durant plusieurs séances à démontrer que c'était là une déplorable façon de procéder, qu'on mettait la charrue devant les bœufs, et qu'il fallait, avant de les jeter bas, remplacer les contributions .. — Fi ! le vilain raisonneur !

Et d'ailleurs, que nous importe ? Il paraît que M. Jaurès a pris la parole aussitôt après le vote. Dormons en paix ! Si M. Jaurès a pris part à la discussion, celle-ci n'est pas près d'être terminée, et il y a des chances pour que les « quatre vieilles » (qui sont cinq), ne soient pas remplacées de si tôt. Allons lancer des confetti !

A. CAPELLO.

---

124 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LA BEAUTÉ DU DIABLE

Grand Roman Inédit

par JULES MARY

PREMIÈRE PARTIE

Les Loups et l'Agneau

XV

LE RÊVE DE VENGEANCE D'UNE FEMME JALOUSE

Nathalie et son fils avaient écouté ce récit en silence. Tous les trois cachaient l'âpre et affreuse joie qu'ils en éprouvaient. Ainsi le hasard venait leur offrir, en Germaine, une alliée, disons une complice de plus ? Et d'un seul coup, allant à l'extrême, cette femme perdait Lison pour toujours en la frappant d'un coup mortel, dont ni sa vie, ni son honneur ne se relèveraient !.. Aux premiers mots de Trompeloup, quand ils commencèrent à comprendre le terrible guet-apens préparé contre la jeune fille, ils eurent tous les trois la même pensée : celle d'interrompre le braconnier afin que Croix-Vitré ne pût entendre la suite de sa confidence.

Mais déjà il en avait trop dit. Le vieillard avait deviné le reste. Et il suffisait de regarder le pauvre homme pour voir qu'un effet il avait deviné. Alors qu'on pouvait croire, jusqu'alors, qu'il en était arrivé au dernier degré de la torture morale, au delà de laquelle on devait être la folie, son visage exprima une torture plus atroce encore, et si la raison ne sombra pas soudain, c'est que dans le désastre dont elle était menacée, une seule chose vint la soutenir : l'amour pour sa fille et le besoin de réparer le mal qu'il avait causé...

Entendre la menace, voir l'approche d'un effroyable danger pour une enfant chérie, et, pour sauver cette enfant, rester muré dans sa tombe, sans un geste, sans une parole, ne pouvoir protester que par de vagues gémissements qui pouvaient tout aussi bien exprimer de la douleur que du plaisir et ne pouvoir faire comprendre d'aussi abominables angoisses que par le regard, voilà d'épouvante et d'horreur de ses yeux fatigués, tel était le supplice auquel était condamné cet homme. Trompeloup, intrigué par le silence qui accueillait ses paroles, se hâta d'ajouter, en essayant de rire :

— Pour une sale farce, c'est une sale farce !.. Et de vous avoir prévenus, je crois que ça mérite bien d'être remis en liberté...

Il se releva, débourra le culot de sa pipe et la glissa dans la poche de sa blouse.

— Bonsoir, la compagnie ! dit il.

Et il avait déjà fait quelques pas, lorsque Nathalie le rappela.

— Encore un mot, Trompeloup ?

— Après, je pourrai me tirer des pieds ?

— Oui.

— Bon. Allez-y !

— Ce rendez-vous, ou plutôt, ce guet-apens, c'est pour après demain ?

— Dans le courant de l'après-midi.

— A l'auberge de la Pomme-de-Pin ?

— Oui, c'est là qu'Obrestein attendra la petite comme une araignée qui a tendu sa toile et qui guette les mouches.

— Jamais Rose-Lison ne consentira à monter à cette auberge.

— De force, ou de bonne volonté, sûrement. *Mais on emploiera la ruse.*

— Quelle ruse ?

— Bien pas. Germaine Marberoux a gardé le secret là dessus Mais elle m'a paru avoir une idée de derrière la tête et être sûre de réussir.

— Voyez-vous un moyen d'empêcher cette infamie ?

— Il n'y en a qu'un... peut-être deux...

— Lesquels ?

— Le premier, ce serait de faire arrêter Obrestein, à l'auberge, avant l'arrivée de la petite. Mais Obrestein sera sur ses gardes. On ne l'arrêtera pas.

— L'autre moyen ?

— Parbleu, prévenir Rose-Lison de ce qu'on manigance contre elle, et ne la point quitter d'une minute, ni le jour ni la nuit...

— Nous la préviendrons ! dit la veuve...

Et se rapprochant du mort-vivant, dont les yeux n'avaient plus de regard.

— Nous la préviendrons, mon frère, et nous veillerons sur elle... Rassurez-vous !..

Le visage ne s'anima pas et les yeux restèrent mornes. C'est que, peut-être, le comte avait bien entendu... mais c'est que, peut-être, il ne croyait pas à cette promesse...

— A présent, fit Trompeloup, je peux-t-il m'en aller ?

La veuve eut un geste. Il salua, obséquieux et encore craintif. Il s'éloigna. On ne le vit se redresser et reprendre sa démarche habituelle, souple et rapide, que lorsqu'il fut à une certaine distance, hors d'atteinte. Il était évident que, jusque-là, il n'avait point cru à sa mise en liberté. Alors, il se retourna, agita joyeusement sa casquette, d'un bond se jeta dans les fourrés et disparut. La veuve et son fils regagnèrent Royaumont ; à ce moment on apercevait Lison qui en revenait avec le manteau de Croix-Vitré. Le soir tombait. Le vent fraîchissait. Nathalie poussa sur la route le fauteuil du paralytique.

— Il vaut mieux rentrer dit-elle...

Lorsqu'on rencontra Rose, celle-ci enveloppait la fourrure sur le comte. Celui-ci paraissait dormir. Il était évanoui, privé de sentiment. C'était une émotion trop forte pour lui. Chacun s'y trompa. Rose voulut remplacer Nathalie et reprendre son poste de garde malade en roulant le fauteuil.

— Non, dit la veuve... laissez moi jusqu'au château.

Et ils marchèrent en silence. On aurait dit un convoi funèbre. Un quart d'heure après dans sa chambre de Nathalie, un entretien avait lieu entre la mère et son fils.

La Loi sur les Fraudes

Nous croyons utile de donner quelques nouveaux éclaircissements sur la loi dite des fraudes du 1er août 1905 et sur le règlement du 3 septembre 1907 qui la complète.

A dater du 3 mars 1908, pourront être mises en vente trois catégories de spiritueux :

1. Les produits *naturels* ou d'origine, exempts de tout mélange, tels que : eaux-de vie de vin, eaux-de-vie de marc, rhum, kirsch, etc. Ces produits pourront, le cas échéant, porter une appellation régionale ou de cru particulier ; c'est ainsi que l'eau-de-vie de vin récoltée dans la région des Deux-Charentes, se dénommera *Cognac*, celle récoltée dans la région de l'Armagnac, *Armagnac*, etc. ;

2. Les produits de *fantaisie*, entendons ainsi les composés de produits naturels avec de l'eau-de-vie de vin ou de l'alcool d'industrie. Ces produits pourront porter un autre qualificatif les différenciant bien des produits d'origine ; c'est ainsi qu'un composé de rhum avec de l'alcool d'industrie pourra s'appeler *Rhum fantaisie*, *Façon rhum Imitation rhum*, etc. ;

3. Les produits *artificiels* constitués par le mélange d'alcool d'industrie avec des parfums ou essences chimiques ou même synthétiques.

Cette loi sur les fraudes ne comporte aucun sursis pour la première fois et oblige les tribunaux correctionnels à appliquer la prison en cas de récidive.

Parquet Général

Circulaire

de M. le Procureur Général

Le 2 décembre 1907, M. le Procureur général adressait à MM. les Procureurs de la République de son ressort la circulaire suivante :

Depuis que j'ai l'honneur de diriger l'action publique en Corse, je n'ai jamais vu figurer sur les rôles des assises et des Cabinets d'instruction une seule affaire relative à l'application des lois :

1° du 1er avril 1905, sur la répression des fraudes dans le vente des marchandises, et des falsifications des denrées alimentaires et des produits agricoles ;

2° du 6 août 1905, relative à la répression des fraudes sur les vins et au régime des spiritueux ;

3° du 29 juin 1907, tendant à prévenir le mouillage des vins et les abus du sucrage ;

4° du 15 juillet 1907, concernant le mouillage et la circulation des vins et le régime des spiritueux.

Ces lois, qui sont journellement appliquées avec une certaine rigueur dans les autres ressorts, doivent l'être également d'une manière suivie en Corse, et il ne faut pas que l'impunité soit assurée aux négociants peu scrupuleux qui se permettraient de tromper les consommateurs sur la nature et la qualité de la chose vendue.

Je vous invite, en conséquence, à bien vous pénétrer des dispositions des dites lois ainsi que des dispositions des deux décrets du 31 juillet 1906 et du 3 septembre 1907, réglementant la 1re : les préposés, analyses et expertises par l'application de la loi du 1er août 1905 en ce qui concerne les boissons, les denrées alimentaires et les produits agricoles ; la 2e, la répression des fraudes en ce qui concerne les vins, vins mousseux, eaux-de-vie et spiritueux, et à donner des instructions précises à MM. les juges de paix, officiers de police judiciaire et aux chefs de brigade de gendarmerie de votre arrondissement en vue d'une répression énergique.

Des peines sévères devront être requises contre tous ceux qui se trouveraient dans le cas d'être déférés au tribunal correctionnel.

Le Procureur Général,
Signé LEVIE-RANCLIND.

Bulletin Financier

PARIS, 27 février 1908.

Le marché continue à se raffermir et fait bien augurer de la liquidation qui aura lieu après-demain. Si notre Rente vaut peu à 97.27, en revanche les Fonds Internationaux sont presque tous en avance : Extérieure 94.42. Turc 96.15. Russe à 99

1906, 96.90. Sociétés de Crédit bien tenues. Le Crédit Foncier est à 704 ; son bilan au 31 janvier 1908 montre que les bénéfices du mois ont été de 1.435.502 francs 99 contre 1.474.267 frs 50 pour le mois correspondant de 1907. Obligations Banque Hypothécaire Franco-Argentine bien tenues à 451.50 ; les titres ne sont pas pour le remboursement au pair ont commencé l'année dernière.

Les valeurs industrielles et de transports sont en bonne tendance. Suez 4.480. Rapides du Rio à 1.565. Les valeurs russes s'améliorent également.

La Banque, le Buisson Holla Montfial est ferme à 45. Les Maisons et Pavillons économiques se retrouvent à 125. L'Ecroissonne progresse à 156. L'Omnium Africain Français monte à 352 et la part à 477. Port de Para bien tenu à 449.

Les actions privilégiées de la Société Française d'Explosifs Hoffières ont des échanges suivis à 122. Les charbonnages exposés sont en peu remblement. Les gisements ont été constatés en 4836 et de sept couches admirablement reconnues il a été extrait, jusqu'à ce jour, environ 950.000 tonnes.

Chemins de fer Français bien disposés.

Cour d'Assises

Présidence de M. GAVINI, *conseiller*

Audience du 3 mars 1908

Giamarchi Christophe, demeurant à Venzolasca, est accusé d'avoir donné la mort à Stefani François dans les circonstances relatées ci-après dans l'acte d'accusation :

Acte d'accusation

Dans la soirée du 15 décembre 1907, un bal fut organisé par plusieurs jeunes gens de Venzolasca, dans l'appartement occupé par Parigiani Vincent. On dansait déjà depuis une heure environ lorsque survint Stefani François qui fut immédiatement choisi comme président du bal. Quelque temps après arrivèrent également Giamarchi Christophe qui était en état d'ivresse, Bianconi Jean-Dominique son beau-frère, et Emmanuelli Don-Marc. Enfin, peu après Giamarchi François-André prière à son tour dans la salle, et comme les autres pays une somme de un franc à titre d'entrée. Giamarchi François-André ayant mis à danser avec le chapeau sur la tête, Stefani le lui enleva et lui infligea une amende de 0,25 ; Giamarchi ayant refusé de la payer, Stefani prit le chapeau par la force. Aussitôt ils se saisirent à bras-le-corps. Giamarchi François-André voulait à peine de frapper Stefani et avait remis de quelques pas, lorsque Giamarchi Christophe sortant un pistolet de sa poche il fit à bout portant sur Stefani. Assailli de la sorte et dans sa vivacité Stefani lui-même qui venait d'être grièvement blessé regagnait péniblement son domicile accusant formellement dès sa première heure Giamarchi Christophe. Il a d'ailleurs renouvelé cette accusation devant la gendarmerie, devant le juge de paix de Venzolasca et enfin devant le magistrat instructeur qui l'a entendu sous la foi du serment : « Je l'ai vu, a-t-il dit à ce magistrat, comme je vous vois en ce moment. » Stefani atteint au sein gauche a été transporté du pari au pari, par un projectile qui a perforé le poumon gauche. Il a succombé à ses blessures le 19 décembre. Giamarchi Christophe a pris la fuite aussitôt après son crime. Il a été arrêté par la gendarmerie le 30 décembre. Il proteste de son innocence, mais sa culpabilité résulte des déclarations formelles de la victime ainsi que des divers éléments de la procédure.

Interrogatoire

L'accusé déclare qu'il était lié à Stefani par les liens de la plus étroite amitié. Au moment où Stefani était poursuivi par la justice, il l'hébergeait et le cachait aux gendarmes, ce qui lui valut une condamnation à 3 mois de prison pour recel de criminel.

Le 15 décembre 1907, un bal était donné à Venzolasca, Stefani en était président. Giamarchi François-André s'était à un moment donné permis de danser en restant coiffé, Stefani en sa qualité de président lui infligea une amende de 0,25 c. Giamarchi François-André refusa de la payer. Une dispute s'ensuivit au cours de laquelle un coup de feu retentit et Stefani tomba mortellement frappé. Pignore, dit l'accusé, par qui ce coup a été tiré. Je suis moi, complètement innocent. Je n'avais aucun intérêt à tuer mon meilleur ami.

Audition des témoins

Les divers témoins assignés à l'audience reconstituent les faits tels que les a exposés l'accusé. Une discussion a eu lieu entre Giamarchi Pierre-André et Stefani à propos de l'amende infligée par celui-ci à celui-là. Deux coups ont soudain retenti. Mais nul n'a vu qui les a tirés.

M. l'avocat général, après l'audition des témoins, donne lecture de la déposition faite par la victime avant de mourir. Celle-ci accuse formellement l'accusé Giamarchi Cristophe de lui avoir donné la mort.

Réquisitoire

M. Angeli, avocat-général, soutient l'accusation. La victime a formellement dénoncé Giamarchi Cristophe pour son meurtrier. Pourquoi aurait-il accusé un innocent ?

Dans quel intérêt et dans quel but ? La procédure et les débats ont révélé d'ailleurs la culpabilité de l'accusé et MM. les jurés sauront lui infliger le châtiment qu'il a mérité.

Plaidoiries

Me Moretti et Me de Caraffa présentent successivement la défense de l'accusé.

Nul n'a vu Giamarchi Cristophe faire feu sur Stefani. Seul celui-ci l'accuse. Mais est-il sûr de ne pas se tromper ? Au moment où il a déposé, il était agonisant, il ne se rendait que très vaguement compte de ce qu'il pouvait dire. MM. les jurés n'hésiteront pas à acquitter Giamarchi Cristophe, dont la culpabilité n'a nullement été démontrée.

Verdict

Reconnu coupable de meurtre provoqué, Giamarchi Cristophe a été condamné à cinq ans de prison et dix ans d'interdiction de séjour.

⁂

Audience d'aujourd'hui :

Sont à Jean Ancel, demeurant à Bastia, meurtre.

Ministère public : M. Mascini, substitut du procureur général.

Défenseurs : Me de Caraffa et de Montera

Nouvelles Militaires

Réserve

Les sous-lieutenants de réserve dont les noms suivent ont été promus au grade de lieutenant au corps :

Rég. d'Artre, M. Cecaldi.
— de Bithone, M. Roghi.
— de Mayenne, M. Ottavi.
— de Mamers, MM. Cecalli, Odanucci, Anziani, Gualfucci.
— d'Auxerre, MM. Foglia, Fioconni, Pajanacci.
— de Loos-le-Soulnier, M. Mar hetti.
— de Châlons-sur-Saône, MM. Romanetti, Allotti.
— de Cosne, MM. Piovanacci, Paoli, Tomasi.
— de Bourges, M. Leccia.
— d'Autun, M. Graziani, Rossi.
— de Nevers, M. Simoni.
— de Parthenay, M. Ristori.
— de Poitiers, M. Santarelli.
— de Tours, M. Ambrosi.
— de Vitré, M. Renucci.
— de La Roche-sur-Yon, M. Pinelli.
— de Fontenay-le-Comte, MM. Bastelli, Renucci.
— de Brest, M. Natalini.
— de Magnac-Laval, M. Benedetti.
— de Clermont Ferrand, M. Paoli.

Tribunal Correctionnel de Corte

L'Affaire de Piedigriggio

A la suite de l'arrêt de la cour d'appel de Bastia, confirmant l'ordonnance du Président du tribunal de Corte qui condamnait l'abbé schismatique Forcioli et la sieur Colonna, de Piedigriggio, à remettre les clefs à l'abbé Colonna, curé catholique de Piedigriggio, le cérémonie de purification de cette église devait être célébrée le 24 février dernier.

Pour assurer l'exécution de l'arrêt de la Cour, M. Denori, procureur de la République et M. Nivaggioli, juge d'instruction, se transportèrent à Piedigriggio, avec plusieurs brigades de gendarmerie.

La cérémonie de la purification eut lieu sans trouble.

Dans la journée du 24, le Procureur de la République, après avoir cherché longtemps le maire de la commune, le rencontra sur une place publique. Le Procureur demanda au maire de lui remettre le registre des délibérations du Conseil municipal, afin de pouvoir vérifier si l'avis de désaffectation de l'église de Piedigriggio que le maire avait fait afficher, était conforme à la délibération.

Le maire de Piedigriggio, après avoir ceint son écharpe, refusa de présenter le registre, en disant : « Je suis le maire, je suis le seul maître ici, je n'ai pas d'ordre à recevoir de vous. Vous voulez m'assassiner. »

Mis en état d'arrestation, le maire Colonna comparaissait vendredi dernier devant le tribunal correctionnel sous l'inculpation d'outrages par gestes et par paroles à un magistrat dans l'exercice de ses fonctions.

Après un réquisitoire sévère de M. Bandol, substitut du Procureur de la République, et une brillante plaidoirie de Me Giansantini, le tribunal a condamné le maire Colonna à trente jours de prison avec application de la loi de sursis.

Pensions de Retraite

Les pensions de retraite des personnes ci-après dénommées ont été liquidées :

Mme Bonifacio Charles-Paul-Louis, propriétaire à Bastia, 1.500 francs, à compter du 1er novembre 1907.

Mme Marie-Pierre, veuve Pasquini. Le mari ouvrier de la marine, décédé titulaire d'une pension. Pension avec jouissance du 1er novembre 1907, 75 fr.

Paoli Joseph-Antoine, gardien ordinaire de prison. Services militaires, 5 ans 3 mois 17 jours ; services civils, 24 ans 11 mois 15 jours. Pension avec jouissance du 16 octobre 1907, 375 fr.

Paoli Joseph-Antoine, gardien ordinaire de prison. Services militaires, 5 ans 3 mois 17 jours ; services civils, 24 ans 11 mois 15 jours. Pension avec jouissance du 16 octobre 1907, 700 fr.

Simonetti François-Louis, gardien ordinaire de prison. Services militaires, 6 mois ; services civils, 30 ans 5 mois 15 jours. Pension avec jouissance du 16 septembre 1907, 733 fr.

Gazette Ajaccienne

(De notre correspondant particulier)

Le temps qu'il a fait

Baromètre : 758 0. — Température : Minima, 7 4 ; Maxima, 16 .
Direction du vent : S.-O.
Force du vent : id.
Etat de la mer : Houleuse.

Nos Hivernants

M. Vilberg, Mme et M. Soeyd, M. et Mme Adolphe Richter, Mme et M. H. Malyet fils, M. et Mme J. C. Boddart, M. le général Albert Wilter, M. et Mme Melrowsky, M. Rosellouis. M. L. Bornstein.

Nous leur souhaitons une cordiale bienvenue.

Le bal des Employés de commerce

Comme chaque année, le syndicat des Employés de commerce donnera le 17 courant son grand bal populaire.

On sait le succès qu'il obtient ; la salle toujours brillamment garnie présente un coup d'œil magnifique, et il n'est pas de bal où l'on s'amuse davantage et aussi gentiment.

Nous reviendrons, d'ailleurs, prochainement sur ce bal pour donner, à nos lecteurs, quelques renseignements complémentaires.

Félicitations

Nous avons appris avec infiniment de plaisir, que M. le Ministre de l'Intérieur vient d'accorder une médaille de sauvetage au sous-brigadier de police Joseph Monsera, qui s'est particulièrement distingué dans un incendie.

Monsera est déjà titulaire d'une médaille que lui a accordée le Ministre de la Marine.

Nous lui présentons nos meilleures félicitations.

Brasserie Moderne

La sympathique direction de cet établissement, M. J. Santarelli, sait donner à ses clients quelques heures de bonne distraction.

Tous les soirs, de 9 heures à minuit, grand concert avec au programme la fine diseuse Mlle Martha, une belle brune aux yeux de feu, qui fait le ravissement de nombreux spectateurs ; l'incorrigible *Edard*, le comique toujours en progrès et qui fait tant rire, et tant d'autres dont le nom m'échappe.

Deux et trois fois par semaine, des débuts nouveaux sont inscrits au programme. Il est très heureux qu'à Ajaccio, où la vie est si monotone, nous ayons au moins un établissement où l'on puisse à bon compte s'amuser quelques heures.

Contraventions

Contraventions contre les nommés L. J., et B. M., buveurs, pour fermeture tardive de leurs établissements.

Contre les nommés S. N., et B. C., tous deux pour ivresse manifeste.

Au Port

Entrées : Le « Golo, » capitaine Olivieri, venant de Toulon, avec passagers et marchandises.

Le « Cyrnos, » capitaine Merlin, venant de Bonifacio, avec passagers et marchandises.

Le remorqueur « Marius Chambon », capitaine Bastos, venant de Bône avec un chaland en remorque, en relâche forcée à Ajaccio.

L' « Ibéria », capitaine Lelièvre, venant de Porto-Torres avec 5 passagers et marchandises.

Le « Vénézuela, » capitaine Dominique, venant de Bône, avec 10 passagers et marchandises.

Sorties : Le « Vizzavona, » capitaine Fournier, parti pour Propriano, et le « Golo, » pour Marseille.

Le « Marius Chambon », pour Marseille.

L' « Ibéria », pour Nice.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 3 mars

Thermomètre : Minima du matin 9.
A midi 16°. Maxima 12°.
Baromètre : Minima du matin, 752 mm.
A midi, 751 mm.
Vent — Dans la matinée, S. O.
Dans l'après-midi, S.E.
Etat du ciel : le matin, Quelques nuages. l'après-midi, couvert.
Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 m.

⁂

Nomination

M. Emmanuel Filippi, propriétaire à Monticello, est nommé officier de l'ordre du Nichan Iftikar.

Toutes nos félicitations.

⁂

Récompenses honorifiques

Les récompenses suivantes ont été décernées pour actes de courage et de dévouement.

Médaille en argent de 2e classe. — M. Bianconi Don-Joseph, inspecteur de police à Paris : le 16 décembre 1907 a exposé sa vie en voulant arrêter la voiture d'un malfaiteur.

Médaille de bronze. — MM. Allegrini Jean-Baptiste-Antoine, ébéniste-brigadier des gardiens de la paix à Marseille, déjà titulaire de trois lettres de félicitations : le 15 octobre 1907 s'est de nouveau distingué en arrêtant deux chevaux emportés attelés à une voiture sans conducteur ; Monera Joseph, sous-brigadier de police à Ajaccio, le 7 février 1907, a pénétré à plusieurs reprises dans un local en feu pour combattre l'incendie.

⁂

Un bon remède pour la gorge

Pour guérir rapidement les granulations, l'enrouement, la fatigue de la voix, les angines, les picotements de la gorge, la toux sèche d'irritation, faites usage des tablettes du Dr Vatel. — Une boîte de tablettes du Dr Vatel est expédiée franco contre mandat-poste de 1 fr. 35 adressé à H. Berthiot, rue des Lions, 14 à Paris.

⁂

Journal de l'Université

Tout est à rire, également, dans le nouveau fascicule du « Journal de l'Université : » la spirituelle conférence d'Henry Roujon sur Voltaire ; la vibrante évocation des « soldats de l'épopée, » par Henry Houssaye ; les pittoresques souvenirs de Jules Treffier sur le poète-comédien Albert Glatigny ; la magistrale apologie de Schubert, par Bourgaut-Ducoudray... et, au point de vue pratique, les très intéressantes et très utiles leçons de coupe, de modes, de cuisine données aux jeunes étudiantes des *Annales*, avec tant de dévouement et de compétence, par Mmes Laurent-Bourgat, Valentine Abeat, Auguste Moll-Weiss, etc.

En vente partout ; le numéro ; 60 centimes. Abonnements : 10 fr. par an (prix de faveur accordé aux abonnés des *Annales*).

Pâtes Alimentaires
(Usine à Vapeur)
« MAISON GHILINI »
Pâtes extra et Supérieures Garanties pures.
Exigez la Marque

SOCIÉTÉS et SYNDICATS

ORPHRON BASTIAIS. — Les adhérents de l'Orphéon Bastiais sont priés de se rendre à la salle des répétitions, 42, Bd Paoli, ce soir, à 8 heures et demie.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais* 00126

COURSE EN PARIS

	2 mars	3 mars
Rentes de 3 0/0 ancien	97.35	97.65
— de 3 0/0 amortis.	97.85	98.15

ex-coupon.

Conseil des Ministres

Paris, 3 mars.

Les ministres et sous-secrétaires d'Etat se sont réunis ce matin, à 9 heures, à l'Elysée, sous la présidence de M. Fallières.

Une mission au Maroc

Le Conseil a décidé d'envoyer M. Régnault et le général Lyautey en mission à Casablanca et à Oudjda, où ils étudieront les mesures nécessaires pour préparer définitivement les conditions de l'organisation de la police au Maroc.

Affaires courantes

Le Conseil s'est ensuite occupé de l'expédition des affaires courantes.

VERDUN

Un Lieutenant d'infanterie frappé à coups de couteau par des soldats ivres

Verdun, 3 mars.

Le lieutenant de L'Escale, du 151e régiment d'infanterie, a été assailli, puis frappé de plusieurs coups de couteau par des soldats du 139e régiment.

Ces soldats étaient en état d'ivresse ; non contents d'avoir ainsi assommé leur supérieur, ils piétinèrent même le corps du pauvre lieutenant et le traînèrent dans la boue.

Les blessures rapportées par cet officier sont graves.

Une enquête a été aussitôt ouverte.

Plusieurs arrestations ont été opérées.

Cour d'assises de la Haute-Vienne

Les Pilleurs d'Eglises

CONDAMNATION

d'Antony Thomas

ET DE SES COMPLICES

Limoges, 3 mars.

La cour d'assises de la Haute-Vienne a été appelée à juger la bruyante affaire des pilleurs d'églises qui, pendant si longtemps, défraya la chronique.

Les débats ont commencé le 27 février, ils se sont terminés aujourd'hui.

Les frères Antony et François-Thomas, l'antiquaire Dufay et le journalier Antonin Faure, leurs complices, avaient à répondre des vols de la Châse d'Ambazac, du Chef de Saint-Baudine et d'un grand nombre d'objets d'art que l'on retrouva chez des Antiquaires parisiens.

Cette affaire a occupé six audiences, qui ont été suivies régulièrement par une foule considérable.

L'affaire Thomas fit, en effet, grand bruit. Elle passionna vivement l'opinion publique, et eut sa répercussion dans toute la France par l'ampleur qu'elle prit de jour en jour, au fur et à mesure que l'on découvrait les nombreux vols d'objets religieux, ayant une valeur artistique considérable, vols dont les auteurs étaient, jusqu'alors, demeurés inconnus.

Les débats ont été présidés par M. le conseiller Ducros.

C'est M. Ducher, avocat général, qui a soutenu l'accusation.

La défense a été présentée par Me Planche, du barreau de Clermont ; Me Python et Gentilly, du barreau de Paris, et Me Dathaillet, du barreau de Limoges.

Thomas Antony, Thomas François et Antonin Faure sont accusés de vols qualifiés ; Michel Dufay est accusé d'avoir sciemment recelé tout ou partie des objets volés.

Le Verdict

Le verdict du jury a été affirmatif sur toutes les questions, mais mitigé par les circonstances atténuantes.

La Condamnation

En exécution de ce verdict, la Cour d'assises de la Haute-Vienne, siégeant à Limoges, a condamné Jean Thomas, dit Antony, le chef de la bande, âgé de 29 ans, industriel, à la peine de six ans de travaux forcés.

Les accusés ci-après sont condamnés chacun à deux ans d'emprisonnement :

François-Albert Thomas, frère du précédent, âgé de 27 ans, industriel également ;

Antoine Faure, âgé de 28 ans, le « costaud », le coltineur, l'homme de peine de la bande, celui qui était chargé d'enlever le butin sur ses robustes épaules.

Enfin, Michel Dufay, âgé de 54 ans, antiquaire.

Tous sont originaires de Clermont Ferrand, et y sont domiciliés.

Le jury de la Haute-Vienne n'a eu à connaître que des vols commis dans ce département et dans ceux de la Creuse et de la Corrèze ; celui du Puy-de-Dôme s'occupera prochainement des autres méfaits.

Trois accusés étant francs-maçons tous les jurés francs-maçons avaient été récusés par la défense.

CHICAGO

Attentat anarchiste

contre

LE PRÉFET DE POLICE

Mort de l'assassin

Paris, 3 mars.

Un anarchiste a réussi à pénétrer dans le logement du préfet de police, et à mettre à exécution ses sinistres projets.

Il tua à coups de revolver le fils du préfet, ainsi que son cocher, puis il blessa le préfet lui-même en lui portant plusieurs coups de poignard.

Le préfet parvint à se dégager et tua, d'un coup de revolver, cet audacieux anarchiste.

Cet acte d'une audace inouïe a jeté la consternation dans la ville.

⁂

Le cadavre de cet anarchiste a été reconnu pour être celui d'un étudiant russe.

Cet étudiant était affilié à une société secrète d'anarchistes.

⁂

Un télégramme parvenu dans la soirée annonce que le fils du préfet de police n'est pas mort.

Les blessures qu'il a reçues sont très graves, mais on espère toutefois pouvoir le sauver.

EN ALLEMAGNE

La Germanisation DE LA POLOGNE

Berlin, 3 mars.

Le projet de loi relatif à la germanisation de la Pologne, qui a été adopté par la Chambre des Seigneurs, vient d'être voté par la Chambre des députés de Prusse.

L'adoption de ce projet de loi a exaspéré les populations polonaises qui seront obligées d'abandonner leurs biens, plutôt que de subir l'expropriation illégale et tyrannique de la Prusse.

LES ÉVÈNEMENTS du Maroc

LA MISSION de M. Regnault et du général Lyautey

Paris, 3 mars.

Le général Lyautey et M. Regnault, ministre de France à Tanger, quitteront très probablement Paris demain, dans la matinée.

M. Régnault et le général Lyautey partiront incessamment en mission pour Casablanca et Oudjda, où ils étudieront les conditions d'organisation de la police au Maroc.

Leur mission durera une vingtaine de jours, puis ils retourneront à Paris, pour rendre compte au Gouvernement des résultats de leur mission.

LE BRIGADIER MARTINELLI

tué au Maroc

Paris, 3 mars.

Le ministre de la guerre a fait télégraphier au Maire de Bastia, la mort de Louis Martinelli, brigadier aux Chasseurs d'Afrique, tué dans l'un des derniers combats.

Louis Martinelli est un Bastiais.

DÉPART DU « DIBERVILLE »

Toulon, 3 mars.

Le contre-torpilleur *Diberville*, désarmé dans l'arsenal, est entré en armement dimanche.

Ce navire appareillera demain ou jeudi pour Alger et Oran, où il prendra des troupes destinées à renforcer les effectifs du général d'Amade.

Télégramme DU GÉNÉRAL D'AMADE

Paris, 3 mars.

Le général d'Amade a télégraphié au ministre de la guerre que les rebelles ne se sont pas montrés depuis le dernier engagement.

L'état des blessés est assez satisfaisant.

Envoi de renforts

Les commentaires de la Presse. — 4.000 hommes partiront pour le Maroc.

Paris, 3 mars.

Quoique le général d'Amade n'ait demandé, pour le moment, aucun renfort, le gouvernement a reconnu qu'il convenait d'augmenter les effectifs du général d'Amade au Maroc.

Il a aussitôt donné l'ordre d'envoyer quatre mille hommes

Ces effectifs seront pris en Tunisie, à Constantine et au Soudan.

La presse commente diversement cet envoi aussi important de renforts.

Sur la frontière Algéro-Marocaine

Vive agitation

Oran, 3 mars.

Le mouvement anti-français se dessine, chaque jour, davantage sur la frontière algéro-marocaine.

Des émissaires continuent à parcourir la région du Tafilalet s'efforçant d'influencer les tribus fidèles à la France.

A VENDRE

Mandarines, Oranges Citrons, de Montesoro

(Propriété Ajaccio)

S'adresser à l'épicerie Erminy, 24, rue Napoléon.

SCIERIE MÉCANIQUE

MINELLI

PIEUX DE VIGNE

MODES PARISIENNES

18, Bd Paoli, Bastia

Grand choix de chapeaux pour Dames et Enfants

Modèles haute nouveauté

à partir de 4 fr. 95

Succursale d'une grande maison de Paris

Seul dépôt en Corse

A VENDRE

VIN à 18 francs l'hectolitre.

S'adresser à M. Valesi, VES COVATO.

Usines de Francardo

F. CHARDON et Cie

(GARE FRANCARDO)

TUILERIE & BRIQUETERIE MÉCANIQUES

Fabrique de Carreaux en ciment, unis et à dessins

Travaux divers

EN CIMENT COMPRIMÉ ET CIMENT ARMÉ

FOUR A CHAUX CONTINU

Scierie mécanique

DE BOIS DE CONSTRUCTION

Entrepôts { à Bastia, 2, Avenue Carnot / à Corte, Nouvelle Traverse

Nomenclature des produits mis en vente dans nos entrepôts :

Briques pleines et creuses. — Briques pressées de parement. — Tuiles plates et rondes. — Carreaux en terre cuite. — Carreaux en ciment unis et à dessins.

Chaux grasse. — Chaux hydrauliques et ciments. — Plâtres. — Planches. — Madriers. — Chevrons. — Liteaux. — Lattes.

Fers en barres. — Fers à planchers. — Aciers. — Métaux.

NOTA. — La chaux grasse de Francardo est de qualité supérieure.

Employée dans les maçonneries aériennes, elle acquiert la dureté de la chaux hydraulique. Un volume de chaux en pierres donne de 2 à 2,5 volumes de pâte. Elle est excellente pour les badigeonnages à cause de sa blancheur et de son adhérence, pour les traitements curatifs de la vigne et les amendements des terres en raison de sa richesse en chaux.

Les commandes doivent être adressées à MM. F. CHARDON et Cie, à Francardo, ou aux entrepôts de Bastia et Corte.

L'ART de GUÉRIR

VIENT DE PARAITRE le *Journal de Médecine Française* qui publie une importante étude sur une nouvelle méthode qui guérit radicalement la Phthisie nerveuse, chez l'homme et la femme, la Neurasthénie, les maladies de l'Estomac, de l'Intestin, du Cœur, le Rhumatisme, la Goutte, les Douleurs, etc. — Envoi gratuit du journal à toutes personnes qui en font la demande au Directeur, 18 rue de la Pépinière, à Paris.

CYRNOS PALACE

Grand Hôtel de Bastia

Société anonyme en formation au capital de 500.000 francs divisé en actions de 500 francs.

Siège social à Bastia

SOUSCRIPTION PUBLIQUE

de 1.000 actions de 500 francs

à partir du 25 Février

Le paiement des actions souscrites se fera par quarts, au fur et à mesure de l'avancement des travaux et sur appel du Conseil d'administration.

Les Statuts sont déposés chez Me TOMMASI, Notaire, et au Bureau du Syndicat d'Initiative de Bastia.

OBJET DE LA SOCIÉTÉ

La *Société du Cyrnos Palace* s'est fondée à Bastia, sous les auspices du Syndicat d'Initiative et des hautes personnalités financières de cette ville, dans le but de construire, sur le terrain situé au Nord de la Place Saint-Nicolas, par delà l'Avenue Carnot, un hôtel de premier ordre que l'opinion publique est unanime à juger nécessaire, et de l'exploiter à son compte.

L'estimation de la dépense est évaluée à 500.000 francs en comprenant l'achat du terrain, la construction nue de l'hôtel, le mobilier, le matériel de chauffage, d'éclairage et de blanchissage, et les divers frais afférents à la dite construction.

Pour les détails, lire la circulaire imprimée relative à cette affaire.

On souscrit directement ou par correspondance à Bastia chez :

MM. GREGORJ frères, banquiers.
F.-A. FANTAUZZI, banquier.
Charles ORENGA, banquier.
THIERS frères, négociants.
Au Bureau du Syndicat d'Initiative de Bastia, Bd Paoli, 27.

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

EUGÈNE PERICCHI, propriétaire

Saison Automne-Hiver 1907-1908

Chaussures en tous genres pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants

Grand assortiment de chaussures fourrées

Choix considérable de Pantoufles

Prix très réduits

Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriquées exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.



La Maison se charge des réparations

MAISON DE CONFIANCE

BIJOUTERIE MATTEI

20, Boulevard Paoli

LA BIJOUTERIE MATTEI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, or 18 karats et argent 1er titre. Tous les objets par elle mis en vente sont marqués au prix connus et ont déjà subi une réduction sur les prix de vente.

La Bijouterie MATTEI pourra offrir aux prix les plus réduits, des articles de joaillerie, bijouterie, orfèvrerie, montres, chaînes, parures, *alliances*, etc., etc., anneaux or et argent 1er titre

Sa devise est de vendre « bon et bon marché. »

Spécialité de stylets Vendetta-Corse. Réduction de 10 pour cent or garanti 18 karats.

SANTAL 8 BLINE

GUÉRISON RADICALE

et rapide des Ecoulements, Cystite du Col, même les plus rebelles, sans Copahu ni injections. *D'une pureté absolue.* Remède le plus efficace et le plus actif.

ABSOLUMENT INOFFENSIF

Dépôt dans toutes les Pharmacies et 55, Rue Vivienne, Paris.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La-Farge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques ou ciment. — Briques pleines et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I

Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, T'il de fer, Recoux artificiels.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1

A VENDRE

Mûriers greffés de 2 m 50 à 3 m. de hauteur, et de 6 à 10 centimètres de circonférence à 40 fr. le cent.

Citronniers de 1 m. de hauteur, à 1 fr. pièce.

S'adresser à M. Louis FEDI, Vescovato (Corse).

ANCIEN CABINET PRADÈRE

PIERRE SABATÉ

Chirurgien-Dentiste du Lycée

SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS (Systèmes perfectionnés)

OBTURATION & EXTRACTION DES DENTS sans douleur

Bd Paoli, 18, au 1er

Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir ses nombreux clientèle, d'avoir à sa retire en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé, sous la fabrication de dents artificielles.

Le Directeur-Gérant,

J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

LE MONITEUR DE LA MODE

paraissant tous les Samedis

20 PAGES GRAND FORMAT

LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS ARTISTIQUE DES JOURNAUX DE MODES

CONTIENT :

PLUS DE MODÈLES NOUVEAUX

PLUS DE TRAVAUX D'AIGUILLE

PLUS DE LITTÉRATURE

PLUS DE RECETTES DE CUISINE

PLUS DE RENSEIGNEMENTS

QU'AUCUN AUTRE

3 MOIS : 4 francs — UN AN : 14 francs

EDITION 2 : contenant une Gravure coloriée et un Patron découpé dans les 2e, 3e et 4e 3mes.

3 MOIS : 8 fr. 50 — UN AN : 28 francs

ABEL GOUDARD, Editeur, 3, r. du 4-Septembre

OUTILS pour AMATEURS et INDUSTRIELS

MACHINES, Perceuses, DÉCOUPAGE

Scieuses, Mouleuses, TOURS, Pyrogravure, etc.

ULCÈRES VARIQUEUX

Soulagement immédiat et guérison rapide par l'EAU PRÉCIEUSE DEPENSIER. Des milliers de malades atteints de plaies, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, sont guéris tous les ans par cet unique remède.

M. Depensier, pharmacien à Rouen.

Après avoir entendu parler avantageusement de l'EAU PRÉCIEUSE DEPENSIER, j'ai voulu me rendre compte de sa valeur. J'en ai mis sur mes vieux ULCÈRES variqueux aux jambes dont je souffrais depuis plusieurs années, et j'en ai obtenu les meilleurs résultats. C'est une excellente découverte.

Docteur CAPELLE à Paris.

L'EAU PRÉCIEUSE DEPENSIER se trouve dans les pharmacies ; le flacon, 3 fr 50. Demander brochure illustrée. Dépôt général : Pharmacie Depensier, 57, rue de Buffon, Rouen.

Se trouve à Bastia, Pharmacie Quilici, 10, boulevard du Palais, et à Ajaccio, harmacie Gindrac fils.

ANÉMIE

PALES COULEURS

FLUEURS BLANCHES

NEURASTHÉNIE

CROISSANCE

CONVALESCENCE

de toutes Maladies

GUÉRISON RADICALE en 20 JOURS

par l'ELIXIR de St VINCENT de PAUL

Seul Fortifiant autorisé à se vendre par les Sœurs de St Vincent de Paul dans leur Maison mère et leurs Succursales

CONFITURE de St VINCENT de PAUL



Gros : F. VIBERT L'm CHIMIE

20, AVENUE DES PONTS - LYON

Teinturerie et Blanchisserie de la Méditerranée

H. FRAISSINET & Cie

MARSEILLE

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE — CAPITAL 500.000 FRANCS

17 Magasins dans Marseille — 20 Succursales au dehors

La plus importante Maison du Midi

AUTOMNE-HIVER 1907-1908

NUANCES MODES :

MARRON ET GROS VERT — ROUGE BRIQUE ET PRUNE

NETTOYAGE ET TEINTURES

Draps - Lainages - Soieries - Velours - Fourrures - Mongolis - Boas - Plumes

TEINTURES EN NOIR INALTÉRABLES

NETTOYAGE DE RIDEAUX, STORES, AMEUBLEMENTS

Edredons, Couvertures, Tapis

Par suite d'importants agrandissements et d'un outillage perfectionné que nous venons d'acquérir en Angleterre, par les soins apportés dans l'apprêt et l'emballage, nous pouvons livrer tous les travaux avec un fini qu'aucune autre Maison ne peut donner

Dépôt de Bastia :

Chez M. SAUVEUR AYMO

BASTIA, 17, Boulevard Paoli, 17, BASTIA

PHOTOGRAPHIE J. MORETTI

CORTE (Corse)

GRANDE COLLECTION DE CARTES POSTALES ILLUSTRÉES DU PAYS

VENTE EN GROS ET AU DÉTAIL

Agrandissements inaltérables de toutes les dimensions en noir et en couleurs

Cie GÉNÉRALE DES PETROLES

pour l'Eclairage et l'Industrie

Siège social à MARSEILLE

Pétrole pour l'éclairage et pour moteur, en baril de 180 litres et bidons de 50 litres.

Pétrole raffiné d'Amérique, marque *Le Lion*, en caisses de deux bidons de 18 litres et demi chaque.

Pétrole de luxe *Photoline* en bidons de 5 litres,

Essences de pétrole, Benzine, Gazoline, lourde pour moteur.

NAPHTACYCLE, essence spéciale pour automobiles, très appréciée dans le monde des chauffeurs.

AUTOVELINE huile pour le graissage des automobiles.

GRAISSE CONSISTANTE pour automobiles.

HUILE EPAISSE pour changement de vitesse des automobiles.

Dépositaires pour toute la Corse : MM. L. N. MATTEI et Cie, à Bastia, Ajaccio et Corte.

Sous-dépositaires : Thomas MATTEI, Propriano ; PUCCINELLI François, Calvi ; SANTIERI Frères, Bonifacio ; Ch.-Marie SAVELLI, Ile-Rousse.

TRENTE-TROISIÈME ANNÉE — N° 86 — JEUDI 5 MARS 1908

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia

J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les abonnés sont payables d'avance et reçus aux Bureaux du journal. Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	3 mois	6 mois	1 an	
Corse	2 fr	10 fr	5 fr.	Union Postale, et autres Pays : le port en sus.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »	On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : St Joseph de la Croix

Soleil : (heure nationale)

Lever. 6 h. 06 m. — Coucher, 5 h. 23 s.

Premier quart., le 9 — Pleine Lune, le 17.

Fête de Demain : Saint Théophile.

4 MARS

LA FRANCE QUI S'IGNORE

La France qui s'ignore... et qui se calomnie, pourrions-nous ajouter, car il est toujours d'actualité le mot sur nous de Rudyard Kypling : « Que fait un Français ? S'il ne dit pas du mal de la France, il en dit d'un autre Français ou de lui-même. »

La France ne sait voir que ses défauts, et encore elle les voit mal, ou s'en découvre qu'elle n'a pas. Elle est comme une belle fille à qui une glace déformante aurait fait croire qu'elle est bossue. La glace déformante, pour la France, c'est cette mentalité étrange dans laquelle le romancier anglais l'a surprise, et ce sont aussi les passions politiques.

Dans toutes les manifestations de l'activité humaine, nous ne paraissons goûter que l'effort étranger. Il n'est pas de grandes inventions, de grandes œuvres, de grandes idées et de grands hommes que ce qui nous vient de par delà les frontières. Un certain snobisme boulevardier, singé en province, n'admet que Wagner et Ibsen, d'Annunzio et Kypling, Koch et Edison, Tolstoï et Nordau. Tout ce qui porte le cachet national, la marque du terroir est suspecté, blagué, nié systématiquement. De même notre marine est un fantôme, notre armée de la bauduche.

Il faut que ce soit un Anglais, M. G. Weis, qui nous assure que la France est toujours « la plus noble, la plus généreuse et la plus géniale des nations. »

Il faut que ce soit un journal allemand, le *Berliner Tageblatt*, qui nous fasse honte de notre défiance de nous-mêmes en publiant ces lignes : « Les Français se consacrent au progrès de l'humanité. Ils ont successivement doté le monde du sous-marin, de l'automobile et du radium. Les voilà maintenant qui sont en train de nous donner le ballon dirigeable qui a été si longtemps le rêve de tant d'inventeurs. »

Et notre armée ! Le ministre de la Guerre dira bien, comme l'autre jour au Sénat : « Il est bon que l'on sache que nos opérations militaires du Maroc peuvent compter parmi les mieux conduites de toutes celles dont les troupes européennes ont été chargées dans les pays d'outre-mer depuis vingt-cinq ans. » On ne le croira pas. On ne croira pas davantage l'officier français qui, l'autre jour, dans un article de la *France militaire* documenté aux meilleures sources, établi sur les observations les plus précises qui se puissent faire sur des armées entraînées au milieu de la paix, ne craint pas d'écrire, au su de tout le monde militaire français et étranger, que « nous sommes, pour l'instruction tactique des officiers et de la troupe, de dix ans en avance sur l'armée allemande. » Cependant, croira-t-on un journal anglais comme le *Morning-Post* proclamant, après sir Charles Dilke, que notre armée est composée, officiers et troupe, des « meilleurs soldats de campagne qui existent en Europe ? » Peut-être croira-t-on aussi le colonel von Gaedke, à cette heure la plus haute autorité militaire de l'Allemagne, qui, après les mutineries du Midi, jetait sur l'allégresse de ses compatriotes, cette douche d'eau froide : « Détrompez vous et ne vous pressez pas tant de vous réjouir. Des mutineries comme celles de Béziers et de Narbonne n'ont pas l'importance qu'elles auraient chez nous où on pourrait les considérer, à bon droit, comme l'abomination de la désolation. Cette *satanée* armée française est ainsi faite qu'elle ne souffre pas trop de ce qui ferait périr les autres. Et attendez-vous bien à ce que ces soldats révoltés du Midi marchent contre nous d'aussi bon cœur que leurs camarades, le cas échéant ! »

Et notre expansion coloniale ! Avons-nous assez proclamé nous-mêmes notre incapacité de colonisateurs ! Or, il y a en ce moment à Paris un explorateur anglais, Henry Savage Landor, qui n'est pas un explorateur en chambre, je vous prie de le croire. C'est lui qui, prisonnier au Thibet, devint le motif de la fameuse expédition de Lhassa ; c'est lui, enfin, qui, il y a deux ans, traversa l'Afrique, de Djibouti au Cap Vert, avec un Somali pour tout compagnon pendant ces quatorze mille kilomètres. Il avait un crayon qu'il n'a point perdu en route, et, après avoir refait à l'envers le chemin tracé par la mission Marchand, et traversé le Bar-el-Chazal, l'Oubanghi, le Soudan, le Congo et le Sénégal, visitant tous nos postes et tous nos établissements, il ne tarit pas d'éloges sur l'administration et sur l'organisation françaises : il dit tout son profond respect pour nos officiers, toute son admiration pour nos sous-officiers, « si supérieurs aux hommes de leurs classes dans les autres armées, si intelligents, si largement instruits de tout, » et il écrit dans son livre : *Across wildest Africa* : « Nous avons des idées fausses sur la colonisation française faite soi-disant avec d'imposantes forces et un gros état-major. Je ne connais *aucune nation* qui fasse les choses *aussi simplement* que les Français. »

RENÉ SABATIER.

Lire à la troisième page « NOS TÉLÉGRAMMES »

Variétés Historiques Bastiaises

A propos de nos anciens gouverneurs. — A quoi servaient jadis les branchi. — L'évêque Gandolfi. La légende, parfois, tient lieu d'histoire. — Le docteur Sisco.

Tous les deux ans, la République de Gênes envoyait à Bastia sur une galère de guerre, un Gouverneur, qui était assisté au palais, d'un docteur en droit, appelé vicaire.

Le gouvernement, qu'entourait une cour brillante, avait un pouvoir très étendu sur toute l'île ; il réunissait dans ses fonctions de vice-roi, les trois pouvoirs : civil, judiciaire et militaire. Mais ses décisions et jugements n'étaient pas en dernier ressort, puisque on pouvait en appeler au Sénat, à Gênes, ou aux *Sindicatori*, en Corse.

Ces syndicateurs étaient élus parmi les hommes de bien, tant Corses, que Génois.

Parmi les gouverneurs, il y en eut quelques-uns qui ont laissé une bonne renommée, tels que George Doria, Jérôme Veneroso, P.-M. Giustiniani, etc.

Quant à Doria, nous dirons avec plaisir qu'il a été tellement populaire à Bastia, qu'une légende arrivée jusqu'à nous, nous dit qu'on ne jurait plus en ville, de son vivant, comme après sa mort, que par le nom de sa fille bien-aimée, *Cristina Doria*.

***

Certaines de nos anciennes maisons, qui furent les demeures des familles nobles et privilégiées de l'époque génoise, laissent voir dans leurs façades, des fenêtres possédant encore de chaque côté, un support en fer forgé, terminé en une fleur de lys héraldique ; ces supports, qu'on appelait *branchi*, servaient à y déposer, en temps de paix, les ramas de la pénèche, au service de Gênes, que commandait le chef de la famille, en cas de guerre.

Nous donnons ici, à titre d'indication, comme de curiosité, les endroits où se trouvent ces maisons, avec leurs numéros, pour les *branchi* en question :

Rue des Terrasses 7, du Pontetto 7 ; du Bastion 6 ; Droite 22, de la Chiappa 10 ; du Cloître 3 et 4, et à la ruelle du Presbytère (Sainte-Marie).

***

Jean Augustin Gandolfi, de notre ville, neveu, par sa mère, du cardinal Belmonte, fut auditeur de son oncle et évêque de Fondi, en 1619.

En 1636 il dirigea l'important diocèse de Santa Agata, *dei Goti*, et fut l'auteur d'une œuvre de grande érudition, qui lui valut les éloges de la Cour de Rome.

Cette œuvre avait pour titre : *De immunitate ecclesiastica*.

Nous savons que la famille de M. Gandolfi, architecte, a toujours conservé le souvenir d'avoir donné jadis, à l'Eglise, un évêque en Italie ; nous savons aussi qu'elle n'a jamais tiré vanité de cet honneur. Mais nous, qui n'avons pas à imiter cette modestie, il nous plaît de glorifier dans le *Petit Bastiais*, notre ancien prélat et illustre concitoyen.

Maintenant, nous dirons que les Gandolfi, fondateurs du *Castel Gandolfo*, furent attaqués en 1283, par les Savelli, et forcés par ceux-ci à abandonner leur château. Comme les Gandolfi étaient nombreux en famille, ils se répandirent dans les provinces de Rome, de Gênes, de Bologne, de Parme, et plus tard en Corse, où ils se distinguèrent partout.

Les Gandolfi de M. l'Architecte ont été reconnus par ceux de Rome, dont les armoiries, soit dit en passant, représentent un *castel*, ou château héraldique.

***

Il est arrivé jusqu'à nous, que le merveilleux Crucifix de la Conception, sculpté à Gênes, au dix-huitième siècle, comme l'indiquent les coins en argent ciselé Louis XV, de son élégante croix, n'arriva à Bastia, que grâce à l'intelligence débrouillarde du patron-marin Principalbe : aujourd'hui Principalle.

En effet, on a toujours dit comme nos anciens le disaient, de route, que les Génois, qui avaient admiré et apprécié ce Crucifix dans l'atelier de l'artiste (dont le nom, hélas ! n'est pas arrivé jusqu'à nous) ne voulaient pas que leur ville perdît un chef-d'œuvre pareil, quoiqu'il n'eût pas été commandé par eux, mais bien par un Bastiais ainé, confrère de la Conception ; d'ailleurs, ils en avaient déjà un autre dans une de leurs églises, du même auteur.

Mais notre patron-marin, qui n'était pas embarrassé pour cela, d'accord, naturellement, avec l'artiste, le fit, la nuit venue, hisser par ses marins jusqu'au faîte du mur d'enceinte qui entourait le port, et descendre ensuite sur le quai, d'où il fut embarqué, *presto e ben*, sur son navire en partance, qui le transporta sans faiblesse à Bastia.

***

Le docteur Sisco, dont le nom est perpétué par la plaque d'une rue de notre marché, fut médecin du Pape Pie VI, et chirurgien de l'Hôpital des Incurables à Rome. Il fut l'auteur de dissertations très estimées sur son art ; il laissa sa bibliothèque à celle de Bastia, et de plus, un capital à notre ville, dont les revenus devaient servir à l'entretien et à l'instruction médicale. A Rome, de trois jeunes gens de Bastia, pendant cinq ans. La première fois, ce fut des jeunes gens désignés par lui-même, pour étudier la médecine ; depuis plusieurs années, on n'y envoie plus que des boursiers pour étudier les beaux-arts.

Le docteur Sisco, de généreuse mémoire s'entend, dont le magnifique buste en marbre de Carare, du statuaire romain Cincinnato Baruzzi, figure en la salle des mariages, à notre Hôtel-de-Ville, repose à l'église nationale de Saint Louis des Français, à Rome. Son monument funèbre fut élevé aux frais de la Ville de Bastia, dont il fut l'un des plus illustres enfants.

Nous lui devions bien, de notre part, ce souvenir public de reconnaissance, comme ancien bourgeois aux beaux-arts de son patriotique Legs.

Un Amateur d'Histoire locale.

P. S. — Nous avons signalé à la dernière variété, le nom des rues où l'on y voit les *branchi*.

Nous dirons pour celle du Bastion, qu'un bas de cette rue et sur la placette dite de « l'Huile », qui la borde, on y voit deux *branchi* fort bien conservés, et depuis jadis, un criminel, peu ordinaire, et dont nous ne pouvons dire plus...

LA CYRNOS

La Cyrnos, 350e société de secours mutuels et de retraites, fondée, il y a vingt-cinq ans, dans le but de grouper les Corses habitant Lyon, voit de jour en jour son succès s'accroître et les sympathies se manifester autour d'elle. La liste de ses membres honoraires suffit, seule, à démontrer son importance ; des personnalités de marque y figurent, en tête desquelles M. Charles Lutaud, préfet du Rhône, et M. Edouard Herriot, maire de Lyon.

C'est en l'honneur de ces membres honoraires que les membres participants offraient, dimanche après-midi, dans les salons Madural, un punch d'honneur.

M. Lutaud, qui présidait, avait à ses côtés, M. Herriot et M. Léon Gistucci, professeur au lycée Ampère, président de la « Cyrnos. »

Nous remarquons aussi : MM. Bucci, orateur d'honneur ; Rigonnaux et Franceschetti, vice-présidents d'honneur ; Quilici, trésorier ; Marchetti, trésorier adjoint ; Battaglini, secrétaire général ; Mariotti, secrétaire adjoint ; Mannini, Gaffiero, Lanfranchi, Paloumi, administrateurs ; Don Fiori, Berlandi, capitaine en 14e encadrent du train des équipages ; Albertini ; Bottini, Gabrielli, Tomasi, commissaires, le poète ; Gentili, directeur du *Réveil du Bonifacio* ; Ognesoni, directeur de la correspondance pédestre, etc.

Parmi les dames, citons Mmes Gistucci, Franceschetti, Colombani, Don Fiori, Berlandi, Quilici, Battaglini, Giamarchi, Gabrielli, Sera, Muselli, Malleval, Gay-Lussac, Tomasi, Botti, Mlle Olivesi, Mme Filippoli, etc.

La séance est ouverte à 2 heures 1/2. Après quelques mots de M. le préfet, M. Gistucci, président, salue M. Herriot, qui fut un collègue au lycée Ampère, et lui donne la parole.

M. le Maire, touché des éloges qui ont salué sa venue, dit qu'il a tenu à être présent, aujourd'hui comme ami, pour donner un témoignage de son estime à la Cyrnos.

Sans prétendre à vouloir faire une conférence, il entonne que, dans une simple causerie, il va faire part des impressions qu'il a ressenties, l'an dernier, au cours d'un voyage qu'il fit en Corse.

C'est bien, en effet, une causerie que fait M. Herriot, sans chercher des phrases ayeuteur ; mais dans un langage d'une éloquente simplicité, il fait de son voyage un récit si pittoresque qu'à de fréquentes reprises les applaudissements éclatent dans l'assistance.

« Ce qui fait le charme de la Corse, dit-il, c'est qu'on y rencontre tous les contrastes. Tantôt l'on croit vivre sous le beau soleil de notre littoral, tantôt l'on goûte les beautés pittoresques que nous allons chercher dans les Alpes. Et pourtant, on ne connaît pas la Corse, on on la connaît mal. Le voyageur y est traité avec les plus grande égards et il est peu de pays où l'hospitalité soit aussi bien observée.

« Quant à la population, elle possède au plus haut point le respect de l'obéissance, l'énergie de caractère et surtout l'honneur.

M. Herriot est d'avis que les Corses de France pourraient rendre les plus grands services à leur petite patrie pour la faire connaître. Ils devraient aussi faire porter leur attention sur le développement qui me nace de donner un grand préjudice. Au point de vue touristique et moyens de transport, il y a également fort à faire, bien que des services automobiles aient déjà été installés.

Pour résumer ses impressions, M. le Maire dit qu'il a été pénétré de sympathie pour ce peuple corse, plein de qualités.

« Si les Corses de France et le « Cyrnos » avaient besoin du concours de la municipalité de Lyon, dit-il en terminant, je le lui assure par avance. C'est en souvenir de l'inoubliable voyage que j'ai fait que je veux vous témoigner ma

sympathie à votre Société. Je remercie votre aimable président d'avoir bien voulu parler mon cœur devant des personnes que je considère comme des amis. »

Cette dernière phrase soulève d'enthousiastes bravos, qui ne prennent fin que lorsque M. le Préfet se lève à son tour.

« Les sentiments qui jaillissent de vos cœurs, dit M. Lutaud, sont des sentiments de cordialité et de sympathie à l'adresse de de mon ami M. Herriot. Il a préféré rester dans les limites d'une causerie simple, familière, aimable, et, par ces moyens, il a su trouver le chemin de vos cœurs. Le mot prononcé à la fin de sa causerie est celui qui est de nature à toucher le plus l'âme d'un Corse. Aussi je me fais l'interprète de vous tous en félicitant M. le Maire de Lyon. » (Vifs applaudissements.)

M. Lutaud, qui fut préfet de la Corse, revendique très hautement le titre de Corse. Il fut d'ailleurs baptisé ainsi par ses adversaires politiques. Il vanta aussi les beautés de l'île où il coula, dit-il, les journées les plus radieuses de son existence, et félicita M. Herriot d'avoir véritablement compris la Corse.

M. le Préfet dit qu'il faut travailler en commun pour améliorer davantage encore la Corse, et que des syndicats d'initiative aient créés. Il se félicite de voir une colonie corse nombreuse à Lyon. Les fonctionnaires, les industriels, les commerçants qui la composent font une œuvre salutaire à laquelle M. Lutaud promet toute son activité, tout son dévouement et toute son influence.

M. Giacobbi, en termes très aimables, remercie les deux orateurs et émet le vœu qu'un syndicat d'initiative (ce intérêts de la Corse soit formé à Lyon, pour que l'île subît une régénération économique et sociale. Il remercie également la Société photographique de Lyon, la presse, et dit que tout à l'heure il boira, en la personne de M. Herriot, à la ville de Lyon, foyer de la mutualité par excellence.

Le punch est alors servi et une superbe gerbe de fleurs est offerte à Mme Giacobbi. La soirée s'achève au milieu de la cordialité la plus parfaite.

(Lyon Républicain).

L'Avancement des Magistrats

Les magistrats dont les noms suivent sont inscrits sur le tableau d'avancement de 1908 :

MM. Pierre de Casabianca, substitut du procureur de la République de la Seine ; Corbara, conseiller à Montpellier ; Marcaggi, conseiller à Aix ; de Gentile, substitut du procureur de la République de 1re classe, à Marseille ; Maestracci, substitut du procureur de la République de 1re classe, à Versailles ; Giovanna, juge d'instruction à Tlemcen ; d'Ortoli, président à Milhau ; Villanova, juge d'instruction à Gueret ; Adriani, procureur de la République, à Calvi ; Marini, juge suppléant au tribunal de Calvi ; Favale, juge de paix à Boufarik ; de Jocherveau de Saint-Denis, juge de paix à Aïn-el-Arba ; Massoni, juge de paix à Palestro ; Versini, juge de paix à Tunis.

Cour d'Assises

Présidence de M. GAVINI, conseiller

Audience du 4 mars 1908

Le drame de la rue du Colle

Cette affaire venait pour la troisième fois devant le Jury. Elle avait été renvoyée à la dernière session pour permettre aux docteurs de déclarer, si Sconu était ou non responsable.

Sconu est considéré comme un malfaiteur redoutable. Il a déjà subi 7 condamnations. Il est accusé d'avoir, le 30 août 1907, donné la mort au nommé Ange Cicheri, dans les conditions suivantes :

Acte d'accusation

Le 30 août 1907, vers 7 heures du soir, à Bastia, Sconu Jean-André et ses camarades Castelotti Louis, Granelli Antoine et Cherubini Jean, revenaient de la Citadelle où ils s'étaient livrés à des copieuses libations, bouteille sur terre passage, le dénommé Agostini Angelo-Marie, et trainaient le sieur Lanzoni Remi, dont ils feignirent ne pas vouloir accepter les vêtements dans l'intention sans doute de lui voler l'argent qu'il pouvait avoir sur lui. En descendant la rue du Colle, ils aperçurent le fils nommé Dan Torpedine, debout sur le seuil de la porte d'un vieux magasin situé à trois mètres de la bouche de Banque Eugénie, et servant de cuisine. Ils se précipitèrent sur elle, lui déchirèrent sa robe et la poussèrent contre la porte vitrée dont trois carreaux se brisèrent sous la violence du choc. Cicheri Ange qui se trouvait à l'intérieur occupé à préparer le repas du soir et qui avait éteint la lampe en attendant venir Sconu et ses amis, se réfugia avec la fille Dan au fond d'un couloir obscur qui fait suite à la cuisine. Au même moment un coup de feu ayant été tiré, Cicheri se précipita dans la rue et prit la fuite vers le vieux port, poursuivi par Sconu, qui, le revolver à la main, ne tardait pas à l'atteindre, le frappait au front et sur le nez avec le canon de son arme, puis faisait feu sur lui. Cicheri était grièvement blessé au bas ventre par un projectile qui, pénétrant à deux travers de doigts à gauche de la cicatrice ombilicale, allait se loger dans les muscles de la région lombaire droite après avoir fracturé l'omoplate et perforé l'intestin. Il se releva et prit sa course avec l'assistance de la fille Dallapina jusqu'à la pharmacie Morucci.

Transporté immédiatement à l'Hôpital civil, il succomba le 2 mai, après avoir fait connaître toutes les circonstances du crime et accusé formellement Sconu de l'avoir frappé et d'avoir fait feu volontairement sur lui avec un revolver.

Le meurtrier et ses camarades prenaient aussitôt la fuite et étaient tous arrêtés le surlendemain. Castelotti, Granelli et Cherubini étaient alors que Sconu a soutenu contre toute vraisemblance que le coup de feu qui a blessé Cicheri était parti accidentellement lors des coups de poing échangés à la caserne lui même entre les camarades cherchant à le calmer lui maintenaient la main derrière le dos, et alors que la victime elle-même n'emparait de son revolver. Ce système de défense est contredit par tous les éléments de la procédure.

Le meurtrier et la victime vivaient depuis quelque temps en mauvaises intelligences. Cicheri n'avait pas voulu que Bannoni Eugénie, dont il était l'amant, prit à son service Pauline Geroiami, maîtresse de Sconu.

Des renseignements recueillis à Marseille, Sartène et Bastia, il résulte que la conduite et la moralité de Sconu sont très mauvaises, et que personne ne le plaint. Il a passé la fréquentant les souteneurs, les femmes prostituées et les repris de justice.

Interrogatoire

Sconu déclare qu'il descendait tranquillement la rue du Colle avec trois de ses camarades, Castelotti, Granelli et Cherubini. Celui-ci glissa devant la buvette Bennucci, et dans sa chute brisa plusieurs carreaux de cet établissement. Cicheri qui était à l'intérieur, dira alors sur moi un coup de revolver, puis s'enfuit. Je le poursuivis moi même, armé d'un revolver. Mes amis voulurent me désarmer. Cicheri se joignit à eux. Dans la bagarre, un coup partit involontairement de mes mains, qui blessa Cicheri.

Audition des témoins

M. le docteur Remaroni démontre que le système de l'accusé est impossible. Etant donné la direction des blessures, les deux adversaires devaient se faire face. Le coup n'a pas été tiré à bout portant. Le très distingué praticien ajoute que Sconu est un épileptique, mais non pas un démont.

M. le docteur Salicetti confirme la déposition de son collègue.

Le brigadier de police Ottavi a procédé sur les lieux à des constatations qui indiquèrent que le premier coup de feu, n'a pas été tiré de l'intérieur de la buvette, vers l'extérieur, mais de l'extérieur vers l'intérieur.

Cherubini Jean confirme la déposition de l'accusé. M. le Président lui fait remarquer que sa déposition est contredite par tous les éléments du dossier, et lui a trouvé de sérieux remontrances.

Dallapina Maria a accompagné Cicheri blessé à la pharmacie Morucci. Celui-ci n'avait pas de revolver.

Réquisitoire

M. Mancini, substitut du Procureur général, démontre que le système de l'accusé ne saurait être pris en sérieuse considération. Il a été Cicheri à plaisir. Vainement soutiendra-t-on qu'il n'a pas conscience de ses actes. MM., les Jurés ont pu se rendre compte qu'il raisonne admirablement et se dit si habilement.

Plaidoiries

Me Ugolinthe de Montera établit que si le système de Sconu est admissible. Si on n'était pas rendre hommage à la vérité, il n'avait pas besoin de dire que le coup était parti involontairement de ses mains. Cicheri avait tiré sur lui. Il avait le droit de riposter. Sconu est un épileptique. Or, l'épileptie est une cause de démence. Le jeune et vaillant maître supplie le Jury de ne pas perdre à jamais un malheureux déséquilibré.

Plaidoirie de Me de Caraffa

Me de Caraffa intervient à son tour. Les praticiens affirment que la responsabilité de Sconu est limitée. Mais tout démontre que l'accusé n'a nullement conscience de son acte. MM., les Jurés ne voudront pas prononcer une peine sévère contre un malheureux dément.

MM. les défenseurs demandent à la Cour de poser au Jury la question subsidiaire d'homicide par imprudence.

La Cour, sur les conclusions conformes de M. l'Avocat général, refuse de poser la question.

MM. les défenseurs font alors poser la question de provocation.

Verdict

Reconnu coupable de meurtre atténué, Sconu est condamné à 5 ans de réclusion.

⁂

Audience d'aujourd'hui :

Pianelli Joseph-Michel, journalier, demeurant à Olmeto, meurtre et complicité de ce crime.

Ministère public : M. Angeli, avocat général.

Défenseur : Me Malaspina.

Gazette Ajaccienne

(De notre correspondant particulier)

Le temps qu'il a fait

Baromètre : 761, 2. — Température : Minima, 6. 5 ; Maxima, 12. -

Direction du vent : O.

Force du vent : modérée.

Etat de la mer : Houleuse.

Le Mardi Gras

Jamais on n'en a vu de plus triste ; rien du tout, vide absolu de la rue, silence complet, ville morte, à l'heure où dans la plupart des stations d'hiver on sait en *bus* — et quelles stations — partout, à Nice, Menton, Cannes, Villefranche, Beaulieu, Monte-Carlo. Chez nous, les arrangeurs qui étaient sortis, croyant assister à quelques réjouissances, ont dû rentrer chez eux, en haillant de dépit, c'est la meilleure des réclames pour notre station, et la fédération des Syndicats d'initiative aurait de la peine, l'année prochaine, à recevoir les nombreux hivernants qui reviendront !!!

Nos Hivernants

Sont arrivés à Ajaccio :

MM. Whitney J.-M., Polch Max, Verver Joseph, docteur Kornecher, Wilburg Wilhem.

Nous leur souhaitons la bienvenue.

Vol au Marché central

Mme Antonini Maria, propriétaire à Saint André d'Orcino et Mme Casanova Joséphine, de Zicavo, sont venues se plaindre au commissariat de police d'un vol commis dans le marché central.

On leur a volé 5 kilos de figues et un sac de 30 kilos de haricots. La police a ouvert une enquête.

Nous pensons qu'il sera très difficile de découvrir les auteurs de ces vols, et pour cause, vu la facilité avec laquelle ils ont opéré à la faveur de la nuit.

Le mauvais état des grilles permet aux jeunes voyous, qui pullulent dans notre ville de s'introduire sans difficulté dans le marché et de s'emparer sans bâte ni sans gêne, de ce qui leur fait plaisir.

État Civil

MARIAGES.

Luca François, boulanger, et Gaggno Grisc cons.

Somaglia Pierre-Roch, marin, et Marcaggi Angèle-Marie.

Marini François-Marie, cantonnier en Algérie, et Giovannelli Marie-Brigitte, ménagère.

Cersoni Mathieu, marin, et Gudicelli Marie-Pérondie.

DÉCÈS

Erigo Madeleine, 70 ans.

Bulletin Financier

Paris, 28 février 1908.

Très ferme au début, le marché s'est alourdi après la réponse des primes pour finir au-dessous des 1 mieux de la veille. La Rente Française revient à 96.95. Les Fonds Etrangers sont également peu faibles, principalement les Turcs et l'Extérieure à 91.31. Les Etablissements de Crédit sont sans variations. Le Crédit Lyonnais dont l'assemblée annuelle aura lieu à Lyon, le 23 mars, cote 1.121. Le bilan de la Société Générale au 31 janvier fait ressortir au total des opérations sociales une augmentation de près de 6 1/2 millions. Les obligations sont en moins qui atteint 378 (67 fr. 27.

En valeurs industrielles, le Suez reste à 4.675. Bon Accueil sans changement à 727. La Rio qui frôle à 1.870. Compartiment russe en Ma recolnain de nouveau faible à 424. On recherche à 442 l'obligation 4 1/2 (0) des chemins de fer dans la Province de Buenos Ayres : les 15.000 nouvelles obligations sont inscrites à la cote officielle sous la même rubrique que les 100.000 anciennes.

La Banque des Mines d'Etain de Montebras sont fermes à 50.74. L'obligation 5 0/0 du chemin de fer du Nord du Parana s'échange à 498 ; celle Buenos Ayres Midland à des demandes suivies à 461.

Les obligations à 412 1/2 de 500 frs du chemin de fer russe du Volga Beaugoulma qui, par leur garantie du gouvernement équivalent à la Rente Russe, seront émises le 5 mars, à 427.50, payables 100 fr à la souscription, et le solde à la réparation.

Chemins Français bien tenus.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 5 mars à 3 heures

Retour de Fête, allégro,	L. Gregh.
Marguerite d'Anjou, ouv.	Meyerbeer
Madone de Rubens, valse,	J. Klein.
La Fille du Tambour Major, f.,	Offenbach
Gallierette, polka,	Roux.

Le Chef de musique, X. LAZZARI.

THÉATRE MUNICIPAL

Au Public Bastiais

Pour leurs adieux à la population bastiaise, les artistes de la troupe Beaumont-Muffat, se permettent d'adresser un dernier appel au public, en organisant pour samedi 7 mars, une soirée exclusivement réservée à leur bénéfice.

Ils remercient de tout cœur les habitués qui leur ont toujours réservé, au cours de la saison théâtrale, de si nombreuses marques de sympathie, et ils espèrent que tous viendront leur apporter, une fois de plus, dans les circonstances difficiles dues à une exploitation malheureuse, un concours aussi précieux qu'attendu.

Les artistes de la troupe Beaumont-Muffat.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 4 mars

Thermomètre : 7 heures du matin : 7°, à midi 14° ; 3 heures du soir : 19°. *Maxima* 14-5, *Minima* 6.

Baromètre : 7 heures du matin : 765 mm. à midi 767 mm. ; 3 heures du soir : 771 mm.

Vent : Dans la matinée, S. O.

Dans l'après-midi, S. O.

Etat du ciel : le matin, découvert.

l'après-midi, id.

Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 m

⁂

Nouvelles maritimes

M. Antoni Mathieu, capitaine au long-cours du port de Bastia, vient d'être nommé pilote à Saigon.

Marin capable et énergique, M. Antoni ne tardera pas à se faire apprécier de ses chefs, et des marins auxquels il sera appelé à prêter son concours.

⁂

En simple police

Le tribunal de simple police de notre ville a tenu hier son audience habituelle du mercredi. Deux ou trois affaires seulement étaient inscrites au rôle.

Nous serions les premiers à nous réjouir de cette diminution de contraventions, si les infractions diminuaient à leur tour. Malheureusement, nous sommes obligés de constater que c'est l'inverse qui se produit.

Notre nouveau Commissaire central a besoin de stimuler ses agents.

⁂

Récompenses honorifiques

Mention honorable. — MM. Colonna Jean-Baptiste, mécanicien à la gare d'Ajaccio, déjà titulaire d'une lettre de félicitations ; le 5 août 1907, s'est de nouveau distingué en maîtrisant un cheval en fureur ; Giovannetti Paul Philippe, agent de police à Toulon : le 27 août 1907, brave et courageux conduite dans un violent incendie.

Lettre de félicitations. — MM. Peretti Paloua Pascal-Noël, employé à la recette des finances de Lombez : le 9 novembre 1907, a été blessé en voulant maîtriser un cheval échappé ; Marioni Jean-Joseph, sergent rengagé, et Marinacce Charles, soldat à la 15e section d'infirmiers militaires à Marseille : le 8 novembre 1907, ont coopéré au sauvetage de nombreuses personnes en danger de se noyer au cours d'inondations ; Franziat Félix, soldat à la 15e section de secrétaires d'état-major à Marseille : le 13 juillet 1907, a coopéré à l'extinction d'un incendie.

⁂

Contravention

Le jeune M. Dominique, âgé de 14 ans, surpris sur la place du Marché, par M. le Commissaire de police, au moment où il se disposait à lancer des pierres sur un vieillard, a été mis en contravention.

⁂

A Saint-Jean

La station quadragésimale à la paroisse Saint Jean-Baptiste sera prêchée le dimanche, le mercredi et le vendredi, à 4 heures, par M. l'abbé Faivre d'Arcier ; le mardi et le jeudi à 7 heures et demie, par M. le Curé et Mm. les Vicaires.

Nous avons déjà eu la bonne M. l'abbé Faivre d'Arcier, a déjà prêché, à Bastia, la retraite des dames et un avent.

⁂

A louer présentement

Maisons ouvrières, grands magasins écuries, le tout situé dans l'enceinte de Toga.

S'adresser à M. Pierre Zanuini, 15, place Saint-Nicolas, Bastia.

⁂

A louer

Une villa, rue de l'Hôpital militaire. S'adresser au bureau du journal.

ÉTAT-CIVIL

DÉCÈS

Gilormini Melanie, 28 mois, de Bastia.

CONSEILS et SYNDICATS

SYNDICAT DES OUVRIERS DU PORT — Les ouvriers syndiqués sont priés d'assister à la réunion ordinaire qui aura lieu ce soir, à 8 heures, à la Bourse du travail, place Caletta.

Ordre du jour : Compte-rendu de la gestion financière et questions diverses.

Le Président, Castello.

A VENDRE

Mandarines, Oranges Citrons, de Montesoro

(Propriété Ajaccio)

S'adresser à Polperis Erminy, 24, rue Napoléon.

REVUE-GUIDE

Populaire, pratique

de droit usuel, renseignements utiles, d'union, délégations initiatives de communes, etc.

Bulletin mensuel

16 pages et couverture

Trois francs par an

Demander renseignements, spécimen et s'abonner, au bureau de la « Revue-Guide Populaire, » chez M. François MAESTRACCI, agréé, 2, rue Neuve Saint-Roch, Bastia 4, *Paris*, 48, fg St-Martin ; à *Marseille*, 31, rue de l'Etrier ; à *Nice*, avenue de la Gare, 58.

MARSEILLE

Hôtel Nautique

7, Quai de la Fraternité

Maison Remise à Neuf

Electricité — Bains

Vue splendide sur la Mer

PRIX MODÉRÉS

V. RAYMONDO, Propriétaire

Succursale à Vichy

HOTEL NAUSSANT

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais* 00128

BOURSE DE PARIS

	3 mars	4 mars
Rentes de 3 0/0 ancien	97.65	97.55
— de 3 0/0 amortis.	98.15	98.15

ex-coupon.

NOUVELLES JUDICIAIRES

Paris, 4 mars.

Le *Journal Officiel* publie la nomination de M. Sodini, comme greffier de la justice de paix du canton de Cervione.

M. Sodini est nommé en remplacement de son père, décédé.

Nouvelles Militaires

Etat-major général

Paris, 4 mars.

M. le général Muteau, est nommé au commandement de la deuxième brigade de cavalerie d'Algérie.

⁂

M. le colonel Châtelain, commandant le 4e rég. d'artillerie, est nommé au commandement par intérim, de l'artillerie du 10e corps d'armée.

Infanterie

M. Brisson, *libéré* sortant de l'Ecole de Saint-Maixent, est promu au grade de sous-lieutenant, et affecté au 163e rég. d'infanterie.

TOULON

Arrestation d'un Allemand

Toulon, 4 mars.

Un Allemand, nommé Schlopper, âgé de 19 ans, faisant un voyage d'études, a été surpris par la gendarmerie maritime près de la station des sous-marins.

Interrogé, il a déclaré qu'il était au service de M. Birz, commerçant à Lyon, et qu'il n'avait aucune intention suspecte.

Il a été mis à la disposition du parquet.

Le départ du « FRIANT »

Toulon, 4 mars.

Le croiseur *Friant* a appareillé aujourd'hui de Toulon, pour Casablanca.

Ce croiseur emporte un fort chargement de vivres et de munitions destinés aux troupes du corps expéditionnaire.

AIX

Entérinement

DES LETTRES DE GRACE

de trois condamnés à mort

Aix-en-Provence, 4 mars.

La Cour d'appel d'Aix s'est réunie aujourd'hui, à une heure et demie de l'après-midi, en audience solennelle, à l'occasion de l'entérinement des lettres de grâce des trois anarchistes Anglia, Visle et Valentini, condamnés à mort par la cour d'assises des Bouches-du-Rhône.

Après la lecture des décrets présidentiels, M. le premier président Giraud a adressé quelques conseils aux graciés, qui les ont accueillis avec un sourire moqueur.

La clémence présidentielle produit d'excellents résultats !

LORIENT

LANCEMENT D'UN CUIRASSÉ

Lorient, 4 mars.

Aujourd'hui, a eu lieu, à Lorient, le lancement du croiseur *Waldeck-Rousseau*.

Les opérations du lancement ont obtenu un plein succès.

Une foule considérable, qui assistait à cette opération, a chaleureusement applaudi.

AU PALAIS-BOURBON

Grande Réception

Paris, 4 mars.

Une grande réception a été offerte, ce soir, par M. Brisson, président de la Chambre des députés, aux membres du corps diplomatique, aux sénateurs et députés, aux membres des grands corps de l'Etat, aux officiers des armées de terre et de mer, aux fonctionnaires des administrations publiques, ainsi qu'aux membres du Conseil général de la Seine et du Conseil municipal de Paris.

Presque tous les ministres assistaient également à cette grande réception.

A 10 heures du soir, les vastes salons de l'hôtel de la présidence étaient bondés.

Disgrâce

de deux Fonctionnaires

Paris, 4 mars.

Deux des attachés aux cabinets des ministres de l'Instruction publique et des Postes et Télégraphes viennent d'être appelés à d'autres fonctions, pour avoir serré la main de M. Constant, député républicain de la Gironde, après son interpellation sur les événements du Maroc.

Cette disgrâce est sévèrement commentée par les journaux de l'opposition.

AUX ÉTATS-UNIS

Une École incendiée

A CLEVELAND

200 ENFANTS BRULÉS

Nombreux blessés

Paris, 4 mars.

Des télégrammes de New-York annoncent qu'un violent incendie s'est déclaré dans une école de l'un des faubourgs de l'important port de Cleveland.

En quelques instants l'établissement devint la proie des flammes, et, trois heures après, il n'était plus qu'un amas de ruines.

Plus de deux cents élèves ont été brûlés vifs.

Les cris poussés par ces enfants faisaient frémir d'horreur, mais il était impossible de pouvoir leur porter secours : les flammes enveloppaient tout l'établissement.

Le nombre des enfants blessés ne peut pas être connu pour le moment. Plusieurs même s'extropièrent en sautant par les fenêtres.

Le deuil et la désolation règnent maintenant dans cet important faubourg.

Plusieurs mères de famille sont devenues folles de désespoir.

Les auteurs de cet attentat n'ont pu être arrêtés.

Une enquête est ouverte.

EN ESPAGNE

Prochain attentat contre LE ROI D'ESPAGNE à Barcelone

Barcelone, 4 mars.

Ce matin, à la pointe du jour, tous les murs de Barcelone étaient couverts d'affiches annonçant un prochain attentat contre le roi d'Espagne.

Cet attentat se produira lors de la première visite d'Alphonse XIII à Barcelone.

En quelques heures toutes ces affiches ont été lacérées par la police.

On recherche activement ceux qui ont apposé ces affiches.

LE BUDGET DE 1909

Paris, 4 mars.

On n'a pas oublié qu'en réponse à une interpellation de M. Klotz, député de la Somme, M. Caillaux, ministre des Finances déclara, qu'il prenait l'engagement de déposer, dans le courant du mois de mars, le projet de budget pour l'exercice prochain.

M. Caillaux a, en conséquence, invité ses collègues à se hâter de lui transmettre leurs propositions budgétaires pour l'exercice 1909.

Dans un prochain Conseil, les ministres s'occuperont donc de la préparation du budget, et M. Caillaux exposera les voies et moyens qu'il a l'intention d'adopter pour assurer l'équilibre du budget.

LES ÉVÈNEMENTS du Maroc

Notification aux Puissances

DE L'ENVOI DE RENFORTS

Paris, 4 mars.

M. Pichon, ministre des Affaires étrangères, a notifié aux puissances, signataires de l'acte d'Algésiras, l'envoi de nouveaux renforts au Maroc.

« L'expédition, dit M. Pichon dans sa note, garde toujours un caractère temporaire.

» La France ne cessera de rester fidèle à l'acte d'Algésiras. »

Les Opérations

Déclarations de M. Clémenceau

Paris, 4 mars.

M. Clémenceau a fait, sur les affaires du Maroc, les déclarations suivantes :

« Lorsque le général Lyautey et M. Regnault seront de retour de leur mission à Casablanca, le Gouvernement prendra les mesures définitives en vue de la pacification.

» Nos opérations militaires au Maroc ne seront donc plus maintenant de longue durée. »

EN ANGLETERRE

L'impératrice douairière de Russie

Londres 4 mars.

L'impératrice douairière de Russie est arrivée aujourd'hui, à Londres.

Elle y séjournera un mois environ.

EN RUSSIE

TIFLIS

Terrible explosion dans un collège

Saint-Pétersbourg, 4 mars.

Une terrible explosion s'est produite, pendant la classe, dans un collège russe, à Tiflis.

Heureusement deux enfants seulement ont été blessés, mais leurs blessures sont très graves.

A la nouvelle de cette explosion, toutes les mères de famille sont accourues au collège, en proie à une poignante émotion.

Les dégâts matériels sont considérables.

MODES PARISIENNES

18, Bd Paoli, Bastia

Grand choix de chapeaux pour Dames et Enfants

Modèles haute nouveauté

à partir de 4 fr. 95

Succursale d'une grande maison de Paris

Seul dépôt en Corse

SCIERIE MÉCANIQUE

MINELLI

PIEUX DE VIGNE

Bijouterie-Horlogerie

DANESI fils

Boulevard Paoli, 16, Bastia

M. Danesi fils, ancien élève des fabriques d'horlogerie de Besançon, a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il se charge de toutes sortes de réparations de montres et pendules, à des prix défiant toute concurrence.

M. Danesi, faisant lui-même toutes les réparations, est à même de livrer un travail très soigné et garanti.

Feuilles de Mûrier à vendre

Incomparable domaine de Padulone.

Logement pour ouvriers employés à la cueillette. S'adresser pour traiter à Filippi, calèches, Bastia ; pour visiter à Gamarchi Antoine, Vescovato.

LOTERIE de l'Orphelinat des **CHEMINS DE FER**

Tirage Irrévocable : **15 MAI 1908**

3 LOTS DE 200.000 fr. 50.000 fr. 20.000 fr.

8085 lots payables en Espèces.

LE BILLET : **UN** FRANC

Le lot officiel du dernier gagnant, cela devrait passer pour un conte de fées.

La Seule Loterie dont le tirage soit irrévocable.

A VENDRE

Une Bascule. — Deux Réservoirs à eau et en tôle. — Chaudières et chaudrons. — Appareils acétylène. — Pompes à vin, filtre en cuivre. — Alambics de 7 hectolitres. — Charrues. — Appareils téléphoniques. — Horloge pour église. — Comptoirs à étagères. — Planches et bois de toutes sortes. — Jarres à huile de 5 hectolitres. — Voitures, charrettes et charriots. — Foudres, futailles neuves et usagées de toutes contenances.

S'adresser à Toga, ancienne Usine.

NECTAR-ORANGE

Consommation saine

NECTAR-ORANGE

Première marque

Demander partout

« UN MORELLI »

Grand Vin Apéritif

Grand Prix à l'Exposition Internationale (Bastia 1906)

CYRNOS PALACE

Grand Hôtel de Bastia

Société anonyme en formation au capital de 500.000 francs divisé en actions de 500 francs.

Siège social à Bastia

SOUSCRIPTION PUBLIQUE

de 1.000 actions de 500 francs

à partir du 24 Février

Le paiement des actions souscrites se fera par quarts, au fur et à mesure de l'avancement des travaux et sur appel du Conseil d'administration.

Les Statuts sont déposés chez Me TOMMASI, Notaire, et au Bureau du Syndicat d'Initiative de Bastia.

OBJET DE LA SOCIÉTÉ

La *Société du Cyrnos Palace* s'est fondée à Bastia, sous les auspices du Syndicat d'Initiative et des hautes personnalités financières de cette ville, dans le but de construire, sur le terrain situé au Nord de la Place Saint-Nicolas, par delà l'Avenue Carnot, un hôtel de premier ordre que l'opinion publique est unanime à juger nécessaire, et de l'exploiter à son compte.

L'estimation de la dépense est évaluée à 500.000 francs en comprenant l'achat du terrain, la construction une de l'hôtel, le mobilier, le matériel de chauffage, d'éclairage et de blanchissage, et les divers frais afférents à la dite construction.

Pour les détails, lire la circulaire imprimée relative à cette affaire.

On souscrit directement ou par correspondance à Bastia chez :

MM. GREGORJ frères, banquiers.

F.-A. FANTAUZZI, banquier.

Charles ORENGA, banquier.

THIERS frères, négociants.

Au Bureau du Syndicat d'Initiative de Bastia, Bd Paoli, 27.

Purgez-vous avec
la RICINE VAILLE
Nouvelle huile de ricin
d'un goût délicieux
Purge sans coliques, ni irritation
C'est le *Purgatif idéal.*
Le flacon : 0 fr. 75.
Dépôt général : H. de Mari, pharmacien, 70, Allées de Meilhan Marseille.

LA KABILINE
Véritable Teinture des Kabyles
LA KABILINE
Pour rendre neufs ses Vêtements
LA KABILINE
Adoptée par les Parisiennes élégantes
LA KABILINE
Vendue dans le monde entier
ESSAYEZ-EN !
Le Paquet : 40 Centimes

LIQUEUR DE NOIX
DISTILLÉE
par M. SIMONCELLI
propriétaire à Cardo

Médaille d'argent, Exposition de Bastia (1887)
Croix de Mérite et Médaille d'or
Exposition Internationale de Bastia (1903)

Dosée de propriété microbicides, reconnues par les sommités médicales de Montpellier qu'elle est l'analyse et spécialement par M. Combemale, l'un des maîtres les plus distingués de la Faculté de Médecine de cette ville, notre LIQUEUR fabriquée exclusivement avec des noix de première qualité, se recommande aux estomacs délicats par ses propriétés digestives, son arome et son volatilité.

Elle est recommandée aux personnes souffrant de maux d'estomac désireuses d'aider leurs souffrances, dans les cas d'épidémie et couverture contre le mal de mer et les coliques.

Elle est indispensable aux enfants.

La LIQUEUR DE NOIX se prend à tout moment et après chaque repas pour activer la digestion. Elle s'absorbe par petits verres à liqueur.

Dépôt en ce Ville près Cathédrale.

Se méfier des contrefaçons

Le Directeur-Gérant,
J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

Cordonnerie Modèle
Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia
EUGÈNE PERICCHI, propriétaire

Saison Automne-Hiver 1907-1908

Chaussures en tous genres
pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants
Grand assortiment de chaussures fourrées
Choix considérable de Pantoufles

Prix très réduits

Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriquées exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.



La Maison se charge des réparations

LOTERIE
de la Ville de Marseille
pour la Construction du Parc et des Bâtiments de
L'EXPOSITION COLONIALE
(Année bissextile au lieu de 1911 1912)
375.000 francs de lots
Gros Lot : 100.000 fr.
et Cent neuf autres lots espérés
de 50.000, 25.000, 10.000 et 1.000 fr., etc.
Grand tirage : 30 Septembre 1908
Prix du Billet : 2 fr.
EN VENTE PARTOUT



SANTAL BLINE
GUÉRISON RADICALE
et rapide des Écoulements, Cystite du Col, Maladies les plus rebelles, sans Copahu ni injections. *D'une pureté absolue.*
Remède le plus efficace et le plus actif
ABSOLUMENT INOFFENSIF
DÉPÔT dans toutes les Pharmacies et 16, Rue Vivienne, Paris.

YEUX Les personnes atteintes de maladies, de tic, tremblement d'yeux et de paupières rouges, faiblesse et sensibilité de la vue, granulations, chute des cils, dartres, yeux cernés, rougeurs, gonflements, rhume de cerveau, égrès auront intérêt à s'adresser en toute confiance à M. C. CATTET, à CAUDRY (Nord), qui enverra gratis le moyen de guérir rapidement.

RHUMATISME
Les personnes atteintes de douleurs, tremblements musculaires et articulaires, goutte, névralgies, migraines, grande lassitude au lit ou au chaud, raideurs de nuque, vertiges, asthme, digestions pénibles, *concordent avec les variations de la température et de l'humidité* qu'il serait intéressant de s'adresser à l'Institut antirhumatismal, 11, rue Jacquemont, Paris, qui enverra gratis le moyen de guérir rapidement.

MAISON DE CONFIANCE
BIJOUTERIE MATTEI
20, Boulevard Paoli

La BIJOUTERIE MATTEI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, or 18 karats et argent 1er titre. Tous les objets par elle mis en vente sont marqués au prix connus et ont déjà subi une réduction sur les prix de vente.

La Bijouterie MATTEI pourra livrer aux prix les plus réduits, des articles de joaillerie, bijouterie, orfèvrerie, montres, chaînes, parures, *alliances*, etc., etc., broches or et argent 1er titre.

Sa devise est de vendre « bon et bon marché. »

Spécialité de stylets Fondelis-Corse. Réduction de 10 pour cent or garanti 18 karats.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1



Teinturerie et Blanchisserie de la Méditerranée
H. FRAISSINET & Cie
MARSEILLE
Société en Commandite — Capital 500.000 Francs
17 Magasins dans Marseille — 20 Succursales au dehors
La plus importante Maison du Midi
AUTOMNE-HIVER 1907-1908
NUANCES MODES :
Marron et Gros Vert — Rouge Brique et Prune
NETTOYAGE ET TEINTURES
Draps - Lainages - Soieries - Velours - Fourrures - Mongolie - Boas - Plumes
TEINTURES EN NOIR INALTÉRABLES
NETTOYAGE DE RIDEAUX, STORES, AMEUBLEMENTS
Edredons, Couvertures, Tapis

Par suite d'importants agrandissements et d'un outillage perfectionné que nous venons d'acquérir en Angleterre par les soins apportés dans l'apprêt et l'emballage, nous pouvons livrer tous les travaux avec
un fini qu'aucune autre Maison ne peut donner
Dépôt de Bastia :
Chez M. SAUVEUR AYMO
BASTIA, 17, Boulevard Paoli, 17, BASTIA

PHOTOGRAPHIE J. MORETTI
CORTE (Corse)
GRANDE COLLECTION DE CARTES POSTALES ILLUSTRÉES DU PAYS
VENTE EN GROS ET AU DÉTAIL
Agrandissements inaltérables de toutes les dimensions en noir et en couleurs

Cie GÉNÉRALE DES PETROLES
pour l'Eclairage et l'Industrie
Siège social à MARSEILLE

Pétrole pour l'éclairage et pour moteur, en baril de 180 litres et bidons de 50 litres.
Pétrole raffiné d'Amérique, marque *Le Lion*, en caisses de deux bidons de 18 litres et demi chaque.
Pétrole de luxe *Photoline* en bidons de 5 litres,
Essences de pétrole, Benzine, Gazoline, lourde pour moteur.
NAPHTACYCLE, essence spéciale pour automobiles, très appréciée dans le monde des chauffeurs,
AUTOVELINE huile pour le graissage des automobiles,
GRAISSE CONSISTANTE pour automobiles.
HUILE EPAISSE pour changement de vitesse des automobiles.

Dépositaires pour toute la Corse : MM. L. N. MATTEI et Cie, à Bastia, Ajaccio et Corte.
Sous dépositaires : ThomasMATTEI, Propriano ; PUCCINELLI François, Calvi ; LANTIERI Frères, Bonifacio ; Ch.-Marie SAVELLI, Ile-Rousse.

TRENTE-TROISIÈME ANNÉE — N° 66 — VENDREDI 6 MARS 1908

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr	10 fr	5 fr.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »

Union postale et autres Pays : le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui. Saint Théophile.
Soleil : (heure nationale).
Lever 6 h. 06 m. — Coucher, 5 h. 23 s.
Premier quart., le 9 — Pleine Lune, le 17.
Fête de Demain : St Thomas d'Aquin.

5 MARS

Le Carême

Le Carême à travers les âges. — Le rigorisme d'autrefois et la tolérance d'aujourd'hui — De la potence aux tronçons au beurre. — Un menu de Carême.

Les derniers sons des trompes se sont éteints, les masques et les travestis ont disparu des étalages. Les confetti ne pleuvent plus sur nos fronts. Le Carême est venu imposer silence à nos joies, effaroucher le rire et nous commander la sagesse.

Médiocre censeur, du reste, auquel on n'obéit plus guère. La foi s'en est allée et avec elle les mortifications que s'imposaient nos pères. Il n'y a plus guère que les pauvres diables qui jeûnent et encore faute de pouvoir mieux. L'Eglise n'est si bien rendue compte que le temps des rigoureuses pratiques n'est plus, qu'elle est devenue, là-dessus, d'une tolérance extrême. Il est possible, sans risquer l'enfer, d'imiter ce brave frère Gorenflot qui baptisait carpe une poularde, et, en tous cas, la dispense est facile.

Ne voit-on pas des cathédrales comme œlles de Rouen et de Bourges, par exemple, s'offrir des embellissements importants avec le seul produit de cette dîme, et n'existe-t-il pas dans de nombreuses églises des *troncs au beurre*, ainsi nommés parce qu'on y verse les offrandes pour être autorisé à employer celui-ci pour la cuisine de Carême.

Jadis, on était plus sévère. Le premier, Saint-Augustin interdit formellement la viande et le vin ; au VIIIe siècle, l'Evêque d'Orléans fit mieux encore : il défendit les œufs, le fromage, le poisson et le vin. Vous me direz que les menus possibles, dès lors, ne devaient pas être succulents. Je suis assez de cet avis.

Du reste, jusqu'au XVIe siècle, en Carême, dans les familles pieuses, on ne mangea que des racines, des pois gris, des *mongettes*, (haricots blancs), des fèves et du pain noir. Le tout cuit à l'eau, bien entendu, et arrosé de même. Un chroniqueur du XVe siècle ajoute ce détail « qu'il estoit d'usaige de fouetter les enfants pour qu'ils eussent souvenance de ce temps de deuil ».

Nos rois donnaient bravement l'exemple de l'abstinence la plus parfaite. Durant trois jours, chaque semaine, Saint-Louis ne mangeait pas avant que le soleil ne fût couché et se privait de la chair de tout animal. Mais déjà le Protocole, aussi encombrant sans doute que de nos jours, avait dû décréter que la table d'un roi ne pouvait être aussi médiocrement garnie, et c'est ainsi qu'on y plaça des poissons figurés en pâte dont l'intérieur était rempli de légumes. Les apparences étaient sauves ! Cet usage se continua d'ailleurs sur la table royale jusqu'en 1761.

Louis XI saupoudrait de cendres sa nourriture et ne buvait que de l'eau, ce qui n'est pas pour démentir le proverbe qui attribue aux méchants le goût d'un tel breuvage.

Louis XII ne mangeait que des herbes, et Louis XIV, à l'appétit fameux pourtant, faisait de véritables prodiges d'abstinence. Le vendredi saint, par exemple, il n'absorbait que des potages aux racines.

Et cet exemple était suivi par le peuple qui, à part la foi, avait du reste de bonnes raisons pour cela. En effet, les peines les plus sévères frappaient les infractions à l'ordonnance ecclésiastique. Dès 789, Charlemagne déclare, par un capitulaire, passible de mort quiconque n'observerait pas cette loi, sans motifs légitimes.

Les « motifs légitimes » n'étaient pas indiqués, mais il est présumable qu'ils étaient rares, puisque, du XIe au XIIe siècle, les comptes de dépenses de l'Hôtel-de-Dieu de Paris et d'un grand nombre de laideries et de léproseries indiquent que les malades eux-mêmes étaient, pendant le Carême, nourris exclusivement de harengs. La même nourriture était donnée aux troupes en campagne. On se souvient qu'en 1428, au siège d'Orléans que fit lever Jeanne d'Arc, le duc de Bourbon enleva un convoi de vivres presque entièrement composé de harengs parce qu'on était en carême.

En 1549, Henri II autorisa les bouchers à vendre de la viande aux personnes munies d'un certificat médical. Charles IX défendit d'en céder aux huguenots, puis, plus tard, il décida qu'en temps de carême les Hôtels-Dieu auraient seuls le droit d'en acheter à l'usage exclusif des malades. Le Parlement trouva la mesure trop libérale et exigea que l'acheteur apportât non seulement une attestation du médecin, mais encore un certificat du curé et que le boucher prit en outre l'adresse du malade et s'assurât personnellement de son état.

Henri IV qui avait longtemps combattu pour la liberté de conscience ne fut pas plus libéral, au contraire ! Il remit à peu près en vigueur l'édit de Charlemagne, puisque le 7 février 1595 il signa une ordonnance dont l'Estoille nous dit : « Ce jour fut publié à Paris la défense de manger chair en Quaresme sous peine de punition corporelle et aux bouchers de vendre ni installer, sous peine de la vie. »

Je ne sais trop s'il y a eu des bouchers pendus, mais les chroniques du temps parlent souvent de punitions infligées à des gens coupables d'avoir fait gras : pilori, flagellation, amendes, confiscation des mets prohibés au profit des hôpitaux. Il arrivait encore qu'on promenait les coupables par les rues sous les huées des passants. Une femme qui avait été surprise attablée devant un quartier d'agneau et un jambon fut traînée dans la ville avec ces morceaux de viande attachés au cou.

Il en fut ainsi des prescriptions sévères et des fraudes habiles jusqu'en 1789. Puis, la Révolution vint et le vent de liberté qui se leva emporta de son puissant souffle les lois et ordonnances relatives au Carême comme il en emporta tant d'autres.

Les modifications d'à présent ne sont plus qu'une question de conscience et l'abstinence une affaire de goût. J'ajoute que des palais délicats s'en accommodent et que je ferai volontiers ma philosophie de ce repas préparé au vendredi saint de l'an dernier pour un personnage qui sait concilier ses principes religieux avec son culte de la bonne chère :

Colbiacs de saumon à la Russe
Morue Bénédictine
Blanche de merlan
Pommes Georgette
Nageoires de tortues à l'indienne
Salmis de canard sauvage
Clovisses à la crème
Desserts

ROBERT DELYS.

L'Avancement des Magistrats

(Suite)

Article 23. — Chaque année, dans la première quinzaine d'août, les premiers présidents et les procureurs généraux près les mêmes cours adressent au ministre de la justice leurs présentations en vue du tableau d'avancement.

Ces présentations indiquent quels sont les magistrats de chaque catégorie et de chaque classe qu'ils jugent dignes d'obtenir un avancement.

Elles comprennent la moitié au plus du nombre des magistrats de chaque catégorie et de chaque classe de fonctions existant dans le ressort. Toutefois, lorsque, dans le ressort, le nombre des postes d'une même catégorie ou d'une même classe est de quatre ou au-dessous, le nombre des magistrats à présenter pourra dépasser la moitié.

Dans la notice individuelle concernant chaque magistrat présenté, les premiers présidents et les procureurs généraux font connaître, à titre indicatif, la nature du poste du parquet ou du siège pour lequel celui-ci paraît plus particulièrement désigné par ses aptitudes spéciales.

Le premier président et le procureur général de la cour d'Alger peuvent, dans les mêmes conditions et proportions, comprendre, en outre, dans leurs présentations, les juges de paix d'Algérie et de Tunisie ayant plus de trois années de services, qu'ils jugent aptes à faire partie des tribunaux de première instance. Toutefois, ces magistrats, après leur inscription au tableau, ne peuvent être affectés qu'aux seuls tribunaux d'Algérie et de Tunisie.

Art. 24. — Tous les ans, et sur ces présentations et avis, le tableau d'avancement est dressé par la garde des sceaux sur les propositions d'une commission composée : 1. du premier président de la cour de cassation, président ;

2. Du procureur général près la même cour ;

3. De quatre membres de la cour de cassation élus gaas par décret, sur la proposition du ministre de la justice ;

4. Des membres du conseil d'administration du ministère de la justice.

Les membres de la cour de cassation sont renouvelables par moitié chaque année et ne peuvent être nommés à nouveau qu'après un intervalle de deux ans. Le renouvellement par moitié est déterminé par le sort à la première séance de la commission.

Les secrétaires de la commission sont des gens, annuellement, par arrêté ministériel.

Chaque année, la commission se réunit au ministère de la justice dans la première quinzaine de novembre.

Art. 25. — Le tableau d'avancement est divisé en autant de sections différentes qu'il y a de catégories et de classes distinctes de magistrats.

Dans chaque section du tableau sont inscrits, sans distinction du poste qu'ils peuvent être appelés à occuper, les magistrats reconnus jugés dignes d'obtenir un avancement.

La liste, ainsi dressée par ordre alphabétique, comprend le quart au plus du nombre des magistrats existants dans chaque catégorie et dans chaque classe.

Toutefois, lorsque le nombre des postes d'une même catégorie ou d'une même classe est de vingt-quatre ou au dessous, celui des magistrats à inscrire sur le tableau peut être élevé à la moitié.

(La fin à demain).

---

125 — Feuilleton du Petit Bastiais

LA BEAUTÉ DU DIABLE

Grand Roman Inédit
par JULES MARY

PREMIÈRE PARTIE

Les Loups et l'Agneau

XV

UN MÉRITE DE VERSAILLES D'UNE BELLE FAÇON

Ils s'étaient réunis là sans en être convenus par avance, sans qu'un mot, pour cela, eût été échangé. Tous les trois avaient eu la même pensée. Et cette pensée :

— Qu'allons-nous faire d'un pareil secret ?

Du moment qu'ils se posaient à eux-mêmes une pareille question, alors que leur premier et impérieux devoir était d'avertir Rose du danger qui la menaçait, c'est qu'ils avaient songé, du même coup, à la possibilité de ne point l'avertir. Quel que dût être le crime, ce n'était pas eux qui l'avaient préparé, ils n'en avaient même pas eu la pensée. Il est vrai qu'ils en devenaient les complices en se taisant, et les artisans du forfait rêvé. Mais quoi ? Avaient-ils sollicité un pareil hasard ? Et ne doit-on pas s'incliner devant les manifestations de cette puissance singulière quand elle travaille pour vous ?

Ce fut cette réflexion qui les conduisit à se réunir. Mais quand ils se virent ainsi enfermés, s'étant compris, ils eurent un moment de frayeur, et ils s'examinèrent en silence, sans que ni l'un ni l'autre se sentît le courage d'exprimer ce qu'il rêvait. Le plus courageux — le plus criminel plutôt — ce fut Laurent, brutal comme toujours.

— Eh bien, dit-il, je suppose que si nous nous sommes réunis, c'est qu'à tous les trois la même idée est venue ?

Ils inclinèrent la tête. Laurent reprit :

— Ayons du moins le courage de dire ce que nous pensons... Pourquoi hésitez-vous, mère ? Et toi, Michel ? Je ne vous reconnais plus. Vous avez fait rentrer cette fille au château afin de pouvoir la surveiller plus facilement et de plus près. Le jour où elle serait devenue un danger pour nous, il aurait bien fallu chercher à supprimer ce danger. Avant que ce danger se produise, le hasard, qui nous aide, l'éloigne définitivement en supprimant celle-là de qui — seule — nous avions tout à craindre... Nous n'avons qu'à nous rejoindre et à laisser faire ..

— Résume...

— Ne rien dire à Lison... dit-il, la voix basse et rauque.

Et comme s'ils venaient d'entendre une condamnation à mort, le même frisson les agita tous les trois.

— Est-ce votre opinion, ma mère ? Car je tiens à savoir si je ne suis pas seul de mon avis et si nous sommes d'accord ?

— Oui, dit-elle... Ce qui arrive n'est pas notre faute... Nous n'y pouvons rien.

Laurent eut un sourire de cruauté ironique.

— Et toi, Michel ? Ton opinion ?

— La tienne ! fit-il nettement.

— Affaire entendue ! conclut Laurent.

Et il fit claquer ses doigts. Dans la cour du château, Rose-Lison, suppliant Naïbalbe, avait repris sa place habituelle derrière le fauteuil du paralytique, qu'elle poussa doucement jusque vers les écuries et le chenil. Elle rentra. Comme le froid augmentait, avec le vent alors soufflant des montagnes où des flaques de neige s'étendaient encore, elle approcha le fauteuil du foyer et, à ganoux, se mit à casser du bois et à préparer le feu.

Ce fut à cette heure seulement que le comte rouvrit les yeux. Jusqu'à ce moment, il était resté évanoui. Il regarda partout autour de lui, surpris sans doute de se retrouver en son logis. Et ses yeux continuaient d'exprimer la même épouvante, la même horreur. Il vit Rose Lison à ses pieds, s'occupant de ses soins de ménagère et cette expression fit place à une flamme de tendresse intense et désespérée. Il balbutia, usant sa vie dans de pareils et aussi terribles efforts :

— Ma fille... ma... fille !

Elle se releva soudain et l'enlaça de ses bras, le câlinant et l'embrassant.

— Oh ! oui, père, répétez-le encore, répétez !

— Ma...

Mais l'effort avait été trop grand. Il ne put redire le mot chéri. Elle ne voulut pas insister, dans la crainte de le fatiguer inutilement.

— Père, écoutez-moi seulement et n'essayez pas de vous faire comprendre. Ne vous fatiguez pas en vain... Père, vous allez mieux, n'est-ce pas ? Il me semble que jour par jour je constate quelque progrès. Et je suis sûre de ne pas me tromper. Vous m'appelez votre fille, aujourd'hui. Demain, après-demain, vous ajouterez d'autres paroles d'amour. Et ce ne seront plus seulement vos yeux qui seront devineur vos pensée... Votre pensée, vous l'exprimerez comme tout le monde.

Elle vit qu'il avait l'air égaré.

— Oui, oui, je comprends ce que vous voulez me dire... Vous me rappelez ce que je vous ai promis... Je vous ai promis que personne ne connaîtrait les progrès de votre santé... et que nous garderions le secret même lorsque vous serez complètement guéri .. C'est votre volonté, père, et je n'ai qu'à obéir...

L'air égaré des yeux du paralytique se chargea en une expression de terreur, si clairement, que Lison s'arrêta, interdite.

— Père ! père ! balbutia-t-elle, qu'avez-vous donc ?.. que se passe-t-il ? De quoi avez vous besoin ? Est-ce que vous êtes souffrant ?

(A suivre).

L'esprit militaire en Corse

A propos du Maroc

Quatre-vingts canonniers, brigadiers, et sous-officiers de la batterie de montagne se sont inscrits spontanément en vue de prendre part à la campagne du Maroc.

Après les avoir félicités, le Capitaine a fait connaître que leur désir serait transmis à l'autorité militaire

Nous félicitons, à notre tour, ces braves artilleurs de leur ardent patriotisme.

Ce que disent les Journaux

L'Action

Les responsabilités marocaines :

« L'acte d'Algésiras conclu par le ministre Rouvier fut, le premier palliatif à la détestable politique marocaine pratiquée sous le ministère Combes par M. Delcassé. Cet acte international qui nous attribuait au même temps qu'à l'Espagne la police d'Europe au Maroc, vaut-il encore aujourd'hui ce qu'il valait en 1906 ? Beaucoup de bons esprits en doutent, et la question se pose aujourd'hui s'il ne faut pas l'élargir ou le renouveler. On y viendra, mais en attendant l'opinion républicaine doit garder la plus forte impartialité dans l'examen de la question. Le ministère Clemenceau, chargé par les Chambres de liquider l'aventure du Maroc, ne saurait être rendu responsable de l'avoir fait naître. »

L'Eclair

Les 15.000 :

« Quand le désordre a trouvé sa formule, il exécute sans plus tarder ce qui sont inscrits d'une façon indélébile : voilà pourquoi les citoyens de Dax ont acclamé leur nouveau député Archimbaud, en cet abominable population entre toutes : « A bas les quinze mille. » Les parlementaires sont avides ; mais nous ne les supposions pas si sots ; ils jouissaient d'une tranquillité inestimable ; ils bénéficiaient d'une véritable propriété politique dont rien ne menaçait l'inviolabilité ; ils avaient cru à la République du bienêtre et ils nous poursuivent ! Leur aberration a trouvé le cerise par laquelle ils ne se tueront pas tous, et sont au futur renouvellement. La caste inexorable ne saurait être plus... »

L'Echo de Paris

Notre action au Maroc :

« C'est peut-être entre le rôle d'un général d'empire et celui d'un Prudhomme que la critique, une critique platonique et de guerre comme aux grandes manœuvres, va nous juger. Et pourtant, les actes n'ont qu'à parler. Ils diront, ils crieront surtout que, désormais, la France devra-t-il se borner à obéir ou à commander ? Et c'est à propos d'un incident de frontière qu'il faudra, le cas échéant, le décider. Ce sera le moment de savoir si nous sommes encore ou si nous ne sommes plus une nation. »

Le Matin

Un article de M. Stephen Pichon :

« Il est bien certain que le gouvernement français ne peut pas se désintéresser de ce qui se passe au Maroc. Il a le devoir de veiller à ce que les engagements pris par la France soient respectés. Il a le droit de prendre les mesures nécessaires pour protéger les Français et leurs intérêts. Il a le droit de prendre les mesures nécessaires pour protéger les Français et leurs intérêts. Il a le droit de prendre les mesures nécessaires pour protéger les Français et leurs intérêts. »

Le Journal

Le Maroc et la Conférence :

« Il est bien certain que le gouvernement français ne peut pas se désintéresser de ce qui se passe au Maroc. Il a le devoir de veiller à ce que les engagements pris par la France soient respectés. Il a le droit de prendre les mesures nécessaires pour protéger les Français et leurs intérêts. Il a le droit de prendre les mesures nécessaires pour protéger les Français et leurs intérêts. Il a le droit de prendre les mesures nécessaires pour protéger les Français et leurs intérêts. »

La Société « Les Enfants de la Corse » de Cannes

La société amicale et mutuelle des « Enfants de la Corse » de la ville de Cannes, réunie dans une des salles de la Maison Dorée, a procédé, samedi dernier, au renouvellement de son conseil d'administration.

Ont été élus à l'unanimité :

Président : M. Taffarary, industriel, conseiller municipal.

Vice-Présidents : MM. Simbaldi, docteur en médecine de la marine en retraite, et Bernardini, directeur-économe de l'hôpital civil de Cannes.

Trésorier : M. Alberini retraité.

Secrétaire : M. Angeli, commis des contributions indirectes.

M. Taffarary adresse les remerciements d'usage à ses camarades et les assure de son entier dévouement à la cause de l'Amicale.

L'ordre du jour appelle ensuite la discussion sur le banquet annuel de la société, qui est fixé au dimanche, 15 mars.

Bulletin Financier

Paris, 29 février 1908.

Bien que le taux de l'argent ait été rarement aussi déprimé, le marché a été fai-

No acquest hui sur les Mines d'Or, Sauls, les Forges d'Etain et les Sucreries du Crédit sont bien tenus ; notre Rente, composée à 97 f. n. s'avance à 97.55, fin prochain.

Les obligations du 40 mm de l'or du Volga Bezpoulins, dont la souscription a lieu le 5 mars, rapporteront au prix de 437.50 un placement dont on ne peut manquer d'apprécier la qualité et qui rapporte à plus de 6 0/0.

Les Bastide, Chaudet et Walker est formé à 440. Maisons et Pavillons Economiques scolaires à 126. Pétroles Colombia traités à 445. Hanssen 47 du Buisson Halla Monditz. La privilégiée Montebras passe à 50.75. Bonne tenue à 122 des actions privilégiées à l'idée de la Société Française d'Exploitations Houillères. Repriss à 190 à l'usine de la rue Castagnary dépassent les provisions primitivement faites. Le Laurium Grec en traite à 86.25 : malgré la baisse du plomb, le bilan de 1907 se solde par un bénéfice et permet de reporter à nouveau fr. 225.210.30, ce qui montre que le plomb n'est pas la seule source de bénéfices de la Société.

Au groupe des obligations, la Buenos Ayres Midland 5 0/0 s'avance à 503 ; celle des Docks et Port de Bahia qui détache un coupon de fr. mars, à 461. L'obligation Amazone ancienne a un mouvement ascensionnel à 495. Parc de Para forme à 448 ; l'intérêt que le gouvernement Brésilien porte à cette entreprise s'explique par sa situation exceptionnelle à l'endroit précis où la vallée de l'Amazone s'ouvre sur l'Atlantique.

Nos gammes de fin varient peu.

Cour d'Assises

Présidence de M. GAVINI, *conseiller*

Audience du 5 mars 1908

Meurtre et complicité de ce crime

Une dame appartenant à une famille des plus honorables d'Omessa, a, le 4 mai 1905, trouvé la mort dans des conditions particulièrement tragiques. Elle sortit pour aller chercher son fils qui n'était pas encore rentré à 11 heures du soir. A un moment donné, elle croisa un groupe d'individus parmi lesquels elle crut reconnaître son fils. Elle leur en barra le chemin, pour frapper celui qu'elle croyait son fils. Deux coups de feu lui répondirent et elle tomba mortellement frappée.

L'acte d'accusation résume ainsi les faits :

Acte d'accusation

Dans la nuit du 4 mai 1905, vers 10 heures, à Omessa, le jeune Pianelli Antoine-Marie, âgé de 20 ans, rentrait à la maison son fils Xavier, âgé de 17 ans, à la main, à sa rencontre. Elle s'engagea dans une ruelle, arrivée devant la maison Gallioli, et aperçoit trois individus. Comme elle leur en faisait un d'eux qu'elle avait pris pour son fils, et sans qu'un seul mot ait été échangé, deux coups de feu furent tirés dans sa direction à quelques secondes d'intervalle. Atteinte à l'abdomen par le second coup, provenant d'une arme de gros calibre, elle succombe dans la nuit après avoir déclaré que celui qui avait tiré était assez grand et portait la barbe.

Dès le lendemain, le maire d'Omessa était informé par la gendarmerie de Bonifacio que son fils Dominique, âgé de 17 ans, et son fils Joseph-Michel, âgé de 20 ans, personnes ayant ressemblé à celles signalées, avaient été arrêtés à Bonifacio, au moment où ils s'embarquaient à bord du vapeur *Ville de Marseille*, à destination de Marseille.

Le vapeur *Ville de Marseille* ayant été arrêté par l'ordre du juge d'instruction, les deux jeunes gens furent ramenés à Omessa, où ils arrivèrent le 6 mai.

Le 7 mai, le juge d'instruction se rendit à Omessa, où il procéda à l'interrogatoire des deux jeunes gens.

Joseph-Michel Pianelli a déclaré qu'il n'a pas tiré sur l'infortunée victime. L'auteur de la mort de Mme Pianelli n'est autre que le père de l'accusé qui, il y a deux ans, a pour ce fait été condamné par la cour d'assises. L'accusé est un honnête homme, ses antécédents sont irréprochables.

La jeune et sympathique défenseur demande en terminant l'acquittement de son client.

Plaidoirie de Me Moretti

Me Moretti à son tour démontre que les coups de feu meurtrier par la dame Pianelli ont été tirés par le père de l'accusé. Si celui-ci a un moment donné, a fait des aveux c'est pour sauver son père.

Le victime dans cette affaire a été d'abord imprudente. Elle a eu tort dans la nuit de marcher, le bâton levé, sur des personnes qu'on pouvaient la reconnaître.

Verdict

Reconnu coupable d'homicide par imprudence, Pianelli Joseph-Michel est condamné à 2 ans de prison et 50 francs d'amende.

Il est également condamné à 1 franc de dommages-intérêts envers la partie civile et à tous les frais du procès.

Audience d'aujourd'hui :

Agression Antoine André, forçaire, demeurant à Pont-de-Leccia, ne arrêté.

Ministère public : M. Mascheti, substitut du procureur général.

Défenseur : Me S. de Carafa.

Accidents et Sinistres

SYNDICAT DES OUVRIERS DU PORT. — Les ouvriers syndiqués sont priés d'assister à la réunion extraordinaire qui aura lieu ce soir, à 7 heures 1/2, à la Bourse du travail, place Calvin.

Vu la nécessité des intérêts de la corporation, la présence de tous les dockers est indispensable.

Le Président, Castelli.

j'entends deux coups de feu. Peu d'instants après on amenait ma femme mortellement blessée.

Pianelli Xavier. — J'étais chez un nommé Ettori, quand j'entendis retentir deux coups de feu. On vint peu après m'avertir que ma mère était mortellement blessée. J'accourrais. Et comme on m'apprit qu'elle était sortie pour me chercher, quand elle a été frappée, je lui demandais pardon.

***

Me Hyacinthe de Montera demande acte à la Cour de ce qu'il se constitue partie civile au procès au nom du mari de la malheureuse victime de ce drame.

La Cour donne acte à Me de Montera de sa constitution en qualité de partie civile.

***

L'audition des témoins continue.

Dom-Grâce Bonaccorsi. — Je me trouvais en compagnie de Joseph-Marie Pianelli et de son père. Nous promenions. Il était 11 heures du soir. Arrivés devant la maison du l'ancien adjoint Gallioni, nous voyons une ombre s'avancer vers nous le bâton levé. Les Pianelli ont tiré deux coups de revolver. Je n'ai pas vu celui des deux qui a tiré le premier coup de feu, mais c'est le fils qui a tiré le second coup. Nous avons pris aussitôt la fuite et nous avons appris le lendemain que c'était Mme Pianelli Anne Marie que nous avions rencontrée et que les Pianelli avaient tuée.

Gilli. — J'ai rencontré Mme Anne Marie Pianelli deux ou cinq minutes avant les coups de feu. Je l'ai bien reconnue.

La Partie civile

Me Hyacinthe de Montera adjure les jurés de ne pas rendre en faveur de l'accusé, un verdict d'impunité. Joseph-Marie Pianelli a tué. Cela est surabondamment établi par la procédure. Il a tué sans raison, uniquement parce que la malheureuse Anne-Marie Pianelli avait levé sur lui son bâton. MM. les jurés condamneront évidemment cet homme qui a lâchement immolé une mère de trois enfants.

Réquisitoire

M. Angeli, avocat général, demande à son tour au Jury de rapporter contre l'accusé un verdict de condamnation.

L'organe du ministère public s'élève contre ces habitudes de fusées, pratiquée en certain village, et qui consiste à aller toujours armé. Il s'élève également contre la promptitude avec laquelle dans notre pays, et surtout à Omessa, on a recours aux armes. Pour un mot, pour un geste on donne la mort. Mais les jurés par d'utiles exemples, mettront un terme à un pareil état de choses.

Plaidoirie de Me Malaspina

Me Malaspina établit que Joseph-Michel Pianelli n'a pas tiré sur l'infortunée victime. L'auteur de la mort de Mme Pianelli n'est autre que le père de l'accusé qui, il y a deux ans, a pour ce fait été condamné par la cour d'assises. L'accusé est un honnête homme, ses antécédents sont irréprochables.

La jeune et sympathique défenseur demande en terminant l'acquittement de son client.

Plaidoirie de Me Moretti

Me Moretti à son tour démontre que les coups de feu meurtrier par la dame Pianelli ont été tirés par le père de l'accusé. Si celui-ci a un moment donné, a fait des aveux c'est pour sauver son père.

Le victime dans cette affaire a été d'abord imprudente. Elle a eu tort dans la nuit de marcher, le bâton levé, sur des personnes qu'on pouvaient la reconnaître.

Verdict

Reconnu coupable d'homicide par imprudence, Pianelli Joseph-Michel est condamné à 2 ans de prison et 50 francs d'amende.

Il est également condamné à 1 franc de dommages-intérêts envers la partie civile et à tous les frais du procès.

Audience d'aujourd'hui :

Agression Antoine André, forçaire, demeurant à Pont-de-Leccia, ne arrêté.

Ministère public : M. Mascheti, substitut du procureur général.

Défenseur : Me S. de Carafa.

THÉATRE MUNICIPAL

Au Public Bastiais

Pour leurs adieux à la population bastiaise, les artistes de la troupe Beaumont-Muffat, se permettent d'adresser un dernier appel au public, en organisant pour samedi 7 mars, une soirée exclusivement réservée à leur bénéfice.

Ils remercient de tout cœur les habitués qui leur ont toujours réservé, au cours de la saison théâtrale, de si nombreuses marques de sympathie, et ils escèrent que tous viendront leur apporter, une fois de plus dans les circonstances difficiles dues à une exploitation malheureuse, un concours aussi précieux qu'attendu.

Les artistes de la troupe Beaumont-Muffat.

Gazette Ajaccienne

(De notre correspondant particulier)

Le temps qu'il a fait

Baromètre : 762. 0. — Température : Maxima, 12 0 ; Minima, 7. 2.
Direction du vent : N. O.
Force du vent : modéré.
Etat de la mer : Houleuse.

A l'arrivée

M. Chaleil, préfet de la Corse, est rentré hier soir de tournée de révision.

Conseil municipal

Le Conseil municipal se réunira ce soir en séance publique, à 3 heures, dans la salle ordinaire de ses délibérations.

Ordre du jour :

Cession des terrains communaux du casone. Transfert du Collège Fesch au Petit séminaire.

Nos Hivernants

Sont arrivés : Miss Carpentale, Miss Berryman, Miles Wilson, M. Cardel, M. Carbonnier.

Nous leur souhaitons une cordiale bienvenue.

Tentative de suicide

Hier soir, vers cinq heures, devant le Café de France, le soldat Gilioli Joseph, du 163e, étant actuellement en traitement à l'Hôpital militaire, pour une blessure reçue au poignet dans une rencontre d'apaches, se prit de querelle avec un élève mal rasé de notre école normale et voulut le gifler.

Un rassemblement considérable s'étant formé sur le cours Napoléon, les agents Ricci et Maragon voulurent conduire le soldat au poste, mais ce dernier se débattait.

Le commissaire de police arriva sur ces entrefaites et ordonna aux agents de lâcher Gilioli et de laisser descendre seul au poste de police.

Aussitôt dit, le soldat traversa le cours Napoléon au pas de course et alla se jeter à la mer devant le petit séminaire.

Repêché par des gens qui l'avaient suivi, il fut retiré sain et sauf de l'eau, et ramené à l'hôpital militaire, mais il a essayé de mourir cette nuit et a désespéré.

Gilioli est une très mauvaise tête, quelque peu dangereux et ayant les pires fréquentations.

Contraventions

Contraventions contre les nommés : S. M. M., 50 ans, manœuvre, et M. P., 45 ans, menuisier, pour lavage de linge à la borne fontaine, R. S. 24 ans, pour violences légères.

Au Port

Entrée : Le Corse, capitaine Orsini, venant de Propriano, avec passagers et marchandises.

Partie : Le « Venezuela », capitaine Dominici, parti pour Bône.

Etat Civil

NAISSANCES.

Manon François — Ferri Joséphine.

DÉCÈS

Pozzi Isabelle-Annonciade, 9 ans.

MARIAGES.

Peri Padoue-Antoine, et Pisetti Caroline.

Musique Municipale d'Ajaccio

Plage du Dimanche

Programme du 8 mars, à 2 h. de s.

Les chevaux-légers, p. c...	Wettge.
Les Noces d'Argent, ouv.,	Certeux.
Guillaume Tell, gde fant.,	Rossini.
Le Cœur et le Métal, fant.,	Loccog.
Cotillon des Tendresses, pot-pourri,	Z.h.M.

Le Chef de Musique, TIBERI.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 5 mars

Thermomètre : 7 heures du matin = 8. à midi = 14-5 4 heures du soir = 11-5
Maxima = 15°. Minima = 6°7.
Baromètre : heures du matin, 772 mm. à midi, 772 mm. 6 heures du soir, 772 mm.
Vent : Dans la matinée, Calme.
Dans l'après-midi, id.
Etat du ciel, le matin, découvert.
Dans l'après-midi, id.
Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm

Au départ

M. le colonel Bertin, récemment nommé chef d'état-major du 15e corps d'armée, est parti hier par le paquebot de Marseille.

M. le chef d'escadron d'artillerie Boivin est parti par le même paquebot, se rendant à Toulon pour les tirs à la mer qui seront exécutés du 9 mars au 15 avril.

***

Recrutement des Magistrats

Le premier session de l'examen professionnel pour le recrutement des magistrats s'ouvrira à Paris le 22 juin 1908.

Les candidats admis à subir cet examen seront convoqués par lettre recommandée.

***

Chambre musicale

Le Théâtre Carlo Felice de Gênes, ayant prolongé sa saison de huit jours, les artistes de l'orchestre de ce théâtre qui avaient été engagés pour les concerts de la Chambre musicale ont dû retarder leur arrivée à Bastia.

Les concerts sont donc remis à une semaine plus tard soit les dimanches, 15, 22, 29, mars, 5 et 12 avril.

***

Obsèques

Mme et M. Joseph Cardi, propriétaire, viennent d'avoir la douleur de perdre leur fille Marie, âgée de cinq ans, emportée en deux jours par une terrible maladie.

Cette gentille fillette d'une intelligence très précoce faisait la joie du foyer et du quartier Saint-Charles.

Nous adressons à ses parents éplorés nos sincères condoléances.

***

Contraventions

Procès-verbal a été dressé par la police contre les charretiers S. Sauveur, S. François et G. François qui avaient laissé leurs charrettes dételées à l'abandon dans la rue St Joseph où elles gênaient la circulation et contre le nommé C. Ignace, 25 ans, portefaix, pour infraction à la police des gares.

Pâtes Alimentaires
(Usine à Vapeur)
« MAI ON GHILINI »
Pâtes extra et Supérieures
Garanties pures.
Exigez la Marque

Etat-Civil

NAISSANCES

Dolsi Ange-Dominique.

DÉCÈS

Cardi Marie, 4 ans, de Bastia.
Alexandri Henri-Paul, retraité, veuf, 40 ans, de Focicchia.
Santucci Marie, 8 jours, de Bastia.

LES HÉMORROIDES

Pas de personnes ignorant qu'elle atteint fréquemment les hémorroïdes, car d'autres affections les plus répandues ; mais comme on n'aime pas à parler de ses genre de souffrances, même à son médecin, on sait quelquefois moins qu'il existe depuis quelques années, un médicament, l'ELIXIR DE VIRGILE NYRDAHL, qui les guérit radicalement et sans danger. On n'a qu'à écrire, 30, rue de La Rochefoucauld, Paris, pour recevoir franco la brochure explicative. On verra combien il est facile de se débarrasser de la maladie la plus pénible, quand elle n'est pas la plus dangereuse. Le flacon, 4 fr. 50, franco. Exiger sous l'enveloppe de chaque flacon la signature de garantie Nyrdahl.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial de *Petit Bastiais*

00130

BOURSE DE PARIS

	4 mars	5 mars
Rente 3 0/0 amort.	97.55	97.60
— 3 0/0 perpétuel	98.15	98.10

ex-coupon.

LE ROI D'ANGLETERRE A PARIS

Paris, 5 mars.

S. M. Edouard VII est arrivé ce soir à Paris, venant de Londres, et est descendu à l'hôtel Bristol.

Le roi d'Angleterre restera quelques jours à Paris, avant de se rendre à Biarritz.

S. M. Edouard VII a été reçu, à la gare du Nord, par M. Pichon, ministre des affaires étrangères, par l'ambassadeur d'Angleterre à Paris, et par un des officiers de la maison militaire du Président de la République.

A L'ACADÉMIE-FRANÇAISE

Trois nouveaux Académiciens

Paris, 5 mars.

L'Académie française s'est réunie aujourd'hui, à 3 heures de l'après-midi, au Palais de l'Institut, et a procédé à une triple élection.

Ont été élus :

M. François Charmes ;
M. Jean Richepin ;
M. Henri Poincaré.

Les Pilleurs d'églises

Pourvoi en Cassation d'Antony Thomas

Limoges, 5 mars.

Antony Thomas, le chef de la bande des pilleurs d'églises, qui vient d'être condamné à six ans de réclusion par la cour d'assises de la Haute-Vienne, siégeant à Limoges, a signé aujourd'hui son pourvoi en cassation.

La Question d'Orient

Paris, 5 mars.

Dans les milieux diplomatiques, on considère, en bonne voie d'arrangement, le conflit surgi la question d'Orient entre la Turquie et la Russie.

Tirages financiers

Ville de Paris 1898

Paris, 5 mars.

L'obligation portant le numéro 104.984 est sortie remboursable à 100.000 francs.

L'obligation portant le numéro 538.964 est remboursable à 50.000 mille francs.

Foncières 1885

L'obligation portant le numéro 914.730 est sortie remboursable à 100.000 francs.

L'obligation portant le numéro 614.638 est remboursable à 25.000 francs.

Foncières 1879

Les obligations portant les numéros 1.703.050 et 13.967.960 sont sorties remboursables chacune à 100.000 francs.

L'obligation portant le numéro 536.893 est remboursable à 25.000 francs.

LES ÉVÈNEMENTS du Maroc

La Notification aux Puissances

Paris, 5 mars.

Les cabinets de Londres et de Berlin ont fait bon accueil à la note envoyée aux Puissances par M. Pichon, ministre des Affaires étrangères, relative à l'envoi des troupes de renfort au Maroc.

Télégramme du GÉNÉRAL D'AMADE

Suppression des Opérations

Paris, 5 mars.

Le général d'Amade télégraphie au ministre de la guerre qu'il va rentrer à Casablanca, et qu'il suspendra les opérations pendant trois ou quatre semaines.

Le Gouvernement a envoyé un avis favorable.

Pendant cet suspension des opérations, le général Lyautey et M. Regnault, ministre de France à Tanger, accompagnés la mission qui leur a été confiée par le Gouvernement.

En outre, le renforts auront ainsi le temps d'arriver à Casablanca.

Sur la frontière Algéro-Marocaine

Paris, 5 mars.

Le général Baillou commandant le 19e corps d'armée, télégraphié au ministre de la guerre que d'après les derniers renseignements reçus de Colomb-Bechar de Beni-Ounif, au sujet de l'agression signalée récemment, la situation de la frontière algéro-marocaine est sensiblement améliorée.

AUX ÉTATS-UNIS

L'incendie d'une Ecole A CLEVELAND

DÉTAILS TERRIFIANTS

180 élèves brûlés vifs
40 élèves blessés

Paris, 5 mars.

Nous avons annoncé hier dans notre dépêché télégrammes qu'un terrible incendie a détruit une école du faubourg de la ville de Cleveland.

Les détails, parvenus aujourd'hui, sont plus terrifiants encore.

Cette école comprenant des garçons et des filles de 6 à 14 ans.

Sur trois cents élèves, 80 seulement ont pu rentrer dans leurs familles saines et sauf.

Le chiffre officiel des morts est de 180.

Ces cent quatre-vingts enfants ont été brûlés vifs.

Quarante autres ont rapporté des blessures assez graves en sautant par les fenêtres.

Les familles des malheureuses victimes se livrent à des scènes déchirantes, malgré toutes les consolations qui leur sont apportées.

La ville de Cleveland a ouvert une souscription.

Une enquête a été ouverte pour établir les responsabilités.

L'incident SINO-JAPONAIS

DÉCLARATIONS PACIFIQUES DU JAPON

Tokio, 5 mars.

Le ministre des affaires étrangères du Japon déclare qu'aucun ultimatum n'a été envoyé à la Chine relativement à la saisie du vapeur japonais, *Taku-Maru*.

Le Japon compte sur le bon sens du gouvernement chinois pour relâcher le navire, faire ses excuses, et payer l'indemnité réclamée par le Japon.

Le navire japonais avait quitté Kobe avec un connaissement régulier, et une cargaison d'armes à destination du Maroc.

En outre, le ministre du Portugal à Pékin est d'accord avec le Japon pour dire que le navire a été saisi dans les eaux portugaises.

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Présidence de M. ERNEST

La séance est ouverte à 2 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance qui est adopté.

Interpellation Charpentier

Les Retraites Ouvrières

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion de l'interpellation de M. Charpentier sur les mesures que compte prendre le gouvernement, afin de hâter l'adoption définitive de la loi sur les retraites ouvrières.

M. Maujan

député socialiste de la Seine, et sous-secrétaire d'Etat à l'intérieur, promet de veiller à l'application de la loi sur l'assistance aux vieillards.

M. Constans

député socialiste de l'Allier, monte à la tribune et reproche le mauvais fonctionnement de cette loi.

« Le gouvernement, dit-il, qui a fait voter la loi sur l'assistance publique, n'a pas les moyens pour exiger l'application intégrale de cette loi. »

M. Charpentier

député socialiste de la Loire, demande à la Chambre de hâter l'adoption du projet de loi relatif aux retraites ouvrières.

M. Viviani

ministre du Travail, discute les observations présentées par les orateurs précédents, et fait un exposé de la question.

[illegible] pensé qu'en présence des nécessités financières, il fallait, avant tout, « une œuvre de transition. »

Le ministre défend ensuite le système obligation.

M. Klotz

député radical socialiste de la Seine, [illegible] au ministre.

M. Millerand

député socialiste de la Seine, intervient dans la discussion.

L'orateur engage la Chambre à voter l'ordre du jour qu'il a déposé, afin d'obtenir du Sénat la discussion immédiate de cette loi qui est réclamée avec insistance et avec raison par la classe ouvrière.

La discussion est close.

Les Ordres du Jour

Le président donne lecture des divers ordres du jour qui ont été déposés sur le bureau de la Chambre.

La priorité est accordée à l'ordre du jour déposé par MM. Millerand et Guieysse, député radical du Morbihan.

Le Vote *sur l'ordre du jour* de MM. Millerand et Guieysse

Le président met aux voix l'ordre du jour de MM. Millerand et Guieysse, qui est ainsi conçu :

La Chambre confiante dans le gouvernement pour obtenir du Sénat, au cours de cette année, un vote favorable qui permettra ainsi, avant la fin de cette législature, la promulgation de la loi *sur les retraites ouvrières*.

Nombre de votants	540
Majorité absolue	271
Pour	474
Contre	66

L'ordre du jour de MM. Millerand et Guieysse est adopté.

La séance est ensuite levée et renvoyée à demain.

SÉNAT

Présidence de M. DUNOST

La séance est ouverte à 3 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

Ouverture de crédits

L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi, adopté par la Chambre des députés, portant ouverture au ministre des travaux publics, des postes et des télégraphes, sur l'exercice 1908, d'un crédit extraordinaire de 124.258 francs 74 centimes pour le paiement d'une créance de l'exercice périmé.

Le Sénat a adopté.

Validation d'élection

Le Sénat adopte ensuite les conclusions du rapport du bureau tendant à la validation des opérations électorales dans le département de Saône-et-Loire.

L'élection de M. Richard est validée.

M. Richard est admis.

INTERPELLATION CICERON

Enfin l'ordre du jour appelle la discussion de l'interpellation de M. Cicéron, sénateur républicain radical de la Guadeloupe, sur les désordres survenus dans cette colonie.

M. Cicéron

monte à la tribune et développe son interpellation.

L'orateur énumère tous les désordres survenus à la Guadeloupe sous l'administration de M. Boulloche.

M. Cicéron fait connaître, en outre, tous les actes arbitraires qui ont été commis par ce gouverneur.

L'orateur proteste, enfin contre le déplacement de M. Ballot, qui avait portant rendu à la Guadeloupe, un service à l'ordre et le calme dans les esprits.

A la Guadeloupe, on considère le déplacement de M. Ballot comme une disgrâce politique.

M. Millerand

Le Ministre des Colonies

monte à la tribune.

M. Millerand répond à toutes les critiques de M. Cicéron, et proteste contre certaines insinuations du sénateur de la Guadeloupe.

Le ministre des Colonies déclare que le déplacement de M. Ballot n'est pas une disgrâce.

L'incident est clos.

Ordre du jour

La discussion étant close, le président met aux voix l'ordre du jour pur et simple qui est adopté par mains levées.

La séance est ensuite levée et renvoyée à demain.

Usines de Francardo

F. CHARDON et Cie
(GARE FRANCARDO)

TUILERIE & BRIQUETERIE MÉCANIQUES

Fabrique de Carreaux en ciment, unis et à dessins

Travaux divers
EN CIMENT COMPRIMÉ ET CIMENT ARMÉ

FOUR A CHAUX CONTINU

Scierie mécanique
DE BOIS DE CONSTRUCTION

Entrepôts : à Bastia, 3, Avenue Carnot ; à Corte, Nouvelle Traverse

Nomenclature des produits mis en vente dans nos entrepôts :

Briques pleines et creuses. — Briques pressées de parement. — Tuiles plates et rondes. — Carreaux en terre cuite. — Carreaux en ciment unis et à dessins.

Chaux grasse. — Chaux hydrauliques et ciments. — Plâtres. — Plaches. — Madriers. — Chevrons. — Liteaux. — Lattes.

Fers en barres. — Fers à planches. — Aciers. — Métaux.

Nota. — La chaux grasse de Francardo est de qualité supérieure.

Employée dans les maçonneries aériennes, elle acquiert la dureté de la chaux hydraulique. Un volume de cette chaux en pierres donne de 2 à 2.5 volumes de pâte. Elle est excellente pour les badigeonnages à cause de sa blancheur et de son adhérence, pour les traitements curatifs de la vigne et les amendements des terres en raison de sa richesse en chaux.

Les commandes doivent être adressées à MM. F. CHARDON et Cie, à Francardo, ou aux entrepôts de Bastia et Corte.

A VENDRE

Mandarines, Oranges Citrons, de Montesoro

(Propriété Ajaccio)

S'adresser à l'épicerie Erminy, 24, rue Napoléon.

SCIERIE MÉCANIQUE

MINELLI

PIEUX DE VIGNE

Déménagements pour tous les pays

Dépôt de cadres

pour mobilier

Prix très modérés

A. PADOVANI, 7, route du Cap, Bastia.

A VENDRE

de 15 à 18 francs l'hectolitre.

S'adresser à *M. Valesi*, VESCOVATO.

Etude de Me H. Millie
Avoué
près le Tribunal civil de Calvi

VENTE
sur Saisie-Immobilière

Il sera procédé, le trente-un mars courant, à une heure de relevée, à l'audience des criées du Tribunal Civil de 1re Instance de Calvi, séant au Palais de justice de la dite ville, au plus offrant et dernier enchérisseur, à la vente de l'immeuble ci-après désigné et dénommé « Monachello », terre arable, oliviers, chênes verts, sis au territoire de Monticello, de la contenance environ de un hectare, 73 ares, vingt-cinq centiares, tenant d'un côté à biens des héritiers Piccioni, d'un autre côté à ceux de M. Paganucci Sampiero et enfin à ceux de Mme Etienne Graziani, de Monticello.

Cet immeuble a été saisi à la requête de la dame Annonciade Graziani, veuve Bartoli, propriétaire à Monticello, ayant pour avoué Me H. Millie, contre les conjoints Saya et Ferreri, pris en leur qualité d'héritiers bénéficiaires de feue Angelina Bartoli, veuve Graziani, en son vivant, propriétaire à Monticello, par procès-verbal de Me Casanelli, huissier à l'Ile-Rousse, du trente décembre dernier, dûment enregistré et transcrit.

Il sera adjugé sur la mise à prix de trois cents francs, ci, ... 300 fr.

Il est déclaré conformément aux dispositions de l'article 696 du Code de Procédure Civile, modifié par la loi du 21 mai 1858, que tous ceux du chef desquels il pourrait être pris inscription sur l'immeuble saisi pour raison d'hypothèques légales, devront requérir cette inscription avant la transcription du jugement d'adjudication.

Fait et rédigé par moi avoué poursuivant à Calvi, le 3 mars 1908.

H. MILLIE.

Cordonnerie Modèle
Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia
EUGÈNE PERICCHI, propriétaire
Saison Automne-Hiver 1907-1908
Chaussures en tous genres
pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants
Grand assortiment de chaussures fourrées
Choix considérable de Pantoufles
Prix très réduits
Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriquées exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.
La Maison se charge des réparations

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER I
Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Roseaux artificiels.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1

Teinturerie et Blanchisserie de la Méditerranée
H. FRAISSINET & Cie
MARSEILLE
Société en Commandite — Capital 500.000 Francs
17 Magasins dans Marseille — 20 Succursales au dehors
La plus importante Maison du Midi
AUTOMNE-HIVER 1907-1908
NUANCES MODES :
Marron et Gros Vert — Rouge Brique et Prune
NETTOYAGE ET TEINTURES
Draps - Lainages - Soieries - Velours - Fourrures - Mongolie - Boas - Plumes
TEINTURES EN NOIR INALTÉRABLES
NETTOYAGE DE RIDEAUX, STORES, AMEUBLEMENTS
Edredons, Couvertures, Tapis
Par suite d'importants agrandissements et d'un outillage perfectionné que nous venons d'acquérir en Angleterre, par les soins apportés dans l'apprêt et l'emballage, nous pouvons livrer tous les travaux avec
un fini qu'aucune autre Maison ne peut donner
Dépôt de Bastia :
Chez M. SAUVEUR AYMO
BASTIA, 17, Boulevard Paoli, 17, BASTIA

LIQUEUR DE NOIX
DISTILLÉE
par M. SIMONCELLI
propriétaire à Cardo
Médaille d'argent Exposition de Bastia (1887)
Croix de Mérite et Médaille d'or
Exposition Internationale de Bastia (1905)
Douée de propriétés stomachiques, recommandées par les sommités médicales de Montpellier qui en ont fait l'analyse et notamment par M. Cambessare, l'un des meilleurs esprits distingués de la Faculté de Médecine de cette ville, cette LIQUEUR fabriquée exclusivement avec des noix de 1re qualité, est recommandée aux estomacs délicats par ses propriétés digestives, son arome et son velouté.
Elle est recommandée aux personnes souffrant de maux d'estomac désireuses d'atténuer leurs souffrances et aux convalescents désirant se mettre le mal de mer et les nauséeux.
Elle est indispensable aux enfants.
La LIQUEUR DE NOIX se prend à tout moment et après chaque repas pour activer la digestion. Elle s'absorbe par petits verres à liqueur.
Dépôt : Villa près Cardo.
Se méfier des imitations
Le Directeur-Gérant,
I.-B. OLLAGNIER.
Bastia, Imprimerie Ollagnier.

OUTILS pour Amateurs et Industriels
MACHINES, PHOTOGRAPHIE, DÉCOUPAGE
Soufflets, Glaces, TOURS, Pyrographie, Vernis
Le Catalogue illustré est envoyé franco à toute demande affranchie

Les Illustrations de la Corse
Par NOVELLINI
La Corse au XVIIIe siècle, Allégorie (Salon de 1870).
1er papier de Chine, format 80×57 . . . 6 fr
1er papier blanc. — — . . . 5 fr

HOMMES CÉLÈBRES
Sambucuccio d'Alando (Salon de 1876).
Sampiero Corso.
Pascal Paoli.
Napoléon Bonaparte
1er papier de Chine, format 40×30 aqua. 2 fr
1er Dévot, Patronne de la Corse (Salon de 1879)
1er papier de Chine, format 65-0 . . . 5 fr
1er papier Chine, format 40× . . . 2 fr

EN VENTE :
A AJACCIO, chez l'auteur et chez M. de PERETTI, Libraire.
BASTIA, chez M. OLLAGNIER, Libraire

Ne pas oublier que l'Amer Cattel est un pendant l'été [illegible] l'hiver.

A VENDRE
Fondres, cuves et futailles de toutes contenances.
Bascules, appareils accessoires, étagères.
Chevaux et poulains.
Voitures, charrettes et camions.
S'adresser à l'ancienne usine de Toga.

ANCIEN CABINET PRADÈRE
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
Bd Paoli, 18, au 1er
Maison Benedetti
M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à sa disposition en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de dents artificielles.

PLUS DE CHEVAUX BOITEUX
PLUS DE FEU, ni MARQUES, ni TARES
40 ANNÉES DE SUCCÈS
BAUME CAUSTIQUE
de J.E. GOMBAULT
EX-PRÉPARATEUR DES HARAS DE FRANCE
Guérissons promptement, sûrement et sans trace les Suros, Suros Jambiers, Suros Calleux, Suros Tendineux, Eparvins, Eparvins Jambiers, Eparvins Calleux, Formes, Molettes, Vessigons, Engorgements des membres, Piqûres, Crevasses, Crevasses Anglaises, etc.
La Flacon 4 fr. — 2 flacons suffisent pour guérir un Suros ordinaire.
FONDANT GOMBAULT
Guérissons radicalement sans traces les Tares Osseuses : Suros, Suros Jambiers, Suros Calleux, Formes, Eparvins, Eparvins Jambiers, Eparvins Calleux, Vessigons, etc. — Cornets, Vessigons, etc.
La Flacon 4 fr. — 2 flacons suffisent pour guérir un Suros ordinaire.
PROSPECTUS ET ATTESTATIONS FRANCO
Exiger sur chaque flacon la signature J.E. GOMBAULT, Libérateur-Marcellus

LE MONITEUR DE LA MODE
paraissant tous les Samedis
20 PAGES GRAND FORMAT
LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS ARTISTIQUE DES JOURNAUX DE MODES
CONTIENT :
PLUS DE MODÈLES NOUVEAUX
PLUS DE TRAVAUX À L'AIGUILLE
PLUS DE LITTÉRATURE
PLUS DE RECETTES DE CUISINE
PLUS DE RENSEIGNEMENTS
QU'AUCUN AUTRE
3 MOIS : 4 francs — UN AN : 16 francs
EDITION E, contenant une Gravure coloriée et un Patron découpé dans les Ier, 3e et 5e Nos.
3 MOIS : 5 fr. 50 — UN AN : 20 francs
ABEL GOUBAUD, éditeur, 9, r. du 4-Septembre

C^IE GÉNÉRALE DES PETROLES
pour l'Eclairage et l'Industrie
Siège social à MARSEILLE
Pétrole pour l'éclairage et pour moteur, en baril de 180 litres et bidons de 50 litres.
Pétrole raffiné d'Amérique, marque *Le Lion*, en caisses de deux bidons de 18 litres demi chaque.
Pétrole de luxe *Photoline* en bidons de 5 litres,
Essences de pétrole, Benzine, Gazoline, lourde pour moteur.
NAPHTACYCLE, essence spéciale pour automobiles, très appréciée dans le monde des chauffeurs.
AUTOVELINE huile pour le graissage des automobiles.
GRAISSE CONSISTANTE pour automobiles.
HUILE EPAISSE pour changement de vitesse des automobiles.
Dépositaires pour toute la Corse : MM. L. N. MATTEI et Cie, à Bastia, Ajaccio et Cie.
Sous-dépositaires : Thomas MATTEI, Propriano ; PUCCINELLI Francois Calvi ; LUTIRI Frères, Bonifacio ; Ch.-Marie SAVELLI, Ile-Rousse.

CHLORO-ANEMIE, TUBERCULOSE, CONVALESCENCE
Tout état de langueur et d'amaigrissement ayant pour cause la déchloruration trouve une guérison prompte et certaine par l'emploi du
VIN DE VIAL — Poitrine, Foie et Viscères — Lacto-Phosphate de Chaux

FARINE LACTÉE **NESTLÉ**
Aliment préféré des enfants

Le Meilleur purgatif dépuratif
THÉ BLAIZE PÈRE
Contre tous les Vices du Sang, Maladies de la Peau. — Toutes pharmacies

TRENTE-TROISIÈME ANNÉE — No 67 — SAMEDI 7 MARS 1908

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur
Les articles sont payables d'avance et repris aux Bureaux du journal.
Faits divers : 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

	1 an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »

Union postale et autres Pays : le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

00131
BIBLIOTHÈQUE DE BASTIA

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : St Thomas d'Aquin.
Soleil : (heure astronomique)
Lever 6 h. 00 m. — Coucher 5 h. 27 m.
Premier quart., le 9 — Pleine Lune, le 17.
Fête de Demain : Saint Jean de Dieu.

6 MARS

La Question d'Orient

La vieille question d'Orient se réveille, et ce foyer de discorde qu'est la péninsule balkanique menace de nouveau de mettre le feu aux poudres.

Qu'est-ce au juste que la question d'Orient ?

Consultez une carte. Il existe, pressuré entre la Russie, la Turquie, l'Autriche, la Roumanie, la Bulgarie, etc., un malheureux pays appelé la Macédoine, qui est, en effet, une véritable macédoine de peuples. On y voit des Albanais, des Turcs, des Bulgares, des Roumains, des Serbes, des Grecs...

La Turquie a montré depuis longtemps son impuissance à gouverner ce pot-pourri. Mais la Russie et l'Autriche se trouvaient également qualifiées pour cela. L'une et l'autre y auraient trouvé des avantages importants. L'Autriche qui dominait déjà la Bosnie et l'Herzégovine, espérait arrondir cet héritage avec la Macédoine ; son commerce sur la Méditerranée, confiné à Trieste, en recevait une notable extension.

D'autre part, la Russie caressait le rêve de faire de la Mer Noire et de la Méditerranée orientale un lac russe. Déjà, en 1878, elle avait vaincu la Turquie... Mais l'Angleterre et l'Allemagne vinrent déjouer ce beau plan, et la Russie fut empêchée de profiter de sa victoire par la convention internationale de Berlin ; elle dût retirer ses troupes.

Découragée, la Russie tourna ses regards d'un autre côté : elle lâta à l'est de la Mandchourie.

Mais voici bien une autre affaire. L'Angleterre, qui veillait à l'ouest avait chargé son allié le Japon de veiller à l'est. Le petit Jap s'acquitta merveilleusement de sa tâche : Moukden et Tsoushima châtièrent cruellement la Russie de sa témérité.

Or, ces derniers mois, l'Autriche, profitant de l'affaiblissement de sa rivale, décida de prendre pied dans les Balkans. Elle demanda et vient d'obtenir du Sultan la concession d'une voie ferrée de la Bosnie à Salonique.

La Russie aussitôt montra les dents et sollicita, de son côté, la concession d'une ligne concurrente, du Danube à l'Adriatique.

En sous main, l'Allemagne, voyant dans le chemin de fer de Salonique un énorme avantage pour son commerce, soutient l'Autriche. Il n'en fallait pas davantage pour décider l'Angleterre à prendre parti pour la Russie. L'Italie et la France font chorus avec l'Angleterre.

Nous aurons donné un tableau à peu près complet de cette situation inextricable quand nous aurons ajouté que la Grèce et la Roumanie, amies de l'Autriche et de l'Allemagne, tiennent pour le chemin de fer proposé par l'Autriche, tandis que la Serbie, la Bulgarie et le Monténégro se rangent aux côtés de la Russie. Quant au Sultan de Turquie, il est enchanté que des divisions des puissances lui permettent d'ajourner une fois de plus les réformes en Macédoine.

Mais le Sultan avait compté sans l'Angleterre. Celle-ci, qui ne manque jamais l'occasion de se mêler à une partie engagée, et en besoin de brouiller les cartes, a élevé la voix et s'est proclamée décidée à faire aboutir coûte que coûte les réformes en Macédoine.

C'est, qui ne s'y trompe, la question d'Orient engagée à fond, et il va s'en suivre immanquablement des événements graves.

Pour nous, Français, si notre ligne de conduite pacifique ne nous permet pas une attitude provocatrice et violente, nous ne devons pas non plus nous désintéresser de cette question d'Orient qui peut modifier profondément l'équilibre européen. Nous ne permettrons pas que cet équilibre soit détruit à notre détriment.

Nous avons des intérêts à défendre en Asie Mineure. Longtemps les missionnaires laïques et religieux y furent sous notre sauvegarde ; dans de multiples écoles françaises on apprend notre civilisation et notre langue.

Dans le conflit engagé, nous voyons, d'une part l'Allemagne, dont nous avons pu apprécier au Maroc les intentions hostiles, d'autre part nos fidèles alliées l'Angleterre et la Russie. Dans ces conditions, notre attitude est nettement tracée. Nous ne faillirons pas à nos alliances, persuadés toutefois que notre rôle doit avant tout être pacificateur et conciliant.

Enfin, nous ne pouvons qu'envisager cette explosion soudaine de la question d'Orient comme favorable à notre politique au Maroc. Les appétits déchaînés en Macédoine se feront moins exigeants à l'Occident, et nous pourrons agir librement pour la défense de nos intérêts dans le nord de l'Afrique, sans ce contrôle méfiant et jaloux des puissances, qui prenait souvent une allure de menace.

C'est à ce point de vue surtout que nous nous réjouissons de la façon si opportune dont l'attention de l'Europe et principalement de l'Allemagne a été appelée ailleurs, et il se pourrait que l'Allemagne fût maintenant la première à nous offrir les coudées franches au Maroc, à condition d'une quelconque réciprocité dans les Balkans.

Cette solution fut, il y a quelques mois, repoussée avec hauteur à Berlin. C'est à notre tour à l'attendre sous l'orme.

C. DES CORDELIERS.

Propos d'Actualité

Encore un attentat anarchiste. Cette fois c'est contre le Shah de Perse que deux bombes viennent d'être lancées. Du reste comme cela arrive neuf fois sur dix, celui qui l'avait visé n'a pas été atteint, mais parmi les assistants, les gardes, les inoffensifs promeneurs, ce fut une hécatombe de victimes.

Quand donc les fous de l'anarchie comprendront-ils auquel y a d'odieux, d'atroce, d'illogique dans cet emploi de la bombe qui sème uniquement la mort sans servir jamais les desseins de ceux qui prétendent en faire un instrument de justice sociale ? Au spectacle de pareils carnages d'innocents, il n'est pas un être humain qui consentirait encore à considérer comme des hommes, c'est-à-dire des frères ceux qui en sont les auteurs. Ceux-là sont des brutes, des sauvages universellement dangereux et qu'il faut exterminer, traquer sur toute la surface de la terre, comme on traque des bêtes féroces.

Il existe pourtant certains esprits simples qui s'ils condamnent le motif et les résultats des lâcheurs de bombes, ne se défendent pas d'une certaine admiration pour leur « geste courageux ». « Allons donc ! Le beau courage, en vérité que de monter sur un toit, de se cacher derrière la persienne d'une fenêtre, et là, bien à l'abri de lancer tomber l'engin homicide ! sur la foule ! Un tel courage est la plus malfaisante des lâchetés.

Mais un autre enseignement se dégage de ces tragiques événements. Les députés réclament qu'aussitôt après l'attentat alors que la folle affolée s'enfuyait en désordre, les cavaliers qui escortaient le shah firent feu dans toutes les directions. Résultat, les rares spectateurs furent couverts des balles tirées de ceux qui auraient dû les mains prompts à fusiller les femmes et des enfants.

Si l'on doit condamner avec la dernière énergie l'acte des régicides on ne peut pas davantage approuver l'inutile cruauté de ces soudards qui tuent au hasard, avec la certitude que leurs balles n'atteindront pas les vrais coupables. Les premiers n'ont pas l'excuse ; les seconds n'ont même pas de raison. Ils ne réussissent qu'à aggraver les funestes conséquences d'un acte déjà bien assez regrettable par lui même.

A. CAPELLO.

UN LIVRE

Un livre de Karl Federn, le grand critique et romancier viennois, vient de paraître en Italie — *La Vérité sur Procès contre la Comtesse Linda Murri*

Bonnardini — livre élégamment édité, traduit par un jeune et réputé publiciste de Turin, Angelo Rasghianti, et préfacé par l'illustre Bjornstjerne Bjornson.

Les auteurs me font l'honneur de me l'adresser. Je tairai la dédicace, trop élogieuse pour moi, et dirai seulement que les trois cents pages dans lesquelles s'entassent d'innombrables preuves d'innocence sont un hommage au *Petit Bastiais* auquel Karl Federn emprunte, — et de cela soyons très fiers, — un fragment de la *Lutte ouverte* parue à cette même place, l'an dernier !

***

Au Casino de Nice : Représentation de Mme *Chrysanthème*. Dans une loge, l'auteur de la partition, M. Messager, directeur de l'Opéra de Paris, et l'auteur du roman, Pierre Loti. Sur la scène, la jolie Lilian Grenville en mousmé, maudissant la lâcheté des hommes, pleure toutes les larmes de ses yeux noirs.

Tandis que le rideau se lève pour la troisième fois, la conversation est amenée sur le fameux procès de Turin.

— Votre confrère, Bjornstjerne Bjornson, vient d'écrire un admirable plaidoyer en faveur de Linda Murri.

— Ah !

— E. Karl Federn, un livre fortement documenté.

Un silence.

Pierre Loti lève les bras au ciel, nerveusement. Puis :

— Linda Murri a-t-elle besoin de tant de défenseurs ? La cause n'est elle pas entendue ? Le Roi, suprême juge impartial, n'a-t-il pas, d'un geste magnifique, revisé le procès, ou presque ?

Et quelqu'un, dans la loge, répond :

— Oui, Maître, oui. Bjornstjerne Bjornson, Karl Federn, Angelo Rasghianti ont écrit le livre, non pour nous tous qui sommes convaincus de l'innocence de la pauvre Comtesse, mais pour ceux qui ne conçoivent de preuves que celles qu'on leur enfonce dans la tête à coups de maillet, comme le montre dans les journaux populaires un célèbre marchand de poudre de perlimpinpin, voir le *Mercure de France* du 16 février !

***

La bas, sur la scène, la jolie Lilian Grenville, en mousmé, maudissant la

---

126 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LA BEAUTÉ DU DIABLE

Grand Roman Inédit
par JULES MARY

PREMIÈRE PARTIE

Les Loups et l'Agneau

XV

LE RÊVE DE VENGEANCE D'UNE FEMME JALOUSE

Comment pouvait-il répondre, le malheureux, à ces questions qui se pressaient, haletantes, sur les lèvres de Lison ? Ce qu'il aurait voulu crier à cette enfant, à sa fille, c'est :

— Prends garde... Un grand danger te menace... Un danger abominable, de déshonneur, de folie et de mort !! Défie-toi de tout le monde... Garde-toi contre toutes les ruses... et surtout, ne t'éloigne pas du château, ne t'éloigne pas de ton père !... et quelque prétexte qu'on invente, ne te rends pas à l'auberge de la Pomme-de-Pin...

Tout cela les yeux le disaient, ardents, fiévreux. Mais Lison ne comprenait rien de tout cela, hélas ! Le paralytique se rendait compte de cette situation vraiment tragique. Tout à l'heure, il avait entendu le récit du complot infâme ourdi contre Lison. Tout à l'heure, il avait entendu Nathalie, doucereuse, lui promettre que l'on veillerait sur Lison et que Lison serait avertie d'avoir à se garder. Avertie, elle eût été sauvée. Mais Nathalie et ses fils ne lui avaient rien dit. Ils étaient rentrés chez eux silencieusement, sans doute pour se concerter. Et si, de cet entretien, il résultait que la pauvre pauvre avait résolu de sauver la jeune fille, Croix-Vitré allait la voir apparaître. Et alors toutes ses épouvantes s'évanouiraient du même coup.

Les heures de la soirée s'écoulèrent. Royamont s'endormait. Et les yeux n'étaient pas venus. Et les fils étaient restés invisibles. Le vieillard ne dormait pas de la nuit. Rose était inquiète de son agitation. Elle se leva à plusieurs reprises et s'approcha du malade. Ses yeux étaient grands ouverts. Et toujours, toujours, la même expression d'épouvante indicible. Le matin, quand il fut revenu après le départ des gens du château qui aidaient Lison deux fois par jour, à sortir le comte de son lit, à l'installer pour la journée dans son fauteuil, puis à le remettre au lit, ses yeux si éloquents l'appelaient auprès de lui et l'y retinrent.

Elle était à sa toilette. Ses admirables cheveux blonds flottaient sur ses épaules qu'ils recouvraient entièrement. Ce fut ainsi qu'elle s'agenouilla tout à coup devant son père. Et il y avait, dans son attitude, une coquetterie chaste et tendre.

— Vous me trouvez belle, mon père ? dit-elle à voix basse.

— Oui... oui...

— A part la couleur des yeux, je ressemble à ma pauvre mère chérie, n'est-ce pas ?

— Oui.

Des larmes apparurent sous les paupières du malade. Lison crut que c'était parce qu'elle venait de rappeler au vieillard le souvenir de la douce Suzanne auprès laquelle il avait été si coupable

lâcheté des hommes, pleurait toutes les larmes de ses yeux noirs...

René Sangy.

Nice, février 1908.

La Défense de la Corse

On lit dans l'*Echo de Paris* :

« Le *246*, se rendant à Bizerte, a eu ses tubes de niveau enlevés et des tuyaux de vapeur crevés occasionnant des blessures heureusement sans gravité au quartier-maître Clemenceau.

Les explosions de ce genre se produisent très souvent dans notre flottille de la Corse, mais elles ne sont pas révélées par les journaux. Tous les torpilleurs de la défense mobile de la Corse sont dans un état pitoyable, à l'exception de trois seulement qui viennent d'être lancés : ce sont le 257, et 258 et le 268, et même deux de ces torpilleurs iront à Toulon pour une nouvelle installation de leurs machines.

Les autres torpilleurs ont besoin de grandes réparations. Lorsque quelque chose est défectueux à bord de l'unité, naturellement on répare, et si on réussit, ce n'est pas à la perfection, le petit arsenal d'Ajaccio n'ayant pas à sa disposition tout ce qu'il faut pour des réparations définitives et radicales.

Ainsi on a fait l'autre jour l'essai à froid de quelques bâtiments sortant de réparations et les tubes à vapeur des chaudières faisaient eau. On a changé une centaine de tubes à une chaudière alors qu'il aurait fallu les changer tous (cinq cents environ). »

Cour d'Assises

Présidence de M. Gavini, conseiller

Audience du 6 mars 1908

Meurtre

L'audience est ouverte à midi.

M. le greffier Orsatti donne lecture de l'acte d'accusation qui est ainsi conçu :

Acte d'accusation

Filippini François-Xavier, âgé de 17 ans, faisait depuis longtemps une cour assidue à Mlle Virginie Agostini, fille d'Antoine-André, forgeron à Pernia-de-Cauro. Très sérieux l'un de l'autre, les deux amoureux entretenaient une correspondance suivie et se rencontraient souvent, soit dans la maison de la jeune fille, le soir à la veillée, soit lorsqu'elle allait travailler aux champs ou faire des courses dans les villages environnants. Les parents de la jeune fille qui avaient remarqué les assiduités Filippini-François-Xavier, estimaient disposés comme eux à y voir un occasion de marier convenablement leur opulente à toute idée de mariage, si bien que les jeunes gens méditaient un projet d'évasion.

Le 15 septembre 1907, vers 6 heures du matin, Filippini se trouvait sur la place publique de Pernia avec ses camarades Navarra et Dalmonti, lorsque Virginie Agostini, qui devait se rendre dans la commune de Sorbo, vint à passer et lui fit signe de la suivre ; dès qu'elle fut partie avec sa robe de cette Agostini, suivez deux étant montée sur un âne, Filippini qui n'avait pas pu donner Navarra à l'accompagner, parut seul, le veste sur les épaules et suivant un chemin de traverse, afin n'attendre son amie au passage, au lieu dit Conte, à huit cents mètres environ du village.

Lorsque les deux jeunes filles arrivèrent près de lui, Virginie étant descendue de l'âne se mit à causer avec lui pendant qu'il roulait une cigarette. Tout à coup elle jeta un cri d'effroi en apercevant son père qui descendait précipitamment à travers la châtaigneraie de Covia en criant à la mort. La dame Agostini qui, de derrière, avait pu voir ses filles pendant qu'elles descendaient le sentier, avait également vu partir Filippini dans la même direction ; elle avait aussi vu le jeune homme armé d'un fusil. Un moment après, elle entendit une détonation. Filippini Xavier avait été tué.

Pini Antoine, J'allais à mon travail. J'entendis des cris de femmes. Je pressais le pas et je vis Agostini en train de frapper Filippini Xavier avec son fusil. Un coup partit à ce moment, et Filippini tomba. Qu'ai-je fait ? s'écria en pleurant Agostini. Le coup est parti involontairement. Je constatais que le carnage de Virginie Agostini avait été déchiré. Si j'ai donné la mort à Filippini, a dit l'accusé, c'est qu'il voulait ravir de force ma fille.

Corzani Jean-Michel, confirme la précédente déclaration.

Maccioni J.-B., négociant : Pero. Je revenais de Foiliti en chemin de fer où on trouvait la fille de l'accusé qui reconnut le drame où son amoureux fut tué.

Je fus saisie dit-elle, par Filippini Xavier, qui sortait du maquis, l'appelait au secours. Mon père survenant tira sur Filippini qui tomba à mes pieds.

Réquisitoire

M. Mancini, substitut du procureur général, établit que depuis quelque temps déjà Virginie Agostini entretenait une correspondance amoureuse avec Xavier Filippini. Tout le monde le savait. Le père de la jeune fille ne pouvait l'ignorer. Le jour du crime, trouvant le jeune homme en compagnie de sa fille, il l'a cruellement frappé puis il l'abattu d'un coup de fusil. La mort de ce jeune homme ne saurait rester impunie.

Plaidoirie de Me de Caraffa

Me de Caraffa demande l'acquittement de son client. Celui-ci a vu sa fille Virginie avec un jeune homme qui voulait l'entraîner au maquis. La jeune fille appelait au secours. Elle avait son courage déchiré. L'accusé a essayé de faire lâcher prise au séducteur en le poignardant avec les ciseaux de son fusil mais à ce moment le coup est accidentellement parti.

MM. les jurés ne condamneront pas le père qui a défendu sa fille que le jeune Filippini voulait outrager.

Verdict

Le verdict du Jury étant négatif, Agostini Antoine-André est acquitté.

Audience d'aujourd'hui :

Rinaldi François-Antoine, demeurant à Barbaggio, inculpé de meurtre sur un garde-champêtre.

Ministère public : M. Angeli, avocat général.

Défenseur : Me S. de Caraffa.

GAZETTE DEPARTEMENTALE

TALLANO. — M. Balot, surnuméraire à Cahors, est nommé receveur de l'enregistrement et des domaines à Sainte-Lucie-de-Tallano, en remplacement de M. Cofaccioni, désigné pour le bureau de Montembœuf, Charente.

⁂

CORTE. — Nous apprenons avec plaisir que M. Antoine Lorenzi a été définitivement reçu surnuméraire des contributions diverses en Tunisie.

⁂

PIETRA-CORBARA. — M. Simoni Barthélemy, appelé courammment l'ange de paix de la commune, vient de s'éteindre à l'âge de 90 ans, après une courte maladie.

Rien n'a pu conjurer le mal, ni le dévouement de sa famille, ni toute l'habileté de M. le docteur Palmieri, de Luri.

Le cher disparu avait l'âme noble, et par suite sa mort est unanimement regrettée.

Que de gens conseillés et secourus même par lui ! Que de différends apaisés à l'amiable !

Au point de vue de la famille, il a été le modèle des époux et a fort bien élevé ses nombreux enfants, dont quelques-uns ont contracté de belles alliances soit dans la commune même, soit à Saco, soit à Vescovato.

Les obsèques de cet excellent homme ont eu lieu dimanche dernier, et ont été fort imposantes ; à côté de tous les habitants de la commune, on remarquait beaucoup d'étrangers d'elle, les uns plus attristés que les autres.

Un homme de cœur, M. Filippi Pierre, voisin et ami intime du défunt, a prononcé d'une voix émue un petit discours en dialecte corse, qui a produit le meilleur impression.

Je ne puis, après cela, m'empêcher de dire que notre patois a, lui aussi, son bon côté, et quand il s'agit d'obsèques, notamment à la campagne, il fait verser plus de larmes que les meilleurs discours académiques.

Je m'incline à mon tour, très respectueusement, devant la dépouille mortelle de M. Simoni, avec le ferme espoir que la population de Pietra-Corbara aura à cœur de suivre son exemple et gardera un souvenir impérissable de sa mémoire.

Quant à sa famille éplorée, elle doit s'estimer heureuse d'hériter d'un nom si pur, si bon, si aimé !

Il y a là de quoi adoucir une aussi immense douleur.

Je renouvelle, en terminant, aux divers parents, l'expression de mes meilleures condoléances.

⁂

VALLE D'ALESANI. — M. Giuganti, juge de paix du canton de Vezzani, a été nommé juge de paix du canton de Valle d'Alesani, en remplacement de M. Giocanti, nommé sur sa demande à Morosaglia, en remplacement de M. Huggeri, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

⁂

VICO. — M. Malentti Antoine-Marc est nommé aide des postes au bureau de Vico.

⁂

VIGGIANELLO. — M. l'abbé Lucien Ortoli, curé de l'Ivolancio, est transféré à Viggianello.

Bulletin Financier

Paris, 7 mars 1908.

Marché irrégulier mais plus ou raffermi principalement dans le compartiment russe et sur les Fonds d'Etats. La Rente Française est en avance à 97.45. Les Sociétés de Crédit sont calmes : Crédit Lyonnais 1.121, Crédit Foncier 702, Comptoir d'Escompte 852, Société Générale 567. Les obligations Banque Hypothécaire Franco Argentine sont demandées à 452 en raison de leurs garanties indiscutables. Les valeurs industrielles sont diversement traitées. Suez à 4.480. Rio faible à 1.556. Valeurs de traction hésitantes.

En Banque, l'action l'Atlantique reste ferme à 126. La privilégiée Mouisbras s'avance à 51 fr. Buenos Hella Mondial, en hausse à 48 ; cette Société est propriétaire, à l'exclusion de la France de tous les brevets pour l'exploitation dans le monde entier du Buenos Hella et du Gaz dethane. Nouveaux encaissé à 366 le Canton Ouest Africain Français a été la part à 480. Lautaro Grez en reprise 67.50.

L'obligation Forces-Motrices de la Haute Durance a des échanges suivis à 430.50, son intérêt et son amortissement seront assurés avec une régularité parfaite par le contrat ferme de vente de courant avec l'Energie.

Outre leur revenu rémunérateur de 27.50 nets et une prime de remboursement de 25 fr, les obligations 5 1/2 0/0 Canadian Metal Cy que les Banques Unies, Place de la Bourse, délivrent à 475 fr. sont garanties par une hypothèque sur les biens de la Cie évalués à 6 millions et par un prélèvement de 1 dollar 1/2 par tonne à effectuer sur les minerais extraits de la mine de Blue-Ollo.

Nos Chemins sont bien tenus.

THÉATRE MUNICIPAL

Samedi 7 mars, soirée au bénéfice des artistes de la troupe Beaumont-Muffat.

Programme

Un Thé chez Bastien

A propos en un acte

Assaut de verve, de gaîté et de surprises, dans lequel on entendra M. Piru's, premier comique des Théâtres de Paris, par toute la troupe et avec le gracieux concours de Mme Rimaud, forte chanteuse, l'orchestre du théâtre municipal, et quelques amateurs distingués de la ville.

GRAND INTERMÈDE CHOISI

Chœur final de la Revue

Ah ! Ça... c'est Gent l...

Chanté par Mme Mara Ferrare et toute la troupe

Le Passant

Comédie en vers de François Coppée

Le spectacle commencera par

La Paix chez soi

Gazette Ajaccienne

(*De notre correspondant particulier*)

Le temps qu'il a fait

Baromètre : 771. — Température : Maxima, 14, 0 ; Minima, 7, 5.

Direction du vent : S.

Force du vent : modéré.

Etat de la mer : agitée.

Un bal masqué

Demain dimanche, à 11 heures et demie du soir, le directeur de la Brasserie Mediterranée, M. Santarelli, donnera un grand bal masqué qui promet d'être des plus brillants et d'avoir du succès.

Nous n'oublierons pas que c'est le seul bal masqué de la saison, et qu'il y a lieu de féliciter M. Santarelli pour son heureuse initiative.

Prix uniques d'entrée : 1 franc.

Conseil municipal

Ainsi que nous l'avons annoncé, le conseil municipal s'est réuni hier soir, sous la présidence de M. Poggioli-Conti, maire.

Etaient présents : MM. Poggioli-Conti, commandant Nicoli, J. Stephanopoli, Paoli, Peretti, Zevaco, Darregorio, Franceschini, Vico Del Pellegrino, Maru, Ramarosoni, Alesia, J.-T. Bartoli.

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, sur lequel un incident est soulevé par M. Alesia, au sujet de la création d'une école primaire ménagère de filles.

Dans le projet adopté par le Conseil municipal, il est dit que cette école sera provisoirement installée dans les locaux du musée, la municipalité comptant que l'Etat lui fera cession des locaux de l'évêché pour y installer son musée.

M. Alesia voudrait que ce projet fut modifié et qu'il y soit indiqué, d'une façon plus précise, que la municipalité n'installera l'école ménagère au musée, qu'à la seule condition que l'évêché lui sera cédé pour en faire à sa guise.

M. Poggioli-Conti répond à M. Alesia, en disant qu'il est complètement de son avis, et qu'à la prochaine séance, un nouveau vote du Conseil municipal modifiera en ce sens la délibération dont il est question.

Le Conseil vote une somme de 175.000 francs nécessaire pour le transfert du collège Fesch, dans l'ancien Petit séminaire.

Les locaux du collège seront employés pour les écoles primaires de la ville.

La municipalité décide, pour respecter les volontés du cardinal Fesch, d'appeler l'ancien petit séminaire, transformé en collège, le Collège Fesch, et le nouvel établissement primaire, Ecole Fesch.

M. le Maire donne lecture d'une lettre de M. le sénateur Pior, qui demande à la municipalité spéciale de l'autoriser à son ouvre de vulgarisation en adoptant un vœu tendant à fournir aux familles nombreuses les moyens de vivre et de promettre toute sécurité pour l'avenir aux jeune ménage désireux d'avoir plus de 4 fants. (Adopté).

La Maire donne également lecture d'une lettre du jeune Gabriel de Grazione, élève du conservatoire national, qui remercie la municipalité des 300 francs d'encouragement qu'elle a bien voulu lui voter. Il promet, dans cette lettre, de se montrer digne des encouragements que lui prodiguent ses concitoyens. (Applaudissements.)

La séance est levée à 5 heures.

P. V.

Etat Civil

NAISSANCES.

Larcque Antoine-Marie ; Exiga Toussaint Winter Joseph-Alexis-François ; Fiorelli Marie-Joséphine ; Galliani Marie-Laetitia.

DÉCÈS

Colombani Nicolette, veuve Galloni d'Istria, 72 ans.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 5 mars

Baromètre : 7 heures du matin, 8, à midi 14, 5 heures du soir + 11.2. Maxima + 14 8, Minima 0 5.

Thermomètre : 7 heures du matin, 778 mm. à midi, 770 mm. 5 heures du soir, 766 mm.

Pluie. — Dans la matinée, Calme.

Dans l'après-midi, Id.

Etat du ciel, le matin, découvert.

Dans l'après-midi, Id.

Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm.

⁂

Affaires étrangères

Nous avons appris avec plaisir la nomination de M. Camille Piccioni, premier secrétaire d'ambassade, comme sous-directeur des affaires des chancelleries et du contentieux administratif au ministère des affaires étrangères.

Nous nous réjouissons d'autant plus de cette désignation que les nouvelles fonctions confiées à notre très distingué concitoyen sont des plus délicates et des plus difficiles.

⁂

Récompenses honorifiques

La Fédération des sociétés coloniales françaises a décerné une médaille d'argent à M. René Delaporte, et un rappel de médaille de bronze : M. Alfonsi, instituteur.

⁂

Sporting-Club Bastiais

Dimanche, aura lieu pour courses de 100 et 500 mètres, à Campomoro. Départ de la gare du Fango à 6 heures 40.

Prière de se faire inscrire au secrétariat.

⁂

Au Port

Vap. « Vezzavona, » cap. Firmin, de Portovecchio, 10 passag., divers.

— Vap. « Golo, » cap. Olivieri, de Marseille, 70 passagers, div.

— Vap. « Numidia, » cap. Bullier, de Livourne, 22 passagers, div.

— Vap. « Liamone, » cap. Mazzy, de Nice, 2 passag., divers.

— Vap. « Cirno, » cap. Dini, de Livourne, 4 pass., div.

⁂

A louer présentement

Un appartement composé de 8 pièces, au deuxième étage de la maison Fantazzi, à Bastia, 15, place Saint-Nicolas.

S'adresser à M. Pierre Zanaini, chez MM. L.-N. Mattei et cie, 15, place Saint-Nicolas.

Etat-Civil

Naissances

Santini Arthur-Ange-Georges.

Décès

Antonetti Antoine, marié, 57 ans, de Sorio

Sociétés et Syndicats

SYNDICAT DES MENUISIERS. — Les membres du dit Syndicat sont convoqués en assemblée générale ce soir à 8 heures, place Caletta.

Le secrétaire : J. Gambini.

L'AVENIR DU PROLÉTARIAT. — Ce soir, 7 du courant, de 8 à 9 heures du soir, réunion mensuelle.

Adhésion de nouveaux membres.

A VENDRE

VIN à 18 francs l'hectolitre.

S'adresser à *M. Valesi*, VESCOVATO.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00132

Bourse de Paris

	5 mars	6 mars
Rentes de 3 0/0 ancien	97.60	97.60
— de 3 0/0 amortis.	98.10	98.10

ex-coupon.

Nouvelles Militaires

Ecole de Saint-Maixent

Paris, 6 mars.

Le *Journal Officiel* publiera demain le classement de sortie des sous-officiers élèves-officiers de l'école d'infanterie de Saint-Maixent.]

Nous y relevons les noms de nos compatriotes avec les numéros d'ordre ci-après :

M. Franceschi, du 74e régiment d'infanterie, avec le numéro 20.

M. Tristani, du 66e régiment d'infanterie, avec le numéro 37.

M. Ottaviani, du 163e régiment d'infanterie, avec le numéro 114.

M. Galloni, du 141e régiment d'infanterie, avec le numéro 146.

LE ROI D'ANGLETERRE A PARIS

GRAND DINER

au Ministère de l'Intérieur

Paris, 6 mars.

Le roi d'Angleterre, qui est notre hôte depuis hier, a assisté ce matin au déjeuner offert par M. Clemenceau, en son honneur.

M. Pichon, ministre des Affaires étrangères, qui assistait à ce dîner, s'est entretenu, longuement avec S. M. Edouard VII.

Dans la journée, le roi d'Angleterre a rendu visite au président de la République.

Une Découverte Scientifique

L'hélium liquéfié

Paris, 6 mars.

Le professeur de physique de l'Université de Leyden, M. Kammerling Onners, a fait une découverte intéressante.

Il a réussi à liquéfier l'helium, ce corps gazeux qui avait résisté jusqu'à présent à toutes les tentatives de condensation.

AU PALAIS-BOURBON

Vif incident dans les couloirs

M. Berteaux, vice-président de la Chambre, et M. Mandel échangent des coups de poing.

Paris, 6 mars.

Grande émotion aujourd'hui dans les couloirs de la Chambre.

Des coups de poing ont été échangés entre M. Berteaux, vice-président de la Chambre, et M. Mandel, chef de cabinet du président du Conseil.

C'est à la suite des incidents relatifs à des attachés de ministère, incidents que nous avons relatés ces jours derniers, que MM. Berteaux et Mandel en sont venus aux mains.

L'ancien ministre de la Guerre devait, en effet, saisir la Chambre d'un projet de résolution tendant à interdire aux attachés de cabinet, l'entrée des couloirs intérieurs.

Cette mesure visait le fonctionnaire du cabinet de M. Clemenceau qu'on accuse d'avoir dénoncé ses collègues.

Ce fonctionnaire ne serait autre que M. Mandel.

Des amis communs sont intervenus, et ont mis fin à cette scène de pugilat peu parlementaire.

Les Morts du Jour

M. le Juge Giocanti

Piedicroce, 6 mars.

M. Giocanti, juge de paix de Morosaglia, membre du Conseil général du canton de Piedicroce, a succombé à une attaque d'apoplexie foudroyante.

TOULON

LES AFFAIRES D'ESPIONNAGE

Toulon, 6 mars.

L'affaire d'espionnage, concernant les accusés Blain, Farget et Crépy, a été appelée aujourd'hui.

Comme il s'agit des intérêts supérieurs de la défense nationale, le ministère public a réclamé le huis-clos qui a été prononcé par le tribunal.

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Présidence de M. Brisson

La séance est ouverte à 2 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance qui est adopté.

LA MISSION BLANCHET

Interpellation Rouanet

L'ordre du jour appelle la discussion de l'interpellation de M. Gustave Rouanet, sur la suite donnée aux injonctions répétées de la Cour des Comptes relatives au non-remboursement d'avances faites aux envoyés du journal *Le Matin* par la colonie du Sénégal.

M. Rouanet, député socialiste unifié de la Seine, développe son interpellation.

L'orateur souligne que le gouvernement avait autorisé cette mission sans prendre les mesures nécessaires pour lui assurer un plein succès.

M. Doumergue

ministre de l'Instruction publique, justifie la conduite du gouvernement qui avait donné toutes les instructions nécessaires pour que la mission Blanchet menât à bien l'œuvre patriotique qu'elle avait entreprise.

La discussion est close.

Ordre du Jour

Plusieurs députés demandent l'ordre du jour pur et simple.

Le président met aux voix cet ordre du jour, qui est accepté par le gouvernement.

Le scrutin donne les résultats suivants :

Nombre de votants	471
Majorité absolue	236
Pour	343
Contre	128

L'ordre du jour pur et simple, accepté par le gouvernement, est adopté par 318 voix de majorité.

L'impôt sur le Revenu

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion :

1. du projet de loi portant suppression des contributions directes et établissement d'un impôt général sur les revenus et d'un impôt complémentaire sur l'ensemble du revenu ;

2. de la proposition de loi de M. Maujan ayant pour objet d'établir un impôt général et progressif sur les revenus ;

ARTICLE 1er

La discussion est reprise sur l'article 1er.

Après quelques courtes observations l'article 1er est mis aux voix et adopté par *453* voix contre *104*.

ARTICLE 2.

La discussion s'ouvre sur l'article 2.

M. Charles Benoist

monte à la tribune et combat vivement le système de l'impôt sur le revenu proposé par le gouvernement.

L'orateur renouvelle les critiques qui ont été faites.

M. Benoist condamne en bloc les propositions du ministre des Finances, comme constituant dans leur ensemble une loi de détresse et de misère.

« Ce projet de loi, conclut l'orateur, aura pour résultat de créer une politique de cherté, de supprimer d'un coup la majeure partie des capitaux qui sont la condition essentielle du travail.

Le Ministre des Finances

répond en quelques mots à M. Charles Benoist.

Aucun orateur ne demandant la parole, le président met aux voix l'article 2.

Le scrutin donne les résultats suivants :

Nombre de votants	501
Majorité absolue	251
Pour l'adoption	430
Contre	71

L'article 2 est adopté par 359 voix de majorité.

La suite de la discussion est renvoyée à lundi.

La séance est levée.

SÉNAT

Présidence de M. Dubost

La séance est ouverte à 3 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

CRÉDITS POUR LE MAROC

L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi, adopté par la Chambre des députés, portant ouverture de nouveaux crédits destinés à l'expédition du Maroc.

Le général Picquart

ministre de la guerre, prononce un discours tout vibrant de patriotisme, et montre nos soldats au Maroc, combattant pour y apporter un peu de civilisation.

« Nos troupes, dit-il, donnent au monde entier l'exemple du courage et de la discipline militaires.

« De nouveaux crédits s'imposent, le Sénat ne les refusera pas. »

M. Thomson

ministre de la Marine, expose à la Chambre le rôle glorieux que notre flotte remplit au Maroc.

« Le précieux concours qu'elle donne à nos troupes de terre est incontestable.

» Nos marins luttent pour la civilisation au Maroc et ajoutent une page si belle à l'histoire glorieuse de notre marine.

» Le Sénat n'hésitera donc pas à voter les crédits qui nous sont nécessaires. »

Le Vote

La discussion étant close, le président met aux voix la demande de crédits qui est adoptée par mains levées.

Les Fonds de Commerce

L'ordre du jour appelle ensuite la discussion en deuxième délibération sur la proposition de loi de M. Cordelet, relative à la vente et au nantissement des fonds de commerce.

M. Cordelet

sénateur républicain de la Sarthe, monte à la tribune.

L'orateur dit que ce projet de loi est impatiemment attendu par le commerce, aussi il espère que le Sénat lui fera bon accueil.

M. Cordelet passe ensuite en revue tous les articles, et donne des explications complémentaires sur chacun d'eux.

Le Ministre du Commerce

se déclare partisan de ce projet de loi.

LE VOTE

Aucun orateur ne demandant la parole, le président met aux voix les articles.

Les douze premiers sont successivement mis aux voix et adoptés.

La séance est ensuite levée et renvoyée à mardi.

EN ANGLETERRE

UN GROS INCIDENT

UNE NOTE DU « TIMES »

SUR UNE LETTRE

de l'Empereur Guillaume

AU

MINISTRE DE LA MARINE

Paris, 6 mars.

Un gros incident, qui pourrait avoir de graves conséquences, vient de se produire dans la presse anglaise.

Le grand journal, *Le Times*, publie aujourd'hui une note de son correspondant à Berlin, affirmant que l'empereur d'Allemagne a adressé, tout récemment, au ministre de la marine, une lettre essayant d'influencer, dans l'intérêt de l'Allemagne, le ministre responsable du budget de la Marine anglaise.

Enorme sensation à Londres

Londres 6 mars.

Cet article a produit une sensation énorme à Londres. Le secrétaire du ministre déclare que la lettre de l'empereur était purement personnelle, et ne s'adressait pas au premier lord de l'Amirauté. En outre, la lettre ne contenait aucune allusion au budget naval anglais.

Une déclaration officielle à ce sujet sera faite, lundi, devant la Chambre des lords.

A Berlin

Berlin, 6 mars.

Dans les milieux officiels de Berlin, on ignore l'existence d'une pareille lettre.

En tout cas, on est persuadé qu'elle n'avait certainement pas le sens donné par le journal *Le Times*.

HUNYADI JANOS

LA MEILLEURE EAU PURGATIVE NATURELLE

Exiger le nom Hunyadi SAXLEHNER sur l'étiquette et la bouteille.

Société Corse

pour le traitement des bois

Le Conseil d'Administration, comme suite à la démarche faite auprès de lui, informe les ouvriers de l'Usine de Barchetta qu'il est disposé à faire reprendre le travail mais qu'il lui est impossible de payer aucune journée de grève.

En conséquence, les ouvriers qui désirent travailler aux mêmes conditions qu'avant la déclaration de la grève sont invités à formuler leurs demandes par lettres individuelles adressées à l'administrateur délégué de la société, aux magasins généraux à Bastia.

Le personnel nécessaire à la mise en marche et à l'exploitation de l'Usine sera choisi parmi les ouvriers qui étaient présents au moment de l'arrêt.

Société Corse

pour le traitement des bois

Messieurs les actionnaires de la société Corse pour le traitement des bois sont informés que, conformément à l'article 34 des statuts l'assemblée générale ordinaire aura lieu le lundi 30 mars courant à deux heures de relevée, au siège social (magasins généraux) à Bastia.

N. B. Pour assister à l'assemblée, les propriétaires doivent, en conformité de l'article 36 des statuts, avoir déposé leurs titres dans les caisses de la société, ou dans celles du Crédit Lyonnais, huit jours avant la date de l'assemblée générale, et en avoir fait parvenir récépissé à la société.

Usines de Francardo

F. CHARDON et Cie

(GARE FRANCARDO)

TUILER & BRIQUETERIE MÉCANIQUES

Fabrique de Carreaux en ciment, unis et à dessins

Travaux divers

EN CIMENT COMPRIMÉ ET CIMENT ARMÉ

FOUR A CHAUX CONTINU

Selerie mécanique

DE BOIS DE CONSTRUCTION

Entrepôts : à Bastia, 2, Avenue Carnot ; à Corte, Nouvelle Traverse

Nomenclature des produits mis en vente dans nos entrepôts :

Briques pleines et creuses. — Briques pressées de parement. — Tuiles plates et rondes. — Carreaux en terre cuite. — Carreaux en ciment unis et à dessins.

Chaux grasse. — Chaux hydrauliques et ciments. — Plâtres. — Planches. — Madriers. — Chevrons. — Liteaux. — Lattes.

Fers en barres. — Fers à planchers. — Aciers. — Métaux.

Nota. — La chaux grasse de Francardo est de qualité supérieure.

Employée dans les maçonneries aériennes, elle acquiert la dureté de la chaux hydraulique. Un volume de cette chaux en pierres donne de 2 à 2,5 volumes de pâte. Elle est excellente pour les badigeonnages à cause de sa blancheur et de son adhérence, pour les traitements cupriques de la vigne et les amendements des terres en raison de sa richesse en chaux.

Les commandes doivent être adressées à MM. F. CHARDON et Cie, à Francardo, ou aux entrepôts de Bastia et Corte.

En vente chez M. Merlisi,

Place Saint-Nicolas, 13.

Vin vieux en bouteilles blanc et Rouge. — Vinaigre et Eau-de-Vie sorties de Patrimonio.

MAISON

L.-N. MATTEI & Cie

a été sans doute la premiere à avoir l'idée de fabriquer un vin apéritif à base de Quinquina avec les vins des raisins si renommés du Cap Corse et de Pineto et à lui donner la dénomination de

Vin du Cap Corse au Quinquina



Comme le secret de cette invention est précieusement gardé, tous les produits similaires débités sous ce nom ne sont qu'une vulgaire et dangereuse contrefaçon.

On ne contrefait que ce qui est supérieur mais quoique l'on fasse

Le Vin du Cap Corse au Quinquina Mattei

reste inimitable et pour être bien servi demandez toujours un

Vin du Cap Mattei

Exiger la marque

Demandez dans tous les bons établissements UN

VIN DU CAP MATTEI.



LA CEDRATINE

Délicieuse Liqueur de marque

Se méfier des contrefaçons

Arrêt de la Cour d'Appel de Bastia du 9 février 1904.

TRENTE-TROISIÈME ANNÉE — N° 68 — DIMANCHE 8 MARS 1908

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux bureaux du journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

	un an	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	Union postale et autres Pays : le port en sus.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

00133

BIBLIOTHÈQUE BASTIA MUNICIPALE

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui: Saint Jean de Dieu.
Soleil: (heure astronom.)
Lever, 5 h. 58 m. — Coucher, 5 h. 28 s.
Premier quart., le 9 — Pleine Lune, le 17.
Fête de Demain : Ste Françoise Romaine

7 MARS

L'Erreur

L'erreur de cette législature, c'est, vous l'avez deviné, les trop fameux quinze mille que se sont subrepticement alloué les députés L'élection de M. Archimbaud père, qui vient d'avoir lieu à Die, en est une nouvelle preuve qui mérite d'être commentée.

Que cette somme annuelle soit nécessaire pour assurer à nos représentants une agréable existence à Paris, on ne le discute pas. Le contribuable français est chevaleresque et généreux. Ce qu'il conteste, c'est la légitimité de cette augmentation votée par surprise. On n'admet pas, en France, où sur quinze millions d'électeurs, il y en a 14 millions qui gagnent moins de quinze mille francs, que ceux qui sollicitent l'honneur de les représenter prélèvent d'office cette somme sur les impôts, sans crier gare.

On aurait compris, à la rigueur, que les parlementaires, convaincus de l'insuffisance de leurs émoluments, décidassent une augmentation pour la prochaine législature. C'eût été une sorte de referendum fort admissible ; les électeurs auraient ainsi donné leur avis, et ma foi, si la majorité n'avait pas été pour les quinze mille, eh ! bien on serait revenu aux neuf mille simplement, et tout aurait été pour le mieux dans la meilleure des républiques.

Au contraire, les députés se sont acharnés à imposer quand même leur volonté, ils ont usé de l'intimidation, de l'arbitraire, ils ont invalidé successivement tous les nouveaux élus qui avaient eu la délicatesse de ne pas se déclarer partisans des quinze mille ; ils les ont invalidés en les accusant de corruption électorale.

Ah ! ça, sommes-nous, oui ou non, en république ? La république est-elle le gouvernement de tous par la majorité ? Si oui, de quel droit, lorsque la majorité des électeurs s'est prononcée sur un nom et sur un programme, quelques 300 conjurés qui siègent au Palais Bourbon prétendent-ils annuler leur vote ?

Ces invalidations sont une comédie inadmissible en pays libre, et je voudrais bien voir que les électeurs, avec l'ardeur d'une belle conviction, s'acharnent, eux aussi, à renvoyer constamment à la Chambre les mêmes invalidés. Si l'on continuait à les frapper, ce serait drôle.

C'est cependant ce que les électeurs paraissent disposés à faire. Examinons plutôt le cas de la circonscription de Die ; il est suggestif.

Archimbaud fils ayant brigué les suffrages de ses concitoyens, avec un programme nettement antiquinzemilliste, fut élu à une forte majorité. Mais on trouva, au Palais-Bourbon, d'excellentes raisons pour l'invalider. Le court séjour qu'y fit le nouvel élu fut, du reste, aussi peu brillant que possible; on découvrit qu'il avait échappé à la loi militaire grâce à un subterfuge des moins recommandables, — j'allais écrire des moins honorables. Bref, il fut invalidé, et il accomplit maintenant à la caserne un devoir auquel il avait espéré se soustraire.

Tout cela aurait dû dégoûter à jamais du nom d'Archimbaud les électeurs de Die. Or, voici qu'Archimbaud père vient d'être élu à l'écrasante majorité de 14.000 voix contre 2.000 en bloc à trois concurrents.

Quel est ce nouveau génie ? On l'ignore. Il n'a point fait de campagne électorale, prononcé aucun discours, pour la bonne raison qu'il s'en sentait sans doute incapable. Il n'a, paraît-il, d'autre mérite que d'être le père du fils Archimbaud, et d'avoir inscrit à son programme la réduction des quinze mille francs. C'est donc une élection de protestation. L'opinion publique est mécontente, indignée ; elle l'exprime comme elle peut.

Qu'on y prenne garde, le succès qu'elle obtient pourrait l'enhardir. Il y aura sans doute des surprises aux prochaines élections législatives.

Les députés de la majorité en seront-ils étonnés ? Ils auront certainement tout fait pour mériter leur disgrâce. Eh ! quoi, c'est au moment où l'on crie par dessus les toits que le budget est obéré, qu'il faut à tout prix réaliser des économies, que l'on ne peut pas joindre les deux bouts, c'est ce moment que l'on choisit pour augmenter de six millions le budget des représentants du peuple ! La moindre augmentation du traitement des petits fonctionnaires traîne des années avant d'être votée, elle doit faire l'objet de maints rapports, discussions, revisions. Celle des députés, au contraire, fut votée par surprise, au milieu de l'inattention d'un début de séance, sans inscription à l'ordre du jour. Il est difficile d'en user plus cavalièrement avec les contribuables.

La faute une fois commise, il eût été facile d'en pallier les effets en réduisant le nombre des députés et des sénateurs, en supprimant les frais accessoires : buvette, papeterie, etc. La majorité elle-même comprit que c'était la planche de salut, et diverses propositions furent faites dans ce sens, mais nul n'en parle plus et elles sont tombées au rang des vieilleries.

Si l'on avait pu croire que les électeurs oublient si facilement, l'élection de Die, qui sera probablement suivie de beaucoup d'autres dans le même genre, va démontrer combien grande est cette erreur. Tant pis pour les aveugles qui persistent à ne pas vouloir se rendre à l'évidence de l'impopularité. Aux élections prochaines, ils glisseront sur la pelure d'orange qu'ils auront eux-mêmes semée sous leurs pas ; et il ne restera de cette législature que le mauvais souvenir de cette erreur criante des 15.000 que le peuple de France n'aura jamais voulu accepter.

HENRI BRUMONT.

Propos d'Actualité

Voici quelque chose d'extraordinaire : il existe sur la terre un homme parfaitement heureux et qui s'en vante !

Godefroy-Amédée a nom Schmidt ; il habite en Suisse, le canton d'Argovie, et il énumère ainsi les causes de son bonheur : « J'ai 55 ans, déclare-t-il ; je suis orphelin depuis mon plus jeune âge et mon père m'a laissé en mourant une rente de 25 francs par semaine qui suffit amplement à mes besoins. Je n'ai jamais travaillé, je ne me suis jamais marié, je n'ai jamais été malade et je n'ai jamais été inquiet de l'avenir ; je mange bien, bois de même et n'éprouve aucune peine à dormir. Que puis-je désirer de plus ? »

Cette profession de foi est suggestive. Les amateurs de bonheur (et ils sont nombreux !) y verront avec plaisir qu'il y suffit de peu d'argent ; ils y découvriront encore — et sans étonnement, je pense — que l'homme véritablement heureux est célibataire qui vit seul et sans souci de l'avenir. Bien M. Pius, ogtère de la république en France, lamentez-nous !

Toutefois, il me vient une inquiétude à l'égard de cet unique homme heureux ; j'ai peur qu'il ne le soit pas longtemps.

Quelle folie n'a-t-il pas commise en déclarant son bonheur à l'avide humanité ! Il a vu, à mes avis, le tort immense d'écrire sur la porte de sa chaumière : « Ici habite un homme heureux ». Demain l'univers entier saura qu'il existe un homme heureux sur la terre, et bientôt, son logis sera assailli de visiteurs, de curieux : il sera le rendez-vous de tout ce que la machine ronde compte d'Anglais irrascibles, de millardaires américains, de philosophes allemands de Français railleurs ... On l'interpellera en toutes les langues, on lui demandera comment il mange, de quel côté il dort, à quelle heure il se couche, on le photographiera, on lui arrachera ses habits, comme souvenirs, et, à l'exemple d'un prince fameux, on voudra lui prendre sa chemise... Seulement, le nommé Schmidt sera, à bref délai l'homme le plus malheureux de la terre.

Mais aussi, pourquoi aller se vanter de ce bonheur dont il aurait dû être jaloux comme de la prunelle de ses yeux ? Je ne trouve qu'une explication à cette faute : c'est que notre homme, pour être heureux, avait besoin qu'on le sache. Avant, il n'était pas parfaitement heureux, après, il ne le sera plus du tout.

Ceci n'est qu'une pre ve de plus que le bonheur parfait n'est pas de ce monde.

A. CAPELLO.

Le Mardi-Gras à la « Cirnea »

La fête des tout petits, à la *Cirnea*, eut, le jour du Mardi-Gras, un plein succès. Dès deux heures de l'après midi, une foule de masques en miniature envahissait les salons de la Société, harmonieusement décorés pour le bal et la représentation. Tous les parents furent les spectateurs charmés des comédies délicieuses qui se succédèrent avec une perfection rare.

Au Programme : « Le Navire au Forban », chœur, fort bien exécuté par tous les acteurs et leurs petits amis. « U Fajolaghiu », poésie Corse de P. Vattelapesca, que M. Paul Taddei a récitée avec un entrain et une netteté surprenants. « Les Petits Révoltés », comédie charmante où se distinguèrent Mesdemoiselles Appollonie de Gaffory, Fanny Donati, Marie-Louise Giordani, ainsi que M. Ange-Philippe Donati, minuscule et blond jeune premier de huit ans à peine, dont la diction claire et déjà maniérée souleva l'enthousiasme de l'auditoire étonné.

Comme intermède, une mélodie de Gillet fut exécutée au violon, par Mlle Faustine Renucci, à laquelle ses progrès marquants promettent un beau talent.

On applaudit beaucoup la seconde comédie : « Vive le Général ! » qui eut pour délicieuses interprètes, Mlles Louisette Lazarotti, Yvonne Sebastiani, Marie Orenga, Appollonie Orenga, fort heureusement secondées par MM. Vincent Felici et Joseph Zuccarelli.

Une délicieuse Romance très fleurie, « La Bouquetière, » fut chantée d'une voix juste et déjà chaude par Mlle Giannarelli, plus jolie que la plus jolie des poupées.

Suivait une saynète merveilleuse, « Les Jonjoux, » interprété à ravir par Mlles Lilie Zuccarelli (la poupée), Fanny Donati (maman de la poupée), MM.

---

127 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LA BEAUTÉ DU DIABLE

Grand Roman Inédit

par JULES MARY

PREMIÈRE PARTIE

Les Loups et l'Agneau

XV

LE RÊVE DE VENGEANCE D'UNE FEMME JALOUSE

— Ah !.. comment faire pour savoir ? Qu'a-t-on pu lui dire, pour augmenter sa torture ? Ces bourreaux n'auront ils donc jamais pitié de lui ? murmurait Rose-Lison, toute pâle, se débattant en cette situation.

Elle regarda de nouveau fixement son père. Toujours même épouvanté, même horreur et même désespoir. Ce désespoir, c'était celui de ne pouvoir parler... Mais cette horreur ? Pourquoi ? Pour qui ?

— Père, je connais trop votre tendresse pour ne pas être certaine que si vous tremblez en ce moment, ce n'est pas pour vous, c'est pour moi ..

— Oui, oui, ma fille !..

— Je suis donc menacée d'un nouveau danger ?

— Oui.

— Très grand ?.. Et qu'il me sera difficile d'éviter ?

— Oui.

— Et ce danger, c'est d'hier seulement qu'il est né ? Hier, pendant mon absence ?..

— Oui.

— Et c'est pour bientôt, sans doute ?

— Oui.

— Pour aujourd'hui, peut-être ?

Le vieillard ne répondit pas.

— Pas pour aujourd'hui ?.. Alors, demain ? Demain, n'est-il pas vrai ?

— Oui.

— Et ceux contre lesquels il faut que je me mette en garde, c'est votre sœur ?.. Ce sont ses fils ? Toujours... toujours ? Et ne lui, pour faire comprendre que, cette fois, Lison ne lisait plus sa pensée.

— Le danger ne vient pas d'eux, cette fois ?.. C'est bien cela ?

— Oui.

— Alors, dit-elle, angoissée, j'ai donc d'autres ennemis ?

— Oui.

— Lesquels ? Comment les deviner ?.. Mon Dieu ! qui me renseignera ? Et quel genre de danger, mon père ? Et comment l'éviter ?.. Je ne sais plus... je ne sais plus.

La même détresse dans les yeux du vieillard. Cet homme et cette enfant, qui s'adoraient, se considéraient, tous les deux ayant le même but, la même pensée.. sans se comprendre.. Mais, entre eux, la tombe se refermait, cachant l'âme de Croix Vitre ! Et Lison ne parvint pas à surprendre son secret!...

Cette journée s'écoula, morne, silencieuse. Lison n'osait plus interroger son père. Par quel moyen deviner la pensée qu'il voulait dire ? Car il était évident qu'il voulait lui parler, l'avertir, lui confier ce qu'il avait surpris. Il ne cessa de la poursuivre de son regard obstiné. Puis, il semblait prêter l'oreille à tout ce qui se passait en dehors du petit logement, à tous les bruits qui venaient de l'extérieur. Quelqu'un de ces bruits n'était il pas le présage de ce danger dont était menacée sa fille ?.. Quelle ruse impie, quel stratagème diabolique emploierait on pour l'attirer vers ce coupe-gorge de l'auberge de la montagne où s'accomplirait le plus abominable des crimes, dans la solitude et dans l'impossibilité de l'empêcher ? De temps en temps, Rose venait l'embrasser, le caresser.

— Vous avez toujours la même pensée, mon père ?

— Oui.

— Et vous voulez qu'à tout prix je cherche le moyen de vous comprendre ?

— Oui, oui, oui ! dit-il, les yeux ardents, brûlants de sa toudreuse impatience.

— Mon Dieu, mon Dieu, comment faire ? murmura-t-elle dans l'angoisse.

Et, assise aux pieds de son père, les coudes sur les genoux, le menton dans la main, elle rêvait au moyen de comprendre, grâce aux questions qu'elle pourrait lui adresser, ce qui la mettrait sur la voie du péril qu'on lui signalait. Elle disait tout haut, suivant sa pensée :

— J'ai d'autres ennemis ?.. Mais qui donc ? .. Un homme ?..

Le paralytique garda son immobilité. Quand il voulait dire : non, ses paupières et ses yeux ne bougeaient plus.

— Une femme ?

— Oui ! oui ! dit-il avec une énergie singulière .. le regard brillant d'espérance.

Et soudain, Lison vient de se rappeler la jeune fille qui l'a menacée, un certain jour... et qui lui avait crié, vibrante de colère : « Moi vivante, Christian ne vous épousera pas, ma fille, tenez-vous le pour dit ! »

— Père ! père ! cette femme, je la connais.. Germaine Marbroux n'est ce pas ?

— Oui ! Oui !.. dit-il.

Et tout son pauvre corps se mit à trembler convulsivement, dans l'agitation de sa joie. C'était un pas de plus fait par Lison vers sa pensée intime. Irait-elle jusqu'au bout ?

— Mais quel danger ? murmurait l'enfant.

Et elle rêva encore, appuyée contre son père, et quand elle se sentait décourager, reprenant de la force en se baignant dans son regard :

— Je ne sais plus, dit-elle... Et du reste vous non plus n'est-ce pas, mon père, vous ne devez pas en savoir davantage ?.. Un péril me menace, et ce péril vient de Germaine du Marbroux.. Voilà ce que vous voulez me dire... Et c'est tout ?

Immobilité complète des paupières et des yeux.

— Non ? Vous savez encore quelque chose ? .. Vous savez en quoi consiste ce danger ?

— Oui.

Lucien Aurini (papa du pantin), et Ange Philippe Donati (le pantin). Ce fut tout simplement adorable ! Les deux petites filles dirent leur rôle avec une intelligence étonnante, et les petits garçons leur répondirent avec non moins de perfection. On aurait croqué le délicieux pantin, beau comme un rêve et tout aussi plein d'assurance sur les planches qu'un grand jeune homme.

Le clou de la fête fut l'exquise romance : « Air du bon vieux temps », chantée en artiste et avec des gestes vraiment mignards par Mlle Louiette Lazaroiti. Un riche costume de marquise orné de fines dentelles donnait à cette jolie petite vieille un air de pastel blond et poudré.

« Le Jour et la Nuit », chœur final, termina la séance, et fut exécuté avec le même ensemble parfait que le premier. Suivirent les danses et jeux d'adresse auxquels prirent part tous les enfants. Un somptueux goûter couronna la fête que les grands achevèrent par une sauterie fort animée.

Toutes nos félicitations aux acteurs et à celles qui les dirigèrent, ainsi qu'aux heureux parents que les lauriers de leurs bébés peuvent rendre fiers à juste titre. — S.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 8 mars à 3 heures

Face au drapeau, allégro,	Turine.
Chants de Guerre, ouv.,	Andrieu.
Les Hydropathes, valse,	Gung'l.
La Traviata, fant.,	Verdi.
La Merenguite, polka p piston,	Saillenick.

Le Chef de musique, X. LUCIUS.

Cour d'Assises

Présidence de M. GAVINI, *conseiller*

Audience du 7 mars 1908

L'affaire de Barbaggio

Rinaldi est un jeune homme de 20 ans. Il a frappé de 3 coups de rasoir le garde-champêtre de Barbaggio qui l'avait dénoncé à la gendarmerie comme ayant été à la chasse sans permis.

L'acte d'accusation expose ainsi les faits.

Acte d'accusation

Dans le courant du mois de septembre 1907, Pieschi Paul-François, garde-champêtre à Barbaggio, surprenait pendant la nuit Rinaldi François-Antoine en compagnie du deux de ses camarades, volant du raisin et des figues dans les propriétés de Derichi Jacques-François, maire de Barbaggio, et de Derichi Pierre, son frère. Sur la demande des propriétaires aucun procès-verbal ne fut dressé, mais Rinaldi et les deux autres délinquants qui savaient qu'ils avaient été reconnus, en manifestèrent un vif ressentiment et se portèrent un soir armés de bâtons au devant du garde-champêtre, dans le but de lui faire un mauvais parti. Le 18 octobre 1907, le garde Pieschi surprenait Rinaldi en action de chasse. Il verbalisait immédiatement le fait à la gendarmerie qui dressait procès-verbal. Poursuivi à raison de ce délit devant le tribunal correctionnel de Bastia, Rinaldi a été condamné par jugement du 16 janvier 1908, à 16 francs d'amende. Très irrité, contre le garde-champêtre, Rinaldi lui reprocha, quelques jours plus tard, de l'avoir dénoncé. Il eut à cette occasion une altitude des plus violentes et ne se retira que sur l'intervention du maire Derichi.

Le 1er novembre 1907, vers 5 heures du soir, le garde Pieschi suivait la route nationale pour regagner son domicile, lorsqu'il fut apperçu par Rinaldi qui venait en sens inverse. Rinaldi alla à son devant, s'efforça de lui barrer la route, le traitant de voleur et d'assassin, et ajoutant : « Ce n'est pas ici que nous devons nous revoir, nous nous retrouverons au Palais de Justice. Rinaldi avait un rasoir à la main. Pieschi cherchait à éviter son agresseur, disait : « Laissez-moi tranquille ! tiens-toi à distance ; je suis dans l'exercice de mes fonctions. » Mais Rinaldi le saisi par deux fois à la poitrine ; et Pieschi pour se dégager dût frapper Rinaldi au visage ; celui-ci porta aussitôt un violent coup de rasoir au poignet gauche de Pieschi. Ce coup provoqua une abondante hémorragie, Rinaldi le frappa également par deux fois au-dessous des mamelons droit et gauche. Pieschi prit la fuite et tomba à terre ; il réussit à se relever et à faire encore toujours poursuivi par Rinaldi qui, son arme à la main, s'appliquait à l'atteindre lorsqu'il fut maîtrisé par le maire Derichi, la blessure rapportée au poignet par Pieschi a eu des conséquences graves. L'instrument vulnérant ayant tranché complètement l'artère cubitale et sectionné les tendons du muscle cubital antérieur, il en est résulté d'après l'homme de l'art une infirmité permanente. Pieschi se trouvant désormais dans l'impossibilité de pratiquer le mouvement d'adduction de la main gauche vers la région cubitale correspondante.

Après son crime Rinaldi, a pris la fuite, il a été arrêté deux jours plus tard par les gardes-champêtres de Bastia, et a vainement invoqué pour sa défense un système de légitime défense.

L'accusé est un homme très violent et adonné à la boisson.

M. Angeli, avocat général, occupe le siège du ministère public.

Me de Caraffa défend Rinaldi.

Interrogatoire

« Il était depuis longtemps l'objet, dit l'accusé, de toutes sortes de persécution de la part du garde-champêtre, parce que je n'appartenais pas au parti du Maire.

« Le garde-champêtre n'est qu'un instrument dans les mains de celui-ci. Il m'avait dénoncé comme ayant volé dans une vigne, alors que j'étais innocent. Il avait fait verbaliser contre moi pour délit de chasse, alors que je ne chassais pas.

« Le jour de la Toussaint j'ai rencontré sur la route nationale. Il m'a apostrophé en termes ordiniers et m'a donné deux gifles, puis il a mis la main dans la poche. Croyant qu'il allait sortir une arme, j'ai pris moi-même un rasoir que j'avais dans la poche et lui en ai porté 3 coups. »

Audition des témoins

Pieschi, garde-champêtre à Barbaggio. — J'avais surpris Rinaldi marandant dans les vignes du maire. Je l'avais déconcé à la gendarmerie, parce qu'il chassait sans permis. L'accusé s'était bien promis de se venger.

Le jour de la Toussaint, il m'attendit sur la route nationale dès qu'il m'aperçut, il me traita de voleur et d'assassin et me saisit par la poitrine. Je le repoussai. Il me porta alors un premier coup de rasoir que je parais avec le bras gauche. Puis je tombai ; il me porta alors deux autres coups à la poitrine.

Après cette déposition, Me Hyacinthe de Monters demande acte à la Cour, de ce qu'il se constitue partie civile au procès au nom du garde champêtre Pieschi.

La Cour donne acte à Me de Monters, de sa constitution.

L'audition des témoins continue.

M. le docteur Ramarony. — Le garde-champêtre Pieschi portait trois blessures : deux à la poitrine très légères, une au poignet gauche plus sérieuse et qui rend, désormais, moins agiles, les mouvements de la main.

Derichi Ange-François. — J'ai vu Rinaldi saisir le garde-champêtre par la poitrine. Celui-ci lui donna une gifle. Rinaldi riposta par trois coups de rasoir.

Verniol J. B., un enfant de 6 ans, et Moreno Marie confirment la précédente déclaration.

Biaggini Pierre. — Un jour, sans raison aucune, l'accusé qui était près de lui, me saisit au collet, et me menaça du couteau.

Derichi Pierre, maire de Barbaggio. — Le garde-champêtre avait surpris l'accusé marandant dans mes propriétés, mais je le priais de ne pas verbaliser. Depuis quelque temps Rinaldi poursuivait de sa haine le garde-champêtre. Le 1er novembre, on vint me prévenir que celui-ci était blessé. J'accourrais, l'arrivai au moment où on le pansait, et j'arrêtai Rinaldi qui voulait encore se précipiter sur lui.

La Partie civile

Me Hyacinthe de Monters demande aux jurés de punir sévèrement Rinaldi qui, obéissant à un sentiment de vengeance, a gravement blessé le garde-champêtre Pieschi à l'occasion de l'exercice de ses fonctions. Il s'agit d'une agression infâme, que rien ne justifie.

Le jeune maître, en terminant, exhorte le jury à protéger les agents de la force publique, dont la vie est chaque jour menacée par les malfaiteurs.

Réquisitoire

M. l'avocat général Angeli se joint à l'honorable organe de la partie civile pour convier MM. les jurés à rendre un verdict de condamnation.

Ils répondront avec une juste sévérité l'acte brutal et scélérat que Rinaldi a commis. Ils sauveront aux gardes-champêtres la protection à laquelle ils ont droit.

Plaidoirie de Me de Caraffa

Me de Caraffa lave Rinaldi des accusations dirigées contre lui, victime des persécutions et des lâches vengeances d'un tyranneau de village. Le garde-champêtre violent et brutal, a frappé l'accusé au visage, puis a mis la main dans la poche pour en sortir une arme. Pris de peur, Rinaldi n'est défendu. Messieurs les jurés l'acquitteront purement et simplement.

La Cour fait poser au jury la question subsidiaire de coups et blessures volontaires.

Verdict

Reconnu coupable de coups et blessures provoqués, Rinaldi est condamné à six mois de prison. La Cour déclare que l'emprisonnement préventif, par lui subi, ne sera pas défalqué.

La Cour le condamne également à payer à la partie civile la somme de 1 fr. et tous les frais du procès à titre de dommages-intérêts.

Audience de lundi :

Benedetti Victoire, ménagère, demeurant à Monacia, inculpée d'assassinat.

Ministère public : M. Angeli, avocat général.

Défenseur : Me S. de Caraffa.

Postes et Télégraphes

Par arrêté de M. le Sous-Secrétaire d'Etat, en date du 2 mars 1908 :

Mme de Suzzoni, receveuse à Cervione, a été admise à faire valoir *ses droits à une pension de retraite.*

Mlle Acquaviva, receveuse à Sermano, est appelée, sur sa demande, à Cervione.

Mlle Sciri, dame employée à Marseille téléphones, est nommée receveuse à Sermano.

Gazette Ajaccienne

(De notre correspondant particulier)

Le temps qu'il a fait

Baromètre : 767, 8. — Température : Maxima, 14, 0 ; Minima, 6, 5.
Direction du vent : Sud.
Force du vent : faible brise.

A l'arrivée

M. le général Chevoutre, Gouverneur militaire de la Corse, est arrivé à Ajaccio en tournée d'inspection.

Nos Hivernants

Sont arrivés : M. Stadler Charles, Mme, Mlle et M. Schasblander.

Nous leur souhaitons la bienvenue.

Au départ

M. Paul Puglieri-Conti, député de Paris, est parti hier pour Marseille, par le vapeur « Corte ».

M. Puglieri-Conti se rend à Paris, pour prendre part aux travaux législatifs.

La jetée du Lavoir

On se rappelle que le projet d'agrandissement de la jetée du lavoir avait été soumis aux enquêtes et que de nombreux commerçants de notre ville s'étaient plaints de la faible dimension de cette jetée.

M. le Ministre des travaux publics vient de donner satisfaction aux légitimes doléances des commerçants ajaccien. Un nouveau projet, qui va d'ailleurs être soumis aux enquêtes, a été dressé il prévoit une jetée plus large facilitant les transactions commerciales qui, chaque jour, deviennent plus nombreuses.

Vol

Un vol de revolvers a été commis dans la vitrine de M. Léonard Folacci par le nommé Castola Jean-Baptiste, qui a été arrêté.

Les renseignements sur cette affaire ne sont pas encore assez précis, nous croyons toutefois devoir annoncer, que ce vol est gratifs sur d'autres et que la police aurait mis la main sur une véritable bande de voleurs et de rôdeurs.

Nous donnerons des renseignements plus nombreux demain ; nous nous livrerons nous-même à une enquête personnelle, qui nous permettra de donner le plus de détails possible à nos lecteurs.

Au Port

Entrée : Le « Versevoua », capitaine Fournier, venant de Bagone, avec passagers et marchandises.

Le « Cyrnos », capitaine Berlin, venant de Toulon, avec marchandises.

Le « Golo », capitaine Olivieri, venant de Marseille avec passagers et marchandises.

Sortie : Le « Cyrnos », pour Propriano, et Bonifacio.

Le « Golo », pour Nice.

Etat Civil

NAISSANCES.

Capponi Jean-Simon.

Musique Municipale d'Ajaccio

Place du Diamant

Programme du 8 mars, à 2 h. du s.

Les chevaux-légers, p. r.,	Wattge.
Les Noces d'Argent, ouv.,	Carteron.
Guillaume Tell, gde fant.,	Rossini.
La Cour et la Main, fant.,	Lecocq.
Course des Traîneaux, polka,	Z-koff.

Le Chef de Musique, TIBERI.

Association
DES MEMBRES DE L'ENSEIGNEMENT

On nous prie d'insérer la note suivante :

L'Association des Membres de l'Enseignement, fondée en 1858, par le baron Taylor, comote actuellement plus de 31 000 sociétaires. Son capital s'élève à 6,783 000 francs.

Ses nouveaux statuts ont été approuvés, le 23 mai 1907, par décret du Président de la République.

En conséquence, depuis le 1er janvier 1908, conformément à l'art. 27 des Statuts et à l'art. 26 du Règlement intérieur, environ 1.200 allocations annuelles ont été attribuées aux sociétaires, ayant 55 ans d'âge et comptant 25 années de sociétariat. La quotité de l'allocation est fixée à 5 francs par année de présence dans la Société ; elle s'accroît de 5 francs pour chaque année qui suit la 1re allocation.

Au 1er janvier 1909, 200 allocations nouvelles seront créées, et ainsi de suite pour chacun des exercices suivants.

S'adresser pour avoir statuts et renseignements au siège social : 14, rue Jean-Jacques-Rousseau, Paris (1er arrond.), ou à Bastia aux Délégués : M. Casanova, professeur au Lycée, et M. Lopidi, directeur de l'école, rue de l'Opéra.

Bulletin Financier

Paris, 3 mars 1908.

A l'exception des valeurs cuprifères et sud-africaines, le marché est très animé et en reprise générale. Les Fonds d'Etats s'améliorent, en tête la Rente Française à 97.40 et les Emprunts Russes. Les Sociétés de Crédit sont très fermes. Le Crédit Lyonnais à 1.191. Le bilan du Comptoir d'Escompte au 31 janvier fait ressortir un accroissement du portefeuille de 15 millions 1/2. La Banque Centrale Mexicaine qui est appelée à profiter de tout le développement commercial et industriel du pays, est bien tenue à 421. La Bco Auxr se négocie à 729.

En Banque, l'action Maisons et Pavillons Economiques cote 425. L'obligation 5 1/0 Buenos Ayres Midland se tient à 465 ; une troisième garantie réside pour ces titres, dans la haute personnalité des représentants des obligataires. Port de Para ferme à 448. Obligation Dieke et Port de Bahia en hausse à 453, ex-coupon de 12.50.

La période difficile est actuellement terminée pour les Hauilières de Saint Menard et on peut compter que l'exercice 1908 sera productif.

La souscription aux obligations à 1/2 0/0 de 500 frs du chemin de fer du Volga-Bongouloma aura lieu le 5 mars, à Paris, à la Banque Privée, à la Banque de Bordeaux, au Crédit du Nord, à la Société Marseillaise et chez MM. Adam et Cie, et simultanément dans l'e département et à Saint Petersbourg, Anvers et Londres.

Chemins Français bien tenus.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 5 mars

Thermomètre — 7 heures du matin + 8, à midi + 14 ; 2 heures du soir + 14 ; 2, Maxima + 14 8, Minima + 6 5.

Baromètre — 7 heures du matin, 772 mm. à midi, 770 mm. 6 heures du soir, 768 mm.

Vent. — Dans le matinée, Calme.

Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel, le matin, découvert.

L'après-midi, id.

Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm.

Poudres et Tabacs

M. Mattei François-Marie est nommé débitant de tabacs de la régie et de poudres à feu à Bastia, en remplacement de M. Mattei Louis-Napoléon, décédé.

Chemins de fer

M. Ducient Eugène-Fernand-Henri a été nommé inspecteur spécial de la police des chemins de fer à Annecy.

Essais d'arrêt

Le ministre de la marine a décidé que le croiseur cuirassé *Justice* se rendrait en Corse pour procéder à une période d'entraînement, et pour se livrer à des essais dits d'arrêt.

Ces essais d'arrêt devront être effectués pour des allures correspondant à 12, 14 et 16 nœuds.

Les expériences sur les côtes de Corse terminées, un rapport sera dressé et transmis au ministre.

Postes et Télégraphes

M. Tomasi, ex-caporal au 4e bat. d'infanterie légère d'Afrique, est nommé facteur de ville des postes à Dijon.

Sporting-Club Bastiais

Dimanche, entraînement pour courses de 100 et 500 mètres, à Campoloneus. Départ de la gare du Fango à 6 heures 40.

Prière de se faire inscrire au secrétariat.

Ricine Vaille

Ce nouveau produit, adopté par le corps médical comme purgatif-type, est accepté par les personnes les plus difficiles. Il est la purge favorite des enfants à qui on la donne aux mêmes doses que l'huile de ricin ordinaire.

A louer

Une villa, rue de l'Hôpital militaire. S'adresser au bureau du journal.

Pâtes Alimentaires
(Usine à Vapeur)
« MAISON GHILINI »
Pâtes extra et Supérieures Garanties pures.
Exigez la Marque

SOCIÉTÉS et SYNDICATS

SOCIÉTÉ DES ANCIENS SOUS-OFFICIERS DE LA CORSE. — Les membres participants de la dite Société sont priés d'assister à la réunion générale qui aura lieu dimanche, 8 courant, à 9 heures du matin, à la Mairie.

Le conseil d'administration se réunira à 8 heures et demie.

Ordre du jour : Réception de nouveaux membres. — Versement des cotisations. — Lecture de la situation financière. — Renouvellement du conseil d'administration. — Questions diverses.

Le Vice-Président, Griffoni.

DOTATION DE LA JEUNESSE DE FRANCE. — Dimanche, 8 du courant, de 9 à 11 heures à la Mairie, recouvrement des cotisations et réception des nouveaux adhérents.

TRIBUNAL DE COMMERCE de Bastia

Liquidation judiciaire Biagini Oreste

Les créanciers présumés du sieur Biagini Oreste, négociant à Bastia, déclaré en état de liquidation judiciaire par jugement du 14 janvier 1908, sont invités à se présenter, en chambre de conseil du Tribunal, le 16 mars 1908, à 2 heures du soir, aux fins de deuxième réunion de vérification et affirmation de créances.

Bastia, le 7 mars 1908.

Le Greffier,
A. CIPRIANI.

MELROSE
RÉGÉNÉRATEUR favori des CHEVEUX

COULEUR NATURELLE

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00134

BOURSE DE PARIS

	6 mars	7 mar
Rentes de 3 0/0 anciens	97.60	97.60
— de 3 0/0 amortis.	98.10	98.10

ex-coupon.

L'INCIDENT Berteaux-Mendel

Echange de témoins

Paris, 7 mars.

A la suite du vif incident qui s'est produit hier dans les couloirs du Palais Bourbon entre M. Berteaux, député de Seine-et-Oise, vice-président de la Chambre des députés, et M. Mendel, chef de cabinet du président du Conseil, ce dernier a chargé deux de ses amis d'aller demander réparation par les armes à l'ancien ministre de la guerre.

Les témoins de M. Berteaux auront ce soir une entrevue avec ceux de M. Mendel.

Conflit Sino-Japonais

LE JAPON a envoyé un ultimatum A LA CHINE

Bruits de guerre

Paris, 7 mars.

Malgré les déclarations de M. Kurino, ambassadeur du Japon à Paris, le conflit sino-japonais, au sujet de la saisie illégale par la Chine du vapeur japonais *Tatsu-Maru*, vient d'entrer dans une phase aiguë.

Le Japon, en effet, vient d'envoyer un ultimatum à la Chine réclamant la réparation demandée, c'est-à-dire une indemnité, la reddition du vapeur *Tatsu-Maru*, les excuses et la restitution des armes et munitions confisquées.

Le Japon ajoute qu'il n'acceptera aucune médiation.

Si la réponse ne parvient pas demain à Tokio, le Japon agira sans retard.

Le gouvernement de Tokio espérait que la Chine reconnaîtrait facilement la légitimité de sa réclamation, car non seulement les autorités chinoises ont confisqué le chargement du *Tatsu-Maru* contre tout droit, mais encore elles ont abattu le pavillon japonais, qu'elles ont remplacé par le pavillon chinois, elles ont molesté l'équipage et saisi les bagages des passagers.

La Chine, sans rejeter la demande du Japon, essayait par son silence de gagner du temps.

Si les négociations entre Tokio et Pékin n'aboutissent pas, la guerre est imminente.

LE ROI D'ANGLETERRE A BIARRITZ

Paris, 7 mars.

S. M. le roi d'Angleterre, qui vient de passer trois jours à Paris, est parti ce matin pour Biarritz, où il fera une cure de quinze jours.

Un train de luxe avec wagons-salons avait été mis à sa disposition.

En arrivant en gare de Biarritz, le roi Edouard et sa suite sont montés dans deux landaus-automobiles lui appartenant, et qui étaient déjà à Biarritz depuis quelques jours.

Le ministre de la guerre a donné l'ordre à la musique militaire du 57e d'infanterie à Bordeaux, de se rendre à Biarritz, où elle sera mise, par le maire, à la disposition de S. M. Edouard VII.

Après sa cure à Biarritz, le roi d'Angleterre ira faire une croisière dans la Méditerranée, au cours de laquelle il aura, dit-on, une entrevue avec le roi d'Italie.

LES ÉVÈNEMENTS du Maroc

La Presse Espagnole

Paris, 7 mars.

Plusieurs organes importants publient des articles peu bienveillants pour l'action militaire de la France au Maroc.

Ils disent que si l'Espagne était seule à le faire parmiles puissances signataires de l'acte d'Algésiras, elle doit protester et se refuser à se laisser entraîner par la France.

Sur la frontière Algéro-Marocaine

Télégramme

DU GÉNÉRAL BAILLOUD

Aïn-Sefra menacée

Oran, 7 mars.

Le général Baillond, commandant le 19e corps d'armée, qui vient de terminer sa tournée d'inspection sur la frontière Algéro-Marocaine, télégraphie au ministre de la guerre que de nombreux contingents marocains, rassemblés à l'ouest de la frontière, menacent la ville de Aïn-Sefra.

Le général Baillond ajoute dans son télégramme qu'il a pris toutes les dispositions nécessaires pour mettre Aïn-Sefra en état de défense.

Conseil des Ministres

Paris, 7 mars.

Les ministres et sous-secrétaires d'Etat se sont réunis ce matin, à 9 heures, à l'Elysée, sous la présidence de M. Fallières.

L'Impôt sur le revenu

M. Caillaux, ministre des Finances, fait part à ses collègues des questions qu'il soutiendra à la tribune au cours de la discussion de son projet de loi de l'impôt sur le revenu, dont les deux premiers articles ont déjà été adoptés.

Les affaires du Maroc

Le général Picquart, ministre de la Guerre, communique au Conseil, les télégrammes qu'il a reçus du général d'Amade concernant les opérations au Maroc. Nos troupes prennent un peu de repos, et fortifient les positions déjà occupées.

M. Thomson, ministre de la Marine, communique les télégrammes de l'amiral Philibert qui disent que le plus grand calme règne à Tanger, à Mogador et à Casablanca.

L'envoi de renforts

M. Pichon, ministre des Affaires étrangères, dit que la note française relative à l'envoi de renforts au Maroc a trouvé partout un bon accueil auprès des puissances signataires de l'acte d'Algésiras.

Affaires courantes

Le Conseil s'est ensuite occupé de l'expédition des affaires courantes, puis a levé la séance à 11 heures.

AU PORTUGAL

LE MARIAGE DU ROI

Lisbonne, 7 mars.

Une note officieuse, publiée par les journaux conservateurs de Lisbonne, dit que le projet de mariage du roi don Manuel avec une fille du Kaiser, est dénué de tout fondement.

UN GROS INCIDENT

LA NOTE DU « TIMES » RELATIVE A LA LETTRE de l'Empereur Guillaume *au Ministre* DE LA MARINE ANGLAISE

Paris, 7 mars.

Nous avons annoncé hier dans nos télégrammes que le grand organe anglais, le *Times*, avait publié une note relative à une lettre que l'empereur d'Allemagne a écrite au ministre de la marine anglaise, essayant de l'influencer dans l'intérêt de l'Allemagne.

Cette note du *Times* a produit une énorme sensation en Angleterre, en France, en Allemagne, en Italie, en Russie, en Autriche, en Belgique, en Suisse, etc.

A la Chambre des Communes

Londres, 7 mars.

Le gros émoi causé par la note publiée par le *Times* au sujet de la lettre de l'empereur Guillaume au ministre de la Marine britannique, a eu son contre-coup à la Chambre des Communes.

Hier au soir, à la fin de la séance de la Chambre des Communes, M. Asquith, ministre des affaires étrangères, a été violemment pris à partie.

Le ministre n'est vu dans la nécessité de déclarer que le 18 février, lord Twedmouth a reçu de l'empereur d'Allemagne une communication personnelle et privée, écrite dans un esprit entièrement amical.

La réponse de lord Twedmouth fut également sans caractère officiel.

Le cabinet ignora ces faits.

Il avait, d'ailleurs, avant la réception de la lettre de l'empereur d'Allemagne pris toutes les dispositions relativement au budget naval.

L'Agence Reuter

Londres, 7 mars.

Une note officielle de l'agence allemande Reuter avoue que l'empereur a bien écrit cette lettre, mais elle déclare fausses les assertions du *Times*, disant que l'empereur aurait essayé d'influencer le ministre anglais sur les plans navals de l'Angleterre.

Les Journaux de l'opposition

Londres, 7 mars.

Le *Times*, et tous les journaux de l'opposition soutiennent que ces déclarations ne suffisent pas.

« Il faut absolument publier la lettre de l'empereur d'Allemagne.

« Il est de toute nécessité que le peuple anglais sache, d'une manière positive, à quoi s'en tenir.

« Dans des circonstances pareilles, il ne faut pas des mots, mais des faits. »

A la Chambre des Lords

Londres, 7 mars.

Une déclaration officielle sera faite lundi à la Chambre des lords.

La Presse Européenne

Paris, 7 mars.

Toute la presse européenne s'occupe de ce sérieux et gros incident, qui est l'objet de nombreux commentaires.

Ces journaux ajoutent qu'une correspondance de cette nature ne devrait pas exister entre un ministre anglais et le chef d'un Etat rival.

EN RUSSIE

Les Défenseurs de Port-Arthur

Commutation de peine DU GÉNÉRAL STŒSSEL

La grâce du général Fock

Saint-Pétersbourg, 7 mars.

Le Tsar vient de commuer la peine de mort, prononcée par le conseil de guerre de Saint-Pétersbourg, contre le général Stœssel, en celle de dix années de forteresse.

S. M. Nicolas II a gracié, en outre, le général Fock, qui avait été condamné par le même conseil de guerre à deux ans de prison.

La sévérité avec laquelle est traité le Défenseur de Port-Arthur est diversement commentée par la presse.

EN ALLEMAGNE

LA CROISIÈRE DE GUILLAUME II

Berlin, 7 mars.

L'empereur Guillaume fera prochainement un voyage en Albanie. Il ira ensuite passer une quinzaine de jours à Corfou, puis il continuera sa croisière dans l'Adriatique et la mer Ionienne.

On déclare, dans les milieux autorisés, que l'empereur aura une entrevue avec le roi Victor Emmanuel, à Venise.

L'empereur passera par cette ville, afin de s'embarquer pour Corfou. Cette visite aura, conformément au désir exprimé par l'empereur, un caractère purement privé.

On annonce également que le Kaiser fera, à son retour de Corfou, à l'empereur François-Joseph, une visite qui gardera également un caractère d'intimité.

AVIS DE DÉCÈS

Mme et M. Napoléon Tarigo, officier d'administration en retraite à Besançon, et leurs enfants ; Mlles Anna et Honorine Tarigo.

Ont la douleur de faire part à leurs parents amis et connaissances, de la perte douloureuse qu'ils viennent de faire en la personne de

Mlle Catherine TARIGO

leur sœur et tante, décédée à Bastia, le 7 mars 1908.

L'enterrement aura lieu aujourd'hui dimanche, à 2 heures de relevée.

On se réunira à la maison mortuaire, Boulevard du Palais, 1.

(NOCARIO)

Mme Pietri-Battesti et M. F.-A. Pietri et leurs enfants ; M. Paul-Battesti, étudiant en médecine ; MM. Antoine, Jean-Thomas et Antoine-François Battesti ;

Les familles Battesti, Pasquini, Dionisi, Mennoni, Marcantoni, François Mugnioni, Paul Pietri, Piras, Taddei, Vitioli, Pietro, de Patrizoni, Mathieu Virali et Angeli, instituteur,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Jean-Baptiste Battesti

leur père, beau-père, beau-frère, oncle et cousin, décédé à Nocario (Orezza), le 2 mars 1908, à l'âge de 77 ans.

Société Corse pour le traitement des bois

Le Conseil d'Administration, comme suite à la démarche faite auprès de lui, informe les ouvriers de l'Usine de Barchetta qu'il est disposé à faire reprendre le travail mais qu'il lui est impossible de payer aucune journée de grève.

En conséquence, les ouvriers qui désirent travailler aux mêmes conditions qu'avant la déclaration de la grève sont invités à formuler leurs demandes par lettres individuelles adressées à l'administrateur délégué de la société, aux magasins généraux à Bastia.

Le personnel nécessaire à la mise en marche et à l'exploitation de l'Usine sera choisi parmi les ouvriers qui étaient présents au moment de l'arrêt.

Société Corse pour le traitement des bois

Messieurs les actionnaires de la société Corse pour le traitement des bois sont informés que, conformément à l'article 34 des statuts l'assemblée générale ordinaire aura lieu le lundi 30 mars courant à deux heures de relevée, au siège social (magasins généraux) à Bastia.

N. B. Pour assister à l'assemblée, les propriétaires doivent, en conformité de l'article 36 des statuts, avoir déposé leurs titres dans les caisses de la société, ou dans celles du Crédit Lyonnais, huit jours avant la date de l'assemblée générale, et en avoir fait parvenir récépissé à la société.

AJACCIO
CAFE-CONCERT
(Brasserie Moderne)
JEAN SANTARELLI
Propriétaire
Débuts toutes les semaines
Liqueurs de marque
Bière Brune de Munich
SERVICE IRRÉPROCHABLE
PRIX MODÉRÉS

MARSEILLE
Hôtel Nautique
7, Quai de la Fraternité
Maison Remise à Neuf
Electricité — Bains
Vue splendide sur la Mer
PRIX MODÉRÉS
V. RAYMONDO, Propriétaire
Succursale à Vichy
HOTEL NAUSSANT

NECTAR-ORANGE
Consommation saine
NECTAR-ORANGE
Première marque





Le Savon extra-pur « Le Chat » contient la proportion d'huile la plus élevée qui puisse entrer dans le savon.

Le Savon extra-pur « Le Chat » prolonge la durée du linge et procure une économie de 20 à 30 p. 0/0 sur le poids du savon employé.

Pour éviter les contrefaçons se méfier des marques ayant de l'analogie avec la tête de Chat.

DEMANDEZ PARTOUT :

LA CÉDRATINE

de la Maison L.-N. MATTEI & Cie

Liqueur apéritive, digestive et anti-spasmodique, dont l'usage journalier et modéré facilite toutes les fonctions de l'organisme.

Teinturerie et Blanchisserie de la Méditerranée

H. FRAISSINET & Cie

MARSEILLE

Société en Commandite — Capital 500.000 Francs

17 Magasins dans Marseille — 20 Succursales au dehors

La plus importante Maison du Midi

AUTOMNE-HIVER 1907-1908

NUANCES MODES :

Marron et Gros Vert — Rouge Brique et Prune

NETTOYAGE ET TEINTURES

Draps - Lainages - Soieries - Velours - Fourrures - Mongolie - Boas - Plumes

TEINTURES EN NOIR INALTÉRABLES

NETTOYAGE DE RIDEAUX, STORES, AMEUBLEMENTS

Edredons, Couvertures, Tapis

Par suite d'importants agrandissements et d'un outillage perfectionné que nous venons d'acquérir en Angleterre, par les soins apportés dans l'apprêt et l'emballage, nous pouvons livrer tous les travaux avec

un fini qu'aucune autre Maison ne peut donner

Dépôt de Bastia :

Chez M. SAUVEUR AYMO

BASTIA, 17, Boulevard Paoli, 17, BASTIA

NEURASTHENIE

Les personnes atteintes de surexcitation, affaiblissement de cerveau, de la volonté et de l'énergie, de fatigue ou tristesse chroniques, avec Mal de Tête persistant, grande impressionnabilité, douleurs dans le dos, prématurément, ont intérêt à s'adresser à M. G. GATTEL, à CAUDRY (Nord), qui enverra gratis la notice la plus explicative.

ECZÉMAS

Les personnes atteintes de Dartres, Croûtes, Rougeurs, Boutons, Démangeaisons, Humeurs, Clous, Cicatrices laide, Engorgements, Glandes, Tumeurs, Cancer-lus, Cancer, Kistes, Goitres, Taches, Plaies se propageant ou s'éternisant, Ulcères variqueux, Abcès froids, ont intérêt à s'adresser à l'Institut Médical, rue Jacquemont, 11, *Paris, qui envoie gratis* le moyen de guérir rapidement.

A VENDRE

Foudres, cuves et futailles de toutes contenances.

Bascules, appareils acétyléne, étagères.

Chevaux et poulains.

Voitures, charrettes et camions.

S'adresser à l'ancienne usine de Toga.



LIQUEUR DE NOIX

DISTILLÉE

par M. SIMONCELLI

propriétaire à Cardo

Médaille d'argent Exposition de Bastia (1887)

Croix de Mérite et Médaille d'or Exposition Internationale de Bastia (1905)

Douée de propriétés stomachiques, reconnues par les sommités médicales de Montpellier qui en ont fait l'analyse et notamment par M. Ouphouche, l'un des maîtres les plus distingués de la Faculté de Médecine de cette ville, cette LIQUEUR fabriquée exclusivement avec des noix de 1re et 2me ère qualité, se recommande aux estomacs délicats par ses propriétés digestives, son arome et son velouté.

Elle est recommandée aux personnes souffrant de maux d'estomac désireuses d'atténuer leurs souffrances, dans les cas d'épidémie et souveraine contre le mal de mer et les coliques.

Elle est indispensable aux enfants.

La LIQUEUR DE NOIX se prend à tout moment et après chaque repas pour activer la digestion. Elle s'absorbe par petits verres à liqueur.

Dépôt en la Ville près Cardo.

Se méfier des contrefaçons

Le Directeur-Gérant,
J.-B. OLLAGNIER.

Bastia. Imprimerie Ollagnier.

On peut se procurer dans la maison **Louis-Napoléon Mattei** à Bastia, des Trois-six première qualité. Double rectification pour le remontage des vins. On y trouve également toutes sortes de liqueurs, sirops, vins fins français et étrangers, Cognacs et Rhums des meilleures marques etc., etc:

Manufacture de Tabacs, Cigares, et Cigarettes. — Entrepôt de tabacs en feuilles.

Grand Assortiment pour Buvrain de Tabac

Décidément, FAMARO MATTEI un véritable nectar. est encore le roi des apéritifs.



Le flacon 1.50

Maux de Dents

guéris radicalement par Boulettes Dentaires

de A. FOURCAUD, Pharmacien, à Périgueux

Différentes des Contrefaçons. Exiger la véritable pointe

Dépôts : Pharmacies Luigi à Bastia, Raffalli à Corte, Padovani à l'Ile-Rousse, Scarella, 3, cours Napoléon, à Ajaccio.

ANCIEN CABINET PRADÈRE

PIERRE SABATÉ

Chirurgien-Dentiste du Lycée

SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS

(Systèmes perfectionnés)

OBTURATION

& EXTRACTION DES DENTS sans douleur

Bd Paoli, 18, au 1er Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir ses nombreuses clientèle, d'avoir à ne mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de leurs prothèses.



Royal Windsor

LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS? AVEZ-VOUS DES PELLICULES? VOS CHEVEUX SONT-ILS FAIBLES OU TOMBENT-ILS? SI OUI,

Employez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux scientifique. Résultats inespérés. Vente toujours croissante.

Exiger sur les flacons les mots Royal Windsor. Se trouve chez les Coiffeurs-Parfumeurs en flacons et demi-flacons

ENTREPOT : 28, rue d'Enghien, PARIS

Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations



SEUL REMÈDE VÉGÉTAL

Pour **MAIGRIR**

Pour vous à la santé et sans régime. Amène la taille, réduit les hanches à la ceinture, efface la double menton. Rajeunit les traits et empêche de grossir.

SUCCÈS UNIVERSEL

La boîte, 3 fr.; 5 boîtes, 12 fr. Plus 1 franco, 10, Rue Vivienne, Paris

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

EUGÈNE PERICCHI, propriétaire

Saison Automne-Hiver 1907-1908

Chaussures en tous genres pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants

Grand assortiment de chaussures fourrées

Choix considérable de Pantoufles

Prix très réduits

Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriquées exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.



La Maison se charge des réparations

MAISON DE CONFIANCE

BIJOUTERIE MATTEI

20, Boulevard Paoli

La BIJOUTERIE MATTEI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, or 18 karats et argent 1er titre. Tous les objets par elle mis en vente sont marqués au prix nouveau et ont déjà subi une réduction sur les prix de vente.

La Bijouterie MATTEI pourra livrer aux prix les plus réduits, des articles de joaillerie, bijouterie, orfèvrerie, montres, chaînes, parures, alliances, etc., etc., brosses or et argent 1er titre

Sa devise est de vendre « bon et bon marché. »

Spécialité de stylets Vendetta-Corse. Réduction de 10 pour cent sur argent 18 karats

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Largentière. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 1..

Cie GÉNÉRALE DES PETROLES

pour l'Eclairage et l'Industrie

Siège social à MARSEILLE

Pétrole pour l'éclairage et pour moteur, en baril de 180 litres et bidons de 50 litres.

Pétrole raffiné d'Amérique, marque *Le Lion*, en caisses de deux bidons de 18 litres et demi chaque.

Pétrole de luxe *Photoline* en bidons de 5 litres,

Essences de pétrole, Benzine, Gazoline, lourde pour moteur.

NAPHTACYCLE, essence spéciale pour automobiles, très appréciée dans le monde des chauffeurs.

AUTOVELINE huile pour le graissage des automobiles.

GRAISSE CONSISTANTE pour automobiles.

HUILE EPAISSE pour changement de vitesse des automobiles.

Dépositaires pour toute la Corse : MM. L. N. MATTEI et Cie, à Bastia, Ajaccio et Corte.

Sous-dépositaires : Thomas MATTEI, Propriano ; PUCCINELLI François, Calvi ; LANTIERI Frères, Bonifacio ; Ch.-Marie SAVELLI, Ile-Rousse.

TRENTE-TROISIÈME ANNÉE — N° 69

LUNDI 9 MARS 1908

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

00135

BIBLIOTHÈQUE BASTIA MUNICIPALE

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia

J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du journal.

Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	an	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	Union postale, et autres Pays
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »	le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Fête d'aujourd'hui: Ste Françoise Rom.

Soleil: (heure nationale)

Lever, 5 h. 58 m. — Coucher, 5 h. 28 s.

Premier quart., le 9 — Pleine Lune, le 17.

Fête de Demain : Les Quarante Martyrs.

8 MARS

JEUNESSE D'HIER D'AUJOURD'HUI ET DE DEMAIN

— Ah ! les jeunes gens d'aujourd'hui...

Sur ce *leit-motiv* abondent sans fin les variations mélancoliques, poignantes, désespérées.

— Ha ! bonnes gens, les jeunes gens d'aujourd'hui valent ceux de tous les temps.

La preuve, c'est que, dans tous les temps, on s'est écrié avec le même ton de tristesse et de dégoût : « Ah ! les jeunes gens d'aujourd'hui !... »

Un vieux savant de nos amis, grand amateur d'enquêtes psychologiques à travers les siècles, a noté quelques-unes des variations les plus curieuses sur l'éternel *teit motiv* en question.

Voici d'abord la phrase sobre, nette et décisive à souhait :

« Quand je vois des jeunes gens tels que ceux de nos jours, je dis que le ciel veut perdre le monde. »

Qui parle ainsi ? Joubert. Et de quelle génération parle-t-il ? De la génération de 1830.

Auguste Barbier, le maître des *Iambes*, s'écriait en 1831 :

« La France n'a plus de goût que pour le mal, pour le laid et pour toutes les corruptions. »

Parlant de la génération de 1805, un autre très grand écrivain, Benjamin Constant, détrissait « l'insolence des jeunes gens d'aujourd'hui ».

On lit dans son *Journal intime* :

« J'ai soupé chez Mme Récamier. C'était fort ennuyeux. Les jeunes gens de cette génération sont par trop ricaneurs et bêtes. »

Moins familier même avec lui-même, Chateaubriand n'était pas plus indulgent. René vieilli n'avait nulle sympathie pour la jeunesse des Didier, des Jocelyn, des Antoine, des Rolla, qui pourtant se rattachaient à lui par un lien si étroit.

Un écrivain contemporain d'un génie délicieux et qui parfois s'égale aux plus grands d'Alphonse Daudet, fut, lui aussi, sans pitié à l'égard de ce qu'il appelait :

« Le bateau qui vient derrière. »

Dans la préface d'une de ses pièces, il écrit :

« J'ai voulu mettre à la scène quelques spécimens de cette race nouvelle de petits féroces — de cette race nouvelle à qui la lutte pour la vie sert de prétexte et d'excuse pour toutes sortes de vilenies et d'infamies. Ce type-là n'existait pas avant la guerre. »

Quelle erreur ! Avant la guerre, ce type-là, comme dit Daudet, usait d'une autre formule, d'un autre langage, d'une autre attitude. Mais il existait, et, sans savoir les mots de *struggle for life*, il luttait pour l'existence avec toute la férocité possible. Eugène Sue l'étudié de près et Balzac l'a peint sur le vif.

Daudet continue :

« Après la guerre, on adopta dans la jeunesse les formules sazonnes : Le fort mange le faible. — La permanence du plus apte, etc... Tout à coup survient le crime de Lebiez et Barré, l'assassinat scientifique basé sur les théories darwiniennes où prétendaient s'abriter ces bandits ».

Si les jeunes bandits, ainsi mis en cause, avaient échappé à la justice, ils auraient présentement la moustache grisonnante, et diraient comme les autres : « Ah ! les jeunes gens d'aujourd'hui ! »

Les jeunes gens d'aujourd'hui ne connaissent guère ces noms de Lebiez et de Barré. Barré était clerc de notaire et Lebiez étudiant en médecine. Ils assassinèrent une fruitière qui possédait quelque vingt mille francs en titres au porteur.

« Cette vieille femme est une non-valeur sociale. Son bien peut nous permettre de nous faire une place au soleil. Nous devons donc prendre son bien. » Lebiez, en raisonnant de cette façon qu'il croyait neuve, retrouvait à son insu le raisonnement qui avait guidé le docteur de Lapommerais empoisonnant Mme de Pauw pour encaisser le montant d'une assurance. *Or, ni la guerre de 1870 71*, ni les théories darwiniennes mises à la mode par Hœckel première manière — nous avons un Hœckel seconde manière ! — n'étaient pour rien dans le raisonnement du docteur de Lapommerais, qui mourut sur l'échafaud en 1864.

Rappelons, à ce sujet, les échanges auxquels semblent se livrer la réalité et la littérature. Lebiez qui fait songer à Rodion, de *Crime et Châtiment*, l'admirable roman de Dostoïewski, a inspiré lui-même un épisode des *Déracinés*, le chef-d'œuvre de Maurice Barrès.

Seul, peut-être, Victor Hugo comprit, aima, chanta la jeunesse, non seulement la sienne, mais celle des autres :

Ce siècle est grand et fort, un noble instinct le mène.

Partout on voit marcher l'idée en mission.

Dans notre siècle à nous, la jeunesse se montre digne des générations antérieures. Méconnue d'elles, elle les méconnaît trop volontiers. Qu'importe ? La jeunesse est toujours un peu outrecuidante, parce qu'elle a conscience de ses forces neuves ; elle est toujours un peu pédante, parce qu'elle croit découvrir ce qu'elle voit pour la première fois. Mais, en compensation, elle a tant de qualités générales, et, présentement en France, elle a tant de qualités particulières !

Comment ne pas insister sur ce point ! La jeunesse française d'aujourd'hui, sans rien abdiquer des incomparables vertus héréditaires, acquiert le sens des affaires, la curiosité des choses du dehors, la connaissance parfaite des langues. Il y a, par exemple, dans nos lycées, des jeunes gens qui parlent l'allemand beaucoup mieux que les meilleurs élèves des gymnases d'Outre Rhin ne parlent le français.

Cette jeunesse-là fera, dans le monde, une belle et féconde besogne.

Peut-être, elle aussi, sera-t-elle injuste pour la génération qui suivra. Encore une fois, qu'importe ? Ce sont des injustices vénielles.

Jamais l'humanité n'admettra de gaieté de cœur que les générations successives dont elle se compose, travaillent d'un art si différent et en apparence si contradictoire, au grand œuvre humain qui s'appelle le Progrès ?

Et les femmes ? Que disent les femmes à ce propos ? nous demande un interrupteur, qui ne veut pas que nous quittions notre papier sans un sourire.

Les femmes disent : « Ah ! les jeunes filles d'aujourd'hui ! » avec une malice aiguë et nuancée à laquelle les hommes ne sauraient atteindre.

Mais quoi ! Nous ne saurions nous émouvoir de ce réquisitoire maternel.

Une des mères qui critique le plus cruellement l'humeur garçonnière, l'allure indépendante, la brusque raillerie, l'esprit intéressé des jeunes filles d'aujourd'hui était sans pareille, en son temps de jeune fille, pour dire de sa mère, avec un mépris tendre : « Ma pauvre maman ! »

Aussi bien, entre nous, quand il s'agit du grand œuvre humain, le rôle capital de la femme est d'être charmante. Or, en France, elle l'est aujourd hui comme elle l'était hier.

— Elle l'est même davantage.

— Non, certes ! Il est impossible qu'elle le soit davantage, du moins dans la mesure où le mot impossible est français.

EMILE HINZELIN.

Propos d'Actualité

La réflexion qui s'impose aujourd'hui est celle qui a été faite par tous les fervents de la vieille gaieté française : le Carnaval a meurt, le Carnaval est mort !

On ne s'amuse plus avec la même insouciance d'autrefois, les réjouissances ont quelque chose d'apprété, du amusant'ennui, qui décourage le franc rire.

Et puis les déguisements, les mascarades se font rares. Je parle des masques véritables, ceux que l'on arbore pour un jour, qui sont abracadabrants, étranges, fous et qui font rire... Car ils sont de plus en plus nombreux, au contraire, les masques anormaux étudiés qu'arborent du matin au soir et d'un bout de l'année à l'autre, les gens du monde, les gens d'affaires, les métiers d'arrivistes et les milliers d'arrivés qui luttent luttant luttent pour vivre.

Le voilà trouvé, le mot de l'énigme : le Carnaval n'est plus qui parce qu'on n'a plus le temps de rire. La bataille de chaque jour est devenue âpre tellement que l'heure accordée à l'inutile distraction ne sait sonner une défaite et une déchéance. Les plaisirs mondains sont devenus une saine parade, exigeant un travail constant : on ne va au spectacle qu'en toilette et bon ; au bal au souper, à la promenade, on s'observe, on se gourme ... L'amour lui même est devenu un effroyable négoce dont les sénateurs font en ce moment un étrange marchandage en discutant la loi sur le divorce.

Où sont les fêtes d'autrefois ! Les légendaires processions de carnavals, les inénarrables concours de grimaces à la suite desquels on élisait le pape des fous ! Où sont les corsi gras du bœuf gras qui, il n'y a pas si longtemps noyaient nonchalamment tout Paris et la province pour « s'ébaudir ! »

Le bal de l'Opéra lui-même n'est plus. Après avoir transformé pour une nuit, durant deux cents ans, notre salle nationale Académie de Musique en un rendez-vous de folie, il a disparu sans même laisser de regrets. Son existence paraît-il, ne concordait plus avec nos mœurs modernes.

Les combats de confetti, ces derniers vestiges des joyeux carnavals d'autrefois, ces eront ils aussi, faute de combattants ?

C'est le cas de le dire : tout cela est maintenant « vieux jeu. » Mais ils sont plus nombreux qu'on ne le croit ceux qui, tout en affectant un mépris de cache, au fond regrettent ces « vieux jeux » dont s'amusaient si gaillardement nos pères.

A. CAPELLO.

Ce que disent les Journaux

Le Figaro

Les attachés commerciaux :

« Il fut de bon ton autrefois d'afficher un dédain superbe à l'endroit du mouvement économique : « La France n'est pas une maison de commerce, » est un mot avec lequel on ferme la bouche au bonhomme, Poirier, dans la comédie d'Emile Augier

---

128 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LA BEAUTÉ DU DIABLE

Grand Roman Inédit

par JULES MARY

PREMIÈRE PARTIE

Les Loups et l'Agneau

XV

LE RÊVE DE VENGEANCE D'UNE FEMME JALOUSE

— D'autres aussi le savent, en ce cas ? Votre sœur, son fils ?

— Oui.

— Et ils ne veulent pas, ils ne voudront pas m'avertir ?.. J'ai devine ?

— Oui.

Elle rêve de nouveau. Ce qu'il faudrait déterminer maintenant, ce sont les combinaisons mystérieuses qui sembleraient le gout-apens préparé contre elle. . Cela est presque impossible .. Elle aurait besoin d'être mise sur la piste par une parole, par une allusion, ne fût-ce que par un geste. Et le comte se tût, dans sa tombe !

— Je ne sais plus, redit-elle, non je ne sais plus !.. Puis, que m'importe ? Je serai sur mes gardes. Et puisque j'apprends que ce danger vient de Germaine Marberoux, je n'ai plus rien à craindre et je me défierai d'elle...

A la tristesse des yeux de son père, elle vit qu'elle s'égarait encore. Alors, elle pleura, doucement à bout de forces :

— Je ne sais plus, père, je ne sais plus !..

Les lèvres du vieillard se contractèrent en une sorte de convulsion et laissèrent échapper un gémissement. Ses larmes à lui aussi coulèrent Le reste de la journée passa sans événements Seulement, Lison remarquait une terreur brusque chez son père toutes les fois que des domestiques du château entraient, pour quelque raison que ce fût, dans la cour, qu'il entendait leurs pas ou le bruit de leurs voix... Vers le soir, ce furent les voix de Michel et de Laurent. Elles se rapprochèrent. Les deux frères étaient tout près. Leurs paroles furent distinctes. Mais ils parlaient chasses, chevaux et chiens ..

Croix-Vitré avait tourné la tête vers la porte... Il écoutait. Il se rassura. Ce n'était pas encore à cette heure que le danger apparaîtrait. Du reste, il se souvenait des confidences de Trompeloup : ni aujourd'hui, ni demain, avait-il dit .. Mais après demain .. C'était donc le lendemain que le sort de la pauvre Lison se déciderait. Cette nuit fut comme la précédente. Le vieillard ne dormit pas. Lison le remarqua. Elle était triste Elle était découragée. Elle se heurtait à la nuit, à la tombe.

— Ne pensez plus à cela, père. . Vous verrez .. Ce sont des terreurs vaines ..

Le jour parut. C'était celui où que Trompeloup avait indiqué formellement. Comment s'y prendrait Germaine pour tromper leur prudence en éveil ? Le braconnier avait dit que la jeune fille paraissait certaine de réussir ? .. Cette matinée fut pareille aux autres. Ce jour-là était un dimanche. En général, les dimanches, Lison prenait une heure ou deux, dans l'après-midi, et s'en allait à la Mare-à-l'Eau. Elle rentrait à Royaumont avant le soir. Que serait-elle ?.. Du château chez les Durnax il n'y avait pas de danger à redouter, surtout en plein après-midi, surtout un dimanche.. Alors ?.. Elle voulut pourtant avertir le comte, prendre conseil de lui...

— Père, dois-je sortir ?..

Immobilité complète des yeux du vieillard.

— Votre volonté est que je ne vous quitte pas, au contraire de cette journée ?

— Oui

— C'est bien, père, je vous obéirai. J'enverrai une lettre à la Mare-à l'Eau pour qu'on ne m'y attende pas. Autrement, ils pourraient être inquiets.

Le paralytique respira longuement. On eût dit qu'il était soulagé, qu'on venait de lui enlever, du cœur, un fardeau énorme qui l'oppressait. Et il ne mit à regarder Rose avec une tendresse joyeuse et reconnaissante. Il pensait qu'une fois la journée écoulée, le danger n'existerait plus. Mais, en attendant et malgré la résolution prise par la jeune fille, chaque minute, du lever au coucher du soleil, allait être une torture, puisqu'elle allait être une angoisse. Vers huit heures, on vint cogner à la porte. C'était un domestique du château qui criait :

— Le break est attelé, Lison.. On va partir.

— Le break ? dit-elle... Il me semble que le petit va venir de là...

Les yeux du malade restèrent fixes comme perdus dans le vide.

— Vous désirez que je n'aille pas à l'église ?

— Oui.

— Bien.

Elle ouvrit, et à l'homme qui attendait, elle expliqua qu'elle était fatiguée et souffrante et qu'elle ne quitterait pas sa chambre. A 6 h., Croix-Vitré se calma. Elle devina sa joie et vit son sourire. Paisiblement, les heures s'écoulèrent. Déjà ils entrevoyaient la fin de la journée douloureuse. Vers deux heures, Nathalie entra. C'était elle qui tenait compagnie au paralytique quand Lison s'absentait. Elle fut surprise de rencontrer la jeune fille.

— C'est votre jour de sortie... vous n'en profitez pas ?

— Non, madame. . J'ai fait prévenir à la Mare-à-l'Eau que je suis souffreuse. Oh ! ce n'est rien, madame, fit elle sur un brusque geste de la veuve, et demain, il n'y paraîtra plus.

(A suivre).

CHOCOLAT MENIER

et qui correspond à un vieux préjugé national. Or, c'est une erreur! Mais oui, la France est une maison de commerce! Elle est autre chose aussi assurément; elle est quelque chose de plus large et de plus haut, mais elle est cela d'abord. Avant de jouer un rôle historique, d'exercer une influence intellectuelle, artistique et morale, il faut d'abord vivre, par conséquent gagner sa vie. Les peuples n'échappent pas plus à cette règle que les individus. Et le commerce, c'est le gagne-pain des nations. »

L'Humanité

Le bluff du Gouvernement :

« Il est certain que le gouvernement ne peut pas crier tout haut devant la Chambre : « Je ne suis au pouvoir que pour faire les affaires de la ploutocratie, rassurer les intérêts conservateurs, briser le mouvement socialiste et syndicaliste et pourrir jusqu'au bout l'aventure marocaine. » C'est là pourtant sa véritable raison d'être. Mais comme cela ne s'avoue pas, il couvre cette politique sous une raison d'être de pure apparence : l'impôt sur le revenu. Cela n'est destiné qu'à faire passer cela. On ne peut renverser un ministère qui fait tant de promesses. Et pendant que se poursuit une discussion purement platonique sur l'impôt, il donne des satisfactions palpables à la féodalité financière, industrielle et coloniale. »

L'Echo de Paris

L'incident de Verdun :

« Notez que les officiers incriminés ont immédiatement expliqué que lorsque le préfet les croisa dans une des rues de Verdun avec son admirable pantalon à bandes d'argent et son beau képi à feuilles de chêne, ils étaient alors occupés à une conversation fort animée qui les empêcha de prêter l'attention convenable au beau képi et à l'admirable pantalon. Mais M. le préfet de la Meuse ne l'entend pas de cette oreille : pour lui il n'est pas de conversation si animée qui tienne, et il juge absolument inadmissible qu'un fonctionn de préfet, qu'une tunique de préfet, qu'un képi de préfet se promènent dans les rues sans que cause remarque!... N'est-ce pas ne se passera pas ainsi! Il poursuivra les choses jusqu'au bout. Ce n'est pas seulement une question de « dignité personnelle, » a-t-il déclaré, c'est une question de « principes ». Si le préfet a raison et le principe la violé! On considère que ce n'est une obligation pour personne de se découvrir sur le passage du drapeau; mais l'officier qui aura négligé de saluer le képi d'un préfet est impardonnable... C'est que le drapeau ne représente que la France, tandis que le képi préfectoral représente le gouvernement de M. Clemenceau. »

Cour d'Assises

Présidence de M. GAVINI, conseiller

Audience d'aujourd'hui :

Benedetti Victoire, ménagère, demeurant à Monacia, tentative d'assassinat.

Ministère public : M. Angeli, avocat général.

Défenseur : Me S. de Carolis.

Les Corses aux Colonies

Le caporal-fourrier Giocanti

On nous écrit de Madagascar :

Le caporal-fourrier Giocanti, de la 6e compagnie de tirailleurs malgaches, est décédé, au mois de janvier dernier, à Maevatanana.

Les obsèques ont été imposantes. Toute la colonie européenne, les notables indigènes, ainsi que les officiers et sous-officiers de la garnison y assistaient.

Au cimetière, M. le capitaine Périès, commandant la compagnie, a prononcé le discours suivant :

Mon Commandant, Messieurs,

Le climat meurtrier de ce pays vient de faire une victime de plus. Depuis quelques mois il semblait vouloir se montrer plus clément à l'égard de la colonie européenne de Maevatanana. Mais hier, brusquement, d'une manière presque foudroyante, la mort a de nouveau fait son apparition parmi nous, et le coup qu'elle a porté nous est d'autant plus douloureux qu'elle a frappé le plus jeune d'entre nous.

Le caporal fourrier Giocanti n'avait que 25 ans. Il a été emporté à l'âge où la vie apparaît à tous belle et souriante, à l'âge où l'on ne regarde pas encore dans le passé, où l'on ne fait que des rêves d'avenir. Né au Cursi, à Corbonale, le 4 août 1881, il avait contracté à 20 ans un engagement volontaire au 4e régiment d'Infanterie coloniale.

Sa carrière militaire n'avait pas encore une bien longue durée, mais elle était pourtant bien remplie.

Soldat de 1re classe le 12 mars 1901, il avait reçu les galons de caporal le 25 décembre 1902. Deux ans plus tard il était nommé caporal fourrier.

Enfin, en 1907, le colonel commandant le 1er régiment de tirailleurs malgaches l'avait maintenu au tableau d'avancement pour sergent. Il aurait donc été très probablement l'objet d'une nomination à ce grade.

Du 1903 à 1905, Giocanti faisait partie du corps expéditionnaire de Chine. Après une année de séjour seulement en France, il était de nouveau désigné pour Madagascar.

Six campagnes dont trois de guerre, tel est le bilan des services qu'il a rendus pendant sept années seulement d'incorporation dans l'Infanterie coloniale.

La mort l'a frappé en pleine vigueur physique et morale, au moment où son avenir paraissait assuré.

Tous ceux qui l'ont connu de près savent combien il était doux, bon, affable, dévoué, toujours prêt à rendre service.

Les notes que ses supérieurs lui ont données jusqu'à ce jour sont toutes très élogieuses et, pour ma part, je n'ai jamais eu qu'à me louer de sa manière de servir.

Il nous a quittés emportant l'estime de ses chefs, l'affection de ses camarades et de ses subordonnés, les regrets de tous.

Puisse cette pensée être consolante et douce, dans la douleur qui les frappe, à son frère, à son oncle paternel, les seuls membres de sa famille encore vivants. Nous leur adressons, d'ici, en cette triste circonstance, l'expression de notre profonde sympathie.

Caporal fourrier Giocanti, repos notre dernier adieu : Que la terre de Madagascar où dorment déjà tant de soldats français, te soit légère. Tes compagnons d'armes garderont pieusement la mémoire comme ils l'ont fait jusqu'à ce jour pour tous ceux qui sont tombés, loin de leur famille, loin du sol natal, pour la cause sacrée de la Patrie.

Nous adressons à M. Giocanti, négociant à Ajaccio, son oncle, nos sincères condoléances.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

CAURO. — Jeudi 27 février ont eu lieu à Cauro, les obsèques du regretté Thomas Perotti, qu'une mort prématurée vient d'emporter à l'âge de 56 ans, après une longue et douloureuse maladie.

Une foule nombreuse et recueillie accourue de tous les villages environnants et d'Ajaccio se pressait autour de son cercueil. Le deuil était conduit par MM. Rossi Marc-Antoine, greffier de la justice de paix de Bastelica, et son fils, beau-père et beau-frère du défunt. Les cordons du poêle étaient tenus par MM. le docteur Fiori, le capitaine Poli de Sarrelle, Chipont, instituteur, et Rossi André, propriétaire à Cauro. A la sortie de l'église M. Rossi André a retracé en quelques mots émus la vie du défunt. Le suivant dans les différentes étapes de sa carrière, il montre comment parti d'une situation modeste et livré à ses propres forces il arrive à se créer dans la vie une situation enviable, et à montrer par son exemple ce que peuvent chez un homme, la probité, l'énergie, le persévérance. M. Rossi insista surtout sur les dernières années passées par le défunt dans son pays natal, lorsqu'ayant renoncé à la vie il vint se reposer au milieu des siens, partageant avec eux le lait d'une alsance laborieusement acquise et se conciliant en même temps l'estime et l'affection de ses concitoyens.

Avec Thomas Perotti disparaît une des figures les plus sympathiques de Cauro. Sa perte laisse un grand vide dans le cercle de ses amis et d'amers regrets dans le cœur de tous ceux qui l'ont approché.

GUAGNO. — Une mention honorable a été décernée à MM. Gaffory Antoine-Pierre, Obino François Joseph et Colonna Jean-Grâce, cultivateurs à Guagno : le 26 juillet 1907, ont combattu un incendie.

CASA MACCIOLI. — Le 25 février, une foule nombreuse, accourue de toutes les paroisses du canton, accompagnait à sa dernière demeure Mlle Théodore Sabiani, fille de M. Jean-Pierre Sabiani et de Mme Flaviani-Pierre, appartenant à l'une des familles les plus honorables du canton de Calcatoggio. Plusieurs discours ont été prononcés sur sa tombe.

Le défaut d'espace ne nous permet que de reproduire celui de Mlle Santiai Marie-Rose.

Mesdames, Messieurs,

Permettez qu'avant de fermer cette tombe, je dise un dernier adieu à l'amie qui va rejoindre en paix pour toujours, Théodore Sabiani n'est plus ; elle a disparu, l'amie dont les lèvres étaient toujours empreintes d'un sourire de bonté et de cordialité. Que de fois ne nous a-t-elle pas égayées par ses plaisanteries fines et spirituelles, mais tout à fait inoffensives ? Nous étions si habituées à la voir et à l'entendre que nous ne pouvions nous persuader qu'elle allait nous abandonner si tôt. Mais par une maladie que jusqu'ici on n'est pas encore parvenu à guérir, nous avions confiance dans les soins dont elle était entourée et dans son assiduité à suivre les prescriptions médicales. Aussi, dès que la nouvelle se répandit dans le village qu'elle était à toute extrémité, elle nous arracha ce cri de surprise et d'étonnement : Est ce possible!!

Père et mère, vos espérances sont déçues. Vous promettiez un brillant avenir à votre enfant, mais Dieu dont les décrets sont immuables ne vous a pas permis de réaliser vos projets. L'astre du bonheur commençait-il à rayonner sur son berceau qu'il a fallu dire un éternel adieu au monde et à ses joies. Dieu vient de vous retirer le dépôt qu'il vous avait confié. Que sa volonté sainte soit toujours faite. La vraie foi d'ailleurs se console dans la pensée de ce que Dieu prépare à l'innocence, heureuse du reste de quitter un monde qui n'a que déceptions à donner, une terre qui n'est mouillée que par des larmes. C'est là, la meilleure consolation que nous puissions offrir à ces parents éplorés, à ces jeunes officiers qui combattent au Maroc et à cet étudiant en droit, ses frères, qui font l'orgueil de la famille Sabiani.

Adieu Théodore ! Au nom de toutes les amies affligées je te dis adieu et au revoir dans un monde meilleur.

CALDARELLO. — Mlle Marie-Joséphine Olivieri, dame employée des postes à Marseille, est nommée receveuse à Caldarello, en remplacement de M. Luciani, décédé.

NOCARIO. — Le canton d'Orezza vient d'être plongé dans un véritable deuil public. Le 2 mars, s'éteignait doucement M. Jean-Baptiste Battesti, laissant derrière lui le souvenir d'un homme de bien, dans toute l'acception du mot.

Aussi une foule de parents et d'amis, accourus de la Tavagna, d'Amyguenti, de Marana, d'Alesani, assistaient aux obsèques, le 4 mars, à Orezza; de longtemps on ne vit manifestation de sympathie si imposante.

La mort de M. Jean-Baptiste Battesti met en deuil les familles Battesti et Pietri, deux des plus considérables de notre canton et plus particulièrement notre excellent ami, son fils, Paul Battesti, étudiant en médecine à la faculté de Paris, auxquels nous présentons nos sincères condoléances.

En termes choisis, M. Raffalli, surnommé le Poète, a rendu un hommage ému au défunt et a retracé sa vie, vie d'altruiste s'il en fut.

Nous regrettons de ne pouvoir donner en entier ce discours, qui nous avons pu extraire quelques passages :

« M. Battesti était né en 1831 : Il avait donc 77 ans ; sa vie fut toute de dévouement et de sacrifice, il était de ces heureuses exceptions de l'humanité, qui observent le précepte de l'Evangile : rendre le bien pour le mal. Ce précepte résume sa vie. Il fut un modèle aux différentes étapes : père dévoué, ami fidèle, excellent citoyen. »

Et plus loin « Je devrais me taire, la plume ne pouvant exprimer tout ce qu'il a dépensé en amour et en charité dans notre canton et les cantons voisins, où il était, de tous, connu et aimé. Il ne fut nait point de la morale en théorie et la pratiquait partout, apportant ici un bon conseil, là un soulagement physique pécuniaire, plus loin quelques mots de courage et d'espoir, comme il savait si bien le faire *et cela toujours sans fierté*, tout naturellement, sans distinguer du plus heureux au plus humble..... »

Et après avoir parlé du passé, des différentes épreuves qu'il permet supportées de sa longue maladie, des regrets unanimes, M. Raffalli continue et termine ainsi :

« .... Vous ne disparaissez pas complètement parmi nous : vos bonnes œuvres nous restent et votre nom est inscrit au livre d'or du souvenir.... »

VEZZANI. — M. Cortoggiani Jean-Pierre-Dominique Guillaume, ancien principal clerc d'avoué, a été nommé juge de paix du canton de Vezzani, en remplacement de M. Giugenti nommé à Valle d'Alesani.

ILE ROUSSE — Mardi, 3 mars, est décédée Madame Giacomoni, l'épouse affectueuse de l'ancien directeur de l'école de notre ville.

Les obsèques de la regrettée disparue ont eu lieu le lendemain, à trois heures de l'après midi.

Une foule nombreuse et profondément émue a accompagné à sa dernière demeure celle qui fut une femme de bien, modeste autant que serviable. Elle emporte les regrets et l'estime de tous ceux qui la connaissaient.

Nous renouvelons à M. Giacomoni nos plus sincères compliments de condoléance.

CORSCIA. — M. l'abbé C. Floschi, curé de Lecci, est transféré à Corscia.

JURISPRUDENCE PRATIQUE

Droit d'apposer des affiches électorales

La jurisprudence des tribunaux reconnaît aux propriétaires la faculté de s'opposer à l'apposition sur leurs immeubles, d'affiches électorales. En cas d'apposition opérée, ils ont le droit de les faire enlever sans retard (Loi du 29 juillet 1881).

Toutefois, cette jurisprudence ne reconnaît le droit d'interdire l'apposition d'affiches qu'au propriétaire lui-même, au principal locataire ou à l'usufruitier.

Une commune n'a donc le droit d'afficher que sur ses propres immeubles. Mais elle peut, donner à bail la location des murs de ses immeubles à un adjudicataire, qui peut avoir reçu lui-même, d'autres propriétaires, une autorisation semblable. Le seul droit qui est contesté à la commune est celui de se faire elle-même entrepreneur d'affichage, ce qui constitue un acte de commerce. Or, les actes de commerce sont interdits aux communes. (Loi municipale du 5 avril 1884. — Morgand).

Un maire ne peut également prendre d'arrêté pour réglementer l'affichage sur les édifices communaux « et sur les immeubles dont les propriétaires l'auraient autorisé. »

Seule, une délibération du conseil municipal peut fixer la taxe et les conditions d'affichage. En tout cas, les affiches apposées sans le paiement préalable de la taxe pourront être arrachées par le propriétaire de l'immeuble. (Loi du 29 juillet 1871, art. 17).

A. CAPELLO.

Nouvelles Militaires

Réserve

Les sous-lieutenants de réserve dont les noms suivent ont été promus au grade de lieutenant au corps :

Rég. de Bonne, MM. Raffaelli, Fondacci.
— de Grenoble, M. Quilici,
— d'Annecy, M. Viali,
— de Vienne, M. Ariotti,
— de Romans, M. Bonaldi.
— de Toulon, MM. Orsoni, Ettori, Ottavi, Fabregattes, Pietra,
— d'Antibes, MM. Trojani, Cagnoli,
— de Marseille, M. Mattei.
— de Corse, MM. Negretti, Antonmarchi, Gelormini, Alessandri, Vincenti, Trojani.
— d'Avignon, MM. Fazzi-di-Borgo, Stefani.
— de Privas, MM. Mattei, Taddei,
— de Pont-Saint-Esprit, MM. Versini, Gianotti.
— de Digne, MM. Vincentelli, Versini, Giovannoni.
— d'Agen, M. Leonetti,
— de Marmande, M. Fiorenetti.
— de Montauban, M. Alberti,
— de Saintes, M. Arrighi.
— de La-Rochelle, M. Santucci.
— de Bayonne, M. Favalelli.

Bulletin Financier

Paris, 4 mars 1908.

En sympathie avec les places étrangères notre marché est franchement meuvais aujourd'hui. La Rente Française recule à 97.55. Les Fonds Internationaux sont généralement en réaction, notamment les Emprunts Russes. Parmi les Sociétés de Crédit, le Crédit Lyonnais revient à 1.185. La Société Générale est ferme à 667. Son dividende sera de 15 fr. 50 net, égal au précédent. Si l'augmentation de son capital se réalisait, les actionnaires en profiteraient d'un plein fin, car à cette augmentation a correspondu une amélioration parallèle des bénéfices.

En Banque, le Laurium Grec s'est traité à 57. L'Electrolytique monte à 417 : les perspectives favorables au point de vue industriel ne le sont pas moins au point de vue financier. Péroles Colombia 445. Le Buisson Holla Mondial est ferme à 49 : ses nombreux avantages vont augmenter ses applications notamment du côté des chemins de fer. Bonne tenue à 122 des actions privilégiées 4 0/0 de la Société Française d'Exploitations houillères ; il ne s'agit pas d'une affaire où tout est à installer mais d'une exploitation rationnelle et méthodique. Demandes suivies à 406 en obligations Amazone ; les rendements considérables de l'Etat de l'Amazone vont s'augmenter prochainement par l'adjonction du territoire de l'Acre.

Demain 5 mars aura lieu l'émission au prix de 427.50 des 69.841 obligations 4 1/2 0/0 de 500 frs de chemins de fer Russes Volga-Bouguima qui jouissent de la garantie formelle du gouvernement Russe, tant pour leur intérêt que pour leur amortissement.

Les actions de nos Grandes Cies Françaises restent fermes.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 3 mars

Thermomètre — 7 heures du matin + 8.
à midi + 14 ; 8 heures du soir + 11.2.
Maxima + 14.8. Minima + 6.5.
Baromètre — 7 heures du matin, 772 mm.
à midi, 770 mm, 8 heures du soir, 768 mm;
Vent — Dans la matinée, Calme.
Dans l'après-midi, Id.
Etat du ciel, le matin, découvert.
l'après-midi, Id.
Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm.

Service de l'armement

MM. les lieutenants Sinibaldi, du 139e, et Luciani, du 163e, l'armurier Sorel, du 163e, figurent sur la liste des officiers qui se sont plus particulièrement fait remarquer dans le service de l'armement pour leur zèle et leurs capacités pendant l'année 1907.

Les Corses au Maroc

Le tirailleur Frimigacci Joseph, du 4e régiment, se trouvait au combat de Heinebah, le 17 février dernier. Son lieutenant, M. Pol-Milhast, étant tombé mortellement blessé, les Marocains se précipitèrent sur le cadavre pour l'emporter.

Le tirailleur Frimigacci parvint à les en empêcher, mais il est la poitrine traversée par une balle.

Le jeune Frimigacci compte à peine quatre mois de services ; il est né à Cargese ; son acte de bravoure lui a valu les félicitations de ses chefs.

Nouvelles militaires

M. Zavaco, lieutenant au 31e, est promu au grade de capitaine, et affecté au 17e.

M. de Santi, médecin principal de 2e classe à l'hôpital militaire de Toulouse, est promu au grade de médecin principal de 1re classe.

M. Bonifaci, lieutenant, nommé au 40e rég. d'artillerie, qui n'a pas rejoint, est maintenu au 35e.

M. Antonetti, officier d'administration de 1re classe, gestionnaire du magasin régional d'habillement et de campement de Montpellier, est désigné pour la gestion du magasin central de Toulouse.

Postes et Télégraphes

M. Filippini Eugène, adjudant au 72e, est nommé expéditionnaire au service de la vérification du matériel du dépôt central et de l'agence comptable des timbres-poste.

Gendarmerie

Ont été nommés dans la gendarmerie :

Garde républicaine : Peretti Jean, ancien canonnier, et Pinelli Théodore-François, proposés par la 2e Cie de la Corse ; — Cie des Basses-Alpes, Simoni Roch-Léonard, ancien caporal, proposé par la Cie des Bouches-du-Rhône ; — Légion de la Corse ; Perceval, ancien canonnier, Noy, ancien sergent, Ditharry, ancien sergent, Calmel, ancien maréchal des logis, Mailhié, ancien cavalier, Lagaillarde, ancien trompette, Dubarry, ancien caporal, Sireau, ancien sergent, Metge, ancien caporal ; — 19e légion, Ciavaglini, Jacques, ancien cavalier, proposé par la 2e Cie de la Corse. Silvestri Roch-André, ancien maréchal des logis, proposé par la 1re Cie de la Corse.

Haras

M. Bezzoni François a été nommé palefrenier de 2e classe au dépôt d'étalons de Saint-Lô.

Les Annales

Une délicieuse chronique de René Bazin sur le parapluie — qui n'est que trop d'actualité, hélas ! depuis quelque temps ; une spirituelle saynète d'Henry Lavedan, de charmants poèmes oubliés de Théodore de Banville et de Charles Mouselet sur le Carnaval, une pittoresque étude de R. de Battet sur les casques à travers les âges, agrémentée de nombreuses illustrations ; une amusante comédie inédite d'Auguste Germain et R. Trébor facile à jouer en famille ; un choix varié de pages littéraires, nouvelles ou rétrospectives, signées de ces noms illustres : Jules Lemaître, Emile Faguet, Paul Bourget, Catulle Mendès, Marcel Prévost, Mme Alphonse Daudet, H. Taine, Emile Zola, Emile Pouvillon ; enfin, les à côtés de tout le jours si instructifs et si vivants d'Adolphe Brisson, Yvonne Sarcey, Henri de Parville, Louis Schneider, J. de Fiandreysy, Sergines, etc..., telles sont les principales attractions du dernier numéro des « Annales Politiques et Littéraires. »

En vente partout. Le numéro : 25 centimes.

A louer présentement

Un appartement composé de 8 pièces, au deuxième étage de la maison Fantauzzi, à Bastia, 15, place Saint-Nicolas.

S'adresser à M. Pierre Zannini, chez MM. L.-N. Maitei et Cie, 15, place Saint-Nicolas.

Pâtes Alimentaires
(Usine à Vapeur)
« MAISON GHILINI »
Pâtes extra et Supérieures
Garanties pures.
Exigez la Marque

Concours et Syndicats

SYNDICAT DES BOULANGERS. — Les ouvriers boulangers, syndiqués et non syndiqués, sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu lundi, 9 courant, à 9 heures du matin, place Caletta.

Ordre du jour :

Création d'une boulangerie coopérative.

N. B. L'ordre du jour étant intéressant à la corporation, on est prié de ne pas faire défaut.

Le Président, Erminy.

Jardins et Basses-Cours

Conseils pratiques illustrés de tous les Travaux de la Campagne, paraissant le 5 et le 20 de chaque mois.

Tel est le titre d'une nouvelle publication Hachette et Cie, dirigée par M. Albert Noomenô, destinée à quiconque possède un coin de terre, Propriétaires de toutes conditions, Fonctionnaires, Rentiers, Jardiniers, Régisseurs, etc., etc.

Tout le monde voudra la recevoir, parce qu'elle est : par son Texte, par ses nombreuses Gravures démonstratives, par son prix (3 francs par an ou 15 centimes le numéro) à portée de TOUS.

Elle indique comment exécuter tous les travaux, comment produire à bon compte légumes, fruits, volailles, lapins, œufs, etc., pour l'approvisionnement de la famille et pour la vente.

Et malgré ces avantages qu'aucun journal n'a jamais donnés, une superbe prime remboursée intégralement aux Vingt Mille premiers abonnés.

Acheter donc son premier numéro chez votre libraire, marchand de journaux, dans les gares, ou demandez-le à la Librairie Hachette, 79 Boulevard Saint-Germain, Paris, qui vous l'enverra contre 0 fr. 45 en timbres-poste, et vous pourrez encore prendre part à son Concours simple et facile, dont une Automobile de 11.000 francs récompensera royalement l'heureux gagnant.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00136

PALMES ACADÉMIQUES

Paris, 8 mars.

Le *Journal Officiel* publie les nominations suivantes :

Officiers de l'Instruction publique

MM.

Carbuccia, chef de division à la préfecture de la Corse, à Ajaccio.

Gabrielli, conseiller à la Cour d'appel de Bastia.

Villanova, commissaire spécial, à Ajaccio.

Stéphanopoli Patrice, conseiller du Commerce extérieur, à Cargese.

Officiers d'Académie

MM.

Avogari de Gemils, juge de paix à Nonza.

Bitterlet, trésorier du patronage des écoles laïques de Bastia.

Bruni, maire de Pila-Canale.

Colonna d'Istria, à Petreto-Bicchisano.

Costa, maire à Cognocoli-Monticchi.

Grisciolelli, à Moca-Croce.

Giannotti, maire de Pietra-di-Verde.

de Gislain, dessinateur à Bastia.

Lanfranchi, à Aullène.

Leoni, greffier à Santa-Reparata-di-Balagna.

Rossi, ancien maire à Urbalacone.

Savelli, pharmacien à Ile-Rousse.

Serra, conseiller municipal à Bonifacio.

Valentini, maire de Poggio-Marinaccio.

Vinciguerra, commis des postes à Pietra-di-Verde.

Conflit Sino-Japonais

LA CHINE fait des excuses AU JAPON

Paris, 8 mars.

Le *Matin* publie un télégramme de son correspondant de New-York disant que la Chine a consenti à faire des excuses au Japon, au sujet de la saisie illégale du vapeur japonais *Tatsu-Mara*.

De son côté, le Gouvernement japonais a infligé une punition sévère à son commandant naval à Konang-Toung, auquel incombe la responsabilité de l'incident du *Tatsu-Mara*.

LES ÉVÈNEMENTS du Maroc

NOUVELLE CONFÉRENCE au Ministère de l'Intérieur

Paris, 8 mars.

Une nouvelle conférence a eu lieu ce matin, au ministère de l'Intérieur, entre MM. Clemenceau, le général Picquart, Pichon, Thomson, et le général Lyautey.

Dans cette réunion, le Gouvernement a arrêté d'une manière définitive les instructions relatives aux opérations militaires et à la mission confiée au général Lyautey et à M. Regnault, ministre de France à Tanger.

Le général Lyautey partira demain soir de Paris pour Marseille.

Avant son départ il aura demain, une nouvelle entrevue avec le président du Conseil.

Télégramme DE L'AMIRAL PHILIBERT

Paris, 8 mars.

Un télégramme de l'amiral Philibert annonce que la méhalla de Bagdadi est partie pour Fez.

La tranquillité règne dans les ports marocains.

LE ROI D'ANGLETERRE *A BIARRITZ*

Paris, 8 mars.

S. M. Edouard VII est arrivé hier soir, à Biarritz, où la population lui a fait un accueil enthousiaste.

Le maire et une délégation du Conseil municipal attendaient le roi à la gare et lui ont souhaité la bienvenue.

Edouard VII leur a répondu par quelques mots empreints de la plus grande cordialité.

La santé du roi d'Angleterre est excellente.

Edouard VII s'est montré très sensible à la manifestation dont il a été l'objet de la part de la population de Biarritz.

EN RUSSIE

Les Défenseurs de Port-Arthur

Les généraux

REISS et SMIRNOFF

Saint-Pétersbourg, 8 mars.

On annonce que les généraux Reiss et Smirnoff, qui ont été acquittés par le Conseil de guerre de Saint-Pétersbourg, seront promus au grade supérieur et nommés au commandement d'une division.

AU CAUCASE

Un grand Incendie

200 maisons détruites 60 personnes brûlées vives

Saint-Pétersbourg, 8 mars.

Un incendie, activé par le vent qui soufflait avec une violence inouïe, s'est déclaré, pendant la nuit, à Krupitais, dans le Caucase.

Une grande partie de la ville est détruite ; plus de deux cents maisons sont déjà réduites en cendres.

Une soixantaine d'habitants, surpris pendant leur sommeil, ont été brûlés vifs.

On compte également de nombreux blessés.

Des secours ont été organisés, immédiatement, mais, malgré les plus louables efforts, on n'est pas encore parvenu à se rendre maître du feu.

VLADIVOSTOK

Les révolutionnaires

Saint Pétersbourg, 8 mars.

Un télégramme de Vladivostok annonce que des perquisitions, dans les ateliers de l'arsenal ont amené la découverte d'armes, de munitions, de bombes, de plans et d'une correspondance appartenant à une organisation révolutionnaire dont les membres étaient recrutés parmi les troupes de Vladivostok.

L'autorité militaire a ouvert immédiatement une enquête.

LA CROISIÈRE DU ROI D'ANGLETERRE

S. M. EDOUARD VII à Ajaccio

Paris, 8 mars.

Après sa cure à Biarritz, Edouard VII se rendra à Toulon, où il s'embarquera à bord du yacht royal *Victoria and Albert*, pour entreprendre sa croisière dans la Méditerranée.

Le roi d'Angleterre visitera Ajaccio au cours de sa croisière.

AVIS DE MESSE

Une messe de sortie de deuil sera célébrée à la paroisse Saint-Jean, demain mardi, 10 mars, à 10 heures du matin, pour le repos de l'âme de feu

Monsieur Auguste Valery
Capitaine au Long Cours

AVIS DE DÉCÈS

(ERBALUNGA)

Mlle Hélène Dominici ; Mme et M. Joseph Dominici et leurs enfants ; Mme Poggi née Dominici, M. Philippe Poggi, et leurs enfants ; Mme Vve Battistini, née Martin ; Mme Vve Battistini, née Gnaglini ; Mme et M. Théodore Battistini et leur enfant.

Les familles Paulet, Franklin, Crucioni, Lefort, Valdeterra Carbocchi, Soletti, Dolmas, Dussol, Dominici, Pasqualini, Cardalla, Battistini, Lanats.

Ont la douleur de faire part à leurs parents et amis de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Pierre Dominici
Capitaine Marin

leur père, frère, beau-frère, oncle et cousin, décédé le 8 du courant, muni des Sacrements de l'Eglise, et les prient d'assister à son enterrement qui aura lieu à Erbalunga, aujourd'hui, à 2 heures de relevée.

Usines de Francardo

F. CHARDON et Cie
(GARE FRANCARDO)

TUILERIE & BRIQUETERIE MÉCANIQUES

Fabrique de Carreaux en ciment, unis et à dessins

Travaux divers
EN CIMENT COMPRIMÉ ET CIMENT ARMÉ

FOUR A CHAUX CONTINU

Scierie mécanique
DE BOIS DE CONSTRUCTION

Entrepôts à Bastia, 2, Avenue Carnot
à Corte, Nouvelle Traverse

Nomenclature des produits mis en vente dans nos entrepôts :

Briques pleines et creuses. — Briques pressées de parement. — Tuiles plates et rondes. — Carreaux en terre cuite. — Carreaux en ciment unis et à dessins.

Chaux grasse. — Chaux hydrauliques et ciments. — Plâtres. — Planches. — Madriers. — Chevrons. — Liteaux. — Lattes.

Fers en barres. — Fers à planchers. — Aciers. — Métaux.

NOTA. — La chaux grasse de Francardo est de qualité supérieure.

Employée dans les maçonneries aériennes, elle acquiert la dureté de la chaux hydraulique. Un volume de cette chaux en pierres donne de 2 à 2,5 volumes de pâte. Elle est excellente pour les badigeonnages à cause de sa blancheur et de son adhérence, pour les traitements cupriques de la vigne et les amendements des terres en raison de sa richesse en chaux.

Les commandes doivent être adressées à MM. F. CHARDON et Cie, à Francardo, ou aux entrepôts de Bastia et Corte.

SCIERIE MÉCANIQUE MINELLI

PIEUX DE VIGNE

CYRNOS PALACE

Grand Hôtel de Bastia

Société anonyme en formation au capital de 500.000 francs divisé en actions de 500 francs.

Siège social à Bastia

SOUSCRIPTION PUBLIQUE
de 1.000 actions de 500 francs
à partir du 25 Février

Le paiement des actions souscrites se fera par quarts, au fur et à mesure de l'avancement des travaux et sur appel du Conseil d'administration.

Les Statuts sont déposés chez Me TOMMASI, Notaire, et au Bureau du Syndicat d'Initiative de Bastia.

OBJET DE LA SOCIÉTÉ

La *Société du Cyrnos Palace* s'est fondée à Bastia, sous les auspices du Syndicat d'Initiative et des hautes personnalités financières de cette ville, dans le but de construire, sur le terrain situé au Nord de la Place Saint-Nicolas, par delà l'Avenue Carnot, un hôtel de premier ordre que l'opinion publique est unanime à juger nécessaire, et de l'exploiter à son compte.

L'estimation de la dépense est évaluée à 500.000 francs en comprenant l'achat du terrain, la construction nue de l'hôtel, le mobilier, le matériel de chauffage, d'éclairage et de blanchissage, et les divers frais afférents à la dite construction.

Pour les détails, lire la circulaire imprimée relative à cette affaire.

On souscrit directement ou par correspondance à Bastia chez :
MM. GREGORJ frères, banquiers.
F.-A. FANTAUZZI, banquier.
Charles ORENGA, banquier.
THIERS frères, négociants.
Au Bureau du Syndicat d'Initiative de Bastia, Bd Paoli, 17.



Le Savon extra-pur « Le Chat » contient la proportion d'huile la plus élevée qui puisse entrer dans le savon.

Le Savon extra-pur « Le Chat » prolonge la durée du linge et procure une économie de 20 à 30 p. 0/0 sur le poids du savon employé.

Pour éviter les contrefaçons se méfier des marques ayant de l'analogie avec la tête de Chat.

Teinturerie et Blanchisserie de la Méditerranée
H. FRAISSINET & Cie
MARSEILLE
Société en Commandite — Capital 500.000 Francs
17 Magasins dans Marseille — 20 Succursales au dehors
La plus importante Maison du Midi
AUTOMNE-HIVER 1907-1908
NUANCES MODES :
Marron et Gros Vert — Rouge Brique et Prune
NETTOYAGE ET TEINTURES
Draps - Lainages - Soieries - Velours - Fourrures - Mongolie - Boas - Plumes
TEINTURES EN NOIR INALTÉRABLES
NETTOYAGE DE RIDEAUX, STORES, AMEUBLEMENTS
Edredons, Couvertures, Tapis
Par suite d'importants agrandissements et d'un outillage perfectionné que nous venons d'acquérir en Angleterre, par les soins apportés dans l'apprêt et l'emballage, nous pouvons livrer tous les travaux avec
un fini qu'aucune autre Maison ne peut donner
Dépôt de Bastia :
Chez M. SAUVEUR AYMO
BASTIA, 17, Boulevard Paoli, 17, BASTIA

ECZEMAS, DARTRES
Souffrez-vous de démangeaisons, avez-vous des boutons, des pustules ou simplement une affection de la peau, n'hésitez pas à employer l'EAU PRÉCIEUSE DE PENNIER. C'est le remède idéal, unique au monde; qui réussit où tous les autres ont échoué.
Comme je vous l'ai déjà annoncé, votre EAU PRÉCIEUSE m'a rendu l'service que j'avais perdu depuis longtemps. Atteinte d'eczémas à une jambe depuis douze ans, je me soignais sans résultat, lorsque j'ai acquis les propriétés de votre EAU PRÉCIEUSE. Aux premiers pansements, le mal diminuait et après l'emploi de quelques flacons j'étais complètement guérie.
Je vous remercie et vous adresse toute ma reconnaissance.
JUSTINE MAGNES, à *St Julien en Born (Landes)*
Envoi franco contre mandat poste de 3 fr. 60 adressé à la Pharmacie Depenier 97, rue du Bac, à Rouen et toutes pharmacies.
Se trouve à Bastia, Pharmacie Quilici, 10, boulevard du Palais, et à Ajaccio, Pharmacie Guiderdoni.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques ornement. — Briques pleines et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER I
Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

DEMANDEZ PARTOUT :
LA CÉDRATINE
de la Maison L.-N. MATTEI & Cie
Liqueur apéritive, digestive et anti-spasmodique, dont l'usage journalier et modéré facilite toutes les fonctions de l'organisme.

NEURASTHENIE
Les personnes atteintes de surmenage, affaiblissement ou nervosité, de la volonté et de l'énergie, de fatigue et faiblesses chroniques, avec Mal de Tête persistant, grande impressionnabilité, douleurs dans le dos, insomnies, ont intérêt à s'adresser à M. G. GATTET, à CADIRAC (Gard), qui leur enverra gratis le moyen de guérir rapidement.

ECZÉMAS
Les personnes atteintes de Dartres, Croutes, Rougeurs, Boutons, Démangeaisons, Humeurs, Clous, Cicatrices laide, Engorgements, Glandes, Tumeurs, Cancroïdes, Cancer, Kystes, Goitres, Taches et Pinies se propageant ou s'éternisant, Ulcères variqueux, Abcès froids, ont intérêt à s'adresser à l'inventeur Médical, rue Jacquemont, 11, Paris, qui enverra gratis le moyen de guérir rapidement.

A VENDRE
Foudres, cuves et futailles de toutes contenances.
Bascules, appareils aérohydrothérapiques, étagères.
Chevaux et poulains.
Voitures, charrettes et camions.
S'adresser à l'ancienne usine de Toga.

Le Directeur-Gérant,
J.-B. OLLAGNIER.
Bastia, Imprimerie Ollagnier.

OUTILS pour AMATEURS et INDUSTRIELS
MACHINES, Fournitures — DÉCOUPAGE
Rue Victor Hugo, TOURS, Prospectus gratis.

ANCIEN CABINET PRADÈRE
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
Bd Paoli, 18, au 1er
Maison Benedetti
M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir ses nombreuses clientèle, d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de deux articulés

Etude
de Me de GENTILE
Avoué Licencié
5, Boulevard de Cardo, Bastia

VENTE
sur Saisie-Immobilière

Il sera procédé le onze avril prochain, 1908, à 1 heure de relevée, en l'audience des criées du Tribunal Civil de Première Instance de Bastia, séant au Palais de Justice, à Bastia, à l'adjudication au plus offrant et dernier enchérisseur, de l'immeuble ci-après désigné, situé sur le territoire de la commune de Ville de Pietrabugno, canton de San-Martino di-Lota, arrondissement de Bastia, en un seul lot, et sur la mise à prix ci-après fixée, savoir :

Lot unique

Une maisonnette de campagne, comprenant trois pièces au rez-de chaussée et une grande pièce au 1er étage, attenant à un jardin avec arbres fruitiers, d'une contenance approximative de dix ares, le tout situé au lieu dit *Palacaggio* où *Fysicompolo* près de l'embranchement des routes du Cap et de San Martino di Lota, portée au numéro 207, section G de la matrice cadastrale de Ville de Pietrabugno : La maison a sa porte d'entrée vers l'est, deux fenêtres avec barreaux en fer au rez-de-chaussée, deux autres fenêtres avec persiennes du même côté, une porte au sud, un escalier extérieur, une porte, et un soupirail à l'ouest. La propriété est bornée au nord et à l'ouest par un chemin vicinal, elle est louée au docteur Thiers.

Mise à prix : mille francs, ci . . . . . 1.000 fr.

Cette propriété a été saisie à la requête de M. Giorgi Ange-Toussaint, docteur-médecin, demeurant et domicilié à Bastia, Boulevard de Cardo, n° 5, sur M. Emmanuelli Antoine, industrie, demeurant ci-devant à Bastia, actuellement à Marseille : e procès-verbal de saisie a été dressé par Conti, huissier à Bastia, le 23 décembre 1907, visé le même jour et transcrit, après dénonciation au saisi, à la Conservation des Hypothèques à Bastia, le 14 janvier 1908, volume 38, n° 30

Il est déclaré conformément aux dispositions de l'article 696 du Code de Procédure Civile modifié par la loi du 21 mai 1858, que tous ceux du chef desquels il pourrait être pris inscription sur le dit immeuble saisi pour raison d'hypothèques légales, devront requérir cette inscription avant la transcription du jugement d'adjudication.

Fait et rédigé par l'avoué poursuivant soussigné, à Bastia, le sept mars 1908.

de GENTILE,
Avoué licencié.

Cordonnerie Modèle
Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia
EUGÈNE PERICCHI, propriétaire
Saison Automne-Hiver 1907-1908
Chaussures en tous genres
pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants
Grand assortiment de chaussures fourrées
Choix considérable de Pantoufles
Prix très réduits
Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriquées exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.
La Maison se charge des réparations



SEUL REMÈDE VÉGÉTAL
Pour MAIGRIR
Sans régime à la santé et sans régime. Absolument inoffensif. Ne contient ni iode, ni arsenic. Le vendre, efficace le double monde. Rajeunit les traits et empêche de grossir.
SUCCÈS UNIVERSEL
La boîte, 5 fr. ; 6 boîtes, 25 fr.
Place Victoire, 16, Rue Vivienne, Paris et dans toutes les Pharmacies.

TRENTE-TROISIÈME ANNÉE — N° 70 — MARDI 10 MARS 1908

00137

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	1 an	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	Union postale, et autres Pays le port en sus.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Les Quarante Martyrs
Soleil : (heure nationale)
Lever, 5 h. 55 m. — Coucher, 5 h. 31 s.
Premier quart., le 9 — Pleine Lune, le 17.
Fête de Demain : Saint Eraclio.

9 MARS

LA RÉFORME ÉLECTORALE

UN PROJET DU GOUVERNEMENT

Où en sommes-nous de la réforme électorale ? C'est la question qu'à l'heure actuelle on entend fréquemment dans les couloirs du Palais-Bourbon. Il se confirme que les prochaines élections législatives se feront sur un mode de votation nouveau, mais lequel ? C'est là où l'on commence à ne plus s'entendre.

La commission de la réforme électorale est saisie de divers projets, réunissant chacun un important groupe de partisans, et il est difficile de savoir pour lequel penchera la balance.

Rappelons brièvement les trois projets principaux :

1°. *Le projet Bérard.* — Chaque département nommerait un député par 20.000 électeurs inscrits, ou fractions au-dessus de 10.000. D'après ce calcul, la Chambre comprendrait 525 députés.

2°. *Le projet Louis Martin, Defontaine.* — Les députés seraient élus à raison de un par 100.000 habitants ou fraction de 20.000. La Chambre serait réduite à 437 membres.

3°. *Le projet de la Commission.* — Les députés seraient élus à raison de un par 75.000 habitants ou fraction dépassant 25.000. La Chambre se composerait de 560 députés.

Le désaccord de ces trois projets commence sur la base électorale. Le projet Bérard préconise le chiffre des électeurs inscrits ; le projet Louis Martin et le projet de la Commission, le chiffre de la population.

Hier encore, la question en était là, et il y aurait eu des chances pour qu'elle y restât longtemps, si un fait nouveau ne venait de se produire. Le gouvernement qui, jusque-là, était demeuré à l'écart des discussions sur ce sujet, a élaboré, dans le silence, un projet de loi électorale qu'il compte soumettre à la Chambre au moment opportun.

Toutefois, ce projet, élaboré sous le manteau de la cheminée, n'a encore été communiqué officiellement à aucun membre du Parlement. On commence seulement à en causer dans les couloirs, et on s'y montre impatient d'en connaître les détails.

Nous sommes en mesure de donner sur ce projet, qui ne manque pas d'originalité, et qui sera vraisemblablement adopté, les précisions suivantes :

Le système électoral préconisé par M. Clémenceau serait un amalgame du scrutin de liste et du scrutin d'arrondissement. Le président du Conseil estime, en effet, que si chaque arrondissement doit avoir un ou plusieurs représentants au Palais Bourbon, ces mêmes élus doivent en même temps être les représentants du département et avoir une mission plus générale, de manière à être affranchis des compétitions de clocher.

Pour arriver à ce double résultat qui paraît contradictoire, M. Clémenceau s'est arrêté à l'ingénieuse combinaison que voici :

On élira dans chaque département un député par 75.000 habitants ou fraction d'au moins 37.500 habitants. Ainsi, les départements qui auront moins de 337.500 habitants auront droit à 4 députés ; de 337 501 à 412 500 habitants auront droit à 5 députés ; de 412.501 à 487.500 habitants auront droit à 6 députés ; de 487.501 à 562.500 habitants auront droit à 7 députés ; de 562.501 à 637.500 habitants auront droit à 8 députés ; de 637.501 à 712.500 habitants auront droit à 9 députés ; de 712.501 à 887.500 habitants auront droit à 10 députés, etc.

Ceci établi, les départements de moins de 412.500 habitants formeront une seule circonscription électorale et n'auront droit qu'à une seule liste de 2, 3, 4 ou 5 députés.

De 412.501 habitants à 887.500 habitants, les départements seront divisés en deux circonscriptions électorales. Les départements de plus de 887.501 habitants, en trois circonscriptions, etc.

Cette répartition sera faite de la manière suivante :

5 députés ou moins : une seule liste ;

6 députés : deux listes de 3 députés ;

7 députés : une liste de 4 et une liste de 3 ;

8 députés : deux listes de 4 ;

9 députés : une liste de 5 et une liste de 4 ;

10 députés : deux listes de 5 ;

11 députés : deux listes de 4 et une liste de 3 ;

12 députés : trois listes de 4, etc.

Comme on le voit, ce projet aurait un premier résultat fort appréciable : celui de proportionner le nombre des députés au nombre d'habitants tout en conservant la division en circonscriptions électorales.

Il aurait une autre conséquence non moins importante : le nombre des députés serait diminué de 65, soit une économie de un million environ.

On prête au président du Conseil le dessein de déposer très prochainement ce nouveau projet électoral.

C. des Cordeliers.

Lire à la troisième page
«NOS TÉLÉGRAMMES»

Les Services Maritimes Postaux DE LA CORSE

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

RAPPORT

fait au nom de la Commission des Postes et Télégraphes (1) chargée d'examiner le projet de loi portant modification des résultats de l'adjudication du 23 mars 1905 pour l'exploitation des Services Maritimes Postaux entre le Continent et la Corse, par M. SANTELLI, député.

Messieurs,

Votre Commission a été saisie d'un projet de loi tendant à approuver une convention qui modifie dans quelques dispositions de détail les conditions insérées dans la loi du 25 mars 1905, visant l'organisation des services maritimes postaux entre le continent et la Corse.

La question des communications maritimes entre le continent et la Corse est de celles qui depuis des années ont préoccupé au plus haut point l'opinion ; non seulement les Corses désirant au droit de réclamer des pouvoirs publics les moyens matériels de sortir de leur isolement, mais les voyageurs qui se sont intéressés à la prospérité de notre île ont maintes fois manifesté leur étonnement de voir ces récriminations si justes et si bien fondées rester sans écho.

Déjà en 1867, dans un remarquable ouvrage consacré à la Corse, M. L. de Saint-Germain s'exprimait ainsi : « Une chose qu'il serait facile d'obtenir contribuerait puissamment au développement économique de cette île : la mise en rapport journalier avec la France en reliant les points les plus rapprochés des deux côtés. »

Cette idée fut reprise en 1892 et soumise au Conseil général de la Corse qui,

(1) Cette Commission est composée de MM. Sembat, président ; Denker-David, Raymond, Bubard-Lacroix, de Folleville (de Richemont), vice-présidents ; Violette, Pauzet, Chanoz, Coulondre, Cosnier, Ossola, secrétaires ; Charles Chabert (Drôme), Santelli, Chastenet, Louis-Dreyfus, Hamil, Marie-Bourdin, Nocleau, Maillou, Demeilier, Chaumet, Emile Favre, Lasvalle, Dedine, Villain-Duchesnois, Lhomeau, du Rocquaire, Hippolyte Lacombe, Jules Meunier, Bernard, Faijon, Lucien Bertrand (Drôme).

à l'unanimité, l'adopta. Votre Commission, par deux fois, en 1894 et 1899, fut appelée à examiner une proposition tendant à l'établissement entre le continent et la Corse d'un service quotidien en plein jour et à grande vitesse. Mais des nécessités budgétaires n'ont pas permis de réaliser encore ce progrès qui, seul, peut assurer l'avenir de notre île.

Il faut donc doter la Corse de services qui, tout en n'exigeant pas de la part de l'Etat une subvention trop considérable, donneraient avant tout satisfaction au commerce et assureraient en même temps aux voyageurs des conditions de sécurité, de confort et de rapidité que les progrès de la construction moderne des paquebots leur permettent d'envisager.

Les travaux d'une Commission parlementaire, secondée dans sa tâche par les divers chefs des services compétents du Ministère des Postes, aboutissent, après de nombreuses délibérations, à la loi du 3 janvier 1903.

D'après cette loi, les service maritimes postaux, entre le continent et la Corse, devaient être mis en adjudication pour une période de quinze ans, avec une subvention annuelle fixe de 550 000 francs. La mauvaise partenlout sur la vitesse, et c'est celui des concurrents qui offrirait de réaliser la plus grande vitesse en moyenne annuelle sur chacun des services individuels avec le moins de charges qui en devient dès le consentissaire. Le 13 mars 1903, quatre soumissionnaires se présentent et en font : la limite à concourir. Le résultat de cette première tentative fut excellent et dépassa même les prévisions des plus optimistes. La Compagnie française de navigation et de constructions navales proposa des vitesses variant entre 16 et 14 nœuds et fut déclarée adjudicataire.

Malheureusement cette Compagnie fut mise en liquidation dès le début même de son exploitation.

Nous n'avons pas à rechercher les causes d'un échec que rien ne pouvait faire prévoir.

La Gouvernement fit alors assurer provisoirement le service par la seule Compagnie qui voulut s'en charger, la Compagnie Fraissinet.

Le 25 mars 1905 on procéda à une nouvelle adjudication toujours sur les bases de l'ancien cahier des charges.

Cette fois, les divers concurrents qui avaient soumissionné en mars 1903, s'abstinrent de se présenter. La Compagnie Fraissinet répondit seule à cette convocation.

J'ai à peine besoin de signaler les in-

---

129 — Feuilleton du Petit Bastiais

LA BEAUTÉ DU DIABLE

Grand Roman Inédit
par JULES MARY

PREMIÈRE PARTIE

Les Loups et l'Agneau

XV

LE RÊVE DE THÉRÈSE N'ÉTAIT PLUS FAILLOUZE

Nathalie avait l'air contrarié. Un coup d'œil rapide interrogea tour à tour le visage inquiet de Rose-Lison et les traits immobiles et rigides du vieillard. Cette indisposition soudaine, en un pareil jour, était étrange, en effet. Cela ressemblait tous les projets. Etait-elle réelle ou simulée ?.. Si elle était réelle, il ne fallait s'en prendre qu'au hasard...

Si elle était simulée, c'est que Lison et le comte avaient pu s'entendre, et que le vieillard avait mis la jeune fille au courant des confidences de Trompe-loup... Mais s'ils s'entendaient ainsi, s'ils pouvaient se comprendre avec tant de facilité, Nathalie et ses fils n'étaient plus en sûreté ? L'avenir devenait sombre et menaçant... Rien ne parut, chez le père et chez la fille, qui fût de nature à confirmer les soupçons de la parente pauvre. Elle n'osa insister et se retira, toute pâle et interdite, en disant seulement :

— Si vous changez d'avis, faites-moi prévenir...

— Oui, Madame...

Quand elle fut sortie, il y eut, dans le regard du paralytique, comme une flamme de haine triomphante. De plus en plus le danger s'éloignait de Lison. Comme le temps était beau, la jeune fille poussa le fauteuil de son père jusqu'auprès du bois d'où il aimait regarder son paysage des Vosges. C'était là que Trompeloup avait été amené l'autre jour. Ils y passèrent trois heures. Entre cinq et six heures, ils revinrent à Royaumont, sans rencontrer personne. Chez eux, la porte refermée, elle lui entoura le cou avec ses deux bras et le couvrit de baisers passionnés. Les baisers étaient un peu fiévreux.

— Finie, cette journée terrible... père...

— Oui.

— Vous ne craignez plus rien ?.. Vous êtes complètement rassuré ?

— Oui.

Alors Rose Lison fut rassurée aussi. Elle n'avait pu comprendre de quelle nature était le danger dont elle était menacée. Puisque le vieillard lui-même semblait convaincu que le danger n'existait plus, — lui qui en avait manifesté tant d'épouvante, — Lison n'y pensa plus. Vers six heures, elle dit, — c'était ainsi tous les soirs :

— Je vais au château chercher notre dîner.

Et elle s'en alla, légère et élégante, insouciante aussi, puisque rien n'était plus à craindre. Une réaction visible s'opérait sur le malade. Ces émotions si violentes éprouvées depuis trois jours — depuis les révélations de Trompeloup — succédant tout à coup à une sécurité presque complète, avaient fatigué le comte. Depuis deux nuits, dans l'angoisse la plus affreuse, il n'avait pas dormi. Or, brusquement, en une détente soudaine, et à peine Rose Lison venait-elle de le quitter, ses paupières s'appesantirent et il tomba dans un sommeil profond, paisible, le visage en paix et la respiration régulière. Rose-Lison se dirigeait vers le château. Elle n'en était plus qu'à quelques pas, lorsqu'elle s'entendit appeler :

— Lison ! Lison !

Elle se retourna et aperçut Nathalie, causant avec un paysan étranger au pays, qui tendait une lettre à la veuve.

— Venez, ma fille, disait Nathalie : c'est une lettre pour vous...

Comme elle avait envoyé, quelques heures auparavant, un billet chez les Dornak, elle crut qu'on lui répondait : Ghislet sans doute ? allait d'avoir passé cet après-midi d'un dimanche sans voir sa gentille amie ? Elle s'approcha sans défiance. Nathalie dit avec bonté :

— Je n'ai pas lu cette lettre, bien qu'elle soit ouverte, mais, d'après les explications que me donne ce garçon, j'ai peur qu'il ne s'agisse d'un malheur pour vous, ma fille ; d'un malheur chez les Dornak...

Lison prit le papier en tremblant, le déplia. Elle chercha la signature... Il était signé : Henriot. Et elle reconnut, en effet l'écriture solide, très appuyée, un peu tragée de son ami, bien que cette écriture fût hésitante, avec des lacunes dans la fin des mots, comme si celui qui avait tracé ces mots n'avait pas eu, à chaque fois, assez de force pour aller jusqu'au bout. Et la lettre disait :

« Petite amie, . Venez vite auprès de moi... c'est à peine si je peux t'écrire... Un arbre que je descendais... est tombé de mon côté... et j'ai été pris sous les maîtresses branches... Je crois bien que j'ai les deux jambes cassées .. Je veux te voir... tout de suite, avant que le père et la mère soient prévenus... et c'est toi que je charge de les prévenir de l'accident... Je veux te voir... parce que si je meurs, j'ai des choses à te dire que tu dois connaître... seule... et je ne voudrais pas mourir sans te les dire. . Des charbonniers qui travaillaient dans une vente, tout près, ont entendu mes cris, sont accourus à mon secours et m'ont transporté à la Pomme de Pin .. l'auberge du haut de la côte... Le garçon qui te remettra cette lettre te conduira pour que tu n'aies pas peur... bien que les sentiers te soient familiers .. Viens vite, Lison, je ne sais pas si tu me trouveras vivant .. je souffre le martyre. »

— Oh ! mon Dieu, mon Dieu ! dit-elle... Mon pauvre Henriot ! quel malheur !

Et ses larmes coulèrent, dans des sanglots. Et dans ses sanglots elle disait :

Cie GÉNÉRALE DES PÉTROLES
pour l'Eclairage et l'Industrie
Siège social à MARSEILLE

Pétrole pour l'éclairage et pour moteur, en baril de 180 litres et bidons de 50 litres.
Pétrole raffiné d'Amérique, marque *Le Lion*, en caisses de deux bidons de 18 litres et demi chaque.
Pétrole de luxe *Photoline* en bidons de 5 litres,
Essences de pétrole, Benzine, Gazoline, lourde pour moteur.
NAPHTACYCLE, essence spéciale pour automobiles, très appréciée dans le monde des chauffeurs
AUTOVELINE huile pour le graissage des automobiles,
GRAISSE CONSISTANTE pour automobiles.
HUILE EPAISSE pour changement de vitesse des automobiles.

Dépositaires pour toute la Corse : MM. L. N. MATTEI et Cie, à Bastia, Ajaccio et Corte.
Sous-dépositaires : Thomas MATTEI, Propriano ; PUCCINELLI François, Calvi ; LANTIERI Frères, Bonifacio ; Ch.-Marie SAVELLI, Ile-Rousse.

convénients qui devaient en résulter. En effet, si une adjudication portant sur les vitesses à réaliser, peut être considérée comme un moyen rapide de donner d'heureux résultats, lorsque des concurrents nombreux sont en présence, elle devient trop aléatoire, si la concurrence disparaît. L'unique soumissionnaire se contentera, sans enchères inutiles, de souscrire aux vitesses minima indiquées dans le cahier des charges. C'est ce qui s'est produit, et c'est aussi ce qui a fortement désappointé nos populations insulaires, habituées déjà aux progrès réalisés au point de vue de la vitesse par la Compagnie française de navigation, lorsqu'elles se sont trouvées en présence d'un adjudicataire admis à fournir des vitesses de dix nœuds et demi pour le plus grand nombre des services ; ce qui, véritablement, ne constituait aucune amélioration effective pour la Corse dans ses communications maritimes avec le continent, puisque déjà les mêmes vitesses figuraient au cahier des charges des adjudications qui avaient eu lieu plus de trois ans auparavant.

Dès que la nouvelle adjudication fut connue et firent des protestations unanimes dans tout le département ; les corps d'élus, les Chambres de commerce, le Conseil général, les municipalités s'élevèrent avec énergie contre le régime nouveau. Des meetings groupant tous les délégués des municipalités et des syndicats d'initiative de la Corse, de Marseille et de Nice se réunirent dans les principales villes et demandèrent au Gouvernement de ne pas sanctionner l'adjudication qui était intervenue.

Au congrès de Corte qui réunit l'immense majorité des élus et des représentants des corps constitués, on nomma une délégation chargée de demander au Gouvernement et à la Compagnie concessionnaire des modifications de nature à donner satisfaction à la population justement émue.

Le Conseil général, à sa première réunion, désigna de son côté quelques-uns de ses membres avec mission également de se rendre à Paris dans le même but.

Le Gouvernement lui-même insista auprès de la Compagnie Fraissinet, afin d'obtenir les modifications qui s'imposaient.

Après de longues et laborieuses conférences auxquelles prirent part ces diverses délégations est intervenu l'accord que j'ai l'honneur de soumettre aujourd'hui à votre approbation.

Il est bon de remarquer que nous nous trouvons en présence d'un concessionnaire définitif, si l'adjudicataire des services maritimes postaux pour une période de quinze ans, à des conditions déterminées, et qui ne pourraient être modifiées qu'avec son consentement. Il fallait donc procéder de part et d'autre par voie de concessions. Le Gouvernement, ainsi que le montre le tableau annexé au présent projet de loi, consent à certaines suppressions, mais il est à noter que nous maintenons l'intégralité de nos services avec le continent français. Nos relations avec Nice sont assurées désormais par des rapides à quatorze nœuds de moyenne qui permettent d'effectuer la traversée en moins de six heures entre Nice et la Balagne et en huit ou neuf heures entre Nice-Ile-de-la et Mer-Ajaccio. Sont seuls supprimés certains prolongements absolument inutiles, sans trafic, et reliant des ports actuellement désservis par la voie ferrée. Le nouveau projet prévoit bien la suppression du service par quatrième entre Ajaccio et Porto-Torrès — service qui est absolument improductif — et qui est d'ailleurs actuellement assuré par la Compagnie transatlantique.

Il reste entendu que, en cas de ce service ne serait pas effectué par la Compagnie générale transatlantique, il sera rétabli par la Compagnie Fraissinet qui en a pris l'engagement formel.

Moyennant ces suppressions la Compagnie concessionnaire augmente la vitesse sur un certain nombre de lignes. Cet accord a été soumis au Conseil général de la Corse qui, à l'unanimité, moins une voix, l'a accepté et a prié le Gouvernement de le faire sanctionner par les Chambres.

Votre Commission vous propose d'adopter le projet de loi suivant qui n'est susceptible d'aucun amendement de détail, puisqu'il est destiné à entériner une convention qui ne peut qu'être agréée ou repoussée en bloc et qui, d'ailleurs, est de nature à apporter de sérieuses améliorations dans les communications entre la Corse et la France (1).

(1) Ce rapport a été adopté à l'unanimité par la Commission, moins un de ses membres, M. Cavaro, qui, au nom de la Chambre de commerce de la ville de Nice, proteste contre la suppression du service Ajaccio-Porto-Torrès.

« J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir relever ce que le projet de loi relatif aux services postaux entre la France et la Corse, vous supprime, c'est-à-dire le prolongement entre Ajaccio et Porto-Torrès (berdaigne) de la ligne régulière Nice-Ajaccio-Porto-Torrès. Ce courrier met Nice et la Sardaigne en communication directe ; il rend un très grand service au département des Alpes-Maritimes pour le commerce des huiles, qui prend une partie de ses approvisionnements dans le nord de la Sardaigne ; depuis quarante ans que ce courrier existe, le département a coutume de s'approvisionner en huiles, le commerce loin se de ralentir, s'active de plus en plus. La Sardaigne, voyant les commandes augmenter, songea davantage aux récoltes, et, cette année, d'après les renseignements fournis par les agents consulaires français, la récolte serait exceptionnelle, les olives très bonnes, saines, d'un rendement très avantageux. Supprimer donc ce courrier, c'est entraver un commerce qui prospère d'année en année.

« Que le Conseil général de la Corse fasse les modifications qu'il désire, et qu'en échange de comparaisons en vitesse supprime certains prolongements entre divers ports de 11 h ; mais il n'a pas le droit de supprimer une ligne internationale qui dessert des intérêts généraux, et votés, il y a quarante ans par les deux Chambres, alors que le commerce était encore à ses débuts ; maintenant qu'il est florissant, s'entraver par la suppression du prolongement Ajaccio-Porto-Torrès, c'est léser les intérêts du département des Alpes-Maritimes, en empêchant l'extension de son commerce extérieur, et les intérêts de la France, en faisant disparaître le pavillon français sur une ligne internationale, en désournant au profit des Compagnies de navigation italiennes des transports dont bénéficierait notre marine nationale, c'est compromettre l'avenir du commerce français.

« Cependant, pour compenser la suppression de ce courrier, un service de quinzaine serait établi, par la Compagnie transatlantique, ligne d'Ajaccio à Bône, entre Porto-Torrès et Ajaccio, mais les bateaux transporteraient extrêmement des transbordements, il en résulterait des coulages, des pertes considérables par ce séjournement sur les quais, les voyages au lieu d'être hebdomadaires, seraient faits tous les quinze jours.

« De plus, ce service hebdomadaire qui relie la Sardaigne et la Corse met cette île en communication avec l'Italie par le service journalier postal de Sassari à Rome, et le supprimer c'est faire du tort à la Corse en empêchant les étrangers d'y venir.

« Les populations de la Sardaigne ne veulent pas la suppression de ce courrier. Le député de Sassari, M. Aboni, a fait des démarches auprès de M. Tittoni, ministre des affaires étrangères, pour lui demander d'intervenir auprès du Gouvernement français. M. Tittoni a répondu avoir entretenu de la question l'ambassadeur de France à Rome et avoir chargé l'ambassadeur d'Italie près de notre Gouvernement de demander le maintien du service actuel.

« D'autre part, le Parlement italien a projeté d'établir, dans l'intérêt de la navigation et du commerce italiens, une ligne de Porto-Torres-Sat-Remo-Nice. Ce projet ne réalise les marchandises de ou pour la Sardaigne ou devront de naviguer sous pavillon français, malgré le service de quinzaine de la Compagnie transatlantique, pour emporter la ligne directe italienne. Le pavillon français ne sera effacé un peu plus en Méditerranée devant les pavillons étrangers.

« La modification apportée au traité de concession du service postal avec la Corse est donc fâcheuse en ce qui concerne la suppression de la ligne Ajaccio-Porto-Torrès, et il en sera de même pour le nouveau projet de contrat donne satisfaction au Conseil général de la Corse pour que je me déclare satisfait. Et par tous ces motifs d'ordre aussi bien général que particulier, je vous prie de bien vouloir maintenir la ligne régulière Nice-Ajaccio-Porto-Torrès. »

Après avoir entendu ces observations, la Commission a décidé qu'une démarche commune serait faite par son rapporteur et par M. Cesari auprès de M. le Sous-Secrétaire d'Etat des Postes pour le prier d'obtenir de la compagnie Fraissinet le maintien de la ligne en question. A la suite des démarches faites, M. le Sous-Secrétaire d'Etat a adressé au rapporteur et à M. Cesari la lettre suivante :

« Paris, le 18 février 1908.

« Monsieur le Député et cher collègue,

« Comme suite à notre entretien du 21 février courant, j'ai l'honneur de vous faire connaître que la Compagnie Fraissinet, malgré l'invitation que je lui ai adressée, tout en déclarant qu'il lui est impossible de consentir au maintien de la ligne d'Ajaccio-Porto-Torrès.

« D'après la Compagnie, cette mesure n'engendrerait à aucun besoin et elle entraînerait 15.000 francs par an d'augmentation de charges qui lui incomberait. Elle ajoute que les sacrifices déjà consentis par elle pour donner satisfaction aux vœux exprimés par le Conseil général de la Corse ne lui permettent pas de supporter cette aggravation de dépenses.

« Je vous exprime tous mes regrets de ne pouvoir donner satisfaction aux désirs exprimés par vous et vous avez bien voulu appeler mon attention.

« Veuillez agréer, etc.

« *Le Sous-Secrétaire d'Etat des Postes et des Télégraphes,*
« SIMYAN. »

PROJET DE LOI.

Article premier

Est approuvée la Convention conclue le 22 novembre 1907 entre le Ministre des Travaux publics, des Postes et des Télégraphes et la Compagnie marseillaise de navigation à vapeur Fraissinet et Cie, pour l'exploitation des services maritimes postaux entre le continent et la Corse.

Art. 2.

Ladite convention et le cahier des charges seront enregistrés au droit fixe de trois francs. (*Sic.*)

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 10 mars à 3 heures

Face au drapeau, allégro,	Tarine.
Chants de Guerre, ouv.,	Audrieu.
Les Hydropathes, valse,	Gung'l.
La Traviata, fant.,	Verdi.
La Normandie, polka p. piston,	Sellenick.

Le Chef de musique, X. LAURUS.

Paul Saïn

D'Avignon nous parvenait, samedi dernier, une bien douloureuse nouvelle.

Contrairement à toutes les prévisions, malgré les soins dévoués de toute sa famille, Paul Saïn, s'est éteint à la suite d'une longue et douloureuse maladie.

Que dire de cet homme devenu, par son mariage, un de nos plus distingués concitoyens.

Ce peintre exquis, dont le pinceau merveilleux savait si bien populariser les sites pittoresques de sa cité d'adoption, était un cœur d'élite, un ami bon et généreux.

Bastia et Avignon, grâce à lui, figurèrent avantageusement, en très bonne place, aux différentes expositions de peinture, et toutes ces manifestations d'art permirent au travailleur infatigable, dont le talent était inépuisable, de rendre au centuple le prix de l'hospitalité reçue parmi nous.

L'accueil chaud et fraternel de cet homme modeste lui avait valu de très solides relations d'amitié.

C'était parmi les membres de sa nouvelle famille qu'il venait, toutes les années, se retremper des fatigues de l'atelier et le paysagiste ne perdait jamais ses droits.

Notre beau soleil de Corse lui permettait d'affronter de nouvelle fatigues, tout en lui laissant recueillir une plus ample moisson de lauriers.

Ses amis de Bastia, qui étaient en même temps ses admirateurs, comme gage de leur douleur sincère, ont envoyé une couronne, faible attestation de leur estime et de leur sympathie.

Ils espéraient le voir revenir à la santé et, ce ne seraient pas de banales formules de condoléance, qu'ils voudraient adresser à sa veuve et aux membres de sa famille, en présence du grand malheur qui vient les frapper dans leurs affections les plus chères ; mais hélas ! ils sont obligés de s'incliner avec respect devant cette tombe prématurément ouverte.

Paul Saïn meurt à la force de l'âge, à peine âgé de 54 ans, alors que la renommée commençait à sourire à cet artiste, dont les débuts modestes et pénibles étaient effacés et largement récompensés.

Notre excellent ami, Jean-Mathieu Pekle et sa sœur, Mme veuve Saïn, voudront bien accepter ici l'expression de nos profonds regrets, comme un témoignage réel de la part que nous prenons au deuil d'un ami cher entre tous.

GIBA.

Cour d'Assises

Audience du 9 mars 1908

Présidence de M. GAVINI, *conseiller*

Tentative d'assassinat

L'accusé est une jeune fille de 27 ans. Très pâle, vêtue de noir, elle tient dans ses bras un enfant, qu'elle a mis au monde il y a quelques jours à peine, à la prison de Bastia. Elle a tiré sur l'instituteur-adjoint de Monacola, qu'elle accusait de l'avoir séduite, un coup de revolver. L'instituteur-adjoint a été assez grièvement blessé, mais il est guéri aujourd'hui, quoique le projectile qui l'a frappé n'ait pas pu être extrait.

L'acte d'accusation énumère ainsi les faits :

Acte d'accusation

Le 9 novembre 1907, Benedetti Victoire, âgée de 23 ans rentrait à Monacola, où elle habite avec sa mère après avoir passé quelques mois à Aullène chez ses parents. Aussitôt le bruit se répandit dans le village qu'elle était en clote des amours de Natali Noël, instituteur adjoint à Monacola, âgé de 23 ans.

Dès le lendemain de son arrivée, Benedetti Victoire, ayant sollicité une entrevue, eut dans son propre domicile une explication avec Natali N. ô, à qui elle demanda s'il comptait l'épouser. Le jeune homme l'écondu it en déclarant qu'il n'avait aucun tort à se reprocher vis-à-vis d'elle. Le même jour, à la suite d'une nouvelle démarche de Victoire, il protesta de son innocence auprès de son frère Jean, instituteur à Monacola, et avec le directeur de l'école de cette même localité qui l'invita à s'expliquer loyalement au sujet des imputations dont il était l'objet. De son côté, la mère de Victoire alla trouver le père de Natali et lui demanda de faire accorder à sa fille la réparation qui comportait l'état de cette dernière. Le résultat de cette démarche ne parut pas satisfaisant à Victoire Benedetti qui prie le directeur de l'école d'intervenir auprès des parents de Natali. Ceux-ci déclarèrent ne pas s'opposer à ce que satisfaction lui donnée si elle était due, et demandèrent seulement un délai de quelques jours pour être édifiés sur la réalité des faits, et, le cas échéant, pour décider le jeune Natali, qui s'obtenait dans ses dénégations et dans son refus. Le 12 vers 3 heures du matin, Victoire sollicita un entretien avec Natali, dans le corridor même de l'école, mais le jeune homme ne voulut pas y consentir, et lui reprocha vivement de venir le trouver à cet endroit. Le soir, vers 4 heures, en sortant de classe, Natali entendit un bruit de pas précipités se produisant derrière lui. Il se retourna et aperçut Victoire Benedetti armée d'un revolver, et qui au même instant fit feu sur lui. Natali était atteint dans la région dorsale, au niveau de la cinquième vertèbre, par un projectile de petit calibre, sont il n'a pas été possible de déterminer la position et qui n'a pas été extrait. Victoire Benedetti qui avait pris la fuite immédiatement n'est constituée prisonnière à Sartène, le lendemain de l'attentat.

Interrogatoire

L'accusée déclare qu'elle a agi pour venger son honneur outragé. Elle est allée relancer son séducteur, lui a exposé sa triste situation, l'a supplié de réparer son honneur. Il l'a insultée, alors elle a perdu la tête et a tiré sur lui.

Audition des témoins

Natali Noël, instituteur adjoint à Monacola, soutient qu'il est victime d'un odieux chantage. Il n'a jamais eu de relations avec l'accusée qui, après s'être laissée compromettre par d'autres, a voulu l'obliger à l'épouser. Il n'a pas voulu. Alors elle a tenté de lui donner la mort.

Le frère de l'instituteur-adjoint confirme en entier la déposition de ce dernier.

Antoine Francisci, directeur d'école à Monacola, Mlle Benedetti, se disant enceinte des œuvres de Natali, m'a fait prier d'intervenir auprès de la famille de celui-ci, pour savoir quelle détermination le jeune homme comptait prendre. Je fis des observations à Natali, qui répondit : Je n'ai jamais rien eu à faire avec cette femme. J'interviens aussi auprès du frère absent, qui me répondit : Si mon frère est coupable, je me charge de faire donner à Mlle Benedetti toute la satisfaction, à laquelle elle aura droit. Donnez-moi 8 jours de temps. Je fis part à Mlle Benedetti du résultat de mes démarches. Peu de jours après, la classe terminée, l'instituteur-adjoint venait de sortir, j'entends un coup de feu. C'était l'accusée qui avait tiré sur Natali.

On entend ensuite quatre autres témoins qui ne font connaître aucune circonstance nouvelle.

Réquisitoire

M. l'Avocat général Angeli démontre que rien ne désigne Natali, comme l'auteur de la grossesse de l'accusée. Celle-ci avait des mœurs plutôt légères. La critique ne l'avait pas épargnée. D'ailleurs, elle tenait une buvette fréquentée par des jeunes gens. Elle avait jeté son dévolu sur le jeune instituteur, qu'elle voulait obliger à l'épouser. Il n'a pas voulu. Elle l'a frappé.

Plaidoirie de Me de Caraffa

Me de Caraffa convie le Jury à acquitter Mlle Benedetti, qui a agi dans un moment d'égarement très compréhensible. Elle a été exaspérée, quand elle a vu que l'homme qui l'avait séduite, la repoussait, faisant mine de ne pas la connaître et l'insultait. Cette malheureuse sera assez punie par le long emprisonnement préventif qu'elle a subi.

Verdict

Déclaré non coupable, Mlle Benedetti a été mise immédiatement en liberté.

Audience d'aujourd'hui :

Ferrali Jeanne, ménagère, demeurant à Silvareccio, meurtre.

Ministère public : M. Mascial, substitut du procureur général.

Défenseur : Me H. de Montera.

Fête scolaire au Lycée

A l'occasion de la mi-carême, un bal d'enfants paré et costumé sera donné, comme les années précédentes, aux élèves du petit Lycée, le jeudi 26 mars, de 2 à 5 heures de l'après-midi.

Les petites sœurs et parentes des élèves, dont l'âge ne dépasse pas onze ans sont invitées à participer à cette fête.

Deux répétitions préparatoires auront lieu pour les figures d'ensemble, la première jeudi 12 mars, la seconde jeudi 19 mars, à 1 heure très précise de l'après-midi.

On est prié d'être très exacts à ces répétitions, auxquelles les parents ayant des enfants à accompagner pourront assister.

Entrée par la porte du petit Lycée, boulevard Saint-Angelo.

ÉCOLE COLONIALE D'AGRICULTURE de Tunis

Les date du *Concours d'admission à l'Ecole Coloniale d'Agriculture de Tunis*, qui était fixée aux premiers lundi et mardi de septembre, est portée, pour l'avenir, aux premiers lundi et mardi de juillet.

En conséquence, les demandes d'inscription pour le Concours, ainsi que les pièces qui doivent les accompagner, doivent être adressées au Directeur de l'école avant le 15 juin.

Les Candidats qui obtiendront, à la session de juillet, un des diplômes mentionnés dans le programme des conditions d'admission à l'école pourront bénéficier des points d'avance attribués aux possesseurs de ces diplômes, en faisant parvenir au Directeur de l'école, avant le 1er août, une attestation officielle certifiant l'obtention du diplôme.

Petite Gazette

Au Palais

M. Pierre Angeli, licencié en droit de la faculté de Paris, a prêté hier serment en qualité d'avocat devant la cour d'Appel.

Le jeune avocat est le fils de M. Antoine Angeli, l'éminent avocat général de notre cour d'appel, dont le merveilleux talent a si souvent fait triompher devant la Cour d'assises la cause de la justice.

Il est le neveu de M. le juge de paix Cherais, et de très regretté Me Hyacinthe de Monicca senior.

Il a, on le voit, de qui tenir. Nous lui souhaitons un brillant avenir.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais* 00138

BOURSE DE PARIS

	7 mars	9 mars
Rentes de 3 0/0 anciens	97 60	97 50
— de 3 0/0 amortis.	98.10	98.25

ex-coupon.

Tentative d'assassinat
à Sartene

Sartene, 9 mars.

M. Sosini Etienne, de Serra-di-Scopamene, a été victime d'une tentative d'assassinat sur la route no 196 bis, à quatre kilomètres environ de Sartene.

La victime a eu le bras traversé, mais la blessure ne présente, jusqu'à présent, aucun caractère de gravité.

L'auteur de cette tentative d'assassinat demeure inconnu.

ELECTIONS LEGISLATIVES

Puy-de-Dôme

Paris, 9 mars.

Les électeurs de la 2e circonscription de Clermont-Ferrand, étaient convoqués, hier, à l'effet d'élire un député en remplacement de M. Guyot-Dessaigne, ministre de la Justice, décédé.

Quatre candidats étaient en présence :

MM. Fabre, conseiller général, radical ;
Cournet, libéral ;
Parassols, socialiste unifié ;
Cluzel, radical-socialiste.

Au premier tour de scrutin, les voix se sont ainsi réparties :

Inscrits : 25.999
Votants : 19.259

Ont obtenu :

MM. Fabre,	9 627 voix.
Cournet,	6.034.
Parassols,	1.947.
Cluzel,	1.651.

M. Fabre, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé député.

***

Aux élections générales de 1906, M. Guyot-Dessaigne avait été réélu par 18.268 voix contre 7.763 données à M. Cournet, libéral.

LA DÉMISSION des Attachés de Cabinet

Paris, 9 mars.

Les incidents des attachés de cabinet, qui ont été mis en cause ces jours derniers, sont loin d'être terminés.

Dans les milieux politiques, on se demande ce qui va arriver.

Les attachés du Cabinet, mis en cause ont donné aujourd'hui leur démission.

EN SUÈDE
GRAND COMPLOT anarchiste
Contre S. M. Alphonse XIII ET M. MAURA

Madrid, 9 mars.

Le bruit court que le ministre d'Espagne à Berne a télégraphié au gouvernement espagnol que des anarchistes de tous pays ont tenu une réunion à Genève.

Dans cette réunion, ils auraient décidé d'assassiner le roi et son premier ministre Maura, lors de leur voyage à Barcelonne, à l'occasion, de l'arrivée de l'escadre austro-hongroise qui est attendue demain.

LES ÉVÈNEMENTS du Maroc

NOUVELLE CONFERENCE au Ministère de l'Intérieur

Paris, 9 mars.

Une dernière conférence a eu lieu ce matin, au ministère de l'Intérieur, entre le président du Conseil et le général Lyautey.

A cette conférence assistaient également les ministres de la Guerre et des Affaires étrangères.

Le général Lyautey a pris connaissance des derniers télégrammes adressés au Gouvernement sur la situation au Maroc et sur la frontière Algéro-Marocaine.

Le général Lyautey, après avoir fourni toutes les explications nécessaires, a reçu du Gouvernement les instructions relatives à la marche des opérations et à l'accomplissement de la mission, dont il est chargé de concert avec M. Regnault.

Le général Lyautey a pris ensuite congé des membres du Gouvernement.

LE DÉPART DE LA MISSION

Paris, 9 mars.

Le général Lyautey a quitté Paris dans la soirée, se rendant à Marseille, où il s'embarquera demain pour Oran.

M. Regnault, ministre de France à Tanger, s'est embarqué hier, à Marseille, à bord du paquebot *Macedonia*, de la Compagnie Peninsulaire et Orientale, à destination de Tanger.

Télégramme DE L'AMIRAL PHILIBERT

Grave extension du mouvement Hafidiste

Paris, 9 mars.

L'amiral Philibert télégraphie au ministre de la marine que, d'après les renseignements qui lui sont parvenus de Mogador, de Fez, de Azemmour et de Mazaghan, le mouvement Hafidiste prend, depuis quelques jours, une grave extension.

MAZAGHAN
La marche DE MOULAY-HAFID

Paris, 9 mars.

Des télégrammes, parvenus à Tanger, annoncent que Moulay-Hafid, exécutant la menace qu'il avait faite, marche sur Mazaghan à la tête d'une puissante mehalla.

Télégramme DU GÉNÉRAL D'AMADE

Nouveau combat CONTRE LES MDAKRAS
L'ennemi est refoulé

Paris, 9 mars.

Le général d'Amade télégraphie au ministre de la guerre que les troupes, divisées en deux colonnes, ont pénétré, le 8 mars, en plein centre, dans le pays des Mdkras.

Les rebelles ont été mis en déroute, après un combat qui a duré toute la journée.

Nous n'avons éprouvé aucune perte d'hommes.

NOUVELLE OPÉRATION DU GÉNÉRAL D'AMADE
contre les Mdakras

Casablanca, 9 mars.

Le général d'Amade prépare une nouvelle opération sur le territoire des Mdakras.

Dès l'arrivée de quelques troupes de renfort, le général d'Amade organisera sa colonne et partira immédiatement.

Sur la frontière Algéro-Marocaine
Départ des renforts

Oran, 9 mars.

Le général Bailloud, commandant le 19e corps d'armée, télégraphie au ministre de la guerre qu'une partie des troupes de renfort sont parties aujourd'hui.

ANGLETERRE ET ALLEMAGNE
Les Révélations du « Times »
La Lettre de l'empereur Guillaume

Londres, 9 mars.

Les révélations du *Times* continuent à provoquer, dans tous les milieux, une très grosse émotion.

A la Chambre des Communes

La séance a été très mouvementée.

Le colonel Lockwood a demandé à M. Asquith, ministre des affaires étrangères, au nom du parti conservateur, si l'empereur d'Allemagne a récemment adressé une lettre au premier Lord de l'Amirauté, concernant la politique navale de l'Angleterre et de l'Allemagne ; si cette lettre a rapport à un sujet sur lequel a porté le débat de la Chambre des Communes ; si cette lettre sera soumise par le ministère au Parlement.

M. Lee, membre du parti radical, a demandé, à M. Asquith, si un ministre accompagnera le roi au cours de son prochain voyage, et s'il sera présent aux entrevues que le roi pourra avoir avec divers souverains et Chefs d'Etat étrangers.

M. Rydedale, au nom du parti libéral, a demandé si la lettre de l'empereur s'occupe de la politique navale anglaise, et si elle sera publiée.

Enfin M. Balfour prie le ministre des Affaires étrangères de donner à la Chambre des Communes toutes les explications de nature à rassurer le peuple anglais.

M. Asquith a répondu qu'il n'avait rien à ajouter à la déclaration qu'il avait faite vendredi dernier.

« La lettre de l'empereur d'Allemagne à Lord Tweedmouth était d'un caractère entièrement privé, et ne contenait aucune allusion au budget naval de la Grande-Bretagne.

A la Chambre des Lords

Londres 9, mars.

La séance de la Chambre des Lords a été moins agitée.

D'ailleurs, dès l'ouverture de la séance, le premier lord de l'Amirauté a demandé la permission de faire à l'assemblée la déclaration suivante :

« J'ai reçu, il est vrai, le 18 février dernier, une lettre de l'empereur allemand, mais c'était une communication personnelle, absolument privée, et rédigée en termes très amicaux.

« Je me suis empressé de communiquer cette lettre à mon collègue des Affaires étrangères qui convint avec moi qu'elle devait être considérée comme une communication entièrement privée.

« J'ai répondu immédiatement à l'Empereur en termes aussi amicaux. »

Lord Twedmouth ajoute, en terminant, « Ma conduite, en cette circonstance, fut inspirée par le sincère et profond désir d'encourager l'entente anglo-allemande. »

Les déclarations du premier lord de l'Amirauté ont produit à la Chambre des lords une impression favorable.

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Présidence de M. BARTER

La séance est ouverte à 2 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance qui est adopté.

Les Services Maritimes Postaux DE LA CORSE

L'ordre du jour appelle la discussion en première délibération sur le projet de loi portant modification des résultats de l'adjudication du 22 mars 1905 pour l'exploitation des services maritimes postaux entre le Continent et la Corse.

M. Santelli donne lecture de son rapport que nous publions à la première page du *Petit Bastiais*.

Le député de Calvi demande la discussion d'urgence.

L'urgence est déclarée.

Aucun orateur ne demandant la parole, le projet de loi est adopté sans aucune modification.

L'impôt sur le Revenu

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion :

1. du projet de loi portant suppression des contributions directes et établissement d'un impôt général sur les revenus et d'un impôt complémentaire sur l'ensemble du revenu ;

2. de la proposition de loi de M. Maujan ayant pour objet l'établissement d'un impôt personnel et progressif sur le revenu et sur les capitaux improductifs ;

3. de la proposition de loi de M. Magniaudé ayant pour objet d'établir un impôt général et progressif sur les revenus ;

Article 3.

La discussion reprend sur l'article 3.

Amendement Magniaudé

M. Magniaudé, député radical-socialiste de l'Aisne, présente un amendement qui est repoussé.

Amendement Vaillant

M. Vaillant, député socialiste unifié de la Seine, présente, à son tour, un autre amendement, qui est également repoussé.

Le Vote

Les articles 3, 4 et 5 sont successivement mis aux voix et adoptés.

Les articles 6 et 7

Le président met ensuite aux voix les articles 6 et 7 qui sont réservés.

La suite de la discussion est renvoyée à demain.

La séance est levée.

AVIS DE DÉCÈS

Mme Paul Saïn ; Mme François Saïn ; M. et Mme Pierre-Paul Pekle ; M. et Mme Victor Saïn et leurs enfants ; M. et Mme Fernand Saïn ; M. Jean Pekle, statuaire, et sa fille ; M. et Mme Joseph Pekle et leur fille ; Mlle Andrée Pekle, M. et Mme Eusèbe Saïn, de Sauveterre, et leur famille ; Mme Toussaint Viale, née Pekle, et sa famille ; M. et Mme Louis Tonarelli ; Mme veuve Semidei, née Pekle ; Mme veuve Camille Pekle et ses enfants ; M. Chanagon, sous-inspecteur des douanes à Marseille, Mme Chanagon et leurs enfants ; Mme Escande, inspectrice des études à la Maison d'Education de la Légion d'honneur de St-Denis ; La famille Pekle de Vico ; M. Paoli, capitaine au 58e d'infanterie, chevalier de la Légion d'honneur, Mme Paoli et leurs enfants ; La famille Fischer d'Allemagne ; Mlle Hortense Barrillon ; M. et Mme Jules Quloc et leurs enfants ; M. et Mme François Dame et leur famille ; M. et Mme Marius Dame et leur famille ; M. et Mme Marriet de Marseille ; M. et Mme Marrédei ; M. et Mme Vachier et leurs enfants ; M. et Mme Frédéric Moutou et leur fille ; Mlle Marguerite Boulay ; M. et Mme Romain Saïn et leur fils ; M. Benoît Lagcour, M. et Mme Bruyère et leurs enfants ; M. Marius Saïn, statuaire, Mme Marius Saïn et leurs enfants ; M. et Mme Antonin Quloc et leurs enfants ;

Les familles Tonarelli de Chambéry, Tonarelli de Rutali, Negroni de Bastia, Bourgeois de Bastia, Fabiani de Paris, Palmieri, Bertoni, Pozzo di Borgo, Puig, Molon, Mascio, Moratory,

Ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Paul-Jean-Marie SAIN
Artiste Peintre
Peintre du Ministère des Colonies
Chevalier de la Légion d'honneur
Officier d'Académie
Commandeur de l'Etoile Noire du Bénin

1 ur époux, fils, frère, beau-frère, oncle, neveu, cousin et allié, décédé à Avignon, le 6 mars 1908, à l'âge de 54 ans, muni des Sacrements de l'Eglise.

Priez pour lui !

AVIS DE MESSE

Une messe de sortie de deuil sera célébrée à la paroisse Saint-Jean, aujourd'hui mardi, 10 mars, à 10 heures du matin, pour le repos de l'âme du feu

Monsieur Auguste Valery
Capitaine au Long Cours

Demain matin, à 9 heures, on célébrera, à l'oratoire Saint Roch, une messe de sortie de deuil pour le repos de l'âme de Madame

VEUVE MARIE-MADELEINE SARTORI
Née SANTARELLI

LOTERIE DE L'ORPHELINAT DES CHEMINS DE FER
Tirage irrévocable : 15 MAI 1908
3 GROS LOTS 200.000 50.000 20.000
4035 lots, payables en Espèces.
LE BILLET : UN FRANC
La Seule Loterie dont le tirage soit irrévocable.

MODES PARISIENNES
18, Bd Paoli, Bastia
Grand choix de chapeaux pour Dames et Enfants
Modèles haute nouveauté à partir de 4 fr. 95
Succursale d'une grande maison de Paris
Seul dépôt en Corse

En vente chez M. Marfisi,
Place Saint-Nicolas, 13.
Vin vieux en bouteilles Blanc et Rouge. — Vinaigre et Eau-de-Vie corses de Patrimonio.

Teinturerie et Blanchisserie de la Méditerranée
H. FRAISSINET & Cie
MARSEILLE

Société en Commandite — Capital 500.000 France
17 Magasins dans Marseille — 20 Succursales au dehors
La plus importante Maison du Midi

AUTOMNE-HIVER 1907-1908
NUANCES MODES :
Marron et Gros Vert — Rouge Brique et Prune

NETTOYAGE ET TEINTURES
Draps - Lainages - Soieries - Velours - Fourrures - Mongolia - Bons - Plumes

TEINTURES EN NOIR INALTÉRABLES

NETTOYAGE DE RIDEAUX, STORES, AMEUBLEMENTS
Edredons, Couvertures, Tapis

Par suite d'importants agrandissements et d'un outillage perfectionné que nous venons d'acquérir en Angleterre, par les soins apportés dans l'apprêt et l'emballage, nous pouvons livrer tous les travaux avec
un fini qu'aucune autre Maison ne peut donner

Dépôt de Bastia :
Chez M. SAUVEUR AYMO
BASTIA. 17, Boulevard Paoli, 17. BASTIA

Livre de Santé pour Tous
LA MÉDECINE VÉGÉTALE
Par les Sucs et Principes actifs des Plantes.



La Méthode Végétale qui depuis de nombreuses années obtient tant de succès dans les maladies chroniques, se trouve décrite dans le ouvrage intitulé : « La Médecine Végétale », Tous les Médicaments Composés et Secrets inscrivent dans ce livre en toutes lettres et révélé pour ce qu'ils sont réellement. Ainsi ceux qui faisant les forts et délivrent facilement, sans exception, la guérison sans à l'aide de leurs Médicaments Composés et Secrets inscrivent dans ce livre en toutes lettres et révélé pour ce qu'ils sont réellement. Ainsi ceux qui faisant les forts et délivrent facilement, sans exception, la guérison sans à l'aide de leurs Médicaments Composés et Secrets inscrivent dans ce livre en toutes lettres et révélé pour ce qu'ils sont réellement.

Avec ce livre, chacun peut devenir son propre médecin, se soigner et se guérir soi-même de toutes les maladies chroniques, sans perdre de temps ni dépenser d'argent, par cette méthode simple et bienfaisante qui rajeunit en effet et donne aux vieux et dans tous nos organes.

FORCE, VIGUEUR ET SANTÉ

dans un but de vulgarisation scientifique et humanitaire, *La Médecine Végétale*, livre volume de 300 pages, est envoyé franco, en timbres poste adressé à M. le Dr [illegible] 23 *L'HAHNEMANN VIVIENNE*, 16, Rue Vivienne, Paris.



On peut se procurer dans la maison **Louis-Napoléon Mattei à Bastia**, des Trois-six première qualité. Double rectification pour le remontage des vins. On y trouve également toutes sortes de liqueurs, sirops, vins fins français et étrangers, Cognacs et Rhums des meilleures marques etc., etc.

Manufacture de Tabacs, Cigares, et Cigarettes. — Entrepôt de tabacs en feuilles
Grand Assortiment pour Bureaux

A VENDRE

Fondres, cuves et futailles de toutes contenances.
Bascules, appareils acétyléne, étagères.
Chevaux et poulains.
Voitures, charrettes et camions.
S'adresser à l'ancienne usine de Toga.

Le Directeur-Gérant,
J.-B. Ollagnier.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

ANCIEN CABINET PRADÈRE
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste
du Lycée
SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
Bd Paoli, 18, au 1er
Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de dents artificielles.

LE MONITEUR DE LA MODE
paraissant tous les Samedis
20 PAGES GRAND FORMAT
LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS ARTISTIQUE DES JOURNAUX DE MODES
CONTIENT :
PLUS DE MODÈLES NOUVEAUX
PLUS DE TRAVAUX À L'AIGUILLE
PLUS DE LITTÉRATURE
PLUS DE RECETTES DE CUISINE
PLUS DE RENSEIGNEMENTS
QU'AUCUN AUTRE
3 MOIS : 4 francs — UN AN : 16 francs
EDITION D : contenant nos Gravures coloriées et un Patron découpé dans les P. D. et 4e Sm.
3 MOIS : 8 fr. 50 — UN AN : 32 francs
ABEL GOUBAUD, Éditeur, 3, r. du 4-Septembre

CHOCOLAT MENIER

Cordonnerie Modèle
Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia
EUGÈNE PERICCHI, propriétaire

Saison Automne-Hiver 1907-1908

Chaussures en tous genres
pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants
Grand assortiment de chaussures fourrées
Choix considérable de Pantoufles

Prix très réduits

Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriquées exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.



La Maison se charge des réparations

MAISON DE CONFIANCE
BIJOUTERIE MATTEI
20, Boulevard Paoli

La BIJOUTERIE MATTEI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, or 18 karats et argent 1er titre. Tous les objets par elle mis en vente sont marqués au prix nonnus et ont déjà subi une réduction sur les prix de vente.

La Bijouterie MATTEI pourra livrer aux prix les plus réduits, des articles de joaillerie, Bijouterie, orfèvrerie, montres, chaînes, parures, alliances, etc., etc., broches or et argent 1er titre

Sa devise est de vendre « bon et bon marché. »

Spécialité de stylets Fondella-Corse. Réduction de 10 pour cent et garanti 18 karats.



GUÉRISON RADICALE
et rapide des flux blennorragiques, Cystite du Col, métrorragies et phlébite, sans Copahu ni injections. *D'une pureté absolue.*
Remède le plus efficace et le plus actif.
ABSOLUMENT INOFFENSIF
Dépôt dans toutes les Pharmacies et 16, Rue Vivienne, Paris.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Rouces artificielles
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

PHOTOGRAPHIE J. MORETTI
CORTE (Corse)

GRANDE COLLECTION DE CARTES POSTALES ILLUSTRÉES DU PAYS
VENTE EN GROS ET AU DÉTAIL
Agrandissements inaltérables de toutes les dimensions en noir et en couleurs

Cie GÉNÉRALE DES PETROLES
pour l'Eclairage et l'Industrie
Siège social à MARSEILLE

Pétrole pour l'éclairage et pour moteur, en baril de 180 litres et bidons de 50 litres.
Pétrole raffiné d'Amérique, marque *Le Lion*, en caisses de deux bidons de 18 litres et demi chaque.
Pétrole de luxe *Photoline* en bidons de 5 litres,
Essences de pétrole, Benzine, Gazoline, lourde pour moteur.
NAPHTACYCLE, essence spéciale pour automobiles, très appréciée dans le monde des chauffeurs.
AUTOVELINE huile pour le graissage des automobiles,
GRAISSE CONSISTANTE pour automobiles.
HUILE EPAISSE pour changement de vitesse des automobiles.

Dépositaires pour toute la Corse : MM. L. N. MATTEI et Cie, à Bastia, Ajaccio et Corte.
Sous-dépositaires : Thomas MATTEI, Propriano ; PUCCINELLI François, Calvi ; LANTIERI Frères, Bonifacio ; Ch.-Marie SAVELLI, Ile-Rousse.

TRENTE-TROISIÈME ANNÉE — N° 71 — MERCREDI 11 MARS 1908

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payables d'avance et reçues aux bureaux du journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	1 an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »

Union postale et autres Pays le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

00139
BIBLIOTHÈQUE BASTIA MUNICIPALE

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Ernelle.
Soleil : (heure nationale).
Lever, 5 h. 55 m. — Coucher, 5 h. 31 s.
Premier quart., le 9 — Pleine Lune, le 17.
Fête de Demain : Saint Grégoire I.

10 MARS

VAGABONDAGE ET MENDICITÉ

La commission parlementaire chargée d'étudier la proposition de loi pour la répression du vagabondage et de la mendicité sera en mesure de soumettre prochainement à la Chambre un projet définitif. L'élaboration en a été longue et difficile ; la Commission a voulu, en effet, s'entourer au préalable de tous les avis qualifiés en la matière : le préfet de police, le chef de la sûreté, le procureur général, le procureur de la République du Parquet de la Seine, etc., ont été successivement entendus.

Cet examen approfondi de la question a montré que l'épuration de nos campagnes est d'une réalisation moins simple qu'on ne pense. Il existe une véritable armée de parasites qui prélève un lourd tribut, tant sur les travailleurs de la terre que sur la charité publique dans les villes.

Mais parmi tant de misérables, de sans-foyer, il y a lieu de distinguer diverses catégories. Vouloir établir une loi unique, englober les uns et les autres sous une même férule, serait une lourde faute. S'il y a des professionnels du vagabondage, des exploiteurs de la charité, de faux aveugles, de faux culs-de-jatte, faux épileptiques, faux sans-travail, s'il existe des tribus d'habitués du tribunal correctionnel qui trouvent plus commode de vivre de vols et de rapines que de travailler, il est, d'autre part, des malheureux qu'un chômage involontaire, la maladie, la malechance ont réduit à la misère.

Si les premiers ne méritent aucune pitié, les autres, au contraire, ont droit à l'entr'aide de la société et à la protection des pouvoirs publics.

Débarrasser nos campagnes, nos routes, nos chemins de ces hordes de pillards est bien ; mais ne faut-il pas craindre, en même temps, d'englober dans la même sévérité les miséreux dont le sort injuste trompe la bonne volonté ?

Ceux qui errent de ville en ville, dans les affres d'une lamentable odyssée, ne sont souvent que des malheureux qui en sont réduits à mourir de faim plutôt que d'oser tendre la main, solliciter un secours ou une aumône, tandis que d'autres récolent, par des moyens détournés, tout le bénéfice de la charité et de l'assistance publique.

Comment frapper les uns tout en secourant les autres ? M. Lépine a fait à la Commission la proposition fort réalisable de créer des « maisons de travail, » comme il en existe une à Nanterre, qui recueille actuellement quelques individus y résidant de plein gré. Les vrais pauvres, ceux qui seraient désireux de travailler pour se réhabiliter, se créer une vie nouvelle, étant, grâce à ces ateliers, mis à même de s'arracher à la misère du « trimard, » la loi pourrait être sans merci pour les autres.

Ces institutions seraient encore utilement complétées par des maisons de travail obligatoire, où comme pour le *hard labour* qui existe en Angleterre, les vagabonds qui auraient commis un délit seraient contraints de travailler. Ces internements dans des maisons de travail correspondraient à de véritables emprisonnements, avec cette différence que les condamnés auraient la possibilité de s'amender, d'apprendre un métier pour ne pas retomber, dès leur sortie, au vice et parfois au crime.

D'innombrables projets de loi ont été présentés à ce sujet, au cours des législatures précédentes. Tous ont conclu à la nécessité de ce traitement pour les vagabonds valides. M. Georges Berry, M. Etienne Flandin prévoient la création de colonies de travail, régionales ou même départementales.

La Commission, s'inspirant des données de M. Cruppi, aujourd'hui ministre du Commerce, a décidé d'adopter la division des mendiants et vagabonds en trois catégories :

1°. Les professionnels ;

2°. Les indigents, malades ou infirmes qui n'ont pas la force de travailler ;

3°. Les mendiants et vagabonds accidentels qui, ayant la force et la volonté de travailler, n'en ont pas le moyen.

Aux premiers seront appliquées les rigueurs de la loi pénale ; le bénéfice de l'hospitalisation sera assuré aux seconds ; quant aux autres, les maisons de travail disséminées sur tout le territoire de la République faciliteront leur reclassement dans la société.

Mais, pour qu'une législation ainsi établie soit véritablement efficace, il faut encore lui donner les moyens de s'exercer, c'est-à-dire qu'il est nécessaire d'organiser la police, surtout la police rurale sur des bases nouvelles.

Trois ordres de fonctionnaires concourront à la répression immédiate du vagabondage dans les campagnes : ce sont les gardes-champêtres, les gendarmes et les juges de paix.

Les gardes-champêtres traqueront, sur le territoire de chaque commune, les délinquants, et les signaleront aux gendarmes. Pour permettre à ceux-ci d'agir rapidement et d'une façon efficace, il est de toute nécessité que leur tâche soit allégée de toutes les besognes fastidieuses d'écritures, de rapports militaires et de recrutement, dont ils sont aujourd'hui chargés. Les gendarmes sont des agents de la sécurité publique et non des gratte-papier.

Enfin, comme ni les gardes, ni les gendarmes ne peuvent juger eux-mêmes si le mendiant doit être classé dans la première, dans la seconde ou dans la troisième des catégories ci-dessus, les individus arrêtés seront traduits immédiatement devant le juge de paix qui statuera dans les vingt-quatre heures et décidera si ces individus se trouvent dans les conditions constitutives du délit. Ceux qui ne seront pas coupables seront relachés, seul s'ils expriment le désir d'être dirigés sur une maison de travail ; les autres seront conduits sous bonne escorte au chef-lieu d'arrondissement et sévèrement punis. Les mendiants incorrigibles pourront être condamnés à un emprisonnement de sept années au maximum. Voilà qui les effrayera sans doute davantage que les quelques jours de prison — de repos — dont ils se moquent actuellement avec tant de désinvolture.

Tel est, dans ses grandes lignes, le projet de loi que la commission va soumettre prochainement à la Chambre. Il est de toute urgence que le Parlement s'en occupe sans retard, et le vote dans son ensemble tel qu'il est conçu. Ce projet est de nature à apporter un prompt remède à la plaie de nos campagnes : mendiants, vagabonds, chemineaux, romanichels, bohémiens et autres malfaiteurs, contre lesquels les paysans réclament depuis si longtemps les sévérités de la loi.

J. Soleil.

Propos d'Actualité

Je fis hier la rencontre de quelqu'un qui est parfaitement renseigné sur les événements du Maroc et les intentions du gouvernement. Ces personnages « qui savent » sont rares, à l'heure actuelle, malgré les tonitruantes supplications de M. Jaurès qui, chaque semaine, ne manque pas de demander des « précisions » à M. Pichon. Aussi saisis-je l'occasion qui s'offrait ; j'installai mon interlocuteur au café le plus proche... et je m'empresse de vous télégraphier notre conversation.

— Vous savez mon opinion sur le Maroc ? me dit-il. Apprenez que l'intention de M. Clémenceau est de créer, dans ce pays, un oasis de paradis terrestre dans le genre de celui qu'Adam et Eve habitèrent jadis entre le Tigre et l'Euphrate.

— Vous vous moquez ?...

— Point du tout. Et je précise. Connaissez-vous Casablanca ? Non ? C'est donc que Casablanca est désigné pour devenir le centre de ce délicieux Eden. En vue de cette transformation, on vient d'y envoyer dix mille hommes, vous m'entendez bien, dix mille troupiers chargés pour commencer, d'y organiser la police ; autant dire dix mille policiers.

Pour bien vous convaincre que je ne mens pas, lisez la dernière déclaration de M. Clémenceau : « Ces troupes n'ont pas d'autre mission que la pacification du pays et l'organisation de la police à Casablanca. »

Vous m'objecterez que dix mille policiers c'est beaucoup pour une petite ville de 40.000 mécréants, tandis que Paris, la Ville Lumière, n'oppose que 3.000 agents à ses 40.000 agapes. Mais lorsqu'on crée un paradis, on ne saurait le créer trop beau. Aussi, M. Clémenceau est-il décidé de faire grandement les choses ; il y aura à Casablanca des policiers pour tous les usages et pour tous les goûts : embaumeurs, en passez quelques, en tenue, en civil. Le plus petit nombre sera chargé de veiller à la sécurité des habitants. Les autres offriront des danseurs, ils iront des oranges pour les dames, pourront sur la plage de petits airs champêtres dans les massifs de bananiers, promèneront les gosses dans des voitures... Emprimerez vous tout haut la maladie dont l'Etat policier se précipitera pour vous satisfaire dans cette terre vous aussi, ils viendront vous lire les gazettes, et si vous vous endormez, ce qui ne saurait tarder, ils éloigneront les moustiques en soufflant dessus.

Ce que je puis vous prédire ajouta ce diable d'homme, c'est que Casablanca étant devenue une ville populeuse autant que merveilleuse, les dix mille policiers n'y suffiront plus. Alors on encerra des renforts, encore des renforts, toujours des renforts ; on dégarnira les postes d'Algérie, on videra les casernes, on videra des crédits. La France n'a t elle pas reçu à Algésiras, une mission officielle ?

Et un beau jour, l'empereur Guillaume, ébloui lui aussi enfin l par les délices du paradis terrestre de Casablanca, y viendra, comme tout le monde, en vi ibyiature. Mais il n'y trouvera ni bien, ni bien, qu'il décidera d'en faire sa capitale.

Alors, Casablanca étant devenue réellement la ville la mieux policée de l'univers, nous retirerons n s troupes, tout simplement.

A. Capello.

UN CHEF

J'ai eu, dimanche dernier, la bonne fortune de voir, ou plutôt de revoir de près un homme que, malgré sa modestie personnelle, on peut, sans exagération, appeler « l'homme du jour », car son nom retentit actuellement dans le presse entière et c'est beaucoup sur lui que l'on compte pour en finir le plus rapidement et le plus efficacement possible avec la campagne marocaine. Je veux parler du général Lyautey, le plus brillant et le plus populaire de nos soldats d'Afrique, qui ira, dans quelques jours, de concert avec M. Regnault, ministre de France, remplir au Maroc une mission dont on attend ici les meilleurs résultats. On sait que cette décision a été prise à la suite de nombreuses et très intéressantes conférences que le général a eues, depuis son arrivée à Paris, avec le président du conseil et les ministres les plus directement intéressés dans la question, ceux des affaires étrangères, de la guerre et de la marine.

Ces conférences ont duré toute la semaine. Il était donc juste qu'on se reposât un peu le dimanche, et M. Gaston Thomson qui, en sa qualité d'Algérien, connaît et apprécie de longue date le commandant de notre division oranaise, lui avait demandé de venir déjeuner en petit comité au ministère de la marine. Le général avait accepté avec grand plaisir, heureux sans doute, au milieu de ses préoccupations actuelles, de passer quelques instants entre amis dans ce grand Paris qu'il ne fréquente guère et où un vieil Africain comme lui doit se trouver toujours un peu dépaysé. Nous étions donc réunis, dans cette coquette petite salle à manger de la marine dont les fenêtres donnent sur la place de la Concorde et d'où l'on jouit d'une des plus admirables perspectives qui se puissent voir, avec l'enfilade des Champs-Elysées jusqu'à l'Arc de Triomphe, le Palais-Bourbon juste en face, et sur la gauche, dans le léger brouillard qui monte de la Seine, le dôme doré des Invalides et les flèches élégantes et fines de Sainte-Clotilde. Il est certain que cela n'a rien de commun avec les déserts du Sud-Oranais.

D'habitude, ce qu'on appelle, en langage officiel, un déjeuner intime, « compte, pour le mien, une trentaine de personnes. Cette fois, le caractère d'intimité avait été observé à la lettre, et la table de famille comprenait, en tout et pour tout, onze couverts : M. et Mme Gaston Thomson et leur charmante fille, Mlle Valentine ; Mme Crémieux, la nièce de Mme Thomson, dévouée très distinguée, de la race et rare des véritables femmes de lettres qui ne sont pas d'insupportables bas-bleus ; M. Clémenceau, président du conseil ; le général Lyautey ; M. Eugène Etienne, l'ancien ministre de la guerre qui est un vieil ami du général ; M. André Dupont, le très compétent et laborieux directeur du cabinet du ministre ; Mme André Dupont ; M. Schlisler, le fidèle Schlisler, chef du secrétariat particulier, et moi-même, très reconnaissant à mon ami Thomson de me fournir une si agréable occasion de refaire connaissance avec le général Lyautey.

Je ne l'avais pas revu, en effet, depuis que nous nous étions rencontrés, il y a quelques années déjà, à Vichy, où le général était venu passer une saison, et où je m'étais rendu, pour quarante-huit heures, par pur agrément. Il faut croire que la vie des camps est un admirable préservatif, car le général Lyautey est exactement aujourd'hui tel que je le vis alors, svelte, élancé, tout en nerfs, un vrai type d'officier de cavalerie, les cheveux gris, en brosse, très courts, la moustache blonde tranchant sur la peau colorée, la démarche alerte et hardie, ressemblant, dans l'ensemble de sa physionomie, à ce qu'était le général de Gallifet, il y a une trentaine d'années, et à ce qu'il est encore en partie, car, longtemps même après de la retraite, on garde des excellentes habitudes d'entraînement que vous donne le métier militaire.

Il était entendu que, durant ce déjeuner, on ne parlerait pas du Maroc, et c'était bien le moins qu'un pût faire vis-à-vis d'un homme qui venait d'en entretenir, matin et soir, les membres du gouvernement, et qui devait leur en reparler encore le lendemain matin. Mais, tout en laissant de côté le problème marocain comme il se pose à l'heure actuelle, il était bien difficile de ne pas questionner le général Lyautey sur un pays qu'il connaît si bien et de ne pas l'amener, par le cours de la conversation, à dire un mot de cette récente campagne des Beni Snassen qu'il a menée de façon si merveilleuse. Il faut voir avec quelle simplicité on parle le général ; on dirait qu'il vous fait le récit d'une petite promenade de santé, d'une de ces marches militaires que l'on fait faire aux hommes pour leur dégourdir les jambes.

Mais là où il s'anime, par exemple, c'est dès qu'il s'agit de rendre hommage à ses soldats et de réclamer pour eux les récompenses qu'ils ont méritées. Il nous contait, avec une émotion communicative, l'héroïsme de quatre braves officiers qui avaient, durant cette courte et brillante campagne, affronté mille morts et pour lesquels il demandait la croix. Le seul exposé de leurs faits d'armes suffisait amplement à justifier cette demande ; mais avec quel feu le général plaidait leur cause, racontant, en un style pittoresque et sobre, le bel entrain, la noble conduite de ces bons Français :

— Vous comprenez, concluait-il avec une conviction pleine, que si je ne rapportais pas la croix pour de tels braves, on demanderait, là-bas, ce que je suis venu faire à Paris !...

Inutile de dire que toutes ces satisfactions qu'il réclame pour les autres et jamais pour lui-même seront accordées au vaillant général. J'en avais pour preuve le vif intérêt avec lequel M. Clémenceau l'écoutait, et qui témoigne de l'impression excellente que le général Lyautey a produite sur le président du conseil au cours des conférences de ces jours ci. Ce qui montre une fois de plus que, dans la vie, il n'est rien de tel que de bien se connaître. Car ce n'est pas au mystère qui, dans les sphères gouvernementales, on s'était plutôt méfié jusqu'ici du général Lyautey. Non pas, certes, qu'on n'eût pas admirablement qualifié militaire ; il n'est personne qui ne les proclame. Mais, précisément, on craignait que son entrain, son énergie, cette sorte de fougue chevaleresque qui se dégageait de toute sa personne ne l'entraînassent un peu loin, et qu'il ne fut amené à dépasser, au Maroc, le champ d'action où

le gouvernement actuel se continuer. Avec lui, certes, on était sûr d'en finir plus vite, mais on se demandait ce que serait passé détruit par l'acte d'Algésiras. Et, complications pour complications, il est certain qu'il vaut encore mieux les avoir au Maroc qu'en Europe.

On n'utilisait donc pas autant qu'il aurait fallu les services, pourtant si indiqués, du commandant de la division orléanaise : les gens sont toujours plus ou moins victimes de leurs légendes. Et la surprise n'en a été que plus grande et plus agréable lorsque, durant ces conférences qui auront eu d'un si heureux effet, le général Lyautey est apparu tel qu'il a toujours été, non seulement un fier soldat, très fringant et très alerte, mais aussi un homme avisé et prudent, de bon conseil, de jugement rôti, aussi fin diplomate que valeureux militaire. Car c'est la diplomatie, presque autant que le canon, qui peut nous aider à bien servir de l'affaire marocaine. Et le général Lyautey, par sa longue pratique des indigènes, par sa connaissance approfondie du pays, par le prestige qui l'environne en ces régions, était absolument qualifié pour remplir la haute mission que vient de lui confier le gouvernement.

On peut être assuré qu'il saura la mener à bien. C'est le sentiment général — que l'on est seul est trop modeste pour partager. M. Clémenceau, à qui de telles qualités de décision et de vigueur sont particulièrement faites pour plaire, fait grand fond sur l'action que pourra exercer là-bas le général Lyautey. Il a dit de lui, avec une vérité sympathique : « Ce n'est pas seulement un soldat : c'est un chef ! » Et, peut-on ajouter, un chef témoin de présomption, ce qui est plus rare. Comme je lui disais, en prenant congé :

— A bientôt, mon général ; nous sommes tous curieux que vous alliez réussir...

— Possible, me répondit-il simplement,...

EMMANUEL ARÈNE.

(Petit Marseillais).

Palmes Académiques

Sont nommés Officiers de l'Instruction publique,

MM.

Albert Jean-Baptiste Isep, élève des conférences diverses à Marseille.

Bendetti Ange, sous-préfet de Q[illegible].

Carboni Joseph-Ange-Pierre, compositeur et professeur de musique à Paris.

Casabianca Ange-Marie, chef de division à la préfecture de la Corse.

Carli Louis-François, sculpteur à Marseille.

Gabrieli Louis, conseiller à la cour d'appel de Dijon.

Orsini Pierre, employé au ministère de l'instruction publique.

Le docteur Rondelet Paul-Marie, médecin à Marseille.

Stephanopoli Patrice, consulter du commerce extérieur de la France à Cargese.

Vinciguerra Salvator, commissaire spécial à Ajaccio.

Ce que disent les Journaux

La Petite République

La lettre du Kaiser à Lord Tweedmouth :

« Un démenti est bien pari de Berlin, mais il ne convaincra personne. Si la lettre avait menti, le gouvernement britannique se serait empressé de la démentir, afin de ne pas laisser le temps au peuple anglais de s'énerver et de s'irriter, comme il ne manquera pas de le faire, en se sentant atteint dans sa dignité. Il n'est pas admissible qu'un chef d'Etat étranger intervienne peu ou prou dans des questions de ce genre ; et si Guillaume II l'a fait, il a singulièrement manqué de tact. »

Le Standard

« Si la déclaration de M. Asquith, si l'explication officielle du ministre des Affaires Etrangères de Il rin ne peuvent être regardées comme satisfaisantes. La correspondance doit être publiée le plus tôt possible. Le gouvernement doit à l'opinion celle parlementaire, ne serait-ce que pour réparer l'irrégularité flagrante qui consiste en tout l'incident, et pour apaiser, si possible, le malaise que les révélations du *Times* ont causé, malaise qui pourrait dégénérer facilement en irritation aiguë. »

Le Daily Express

« Demain la publication de la correspondance entre Guillaume II et Lord Tweedmouth, comme étant le seul moyen d'apaiser les inquiétudes soulevées dans le public par les informations du *Times* :

« Sans, en attendant, vouloir à nous une situation des plus critiques. On a vu le ministre de la Chambre des Communes obligé de déclarer publiquement que le budget naval du pays n'avait pas été soumis à la demande d'une puissance étrangère. »

Le Daily Chronicle

Qui réfute habituellement la façon de voir du ministère, intitula son article de fond, qu'il consacre aux révélations du *Times*, « Indiscrétions flagrantes. » Après avoir sévèrement blâmé le *Times* d'avoir publié son information et de l'avoir fait soigneusement précéder de commentaires qui pourraient faire croire au public que la lettre de l'empereur a pu avoir sur l'élaboration du budget naval anglais une influence quelconque, l'auteur de l'article dit que l'explication qu'on en donne déjà dans certains milieux, à savoir que l'empereur, étant un souverain impulsif, peut écrire une lettre personnelle à un ministre d'une puissance étrangère, n'a aucune valeur ; sur des sujets aussi délicats, des échanges de vues ne doivent avoir lieu que par voie diplomatique. Mais si l'indiscrétion de l'empereur fut grande, celle de Lord Tweedmouth ne le fut pas moins ; il aurait dû communiquer cette lettre à ses collègues du cabinet et n'y répondre qu'après avoir pris leur avis. Une autre indiscrétion impardonnable de sa part a été, puisqu'il considérait la lettre de l'empereur comme privée, d'en parler à des tiers, de telle sorte que l'affaire fut connue du *Times*.

Cour d'Assises

Audience du 10 mars 1908

Présidence de M. GAVINI, *conseiller*

MEURTRE

Trois femmes pour un mari

L'affaire soumise aujourd'hui à l'appréciation du Jury est des plus curieuses et je crois qu'on ne connaît pas la pareille dans nos annales judiciaires. Dominique Marini habitait sa modeste, situé près du village de la Poria. Il y vivait avec trois filettes : son doux nièces, l'une de 16 ans, l'autre de 15 et une amie de celle-ci, âgée de 17 ans. Toutes trois, en même temps, partageaient depuis deux ans, chaque soir se couche. L'une d'elles, Biaggi Agathe, était dans une situation intéressante. Le 14 octobre, il eut une vive discussion avec une autre de ses maîtresses, au nième Jeanne Ferrari, au cours de laquelle de coups furent échangés. Le mordit Jeanne qui le frappa à son tour, et, s'armant d'un poids d'une balance romaine, le suspendit au mur, lui en porta plusieurs coups mortels à la tête. Le cadavre de Dominique Marini a été, quelques heures plus tard, trouvé dans la rivière qui coule auprès du moulin.

Jeanne Ferrari est une jolie fillette de 17 ans. Elle est vêtue de noir et porte sur la tête une poupée de la même couleur.

L'acte d'accusation expose ainsi les faits :

Acte d'accusation

Le nommé Marini Augustin, sujet italien, âgé de 40 ans, exploitant au lieu dit Malegant, territoire de la Porta, un moulin à farine appartenant à M. Cronichin, maire de Casabianca. Il vivait en compagnie de sa nièce Ferrali Jeanne, âgée de 17 ans, avec laquelle il eut à diverses reprises des rapports sexuels. Il n'en recevait pas moins chez lui la demoiselle Biaggi Agathe, également âgée de 17 ans, et qui était devenue enceinte de ses œuvres. Marini aurait manifesté son intention d'épouser Biaggi Agathe, ce projet d'union obtint l'agrément de la famille à l'exception du père de la jeune fille qui opposa un refus formel. Marini en fut vivement contrarié et chargea son frère Dominique, demeurant à Punta-Cesa, territoire de Sorbe, de s'interposer afin d'obtenir une solution favorable. Dominique s'acquitta sans retard de cette mission, fit connaître à son frère le résultat satisfaisant de ses démarches et le quitta dans la matinée du 14 octobre de très bonne heure. Un même jour, vers 9 heures du matin, Biaggi Agathe vint elle même au moulin et en l'absence de Marini, entretint Ferrali Jeanne de son projet de mariage et de l'espoir qu'elle avait de vaincre la résistance de son père. Ferrali Jeanne en conçut une vive irritation, et une violente scène en résulta sans pour cela se produire encore elle et son oncle. Le meunier Vinciguerra Vincent étant arrivé sur les lieux entendit une plainte étouffée de Marini qui criait : « Oh mon ! » et ayant pénétré à l'intérieur du moulin, trouva Marini et Jeanne Ferrali se débattant sur le plancher, la mère sur l'once et la serrant à la gorge avec sa main droite. Après les avoir séparés Vinciguerra se retira. Vers 10 heures du matin, Ferrali Jeanne se présentait chez Dominique Silvio, au lieu dit Torrazzone, en proie à une vive émotion, les cheveux en désordre, les vêtements mouillés et maculés de sang et racontait que son oncle avait perdu la raison, l'avait battue et menacée, ajoutant qu'elle avait dû se sauver par la fenêtre et qu'elle était tombée dans l'eau. Elle ajoutait même que Marini ne se l'était noyé. Le gendarmerie avertie par le nommé Biaggi André ne tardait pas à arriver sur les lieux en compagnie d'André et de son père. Lemoulin de Marini était toutes portes d'intérieur avaient été fermées intérieurement, était désert. Les murs extérieurs et intérieurs et la pars et étaient maculés de sang ainsi que le poids d'une balance romaine trouvée dans la salle d'entrée. La gendarmerie découvrait bientôt à vingt quatre pas de là sous du moulin, dans le lit du torrent, le cadavre de Marini Augustin, flottant, le dos en l'air, à la surface de l'eau. Il portait à la tête dans la région frontale et pariétale gauche, deux plaies contuses profondes jusqu'à l'os, ainsi qu'à la région à la pommette de la joue droite. Les constatations médico-légales ont établi que Marini au moment du drame avait le côté droit de la face appuyé sur le plancher, tandis qu'avec un corps contondant on le frappait à coups redoublés sur le front et la joue gauche. Il en est résulté en outre que son corps a été précipité dans la rivière alors qu'il était déjà mourant, déjà plongé dans le coma et ne pouvant surnager pour qu'un souffle de vie. Ferrali Jeanne, dont les déclarations ont varié, a fini par reconnaître qu'elle a frappé son oncle avec le poids de la balance trouvé sur place, soutenant d'ailleurs qu'elle a ainsi agi pour sauver son honneur ou sa vie. Elle a toujours nié avoir jeté le corps de la victime dans le torrent, ajoutant d'ailleurs qu'elle n'aurait pas eu la force suffisante pour le faire. L'accusée Ferrali entièrement défavorable a reconnu que Marini avait une seule fois abusé d'elle, deux ans avant le crime. Mais Biaggi Agathe et Ferrali Louise, âgée de 24 ans et cousine de Jeanne, attestent que les trois jeunes filles couchaient en même temps avec Marini Augustin et partageaient volontairement ses faveurs. D'autre part, il n'est pas douteux que Jeanne Ferrali, jeune fille robuste et fortement constituée, a pu aisément avoir raison de Marini Augustin, petit, chétif, et dont le poids, d'après le médecin expert, ne devait guère dépasser 47 ou 48 kilogrammes. L'homme de l'art a constaté en outre que Jeanne Ferrali présentait sur diverses parties du corps, au coude et au gambouguelet, ainsi qu'au poignet droit et à la région fessière droite, des égratignures, des contusions et des ecchymoses, toutes légères et produites par des corps contondants.

***

M. Mancini, substitut du Procureur général, occupe le siège du ministère public.

Me Hyacinthe de Montera est assis au banc de la défense.

Interrogatoire

J'avais vu, dit l'accusée, des relations avec mon oncle, qui, il y a deux ans, m'avait prise de force. Mais quand j'ai su qu'il allait épouser Agathe Biaggi, enceinte de ses œuvres, je n'ai plus voulu être sa maîtresse. Le 14 octobre, vers 9 heures, nous étions seuls au moulin. Soudain il est devenu pâle, ses yeux sortaient hors de l'orbite. Il s'est levé, m'a saisi par les poignets en s'écriant : « C'est toi que j'aime. Je te veux, je l'aurai. » Il m'a saisi alors. Je me suis défendue. Nous avons roulé par terre. Il m'a mordu sur ma fesse. Alors je me suis emparée de l'un des poids d'une balance qui était à ma portée et je lui en ai asséné plusieurs coups sur la tête. Il s'est levé et est sorti. J'ai fermé la porte, puis je me suis sauvée par la fenêtre. Je ne sais ce qu'est devenu mon oncle. Pour moi, il s'est noyé dans un accès de folie.

Audition des témoins

Marini Dominique, frère de la victime, Mon frère était venu me prier d'intervenir auprès d'Agathe Biaggi qu'il avait séduite, afin de prier son père à consentir à leur mariage. Le jour après, j'ai appris qu'il avait été tué. On n'a trouvé chez lui que 58 francs, et cependant il devait avoir beaucoup plus.

Agostini Hilaire, maréchal des logis à La Porta. A procédé aux premières constatations relevées à l'intérieur et sur la porte du moulin et a retiré de l'eau le cadavre de Marini.

M. le docteur Zanacarelli. Quand la victime a touché l'eau elle était presque morte. En effet, on n'a pas trouvé dans les poumons tandis que l'estomac en contenait un verre. Dans sa chute, il a heurté du rocher et s'est fait deux blessures au côté gauche de la tête qui n'avait pas saigné. Il portait sur le côté droit de la tête 12 blessures graves produites par un corps contondant, qui est dû déterminer un état comateux. Les vêtements de Jeanne Ferrari étaient maculés de sang. Elle portait sur son corps diverses contusions dont l'une à la région fessière en forme de morsure. Ce n'est plus une vierge. Il en est de même de sa sœur.

Vinciguerra Vincent. La jeune Vincenti est venu m'appeler pour me prier de descendre au moulin où il se passait quelque chose de grave. Je suis descendu avec lui, la porte était ouverte. J'ai vu aux prises Jeanne Ferrari et la victime. Celle-ci avait le dessus. J'ai voulu les séparer. Marini Dominique m'a donné un coup de pied.

Bucharetti Silvio. Le 14 octobre, vers 10 heures, j'ai vu arriver chez moi Jeanne Ferrari, mouillée des pieds à la tête, elle me dit en pleurant : Mon oncle est devenu fou, il a voulu abuser de moi. Il m'a mordu et maltraitée. Je n'ose plus retourner au moulin. Veuillez aller me chercher des vêtements de rechange. Je me rendis au moulin dont la porte était fermée et tachée de sang.

Ferrari Louise. J'ai aujourd'hui 14 ans. Mon oncle Marini Dominique a commencé, il y a trois ou quatre ans, à me livrer sur moi à des manœuvres infâmes. Mercredi, Jeanne Agathe Biaggi, et moi couchions ensemble dans le même lit que lui. Il s'occupait successivement de chacune de nous. Quelquefois il s'occupait même de toutes les trois en même temps.

Bucharetti Catherine. Le 14 octobre, vers 10 heures Jeanne Ferrari est venue chez moi toute trempée. Elle m'a demandé des effets de rechange. Elle m'a déclaré que son oncle avait voulu la violer et qu'elle l'avait frappé à la tête avec un poids d'une balance romaine. Ses vêtements étaient maculés de sang.

L'audience est renvoyée à demain à 1 heure pour le réquisitoire de M. Mancini substitut du procureur général et pour la plaidoirie de Me Hyacinthe de Montera.

Nécrologie

MADEMOISELLE TARIGO

Mlle Catherine Tarigo vient de s'éteindre dans sa soixante-dixième année. Elle appartenait à une vieille famille bastiaise ; elle vivait très retirée, sortant depuis la mort de son regretté père, trouvant dans la prière toutes les consolations. La mort ne l'a ni surprise ni effrayée. Depuis longtemps sa vie n'était qu'une préparation à la séparation : son détachement de cette terre était presque complet, car elle voyait peu de monde, au dehors de ses cousins, qu'elle affectionnait tant et qui lui rendaient bien cette affection et qui l'ont soignée jusqu'à son dernier souffle avec un dévouement admirable.

Le cercueil de Mlle Tarigo a été accompagné par une foule d'amis jusqu'à l'église Saint-Jean où a été donnée l'absoute.

Nous présentons à son frère, M. Tarigo, officier d'administration en retraite, et à sa famille, et à Mlles Tarigo l'expression de nos vifs regrets.

Gazette Ajaccienne

(De notre correspondant particulier)

Le temps qu'il a fait

Baromètre : 707. 8. — Températures : Maxima, 14, 2 ; Minima, 9, 8.
Direction du vent : Sud.
Force du vent : faible.
Etat de la mer : belle.

Un suicide

A la suite d'une crise de désespoir, le nommé Quarisma André, 77 ans, journalier, s'est suicidé ce matin, à 4 heures, dans son domicile, 2, rue Stephanopoli, en se logeant deux balles dans la tête.

Au bruit des détonations, les voisins accoururent mais trop tard pour pouvoir sauver le malheureux désespéré qui tenait dans sa main crispée l'arme qui venait de le détruire.

Quarisma était, paraît-il, très affligé de la maladie de sa femme qui est soignée à l'hospice civil.

Vol avec effraction

La série continue, la police fait bien les choses et purge notre ville.

Dans la nuit d'hier, vers deux heures du matin, les agents Ricci, Cavigioli et Santi, placés en surveillance sur le cours Grandval, surprirent les nommés Camarotti Jean, 19 ans, et Anchetti Simon, 19 ans, mariés, au moment où ils se disposaient à vider le magasin de M. Spinazzi Françoise, 14, cours Grandval.

Ils s'étaient introduits dans le magasin en fracturant la porte d'entrée à l'aide d'une forte pince.

Ils s'étaient déjà emparés de l'argent placé dans le tiroir-caisse et de deux montres en argent.

Deux complices qui faisaient le guet ont réussi à prendre la fuite.

Quant à Camarotti et Anchetti, ils ont été écroués au violon municipal et mis à la disposition du commissaire de police.

Vol à l'étalage

A la suite d'un vol de couvertures commis à l'étalage de M. Lanzi le 27 février dernier, une surveillance a été établie qui a amené l'arrestation du nommé Rizzi François, 17 ans, marié, qui venait de soustraire deux couvertures et qui a été surpris par l'agent Ricci, au moment où il s'apprêtait à faire disparaître le produit de son vol dans une des barques amarrées au quai.

Il a été écroué.

Nous ne voulons pas nous terminer sans adresser nos plus sincères félicitations à la police spéciale et à son sympathique chef, M. Ottavy, commissaire de police.

Etat Civil

NAISSANCES.

Durand Toussaint-Antoine. — Costal Pierre.

DÉCÈS

Bacciochi Julie, 9 ans.

Petite Gazette

Le Sport à Bastia

Dimanche, a eu lieu, à Campomoro, le match entre le groupe sportif de 163e et l'équipe seconde du « Sporting Club Bastiais. »

Après la première mi-temps, l'arbitre, M. le lieutenant Coudanne, devant la violence du vent, a arrêté la partie et a déclaré le match nul par 0 à 0.

L'équipe seconde du S. C. B., composée de tout jeunes gens, a opposé un jeu serré au jeu très « vite » des fantassins.... Toutes nos félicitations.

On est ensuite passé à la 2e partie du programme (courses de 100 mètres, de 500 mètres).

Les gagnants sont :

Sur 100 m., Rodolphe (163e) en 13" Brana F. (S. C. B.) en 14'

Sur 500 m., Rodolphe (163e).

Silvy (3e bat.).

Aucun membre du S. C. B. n'a pris part à cette deuxième course.

***

Nouvelles militaires

MM. les chefs ouvriers mécaniciens Bosqui Louis et Paoli Pierre, du service de la flotte à Toulon, ont été déclarés admissibles à l'emploi de surveillant technique de 2e classe.

***

Elèves sages-femmes

Les dames pour l'examen préalable des élèves sages-femmes, institué par l'arrêté du 1er août 1879, sont ainsi fixées pour l'année 1908 :

1re session, 25 mars 1908.

2e session, 3 octobre 1908.

Les inscriptions pour la 1re session seront reçues au Vice-Rectorat jusqu'au 15 mars.

***

Service pénitentiaire

M. Massin Paul a été nommé dans le personnel de surveillance des établissements pénitentiaires.

***

Recette buraliste

M. Giudicelli, adjudant en 3e, a été nommé receveur buraliste de 1re classe à Saint-Matheo.

Etat-Civil

NAISSANCES

Vasa Sauveur-Dominique. — Giusti Pascal. — Torre Marie-Joséphine. — Bisti Jules. — Bastiani Jean-Etienne. — Tarallo Désirée.

DÉCÈS

Pietri Jean-Baptiste, 4 ans, de Bastia.
Borlengeng Jean-Baptiste, brigadier à la 15e légion 1er de gendarmerie, marié, 33 ans, de Jassez (Basses Pyrénées).
Carnacova Jean Dominique, propriétaire, célibataire, 70 ans, de Velaco (Corse).
Sieni-Joséphine, célibataire, 40 ans, de Bastia.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00140

BOURSE DE PARIS

	9 mars	10 mar
Rentes de 3 0/0 anciens	97 50	97 50
— de 3 0/0 amortis.	98.25	98.20

ex-coupon.

Nouvelles Militaires

Mutations

Paris, 10 mars.

M. Laure, lieutenant au 16e régiment d'infanterie, passe au 163e régiment de même arme.

Les convocations des Réservistes et Territoriaux

Paris, 10 mars.

Les convocations des réservistes et des territoriaux, qui devaient avoir lieu aux mois de mars et d'avril, sont suspendues.

TOULON

L'arrivée du *Vinh-Long*

Toulon 10 mars.

Le transport *Vinh-Long*, venant d'Oran, est arrivé dans la matinée à Toulon, et a débarqué sept cercueils contenant les corps des six victimes de l'accident du *Descartes*, et celui de Siesi, victime de l'explosion qui eut lieu à bord du *Jeanne d'Arc*.

Le cercueil de Paul Siesi

Le cercueil contenant les restes du chauffeur Paul Siesi sera transporté à Bastia.

Conseil des Ministres

Paris, 10 mars.

Le Conseil des ministres, qui devait se tenir ce matin, à l'Elysée, sous la présidence de M. Fallières, a été renvoyé à jeudi prochain.

LES FRAUDES sur les droits de succession

Paris, 10 mars.

M. Caillaux, ministre des Finances, déposera incessamment un projet de loi dans le but de prévenir les fraudes qui se commettent en matière de droits de succession, grâce aux dépôts de titres à l'étranger.

PARIS

Les Obsèques du Lieutenant Pol-Boulhaut

Paris, 10 mars.

Les obsèques du lieutenant Pol-Boulhaut, du 4e tirailleurs, tué le 13 février dernier au sanglant combat de Ber-Rechid, ont été célébrées aujourd'hui au milieu d'une affluence considérable.

Avant le départ du cortège, le représentant du ministre de la guerre a déposé sur le cercueil du brave officier la croix de la Légion d'honneur.

Le cercueil était recouvert du drapeau tricolore.

Le char funèbre disparaissait sous les couronnes.

Le deuil était conduit par M. Barillier, conseiller municipal de Paris, beau-père du regretté lieutenant, et par M. l'abbé Albert Boulhaut, son frère.

Des délégations d'officiers, sous-officiers et soldats de toutes armes de la garnison de Paris suivaient le cortège.

Après un service solennel à Notre-Dame-de-Lorette, le cortège s'est dirigé vers le cimetière Montparnasse, où a eu lieu l'inhumation.

Plusieurs discours ont été prononcés.

Le discours de M. Paul Déroulède a produit une poignante émotion. Des cris de : « Vive la Patrie ! » ont été poussés.

Nouvelles Maritimes

Commandements à la mer

Paris, 10 mars.

M. le capitaine de frégate Caubet est nommé au commandement du croiseur *Lavoisier*.

M. le capitaine de frégate Louel est nommé au commandement de l'aviso-torpilleur *Couleurine*.

M. le lieutenant de vaisseau Patrier embarque sur le cuirassé *Vauban*.

M. le lieutenant de vaisseau Leguen est nommé au commandement du contre-torpilleur *Mousquet*.

M. le lieutenant de vaisseau Fontaine est nommé au commandement du contre-torpilleur *Arc*.

M. le lieutenant de vaisseau Garreau est nommé au commandement du torpilleur de haute mer *Aquilon*.

M. le lieutenant de vaisseau Causse est nommé au commandement du contre-torpilleur *Gabion*.

M. le lieutenant de vaisseau Bourdet est nommé au commandement du torpilleur *Océan*.

MM. les lieutenants de vaisseau Moyeau et Deportal sont nommés chacun au commandement d'un torpilleur de la 1re flottille de torpilleurs de la Méditerranée.

MARSEILLE

Départ du général Lyautey

Marseille, 10 mars.

Le général Lyautey, commandant la division d'Oran, est arrivé ce matin à Marseille. Il était attendu à la gare par le général Amourel, commandant le 15e corps d'armée, qui a offert un déjeuner en son honneur.

Le général Lyautey s'est embarqué dans l'après-midi pour Oran, où il doit avoir une conférence avec le général Baillond.

ANGLETERRE ET ALLEMAGNE

Les Révélations du « Times »

La Presse allemande

Berlin, 10 mars.

Les journaux allemands se déclarent satisfaits des débats qui ont eu lieu hier à la Chambre des Lords et à la Chambre des Communes.

« Il est acquis maintenant suffisamment que si Guillaume a écrit sur les choses navales à lord Tweedmouth, à titre purement amical, il n'a pas essayé de l'influencer sur la politique navale de la Grande-Bretagne. »

La Presse anglaise

Londres, 10 mars.

Après les explications si nettes et si précises données par le premier lord de l'Amirauté, la plupart des journaux anglais considèrent l'incident comme terminé.

Les journaux conservateurs continuent néanmoins leur campagne contre les libéraux qui exercent le pouvoir.

Les gri[illegible] que les Conservateurs font au premier lord de l'Amirauté consistent :

1. à avoir reçu une communication directe du Kaiser ; 2. à n'en avoir point parlé à ses collègues ; 3. à y avoir répondu sans en aviser le pays.

A COURRIÈRES

Le deuxième Anniversaire DE LA TERRIBLE CATASTROPHE

Lens, 10 mars.

Les habitants de Billy-Montigny ont défilé aujourd'hui, à l'occasion du second anniversaire de la catastrophe de Courrières, devant le monument qui vient d'être élevé, dans cette commune, pour perpétuer la mémoire des cent quatorze disparus.

C'est le 10 mars 1906 que la terrible catastrophe coucha dans les puits 2, 3 et 4 de la concession de Courrières mille quatre-vingt dix-neuf ouvriers.

LES ÉVÈNEMENTS du Maroc

Télégramme

DU GÉNÉRAL D'AMADE

Le combat du 8

Nous avons 1 mort, 7 blessés.

Paris, 10 mars.

Le général d'Amade a télégraphié au ministre de la Guerre des détails complémentaires sur le combat du 8 mars.

Le général d'Amade estime que ce nouveau coup, porté aux Medakras, a été une mesure très efficace de répression.

Nos pertes, dans ce combat qui a été des plus acharnés, ont été de : un soldat du 1er étranger, tué, et sept blessés.

Les rebelles ont eu une centaine de soldats tués, et un très grand nombre de blessés.

Le Maintien DE L'AMIRAL PHILIBERT

Paris, 10 mars.

Le gouvernement a décidé de maintenir à la tête de la division navale du Maroc, l'amiral Philibert, dont le commandement expire le 3 avril prochain.

EN ESPAGNE

L'arrivée de l'Escadre Autrichienne

S. M. ALPHONSE XIII *à Barcelone*

Madrid, 10 mars.

S. M. Alphonse XIII, accompagné de son premier ministre Maura, est arrivé ce matin à Barcelone pour assister aux fêtes données en l'honneur de la flotte Austro-Hongroise.

La population de Barcelone a fait une réception enthousiaste au jeune souverain.

Les amiraux et les commandants des navires ont été reçus dans l'après-midi, par le roi d'Espagne.

L'amiral, commandant l'escadre Austro-Hongroise, a remis au roi Alphonse XIII une lettre autographe de l'empereur François-Joseph.

Les fêtes ont été des plus réussies. Aucun incident ne s'est produit.

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Présidence de M. BRISSON

La séance est ouverte à 2 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance qui est adopté.

La réintégration de M. J. Reinach

L'ordre du jour appelle la discussion des propositions de loi, adoptés par la Chambre des députés, autorisant la prorogation d'une surtaxe sur l'alcool aux octrois d'Albertville, d'Arcachon, d'Aubagne, de Chateaudun.

Le Sénat a adopté.

Validation d'élection

L'ordre du jour appelle ensuite la discussion du rapport du 5e bureau sur les opérations électorales dans le département du Doubs.

Le Sénat adopte sans discussion les conclusions du rapport.

L'élection du Doubs est validée.

M. Grosjean est admis.

La Loi sur le divorce

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion de la proposition de loi, adoptée par la Chambre des députés, ayant pour objet de modifier l'article 310 du Code civil, sur le divorce.

M. Bérenger, rapporteur, fournit quelques explications.

Amendement Vallé

Le président met ensuite aux voix l'amendement Vallé stipulant qu'en cas de la transformation de la séparation de biens en divorce, la pension alimentaire obtenue antérieurement par un des époux sera maintenue.

Cet amendement est adopté.

Le Vote sur l'ensemble

Le président met ensuite aux voix l'ensemble du projet de loi.

Le scrutin donne les résultats suivants :

Nombre de votants	266
Majorité absolue	134
Pour	184
Contre	82

Le Sénat a adopté.

La séance est ensuite levée et renvoyée à jeudi.

SÉNAT

Présidence de M. DUBOST

La séance est ouverte à 3 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

Projet de loi d'intérêt local

L'ordre du jour appelle la discussion des projets de loi, adoptés par la Chambre des députés, autorisant la prorogation d'une surtaxe sur l'alcool aux octrois d'Albertville, d'Arcachon, d'Aubagne, de Chateaudun.

Le Sénat a adopté.

Validation d'élection

L'ordre du jour appelle ensuite la discussion du rapport du 5e bureau sur les opérations électorales dans le département du Doubs.

Le Sénat adopte sans discussion les conclusions du rapport.

L'élection du Doubs est validée.

M. Grosjean est admis.

La Loi sur le divorce

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion de la proposition de loi, adoptée par la Chambre des députés, ayant pour objet de modifier l'article 310 du Code civil, sur le divorce.

M. Bérenger, rapporteur, fournit quelques explications.

Amendement Vallé

Le président met ensuite aux voix l'amendement Vallé stipulant qu'en cas de la transformation de la séparation de biens en divorce, la pension alimentaire obtenue antérieurement par un des époux sera maintenue.

Cet amendement est adopté.

Le Vote sur l'ensemble

Le président met ensuite aux voix l'ensemble du projet de loi.

Le scrutin donne les résultats suivants :

Nombre de votants	266
Majorité absolue	134
Pour	184
Contre	82

Le Sénat a adopté.

La séance est ensuite levée et renvoyée à jeudi.

Contre-projet Constans

Le président met ensuite aux voix l'article 1er du contre-projet déposé par M. Paul Constans, qui comporte la réintégration des anciens fonctionnaires frappés pour délit politique.

Le contre-projet Paul Constans est adopté par mains levées.

(Plusieurs cris de : « démission ! démission ! » sont poussés par des membres du parti socialiste unifié).

Le président met ensuite aux voix l'article 2 du contre-projet, qui comporte la réintégration des officiers frappés pour délit politique.

L'article 2 est également adopté.

Le président met aux voix l'ensemble du contre-projet Constans qui est adopté par mains levées.

L'impôt sur le Revenu

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion :

1. du projet de loi portant suppression des contributions directes et établissement d'un impôt général sur les revenus et d'un impôt complémentaire sur l'ensemble du revenu ;

2. de la proposition de loi de M. Maujan ayant pour objet l'établissement d'un impôt personnel et progressif sur le revenu et sur les capitaux improductifs ;

3. de la proposition de loi de M. Magniaudé ayant pour objet d'établir un impôt général et progressif sur les revenus ;

L'ARTICLE 7

La discussion s'ouvre sur l'article 7.

Le président met successivement aux voix les nombreux amendements qui ont été déposés.

Tous ces amendements sont repoussés par mains levées.

Après quelques explications de M. Caillaux, ministre des Finances, le président met aux voix l'article 7 qui est adopté par mains levées.

La suite de la discussion est renvoyée à jeudi.

La séance est levée.

AVIS DE DÉCÈS

M. Nicolas Siano ; Mme Th. Orsini, née Valery et M. Ch. Orsini, employé aux Messageries Maritimes ; Mlle Henriette Valery ; M. A Spal'acosse et sa famille ; M. S. Siano et sa famille ; M. Cardara et sa famille ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents amis et connaissances, de la perte douloureuse qu'ils viennent de faire en la personne de

Mlle Joséphine SISCO

leur sœur, tante et cousine, décédée le 10 mars 1908 à l'âge de 85 ans.

L'enterrement aura lieu aujourd'hui mercredi, 11 du courant, à 2 heures de relevée.

On se réunira à la maison mortuaire, rue de l'Ostre, 7.

AVIS DE MESSE

Demain matin, à 9 heures, on célébrera, à l'oratoire Saint-Roch, une messe de sortie de deuil pour le repos de l'âme de Madame

VEUVE MARIE-MADELEINE SARTORI
Née SANTARELLI

MODES PARISIENNES
18, Bd Paoli, Bastia
Grand choix de chapeaux pour Dames et Enfants
Modèles haute nouveauté à partir de 4 fr. 95
Succursale d'une grande maison de Paris
Seul dépôt en Corse

Teinturerie et Blanchisserie de la Méditerranée
H. FRAISSINET & Cie
MARSEILLE

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE — CAPITAL 500.000 FRANCS
17 Magasins dans Marseille — 20 Succursales au dehors
La plus importante Maison du Midi

AUTOMNE-HIVER 1907-1908
NUANCES MODES :
MARRON ET GROS VERT — ROUGE BRIQUE ET PRUNE

NETTOYAGE ET TEINTURES
Draps - Lainages - Soieries - Velours - Fourrures - Mongolie - Boas - Plumes

TEINTURES EN NOIR INALTÉRABLES

NETTOYAGE DE RIDEAUX, STORES, AMEUBLEMENTS
Edredons, Couvertures, Tapis

Par suite d'importants agrandissements et d'un outillage perfectionné que nous venons d'acquérir en Angleterre, par les soins apportés dans l'apprêt et l'emballage, nous pouvons livrer tous les travaux avec
un fini qu'aucune autre Maison ne peut donner

Dépôt de Bastia :
Chez M. SAUVEUR AYMO
BASTIA, 17, Boulevard Paoli, 17, BASTIA

Livre de Santé pour Tous
LA MÉDECINE VÉGÉTALE
Par les Sucs et Principes utiles des Plantes.



La Médecine Végétale qui depuis de nombreuses années obtient tant de succès dans les maladies chroniques, se trouve décrite dans le présent ouvrage intitulé : « La Médecine Végétale ».
Vous y trouverez, classées et démontrées, de nombreuses guérisons dues aux simples variés et rationnellement employés pour se guérir sans drogues funestes, sans poisons qui fatiguent le corps, épuisent les nerfs et affaiblissent l'estomac, sans médecins, ni pharmaciens mais à l'aide de ces moyens naturels et sûrs redonnant, qui réparent les forces, facilitent l'expectoration et purifient le sang.
Parmi les nombreux cas pour lesquels il contient du succès : Maladies de la peau, dartres, eczéma, Vice du sang, ulcères, Tumeurs, abcès, Maladies spéciales de la Femme, etc. Maladies, Rhumatisme, Névralgies contagieuses, Plaies anciennes, Varices, Hémorroïdes, Coliques, Hépatites, Jaunisse, Glaires, Constipation, Dyspepsie, Hydropisie, Albuminurie, etc., etc.
Avec ce livre, chacun peut devenir son propre médecin, se soigner et se guérir seul de presque toutes les maladies chroniques, sans médicaments qui empoisonnent, mais par cette médication saine et bienfaisante qui répond aux seules nécessités dans toutes nos actions et dans tous nos organes, FORCE, VIGUEUR ET SANTÉ
Dans un seul de volumineux, scientifiques et humanitaires, *La Médecine Végétale*, fort volume de 352 pages, est envoyé franco contre 0,60 centimes, en timbres-poste adressés à M. le Dr de la PHARMACIE VIVIENNE, 40, Rue Vivienne, Paris.



On peut se procurer dans la Maison, **Louis-Napoléon Mattei à Bastia**, des Trois-six première qualité. Doubles rectification pour le remontage des vins. On y trouve également toutes sortes de liqueurs, sirops, vins fins français et étrangers, Cognacs et Rhums des meilleures marques etc., etc.
Manufacture de Tabacs, Cigares, et Cigarettes. — Entrepôt de tabacs en feuilles.
GRAND ASSORTIMENT POUR BUREAUX

A VENDRE

Fourneaux, cuves et futailles de toutes contenances.
Bascules, appareils acétyléne, étagères.
Chevaux et poulains.
Voitures, charrettes et camion.
S'adresser à l'ancienne usine de Togo.

Le Directeur-Gérant,
J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

ANCIEN CABINET PRADÈRE
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste
du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
Bd Paoli, 18, au 1er
Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de fausse ancienneté.

HACHETTE & Cie
79, Bd Saint-Germain
Paris



PARAÎT LE 5 ET LE 20 DE CHAQUE MOIS
3 Fr. PAR AN
ABONNEMENT
LE NUMÉRO : 15 CENTIMES.
REMBOURSÉ PAR UNE SUPERBE PRIME.

BON POUR UN ABONNEMENT D'ESSAI DE 3 MOIS
à *Jardins & Basses-Cours*
Au prix exceptionnel de 1 fr. (Etranger, 1 fr. 25)
Adresser ce Coupon avec le montant, à MM. HACHETTE et Cie, 79, Bd St-Germain, Paris

Cordonnerie Modèle
Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia
EUGÈNE PERICCHI, propriétaire
Saison Automne-Hiver 1907-1908
Chaussures en tous genres
pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants
Grand assortiment de chaussures fourrées
Choix considérable de Pantoufles
Prix très réduits
Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriquées exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.



La Maison se charge des réparations

MAISON DE CONFIANCE
BIJOUTERIE MATTEI
20, Boulevard Paoli

LA BIJOUTERIE MATTEI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, or 18 karats et argent 1er titre. Tous les objets par elle mis en vente sont marqués au prix connus et ont déjà subi une réduction sur les prix de vente.
La Bijouterie MATTEI pourra livrer aux prix les plus réduits, des articles de joaillerie, bijouterie, orfèvrerie, montres, chaînes, parures, alliances, etc., etc., broches or et argent 1er titre
Sa devise est de vendre « bon et bon marché. »
Spécialité de stylets Vendetta-Corse. Réduction de 10 pour cent or garanti 18 karats.



GUÉRISON RADICALE
et rapide des Ecoulements, Cystite du Col, même les plus rebelles, sans Copahu ni injections. *D'une pureté absolue.* Remède le plus efficace et le plus actif.
ABSOLUMENT INOFFENSIF
Dépôt dans toutes les Pharmacies et 10, Rue Vivienne, Paris.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La Farge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques pleines et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Rennes artificielles
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1

PHOTOGRAPHIE J. MORETTI
CORTE (Corse)
GRANDE COLLECTION DE CARTES POSTALES ILLUSTRÉES DU PAYS
VENTE EN GROS ET AU DÉTAIL
Agrandissements inaltérables de toutes les dimensions en noir et en couleurs

Cie GÉNÉRALE DES PÉTROLES
pour l'Eclairage et l'Industrie
Siège social à MARSEILLE

Pétrole pour l'éclairage et pour moteur, en baril de 180 litres et bidons de 50 litres.
Pétrole raffiné d'Amérique, marque *Le Lion*, en caisses de deux bidons de 18 litres et demi chaque.
Pétrole de luxe *Photoline* en bidons de 5 litres,
Essences de pétrole, Benzine, Gazoline, lourde pour moteur,
NAPHTACYCLE, essence spéciale pour automobiles, très appréciée dans le monde des chauffeurs.
AUTOVELINE huile pour le graissage des automobiles,
GRAISSE CONSISTANTE pour automobiles,
HUILE EPAISSE pour changement de vitesse des automobiles.

Dépositaires pour toute la Corse : MM. L. N. MATTEI et Cie, à Bastia, Ajaccio et Corte.
Sous-dépositaires : Thomas MATTEI, Propriano ; PUCCINELLI François, Calvi ; LANTIERI Frères, Bonifacio ; Ch.-Marie SAVELLI, Ile-Rousse.

TRENTE-TROISIÈME ANNÉE — N° 72 — JEUDI 13 MARS 1908

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont reçues aux bureaux du journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0,75 — Divorces, 0,30 — Judiciaires, 0,25.

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois
CORSE	20 fr.	10 fr.	5 fr.
AUTRES DÉPART.	22 »	12 »	6 »

UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Grégoire I.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 5 h. 53 m. — Coucher, 5 h. 33 s.
Premier quart., le 9 — Pleine Lune, le 17.
Fête de Demain : Saint Macédonien.

11 MARS

LES INTÉRÊTS FRANÇAIS AU MAROC

« Nous sommes engagés dans une détestable affaire, » écrit M. Pelletan à propos du Maroc. M. Pelletan n'étant pas seul de cet avis, il se crée peu à peu en France une atmosphère de mécontentement intense, qui paralyse notre effort et risque, si nous n'y prenons garde, de nous faire perdre, en hésitations, le plus clair des sacrifices que nous nous imposons.

Si l'état d'esprit actuel était sans précédent, il aurait lieu de nous alarmer, notre intervention au Maroc serait à juste titre impopulaire et le plus sage serait de l'abandonner. Mais n'avons-nous pas vu, toutes les fois presque qu'une expédition coloniale a exigé de nous un effort continu, surgir les mêmes protestations, la même impopularité ?

Les Français, intrépides à l'action, sont prompts au découragement. De quelles hésitations la conquête de l'Algérie, que nous nous accordons aujourd'hui à considérer comme la plus belle, la plus fructueuse opération militaire du siècle dernier, n'a-t-elle pas été l'objet ? Commencée en 1827, elle fut abandonnée en 1828, reprise en 1829, abandonné encore, et menée seulement avec vigueur de 1840 à 1847. Soyons patients, la campagne du Maroc n'a débuté que l'année dernière !

La campagne du Tonkin fut un nouvel exemple de ces funestes hésitations. Comment s'étonner dès lors que l'expédition marocaine suive les mêmes errements, soit l'objet de la même impopularité, des mêmes critiques ?

Ces critiques, au reste, se réduisent à un seul grand argument : « Nous n'avons rien à faire au Maroc, dit-on ; nous sacrifions notre argent et nos hommes pour le compte d'autrui, » — d'aucuns ajoutent : pour le compte du roi de Prusse.

Ces allégations méritent réfutation. Nous sommes liés, c'est vrai, par l'acte d'Algésiras, mais nous ne sommes pas liés seuls, et c'est à tort que l'on insinue que ce traité est restrictif de nos seuls droits. L'Allemagne, aussi bien que toutes les puissances signataires, se sont engagées à reconnaître la suprématie du sultan et l'autonomie du Maroc. Ce n'est donc ni pour le roi de Prusse ni pour un autre que nous travaillons. Tout au plus pourrait-on soutenir que c'est pour Abd-el-Aziz, mais personne n'ira jusqu'à dire, je pense, que les institutions que nous aurons nous-mêmes installées se retourneront contre nous, que l'organisation que nous aurons créée à l'image de la nôtre et avec l'aide de nos nationaux doive servir plutôt à des étrangers qu'à nous-mêmes ? L'esprit français, les mœurs françaises que nous aurons imposées seront les pôles attractifs de notre commerce, de notre industrie, et ce serait bien le diable si, tout compte fait, nous n'étions pas les premiers à en profiter, même si le drapeau français ne flottait pas sur Fez comme il flotte sur Alger ou sur Tunis.

Quant à cette assertion que nous n'avons pas d'intérêts supérieurs au Maroc, elle est absolument contraire à la vérité. Il suffit, pour s'en convaincre, de jeter les yeux sur la dernière statistique publiée concernant le commerce du Maroc, celle de 1906. Nous y voyons figurer la France pour 48 millions, l'Angleterre pour 37, l'Allemagne pour 13, l'Espagne pour 6, l'Italie pour 2 millions seulement.

Le journal *Le Fermier*, qui examine la situation au point de vue de notre agriculture, arrive à des conclusions semblables : « Nous fournissons au Maroc la presque totalité des articles d'épicerie, farines, soies grèges. De même pour le sucre ; nos fabricants et betteraviers ont là, sans aller plus loin, un débouché inespéré qu'ils ont peut-être trop négligé : le Maroc-sain est un extraordinaire consommateur de sucre. »

Le Maroc, placé au bord du « grand lac latin, » presque à nos portes, touchant à nos frontières africaines sur de vastes espaces, ne saurait échapper à notre action. Malgré l'anarchie qui le ronge, il est beaucoup plus riche que l'Algérie et la Tunisie, et il est susceptible d'arriver à un développement commercial et agricole vingt fois supérieur. Il a cinq millions d'habitants pour 546.000 kilomètres carrés, tandis que l'Algérie atteint à peine 4 700.000 habitants avec 500.000 kilomètres carrés.

Le Maroc fait, en outre, partie intégrante de notre sphère d'influence au nord de l'Afrique : l'en distraire serait une anomalie ; tous nos efforts doivent tendre au contraire à l'unifier, à la souder à l'Algérie, le Sénégal, le Soudan et le Dahomey, de façon à en faire un tout homogène où nous serons les maîtres, au moins économiquement.

En définitive, que nous reproche-t-on ? Une dépense de sept millions de francs, un corps expéditionnaire de dix mille hommes, limus presque en totalité des garnisons africaines, à peine une centaine de morts depuis le début de la campagne. Qu'est cela, en comparaison des milliards dépensés, des milliers d'hommes sacrifiés pour l'Algérie aussi bien que pour le Tonkin ?

C'est le cas où jamais de nous souvenir que, pour faire une omelette, il faut casser des œufs. Dieu merci, l'omelette n'a pas été mauvaise, jusque là ; l'Algérie est reliée à la métropole par un commerce de près de 4 millions de tonnes par an, et le Tonkin presque autant. Mais nous voyons poindre le jour où, par suite des puissances qui surgissent en Extrême-Orient : les victoires du Japon, le réveil de la Chine, il nous faudra abandonner ce Tonkin qui nous a coûté tant de sang. Raison de plus pour accumuler tous nos efforts vers cet empire africain où nous nous sommes taillés à temps la meilleure place, qui est à portée de nos escadres, et qui paraît tout désigné pour devenir un prolongement de la France, une « nouvelle France, » où s'exerceront à loisir nos énergies et notre influence.

C. DES CORDELIERS.

Pour l'Histoire

Bastia, 10 mars.

M. le Directeur du *Petit Bastiais*.

Avant que le rideau ne tombe sur la triste comédie dont l'avant-dernier acte a été joué hier, au Palais Bourbon, permettez-moi de rectifier un passage de l'Exposé des motifs présenté par les ministres des postes et des finances, sur le projet de loi portant modification des résultats de l'adjudication du 23 mars 1905.

Les deux ministres s'expriment ainsi :

« Les résultats de cette adjudication (du 23 mars 1905) ont » soulevé de nombreuses protestations de la part de la population » de la Corse qui reprochait surtout à la Compagnie Fraissinet » d'avoir offert des vitesses insuffisantes pour certains services... »

Je crois qu'il y a erreur. Les protestations de la Corse visaient le ministre des postes et non M. Fraissinet. Les populations de la Corse reprochaient et persistent à reprocher au ministre des postes d'avoir laissé faire une adjudication dans les conditions de celle du 23 mars 1905, en présence d'une seule soumission, et d'avoir homologué en toute hâte les résultats de la dite adjudication.

Les populations de la Corse reprochent à M. Fraissinet d'interpréter parfois, comme il lui convient, le cahier des charges, et au ministre des postes de le laisser faire. Mais elles font retomber, tout entière, sur le ministre des postes, la responsabilité des conséquences désastreuses des stipulations du cahier des charges et de l'adjudication du 23 mars pour la prospérité et l'avenir de la Corse et la sauvegarde des intérêts des passagers et des chargeurs.

Veuillez agréer, etc.

MANTINO.

Pieux Hommage

Le 24 février dernier, quelques-uns de nos « noityens réunis dans les salons du Grand Hôtel Lingénieur renouvelaient une tradition au mémoire de leurs aïeux : ils célébraient le jour de la proclamation de la République de 1848, que leurs ancêtres dirent fêtaient avec un enthousiasme religieux.

Rien de plus louable qu'un pareil autel érigé au souvenir, et si toute la gloire en revient aux vieux braves qui affirmaient leur foi républicaine en présence de la prison et de l'exil, avouons que quelque honneur en rejaillit sur les cadets qui ont eu le culte du passé et qui gardent au cœur celui des chers disparus.

Ce qui m'a quelque peu étonné, c'est que M. le notaire Tomasi, à la fin du banquet, dans une allocution touchante, ait évoqué le souvenir de quelques héros de la cause républicaine, en Corse, les Corsi, les Savelli, les Tomasi, les Padovani, les Franzini, et qu'à côté de ces noms qui nous sont chers il ait omis d'en citer d'autres.

Je n'en veux pas à M. Tomasi de son omission.

Il était peut-être trop jeune et ne les a pas connus tous ceux qui n'étaient pourtant pas au dernier rang et qui jamais ne revendiquèrent que leur part de souffrance et leur poste au combat.

J'avoue que j'ai été dans autant qu'attristé en lisant son allocution qui m'a rappelé avec de vibrants souvenirs ces noms oubliés qui pourtant ne méritaient pas de l'être.

127e Feuilleton du Petit Bastiais

LA BEAUTÉ DU DIABLE

Grand Roman Inédit

PAR JULES MARY

PREMIÈRE PARTIE

Les Loups et l'Agneau

XV

LE PIÈGE DE TENDRESSE D'UNE FEMME FATALE

— Madame, il faudrait chercher le médecin...

— Je vais faire atteler et l'envoyer prévenir, ma fille, dit Nathalie doucement.

Lison, il faut le dire, n'eut pas un soupçon du piège qu'on tendait à son affection fraternelle.

Elle ne pensa plus à tout ce que le comte de Croix-Vitré lui avait fait comprendre, aux angoisses du pauvre homme, elle ne pensa plus qu'à Cibulot souffrant, brisé, sanglant dans cette gargote isolée. Et comment, en effet, devant une pareille lettre, eût-elle gardé quelques doutes ? On eût dit que chaque expression en avait été pesée, avec une prescience de l'effet qu'elle allait produire, avec une intelligence diabolique. D'abord, le désespoir qui devait bouleverser Lison, à la nouvelle de l'accident... et la nature même de l'accident, si commun aux bûcherons, à tous les travailleurs de la forêt... Combien tombent ainsi tous les ans, sous les arbres gigantesques dont ils ont mal calculé la chute ! Et combien de schilleurs, en descendant les pentes de la montagne, sont écrasés sur la voie étroite, en retenant des épaules leurs wagonnets lourdement chargés de bois ! Si Rose pouvait se concevoir des soupçons, si quelque hésitation lui était venue, tout cela eût disparu devant ces mots mystérieux de la lettre : « J'ai des choses à te dire que tu dois connaître seule... » Et le cœur de la jeune fille n'avait-sous un souvenir de cette simple phrase, car on venait de penser que jadis elle avait cru à l'amour d'Henriot... Et si elle n'était pas trompée, c'était cela, elle ne s'était pas trompée, c'était cela, sans doute, qu'il voulait lui dire... il voulait lui faire l'aveu de son amour... Enfin, tout avait été si bien prévu, qu'on lui enlevait la crainte même de se trouver dans les parages solitaires de la forêt, à la tombée de la nuit, puisqu'elle n'y serait pas seule... puisqu'elle serait accompagnée par le paysan qui avait apporté la lettre, et qui, silencieux, casquette à la main, attendait qu'elle se décidât. C'était un garçon de seize à dix-huit ans, d'allure plutôt frêle, dont les yeux pâles et froids ne devaient jamais laisser deviner rien de ce qui se passait au fond de lui.

— Oh ! j'y vais, madame, j'y vais... Mon Dieu, pourvu que je n'arrive pas trop tard !

Elle ne vit pas la joie rapide, la joie infâme, dans le regard de la veuve. Du reste, à travers ses larmes, Lison ne pouvait plus rien voir. Elle se dirigea vers la cour du bâtiment de service. Nathalie eut peur. Sans doute, Lison voulait prévenir le comte de cette absence imprévue, afin qu'il ne pût s'inquiéter. Mais le comte savait, lui, le danger qu'elle courait. Et puisqu'ils avaient les moyens de se comprendre, n'allait-il pas essayer de la retenir et y réussir peut-être ?

— Je t'avertirai, ma fille, dit la veuve... Ne perdez pas une minute... Et je resterai auprès de lui aussi longtemps que vous serez absente.

Le son de cette voix — que la veuve rendait doux, pourtant — frappa cette fois Rose Lison et lui fit une impression singulière. Un vague, un rapide soupçon lui vint, avec le ressouvenir de ce danger mystérieux dont elle avait dû être menacée en cette journée. Elle se retourna brusquement. Mais déjà Nathalie avait compris qu'elle venait de commettre une imprudence : et elle se hâtait d'ajouter :

— Allez, ma fille, allez bien vite, et rassurez mon frère !...

Du nouveau, les craintes de Lison s'évanouirent. Elle courut chez le comte, et ce fut, seulement lorsqu'elle entra dans la petite chambre, qu'elle s'aperçut que Nathalie l'y avait suivie... Nathalie resta sur le seuil, attentive à ce qui allait se passer. Mais Lison, tout à coup, s'était arrêtée devant son père.

Croix-Vitré dormait profondément. L'entrée des deux femmes ne l'avait pas réveillé. Lison silencieuse, se recula avec précautions. Et à voix basse :

— Je ne veux pas le réveiller... il dort si bien... Vous lui direz, n'est-ce pas, madame ? Vous lui expliquerez... que j'ai dû partir... à cause d'Henriot...

— Soyez sans crainte, ma fille... Et comptez sur moi... Si cela avait été possible, je vous aurais fait conduire en voiture jusqu'à... cette auberge... Mais, m'affirme le jeune garçon, les chemins ne sont praticables que pour les piétons...

— C'est vrai, madame, et par les sentiers que je connais, j'y serai rendue beaucoup plus vite à pied...

Elle s'éloigna avec un dernier regard à son père. La veuve, réprimant un sourire de haine, pensait :

— Elle est perdue...

Et pendant de longues minutes elle demeura, sans bouger du seuil de la porte, les yeux fixés sur son frère. Elle attendait patiemment son réveil. Le visage du malade parut s'animer enfin. Les yeux s'ouvrirent et parurent surpris de cette demi-obscurité qui commençait à régner dans la pièce. Puis ils se fixèrent lentement sur Nathalie. Après quoi, la veuve remarqua que le comte cherchait autour de lui, sans doute étonné de l'absence de Rose-Lison. Alors, la veuve s'avança de quelques pas :

(A suivre).

CHOCOLAT MENIER

Pour n'en regretter qu'un seul, celui du docteur Q. P. Pasqualini est encore présent à toutes les mémoires.

Ne l'étoit-il pas toujours sur la brèche, et y en est-il un de plus convaincu, de plus ferment que celui-là ?

Révoqué de ses fonctions de maire au coup d'Etat il fut emprisonné jusque sous combien de frais sous l'empire pour opinions politiques, et sut n'ignore sa vie toute vouée à la cause de la démocratie.

Il a donc connu tous les déboires de la lutte et n'aurait eu pour récompense que la prison, et l'oubli ?

Pardon ! Il est des noms inoubliables tels ceux de Corsi, Pasqualini, Pozzovani, qui ne seront pas effacés des républicains de notre île.

Et maintenant les ouvriers du banquet commémoratif du souvenir républicain ne m'en voudront pas.

Ils ne m'en voudront pas d'avoir trouvé juste que ceux qui ont lutté, souffert, comme les amertumes de la prison et les heures angoissantes de la cour d'assises méritent aussi un souvenir, et qu'un ami sorte de l'ombre pour dire tout haut ce que dans un unanime de républicain sincère le vieux docteur dans sa tombe pense peut être tout bas. — T.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 12 mars à 3 heures

L'Indépendant ! allégro.	Wettge.
La Fête du Village Voisin, ouv.,	Boïeldieu.
Le Retour à la Vie, valse,	Chabus.
Guillaume Tell, fant.,	Rossini.
Bade, polka,	Ucrath.

Le Chef de musique, X. Lamas.

Cour d'Assises

Audience du 11 mars 1908

Présidence de M. GAVINI, *conseiller*

MEURTRE

Trois femmes pour un mari

On avait renvoyé en continuation l'intéressante affaire concernant Jeanne Ferrari, accusée d'avoir donné la mort à son séducteur.

Par suite de l'indisposition de M. le conseiller Gabrielli, cette affaire a été remise à aujourd'hui pour le réquisitoire de M. l'avocat général Mancini, la plaidoirie de Me H. de Montera et le verdict.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

PIEDICORTE. — Une lettre de félicitations a été adressée à M. Casani Michel, cultivateur à Piedicorte-de-Caggio : le 12 mars 1906, a combattu un incendie.

***

OSANI. — La mine d'Osani a produit pendant le 2e semestre 1907, 67 tonnes d'anthracite. Pendant l'année 1906, la production avait atteint 430 tonnes.

***

SARTENE. — La plupart des grandes familles de la ville de Sartène et de l'arrondissement se trouvent en deuil, par suite de la mort de Mme veuve Cecchini de Rocca-Serra née Pietri, qui vient de s'éteindre doucement, dans sa quatre-vingt-septième année, pleurement entourée des soins de ses enfants et petits-enfants, qui la vénéraient, comme la vénéraient, d'ailleurs, tous ceux qui avaient le bonheur de l'approcher.

Mme Cecchini de Rocca Serra était la sœur de l'ancien sénateur et préfet de police Pietri, et la mère de M. Paul-Louis de Rocca Serra, ancien maire et ancien conseiller général de Sartène, ainsi que le grand'mère de Mme Poggiale, la femme du distingué juge d'instruction de Bastia. C'était une femme très fortement trempée, d'une distinction rare, aux sentiments les plus élevés, et d'une grande charité.

Elle s'était vu retirer non seulement dans ses enfants et ses petits-enfants, mais autant dans ses arrière-petits-enfants, dont les douces caresses ont charmé ses vieux jours.

Elle pratiquait discrètement une vertu, héréditaire dans sa famille, en s'affectant de manière la plus pénible à tous les intérêts qui se rattachaient à elle : aussi, les pauvres la pleurent-ils autant que ses plus chers, car elle savait les consoler en leur venant un aide, en compatissant à leur malheur.

Son fils, M. Paul-Louis de Rocca-Serra, ancien maire de Sartène, conduisait le deuil, ayant à ses côtés les membres de sa famille et ses parents de Sartène et d'autres localités de la Corse qui s'étaient fait un devoir d'accourir pour les obsèques.

La cérémonie funèbre a été des plus imposantes par la décoration de l'église et l'affluence qui s'y pressait.

Nous prions à MM. Paul Louis de Rocca-Serra, Bortoli, d'Ornoli, de Sialat, Poggiale, Colonna d'Istria et Pietri, l'expression de nos condoléances les plus sincères et les plus attristées.

***

MOITA. — M. Francischi Marius est nommé aide des postes à Bastia.

***

PRUNO. — Une boîte spéciale de filles est créée à Pruno.

***

EBBALUNGA. — Le 9 du courant, eut lieu à Ebbalunga, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis accourus de Bastia et des villages environnants, les obsèques de M. Pierre Dominici, capitaine marin, décédé dans sa 80e année, muni des consolations de la religion après de longues et cruelles souffrances.

Le défunt était un homme de bien dans toute l'acception du mot, et sa mort a été pour tous ceux qui le connaissaient un véritable deuil.

Il laisse à pleurer une épouse, deux filles et un fils, qui, tous, ont hérité de ses vertus.

Nous prions Mme veuve Dominici, ses enfants et petits-enfants, de recevoir ici l'expression de nos sincères condoléances.

***

AZZANA. — M. Antonietti Dominique-Antoine, d'Azzana, est nommé cantonnier des ponts et chaussées sur les routes forestières.

***

SALICE. — Le 25 du mois dernier, la salle de justice de paix de Sollacaro présentait une animation inaccoutumée.

Les appelants des communes de Sorbataghiacia et Petricciole avaient chargé de soutenir leurs réclamations contre les décisions des commissions de ces deux communes, les premiers, Me Casta, de Bastia, et Me Orsini d'Ajaccio, et les seconds Me Carli Pierre-Toussaint, ancien maire de Petricciola.

Le jeune et distingué avocat a eu à combattre des arguments très sérieux que Me Carli présentait avec sa verve ordinaire, sa jolie crânerie, entre les deux défenseurs, n'a pas été du tout banale.

Me Lavie avec la plus grande aisance et une parole très facile et très chaude persuadait sur son adversaire les avantages que donne l'habitude du Palais. Mais il a reconnu le soir même devant de nombreux amis que Me Carli avait sur la matière électorale des connaissances très approfondies, auxquelles il se plaisait à rendre publiquement hommage.

La sympathique avocate a dû quitter, à regret, notre cantou, où il venait pour la première fois, le soir même de l'audience. Mais il en emporte la meilleure impression, nous espérons que notre pays veut bien mieux que la réputation qu'on lui a faite à tort.

Les affaires que Me Lavie a soutenues sont mêmes en délibéré, et les jugements seront rendus à une audience qui a été fixée à une date ultérieure. Nous pouvons cependant ajouter que si l'accord ne s'est pas fait sur tous les noms, une entente presque générale a eu lieu entre les appelants, et l'on peut s'attendre à ce que les déclarations du juge de paix donnent satisfaction à tout le monde.

G. DE HAUTEFEUILLE.

***

BONIFACIO. — M. Doalma Paul-Simon, de Porto-vecchio, est nommé portier de contrainte auxiliaire attaché à la perception de Bonifacio.

***

OCAGNANO. — M. l'abbé Philippe Fontana, curé de Vallé d'Orezza, est nommé curé d'Ocagnano, en remplacement de M. l'abbé Morazzani-Pietri, qui est nommé curé à Saint-Antoine de Sisco.

Palmes Académiques

Ont été nommés Officiers d'Académie,

MM.

Andreani Michel-Ange, commis principal des contributions indirectes à Algajola-Moréra.

Avogari de Gantile, juge de paix à Nolze.

de Battioni Paul, receveur des finances à Lombez.

Bertora François-Nicolas, délégué cantonal à Marseille.

Bitterlin Dominique-Pascal-Vincent, trésorier du patronage des écoles laïques à Bastia.

Bruni Jean-Baptiste, maire de Pila-Canale.

Cervetti Jean-Noël, commis de 1re classe aux chemins de fer de l'Etat à Paris.

Coggia Alfred-Auguste-Martin, rédacteur à la direction des contributions diverses à Paris.

Colonna d'Istria Xavier, à Poggio-Bicchisano.

Conti Ange, maire de Cognocoli-Monticchi.

Criscuoli Antoine-Jacques, à Mezzana.

Cuneo, répartiteur des contributions directes à Constantine.

Le docteur Desanti Etienne, médecin à Marseille.

Franceschi Jérôme, publiciste, employé au ministère du commerce et de l'industrie, à Tunis.

Giansili, conseiller d'arrondissement, maire de Petra.

Giorgi Antoine, comptable à la direction de la compagnie des chemins de fer de l'Etat à Colombes.

de Galzin, dessinateur à Bastia.

Lanfranchi Simon, agent de la compagnie française des câbles télégraphiques à Aulène.

Leoni Nicolas, ancien greffier à Santa Reparata de Balagna.

Lenfant Antoine-Marie, professeur de musique à Marseille.

Moracchioli André, commissaire spécial de la police des chemins de fer à Brignoles.

Moracchioli Jean-Pierre, commis principal à la compagnie transatlantique à Marseille.

Paoli, rédacteur au ministère de l'intérieur.

Pietri, pharmacien à Constantine.

Poli Joachim, ex-instituteur, secrétaire de la mairie de Solenzara.

Quilici Dominique, adjudant au Palais-Bourbon.

Rémérony Charles-Michel-Augustin, avocat à la cour d'appel de Bordeaux.

Rocca Emile, imprimeur à Sétif.

Romani Romain, publiciste à Perpignan.

Rossi Jean-Dominique, ancien maire d'Urbalacone.

Savelli Antoine, pharmacien à Ile-Rousse.

Sbarra, préposé de l'inscription maritime à Bonifacio.

Valentini Jean-Vincent, maire de Poggio-Marinaccio.

Vinciguerra Paul-Pierre, commis principal des postes en retraite à Pietra di Verde.

Bulletin Financier

Paris, 6 mars 1908.

Malgré un certain relèvement en fin de séance, le marché a été faible aujourd'hui sur de nouvelles exécutions. Tandis que les Fonds d'Etats se tenaient plus ou moins, notre Rente se maintient très ferme à 97.75. De même le Turc reste à 95.15. Les Etablissements de Crédit sont calmes et soutenus. Les valeurs industrielles et de traction sont lourdes mais à des degrés différents. Rio en régression à 1.021. Les valeurs russes sont irrégulières et les Mines d'Or alourdies.

Au Comptant officiel on enregistre des demandes suivies en obligations 4 0/0 de la Banque Hypothécaire France Argentine à 455.50.

En Banque, l'Ouest Africain Français accentue son mouvement ascensionnel, l'action à 301, et la part à 181. Les Maisons et Panis à Economiques ont des échanges suivis à 128 ; les sidérurgiques sont également bien tenues. Les Sociétés sont parmis de chômer les prix de revient et d'augmenter la production. L'obligation 5 0/0 du Port de Bahia est demandée à 453. Bonne tenue à 493.50 de l'obligation 5 0/0 Forces Motrices de la Haute Durance ; avant même d'être en marche l'usine a ses recettes assurées sans aléa de recherche de clientèle ni besoins de concurrence.

Les obligations 5 1/2 de 500 francs de la Canadian Metal Cy sont délivrées à 475 fm par les Banques Unies, Place de la Bourse. Ces titres, bien garantis, représentent avec un intérêt annuel de 27.50 net un placement à plus de 6 0/0 prime de remboursement comprise.

Nos chemins de fer sont bien tenus.

Les obsèques de Paul Saïn

Les obsèques du peintre Paul Saïn, chevalier de la Légion d'honneur, ont eu lieu samedi 7 mars, à Avignon, devant une nombreuse affluence.

Toutes les notabilités de l'art et de la politique, dit le « Journal » du 8 mars, avaient tenu à apporter leur hommage *à l'artiste défunt. M. Bellandy, préfet du* Vaucluse, a prononcé une éloquente allocution retraçant la brillante carrière du défunt, qui fut l'un de ses amis d'enfance.

Après lui, M. Alexis Mouzin, le distingué poète, a parlé au nom des nombreux amis du peintre si estimé. Enfin M. Vionnet, directeur de l'Ecole des Beaux-Arts à Avignon, a retracé les débuts de la brillante carrière artistique du paysagiste Paul Saïn.

Le « Petit Bastiais » se fera un douloureux devoir de publier notamment le discours de M. Mouzin qui est une des plus belles pages de littérature que nous ayions lu. Il adresse aux familles Saïn et Pakie ses sincères et vives condoléances.

La Grève de Barchetta

M. le Directeur du Petit Bastiais,

J'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien insérer dans les colonnes de votre estimable journal la réponse suivante à l'avis de la « Société Corse », qui a paru dans les numéros 7 et 8 courant.

Les ouvriers syndiqués de l'usine de Barchetta se sont réunis en assemblée générale extraordinaire, le 8 mars courant 1908, afin de prendre une décision finale et répondre à l'annonce parue dans le *Petit Bastiais*, à la date des 7 et 8 mars 1908.

Le bureau du syndicat rappelle à la commission paronale que, c'est par ses faute, que le personnel de la dite usine a été obligé de voter la grève qui dure depuis le 29 septembre 1907.

Cette haute commission, guidée par des gens fort peu soucieux des intérêts des ouvriers, n'a mis en tête de vouloir fouler aux pieds les intérêts des ouvriers.

Après cinq mois environ de grève, les commissions du syndicat et de la grève ont tenté une démarche auprès de l'administrateur délégué qui leur promit tout son concours ; en présence de cette déclaration, les deux commissions lui firent de larges concessions.

Grande donc a été leur surprise en lisant l'annonce qui a paru dans votre journal.

Les ouvrières grévistes ont à l'unanimité maintenu leurs premières revendications en abolissant les concessions faites à l'administrateur délégué, par les commissions du syndicat et de la grève, et en outre ont voté la grève à outrance, en laissant les patrons seuls responsables de ce qui pourrait arriver.

Pour le Syndicat,
Le Président, DONGRADI.

Nécrologie

MADEMOISELLE SISCO

Malgré la tourmente de vent qui soufflait avec une violence extraordinaire, de nombreux parents et amis ont suivi le cortège de Mlle Joséphine Sisco, décédée à l'âge de quatre vingt-cinq ans.

Elle n'avait pas été épargnée par les infirmités, et c'était avec la plus grande peine qu'elle pouvait passer d'une chambre à l'autre de sa maison. Elle consacrait à la prière la majeure partie de son temps, acceptant avec une résignation toute chrétienne les contrariétés et les souffrances physiques. Elle a vu sans effroi s'ouvrir devant elle la porte de l'éternité et en a franchi le seuil pleine de confiance dans la miséricorde de celui qui distribue les peines et les récompenses.

Nous présentons toutes nos condoléances à M. Nicolas Sisco, son frère, et aux familles Orsini, Valery Spalanzani, Sisco et Cardera.

Gazette Ajaccienne

(De notre correspondant particulier)

Nos Hivernants

Sont arrivés : M. et Mme Lericho, M. David, M. Louis de Heyndes Nacks, M. Oscar Bail, M. Serge Polejeff, baron M. Nicolas, M. et Mme Wagner, Mlle Heyne, M. Brulerson, M. Blanzy.

Nous leur souhaitons la bienvenue.

Une bonne prise

L'affaire du vol de revolvers chez M. Léotard Foiacci a permis à la police de mettre la main sur une véritable bande organisée.

Il y a quelques temps, à la suite du vol de revolvers, notre commissaire de police avait ouvert une enquête qui, malheureusement pour, a permis de découvrir le pot aux roses.

Le revolver volé avait été vendu par le jeune C. F.-B., au sieur P. A. ; dès que le commissaire de police fut en possession de ce premier renseignement, il ne tarda pas à découvrir le dernier, et procéda à une perquisition en règle. Il ne devint pas bredouille, il avait trouvé entre autres choses, une caisse assez volumineuse remplie de bijoux de toutes sortes, d'argenterie, etc. Plusieurs de ces objets parlement vont être volés depuis quelque temps à Ajaccio.

En présence de preuves aussi irréfutables, le commissaire de police fit arrêter C. J. B., G. P., comme voleurs, et P. A., comme receleur, et les fit conduire à son cabinet, où, après un interrogatoire très laborieux, il en fit que se fortifier dans sa conviction première, malgré les dénégations de P. A. qui se prétend le propriétaire de la caisse de bijoux.

Transmise dans la soirée, au parquet, l'enquête du commissaire de police a permis au procureur de la République, après un nouvel interrogatoire des prévenus, de les maintenir en état d'arrestation et de les faire écrouer à la maison d'arrêt.

Cette affaire a eu un grand retentissement en ville.

Nous adressons nos plus sincères félicitations à M. Ottavy, notre nouveau commissaire de police. Il a mené toute cette affaire avec un tact et une habileté dignes d'éloges et qui ne laissent pas de doute sur ses qualités professionnelles.

Nous croyons qu'Ajaccio ne tardera pas à être débarrassée de cette bande d'apaches.

Le bal des Employés de commerce

Personne n'a de doute sur le bon succès du bal des employés de commerce, qui aura lieu le 17 mars prochain.

L'organisation en sera parfaite, c'est d'ailleurs la façon de procéder des membres du syndicat qui dans toutes les fêtes ont apporté la même bonne initiative et le même bon accord.

Le Président nous prie d'annoncer que l'adjudication du buffet aura lieu dimanche à 9 heures du matin, au siège social. (Café Solfarino.)

On peut prendre, tous les soirs de 8 à 10 heures, connaissance du cahier des charges.

A la Brasserie Moderne

Le bal masqué de dimanche a eu son plein succès, des couples joyeux ont dansé jusqu'à une heure avancée de la nuit. M. Santarelli a dû pour contenter ses nombreux clients promettre de donner un nouveau bal masqué pour dimanche soir.

Nous sommes certain que le deuxième bal masqué sera plus brillant que le précédent.

Au concert, c'est toujours les mêmes belles distractions qui sont offertes aux nombreux spectateurs qui viennent applaudir la charmante pléiade d'artistes qui tous les soirs, de 9 à minuit, chantent les plus jolis morceaux du répertoire.

Citons au hasard Mlle Marthe (la belle négresse), toujours en succès ; Mlle d'Arnoyne, qui chante si délicieusement la romance, Mlle Bonchamps, la fine soubrette si spirituelle, Mlle d'Harville et le comique Désiré, le boute en train de la maison, etc.

Demain débuts de Mlle d'Hauterville, gommeuse.

Contraventions

Contre les nommés B. Ch., pour jet d'eau sale par sa fenêtre ; B. S., pour tapage de nuit à la Barre fontaine ; F. L., pour roulage ; M., pour abandon de son cabriolet sur la voie publique ; B. J., cocher, pour avoir refusé de prendre un voyageur à l'heure.

Au Port

Entrées :

Le « Golo », venant de Toulon avec passagers et marchandises.

Le « Cyrnos », capitaine Marlin, venant de Propriano et Bonifacio avec passagers et marchandises.

Etat Civil

NAISSANCES.

Tolla Louis.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 11 mars

Thermomètre : 7 heures du matin 9, à midi 13° à 4 heures du soir 11°5. Maxima + 13°6. Minima 7°4.

Baromètre : 7 heures du matin, 756 mm. à midi, 756 mm. 5 heures du soir, 757 mm.

Vent. — Dans la matinée, N. O.

Dans l'après-midi, S. E.

Etat du ciel, le matin, quelques nuages. L'après-midi, id.

Pluviomètre, à 7 h. du matin : 4 mm.

***

Palmes académiques

C'est avec grand plaisir que parmi les nouveaux officiers d'Académie, nous relevons le nom de M. Joseph de Gialaid.

Quoique jeune notre compatriote a déjà donné les preuves d'un réel talent. Il fait partie de cette école qui a pour chef Sebastien et qui compte déjà de noms illustres.

M. de Gialaid est en outre un caricaturiste très spirituel, et pour lui, passer du grave au doux du plaisant au sévère, est chose très aisée.

Nous offrons au jeune artiste nos cordiales félicitations.

***

Tentatives de suicide

Hier, vers une heure de l'après-midi, le soldat Rigal, du 163e, a tenté de mettre fin à ses jours en se jetant à la mer, au vieux-port. Fort heureusement, le caporal-clairon du bataillon, qui se trouvait par là, se jeta à l'eau tout habillé, et réussit à ramener le soldat Rigal à terre, sain et sauf.

Le brave sauveteur, le caporal-clairon Ferrier, aidé par d'autres militaires, a conduit ensuite le soldat Rigal à la caserne Marbeuf, où il a reçu, à l'infirmerie du corps, les premiers soins de M. le médecin-major Costa.

C'est, paraît-il, à la suite de deux lettres reçues ces jours derniers, que le soldat Rigal a tenté de mettre fin à ses jours.

Le soldat Rigal a été admis d'urgence à l'hôpital militaire.

***

Nos revendeuses

Hier matin deux revendeuses de la Citadelle, les dames N. Toussaint, *40 ans*, et Z. *Marie-Joséphine*, 45 ans, se prirent de dispute sur la place d'Armes ; elles étaient entrain d'épuiser le vocabulaire de la langue verte, lorsque l'agent Graziani, intervenant, mit fin au scandale qu'elles faisaient en leur dressant procès-verbal.

***

Nos cochers

Quand donc nos cochers finiront-ils par comprendre qu'il leur est défendu de conduire leurs voitures à des allures exagérées à travers les rues de la ville ? C'est pour avoir obtempéré à cette prescription que le cocher G. Jean, 19 ans, au service du sieur P. Joseph, a été mis hier en contravention.

***

Au Port

Vap. « Vizzavona », cap. Firmin, de Saint-Florent, diverses.

— Vap. « Corse », cap. Orsini, de Livourne, à passag., div.

Pâtes Alimentaires
(Usine à Naples)
« MAISON GHILINI »
Pâtes extra et Supérieures
Garanties pures.
Exiger la Marque

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00142

BOURSE DE PARIS

	10 mars	11 mars
Rentes de 3 0/0 anciens	97 50	97.57
— de 3 0/0 amortis.	98.20	98.07
	ex-coupon.	

Mérite Agricole

Paris, 11 mars.

Le *Journal Officiel* publie les nominations suivantes dans l'ordre du Mérite agricole.

Sont nommés Officiers

MM.

Orenga Philippe, négociant, agriculteur, à Bastia.

De Peretti della Rocca, juge de paix, à Portovecchio.

Sont nommés Chevaliers

MM.

Colonna d'Istria, propriétaire, à Sollacaro.

Cattoli propriétaire, à Eccica-Suarella.

Franceschini, propriétaire, à Bastelica.

Graziani, propriétaire, à Monticello.

Paolini, propriétaire, à Ginnchetto.

Texier, directeur de l'usine de Champlan.

M. FALLIÈRES A LONDRES

Paris, 11 mars.

Une note officielle, communiquée ce soir à la presse, annonce que Mr Fallières ira à Londres au mois de mai prochain.

Une note ultérieure lera connaître les détails du voyage et le programme des fêtes qui seront données à Londres, à l'occasion du voyage du président de la République française.

NARBONNE

L'anniversaire des incidents

Narbonne, 11 mars.

Les quatre-vingt-sept viticulteurs d'Argelliers ont tenu à commémorer l'exode qu'ils firent sur Narbonne, lors du passage de la commission d'enquête, le 11 mars 1907.

Ils ont déposé aujourd'hui, à 3 heures, à Narbonne, sur l'emplacement de la place de l'Hôtel de Ville, où tombèrent les victimes des 19 et 20 juin, une magnifique couronne offerte par souscription.

GRAND BANQUET *en l'honneur* DE M. HENRI BRISSON

Remise de la Médaille
AU PRÉSIDENT DE LA CHAMBRE

Paris, 11 mars.

Le grand banquet organisé par les groupes républicains pour fêter la quinzième élection de M. Henri Brisson, député des Bouches-du-Rhône, à la présidence de la Chambre des députés, a eu lieu ce soir.

Plus de six cents personnalités politiques assistaient à ce banquet.

De remarquables discours ont été prononcés par MM. Barrat, député socialiste des Pyrénées-Orientales ; Antonin Dubost, président du Sénat ; Clemenceau, président du Conseil ; Emile Combes, sénateur de la Charente-Inférieure.

Tous les orateurs ont rendu un vibrant et légitime hommage au républicain intègre, au citoyen éminent qui consacre son existence, déjà longue, à la défense des idées de Justice et de Vérité, ainsi qu'à la cause sacrée de la République.

Le président du comité d'organisation a remis ensuite à M. Brisson une médaille commémorant sa quinzième élection à la présidence de la Chambre des députés.

M. Brisson se lève, à son tour, et, en proie à une très grande et légitime émotion, remercie ses amis de cette inoubliable manifestation de sympathie.

Les fières paroles du grand démocrate ont soulevé, à plusieurs reprises, des applaudissements chaleureux.

Chambre des Députés

L'impôt sur le Revenu

LES BÉNÉFICES AGRICOLES

Rectifications au procès-verbal

Paris, 11 mars.

Dans sa séance de lundi, 9 mars courant, M. de Villebois-Mareuil, député conservateur de la Mayenne, avait demandé le scrutin public sur le paragraphe 5 de l'article 3, (Bénéfices de l'exploitation agricole).

Le scrutin donna lieu à un pointage. Par **271** voix, contre **240**, le paragraphe 5 fut adopté.

Un certain tumulte accueillit cette proclamation du côté des socialistes.

M. Zévaès s'est écrié : « Cela fait 31 voix de majorité, sans compter les bulletins qui ont été volés. Vous verrez demain, les rectifications au procès-verbal. »

En effet, d'après les rectifications au procès-verbal, la Chambre s'est prononcée carrément contre l'adoption du paragraphe 5.

On s'attend demain à une vive discussion au sujet de ces erreurs de scrutin qui se renouvellent trop souvent.

LES ÉVÈNEMENTS du Maroc

Télégramme

DE L'AMIRAL PHILIBERT

Paris, 11 mars.

L'amiral Philibert télégraphie que le calme et la tranquillité règnent dans les ports.

L'état des troupes est excellent.

TANGER

La soumission prochaine de la MEHALLA HAFIDIENNE

Tanger, 11 mars.

Des dépêches de source privée annoncent que les troupes de Moulay-Hafid, qui n'ont pas été payées depuis deux mois environ, sont décidées à faire leur soumission aux Français.

Deux caids, les lieutenants les plus dévoués de Moulay-Hafid, auraient officiellement avisé le Consul français à Casablanca, qu'ils étaient prêts à faire leur soumission.

CHUTE PROCHAINE du Cabinet

Le vote d'hier et la Presse

Paris, 11 mars.

Tous les journaux consacrent aujourd'hui de longs articles à la séance d'hier.

L'adoption par la Chambre des députés, du contre-projet déposé par M. Paul Constans, député de l'Allier, est l'objet de nombreux commentaires.

Le vote d'hier est généralement considéré, dans les milieux politiques, comme un signe précurseur de la chute prochaine du Cabinet.

Les Morts du Jour

M. Edmond de Amicis

Paris, 11 mars.

Le célèbre écrivain italien, Edmond de Amicis, un grand ami de la France, auteur de *Il Cuore* et de plusieurs autres œuvres d'une grande valeur littéraire, est mort dans la soirée à Bordighera, où les médecins l'avaient envoyé faire une cure d'air.

ANGLETERRE ET ALLEMAGNE

Lettre

DE S. M. EDOUARD VII à l'Empereur Guillaume

Paris, 11 mars.

Le roi d'Angleterre, ému des révélations que vient de publier le *Times*, a adressé une lettre à l'empereur Guillaume, lui donnant l'assurance qu'il désapprouvait complètement la campagne menée par le journal conservateur.

EN NORVÈGE

ATTENTAT CONTRE LES SOUVERAINS

Arrestation du coupable

Paris, 11 mars.

Des dépêches de Christiania annoncent qu'un sujet suédois a tiré douze coups de fusil sur le palais royal.

Plusieurs balles pénétrèrent dans l'appartement des souverains qui fort heureusement étaient absents.

L'auteur de ce lâche attentat a été aussitôt arrêté.

Il a déclaré se nommer Gran ; il est considéré comme fou par la police.

Fouillé il a été trouvé porteur de cinquante autres cartouches.

Interrogé par la police, il a déclaré qu'il voulait tuer le roi.

Cet attentat a causé un grand émoi à Christiania. Des lettres de félicitations de toutes les capitales de l'Europe sont parvenues aux souverains Norvégiens.

AVIS DE DÉCÈS

M. Vincent Frisoni, médecin principal de 1re classe des armées, en retraite,

A la douleur de faire part à ses parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'il vient de faire en la personne de son frère

M. Jean FRISON

Ancien Négociant

décédé le 11 mars 1908 à l'âge de 81 ans.

L'enterrement aura lieu aujourd'hui, 12 du courant, à 3 heures de relevée.

On se réunira à la maison mortuaire, rue de l'Opéra, 6.

La famille ne reçoit pas.

Usines de Francardo

F. CHARDON et Cie

(GARE FRANCARDO)

TUILERIE & BRIQUETERIE MÉCANIQUES

Fabrique de Carreaux en ciment, unis et à dessins

Travaux divers

EN CIMENT COMPRIMÉ ET CIMENT ARMÉ

FOUR A CHAUX CONTINU

Scierie mécanique

DE BOIS DE CONSTRUCTION

Entrepôts : à Bastia, 2, Avenue Carnot ; à Corte, Nouvelle Traverse

Nomenclature des produits mis en vente dans nos entrepôts :

Briques pleines et creuses. — Briques pressées de parement. — Tuiles plates et rondes. — Carreaux en terre cuite. — Carreaux en ciment unis et à dessins.

Chaux grasse. — Chaux hydrauliques et ciments. — Plâtres. — Planches. — Madriers. — Chevrons. — Liteaux. — Lattes.

Fers en barres. — Fers à planchers. — Aciers. — Métaux.

NOTA. — La chaux grasse de Francardo est de qualité supérieure.

Employée dans les maçonneries aériennes, elle acquiert la dureté de la chaux hydraulique. Un volume de cette chaux en pierres donne de 2 à 2,5 volumes de pâte. Elle est excellente pour les badigeonnages à cause de sa blancheur et de son adhérence, pour les traitements curatifs de la vigne et les amendements des terres en raison de sa richesse en chaux.

Les commandes doivent être adressées à MM. F. CHARDON et Cie, à Francardo, ou aux entrepôts de Bastia et Corte.

HUNYADI JANOS

UN VERRE A BON POUR ASSAINISSEMENT

TOUTES LES
MALADIES de l'ESTOMAC
et du FOIE
SE GUÉRISSENT RAPIDEMENT
ET SÛREMENT AU MOYEN DE
LA TISANE
AMÉRICAINE
des SHAKERS

Remède purement végétal qui fortifie l'estomac, le foie et les intestins, purifie le sang et guérit tous les désordres digestifs.

Demandez à M. Fayard, pharmacien à Lille, ou toutes les bonnes pharmacies.

ÉTUDES DE | Me Léon MUSNIER, avoué à Paris, Bd Haussmann, n° 92.
Me Louis GIORDANI, notaire à Bastia (Corse).

VENTE SUR LICITATION
et sur baisse de mises à prix

AUX PLUS OFFRANTS ET DERNIERS ENCHÉRISSEURS

en l'étude et par le ministère de Me GIORDANI, notaire à Bastia (Corse)

EN TROIS LOTS

DE

DIFFÉRENTS IMMEUBLES

Sis à LUCCIANA et sur le territoire de BORGO

L'ADJUDICATION AURA LIEU LE LUNDI, 30 MARS 1908, A 10 HEURES DU MATIN

On fait savoir à tous ceux qu'il appartiendra :

Qu'en exécution : 1° d'un jugement contradictoirement rendu par la deuxième chambre du Tribunal Civil de la Seine, le seize février 1907, enregistré et signifié; 2° d'un jugement contradictoirement rendu par la même Chambre de ce Tribunal le quatorze janvier 1908, enregistré et signifié,

Et aux requêtes, poursuites et diligences de :

1. M. Eugène Guyard, cultivateur, demeurant à Branches (Yonne);

2. M. Germain Guyard, garde particulier, à Branches;

3. M. Jules Guyard, journalier, demeurant à Villiers Saint-Benoît (Yonne);

4. Mme Eugénie Guyard, épouse de M. Eugène Rousseau, tanneur, et de ce dernier, agissant tant en son nom personnel au besoin que pour l'assister et l'autoriser, demeurant ensemble à Toucy (Yonne);

5. Mme Marie Guyard, épouse de M. Auguste Lapierre, manouvrier, et de ce dernier, agissant tant en son nom personnel au besoin, que pour l'assister et l'autoriser, demeurant ensemble à Heurtebise, commune de Dracy (Yonne);

6. M. Louis-Frédéric Guyard, manouvrier, demeurant à Dracy (Yonne);

7. M. Auguste Guyard, négociant, demeurant à Paris, rue de la Victoire, n° 93;

8. M. Arthur Guyard, employé de commerce, demeurant à Levallois-Perret (Seine), rue Gravel, n° 94;

9. Mme Clémentine Guyard, épouse de M. Joseph Bourgeois, journalier, et de ce dernier agissant tant en son nom personnel au besoin que pour l'assister et l'autoriser, demeurant ensemble à Bléneau (Yonne);

10. M. Adrien Anatole Bigollet, cultivateur, demeurant à Lavallotte, commune de Charboy (Yonne);

11. M. Louis-Joseph Breyère, cultivateur, demeurant à Vieux-Champs, commune de Charboy;

12. M. Etienne-Henry Breyère, entrepreneur, demeurant à Escamps;

Ayant pour avoué Me Léon Musnier, avoué près le Tribunal Civil de la Seine, demeurant à Paris, boulevard Haussmann, n° 92,

En présence de :

Jean Rapin, manouvrier, demeurant à Heurtebise, commune de Dracy,

Pris au nom et comme tuteur naturel et légal de ses trois filles mineures Albertine, Louise, Julienne Rapin, issues de son mariage avec Mme Joséphine Guyard, décédée,

Ayant pour avoué constitué Me François, avoué près le Tribunal Civil de la Seine, 12, rue de Madrid, à Paris,

Et encore en présence, ou lui dûment appelé de Octave Rapin, valet de chambre, demeurant à Paris, rue de l'Eperon, n° 10,

Pris au nom et comme subrogé-tuteur *ad hoc*, des mineures Rapin sus-nommées, à raison de l'opposition d'intérêts existant entre les dites mineures et leur subrogé-tuteur ordinaire de M. Louis Guyard.

Il sera, le lundi 30 mars 1908, à 10 heures du matin, en l'étude et par le ministère de Me Giordani, notaire à Bastia, commis à cet effet par les jugements sus-énoncés, procédé à la vente sur licitation et sur baisse de mises à prix, aux plus offrants et derniers enchérisseurs, en trois lots, des immeubles dont la désignation suit :

DÉSIGNATION

Premier lot

(1er lot de l'enchère)

Partie de maison, située à Lucciana, au lieu dit « Mazzanico, » se composant d'une cave, de deux pièces au rez-de-chaussée, deux pièces au premier étage et les greniers.

Deuxième lot.

(2me lot de l'enchère)

Une propriété au lieu dit « Canali, » territoire de Lucciana, en nature de terres labourables.

Superficie : 1 hectare, 77 ares, 27 centiares.

Troisième lot.

(3me lot de l'enchère)

Une propriété au lieu dit « Riccio, » territoire de Borgo, en nature de jardins et maquis.

Superficie : 86 ares, 78 centiares.

MISES A PRIX

Outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des charges, les enchères seront reçues sur les mises à prix baissées et fixées par le jugement du 14 janvier 1908, sus-énoncé, savoir :

Pour le premier lot à six cents francs	600 fr.
Pour le deuxième lot à cent francs.	100 fr.
Pour le troisième lot à quatre vingts francs.	80 fr.
Total des mises à prix sept cent quatre vingts francs :	780 fr.

S'ADRESSER POUR LES RENSEIGNEMENTS

1° A Me GIORDANI, notaire à Bastia (Corse);
2° A Me MUSNIER, avoué, demeurant à Paris, 92, boulevard Haussmann;
3° A Me François, avoué, demeurant à Paris, 12, rue de Madrid;
4° A Me Lanquest, notaire, demeurant à Paris, 92, boulevard Haussmann.

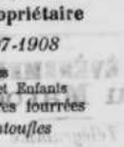
YEUX Les personnes atteintes de maladies, de tic, tremblement d'yeux et de paupières rouges, faiblesse et sensibilité de la vue granulations, chute des cils, dartres, yeux malades, brouillés, glaireux, larmoiement, chassie et ardeurs, après audition, ont intérêt à s'adresser à M. C. CATTET, à VAUDRY (Nord), qui enverra gratis le moyen de guérir rapidement.

RHUMATISME Les personnes atteintes de douleurs, tremblements musculaires et articulaires, goutte, névralgies, migraines, grande sensibilité au froid ou au chaud, raideurs le matin, vertiges, stase, digestions pénibles, essoufflements avec ou sans variations de la température et de l'humidité, s'intéresseront à s'adresser à l'Institut antirhumatismal, 17, rue Jacquemont, à Paris, qui enverra gratis le moyen de guérir rapidement.

Le Directeur-Gérant,
J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

Pastilles Cattet Pectorales et Sève de Vaudry. Infaillibles contre la Toux, les Rhumes, les Bronchites, les Grippes, les Catarrhes. Le Carré 1.25

Cordonnerie Modèle
Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia
EUGÈNE PERICCHI, propriétaire
Saison Automne-Hiver 1907-1908
Chaussures en tous genres pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants
Grand assortiment de chaussures fourrées
Choix considérable de Pantoufles
Prix très réduits
Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriquées exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.

La Maison se charge des réparations
Demandez et offrez dans tous les Cafés **AMARO MATTEI, apéritif supérieur.**

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La Porge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER
Fers en barres. Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

Teinturerie et Blanchisserie de la Méditerranée
H. FRAISSINET & Cie
MARSEILLE
Société en Commandite — Capital 500.000 Francs
17 Magasins dans Marseille + 20 Succursales au dehors
La plus importante Maison du Midi
AUTOMNE-HIVER 1907-1908
NUANCES MODES :
Marron et Gros Vert — Rouge Brique et Prune
NETTOYAGE ET TEINTURES
Draps - Lainages - Soieries - Velours - Fourrures - Mongolie - Boas - Plumes
TEINTURES EN NOIR INALTÉRABLES
NETTOYAGE DE RIDEAUX, STORES, AMEUBLEMENTS
Edredons, Couvertures, Tapis
Par suite d'importants agrandissements et d'un outillage perfectionné que nous venons d'acquérir en Angleterre, par les soins apportés dans l'apprêt et l'emballage, nous pouvons livrer tous les travaux avec un fini qu'aucune autre Maison ne peut donner.
Dépôt de Bastia :
Chez M. SAUVEUR AYMO
BASTIA, 17, Boulevard Paoli, 17, BASTIA

Le Meilleur purgatif dépuratif connu
THÉ BLAIZE PÈRE
Contre tous les Vices du Sang, Maladies de la Peau. — Toutes pharmacies

TRENTE-TROISIÈME ANNÉE — N° 73 — VENDREDI 13 MARS 1908

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont reçues aux Bureaux du Journal.
Prix divers 1 fr. — Réclames (la ligne) 0.75 — Divers 0.30 — Judiciaires 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	Union postale, et autres Pays: le port en sus.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Macédonien.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 5 h. 50 m. — Coucher, 5 h. 34 s.
Premier quart., le 9 — Pleine Lune, le 17.
Fête de Demain : Sainte Mathilde.

12 MARS

DANS NOS LYCÉES

LA POLITIQUE, FACHEUSE HOTESSE

La population scolaire de nos collèges et lycées de garçons va décroissant. La rentrée dernière n'a donné que 96.462 élèves, tandis que la précédente en avait donné 98.963. C'est une diminution appréciable, surtout quand on constate que, dans la période quinquennale 1902-1906, on avait enregistré une augmentation de 16.642 unités.

Le fait a attiré l'attention du Parlement et on en a surtout parlé au Sénat quand on a discuté le rapport de M. Maurice Faure sur le budget de l'Instruction publique.

On a cherché les causes de ce commencement de décadence, et on en a trouvé plusieurs, sans toutefois avoir mis le doigt sur celle que vient de révéler le pénible conflit survenu entre le maire du Mans et les professeurs du lycée de cette ville, dont nous allons parler, et qui pourrait bien être la principale.

La première des causes qui avaient été signalées au Sénat provient de la mise en application de la nouvelle loi de recrutement qui, en abolissant les dispenses dont jouissaient les élèves des grandes Ecoles, a restreint le nombre des jeunes gens qui s'y préparent. Une partie de cette clientèle scolaire est allée à l'enseignement technique ou professionnel, ce qui d'ailleurs est loin d'être un mal.

En second lieu, et nous ne nous en plaindrons pas non plus, la concurrence que les écoles primaires supérieures font au premier cycle de l'enseignement sans latin des collèges et lycées prend tous les jours plus d'extension.

Enfin, l'honorable rapporteur signalait une troisième cause, morale, celle-là, et d'autant plus grave : l'attitude antireligieuse que l'on prête à l'Université.

La neutralité, c'est-à-dire le respect scrupuleux de toutes les croyances, est le premier devoir de tout enseignement public. Le personnel de l'enseignement secondaire notamment s'y conforme assez volontiers, dans sa généralité, du moins, par tradition, par largeur d'esprit, par dignité intellectuelle et par le sentiment bien entendu de l'intérêt des établissements dans lesquels il professe. Mais l'Université a des amis compromettants, qui rêvent pour elle un apostolat libre-penseur. Des imprudences de langage se produisent dans la presse, dans les conférences et les réunions publiques, à la tribune parlementaire, et elles sont aussitôt relevées, commentées et exploitées sans bienveillance par l'opposition qui tient en suspicion systématique tout ce qui touche à l'enseignement officiel. D'autre part, au lieu de rassurer à ce sujet la défiance des pères de famille, on la provoque à plaisir par des mesures telle que celle qui comporte la suppression des aumôniers. Et cependant, Berthelot, qui n'était pourtant pas suspect de tendresse pour la Congrégation, a dit un jour : « Si vous chassez les aumôniers, vous viderez les lycées. »

Malgré la quasi-unanimité des Conseils d'administration des lycées, qui ne sont pas précisément composés de marguilliers, on s'est arrêté à un compromis plein de péril : les aumôniers disparaîtront par extinction et on cherchera à les remplacer par des ecclésiastiques appelés du dehors pour donner l'enseignement confessionnel.

M. Briand lui-même n'a pas caché que, de ce chef, on aurait des difficultés, et que l'épiscopat, absolument libre aujourd'hui de son autorité, pourrait bien refuser les autorisations nécessaires. Et, dans ce cas, la prédiction de Berthelot ne manquerait pas de se réaliser, et sinon le lycée lui-même, mais son internat, déjà si éprouvé, se viderait à peu près complètement.

On en était là du diagnostic, quand a éclaté l'incident du Lycée du Mans, qui a montré de toute évidence que la politique était, bien plus encore que l'on ne croyait, la fâcheuse hôtesse introduite par les portes dérobées dans l'enseignement secondaire, après avoir fait l'irruption que l'on sait dans l'enseignement primaire, et la politique la plus détestable, celle qui entraîne à sa suite, comme fatalement, l'antimilitarisme, l'antipatriotisme, l'hervéisme en un mot.

Le 20 février dernier, M. Tironneau, maire radical du Mans, parlant au banquet annuel des anciens militaires, prononçait les paroles suivantes qui produisirent une vive émotion dans le pays tout entier : « Je profiterai de l'occasion qui m'est offerte, en ma qualité d'ancien militaire et de maire du Mans, pour protester de toute mon énergie contre l'antimilitarisme, contre les hervéistes qui ne reculent devant aucun moyen coupable dans le but de désorganiser l'armée. La répercussion de ces criminelles doctrines a pénétré jusque dans notre lycée, ce qui en a compromis singulièrement le recrutement. »

Les professeurs du lycée ainsi mis en cause demandèrent à M. Tironneau de produire les preuves de cette accusation si formelle. Il les a fournies. Le 8 octobre 1905, à la veille du départ de la classe, était placardée sur les murs du Mans une affiche qui qualifiait l'uniforme « d'infâme livrée militaire, » l'armée de « troupeau de brutes, » invitait les soldats à « tirer sur les soudards galonnés » en cas de grève, et à répondre par l'insurrection à l'ordre de mobilisation. Le gouvernement décida de poursuivre les auteurs de l'affiche, Hervé et sa bande. Aussitôt, le 12 octobre, la section locale de la Ligue des Droits de l'homme tient une réunion à laquelle prennent part active deux professeurs du lycée, l'un comme *président*, l'autre comme *trésorier*, et qui se termine par le vote, rendu public, d'un ordre du jour protestant « contre l'application des lois scélérates aux signataires de l'affiche. »

« Il est indéniable, conclut le maire du Mans, que la publication de cet ordre du jour antimilitariste et hervéiste, en même temps que celle des noms des professeurs appelés à siéger au bureau de la Société qui l'émettait, eut une répercussion au lycée. Il n'en a pas fallu davantage pour effrayer les commerçants et les bourgeois et les empêcher d'envoyer leurs enfants à cet établissement. »

On n'arguera pas que, dans cette résolue et courageuse attitude qu'il vient de prendre en sa qualité de maire du Mans, M. Tironneau a été inspiré par la passion réactionnaire; il est, nous le répétons, nettement radical, et personne n'a songé à suspecter sa loyauté politique.

La leçon qu'il faut retirer de cette affaire n'en est que plus haute. Si les professeurs de l'Université ne comprenaient pas mieux que leurs deux collègues du Mans, qu'ils se doivent à eux-mêmes, qu'ils doivent à la nation, à la jeunesse que les familles leur confient, de garder la réserve la plus scrupuleuse en matière politique et surtout sur les sujets qui blessent la plus légitime susceptibilité de la Patrie, c'en serait fait de notre enseignement secondaire public et il n'y aurait plus qu'à fermer, faute d'élèves, les portes de nos collèges et de nos lycées; après la faillite de l'internat, ce serait, à bref délai, celle de l'externat.

La Rouvraye.

L'Heure de la Mort

Impuissants à dire à chacun de nous quelle serait notre dernière heure, les médecins, qui sont aussi à leurs moments perdus des statisticiens, ont essayé de préciser à quelle heure de la journée on mourait le plus.

Un médecin américain a relevé l'heure de la mort pour 24 000 habitants de New-York, et est arrivé à la conclusion qu'il y a une mortalité plus forte vers cinq heures du soir. Mais un médecin écossais, M. Finleyson, qui a calculé d'après 13.000 décès à Glasgow, soutient d'autre part que la mort est plus fréquente entre cinq et six heures du matin.

Une statistique allemande, donnée par Schneider dans les archives de Virchow, conclut de la même façon : à Berlin, il y aurait un maximum de mortalité de quatre à sept heures du matin, d'après une étude portant sur 57.000 cas.

Le docteur Beadles, enfin, est arrivé à mettre tout le monde d'accord. D'après les observations qu'il a faites à Philadelphie, il y aurait une différence très marquée selon que l'on calculerait sur l'un ou l'autre sexe : la majorité des femmes meurt entre cinq et six heures du soir, tandis que pour les hommes, l'heure de la mort tombe le plus souvent de six à sept heures du matin.

Comme on le voit, il est difficile, en cette matière, d'être précis. L'heure à laquelle on meurt peut dépendre de l'âge, de la nature de la maladie, des climats, encore plus que du sexe des individus.

Une statistique qui a davantage d'importance et qui permet de donner des appréciations plus exactes, est celle de *l'âge où l'on meurt*, que vient de publier le ministère du Travail, dans la « Statistique annuelle du mouvement de la population. »

Ce document compare les tables de mortalité dans les différents pays. On y voit que c'est en Russie qu'on meurt le plus et en Suède qu'on meurt le moins. Ainsi, c'est dans deux pays voisins, de même race et d'un climat semblable, que l'on constate les plus grandes dif-

---

148 — Feuilleton du Petit Bastiais

LA BEAUTÉ DU DIABLE

Grand Roman Inédit

par JULES MARY

PREMIÈRE PARTIE

Les Loups et l'Agneau

XV

LE SIÈGE DE VILLELOUP S'EST FERMÉ SUR LA PROIE

— Ne soyez pas inquiet, mon frère... Lison ne court aucun danger ... elle vous reviendra sans doute au courant de la nuit... Il est arrivé un grave accident à Hontiel, de chez les Dornal... vous savez ? Cette espèce de fou ? et Lison s'est rendue auprès de lui... Je vous tiendrai compagnie, mon frère...

Elle savait bien voulu savoir comment le comte recevait ses paroles, et lire, ainsi que faisait Rose, dans ce regard Mais aux premiers mots le malade avait fermé les yeux. Etait-ce pour voiler à cette femme l'expression de sa rage et de son impuissant désespoir ?

N'était-ce pas plutôt par indifférence et parce qu'il n'avait rien compris, depuis trois jours, à la ténébreuse intrigue qui s'agitait autour de la jeune fille ? Elle écouta... La respiration du vieillard était redevenue régulière... Naïvalie, l'actrice comédienne, fut trompée par cette comédie tragique.

— Il dort !.. Cela vaut mieux... Laissons le dormir ..

Et sur la pointe des pieds, elle s'esquiva pour aller retrouver ses fils et leur apprendre ce qui venait de se passer. Mais à peine était-elle sortie que les yeux de Croix-Vitré se rouvraient, larges, effrayants .. Ce visage, où il semblait que rien de la vie ne marquât plus, offrit tout à coup un masque de haine et de vengeance. Tous les muscles affaiblis de cet homme parurent se combiner pour un effort terrible, un de ces efforts qui parfois font craquer la machine humaine et la frappent mortellement Et, soudain, il y eut un miracle... sous l'action de l'épouvante qui lui tenaillait le cœur... Le paralytique venait de se lever, en s'appuyant sur les deux bras de son fauteuil. Et, dans l'ombre, effrayant, il se tenait debout... Debout !..

XVI

UN DRAME DANS LA FORÊT

Ce mort semble soudaire à la vie. Tout d'abord, il reste immobile, comme étonné de se voir ainsi, et de ne point s'effondrer dans ce fauteuil sinistre où il avait passé tant de tristes jours depuis la fin de Suzanne. Mais non, il ne tombe pas... et il reière le front dans un geste de triomphe.

— Debout ! Debout !..

Car voilà ce qu'il pense, ce qu'il se crie à lui-même.. Et s'il est debout, puisqu'il ne s'écroule pas comme une chose inerte et impuissante, puisque, pour une heure, pour un instant peut être, un peu de force lui est revenu, qui sait s'il ne va pas pouvoir marcher faire quelques pas... dix pas qui l'auraient vers un but déterminé .. et ce but, c'est le salut de Rose-Lison, c'est le salut de ra fil-... Marcher ! quand il devrait, pour cela, se retenir à toutes les branches et s'accrocher à toutes les pierres... Marcher ! quand il devrait se traîner sur le ventre et avancer sur le sol, parmi les obstacles, dans la boue, de même que s'avancent les bêtes immondes qui rampent, comme si elles avaient peur de la lumière... Marcher ! en laissant partout des lambeaux de sa chair et des gouttes de son sang !.. Mais marcher, marcher, marcher !

Il s'essaye ! Ah ! comme il tremble !.. Les deux mains appuyées sur le lourd fauteuil il soulève un pied, lentement, lentement... et il lui semble qu'à ce pied est attachée une chaussure de plomb... L'a-t-il soulevé, même ? Ou simplement son pied n'a-t-il pas glissé sur le sol ?.. Qu'importe !.. Il a pu se tenir ! Il n'est pas tombé ! Et il avance l'autre, à présent, comme un enfant qui tenterait ses premiers pas. Il se hasarde à ne plus se tenir au fauteuil... Les mains en avant, tâtonnant, prêt à s'accrocher au lit, à la cornicbe de la cheminée, aux meubles, à l'appui de la fenêtre, les yeux dilatés par une sorte de joie étrange, une joie terrible, il fait, sans s'écrouler, le tour de la chambre...

Debout ! Il est debout ! L'atroce douleur qu'il a ressentie, tout à l'heure en comprenant que Lison était tombée dans le piège, avait galvanisé ce corps ! Elle avait été, cette douleur, comme le courant électrique qui ferait surgauter les muscles d'un cadavre... en lui redonnant une apparence de vie... Et dût-il payer de la mort cet effort gigantesque, il irait jusqu'au bout ! Debout ! Il était debout et il venait de marcher ! Il se mit à trembler de bonheur. Mais il fallait prendre un parti. Que faire ?

Pour ménager ses forces, éviter toute fatigue, il alla, flushissant ses jarrets, reprendre place dans son fauteuil. Oui, que faire ?.. Se traîner hors de Royamont ? s'en aller jusqu'à la forêt, même en usant sur la route et les ornières ses genoux et les paumes de ses mains ?.. A quoi cela servirait-il ? Est ce que ce serait le moyen de sauver Lison ? Il n'arriverait jamais à la lisière du bois .. Et quand bien même il en aurait la force ?.. De là, il fallait monter par des sentes abruptes, glissantes, rocailleuses, jusqu'à ce nid de vautours, la Pomme-de-Pin, vers lequel volait, à tire d'ailes, le pauvre oiselet qu'était Rose Lison .. Non, pas même avec un miracle il ne pourrait se rendre là !.. Folie de le croire ! folie de le vouloir ? Mais le sentir était-il en pleine possession de son esprit ? Il était fou, d'amour paternel, et fou d'horreur .. Et cette folie de l'impossible, il la tenta. .

(A suivre).

HUNYADI JANOS

férences. Voici, du reste, les chiffres officiels, pour les principaux pays d'Europe, de la proportion annuelle moyenne des décès pour 10.000 habitants :

Angleterre . . .	183
Norwège	163
Suède	161
Russie.	334
Allemagne . . .	222
Autriche	250
France	215
Espagne	300
Italie	242
Belgique	184

La France est parmi les nations où la mortalité est la moins élevée. Cet avantage ne compense malheureusement pas la faiblesse extrême des naissances. Il faut remarquer cependant que les progrès de l'hygiène et de la thérapeutique ont été la cause d'une diminution très sensible de la mortalité. On constatait, en 1810, 261 décès pour 10 000 habitants; en 1850, 239; en 1870, 237; en 1880, 221; en 1900, 215.

Les femmes meurent plus âgées que les hommes. La moyenne, en 1900, est 46 ans pour les femmes et 43 ans pour les hommes (sans compter les mort-nés, qui abaisseraient ces chiffres à 37 ans pour les femmes et 33 ans pour les hommes?

Remarquons encore que l'âge moyen des décédés était, en 1820 de 31 ans, en 1850 de 26 ans, en 1870 de 38 ans, en 1890 de 43 ans; il est aujourd'hui de 45 ans.

Docteur V.

DÉCORATIONS

M. Carbuccia, chef de division à la préfecture de la Corse, est nommé officier de l'Instruction publique. La nouvelle distinction dont vient d'être l'objet cet excellent fonctionnaire est la juste récompense de ses longs et loyaux services et du dévouement intelligent avec lequel il a toujours rempli les hautes fonctions qu'il occupe.

Ses amis et ceux qui ont eu l'occasion d'apprécier sa compétence en matière administrative, applaudiront volontiers à cette nomination. De notre côté, nous ne saurions laisser échapper cette occasion de dire de notre ami tout le bien que nous pensons de lui et de lui adresser nos sincères félicitations.

***

Les nombreux amis de M. Salvator Villanova ont accueilli avec le plus grand plaisir sa nomination comme officier de l'instruction publique. Cette haute distinction a été unanimement considérée comme une juste récompense donnée à un excellent républicain et un non moins juste hommage décerné au littérateur distingué, au journaliste réputé que fut de tout temps et que n'a cessé d'être M. Salvator Villanova. On sait, d'autre part, avec quel zèle, quel infatigable dévouement et quelle habileté il remplit les fonctions délicates de commissaire spécial à Ajaccio.

Nous nous associons de grand cœur à la légitime faveur dont il vient d'être l'objet et lui adressons nos plus cordiales félicitations.

Le *Petit Bastiais* joint toutes ses félicitations à celles que le *Journal de la Corse* adresse aux distingués fonctionnaires MM. Carbuccia et Villanova, dont le gouvernement vient de récompenser les longs services.

Ce que disent les Journaux

Le Rôtelet

Sur les retraites ouvrières :

« L'intervention de M. Millerand en faveur du thème développé par le gouvernement désorganisait l'opposition, tandis que l'ordre du jour présenté par lui et M. Guieysse : c'est-à-dire par les deux auteurs principaux de la loi, disparaissait en Chambre de prendre les responsabilités devant l'électeur qui, elle aussi, réunit dans la dernière législature. Parlementairement, en l'un gros succès pour le cabinet; politiquement, c'est l'avoir fait par les 474 votants de l'ordre du jour Millerand-Guieysse qu'ils commencent à éprouver le sentiment des réalités. Ce sentiment, il faut bien l'avouer, a toujours fait défaut dans notre pays aux partis politiques. Le besoin constant qu'ils ont de maintenir et d'étendre leur influence, les condamne à toujours promettre, comme on dit vulgairement, « plus de beurre que de pain, » alors même qu'ils ne sont pas certains de pouvoir tenir leur promesse en ce qui concerne le pain. »

Le Soleil

A propos de l'incident Berteaux-Mandat :

« La délation, elle a été revendiquée comme une nécessité d'Etat, consacrée par les votes des Chambres, réhabilitée, justifiée, glorifiée. Elle sévit, non comme une plante parasite et malsaine, mais comme un instrument normal de gouvernement. Les parvenus d'hier se sentent mordus par les arrivistes de demain; ceux qui ont spéculé sur la délation pour s'élever gémissent, hurlent, s'indignent, se battent, parce qu'on exploite contre leurs pertefeuilles leurs mandats, leurs emplois, les moyens honteux dont eux-mêmes se sont servis et ont bénéficié. C'est l'expiation et le châtiment, la revanche de la logique et la justice des choses. »

La Libre Parole

Sur l'avenir du socialisme :

« Seulant leur impuissance à réaliser par eux-mêmes leur rêve de bien-être et de confort, les individus prennent l'habitude de s'adresser à l'Etat qu'ils considèrent comme un tuteur naturel chargé de subvenir à leurs besoins et de leur rendre la vie douce et heureuse. L'Etat qui à notre époque, même sous les régimes monarchiques, dépens plus ou moins du nombre, c'est-à-dire du peuple, est obligé bon gré mal gré d'assumer ce rôle d'Etat providence et de pourvoyeur de la nation tout entière. C'est, en somme, l'idée socialiste qui monte même dans les pays les plus réfractaires au socialisme. Tout cela finira par quelque formidable heurt, par quelque krach colossal. »

Cour d'Assises

Audience du 12 mars 1908

Présidence de M. GAVINI, *conseiller*

MEURTRE

Trois femmes pour un mari

Réquisitoire

Au début de l'audience la parole est donnée à M. Mancini, substitut du Procureur général.

L'éminent organe du ministère public défend d'abord la victime contre les attaques dont elle est l'objet du côté de la défense. L'oncle qui abuse de sa situation masque, sans doute, à son devoir, mais que faut-il penser de la nièce qui se livre à son oncle dans le même lit qui va la jeter ensuite?

L'éloquent organe de l'accusation montre ensuite l'accusée escomptant son oncle à coups redoublés, traînant ensuite, jusqu'au fleuve, son cadavre ensanglanté pour le précipiter dans l'abîme.

Son crime perpétré, Jeanne Ferrari a rendu tout en ordre dans le logis de la victime. Elle a caché le poids avec lequel *elle a frappé, puis s'est emparée des économies* de son oncle.

Cette jeune fille de 17 ans a fait preuve d'un sang-froid; elle n'a mérité aucune pitié.

Plaidoirie
de Me Hyacinthe de Montera

A Silvareccio, dit en se levant, Me Hyacinthe de Montera, dans un coquet petit manoir, bâti comme un nid d'aigle sur un immense rocher, au pied duquel une petite rivière, vivait un homme heureux, véritable sultan. Il avait établi chez lui un harem. Je vous prie de croire qu'il n'avait pas mauvais goût! Une fillette de 17 ans, une autre de 16 ans, une enfant de 14 ans partageaient chaque soir et en même temps sa couche. Il les initiait aux mystères de l'amour. Il savourait l'ivresse volupté d'assister au réveil de leurs sens, de leur révéler des caresses, par elles, jusque là inconnues.

Ce personnage fabuleux, ce phénomène, véritable poche à trois canons, me tait chaque soir trois femmes dans son lit. Il s'entretenait successivement avec chacune d'entre elles. Il s'entretenait avec deux et même avec les trois en même temps. Le jour comme la nuit il se livrait à des divertissements qu'il m'est impossible de décrire ici. Il vivait dans une atmosphère d'incessantes voluptés.

Ce père charmant, cette folle aventure devait avoir un triste lendemain. La dentelle payait un tarif chacun lui bas suivant ses mérites. Le fils tragique de cet homme a été la juste châtiment d'une vie de scandale, d'infamie et de honteuses débauches.

Le jeune maître montre ensuite cet oncle désaturé, traînant dans le bois les pièces dont il avait la garde, qu'il devait protéger contre tout contact impur.

Jeanne Ferrari ne voulait plus de lui. Il a voulu la prendre de force. Elle l'a frappé pour se dégager de son étreinte abominable.

En terminant, la jeune et vaillant défenseur adjure le jury d'acquitter Jeanne Ferrari.

« Vous acquitterez, dit-il, cet enfant pour qui la vie fut toujours inclémente. Vous acquitterez cette enfant qui a été trahi par celui-là même qui devait veiller sur elle, et votre verdict sera acclamé par l'opinion publique.

Verdict

Le verdict du jury étant négatif, Jeanne Ferrari est acquittée.

Des applaudissements chaleureux accueillent la lecture du verdict.

***

Audience d'aujourd'hui :

Casalta Côme, cultivateur, demeurant à Casalta, meurtre.

Ministère public : M. Angeli, avocat général.

Défenseur : Me de Morotti.

Nécrologie

M. JEAN FRISON

M. Jean Frison vient de s'éteindre après peu de jours de maladie; il était âgé de 81 ans. Retiré des affaires depuis longtemps, il jouissait tranquillement du fruit de son travail. C'était un vrai Bastiais, tout fier de sa ville natale, conservant parfaitement le souvenir de ce qu'elle était dans son enfance, ayant salué avec bonheur à sa transformation et à ses agrandissements, mais ne regrettant pas moins ces stations dans le court espace réservé alors aux promeneurs, soit à la Marine, soit sur la petite place Favalelli, aujourd'hui la grande place de l'Hôtel de Ville. Sa mémoire était précieuse et on appreciait toujours quelque chose ou causant avec lui du vieux temps et des disparus.

Notre excellent concitoyen avait ce caractère droit, franc et indépendant que donne une situation honorablement acquise. Il sera universellement regretté, car il n'avait jamais fait que le bien.

De nombreux amis assistaient aux obsèques.

Le deuil était conduit par son neveu, M. Guitton, conservateur des hypothèques, ses fils et d'autres parents.

Nous présentons à M. le médecin principal Frison, à MM. Guitton et à leur famille, aux familles Frison l'expression de nos douloureuses sympathies et de nos vives condoléances.

Certificat d'études

exigé des aspirants
au diplôme de chirurgien-dentiste

Par arrêté ministériel du 29 février publié au *Journal Officiel* du 1er mars courant, la première session d'examen pour le certificat d'études exigé des aspirants au diplôme de chirurgien-dentiste s'ouvrira en 1908 le 15 juillet.

Les dates des épreuves sont fixées ainsi qu'il suit :

Epreuves écrites : mercredi 15 juillet.

Epreuves orales : jeudi 16 juillet.

Les registres d'inscription seront ouverts du lundi 29 juin au samedi 14 juillet inclus.

Les inscriptions sont reçues, pour la Corse, à l'Economat du lycée de Bastia.

Bulletin Financier

Paris, 6 mars 1908.

Le marché continue à être meilleur faible et agité. Seule, notre Rente est très ferme à 95.72. Les Fonds d'Etat s'abstiennent encore. Extérieurs 93.57. Russe 5 0/0 nouveau 91.50. Sociétés de Crédit bien tenues. Violente réaction du Rio à 1 495. Les obligations 4 1/2 0/0 des chemins de fer dans les Provinces de Buenos Ayres sont demandées à 442.50, en raison de leur revenu élevé et de l'attrait de leur prime de remboursement.

Au Marché en Banque Saint Raphaël Quiquenon s'inscrit à 81. La préférence Montebrasset recherchée à 51; au 17 février dernier, cette Société disposait déjà d'un capital de 1 878 875 frs suffisant pour mener à bien rapidement la première partie du programme des travaux. La Bulgare Halla Mondial accentue son avance à 24; d'après les expériences faites par M. Berget, ce Bulgare procure une économie de gaz de 20 0/0 environ. L'action privilégiée de la Société Française d'Exploitation Houillères est bien tenue à 122: la production est passée à 20.000 tonnes, avec un bénéfice moyen de 8 frs par tonne, soit 160.000 frs de bénéfices nets. L'Electrolyque est ferme à 491, actuellement d'après les résultats obtenus à l'usine de la rue Castagnary, le bénéfice calculé par les promoteur apparît comme pouvant être largement dépassé.

Dans le groupe des obligation, celles des Forces Motrices 5 0/0 sont recherchées à 492 50. L'obligation 5 0/0 or, 1906 de l'Etat de l'Amazone est à 486. Nous retrouvons à 453 l'obligation 5 0/0 or du Port de Bahia. Chemins Français calmes.

Chronique Judiciaire

UNE AFFAIRE DU PONTETTO

Le Tribunal Correctionnel a eu à juger hier Pierotti qui dernièrement, au Pontetto, déchargeait cinq coups de revolver sur les nommés Panial et Lina'i. Quatre de ces coups avaient porté. Néanmoins, Pierotti avait été insulté et avait même reçu en plein visage un coup de soulier.

Le Tribunal a condamné Pierotti à quatre mois de prison avec application de la loi de sursis.

M. le Procureur de la République, ayant interjeté appel, Pierotti a été maintenu en état d'arrestation.

M. Costa, substitut du Procureur de la République, occupait le siège du ministère public.

Me Hyacinthe de Montera défendait Pierotti.

Gazette Ajaccienne

(De notre correspondant particulier)

Le temps qu'il a fait

Baromètre : 760, 0. — Température : Maxima, 13, 4; Minima, 12, 5.

Direction du vent : N-O.

Force du vent : très fort.

Etat de la mer : grosse.

Que sont-ils devenus ?

Samedi dernier, 7 mars, partait d'Ajaccio, le remorqueur *Marius Chambon*, qui avait en remorque un chaland et la drague qui venait d'effectuer des travaux de dragage à la darsene mobile.

Le remorqueur s'était arrêté lundi à Ile-Rousse pour se ravitailler et avait quitté ce dernier port lundi soir, à destination de Toulon.

Dans la nuit de mardi, par suite de la violente bourrasque qui sévissait en Méditerranée, la drague se détacha du remorqueur et s'en alla à la dérive. Elle était malheureusement montée par deux hommes.

Nous avons vu M. Felici, le régisseur bien connu, représentant de la Compagnie qui, hier soir, était sans renseignements sur le sort des malheureux matelots disparus avec la drague.

A l'arrivée

Un magnifique steamer anglais l'*Argonaut*, commandé par le capitaine Robert Rosen est arrivé dans notre port, venant de Marseille, avec 140 touristes.

Encore des vols!

L'autre soir, l'agent Accietti a surpris les nommés Spinosi Simon, 17 ans, Antoni Marc, 16 ans, fils Paoletti Joseph, 17 ans, qui venaient chercher dans un magasin des objets volés qu'ils avaient cachés.

Conduits au poste de police, ils furent, après l'interrogatoire que leur fit subir notre distingué Commissaire de police, incalpés de vol de chaussures, de cables en fer, etc.

Notons également qu'à la suite de perquisitions opérées chez elle, la dame Mathilde Couvercel, âgée de 60 ans, a été inculpée de recel.

Le tout sera soumis à la maison d'arrêt.

Nous ne pouvons que louer le zèle de plus en plus actif de la police qui ne cesse de se manifester depuis qu'elle a à sa tête la sympathique M. Ottavy.

Au Port

Entrée : Le *Léonore*, capitaine Maury, venant de Marseille, avec passagers et marchandises.

Sorties : Le *Léonore*, pour Propriano. Le *Venezuela*, capitaine Dominese, parti pour Bône.

Etat Civil

MARIAGES.

Celle Félix-Antoine, maçon et Pianelli Marie-Catherine-Laure, ménagère.

NAISSANCES.

Gualfanci Pierre. — Nyer Paul-Martin.

— Tedde Marie.

DÉCÈS

Forcioli Anne-Marie, épouse Accelletti, 31 ans.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 12 mars]

Thermomètre — **7 heures du matin 9, à midi 16°7 à 4 heures du soir 4 13°; Maxima + 17 4, Minima 7 5.**

Baromètre — **3 heures du matin, 758 mm. à midi, 758 mm. 6 heures du soir, 759 mm]**

Vent, se Dans la matinée, Calme. Dans l'après-midi, Id.

du ciel, le matin, quelques nuages, l'après-midi, Découvert.

Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm.

***

Elections départementales

Le conseil d'Etat a rejeté la protestation de M. Forcioli et d'autres électeurs contre les opérations électorales auxquelles il a été procédé, le 28 juillet 1907, dans le canton de Salice, pour la nomination d'un membre du Conseil général, et à la suite desquelles M. le sous-ingénieur des ponts et chaussées Pia a été proclamé élu.

***

Marins Corses

Le transport *Yink-Long* vient de ramener à Toulon les restes de l'une des victimes de l'accident de la *Jeanne d'Arc*, ceux du chauffeur breveté Sissy Paul-Pierre, de Bastia.

Le cercueil, enfermé dans une caisse, recouverte du drapeau tricolore, a été placé sur un chariot et transporté dans l'un des magasins du rez-de-chaussée de l'école de matelotage, pour y attendre son départ pour la Corse, qui aura lieu par le premier paquebot.

⁂

Nouvelles militaires

M. Pietri, lieutenant au 93e, passe au 96e de ligne.

***

Les Corses au Maroc

Parmi les tués du combat du 29 février, se trouve le cavalier Martinelli, du 5e chasseurs d'Afrique, et parmi les blessés, les cavaliers Camagli, du même régiment, et Guidacci, du 3e chasseurs d'Afrique.

⁂

Postes et Télégraphes

M. Leandri Jean, ex-sergent au 141e, est nommé facteur des télégraphes à Draguignan.

M. Piselli, ex-sergent au 3e de ligne, est nommé facteur de ville des postes à Marseille.

***

Les Corses en Tunisie

Un concours pour les finances vient d'avoir lieu à Tunis. Sur 43 admis, sous comptons 16 compatriotes, MM. Lapidi Antoine Mathieu, Salini, Sablayrolles, Colonna, Peraldi, Massoni, Nesa, Lorenzi, Medori, Delacroix, Raffalli, Nardi, Calioli, Pietri Joseph, Colombo, Pietri Simon.

M. Lapidi a été classé le second.

⁂

Pour les Cantonniers

Le maximum de la rente viagère à laquelle les cantonniers pourront avoir droit, par application du décret du 22 février 1896, est fixé, pour l'exercice 1908, aux deux tiers du salaire.

⁂

Rectification

Dans l'avis de décès de Mlle Pierrette Giustiniani, on religieuse sœur Marie-Agnès, au Bon Pasteur de Bastia, on a omis involontairement les familles Marc Poggi, de Monte; Marion Poggi, de Toulon; Pierre-André Vacchioni et Paul-André Antoniotti, de Campile (Vergagliese).

⁂

Assistance publique

M. Raffalli, sous-inspecteur de l'Assistance publique dans le département de l'Hérault, est inscrit sur le tableau d'avancement de 1908 pour le grade d'inspecteur.

Demandez partout
les exquises
« Nouillettes Ghilini »
Exigez la Marque

THÉATRE MUNICIPAL

Samedi 14 mars 1908

Grande Soirée de Gala

LA CONSIGNE EST DE RONFLER
Vaudeville en 1 acte de Lambert Thibaut.

Grand intermède
avec le bienveillant concours de l'orchestre du Théâtre municipal

La Fille du Régiment
Opéra-comique en 2 actes, musique de Donizetti

Prix ordinaires des places.

Les artistes de la troupe Beaumont-Maffat remercient une fois de plus le public Bastiais de l'empressement qu'il a apporté lors de la dernière représentation donnée à leur bénéfice.

Ils sont au regret d'appeler, une fois encore, l'attention sur la situation qui leur est faite par suite du départ d'un de leurs Directeurs. Si quelques-uns d'entre eux ont quitté la Corse pour chercher un engagement sur le continent, la majorité se trouve dans l'obligation impérieuse de séjourner encore quelque temps à Bastia pour la liquidation de leurs intérêts.

Ils ont pensé qu'ils pourraient organiser avec leurs propres ressources et les moyens qui sont encore en leur pouvoir, une seule et dernière représentation.

Etat-Civil

DÉCÈS

Frisoni Jean-Baptiste, propriétaire, 81 ans, de Bastia.

Rovinaldi Alfred, 3 ans, de Bastia.

SYNDICATS

SYNDICAT NATIONAL DES TRAVAILLEURS DES CHEMINS DE FER. — Les membres syndiqués sont priés d'assister à la réunion extraordinaire qui aura lieu ce soir vendredi, à 8 heures, place Caletta.

Compte-rendu de la commission exécutive.

SYNDICAT DES OUVRIERS DU PORT. — Les ouvriers syndiqués sont priés d'assister à la réunion générale qui aura lieu ce soir, à 7 heures 1/2, à la Bourse du travail, place Caletta.

Le Président, Castello.

NOUVELLES RELIGIEUSES

EGLISE DE CAPANNELLE. — La neuvaine préparatoire à la fête de Saint Joseph a lieu à 4 heures et demie du soir.

ORATOIRE DE LA CONCEPTION. — La neuvaine de Saint-Joseph a lieu, en cet oratoire; le matin, messe à 9heures; le soir à 5 heures. Salut.

ORATOIRE DE SAINT-ROCH. — Vendredi, samedi et dimanche auront lieu, dans l'oratoire de ce nom, les prières dites des Quarante Heures, pour les protestants, Confessions et conférence prêchées de la neuvaine.

Vendredi et samedi, la matin : messe à 9 heures, le soir à 7 heures, office des morts et salut.

Dimanche, office à 9 heures suivi de la messe avec exposition et consécration du Très Saint Sacrement.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais* 00144

BOURSE DE PARIS

	11 mars	12 mars
Rentes de 3 0/0 anciens	97 57	97.50
— de 3 0/0 amortis.	98.07	98.35

ex-coupon.

La Nouvelle Pièce
DE
M. EMMANUEL ARÈNE

Paris, 12 mars.

La première répétition générale de *Le Roi*, la pièce de MM. Emmanuel Arène, Robert de Flers et Caillavet, aura lieu incessamment.

Cette pièce, qui sera représentée au Théâtre des Variétés, doit succéder à *Geneviève de Brabant*, qui attire tous les soirs un public nombreux.

Nouvelles Militaires

Prochaine Promotion

Paris, 12 mars.

Une promotion assez importante, dans toutes les armes, paraîtra avant la fin de ce mois.

Celle dans l'état-major général sera signée dans le conseil des ministres du 23.

La promotion dans l'*Infanterie* comprendra 7 à 8 colonels, 12 à 14 lieutenants-colonels, 25 à 30 chefs de bataillon, 80 à 90 capitaines.

Réserve

Paris, 12 mars.

M. le général Delanneau, commandant la 2e brigade de cavalerie d'Algérie, est placé, à dater de ce jour, dans la 2e section (réserve) du cadre de l'état-major général de l'armée.

LES TROUBLES VITICOLES du Midi

Amnistie générale

Paris, 12 mars.

Au cours de la séance du conseil des ministres de ce matin, le gouvernement a décidé de prendre l'initiative pour demander aux Chambres l'amnistie générale en faveur de toutes les personnes condamnées à l'occasion des manifestations qui ont eu lieu dans les régions viticoles du Midi, en 1907.

Ce projet de loi sera déposé lundi prochain sur le bureau de la Chambre des députés.

Conseil des Ministres

Paris, 12 mars.

Les ministres et sous-secrétaires d'Etat se sont réunis ce matin, à 9 heures, à l'Elysée, sous la présidence de M. Fallières.

Les affaires du Maroc

Le général Picquart, ministre de la Guerre, a communiqué au Conseil un télégramme du général d'Amade, annonçant que Moulay Hafid demande la conclusion d'un armistice en vue de la paix.

Les chefs des mahallas de Moulay Hafid ont fait aussi des ouvertures de soumission.

L'exode des capitaux

M. Caillaux, ministre des Finances, a saisi le Conseil du projet de loi, qu'il compte déposer sur le bureau de la Chambre, tendant à empêcher l'émigration des capitaux.

Le Conseil a approuvé le projet de M. Caillaux.

L'amnistie dans le Midi

Les ministres se sont occupés de la proposition de M. Brousse, tendant à amnistier toutes les personnes condamnées lors des manifestations qui ont eu lieu dans les régions viticoles du Midi, en 1907.

Affaires courantes

Le Conseil s'est ensuite occupé de l'expédition des affaires courantes.

LES ÉVÈNEMENTS du Maroc

Moulay-Hafid demande un armistice

Paris, 12 mars.

Le général d'Amade télégraphie au ministre de la Guerre qu'il vient de recevoir de Moulay-Hafid une demande d'armistice en vue de la paix.

Un grand nombre de chefs de méhallas demandent également l'amnistie.

Télégramme
DE L'AMIRAL PHILIBERT

Deux Européens capturés

Paris, 12 mars.

L'amiral Philibert télégraphie à M. Thomson, ministre de la Marine, que deux Européens, MM. Parot, français, et Bianchi, italien, s'étant aventurés dans la région des Medakras, ont été cernés et capturés par des cavaliers marocains.

Soumission de tribus

L'amiral Philibert télégraphie également que de nombreux rebelles se présentent pour faire leur soumission.

Départ de renforts

Philippeville 12 mars.

D'importants renforts s'embarqueront samedi prochain, à destination de Casablanca.

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Présidence de M. BRISSON

La séance est ouverte à 2 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance qui est adopté.

L'exode des capitaux

M. Caillaux

ministre des Finances, dépose un projet de loi tendant à prévenir les fraudes qui se commettent en matière de droits de succession.

Ce projet de loi qui, d'après le ministre, rendra impossible cette véritable émigration fiscale, est renvoyé à la commission de la législation fiscale.

Le Vote par procuration

M. Bonnevay

député progressiste du Rhône, dépose un projet de résolution tendant à supprimer le vote par procuration à la Chambre des députés.

L'orateur développe son projet de résolution et demande à la Chambre de déclarer l'urgence.

M. Briand

ministre de la Justice, monte à la tribune et combat l'urgence demandée.

La Chambre, consultée, repousse l'urgence par 371 voix contre 210.

CURIEUSE CONSTATATION

Au moment de ce vote, M. Bonnevay fait remarquer qu'il n'y a pas 150 députés présents dans la salle.

Validation d'élection

La Chambre procède ensuite à la validation de l'élection de M. Bougnes, qui a été élu député de Saint-Gaudens.

M. Bougnes est admis.

L'impôt sur le Revenu

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion :

1. du projet de loi portant suppression des contributions directes et établissement d'un impôt général sur les revenus et d'un impôt complémentaire sur l'ensemble du revenu;

2. de la proposition de loi de M. Maujan ayant pour objet l'établissement d'un impôt personnel et progressif sur le revenu et sur les capitaux improductifs;

3. de la proposition de loi de M. Magniaudé ayant pour objet d'établir un impôt général et progressif sur les revenus;

ARTICLE 8.

La discussion s'ouvre sur l'article 8.

Cet article, qui ne donne lieu à aucune discussion, est adopté sans modification.

ARTICLE 9.

La Chambre passe ensuite à la discussion de l'article 9.

M. René Renoult, rapporteur du projet de loi, fournit quelques explications complémentaires sur cet article.

Une vive discussion s'engage ensuite entre le ministre des Finances, le rapporteur et MM. Monservin, Quilbeuf et Malvy, auteurs d'un amendement.

Le Vote
sur trois amendements

Le président met successivement aux voix les amendements déposés par M. Monservin, député républicain de l'Aveyron, par M. Quilbeuf, député républicain de la Seine-Inférieure, et par M. Malvy, député radical socialiste du Lot.

La Chambre repousse tous ces amendements.

M. Pelletan

député des Bouches-du-Rhône, monte ensuite à la tribune.

L'ancien ministre de la Marine prononce un assez long discours pour engager la Chambre à voter l'article 9.

Le président met aux voix l'article 9 qui est adopté par mains levées.

La suite de la discussion est renvoyée à lundi.

La séance est ensuite levée et renvoyée à demain pour l'interpellation de M. Ribiérli, député des Alpes-Maritimes, sur l'organisation de l'armée.

SÉNAT

Présidence de M. DUBOST

La séance est ouverte à 3 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

La réhabilitation des faillis

L'ordre du jour appelle la discussion en première délibération sur la proposition de loi de M. Théodore Girard, tendant à modifier la loi du 30 décembre 1903, relative à la réhabilitation des faillis.

M. Vagnat, rapporteur, donne lecture de son rapport, qui ne soulève qu'une discussion assez courte avec M. Bérenger.

Amendement Bérenger

M. Bérenger dépose un amendement à ce projet de loi.

Cet amendement est mis aux voix et repoussé.

Le projet de loi est adopté.

Subvention à la mission laïque

L'ordre du jour appelle ensuite la discussion du projet de loi, adopté par la Chambre des députés, autorisant le ministre des Affaires étrangères à accorder à la mission laïque, pendant une période de quinze ans, une subvention annuelle de 48.000 francs.

M. Maurice Faure, rapporteur, développe les conclusions de son rapport qui tendent à l'adoption de ce projet de loi.

M. Delahaye

sénateur conservateur de Maine-et-Loire, proteste contre un pareil projet de loi.

L'orateur déclare qu'il ne s'explique pas une pareille demande du ministre des Affaires étrangères.

M. Delahaye proteste, en outre, contre l'abandon dans lequel le gouvernement va laisser les missions catholiques qui, cependant, ont toujours rempli les missions qui leur ont été confiées avec une grande satisfaction, et, n'ayant en vue que l'intérêt supérieur de la Patrie.

La suite de la discussion est renvoyée à demain.

La séance est levée.

EN ESPAGNE

RETOUR D'ALPHONSE XIII *A MADRID*

Madrid, 12 mars.

S. M. Alphonse XIII est rentré ce matin, à Madrid; il était accompagné de son premier ministre M. Maura, et du ministre de la marine.

Le roi a été enchanté de son voyage à Barcelone, où les populations catalanes lui ont fait un accueil des plus enthousiastes.

AVIS DE DÉCÈS

Mme veuve Moenier; M. Fortunato Paoli, ancien magistrat; Mlle Angeline Moenier; M. Pierre Moenier, docteur en médecine; Mlle Eustelene Moenier; M. Jean-Pierre Paoli;

Les familles Mattei, Battaglini, Petronelli, de Corsi, Giannetti, Raffalli, Giudici, Vinciguerra, Paoli et Arrighi,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Frédéric GIOCANTI

Juge de paix de Morosaglia

Conseiller général du canton de Pietricaud

leur beau-frère, oncle et cousin, décédé à Morosaglia, le 6 mars 1908.

SCIERIE MÉCANIQUE
MINELLI
PIEUX DE VIGNE

NECTAR-ORANGE
Consommation saine
NECTAR-ORANGE
Première marque

MAISON

L.-N. MATTEI & Cie

a été sans doute la premiere à avoir l'idée de fabriquer un vin apéritif à base de Quinquina avec les vins des raisins si renommés du Cap Corse et de Pineto et à lui donner la dénomination de

Vin du Cap Corse au Quinquina



Comme le secret de cette invention est précieusement gardé, tous les produits similaires débités sous ce nom ne sont qu'une vulgaire et dangereuse contrefaçon.

On ne contrefait que ce qui est supérieur mais quoique l'on fasse

Le Vin du Cap Corse au Quinquina Mattei

reste inimitable et pour être bien servi demandez toujours un

Vin du Cap Mattei

Exiger la marque

Demandez dans tous les bons établissements UN VIN DU CAP MATTEI.



LA CEDRATINE

Délicieuse Liqueur de marque

Se méfier des contrefaçons

Arrêt de la Cour d'Appel de Bastia du 9 février 1904.

TRENTE-TROISIÈME ANNÉE — N° 74 — SAMEDI 14 MARS 1908

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 18, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont reçues d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Prix divers : 1 fr. — Réclames 0,75 — Divers 0,30 — Judic. 0,25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	Un an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »

Union postale, et autres Pays : le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

00145

BIBLIOTECA BASTIA

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Sainte Mathilde.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 5 h. 48 m. — Coucher, 5 h. 35 s.
Premier quart., le 9 — Pleine Lune, le 17.
Fête de Demain : Saint Zacharie.

13 MARS

ASSISTANCE ET MUTUALITÉ MATERNELLE

Le Sénat va prochainement délibérer sur une proposition de loi de M. Strauss qui a pour objet de rattacher au service de l'Assistance médicale gratuite les dépenses d'Assistance maternelle occasionnées par les secours accordés aux mères soumises à la législation du travail pendant le chômage forcé auquel leur état les condamne.

D'autre part, la Chambre des députés est également saisie d'une proposition de M. Engerand, député du Calvados, relative à la protection des femmes avant et après leurs couches.

L'article 1er de cette proposition stipule que le contrat de louage ne peut être rompu lorsqu'une femme cesse le travail deux mois avant et un mois après son accouchement. L'article 2 inscrit au budget un crédit de 740.000 francs destiné à subventionner les sociétés d'assistance maternelle et les sociétés de secours mutuels qui considèrent la grossesse comme une maladie et allouent une indemnité à leurs sociétaires en couches.

Ces deux propositions tendent à établir en France un régime de protection de la mère qui existe depuis longtemps dans la plupart des états européens.

Les lois allemande et austro-hongroise, par exemple, interdisent le travail aux femmes en couches, et elles leur allouent pendant la durée du repos un secours égal au demi-salaire. La loi fédérale suisse prescrit pour les ouvrières de fabriques enceintes, un repos de huit semaines dont deux doivent précéder les couches ; toutefois, la législation helvétique est incomplète, car elle ne prévoit aucune indemnité de chômage.

Or, ces deux mesures : prohibition et allocation d'une indemnité, sont connexes. Dans la société économique actuelle, la femme doit, en effet, par son travail, subvenir aux charges du ménage. Quand on l'oblige au repos, on lui enlève son gagne-pain, et il est équitable de lui donner une compensation.

Toutes les nations européennes ont reconnu la nécessité sociale d'une protection des nourrissons, mais nulle part cette nécessité ne s'impose plus impérieusement qu'en France.

Notre natalité s'abaisse tous les jours. La dépopulation croissante nous met en état d'infériorité numérique vis-à-vis des autres peuples ; elle affaiblit nos forces en compromettant notre avenir économique.

Le contingent annuel des naissances, déjà trop faible par lui-même, subit encore un déchet : le labeur prématuré des mères ayant une répercussion fâcheuse sur la santé des nourrissons, beaucoup succombent faute de soins.

Il est urgent de réagir si nous ne voulons pas dégringoler de plus en plus sur la pente de la dépopulation et de la décadence.

Il faut défendre notre capital humain, éviter les risques, atténuer les pertes, sauver les enfants en protégeant les mères.

C'est sans doute le rôle de l'Etat de prendre définitivement à sa charge l'organisation rationnelle de l'assistance maternelle, mais en attendant qu'il puisse réaliser cette œuvre, il doit encourager l'initiative des sociétés privées et seconder leurs efforts. Comme l'écrit M. Strauss dans un récent article de la *Revue du Palais* : « Rien ne s'oppose à la concomitance d'un régime de mutualité libre et subventionnée et d'une organisation d'assistance maternelle obligatoire.

Nous devons reconnaître que grâce à l'action continue de généreux propagandistes, la mutualité française est entrée dans les voies de la protection de la maternité et de l'enfance.

Des sociétés de mutualité maternelle ont été créées ; en échange de modestes cotisations, elles assurent à leurs sociétaires devenues mères des indemnités de chômage et des primes d'allaitement.

A côté de ces sociétés, se sont établies des œuvres qui en sont comme les annexes et les prolongements : consultations de nourrissons, gouttes de lait, crèches. Par elles, la mutualité maternelle étend sa sphère d'action ; selon le vœu exprimé par la Commission médico-mutualiste, sa sollicitude tutélaire précède, accompagne et suit la délivrance.

Cette campagne mutualiste a déjà donné d'heureux résultats. Partout où des mutualités maternelles ont été fondées, la mortalité infantile a diminué. C'est ainsi qu'à Paris, son coefficient s'est abaissé de 10 à 6, à 5.05, à 4.13 0/0.

L'Etat a reconnu les services rendus par la mutualité. A titre d'indication et pour préparer le vote de sa proposition de loi, M. Engerand avait demandé au chapitre 35 du budget du ministère de l'Intérieur pour 1908, un relèvement de crédit de 100.000 francs.

La Commission du budget et le gouvernement sont allés plus loin. Ils ont accordé 240.000 francs, portant ainsi à 400.000 francs le chiffre global des crédits destinés à subventionner les secours d'assistance maternelle et de protection du premier âge.

Il faut féliciter le gouvernement d'être entré dans cette voie, mais il ne devra pas borner là son action.

Il doit, sans plus tarder, édicter l'obligation du repos pour les femmes en couches et reconnaître pour toutes les mères nécessiteuses le droit à l'assistance.

RENÉ SABATIER.

LYON

Conférence de M. Herriot

Sur la Corse

Les Corses de Lyon garderont longtemps le souvenir de la fête brillante qu'ils ont célébrée, dimanche, 1er mars, dans les splendides salons de Maderni, place de la Bourse.

C'étaient les membres participants de la *Cyrnos* qui offraient un punch aux membres honoraires de cette société.

Dès deux heures de l'après midi, une animation extraordinaire régnait déjà dans les salons ruisselants de lumière, où se pressait une foule élégante et choisie d'invités de l'un et l'autre sexe. Le coup d'œil était féerique. On ne se lassait pas d'admirer, dans ce merveilleux décor, la fraîcheur des minois et la variété des toilettes. Le soleil lui-même avait percé la brume et semblait au dehors être avec nous le triomphe de la mutualité.

Mais l'enthousiasme fut à son comble, quand, au milieu d'un tonnerre d'applaudissements, notre très distingué président, M. Léon Gistucci, fit son entrée dans les salons, escorté de M. Edouard Herriot, maire de Lyon, et de M. Charles Lutaud, préfet du Rhône, ancien préfet de la Corse.

Avec un tact exquis et en termes dont il a seul le secret, M. Léon Gistucci offre la présidence de cette réunion à M. Lutaud.

Puis, il salue, en termes cordiaux, M. le Maire de Lyon, son ancien collègue au Lycée Ampère et son ami, dont il admire le talent plus que personne, et qu'il remercie d'avoir si gracieusement répondu à son appel.

Il lui donne aussitôt après la parole.

M. Herriot, dans une causerie fine, délicate, spirituelle, charmante, nous a dit les impressions délicieuses qu'il a éprouvées au cours d'un voyage qu'il fit en Corse au printemps dernier. Il nous a traduit le charme incomparable qu'il a subi, lorsque, après avoir quitté les brouillards du Rhône, il s'est retrouvé un beau matin sous le ciel azuré d'Ajaccio, au milieu de la lumière, du soleil et des fleurs. Il nous a vanté les contrastes saisissants de nos paysages riants ou mélancoliques, adorablement pittoresques et grandioses, qui l'ont transporté tour à tour en Italie, en Suisse, en Norwège.

M. Herriot n'oubliera pas non plus, dit-il, l'accueil cordial et sympathique que lui ont fait les Corses dont il loue les qualités éminemment hospitalières.

Il convie, en terminant, tous les Corses du continent à faire une active propagande en faveur de notre île si délaissée et proclame hautement sa sympathie pour notre beau pays.

Ses dernières paroles se perdent dans le bruit d'une véritable ovation.

M. Lutaud prend ensuite la parole, et de sa voix encore, chaude, singulièrement vibrante, il fait un tableau suggestif de la Corse et du caractère de ses habitants. C'est en ami, en compatriote qu'il parle du pays de Colomba. Il est fier de se donner le titre de Corse dont ses adversaires eux mêmes l'ont, dit-il, honoré et « baptisé, » à l'époque tourmentée où il administrait notre département.

Il nous rappelle que c'est sur les bords enrochés du golfe d'Ajaccio « qu'il a connu les journées les plus radieuses de sa vie. »

Et se tournant vers le Président de la *Cyrnos* : « Ces bons souvenirs, dit-il, votre président M. Gistucci, dont la bonne grâce est reprenante, lui a, comme avec une baguette magique, beaucoup mieux et délicieusement croqués en moi ».

M. Lutaud termine en déclarant qu'il est disposé à travailler avec nous au relèvement et à la prospérité de *Cyrnos*.

La salle applaudit à tout rompre.

M. Gistucci remercie d'une façon brillante les deux orateurs, de la sympathie qu'ils ont témoignée à la Corse. Il rend hommage à la grande cité lyonnaise « où fleurissaient ces deux vertus sociales par excellence : la solidarité et la fraternité. »

Il propose à l'Assemblée de voter l'ordre du jour suivant qui est adopté à l'unanimité : « Les membres de la

---

194 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LA BEAUTÉ DU DIABLE

Grand Roman Inédit

par JULES MARY

PREMIÈRE PARTIE

Les Loups et l'Agneau

XVI

EN DRAME DANS LA FORÊT

Il était couvert de la tête aux pieds par une robe de chambre serrée à la ceinture par une cordelière lâche. Sa longue chevelure blanche flottait dans son cou. Il portait, comme chaussures, des pantoufles chaudes, épaisses. Et ce fut ainsi, fantôme singulier, de fièvre, de haine, d'exaspération, ce fut ainsi qu'il apparut tout à coup sur le seuil de la porte ouverte. Debout, toujours debout !.. Les ombres de la nuit communiquaient d'envahir la cour. Celle-ci était déserte, heureusement. D'abord, il craignait les abois des chiens, en l'aperçevant. Et alors, quelque piqueur, au château, ou dans les communs, aurait pu s'émouvoir de ces cris et de ce tumulte, sans en comprendre la joie, et serait accouru... Mais les chiens dormaient, au fond de leur chenil...

Le comte de Croix-Vitré se hasarda à sortir... Il avait pris une forte canne à crosse, et n'avançait un pied que lorsque la canne reposait solidement sur le sol. Et ses lèvres serrées indiquaient l'effort de cette volonté... Quand il fut au milieu de la cour, ainsi, il s'arrêta un moment et leva les yeux vers le ciel. Sans doute pour remercier Dieu de se montrer propice pour lui... Car il était debout, encore debout ! Et au lieu de l'affaiblir, il lui semblait que chaque pas qu'il faisait redoublait sa force et augmentait son courage... Il passa devant le chenil... Rien n'y remua... Il passa devant les remises et devant les écuries.

Personne n'en sortit, personne ne vit ce lanterne errant, pauvre et lourd. Et il se trouva enfin dans la campagne, hors du château. Debout ! Toujours debout ! Il descend vers la Combauté par les avenues superbes, bordées de grands arbres où déjà s'éparpillent les pousses vertes des bourgeons, où de tous les points de la vallée, les petits oiseaux viennent chercher un abri auprès des branches où ils commencent à pour les premières humidités de leurs nids. Il n'a encore rencontré personne. Il longe ainsi, du dehors la première, la seconde terrasse... dans la solitude. Que de temps il a mis pour faire un aussi court trajet ! Il avance un pied après l'autre, en tâtonnant le sol, comme s'il eût marché sur des pics étroits, entouré partout d'abîmes effroyables.

Mais il marchait ! Il marchait sans s'arrêter !.. Et il ne regardait même pas à ses pieds. Il marchait, les yeux fixés au loin par-dessus la rivière, par-dessus la côte, vers la forêt de ténèbres que les approches de la nuit rendaient plus sombre encore et où l'attentat infâme contre la vierge se préparait. Arrivera-t-il là ? Non !.. Il n'avait qu'une chance .. Rencontrer un paysan en voiture... et tâcher de lui faire comprendre où il voulait aller, et se faire conduire au plus près de sa coupe gorge... Mais comment expliquer pareilles choses ? Ironie ! Impuissance atroce !! Par quels gestes assez éloquents, sa pensée invisible au fond de son cerveau, pourrait-elle à passer dans le cerveau d'un étranger ? Et si ce paysan l'interrogeait, que répondra le comte ? Il répondra ce qui sort qui lui vient aux lèvres :

— Oui ! oui !..

Et l'homme le prendra pour un fou ! Et il aura raison sans doute, car le comte est fou d'horreur et de désespoir ! Et chaque pas qu'il fait s'accompagne d'un cri étranglé, inarticulé, où seuls, Rose-Lison distinguerait ce qu'il veut dire :

— Ma fille ! ma fille !

Cependant, il ne fait pas encore assez nuit pour que des gens qui travaillent dans la campagne ne l'aperçoivent tout à coup, et ne le reconnaissent. Ils s'appuient sur leurs outils et le considèrent.

— C'est le comte !.. c'est monsieur de Croix-Vitré !!

Et le voyant ainsi, titubant, le vent faisant flotter ses cheveux et s'engouffrant dans la longue robe de chambre, ces gens sont pris de pitié et murmurent :

— Il est fou !

Et d'un champ à l'autre, parmi la verdure des moissons naissantes, le cri circule jusqu'au fond de la jolie vallée calme :

— Le comte de Croix-Vitré est devenu fou !

Comment pol-il atteindre la route qui longe la rivière ? Quelle énergie surhumaine le soutenait ? Une fois là, il vit qu'il n'aurait jamais assez de force pour aller plus loin. Et pourtant, il le voulait quand même...

Sa volonté inspirait commandait à son corps débile... Dès lors, il n'avança plus — disons nous — que par efforts successifs et chacun de ces efforts paraissait devoir être le dernier. La route était bordée d'arbres. Il arrivait à un de ces arbres, s'y cramponnait pour ne pas tomber, le tronc embrassé avec ses deux bras. Et là, il attendait, aveugle, les yeux troubles, sentant venir la mort. Et il pensait :

— Non, je ne mourrai pas... j'irai jusqu'à l'arbre voisin...

Il se remettait en marche... En marche ? Non. Déjà le vieillard ne marchait plus. Il se traînait à genoux s'accrochait aux pierres, aux herbes poussées sur l'accotement... aux sillons tracés par les roues des voitures, durant l'hiver, et qu'on n'avait pas encore remplacés...

(A suivre).

En vente chez M. Morlini,
Place Saint-Nicolas, 13.
Vin vieux en bouteilles Blanc et Rouge. — Vinaigre et Eau-de-Vie sorte de Patrimonio.

Cyrnos de Lyon, après avoir entendu la brillante conférence de M. Herriot et les paroles éloquentes de M. Lafond sur la Corse, émettent le vœu qu'une Commission soit constituée, à bref délai, en vue de la formation d'un syndicat d'initiative des intérêts Corses à Lyon. »

Et tandis que de toutes parts éclatent les bravos, et que le punch fume dans toutes les coupes, on offre à Mme Lyon Gatucci une superbe gerbe de fleurs.

La fête se termine par une sauterie des plus entraînantes.

A. F.

Lyon, 1er mars 1908.

Chambre de Commerce de Bastia

Séance extraordinaire du 11 mars

Etaient présents : MM. Thiers, président, Orsoni, de Sozzani, Ramelli, Bourgeois, M. Luzzi J., président de la Chambre de Commerce d'Ajaccio, assistait à la séance. M. Gregori, absent, s'est excusé.

Avant d'ouvrir la séance, M. le président souhaite la bienvenue à M. Luzzi, puis il s'exprime en ces termes :

Monsieur le Président,
Chers Collègues,

J'ai eu l'honneur de vous convoquer extraordinairement à la présente réunion pour vous prier de nous occuper de la question de l'exposition universelle Franco-Britannique.

Je vous ai déjà parlé dans nos précédentes séances, de l'intérêt qu'il y aurait à faire participer la Corse à cette grande manifestation économique ; et, en dernier lieu, je vous ai donné communication de la lettre de notre collègue et ami, M. le président de la Chambre de Commerce d'Ajaccio, que nous avons le plaisir d'avoir au milieu de nous, qui, de son côté, s'occupe très activement de cette question.

Vous savez, Messieurs, qu'à Bastia, comme Ajaccio, nous sommes tous partis de bonne volonté, mais nous sommes malheureusement arrêtés par la question financière.

Monsieur le président Luzzi m'a fait part des démarches qu'il a faites auprès de M. le Préfet et des diverses sociétés d'initiative de la Corse pour demander un concours susceptible de surmonter les difficultés pécuniaires ; il m'a entretenu longuement de ces démarches, et nous avons examiné ensemble la question sous tous les points de vue, et spécialement sur la nécessité qu'il y aurait de demander une table contribution aux communes, aux sociétés et aux particuliers qui prendront part à l'exposition.

De cet échange d'idées, nous avons acquis l'espoir d'arriver à un résultat favorable.

Je lui donne la parole pour qu'il vous explique lui-même les vues et moyens que nous comptons employer d'un commun accord pour que la cause figure avec honneur à l'Exposition Franco-Britannique.

M. Luzzi répond :

Je suis très heureux de devoir à la circonstance de cette réunion, l'honneur, le très grand honneur d'avoir à vous saluer aujourd'hui pour la première fois peut-être.

J'en suis d'autant plus heureux que je suis chargé d'apporter à la chambre de commerce de Bastia le salut fraternel de la chambre de commerce d'Ajaccio qui espère avec moi que nos deux compagnies vont toujours marcher d'accord, la main dans la main, pour la défense des intérêts communs qui nous sont confiés.

Je tiens aussi à vous remercier de votre si aimable accueil et de l'empressement que vous avez mis à répondre à la convocation que je me suis permis de vous faire adresser par notre honorable et dévoué président, M. Thiers, que je tiens à remercier ici personnellement.

Vous connaissez le but de cette réunion : il s'agit de l'Exposition Franco-Britannique qui va avoir lieu à Londres au mois de mai prochain et à laquelle nous voudrions voir participer la Corse.

Ce sera certainement une très grande manifestation et je ne m'arrêterai pas à vous développer ici les avantages nombreux que la Corse pourrait en retirer.

Cette participation serait, en tout cas, à mon sens, à prouver que la Corse existe, qu'elle n'est pas rayée de la carte de France, qu'elle a sa vitalité propre, et surtout à prouver qu'elle est en marche et dans le pays comme un réveil, au point de vue économique industriel, agricole et touristique que nous devons tous encourager.

Aussi, c'est pour affirmer cette vérité, en fait économique nouveau, qui a son importance, que je vous convie, Messieurs, à tendre tous vos efforts dans l'intérêt de la Corse et pour la Corse qui nous est si chère à tous.

Après cette vibrante allocution, empreinte du plus pur patriotisme, la Chambre adresse à M. le président de la Chambre de Commerce d'Ajaccio ses chaleureuses félicitations, et déclare s'associer à l'œuvre qu'il s'agit d'entreprendre.

Pour marquer pratiquement son sentiment elle vote un crédit extraordinaire de mille francs qui sera soumis d'urgence à l'approbation de M. le Ministre du Commerce, — pour concourir aux frais qu'nécessitera la participation des exposants corses à l'Exposition Franco-Britannique.

Dit également qu'elle fera les démarches nécessaires en vue d'obtenir en faveur des exposants toutes les facilités qui seront de nature à assurer à nos produits la place à laquelle ils ont droit.

Dit enfin qu'une demande à titre provisoire sera adressée, sans retard, à l'administration centrale de l'Exposition, section française à Paris, sauf ensuite à régulariser par une demande définitive, pour chaque demande individuelle et pour chaque catégorie de produits.

La Chambre se tient d'ailleurs à la disposition de tous ceux qui désireraient concourir à cette Exposition pour leur fournir tous renseignements utiles.

Par suite de l'initiative prise par les deux chambres de commerce et des concours financiers qu'elles en sont assurés, les exposants n'auront à supporter aucun frais ni pour l'expédition de leurs produits, ni pour les installations, ni pour l'occupation des emplacements, le comité se chargeant en leur lieu et place de tous les détails des diverses opérations.

Cour d'Assises

Audience du 13 mars 1908

Présidence de M. GAVINI, conseiller

Meurtre

C'est une affaire de meurtre que les jurés ont à juger aujourd'hui. D'excellents renseignements sont donnés sur le compte de l'accusé. C'est un honnête homme, un bon travailleur. Cavalcanti accusé d'avoir donné la mort à un nommé Ambrosi.

L'acte d'accusation expose ainsi les faits.

Acte d'accusation

Le 22 août 1907, vers quatre heures du soir, Ambrosi Mathieu, ouvrier à l'arsenal de Toulon, qui était venu passer quelques jours chez ses parents à Cavasire, se trouvait dans la buvette de la dame Stefani, où il faisait une partie de manille avec les nommés Pasqualini Côme, Casalta Félicien et Casalta Ours-Marie. A une table voisine Casalta Côme jouait également aux cartes avec Corsetti François-Xavier et Andreani Toussaint ; comme ces deux derniers discutaient vivement et haussaient beaucoup de bruit, Pasqualini les engagea à être plus tranquilles. Ambrosi, intervenant à son tour, leur dit que s'ils ne voulaient pas se taire, ils n'avaient qu'à s'en aller. Casalta Côme, qui n'était nullement visé par les paroles de Mathieu Ambrosi, lui répondit qu'il n'avait qu'à s'en aller lui-même, tous les non-consommateurs ayant les mêmes droits dans l'établissement. Des paroles très vives furent échangées, et comme la discussion paraissait devoir prendre mauvaise tournure, les amis de Côme Casalta le firent passer dans une pièce voisine, et l'incident n'eut pas d'autre suite. Mathieu Ambrosi ayant d'ailleurs quitté momentanément la buvette. Dans la soirée, vers sept heures, Casalta Côme était assis sur le perron de la maison Chipponi Ange-Antoine en compagnie de ce dernier et de Corsetti Simon. A quelques pas d'eux devaient passer sur le perron de l'église d'autres personnes parmi lesquelles le garde-champêtre Pasqualini Pierre et Ambrosi père. A ce moment arrive Ambrosi Mathieu, qui, interpelle Casalta Côme, et l'invite à le suivre. Son père et le garde-champêtre le supplirent de se retirer, lorsque Casalta se leva brusquement et avant qu'on pût intervenir pour l'empêcher, sortit un revolver de la poche et fit feu sur son adversaire à bout portant. Ambrosi avait été atteint, par un projectile qui pénétrait près du sommet de la région de la clavicule gauche et allait se loger dans le canal médullaire de la colonne vertébrale entre la 4e et la 5e colonne vertébrale dorsale. Il succomba le lendemain vers une heure de l'après-midi. Casalta, qui avait pris la fuite aussitôt après son crime, s'est constitué prisonnier le lendemain 23 septembre.

***

M. Angeli, avocat général, occupe le siège du ministère public.

Me Morelli, qui assiste au banc de la défense.

Interrogatoire

Dans la journée du 22 août, j'étais assis à une table de la buvette Stefani avec Corsetti et Andreani. Non loin de là se trouvaient également attablés Ambrosi, Pasqualini et deux autres personnes. Andreani, à un moment donné se prit de dispute avec Corsetti. Ambrosi leur cria : « taisez vous », et se plaignit ensuite à la propriétaire de la buvette, à qui il demanda d'expulser des consommateurs aussi turbulents. Ambrosi se fâcha et s'écria : « J'ai rapporté de Toulon, un revolver et des cartouches. » Plusieurs personnes intercédèrent pour bons offices et la dispute prit fin.

Peu après, j'étais devant la maison Chipponi, en train de causer avec quelques personnes, Saint-Ambrosi, la main dans la poche, qu'il ne devinait et me dit, je lui fis : « Tu ferais mieux d'aller dîner. » Son père aussi, essaya de le calmer, mais loin de l'écouter il arma d'un revolver et marcha sur moi. Me sentant perdu, j'ai fait feu.

Audition des témoins

Les témoins peuvent se diviser en deux groupes : 1° Ceux qui ont assisté à la première scène dans la buvette. 2° Ceux qui étaient devant la maison Chipponi au moment du crime.

Les premiers déclarent que le 22 août 1907, Ambrosi Pasqualin et deux autres, jouaient aux cartes dans la buvette Stefani. A une autre table, se trouvaient Casalta, Andreani et Corsetti, qui jouaient également aux cartes.

Une dizaine d'étant élevée entre Corsetti et Andreani, Ambrosi, qui ne leur trouvait pas raison, demanda à la propriétaire d'expulser ceux qui discutaient ainsi à haute voix. Casal a intervint alors et fit remarquer que Corsetti et Andreani avaient comme toute la salle entière le droit de discuter comme ils l'entendaient. Une dispute commença et on dût pour le calmer enfermer Casalta dans une autre salle.

Le deuxième groupe de témoins déclarent qu'après la sortie de la buvette, Casalta était assis devant Chipponi, Ambrosi vint à lui, l'insulte, l'invita à se battre et marcha dans sa direction, la main dans la poche. Casalta se voyant menacé fit feu dans la direction d'Ambrosi qui tomba mortellement blessé. Le revolver de la victime a été deux jours après trouvé sur les lieux du crime.

Réquisitoire

M. Angeli avocat général soutient l'accusation. L'accusé a sans préméditation donné la mort à Ambrosi. Si, malheureux, Casalta a mis sa main dans la poche, cela ne constitue pas ce dernier en état de légitime défense. Une condamnation s'impose donc.

Plaidoirie de Me Moretti

Me Moretti, dans une très belle plaidoirie, demande au jury d'acquitter Casalta, qui n'a agi, que pour défendre sa vie menacée. Ambrosi après l'avoir défié marchait sur lui. Le recevoir au poing. Si Casalta n'avait pas fait feu, il aurait tombé sous les coups d'Ambrosi. MM. les jurés n'hésiteront pas à rendre à la liberté cet honnête homme sur le compte duquel on a de tous côté donné d'excellents renseignements.

Verdict

Le verdict du jury étant négatif, Casalta est acquitté.

***

Audience d'aujourd'hui :

Alberti André-Lucien, marin, demeurant à Bastia, meurtre.

Ministère public : M. Mancini, substitut du procureur général.

Défenseur : Me de Moretti.

Bulletin Financier

Paris, 9 mars 1908.

Le marché est calme et sans forme, sauf ce groupe des Fonds d'Etat où la Rente Française revient à 97.82, l'Extérieure à 93.88, le Turc à 96.05. Emprunts Russes inchangés. Les Sociétés de Crédit restent soutenues, Crédit Lyonnais 1.886. Peu de changements sur les valeurs industrielles et de traction. Suez à 3.140. Reprises des valeurs russes et espagnoles. Rio 1.563. Au comptant officiel l'obligation 4 p/o de la Banque Hypothécaire Franco Argentine est à 412 actuellement par sa prime de remboursement de 83 fr. environ.

Au marché en banque, l'action Ouest Africain Français poursuit son mouvement en avant à 206, la part à 197. Le privilégié Montebras perd encore 4 à 84,25, Buteau II dû en nouvelle baisse à 92. Son ancienne jouissance est de 64 francs 92. L'action l'Aéronautique est ferme à 426. Le Laurium Grec s'échange à 55,50.

Les obligations 5 p/o des Docks et Part de Batna ont à 485. Les actions de Compagnie spécial de 2e hôtel sur les emplacements, offrent à leurs garanties, ont produit d'environ 6 cts mois 1907 2.872.382. —

Bonne tenue à 406 de l'obligation Ancône, au nominal de 500 fr., pourvue de sérieuses garanties et donnant un revenu de 35 fcs par an.

Fermeté des actions des Chemins Français.

THÉATRE MUNICIPAL

Samedi 14 mars 1908

Grande Soirée de Gala

LA CONSIGNE EST DE RONFLER

Vaudeville en 1 acte de Lambert Thibaut.

Grand intermède

avec le bienveillant concours de l'orchestre du Théâtre municipal

La Fille du Régiment

Opéra-comique en 2 actes, musique de Donizetti

Prix ordinaires des places.

***

Les artistes de la troupe Beaumont-Moffat remercient une fois de plus le public Bastiais de l'empressement qu'il a apporté lors de la dernière représentation donnée à leur bénéfice.

Ils font un regret d'appeler, une fois encore, l'attention sur la situation qui leur est faite par suite du départ d'un de leurs Directeurs. Si quelques-uns d'entre eux ont quitté la Corse pour chercher un engagement sur le continent, la majorité se trouve dans l'obligation impérieuse de séjourner encore quelque temps à Bastia pour la liquidation de leurs intérêts.

Ils ont pensé qu'ils pourraient organiser avec leurs propres ressources et les moyens qui sont encore en leur pouvoir, une seule et dernière représentation.

Gazette Ajaccienne

(De notre correspondant particulier)

Le temps qu'il a fait

Baromètre : 758. 8. — Température : Maxima, 13, 0 ; Minima, 8. 8.
Direction du vent : N.-O.
Force du vent : modéré.
Etat de la mer : agitée.

Nos Hivernants

Sont arrivés :

M. Luiz, M. et Mme Warner, M. et Mme Montet, M. et Mme Schrader Beroz, M. L. Erivin Reichardt et famille.

Nécrologie

Une bien triste nouvelle nous est parvenue hier, Mme Marie Acelletti, épouse de M. Baptiste Acelletti, patron des douanes à Solenzara, vient de s'éteindre, enlevée à la force de l'âge à l'affection de tous les siens.

En cette douloureuse circonstance nous présentons aux familles Acelletti et Brode, nos meilleurs compliments de condoléances.

Sauvés !

La drague dont nous avons annoncé hier la disparition, a été, heureusement, retrouvée et les hommes qui le montaient sont saufs et sains.

Elle a été rencontrée par un torpilleur italien qui l'a prise en remorque et conduite à Gênes.

A l'arrivée

Tandis que le steamer anglais *Argonaut* s'en allait vers Constantinople en emportant des touristes enchantés de leur séjour à Ajaccio, le vapeur autrichien *Thalia*, capitaine Carlo Baron, rentrait dans notre port, ayant à son bord 100 hommes d'équipage et 54 touristes.

Le *Thalia* repartira de Philippeville et va partir demain pour Villefranche.

Musique Municipale d'Ajaccio

Place du Diamant

Programme du 15 mars, à 3 h. du s.

Marche parisienne,	Genna.
Le lac des Fées,	Auber.
Les Cloches de Corneville, fant.,	Blanquette
Chevalerie Rustique, fant.,	Mascagni.
Bouquet de Valses,	Bosc.

Le Chef de Musique, TIBERI.

Contraventions

Contre les nommés L. M., A. J., C. A., conducteurs de voitures, pour avoir été trouvés avec des voitures sans numéros.

Au Port

Entrée :

Le « Liamone, » cap. Maury, venant de Propriano, avec passagers et marchandises.

Le « Liamone, » parti pour Marseille.

Association Polytechnique

Section de Corte

MATINÉE ARTISTIQUE DU 15 MARS 1908

Sous la présidence de M. le Sous-Préfet de Corte

1re PARTIE

Marseillaise, Estudiantina Cortenaise. — Allocution du président. — Flammine, Estudiantina. — Conférence faite par M. Baudel, sur le but de l'œuvre. — Hymne des temps futurs. (L'Ode à la Joie, de Beethoven). Chœur. — Un canero.... Moi ! Monologue dit par M. G. — Fou d'amour, Romance, M. A. — Supplications, (piano et mandoline) Mme D. et M. S. — Conjugaisons des verbes, Duo pour jeunes filles. — Devine, monologue dit par M. L. — Le Rêve, Estudiantina.

2me PARTIE

Lina, (Romance avec accompagnement de guitares et de mandolines) ? — Légers papillons, piano. — L'hirondelle, duo pour jeunes filles. — Le député, monologue dit par M. S. — Fandre plus vite n'commencer, chanson comique par M. A. — Ciel étoilé, Estudiantina. — Quand l'amour meurt, romance par M. L. — La chapitre des chapeaux, monologue dit par Mlle B. — Les deux marchandes et la fille prévoyante, trio comique pour jeunes filles. — Soupirs, Estudiantina. — La polka des papillons, (chœur pour jeunes filles). — Marche Corse, Estudiantina.

N. B. — Les cartes de membres d'honneur et les cartes d'huissiers donnent droit à l'entrée gratuite à toutes les fêtes. On pourra se les procurer, ainsi que les cartes d'entrée à 0 fr. 50, chez les libraires de la ville, ainsi que chez M. J. B. Rossi, négociant sur la Corse.

Petite Gazette

Nomination

M. Barton, secrétaire général de 2e classe à Evreux, est nommé sous-préfet de 1re classe à Confolens.

Les Corses en Algérie

M. Santoi, administrateur-adjoint hors classe de la commune mixte de Djendel, est nommé administrateur de 3e classe et détaché à la sous-préfecture de Mascara.

Recettes buralistes

M. Paoli, ex-adjudant au 4e rég. colonial, est nommé receveur buralistes de 1re classe à Flouriyo, Côtes du Nord.

Administration pénitentiaire

Sont nommés commis de 1e classe de l'administration pénitentiaire coloniale. MM. Foll, ex-sergent-fourrier au 111e, et Santoni, gendarme à la 15e légion 1er.

A Saint Jean

Une quête pour les écoles catholiques libres sera faite, dimanche, 15 courant, à Saint-Jean, après le sermon, par MMmes Domenge de Gentile, F. Robin, comtesse Mattei, Pagani.

Chemin de fer

M. Santoni Jules est nommé facteur auxiliaire des chemins de fer algériens de l'Etat.

LES VARICES

L'ELIXIR DE VIRGINIE NERADAU guérit les varices, quand elles sont récentes ; il les améliore et les rend inoffensives quand elles sont invétérées. Il supprime la lourdeur des jambes, la pesanteur, l'engourdissement, les douleurs, les enflures. Il prévient les accidents variqueux ou les guérit, et empêche leurs récidives fréquentes. Traitement facile et peu coûteux. Le flacon, 4 fr. 50, franco. Nyrdahl, 20, rue de la Rochefoucauld, Paris. Exiger la signature de la brochure explicative. Exiger que l'enveloppe de chaque flacon, la signature de la gazette NYRDAHL.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

BOURSE DE PARIS

	12 mars	13 mars
Rentes 3 p/o anciennes	97 50	97.65
— 3 p/o amorties.	98.35	98.15

ex-coupon.

ILE-ROUSSE

ARRIVÉE

DES RESTES MORTELS du matelot Siesi

Ile-Rousse, 13 mars.

Ce matin, le paquebot *Bocognano*, a débarqué le cercueil contenant les restes mortels du chauffeur décédé, Paul Siesi, victime de l'explosion qui s'est produite dernièrement à bord de croiseur *Jeanne d'Arc*.

Les parents de cette victime du devoir, qui habitent Corbara, étaient tous réunis sur le quai de débarquement pour recevoir le corps.

Toute la population Ile-Roussienne s'était portée sur le port pour donner un témoignage de sympathie à la famille de Paul Siesi.

Le frère de la victime, Dominique Siesi, qui accomplit actuellement son service militaire au 111e d'infanterie, à Toulon, avait été autorisé à accompagner le cercueil de son frère.

La cérémonie funèbre sera célébrée à Corbara, où aura lieu l'inhumation.

Légion d'honneur

Paris, 13 mars.

Le *Journal Officiel* publie aujourd'hui la promotion des croix décernées par le ministère du Commerce, à l'occasion de l'Exposition Milan.

M. CRUPPI A ROUEN

Paris, 13 mars.

M. Cruppi, ministre du Commerce et de l'Industrie, a présidé, hier soir, à Rouen, le banquet offert par le comité républicain du commerce et de l'industrie.

Plusieurs toasts ont été portés au ministre, qui a répondu aux orateurs par un discours politique.

M. Cruppi a été très applaudi.

Le ministre, qui était accompagné de M. Richet, chef adjoint de son cabinet, est rentré dans la nuit à Paris.

LA MOTION CONSTANS

La question de confiance

Paris, 13 mars.

Dans les milieux politiques on annonce que le gouvernement est décidé à poser la question de confiance, lorsque le contre-projet Constans sur la réintégration des anciens fonctionnaires des administrations publiques qui ont été frappés administrativement pour délit d'opinion, ou pour un acte politique, viendra en discussion devant le Sénat.

Ce contre projet a été voté, mardi dernier, à la majorité de 330 voix contre 217, sur 547 votants.

Le Gouvernement poserait la question de confiance, parce que la majorité des sénateurs serait hostile au contre-projet Constans.

AUX CHAMBRES SYNDICALES

Paris, 13 mars.

Le vote du contre-projet Constans par la Chambre des députés a été favorablement accueilli dans les milieux syndicaux.

Des ordres du jour ont été votés par l'« Union des Syndicats du département de la Seine, » et par la Confédération générale du Travail, qui ont tenu à remercier sans retard les députés qui ont voté la motion Constans.

A PARIS

INCENDIE D'UNE FABRIQUE DE PIANOS

Paris, 13 mars.

Un grand incendie vient de détruire la grande fabrique parisienne de pianos, appartenant à M. Gaveau.

Malgré la promptitude des secours, le feu avait pris, en très peu de temps, des proportions énormes.

Cinq cents pianos, prêts à être livrés à la consommation, ont été réduits en cendres.

Les pertes s'élèvent à plus d'un million.

LE RACHAT DE L'OUEST DEVANT LE SÉNAT

Paris, 13 mars.

On prête au gouvernement l'intention de demander au Sénat de ne pas parler en vacances, à Pâques, avant d'avoir achevé la discussion sur le rachat des chemins de fer de l'Ouest.

TOULON

LES ESPIONS de Marseille et de Toulon

Toulon 13 mars.

Le tribunal correctionnel de Toulon, présidé par M. le vice-président Bourgarel, a rendu aujourd'hui son jugement dans l'affaire des espions de Marseille et de Toulon, qui avait été plaidée vendredi dernier.

Gaston Crépy, ex contre-maître mécanicien de la flotte, a été condamné à 2 ans de prison ;

Farget Laurent, associé de Blain, a été condamné à 18 mois de la même peine.

Blain Jean, directeur du Comptoir général d'électricité à Marseille, et André Auguste, représentant de commerce, ont été condamnés chacun à 6 mois de prison.

EN RUSSIE

Le départ de M. Bompard

Un cadeau princier

Saint-Pétersbourg, 13 mars.

M. Bompard, ancien ambassadeur de France, laisse, à Saint-Pétersbourg, des regrets aussi sincères que nombreux.

Le départ de Mme Bompard est également l'objet des regrets unanimes de toute la société de Saint-Pétersbourg.

Aussi le grand journal russe, *Novoie Vremia*, a ouvert une souscription pour offrir à Mme Bompard un cadeau, d'une valeur d'environ un million.

LES ÉVÈNEMENTS du Maroc

Télégramme

DE L'AMIRAL PHILIBERT

Paris, 12 mars.

L'amiral Philibert télégraphie au ministre de la marine que tout est calme sur les côtes marocaines.

Le moral des troupes est excellent.

TANGER

Les deux Européens capturés par les *MEDAKRAS*

Tanger, 13 mars.

D'après des renseignements puisés à des sources indigènes, les deux Européens, qui ont été capturés ces jours derniers par les Medakras, seraient encore vivants.

Les rebelles espèrent pouvoir retirer une forte rançon de cette capture.

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Présidence de M. BRISSON

La séance est ouverte à 2 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance qui est adopté.

Interpellation Raiberti

L'ordre du jour appelle la discussion de l'interpellation de M. Raiberti sur l'organisation de l'armée.

M. Raiberti

député radical des Alpes-Maritimes, développe son interpellation sur la situation de nos effectifs militaires.

L'orateur prétend que ces effectifs ont fléchi, et il compare l'infanterie et la cavalerie de la France avec celles de l'Allemagne.

L'infériorité est à notre désavantage.

La loi de deux ans ne concorde plus avec notre organisation militaire. Il est de toute nécessité de la refondre.

Le général Picquart

ministre de la guerre, conteste certains chiffres apportés par le précédent orateur.

Nous avons fait le nécessaire, dit M. Picquart, pour que nos unités sur nos frontières, soient équivalentes à celles de l'Allemagne.

Le projet de loi sur les cadres achèvera l'organisation de nos effectifs.

La discussion est close.

Ordre du jour

Le président met aux voix l'ordre du jour pur et simple qui est adopté par mains levées.

Interpellation Berteaux

VIVE ÉMOTION

M. Berteaux, vice-président de la Chambre, demande à interpeller le Gouvernement sur la suite qu'il compte donner au vote de la Chambre relatif à la réintégration des fonctionnaires des administrations publiques qui ont été révoqués.

M. Clémenceau

dit que le gouvernement accepte la discussion immédiate.

(Vive émotion sur tous les bancs).

« Nous avons pensé, déclare le président du Conseil, que le moment était venu de demander l'amnistie pour les révoltés du Midi, mais le Gouvernement se refuse à réintégrer les fonctionnaires qui se sont révoltés contre les lois de la République, ainsi que les antipatriotes. »

« Vous avez été leur collaborateur, s'écrie M. Janvion fonctionnaire révoqué, ancien rédacteur à l'*Aurore*. »

M. Janvion est expulsé par les huissiers.

M. Berteaux

monte à la tribune, et demande au Gouvernement pourquoi il fait annoncer qu'il posera la question de confiance devant le Sénat, lors de la discussion du contre-projet Constans.

« Pourquoi, s'écrie le député de Seine-et-Oise, n'avez-vous pas posé la question de confiance, l'autre jour à la Chambre.

M. Le Hérissé

député conservateur d'Ile-et-Vilaine, fait allusion de son banc, à l'incident Berteaux-Mandel.

M. Berteaux

lui répond. « Nous réglerons cette affaire à la fin de la séance. »

M. Clémenceau

remonte à la tribune pour déclarer que le gouvernement n'a pas posé, l'autre jour, la question de confiance, parce que le Cabinet n'assistait pas au complet à la séance, M. Barthou étant indisposé.

« C'est pourquoi, ajoute M. Clémenceau, je poserai la question de confiance devant le Sénat.

« Je demande aujourd'hui à la Chambre un vote de confiance, j'espère qu'elle ne le refusera pas.

Les Ordres du Jour

Ordre du jour Berteaux

Le président met aux voix l'ordre du jour de blâme déposé par M. Berteaux.

Le scrutin donne les résultats suivants :

Nombre de votants . .	480
Majorité absolue : . .	421
Pour.	169
Contre. . . .	311

L'ordre du jour Berteaux est repoussé.

Ordre du jour de confiance

Le président met ensuite aux voix l'ordre du jour de confiance, demandé par le gouvernement, qui est adopté par **352** voix contre **120**.

La séance est ensuite levée et renvoyée à lundi.

Validation d'élection

La Chambre valide sans aucune discussion l'élection de M. Chenel qui avait été élu député de l'arrondissement de Muret.

SÉNAT

Présidence de M. DUBOST

La séance est ouverte à 3 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

Subvention à la mission laïque

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du projet de loi, adopté par la Chambre des députés, autorisant le ministre des Affaires étrangères à accorder à la mission laïque, pendant une période de quinze ans, une subvention annuelle de 18.000 francs.

Après une longue discussion entre M. Blanchier, sénateur radical de la Charente ; M. Pichon, ministre des affaires étrangères, et la plupart des sénateurs consultés, le projet de loi est adopté.

La prochaine séance est fixée à mardi.

AVIS DE DECÈS

Les orphelins Antoinette et Joseph Mazzacroci ; M. Nonce Mamberti ; M. et Mme Jean Mamberti, nés Costa et leurs enfants ; M. et Mme Antoine Leca ; MM. Achille et Antoine Mamberti ; Mlle Hélène Mamberti ;

M. et Mme Joseph Mazzacroci ; Mme et M. François Mazzacroci, agréé au Tribunal de Commerce, et leurs enfants ; M. Toussaint Mazzacroci, comptable à la Banque Gregori ; M. et Mme Antoine Mazzacroci et leurs enfants ; M. J.-B. Mazzacroci ;

Mme veuve Carbacchi et ses enfants ; M. et Mme Antoine Mamberti et leurs enfants ; M. et Mme Toussaint Leca et leurs enfants ; Mme veuve Marie-Dominique Chiappe, M. Louis Costa ;

Les familles Chiappe, Nicolini, Poli, Raffi et Cesari,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de Madame

Veuve Cristien Maestracci

Née MAMBERTI

leur mère, fille, sœur, belle-sœur, nièce, cousine et amie, décédée à Bastia, le 13 mars 1908, à l'âge de 31 ans, munie des Sacrements de l'Eglise.

L'enterrement aura lieu aujourd'hui samedi, à 3 heures de relevée.

On se réunira à la maison mortuaire, rue Neuve Saint-Roch, 1.

(VENACO)

Mme et M. Jean Battesti, du sexe à Bastia, et leurs enfants ; Mme et M. Jean-Baptiste Battesti, huissier à Melun, conseiller général de Vezzani ; M. Philippe-Antoine Battesti, commis greffier à Saïgon ; Mme et M. Pierre-Paul Battesti, docteur en droit à Sofia ; Mme et M. Michel Battesti, huissier à Fresnelle-Fromorbe ; M. et Mme Pierre Scagnoni, nés Battesti, propriétaires, Venaco ; Mme et M. Jules Battesti, maire d'Aleria, et leurs enfants ; Mme et M. Noël Battesti, retraité, Venaco ; Mme et M. Philippe-Antoine Battesti, retraité, et leurs enfants, Paris ; Mme et M. Pierre Battesti, gendarme à Paris, et leurs enfants ; M. Barrucchi, receveur des postes en retraite, et son épouse, née Battesti ; Mme Antoinette Gaudibi, Venaco ; Mme Louis Giacobbi, veuve Pergola, Venaco ; Mme et M. Martin Battesti, propriétaire, Venaco ; Mlle Paule-Battesti, Venaco ; Mme et M. Antoine Raymond, capitaine à Alger ; M. et Mme Jules Franceschi-Salvadori de Nice ; Mme et M. Ornani, greffier, Mlle ; Mme Antoinette Rocaggi, veuve Ottaviani Saint Pierre de Venaco ; Mme et M. Jules Battesti, vérificateur des douanes, à Alger ; M. Pierre Costa, sous-officier au 74e de ligne à Rouen ; Mme Marie-Joséphine Salvadori, veuve Costa, Venaco ; M. Joseph Sanes, adjoint municipal à St-Pierre de Venaco, et Mme Sanes, née Battesti ; M. Pierre Battesti de Venaco ; M. Antoine-François Antonioti et Mme Antoinetti, née Battesti, de Pietrosereno ; M. Dominique Ruiseri et Mme Ruiseri, née Louis, d'Aleria ; Mlle Ange-Marie, Pierre, Ange-Joseph et François Grassetti de Venaco ; M. et Mme Antoine Cervoni, née Grassetti, de Piedicorte ; M. Ange-Toussaint Giacobbi de Venaco, M. Jules-François Marcaggi, de Venaco ; M. Dominique Giacobbi, de Lugo de Venaco ; M. Jules Mariani, de Venaco ; Mme veuve Dominique Giacobbi, de Lugo de Venaco ; MM. Martin-Fortuné, Dominique-Mathieu, Jules-François, Simon et Mlles Ursulienne et Marianne Pergola, de Lugo de Venaco ; M. et Mme Bernardini Giacobbi, née Pergola, de Lugo de Venaco ; M. et Mme Jean-Paul Luisi, née Pergola, Lugo de Venaco,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte douloureuse qu'ils viennent de faire en la personne de

M. Antoine-Marc Battesti

Ancien Huissier
Ancien Maire

leur père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle et cousin-germain, décédé à Venaco, le 11 mars 1908, à l'âge de 79 ans.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

AJACCIO

CAFÉ-CONCERT

(Brasserie Moderne)

JEAN SANTARELLI

Propriétaire

Débuts toutes les semaines

Liqueurs de marque

Bière Brune de Munich

SERVICE IRRÉPROCHABLE

PRIX MODÉRÉS

HACHETTE & Cie
79, Bd Saint-Germain
Paris

PARAIT LE 5 ET LE 20 DE CHAQUE MOIS

Jardins & Basses-Cours

3 Fr. PAR AN — LE NUMÉRO : 15 CENTIMES.

ABONNEMENT REMBOURSÉ PAR UNE SUPERBE PRIME.

BON pour un ABONNEMENT D'ESSAI de 3 mois à Jardins & Basses-Cours

Au prix exceptionnel de 1 fr. (Etranger, 1 fr. 25)

Adresser ce Coupon avec le montant, à MM. HACHETTE et Cie, 79, Bd St-Germain, Paris

ANCIEN CABINET PRADÈRE

PIERRE SABATÉ

Chirurgien-Dentiste du Lycée

SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS (Systèmes perfectionnés)

OBTURATION & EXTRACTION DES DENTS sans douleur

Bd Paoli, 18, au 1er

Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, or 18 karats et argent 1er titre. Tous les objets par elle mis en vente sont marqués au prix connus et ont déjà subi une réduction sur les prix de vente.

La Bijouterie MATTEI pourra livrer aux prix les plus réduits, des articles de joaillerie, bijouterie, orfèvrerie, montres, chaînes, parures, alliances, etc., broches or et argent 1er titre

Sa devise est de vendre « bon et bon marché. »

Spécialité de stylets Feudatia-Carre. Réduction de 10 pour cent ce garanti 18 karats.

Le Directeur-Gérant, J.-B. OLLAGNIER

Bastia, Imprimerie Ollagnier

Teinturerie et Blanchisserie de la Méditerranée

H. FRAISSINET & Cie

MARSEILLE

Société en Commandite — Capital 500.000 Francs

17 Magasins dans Marseille — 20 Succursales au dehors

La plus importante Maison du Midi

AUTOMNE-HIVER 1907-1908

NUANCES MODES :

Marron et Gros Vert — Rouge Brique et Prune

NETTOYAGE ET TEINTURES

Draps - Lainages - Soieries - Velours - Fourrures - Mongolis - Boas - Plumes

TEINTURES EN NOIR INALTÉRABLES

NETTOYAGE DE RIDEAUX, STORES, AMEUBLEMENTS

Edredons, Couvertures, Tapis

Par suite d'importants agrandissements et d'un outillage perfectionné que nous venons d'acquérir en Angleterre, par les soins apportés dans l'apprêt et l'emballage, nous pouvons livrer tous les travaux avec un fini qu'aucune autre Maison ne peut donner

Dépôt de Bastia :

Chez M. SAUVEUR AYMO

BASTIA. 17, Boulevard Paoli, 17, BASTIA

ON DEMANDE DES MALADES

même réputés incurables. — PAIEMENT APRÈS GUÉRISON seulement. Guérison rapide et sûre, sans médicaments par la MÉDECINE NATURELLE, *Electricité, Radiations, eau, plantes, hygiène*, et que chacun peut suivre chez soi, — de toutes les maladies chroniques les plus anciennes, les plus graves, telles que : Tuberculose, Maladies de Poitrine, Asthme, Rein, Foie, Vessie, Estomac, Peau, Intestins, Rhumatisme, Goutte, Gravelle, Vices du sang, Nerfs, Impuissance, Sénilité, Paralysie, Cœur, etc. Pour recevoir consultation gratuite sans pli fermé, écrire avec grands détails au *Président du Comité Radical de la Médecine Naturelle*, 15, Rue des Bons-Enfants, PARIS.

Livre de Santé pour Tous

LA MÉDECINE VÉGÉTALE

Par les Sucs et Principes actifs des Plantes.



La Médecine Végétale qui depuis de nombreuses années soigne tant de succès dans les guérisons des maladies rebelles, ne pouvait rester dans le cercle restreint de notre clientèle. Elle est à la portée de tous les malades désespérés et découragés trouveront dans ce livre, un moyen certain et radical pour se guérir promptement, en peu de temps, sans peines ni dépenses. Ce livre est indispensable dans chaque famille, sans pouvoir en citer toutes les maladies qu'il guérit, nous signalerons cependant celles à la tête de nos lecteurs, et auxquelles, qui séparent les forces, font perdre l'appétit, empêchent le sommeil et souffrent la santé.

Parmi les chapitres les plus importants, il convient de citer : **Maladies de la peau**, *dartres, Eczéma, Feux de sang, etc.* **Tumeurs**, *diverses*. **Maladies spéciales de la Femme**, etc. **Maladies contagieuses**, *Fièvre, Variole, Rhumatisme, Epidémie, Scarlatine, Jaunisse, Anémie, Bronchite, Grippe, Typhoïde, Pneumonie, Gastrite, Entérite, Asthme, Dyspepsie, Constipation, Hémorrhoïdes, Hydropisie, Albuminurie, etc., etc.*

Avec ce livre, chacun peut devenir son propre médecin, se soigner et se guérir seul de toutes les maladies, même les plus graves qui malheureusement, sont par cette méthode naturelle douce et bienfaisante qui répand son action bienfaisante dans toutes nos cellules et dans tous nos organes, pour les ramener à leur état normal.

FORCE, VIGUEUR ET SANTÉ

Le livre en bon état de vulgarisation scientifique et consciencieux, se trouve dans toutes les bonnes librairies, au prix de 3 fr. 50 centimes, ou chez nous contre mandat de 3fr50 poste, et est envoyé franco par le dépôt de la PHARMACIE VIVIENNE, 40, Rue Vivienne, Paris.



CHLORO-ANÉMIE, TUBERCULOSE, CONVALESCENCE

Tout état de langueur et d'amaigrissement ayant pour cause la dénutrition trouve une guérison prompte et certaine par l'emploi du

VIN DE VIAL — Quina, Suc de Viande et Lacto-Phosphate de Chaux

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

EUGÈNE PERICCHI, propriétaire

Saison Automne-Hiver 1907-1908

Chaussures en tous genres pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants

Grand assortiment de chaussures fourrées

Choix considérable de Pantoufles

Prix très réduits

Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriquées exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.



La Maison se charge des réparations

MAISON DE CONFIANCE

BIJOUTERIE MATTEI

20, Boulevard Paoli

La BIJOUTERIE MATTEI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, or 18 karats et argent 1er titre. Tous les objets par elle mis en vente sont marqués au prix connus et ont déjà subi une réduction sur les prix de vente.

La Bijouterie MATTEI pourra livrer aux prix les plus réduits, des articles de joaillerie, bijouterie, orfèvrerie, montres, chaînes, parures, alliances, etc., etc., broches or et argent 1er titre

Sa devise est de vendre « bon et bon marché. »

Spécialité de stylets Feudatia-Carre. Réduction de 10 pour cent ce garanti 18 karats.

SANTAL BLINE

GUÉRISON RADICALE

en quelques jours des Écoulements, Cystite du Col, même les plus rebelles sans Copahu ni injections. *D'une pureté absolue.* Remède le plus efficace et le plus actif

ABSOLUMENT INOFFENSIF

Dépôt dans toutes les Pharmacies et 10, Rue Vivienne, Paris.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1

PHOTOGRAPHIE J. MORETTI

CORTE (Corse)

GRANDE COLLECTION DE CARTES POSTALES ILLUSTRÉES DU PAYS

VENTE EN GROS ET AU DÉTAIL

Agrandissements inaltérables de toutes les dimensions en noir et en couleurs

Cie GÉNÉRALE DES PÉTROLES

pour l'Eclairage et l'Industrie

Siège social à MARSEILLE

Pétrole pour l'éclairage et pour moteur, en baril de 180 litres et bidons de 50 litres.

Pétrole raffiné d'Amérique, marque *Le Lion*, en caisses de deux bidons de 18 litres et demi chaque.

Pétrole de luxe *Photoline* en bidons de 5 litres.

Essences de pétrole, Benzine, Gazoline, lourde pour moteur.

NAPHTACYCLE, essence spéciale pour automobiles, très appréciée dans le monde des chauffeurs.

AUTOVELINE huile pour le graissage des automobiles.

GRAISSE CONSISTANTE pour automobiles.

HUILE EPAISSE pour changement de vitesse des automobiles.

Dépositaires pour toute la Corse : MM. L. N. MATTEI et Cie, à Bastia, Ajaccio et Corte.

Sous-dépositaires : Thomas MATTEI, Propriano ; PUCCINELLI Francois, Calvi ; LANTIERI Frères, Bonifacio ; Ch.-Marie SAVELLI, Ile-Rousse

TRENTE-TROISIÈME ANNÉE — N° 75

DIMANCHE 15 MARS 1908

00147

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL — QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia

J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	Un an	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	Union postale et autres Pays le port en sus.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Zacharie.

Soleil : (heure nationale)

Lever, 5 h. 45 m. — Coucher, 5 h. 36 s.

Premier quart., le 9 — Pleine Lune, le 17.

Fête de Demain : Saint Libérat.

14 MARS

UNE RANDONNÉE AUTOMOBILE

Nous causions automobile, ainsi qu'il convient, et nous glausions sur l'antipathie proverbiale qui existe dans certaines campagnes entre paysans et chauffeurs.

— Autophobes, autophobes !... En voilà une blague ! dit tout à coup le gros Will qui, jusque-là, avait gardé le silence. Les paysans ne sont pas plus autophobes que vous et moi. On s'amuse, entre sportsmen, à les ridiculiser, à les abreuver de sarcasmes ; c'est une manie...

— Et vous, mon cher, vous avez la manie de la contradiction ! s'écrièrent quelques-uns. Si vous avez l'intention de soutenir ce paradoxe que les terriens sont nos amis, je vous avertis que vous serez seul de votre avis...

— Nous serons deux ! s'empressa de riposter le comte de K..., car je partage entièrement l'opinion de notre ami Will à cet égard. Les exemples de dévouement désintéressé des paysans sont légion ; je n'en veux pour preuve que la désopilante aventure qui nous est arrivée à tous deux dans un village de la Haute-Auvergne...

On savait que le comte avait le talent de dire des histoires intéressantes, et aussitôt on fit cercle.

C'était l'hiver dernier, continua-t-il. Nous avions fait le projet, un peu fou, je l'avoue, de parcourir, en plein mois de janvier, les Alpes, puis les Cévennes et les Monts Dore ; nous étions seize en tout, dont quatre dames et six jeunes filles, ce qui, entre parenthèses, fait le plus grand honneur au courage de nos délicieuses sportswomen.

Au début, tout alla bien. Nos quatre autos, — 130 chevaux au total — défilaient à la queue leu leu, sous les yeux écarquillés des populations ; le côté original de l'aventure nous égayait, un froid vif mais sec nous maintenait en belle humeur... et au besoin Will était là, lorsqu'un soir une tourmente de neige nous surprit en pleine route. Impossible d'aller plus loin.

Nous stoppâmes au premier village, fort peu rassurés, du reste, sur le sort qui nous était réservé. Mais quel ne fut pas notre étonnement lorsque les montagnards, nous voyant en détresse, s'offrirent spontanément à pousser nos autos ! Les hangars s'ouvraient devant nous, les villageoises se disputaient l'honneur de recevoir nos compagnes :

— Entrez donc, fouchtra, mesdames ! Chauffez-vous ! Séchez-vous !...

Tandis que de vigoureux lurons graissaient les aciers et les cuivres de nos machines, d'autres nous montraient le chemin de leur demeure.

Nous nous dispersâmes par petits groupes chez les plus empressés, qui devaient être aussi, à ce que j'ai pensé, les plus notables propriétaires de l'endroit. Pour ma part, j'échouai avec ma femme et ma fille chez un brave homme, barbu et velu à souhait, qui nous traita comme des princes. En un tour de main, des chaises de paille furent en cercle autour de l'âtre où flambait un fagot entier ; des bolées de lait chaud fumèrent sur la table.

Comme je m'excusais de tant de dérangement, le candide Auvergnat me tapa sur l'épaule, et cligna de l'œil :

— C'est-y que vous aimeriez mieux un pichet de picolo ?

Avant que j'eusse eu le temps de répondre, deux verres de vin blanc furent pleins :

— A votre santé !

— A la vôtre !

Dehors, la rafale faisait rage. Quand nous voulûmes nous aventurer de nouveau sur la route, des congères de neige l'obstruaient.

Nos hôtes se mirent à rire :

— Nos bons messieurs, nos belles dames, impossible de partir avec ça ! Faudra pas songer à vous défiler d'ici avant la quinzaine, foi d'Auvergnats !

Nous restâmes. Un frugal repas de choux et de lard nous fut servi ; des lits aux draps rugueux mais confortables furent mis à notre disposition ; des saucissons pendaient à même le plancher sur nos têtes...

Nos amis n'avaient pas été moins bien traités, et le lendemain personne ne songea plus à partir. On organisa avec les naturels de l'endroit, de formidables parties de manille, pendant lesquelles on buvait ferme ; nos filles apprirent les éléments du patois d'Auvergne. C'était charmant.

Dans la soirée, le maire, en écharpe tricolore, accompagné de son adjoint et du tambour de ville, vint nous souhaiter la bienvenue. Le curé arriva à son tour avec le sacristain et le sonneur, comme il est seyant, nous ne les laissâmes pas partir sans quelques billets bleus d'offrandes pour leurs pauvres.

Le lendemain, on vint nous chercher pour nous montrer les curiosités et monuments publics du village. Pendant que nous parcourions les salles de la maison d'école, l'instituteur nous ayant discrètement fait remarquer combien elles avaient besoin de réparations, nous donnâmes chacun notre obole.

Ensuite, l'église nous ouvrit ses portes.

— Ah ! si nous avions cinq mille francs de plus ! nous dit le curé qui nous accompagnait, cinq petits mille francs !... Quel beau clocher nous ferions !

Cinq mille ; nous étions seize, ce n'était pas une affaire. Nous avons souscrit les cinq mille francs.

Les jours qui suivirent, nous nous sommes intéressés vivement au fonctionnement des diverses organisations communales : caisse de secours mutuels des sapeurs pompiers, caisse des écoles, bureau de bienfaisance, bureau d'assistance médicale gratuite, société d'assurance contre la mortalité du bétail... Vous ne vous doutez pas du nombre d'associations diverses qui fonctionnent jusque dans les plus petites communes de France, et surtout du nombre de ces associations dont la situation financière est obérée ! C'est une pitié. La municipalité nous ayant montré quelques chiffres, nous ne pûmes moins faire que de verser chacun, sous forme de dons gracieux, des subsides variant entre cent francs et davantage.

Le mauvais temps se prolongeant, des nuées de marmots, pieds nus dans la neige, se précipitaient sur notre passage. Nous aurions eu mauvaise grâce de refuser quelques pièces blanches, d'autant plus que nous étions si bien traités !

De temps à autre, la fanfare des pompiers nous procurait l'agréable surprise d'un petit air de musique, de préférence la *Marseillaise*. C'est un joli morceau ! Nous arrosions simplement.

Un soir, comme notre ferveur à la manille languissait, — parbleu ! nous perdions tout le temps ! — un madré montagnard proposa d'intéresser la partie : cinq sous le point, — bagatelle ! — Pour ma part, j'ai perdu 400 francs, je crois !...

— Et moi, 1.300 ! rugit Will.

— ... Heureusement au bout d'une quinzaine, le dégel survint. Nous songeâmes à nous en aller, et comme je remerciais une dernière fois mon hôtesse, elle me répondit, avec un sourire finaud :

— Dam ! not' bon monsieur, par ce sale temps, les voyageurs sont rares ; il faut en profiter *quand on les tient*, pas vrai ?

Là-dessus, j'offris de régler ma dépense. Elle me fit un compte de volailles, fricot, pension, vin, coucher, remises, consommations variées, frais divers, etc., auquel je ne compris absolument rien, sinon que le total s'élevait à la modique somme de 608 francs 79 centimes. J'abandonnai les centimes, bien entendu.

Nos autos, astiquées, luisantes, prêtes à partir, étaient déjà alignées sur la route. Quelques pourboires encore, et nous filâmes.

En cours de route, comme les bons comptes font les bons amis, nous avons compté. Nous nous sommes arrêtés au chiffre approximatif de dix-huit mille. Mais à part ça...

— A part ça, ajouta Will, nous avons été fort bien traités, mazette !

C. DES CORDELIÈRES.

Lire à la troisième page «NOS TÉLÉGRAMMES»

Les Services Maritimes Postaux DE LA CORSE

Le projet de loi relatif à la modification des services postaux de la Corse a donné lieu, au sein de la Commission des postes, à une vive discussion provoquée par l'intervention de M. Ossola, député des Alpes-Maritimes, secrétaire de la Commission, qui demandait au nom de la Chambre de Commerce de Nice, le maintien du service Nice Ajaccio-Porto-Torrès.

Le rapporteur, M. Santelli, a exposé à la Commission les raisons qui s'opposaient à la prise en considération de cet amendement, dont l'adoption aurait eu pour effet de faire échouer le projet de loi. Le député de Calvi a défendu en excellents termes le projet déposé par le Gouvernement et il a démontré à la Commission que les prétentions de Nice étaient d'autant plus injustifiées que le service dont elle demandait le maintien, n'existe pas aux termes du Cahier des charges.

A la suite de ces explications, la Commission a décidé à l'unanimité d'accepter sans modifications le projet adopté par le Conseil général de la Corse.

Nous reproduisons ci-dessous les observations présentées par M. le docteur Santelli.

Messieurs,

J'aurai eu dans cette discussion à la fois comme rapporteur et comme représentant du département de la Corse.

Comme rapporteur, je m'efforcerai de montrer ce qu'on d'injustifié les critiques formulées contre le projet de loi qui vous est soumis.

Comme représentant de la Corse, j'appellerai dès à présent toute votre bienveillante attention sur l'urgente nécessité de mettre fin sans plus tarder à une situation qui n'a que trop longtemps duré, et qui cause un si grave préjudice aux intérêts de nos populations insulaires.

Ai-je besoin de vous rappeler, Messieurs, que cette question des services maritimes postaux entre le Continent et la Corse est pendante depuis plus de quinze ans. Il est de toute nécessité qu'une solution immédiate et définitive intervienne, car il serait souverainement injuste d'imposer plus longtemps à la Corse un régime de communications absolument désastreux et qui a jeté un trouble profond, j'oserai dire irrémédiable, dans la situation économique de ce malheureux département.

Je ne m'attarderai pas à vous faire connaître pour quelles raisons et par suite de quelles circonstances le Gouvernement s'est vu dans l'obligation de prendre l'initiative d'une modification partielle de la convention postale votée dans la séance du 25 mars 1905.

Cette convention fut conclue dans des conditions toutes particulières qui n'assuraient à la Corse que le minimum des avantages auxquels elle était en droit de prétendre. L'expérience des services, l'insuffisance des vitesses inscrites au cahier des charges, prévoyaient une véritable déception qui ne tarda pas à se manifester bientôt. Des meetings populaires furent tenus dans presque toutes les principales villes du département. Un congrès, qui groupa tous les représentants des corps constitués, des syndicats d'initiative, ainsi que l'immense majorité des mandataires du suffrage universel, se réunit à Corte. Une délégation fut nommée avec mission de demander aux pouvoirs publics cet à la Compagnie concessionnaire des modifications capables de donner satisfaction à la population justement émue.

Le Gouvernement n'hésita pas à reconnaître le bien fondé de nos réclamations.

Mais il était lié par un contrat que l'accord préalable sur des contractants pouvait modifier. Des négociations furent ouvertes ; messieurs, nous devons en apprécier les résultats.

Je veux, pour la faire équitablement, oublier un instant la situation misérable, précaire où nous a réduits une trop longue indifférence ; je veux oublier, car il serait inopportun de m'en faire ici l'écho en ce moment, je veux oublier les plaintes incessantes, légitimes de nos régionaux qui ont tant souffert et qui souffrent encore de l'inexécution par la Compagnie concessionnaire des charges qu'elle a consenties : Marchandises en souffrance, colis postaux abandonnés sur les quais, voyageurs en détresse : voilà le triste bilan, messieurs, de presque tous les départs et arrivages de nos bateaux depuis que nous subissons le régime du provisoire.

Je constaterai seulement que la convention nouvelle soumise aujourd'hui à vos délibérations, constitue un progrès notable dont nous devons, en attendant mieux, nous contenter. La Compagnie concessionnaire s'engage à nous donner sur un certain nombre de lignes principales, une vitesse supérieure de plus de deux nœuds à celle déjà prévue au cahier des charges.

Mais, nous dit-on, vous n'avez pu obtenir l'accélération des services qu'au prix de concessions par lesquelles vous avez gravement compromis les intérêts de certains ports, et particulièrement ceux de Nice. Cette objection manquera, pour être sérieuse, n'est pas nouvelle. Au cours des négociations qui se sont poursuivies entre le Gouvernement et la Compagnie Fraissinet, la Chambre de Commerce de la Ville de Nice, dont on ne fait aujourd'hui l'écho, intervint auprès des pouvoirs publics, s'indigna, se lamenta : « Et quoi, disait-elle dans une délibération qu'elle a prise dans sa séance du 26 janvier dernier, vous voulez supprimer le service Ajaccio-Porto-Torrès, mais vous négligerez par-là que cette suppression ne peut se produire sans porter une grave atteinte au commerce des huiles de la Ville de Nice qui, depuis plus de quarante ans, a l'habitude de faire une grande partie de ses approvisionnements dans le nord de la Sardaigne. »

Messieurs, ce que moi la pensée de vouloir sacrifier une industrie si prospère, si florissante. Toutes mes sympathies de Corse sont entièrement acquises à l'oléiculture. Mais, messieurs, la Chambre de Commerce de la Ville de Nice, composée d'hommes éminents aussi à un titre volontiers hommage, me paraît singulièrement mal venue à protester contre la suppression d'un service qui n'existe pas, puisque ce service ne figure pas au cahier des charges. Les relations entre Ajaccio et Porto Torrès sont assurées d'une manière obligatoire par un service bi-mensuel de la Compagnie Générale Transatlantique, service qui figure au cahier des charges régissant l'exécution des services maritimes de l'Algérie. Dans le cas où par suite d'une nouvelle organisation de ces services, la Compagnie Générale Transatlantique cesserait de desservir la ligne Ajaccio Porto-Torrès, cette ligne serait aussitôt rétablie par la Compagnie Fraissinet qui se lierait à cet effet par un engagement formel. Le service de quinzaine entre Nice, Ajaccio, Porto-Torrès ne court donc aucun risque de suppression. Il n'est simplement de renoncer à la correspondance hebdomadaire « toute facultative. » Je dis, « toute facultative » Messieurs, parce qu'il s'agit là d'une organisation que la Compagnie Fraissinet peut modifier du jour au lendemain, de son plein gré, suivant les convenances générales de son exploitation ; elle peut, si elle le veut, donner elle l'a fait d'ailleurs pendant de longues années, faire circuler ces navires par un de ses vapeurs stationnant en Corse.

Et quelles seront, messieurs, les conséquences de cette suppression : elles seront nulles, si nous en jugeons d'après les deux statistiques que j'ai sous la main. Par ce que nous a bien voulu nous communiquer, sur le trafic qui aura importance sur une autre ligne ; il est presque nul de 1905 à 1907 deux tonnes de marchandises !!!

Je me permettrai d'ajouter, Messieurs, que la Chambre de Commerce de Nice me paraît vouloir oublier que la suppression du

service Ajaccio-Porto-Torrès assure de sérieux avantages au port de Nice, puisque, grâce à cette suppression, les communications entre Nice et la Corse seront assurées à l'avenir par quatre navires à quatorze nœuds, au lieu d'un, ainsi que cela était prévu précédemment au cahier des charges.

Si le Gouvernement a pour obtenir une accélération de vitesse de deux nœuds, a dû faire des concessions, nouvelle soumise à la ratification du Conseil Général de la Corse, il n'a pas sacrifié l'intérêt général à l'intérêt de notre île. Ne parlons pas, d'ailleurs, d'intérêt général. Lorsque la Chambre de Commerce de Nice proteste, au nom de qui proteste-t-elle ? Est-ce au nom du Continent ? C'est en son propre nom, et même au nom de quelques-uns de ses négociants qui s'effraient sans raison d'une suppression sans conséquence.

Et, Messieurs, si la nouvelle convention devait préjudicier aux intérêts de la Ville de Nice, il y aurait lieu encore à mettre en balance l'avantage certain qu'elle procure à la Corse et le préjudice hypothétique qu'elle causerait à quelques commerçants de la Ville de Nice. Bien que la procédure administrative exclue la Corse des négociations qui la concernent, il ne faut pas oublier, Messieurs, que la première intéressée de la question, c'est encore la Corse.

Je conclus, Messieurs : le Gouvernement se trouvait dans des conditions singulières, il ne pouvait agir que d'accord avec la Compagnie Fraissinet, à laquelle un contrat le lie ; par des négociations habiles il a réussi à arracher à cette Compagnie des concessions importantes sans en faire aucune qui puisse être préjudiciable soit au Continent, soit à la Corse.

Je vous propose donc, Messieurs, sans vous arrêter à un amendement qui aurait pour conséquence le rejet du projet de loi, puisqu'il n'est pas accepté par la Compagnie concessionnaire, d'adopter le projet du Gouvernement, dont les conditions ont été approuvées par tous les corps élus et par les Chambres de Commerce de la Corse.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 15 mars à 3 heures

L'Esprit Viennois, allégro,	Mezzacapo.
L'Italienne à Alger, ouv.,	Rossini.
Thérèsien, valse,	Faust.
Le Petit Duc, fantaisie,	Ch. Lecocq.
Galop Tonnerre,	Lamothe.

Le Chef de musique, X. LAURUS.

Cour d'Assises

Audience du 14 mars 1908

Présidence de M. GAVINI, *conseiller*

Meurtre

Un Drame au Pontetto

C'est encore un drame du Pontetto que le Jury a à juger aujourd'hui. Aliberti n'a que 18 ans. Il n'en est pas cependant à son coup d'essai. Déjà, au mois de juin dernier, il venait répondre devant le Jury d'un vol à main armée. Aliberti en compagnie d'un nommé Darli et d'un autre malfaiteur arrêtait, le poignard à la main, un pauvre vieillard pour le dévaliser. Ses deux complices furent condamnés ; lui, fut acquitté. Deux mois après, il frappait sans motif, de deux coups de couteau, un pauvre Italien.

L'acte d'accusation expose ainsi les faits :

Acte d'accusation

Le 12 octobre 1907, vers dix heures du soir, Sulina Joseph, sujet italien, résidant à Bastia depuis 12 ans, se rendait en compagnie de son compatriote Costa Giovanni au domicile de ce dernier, rue Droite, 12. Les deux ouvriers devaient passer la nuit ensemble afin de repartir de très bonne heure, le lendemain matin, pour leur travail. Au n° 30 de la rue Droite, et à une fenêtre du premier étage, Sulina aperçut la fille soumise Gueseman Marguerite. Il la salua et lui demanda l'hospitalité. Elle lui répondit qu'elle ne recevait pas les sarties. Comme il insistait, lui promettant d'être aussi généreux que ses amants habituels, un individu qui devait se trouver auprès d'elle, sortit soudain du portail de la maison, lui demanda de l'argent, se jeta sur lui et lui frappa de trois coups de couteau pendant que la fille Gueseman criait : « Louise, Louise, que fais-tu ? » Grièvement blessé, notamment à l'abdomen d'où les intestins s'échappaient, Sulina s'enfuit, laissant sur ses pas une traînée de sang et criant avec détresse : « Je suis mort ! Je suis mort ! » Comme il était arrivé sur la place du Marché, il fut immédiatement conduit par la brigadier de police Ottavi à l'hôpital civil où il expira le lendemain à dix heures du soir, succombant à une péritonite consécutive à des lésions intestinales très profondes. Sulina avait été également blessé avec la même arme à la tête et à l'épaule. Le prénom et le signalement du meurtrier correspondaient à ceux du jeune Alberti Lucien, individu dangereux et très connu de la police. Arrêté le lendemain, il a été confronté avec la victime qui l'a formellement reconnu. Il a néanmoins protesté de son innocence, et on n'est qu'à la suite des déclarations de la fille Gueseman et de Toso François, auquel il avait annoncé son crime immédiatement après l'avoir commis, qu'il a fini par reconnaître qu'il avait frappé Sulina. Il a soutenu toutefois n'avoir porté des coups qu'après que la victime avait mis la main à la poche dans une attitude menaçante et alors qu'il avait eu ses jours menacés. Ce système de défense est si dénué de fondement que l'accusé, dans les confidences qu'il a faites à ses camarades Toso et Oliva, avant son arrestation, n'a jamais parlé de l'attitude menaçante de Sulina. Celui-ci était connu au contraire pour un ouvrier laborieux et tranquille évitant les querelles et n'ayant jamais donné lieu pendant son long séjour à la moindre observation de la police.

∴

M. Manciui, substitut du Procureur général, occupe le siège du ministère public.

Me de Carafa et Moretti sont assis au banc de la défense.

Interrogatoire

Aliberti reconnaît avoir frappé Sulina de deux coups de couteau, mais après que celui-ci lui avait donné sans raison aucune deux gifles, et lorsqu'il marchait sur lui la main dans la poche comme pour en sortir une arme.

Audition des témoins

Gueseman Louise. — Sulina voulait monter chez moi. Je n'y consentis pas, parce qu'il était ivre. Il rencontra Alibert et l'invita à lui payer un verre. Alberti répondit : Je n'ai rien à te payer. J'argent je le porte chez moi, au lieu de le dépenser au cabaret. Ne me mets pas les mains au visage. » Sulina sortit un couteau. Alberti lui lança un pavé qui l'atteignit au front, puis, s'armant à son tour d'un couteau, l'en frappa.

M. le Préet est fait observer à Louise Gueseman, qu'elle a souvent varié dans ses dépositions et qu'elle ne dit pas la vérité.

La fille Gueseman persistant dans la déposition qu'elle a faite à l'audience, M. le Président la fait mettre en état d'arrestation.

Lebrigadier Ottavi. — A eu que la victime mortellement frappée, s'était écriée : « Lucien Lucien ! » mit sur cette indication, en état d'arrestation Lucien Alibertl, le conduisit au chevet de Sulina mourant, qui en l'apercevant s'écria : « C'est lui ! C'est lui qui me tue ! Il m'a frappé pour rien. »

Le brigadier de police Ottavi, ayant donné des renseignements assez bons sur Alibertl, M. le Président lui fait observer qu'il résulte de la procédure, qu'Alibertl est un mauvais sujet, et que de tels individus devraient être étroitement surveillés par la police.

Toni François. — Le soir du crime, j'ai rencontré Alibertl qui m'a dit : J'ai tué un homme, viens boire avec moi. Il était armé d'un couteau. Nous sommes allés boire dans une buvette et sommes ensuite rentrés chez nous en chantant.

Le témoin dépose avec hésitation. Il faut lui arracher mot par mot la vérité. M. le Président lui adresse de sévères remontrances.

Beraguti Louis. — Le soir du crime, j'étais avec Tinzi et Nicolas Rossi. Nous avons rencontré Alibertl qui nous invita à prendre un verre. Nicolas Rossi et moi refusâmes. Peu après, nous avons trouvé une veste que nous avons voulu ramasser. Laissez cela, nous dit la fille Gueseman, cette veste appartient à un homme qu'on a tué. Puis après, nous avons trouvé Alibertl et Luzi qui chantaient. Le lendemain, Luzi m'a dit : « Je voyou d'Alibertl a, hier, tué un homme. Il a fallu nous compromettre tous.

Rossi Nicolas. — Confirme la précédente déposition. Un cordonnier de la Rue Droite déclare qu'il était à la Gabella avec quelques amis, quand Alibertl survenant, nous dit : « Je viens de frapper un homme. » Alibertl était ivre. Il était suivant et gai.

Pedagni Pierre, cordonnier. — Le 12 octobre, vers 10 heures du soir, je rentrais de la pêche. Arrivé devant mon magasin, j'ai entendu un cri rauque semblable à un beuglement d'un bœuf qu'on égorge. Je suis sorti avec ma femme dans la rue ; une lampe à la main et nous avons vu des taches de sang.

Réquisitoire

M. Manciui, substitut du Procureur général, représente Alibertl comme un malfaiteur redoutable, dont on doit à tout prix purger la société. Alibertl revenait à peine de la Cour d'assises où il avait, par miracle échappé à une condamnation sévère, quand il a, sans raison, donné la mort à un malheureux étranger qui ne lui cherchait nullement querelle.

L'éminent organe du ministère public roit cite du jury une condamnation sévère.

Plaidoiries

Me Moretti et Me de Carafa présentent tour à tour la défense d'Alibertl. Dans deux très habiles plaidoiries, ils demandent au jury d'acquitter Alibertl qui n'a frappé Sulina que lorsque celui-ci s'apprêtait à sortir une arme de sa poche. En tous cas, MM. les jurés n'hésiteront pas à admettre en faveur d'Alibertl l'excuse de la provocation violente.

Verdict

Le jury retient la culpabilité de l'accusé, mais déclare qu'il a agi sans discernement.

La Cour ordonne qu'Alibertl sera envoyé jusqu'à sa majorité, dans une colonie pénitentiaire.

Assistance aux Vieillards, Infirmes et Incurables

AVIS TRÈS IMPORTANT

M. le Maire de la Ville de Bastia porte à la connaissance des intéressés, la dépêche suivante qu'il vient de recevoir de M. le Préfet de la Corse.

Préfet à Sous-Préfet de Bastia.

Vous prie d'informer Maire de Bastia que l'Inspecteur départemental examinera lundi 16 mars à 9 h. du matin les assistés à titre d'infirmes et incurables de la Commune et les postulants en mêmes qualités. Maire de Bastia fera connaître intéressés que radiation sera demandée contre ceux qui ne se présenteraient pas à l'Inspecteur.

Nécrologie

MADAME C. MAESTRACCI

On n'a sans doute pas encore perdu le souvenir de la fin tragique de M. Cristien Maestracci, mécanicien au chemin de fer. Son infortunée compagne ne put jamais se consoler de cet épouvantable malheur, et ses souffrances devinrent plus douloureuses encore par la disparition de deux de ses enfants.

Mme Joséphine Maestracci, née Mamberti, est allée rejoindre ceux dont elle ne cessait de pleurer la disparition soudaine et prématurée ; elle était à peine âgée de 30 ans et laisse deux orphelins en bas âge.

Pauvres enfants ! la fatalité s'est vraiment acharnée sur eux. Si leur jeune âge ne leur permet pas encore de se rendre compte de l'étendue de la perte qu'ils viennent de faire, ils ne constateront que trop tôt l'absence au foyer de ceux qui devaient les diriger et les soutenir.

La mort de cette jeune femme, de cette mère si tendre et si dévouée, a causé une profonde émotion dans le quartier, et elle n'était pas moins visible dans la foule des parents et des amis qui assistait aux obsèques.

L'absoute a été donnée à l'église Saint-Jean.

Nous prenons une large part au deuil qui frappe ces deux orphelins, ainsi que les familles Mamberti, Leca et Maestracci, si justement estimées.

Bulletin Financier

Paris, 10 mars 1908.

Après un début en reprise sur les meilleurs avis des places étrangères, le marché s'est calmé et la plus grande partie de l'avance acquise a été reportée en sixième. Notre Rente est restée à 97,52. Légère amélioration des Fonds Etrangers : Extérieure 94,65 ; Turc 96 17. Bonnes tenues des Etablissements de Crédit. Crédit Lyonnais Générale les 79.000 obligations des Chemins de Fer de Sao Paulo et Rio Grande, le placement ressort à 5 1/2 0/0 sans parler des 50 frs de prime de remboursement.

Les valeurs industrielles et cuprifères sont assez fermes. Suez 4.450. Rio 1.227. Reprises du Bon Auer à 725. Par contre, les valeurs de traction et les Mines d'Or font preuve de lourdeur.

En Banque, l'Electrolytique se retrouve à 495. La Saint Raphaël Quinquina est ferme à 89. L'action privilégiée à 0/0 de la Société Française d'Exploitation Hulilières, dont l'intérêt est garanti statutairement jusqu'à fin 1909, a des demandes à 1'00 à 122. L'obligation 5 0/0, or, très hypothéquée du Port de Para se négocie à 445.

Les nombreux avantages et les sûretés garanties dont jouissent les obligations 5 1/2 0/0 de 500 frs de la Canadian Meteor Cy justifient les demandes de titres à 475 frs reçues par les Banques Ucles, Place de la Bourse.

Nos chemins de fer sont en légère avance.

Gazette Ajaccienne

(De notre correspondant particulier)

Le temps qu'il a fait

Baromètre : 758. 0. — Températures : Maxima, 14. 0 ; Minima, 8. 5.
Direction du vent : Ouest.
Force du vent : modéré.
Etat de la mer : agitée.

Nos Hivernants

Sont arrivés à Ajaccio :
M. le docteur Krueger, Madame et Mademoiselle ; MM. Doncel Léon. Hoffmanns Alexandre ; Mme et M. Tourreyens ; Mme et M. Edmont Blanquart.
Nous leur souhaitons la bienvenue.

Hyménée

Nous avons appris avec infiniment de plaisir le mariage de Mr. Simon Graziani, ingénieur des arts et métiers, avec Mlle Marie Mattei, qui a été célébré le 3 mars dernier à Paris, à la mairie du Panthéon.

Les jeunes époux sont tous deux d'Ajaccio. Nous leur présentons nos meilleurs souhaits de bonheur.

Secours philanthropique ajaccien

Les membres de la dite Société, au nombre de quarante, se sont réunis dans la salle de l'Hôtel-de-Ville d'Ajaccio, le 8 mars 1908, et ont constitué leur bureau de la manière suivante :
Président, M. Ghipponi Louis. — Vice-présidents, MM. Durand Louis et Vacca Jérôme. — Secrétaire, M. Borelli Antoine. — Secrétaire-adjoint, M. Peri Vincent, — Trésorier, M. Meppi Simon. — Trésorier-adjoint, M. Razzani Jean.

Musique Municipale d'Ajaccio

Place du Diamant

Programme du 15 mars, à 3 h. du s.

Marche parisienne,	Genne.
Le lac des Fées,	Auber.
Les Cloches de Corneville, fant.,	Blanquette
Chevalerie Rustique, fant.,	Mascagni.
Bouquet de Valses,	Bosc.

Le Chef de Musique, TIBERI.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 14 mars

Thermomètre — 7 heures du matin + 9. à midi + 16.7 à 6 heures du soir + 12°. Maxima + 17 4. Minima + 7 5.
Baromètre — 7 heures du matin, 758 mm. à midi, 758 mm. 6 heures du soir, 759 mm.
Vent. — Dans la matinée, Calme.
Dans l'après-midi, id.
Ce soir, le matin, quelques nuages.
L'après-midi, Découvert.
Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm.

∴

Syndicat médical

Le Syndicat des médecins des arrondissements de Bastia, Corte, Calvi ont ainsi constitué leur bureau pour l'année 1908 :
Président : Docteur Zaccarelli ;
Vice-Président : Dr Franchetti ;
Trésorier : Docteur Thiers ;
Secrétaire : Docteur Luigi.

∴

Chambre musicale

Les artistes du *Cerle Felice* ayant manqué à leur engagement avec la Chambre musicale, et n'ayant pu être remplacés malgré de pressantes démarches à Florence, Pise et Lucques, l'ouverture des concerts est remise à une date qui sera fixée ultérieurement.

Cette date ne saurait être éloignée ; les négociations engagées avec d'autres artistes étant en bonne voie.

Prière de conserver les programmes.

∴

Troupes coloniales

M. le médecin aide-major de 2e classe Colombani, du 2e rég. d'artillerie coloniale à Cherbourg, a été placé en activité, hors cadres, pour servir au Dahomey.

M. le lieutenant Paoli, du 4e rég. d'infanterie coloniale, passe au 17e, en Chine.

M. le sous-lieutenant Stephanopoli, du 3e colonial, est désigné pour servir au 1er rég. de tirailleurs sénégalais.

M. le chef de bataillon Michelangeli est affecté au 11e colonial, en Indo-Chine.

M. le lieutenant Prosperi, du 4e rég. de tirailleurs tonkinois, est autorisé à passer une 3e année aux colonies.

M. le médecin major de 2e classe Ferrandini, rentrant de Cochinchine, est affecté au 4e colonial, à Toulon.

∴

Médailles ouvrières

La médaille d'honneur des ouvriers et employés a été accordée à MM. Giusti Pierre-Hilaire, ouvrier embaliur, et Santini, ouvrier tailleur, à la manufacture marseillaise de pianos ; et Imperatori François, facteur d'Anches à la maison Pinel, à Paris.

∴

Poids et Mesures

M. Cassie, vérificateur des poids et mesures de 3e classe à Paris, est nommé en la même qualité au bureau de Chartres.

∴

Préfecture de la Seine

M. Biancoui est nommé garde de 3e classe au service des squares de Paris.

∴

A Saint Jean

Une quête pour les écoles catholiques libres sera faite, dimanche, 15 courant, à Saint-Jean, après le sermon, par MMmes Domergue de Gentile, F. Robin, comtesse Mattei, Pagano.

∴

Ministères des colonies

MM. Solari Alfred et Donati Pierre, commis principaux du personnel des bureaux des secrétariats généraux des colonies, sont inscrits sur le tableau d'avancement pour l'emploi de sous-chef de bureau de 2e classe.

Ecole d'Infanterie

Les sous-officiers dont les noms suivent, élèves-officiers à l'école d'infanterie de Saint-Maixent, ont obtenu à la sortie le classement ci-après :
26. Franceschi, sergent au 27e ;
37. Tristani, sergent au 66e ;
114. Ottaviani, sergent au 163e ;
146. Galloni, sergent au 141e.

∴

Ponts et Chaussées

M. Pinelli Emile, sous-ingénieur des ponts et chaussées de 1re classe à Ajaccio, est chargé provisoirement de l'intérim de l'arrondissement d'Ajaccio et des services ordinaire et maritime du département de la Corse.

Demandez partout
« Nouillettes Ghilini »
Garanties
Pure semoule de froment

∴

Casernier

Le sergent Lucardi, du 8e colonial, est nommé casernier de 2e classe en Algérie.

∴

La nouvelle huile de ricin, la *Ricina Vaille* représente le *purgatif Parfait*.
Goût délicieux
Action douce
Jamais d'irritation.

A louer

Une villa, rue de l'Hôpital militaire. S'adresser au bureau du journal.

Etat-Civil

DÉCÈS

Mastreacci Joséphine, veuve, 30 ans, de Bastia.
Mamberti Marie-Benoîte, mariée, 65 ans, Bastia.
Taddei Sauveur, marié, 75 ans, d'Ortipoio.

NOUVELLES RELIGIEUSES

ORATOIRE SAINTE-CROIX.—Lancement prépératoire à la fête de l'Annonciation de la Très Sainte Vierge Marie aura lieu, dans cet Oratoire, à partir du 16 courant, à 7 heures du soir.

SOCIÉTÉS et SYNDICATS

JEUNESSE PLÉBISCITAIRE. — Une conférence publique et contradictoire sera donnée aujourd'hui dimanche, à 1 heure et demie précise par le camarade G., « La Tyrannie de la loi. »
Local, Boulevard de Cardo n° 2.

SYNDICAT DES BOULANGERS. — Tous les boulangers sans exception, syndiqués et non syndiqués, sont priés d'assister à la réunion générale qui aura lieu lundi, 16 courant, à 9 heures du matin, place Caletta.
Ordre du jour :
Création d'une boulangerie ouvrière.
N. B. — La Révision étant d'une grande importance nous prions tous les camarades d'être exacts.
Le Président, Erminy.

L'Union Vie

9, Place Vendôme, Paris
Entreprise privée assujettie au contrôle de l'Etat
Fondée en 1829
Dotation. — Assurances à terme
Rentes Viagères
De nombreuses décisions judiciaires ont désigné l'UNION pour la constitution de *Rentes viagères*.
S'adresser en Corse :
à Bastia, M. Etienne Périer.
à Ajaccio, M. J.-T. Bartoli.
à Corte, M. Charles Mariani,
à l'Ile-Rousse, M. Léon Rossi.
à Propriano, M. Toussaint Sorba.

REVUE-GUIDE

Populaire, pratique
Bulletin mensuel, 16 pages
Très intéressant pour les commerçants
Trois francs par an
S'y abonner
dans tous les Bureaux des Postes
ou à l'administration
Rue Neuve Saint-Roch, 2, Bastia
Le Numéro de Mars paraîtra demain

A VENDRE

Mandarines, Oranges Citrons, de Montesoro
(Propriété Ajaccio)
S'adresser à l'épicerie Erminy, 24, rue Napoléon.

RÉGÉNÉRATEUR UNIVERSEL des
CHEVEUX de Mme
S. A. ALLEN



C'est la préparation la plus efficace pour conserver les CHEVEUX GRIS à leur couleur naturelle et leur beauté naturelle. Elle communique aux cheveux une souplesse qui favorise leur coiffure ; elle en arrête la chute et prévient les pellicules, elle nourrit et embellit la chevelure.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais* 00148

BOURSE DE PARIS

	13 mars	14 mars
Rentes de 3 0/0 anciennes	97 65	97 65
— de 3 0/0 amortie,	98.15	98.35

ex-coupon.

Récompenses Honorifiques

Paris, 14 mars.

Une médaille de bronze a été décernée à M. Teodori, conseiller municipal à Bastelica, pour avoir, le 5 juillet dernier, sauvé un homme en danger de se noyer.

∴

Une mention honorable a été décernée à M. Franceschini, de Casaglione, pour avoir, le 18 octobre dernier, maîtrisé un cheval emporté.

Nouvelles Militaires

GENDARMERIE

Demande de Volontaires

Paris, 14 mars.

Le ministre de la Guerre demande des volontaires dans la gendarmerie pour servir dans nos colonies de la Guyane et de la Martinique.

Les candidats devront être célibataires et très bien notés.

LA SÉANCE D'HIER et la Presse

Paris, 14 mars.

La séance d'hier est très diversement commentée par toute la presse.

Les journaux de la majorité disent que le Cabinet est très fortifié par le vote de confiance de la Chambre. Il doit donc, maintenant, faire l'apaisement et demander aux Chambres l'amnistie générale.

L'*Humanité* et le *Rappel* disent que la Chambre, qui est d'une incohérence coupable, se dégage à trois jours d'intervalle.

Les journaux de l'opposition libérale disent que ce débat est un échec purement combiste.

Nouvelles Maritimes

Le vaisseau-école des Apprentis-armuriers

Paris, 14 mars.

L'école des apprentis-armuriers de la marine sera transférée, à partir du 1er avril prochain, à bord du *Calédonien*.

RATNA

GRAND INCENDIE

Nombreuses Victimes

Trois maisons détruites

Dégâts considérables

Paris, 14 mars.

Un épouvantable incendie, alimenté par un vent qui soufflait avec violence, s'est déclaré dans la matinée, à Ratna.

Trois maisons ont été détruites.

On compte plusieurs victimes. Les dégâts sont considérables.

La population et la garnison ont été impuissantes à maîtriser le feu.

LE TIRAGE DE LA Pochette Nationale DITE POCHETTE-SURPRISE

Paris, 14 mars.

Le tirage de toutes les loteries comprises dans la *Pochette Nationale*, ou *Pochette Surprise*, qui était fixé au 15 mars courant, est renvoyé à des dates ultérieures.

Interpellation Denys Cochin

Paris, 14 mars.

M. Denys Cochin avait informé hier le ministre des Affaires étrangères qu'il lui adresserait, à la prochaine séance de la Chambre, une question sur les relations de la France avec les puissances balkaniques.

M. Pichon, ministre des Affaires étrangères, vient d'informer M. Denys Cochin, député conservateur de la Seine, qu'il accepte son interpellation.

Le gouvernement russe a l'intention de construire un chemin de fer du Danube à l'Adriatique.

AUX NOUVELLES-HÉBRIDES

Le Commissaire français

Paris, 14 mars.

M. Moufflard, gouverneur des Colonies, est nommé Commissaire du gouvernement français aux Nouvelles-Hébrides.

M. CRUPPI *à Toulouse*

Paris, 14 mars.

M. Cruppi, ministre du Commerce et de l'Industrie, accompagné de M. J. Richet, chef adjoint de son cabinet, a quitté Paris, dans la soirée, se rendant à Toulouse et dans sa circonscription.

M. Cruppi est député de la troisième circonscription de Toulouse.

Conseil des Ministres

Paris, 14 mars.

Les ministres et sous-secrétaires d'Etat se sont réunis ce matin, à 9 heures, à l'Elysée, sous la présidence de M. Fallières.

L'amnistie

M. Clémenceau, ministre de l'Intérieur, a entretenu le Conseil du projet d'amnistie qu'il déposera lundi sur le bureau de la Chambre.

Le rachat de l'Ouest

MM. Clemenceau et Barthou ont rendu compte à leurs collègues de leurs démarches auprès de la commission des finances du Sénat au sujet du projet de loi relatif au rachat de l'Ouest.

Les affaires du Maroc

MM. Picquart et Thomson ont communiqué à leurs collègues les télégrammes reçus du Maroc, annonçant la prochaine pacification des Chaouias.

Moulay Hafid demande la cessation des hostilités et la conclusion de la paix.

Affaires courantes

Le Conseil a ensuite occupé de l'expédition des affaires courantes.

LE PROJET D'AMNISTIE DU GOUVERNEMENT

Paris, 14 mars.

M. Clemenceau, président du Conseil, déposera lundi sur le bureau de la Chambre un projet d'amnistie.

En seront exclus ceux qui auront été condamnés pour antimilitarisme, pour fraudes en matières alimentaires, et les fonctionnaires révoqués pour indiscipline.

LES ÉVÈNEMENTS du Maroc

OCCUPATION D'AZEMMOUR

Paris, 14 mars.

Des télégrammes de source privée annoncent que les troupes françaises ont occupé Azemmour.

Aucun télégramme officiel n'est pas encore arrivé, mais la nouvelle n'a pas été démentie par le Gouvernement.

CASABLANCA

MORT DU LIEUTENANT MERLE

Paris, 14 mars.

Le lieutenant Merle, blessé au Maroc, au combat du 29 février, et qui avait été amputé de la jambe, est mort des suites de ses blessures.

Le ministre de la Guerre a fait prévenir la famille de cet officier avec tous les ménagements possibles.

Télégramme DU GÉNÉRAL D'AMADE

La Pacification

Paris, 14 mars.

Le général d'Amade a adressé au ministre de la Guerre le télégramme suivant :

« La pacification de la région des Chaouias se poursuit rapidement. Les chefs des mêhalas de Moulay-Hafid sont venus faire leur soumission et acceptent d'avance nos conditions de paix.

» Moulay Hafid vient de me faire parvenir une supplique demandant instamment la cessation des hostilités et la conclusion de la paix. »

Détachement de Tirailleurs surpris par les Marocains

Un Officier tué

Paris, 14 mars.

Un détachement de tirailleurs algériens, commandé par le lieutenant Carcopino, a été surpris par les Marocains à une centaine de kilomètres à l'ouest de Beni-Abbès.

Après un vif engagement, les Marocains ont été mis en déroute.

Nous avons eu le lieutenant Régnier tué, et deux sergents blessés.

Usines de Francardo

F. CHARDON et Cie
(GARE FRANCARDO)
TUILERIE & BRIQUETERIE MÉCANIQUES
Fabrique de Carreaux en ciment, unis et à dessins
Travaux divers
EN CIMENT COMPRIMÉ ET CIMENT ARMÉ
FOUR A CHAUX CONTINU
Scierie mécanique
DE BOIS DE CONSTRUCTION
Entrepôts à Bastia, 2, Avenue Carnot à la Carte, Nouvelle Traverse

Nomenclature des produits mis en vente dans nos entrepôts :
Briques pleines et creuses. — Briques pressées de parement. — Tuiles plates et rondes. — Carreaux en terre cuite. — Carreaux en ciment unis et à dessins.
Chaux grasse. — Chaux hydrauliques et ciments. — Plâtres. — Planches. — Madriers. — Chevrons. — Liteaux. — Lattes.
Fers en barres. — Fers à planchers. — Aciers. — Métaux.
NOTA. — La chaux grasse de Francardo est de qualité supérieure.
Employée dans les maçonneries aériennes, elle acquiert la dureté de la chaux hydraulique. Un volume de cette chaux en pierres donne de 2 à 2,5 volumes de pâte. Elle est excellente pour les badigeonnages à cause de sa blancheur et de son adhérence, pour les traitements curiques de la vigne et les amendements des terres en raison de sa richesse en chaux.
Les commandes doivent être adressées à MM. F. CHARDON et Cie, à Francardo, ou aux entrepôts de Bastia et Corte.

A VENDRE

VIN à 18 francs l'hectolitre.
S'adresser à *M. Valesi*, VESCOVATO.

MARSEILLE
Hôtel Nautique
7, Quai de la Fraternité
Maison Remise à Neuf
Electricité — Bains
Vue splendide sur la Mer
PRIX MODÉRÉS
V. RAYMONDO, Propriétaire
Succursale à Vichy
HOTEL NAUSSANT

LOTERIE DE L'Orphelinat DES CHEMINS DE FER
Tirage irrévocable : 15 MAI 1908
3 GROS LOTS 200.000 50.000 20.000
SOMMES nets, payables en Espèces
LE BILLET : UN FRANC
Le Seule Loterie dont le tirage soit irrévocable

PÉTROLE HAHN
NIL MELIOR
TRÉSOR DES CHEVEUX
Gérant : F. VIBERT L'ne CHIMISTE
59, AVENUE DES PONTS - LYON

SCIERIE MÉCANIQUE
MINELLI
PIEUX DE VIGNE



Le Savon extra-pur « Le Chat » contient la proportion d'huile la plus élevée qui puisse entrer dans le savon.

Le Savon extra-pur « Le Chat » prolonge la durée du linge et procure une économie de 20 à 30 p. 0/0 sur le poids du savon employé.

Pour éviter les contrefaçons se méfier des marques ayant de l'analogie avec la tête de Chat.

NEURASTHENIE

Les personnes atteintes de surmenage, affaiblissement du cerveau, de la volonté et de l'énergie, de fatigue et totalement chroniques, avec Mal de Tête persistant, grande impressionnabilité, douleurs dans le dos, constipation, etc., sont invitées à s'adresser à M. BATTAT, à CARDAVOINE, qui ne reçoit que le Mercredi et le Samedi.

LOTERIE de l'Orphelinat des SOUS-AGENTS des POSTES

1er Gros Lot : 100.000 FR.
2e » » 20.000 FR.
plus 1530 Lots de 1.000 - 500 - 100 - 50
soit 1532 Lots tous payables en or et argent, dont le montant 240.000 fr. dépens et Complexe autorisé National d'Exemple.

Tirage 15 Avril 1908

PRIX DU BILLET **0.50** Centimes fr.

Ces billets sont vendus chez tous les buralistes, papetiers, etc., et par tous les **FACTEURS**

Envoi à domicile contre remboursement et timbre pour retour. Pour les colonies ou timbres ajouter 5 centimes.
Adresser lettre au Trésorier Général de l'Orphelinat, 175, rue du Temple, Paris.

ECZÉMAS

Les personnes atteintes de Dartres, Croutes, Rougeurs, Boutons, Démangeaisons, Humeurs, Clous, Ulcérations intimes, Engorgements, Glandes, Tumeurs, Cancroïdes, Cancer, Kystes, Goitres, Taches, Plaies, se propageant et s'éternisant, Ulcères variqueux, Abcès froids, ont intérêt à s'adresser à l'Institut médical, rue Jacquemont, 11, Paris, qui enverra gratis le moyen de guérir rapidement.

A VENDRE

Une Bascule. — Deux Réservoirs à eau et en tôle. — Chaudières et chaudrons. — Appareils acétylène. — Pompes à vin, fûts en cuivre. — Alambics de 7 hectolitres. — Charrues. — Appareils téléphoniques. — Horloge pour église. — Comptoirs à étagères. — Planches et bois de toutes sortes. — Jarres à huile de 5 hectolitres. — Voitures, charrettes et charriots. — Foudres, futailles neuves et rangées de toutes contenances.
S'adresser à Toga, ancienne Usine.

Le Directeur-Gérant,
J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

LOTERIE
de la Ville de Marseille
pour la Conservation du Parc et des Monuments de
L'EXPOSITION COLONIALE
(Arrêté ministériel en date du 18 avril 1907)

375.00 francs de lots

Gros Lot : **100.000 fr.**
et Cent neuf autres lots espèces
de 50.000, 25.000, 10.000 et 1.000 francs, etc.

UN SEUL TIRAGE :
30 Septembre 1908

Prix du Billet : 1 franc

EN VENTE PARTOUT

Teinturerie et Blanchisserie de la Méditerranée
H. FRAISSINET & Cie
MARSEILLE

Société en Commandite — Capital 500.000 Francs
17 Magasins dans Marseille — 20 Succursales au dehors
La plus importante Maison du Midi

AUTOMNE-HIVER 1907-1908
NUANCES MODES :
Marron et Gros Vert — Rouge Brique et Prune

NETTOYAGE ET TEINTURES
Draps - Lainages - Soieries - Velours - Fourrures - Mongolie - Boas - Plumes

TEINTURES EN NOIR INALTÉRABLES

NETTOYAGE DE RIDEAUX, STORES, AMEUBLEMENTS
Edredons, Couvertures, Tapis

Par suite d'importants agrandissements et d'un outillage perfectionné que nous venons d'acquérir en Angleterre, par les soins apportés dans l'apprêt et l'emballage, nous pouvons livrer tous les travaux avec
un fini qu'aucune autre Maison ne peut donner

Dépôt de Bastia :
Chez M. SAUVEUR AYMO
BASTIA, 17, Boulevard Paoli, 17, BASTIA

Royal Windsor
LE CÉLÈBRE
RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX



AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS?
AVEZ-VOUS DES PELLICULES?
VOS FAVEURS SONT-ELS FADES OU TOMBENT-ILS?
SI OUI,
Employez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux métalliés. Résultats inespérés. Vente toujours croissante.
Exiger sur les flacons les mots Royal Windsor. Ils trouvent chez les Coiffeurs-Parfumeurs en flacons et demi-flacons.
ENTREPOT : 28, rue d'Enghien, PARIS
Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations

Cordonnerie Modèle
Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia
EUGÈNE PERICCHI, propriétaire
Saison Automne-Hiver 1907-1908
Chaussures en tous genres
pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants
Grand assortiment de chaussures fourrées
Choix considérable de Pantoufles
Prix très réduits
Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriquées exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.
La Maison se charge des réparations

ANCIEN CABINET PRADÈRE
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
Bd Paoli, 18, au 1er
Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir ses nombreuses clientèle, d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles ! le seul pour la fabrication de dents artificielles

LA KABILINE
Véritable Teinture des Ménages
LA KABILINE
Pour rendre neufs ses Vêtements
LA KABILINE
Adoptée par les Personnes économes
LA KABILINE
Vendue dans le monde entier
ESSAYEZ-EN!
Le Paquet : 40 Centimes.

A VENDRE

Fondres, cuves et futailles de toutes contenances.
Bascules, appareils acétylène, étagères.
Chevaux et poulains.
Voitures, charrettes et camions.
S'adresser à l'ancienne usine de Toga.



Indisponsable... Campagne
Prière d'en découper ce titre à deux exemplaires et de les faire remplir par deux personnes différentes, l'une habitant la campagne, l'autre habitant la ville, et qui ne se connaissent pas entre elles. Ces deux personnes devront répondre aux questions suivantes :
1° Connaissez-vous le Journal LA GAZETTE DU VILLAGE ?
2° Le lisez-vous régulièrement ?
3° Le trouvez-vous intéressant ?
LA GAZETTE DU VILLAGE

MAISON DE CONFIANCE
BIJOUTERIE MATTEI
20, Boulevard Paoli

La BIJOUTERIE MATTEI a l'honneur de prévenir ses nombreuse clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, or 18 karats et argent 1er titre. Tous les objets par elle mis en vente sont marqués au prix connus et ont déjà subi une réduction sur les prix de vente.
La Bijouterie MATTEI pourra livrer aux prix les plus réduits, des articles de joaillerie, bijouterie, orfèvrerie, montres, chaînes, parures, alliances, etc., etc., broches or et argent 1er titre
Sa devise est de vendre « bon et bon marché. »
Spécialité de stylets Vendetta-Corse. Réduction de 10 pour cent or garanti 18 karats.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques ornement. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1

Livre de Santé pour Tous
LA MÉDECINE VÉGÉTALE
Par les Sucs et Principes actifs des Plantes.



La Médecine Végétale qui depuis de nombreuses années obtient tant de succès dans les guérisons des maladies chroniques, se trouve décrite dans le célèbre ouvrage intitulé : « *La Médecine Végétale* ».
Tous les malades désespérés et découragés trouveront dans ce livre un moyen certain et pratique pour se guérir sans drogues funestes, sans poisons qui fatiguent le cœur, épuisent les nerfs et détruisent l'estomac, sans opérations, ni mutilation mais à l'aide de remèdes inoffensifs et d'une complète innocuité, qui réparent les forces, fortifient l'organisme et purifient le sang.
Parmi les chapitres les plus importants, il convient de citer :
Maladies de la peau, Dartres, Eczéma, Vices du sang, etc.
Tumeurs, Glandes, **Maladies spéciales de la Femme**, etc.
Goutte, Rhumatisme, Epilepsie. **Maladies contagieuses**, Fièvre typhoïde, Cystites, Pyélonéphrite, Hydrite, Anémie, Bronchite, Asthme, Dyspepsie, Gastralgie, Constipation, Hémorrhoïdes, Hydropisie, Albuminurie, etc., etc.
Avec ce livre, chacun peut devenir son propre médecin, se soigner et se guérir soi de toutes les maladies chroniques, sans médicaments qui empoisonnent, mais par cette médication douce et scientifique qui répond aux actions naturelles dans toutes ses cellules et dans tous ses organes, par ces précieux sucs des plantes qui fortifient dans nos veines :
FORCE, VIGUEUR ET SANTÉ
Dans ce but de vulgarisation scientifique et humanitaire, *La Médecine Végétale*, fort volume de 350 pages, est envoyée franco contre 0,60 en timbres, en lettre-poste adressée à M. [illegible] de la **PHARMACIE VIVIENNE**, 38, Rue Vivienne, Paris.

ON DEMANDE DES MALADES
même réputés incurables. — PAIEMENT APRÈS GUÉRISON seulement.
Guérison rapide et sûre, sans médicaments, par la MÉDECINE NATURELLE, *Électricité, radiations, eau, plantes, hygiène*, et que chacun peut suivre chez soi, — de toutes les maladies chroniques les plus anciennes, les plus graves, telles que : Tuberculose, Maladies de Poitrine, Asthme, Bain, Foie, Vessie, Estomac, Peau, Intestins, Rhumatisme, Goutte, Gravelle, Vices du Sang, Nerfs, Impuissance, Neurasthénie, Paralysie, Cœur, etc.
Pour recevoir consultation gratuite sous pli fermé, écrire avec grande discrétion au *Président du Comité Médical de la Médecine Naturelle, 10, Rue des Beaux-Enfants, PARIS.*

Le Meilleur purgatif dépuratif
THÉ BLAIZE PÈRE
Contre tous les Vices du Sang, Maladies de la Peau. — Toutes pharmacies

TRENTE-TROISIÈME ANNÉE — N° 76

LUNDI 16 MARS 1908

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	32 »	12 »	6 »

Union postale et autres Pays : le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

00149

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Libère.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 5 h. 47 m. — Coucher, 5 h. 35 s.
Premier quart., le 9 — Pleine Lune, le 17.
Fête de Demain : Saint Patrice.

15 MARS

ALLEMAGNE ET ANGLETERRE

La malencontreuse Lettre de l'Empereur Guillaume

Un diplomate anglais écrivait récemment : « Il y a une politique anglaise qui a survécu et qui survivra de siècle en siècle tant que l'Angleterre ne sera pas déchue de son rôle de grande puissance. Cette politique consiste à lutter de toutes ses forces contre la puissance qui cherche à renverser à son profit l'équilibre européen et à dominer le monde par sa prépotence, que cette puissance s'appelle, comme autrefois, l'Espagne, ou comme plus récemment la France sous Louis XIV et Napoléon Ier, ou, à l'avenir, l'Allemagne sous les Hohenzollern.

C'est le fait qui désormais domine la politique européenne.

L'empereur d'Allemagne n'a pas pu ne pas s'en rendre compte ; ne se sentant pas encore assez fort pour soutenir le choc de la flotte anglaise, il louvoie, comme s'il voulait gagner du temps ; il se fait bonhomme et familier, et tient correspondance amicale avec les ministres de son oncle, le roi Edouard. L'inspiration n'est pas très heureuse, et, à quelque préoccupation qu'il ait obéi en écrivant personnellement à lord Tweedmouth, le ministre de la Marine du cabinet anglais, il s'est engagé dans la voie où il risquait le plus sûrement d'irriter la susceptibilité anglaise.

L'émotion, quand l'existence de la malencontreuse lettre fut révélée par le *Times*, a été grande, et a eu son écho jusqu'à la Chambre des Lords et jusqu'à la Chambre des communes.

A la Chambre des Lords, lord Tweedmouth a fait la déclaration suivante : « Il est exact que j'ai reçu, le mardi 18 février, une lettre de S. M. l'empereur Guillaume. Cette lettre m'est parvenue par la poste. Elle avait un caractère particulier et personnel ; le ton en était très amical et n'avait rien d'officiel. Dès que j'eus reçu la lettre, j'allai la montrer à sir Edward Grey, ministre des Affaires étrangères, qui me déclara partager mon avis, à savoir que la communication devait être considérée comme une lettre personnelle et non pas comme une lettre officielle. Le jeudi 20 février, j'ai donc répondu à S. M. impériale dans le même esprit que celui qui caractérisait la lettre de l'Empereur, c'est-à-dire d'une façon amicale et non officielle. »

L'ancien ministre des Affaires étrangères, du précédent cabinet, lord Lansdowne, s'est alors levé et a affirmé avec énergie le principe constitutionnel d'après lequel des communications entre gouvernements devaient s'effectuer par les voies diplomatiques régulières. « Pourquoi, a-t-il ajouté, le gouvernement allemand ou anglais, s'il a quelque chose à dire au sujet de l'armée ou de la marine de l'autre, sortirait-il de ces voies ? »

Mais, en somme, à la Chambre des Lords comme à la Chambre des communes, la discussion a été caractérisée par la dignité et le calme que les parlementaires anglais ont coutume d'apporter dans tout débat où un intérêt national et diplomatique est en jeu, et on a affecté de tenir pour satisfaisantes les explications du gouvernement.

Cependant, interviewés isolément, un certain nombre de membres du Parlement, libéraux ou conservateurs, ont déclaré que l'incident ne pouvait être ainsi clos, que la lettre de l'Empereur et la réponse de lord Tweedmouth devaient être publiées, ne fût ce que pour satisfaire l'opinion publique. Mais cette publication ne pourrait avoir lieu qu'avec l'assentiment de l'Empereur, et il est bien peu vraisemblable qu'on l'obtienne, surtout que la lettre impériale contient des réflexions plutôt désobligeantes à l'adresse de certains personnages de la Cour, comme celle-ci, par exemple, sur lord Esher, gouverneur adjoint du château de Windsor : « Ce lord ferait mieux de s'occuper de nettoyer les lieux d'aisance du château que de s'occuper de politique étrangère. »

Dans tous les cas, l'opinion est loin d'être calmée et, au minimum, elle partage ce jugement du colonel Lockwood, député conservateur : « Il va sans dire que je considère que l'empereur Guillaume a fait preuve d'un manque absolu de tact en s'immisçant à notre politique intérieure et surtout en voulant intervenir dans nos préparations navales. »

On sait, en effet, qu'au moment où la lettre fut écrite, la question des armements nationaux était la grosse question du jour dans les conseils du gouvernement. « Aussi, fait remarquer le *Times*, quelque amicale qu'ait pu être la lettre, le bon sens du pays n'acceptera pas cette thèse que l'argument dirigé par l'Empereur contre nos mesures de précaution maritimes était formulé dans un intérêt purement anglais. Les navires allemands sont construits dans le but de former une force pouvant frapper à peu de distance et pouvant opérer seulement dans les eaux près de leur base. Contre qui de tels préparatifs sont-ils dirigés, sinon contre l'Angleterre ? »

Guillaume II n'est pas précisément populaire de l'autre côté du détroit. Il a joué un rôle personnel trop actif dans l'accroissement de la puissance navale allemande pour que tout Anglais ne le considère pas comme l'ennemi éventuel de la Grande Bretagne. Et il ne s'est pas contenté de donner une formidable, une colossale impulsion au développement de la flotte allemande, de prêcher à son peuple la formule de la plus grande Allemagne : « L'avenir de l'Allemagne est sur l'Océan ! » — il a saisi toutes les occasions de contrecarrer la politique anglaise, soit ouvertement, soit par des manœuvres habiles qui, pour être détournées, n'en ont pas moins produit leurs effets. Faut il rappeler la fameuse dépêche du mois de décembre 1895 où Guillaume II félicitait le président Krüger d'avoir triomphé de l'acte de piraterie du docteur Jameson et de sa bande d'aventuriers, et l'assurait que toute l'Europe civilisée était avec les Boërs ? Depuis, les Anglais ont partout rencontré la rivalité allemande, aussi bien dans l'Afrique du Sud qu'en Extrême-Orient et surtout à Constantinople. L'influence anglaise était prépondérante en Turquie, aujourd'hui le représentant de l'Allemagne fait la loi à Uldiz-Kiosk, l'Allemagne veut mettre la main sur le commerce d'Orient, elle poursuit le vaste dessein du chemin de fer de Bagdad au Golfe Persique, elle pousse la Turquie à se dresser en face de l'Angleterre soit dans la région d'Aden, soit dans celle du Tabah.

Et cette politique allemande toujours rivale, souvent hostile, est la conséquence fatale du développement de l'industrie allemande, de cette industrie qui souffre de la surproduction et dont il faut à tout prix écouler les produits au détriment de toute concurrence.

Voilà qui inquiète l'Angleterre veillant jalousement à sa suprématie navale et à sa suprématie commerciale et industrielle.

La lettre de Guillaume II bâtera la chute du ministère libéral et pacifiste anglais, mais elle n'est qu'un incident symptômatique dans la crise de la rivalité économique et maritime de l'Angleterre et de l'Allemagne qui constituera, tôt ou tard, c'est dans l'air, le véritable danger pour la paix européenne.

LA ROUVRAYE.

Propos d'Actualité

Aveugle et Sourd

La nouvelle s'est étendue sur le monde comme une traînée de poudre : Edison, l'illustre inventeur que l'humanité compte parmi les plus féconds de ce siècle, Edison est devenu sourd et aveugle !

Il avait vaincu les éléments dompté la Nature. Grâce à sa merveilleuse invention du phonographe, la cire inerte parlait, répétait les sons à des milliers de lieues, à des milliers d'années d'intervalle. L'énergie électrique qu'il avait réussi à concentrer en des moteurs légers devenait un instrument docile et maniable qu'il destinait à la conquête des airs. Le radium enfin, livrait peu à peu ses secrets à l'infatigable chercheur, il ouvrait à la médecine un horizon immense : la multiplication artificielle des cellules vitales, la santé redonnée aux malades, la prolongation de la vie.

Mais la Nature reprend toujours ses droits contre les orgueilleux mais fragiles « roseaux pensants » que nous sommes. La Nature est la défiante maîtresse dont nous sommes les esclaves impuissants à nous affranchir.

En vain, la Science emplète chaque jour davantage sur les forces des ténèbres ; en vain elle échafaude les hypothèses, les découvertes, les triomphes... Soudain, un grand vent s'élève et tout retombe à la nuit. Edison redoutait l'extraordinaire puissance lumineuse du radium, et ses yeux s'assombrissent à jamais brûlés par les mêmes rayons émanés du métal ; il a dû la manie permettant la conservation indéfinie des sons et nous qu'il devient sourd !

La Nature réserve de terribles vengeances à ceux qui prétendent l'asservir.

L'Atlantide, paraît-il, dit la légende, au degré extrême de civilisation, sombra tout à coup sous les flots de l'Océan. Qui sait si au moment où nous nous croyons enfin les maîtres des éléments, nous ne nous heurtons pas à une loi inflexible, dont nous sommes condamnés à conjurer les fâcheuses actions ? Chimère le progrès, mensonge la science, si chaque pas que nous faisons en avant nous rapproche du gouffre !

A. CAPELLO.

Votes de nos Députés

Scrutin sur l'article 1er du contre-projet de M. Paul Constans au projet de loi relatif à la réintégration de M. Joseph

---

195 — Feuilleton du Petit Bastiais

LA BEAUTÉ DU DIABLE

Grand Roman Inédit
par JULES MARY

PREMIÈRE PARTIE

Les Loups et l'Agneau

XVI

En traîne dans la fonde

Il atteignait un autre arbre, s'y cramponnait, se soulevait, se redressait.. Debout ! Un fois de plus il était debout !! Et devant le spectacle lamentable de cet homme tout-puissant, possesseur de ce pays, et qui cherchait à fuir comme une pauvre bête blessée, devant ce spectacle que le soleil rouge, visible seulement par des reflets, éclairait à son couchant, de loin, les gens disaient :

— Mais il est fou !

D'arbre en arbre, il tomba et se releva toujours...

— Encore un arbre ! pensait-il, et puis ce sera tout. Je mourrai !..

L'arbre était franchi et le vieillard n'était pas mort... De loin, les gens disaient :

— On ne sait donc rien, au château ? On ne l'a pas vu partir ?..

Craintifs, ils regardèrent jusqu'à ce que le soleil se fût couché. Les ombres devinrent plus épaisses. Le corps du vieillard sembla se noyer et disparut. C'est à peine si l'on vit que, n'en pouvant plus, ayant atteint la limite humaine de ses forces, Croix-Vitré venait de tomber au travers de la route, les bras en croix... Et les mains convulsées contre les ornières dures, il gémissait :

— Ma fille ! Ma fille !!

Deux lanternes blanches s'approchaient, au trot rapide d'un robuste cheval. Le cheval prit peur devant ce corps et fit un saut de côté. La voiture pencha, faillit se renverser, puis reprit son équilibre. Lestement, un homme venait de sauter à terre. C'était le docteur Fontenailles. Il se pencha sur le cadavre, l'enleva dans ses bras et le reconnut.

— M. de Croix-Vitré ! murmura-t-il... avec une profonde surprise.

Comment le vieillard se trouvait-il là ? Qui l'avait amené ? Car, il n'avait pu y venir seul et sans y être porté ? Et pourquoi l'avait-on laissé seul, au risque de le faire écraser ?.. Autant de mystères qu'il n'essaya même pas de s'expliquer au premier moment, et dont la pensée seulement vint à son esprit. Le plus pressé était de secourir le pauvre homme. N'était il pas trop tard ?

— Mort, peut-être ?

Mais non. Le comte gémissait toujours. Et Fontenailles l'entendit qui disait :

— Ma fille ! Ma fille !

Or, il faut se souvenir que le docteur était au courant de la triste histoire de la naissance de Rose et des événements qui avaient suivi cette naissance. Il tressaillit en entendant le cri plaintif du vieillard. Il demandait sa fille... Où était-elle donc, cette gentille Lison qui jamais ne le quittait ? Pourquoi avait-elle abandonné son père, en cette soirée ? Christian déposa le comte dans sa voiture. Le vieillard avait reconnu son sauveur. Il se laissait. Il semblait rassuré.

— Pouvez vous m'expliquer ?... commença Christian.

Mais il n'acheva pas sa pensée. A quoi bon interroger cet homme ? Il n'en obtiendrait aucune réponse... L'explication qu'il désirait, on la lui donnerait à Royaumont, et non ailleurs. Alors, il dit doucement :

— Je vais vous reconduire au château !

Un frisson brusque dans ce pauvre corps émacié. Un peu de vie lui revenait, avec le nouvel espoir de sauver Rose-Lison, peut-être, grâce à Christian ! Il articula péniblement :

— Non !

— Vous parlez !!

Le comte avait porté ses mains à ses lèvres et il avait l'air, avec ses doigts qui s'agitaient et se crispaient, de vouloir en arracher les paroles. Christian, d'instinct, procéda avec le vieillard ainsi que faisait Rose, par questions précises, auxquelles les réponses étaient faciles, par un oui ou par un non. Mais déjà la révolution qui s'était opérée chez Croix-Vitré, sous l'empire de l'épouvante que lui inspirait le sort de sa fille, lui permettait de se faire comprendre un peu mieux et d'ajouter quelques mots, lourds et lents, à son vocabulaire.

— Ai je bien compris, monsieur ? Vous ne voulez pas retourner au château ?

— Non.

— Pourquoi Lison n'est-elle pas auprès de vous ?

Un gémissement. Et des larmes qui coulent à flots. Et parmi les pleurs, un mot :

— Danger...

— Lison est en danger ?... dit Christian, lui même éperdu...

— Oui.

— A Royaumont ?.. Mais quel danger ? Pourquoi ne m'a-t-on pas prévenu ? Que lui est-il arrivé ? Parlez, monsieur, dites moi...

Il s'arrêta devant ce mort vivant, qui eût donné le reste de sa vie pour se faire comprendre, et il murmura :

— Pardon !

Le vieillard répétait, plaintif :

— Danger ! Danger !!..

— Alors, retournons bien vite au château... redit Christian, affolé.

— Non.

— Elle n'est donc pas à Royaumont ?

— Non.

— Où est-elle ?.. chez les Dornat, à la Mare-à l'Eau ?..

— Non.

— Alors, comment savoir ? comment deviner ?.. Que faire ? que lui dire ?

(*A suivre*).

Reinach dans les cadres de l'armée territoriale.

Cet article est ainsi conçu :

« Sont réintégrés dans l'exercice de leurs fonctions, pour prendre rang du jour où elles leur ont été conférées pour la première fois, les anciens fonctionnaires des administrations publiques qui ont été frappés administrativement pour délit d'opinion ou pour un acte politique. »

Nombre de votants . .	496
Majorité absolue. . .	249
Pour l'adoption . .	347
Contre	149

La Chambre des députés a adopté.

Ont voté contre, MM. Forcioli, Gabrielli, Piersantelli, Santelli.

M. Gavini, absent par congé.

Par le Cœur, par l'Amour

Roman de PHILIPPE TONELLI

Ainsi que nous le faisions prévoir, le nouveau roman de Philippe Tonelli obtient un succès général. Les journaux parisiens le signalent comme un des livres de chevet pour les jeunes mondaines, et relèvent particulièrement dans l'héroïne, un caractère de jeune fille supérieurement dépeint.

Mais à l'étranger également on signale l'ouvrage de notre compatriote à l'attention du public.

Nous extrayons principalement du journal l'*Italie*, de Rome, les passages suivants de son article sur : *Par le cœur, par l'amour* :

M. Philippe Tonelli publie chez Méricant, éditeur à Paris, une étude très fouillée et très intéressante du monde financier. C'est le roman d'une jeune fille, riche d'abord, ruinée ensuite, renonçant aux premiers enchantements de son cœur pour rendre à sa famille, à son père surtout, l'aisance et la fortune perdues. C'est raconté d'une plume délicate et d'une façon agréable. Il y a des pages palpitantes de tendresse, dans cette histoire simple, mais toujours émouvante ; il y a des épisodes charmants de vérité ; il y a des scènes touchantes ou tristes qui forment un tout imprégné d'amour et mouillé de larmes. C'est le vrai roman à mettre entre les mains de celles qui rêvent ou qui aiment. Le style facile, coulant, agréable ; la phrase vive, chatoyante et limée ; les dialogues naturels, rendent aussi attrayante que possible la lecture de ce livre.

Pour nous autres Romains — ou Romaines — il a un charme de plus ; l'histoire commence à Rome, et, en bon chroniqueur qui se souvient, l'auteur nous mène chez le comte Primoli.

C'est sans doute que l'héroïne n'est pas tout-à-fait imaginée ; en tous cas, on croit reconnaître dans le Tout-Rome... Simple illusion peut-être ? Jugez en vous même. *Par le cœur et par l'amour* se trouve chez les principaux libraires de Rome et quoiqu'illustré de photogravures, le volume paru dans l'*Actualité bibliothèque illustrée*, ne coûte que 0,05 c.

Quelques bonnes heures de lecture attachante !

Nous ajouterons, nous-même, que les principaux personnages de ce roman sont vécus, et que nos lecteurs et surtout nos lectrices, qui connaissent certains détails de la vie de quelques uns de nos compatriotes vivant à Paris ou ailleurs, verront parmi ces personnages des figures connues, sympathiques, comme ils les ont devinées dans les *Scènes de la vie bastiaise* du même auteur que nous avons publiées dans notre journal, l'année dernière, ainsi que dans beaucoup de livres de Philippe Tonelli, tels que les *Amours Corses*, *Seppa* les *Joies féroces* et dans cette *Vierge des rochers* qui restera le roman populaire Corse.

Ce que disent les Journaux

Le Radical

A propos de la manifestation en l'honneur de M. Brisson :

« Quelle belle définition du programme républicain que celle donnée par le président du Conseil ! Libération des intelligences écrasées sous le joug du dogme, affranchissement de toutes les ténèbres lumineux anéantis sous la surcharge économique imposée par la loi du plus fort : la lutte religieuse et la lutte sociale. La lutte religieuse ! Le combat est terminé ou bien près de l'être. Henri Brisson était comme toujours au premier rang. La lutte sociale ou plutôt la lutte pour le bien-être de tous, pour la plus juste répartition des charges et des joies de la vie : le Parlement, par ses lois d'assistance et de retraites, la poursuit. M. Clemenceau l'a dit en terminant : le bonne volonté délégislateur ne fera jamais défaut aux victimes de toute iniquité. »

Le Gaulois

A propos de la réintégration des fonctionnaires :

« En demandant à la Chambre de prononcer la réintégration de fonctionnaires trop indépendants dans les cadres de l'administration, M. Paul Constans lui indiquait la thèse qu'il devait soutenir, lui traçait la voie dans laquelle il lui fallait s'engager. La proposition de M. Constans, en effet, est un acheminement vers la création d'un syndicat des employés d'Etat, et l'intervention du Parlement dans les relations d'ordres est une addition sérieuse à ce principe de la séparation des pouvoirs qu'aucun gouvernement n'a le droit d'abandonner. En combattant l'amendement Constans, M. Clemenceau défendait à la fois l'autorité et la Constitution. C'était son rôle naturel, et j'imagine que, s'il l'avait hautement revendiqué, la Chambre eût été fort embarrassée. »

Le Rappel

« Pour rendre à M. Henri Brisson l'hommage cordial qui lui était dû, nul choix ne pouvait être meilleur à tous égards que celui de M. Emile Combes. Par ses vertus civiques et privées, par son admirable énergie et son dévouement profond à la démocratie, l'ancien président du Conseil était serein quand il entre tous, pour saluer le président de la Chambre au nom des républicains de gauche du Parlement. L'assistance a salué d'une même ovation chaleureuse les deux vétérans de nos luttes politiques, et confondu dans une même acclamation les noms de ces deux fidèles et intègres serviteurs de la démocratie. »

Mérite Agricole

Ont été nommés Officiers de l'ordre du Mérite agricole.

MM.

Orenga Philippe, négociant et agriculteur à Bastia, propriétaire de l'emploi des plants de vignes reconstitués et greffés, chevalier du 4 octobre 1898.

de Feretti della Rocca Don-Charles-Joseph-Augustin, propriétaire et juge de paix à Portovecchio, améliorations culturales, 30 ans de pratique agricole, chevalier du 12 janvier 1902.

Distinction Méritée

Nous avons appris avec un très vif plaisir, mais sans la moindre surprise la nomination d'Officier d'Académie, de M. Savelli Antoine, pharmacien à Ile-Rousse.

Ce n'est que justice, en effet, pour ce jeune homme qui, à force de travail et de persévérance, est parvenu à se faire une place des plus enviées parmi les représentants les mieux côtés de la science pharmaceutique.

Ancien élève de l'école spéciale de Marseille, il fut pendant un an préparateur au cours de l'éminent professeur Dupuis.

Avide d'instruction, il suivit avec autant d'assiduité que de profit les leçons de bactériologie du savant M. Roesch.

Laborieux et intelligent, curieux de savoir autant qu'apte à approfondir, ilse fit remarquer à l'école par ses maîtres, et il obtint sans peine et très jeune encore, le diplôme recherché.

Après avoir sacrifié de nombreuses années à la théorie et s'être assimilé toutes les connaissances nécessaires à l'exercice de sa délicate profession, il s'établit à Ile-Rousse et là, de même que c'est au pied du mur que l'on connaît le maçon, de même il nous a été donné à tous d'apprécier ses réelles qualités de praticien sérieux autant que renseigné, et de constater qu'à une très grande habileté professionnelle, M. Savelli joint, ce qui ne gâte rien, une honnêteté commerciale scrupuleuse.

Non content, au surplus, de débiter des drogues, ce qui est permis au premier apothicaire venu, M. Savelli a monté un laboratoire de chimie qui le met à même de se livrer à toutes sortes d'analyses.

C'est là une idée des plus heureuses, qui fait le plus grand honneur à son esprit d'initiative et à son talent d'expérimentation.

Mais, comme si l'un restait, et après pourtant, de sa profession ne suffisait pas à satisfaire son inlassable activité, M. Savelli fois, par un sentiment patriotique des plus louables, il a concouru avec tant d'autres personnalités de notre arrondissement, dévouées comme lui au bien public, à la fondation du syndicat agricole de la Balagne.

Cette institution est appelée à rendre les plus grands services aux propriétaires de ce beau pays que la nature s'est complue à combler de ses dons, mais dont un individualisme vraiment par trop étroit, avait jusqu'ici paralysé le développement.

Trésorier du syndicat, M. Savelli consacre tous ses loisirs à cette œuvre de régénération et de progrès, et le Bulletin où régulièrement il faisait paraître les articles les plus substantiels et les plus intéressants montrait qu'ailleurs n'y pouvait pas donner ses heureux et ses curieux et qu'il trouve ailleurs un non moins utile emploi de ses facultés. Aussi, nous applaudissons de tout cœur à la flatteuse distinction dont ce modeste vient d'être honoré, car le ruban violet ne saurait être mieux placé qu'à la boutonnière de cet intrépide négociant doublé d'un philanthrope.

J.-B. FONDACCI.
Instituteur en retraite.
Officier d'Académie.

Assistance aux Vieillards, Infirmes et Incurables

AVIS TRÈS IMPORTANT

M. le Maire de la Ville de Bastia porte à la connaissance des intéressés, la dépêche suivante qu'il vient de recevoir de M. le Préfet de la Corse.

Préfet à Sous-Préfet de Bastia.

Vous prie d'informer Maire de Bastia que l'Inspecteur départemental examinera lundi 16 mars à 9 h. du matin les assistés à titre d'infirmes et incurables de la Commune et les postulants en mêmes qualités. Maire de Bastia fera connaître intéressés que radiation sera demandée contre ceux qui ne se présenteraient pas à l'Inspecteur.

Seuls, les infirmes et incurables âgés de *moins* de 70 ans, seront visités par l'inspecteur départemental.

CONTRIBUTIONS INDIRECTES

Un concours pour l'emploi de préposé des contributions indirectes aura lieu, au chef-lieu de chaque département le 15 juin 1903.

Les candidats inscrits en Corse subiront les épreuves du concours à Marseille.

Peuvent seuls y prendre part les jeunes gens devant avoir au moins vingt ans au 1er octobre de l'année au cours et ayant moins de 25 ans. Toutefois, pour les candidats qui justifient soit de services civils pouvant entrer dans la liquidation d'une pension de retraite, soit de services militaires, la limite supérieure est reculée au-delà de vingt-cinq ans d'une durée égale à celle de ces services sans pouvoir dépasser trente ans.

Les postulants se procureront le programme du concours, ainsi que la nomenclature des pièces qu'ils auront à fournir et tous autres renseignements utiles à l'Inspection des Douanes à Bastia, place Saint-Nicolas, numéro 17, où ils devront se faire inscrire avant le 11 avril 1903.

Les listes seront irrévocablement closes à cette date.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

ILE-ROUSSE. — Dans la matinée du 27 courant, le ville d'Ile Rousse, si paisible d'ordinaire, était agitée d'une émotion fébrile qui se communiquait aussi au dehors.

Sur les routes se hâtaient des paysans accourus des villages environnants ; dans les rues circulait une foule empressée comme dans l'attente d'un événement solennel, artistes comme par un malheur public. Un seul nom était dans toutes les bouches, répété avec des regrets pleins et d'unanimes éloges : c'était celui d'une jeune femme à peine âgée de 19 ans, dont le convoi s'approchait.

C'était celui de Mme Ida Romani, née Tassera. L'avant-veille, la nouvelle de sa mort se répandait avec une rapidité électrique et jetait la consternation dans les villages et dans la cité.

La veille, sa chambre mortuaire, comme un lieu de pèlerinage, n'a cessé d'être visitée par des amis de tout sexe et de tout âge. Chacun apportait le tribut de ses larmes, beaucoup répandant sur le lit funèbre des couronnes et des fleurs, et y exhalant avec leurs prières de pathétiques adieux.

Ainsi, quand l'heure de la séparation approchait, une délégation d'amis voulait réclamer l'honneur de porter à bras les restes infortunés de la chère disparue, ainsi que les nombreuses couronnes dont on avait fait don.

La consternation du mari arrivant en toute hâte, ignorant le malheur qui l'attendait, n'avait d'égal que la pitié de toute la population.

On pensait à ce mariage de quelques mois à peine, où tout avait été joie, et au bonheur de ce jeune foyer qu'un coup fatal du sort vient de détruire.

C'est au son de la marche funèbre de Chopin, exécutée par la fanfare de l'Ile-Rousse, que le cortège se rendit à l'église et au cimetière.

Les cordons du poêle étaient tenus par six amis : MM. Antoine Mattei, Jean-Thomas Bregante, Pietri, Orticoni, Léon Rossi, Padovani.

Après l'absoute, massée sur les degrés de l'église, la foule recueillie écoute les larmes aux yeux, le discours ému, qui fut prononcé au nom des Prévoyants de l'Avenir de la section d'Ile Rousse (1513).

Puisse cette manifestation d'unanimes regrets être pour son mari infortuné, son père, sa mère, sa sœur éplorés, l'expression de nos plus vives condoléances.

***

CORBARA. — Il y a à peine quelques jours, un immense voile de deuil et de tristesse planait sur ce modeste village de Corbara à la foi encore vive et aux traditions toujours nobles.

Cette paroisse, déjà féconde en toutes sortes de vocations, avait l'incomparable bonheur de compter dans son sein depuis peu de temps hélas ! un véritable trésor de piété exemplaire. Une bien triste nouvelle devait cependant jeter la consternation et la douleur dans le cœur de ceux à qui il avait été donné de connaître et d'apprécier cette femme forte de l'Evangile : Marie-Jeanne Marielli, plus connue encore sous le nom de sœur Euphrasie.

Hélas ! n'est au milieu d'une immense douleur et d'universels regrets qu'il nous est permis de soulever le voile qui cachait cette belle figure de religieuse.

Prosaïte de ce couvent d'Ajaccio, qui avait abrité sa jeunesse, jetée sur le chemin de l'exil par des lois iniques, cette sainte fille de Marie était rentrée à Corbara, au foyer domestique. Malheureusement, on ne devait la posséder aussi longtemps qu'on l'aurait désiré !... Car c'est au bout de dix mois de présence dans sa chère maison natale, et, chose plus étonnante, au bout de six mois de cruelles souffrances, que la sœur Euphrasie s'est paisiblement endormie dans le sein du Seigneur, le 14 de ce mois.

Que dire de cette humble fille de Marie dont l'âme toute rayonnante de pureté s'est envolée vers les régions de l'au-delà ?

N'est-elle pas donné, à un degré éminent, l'exemple de toutes les vertus chrétiennes, et n'a-t-elle pas été le modèle exemplaire d'une vie mortifiée, faite d'humilité, de charité, de perfection ?... Sa réputation de vraie religieuse, l'odeur de ses vertus, semblable au suave parfum qu'exhale l'humble violette cachée sous l'herbe, n'eut point passé inaperçue aux yeux de ceux qui l'ont approchée. Nombreuses sont les personnes qui regrettent de n'avoir pu apporter à cette humble enfant de Marie l'hommage suprême de leur amour ! Plus nombreuses encore sont celles qui pleurent sa perte et la regardent comme une privation trop sensible !!. Car qui n'a pas reçu de cette fille du Ciel, au sein des tribulations et des difficultés de la vie, un mot de consolation et d'espoir en celui qui tient en mains les destinées du monde....

Aussi, cette sainte religieuse avait su si bien s'insinuer dans le cœur de ses compatriotes et si bien mériter de sa paroisse natale, à laquelle, au cours de son séjour trop court au gré de nos désirs, elle avait fait tant de bien, qu'en jour de ses funérailles on vit des torrents de larmes s'échapper de tous les visages visiblement émus. Chacun tenait à témoigner ses regrets à celle qui avait passé en faisant le bien. Cette sainte religieuse a emporté dans la tombe d'universels regrets. Son souvenir est encore vivant, inaffaçable, surtout dans l'esprit de ces jeunes adolescentes auxquelles elle prodigue les bienfaits de sa sagesse et de sa piété. Sa mémoire sera désormais en vénération dans l'âme de ces jeunes enfants qui, en jour mille fois heureux de leur première communion, eurent l'heureuse fortune de recevoir d'elle avec le lait de la doctrine catholique, une préparation des plus soignées.

Et quel beau spectacle que celui de ce convoi funèbre où, par un contraste particulièrement frappant, l'on voyait au milieu d'une affluence considérable, au sein d'une foule compacte, à côté des costumes noirs des premier communiants, les voiles immaculés tout éclatants de blancheur des jeunes communiantes !! Car ces jeunes enfants, comme au jour de leur admission au banquet eucharistique, avaient eu à cœur de former autour du cercueil de leur bienfaitrice comme une couronne vivante de lys éclatants. Ils apportaient ainsi à celle qui n'était plus l'hommage filial de leur amour et de leur reconnaissance. Le deuil était conduit, en cette douloureuse circonstance, par l'oncle germain de l'illustre défunte, M. Martelli, lieutenant-colonel en retraite, auquel nous nous faisons un devoir de présenter ainsi qu'au père de la dévouée religieuse nos sympathies émues, nos plus sincères condoléances.

Capture de deux Balancelles italiennes

Les bateaux de pêche italiens ne cessent jamais leurs incursions dans nos eaux, et toujours avec des engins prohibés qui draguent nos fonds d'une manière désastreuse. Ils en prennent à leur aise, confiants dans leur vitesse en cas d'alerte, et plus confiant encore dans la surveillance presque nulle exercée dans les eaux de la Corse.

On avait construit, en effet, un garde-pêche qui devait stationner à Bastia, et surveiller toute la côte orientale de l'Ile, où les pêcheurs italiens ont l'habitude d'agir en maîtres.

On a trouvé, sans doute, que les pêcheurs Corses ne méritaient pas une pareille protection, et le *Golo* a été chargé aussi de la surveillance de la côte française, de Marseille à la frontière italienne.

Le séjour de Marseille, Toulon, Nice étant bien plus agréable que celui de Bastia, le garde-pêche *Golo* ne stationne que très rarement dans les ports de la Corse.

Il s'y trouvait, par hasard, depuis deux jours, et, dans la nuit de samedi à dimanche, à deux heures du matin, par le travers d'Alistro, il aperçut deux couples de balancelles italiennes qui opéraient dans les parages de Bravone et Diana. Il leur donna la chasse : un couple réussit à lui échapper, mais l'autre a été pris.

Il paraît que la chose ne fut pas facile ; la résistance des deux équipages qui comptent respectivement 12 hommes, a été des plus vives. Les matelots du *Golo*, en effet, ont été obligés, pour les intimider, à tirer un coup de feu à blanc et à les coucher en joue avec leurs fusils ; mais enfin, il a fallu baisser pavillon devant les sommations du bateau français, qui, dimanche matin, ramenait, toutes penaudes, les deux balancelles désarmées, et les plaçait, sous sa surveillance, dans le Vieux port.

Les pêcheurs italiens avaient eu la précaution, avant de se rendre, de se débarrasser de tous les engins prohibés et de tout le poisson qu'ils avaient déjà pris en grande quantité. Cependant ils ont été capturés en deçà des limites, et nous espérons qu'on leur réservera la répression la plus sévère, pour qu'elle puisse servir de leçon et réprimer un peu l'audace de ces bandits de la mer, qui détruisent tout notre poisson et causent la ruine de nos braves pêcheurs, dont la situation est digne du plus vif intérêt.

Bulletin Financier

Paris, 12 mars 1903.

Après un début satisfaisant, le marché s'alourdit quelque peu en séance pour finir en tendance irrégulière. Notre Rente est cotée à 97.62. Les Fonds Etrangers sont diversement traités : l'Extérieur s'avance à 94.35 tandis que le Portugais revient à 61.75. L'Italien reste à 102.82. Nos Sociétés de Crédit sont toujours en excellente tendance. Crédit Lyonnais 1.190. Valeurs industrielles et de transports mieux disposées. Rio 1.830.

Au marché en Banque, le Saint Raphaël

Quinquina se retrouve à 89. L'Hippodrome s'avance à 198. Nouveaux progrès à 55 du Buisson Helia Mondiet. L'obligation Amazone est bien tenue à 467. Fermeté à 462.50 de l'obligation 5 0/0 Buenos Ayres Midland, rapportant 5 38 0/0 et remboursable à 515 frs.

Prime de remboursement comprise, les obligations 5 1/2 0/0 de 500 frs de la Canadian Metal Cy, que les Banques Unies, Place de la Bourse, délivrent à 475 francs, constituent un placement net et bien gagé de plus de 6 0/0.

Chemins Français fermes.

Cour d'Assises

Présidence de M. GAVINI, *conseiller*

Audience d'aujourd'hui :

Gazari Carmine, sujet italien, cordonnier, demeurant à Bastia, attentat à la pudeur.

Ministère public : M. Angeli, avocat général.

Défenseurs : Mes de Montera et Sampucci.

Cette affaire est la dernière de la session.

ÉCOLE COLONIALE D'AGRICULTURE de Tunis

La date du *Concours d'admission à l'Ecole Coloniale d'Agriculture de Tunis*, qui était fixée aux premiers lundi et mardi de septembre, est portée, pour l'avenir, aux premiers lundi et mardi de juillet.

En conséquence, les demandes d'inscription pour le Concours, ainsi que les pièces qui doivent les accompagner, doivent être adressées au Directeur de l'école avant le 15 juin.

Les Candidats qui obtiendront, à la session de juillet, un des diplômes mentionnés dans le programme des conditions d'admission à l'école pourront bénéficier des points d'avance attribués aux possesseurs de ces diplômes, en faisant parvenir au Directeur de l'école, avant le 1er août, une attestation officielle certifiant l'obtention du diplôme.

Bourse du Travail

Elle avertit tout le prolétariat bastiais syndiqué qu'un cours professionnel de dessin s'inaugurera dans son local, place Calette, le dernier dimanche du mois de mars.

Le cours aura lieu tous les dimanches, de 9 heures à 10 et demie du matin. Quelques leçons préliminaires de géométrie étant indispensables, un avis ultérieur fera connaître le jour et l'heure auxquels elles auront lieu.

Le Secrétaire, AMATY.

Les Pâtes Ghilini
sont garanties
Pur blé dur
Exigez la Marque

NOUVELLES RELIGIEUSES

ORATOIRE SAINTE-CROIX. — La neuvaine préparatoire à la fête de l'Annonciation de la Très Sainte Vierge Marie aura lieu, dans cet oratoire, à partir du 16 courant, à 7 heures du soir.

CHAPELLE DU FANGO. — La neuvaine préparatoire à la fête de l'Annonciation de la Sainte Vierge, commencera aujourd'hui, à 4 heures de l'après-midi.

Elle aura lieu, à Saint-Roch, le matin après la messe de 9 heures.

SOCIÉTÉS et SYNDICATS

SYNDICAT DES BOULANGERS. — Tous les boulangers sans exception, syndiqués et non syndiqués, sont priés d'assister à la réunion générale qui aura lieu lundi, 16 courant, à 9 heures du matin, place Calette.

Ordre du jour :

Création d'une bourse ouvrière.

N. B. — La Réunion étant d'une grande importance nous prions tous les camarades d'être exacts.

Le Président, Ermiry.

SYNDICAT DES CORDONNIERS. — Les ouvriers cordonniers sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu aujourd'hui lundi, à 1 heure du soir, à la Bourse du Travail, place Calette.

Le Secrétaire, Alessandri.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00150

La Lutte électorale à Calenzana

Conflit sanglant

Calenzana, 15 mars, 9 h. m.

Hier, dans la soirée, à la suite des sentences rendues par M. le juge de paix de Calenzana, ordonnant de nombreuses radiations sur la liste électorale, parmi lesquelles celle de M. Fabiani, conseiller général, les adversaires politiques de ce dernier ont organisé une manifestation qui, naturellement a provoqué les protestations de l'autre parti.

A un moment donné, le nommé Lucchetti Antoine a fait feu à bout portant sur le nommé Guidoni Simon-Jean, qui a reçu toute la décharge dans la cuisse gauche. Son état est très grave.

La population est très surexcitée ; on craint des représailles.

Les membres du tribunal de Calvi sont sur les lieux.

Nouvelles Maritimes

Commandement à la mer

Paris, 15 mars.

M. le capitaine de frégate Raverdit a été nommé au commandement de la défense fixe, à Toulon.

TOULON

TENTATIVE DE SUICIDE d'un soldat Corse

Toulon 15 mars.

Le soldat Pietri, du 4e colonial, en garaison à Toulon, avait été puni de quatre jours de salle de police pour infraction légère au règlement.

Pietri protesta de son innocence et déclara avoir été injustement puni.

La punition ayant été maintenue, le soldat Pietri, en proie à une vive agitation, résolut de mettre fin à ses jours, et absorba un petit flacon de laudunam.

Aux cris poussés par l'infortuné militaire, ses camarades accoururent et lui prodiguèrent leurs soins.

Pietri a été aussitôt transporté à l'hôpital maritime ; son état est très grave.

Un Incendie au Faron

Toulon, 15 mars.

Un incendie, certainement dû à la malveillance, a éclaté près du fort Faron.

Après cinq heures d'efforts de toutes sortes, on est enfin parvenu à se rendre maître du feu.

Les dégâts matériels sont assez importants.

Une enquête est ouverte.

A PARIS

INAUGURATION DU BUSTE de Carducci

Paris, 15 mars.

Aujourd'hui a eu lieu l'inauguration du buste du grand poète italien, Carducci.

Un grand nombre de notabilités italiennes et françaises assistaient à cette inauguration.

M. Jean Richepin, le nouvel académicien, a prononcé un discours purement littéraire.

D'autres discours ont été prononcés par des membres de la colonie italienne.

NOUVEL ASSAUT contre le Ministère

Le projet de loi d'amnistie

Nous avons annoncé hier, dans nos télégrammes, que M. Clemenceau, prés dent du Conseil, déposera lundi sur le bureau de la Chambre un projet de loi d'amnistie.

Le bruit court, dans les milieux politiques, que les adversaires de M. Clemenceau profiteront de la discussion de ce projet de loi pour livrer un nouvel assaut contre le Cabinet.

LES ÉVÈNEMENTS du Maroc

Un envoyé DE MOULAY-HAFID

Paris, 15 mars.

Le général d'Amade a accordé un sauf-conduit au Caïd envoyé par Moulay-Hafid pour traiter des conditions de paix.

Les dépêches de source privée sont unanimes à reconnaître que les propositions du sultan usurpateur cachent simplement un besoin de gagner du temps.

CASABLANCA

MORT

DU MARÉCHAL DES LOGIS GRANGER

Paris, 15 mars.

Le maréchal des logis Raoul Granger, qui avait été blessé au combat du 29 février, aux côtés du lieutenant Merle, est décédé également des suites de ses blessures.

M. CRUPPI *à Toulouse*

Toulouse, 15 mars.

M. Cruppi, ministre du Commerce et de l'Industrie, a présidé un banquet à Grenade-sur-Garonne.

M. Cruppi a prononcé un discours politique.

Demain, il visitera l'école de commerce de Toulouse, la Chambre de Commerce et la section toulousaine du comité républicain du commerce, de l'industrie et de l'agriculture.

EN AUTRICHE

LA MALADIE de S. M. François-Joseph

Paris, 15 mars.

Des dépêches de Vienne annoncent que l'empereur François-Joseph est gravement malade.

Vu l'âge avancé du souverain et sa faiblesse résultant de la dernière maladie, l'état de l'empereur inspire de vives inquiétudes à son entourage.

BASTIA-QUINQUINA
AU VIN DE GRENACHE
SPÉCIALITÉ
de la Maison Bourgeois frères
BASTIA (Corse)
Apéritif
Digestif
Fortifiant



Les Jeunes Filles
entre 14 et 17 ans,
sont souvent sujettes à une sorte d'anémie, de pauvreté de sang, qui doit retenir d'une façon toute particulière l'attention des parents, car la santé future des enfants dépend de ce que l'on fera pour eux à ce moment critique.

Pour des raisons inconnues jusqu'ici, les blondes sont plus souvent victimes de cette anémie que les brunes. Cet état est généralement dû à un manque d'exercice en plein air, à la mauvaise assimilation de la nourriture. Il est aussi la conséquence de troubles nerveux. Quelle qu'en soit la cause, le mal consiste dans une composition anormale du sang qui est ainsi incapable de nourrir les différents organes du corps. Le remède à employer est un régénérateur du sang, un tonique des nerfs. Les pilules Pink sont le meilleur régénérateur, le plus puissant tonique. Les guérisons obtenues par les pilules Pink ont été si nombreuses qu'on se doit de les essayer.

PILULES PINK POUR PERSONNES PÂLES

En vente dans toutes les pharmacies et au dépôt : Phie A. Gablin, 23, Rue Balla, Paris. 3 fr. 50 la boîte. 17 fr. 50 les six boîtes, franco.

CYRNOS PALACE
Grand Hôtel de Bastia

Société anonyme en formation au capital de 500 000 francs divisé en actions de 500 francs.

Siège social à Bastia

SOUSCRIPTION PUBLIQUE
de 1.000 actions de 500 francs
à partir du 25 Février

Le paiement des actions souscrites se fera par quarts, au fur et à mesure de l'avancement des travaux et sur appel du Conseil d'administration.

Les Statuts sont déposés chez Me TOMMASI, Notaire, et au Bureau du Syndicat d'Initiative de Bastia.

OBJET DE LA SOCIÉTÉ

La *Société du Cyrnos Palace* s'est fondée à Bastia, sous les auspices du Syndicat d'Initiative et des hautes personnalités financières de cette ville, dans le but de construire, sur le terrain situé au Nord de la Place Saint-Nicolas, par delà l'Avenue Carnot, un hôtel de premier ordre que l'opinion publique est unanime à juger nécessaire, et de l'exploiter à son compte.

L'estimation de la dépense est évaluée à 500.000 francs en comprenant l'achat du terrain, la construction nue de l'hôtel, le mobilier, le matériel de chauffage, d'éclairage et de blanchissage, et les divers frais afférents à la dite construction.

Pour les détails, lire la circulaire imprimée relative à cette affaire.

On souscrit directement ou par correspondance à Bastia chez :
MM. GREGORJ frères, banquiers.
F.-A. FANTAUZZI, banquier.
Charles ORENGA, banquier.
THIERS frères, négociants.
Au Bureau du Syndicat d'Initiative de Bastia, Bd Paoli, 27.

SCIERIE MÉCANIQUE
MINELLI
PIEUX DE VIGNE

MODES PARISIENNES
18, Bd Paoli, Bastia
Grand choix de chapeaux pour Dames et Enfants
Modèles haute nouveauté
à partir de 4 fr. 95
Succursale d'une grande maison de Paris
Seul dépôt en Corse

A VENDRE
Mandarines, Oranges Citrons, de Montesoro
(Propriété Ajaccio)
S'adresser à l'épicerie Erminy, 24, rue Napoléon.

AJACCIO
CAFÉ-CONCERT
(Brasserie Moderne)
JEAN SANTARELLI
Propriétaire
Débuts toutes les semaines
Liqueurs de marque
Bière Brune de Munich
SERVICE IRRÉPROCHABLE
PRIX MODÉRÉS

LA
POUDRE BESSIÈRE
est le seul remède vraiment EFFICACE et INFAILLIBLE que doivent employer tous les malades atteints d'une maladie de l'estomac, du foie, des reins, des intestins, de constipation dont les CONSÉQUENCES : le manque d'appétit, la migraine, la gastralgie, la ballonnement, etc.., sont des plus graves.
De tous ceux, et ils sont nombreux, qui ont essayé cette merveilleuse poudre, beaucoup vous diront que : si leur estomac et leurs intestins fonctionnent bien aujourd'hui, c'est à elle qu'ils le doivent et qu'ils en adoptent définitivement l'usage.
Interrogez toutes les mères de famille soucieuses de la santé de leurs enfants, et demandez leur, avec quoi elles les purgent ? Unanimement elles vous répondront :
avec la POUDRE BESSIÈRE
Pourquoi avec celle-là ? parce qu'elle est non seulement souverainement TONIQUE, mais encore LAXATIVE, PURGATIVE, DÉPURATIVE, en provoquant, sans aucune douleur ni échauffement, une abondante et saine évacuation des matières contenues dans les intestins.
Parce que son goût agréable en fait une friandise pour eux, étant très sucrée.
Prix de la boîte : 1 fr. ; 1 fr. 25 franco
Dépôt : Pharmacie Centrale d'Ajaccio (Corse)
Essayez et vous conviendrez de son Efficacité Surprenante

Teinturerie et Blanchisserie de la Méditerranée
H. FRAISSINET & Cie
MARSEILLE
Société en Commandite — Capital 500.000 Francs
17 Magasins dans Marseille — 20 Succursales au dehors
La plus importante Maison du Midi
AUTOMNE-HIVER 1907-1908
NUANCES MODES :
Marron et Gros Vert — Rouge Brique et Prune
NETTOYAGE ET TEINTURES
Draps - Lainages - Soieries - Velours - Fourrures - Mongolie - Boas - Plumes
TEINTURES EN NOIR INALTÉRABLES
NETTOYAGE DE RIDEAUX, STORES, AMEUBLEMENTS
Edredons, Couvertures, Tapis
Par suite d'importants agrandissements et d'un outillage perfectionné que nous venons d'acquérir en Angleterre, par les soins apportés dans l'apprêt et l'emballage, nous pouvons livrer tous les travaux avec un fini qu'aucune autre Maison ne peut donner
Dépôt de Bastia :
Chez M. SAUVEUR AYMO
BASTIA, 17, Boulevard Paoli, 17, BASTIA

HACHETTE & Cie
79, Bd Saint-Germain
Paris
Paraît le 5 et le 20 de chaque mois


3 Fr. par an
Le numéro : 15 centimes.
Remboursé par une superbe prime.
BON pour un ABONNEMENT D'ESSAI DE 3 MOIS
à Jardins & Basses-Cours
Au prix exceptionnel de 1 fr. (Etranger, 1 fr. 25)
Adresser ce Coupon avec le montant, à MM. HACHETTE et Cie, 79, Bd St-Germain, Paris


Un flacon 1.50
Maux de Dents guéris radicalement par les Boulettes Dentaires
de A. FOURGEAUD, Pharmacien, à Périgueux
Méfiez-vous des Contrefaçons. Exigez la véritable Marque
Dépôts : Pharmacies Luigi à Bastia, Raffalli à Corte, Padovani à l'Ile-Rousse, Scaglioli, 2, cours Napoléon, à Ajaccio.

CHLORO-ANEMIE, TUBERCULOSE, CONVALESCENCE
Tout état de langueur et d'amaigrissement ayant pour cause la dénutrition trouve une guérison prompte et certaine par l'emploi du
VIN DE VIAL — Quina, Sac de Viande et Lacto-Phosphate de Chaux

Demandez et offrez dans tous les Cafés AMARO MATTEI, *apéritif supérieur.*

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER I
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1

Cordonnerie Modèle
Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia
EUGÈNE PERICCHI, propriétaire
Saison Automne-Hiver 1907-1908
Chaussures en tous genres
pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants
Grand assortiment de chaussures fourrées
Choix considérable de Pantoufles
Prix très réduits
Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriquées exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.

La Maison se charge des réparations

ANÉMIE
PALES COULEURS
FLUEURS BLANCHES
NEURASTHÉNIE
CROISSANCE
CONVALESCENCE
de toutes Maladies
GUÉRISON RADICALE en 20 JOURS
par l'ELIXIR de St VINCENT de PAUL
Seul Ferrugineux assimilable ou emploi par
CONFITURE de St VINCENT de PAUL
Pour MAIGRIR


Le Directeur-Gérant,
J.-B. Ollagnier.
Bastia, Imprimerie Ollagnier.

PHOTOGRAPHIE J. MORETTI
CORTE (Corse)
GRANDE COLLECTION DE CARTES POSTALES ILLUSTRÉES DU PAYS
VENTE EN GROS ET AU DÉTAIL
Agrandissements inaltérables de toutes les dimensions en noir et en couleurs

Cie GÉNÉRALE DES PÉTROLES
pour l'Eclairage et l'Industrie
Siège social à MARSEILLE
Pétrole pour l'éclairage et pour moteur, en baril de 180 litres et bidons de 50 litres.
Pétrole raffiné d'Amérique, marque *Le Lion*, en caisses de deux bidons de 18 litres et demi chaque.
Pétrole de luxe *Photoline* en bidons de 5 litres,
Essences de pétrole, Benzine, Gazoline, lourde pour moteur.
NAPHTACYCLE, essence spéciale pour automobiles, très appréciée dans le monde des chauffeurs.
AUTOVELINE huile pour le graissage des automobiles,
GRAISSE CONSISTANTE pour automobiles.
HUILE EPAISSE pour changement de vitesse des automobiles.
Dépositaires pour toute la Corse : MM. L. N. MATTEI et Cie, à Bastia, Ajaccio et Corte.
Sous-dépositaires : Thomas MATTEI, Propriano ; PUCCINELLI François, Calvi ; LANTIERI Frères, Bonifacio ; Ch.-Marie SAVELLI, Ile-Rousse.

TRENTE-TROISIÈME ANNÉE — N° 77
MARDI 17 MARS 1908

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES
Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0,75 — Divers, 0,50 — Judic. c. 0,25
ABONNEMENT (*Payable d'avance*)
Corse ..... 20 fr. | 10 fr. | 5 fr.
Autres Départ. 32 » | 12 » | 6 »
Union postale, et autres Pays le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE BASTIA MUNICIPALE

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Patrice.
Société (heure nationale)
Lever, 5 h. 47 m. — Coucher, 5 h. 35 s.
Premier quart., le 9 — Pleine Lune, le 17.
Fête de Demain : Saint Alexandre.

16 MARS

LE RACHAT DES CHEMINS DE FER *et ses Conséquences*

Les partisans du rachat de l'Ouest viennent de subir un échec. La Commission sénatoriale vient de donner un avis défavorable au projet défendu par le gouvernement. Si l'on songe que cette commission compte parmi ses membres des sommités financières, tels que MM. Poincaré, Boudenoot, etc., qui jouissent d'une très grande influence dans la Haute Assemblée, on conçoit que cette décision ne soit pas pour remplir d'aise les rachatistes.

Les considérants du rapport ne sont pas davantage rassurants pour eux. Ils présentent l'opération du rachat comme une *redoutable aventure* financière.

Voyons, en effet, ce que cette opération nous coûterait :

1°. L'annuité de garantie de 11.500.000 francs que les actionnaires ne doivent toucher que jusqu'à la fin de 1953, se trouve, du fait même du rachat, consolidée jusqu'à la fin de la concession actuelle, c'est-à-dire jusqu'en 1956, soit, pour le total des 21 annuités, 241 millions ;

2°. Les divers impôts et droits de douanes qu'acquitte la Compagnie seront évidemment supprimés, soit une perte annuelle d'environ 6 millions ;

3°. La Compagnie de l'Ouest, comme toutes les autres compagnies du reste, fait des transports à prix réduit pour l'Administration des Postes et pour les divers ministères. Ce seront autant d'avantages supprimés avec l'exploitation par l'Etat. On les évalue officiellement à 13 millions par an.

4°. Les travaux complémentaires dont l'exécution ne peut être différée, coûteront, d'après les calculs de la Direction du Contrôle, 150 millions. Les lignes nouvelles, dont la construction ou l'achèvement s'impose à brève échéance, coûteront 100 millions. La réfection du matériel roulant coûtera, toujours d'après la Direction du contrôle, 175 millions ;

5°. Enfin, le service de la Caisse des retraites, pour les employés des chemins de fer devenus fonctionnaires, nécessitera un versement de 90 millions.

C'est donc, en définitive, une dépense de *près d'un milliard* à engager dès le lendemain du rachat.

Remarquez pourtant qu'il ne s'agit encore que du rachat de l'Ouest. Les autres compagnies, plus prospères, ne donnent pas les mêmes craintes au sujet du non remboursement des avances de l'Etat. Mais qui nous assure que le ministre des Travaux publics ou quelqu'un de ses successeurs les plus prochains, ne proposera pas d'étendre la mesure aux autres compagnies qui toutes sont régies par les mêmes principes et assujetties aux mêmes règlements que l'Ouest ? Ainsi, la Compagnie de l'Ouest ne serait qu'une première victime et le rachat de ce réseau un acheminement vers un monopole général, vers la « socialisation » de tous les services publics, tant réclamée par les collectivistes. Cette concession serait la plus vaste et la plus dangereuse peut-être qui leur aurait été accordée jusqu'ici ; généralisée, la mauvaise opération se changerait en un désastre. C'est pour cela qu'il ne faut pas, d'ores et déjà, entrer dans l'engrenage des rachats.

Cependant, pour se défendre de faire le jeu des collectivistes, on objecte que, bien loin de frapper les capitalistes actionnaires de la Compagnie de l'Ouest, le rachat leur créera, au contraire, une situation bien meilleure, du fait de la longue garantie d'intérêts qu'il leur assure jusqu'en 1956. Mais qui ne voit pas que cet argument se retourne contre ceux qui l'ont formulé ? Si l'opération doit être favorable aux actionnaires, elle sera onéreuse aux contribuables.

Un autre inconvénient découle du rachat : c'est l'augmentation des fonctionnaires, entraînant l'augmentation du crédit des pensions civiles et, partant, de la dette publique. M. Clémenceau déplorait récemment, à propos du projet de statut des fonctionnaires, les exigences croissantes de cette armée des salariés de l'Etat, qui réclame sa charte, sa constitution en état indépendant et tout-puissant. Et voici que, par une inexplicable inconhérence, il songe à adjoindre à cette horde plusieurs centaines de mille employés de chemins de fer !

Sur quoi donc est basée la nécessité du rachat ? Sur ce que la dette de la Compagnie de l'Ouest s'accroît du fait de l'insuffisance des recettes. Mais qui donc oserait espérer que les recettes augmenteront sous l'habile direction de l'Etat ? L'expérience a toujours démontré que la substitution de l'Etat aux entrepreneurs privés a doublé les frais d'administration tout en ralentissant la marche des services.

L'opération du rachat tend donc uniquement à engager l'Etat dans une entreprise peu prospère, pour garantir les dividendes des actionnaires de cette entreprise, aux frais des contribuables.

Grand merci, diront les porteurs de titres de la Compagnie. Mais les autres, ceux qui paieront, ne seront certainement pas du même avis, et ils applaudiront à la sage résistance opposée à l'heure actuelle par le Sénat au projet d'un emprunt destiné à une opération financière inutile pour le présent et dangereuse pour l'avenir.

Henri Brumont.

LE COMMERCE LOCAL

On sait la crise subie par le commerce, notamment dans les villes de province, la concurrence formidable qu'il doit soutenir, les risques continuels dont il est menacé, les charges qui pèsent sur lui.

Les causes de ce malaise sont nombreuses ; elles ont été maintes fois exposées ; la principale provient de la Centralisation. Celle ci coule à pleins bords, règne Artistique, littéraire, administrative, quelle qu'elle soit, elle s'impose, elle domine, elle écrase l'énergie, annihile les efforts, étouffe les individualités.

Dans la grande bataille économique actuelle, le commerce provincial est particulièrement frappé. Et chez lui, le mal se manifeste d'une façon très nette, très apparente : il est écrasé par la surproduction parisienne.

Les vastes entreprises de la capitale, ses grandes exploitations, ses usines et ses fabriques à jet continu, inondent les départements de catalogues, de prospectus aux offres alléchantes.

Attirés par les jolies gravures et les beaux papiers, qui l'assaillent, l'habitant de la province se laisse tenter. Il oublie que, dans sa ville, à côté de lui, se trouvent des négociants, des industriels, participant à la même vie locale, aux mêmes charges départementales et communales ; ces commerçants-là lui fournissent les mêmes denrées, les mêmes objets, à prix égaux, à meilleur compte souvent, à qualité égale toujours.

Pourquoi mépriser des compatriotes, — dont on a besoin soi même, — puisque leurs magasins ont même choix, mêmes occasions ? Simplement par un snobisme mal compris, par une habitude naïve, mais dangereuse pour la prospérité locale et l'avenir de la région.

Achetons donc chez nous ; dépensons sur place, dans notre ville, tout ce que nous sommes obligés de consacrer à nos besoins : alimentation, vêtement, mobilier ; ne nous adressons à Paris que dans des cas exceptionnels, quand il nous est impossible de faire autrement.

Aidons d'abord, par tous nos moyens, nos concitoyens. Eux-mêmes n'ont-ils pas intérêt à accorder satisfaction à leurs clients ?

Entre les habitants d'une même cité provinciale existe une véritable solidarité étroite ; malheureusement, elle n'est encore ni assez comprise, ni assez pratiquée.

Si chacun accomplissait, savait accomplir son devoir, le commerce de nos départements retrouverait vite son ancienne prospérité.

J. M. SIMON.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 17 mars à 3 heures

L'Esprit Viennois, allégro,	Mezzacapo.
L'Italienne à Alger, ouv.,	Rossini.
Théâtre, valse,	Faust.
Le Petit Duc, fantaisie,	Ch. Lecocq.
Galop Tonnerre,	Lamothe.

Le Chef de musique, X. Lacroix.

Ce que disent les Journaux

Le Rappel

« L'honorable ministre des travaux publics est tenu par un engagement tellement catégorique, solennellement pris à la tribune, qu'il lui est évidemment impossible d'occuper aujourd'hui ce qu'il a reconnu il y a quelques mois en pouvoir la question de confiance. Le gouvernement, en ne s'opposant pas à la motion de MM. Constans et Bienvenu, a donc laissé se créer cette même équivoque que M. Barthou dénonçait avec une louable vigueur. C'est dans ces conditions singulières que la proposition votée par la Chambre va venir devant le Sénat. »

Le Gaulois

« Il y a trois jours, M. Clémenceau redoutait les manœuvres souterraines de M. Combes et il ne voulait pas risquer son portefeuille dans une bataille au moins douteuse. Depuis le banquet Brisson, il est à peu près rassuré. M. Combes n'est malheureusement plus redoutable, il pouvait en toute sécurité faire appel à la confiance de la Chambre. Ce n'est pas pour lui que s'est prononcée la majorité, c'est contre M. Combes, et ce Vote caractérise au mieux la situation dans laquelle sont aujourd'hui placés le gouvernement et le Parlement. »

---

106 — Feuilleton du Petit Bastiais

LA BEAUTÉ DU DIABLE

Grand Roman Inédit

par JULES MARY

PREMIÈRE PARTIE

Les Loups et l'Agneau

XVI

En traîne dans la forêt

La lune, qui se levait, projeta un peu de lumière sur la route, éclairant ces deux hommes qu'effrayait la même horreur. Les doigts du comte se repoussèrent à ses lèvres, pour en arracher les mots qu'il voulait dire. Et tout à coup, en un cri guttural :

— Pomme de Pin !!

Un violent sursaut de Christian. Le jeune homme croyait avoir mal entendu.

— Vous dites ?.. Non, ce n'est pas vrai ?.. Lison est dans cette auberge ?

— Oui.

Pourquoi ?... C'est un repaire de misérables, de vagabonds perdus de vices et de crimes !... Qu'est elle allée faire dans cette auberge...

— Danger !...

— Elle y a donc été attirée par un guet-apens ?

— Oui, oui, dit le vieillard avec une joie délirante, se voyant compris.

— Et vous êtes parti, pauvre homme, pour la secourir ?

— Oui, oui !...

— Et voilà ce qui vous a rendu des forces ? Voilà ce qui a produit ce miracle ? Et vous êtes tombé en chemin ?... Mais nous allons la sauver ensemble, n'est-ce pas ?

— Oui, oui... vite... trop tard ! bégaya Croix-Vitre.

Tout à coup le médecin sentit que les doigts brûlants du malade s'emparaient de sa main et la soulevaient lentement... Et le comte embrassa la main de celui qui voulait sauver sa fille... Christian fut profondément ému.

— Je vous suis devoué, monsieur, dit-il, dévoué plus que vous ne pouvez le croire.

— Vite ! vite !

Déjà le docteur avait fait tourner son cheval. Il l'enveloppa d'un coup de fouet. La pauvre bête n'était pas habituée à un pareil traitement. Elle partit au galop, et Christian, au lieu de la ralentir la cingla de nouveau.

— Quel que soit le danger, disait-il, je serai là... Mais y a-t-il longtemps qu'elle est en route ? Quelle avance a-t-elle sur nous ?

C'était une question à laquelle, pour le comte, il était difficile de répondre. Christian lui facilita cette réponse par d'autres questions précises :

— Deux heures ?

— Non...

— Moins, sans doute ?

— Beaucoup moins.

— Une heure ?.. une demi-heure ?..

— Oui.

— Alors, tout n'est pas perdu. Avec la voiture, nous pouvons faire le trajet jusqu'en bordure d'Hervival, vers le Saut-du-Pic... De là, je monterai à pied. Et qui sait si je n'arriverai pas avant elle ?

Il sentit contre lui tout le corps du vieillard qui tressaillait violemment.

— On en veut donc à sa vie ? murmura-t-il en tremblant.

— Plus !..

— Plus qu'à sa vie ?.. alors, que penser ?.. C'est donc un guet-apens infâme ?

— Oui...

— Contre son honneur ? contre son innocence ?

Un gémissement seul répondit, cette fois.

— Ah ! mon Dieu ! fit Christian... La pauvre fille !.. mais c'est horrible... Et qui a pu concevoir un crime aussi abominable ?..

— Une femme !

— Oui, une femme qui hait ? Une femme ? Qui peut haïr Lison ?

Dans le même geste singulier, le vieillard crispait ses doigts contre sa bouche. Le docteur devina qu'il cherchait à prononcer un nom, le nom de la femme en qui était née l'exécrable pensée... Il attendait, anxieux, le cœur serré, pris d'un indéfinissable soupçon. Le nom sortit enfin, brusquement :

— Germaine Marberoux !..

Christian chancela, comme atteint d'un coup mortel. Et pourtant, lui-même avait prononcé ce nom tout bas, avant le vieillard.

— C'est sur Lison qu'elle se venge !..

Il se rappelait maintenant ce qu'elle lui avait dit un jour : « Ce sont ses yeux qui t'attirent et qui t'ont séduit, ses yeux qui te donnent la comédie de la douceur et de la chasteté... Eh bien, je te rendrai si dédaigneuse et si perdue qu'elle te fera horreur... »

— La misérable !!

Près de lui, le vieillard bégaya :

— Vite ! Vite ! Trop tard !

— Non, non, il n'est pas trop tard... Il est impossible qu'une pareille infâmie s'accomplisse... Nous arriverons, je vous le jure... Nous arriverons !

En bordure de la forêt, Christian arrêta son cheval. La pauvre bête était toute blanche d'écume. Elle fouma ses bons gros yeux vers son maître, si humain toujours, et qui venait de se montrer si barbare, et s'était un regard de reproche... Du reste, il n'y avait plus de chemin. Un étroit sentier recailleux s'infiltrait dans les broussailles, et c'était tout.

— Je suis obligé de vous laisser seul, monsieur, dit le docteur...

Une plainte douce répondit :

— Oui... Vite ! Vite !!

Christian attacha son cheval à un arbre, retira un revolver de la poche de son cabriolet, et disparut dans l'obscurité de la forêt. Le vent, assez froid, soufflait dans les cimes des arbres, et on l'entendait gronder au loin, comme les vagues d'une mer irritée. Mais le ciel continuait d'être bleu, depuis le coucher du soleil, et la lune brillait parmi les diamants innombrables qui parsemaient les profondeurs de la nuit...

Le Radical

Sur la séance d'hier à la Chambre :

« Le gouvernement peut, désormais, dans la pleine liberté de son action, préparer les mesures d'oubli, d'amnistie pour tous ceux qui ne font pas profession d'antimilitarisme ou de révolte. La séance d'hier a, si l'on peut s'exprimer ainsi, déblayé le terrain. Le gouvernement peut compter sur la majorité qui lui a donné sa pleine confiance. Il y répondra en poursuivant résolument le programme des réformes qu'il a revendiquées comme siennes et qu'il fera aboutir, répondant ainsi aux justes aspirations du pays républicain. »

La Petite République

« On peut insulter le gouvernement à faire preuve de bienveillance, on peut même l'obliger à se conformer à telle ou telle décision ou à partir, mais il faut pour cela une manifestation catégorique, et le même fera, posant la question de confiance, a donné à la Chambre l'occasion de se prononcer. A une énorme majorité de deux cent vingt voix, nos honorables se sont ralliés à la thèse gouvernementale ; ils ne pouvaient guère faire autrement d'ailleurs. »

Une Distinction bien méritée

La pluie des décorations, que nous subissons sous les ans à paraître époque, un être quelquefois des constatations qui honorent les pouvoirs publics.

Trop souvent hélas ! à côté des personnes de grand talent, nous pouvons lire les noms d'honnêtes obscurs, votre même d'illettrés, qui ne doivent les palmes, qu'aux services qu'ils ont su rendre aux puissants du jour.

Cette fois, c'est le nom d'un travailleur, dont l'existence se passe à compulser les documents qui intéressent notre histoire insulaire, que nous sommes heureux de lire parmi les convives décorés.

M. Leca, conseiller municipal, ancien greffier du tribunal de Commerce de l'Ile-Rousse, n'est pas un homme pour nos lecteurs. Après avoir contribué à la publication de l'Armorial Corse, il a écrit des pages qui lui font honneur.

Membre de la Société des Sciences historiques et naturelles de la Corse, il a communiqué, aux savants fondateurs de cette Association, des notes précieuses et très exactes.

Malgré des malheurs de famille, il trouve le temps de continuer l'étude des légendes et des traditions qui nous font aimer la petite Patrie.

Le lecteur de ces pièces publiques et facilitées que le temps a jeuni, a un charme particulier, que seuls les lettres professionnels savent goûter. L'étude de son vieux chartophiques, c'est le culte des aïeux. En feuilletant ces vieux registres, on entend parler les morts.

Nous ne pouvons que remercier et féliciter les personnages éminents qui ont, cette fois, rendu justice au mérite d'un humble autant érudit que modeste.

Emm.

UNE CONFÉRENCE AU LYCÉE

Une seconde conférence militaire sera faite jeudi prochain 19 mars à 10 heures du matin, par M. le lieutenant Mazen, du 38e d'artillerie, sur la « Mobilisation ».

Mérite Agricole

Ont été nommés au grade de Chevalier dans l'ordre du Mérite agricole,

MM.

Corbuccia Vincent, jardinier-fleuriste à Bastia, récompenses dans les concours et expositions, 34 ans de pratique horticole.

Colonna d'Istria François, propriétaire à Speloncato, vulgarisateur de l'emploi des nouvelles méthodes de culture, 23 ans de pratique horticole.

Comte Antoine Marc, sériciculteur à Alata, nombreux conférences sur la sériciculture, études sur le grainage des vers à soie.

Casabianca, propriétaire à Lecci-Ricanto, amélioration de la culture des orangers, 33 ans de pratique agricole.

Franceschini Antoine-François, propriétaire, adjoint municipal à Bastelica, amélioration de la culture des arbres fruitiers, 16 ans de pratique agricole.

Graziani Edouard-Paul Jean-Jean-Baptiste, cultivateur-viticulteur à Monticello, représentation de vignobles, plantations de mûriers et de châtaigniers, 24 ans de pratique agricole.

Profizi Simon Jean, maire, propriétaire à Guagnano, propagateur de l'emploi des nouveaux procédés de culture, récompenses dans les concours, 29 ans de pratique agricole.

Tuzier, directeur des usines de Champion et Foletti, reconstitution du vignoble, création de prairies artificielles, 20 ans de pratique agricole.

Cour d'Assises

Audience du 16 mars 1908

Présidence de M. GAVINI, conseiller

UN PÈRE accusé d'avoir violé sa fille

On se rappelle que, dans les premiers jours du mois d'octobre 1907, un nommé Garcet Carmine était arrêté sous l'inculpation d'avoir violé sa fille Rosalie Garcet, Celle-ci, en effet, qui était à peine âgée de 16 ans, avait déclaré à M. le Commissaire de police que, sans pitié pour ses supplications ni pour ses larmes, son père n'avait cessé, depuis cinq ans, de se livrer sur elle à des manœuvres lubriques. Garcet n'a jamais cessé de protester de son innocence. C'est un cordonnier très connu à Bastia, où il est établi depuis plus de dix ans.

L'audience est ouverte à midi et demi.

M. Angeli, avocat général, occupe le siège du ministère public.

Mes Hyacinthe de Montera et P. Scampucci, sont assis au banc de la défense.

Après la formation du Jury, la Cour, sur les réquisitions de M. l'avocat général, ordonne le huis-clos ; les faits relatés dans le procès étant de nature à porter atteinte à la moralité publique.

Il nous est interdit dans ces conditions de rendre compte des débats.

Après un très énergique réquisitoire de M. l'avocat général Angeli et deux éloquentes plaidoiries de Mes Hyacinthe de Montera et P. Scampucci, le Jury rapporte un verdict négatif.

Par suite, Garcet est acquitté.

La session du premier trimestre est close.

Les Obsèques de Paul Sain

Nous n'avons pu, vu leur longueur, donner dans notre précédent article les discours prononcés aux obsèques du regretté Paul Sain.

Nous reproduisons ci-après le discours prononcé par M. Alexis Menzin, ami personnel du regretté artiste :

Mon cher Paul Sain, il y a trois jours à peine, dans la joie d'un entraînement triomphant, qui était, hélas ! le présentiment de ta mort, tu souriais à l'espoir de guérir, tu oubliais le martyre d'une longue maladie, si, malgré la poitrine oppressée, tu me parlais des meilleurs jours prochains, — cependant que muette, anxieuse, chaque fois que tu fermais un moment tes paupières pour apaiser ta douleur, ta chère femme la relevait, elle, dans ses yeux éperdus, la peur que ce ne fût déjà pour toi le grand sommeil. Et quand je te quittai, l'âme en deuil, tu me dis, dans une accolade fraternelle :

« Au revoir, mon vieux camarade ! »

Tu auras été jusqu'au dernier instant le qui lutteur confiant dans la victoire de forcer le triomphe. Comme tu avais toujours bravé flèrement, sûrement, dans tes travaux d'artiste, les injustes adversités, les durs obstacles d'autant plus nombreux que l'œuvre est plus haute, tu voulais aussi, par ta souriante ténacité, dompter la mort elle-même. Dis-moi, tu n'en auras pas connu les affres terribles, si, sur la couche funèbre que tant de pieuses mains sont venues fleurir, ton visage n'avait gardé cette trace de sourire sur : ta douceur habituelle nous semblait simplement n'y être fixée, ainsi que dans l'immuable sérénité d'un beau marbre.

A ton chevet, cette nuit où n'étant pas reposée depuis tant de mois, n'écoutait cruellement d'être tout à coup devenue lucide ; elle, qui avait donné à ta maîtrise la poésie de ses jeunesses, à tes derniers jours fatigués le réconfort de ses soins inlassables, ne comprenait pas qu'il lui fût matériellement impossible de revaincre ton bon regard reconnaissant.

Ta mère aussi, de qui sans doute tu avais hérité ta courageuse patience, ne se soupçonnait pas à cette surprise inconcevable que tu lui fusse une cause de larmes, toi qui avais, entre tous ses enfants, le moins charmé son *Lyre*, le mieux hypnosé son cœur.

Et pour tes amis, nous sentions qu'en te perdant, nous perdions un peu de notre existence artistique. N'avais-tu pas la plus vaillante des confidences vers les succès purs ? Un talent tel avait, pressenti, avait fait grandir ton talent jusqu'à une maîtrise incontestée ; tu étais heureux d'un prodigieux bonheur de vaincre, et plus. Ceux mêmes d'entre nous qui ne sont pas peintres y gagnaient une compréhension plus vive de la nature ; tu nous enseignais à contempler avec une admiration plus précise notre terre natale ; chacun de tes tableaux y fut un acte d'adoration.

Il est bon que tu n'aies pas senti venir l'heure de te séparer, — non seulement des tiens, chers au-dessus de tout — mais encore de ces êtres inanimés que tu pénétrais de ton sentiment.

Repose ici dans une paix glorieuse. Ouvre ton intimité pour qui je parle, entre tes concitoyens fiers de toi, combien de cœurs dans la France entière regretteront notre Paul Sain parmi les maîtres d'aquarelle. Quoique trop tôt éteint, ton génie actif a bien accompli toute son œuvre. Tu laisses un empreinte.

Cette pensée suffit-elle à atténuer notre peine ? Non. — Mais nous sommes d'un pays où, même avant le christianisme, aussi loin que remonte l'histoire de nos races, la croyance en une autre vie meilleure fut de tout temps la suprême consolation.

Désormais, ami Paul, dans la splendeur du soleil couchant que tu as magnifiquement aimée, nous évoquerons ton esprit. Tu m'as plus d'une fois montré, en contraste avec leur flamboiement pourpre ou leur rougeoiement doré, une partie du ciel d'une teinte calme, d'un vert tendre, profond, ainsi que l'espérance infinie, c'est là que je regarderai de préférence vers toi.

Aussi, répétant la dernière parole que tu m'as adressée, je te dis à mon tour, malgré cette tombe : « Au revoir, mon cher camarade ! »

Seconde capture de Balancelles italiennes

Le garde-pêche *Golo* a fait une nouvelle sortie dans la nuit de dimanche à lundi, dans la direction du Sud : elle a amené la capture de deux autres balancelles italiennes qui s'échaient en deçà des limites, à peu près au même endroit où avaient été capturées les deux autres la nuit précédente, entre Bravona et Diana.

Les balancelles ont bien tenté de fuir, mais le *Golo* leur a coupé la route. Comme d'habitude, elles se sont débarrassées de tous les engins prohibés et d'une partie de leur pêche ; on n'a saisi que 150 kilos environ de poissons de diverses espèces.

Lundi matin, entre 8 et 9 heures, elles faisaient leur entrée dans le vieux port, remorquées par le *Golo*, et ont pris place à côté de leurs compagnons d'infortune *Franceschini* et *Bruno*.

M. l'administrateur de la marine a procédé immédiatement aux constatations dès la réception des rapports du commandant du *Golo*, et a saisi le Parquet de cette affaire.

Les balancelles capturées en dernier lieu sont le *Pietrino* et la *Comunarda*.

Ces deux captures prouvent combien étaient fondées les réclamations de nos intéressants pêcheurs bastiais en vue d'obtenir l'envoi d'un garde-pêche.

Il est juste de rendre hommage à l'adresse de M. le premier maître de timonerie Amaré, car il en faut pour capturer les balancelles italiennes, montée par de véritables loups de mer, qui se laissent rarement surprendre. Nos félicitations vont aussi aux intrépides marins qui forment l'équipage du *Golo* et qui ont vaillamment secondé leur brave commandant.

Bulletin Financier

Paris, 13 mars 1908.

En nouvelle avance au début, le marché supporte des réalisations qui le font clôturer au dessous des limites de la veille, Notre Rente reste à 97,65. Sauf le Portugais, les Fonds Etrangers sont en légère moins-value, les Emprunts Russes sont faibles.

Dans le groupe des Sociétés de Crédit, le Crédit Lyonnais est à 1.310. La Compagnie d'Escompte dont l'assemblée ordinaire aura lieu le 7 avril, se tient à 680. Dumas 14 mars sera close aux guichets de la Société Générale la souscription aux 75.000 obligations des chemins de fer de Sao Paulo et Rio Grande, d'ores et déjà du reste plusieurs fois ouverte. Valeurs industrielles et de traction généralement plus lourdes. Canal de Suez 4.440. Par contre Rio reflorit à 1.540. Le Bec Auer se maintient à 748. Reuil des valeurs rouges et des Mines d'Or.

En Banque, la privilégiée Montebras est ferme à 51 : l'entreprise entrera très rapidement dans la période d'exploitation rémunératrice prévue et confirmée. L'action d'Allantique se trouve à 126. L'obligation 5 0,0 du Port de Bahia a des demandes suivies à 450.

On annonce la prochaine introduction, aux environs de 40 frs, des actions de la Compagnie Générale des Phosphates. Cette Société, au capital de 20 000 frs, va exploiter un certain nombre de riches gisements phosphatiers, notamment en Algérie et en Tunisie.

La Maison de Dion-Bouton, en remerciant les 400 souscripteurs qui ont couvert en quinze jours son émission, annonce la convocation immédiate des assemblées légales.

Nos chiffres de fin sont fermes.

Fête Scolaire de la Mi-Carême

On rappelle que la seconde et dernière répétition en vue de la fête donnée aux élèves du Petit lycée à l'occasion de la Mi-Carême aura lieu jeudi prochain, 19 mars, à 1 heure de l'après-midi.

Entrée par le Boulevard St-Angelo. Prière d'être très exacts.

Une famille dans les transes

A Gany-Barville (Seine-Inférieure), habite la famille Masseux, propriétaire du Restaurant Cadet. La famille était dans les transes, parce que la santé de Mme Eva Masseux et de sa fille Bathilde était devenue de plus en plus mauvaise et que toutes les prescriptions restaient inefficaces. Mme Masseux et ses filles étaient anémiques et se plaignaient en outre constamment de maux de reins et de névralgies. Elles viennent de nous faire savoir que les pilules Pink avaient mis un terme à leurs souffrances et ramené la joie dans la maison.



Mme Masseux et sa fille Bathilde.

Les pilules Pink font en très peu de temps la rénovation complète de l'organisme, parce qu'elles donnent du sang riche et pur. Les organes se s'affaiblissent que parce que le sang qui circule à travers et qui doit les nourrir est devenu pauvre et de mauvaise qualité.

Un sang pauvre circulant dans toutes les ramifications de l'estomac, par exemple, le laissera faible ; il ne tardera pas à ne plus faire le travail de digestion qu'incomplètement. C'est pour cette raison, manque de nourriture des organes, par suite de pauvreté du sang, que les anémiques éprouvent un malaise général, parce que tous leurs organes font imparfaitement leur travail. Un ouvrier mal nourri fait petite et mauvaise besogne, le corps fait de même. Les pilules Pink régénèrent et enrichissent le sang. Envoyez à M. Gablin, Phien 18, rue Bailly, Paris, de vous envoyer franco une boîte au prix de Frs. 3.50, ou 6 boîtes pour Frs. 17.50. M. Gablin vous enverra des pilules identiques à celles que guérit Mme et Mlle Masseux. Les pilules Pink se trouvent aussi dans toutes les pharmacies.

Nombreuses guérisons de chlorose, des jeunes filles, d'affaiblissement général, les maux d'estomac, le rhumatisme, la neurasthénie.

Gazette Ajaccienne

(De notre correspondant particulier)

Le temps qu'il a fait

Baromètre : 762. 8. — Température : Maxima, 11, 8 ; Minima, 7, 5.

Direction du vent : Ouest.

Force du vent : modérée.

Etat de la mer : peu agitée.

Nécrologie

Avant-hier, une triste nouvelle se répandait brusquement en ville : M. Ignace Berlini venait de succomber à la suite d'une terrible maladie, qui avait eu raison de sa belle constitution.

A peine âgé de 41 ans, M. Berlini était une de ces vieilles figures ajacciennes qu'on était habitué à rencontrer partout où il y avait des services à rendre, du bien à faire. La sympathie de tous ses concitoyens lui était depuis longtemps acquise, il n'y avait personne qui ne le connaissait et qui ne l'estimât.

Entré dans l'arène politique, M. Berlini n'eut que des succès ; il était depuis de longues années conseiller d'arrondissement d'Ajaccio et, à chaque élection, il fut réélu, toujours avec une forte majorité, le plus souvent sans concurrent.

Président du Conseil d'arrondissement d'Ajaccio, le gouvernement l'avait fait chevalier de la Légion d'honneur en récompense des nombreux services qu'il avait rendus à sa ville natale.

Ses obsèques seront célébrées aujourd'hui à midi.

En cette douloureuse circonstance, nous prenons toute part aux familles Berlini et Fercioli nos meilleurs compagnons de cœur et de bienfaisance.

A l'arrivée

Le vaisseau école *Dupuy-Trouin*, commandé par le capitaine de vaisseau Adam, est arrivé à Ajaccio avec 591 hommes d'équipage.

Le *Dupuy-Trouin* est l'école des aspirants de la marine. Il séjournera une dizaine de jours dans notre ville.

Etat Civil

DÉCÈS

Casciani Marie-Toussainte, 47 ans.

Berlini Ignace-Charles, 40 ans, négociant.

NAISSANCES.

Siliceni Marie-Justine.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 14 mars.

Thermomètre : 7 heures du matin : 4 fr. 1 midi : 9-2 ; 6 heures 30 soir : 9-5. Maxima : 14°. Minima : 4-5.

Baromètre : 7 heures du matin, 764 mm. 1 midi, 763 mm. 6 heures du soir, 762 mm.

Vent. — Dans la matinée, S. E.

Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel, le matin, couvert.

L'après-midi, pluvieux.

Pluviomètre, à 7 h. du matin : 8 mm.

***

Troupes coloniales

M. le capitaine Angeli, du 1er rég. colonial, en congé de six mois, est désigné pour servir au Tonkin.

M. le capitaine Angeli est affecté au 1er rég. de tirailleurs malgaches.

M. le lieutenant Alessandri, du bataillon de la Côte d'Ivoire, est placé en activité hors cadre à la Côte d'Ivoire.

***

Tentative de vol

Une tentative de vol avec effraction a été commise dans la nuit de samedi à dimanche, entre minuit et une heure du matin, dans une épicerie située au n° 11 de la rue Campanari tenue par Mme Ricci.

Le magasin a une porte donnant sur la rue et une autre sur un corridor ; c'est à cette dernière que les cambrioleurs se sont attaqués.

Avec une lame de canif, ils ont d'abord essayé de bâiller le bois où est appliquée la serrure. N'ayant pu aboutir, ils se sont attaqués aux panneaux de la porte. Un trou avait déjà pratiqué pour le passage d'une scie à main et ils avaient déjà entamé l'autre extrémité du panneau, quand des passants, sans doute, les dérangèrent dans leur besogne.

***

Nouvelles militaires

M. Orucont, médecin aide-major de 1re classe au 157e, passe aux hôpitaux de la division d'Oran.

M. Campana, officier d'administration de 1re classe à l'hôpital militaire Villemanzy, à Lyon, désigné précédemment pour l'hôpital de Nancy, est nommé gestionnaire de l'hôpital d'Oran.

M. Casarini, officier d'administration de 1re classe, commandant la 21e section d'infirmiers militaires, passe au magasin de réserve de Marseille.

Etat-Civil

NAISSANCES

Mariotti Ambroise-Jacques, marié, et Pasquini Marie, tailleuse, tous deux de Bastia.

DÉCÈS

Baldi Odette-Marianne-Joséphine.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00152

BOURSE DE PARIS

	14 mars	16 mars
Rentes de 3 0/0 ancien	97 65	96,95
— de 3 0/0 amortis.	98,35	98,30

ex-coupon.

Tirages financiers

Paris, 16 mars.

Ville de Paris 1865

L'obligation portant le numéro 485 227 est sortie remboursable à 150.000 francs.

L'obligation portant le numéro 493.001 est remboursable à 50 000 francs.

Les obligations portant les numéros 560.773, 324.031, 352.958 et 199.492 sont remboursables chacune à 10.000 francs.

Obligations Suez

L'obligation portant le numéro 196.940 est sortie remboursable à 150.000 francs.

Les obligations portant les numéros 155.136 et 5.411 sont remboursables chacune à 5.000 francs.

LYON

VIOLENT INCENDIE

Trois millions de dégâts

800 ouvriers sans travail

La Grande Usine RIVOIRE & CARRET est détruite par les flammes

Lyon 16 mars.

La grande fabrique de pâtes alimentaires Rivoire et Carret vient d'être détruite par les flammes.

En quelques minutes l'importante usine n'était plus qu'un immense brasier.

Aussi, malgré les dévouements les plus remarquables, et la présence sur les lieux du sinistre du corps de pompiers et de toutes les troupes de la garnison, rien n'a pu être sauvé.

Les pertes sont évaluées à plus de trois millions ; elles sont couvertes, paraît-il, par des Compagnies d'assurances.

Plus de huit cents ouvriers se trouveront ainsi privés de travail pendant plusieurs mois.

EN ESPAGNE

Pluie de bombes

Une femme tuée

Cinquante personnes blessées

Barcelone, 16 mars.

A Barcelone on lance, sans discontinuer, des bombes.

Celle qui a été lancée hier soir, était la septième depuis quatre jours.

L'explosion de cette nouvelle bombe a causé la mort d'une femme.

Plus de cinquante personnes ont rapporté des blessures assez graves.

L'émotion est grande à Barcelone et dans tout le royaume.

La terreur que les anarchistes répandent, est telle que la police n'ose pas même rechercher les coupables.

Le gouvernement vient de prendre des mesures très sévères.

A HAITI

TROUBLES GRAVES à Port-au-Prince

Douze personnes

FUSILLÉES SANS JUGEMENT

Les Légations réclament l'envoi de croiseurs

Paris, 16 mars.

Un télégramme officiel, reçu de Port-au-Prince, annonce que douze personnes ont été fusillées sans jugement, sous prétexte de conspiration avec le général Firmin.

On redoute des massacres contre les Blancs, à cause des menaces proférées, aussi bien contre eux que contre les légations et consulats étrangers.

Les personnes, qui sont menacées, se sont réfugiées aux légations allemande et française.

Le ministre d'Etat Haïtien réclame la livraison des réfugiés, et refuse d'autoriser l'embarquement de toutes les personnes réfugiées aux dites légations.

Aux Gonaïves, on attend le croiseur français *D'Estrées* pour protéger nos nationaux.

L'Angleterre a aussi donné l'ordre à un croiseur de se rendre dans la baie des Gonaïves.

De son côté, le ministre allemand à Port-au-Prince a réclamé d'urgence l'envoi d'un cuirassé.

La situation est tout à fait critique pour les Blancs, si on ne leur vient pas promptement en aide.

AU PORTUGAL

UN VASTE COMPLOT

Dictature militaire

Lisbonne, 16 mars.

On vient de découvrir à Lisbonne un vaste complot, dont le but était l'établissement d'une dictature militaire.

Plusieurs officiers qui, paraît-il, étaient dans le mouvement, ont été arrêtés.

Cette nouvelle cause une grande émotion dans tout le royaume, et particulièrement à Lisbonne, où l'effervescence est extrême.

Plus de huit cents ouvriers se trouveront ainsi privés de travail pendant plusieurs mois.

AU JAPON

L'incident du « Tatsu-Maru »

Tokio 16 mars.

L'incident sino-japonais vient d'être complètement terminé.

Le vapeur *Tatsu-Maru*, qui avait été saisi par les autorités chinoises, vient d'être relâché, et le pavillon japonais a été de nouveau arboré avec tous les honneurs.

La Chine qui avait tous les torts, de son côté, vient d'accorder toutes les satisfactions demandées par le Japon.

EN ITALIE

La propagande antimilitariste

Rome, 16 mars.

Le gouvernement italien vient de prendre les mesures les plus sévères contre la propagande dans l'armée des théories hérétiques.

On a saisi à Plaisance une grande quantité de brochures qui faisaient connaître aux soldats le but de l'antimilitarisme. Il y avait même un volume de sept cents pages imprimé en France.

Toutefois les autorités militaires déclarent que ces publications n'ont pas pénétré dans les casernes.

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Présidence de M. BRISSON

La séance est ouverte à 2 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance qui est adopté.

Le Projet d'Amnistie

M. Briand

ministre de la Justice, dépose sur le bureau de la Chambre le projet de loi demandant l'amnistie pour les événements du Midi, les infractions à la loi sur le repos hebdomadaire, les faits de grève et les délits politiques, à l'exception, toutefois, de la propagande antimilitariste.

L'amnistie ne s'applique pas non plus aux délits commis en matière de fraudes alimentaires.

La Chambre ordonne le renvoi de ce projet à la Commission judiciaire qui l'examinera dans la journée de demain.

Nouvel Emprunt de la ville de Paris

L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi tendant à modifier la loi du 29 juin 1907, qui a autorisé la ville de Paris à emprunter une somme de 31 millions en vue, notamment, de l'amélioration du service des eaux.

La Chambre adopte sans discussion les conclusions de M. Louis Marin.

Convention de l'Etat avec la ville de Mostaganem

L'ordre du jour appelle ensuite la discussion en première délibération du projet de loi tendant à approuver la convention passée entre l'Etat et la ville de Mostaganem au sujet de la cession, à cette ville, de la caserne du Barail et de la manutention militaire de la place.

M. Joseph Chailley, député républicain radical de la Vendée, donne lecture de son rapport qui est adopté.

Validation d'élection

La Chambre passe ensuite à la discussion des conclusions du rapport du 6e bureau, tendant à la validation des opérations électorales dans la deuxième circonscription d'Amiens.

M. Nogués, député radical socialiste des Hautes-Pyrénées, soutient les conclusions de son rapport.

L'élection de M. Jouancoux est validée.

M. Jouancoux est admis.

Les retraites des Ouvriers mineurs

La Chambre adopte également, sans discussion, la proposition de loi présentée par la commission des mines chargée d'examiner les amendements de M. Bouveri et de M. de Ramel, et les dispositions additionnelles au projet de loi portant fixation du budget général de l'exercice 1907, relatifs à l'amélioration des retraites des ouvriers mineurs.

Les outrages aux bonnes mœurs

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du projet de loi, adopté par le Sénat, ayant pour objet la répression des outrages aux bonnes mœurs.

La Chambre a adopté.

L'impôt sur le Revenu

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion :

1. du projet de loi portant suppression des contributions directes et établissement d'un impôt général sur les revenus et d'un impôt complémentaire sur l'ensemble du revenu ;

2. de la proposition de loi de M. Maujan ayant pour objet l'établissement d'un impôt personnel et progressif sur le revenu et sur les capitaux improductifs ;

3. de la proposition de loi de M. Magniaudé ayant pour objet d'établir un impôt général et progressif sur les revenus ;

La Chambre reprend la discussion de l'impôt sur le revenu.

Amendement Bonnevay

M. Bonnevay, député progressiste du Rhône, présente un amendement ainsi conçu :

« Sont affranchis de l'impôt sur le revenu pendant les trente premières années de la plantation ou de semis : 1. Pour la totalité de l'impôt les semis et plantations effectués sur le sommet et le penchant des montagnes, sur les dunes ou dans les landes ; 2. Pour les trois quarts de l'impôt, les semis et plantations en terrains ordinaires. »

Après de fastidieuses démonstrations, où l'on dénombra forces chiffres et statistiques, la Chambre adopte l'amendement de M. Bonnevay.

Amendement Villebois-Mareuil

M. de Villebois-Mareuil

député conservateur de la Mayenne, présente un amendement demandant que la déduction de la valeur locative soit du tiers pour les vignes.

Le président met aux voix cet amendement.

Le scrutin donne les résultats suivants :

Nombre de votants	558
Majorité absolue	280
Pour	328
Contre	230

Cet amendement est repoussé par 100 voix de majorité.

ARTICLES 9, 10, et 11.

Les articles 9, 10 et 11, sont ensuite adoptés sans discussion.

ARTICLE 12.

La Chambre aborde ensuite la discussion de l'article 12.

Les deux premiers paragraphes de l'article 12 sont successivement mis aux voix et adoptés.

La suite de la discussion est renvoyée à demain.

La séance est levée.

Fourrage à vendre

Luzerne 1re qualité

12 francs les 100 kilog.

S'adresser à M. Philippe ORENGA, Domaine de Valrose, près Borgo.

Déménagements pour tous les pays

Dépôt de cadres pour mobilier

Prix très modérés

A. PADOVANI, 7, route du Cap, Bastia.

A VENDRE

Mandarines, Oranges Citrons, de Montesoro

(Propriété Ajaccio)

S'adresser à l'épicerie Ermicy, 24, rue Napoléon.

REVUE-GUIDE

Populaire, pratique

Bulletin mensuel, 16 pages

Très intéressant pour les commerçants

Trois francs par an

S'y abonner

dans tous les Bureaux des Postes

où à l'administration

Rue Neuve Saint-Roch, 2, Bastia

Bijouterie-Horlogerie DANESI fils

Boulevard Paoli, 16, Bastia

M. Danesi fils, ancien élève des fabriques d'horlogerie de Besançon, a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il se charge de toutes sortes de réparations de montres et pendules, à des prix défiant toute concurrence.

M. Danesi, lui-même toutes les réparations, est à même de livrer un travail très soigné et garanti.

Usines de Francardo

F. CHARDON et Cie

(GARE FRANCARDO)

TUILERIE & BRIQUETERIE MÉCANIQUES

Fabrique de Carreaux en ciment, unis et à dessins

Travaux divers

EN CIMENT COMPRIMÉ ET CIMENT ARMÉ

FOUR A CHAUX CONTINU

Selerie mécanique

DE BOIS DE CONSTRUCTION

Entrepôts à Bastia, 2, Avenue Carnot ; à Corte, Nouvelle Traverse

Nomenclature des produits mis en vente dans nos entrepôts :

Briques pleines et creuses. — Briques pressées de parement. — Tuiles plates et rondes. — Carreaux en terre cuite. — Carreaux en ciment unis et à dessins.

Chaux grasse. — Chaux hydrauliques et ciments. — Plâtres. — Pianchers. — Madriers. — Chevrons. — Liteaux. — Lattes.

Fers en barres. — Fers à planchers. — Aciers. — Métaux.

Nota. — La chaux grasse de Francardo est de qualité supérieure.

Employée dans les maçonneries ordinaires, elle acquiert la dureté de la chaux hydraulique. Un volume de cette chaux en pierres donne de 2 à 2,5 volumes de pâte. Elle est excellente pour les badigeonnages à cause de sa blancheur et de son adhérence, pour les traitements curatifs de la vigne et les amendements des terres en raison de sa richesse en chaux.

Les commandes adressées à MM. F. CHARDON et Cie, à Francardo, ou aux entrepôts de Bastia et Corte.

A VENDRE

VIN à 18 francs l'hectolitre.

S'adresser à M. Valesi, VESCOVATO.

MODES PARISIENNES

18, Bd Paoli, Bastia

Grand choix de chapeaux pour Dames et Enfants

Modèles haute nouveauté à partir de 4 fr. 95

Succursale d'une grande maison de Paris

Seul dépôt en Corse

LA
POUDRE BESSIÈRE
est le seul remède vraiment EFFICACE et INFAILLIBLE que doivent employer tous les malades atteints d'une maladie de l'estomac, du foie, des reins, des intestins, de constipation dont les CONSÉQUENCES : le manque d'appétit, la migraine, la gastralgie, le ballonnement, etc.., sont des plus graves.
De tous ceux, et ils sont nombreux, qui ont essayé cette merveilleuse poudre, beaucoup vous diront que : si leur estomac et leurs intestins fonctionnent bien aujourd'hui, c'est à elle qu'ils le doivent et qu'ils en adoptent définitivement l'usage.
Interrogez toutes les mères de famille soucieuses de la santé de leurs enfants, et demandez leur, avec quoi elles les purgent ? Unanimement elles vous répondront :
avec la POUDRE BESSIÈRE
Pourquoi avec celle-là ? parce qu'elle est non seulement souverainement TONIQUE, mais encore LAXATIVE, PURGATIVE, DÉPURATIVE, en provoquant, sans aucune douleur ni échauffement, une abondante et saine évacuation des matières contenues dans les intestins.
Parce que son goût agréable en fait une friandise pour eux, étant très sucrée.
Prix de la boîte : 1 fr. ; 1 fr. 25 franco
Dépôt : Pharmacie Centrale d'Ajaccio (Corse)
Essayez et vous conviendrez de son Efficacité Surprenante

Teinturerie et Blanchisserie de la Méditerranée
H. FRAISSINET & Cie
MARSEILLE
Société en Commandite — Capital 500.000 Francs
17 Magasins dans Marseille — 20 Succursales au dehors
La plus importante Maison du Midi
AUTOMNE-HIVER 1907-1908
NUANCES MODES :
Marron et Gros Vert — Rouge Brique et Prune
NETTOYAGE ET TEINTURES
Draps - Lainages - Soieries - Velours - Fourrures - Mongolie - Boas - Plumes
TEINTURES EN NOIR INALTÉRABLES
NETTOYAGE DE RIDEAUX, STORES, AMEUBLEMENTS
Edredons, Couvertures, Tapis
Par suite d'importants agrandissements et d'un outillage perfectionné que nous venons d'acquérir en Angleterre, par les soins apportés dans l'apprêt et l'emballage, nous pouvons livrer tous les travaux avec
un fini qu'aucune autre Maison ne peut donner
Dépôt de Bastia :
Chez M. SAUVEUR AYMO
BASTIA, 17, Boulevard Paoli, 17, BASTIA

HACHETTE & Cie
79, Bd Saint-Germain
Paris
PARAÎT LE 5 ET LE 20 DE CHAQUE MOIS
Jardins & Basses-Cours
3 Fr. PAR AN
LE NUMÉRO 15 CENTIMES.
REMBOURSÉ PAR UNE SUPERBE PRIME.
BON pour un ABONNEMENT D'ESSAI DE 3 MOIS
à *Jardins & Basses-Cours*
au prix exceptionnel de 1 fr. (Etranger, 1 fr. 25)
Adresser ce Coupon avec, le montant, à M.M. HACHETTE et Cie, 79, Bd St-Germain, Paris

Maux de Dents guéris radicalement par les Boulettes Dentaires
de A. FOURCAUD, Pharmacien, à Périgueux
Dépôts : Pharmacies Luigi à Bastia, Rabitelli à Corte, Padovani à l'Ile-Rousse, Scaglola, 2, cours Napoléon, à Ajaccio.

CHLORO-ANEMIE, TUBERCULOSE, CONVALESCENCE
Tout état de langueur et d'amaigrissement ayant pour cause la dénutrition trouve une guérison prompte et certaine par l'emploi du
VIN DE VIAL — Quina, Kola et Viande — Lacto-Phosphate de Chaux

Demandez et offrez dans tous les Cafés AMARO MATTEI, *apéritif supérieur.*

Cordonnerie Modèle
Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia
EUGÈNE PERICCHI, propriétaire
Saison Automne-Hiver 1907-1908
Chaussures en tous genres
pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants
Grand assortiment de chaussures fourrées
Choix considérable de Pantoufles
Prix très réduits
Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriqués exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.
La Maison se charge des réparations

ANÉMIE
PALES COULEURS
FLUEURS BLANCHES
NEURASTHÉNIE
CROISSANCE
CONVALESCENCE
de toutes Maladies
GUÉRISON RADICALE en 20 JOURS par l'ELIXIR de St VINCENT de PAUL
Seul Ferrugineux autorisé et employé par les Hôpitaux
CONFITURE de St VINCENT de PAUL
Pain MAIGRIR
LE THÉ MAIGRIR

Le Directeur-Gérant,
J.-B. OLLAGNIER.
Bastia, Imprimerie Ollagnier.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER I
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

PHOTOGRAPHIE J. MORETTI
CORTE (Corse)
GRANDE COLLECTION DE CARTES POSTALES ILLUSTRÉES DU PAYS
VENTE EN GROS ET AU DÉTAIL
Agrandissements inaltérables de toutes les dimensions en noir et en couleurs

Cie GÉNÉRALE DES PÉTROLES
pour l'Eclairage et l'Industrie
Siège social à MARSEILLE
Pétrole pour l'éclairage et pour moteur, en baril de 180 litres et bidons de 50 litres.
Pétrole raffiné d'Amérique, marque *Le Lion*, en caisses de deux bidons de 18 litres et demi chaque.
Pétrole de luxe *Photoline* en bidons de 5 litres,
Essences de pétrole, Benzine, Gazoline, lourde pour moteur.
NAPHTACYCLE, essence spéciale pour automobiles, très appréciée dans le monde des chauffeurs.
AUTOVELINE huile pour le graissage des automobiles,
GRAISSE CONSISTANTE pour automobiles.
HUILE EPAISSE pour changement de vitesse des automobiles.
Dépositaires pour toute la Corse : MM. L. N. MATTEI et Cie, à Bastia, Ajaccio et Corte.
Sous-dépositaires : Thomas MATTEI, Propriano ; PUCCINELLI François, Calvi ; LANTIERI Frères, Bonifacio ; Ch.-Marie SAVELLI, Ile-Rousse.

TRENTE-TROISIÈME ANNÉE — N° 78 MERCREDI 18 MARS 1908

Le Petit Bastiais

00153

5 CENTIMES JOURNAL QUOTIDIEN 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 5, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	Union postale, et autres Pays : le port en sus.
Autres Départ.	32 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE BASTIA MUNICIPALE

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Alexandre.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 5 h. 42 m. — Coucher, 5 h. 39 s.
Dernier quart., le 25 — Nouv. Lune, le 31
Fête de Demain : Saint Joseph.

17 MARS

L'Industrie Française
EN PERIL

Ce n'est pas un vain cri d'alarme qui émeut en ce moment la presse et le public, qui sollicite pressamment les pouvoirs publics de remédier à la crise de l'apprentissage qui sévit sur notre industrie nationale. Cette crise n'est que trop réelle. C'est un fait brutal que constatent chaque jour nos inspecteurs du travail et que déplorent patrons, ouvriers, artisans, en un mot tous les professionnels de l'art industriel français.

Nous ne faisons plus d'apprentis. Cet état de choses présente pour notre pays des inconvénients plus graves que pour n'importe quel autre, parce que l'industrie française s'est acquise une renommée universelle, précisément par son cachet spécial, le fini de ses produits, que seuls des ouvriers consommés, ayant passé de longues années à l'atelier, peuvent réaliser.

Le pire est que le mal dont se meurt notre industrie a sa source principale dans une loi absolument humanitaire et dont nul ne songe à contester la nécessité : celle du 30 mars 1900 sur la protection des enfants employés dans l'industrie. Cette loi a interdit aux apprentis de 13 à 18 ans de travailler dans le même atelier que les adultes, ou bien a limité pour les uns et les autres la journée de travail à 10 heures.

Il est arrivé que les ouvriers qui avaient coutume de travailler onze et douze heures, en bonne saison, ont préféré éloigner les mineurs de l'atelier. De leur côté, les patrons, peu soucieux de s'imposer les frais d'ateliers spéciaux d'apprentissage, où d'ailleurs les enfants n'apprendraient rien du tout, ont refusé impitoyablement d'embaucher des mineurs de moins de 18 ans.

Jusqu'à cet âge, la plupart des jeunes gens ont donc été livrés à la rue, au désœuvrement et quelques-uns même à la débauche, car le proverbe n'a pas tort qui dit que la paresse est la mère de tous les vices. C'est là qu'il faut placer l'origine de l'accroissement invraisemblable de 130 0/0 de la criminalité chez les mineurs.

Les autres, ceux qui sont demeurés honnêtes et sont venus, dès l'âge de 18 ans, se présenter à l'atelier, n'ont plus voulu être embauchés en qualité d'apprentis. Ils n'étaient plus à l'âge où l'on donne son temps pour rien ; il faut avoir gagné un petit pécule pour aller prochainement à la caserne. Ceux-là, c'est-à-dire l'élite, sont donc devenus des manœuvres, des tâcherons, des « machinistes, » des hommes de peine, sans talent comme sans avenir. Toute leur vie, ils seront astreints à une besogne inférieure, faute d'avoir appris un métier quand il en était encore temps.

D'un autre côté, la course à l'argent est devenue si âpre, et la vie si chère, que bien des familles d'ouvriers ont estimé à tort, que les enfants doivent gagner « de suite », c'est-à-dire dès la sortie de l'école primaire. Plutôt que de sacrifier quelques années d'apprentissage sans rétribution, on les condamne à un travail sans valeur, qui rapporte parfois cinq ou dix francs tous les mois. C'est là une coupable exploitation de l'enfance, que la gêne des parents n'excuse qu'à demi.

Enfin, il y a deux autres causes de la crise actuelle de l'apprentissage : ce sont le développement du machinisme et la division du travail.

Pour la conduite d'une machine, l'ouvrier n'a plus besoin de cette habileté professionnelle dont sont fiers nos vieux ouvriers. C'est ce qui explique que l'article français, étant fabriqué à la machine, soit si facilement concurrencé et imité par les étrangers.

La division du travail enfin a apporté un changement profond dans les conditions de la production ouvrière. Aujourd'hui, dans les grandes industries, aucun ouvrier n'est capable de finir un article. Ainsi, l'artiste n'existe plus ; l'homme est assimilé à une véritable machine, ou simplement à un rouage de machine. M. Dubief, ancien ministre du Commerce, rapporte qu'à Fougères, « sur 12.000 ouvriers en chaussures, il n'en est pas un qui soit capable de faire une paire de souliers. »

Comment, dans ces conditions, existerait-il des apprentis soucieux de leur métier, y apportant le goût et l'initiative nécessaires à son perfectionnement ?

On a préconisé une foule de remèdes à la crise de l'apprentissage.

On a dit, par exemple, qu'il fallait supprimer la loi sur le travail des mineurs. Nous ne partageons pas cet avis : ce serait éviter un mal pour tomber dans un pire, le surmenage des adolescents.

Le meilleur remède, et peut-être le seul radicalement efficace, est le remplacement de l'apprentissage à l'atelier par l'apprentissage à l'école, c'est la multiplication de nos écoles d'enseignement professionnel et technique.

Ces écoles sont légion en Allemagne. Aussi, existe-t-il, chez nos redoutables concurrents d'Outre-Rhin, une armée formidable de techniciens et d'ouvriers. Bien plus sûrement que l'armée qui s'exerce dans les casernes, cette armée d'industriels avisés et adroits nous vaincra, si nous n'y prenons garde.

Entre l'école primaire obligatoire et le service militaire obligatoire, il y a une lacune qu'il faut à tout prix combler : c'est l'apprentissage obligatoire.

Pour cela, réformons d'abord notre enseignement primaire supérieur, nos écoles d'arts et métiers et nos écoles techniques. Un fait déconcertant a été constaté : les élèves des écoles primaires supérieures deviennent, dans la proportion de 85 0/0, des fonctionnaires ; 15 0/0 seulement se consacrent au commerce et à l'industrie. Cela vient incontestablement de ce que les programmes sont mal adaptés aux besoins professionnels ; ils se rapprochent trop de ceux de nos lycées et collèges et ne laissent pas une place suffisante à l'enseignement manuel.

En un mot, on ne s'applique pas *surtout* à former des apprentis.

Nos écoles pratiques répondent mieux à cette destination. Malheureusement, elles sont trop peu nombreuses. Si l'on regarde à l'étranger, on reste confondu, sur ce point encore, de notre infériorité. En Suisse, en Allemagne, des cours complémentaires d'apprentissage sont obligatoires ; il faut se hâter de créer la même obligation chez nous. Un projet de loi est actuellement en tête de l'ordre du jour du groupe des réformes sociales. Le ministre du Commerce, d'accord avec ses auteurs MM. Astier et Dubief, l'a également fait inscrire à l'ordre du jour de la Chambre. Le vote de cette loi, qui institue, en outre, un certificat obligatoire d'apprentissage, peut seul sauver notre industrie nationale de la décadence navrante où elle s'enfonce.

C. DES CORDELIERS.

Propos d'Actualité
La Lettre du Kaiser

Quand on nous parlera d'entente entre les peuples, de l'avènement prochain de l'Paix universelle, il nous sera permis de rester sceptiques. Cette affaire de la lettre de Guillaume II au ministre de la marine anglaise, qui pourrait aussi bien s'appeler « Beaucoup de bruit pour rien », est parvenue une fois de plus que j'ai raison.

A la vérité, il n'y a pas, dans cette affaire, de quoi fouetter un chat. Les Anglais ne font l'effet de gens qui précipitent Satin une tour de Babel avec une toute petite pierre jetée par mégarde dans leur jardin. Guillaume II et Edouard VII sont, dans la vie civile, quelque chose comme deux propriétaires voisins ; ils sont, en outre, oncle et neveu. Le roi d'Angleterre est colonel dans un régiment allemand, l'empereur d'Allemagne est amiral dans la marine anglaise. Ainsi, les deux voisins s'intéressent-ils mutuellement aux affaires l'un de l'autre. Il y a bien entre eux quelques motifs de rivalité, mais entre quels voisins n'en existe-t-il pas ? Ils tâchent néanmoins de conserver les meilleures relations possibles ; ils se font visite, de temps à autre ; l'été dernier, Guillaume passa de délicieuses vacances à Windsor, entre deux parties d'échecs, on parlait des fonds à la prospérité de la marine anglaise, à la grandeur de la nation allemande... Tout était pour le mieux dans le meilleur des mondes.

Or, une fois rentré chez lui, l'empereur d'Allemagne crut bon de continuer à s'intéresser aux affaires de son voisin ; il écrivit une lettre dans laquelle il se livrait à quelques réflexions, sulfureusement désobligeantes, sur la marine anglaise.

Aussitôt, grand bruit dans les sphères politiques d'outre Manche. On parle d'insolence, de trahison ; on crie « schocking ! », on évoque les intérêts compromis internationaux, on remue la formidable des arsenaux, on agite le spectre de la guerre. Enfin, on fait répondre très vertement au suzerain : « Vous vous mêlez de ce qui ne vous regarde pas ! »

Si je me croyais de comparer ma frêle personne à ces grands personnages, je dirais simplement ceci : J'entretiens — et je m'en vante — des relations assez amicales avec mes voisins ; parfois, il m'arrive de leur demander des nouvelles de ce qui les intéresse : famille, enfants, affaires. Mais je vous jure que s'ils s'avisaient de me répondre que cela ne me regarde pas, je les tiendrais incontinent pour des mal appris et je cesserais de les voir.

En définitive, tout le bruit qu'on a rand autour d'une si minime affaire ne laisse rien augurer de bon en faveur de la Paix universelle cette belle illusion que l'on traque de tous côtés, et qui s'obstine à demeurer tenace au cœur de tant de braves gens.

A. CAPELLO.

Ce que disent les Journaux

L'Eclair

A propos de l'amnistie à la Chambre :

« L'amnistie passait jusqu'ici pour un acte solennel réservé aux grandes circonstances, dans les cas rares où les partis

---

107 — Feuilleton du Petit Bastiais

LA BEAUTÉ DU DIABLE

Grand Roman Inédit
par JULES MARY

PREMIÈRE PARTIE

Les Loups et l'Agneau

XVI

Le drame dans la forêt

Rose-Lison marchait, rapide, auprès du paysan qui devait la guider. A cette enfant, grandie parmi tous les sentiers de la forêt, un guide était inutile, et c'était elle, bien au contraire, qui aurait pu conduire les autres ; mais cet homme était en même temps une protection, et sa présence la rassurait. Lison n'était pas non plus sans savoir quelle était la mauvaise réputation de l'auberge vers laquelle elle se dirigeait. Souvent, dans leurs promenades enfantines, Giboulot s'était arrêté alors qu'ils n'étaient plus loin de la Pomme-de-Pin. Et il lui avait dit :

— Ce n'est pas la peine d'aller jusque-là ! C'est un repaire de gens sans aveu...

Et ils étaient retournés sur leurs pas. Mais, ce soir, puisque c'était Giboulot lui-même qui la demandait, pouvait-elle hésiter à s'y rendre ? De ce repaire, bien souvent, des vagabonds étaient descendus vers la vallée pour guetter Lison, quand elle errait toute seule par les sentes et par les combes, emaillant des fleurs et tout enguirlandée de parures sauvages. Elle n'avait jamais eu peur, parce qu'elle ne s'était jamais doutée du danger, c'est que Giboulot, sans cesse, veillait sur elle.

Ce soir-là, donc, en s'en allant, elle n'eut pas peur. Ce ne fut qu'à la longue, et lorsqu'on atteignit la bordure d'Hérival, la nuit à peu près venue, qu'elle sentit naître en elle une inquiétude. Depuis qu'ils étaient partis de Royaumont, son compagnon n'avait pas prononcé une parole. Et Lison, de son côté, avait à peine fait attention à lui. Avant de s'engager dans la forêt, elle se retourna vers le paysan. Cette forêt, qui lui était si connue, si familière ; cette forêt qui était son amie, lui semblait devenue tout à coup redoutable. Ces sapins avaient l'air d'autant de géants prêts à s'effondrer sur elle. Et les roulements lointains du vent dans les profondeurs étaient comme des gémissements qu'ils poussaient. Elle trembla, arrêtée au bord du sentier humide qui grimpait dans l'ombre.

— C'est drôle ! murmura-t elle, je n'ai jamais eu peur comme ça...

Le paysan l'avait imitée, s'était arrêté comme elle. Elle le questionna et il répondit sans la regarder, les yeux tantôt à droite, tantôt à gauche, avec un sourire niais.

— Je ne vous connais pas... Vous n'êtes pas de ce pays ?

— Si... je suis de Gérardmer... J'ai été embauché pour charbonnier...

— Comment vous appelle-t-on ?

— De mon nom, on m'appelle Giroul... et de mon petit nom, Amédée...

— La lettre que vous êtes venu m'apporter .. comment vous a-t-elle été remise ? .

Giroul cracha, toussota, puis regarda à gauche. Après quoi, il répliqua, tout d'une traite, comme s'il récitait une leçon qu'on lui avait apprise :

— Voilà ce que c'est... On était dans la veste... et on entendait des coups de hache pas bien loin du côté de la Croix-de-Nivelle, vous savez ?.. Même qu'un de nous y était allé et qu'on avait bu du perk-y avec un grand maigre, qui s'attaquait à une racine... et qui était justement le fils Dornak .. Henriot, qu'on le nomme... Quand, avec un craquement, il y eut un cri : « Au secours ! » Alors, on y courut. Le fils Dornak était sous les branches, évanoui. On a bien essayé de le relever, mais comme il n'a pas pu tenir sur ses deux guiboles, on peut croire qu'il a les jambes cassées... Alors, on l'a transporté à la Pomme-de-Pin. Et il criait, il criait, tant et si bien qu'il devait souffrir, le pauvre bougre...

— Mon Dieu ! mon Dieu ! murmura Lison.

Giroul toussota, cracha, et cette fois regarda à droite.

— A l'auberge, il est revenu à lui... et la première chose qu'il a dite, c'a été de vous demander... et de vouloir vous parler. Et comme, nous autres, nous ne comprenions pas bien, il a écrit... oh ! le pauvre bougre, il s'y est repris à dix fois pour écrire... Ça doit se voir sur sa lettre... et il s'arrêtait après chaque mot pour crier : « Ah ! que je souffre ! ah ! tant mal donc ! » Enfin, il a pu achever tout de même son mot d'écrit... Et voilà ce que moi je vous l'ai apporté...

Il se tut, cracha et regarda en l'air. Lison remarqua que cet homme ne lui avait rien appris et que tout ce qu'il venait de lui dire se trouvait dans la lettre d'Henriot.

— Et vous l'avez laissé seul, à l'auberge ?

— Oh ! que non ... il y a l'aubergiste, le père Mourlotte...

— Et pas un d'entre vous n'a pensé à courir chercher le médecin ?

— Oh ! que si on y est allé... mais c'est loin... à pied..

Lison respira. La réponse rapide et sans hésitation à sa question semblait lui prouver que cet homme ne mentait pas. Giroul cracha à gauche et dit :

— On serait bien allé avertir aussi les Dornak, mais il l'avait défendu... Faut obéir, pour pas lui causer de chagrin... et comme c'était vous qu'il réclamait, voilà, on ne s'est occupé que de vous, seulement.

— Quelle heure était-il quand cet accident est arrivé ?

— Il était... il était midi, à peu près, on allait manger la soupe...

(A suivre).

abandonnent leurs préjugés rigoureux au profit de la réconciliation civique et du pardon national ; il paraît que les mots les plus beaux perdent leur signification, et les plus nobles idées leur prestige. Rien n'est sacré pour les « quinze mille, » et le gouvernement, qui connaît leur sacrée et unique passion, les caresse au contraire. Comment ne pas voir à un ministre qui vient apporter la reconnaissance certaine d'innombrables mauvaises, sinistres pertes qui reviennent au bloc par les chemins de traverse, par la correctionnelle ou la Cour d'assises ? A tout prendre miséricorde, s'il fait nombre parmi les suffrages devoués. »

La Lanterne

« Le ministre de l'instruction publique menace de sévir contre les instituteurs qui participeraient au Congrès maçonnique qui devient le rencontrer avec les délégués de syndicats ouvriers pour discuter sur les meilleures méthodes d'enseignement populaire. Nous cherchons en vain quel péril une pareille rencontre pourrait faire courir aux institutions républicaines et à la sécurité du pays ; la peur des organisations ouvrières tourne chez nos gouvernants à la phobie, et l'on se demande à quelles mesures insensées d'arbitraire et de réaction ils seront conduits s'ils se laissent entraîner par les criailleries et les mensonges de la presse modérée. A-t-on-assez donc vu arriver à parler en guerre contre les instituteurs en récompenses des services éminents qu'ils ont rendus à la République ? Ce serait un combat ! »

Le Gaulois

« Avant l'avènement du bloc, on citait quelques cas isolés de maires refusant d'obéir à leurs chefs, et l'on n'avait jamais vu une compagnie tout entière lever la crosse en l'air ; d'autre part, les fonctionnaires ne songeaient pas à se révolter contre l'administration. En ce temps-là, les classes gouvernantes n'avaient pas encore entrepris de discréditer les chefs militaires aux yeux de leurs subordonnés, et, dans les bureaux, établissements et ateliers de l'Etat, on n'admettait aucune relation entre les employés ou les ouvriers et les Bourses ou unions où s'élaborait la Confédération Générale du Travail ; il faut réagir aujourd'hui contre les défaillances encouragées et même commandées par les directeurs du bloc, imposer à tous, civils et militaires, le respect de l'autorité. »

Votes de nos Députés

Scrutin sur l'ordre du jour de M. Dalbet, dans l'interpellation de M. Berteaux, et ainsi conçu :

« La Chambre, confiante dans le gouvernement, approuve ses déclarations, et repoussant toute addition, passe à l'ordre du jour. »

Nombre de votants . . .	439
Majorité absolue . . .	220
Pour l'adoption. . .	326
Contre	113

La Chambre des députés a adopté.

Ont voté pour, MM. Forcioli, Gabrielli, Pierangeli, Santelli.

M. Gavini, absent par congé.

Exposition Franco-Britannique

Le Président de la Chambre de Commerce de Bastia a reçu de M. A. C. Southwell la lettre suivante qu'il se fait un devoir de livrer à la publicité.

Bastia, le 13 mars 1908.

à M. le Président
de la Chambre de Commerce de Bastia,

Vous avez bien voulu me demander mon concours pour vous aider à faire représenter dignement la Corse à l'Exposition Anglo Française de Londres.

Il y a déjà plusieurs mois, je me suis adressé au Comité de Londres pour lui offrir mes services afin de faciliter la représentation de la Corse à cette Exposition.

Il m'a été répondu que le Comité de Londres ne s'occupait que des exposants anglais et que le Comité de Paris se chargerait de la Corse. Maintenant que vous ainsi que votre collègue d'Ajaccio, me demandez mon appui, je m'empresse de vous dire que je ferai tout ce qui sera en mon pouvoir pour vous faciliter dans votre tâche.

Je pense que le Comité de Paris se chargera de la réception et du logement des produits envoyés par vos exposants et que la Cie Fraissinet, d'accord avec la Cie des Messageries Maritimes, en assurera le transport de la Corse à Londres, et cela gratuitement.

Il ne me reste donc qu'à vous dire, M. le Président, qu'ayant établi depuis 25 ans des services directs de vapeurs entre Londres, Liverpool et Bastia, services réguliers maintenus, et à des prix qui ont permis la vente de beaucoup de produits corses en Angleterre, qui certainement n'y seraient pas parvenus autrement s'il eu à prendre la voie coûteuse et indirecte de la Cie Fraissinet, ce serait pour moi un grand honneur si les industriels de la Corse voulaient me permettre d'effectuer le transport de leurs marchandises par le vapeur « Guillemet » de la « Cie générale Steam Navigation C. O. L. T. » de Londres, attendu à Bastia vers le 28 courant pour charger pour Londres.

Les marchandises ne subiraient aucun transbordement et le transport serait entièrement gratuit.

Il est cependant fort probable, vu le peu de temps à votre disposition, qu'il vous soit possible de profiter de ce vapeur. En tous cas vous m'obligeriez beaucoup, M. le Président, si vous vouliez bien informer les exposants, que, si comme je le souhaite et ose l'espérer, cette exposition leur facilite l'écoulement de leurs produits en Angleterre, ils peuvent compter sur le transport direct par mes lignes et à des frêts qui leur permettront de lutter avec tout autre port de la Méditerranée.

Également, et des exposants désirant se faire représenter à Londres, mes agents seraient à leur disposition, et j'indiquerais leurs adresses à toute personne qui voudrait bien m'en faire la demande. Si donc, en la circonstance, vous pensez que je puisse vous être utile en quoi que ce soit pour faire rehausser la Corse à Londres, je me tiens à votre entière disposition.

Veuillez agréer, etc.

ARTHUR C. SOUTHWELL.

L'ÉTAPE

Un ciel criblé d'étoiles brille sur le tout petit village, haut perché ! Un grand silence plane sur les hautes cimes corses, la nature, comme les hommes, dort !!! Mais, voici que de légers bruits s'élèvent. Des ombres courent, on entend quelques mots, de brefs cliquetis d'armes, et, tout à coup, les notes du réveil déchirent le silence ; alertes et graves, elles courent, volent, partout, frappent à toutes les portes, pénètrent dans les maisons, secouent les hommes endormis. Debout ! Debout ! le réveil ! Sac au dos, il faut partir !!!

Les fantassins apparaissent ! Il en sort de partout : des granges, des écuries, des maisons. Traînant leur fusil d'une main, de l'autre assurant les boucles du sac, ils se hâtent vers les lieux de rassemblement.

Les hommes courent, les ordres se croisent ! 1re ? 1d 2e, 3e. Allons ! Allons ! Pressons-nous, n. de d. Silence ! A l'appel ! Un tel ... Présent ! présent ! présent ! On entend des trots de chevaux, des coups de sifflet ! Gardez-vous ! Ce sont les commandants de Cie ! Au galop, le chef de bataillon passe sur le front des troupes déjà alignées. Rien à signaler ? Rien, mon commandant ! La sirène de commandement se fait entendre. Colonne de bataillon, en avant, arrche ! La masse profonde des hommes s'ébranle, une forêt de fusils montent aux épaules, le bataillon est parti !!! — L. P.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

BASTELICA. — La médaille de bronze a été décernée à M. Teodori Ange-Marie, conseiller municipal à Bastelica, pour le sauvetage d'un homme en danger de se noyer, le 5 juillet 1907 ; et une mention honorable, à M. Franceschini Dominique, pour avoir maîtrisé un cheval emporté, à Bastelica, le 18 octobre 1907.

***

PIETRA. — Une classe enfantine a été créée à Pietra-di-Verde.

***

VENACO. — Ces jours derniers s'est éteint à Venaco, M. Antoine-Marie Bitteti, ancien maire et ancien huissier, à l'âge de soixante-dix neuf ans. C'était une des personnalités les plus marquantes du canton et un homme de grande expérience et de bon conseil.

Appelé à la tête de la commune par les suffrages spontanés de ses concitoyens, il s'appliqua à marquer son passage à la mairie par des réformes sérieuses, des améliorations importantes au point de vue budgétaire. Toute la population rend hommage à sa probité, à son désintéressement et à ses qualités administratives.

Le levée du corps s'est faite au milieu d'une foule considérable accourue de tous les villages du canton, de Corte, d'autres cantons de Vivario, de Verroni, dont l'un de ses fils est le représentant au Conseil général, de Moita, de Giteaui, Prunelli, etc.

L'inhumation ecclésiastique des environs s'étaient jointe à M. le Curé de Venaco, qui a donné l'absoute. Puis, toute l'assistance a accompagné le cercueil de cet homme de bien jusqu'au caveau de la famille.

Nous présentons toutes nos condoléances aux fils du défunt, MM. Jean Battesti, huissier à Bastia ; Jean Baptiste Battesti, huissier à Moita et conseiller général de Venzani ; Philippe-Antoine Battesti, commis greffier à Saigon ; Pierre-Paul Battesti, commis des douanes et des régies à Saigon ; Michel Battesti, huissier à Prunelli, et aux familles Rognoni, Battesti, Barrasoli et Giacobbi.

***

CERVONI. — M. Sodini Pierre-Paul-Auguste a été nommé greffier de la justice de paix du canton de Cervione, en remplacement de M. Federici, décédé.

***

CORTE. — Mlle Casarini est nommée aide au bureau des postes de Corte.

***

PIETRA-CORBARA. — Un grand deuil vient de frapper l'excellente famille de M. Mattei Barthélemy. L'aîné de ses fils, l'aimable Jules, à peine âgé de 17 ans, est décédé à Concordia, Buenos-Ayres, où il était depuis deux ans avec son oncle Mattei Jean-Baptiste, directeur d'une grande maison de commerce.

Il disparaît avant le printemps de la vie, et, chose très amère aussi, loin de son affectueux père, de ses jeunes frères et sœur et de ses oncle et tante. C'est ce qui les rend tous vraiment inconsolables.

Le jeune défunt avait le cœur bon et n'avait pu résister aux appels réitérés de son oncle d'Amérique. Il le savait seul, à la tête d'affaires très importantes, et il avait été heureux de lui apporter le concours de sa vive intelligence et de son ardeur toute juvénile. Tout allait à merveille, mais on devait être de courte durée... Oh ! l'affreux malheur !

Sait-on quel était le désir intime du regretté Jules ? Hâter le retour de son oncle au foyer paternel, d'où il manque depuis une trentaine d'années. Noble pensée !...

Oui, M. Mattei Jean-Baptiste rentrera bientôt au sein de sa famille, tandis que l'adorable noyau reposera en paix à Concordia ! Cruelle déception ! Terre d'Amérique, tu recevras longtemps encore les innombrables et douloureux sanglots de la famille Mattei !

Cher Jules, tu quittes, il est vrai, la terre à un âge où l'on n'a guère d'histoire. Cependant, par ta bonne humeur, par ton intelligence et par tes bons sentiments, tu promettais beaucoup de bonheur et tes parents et un excellent citoyen à la France.

C'est pourquoi ta mort prématurée attriste profondément le village, notamment tes anciens condisciples d'école où par ta conduite, ton application et tes succès tu as laissé le meilleur et le plus durable souvenir.

C'est précisément au nom de l'école, où tu as passé ton enfance, et que je dirige actuellement, que je t'envoie par delà l'Océan l'expression émue de sa tristesse et ses meilleurs vœux de repos éternel.

Je présente en même temps à tes parents éplorés mes plus vives et sincères condoléances. — FONTANA.

***

PETRETO. — M. Innocenti Sixte-Paul-François, de Petreto-Bicchisano, a été nommé cantonnier des poste et chaussées sur les routes forrest ères.

***

FRUNELLI. — M. Agostini Ours-Jacques est nommé débitant de poudres à feu et de tabacs de la régie à Frunelli-di-Casacconi.

Bulletin Financier

Paris, 14 mars 1908.

La réponse des primes n'est effectuée sur un marché assez ferme. Nouve Rente garde 3 centimes à 97.65. Fonds Etrangers irréguliers. Portugais meilleurs à 61.62. Extérieure plus faible à 91.15. L'Italien reste à 97.99 et le Russe 5 0/0, 1906 à 96.30. Nos Sociétés de Crédit sont en excellente tendance Crédit Lyonnais 1.488, Crédit Foncier 788. Comptoir d'Escompte 680. La Société Générale s'assertit à 667. La souscription aux 70 000 obligations des chemins de fer de Rio Paula et Rio Grande a été un véritable succès pour cet Etablissement. Valeurs industrielles hésitantes. Suez 4.440. Vive reprise du Rio à 1.589. Le Beo Auer s'avance à 713.

En Banque, les Pétroles Colombia se négocient à 444. Les obligations 5 0/0 du Force Motrice de la Haute Durance sont fermement tenues à 490.50. Les recettes de cette Société sont assurées par avances et les bénéfices de cette affaire confirment l'absolue garantie dont jouit l'emprun obligataire. L'obligation 5 0/0 Buenos Ayres Midland cote 461.50, à ce cours son intérêt annuel de 25 frs lui donne un rendement de 5 1/2 0/0 net, puisque la Cie prend à sa charge tous les impôts français existants.

La Cie Générale des Phosphates, dont les actions seront introduites prochainement, est la seule des Compagnies phosphatières placée dans une condition aussi privilégiée.

Nos chemins de fer sont bien tenus.

Nécrologie

Le Commandant Nicol

Hier, est parvenue dans notre ville, la nouvelle de la mort de M. Charles Nicol, capitaine de frégate, commandant de la défense fixe du port de Toulon.

M. Nicol a passé quelques années à Bastia, où il a commandé le torpilleur n° 140.

C'était un admirateur passionné de notre pays où il s'était créé de nombreuses et de solides amitiés.

Lors de la catastrophe de l'*Iéna*, dans laquelle ont péri quelques-uns de nos concitoyens, il s'était mis avec un empressement des plus méritoires à la disposition des parents des malheureuses victimes, pour adoucir, dans la mesure du possible, leur douloureux calvaire.

Frappé par un mal qui lui laissait peu d'espoir, sa grande ambition était de retourner en Corse comme commandant de la marine.

Il escomptait ainsi un repos relatif qui aurait pu, avec la clémence de notre climat, lui rendre la santé ou l'aider à vivre plus longtemps.

Sa destinée a été brisée plus tôt. Les amis qu'il comptait à Bastia ont déposé une couronne sur son cercueil, et adressent à sa veuve l'hommage de leurs bien douloureux et bien sincères regrets.

Un Ami.

Fête Scolaire de la Mi-Carême

On rappelle que la seconde et dernière répétition en vue de la fête donnée aux élèves du Petit lycée à l'occasion de la Mi-Carême aura lieu jeudi prochain, 19 mars, à 1 heure de l'après-midi.

Entrée par le Boulevard St-Angelo.

Prière d'être très exacts.



Prenez garde à la Patte d'Oie.

Toutes les femmes qui ont souvent la migraine ont de bonne heure des rides — la patte d'oie.

La migraine est causée par le mauvais fonctionnement de l'estomac. Les Pilules Pink guérissent les mauvais estomacs, donnent de bonnes digestions, purifient, enrichissent le sang et tonifient les nerfs.

Les vraies Pilules Pink sont en vente dans toutes les pharmacies et ne coûtent que 3 fr. 50 la boîte. Ph. A. Guillié, 23, Rue Bolle, Paris. Toute fausse annonce de la boîte, ou sans boîte coupante les est contrefaçon.

MINISTÈRE DES FINANCES

Direction générale des Manufactures de l'Etat

Débris de Tabacs
Dits de 2e Catégorie
Avis au Commerce

Il sera procédé le 25 mars 1908, à trois heures de l'après-midi, au Ministère des Finances, en séance publique du Conseil d'administration des Manufactures de l'Etat, siégeant dans la salle du Conseil de ladite Administration (corridor du Nord, rez-de-chaussée), à l'adjudication sur soumissions cachetées, de la vente, à charge d'exportation, de 200.000 kilogrammes de débris de tabacs dits « de deuxième catégorie. »

La quantité de 500.000 kilogrammes mise en adjudication sera divisée en dix lots de cinquante mille kilogrammes chacun, livrables au commerce dans les ports de Bordeaux, du Havre et de Marseille, savoir :

A Bordeaux . . 3 lots de 50.000 kilogr.
au Havre. . . 3 lots de 50.000 kilogr.
à Marseille . . 2 lots de 50.000 kilogr.

Le dépôt de garantie à verser avant l'adjudication, pour chaque lot soumissionné, est fixé à 300 francs.

Des exemplaires du cahier des charges générales, approuvé par le Ministre, le 19 décembre 1892, pour servir de base à l'adjudication, seront mis à la disposition du commerce, dans les bureaux de l'Administration des Manufactures de l'Etat, à Paris, dans ceux de la Sous-Préfecture de Bastia et de la Préfecture de la Corse, du Directeur du service des Tabacs à Aigur, et dans ceux des Magasins de transit à Bordeaux, au Havre et à Marseille.

Paris, le 4 février 1908.

Le Directeur général,
OULMONT.

Gazette Ajaccienne

(De notre correspondant particulier)

Nos Hivernants

Sont arrivés :

MM. Hans Rassel, Fritz Schaffler, Dr Lucy Hossh Const. Dr Geo Evust, Mme et M. Newmann, Mme Alga Illyne, M. et Mme Caroli, M. H. Houstoun, Cap. et Mme Nc8i Money, Major et Mme Schelbe, M. et Mme Willig, M. Richard Sauder, Mme Beringhaus, Mlle E. Meyer, M. et Mme Ervin Meyer, M. le comte de Castillon de St Victor, M. Paul Tiesendier, Mme Arthur Hagen.

Nous leur souhaitons la bienvenue.

Décès

Un télégramme de Corte nous annonce la décès de M. Louis-Joseph Olivier, âgé de 48 ans, emporté à la suite d'une maladie de cœur qui le minait depuis trois mois.

Il était le fils de M. Jean-Baptiste Olivier, officier d'administration d'artillerie de 1re classe, chevalier de la Légion d'honneur, qui fut pendant plusieurs années attaché à la place de Corte.

Il laisse une veuve inconsolable et plusieurs enfants en bas âge.

Ses obsèques ont eu lieu au milieu d'un grand concours de population.

Nous présentons nos meilleures condoléances aux familles Olivier, de Corte et de Marseille, et particulièrement à M. François Olivier, employé de commerce, fils du défunt.

Heureux débuts

Il y a quelques jours, devant le tribunal de Corte, présidé par M. Ghilini, le jeune Auguste Scaglioli faisait ses débuts à la barre, en défendant un prévenu, inculpé d'homicide par imprudence. Disons de suite, que le jeune maître s'est très bien tiré d'affaire, et que le président l'a chaleureusement félicité.

Hier, avaient lieu également les débuts à la barre de Me Facendini, jeune avocat, qui promet beaucoup, et que M. Nivaggioli, qui présidait les débats, a vivement félicité.

Contraventions

Contraventions contre les nommés :

C. P. 32 ans, et M. M., 53 ans, pour abandon de poules sur la voie publique.

V. J. 40 ans, pour dépôt d'immondices.

Au Port

Entrées :

Le « Golo », capitaine Olivieri, venant de Calvi, avec passagers et marchandises.

Le « Bocognano », capitaine Santini, venant de Bonifacio et Propriano, avec passagers et marchandises.

Le « Venezuela », capitaine Dominique, venant de Bône, avec passagers et marchandises.

Sorties :

Le « Bocognano », pour Toulon.

Le « Golo », pour Marseille.

Petite Gazette

Nouvelles militaires

M. Bonnisol, officier d'administration de 1re classe, adjoint au commandant de la 6e section d'infirmiers militaires, passe à l'hôpital militaire de Bourges.

Le sergent-major Grimaldi et le sergent Landolfini, de la 10e section de secrétaires d'état-major, sont classés pour l'emploi d'adjudant.

***

Mérite agricole

M. Philippe Orenga, qui était chevalier du Mérite agricole depuis 1898, vient d'être promu au grade d'officier. Il faut visiter son vaste domaine de Valrose pour se rendre compte de tout ce que cet agriculteur consommé est parvenu à réaliser d'améliorations et de progrès. Il n'a reculé ni devant la peine ni devant les sacrifices, et son esprit d'initiative n'a pas profité exclusivement à lui. Plusieurs agriculteurs ont imité ses procédés, suivi les méthodes expérimentées et en ont retiré les meilleurs résultats.

En un mot, le Gouvernement a récompensé un véritable agriculteur.

Le même décret contient la nomination au grade de chevalier du même ordre, de l'un des meilleurs jardiniers de notre ville, M. Vincent Carbuccia, qui compte 35 années de pratique horticole.

M. Vincent Carbuccia est non seulement un jardinier des plus expérimentés, mais un véritable artiste fleuriste, dont les produits ont été plusieurs fois primés dans divers concours et expositions, et que vient justement couronner en dernier lieu la croix de chevalier du Mérite agricole.

***

Lyre Bastiaise

Les répétitions suspendues pendant la saison théâtrale, reprendront à partir de mercredi 18 courant, au nouveau local, (ancien Musée).

Les élèves s'adresseront chez M. Aymo, pour connaître le jour des leçons.

***

Avis

L'Assemblée générale annuelle de la Société scolaire de Secours mutuels et de Retraites, de la circonscription primaire de Bastia aura lieu jeudi prochain, 19 du courant, à 10 heures du matin, à l'Ecole de la place Saint-Nicolas.

Les sociétaires âgés de plus de 16 ans peuvent y assister avec voix délibérative. Les autres peuvent être représentés par leurs parents.

Le secrétaire, L. LEONI.

***

Au Port

— Vap. « Numidia, » cap. Bellier, de Nice, 19 passagers, div.

***

A vendre

De suite, pour cause de départ : Landau'et, chevaux et harnais. S'adresser aux bureaux du Journal.

Les Pâtes Ghilini
sont garanties
Pur blé dur
Exiges la Marque

Etat-Civil

NAISSANCES

Glerico Joseph. — Bristta Joseph-Sébastien. — Marzani Pauline-Marie.

TRIBUNAL DE COMMERCE de Bastia

Liquidation judiciaire
Biagini Oreste

Sous réunion de vérification et affirmation de créances

Les créanciers présumés du sieur Biagini Oreste, négociant à Bastia, admis au bénéfice de la liquidation judiciaire par jugement du Tribunal de Commerce de Bastia de 14 janvier 1908, sont invités à se présenter le premier avril 1908, en Chambre du Conseil du Tribunal, à 3 heures du soir, aux fins de troisième et dernière réunion de vérification de créances.

Les créanciers sont prévenus que cette réunion sera irrévocablement la dernière avant les opérations de Concordat.

Bastia, le 16 mars 1908.

Le Greffier,
A. GIPRIANI.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais* 00154

BOURSE DE PARIS

	16 mars	17 mars
Rentes de 3 0/0 ancien	96 95	97.10
— de 3 0/0 amortis.	98.20	98.20

ex-coupon.

Police des Ports

Port d'Ajaccio

Paris, 17 mars.

M. Morazzani, lieutenant de port de 1re classe, à Bône, est appelé aux mêmes fonctions, à Ajaccio.

Légion d'honneur

Paris, 17 mars.

Le *Journal Officiel* publie ce matin les promotions et nomications du Ministère de l'Agriculture dans la Légion d'honneur, décernées à l'occasion des expositions de Milan, Mannheim et Dusseldorf.

A HAITI

Nouveaux détails
SUR LES TROUBLES
de Port-au-Prince
Vingt-sept Nègres
FUSILLÉS SANS JUGEMENT

L'Allemagne déclarerait la guerre

Paris, 17 mars.

Le chiffre officiel des personnes fusillées dimanche, à Port-au-Prince, est de 27.

Les victimes appartiennent à la race nègre.

L'accord est complet entre les cabinets de Berlin, de Londres et Paris pour la défense des Européens.

L'Allemagne est prête à déclarer la guerre, si les exécutions continuent.

L'arrivée des croiseurs

Le croiseur anglais *Indéfatigable* et le croiseur allemand *Bremen* sont arrivés à Port-au-Prince, et ont salué la ville de trois coups de canon.

Une panique générale s'ensuivit dans toute la ville ; elle ne s'est calmée, que lorsque le motif de la canonnade eut été connu.

L'arrivée du croiseur français *D'Entrées* avait précédé celle des croiseurs allemand et anglais.

Le calme est rétabli

Aujourd'hui le calme est rétabli et les indigènes sont revenus à de meilleurs sentiments.

Les étrangers ne courent plus maintenant aucun danger.

EN ALLEMAGNE

LE COMTE DE MOLTKE
DEVANT UN TRIBUNAL D'HONNEUR

Berlin, 17 mars.

Le comte Kuno von Moltke passera devant un tribunal d'honneur, pour répondre de sa conduite à l'égard de sa femme.

On dit que le tribunal, qui examinera son cas, sera le même qui a jugé dernièrement le comte Hohenau.

LES ÉVÈNEMENTS du Maroc

Télégramme
DU GÉNÉRAL D'AMADE

Nouveau combat

Les M'Zab en déroute

Paris, 17 mars.

Le ministre de la guerre a reçu du général d'Amade un télégramme lui annonçant qu'il vient de livrer aux tribus des M'Zab un combat qui a duré plus de six heures.

« L'engagement a été très sérieux ; il a été livré, après une marche de plus de 60 kilomètres, vers Znouich El Oarimi.

« Trois fractions des M'Zab avaient fait leur soumission, mais trente-deux fractions se l'ont pas encore faite.

« Nos troupes, qui ont fait preuve d'une endurance et d'une discipline remarquables, ont poursuivi les rebelles jusque dans leurs douars, et leur ont infligé des pertes très sérieuses.

« Nos soldats se sont emparés de 1500 tentes environ.

« Nos pertes sont insignifiantes.

« Nous avons eu un spahis tué et un tirailleur algérien blessé. »

Sur la frontière
Algéro-Marocaine

La situation s'aggrave

Oran, 18 mars.

Le général Baill-ud télégraphie au ministre de la guerre que la situation s'aggrave.

Une harka menaçante, armée de plusieurs pièces de canon, augmente sérieusement son contingent avec des tribus importantes, amies de la France, qui font défection.

Le général Bailloud ajoute qu'il a pris les dispositions nécessaires pour être prêt à toute éventualité.

EN ITALIE

Le Voyage officiel DU PRINCE DE MONACO

Rome, 17 mars.

S. A. S. le prince de Monaco arrivera à Rome, le jeudi 26 mars, dans l'après-midi.

Il sera reçu à la gare par le roi Victor-Emmanuel III avec le cérémonial habituel.

Le roi donnera de grandes fêtes en l'honneur du prince de Monaco, pendant son séjour à Rome.

EN ESPAGNE

LES BOMBES A BARCELONE

Nouvelle victime

Barcelone, 17 mars.

Une femme, qui avait été blessée, dimanche soir, par l'explosion de la septième bombe lancée dans l'espace de quatre jours, est décédée la nuit dernière des suites de ses blessures.

L'émotion est toujours grande à Barcelone, car la police est impuissante à assurer l'ordre.

EN RUSSIE

DUEL ENTRE GÉNÉRAUX

Saint-Pétersbourg, 17 mars.

Le ministre de la Guerre vient d'autoriser le duel entre les deux généraux Smyroff et Fock.

On sait que lors des débats du procès des défenseurs de Port-Arthur, le général Smyroff avait traité de lâche le général Fock.

Ce dernier demande maintenant réparation par les armes.

L'arme choisie est le pistolet.

Le combat aura lieu à quinze pas et au commandement.

Les déclarations DU PRINCE DE BULOW

Saint-Pétersbourg, 17 mars.

Le grand journal « Novoie-Vrémia » publie une intéressante interview de son correspondant à Berlin avec le premier ministre allemand, le prince de Bulow.

Le Chancelier a déclaré que l'Allemagne ne songe à attaquer personne.

L'augmentation de sa flotte n'est dirigée contre aucune puissance.

Mais l'Allemagne, en tant que grande puissance, doit toujours être prête à toute éventualité.

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Présidence de M. BRISSON

La séance est ouverte à 2 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance qui est adopté.

L'impôt sur le Revenu

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion :

1. du projet de loi portant suppression des contributions directes et établissement d'un impôt général sur les revenus et d'un impôt complémentaire sur l'ensemble du revenu ;

2. de la proposition de loi de M. Maujan ayant pour objet l'établissement d'un impôt personnel et progressif sur le revenu et sur les capitaux improductifs ;

3. de la proposition de loi de M. Magnaudé ayant pour objet d'établir un impôt général et progressif sur les revenus ;

ARTICLE 12

La discussion continue sur l'article 12.

Le paragraphe 3 est adopté après une courte discussion.

L'ensemble de l'article 12 est ensuite mis aux voix est adopté.

ARTICLE 13 et 14

Par suite des remaniements apportés par la Commission des Finances, les articles 13 et 14 du projet de loi de M. Cuillaux se trouvent par ce fait supprimés.

ARTICLE 15

La Chambre aborde la discussion de l'article 15.

Cet article établit l'échelle des dégrèvements accordés aux propriétaires fonciers.

Amendement Lemire

L'abbé Lemire, député démocrate chrétien du Nord, fait adopter la prise en considération de son amendement tendant à dégrever les propriétaires n'exploitant pas eux-mêmes, mais habitant leur immeuble.

M. Renard
député radical de la Nièvre, demande trois nouveaux dégrèvements.

M. Jaurès
Le leador des socialistes unifiés, invite ses amis à plus de mesure, afin de faciliter le vote du projet de loi.

M. Renard
retire son amendement.

La suite de la discussion est renvoyée à jeudi.

La séance est levée.

SÉNAT

Présidence de M. DUBOST

La séance est ouverte à 3 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

Projets de loi d'intérêt local

L'ordre du jour appelle la discussion de projets de loi, adoptés, par la Chambre des députés, autorisant la perception d'une surtaxe sur l'alcool aux octrois de Rives sur-Fure, de Saint-Jean-de-Luy et de Pierre-Quilbignon.

Chemin de fer d'Oran à Arzew

L'ordre du jour appelle ensuite la discussion en première délibération sur le projet de loi, adopté par la Chambre des députés, ayant pour objet d'incorporer au réseau d'intérêt général la ligne de chemin de fer d'intérêt local d'Oran à Arzew, et d'approuver la convention passée entre le gouvernement général de l'Algérie et la Société de Chemins de fer algériens pour le rachat de la dite ligne.

Les conclusions du rapport de M. Antoine Perrier sont mises aux voix et adoptées sans discussion.

Les maisons à bon marché

Enfin l'ordre du jour appelle la discussion en première délibération sur la proposition de loi, adoptée par la Chambre des députés, relative à la petite propriété et aux maisons à bon marché.

M. Paul Strauss, sénateur radical-socialiste de la Seine, développe les conclusions de son rapport.

Divers orateurs prennent part à cette discussion, qui a occupé la plus grande partie de cette séance.

La suite de la discussion est renvoyée à jeudi.

La séance est levée.

NOUVELLES RELIGIEUSES

ORATOIRE DE LA CONCEPTION.

— La fête de Saint-Joseph sera célébrée, en cet oratoire, jeudi, 19 mars.

Le matin à 10 heures, Grand'Messe ; le soir à 4 heures et demie Vêpres suivies du Salut et du baisement de la Relique du Saint.

REVUE-GUIDE

Populaire, pratique
Bulletin mensuel, 16 pages
Très intéressant pour les commerçants
Trois francs par an
S'y abonner
dans tous les Bureaux des Postes
où à l'administration
Rue Neuve Saint-Roch, 2, Bastia

MARSEILLE
Hôtel Nautique
7, Quai de la Fraternité
Maison Remise à Neuf
Electricité — Bains
Vue splendide sur la Mer
PRIX MODÉRÉS
V. RAYMONDO, Propriétaire
Succursale à Vichy
HOTEL NAUSSANT

Teinturerie et Blanchisserie de la Méditerranée
H. FRAISSINET & Cie
MARSEILLE

Société en Commandite — Capital 500.000 Francs
17 Magasins dans Marseille — 20 Succursales au dehors
La plus importante Maison du Midi

AUTOMNE-HIVER 1907-1908
NUANCES MODES :
Marron et Gros Vert — Rouge Brique et Prune

NETTOYAGE ET TEINTURES
Draps - Lainages - Soieries - Velours - Fourrures - Mongolie - Boas - Plumes

TEINTURES EN NOIR INALTÉRABLES

NETTOYAGE DE RIDEAUX, STORES, AMEUBLEMENTS
Edredons, Couvertures, Tapis

Par suite d'importants agrandissements et d'un outillage perfectionné que nous venons d'acquérir en Angleterre, par les soins apportés dans l'apprêt et l'emballage, nous pouvons livrer tous les travaux avec
un fini qu'aucune autre Maison ne peut donner

Dépôt de Bastia :
Chez M. SAUVEUR AYMO
BASTIA, 17, Boulevard Paoli, 17, BASTIA

MAUX DE JAMBES

Nous voudrions persuader les malheureux atteints de Plaies variqueuses, Dartres, Eczémas, Clous, Furoncles, Démangeaisons ou de toute autre Maladie de la Peau que l'EAU PRÉCIEUSE DEPENSIER est le remède incomparable, qui soulage dès la première application et guérit radicalement.

M. Depensier, Pharmacien à Rouen.
Marseille, le 30 Novembre 1906.
Votre Eau Précieuse Depensier a très bien réussi dans les cas où je l'ai employée.
Docteur CHATELAIN.

L'Eau Précieuse Depensier se trouve dans toutes les pharmacies ; le flacon 3 fr. 50. Pour recevoir franco adresser mandat-poste à Pharmacie Depensier, 47, rue du Bac, à Rouen.
Se trouve à Bastia, Pharmacie Quilici, 10, boulevard du Palais, et à Ajaccio, Pharmacie Goldschild.

ON DEMANDE DES MALADES
même réputés incurables. — PAIEMENT APRÈS GUÉRISON seulement, Guérison rapide et sûre, sans médicaments, par la MÉDECINE NATURELLE, *électricité*, Guérison rapide et sûre, sans médicaments, par la MÉDECINE NATURELLE, électricité, suggestion, eau, plantes, hygiène, et que chacun peut suivre chez soi, — de toutes maladies chroniques les plus anciennes, les plus graves, telles que : Tuberculose, les maladies chroniques les plus anciennes, les plus graves, telles que : Tuberculose, Maladies de Poitrine, Asthme, Rein, Foie, Vessie, Estomac, Peau, Intestins, Rhumatisme, Maladies de Poitrine, Asthme, Rein, Foie, Vessie, Estomac, Peau, Intestins, Rhumatisme, Goutte, Gravelle, Vices du Sang, Nerfs, Impuissance, Neurasthénie, Paralysie, Cœur, etc. Goutte, Gravelle, Vices du Sang, Nerfs, Impuissance, Neurasthénie, Paralysie, Cœur, etc.
Pour recevoir consultation gratuite sous pli fermé, écrire avec grands détails au *Président du Comité Médical de la Médecine Naturelle. 10, Rue des Bons-Enfants. PARIS.*

Cordonnerie Modèle
Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia
EUGÈNE PERICCHI, propriétaire
Saison Automne-Hiver 1907-1908
Chaussures en tous genres
pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants
Grand assortiment de chaussures fourrées
Choix considérable de Pantoufles
Prix très réduits
Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriquées exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.

La Maison se charge des réparations

MAISON DE CONFIANCE
BIJOUTERIE MATTEI
20, Boulevard Paoli
La BIJOUTERIE MATTEI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, or 18 karats et argent 1er titre. Tous les objets par elle mis en vente sont marqués au prix connus et ont déjà subi une réduction sur les prix de vente.
La Bijouterie MATTEI pourra livrer aux prix les plus réduits, des articles de joaillerie, bijouterie, orfèvrerie, montres, chaînes, parures, *alliances*, etc., etc., broches or et argent 1er titre
Sa devise est de vendre « bon et bon marché. »
Spécialité de stylets Vendetta-Corse. Réduction de 10 pour cent or garanti 18 karats.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER I
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 1.

A VENDRE
Une Bascule. — Deux Réservoirs à eau et en tôle. — Chaudières et chaudrons. — Appareils acétylène. — Pompes à vin, filtre en cuivre. — Alambics de 7 hectolitres. — Charrues. — Appareils téléphoniques. — Horloge pour église. — Comptoirs à étagères. — Planches et bois de toutes sortes. — Jarres à huile de 5 hectolitres. — Voitures, charrettes et charriots. — Foudres, futailles neuves et usagées de toutes contenances.
S'adresser à Toga, ancienne Usine.

Le Directeur-Gérant,
J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

ANCIEN CABINET PRADÈRE
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
Bd Paoli, 18, au 1er
Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de dents artificielles



PHOTOGRAPHIE J. MORETTI
CORTE (Corse)
GRANDE COLLECTION DE CARTES POSTALES ILLUSTRÉES DU PAYS
VENTE EN GROS ET AU DÉTAIL
Agrandissements inaltérables de toutes les dimensions en noir et en couleurs

Cie GÉNÉRALE DES PETROLES
pour l'Eclairage et l'Industrie
Siège social à MARSEILLE
Pétrole pour l'éclairage et pour moteur, en baril de 180 litres et bidons de 50 litres.
Pétrole raffiné d'Amérique, marque *Le Lion*, en caisses de deux bidons de 18 litres et demi chaque.
Pétrole de luxe *Photoline* en bidons de 5 litres,
Essences de pétrole, Benzine, Gazoline, lourde pour moteur.
NAPHTACYCLE, essence spéciale pour automobiles, très appréciée dans le monde des chauffeurs.
AUTOVELINE huile pour le graissage des automobiles,
GRAISSE CONSISTANTE pour automobiles.
HUILE EPAISSE pour changement de vitesse des automobiles.
Dépositaires pour toute la Corse : MM. L. N. MATTEI et Cie, à Bastia, Ajaccio et Corte.
Sous-dépositaires : Thomas MATTEI. Propriano ; PUCCINELLI Francois. Calvi ; LANTIKRI Frères. Bonifacio ; Ch.-Marie SAVELLI, Ile-Rousse.

CHLORO-ANEMIE, TUBERCULOSE, CONVALESCENCE
Tout état de langueur et d'anaémissement ayant pour cause la dénutrition trouve une guérison prompte et certaine par l'emploi du
VIN DE VIAL — Quina, Kola et Viande — Lacto-Phosphate de Chaux

OUTILS pour Amateurs Industriels
MACHINES, Perceuses... DÉCOUPAGE
Boulonnerie, Assemblage, TOURS, Pyrographie, Bois, Métaux, Cuirs, etc.
Catalogue illustré général contre 0,50 en timbres
LA MOLLE, 7, rue Cadet, PARIS

Le Meilleur purgatif dépuratif
THÉ BLAIZE PÈRE
Contre tous les Vices du Sang, Maladies de la Peau. — Toutes pharmacies

TRENTE-TROISIÈME ANNÉE — N° 79

JEUDI 19 MARS 1908

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL — QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payées d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »

Union postale, et autres Pays : le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA
00155

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Joseph.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 5 h. 40 m. — Coucher, 5 h. 41 s.
Dernier quart., le 25 — Nouv. Lune, le 31
Fête de Demain : Saint Gabriel arch.

18 MARS

LE REBOISEMENT

Une campagne des plus actives — et des plus louables — a été menée, surtout depuis les désastreuses inondations de l'année dernière, contre la *déforestation* de la France. Les crues, qui, de nouveau, grossissent nos cours d'eau et dévastent leurs rives, redonnent un triste caractère d'actualité à ce mouvement. De toutes parts, on s'aperçoit avec anxiété de l'étendue du mal et de la persévérance de l'effort qu'il faudra maintenant accomplir pour y porter remède.

Il vient de se former à la Chambre, un groupe de 120 députés, représentant 51 départements, pour la défense forestière et pastorale du pays.

C'est là une question vitale pour la France, et il est de bon augure de voir les pouvoirs publics prendre l'initiative d'une action dont se soucient si peu les intéressés eux-mêmes. En vain, l'Etat s'impose-t-il des sacrifices pour venir en aide aux victimes des inondations qui sont la suite inévitable des déboisements des montagnes. Ces remèdes empiriques ne guérissent pas le mal et ne lui apportent qu'un soulagement dérisoire. La *Revue Forestière*, après une enquête dans les pays inondés en 1907, rapporte que 100 communes, qui perdent ensemble plus de seize millions, ont reçu en tout 67.000 francs de secours, soit environ un franc par 300 francs, une goutte d'eau dans la mer !

Cependant, la distribution de ces secours ,insignifiants quant à leur résultat, coûte au Trésor des sacrifices supérieurs à ceux qui seraient nécessaires pour aider d'une manière efficace au reboisement.

Dans son rapport sur le dernier budget du ministère de l'Agriculture, M. Fernand David a éloquemment plaidé la cause de nos forêts, qui sont insuffisamment défendues, puisque la loi de 1882, dont on attendait les meilleurs résultats, n'a pas empêché que les surfaces défrichées depuis 25 ans aient été doubles de celles reboisées.

Tous les moyens que l'on a employés jusque-là, pour vaincre l'indifférence des populations pour les forêts, sont demeurés inefficaces. Le Syndicat forestier de France, dont l'organisation s'étend cependant sur 34 départements, n'a pas réussi, malgré de réels sacrifices, à arrêter l'œuvre dévastatrice. D'autres associations se sont créées pour constituer une propagande sérieuse en faveur du reboisement et des améliorations pastorales : la société forestière de Franche-Comté, la société parisienne des Amis des Arbres et ses filiales de province, l'Association pour l'aménagement des montagnes de Bordeaux, le Touring-Club, et tant d'autres, à Nice, à Lyon, à Marseille, etc. Cependant, la destruction des arbres a continué.

Elle a amené, dans les Alpes françaises, en retirant aux populations le moyen de subsister, une diminution de 65.000 habitants depuis cinquante ans, dans les deux départements des Hautes et des Basses-Alpes. Depuis 1886, trente de nos départements ont perdu, à la suite de déboisements imprudents, plus de 90.000 habitants.

Quand on trouve l'abattage trop long, on met le feu aux forêts. Les eaux, descendant des montagnes déboisées, ravinant et emportant les terres, causant des éboulements parfois considérables, achèvent l'œuvre de ruine.

L'utilité des forêts ne consiste pas seulement à fournir des bois de chauffage et d'industrie et à arrêter les inondations ; elles modèrent la température, arrêtent les vents et, en tant que foyers d'humidité, combattent la sécheresse. Enfin, un danger terrible nous menace : le terrain déboisé est indéfendable au point de vue stratégique : la déforestation de nos départements frontières prépare la défaite ! Il est vrai plus tragiquement que jamais le mot de Colbert : « La France périra faute de bois ! »

Les Allemands n'assistent pas indifférents à ce désastre ; ils y aident avec un empressement significatif. Depuis dix ans, les entrepreneurs allemands ont acheté chez nous, pour les détruire, 200.000 hectares de bois. Dans la Haute-Marne, dans les Vosges, ils ont transformé de luxuriantes forêts en déserts de pierres où rien ne repoussera.

Un Français, établi à Breslau, écrivait récemment à un journal de Paris : « Je passe les vacances chaque année en Champagne, et chaque année je constate, dans le Barrois, dans le Bassigny, dans la Lorraine, de nouveaux désastres. Si jamais vous passez dans ces pays, qui, il y a vingt ou trente ans, étaient couverts d'admirables forêts, vous pourrez, dans presque tous les villages, interroger les paysans : « Y avait-il des forêts et des bois ici ? » — et tous vous répondront : « Oui, mais MM. B., de Francfort, les ont achetés et rasés. »

D'autres organisations ont fait pire. Des banquiers de Darmstadt ont monté, sous le nom de Société *française* d'exploitation forestière, une entreprise de déboisement en France, pour le compte d'industriels allemands, qui est en train de ruiner nos départements de l'Est.

Dans la Haute-Marne, la forêt de *Clefmont* fut vendue récemment à une société qui se disait Suisse, mais qui était en réalité Allemande. Tout le produit des coupes a, en effet, été envoyé en Allemagne. Des personnes du pays dignes de foi assurent même que, parmi les bûcherons, se dissimulaient des espions allemands qui profitaient de la circonstance pour relever nos routes stratégiques sans être le moins du monde inquiétés.

Il est de toute urgence que, dans ces conditions, non seulement des groupes parlementaires, mais encore le gouvernement lui-même prenne des mesures énergiques pour arrêter ces vandalismes et ces trahisons. L'œuvre à accomplir ne dépend pas seulement du ministère de l'Agriculture, elle dépend aussi du ministère de la Guerre. Il faut à tout prix que l'on mette désormais opposition aux déforestements, surtout lorsqu'ils sont opérés par des spéculateurs étrangers.

Quant à l'œuvre de reboisement qui s'impose sur toute la surface de la France, et qui seule peut rendre la prospérité à maints départements, comme la Corse, la Haute-Vienne, la Creuse, la Corrèze, la Haute-Savoie, la Savoie, les Hautes et Basses-Alpes, la Haute-Marne, les Vosges, c'est l'Etat, à défaut des particuliers, qui devra en prendre l'initiative et en assumer les frais. Les populations comprendront alors qu'elles obéissent à un inéluctable devoir patriotique en défendant et en conservant les forêts de France, qui sont la sauvegarde de sa beauté, de sa richesse et de son indépendance.

J. SOLEIL.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 17 mars à 5 heures

Face au drapeau, allégro,	Turine.
La Picador, boléro,	Signard.
Les Hydropathes, valse,	Gung'l.
La Traviata, fant.,	Verdi.
La Norengotte, polka p. piston,	Solitude k.

Le Chef de musique, X. LAURUS.

Propos d'Actualité

Ils sont partis !

Ils sont partis, les gars bretons qui cinglent chaque année vers le péril des mers glaciales, pour la périlleuse pêche de la morue.

Les uns, qui ont pris la mer depuis quelques semaines, cinglent vers l'Islande. Les derniers, 1.500 environ, embarqués sur le paquebot La Louisiane, viennent de mettre le cap sur Terre-Neuve et les bancs de Saint-Pierre et Miquelon.

C'est toujours une chose émouvante et lugubre comme un deuil, que le départ de ces jeunes hommes s'en allant vers l'inconnu pour plusieurs mois de privations, de souffrances et de travail sans merci tandis que sur la grève se lamentent les mères, les fiancées et les épouses :

Ceux qui sont les plus malheureux,
C'est les marraîtr's, les mar'es, les vieux...

« C'est le Grand Départ ! », dit-on à Paimpol. Et en effet, pour quelques uns d'entre eux, le voyage peut être, ce sera le grand, le dernier départ... celui dont on ne revient pas.

Car, parmi ceux qui, l'an dernier, à la même époque lancèrent à la terre natale l'ultime et tragique : « A Dieu vat ! », ils sont 115 que l'on attendit en vain au retour.

Trente voiles se sont en les...

dit la poète breton Yann Nibor. Cent quinze pêcheurs, tous gens valides du pays armorique, pères ou chefs de famille, jeunes fiancés ont disparu dans la grande tombe, on ne sait où...

Et cependant les engagements n'ont pas été moins nombreux cette année, l'empressement à partir n'a pas été moindre. Ces démons ont du sang de marins dans les veines ; quand le vent propice enfle les voiles des bateaux en partance, quand retentit l'appel ensorceleur des sirènes, rien ne les empêcherait de prendre la mer... en attendant que la mer les prenne.

Quelle existence pourtant ! Ceux qui s'y adonnent n'ont jamais vu fleurir le printemps de France. Partis en mars, ils ne reviendront qu'à la fin de l'automne ; toute la belle saison, ils la passeront entre le ciel bas et la mer glauque des mers hostiles où ne luit jamais le soleil.

Vêtus d'habits toujours mouillés et qu'ils vont dans l'impossibilité de changer, nourris de biscuits parfois piqués des vers, couchés à même sur la paille humide, les mains gercées par le froid et l'eau salée, ils accomplissent gaiement la plus dure métier qui soit.

Ils sont partis, les gars bretons ; reviendront-ils tous au port ?...

A. CAPELLO.

198 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LA BEAUTÉ DU DIABLE

Grand Roman Inédit

par JULES MARY

PREMIÈRE PARTIE

Les Loups et l'Agneau

XVI

UN DRAME DANS LA FORÊT

— C'est singulier, murmura Rose, après une réflexion subite... Henriot ne va jamais travailler le dimanche...

— Il avait fini et il allait repartir... Et même à l'auberge, en se plaignant, c'est ce qu'il ne cessait de répéter : « Voilà ce que c'est que de travailler le dimanche ! »

Cet homme avait réponse à tout. Lison se tranquillisa et, entrant bravement dans le sentier des ténèbres :

— Allons vite, dit-elle.

— Je veux bien, d'autant que nous venons de perdre cinq minutes à bavarder.

Et il cracha à droite. Ils marchèrent en silence sous les arbres dont les rangées, presque symétriques, avaient des allures de nécropole. Sur les brindilles mouillées par les neiges et les pluies hivernales, et que le soleil n'avait pas encore eu le temps de dessécher, leurs pas ne s'entendaient pas — et plusieurs fois, Giroul, qui était en avant, sur le sentier en forte pente, se retourna, croyant sans doute que Lison ne le suivait plus.

Elle le suivait, mais ces ténèbres pesaient sur son cœur. Les gémissements du vent dans les cimes rappelaient à son esprit déjà surexcité par le chagrin, les légendes fantastiques, les contes merveilleux racontés par Ciboulot. C'était l'oiseau de vérité qui se dérobait sous les fourrés les plus sombres, dans les ravins humides et profonds, et qui lui disait : « C'est moi qui ne t'aime pas ! » Et tous les autres oiseaux répondaient à qui mieux mieux : « Je t'aime... » Et c'était aussi les *Fils du Pêcheur* avec leur lance, leur cheval et leur chien. Et la méchante fée qui surgissait de terre pour les changer en brins d'herbe. Et puis les bêtes féroces, les hydres, les dragons qui dévoraient les vierges, toujours les vierges... excepté lorsqu'un beau jeune homme venait les délivrer. Rose Lison s'arrêta. Ce fut une pour instinctive, irraisonnée. Est-ce que la vierge, ce n'était pas elle, Lison ? Et de ces profondeurs noires, d'où partaient des gémissements, est-ce que n'allait pas surgir une bête monstrueuse ?. Elle se mit à rire, tout haut, pour se donner du courage.

— Je suis folle ! Et mon pauvre Ciboulot qui m'attend là-haut !..

Giroul se retourna et dit :

— Les filles, ça n'est pas très brave... elles ont peur de tout !..

— Je n'ai pas peur !..

— Oh ! je ne dis pas ça pour vous ! Elle fit encore quelques pas. Son cœur était à rompre et ses jambes ne la portaient plus. Ses dents claquaient. Elle n'avançait plus maintenant qu'en se répétant, pour se donner du courage :

— Mon Henriot ! Mon pauvre Henriot !..

Tout à coup, à la croisée de deux sentes, Giroul s'arrêta.

— Voilà votre chemin, dit-il .. C'est toujours tout droit... n'y a pas à se tromper... Maintenant, il n'y a plus besoin de vous conduire... c'est l'affaire de dix minutes...

Et brusquement il disparut dans la nuit, la laissant seule..

Elle se mit à crier, dans son premier effarement :

— Monsieur ! oh ! monsieur, ne me quittez pas !..

Elle entendit sa marche rapide. Il gravissait des roches qu'effaisant, en râclant, les clous de ses gros souliers. Elle crut d'abord qu'il revenait. Mais le bruit alla s'affaiblissant et se perdit au loin. Alors elle fut prise de toutes les affres de la peur, de la terreur irraisonnée, de l'épouvante sans cause. Et elle se mit à courir dans la direction que Giroul avait prise pour le suppléer, l'arrêter. Elle tomba, les pieds embarrassés dans une racine. Elle s'imagina qu'un serpent se tordait autour de sa jambe et se rejeta en arrière avec un cri d'horreur. Puis elle vit, ainsi étendue, des yeux luisants qui la regardaient, clignotaient à travers les arbres. Et elle fut longtemps avant de s'apercevoir que ce n'était que des étoiles. Elle se releva, mais en s'appuyant contre le sol avec ses mains elle crut sentir des choses gluantes, des animaux immondes qui fuyaient, glissaient sous ses doigts. Et il lui fallut longtemps avant de remarquer que c'étaient, tout simplement, de s pierres lisses, humides de la rosée nocturne. Enfin, elle reprit sa marche. Elle avait fini par s'orienter. Elle était déjà venue jusque-là, avec Ciboulot.

— Mon pauvre Henriot !..

Très loin, de l'autre côté du grand bois, affaibli par la distance, mais porté sur les ondes du vent, un tintement d'horloge.

C'était une église, là bas, dans la vallée qui sonnait l'heure. Elle compta : il n'était que huit heures. Elle en fut surprise. Comme il y avait longtemps qu'elle avait quitté Royamont ! Il lui semblait que la nuit tout entière s'était écoulée depuis et que l'aurore commençait. Or, cette douce et incertaine lumière qui éclairait des coins de la forêt, ce n'était pas le crépuscule matinal... c'était la lune. Le silence était lourd. Le vent, subitement venait de s'apaiser. Elle dit tout haut :

— Non, je ne veux pas avoir peur...

Et elle reprit le sentier qui conduisait à la *Pomme de Pin*.

. . . . . .

Germaine Marbroux avait écrit la lettre de Ciboulot. Depuis longtemps, elle s'était préparée à ce piège. Et depuis longtemps, elle s'était appliquée à imiter l'écriture du compagnon de Rose.

Les Obsèques de Paul Sain

Voici le discours prononcé par M. Belliendy, préfet de Vaucluse.

Je viens apporter l'hommage de la Société des Amis des Arts à l'un de ses présidents d'honneur, au peintre Paul Sain, prématurément enlevé à sa famille et à ses amis, dans la force de l'âge, dans tout l'éclat d'un talent reconnu.

L'artiste que nous avons accompagné à sa dernière demeure, était parmi mes plus chers et plus anciens camarades. Je l'ai connu à ses débuts lui même, quand il ne donnait encore que des espérances, quand il s'exerçait à son premier portrait, à ses premières esquisses. Je l'ai vu partir pour l'École des Beaux-Arts sur les conseils de Guibert d'Ancelle. Je l'ai retrouvé à Paris, dans son atelier de la rue du Dragon, et plus tard dans son hôtel de la rue Bourgault. J'ai assisté à sa vie de travail, joui de ses succès, et j'ai aujourd'hui le chagrin de rappeler sur sa tombe trente années de souvenirs.

En quittant la maison paternelle pour prendre la palette du peintre, Paul Sain avait suivi une vocation irrésistible. Né sur ce sol d'Avignon qui a inspiré tant d'artistes, ayant ouvert les yeux à notre doux horizon, ayant parcouru ces rives du Rhône, si chères à Joseph Vernet, et que Jules Laurens, après mûre réflexion admirait encore plus que les rives du Bosphore, Paul Sain ne put se détacher son regard.

Son père exigeant se prêtait à l'établissement d'horlogerie dès huit heures, le fils obéissant était exact, mais le jeune et diligent artiste avait déjà peint une étude dans la Barthlasse. Plus tard, après avoir varié et renouvelé ses sujets, il exposera au Salon des paysages de la banlieue parisienne, de la Normandie, de l'Algérie et de la Corse, mais il n'oubliera jamais son pays et il le représentera toujours par une toile dans ses envois. Et le tableau que lui achète l'Etat pour le Musée du Luxembourg est un soleil couchant derrière le Pont Saint-Bénézet, exécuté avec une ferveur filiale.

Dans la joie de vivre et du prodoire, il a peint ces rennes poudreuses ; les effets de soleil sur Avignon, à toute heure, en toute saison, les aubes au feuillage agité par le vent, les arbustes couverts de rosée, les eaux dormantes de la Normandie et leur flore argentée, les eaux torrentueuses et mortes du Rhône, le tout avec une égale fidélité, une vérité très juste, aussi éloignée des formes traditionnelles alors que d'autrefois, qui n'étaient pas sans avoir leurs chefs-d'œuvre, qu'éloignée des tricotences et des tâtonnements de la lumière.

Sain a eu la science de la reproduction fréquente. Ses toiles de Saint-Cloury, où il prodigue les nénuphars dans une eau qui coule immobile sur le granit, parmi les peupliers que la lumière matinale teinte d'azur pâle, ont été répandues par la photographie et la gravure en Angleterre et en Belgique. Et lorsque la magie de la couleur a disparu, qu'on se trouve en présence simplement du noir et du blanc, on s'assure mieux encore que ces paysages sont admirablement dessinés et que la composition en est impeccable. Il était parvenu à cette virtuosité par un labeur incessant. Partout où il était, il se mettait à peindre une ou plusieurs études par jour. Arrivé le soir, il était dès le lendemain matin à l'œuvre. Il n'était pour lui un plaisir et un besoin. Il ne s'arrêtait que pour s'écrier : « Que c'est bon de peindre ! » Pendant sa longue maladie, dans sa pauvre chambre de la rue des Trois-Colombor, il a souvent un jour les arbres d'un jardin voisin, et il n'a cessé de penser et de dire : « Quand pourrai-je peindre ! »

On peut juger si un artiste lorsque son œuvre a pris place parmi les productions contemporaines. Si l'on veut classer Sain à son rang, il faut voir les deux toiles qui décorent une petite vitrine du buffet de la gare de Lyon, à Paris. C'est Avignon et Villeneuve au déclin d'une chaude après-midi d'été. L'artiste qui a signé ces panneaux est parmi les premiers paysagistes de ce temps, et s'il était assez modeste, en réalité et en dépit de quelques faiblesses, pour conduire un ami visitant le Salon, devant les tableaux de quelque confrère, en lui confiant qu'il voudrait bien pouvoir faire, on ne doit pas hésiter à dire que d'autres plus célèbres pourraient souhaiter de peindre comme lui.

Il eut les récompenses officielles auxquelles il avait prétendu. Il obtint la croix de la Légion d'honneur en 1895 et sa grande satisfaction fut de l'apporter à son père mourant.

Il fit une exposition particulière de près de 150 toiles en 1904, qui ajouta encore à la réputation qu'il avait acquise déjà, et un des meilleurs de la chronique parisienne lui consacra à cette occasion une notice où l'art et l'artiste furent se partager des éloges délicats et où toute ironie, sous la plume d'Emmanuel Arène, n'entrait qu'à peine. En voici quelques lignes dont le ton est particulièrement juste, ainsi que l'ont consenti ceux qui connaissent le mieux Paul Sain :

« Des années au Salon, ses décorations, en belle et solide réputation du peintre loyal et probe, toutes les jolies qualités qu'on aime et qu'on estime en lui, il ne les doit qu'à sa propre nature, harmonieuse et claire comme son talent. C'est un des rares peintres qui ne travaille pas uniquement pour vendre. Il travaille pour le plaisir de travailler. Il produit pour la rare satisfaction de faire de belles et bonnes choses, de se contenter lui même, ce qui est la première des conditions pour être artiste. Et sa journée n'est jamais mieux remplie que lorsqu'il a pu mettre le point final à l'un de ces frais et ravissants petits tableaux qu'on dirait faits à l'image du peintre lui-même, tant ils respirent la bonne humeur, la santé, la large et pure sérénité d'un talent sincère et fort ».

D'autres critiques d'art lui ont rendu également pleine justice. Ernest La Jeunesse a écrit pour son exposition de 1906 que « ses paysages de sérénité, de noblesse, de complicité et de rêverie n'ont sont comme une page de Lamartine, transposée en peinture de poète ». M. R. Ferry disait récemment : « Avec quelle fraîcheur renouvelée, Sain voit la nature ; on ne le comprend que si l'on connaît la vive gaîté et la sensibilité de son caractère et combien peu la vie de Paris a émoussé en lui cet heureux don de s'émouvoir, la nature et l'activité de son talent ».

Ces qualités étaient entretenues en lui par une familiarité quotidienne avec ses paysages favoris et par sa manière toujours boésée en plein air. On a raconté que Jules Dupré, à qui Sain avait rendu visite sur le conseil d'Alexandre Dumas fils, lui ayant dit un jour : « Vous êtes assez fort pour ne plus aller sur nature ; travaillez, croyez-moi, d'imagination », notre compatriote ne retourna plus chez lui.

Au nom de l'École des Beaux-Arts, M. Vionnet dira quelle influence cette puissance de travail, cette belle probité, ce grand style et cette couleur pure exercèrent sur les jeunes peintres d'Avignon. Il ne me reste qu'à exprimer la douleur dont nous sommes pénétrés en voyant disparaître si tôt un ami fidèle, un camarade des jeunes années, qui fut gai, doux et bon, qui n'eut jamais une pensée si un mot déméritant l'envie des succès d'autrui, qui s'en va plein de verve et de fécondité, ayant accumulé avant l'heure sa page dans l'histoire de l'art et qui est demeuré fidèle à la ville d'Avignon qu'il aima et qu'il honora par son beau talent.

J'adresse à sa veuve, qui l'a disputé pendant six mois à la mort ; à sa mère et à ses frères affligés l'hommage et les condoléances de la Société des Amis des Arts de Vaucluse.

UNE CONFÉRENCE AU LYCÉE

Une seconde conférence militaire sera faite jeudi prochain 19 mars à 10 heures du matin, par M. le lieutenant Mazen, du 38e d'artillerie, sur la « Mobilisation ».

L'Honnêteté Commerciale

Bien que nous ayons, nous autres Corses, tous les éléments de sagesse voulus pour nous bien conduire, il n'est pas mauvais, je crois, que nous jetions de temps en temps les yeux sur ce qu'on fait et sur ce qu'on écrit de l'autre côté de l'eau. Nous pourrions y trouver la solution à de nombreuses questions qui intéressent au plus haut point la prospérité de notre île.

Ainsi — et je crois n'énoncer là rien de nouveau — nos affaires commerciales sont dans le marasme. A quoi cela tient-il ? J'entends bien : les pouvoirs publics ne s'occupent pas assez de nous ; nous sommes pour eux une terre lointaine, une Calédonie ou une Guyane quelconque ; nos services maritimes ne sont pas assez rapides, quelque amélioration qu'ils aient subie, nous sommes encore trop loin du Continent, d'où difficulté des transactions, difficulté qui se traduit par des hausses de prix préjudiciables sur le moindre article.

Il y a aussi cette fameuse Côte Orientale qu'on doit assainir et dont l'assainissement est renvoyé aux Calendes corses. Sans doute, ce regrettable oubli dont les pouvoirs publics semblent user vis-à-vis de nous est une des causes du marasme où nous croupissons ; mais j'ose dire que c'est là une cause accessoire. La principale cause n'est pas là. Cette cause déterminante, nous la trouverons en nous-mêmes, en nos procédés, en notre routine légendaire, en notre manque de savoir-faire, pour peu que nous voulions faire un examen de conscience sérieux et approfondi.

Ayons le courage de le constater et de le dire, nos commerçants corses ne méditent pas assez sur ce qu'on est convenu d'appeler l'honnêteté commerciale, qui seule détermine la confiance. Voici ce que dit à ce sujet un grand quotidien du Continent :

« Le commerçant ne doit pas oublier que l'intérêt de l'acheteur est le sien. Il doit contenter son client non seulement au moment de l'achat, mais encore plus tard, au moment de l'usage de l'objet acheté, pour conserver la clientèle dont les achats répétés seuls l'enrichissent. Une malhonnêteté susceptible de réussir seconde l'intérêt du moment, jamais l'intérêt permanent définitif. » Voilà qui est clair. Combien, parmi nos commerçants, peuvent-ce dire qu'ils n'ont jamais cherché à abuser leur clientèle sur la qualité de la marchandise vendue ? Leur secrète ambition à presque tous n'est-elle pas de faire venir du Continent aux meilleurs frais possibles tous les vieux rogatons en tous genres, tous les Bacoels par Corse, et de les écouler tel comme marchandises de première qualité ?

Voilà ce qui tue la clientèle et ce qui tue aussi les commerçants, car il n'y a pas deux physionomies pour une maison de commerce. Elle est honnête ou malhonnête, et cela se voit à une réponse d'employé, à la rédaction d'une lettre, et surtout à la prospérité. Jamais une entreprise malhonnête ne réussit. Elle paraît prospérer, mais en réalité elle végète ; la malhonnêteté dont ces entreprises sont infectées se retourne contre elles. » Parole vraie et que nous voyons se réaliser tous les jours. Que de ruines accumulées autour de nous sur cette terre corse où il semble que rien ne puisse prospérer !

Je ne prétends pas dire que tous nos commerçants aient l'âme assez noire pour employer, de sang froid, ces procédés délictueux. Non. Mais il en est parmi eux qui exercent une industrie sans la connaître, qui se lancent dans des affaires dépassent les moyens dont ils disposent, qui ne paient pas les employés ou leurs ouvriers au prix que mérite leur travail, etc. etc. Ce sont là encore des malhonnêtetés qui pour n'être pas froidement calculées à l'avance, n'en sont pas moins des malhonnêtetés nuisibles à la prospérité commerciale.

Je ne saurais mieux finir que par une nouvelle citation de notre mentor continental :

« L'honnêteté est la condition essentielle du succès du commerçant ; il faudrait qu'il le sache, qu'il le proclame, et que les commerçants malhonnêtes soient disqualifiés par le corps commercial. Le syndicat peut lui en donner le moyen et il en a le droit, car lorsque la faillite fatale pour les brebis galeuses survient, elle éclabousse toujours plus ou moins la profession tout entière. »

Méditons ces sages conseils et appliquons-les de notre mieux. Là est le seul motif de notre faiblesse actuelle comme aussi celui de notre prospérité future.

LELLIAIS.

Postes et Télégraphes

Concours d'admission pour le recrutement de Dames-Employées.

Un concours pour le recrutement de Dames-Employées des Postes et des Télégraphes aura lieu à Ajaccio les 21 et 22 mai prochain.

Seront admises :

1° les postulantes âgées au moins de 18 ans au 21 mai 1908, par conséquent nées au plus tard le 20 mai 1890 inclusivement.

2° les postulantes âgées au plus de 25 ans au 1er janvier 1908.

Pour les aînées, dûment employées dans les bureaux, la limite maximum d'âge est reculée d'une durée égale à celle des services sans dépasser 35 ans à la date sus visée.

Il ne sera admis *aucune dérogation* aux conditions d'âge ci-dessus fixées : toutes demande de dispense restera *sans suite*.

Se faire inscrire à la Direction des Postes et des Télégraphes de la Corse à Ajaccio, où la liste des inscriptions sera close le 10 avril au soir.

Toute postulante qui n'aurait pas transmis sa demande de façon à ce qu'elle arrive à cette date à la Direction, ne serait pas admise à prendre part au concours.

Le nombre maximum des admissions est fixé à 600.

N. B. — Nous croyons devoir informer les intéressées qu'aucun poste de Dames-Employées n'existe en Corse. En conséquence, les postulantes qui subiraient avec succès les épreuves devraient être disposées à accepter un emploi sur le Continent.

Bulletin Financier

Paris, 18 mars 1908.

Liquidation facile et marché ferme malgré la pénurie des affaires. Rente 3 0/0 gagne 10 centimes à 97 frs (coupon de 0.75 détaché). Les Fonds Etrangers sont bien tenus. L'Extérieure à 94.40, et le Turc à 96.30. Nos Sociétés de Crédit sont en excellentes tendances. Crédit Lyonnais 1.139. Crédit Foncier 708, Comptoir d'Escompte 684, Boel 16 Générale 667. Valeurs industrielles et de traction calmes. Lourdeur du groupe coprifère et des Mines d'Or.

En Banque, le Buisson Heila Mondial, est en nouveaux progrès à 56 frs ; son pouvoir éclaircant procure une économie de gaz de 2/0/0

L'action Atlantique est ferme à 426 ; avec un capital relativement modeste, cette société peut remplacer avantageusement les Sociétés étrangères dans le ravitaillement des navires qui font, jusqu'ici, leur monnaie sur les côtes françaises. La privilégiée Montebrun s'avance à 51.25. Les actions de la Cie Française des Mines Injectées ont des échanges suivis à 124.50, 125 maintenus à 122 des actions privilégiées 4 0/0 de la Société Française d'Exploitation Houillère. Les charbonnages exploités par cette Société sont en plein rendement. Jusqu'à ce jour, il a été extrait environ 950 000 tonnes des sept couches reconnues.

Fermeté des chemins français.

Fête Scolaire de la Mi-Carême

On rappelle que la seconde et dernière répétition en vue de la fête donnée aux élèves du Petit lycée à l'occasion de la Mi-Carême aura lieu jeudi prochain, 19 mars, à 1 heure de l'après-midi.

Entrée par le Boulevard St-Angelo.

Prière d'être très exacts.

Il ne faut pas désespérer de guérir votre anémie, si vous n'avez pas essayé les pilules Pink.

Chronique Judiciaire

Le 23 janvier 1907, la gendarmerie de Propriano avait pénétré dans la buvette d'un nommé Bartoli, pour dresser procès-verbal contre le tenancier de cet établissement.

Au moment où elle se retirait, un individu, posté en face de la buvette, déchargeait sur le gendarme Jourde, un premier coup de revolver et prenait aussitôt la fuite. Les gendarmes se lancèrent à la poursuite de ce malfaiteur, mais celui-ci, se retournant, déchargeait encore dans leur direction, cinq coups de revolver. Les gendarmes ripostèrent, mais ne purent atteindre leur agresseur qui disparut dans la nuit. Il était alors près de 8 heures du soir ; il faisait très sombre. L'auteur de cet attentat n'avait pu être reconnu.

Dès le lendemain, cependant, la rumeur publique accusait un nommé Ettori, dont le signalement correspondait à celui donné par les gendarmes.

Ettori protesta de son innocence. Il comparaissait hier devant la Chambre correctionnelle de la Cour qui l'a acquitté.

Me Hyacinthe de Montera assistait le prévenu.

∴

Les nommés S. et D. s'étaient pris de querelle à la rue Favalle. A un moment donné, une détonation retentit. S., explique D., s'était pendant la rixe armé d'un revolver. Il glissa si malencontreusement que le coup partit. Personne ne fut atteint.

S., venait répondre hier, devant la Cour, du délit de port d'armes et de violences. Il a été condamné à 6 mois de prison.

Me Moretti assistait S. M. Angeli, avocat général, occupait le siège du ministère public.

∴

Un nommé Fiaschi, sujet italien, frappé d'un arrêté d'expulsion, passait un jour devant l'octroi de Saint-Joseph en titubant. Il portait son fusil d'une façon si imprudente, qu'un accident était à craindre. Le nommé Grimaldi, dit Scaramuzza, lui ayant fait des observations à ce sujet, fut couché en joue par Fiaschi, qui était en état complet d'ivresse. Grimaldi lui arracha son fusil et lui asséna un coup violent sur la tête. Fiaschi n'est pas encore bien guéri de ses blessures.

Le Tribunal, saisi de cette affaire, a condamné hier Fiaschi à 10 jours de prison, et Grimaldi à 4 0 jours de la même peine.

Me Antonetti assistait Fiaschi. Grimaldi était défendu par Me de Caraffa.

M. Costa, substitut du Procureur de la République, occupait le siège du ministère public.

CIRNEA

Les personnes qui, par erreur, n'auraient pas reçu de carte d'invitation pour la soirée donnée ce soir jeudi, 19 mars, à 8 heures et demie, au local de la *Cirnea*, sont priées de considérer le présent avis comme une invitation à assister à cette soirée d'adieux, organisée par M. Rimaud, chef d'orchestre du théâtre, Mme Rimaud, forte chanteuse, M. Merly, ténor du théâtre, Mme Merly, M. Espagnard, pianiste, avec le gracieux concours de MM. Giannarelli, violoniste-concertiste, Labaye, violoncelliste.

Programme

1. Orchestre.
2. Masseno. — a) *Werther*, b) *Manon*, chanté par M. Merly.
3. Gounod. — *La Reine de Saba*, Mme Rimaud.
4. Gounod. — *Mireille*, (tuo), M. Merly, Mme Rimaud.
5. Massenet. — *Werther* (orchestre).
6. Massenet. — *Hérodiade* (grand air), M. Rimaud.
7. Bizet. — *Les Pêcheurs de Perles*, (duo), MM. Merly et Rimaud.

LES NOCES DE JEANNETTE

Opéra-comique en 1 acte,

Distribution

Jean. . . . Mm. Rimaud.
Thomas . . XX.
Jeannette. . Mme Rimaud.
Petit-Pierre . Merly.

Gazette Ajaccienne

(De notre correspondant particulier)

Les obsèques de M. Berlini

Elles ont revêtu un caractère de deuil général ; toutes les classes de la société étaient représentées.

Dès midi et demi, un peloton d'infanterie, commandé par un lieutenant, venait se ranger devant la maison mortuaire pour rendre les honneurs au défunt qui était chevalier de la Légion d'honneur. Puis, le cortège se mettait en marche, précédé par de nombreux porteurs de belles couronnes, parmi lesquelles nous citerons, celles offertes par les républicains d'Ajaccio, le conseil d'arrondissement, le Cercle du Sport, etc.

Dans le cortège, nous avons remarqué : MM. le Préfet de la Corse, le Secrétaire général de la Préfecture, le chef du cabinet du Préfet, le maire et les adjoints de la ville d'Ajaccio, le vice-recteur de la Corse, les présidents de la Chambre et du Tribunal de commerce, les chefs de services, les fonctionnaires, etc.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Chaboi, préfet de la Corse, Jean Lanzi, président de la Chambre de commerce, Jérôme Peri, président du Tribunal du commerce, le lieutenant-colonel Campi, commandeur de la Légion d'honneur.

Des discours ont été prononcés par M. le Préfet, par M. Peri, au nom du parti républicain, par M. Orsoni, au nom du Conseil d'arrondissement.

Le deuil était conduit par MM. Magliolli, Canavaggio et Ilari et Berlini.

Nous présentons aux familles Berlini, Forcioli et Casile nos compliments de condoléances.

Nos Hivernants

Sont arrivés à Ajaccio : M. et Mme Ernest Villegrain, baron Henri de Grandmaison, M. H Von Haller, M. et Mme Wornitz, M. et Mme R.-C. Grant.

Nous leur souhaitons la bienvenue.

Etat Civil

NAISSANCES.

Morganti Joseph-Marie. — Pianelli François. — Gavarini Eva-Charlotte-Elisabeth.

DÉCÈS

Chatelng Adeline, 43 ans, religieuse ; Carbonade Jacques, 54 ans, facteur des Postes.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 18 mars

Thermomètre — 7 heures du matin + 7. à midi 11°8 à 6 heures du soir + 9°5. Maxima + 12 2. Minima - 5 7.

Baromètre — 7 heures du matin, 752 mm. à midi, 752 mm. 6 heures du soir, 753 mm.

Vent. — Dans la matinée, N. O.

Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel, le matin, couvert.

l'après-midi, id.

Pluviomètre, à 7 h. du matin : 44 mm.

∴

Les Corses en Tunisie

M. Muschietti, chef de gare à Tunis, est nommé inspecteur du mouvement à la Compagnie Bône-Guelma.

M. Firpi, commis des postes à Tabarka, a été promu à une classe supérieure. Toutes nos félicitations.

∴

Ecoles d'Arts et Métiers

Les épreuves écrites et les épreuves manuelles constituant la première partie du concours d'admission aux écoles d'arts et métiers auront lieu les 29, 30 juin, 1er et 2 juillet. Ces premières épreuves sont éliminatoires.

Les demandes de bourses doivent être déposées à la préfecture avant le 1er mai 1908.

∴

Citation

Le général commandant la 8e division d'infanterie vient de citer à l'ordre du jour de la division, le sergent-major Leoni, du 117e régiment d'infanterie, au sujet d'un travail d'études très documenté sur la guerre russo-japonaise. Ce travail fait le plus grand honneur à son auteur.

∴

Sporting-Club Bastiais

Les membres sont priés de se réunir aujourd'hui 19, à 11 heures et demie, à la gare du Fango.

∴

Contraventions

Procès-verbal a été dressé par la police contre le portefaix Clément P., pour infraction à la police des ports, et contre le charretier Sauveur G., pour abandon de son cabriolet, dans la rue Saint-Joseph.

∴

A vendre

De suite, pour cause de départ : Landau'et, chevaux et harnais. S'adresser aux bureaux du Journal.

∴

A louer

Une villa, rue de l'Hôpital militaire. S'adresser au bureau du journal.

NOUVELLES RELIGIEUSES

ORATOIRE DE LA CONCEPTION. — La fête de Saint-Joseph sera célébrée, en cet oratoire, jeudi, 19 mars.

Le matin à 10 heures, Grand'Messe ; le soir à 4 heures et demie, Vêpres suivies du Salut et du baisement de la Relique du Saint.

Etat-Civil

NAISSANCES

Rioni Marie Marie-Louise. — Casimiri Georges. — Firpi Jacques-Auguste-Joseph.

DÉCÈS

William Standish-Lowe, rentier, célibataire, 36 ans, de Manchester (Angleterre).

Cioni Célestin, journalier, célibataire, 26 ans, de Guagno Mostano (Italie).

A VENDRE Fabrique de Cédrats Confits, matériel, sirops, etc., etc. Prix modérés.

S'adresser aux Magasins Généraux de Bastia.

Fourrage à vendre

Luzerne 1re qualité

12 francs les 100 kilog.

S'adresser à M. Philippe ORENGA, Domaine de Valrose, près Borgo.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00156

BOURSE DE PARIS

	17 mars	18 mars
Rentes de 3 0/0 ancien	97 10	97.20
— de 3 0/0 amortis.	98.20	98.50

ex-coupon.

Pochette Nationale

Paris, 18 mars.

Les directeurs des neuf loteries coassociées, comprises dans la *Pochette Nationale* et la *Pochette Surprise* ont fixé, avec l'autorisation du ministre de l'Intérieur, les dates irrévocables des tirages des différentes loteries.

Les deux tirages ci-après ont eu lieu aujourd'hui :

TIRAGE de la Loterie d'Amiens

Le *gros lot* de 100.000 francs a été gagné par le numéro 998.851.

Le lot de 20.000 francs a été gagné par le numéro 1.174.715.

Le lot de 10.000 francs est gagné par le numéro 735.484.

TIRAGE DE LA LOTERIE des Hospices de Carcassonne

Le *gros lot* de 150.000 francs est gagné par le numéro 722.518.

Le lot de 25.000 francs est gagné par le numéro 547.622.

Le lot de 10.000 francs est gagné par le numéro 183.827.

Les traitements des Douaniers

Promesse de M. Caillaux

Paris, 18 mars.

M. Caillaux, ministre des Finances, devait recevoir lundi matin les délégués du Congrès des agents du service actif des Douanes.

Mais, en présence de l'attitude adoptée par le Congrès et de certains ordres du jour votés, M. Caillaux avait dû renoncer à donner audience à ces délégués.

Le ministre s'était borné à autoriser les délégués à déposer le texte écrit des vœux formulés par le Congrès.

La délégation des agents du service actif des douanes de France et des Colonies, désirant éclairer le malentendu qui existait, par suite de la mauvaise interprétation des ordres du jour votés, demanda une nouvelle audience au ministre.

MM. Ceccaldi, Délory, Lafferre et Frévet, députés, furent chargés de cette mission, et obtinrent de M. Caillaux l'entretien demandé.

Les délégués congressistes ont été reçus, ce matin, par le ministre des Finances qui a promis d'augmenter sensiblement les traitements des douaniers.

EN ANGLETERRE

La santé de Sir Bannermann

Londres, 18 mars.

Sir Henry Bannermann, premier ministre, dont la santé paraissait compromise, va beaucoup mieux depuis quelques jours.

Malgré la faiblesse qui est toujours grande, les médecins ont le plus grand espoir de le voir reprendre dans quelque temps la direction des affaires de la Grande-Bretagne.

AU PALAIS BOURBON

Grande Réception

Paris, 18 mars.

Le président de la Chambre des députés a offert ce soir, à l'hôtel de la présidence, une grande réception aux membres du corps diplomatique ; aux sénateurs et députés ; aux membres du Conseil d'Etat, de l'Institut, de la Magistrature ; aux officiers des armées de terre et de mer ; aux fonctionnaires des administrations publiques ; aux membres du Conseil général de la Seine et du Conseil municipal de Paris.

TOULON

SUICIDE d'un soldat corse

Toulon 18 mars.

Le soldat Panzani, du 4e colonial, en garnison à Toulon, s'est pendu à l'un des robinets des lavabos.

Le soldat Panzani avait été l'objet d'une légère punition, qui, d'après lui, était imméritée.

En proie à une vive surexcitation, le soldat Panzani préféra se donner la mort que de subir une punition qu'il n'avait pas méritée.

LES ÉVÈNEMENTS du Maroc

LA DÉNONCIATION DE l'acte d'Algésiras

Bruit démenti

Paris, 18 mars.

Plusieurs journaux avaient annoncé, ce matin, que le gouvernement français avait l'intention de dénoncer l'acte d'Algésiras.

Le Gouvernement fait démentir ce bruit par une note communiquée à l'Agence Havas, dans la soirée.

CASABLANCA

Arrivée du général Lyautey et de M. Regnault

Paris, 18 mars.

Le ministre de la Guerre a reçu du général Lyautey un télégramme lui annonçant son arrivée à Casablanca, en compagnie de M. Regnault, ministre de France à Tanger.

La première impression sur la situation générale est excellente.

Le général Lyautey et M. Regnault auront un entretien avec l'amiral Philibert et le général d'Amade, avant d'accomplir la mission qui leur a été confiée par le Gouvernement.

Echouement d'un chalutier français au Cap Juby

L'équipage est prisonnier des Maures

Paris, 18 mars.

Le ministre de la Marine a reçu un télégramme de l'amiral Philibert annonçant qu'un chalutier français, se livrant à la pêche de la baleine et appartenant à la Compagnie des pêcheries du golfe de Gascogne, s'était échoué au Cap Juby, dans la partie occidentale du Sahara, au sud du Maroc.

L'équipage, qui se compose de vingt hommes, est sauvé, mais il a été fait prisonnier par les Maures.

M. Thomson, ministre de la Marine, a télégraphié à l'amiral Philibert d'envoyer immédiatement un navire de guerre au Cap Juby.

EN RUSSIE

DUEL ENTRE GÉNÉRAUX

Le général Smyrnoff mortellement blessé

Saint-Pétersbourg, 18 mars.

Le duel, que nous avons annoncé hier dans nos télégrammes, entre les généraux Smyrnoff et Fock, a eu lieu ce matin, aux environs de Saint-Pétersbourg.

Le duel a eu lieu au pistolet, à quinze pas et au commandement.

Le général Smyrnoff a été blessé mortellement.

Le général Fock s'était jugé blessé dans son honneur et sa réputation par un mémoire sur le siège de Port-Arthur, écrit par le général Smyrnoff.

EN ITALIE

LES **SOUVERAINS ALLEMANDS à Venise**

Rome, 18 mars.

LL. MM. l'empereur et l'impératrice d'Allemagne arriveront à Venise le 25 mars prochain.

Ils seront reçus à la gare par le roi Victor-Emmanuel III.

Les souverains passeront deux jours à Venise.

La Presse Allemande

Toute la presse allemande semble vouloir donner un relief inusité à l'entrevue des deux souverains à Venise.

Elle espère que le voyage de l'empereur à Corfou aidera à frayer les voies à une entente avec l'Italie dans la question des Balkans et à déterminer une ligne de conduite commune aux trois puissances triplicienne.

A HAITI

Nouveaux détails **SUR LES TROUBLES de Port-au-Prince**

Le Gouvernement laisse partir les réfugiés

Plus d'exécutions

Paris, 18 mars.

Les télégrammes reçus aujourd'hui de Port-au-Prince sont plus rassurants.

Grâce à la présence des croiseurs français, anglais et allemand dans la baie des Gonaïves, le calme est pour le moment rétabli.

Sur la demande pressante des représentants des puissances qui fixèrent un délai de vingt-quatre heures pour recevoir satisfaction, le gouvernement haïtien a décidé de laisser partir les personnes qui s'étaient réfugiées dans les agences consulaires française et allemande aux Gonaïves.

Le général Firmin et tous ses partisans se sont réfugiés à la légation de France. Ils vont partir pour Kingston.

Le président Nord Alexis a informé, en outre, les représentants des puissances étrangères qu'il a donné l'ordre au ministre de l'intérieur de faire cesser immédiatement les exécutions.

Le nouveau ministre de l'intérieur, le général Villa Dousin Lecomte, a voulu inaugurer son entrée en fonctions par des actes de sauvagerie.

Depuis hier, le calme semble complètement rétabli.

AVIS DE DÉCÈS

M. Martin Muraccioli, entrepreneur de Travaux publics ; Mme et M. Pascal Muraccioli, professeur-adjoint au Lycée de Marseille ; M. Pierre Muraccioli, instituteur à Bastia ; M. et Mme Vasserini, née Muraccioli, instituteur à Borgo ; M. Pascal Colonna-Ceccaldi, élève au Lycée de Bastia ; Antoine et Catherine Carrega ; Mme et M. François Muraccioli, Chef au Château de Saint Germain-en-Laye ; M. Martin Muraccioli, entrepreneur de Travaux publics, maire de Bocognano et conseiller général, Mme Muraccioli et leurs enfants ; M. Angé Muraccioli, secrétaire de mairie, à Bocognano et ses enfants ; M. et Mme Berretti, née Muraccioli et leurs enfants, à Vizzavona ; Mme Veuve Muraccioli et M. Antoine Muraccioli, rédacteur au *Journal de la Corse*, à Ajaccio.

Les familles Muracciioli, Musolli, Romanetti et Pieri, d'Ocana,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Paul-Pierre Muracciioli

Ancien Vice Président de la Société des Sauveteurs d'Ajaccio

leur père, beau-père, grand-père, oncle et cousin, décédé à Bastia, le 18 mars, à l'âge de 74 ans, muni des Sacrements de l'Eglise.

La levée du corps aura lieu aujourd'hui 19 à quatre heures et demie du soir, Nouveau Port, 7, pour être dirigé le lendemain sur Ajaccio, où l'inhumation aura lieu à trois heures du soir, dans le caveau de la famille.

La famille remercie par.

A VENDRE

Mandarines, Oranges Citrons, de Montesoro

(Propriété Ajaccio)

S'adresser à l'épicerie Erminy, 34, rue Napoléon.

NECTAR-ORANGE

Consommation saine

NECTAR-ORANGE

Première marque

Bijouterie-Horlogerie DANESI fils

Boulevard Paoli, 16, Bastia

M. Danesi fils, ancien élève des fabriques d'horlogerie de Besançon, a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il se charge de toutes sortes de réparations de montres et pendules, à des prix défiant toute concurrence.

M. Danesi, faisant lui-même toutes les réparations, est à même de donner un travail très soigné et garanti.

MARSEILLE

Hôtel Nautique

7, Quai de la Fraternité

Maison Remise à Neuf Electricité — Bains

Vue splendide sur la Mer

PRIX MODÉRÉS

V. RAYMONDO, Propriétaire

Succursale à Vichy

HOTEL NAUSSANT

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

EUGÈNE PERICCHI, propriétaire

Saison Automne-Hiver 1907-1908

Chaussures en tous genres
pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants
Grand assortiment de chaussures fourrées
Choix considérable de Pantoufles

Prix très réduits

Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriquées exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.



La Maison se charge des réparations

SANTAL 8 BLINE — **GUÉRISON RADICALE** et rapide des Ecoulements, Cystite du Col, métrite, spermatorrhées, sans Copahu ni injections. *D'une pureté absolue.* Remède le plus efficace et le plus actif. ABSOLUMENT INOFFENSIF Dépôt dans toutes les Pharmacies et 16, Rue Vivienne, Paris.

MAISON DE CONFIANCE

BIJOUTERIE MATTEI

20, Boulevard Paoli

La BIJOUTERIE MATTEI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, or 18 karats et argent 1er titre. Tous les objets par elle mis en vente sont marqués au prix connus et ont déjà subi une réduction sur les prix de vente.

La Bijouterie MATTEI pourra livrer aux prix les plus réduits, des articles de joaillerie, bijouterie, orfèvrerie, montres, chaînes, parures, alliances, etc., etc., broches or et argent 1er titre

Sa devise est de vendre « bon et bon marché. »

Spécialité de stylets Vendetta-Corse. Réduction de 10 pour cent ce garanti 18 karats.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I

Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

YEUX Les personnes atteintes de maladies, de tic, tremblement d'yeux et de paupières rouges, faiblesse et sensibilité de la vue, granulations, chute des cils, dartres, yeux tatiés, brouillés, glandes, larmoiement, chute de cerveau, agées surdité ont intérêt à s'adresser à M. C. CATTET, à CAUDRY (Nord), qui enverra gratis le moyen de guérir rapidement.

RHUMATISME

Les personnes atteintes de *douleurs*, tremblements *musculaires* et *articulaires*, *goutte*, *névralgies*, *migraines*, grande sensibilité au froid ou au chaud *raideurs le matin*, vertiges, ataxie, *digestions pénibles*, *concordant avec les variations de la température et de l'humidité*, ont intérêt à s'adresser à *l'Institut antirhumatismal, 11, rue Jacquemont, Paris*, qui enverra *gratis* le moyen de guérir rapidement.

Le Directeur-Gérant,
J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.



ANCIEN CABINET PRADÈRE

PIERRE SABATÉ

Chirurgien-Dentiste du Lycée

SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
Bd Paoli, 18, au 1er
Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de dents artificielles

Teinturerie et Blanchisserie de la Méditerranée

H. FRAISSINET & Cie

MARSEILLE

Société en Commandite — Capital 500.000 Francs
17 Magasins dans Marseille — 20 Succursales au dehors
La plus importante Maison du Midi

AUTOMNE-HIVER 1907-1908
NUANCES MODES :
Marron et Gros Vert — Rouge Brique et Prune

NETTOYAGE ET TEINTURES
Draps - Lainages - Soieries - Velours - Fourrures - Mongolie - Boas - Plumes

TEINTURES EN NOIR INALTÉRABLES

NETTOYAGE DE RIDEAUX, STORES, AMEUBLEMENTS
Edredons, Couvertures, Tapis

Par suite d'importants agrandissements et d'un outillage perfectionné que nous venons d'acquérir en Angleterre, par les soins apportés dans l'apprêt et l'emballage, nous pouvons livrer tous les travaux avec
un fini qu'aucune autre Maison ne peut donner

Dépôt de Bastia :
Chez M. SAUVEUR AYMO
BASTIA, 17, Boulevard Paoli, 17, BASTIA

A VENDRE

Une Bascule. — Deux Réservoirs à eau et en tôle. — Chaudières et chaudrons. — Appareils acétylène. — Pompes à vin, filtre en cuivre. — Alambics de 7 hectolitres. — Charrues. — Appareils téléphoniques. — Horloge pour église. — Comptoirs à étagères. — Planches et bois de toutes sortes. — Jarres à huile de 5 hectolitres. — Voitures, charrettes et charriots. — Foudres, futailles neuves et usagées de toutes contenances.

S'adresser à Toga, ancienne Usine.



LA KABILINE
Véritable Teinture des Ménages
LA KABILINE
Pour rendre neufs ses Vêtements
LA KABILINE
Adoptée par les Personnes économes
LA KABILINE
Vendue dans le monde entier
ESSAYEZ-EN!
Le Paquet : 40 Centimes.

FARINE LACTÉE NESTLÉ
Aliment préféré des enfants

OUTILS pour AMATEURS & INDUSTRIELS
MACHINES, Fraiseuses pour DÉCOUPAGE
Tourneurs, Monteurs, TOURS, Perceuses, etc.
LA MEILLEURE Lampe pour machine à coudre

HUNYADI JANOS
UN VERRE A JEUN PURGE AGRÉABLEMENT

PHOTOGRAPHIE J. MORETTI

CORTE (Corse)

GRANDE COLLECTION DE CARTES POSTALES ILLUSTRÉES DU PAYS

VENTE EN GROS ET AU DÉTAIL

Agrandissements inaltérables de toutes les dimensions en noir et en couleurs

Cie GÉNÉRALE DES PÉTROLES

pour l'Eclairage et l'Industrie

Siège social à MARSEILLE

Pétrole pour l'éclairage et pour moteur, en baril de 180 litres et bidons de 50 litres.
Pétrole raffiné d'Amérique, marque *Le Lion*, en caisses de deux bidons de 18 litres et demi chaque.
Pétrole de luxe *Photoline* en bidons de 5 litres,
Essences de pétrole, Benzine, Gazoline, lourde pour moteur.
NAPHTACYCLE, essence spéciale pour automobiles, très appréciée dans le monde des chauffeurs.
AUTOVELINE huile pour le graissage des automobiles.
GRAISSE CONSISTANTE pour automobiles.
HUILE EPAISSE pour changement de vitesse des automobiles.

Dépositaires pour toute la Corse : MM. L. N. MATTEI et Cie, à Bastia, Ajaccio et Corte.
Sous-dépositaires : Thomas MATTEI, Propriano ; PUCCINELLI François, Calvi ; LANTIERI Frères, Bonifacio ; Ch. Marie SAVELLI, Ile-Rousse.

TRENTE-TROISIÈME ANNÉE — N° 80 — VENDREDI 20 MARS 1908

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 2, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les manuscrits sont restitués à ceux qui en font la demande. Prix divers 1 fr. — Réclames (la page) 0.75 — Décès 0.30 — Judic. 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »

Union postale et autres Pays : le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

00157

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Gabriel arch.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 5 h. 39 m. — Coucher, 5 h. 42 s.
Dernier quart., le 25 — Nouv. Lune, le 31
(Fête de Demain : Saint Benoît.

19 MARS

LES BÉNÉFICES AGRICOLES

A propos du vote de l'impôt sur les bénéfices agricoles, l'alerte a été chaude à la Chambre. Les adversaires du projet Caillaux essaient par tous les moyens de désagréger ce fragile édifice qui ne tient debout que parce qu'il forme un tout complet et savamment en équilibre. Mais si l'on s'avisait de supprimer l'un des piliers, de détruire une des bases, tout l'édifice croulerait.

C'est ce qu'ont essayé et failli réussir les partisans de la surenchère, au moment de la discussion de l'une des cédules de l'impôt : celle qui s'applique aux revenus agricoles.

On sait que le principe du projet d'impôt sur les revenus est l'imposition de l'universalité des revenus, de quelque source qu'ils viennent, à partir d'un certain chiffre. Ces revenus sont divisés en sept catégories :

1°. Revenus des propriétés bâties ;
2°. Revenus des propriétés non bâties ;
3°. Revenus des capitaux mobiliers ;
4°. Bénéfices des professions industrielles et commerciales ;
5°. Bénéfices de l'exploitation agricole ;
6°. Traitements et salaires ; pensions et rentes viagères ;
7°. Bénéfices des professions libérales.

Il est prévu, en outre, que les revenus du capital supporteront un impôt de 4 0/0, les revenus mixtes, c'est-à-dire provenant du travail et du capital, un impôt de 3.50 0/0, les bénéfices du travail un impôt de 3 0/0.

Il est probable que la Chambre dégrèvera encore davantage ces derniers. Elle ne fera, en cela, que suivre l'indication déjà donnée par le ministre des Finances, laquelle coïncide avec l'équité. C'est là, du reste, une modification de détail qui peut être apportée sans détruire nullement l'économie générale du projet, qui a été adopté en principe par l'énorme majorité de la Chambre.

Aussi, ses adversaires ont-ils essayé de le combattre par le procédé sans dignité de la surenchère, qui leur est familier.

— Vous voulez dégrever les petits contribuables ? disent-ils. Voilà qui est fort bien. nous sommes partisans de votre projet ; bien plus, nous en sommes partisans davantage que vous : nous voulons dégrever tout le monde! Vous êtes trop timides, en vérité ! Les travailleurs de la ville méritent-ils notre sollicitude ? dégrevons-les ; les travailleurs de la terre ne sont-ils pas les plus intéressants de tous ? Comment osez-vous leur faire payer des impôts? Supprimez tout cela de grâce !...

On voit facilement où ces beaux flatteurs du suffrage universel veulent en arriver : quand ils seront parvenus à faire exonérer d'impôts une catégorie de contribuables, ils crieront à l'injustice si on n'en fait pas autant pour les autres. Finalement, tout sera par terre, et comme il ne resterait plus personne pour payer l'impôt et équilibrer le budget, on chanterait la faillite de l'impôt sur le revenu. La réaction sortirait triomphante de la bagarre.

De tels procédés sont vraiment trop faciles à exploiter pour que les électeurs s'y laissent tromper. Chacun, se plaçant à son point de vue particulier, désire évidemment voir diminuer le chiffre de ses contributions, dût le voisin payer le double. Mais que penseriez-vous d'un monsieur qui, successivement à tous les contribuables, tiendrait ce langage : « Désormais, vous ne paierez plus rien ! ce sont vos voisins qui paieront tout ! » Vous le traiteriez incontinent de mauvais plaisant, car, vous savez bien, après tout, qu'il faut que les caisses de l'État s'emplissent.

La simplicité du stratagème n'a cependant pas rebuté les faiseurs de surenchères. M. Vaillant est d'abord venu demander la suppression de l'impôt sur les salaires ouvriers. Evidemment, la proposition ne tient pas debout. Pourquoi un terrassier, un ouvrier mécanicien, un employé, seraient ils exonérés tandis qu'un avocat, un tailleur à son compte, un romancier paieraient pour eux et pour les autres ? Aussi, la Chambre a-t-elle repoussé à 200 voix sa majorité la motion Vaillant.

La leçon n'a pas suffi. M. Villebois-Mareuil proposa ensuite l'exonération totale des revenus agricoles. « Nous verrons, s'est-il écrié, combien de députés voudront imposer l'agriculture ! »

La phrase était embarrassante pour plus d'un. Il existe, en effet, à la Chambre, une majorité de représentants des circonscriptions agricoles. Tous, bien entendu, se rendaient compte de l'impossibilité de ce rêve : la suppression des impôts de 25 millions de cultivateurs. Mais combien il était tentant, d'autre part, de pouvoir dire à leurs électeurs : Vous voyez, j'ai voté le dégrèvement total de la terre !

Ainsi, chacun comptant sur son voisin pour faire échouer une surenchère impossible, et persuadé, en son for intérieur, qu'elle était inacceptable, vota la motion Villebois-Mareuil. Le résultat fut déplorable : la majorité déplacée faillit mettre en échec le ministre des finances et amener la chûte du projet d'impôt sur le revenu. Tout aurait été à recommencer.

Un premier pointage donna 31 voix de majorité au gouvernement ; un second 11 voix de minorité. La jurisprudence admise par la Chambre était de considérer le premier vote comme acquis, une fois de plus le procédé déloyal a échoué.

Il est à présumer que cette algarade ouvrira les yeux à la majorité et la décidera, la prochaine fois que la même question va revenir devant elle, à prendre la responsabilité de son vote.

Il faut qu'on sache bien que le projet Caillaux, bien loin de surcharger les travailleurs agricoles, les dégrève au contraire de 63 0/0 de leurs impôts actuels. Il faut que l'on n'oublie pas que les cultivateurs qui payent actuellement une moyenne de 6 à 7 0/0 de leur revenu, ne paieront plus que 4 0/0. Encore chaque exploitant ne sera-t-il taxé que pour la portion de son bénéfice excédant 1.250 francs.

Aller plus loin dans la voie du dégrèvement serait entrer dans la voie de l'injustice. Chacun ne doit-il pas, travailleur des champs ou des villes, participer dans la mesure exacte de ses moyens aux charges publiques ? La majorité ne permettra pas que la réforme de justice fiscale dont elle a inscrit le principe dans son programme, soit transformée en un instrument de démagogie et de propagande antidémocratique, aux mains de la réaction.

C. DES CORDELIERS.

Propos d'Actualité

Un Monstre

Jusqu'à quel degré d'horreur peut descendre la nature humaine ? Eh mais les romanciers les plus osés n'oseront des monstruosités à faire dresser les cheveux sur la tête et se rencontrent toujours dans la vie, parmi ceux que nous coudoyons tous les jours des hommes pour faire trembler sur les romanciers de timidité.

Je veux parler du crime invraisemblable de cet Emile Chartier, dont toute la presse a relaté ces jours derniers les péripéties.

La scène ne se passe pas, comme on pourrait le croire, en un pays sauvage du centre de l'Afrique. Elle se déroule en plein cœur de la civilisation, dans les Vosges, à quarante lieues de Paris. L'auteur n'est ni un fou ni une bête féroce : il est un homme que les médecins ont déclaré conscient et responsable agissant froidement, en toute liberté, après avoir longuement prémédité son forfait.

Il aurait calculé que si son père mourait, il hériterait d'une part de son bien ; il s'était dit encore que si son jeune frère disparaissait cet héritage serait double. D'autre part, il n'ignorait pas que la seconde femme de son père possédait une cinquantaine de francs d'économies, et il conclut que s'il tuait cette femme il aurait encore 50 francs de plus.

Alors, tout simplement, il prit une hache, et il tua son père, il tua son frère, il tua sa seconde mère ...

Le frère avait 30 francs d'économies ; la femme 50. Le père n'avait pas d'argent, mais il possédait la ferme. Chartier empocha l'argent, il comprit qu'il devrait désormais le propriétaire de la ferme, et il fut parfaitement heureux.

Cependant, il fallait faire disparaître ces cadavres embarrassants. Alors, le plus tranquillement du monde, il coupa avec sa hache les jambes de son père, de son frère, de la mère, il alluma un grand feu dans le four, et il y jeta les corps sanglants.

Puis il n'eut devant lui durant deux jours et deux nuits il attisa le feu en les regardant rôtir.

Chartier raconte ces atrocités comme une chose naturelle, avec la meilleure grâce du monde, devant les juges épouvantés.

Quel crime nous n'osons dire ce qu'est-il devenu le présenter. Emile Chartier fut, j'imagine, comme tout le monde, un petit enfant innocent et frisqué qui fit la joie de sa mère lorsqu'il tendait les lèvres vers son sein ; et quand il dormait, dans son berceau, il mourait aux anges comme tous les nôtres que nous aimons tant... Alors, pourquoi celui-là, et pas un autre ?

Ne tentons jamais la Destinée. Nous ignorons tous le sort qu'elle nous réserve.

A. CAPELLO.

L'Echéance !

Elle s'avance à pas de géant, et elle est irrévocablement fixée au 3 mai prochain.

Tous les quatre ans, les années bissextiles s'il vous plaît, — le 1er dimanche de mai, le peuple est convoqué dans ses comices pour désigner ses édiles.

Un grand nombre de magistrats communaux ont toutes les raisons du monde pour redouter cette échéance ; aussi travailleront-ils en temps perdu, pour que le scrutin de vote ne leur soit pas défavorable.

Les listes électorales sont leur champ de bataille. Quelques uns ne se font aucun scrupule de les falsifier en peu, en supprimant, la plupart du temps, la bonne

---

199 — Feuilleton du Petit Bastiais

LA BEAUTÉ DU DIABLE

Grand Roman Inédit

par JULES MARY

PREMIÈRE PARTIE

Les Loups et l'Agneau

XVI

MORT DANS LA FORÊT

Elle connaissait la vente des charbonniers à la Croix-de-Nivelle, s'y était rendue et avait confié sa lettre à Giroul en lui donnant ses instructions. Elle avait prévu toutes les questions qui lui seraient posées, même les plus singulières et la leçon du paysan était faite.

— Voici pour vous récompenser, dit-elle...

Elle lui mit vingt francs dans la main.

— Et, lorsque vous aurez accompli votre commission, si vous avez suivi mes instructions et si vous n'avez rien oublié, vous viendrez me trouver le lendemain au Moulin Joli, et je vous donnerai vingt francs encore. .

Les ouvriers de la vente étaient étrangers au pays. Une fois leur travail terminé en forêt, une fois partie Germaine savait qu'elle ne les reverrait sans doute jamais ou que des années s'écouleraient avant qu'on les revît.

Elle était donc tranquille de ce côté. Lorsque Giroul, sa lettre à la main, se dirigea vers Royaumont, elle le guetta. Giroul, d'après les instructions qu'il avait reçues, devait attendre, hors du château, que Lison sortît pour se rendre chez les Dornak, comme elle avait l'habitude de le faire tous les dimanches. Il attendit longtemps et jusqu'au soir. On sait comment il se fit que la jeune fille ne sortit pas ce jour là. Et Giroul allait quitter son poste, sur la route de la Mare-à-l'Eau, lorsque Germaine apparut tout à coup et lui dit :

— Entrez au château et remettez votre lettre !

Le paysan obéit. On l'avait payé. Il gagnait son argent. Mais Germaine était dans l'angoisse. Cette intrigue si savamment ourdie allait elle échouer devant un obstacle vulgaire ? Pourquoi Lison n'avait elle pas quitté Royaumont ce jour là ? Si elle ne recevait pas cette lettre tout était remis en question, tout était à recommencer... Elle vit Giroul se diriger à la tombée du jour vers le château. Elle le vit y entrer, disparaître. Elle attendit, le cœur battant, ne respirant plus, toute à sa haine froide.

— Viendra-t-elle ? Il en est encore temps.

Tout à coup Giroul reparut, longeant les terrasses et descendant vers la rivière. Giroul n'était pas seul. Une jeune fille l'accompagnait, marchant la tête baissée, et à chaque pas s'essuyant les yeux.

— C'est elle !

Et Germaine eut un soupir de joie farouche. Elle ne les attendit pas. C'était inutile. N'était-elle pas bien sûre, maintenant, que Lison se dirigeait vers l'auberge maudite ? Mais elle voulait quand même savourer jusqu'au bout sa terrible vengeance. Ce n'était pas assez d'avoir vu l'enfant prendre ce chemin de honte et de mort. Elle voulait l'en voir revenir, folle de honte et mourante. Alors, elle la précéda dans la forêt.

Les sentiers lui étaient familiers à elle aussi. Elle n'hésitait pas. Elle savait que là-haut se trouvait un carrefour de chemins sinueux où il faudrait choisir celui qui aboutissait à la chaumière de la Pomme-de-Pin. Giroul allait monter jusque-là, en indiquer le sentier. Après quoi il redescendrait laissant Lison seule. Et ce fut le long de ce sentier, à quelques minutes de l'auberge, que Germaine alla se cacher. Elle se blottit contre un buisson, dans l'ombre tout à fait venue, et attendit, comme une bête fauve qui guette sa proie. Et, invisible dans ces ténèbres, elle souriait, d'un sourire de triomphe sauvage, car elle pensait :

— Au lieu d'Henriet, à l'auberge, elle trouvera des bandits !

Les minutes s'écoulèrent. Elle prêtait l'oreille aux moindres bruits et elle s'irritait même contre le vent qui gémissait dans les arbres, parce que le vent l'empêchait d'entendre, au loin, la marche de Lison et de Giroul dans le sentier rocheux. Le vent lui dérobait ainsi une des voluptés de sa vengeance. Il s'apaisa. Elle tendit le cou, attentive. Maintenant, la forêt était redevenue très calme. Sur la lisière les chouettes commençaient à hululer. De la plaine, des corbeaux rentraient en croassant. C'était tout. Et quand huit heures sonnèrent à une église, au fond de la vallée, Germaine, de même que Lison, l'entendit. Alors, elle commença à éprouver de l'inquiétude.

Le temps passait. Elle calculait que Lison aurait dû être là. Qu'était-il arrivé ? Un obstacle imprévu ? Un hasard ? Ou bien, au moment d'entrer dans les bois, l'enfant avait-elle eu peur de s'y trouver avec cet homme qu'elle ne connaissait pas ?.. Et au lieu de se rendre à la Pomme-de-Pin, n'avait-elle pas couru chez les Dornak, en dépit des recommandations pressantes de la lettre de Ciboulot ? Immobile, perdue dans les broussailles, Germaine écoutait. Des minutes s'écoulèrent encore. Et cela lui parut si long, qu'elle crut y voir des heures. Puis, des craquements de branches mortes, non loin, au-dessus d'elle. Elle tressaillit. Qu'était-ce ? Un animal qui fuyait ? Quelque chevreuil ? un sanglier ? un loup ? Ou bien était-ce enfin Rose-Lison ? Plus rien. Le silence se fit de nouveau, absolu, et Germaine n'entendit plus que les battements de son cœur.

Elle finit par croire, en quelque sorte, que Lison, au dernier moment, s'enfuyait, ou qu'elle n'avait pas pris un autre chemin. Un autre chemin ? Lequel ? Impossible... On ne pouvait s'y tromper ... Il fallait bien passer par là, vers ce carrefour de sentiers abrupts, où elle était.

(*A suivre*).

Les deux commissions municipales et des juges de paix. Ils privent ainsi d'honnêtes citoyens du plus précieux de leurs droits, le droit de vote, et ces inconscients, pour ne pas dire ces coupables, n'éprouvent aucun sens gêne pour tirer glorieux d'actes pourtant répréhensibles, quelqu'ils soient, malheureusement, presque toujours impunis.

En effet, tel maire n'a acquis de notoriété que pour les inscriptions ou les radiations qu'il a obtenues en sa faveur, sur les listes électorales de sa commune.

On les voit souvent, ces maires, pendant les quelques mois qui précèdent l'échéance fatale, errer au hasard dans les rues du chef-lieu, et aller faire force protestations de dévouement au député de l'arrondissement ou à leur chef hiérarchique.

Ils se prodiguent sur les boulevards les uns, l'air souriant et satisfait les autres, grave, la figure presque attristée, ennuisant des gestes choisis et d'une vaste ampleur, et s'entretenant soit avec des personnages politiques, soit avec des employés, bien placés, pour pouvoir transmettre, en bon lieu, l'écho de leurs... supplications.

Dans leurs communes, ils sont tous plus ou moins orateurs. Ils parlent en public ou en petit cénacle, de politique générale ou de « combinaisons » locales avec une égale assurance, et se tapent sur le ventre avec une réelle satisfaction après chaque petit speech étonné eux mêmes, mais heureux de se trouver tant d'éloquence et tant de raisons... convaincantes.

Tous se cramponnent désespérément au siège municipal et prononcent des anathèmes contre quiconque aurait des velléités de vouloir les remplacer.

Les maires qui n'ont encore accompli qu'une période de quatre ans — les tout jeunes et sympathiques — montrent une juste indignation de ce qu'on veuille les mettre à la porte, alors qu'ils n'ont pas encore eu le temps de donner la juste mesure de leur talent ou de leurs qualités administratives.

Ceux qui ont accompli leur deuxième période, demeurent au corps électoral de leur signer une nouvelle prolongation de quatre années encore, pour qu'ils aient acquis au moins, quand on voudra les rendre à la vie privée, le droit de pouvoir solliciter une place assez lucrative soit dans la magistrature soit dans les finances.

Les maires qui ont accompli leur troisième période, supplient leurs électeurs de les réélire pour la dernière fois, s'ils ne veulent pas leur faire perdre le fruit de tant de persévérance, et l'espoir de pouvoir décrocher enfin la timbale tant convoitée.

Ceux qui ont accompli leur quatrième période, bravent leurs électeurs en leur disant qu'ils se délivreraient eux-mêmes un certificat d'incapacité, s'ils ne montraient pas plus d'esprit de suite dans leurs idées et dans leur choix.

Enfin, les autres, ceux qui ont vingt ans ou plus de fonctions administratives, à la tête de leurs communes, abandonneraient presque volontiers le poste d'honneur qu'ils occupent, s'ils n'avaient contracté avec leurs électeurs de vieilles et douces habitudes qui font, qu'administrés et administrateurs ne peuvent plus se passer les uns des autres...

Ainsi l'échéance arrive, mais rares sont les maires qui ne se sont pas mis en mesure de l'aire... honneur à la carte à payer, et tiennent dans leur for intérieur que « la fin justifie les moyens ».

Et nous, les électeurs convaincus, qui croyons encore que la course à l'échappe n'a d'autre but que l'intérêt que l'on prend au bonheur de tous, nous les laissons faire, nous estimant assez heureux d'être spectateurs et non acteurs, dans cette comédie que l'on joue et qui a nom : politique. — X.

Mérite Agricole

Ont été nommés Chevaliers du Mérite agricole,

MM.

Alfonsi Alexandre, industriel à Ajaccio.

Montagna supérieur, nombreuses récompenses dans diverses expositions.

Angelini Jean-Christophe-Ange-Pierre, viticulteur à Khanguet-el-hadjar, près Tunis, création d'un vignoble remarquable, nombreuses récompenses dans les concours, 20 ans de pratique.

Charrois Antoine, propriétaire à Philippeville, récompenses à l'Exposition de Marseille, 15 ans de pratique agricole.

Emmanuelly Vincent-Eugène, vétérinaire sanitaire à Orisanella, propagation de la vaccination antiharbonneuse dans son arrondissement, 15 ans de services.

Frassati Pascal, entrepreneur de travaux publics à Bône, a effectué de nombreux travaux de dessèchement et d'irrigation, 20 ans de pratique.

Giamarchi Angé-Jean, propriétaire à Aïn-Fekan, travaux de reboisement, plantation d'arbres fruitiers 30 ans de pratique.

Vincentelli Marc-Marie-Joseph-Louis, inspecteur des contributions diverses à Alger, 24 ans de services.

Ce que disent les Journaux

La République Française

A propos de l'amnistie :

« M. Clemenceau ne veut pas amnistier les anti militaristes ? C'est fort bien ; mais il ne s'agit pas d'arrêter l'antimilitarisme dans les prisons, il faut l'arrêter dans les casernes, dans les écoles, dans la nation. Toute la politique du gouvernement et de la majorité tend à détruire dans la nation tout ce qui peut faire obstacle à la révolution. Vous préparez des lois et des mesures qui ne peuvent avoir d'autre effet que de précipiter la marche de la révolution ; vous abattez de vos mains toutes les forces de résistance ; vous démolissez les barrages à coups de hache. Ce n'est pas avec quelques gestes que vous arrêterez le formidable torrent déchaîné par vos propres mains. »

Le Gaulois

A propos du scrutin de liste :

« Le scrutin de liste ne serait pas pour nous déplaire, surtout si l'on y ajoutait la représentation proportionnelle. La première expérience que l'on en ferait serait peut-être favorable au gouvernement, dont les moyens d'action sont beaucoup plus puissants que les nôtres, mais, quand le pays y verrait plus clair, lorsque, mieux instruit par l'expérience, il cesserait de s'attacher exclusivement aux apparences actuelles pour arriver à la perception nette de l'avenir qu'on lui prépare, le scrutin de liste lui fournirait le moyen de faire prévaloir ses sentiments et d'imposer ses volontés. Le gouvernement et le bloc sont à cet égard aussi bien fixés que nous le sommes nous-mêmes, mais ils n'ont pas le souci de ce qui se passera dans quatre années. »

L'Action

A propos des retraites ouvrières :

« La conséquence, c'est qu'il faut, non pas commettre une injustice en excluant de la loi des retraites le plus grand nombre de travailleurs de la terre, mais qu'il faut changer la loi pour y faire entrer à l'indigence, âge et labeur égaux, tous les citoyens. Si l'égalité et la justice ne sont pas dans la pratique des choses conciliables avec une loi des retraites par capitalisation, que le Parlement n'y mette aucun amour propre et qu'il consacre les ressources budgétaires, que le gouvernement croit pouvoir mettre à la disposition des œuvres sociales pour la vieillesse, à prendre des mesures de bonté fraternelle pour tous les intigents, d'encouragement moralisateur pour tous les prévoyants. »

Chronique Judiciaire

Le nommé P..., après avoir enlevé et installé chez lui la femme de son cousin M..., s'en alla trouver celui-ci et lui administra une superbe correction. Notez que P... est lui-même marié.

Je vous prie d'être indulgent pour mon cousin, disait hier M... au tribunal. Je lui ai pardonné. J'ai repris ma femme. Il m'a battu c'est vrai, mais nous avons fait la paix.

Le Tribunal a condamné P... pour violences à 4 mois de prison avec application de la loi de sursis.

Me de Carafla défendait le prévenu.

∴

Le nommé Mar..., rencontrant un soir, vers 7 heures, un italien qu'il ne connaissait pas, lui porta par derrière plusieurs coups de couteau.

L'italien s'étant retourné pour voir qui le frappait reçoit encore un autre coup de couteau dans l'œil.

Mar... était ivre, voilà pourquoi il a frappé. Si au lieu de trouver ce brave italien, il avait rencontré un autre promeneur, il l'aurait frappé tout de même. On peut par là se rendre compte que les rues ne sont pas toujours très sûres, même depuis quelque temps à Bastia.

Le Tribunal a condamné Mar... à 6 mois de prison et à 50 francs de dommages-intérêts envers la partie civile.

Me Mozer défendait Mar...

Me Hyacinthe de Montera soutenait les intérêts de la victime qui s'était constituée partie civile.

∴

Le garde-pêche *Golo* capturait il y a quelques jours 4 balancelles italiennes qu'il surprenait en train de pêcher dans les eaux françaises. On avait saisi à bord des filets n'ayant pas les dimensions exigées par la loi.

Les équipages des 4 balancelles comparaissaient hier devant le tribunal. Les prévenus étaient au nombre de 8. Ils ont été condamné chacun à 200 francs d'amende. Le Tribunal a en outre ordonné la confiscation des engins prohibés saisis à bord.

Me de Carbuccia assistait les prévenus.

M. Agostini, procureur de la République, occupait le siège du ministère public.

Nécrologie

M. P. P. Muraccioli

Hier est décédé dans notre ville, M. Paul-Pierre Morsecioli, ancien vice-président de la société des Sauveteurs d'Ajaccio, à l'âge de 74 ans.

Un regretté défunt se trouvait à Bastia depuis quelque temps chez ses fils et n'avait pas tardé à se créer de nombreuses relations. Ses manières franches et cordiales lui avaient vite attiré les sympathies de tous et sa mort causera de profonds regrets. Mais c'est surtout à Bocognano et à Ajaccio où le défunt jouissait d'une notoriété de bon aloi, que ces regrets seront plus vifs.

La levée du corps a été faite dans l'après-midi.

Le deuil était conduit par ses fils, MM. Martin, Pascal et Pierre Muraccioli, et d'autres parents venus d'Ajaccio et de Bocognano.

L'absoute a été donnée en l'église de Capannelle, puis le cortège s'est rendu à la gare ; le cercueil a été placé sur une voiture spéciale et sera dirigé demain sur Ajaccio, où se trouve le caveau de la famille.

Nous présentons nos plus sincères condoléances à MM. Martin Muraccioli, entrepreneur de travaux publics ; Pascal Muraccioli, professeur au lycée de Marseille, Pierre Muraccioli, instituteur à Bastia, et aux familles Vesperini, Lambicchi, Carrega et Muraccioli.

Bulletin Financier

Paris, 17 mars 1908.

Le marché reste bien disposé malgré la faiblesse de New York et de Londres. Le 3 0/0 progresse à 97.20. Les Fonds d'Etats Etrangers restent sans grand changement, l'Extérieure et l'Italien fermes, le Russe 5 0/0 1906, est plus faible. Les Etablissements de Crédit sont sans changement appréciable : Crédit Foncier 709 ; Crédit Lyonnais 1.187 ; Société Générale 677 ; le Comptoir d'Escompte 689.

Les valeurs minières et de transports contiennent à se montrer hésitantes, mêmes le Suez qui recule à 4.435. Le cuivre est lourd alors que les capitaux. Les Mines d'Or restent toujours mal disposées. L'action Ouest Africain a encore accentué son progrès de 402 à 408 et la part 408.

La Compagnie Générale des Phosphates dont l'action doit être très prochainement introduite sur le marché est recherchée parce que cette affaire paraît appelée à devenir l'émule de Gafsa et des Phosphates Tunisiens. De nombreuses demandes se produisent sur les obligations 5 0/0 de la Foncière Matériel de la Haute Garonne qui sont dotées des meilleures garanties. L'obligations 5 0/0 de l'Etat de l'Alimentine, signées par nous à 387 fr., s'est élevées à 405. Ce titre rapporte 6.15 0/0 revenu très important et bien garanti. La Part de Paris dont les obligations s'inscrivent à 442 est une affaire qui repose sur des gages industriels.

L'action Bon Accueil est intéressante à 712.50 ; le prochain dividende sera très rémunérateur.

Le succès de l'émission des obligations Sao Paulo affirme, une fois de plus, la puissance financière de la Société Générale.

Les obligations de nos Grandes Cies de Chemins de fer restent les favorites de l'épargne surtout les obligations Nord, les obligations Paris Lyon Méditerranée 3 0/0 à 446 et les 2 1/2 0/0 à 326.

Bourse du Travail

Elle avertit tout le prolétariat bastiais syndiqué qu'un cours professionnel de dessin s'inaugurera dans son local, place Calotta, le dernier dimanche du mois de mars.

Le cours aura lieu tous les dimanches, de 9 heures à 10 et demie du matin. Quelques leçons préliminaires de géométrie étant indispensables, un avis ultérieur fera connaître le jour et l'heure auxquels elles auront lieu.

Le Secrétaire, AMATY.

Gazette Ajaccienne

(De notre correspondant particulier)

Le temps qu'il a fait

Baromètre : 754 . — Température : Maxima, 13, 5 ; Minima, 10. 8.
Direction du vent : N. O.
Force du vent : jolie brise.
Etat de la mer : peu agitée.

Nos Hivernants

Sont arrivés :

M. et Mme Nicolas Kan, M. et Mme Kahne et fils, M. W. J. Walker, M. Gers Grina.

Nous leur souhaitons la bienvenue.

La Saint-Joseph

Malgré le temps, très couvert, la même affluence de monde, que les années précédentes, est allée visiter l'oratoire de St-Joseph.

Le plus grand entrain n'a cessé de régner pendant cette charmante fête ; à tous les coins de la campagne environnante on voyait des groupes, dansant ou chantant, ou faisant dinette sur l'herbe.

Ailleurs, le bon Saint n'a rien perdu en visibilisant on l'aime toujours autant.

Rixe

Le nommé Pascal François, 42 ans, portefaix, ayant reçu un violent coup de poing du nommé Tavera Antoine, 37 ans, pêcheur, lui a porté quatre coups de couteau, dont deux à la tête, un à la poitrine et un au bras droit. Les blessures faites avec un petit couteau sont absolument insignifiantes.

Contraventions

Contravention contre les nommés R. J., 29 ans, pour tapage injurieux.

D. A., 24 ans, buvetier, pour fermeture tardive de sa buvette.

Au Port

Entrée :

Le « Corte », capitaine Orsini, venant de Propriano, avec passagers et marchandises.

Sortie :

Le « Venezuela », capitaine Dominique, parti pour Bône.

UNE ARMÉE
A LE CŒUR
DANS LE VENTRE.

" Une armée a le cœur dans le ventre " C'est là une des expressions imagées de Napoléon Ier. Il voulait ainsi dire que le bon soldat, celui sur lequel on peut compter est celui qui est bien nourri, celui qui digère bien ses rations. Mais cette parole du Grand Empereur s'applique également à l'homme, à la femme et à l'enfant. Si vous digérez, vos nerfs, vos muscles doivent fonctionner convenablement, il faut qu'ils soient bien nourris. Mais ce n'est pas tout ce que vous mangez mais ce que vous digérez qui vous nourrit. Les mauvaises digestions vous affaiblissent, empoisonnent votre sang, de matières toxiques provenant de la mauvaise digestion qui séjourne dans votre estomac et dans vos intestins, et qui préparent ainsi le terrain à l'éclosion de toutes sortes de maladies. Vous êtes abondi, vous vous affaiblissez, le moindre travail vous devient pénible, la vie même vous est à charge. Vous ressentez des douleurs, des maux de tête, des palpitations, des étourdissements ou des constipations, mais ne vous désespérez pas ! Prenez de la Tisane américaine des Shakers et bientôt vous vous sentirez mieux. Cet incomparable remède vous remettra l'estomac, le foie et les intestins, leur rendra leur activité naturelle, assurera une parfaite digestion.

" Votre remède, la Tisane américaine des Shakers, m'a guéri d'une grave maladie. Après chaque repas, j'avais des étourdissements, ainsi que d'atroces douleurs à l'estomac. Je souffrais aussi de constipation et de maux de tête. J'étais devenu très faible. Après avoir essayé plusieurs médicaments, j'ai pris, sur le conseil d'un ami, votre merveilleux remède. Promptement, je fus complètement guéri. " Lettre de M. H. Girard, employé à la Grande Poste, 10 Quai Claude Bernard, à Lyon.

Demandez à M. Oscar Farnan, pharmacien à Lille, sa brochure gratuite.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 19 mars

Barométrie — 7 heures du matin : 8, à midi : 14 ; à 6 heures du soir + 12°. Maxima + 14.2. Minima : 6.5.
Barométrie — 7 heures du matin, 757 mm. à midi, 757 mm. à 6 heures du soir, 759 mm.
Vent. — Dans la matinée, Calme.
Dans l'après-midi, id.
Etat du ciel, le matin, quelques nuages. l'après-midi, id.
Pluviomètre, à 7 h. du matin : 6 mm.

Mérite Agricole

M. Texier, le distingué directeur des usines de Champlan et de Folelli, vient d'être nommé chevalier de l'ordre du Mérite agricole. Il reçoit ainsi la juste récompense des importants travaux qu'il a dirigés dans le domaine de Casablanda et de ceux qu'il a entrepris depuis qu'il a quitté le Comalne.

M. Texier est un agronome des plus compétents, un de ceux qui ont le mieux étudié le sol de la Corse et la manière d'en tirer le plus de profit. Toutes les nouvelles méthodes de culture lui sont familières : seulement il a eu le regret de ne pouvoir en appliquer que quelques-unes ; celles qui s'adaptent à la petite culture.

Avec les nombreux amis qu'il compte dans l'île, nous nous félicitons de la distinction qui vient de lui être accordée.

∴

Distinction

M. Pietri Ange, ouvrier charpentier des constructions navales à Toulon, a été nommé chevalier de l'ordre du Nichan-Iftikar.

M. Pietri, qui se trouvait à l'arsenal de Sidi-Abdallah, a contribué au renflouement du *Farfadet* et du *Lutin*, et a déjà reçu des témoignages de satisfaction pour sa belle conduite dans ces opérations.

∴

Naturalisation

Pendant l'année 1907, 134 individus majeurs et mineurs sont devenus Français, dans le département de la Corse, par voie de naturalisation, de réintégration ou de déclaration. Presque tous ces individus étaient de nationalité italienne.

∴

Récompenses honorifiques

Le ministre de la Marine a décerné la médaille de bronze au matelot Giusti Dominique, déjà titulaire d'un témoignage officiel de satisfaction et un témoignage officiel de satisfaction au matelot Giusti Thomas, tous deux inscrits à Bastia : le 16 décembre 1907, ont sauvé l'équipage d'une felouque chavirée en rade de Trébizonde.

∴

Contraventions

Notre police a verbalisé contre les nommés L. Sébastien, 28 ans, et T., Antoine, 15 ans, pour infraction à la police des ports et contre le sieur F. Dominique, pour tapage nocturne et scandeleux.

∴

Journal de l'Université

Le « Journal de l'Université des *Annales* » continue à avoir le plus vif succès auprès des femmes et des jeunes filles. Signalons les remarquables conférences de MM. Camille Le Senne, Albert Vandal, Gaston Rageot, Bourgault-Ducoudray, que contient le dernier numéro sur George Sand, l'attentat de Nietzsche, Goethe, Schubert, etc, sans préjudice des instructives leçons des cours d'art et cours pratiques.

En vente partout ; le numéro : 60 centimes. Abonnements : 10 fr. par an (prix de faveur accordé aux abonnés des *Annales*).

∴

Objet perdu

Il a été perdu un paquet de dentelles.

Prière de le rapporter au bureau du Journal.

Les Pâtes Ghilini
sont garanties
Pur blé dur
Exigez la Marque

SOCIÉTÉS et SYNDICATS

SYNDICAT DES OUVRIERS DU PORT. — Les ouvriers syndiqués sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu ce soir, à 7 heures 1/2, à la Bourse du travail, place Calotta.

Le Président, Castellin.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00758

BOURSE DE PARIS

	18 mars	19 mars
Rentes de 3 0/0 anciennes	97 20	97.00
— de 3 0/0 amortis.	98.50	98.35
	ex-coupon.	

Un meurtre à Olmeto

Olmeto, 19 mars.

Aujourd'hui, le nommé Pianelli Antoine, dit Bono, a tué sur la place publique, en lui tirant deux coups de fusil dans la tête, le nommé Pianelli Baptiste, dit Piccicesa.

Le meurtrier est en fuite.

La vengeance est le mobile du crime.

Les autorités judiciaires sont attendues demain dans la matinée pour l'autopsie du cadavre et les constatations légales.

La gendarmerie a déjà commencé l'enquête.

Conseil Général

Canton de Pietra-di-Verde

Paris, 19 mars.

Les électeurs du canton de Pietra-di-Verde sont convoqués pour le dimanche, 5 avril prochain, à l'effet d'élire un conseiller général en remplacement de M. le docteur Pitti-Ferrandi, démissionnaire.

Ponts et Chaussées

Paris, 19 mars.

M. Agostini, sous-ingénieur des Ponts-et-Chaussées, attaché au département de la Corse, deuxième subdivision de Bastia, est admis, sur sa demande, à faire valoir ses droits à la retraite, à compter du 1er avril prochain.

M. Grassi, conducteur des Ponts-et-Chaussées, de la subdivision de Vescovato, sera chargé, à compter du 1er avril, de la deuxième subdivision de Bastia.

NOUVELLES JUDICIAIRES

Paris, 19 mars.

La démission de M. Angeli, greffier de la justice de paix du canton de St-Laurent, est acceptée.

DOUANES

Paris, 19 mars.

M. Damiani, surnuméraire, à l'inspection des douanes à Bastia, est nommé commis de 2e classe, en résidence à Givet, direction de Charleville.

Conseil des Ministres

Paris, 19 mars.

Les ministres et sous-secrétaires d'Etat se sont réunis ce matin, à 9 heures, à l'Elysée, sous la présidence de M. Fallières.

Les affaires du Maroc

Le ministre de la Guerre communique au Conseil les télégrammes des généraux Bailloud, Lyautey et d'Amade.

Le ministre de la Marine donne lecture des nouvelles envoyées par l'amiral Philibert.

La situation générale est excellente.

Les élections municipales

M. Clémenceau, président du conseil, donne connaissance à ses collègues des instructions qu'il envoie aux préfets au sujet des élections municipales.

Les troubles d'Haïti

M. Pichon, ministre des affaires étrangères, communique au Conseil les télégrammes qu'il a reçus sur les troubles de Port-au-Prince.

Le calme est rétabli pour le moment.

Affaires courantes

Le Conseil s'est ensuite occupé de l'expédition des affaires courantes.

Saint-Sébastien

Les Rois d'Espagne et d'Angleterre

Paris, 19 mars.

Le roi Edouard VII a offert aujourd'hui un déjeuner, à Saint-Sébastien, au roi d'Espagne.

Aucun toast n'a été prononcé. Ce dîner n'avait aucun caractère officiel.

Les deux Souverains se sont longuement entretenus après le déjeuner.

Echange de témoins

Paris, 19 mars.

Aussitôt après la séance de la Chambre, au cours de laquelle de gros mots ont été échangés entre MM. Maurice Barrès et Dumont, le député de la Seine a chargé deux de ses collègues d'aller demander à M. Dumont rétractation ou réparation par les armes.

Le député de la Drôme a aussitôt constitué ses témoins.

Une première entrevue des quatre témoins a eu lieu dans la soirée.

Vacances Parlementaires

Paris, 19 mars.

Il est à peu près certain que les deux Chambres se sépareront le vendredi, 3 avril, pour permettre à leurs membres de se rendre dans leurs départements respectifs pour prendre part à la période électorale pour les élections municipales.

EN RUSSIE

LA SANTÉ DE TOLSTOI

Saint-Pétersbourg, 19 mars.

Les nouvelles de l'état de santé de Tolstoï sont loin d'être bonnes.

Le célèbre écrivain est gravement atteint de la grippe.

Vu l'âge avancé de l'illustre vieillard, cette nouvelle maladie inspire de sérieuses inquiétudes à sa famille et à ses amis.

NOUVEAUX DUELS ENTRE GÉNÉRAUX

Saint-Pétersbourg, 19 mars.

Le général Corbatowski, ami personnel du général Smyrnoff, qui a été blessé mortellement, hier en duel, ayant résolu de défendre jusqu'à la mort l'honneur de son compagnon d'armes, vient d'envoyer un défi au général Fock.

Le général Fock a accepté ce nouveau duel.

Les témoins de ces deux officiers généraux ont eu une première entrevue dans la journée.

∴

D'autre part, on annonce que le ministre a autorisé le général Stoessel à se battre en duel avec l'amiral Nebogatoff, à la forteresse Pierre et Paul.

CASABLANCA

L'Équipage D'UN CHALUTIER FRANÇAIS *au Cap Juby*

Envoi d'un croiseur

Paris, 19 mars.

L'amiral Philibert a télégraphié au ministre de la marine qu'il a envoyé le croiseur *Cassard*, au secours de l'équipage du chalutier, qui est prisonnier des Maures.

L'amiral fait connaître au ministre les instructions qu'il a données au commandant de ce croiseur.

A HAITI

LES TROUBLES de Port-au-Prince

Arrivée de nouveaux croiseurs

Paris, 19 mars.

D'après les nouvelles reçues aujourd'hui le calme continue à régner à Port-au-Prince et aux Gonaïves.

Un croiseur anglais, une canonnière américaine et un croiseur américain sont arrivés aujourd'hui dans la baie des Gonaïves.

Le président Nord Alexis adressé une nouvelle proclamation à son peuple lui promettant que l'ordre et la sécurité régneront désormais.

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Présidence de M. Brisson

La séance est ouverte à 2 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance qui est adopté.

TRANSLATION DES CENDRES D'ÉMILE ZOLA au Panthéon

L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi relatif à la translation des cendres d'Emile Zola au Panthéon.

M. Buyat

député radical de l'Isère, développe les conclusions de son rapport qui tendent à l'adoption de ce projet de loi.

M. Maurice Barrès

député nationaliste de la Seine, monte à la tribune et proteste, au nom de la conscience française, contre la glorification de Zola qui a toujours avili son talent par des basses et continuelles obscénités qu'il serait impossible de lire au parlement sans faire évacuer les tribunes.

Incident Dumont

M. Dumont, député socialiste de la Drôme, proteste contre les paroles de M. Maurice Barrès.

M. Barrès

continue sur un ton des plus violents et, froidement, fait un sévère réquisitoire contre Zola qui, dit il, avait surtout la préoccupation pornographique.

M. Barrès termine en disant :

« Aujourd'hui, pour satisfaire vos passions politiques, vous plantez le drapeau de la République dans la marchandise de Zola. »

Ce discours a été haché fréquemment par de violentes interruptions de la gauche, et les applaudissements frénétiques de la droite.

M. Varenne

député socialiste du Puy-de-Dôme, traite M. Maurice Barrès de député de la Mi Carême.

L'orateur se contente de hausser les épaules.

M. Jaurès

député socialiste unifié du Tarn, monte à la tribune.

Le leader du parti socialiste unifié commence par défendre très éloquemment la mémoire de Zola, comme écrivain, contre les attaques de M. Barrès.

L'orateur retrace ensuite le rôle courageux de Zola dans l'affaire Dreyfus.

« Dans cette triste affaire, dit M. Jaurès, Zola a été non seulement un brillant écrivain, mais un courageux citoyen. »

« Au nom de la Vérité et de la Justice, dit en terminant le député du Tarn, la Chambre votera le projet de loi relatif à la translation des cendres de Zola au Panthéon.

« Par son vote, la Chambre glorifiera l'esprit encyclopédique et révolutionnaire. »

(En descendant de la tribune, M. Jaurès est très chaudement félicité).

Le Vote

La discussion étant close, le président met aux voix le projet de loi relatif à la translation des cendres d'Emile Zola au Panthéon.

Le scrutin donne les résultats suivants :

Nombre de votants	520
Majorité absolue	261
Pour	356
Contre	164

Le projet de loi est adopté.

Amendement Belcastel

Le baron de Belcastel, député républicain du Tarn, dépose un amendement tendant à éloigner les troupes des cérémonies qui auront lieu à l'occasion de la translation des cendres.

Une vive discussion s'engage.

Le président met ensuite aux voix l'amendement de M. de Belcastel qui est repoussé par mains levées.

L'impôt sur le Revenu

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion :

1. du projet de loi portant suppression des contributions directes et établissement d'un impôt général sur les revenus et d'un impôt complémentaire sur l'ensemble du revenu ;

2. de la proposition de loi de M. Maujan ayant pour objet l'établissement d'un impôt personnel et progressif sur le revenu et sur les capitaux improductifs ;

3. de la proposition de loi de M. Magniaudé ayant pour objet d'établir un impôt général et progressif sur les revenus ;

ARTICLE 15

La Chambre reprend la discussion de l'article 15, au milieu d'une vive agitation.

L'article 15 est finalement mis aux voix et adopté.

ARTICLE 16

Le président donne ensuite lecture de l'article 16.

Après une courte discussion entre le rapporteur, le ministre des finances, MM. Monis-Servin et de Guilhard-Bancel, l'article 16 est mis aux voix et adopté.

ARTICLE 17

La discussion s'ouvre sur l'article 17.

Le débat se poursuit dans le plus grand calme, et n'est d'ailleurs qu'un échange d'observations entre les auteurs d'amendements et le président de la commission.

La suite de la discussion est renvoyée à demain.

La séance est levée.

SÉNAT

Présidence de M. Dubost

La séance est ouverte à 3 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

Question Rouby

M. Rouby demande à questionner le ministre de la guerre sur les qualités de notre fusil de guerre.

L'orateur déclare que le fusil Lebel est loin d'être une arme parfaite.

Le Ministre de la Guerre

répond à l'orateur.

Le général Picquart déclare que le fusil Lebel rend de grands services à l'armée, et que notre fusil de guerre n'est pas inférieur à celui des autres puissances.

M. Rouby se déclare satisfait par cette réponse du ministre et la discussion est close.

Suspension et Révocation des Maires et Adjoints

L'ordre du jour appelle ensuite la discussion en première délibération sur la proposition de loi de M. Gourju et d'un grand nombre de ses collègues, tendant à la modification de l'article 86 de la loi municipale du 5 avril 1884 par l'organisation de la procédure de suspension et de révocation des maires ou adjoints.

M. Gourju

sénateur républicain du Rhône, donne lecture de son rapport et fournit des explications complémentaires.

La suite de la discussion est renvoyée à mardi.

La séance est levée.

A VENDRE Fabrique de Cédrats Confits, mat'riel, sirops, etc., etc. Prix modérés.

S'adresser aux Magasins Généraux d. B.stia.

REVUE-GUIDE

Populaire, pratique
Bulletin mensuel, 16 pages
Très intéressant pour les commerçants
Trois francs par an
S'y abonner
dans tous les Bureaux des Postes
où à l'administration
Rue Neuve Saint-Roch, 2, Bastia

MODES PARISIENNES

18, Bd Paoli, Bastia

Grand choix de chapeaux pour Dames et Enfants

Modèles haute nouveauté
à partir de 4 fr. 95

Succursale d'une grande maison de Paris

Seul dépôt en Corse

En vente chez M. Merlisi, Place Saint-Nicolas, 13.

Vin vieux en bouteilles Blanc et Rouge. — Vins gras et Eau-de-Vie connus de l'Administration.

MAISON

L.-N. MATTEI & Cie

a été sans doute la premiere à avoir l'idée de fabriquer un vin apéritif à base de Quinquina avec les vins des raisins si renommés du Cap Corse et de Pineto et à lui donner la dénomination de

Vin du Cap Corse au Quinquina

Comme le secret de cette invention est précieusement gardé, tous les produits similaires débités sous ce nom ne sont qu'une vulgaire et dangereuse contrefaçon.

On ne contrefait que ce qui est supérieur mais quoique l'on fasse

Le Vin du Cap Corse au Quinquina Mattei

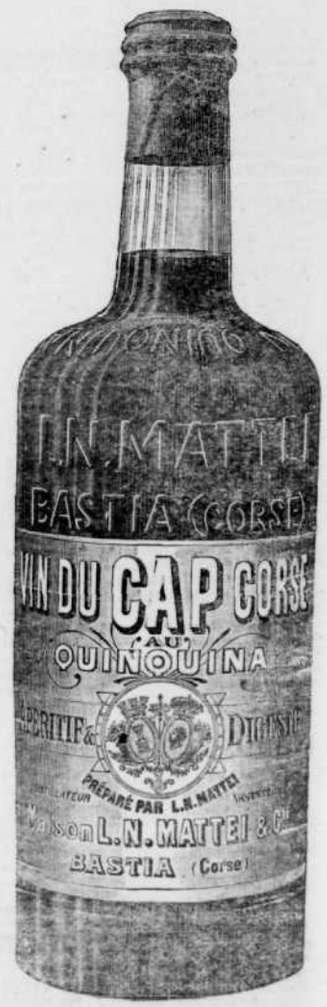
reste inimitable et pour être bien servi demandez toujours un

Vin du Cap Mattei

Exiger la marque

Demandez dans tous les bons établissements UN

VIN DU CAP MATTEI.





LA CEDRATINE

Délicieuse Liqueur de marque

Se méfier des contrefaçons

Arrêt de la Cour d'Appel de Bastia du 9 février 1904.

TRENTE-TROISIÈME ANNÉE — N° 81 — SAMEDI 21 MARS 1908

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.50 — Judic. 1re, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

	un an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »

UNION POSTALE ET AUTRES PAYS : le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui: Saint Benoît.
Soleil: (heure nationale)
Lever, 5 h. 39 m. — Coucher, 5 h. 43 s.
Dernier quart., le 25 — Nouv. Lune, le 31
Fête de Demain: Sainte Catherine Fiesca

20 MARS

LE PROJET
SUR
LES CADRES ET EFFECTIFS

La Réforme urgente qu'on en attend

Dans l'exposé des motifs du projet de loi sur la « constitution des cadres et effectifs de l'armée active et de l'armée territoriale » qu'il a déposé, vers la fin de novembre dernier, sur le bureau de la Chambre, le ministre de la Guerre constate le notable affaiblissement de la puissance militaire de la France : l'effectif des hommes du service armé présents sous les drapeaux, au 1er janvier 1908, réduit, par le service de deux ans, à 534.000, soit inférieur de 45.000 hommes environ à ce qu'il eût été sous le régime de la loi de 1889.

Ajoutons que l'Allemagne a tout près de 62 millions d'habitants, que la France n'en compte que 39 millions, et que, si on fait état des formations de seconde ligne, l'ensemble des forces militaires de nos voisins est aux nôtres dans la proportion de trois à deux.

C'est donc à nous à chercher à compenser, par la supériorité de notre armement et de notre valeur militaire, l'infériorité numérique à laquelle nous sommes fatalement condamnés et qui ne fera vraisemblablement que s'accentuer.

Or, le général Langlois écrivait, ces temps derniers : « Sur le continent, nos forces sont de 20 corps d'armée contre 23 corps allemands, le nombre de nos unités par rapport aux unités allemandes (compagnies, escadrons, batteries) est de 77 0/0 pour la cavalerie, de 57 0/0 pour l'artillerie et de 95 0/0 pour l'infanterie... Le défaut de notre organisation est la grande disproportion entre l'effectif de notre infanterie et celui des autres armes, cavalerie et artillerie, de cette dernière surtout. Nous n'avons pas compris que, dans les conditions de la guerre moderne, les armées ont moins besoin d'une infanterie nombreuse que d'une infanterie vigoureusement appuyée. »

Ce n'est plus désormais l'infanterie qui est, comme autrefois, la reine des batailles, c'est l'artillerie. Lorsque notre artillerie aura été réduite au silence, notre infanterie, si valeureusé qu'elle soit, sera obligée de se terrer de son mieux pour échapper à une destruction autrement inévitable et, par conséquent, se trouvera dans l'absolue impossibilité d'agir. La guerre de Mandchourie a été, à ce sujet, pleine de terribles enseignements dont il faudra bien, sous peine de folie, tenir compte le cas échéant.

Jusqu'à ces dernières années, la supériorité de notre armement en artillerie paraissait suffisamment compenser notre infériorité numérique en pièces et en servants, grâce à notre canon de campagne de 65 à tir rapide auquel les Allemands n'auraient pu opposer que des pièces à tir simplement accéléré. Mais la situation s'est singulièrement modifiée ; l'artillerie allemande est complètement armée aujourd'hui d'une pièce à tir rapide à peu de chose près comparable à la nôtre dont elle est d'ailleurs la copie. Or, les deux canons étant sensiblement équivalents, il devient évident que la supériorité sur le champ de bataille sera acquise à celui des deux adversaires qui aura les batteries les plus nombreuses, les munitions les plus abondantes et les meilleurs pointeurs. Encore actuellement, nos artilleurs ont, au point de vue du métier, une supériorité très appréciable. Elle n'est que momentanée et disparaîtra assez vite, à mesure que les artilleurs allemands se seront familiarisés avec le maniement de leur nouvelle pièce de campagne. Mais ce qui constitue, dès maintenant, un danger grave pour l'armée française, c'est la très grande infériorité numérique de ses batteries et de ses approvisionnements en munitions. Le corps d'armée allemand possède, en effet, 160 pièces et dispose de 34.104 coups de canon ; le corps d'armée français n'a à lui opposer que 95 pièces et 28 704 coups par pièce seulement.

Le plus pressant était de parer à cette infériorité qui nous met presque, on peut le dire, à la discrétion de l'Allemagne tant qu'on n'y aura porté remède, et c'est le but essentiel du nouveau projet sur la constitution des cadres et des effectifs. « Etant donné, dit le général Langlois, qu'il est devenu indispensable d'augmenter l'artillerie de campagne, on doit reconnaître que le résultat est atteint en ébranlant le moins possible nos institutions militaires ; on a appliqué, dans l'espèce, la théorie du moindre mal. Les amputations sont faites sur les corps et services qui en souffriront le moins ; les réductions principales portent sur les services administratifs qui ont pris peu à peu chez nous une importance trop considérable et dont le personnel est relativement plus nombreux que dans la plupart des grandes armées européennes. »

On a pu respecter les formations existantes de la cavalerie qui en est quitte pour perdre ses cinquièmes escadrons dans les douze régiments de cuirassiers conservés (le 13e étant transformé en 32e dragons).

Dans l'infanterie, les quatrièmes bataillons disparaissent définitivement, sauf ceux des places de l'Est avec lesquels on formera dix régiments autonomes, et l'on ne peut vraiment désapprouver la suppression d'unités squelettes qu'on n'a jamais été en état d'étoffer comme le comportait leur destination.

Le génie n'est pas touché d'une façon sensible, on a même trouvé moyen de renforcer les services techniques de la télégraphie et de l'aérostation, en réduisant, il est vrai, l'état-major particulier de l'arme et l'effectif français dans les unités de l'armée d'Afrique.

Le train des équipages est plus atteint, mais, en campagne, la compensation se fera par le service de réserve et par l'usage des moyens de transports automobiles.

Le projet réduit encore plus sensiblement les cadres actuels subalternes de l'administration spéciale de l'artillerie et du génie, du recrutement et de l'intendance, par la création de « commis civils de l'administration de la guerre » pris parmi les sous-officiers retraités auxquels on ouvre ainsi un nouvel et abondant débouché.

Enfin, ajoutons la suppression des musiques de l'artillerie et du génie.

Grâce à ces remaniements, nous disposerions, pour nos 20 corps d'armée, de 736 batteries à 4 pièces, soit 3 184 canons à opposer aux 574 batteries de campagne à 6 pièces, soit 3.444 canons, des 23 corps d'armée allemands.

On pourrait respirer plus à l'aise, d'autant plus que nous pouvons espérer que nos alliances empêcheraient nos adversaires de mettre toutes leurs forces contre nous, et que, d'autre part, nous pouvons compter que notre excellente artillerie saura conserver sa supériorité tactique.

Les canons existent, il ne reste qu'à trouver les cadres, les hommes et les chevaux. Or, il ne dépend plus que de l'activité parlementaire de les mettre d'urgence à la disposition de la défense nationale.

JACQUES ROMAINS.

Lire à la troisième page « NOS TÉLÉGRAMMES »

Propos d'Actualité

Le Métier de Souverain

Voilà le petit jeu des visites qui recommence. C'est des visites de souverains que je veux parler ; bien entendu celles qu'accomplissent les gens qui voyagent en troisième classe n'ont rien qui puisse nous intéresser.

Tout l'hiver, rois et empereurs s'étaient reposés. Le métier est si fatigant ! Mais dès la belle saison, quand revient le temps des cerises, c'est une véritable épidémie de visites. En avons-nous eu l'an dernier ! Depuis Edouard VII jusqu'à Simeroff, le Schah de Perse, le roi de Siam... Il est probable que ces hauts personnages ont été tellement enchantés de la réception qu'ils y retournent de nouveau... à Pâques ou à la Trinité, comme disait Malborough.

L'empereur d'Allemagne — qui n'aurait pas été inutile — a été le plus empressé ; il a déjà envoyé deux de ses fils à Paris, Paris, le roi d'Angleterre, le plus Parisien des souverains, a profité d'une excursion à Biarritz pour sauter dire un petit bonjour, en passant, M. Fallières n'y retournera d'ailleurs : il est invité à Londres pour la deuxième quinzaine de mai.

Après, vous en verrez bien d'autres ! L'Autriche et la Hongrie se font les grosses ; l'Amérique et le Japon sont à craindre très... Mais ne vous frappez pas ! Tout cela finit dans les fleurs. Visite à Saint-Pétersbourg, visite à Vienne, visite à Tokio, visite à New-York, banquets officiels, toasts, unions amicales et alliées, on revient et serre... Et quand ce sera fini, on recommencera !

Rien ne vaut un peu de statistique. Voici la mienne. Il y a, en Europe, une trentaine d'états. Je ne vois pas encore fort en géographie pour nous dire un pied bot, combien il en existe dans les autres parties du monde, mais je suppose qu'il y en a à peu près autant dans chacune sans compter l'Empire du Sahara, dont Jacques Lorrain est l'heureux titulaire en même temps que l'unique sujet. Cela fait, si je ne me trompe pour chaque souverain, environ 150 visites à recevoir et autant à rendre. Deux jours par an pour le repos hebdomadaire naguère, je pense, les souverains ont droit aussi bien que tout le monde. Total : 300 jours par an bien employés ma foi.

Décidément le métier de roi est un bon métier sans sorte raison, sans allusion et qui nourrit fort bien son homme. De plus, il est fort honorable : avec vous, si on y est toujours à table, on excellente compagnie.

Il est vrai que parfois s'on y meurt assassiné. Mais c'est un détail sans importance ; la preuve en est qu'il n'en paie pas encore

---

200 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LA BEAUTÉ DU DIABLE

Grand Roman Inédit

par JULES MARY

PREMIÈRE PARTIE

Les Loups et l'Agneau

XVI

EN DÉLIRE DANS LA FORÊT

Enfin, qui sait ? Pour aller plus vite, Lison, habituée à la forêt, n'avait peut-être pas craint de prendre à travers bois... Ces bois n'ont point partout des broussailles et, quand on sait s'y retrouver, on y marche assez librement. Oui, sans doute, Lison avait fait cela. Et qui sait si elle n'était pas déjà à l'auberge ou presque ? .. Alors, Germaine quitte sa retraite. Elle grimpe le sentier rocailleux. Elle se rapproche de l'auberge. Elle court à sa porte. C'est elle-même qui va s'offrir au danger qu'elle a préparé pour une autre.

Fontenailles avait abandonné Croix-Vitre dans sa voiture, après avoir attaché à un sapin le pauvre cheval harassé, qui ne pensait guère, en cet instant là, à faire un pas de plus, après la course qu'il venait de fournir. Et le docteur s'était jeté dans la forêt, à la recherche de Rose Lison. De temps en temps, il s'arrêtait pour écouter. Et même, il appelait :

— Lison ! Lison ! arrêtez-vous ! N'allez pas plus loin !

Il écoutait si quelque voix lui répondait ; il n'entendait que les rumeurs du vent, de ce vent qui semblait vouloir étouffer, sous ses grondements, les gémissements de la victime. Il se remettait en marche. Il ressentait. Puis, de nouveau, des appels. Et rien que le vent, que les chouettes, que les corbeaux ; rien que les arbres qui craquaient et qui, ainsi, avaient l'air de rire de ses efforts et de ses appels lugubrement. Il ne se décourageait pas. Lison avait de l'avance sur lui. Il regagnerait cette avance. Il arriverait à l'auberge en même temps qu'elle. Enfin, le vent cessa.

Et, comme Rose, comme Germaine, il entendit sonner huit heures. Et voilà qu'il croit percevoir une course à travers les branches, et des plaintes, et des exclamations d'épouvante. Une voix, une voix étrange, qu'il ne reconnaît pas, et qui en effet, était méconnaissable, grelotte, non loin de lui :

— Non, non, je ne veux pas avoir peur !..

Mais c'est Lison ? Ce ne peut être que Lison ! Il écoute encore... Plus rien. Il se dirige, dans les ténèbres, vers l'endroit d'où cette voix est venue..

— Rose ! Ma chère Rose ! Est-ce donc vous ?

Aucune réponse. Et le silence est si profond maintenant qu'il se demande si tout à l'heure, il n'a pas été le jouet d'une hallucination...

— Lison ! Lison !..

Dans le sentier, il trébuche. Ses pieds viennent de rencontrer un obstacle, non pas une pierre, non pas une racine, mais quelque chose de mou. Il tâte... Ses mains rencontrent un corps... de longs cheveux dénoués... C'est une femme...

— Lison ! Lison !..

Il la soulève, l'emporte dans ses bras, jusqu'à une clairière, pour mieux voir. Est-ce bien Rose, sa chère Rose ?.. Et alors, n'est-ce plus qu'un cadavre ? Elle est sans un mouvement, inerte, la tête renversée. Et quand les rayons de la lune, enfin, l'éclairent, elle est d'une si profonde pâleur qu'un frisson d'effroi parcourt les membres de Christian et lui glace le cœur.

— Morte ! mon Dieu, elle est morte.

Non ; elle ronfle... elle revient à elle... ses mains se crispent contre les bras de Christian, dans un geste de défense instinctive.

— Elle vit ! Elle vit !!

Et il se hâte de la rassurer.

— N'ayez pas peur, Rose, c'est moi, Christian, moi qui vous aime, moi qui vous protégerai. Vous n'avez plus rien à craindre...

Et doucement, il la dépose par terre, en la soutenant, parce qu'elle chancelle... Lorsqu'un cri aigu descend vers eux des hauteurs de la forêt, un cri lamentable, un cri horrible. Ils écoutent, éperdus. Plus rien !.. Pas rien qu'un silence, un silence tragique !

— C'est un cri de femme ! dit Lison tremblante.

C'est vrai et, par surcroît d'épouvante, Fontenailles a cru reconnaître dans ce cri, la voix à laquelle, jadis, il avait entendu proférer tant de paroles d'amour... La voix de Germaine Marbroux. Ils crurent à ce moment, percevoir un second cri, plus lointain que le premier, un seulement plus étouffé.

— Ecoutez !

Mais ce fut tout.

— Ah ! Monsieur, dit Lison frémissante... Il se commet un crime auprès de nous ?

— Oui, peut-être !..

— Courez ! Monsieur, courez vite !

— Lison, c'est impossible, je ne puis vous laisser seule... Déjà, il me semble que je vous ai sauvée d'un danger. Ne serait-ce pas pour vous y exposer de nouveau ?

Rester seule ! Non, elle avait passé par trop de terreurs. Elle ne s'en voyait plus le courage. Et pourtant, l'humanité, la pitié parlait haut dans son cœur, et lui fait faire ses héroïques, son effroi.

— Je ne vous quitterai pas, dit-elle... Remontons là-haut, tous les deux.

Ils se hâtèrent, dans le sentier, refaisant le chemin que Fontenailles venait de descendre, en emportant Rose Lison dans ses bras. Et cette fois, la jeune fille, marchait bravement auprès de lui. Maintenant, rien ne troublait plus le silence de la forêt. Même les oiseaux nocturnes se taisaient comme s'ils avaient été effrayés et chassés de leurs retraites favorites, par le crime qui, sans doute, s'était accompli dans les ténèbres.

d'exemple, depuis la création du monde qu'un trône soit jamais resté sans de nombreux prétendants.

A. CAPELLO.

Ce que disent les Journaux

La Lanterne

« Si les avocats et huissiers se mettent à écrire en langage clair, les plaideurs sauront ce qu'on leur veut et peut-être, nombre prenant mieux, plaideront-ils moins. Mais cette réforme en appelle d'autres; les 3/4 des actes que rédigent et « signifient » les huissiers sont parfaitement inutiles; on n'en aperçoit guère quand ils seront écrits en français, et les justiciables en demanderont la suppression. Il faudra réaliser cette franche gaîté de notre Code de procédure, qui date d'il vous plaît de 1806, et qui, sur certains points, est inférieur à l'ordonnance de 1667. De là à modifier la situation des officiers ministériels il n'y a qu'un pas qu'il faudra franchir le jour où l'on voudra sérieusement une réforme sérieuse de la justice en France. »

Le Radical

Sur la réforme du langage judiciaire :

« Une circulaire du garde des sceaux met fin à cette curieuse et parfois désespérante situation : des mois l'infortuné qui reçoit une pièce de procédure, un exploit à huissier mettons, sans se qu'il en retourne pour lui. D'abord la circulaire qu'on vient reçue à ce moment les premiers présidents et procureurs généraux recommande d'exécuter les actes de façon nette, correcte et lisible ; plus de ces griffonnages, vrais rébus indéchiffrables ; on fait même appel à la machine à écrire ! Ce n'est pas pour rire ! La circulaire dit avec non moins de netteté qu'au cas où les instructions ne seraient pas observées, il y aurait lieu d'appliquer les sanctions prévues contre les officiers ministériels qui persisteraient dans leurs errements. »

L'Aurore

Au sujet du Maroc :

« Personne ne se fait plus aujourd'hui la moindre illusion sur les conséquences de la lutte entre les deux frères ; l'anarchie ne cessera au Maroc que lorsque le Sultan officiel, celui de la conférence d'Algésiras, aura reconquis son empire. Certes, nous n'avons l'intention d'aller, ni à Marrakech, ni à Fez ; nous n'avons pas à organiser l'occupation de tel point en dehors des conventions entre les puissances, mais nous avons cependant la mission d'assurer l'ordre ; le Moulei Hafid entrave cette mission, il doit céder. Il doit, à notre humble avis, mieux fait de se soumettre, et nous en l'avait annoncé, car il faudra bien bon gré mauvais qu'il y arrive. »

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

CALVI. — Un public des plus élégants avait répondu à l'aimable invitation de M. et Mme V., qui donnaient dimanche dernier une matinée artistique suivie d'un lunch.

Une mignonne petite scène montée par des mains de fées avait été installée dans le salon.

Avant le spectacle, la très gentille directrice, Mlle Juliette Pascinelli de Monteverde, distribue des programmes ouvre, d'une véritable artiste, pendant qu'un mignon petit espiègle elle gracieusement des bonbons aux dames.

Mais on attend avec impatience les trois coups réglementaires.

Le rideau se lève enfin.

C'est la toute gracieuse Clémence Pascinelli qui ouvre le feu et recueille les premiers bravos dans *Ma Photographie*, scène comique, qu'elle débite avec beaucoup d'assurance.

Ensuite : *Chien et Chat*, duo comique par Mlles Marie Bartolini et Tomasinthe Ferracci, très réussies toutes deux dans leur rôle de portières. *Les Bourdons de Mlle Fifis*, *l'Anglaise en voyage*, *Un grand à Paris* nous promettent le plaisir d'applaudir Mlles Tomasinthe Luciani, Jeanne et Georgette Vincentelli.

On attend le grande pièce ! Un opéra comique pour clore dans l'œuvre est bien choisie : *Frère et Sœur*.

La scène représente un charmant atelier de flauriste. De gentilles ouvrières dans leur costume de napolitaines travaillent sous l'œil vigilant de Gina (Mlle Jeanne Orsini). Cette dernière, très à l'aise dans son rôle, chante fort agréablement. Nous en disons de même de Mme V., de Mlle Anaïs Pascinelli de Monteverde, qui savent émouvoir l'assistance toi ement leur jeu est impeccable de naturel.

Pour terminer, la sympathique troupe fut rejoint avec beaucoup d'entrain et de brio une comédie très spirituelle : « la Cerise » de Pillaut. Tous nos compliments à Mlles Marie Pascinelli de Monteverde, Félicie Fornaudi, Jeanne Orsini, A. Pascinelli T. et L. Luciani.

Mais que dire de la charmante organisatrice de cette représentation, si ce n'est que ses efforts ont été pleinement couronnés par le succès, témoin les nombreux et applaudissements du public qui garderont longtemps le souvenir de cette agréable après midi.

Tous nos remerciement à M. et Mme V. qui ont eu, bien que nouveaux venus parmi nous, s'attirer dans notre ville les plus chaudes sympathies, et qui ont fait les honneurs de leur maison avec un tact parfait. — X.

⁂

MERIA. — Mademoiselle Elisa Labrot, pourvue du brevet supérieur, a été nommée institutrice à Meria.

Cette nomination a été fort bien accueillie par la population.

Nous adressons à Mlle Labrot, toutes nos félicitations.

⁂

OTA. — M. Fieschi Paul-Antoine est nommé garde-champêtre de la commune d'Ota, en remplacement de M. Luciani Camille, démissionnaire.

⁂

PIEDICROCE. — M. Frédéric Giocanti, conseiller général du canton de Piedicroce, juge de paix de Moroseglia, s'est éteint presque subitement, dans sa soixante-quinzième année.

C'était une des personnalités les plus marquantes d'Orezza, un homme d'une opiniâtreté rare, et qui, à force de persévérance, avait réussi à asseoir définitivement son influence et sa popularité. Nul ne songeait plus à lui disputer le siège de conseiller général.

Mais aussi, il était tout entier à ses amis et à ses partisans. D'une énergie peu commune, les ans n'avaient pas eu de prise sur sa constitution robuste et nerveuse. Au moindre appel de ses électeurs il était debout, et partait pour Ajaccio, pour Bastia, pour Corte, il ne reculait devant aucune fatigue lorsque sa popularité était en jeu, et ne s'arrêtait que lorsque toute satisfaction lui était accordée.

Il tenait depuis longtemps à se rapprocher de chez lui, et tout récemment il avait été nommé à Moroseglia ; il n'a guère joui des avantages qu'il aurait trouvés dans cette nouvelle résidence.

Le magistrat valait l'homme politique. Il a était considéré comme l'un des meilleurs juges de paix du ressort.

Les obsèques de M. Giocanti ont été une manifestation éclatante des sympathies dont il était entouré. Tout le canton y a pris part.

Après la cérémonie religieuse, M. Giocanti, juge suppléant du canton de Moroseglia, a retracé, en ces termes, d'une voix émue la carrière du regretté défunt.

Mesdames, Messieurs,

L'amitié qui, pendant quarante ans, unit mon père à l'homme de bien qui disparaît aujourd'hui, m'impose le douloureux devoir d'adresser à sa dépouille mortelle l'adieu suprême.

Homme de cœur autant que magistrat intègre et éclairé, M. Giocanti fut le juge de paix dans la plus noble acception du mot : apaiser les conflits afin de prévenir les procès, fut son unique souci.

Aussi n'a-t-il laissé que des amis dans tous les cantons où il a successivement exercé ses délicates fonctions : à Moroseglia, Piedicroce, Pietre-di-Verde, La Porta, Valle d'Alesani, et finalement à Moroseglia, où il devait si brusquement nous être ravi ; sa mort laisse dans la magistrature un vide qui sera difficilement comblé, c'est que M. Giocanti joignait à un grand sens juridique, le claire notion du sien devoir et l'énergie suffisante pour l'accomplir sans défaillance. — Que si, lui-même maintenant la conduite du fonctionnaire, nous pénétrons dans la vie de l'homme privé, nous pouvons affirmer qu'elle fut toujours irréprochable. L'amitié de son caractère toujours égal, la bonté de son cœur, son empressement à rendre service, lui attiraient les sympathies et lui gagnaient le cœur de tous ceux qui l'approchaient. S'il eut des adversaires, qui d'ailleurs ne pouvaient s'empêcher de l'estimer, ce retour jamais il n'eut d'ennemis.

Tant de rares qualités devaient forcément attirer sur lui les regards. Après avoir été pendant 28 ans maire de sa commune, il eut l'honneur de représenter à quatre reprises différentes le canton de Piedicroce au Conseil général de la Corse, et il sut s'y montrer digne de la confiance de ses électeurs. Mais hélas ! la mort, aveugle et sourde, a brutalement tranché le cours d'une si belle carrière !

Cher ami, vous n'êtes plus, mais votre souvenir demeurera vivant dans nos cœurs, car votre vie ne fut pas inutile sur cette terre. Adieu.

Nous présentons aux familles Meyaire et Paoli nos bien sincères condoléances.

⁂

EVISA. — Mlle Luciani Toussainte a été agréée en qualité d'aide au bureau des postes d'Evisa.

⁂

PORTOVECCHIO. — M. Torresani Dominique, de Portovecchio, est nommé cantonnier des ponts et chaussées sur les routes forestières.

⁂

PIED'OREZZA. — Mlle Lanfranchi, ancienne suppléante, pourvue du brevet supérieur, a été nommée institutrice à Pied'Orezza, en remplacement de M. Tristani, nommé directeur de l'école de garçons de Bastelica, par suite du congé accordé à M. Lorenzi.

⁂

RUTALI. — M. Flori Don-Pierre est nommé débitant de poudres à feu et de tabacs de la régie à Rutali.

SYNDICAT AGRICOLE DE LA CORSE

Les adhérents du Syndicat Agricole qui désirent avoir des boutures de raisin de table tardif (Rosalvi, Dattier de Beyrouth, Sultavich, Pause) sont priés de les demander au siège du Syndicat où la distribution en est faite gratuitement. Ces boutures ont été gracieusement offertes à la Corse par M. Granel, d'Aix, qui s'est entendu pour cela avec la Cie P. L. M. et la Cie Fraissinet.

Gazette Ajaccienne

(De notre correspondant particulier)

Musique Municipale d'Ajaccio

Place du Diamant

Programme du 22 mars, à 3 h. du s.

Le Viennoise, p. r.,	Kral.
Le Voyage en Chine, ouv.,	Bazin.
Les Mousquetaires au Couvent,	Vanney
Ernani, fant.,	Verdi.
Montagnes et Vallées; valse,	Chle.

Le Chef de Musique, TIBERI.

Les obsèques de M. Berfini

M. Chaleil, préfet de la Corse, a prononcé le discours suivant aux obsèques du regretté, M. Ignace Berfini.

Messieurs,

En apportant l'expression d'une douloureuse sympathie à Ignace Berfini, j'accomplis un devoir que me dicte à la fois et mon amitié pour sa personne et le souvenir des services qu'il a rendus à la République. Dès les premiers temps de mon arrivée en Corse, il y a déjà bien des années, les circonstances m'amenèrent tout de suite à connaître ce bon citoyen, ce brave homme, et aussitôt je fus conquis par la sûreté de son dévouement à ses idées et à ses amis, par la bonté de son cœur.

Sa carrière trop courte et si bien remplie est connue dans le milieu ajaccien où il fut mêlé à tous les événements de la vie politique ainsi qu'à tous les deuils et toutes les joies de la cité. Il prit part à toutes les luttes dont il savait pour son propre compte, atténuer la vivacité à l'égard de ses adversaires, et cette attitude conciliante représentait sans un mélange d'habileté les sentiments de tolérance et de courtoisie qui faisaient le fond de ses bonnes mœurs.

Dans les événements heureux ou malheureux qui formaient la trame habituelle de l'existence humaine, il partageait la peine ou le plaisir de ses amis, et il savait en présenter la sympathie avec une bonhomie affectueuse qui lui appartenait bien en propre.

Sa sensibilité était de celles que le temps n'altère pas, et jusqu'à ses derniers jours il fut l'ami toujours fidèle et toujours touché par la chaleur ou la satisfaction de ceux qui l'entouraient comme pour les siens propres.

Homme politique, son rôle fut simple, honnête et utile comme on pouvait s'y attendre de quelqu'un qui, venu au monde avec un cœur loyal et droit, n'eut qu'un culte, la République, et qui ne cessa jamais de l'aimer et de la servir. Conseiller municipal, adjoint au Maire, Conseiller d'arrondissement d'Ajaccio, il montra partout les mêmes sentiments de sincérité républicaine et de dévouement pour les intérêts de la cité chère, et c'est pourquoi, autour de ce défunt une même pensée nous domine et nous touche profondément, et cette pensée est que nous suivons aujourd'hui le cercueil d'un bon Ajaccien.

Il n'est pas nécessaire de s'appesantir sur son rôle politique que tout le monde connaît, mais cependant on ne saurait ne rappeler ici pas avec une particulière reconnaissance, la carrière de ce bon serviteur de la République qui fut toujours à son poste et qui jeune encore, s'était jeté tout enfant dans la bataille, avait pris place au premier rang, parmi les vétérans les plus respectés de la démocratie insulaire ! Comment ne rappellerais-je pas qu'il fut l'un des fondateurs du parti républicain, et certes ceux dont il fut le collaborateur passionné et sans défaillance, les chefs qui de loin, accompagnent, par la pensée, ce cortège, ceux-là aussi se souviennent et se joignent à nous pour décerner à Ignace Berfini l'hommage dû à la noblesse et à la fermeté de son caractère.

Et n'est pourquoi, Messieurs, les éloges que nous lui adressons maintenant sont dignes de lui. Ils sont sincères comme le fut sa vie, et ce n'est pas ici, reproduire des banalités courantes que de dire qu'il donna des exemples qu'il faudrait suivre, et qu'il laisse parmi nous une mémoire qui sera longtemps honorée.

INQUIÉTUDE MANSUÉTUDE GRATITUDE

M. Gablin a reçu la lettre suivante :

« Je viens de suivre le traitement des pilules Pink et je vous dois beaucoup de remerciements. Quand je vous ai écrit pour vous demander une boîte de pilules Pink d'essai, j'étais dans un état de faiblesse qui m'inquiétait et inquiétait aussi toutes les personnes qui vivent autour de moi. Il faut vous dire que je relevais d'une pleurésie qui m'avait mis dans un bien triste état. J'étais pâle, mes traits étaient tirés, mes jones creusées. Quand je faisais un petit effort, un petit travail, j'étais de suite couvert de sueurs et mes pauvres jambes vacillaient sous moi. Je ne mangeais que très peu et sans appétit. La nuit, soit par suite d'énervement ou bien simplement par excès de fatigue, j'avais un sommeil troublé, agité, pénible, et le matin j'me sentais tout courbaturé. J'étais inquiet, mais si on inquiète, vous a-je dit, pour cette raison que mon état ne s'améliorait pas et que nous ne savions que faire, un ami de famille me conseilla grand il faut craindre les rechutes, redoubler les précautions.



M. C. J. Legrand

On m'a dit de m'adresser à vous, que vos pilules Pink étaient très bonnes pour la convalescence, les affaiblis, les épuisés.

Je m'en suis bien vite convaincu. Cette première boîte de vos bonnes Pilules Pink m'a fait un bien très grand. Tout le monde a trouvé que j'avais repris de bonnes couleurs beaucoup changé. J'ai continué votre bon traitement et je vous dois la guérison si rapide que je viens d'obtenir. » C. J. LEGRAND Château de Chavanne, Chaintenay-Lurbert, (Nièvre).

Il vous est certainement arrivé un jour, en voyage ou bien étant débordé de travail, de vous passer de déjeuner. Vous n'avez pas tardé d'éprouver un sentiment de malaise et vous vous êtes trouvé de plus en plus faible à mesure que s'allongeait l'heure du repas manqué. Enfin, vous avez mangé et bu. A mesure que vous avez absorbé la nourriture, vous avez senti, positivement senti, comme une douce chaleur parcourir votre corps. Vous avez positivement senti que la force vous pénétrait.

Nos pilules Pink donnent aux convalescents, aux affaiblis, aux épuisés, à tous ceux qui ont besoin de reprendre et pour quelque raison que ce soit, la même sensation. Elles distribuent la force, parce qu'elles ont dès la première dose commencé à régénérer le sang. Or j'ai dit, les pilules Pink guérissent l'anémie, comme le pain guérit la faim.

Ne les oubliez pas si vous ne vous sentez pas aussi fort, aussi bien que vous devriez être. Vous pouvez vous les procurer dans toutes les pharmacies. Si vous avez une difficulté quelconque ou si vous craignez les contrefaçons (il y en a beaucoup) mettez un mot à la poste et M. Gablin, Pharm de 1re classe, 33, rue Bailly, Paris, vous les enverra franco, comme franco contre Frs. 3,50 pour une boîte, Frs. 17,50 pour 6 boîtes. Les pilules Pink ont donné d'incomparables guérisons d'anémie, chlorose, suites d'influenza, maux d'estomac, rhumatisme, neurasthénie.

Petite Gazette

Courrier en retard

Le paquebot postal à grande vitesse de la Compagnie Fraissinet, étant arrivé en retard à Calvi, les dépêches du Continent qui sont distribuées le vendredi à midi, ne seront remises au public que ce matin, à 7 heures.

⁂

Brillante réception

On lit dans la *France Militaire* :

« Le général Ambrosini, commandant la 22e division, et Mme Ambrosini, ont convié à une soirée dansante les officiers de la garnison de Vannes et leurs familles, ainsi que les autorités civiles. L'empressement à répondre à cette aimable invitation fut unanime.

» Aussi les salons resplendirent jusqu'à une heure très avancée de la présence d'une foule où les toilettes élégantes des dames faisaient un cadre charmant aux brillants uniformes et aux sévères habits noirs. La danse est ce soir-là un nombre inaccoutumé d'adeptes qui, en soldant avant le départ l'aimable maîtresse de la maison, étaient sous le charme d'une délicieuse soirée à laquelle avait présidé le plus aimable accueil. »

⁂

Dans le Sud-Oranais

On mande de Colomb-Béchar que un détachement qui poursuivait un pillard dans la région Soudra rencontra un parti Bérabers avec lequel il engagea le combat. A Aoucl-Hameida le djich a surpris un groupe de tirailleurs à la poursuite des voleurs de chameaux. Ce groupe était commandé par M. le lieutenant Carcopino ; il fut entouré par de nombreux marocains ; la lutte a été assez vive ; les marocains ont été repoussés après avoir laissé plusieurs des leurs sur les lieux du combat. Nous avons eu un tué et deux blessés. Le lieutenant Carcopino s'est très bravement conduit.

⁂

La propreté des rues

Alors qu'on demande au service du balayage de soigner davantage la propreté des rues, il est recommandé aux habitants de s'abstenir de déposer des ordures ménagères, épluchures de légumes ou de fruits, sur la voie publique, à toute heure de la journée ; quelques habitants les jettent même par les fenêtres.

Des ordres ont été donnés au personnel de la police pour veiller rigoureusement à l'observation des arrêtés municipaux et de verbaliser contre chaque délinquant.

⁂

Rally-paper

Une course de rally-paper est fixée au dimanche, 22 mars.

Le chemin, soigneusement tracé par l'arbitre, aura une longueur d'environ 4 kilomètres.

On partira à 200 mètres du cimetière, à 7 heures et demie du matin.

⁂

Récompenses honorifiques

Les récompenses ci-après ont été décernées pour actes de courage et de dévouement :

Médaille de bronze : M. Gennari Joseph-Louis, menuisier à Marseille, le 31 octobre 1907, s'est particulièrement distingué et a été blessé en secourant une femme entraînée par un tramway.

M. Leoni François, demeurant à Marseille, 22 juin, 13 août, 19 août, 4 septembre 1907, s'est distingué dans plusieurs circonstances, a notamment été blessé très grièvement en collaborant à l'arrestation d'un malfaiteur.

M. Pellicani Antoine, ouvrier à l'atelier de pyrotechnie de Toulon, 1904-1907, a fait preuve de sang-froid et de dévouement en diverses circonstances, notamment en prenant une part active à l'extinction de divers incendies de forêts.

M. Santarelli Jean-Grey, chef de gare à Brienon, déjà titulaire d'une mention honorable et de la médaille d'argent de 2e classe ; le 9 juin 1907, a porté secours à une voyageuse en danger de tomber d'un train en marche.

⁂

Nouvelles militaires

Le sergent rengagé Galloni, de la 10e section d'infirmiers militaires, en Crète, est inscrit sur le tableau d'avancement pour le grade d'adjudant.

⁂

Postes et Télégraphes

M. Lamoeru Philippe est nommé facteur intérimaire des postes à Bastia.

⁂

A vendre

Joli trotteur gommard bai brun, âgé de 6 ans, 1 m. 58. Hauteur ordinaires. Essai sur place. S'adresser au bureau du Journal.

⁂

Objet trouvé

Il a été déposé dans nos bureaux un chapelet, qui a été trouvé sur le boulevard.

⁂

A louer

Une villa, rue de l'Hôpital militaire. S'adresser au bureau du journal.

LE RETOUR D'AGE

L'ELIXIR DE VIRGINIE NYR DAHL qui guérit les varices, la phlébite, le varicocèle, les hémorroïdes est aussi souverain contre tous les accidents du retour d'âge : hémorragies, congestions, vertiges, étouffements, palpitations, gastralgies, troubles digestifs et nerveux, constipation. Nyrdahl, 20, rue de La Rochefoucauld, Paris. Le flacon, 4 fr. 50, franco. Envoi gratuit de la brochure explicative. Exiger sur l'enveloppe de chaque flacon, la signature de garantie NYRDAHL.

SOCIÉTÉS et SYNDICATS

SECTION DES MÉDAILLÉS MILITAIRES DE BASTIA. — Les membres de cette section sont priés de bien vouloir assister à la réunion qui aura lieu dimanche, 22 courant à la Mairie, à 8 heures du matin.

Objet : Approbation des statuts.

Le Président, Moranes.

SOCIÉTÉ DES ANCIENS SOUS OFFICIERS DE LA CORSE. — Les membres participants de la dite Société sont priés d'assister à la réunion extraordinaire qui aura lieu dimanche, 22 du courant, à 9 heures et demie du matin, à la Mairie.

Ordre du jour : Modifications apportées aux statuts. — Questions diverses.

Le Président, Rocchesani.

Etat-Civil

NAISSANCES

Saccatelli Joseph. — Rouhi Joseph. — Lamberti Marie. — Torre François-Joseph-Louis. — Lupi Jean.

DÉCÈS

Casanova Napoléon-François, employé de chemin de fer, 34 ans, de Bastia.

Remerciements

Les familles Battesti, de Vescovato, remercient toutes les personnes qui leur ont exprimé leur sympathie, à l'occasion de la mort du regretté

M. Antoine-Marie Battesti

Ancien Maire et ancien Huissier.

A VENDRE

Mandarines, Oranges Citrons, de Montesoro

(Propriété Ajaccio)

S'adresser à l'épicerie Ermiry, 34, rue Napoléon.

MODES PARISIENNES

18, Bd Paoli, Bastia

Grand choix de chapeaux pour Dames et Enfants

Modèles haute nouveauté à partir de 4 fr. 95

Succursale d'une grande maison de Paris

Seul dépôt en Corse

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

BOURSE DE PARIS

19 mars — 20 mars

Rentes de 3 0/0 anciens	97 00	97.00
— de 3 1/2 0/0 amortis.	98.25	98.50

ex-coupon.

PARIS

AU CONCOURS AGRICOLE

Paris, 20 mars.

Au concours général agricole de Paris, MM. Ghio, frères, horticulteurs à Bastia, ont obtenu le premier prix et une médaille d'or pour leurs orangers.

Les pépiniéristes occupent une partie des galeries du premier étage de la Galerie des Machines.

Le Jury Criminel

Paris, 20 mars.

M. Briand, ministre de la Justice, a déposé sur le bureau de la Chambre des députés, un projet de loi conférant au Jury criminel le pouvoir de délibérer sur l'application de la peine.

Le duel Barrès-Dumont

Paris, 20 mars.

A la suite de l'entrevue qui a eu lieu hier soir entre les témoins de MM. Barrès et Dumont, ceux-ci ont déclaré, d'un commun accord, que rien d'injurieux n'existait dans les propos échangés entre MM. Dumont et Barrès et ont décidé qu'une rencontre était inutile.

Les Heureux Gagnants DES LOTERIES

Paris, 20 mars.

M. Jean Coustes, garçon boulanger à Auch, âgé de 28 ans, a gagné le gros lot de cent cinquante mille francs, de la Loterie de Carcassonne.

Le gros lot de cent mille francs de la Loterie d'Amiens a été gagné par les commis d'une épicerie en gros de Troyes.

Ces commis avaient acheté en commun un billet de la dite loterie.

Nouvel Organe Royaliste

Paris, 20 mars.

Demain, paraîtra l'*Action Française*, journal quotidien.

Ce nouvel organe défendra les intérêts politiques du parti royaliste.

Les Morts du Jour

M. Eugène Pereire

Paris, 20 mars.

M. Eugène Pereire, président honoraire du conseil d'administration de la Compagnie générale Transatlantique, est décédé aujourd'hui.

M. Eugène Pereire était né à Paris le 1er octobre 1831.

En 1863, il fut à son tour, comme son père, M. Isaac Pereire, candidat du gouvernement impérial au Corps législatif, et fut élu député dans la deuxième circonscription du Tarn. Il échoua en 1869.

Les services exceptionnels qu'il avait rendus comme président du Conseil d'administration de la Compagnie générale transatlantique, lui valurent, en 1889, la croix de commandeur dans l'ordre de la Légion d'honneur.

Interpellation Jaurès-Deschanel

Paris, 20 mars.

MM. Jaurès et Deschanel ont décidé de questionner, à la séance de lundi, le président du Conseil, au sujet de la situation de nos troupes au Maroc, lorsque viendra en discussion le vote des crédits supplémentaires.

Cette séance promet d'être intéressante en raison de la joute oratoire qui va se livrer entre les trois orateurs.

Pourtant, ce ne sera pas encore la pelure d'orange sur laquelle glissera le ministère, dont la chute est si ardemment escomptée par quelques ambitieux en quête de portefeuilles.

LE NOUVEAU GOUVERNEUR *de l'Indo-Chine*

Paris, 20 mars.

Plusieurs journaux annoncent que M. Klobukowski, agent diplomatique de France au Caire, sera nommé gouverneur de l'Indo-Chine, en remplacement de M. Beau.

LES ÉVÈNEMENTS du Maroc

Télégramme DU GÉNÉRAL LYAUTEY

Paris, 20 mars.

Le général Lyautey et M. Regnault ont télégraphié au président du Conseil que, d'après l'enquête à laquelle ils se sont livrés depuis deux jours, la situation de nos troupes au Maroc, est excellente sous tous les rapports.

ETATS-UNIS ET JAPON

La Visite de l'escadre américaine

Paris, 20 mars.

Des télégrammes de New-York annoncent que le Japon aurait proposé aux Etats-Unis de permettre à l'escadre américaine de visiter tous les ports japonais, au retour de son long voyage.

On donne comme certaine la nouvelle que le cabinet de Washington a accueilli favorablement la demande formulée par le gouvernement de Tokio.

A HAITI

LES TROUBLES de Port-au-Prince

Le calme est rétabli

Paris, 20 mars.

Après l'arrivée des croiseurs étrangers dans les eaux des Gonaïves, aucun incident n'est à signaler à Port-au-Prince.

L'embarquement des réfugiés étrangers sur les navires européens continue.

Le général Nord Alexis rassure la population en disant que le calme ne sera plus troublé.

EN RUSSIE

DUELS ENTRE GÉNÉRAUX

Refus du Tsar

Saint-Pétersbourg, 20 mars.

Nous avons annoncé hier, dans nos télégrammes, que le général Garbatowski, ami personnel du général Smyrnoff, avait envoyé ses témoins au général Fock, et que le général Stoessel avait demandé l'autorisation de se battre en duel avec l'amiral Nebogatoff.

Après l'issue fatale du duel entre les généraux Fock et Smyrnoff, le Tsar n'a pas autorisé ces deux nouveaux duels.

AUX ÉTATS-UNIS

LE NOUVEAU COMMANDANT DE L'ESCADRE AMÉRICAINE

Washington, 20 mars.

Le commandement de la flotte américaine dans le Pacifique est confié à l'amiral Sperry.

L'amiral Evans quittera le commandement de cette force navale à son arrivée à San Francisco, vu son état de santé qui est très précaire.

C'est sous son nouveau chef que l'escadre du Pacifique visitera l'Australie et retournera par le canal de Suez.

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Présidence de M. BRISSON

La séance est ouverte à 2 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance qui est adopté.

Validation d'élection

Au début de la séance, la Chambre adopte sans discussion les conclusions du rapport complémentaire de M. Giroux, fait au nom du deuxième bureau, tendant à l'admission de M. Victor Judet, proclamé élu, le 7 juillet 1907, au scrutin de ballottage dans l'arrondissement de Boussac.

M. Ernest Judet est admis.

Emplois réservés aux Rengagés

Une question est posée au ministre de la Guerre au sujet des emplois réservés aux rengagés.

Le ministre déclare qu'il étudie en ce moment cette question, et qu'il présentera sous peu un projet de loi.

Interpellation Besnard

M. Besnard, député radical socialiste de Tours, interpelle le ministre de la Guerre au sujet de la mort suspecte du soldat Castex, du 6e régiment du génie.

Le général Picquart, ministre de la Guerre, monte à la tribune et fournit à la Chambre des explications précises démontrant que l'autorité militaire n'est pas coupable dans cette affaire.

M. Besnard remercie le ministre de la Guerre des renseignements qu'il a fournis et se déclare satisfait.

La Répression contre les bonnes mœurs

Une longue discussion s'engage entre MM. Dreyfus, Meunier, Jaurès et Briand, au sujet des mesures à prendre pour la répression des outrages contre les bonnes mœurs.

Le Garde des sceaux prononce un assez long discours à ce sujet.

Le président met ensuite aux voix ce projet de loi qui est adopté par mains levées.

La séance est ensuite levée et renvoyée à lundi.

AVIS DE DÉCÈS

(VILLE-DI-PIETRABUGNO)

Mme veuve Vincenti ; Mme Mazoni, née Vincenti ; Mme Casanova, née Vincenti ; M. Joseph Casanova,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Louis VINCENTI

Greffier de la Justice de Paix

leur époux, père, grand-père, décédé à Ville-di-Pietrabugno, le 20 mars 1908, à l'âge de 80 ans, muni des Sacrements de l'Eglise, et les prient d'assister à la messe d'enterrement qui aura lieu à l'église paroissiale de Ville-di-Pietrabugno, aujourd'hui, 21 mars, à 9 heures du matin.

Prière pour lui.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Usines de Francardo

F. CHARDON et Cie

(GARE FRANCARDO)

TUILERIE & BRIQUETERIE MÉCANIQUES

Fabrique de Carreaux en ciment, unis et à dessins

Travaux divers

EN CIMENT COMPRIMÉ ET CIMENT ARMÉ

FOUR A CHAUX CONTINU

Scierie mécanique

DE BOIS DE CONSTRUCTION

Entrepôts à Bastia, 2, Avenue Carnot
à Corte, Nouvelle Traverse

Nomenclature des produits mis en vente dans nos entrepôts :

Briques pleines et creuses. — Briques pressées de parement. — Tuiles plates et rondes. — Carreaux en terre cuite. — Carreaux en ciment unis et à dessins.

Chaux grasse. — Chaux hydrauliques et ciments. — Plâtres. — Planches. — Madriers. — Chevrons. — Liteaux. — Lattes.

Fers en barres. — Fers à planchers. — Aciers. — Métaux.

Nota. — La chaux grasse de Francardo est de qualité supérieure.

Employée dans les maçonneries aériennes, elle acquiert la dureté de la chaux hydraulique. Un volume de cette chaux en pierres donne de 2 à 2,5 volumes de pâte. Elle est excellente pour les badigeonnages à cause de sa blancheur et de son adhérence, pour les traitements curatifs de la vigne et les amendements des terres en raison de sa richesse en chaux.

Les commandes doivent être adressées à MM. F. CHARDON et Cie, à Francardo, ou aux entrepôts de Bastia et Corte.

HUNYADI JANOS

Prime offerte aux lecteurs du *Petit Bastiais.*

DESCRIPTION DE L'APPAREIL

Splendide Coffret en chêne verni avec socle sculpté, mesurant 32×32 centimètres et 15 centimètres de hauteur.

Plateau de 75 centimètres de circonférence.

Tube acoustique perfectionné.

Diaphragme de haute précision.

Mécanisme d'horlogerie se remontant en marche.

Grand Pavillon nickelé, mobile dans tous les sens : 65 centimètres de long ; 1 mètre 20 de circonférence à l'ouverture.

Dernière Création scientifique

Voyez l'aspect imposant de cette superbe machine, avec son grand pavillon nickelé de 65 centimètres de longueur, et 1 mètre 20 de circonférence, et son ravissant socle en chêne verni, enrichi de belles sculptures à sa base.

Certains appareils sont nasillards, parce que l'on écoute avec un saphir rond des enregistrements obtenus avec une pointe aiguë — ce qui est un non sens — tandis que l'aiguille d'acier, par son extrême ténuité, va fouiller les molécules microscopiques de l'enregistrement et produit le ton juste, clair, sonore et vibrant.

Comparez le *Dilettante* avec ces articles de pacotille qui ne reproduisent que des sons étranglés, gutturaux et amplifiés, et vous constaterez son incontestable supériorité.

Afin de prouver l'écrasante supériorité du *Dilettante* et des grands disques *Homophone*, nous les envoyons à l'examen pendant 10 jours.

Le *Dilettante est livré à l'essai, avec 40 œuvres d'art musical sur grands disques Homophone double face*, de 25 ½ de diamètre, *600 aiguilles* et une instruction détaillée.

Afin de garantir la livraison irréprochable de l'appareil et des disques, nous ferons encaisser la première quittance *10 jours après réception.*

L'Appareil et les Disques sont livrés tels qu'ils sont annoncés. L'emballage est gratis.

Les quittances sont encaissées par la poste, sans frais.

Le Dilettante

MERVEILLEUSE MACHINE PARLANTE IDEALE

de la plus absolue précision et résumant tous les perfectionnements. Perfection inouïe : La forcedu Disque HOMOPHONE est proportionnée à l'espace :

En plein air on l'entend distinctement à plus de 1,000 mètres,

et, dans un appartement, les sons s'adoucissent automatiquement, sans aucun grincement, ni bruit étranger.



Renvoyer le Bulletin ci-contre signé et rempli à l'Administration du PETIT BASTIAIS — BASTIA (Corse).

Utilisant l'aiguille d'acier, LE DILETTANTE est la perfection même et remplace à jamais tous les Phonographes.

BULLETIN de SOUSCRIPTION

Veuillez m'expédier le DILETTANTE et les *40 Morceaux choisis sur grands disques Homophone double face* au prix total de *150 francs* que je m'engage à vous payer *6 francs par mois*, jusqu'à complète liquidation.

A _____, le _____ 190

Nom et Prénoms _____

Profession _____

Domicile _____

Département _____ Signature :

Gare de _____

6 FRANCS PAR MOIS

Crédit DE 30 MOIS

On paie la première quittance après avoir reçu et essayé l'appareil et s'il ne convient pas on peut le rendre dans les 10 jours.

Grand Disques « HOMOPHONE »

Enregistré par des procédés nouveaux, le **Disque Homophone** est *l'expression absolue de la réalité* et constitue l'ultime perfection artistique. — La voix humaine est reproduite avec fidélité, en un mot elle est photographiée ; les orchestres et soli sont naturels et sonores. — *Assez fort pour faire danser dans une grande salle. — C'est un duben incomparable.*

Le Disque* HOMOPHONE *est inusable. Le ton naturel est garanti.

Le disque **Homophone** est fabriqué avec des matières extra-dures inusables, qui permettent l'emploi de l'aiguille indispensable pour la reproduction des sonorités pures et naturelles au lieu des sons déformés et criards obtenus avec le saphir.

LISTE DES 40 ŒUVRES D'ART MUSICAL

constituant un répertoire merveilleux.

Orchestre

Les Dragons de Villars (Maillary). Ouverture, Orchestre Homophone.
La Grande-Duchesse de Gerolstein (Offenbach), Fantaisie, Garde Républicaine.
Marche Triomphale, Orchestre Homophone.

Danses

Espana, Valse avec castagnettes, Orchestre Homophone.
Pas des Patineurs, Sechdech, Garde Républicaine.
Les Cloches de Saint-Malo, Gavotte (avec clochers). Hussards de Newcastle.
Lints beauty, Mazurka (avec clochettes). Orchestre Homophone.
La Vie Parisienne, Quadrille, Garde Républicaine.
La Krauzette, Nouvelle Danse caractéristique, Orchestre Homophone.
Tesoro mio, Valse sidlée, avec orchestre.
Sur le Mississipi, Danse caractéristique américaine, Orchestre Métropolitain.
Chanteurs joyeux, Polka (de Strauss). Orchestre Homophone.

Cors de chasse

Le Moulin de la Vierge, par le Cercle « Le Bien-Aller. »

Soli

Les Fauvettes, Polka pour 2 flûtes. Solistes de la Garde Républicaine.
Le Carnaval de Venise. Solo de xylophone, avec orchestre.
Triplette. Polka pour 3 pistons et 1 flûte. Soliste de la Garde Républicaine.
Galop Brillant. Solo de xylophone, avec orchestre.
Espagnol (Polka), solo de clarinette avec orchestre.

Sonneries militaires

par les trompettes de la Garde Républicaine :

Ire, 2e, et 8e Marches Régimentaires, avec cimbres et tambours.

Opéras

Rigoletto (O mes Maîtres) chanté par Noté (Opéra).
Faust (Sérénade), chanté par Forgeois (Opéra.)

Opéras comiques

Lakmé, Delibes, Ah ! viens dans la forêt profonde, chanté par Gautier, Opéra.
Mireille (Gounod, S'ils filles d'Arles, chanté par Gilly, Opéra.
Paul et Virginie, L'oiseau s'envole, chanté par Carbelly, Opéra.
Si j'étais Roi, Dans le sommeil, chanté par Dufruyl, Opéra Comique.
La Vie de Bohème, Voilà, je suis poète, chanté par Gautier, Opéra.

Opérettes

La Périchole, Offenbach. Complainte chantée par Dambrine.
Les Mousquetaires au Couvent, Pour faire un brave, chanté par Piccalugs.

Romances

Les Mamans, Dolmet, chanté par Gautier.
Les Gars d'Irlande, Holmès, chanté par Carbelly.
Noël d'Adam, chanté par Weber.
Lisa Dad, chanté par les Hivernes.
Les Enfants, Massenet, chanté par Mlle Mirel.
Vieux donc ma Nanon, chanté par Marsadier.
Allons Madelon, chanté par Mercadier.

Chansonnettes comiques

Y'A L'Feu en Ville, chanté par Polin, Scala.
Le M'Balance, chanté par Dranem, Kidorado.
Quand on S'Installe, chanté par Vilbert, Parisiana.
Un bal chez le Ministre, chanté par Lévi, Scala.
C'est A. La France, chanté par Fréjol, Scala.

Cie GÉNÉRALE DES PETROLES

pour l'Eclairage et l'Industrie

Siège social à MARSEILLE

Pétrole pour l'éclairage et pour moteur, en baril de 180 litres et bidons de 50 litres.
Pétrole raffiné d'Amérique, marque *Le Lion*, en caisses de deux bidons de 18 litres et demi chaque.
Pétrole de luxe *Photoline* en bidons de 5 litres,
Essences de pétrole, Benzine, Gazoline, lourde pour moteur.
NAPHTACYCLE, essence spéciale pour automobiles, très appréciée dans le monde des chauffeurs.
AUTOVELINE huile pour le graissage des automobiles.
GRAISSE CONSISTANTE pour automobiles.
HUILE EPAISSE pour changement de vitesse des automobiles.

Dépositaires pour toute la Corse : MM. L. N. MATTEI et Cie, à Bastia, Ajaccio et Corte.
Sous-dépositaires : Thomas MATTEI, Propriano ; PUCCINELLI Francois, Calvi ; LANTIERI Frères, Bonifacio ; Ch.-Marie SAVELLI, Ile-Rousse.

TRENTE-TROISIÈME ANNÉE — N° 82 — DIMANCHE 22 MARS 1908

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	25 »	12 »	6 »

Union postale, et autres Pays : le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

00161

BIBLIOTHÈQUE BASTIA MUNICIPALE

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : *Ocuti.*

Soleil : (heure nationale)

Lever, 5 h. 35 m. — Coucher, 5 h. 45 s.

Dernier quart., le 25 — Nouv. Lune, le 31

Fête de Demain : Saint Cyrille.

21 MARS

UNE COMMÈRE de Napoléon AU MAROC

C'était au siècle prestigieux, fabuleux comme les temps mythologiques, fécond en exploits extraordinaires, en métamorphoses invraisemblables, où l'on vit un petit gentilâtre Corse ceindre la couronne de Charlemagne ; la fille des Césars raccommoder ses hardes ; un garçon d'auberge devenir roi de Naples ; l'héritier de vingt rois, apprenti cordonnier ; le petit-fils du Régent, maître d'école ; où un simple grenadier promenait ses guêtres des Pyramides à la Beresina, de Zurich à Saragosse, et battait tous les records : Paris-Berlin, Paris-Moscou, Paris-Vienne, Paris-Madrid, Paris-Rome ; — enfin où le soleil, levé sur la Corse, se couchait sur Sainte-Hélène, laissant après lui un monde grelottant se débattre dans la nuit.

Ce 5 mai 1778, le village de San Carlo était en liesse ; les cloches sonnaient, la fusillade crépitait, les montagnards, escopette en bandoulière et flots de rubans au chapeau ; les filles en costume du dimanche et bouquets au côté, se pressaient devant la maison de Battista Girolamo, dont le mur d'un blanc cru, braisillait aux rayons ardents, et dont le seuil était jonché de branches vertes et de fleurs champêtres en l'honneur du héros du jour, âgé de quelques semaines, dont on allait célébrer le baptême.

C'était le premier héritier mâle ; aussi le père radieux ne dissimulait pas sa fierté ; jusqu'alors il n'avait eu que des filles, peu propres à soutenir l'honneur de la famille, qui comptait toujours un bandit dans le maquis et un soldat sous les drapeaux. Lui-même avait servi sous Charles Bonaparte, dont la femme était sa sœur de lait, aussi Madame Lœtitia était venue tout exprès, avec un de ses fils, pour assister à la cérémonie grandement rehaussée par leur présence et pour laquelle on n'attendait plus que le parrain Giuseppe, qui, AYANT FAIT UNE PEAU (c'est le terme consacré pour un meurtre), tenait la campagne contre les gens du roi.

Mais l'exactitude, cette politesse des souverains, ne saurait être exigible d'un bandit, exposé à bien des contre-temps, et nul n'osait s'impatienter, pas même le curé ; seul le pourpon, déjà tout harnaché, témoignait par ses cris son vif mécontentement en dépit des gentillesses de sa sœur et marraine, Nina, qui s'évertuait vainement à le calmer.

Soudain, un petit berger, dévalant d'un chemin creux, accourut tout essoufflé.

— Giuseppe vous fait dire de ne pas l'attendre et de faire le baptême sans lui... il s'est cassé la jambe en sautant un ravin.

Ce fut une consternation générale : remplacer ainsi le parrain au pied levé n'était pas des plus faciles ; les montagnards, gens simples, n'en sont que plus cérémonieux, et leur étiquette formaliste ne se prête guère aux compromis. Nul ne voudrait accepter ce rôle de pis aller parmi les proches : s'adresser à un étranger serait choquer les préséances, et le baptême du pauvre Nicolico risquait de provoquer une de ces implacables VENDETTA qui duraient pendant plusieurs générations et se terminaient par l'extinction d'une famille.

Battista, perplexe, ne savait que décider. Madame Letitia qui connaissait ses compatriotes vint obligeamment à son secours.

— Si tu veux, Battista, mon fils remplacera ton frère.

Le front du père s'éclaira.

— Bien volontiers, dit-il, ce nous sera grand honneur et personne n'aura rien à dire.

***

Bras dessous, bras dessus, on revenait de la vieille église à travers les rues du village dont les habitations, fort filées de machicoulis ou de madriers percés de trous à la place des fenêtres, trahissaient les habitudes belliqueuses. Çà et là des traces de balles, et parfois un œil brillant à une meurtrière, mais heureusement la curiosité seule l'y attirait et il se bornait à suivre un instant le parrain et la marraine...

Bien que simple paysanne et pas beaucoup plus âgée, Nina était autrement délurée que son compagnon, qui remplissait son rôle imprévu avec plus de gaucherie que de bonne grâce ; et au fond, malgré son titre de gentilhomme, elle eut certainement préféré à ce cavalier maussade, chétif et blême, cet oncle Giuseppe, si gai, si hardi, si robuste, qui faisait tourner toutes les têtes et régnait sur la montagne par droit de courage.

Avec l'enthousiasme de sa race elle vantait ses qualités, ses hauts faits, ses prouesses à son taciturne compère, médiocrement intéressé.

Sans doute, on le destinait à la prêtise, comme son oncle l'abbé, et, familière, elle lui demanda s'il rentrait bientôt au séminaire.

— Pourquoi, au séminaire ? répliqua-t-il courroucé.

— Dame !... je ne sais pas... je croyais que vous seriez curé.

— Je serai soldat.

Elle le toisa, et dit sans façon :

— Vous êtes trop petit.

— Je grandirai.

— N'empêche ! Vous n'aurez jamais la taille d'un gendarme... ou de mon oncle Giuseppe.

— Pour être officier, ce n'est pas nécessaire.

— Vos hommes ne vous obéiront pas.

— Je voudrais bien voir ça !

Il se dressa sur ses ergots et son œil noir lança un éclair.

— Si vous commandez à des Français, c'est possible.

— Je commanderai aux Français, aux Corses, à tout le monde.

— A moi aussi ? dit-elle railleuse.

Il haussa les épaules.

— Les femmes, ça ne compte pas, déclara-t-il avec un mépris tout oriental.

Une vieille sorcière édentée sortait de la maison où elle venait de tirer l'horoscope du nouveau-né, elle s'arrêta devant les deux enfants qui devisait sur le seuil, où on les avaient envoyés prendre leurs ébats, à l'issue du repas ; et gracieuse, car on avait été généreux, elle dit :

— Donnez-moi vos mains que je vous prédise aussi votre avenir.

Hardiment, la fillette tendit sa paume ouverte.

La sibylle l'examina avec attention.

— Oh ! oh ! prononça-t elle, brillante destinée... tu passeras la mer... tu seras femme d'empereur... tu régneras au pays du soleil... et tu ne reverras jamais la Corse.

— Et moi ? interrogea vivement le petit garçon.

Elle considéra les lignes entrecroisées avec un profond étonnement.

— Voilà qui est singulier, murmura-t-elle.., votre sort sera presque identique ..., tu passeras aussi les mers.... tu régneras sur un grand empire..., tu domineras le monde, mais tu mourras sur un rocher.., un cinq mai... comme aujourd'hui.

Sa mante sordide disparut au détour du chemin...

Les enfants se regardèrent un peu troublés.

— Bon ! je ne vous obéirai toujours pas puisque, je régnerai de non côté, dit la petite maligne.

— Au contraire ! Vous serez reine, parce que je serai roi, et que je vous épouserai pour votre gentillesse... ; mais il faudra m'obéir tout de même, dit gravement le futur monarque.

Et, sans souci des réalités de la vie, leur imagination enfantine les emporta au pays des chimères.

***

Au pays des chimères, lui, déjà y avait abordé. Sa jeune gloire avait passé les mers et rayonnait à l'ombre des Pyramides. Allait-il restaurer l'empire de Sésostris, « régner au pays du soleil, »... et appeler à partager son empire, celle qu'il avait parfaitement oubliée !

Depuis le baptême du petit Nicolino, il s'était passé tant de choses que son oubli était fort excusable : une monarchie de huit siècles qui s'écroule, une jeune république qui se lève, une tête de roi jetée au panier, le Saint-Père arraché de son siège ! tout cela avait fait trop de bruit pour que la voix grêle d'une vieille sibylle n'en eut pas été étouffée... et pourtant...

Pourtant sa prédiction semblait en passe de se réaliser. Vainqueur des Mamelouks, maître de l'Egypte, SULTAN KEBIR, comme l'appelaient respectueusement les Arabes, ne pouvait-il se tailler un manteau impérial sur cette terre d'Orient moins étroite que l'Europe pour son génie, où il renouvellerait les exploits d'Alexandre, conquerrait l'Inde, frapperait l'Angleterre au cœur...

Un seul obstacle ! cette bicoque de Saint Jean d'Acre qui lui barrait la route et ne voulait pas se rendre, contre laquelle il usait vainement ses forces et qui avait repoussé tant d'assauts furieux.

Si le dernier échouait...

Il échoua !

Bonaparte dut ordonner la retraite, et morne, accablé, doutant de son destin, doutant de son étoile, il reprit la route du Caire. « La retraite s'opérait sous de tristes auspices. A chaque pas le feu dévorait les moissons, les maisons des habitants qui avaient trahi ou attaqué l'armée française ». Tous les officiers, même le général en chef, allaient à pied comme leurs hommes, les chevaux servant au transport des blessés, et cela n'augmentait pas leur prestige.

Aux portes de Gafza, la seule ville qui nous fut demeurée fidèle, un esclave maure, conduisant un superbe cheval harnaché à la façon marocaine, fut amené devant le SULTAN KÉBIR et, se prosternant le front dans la poussière :

— De la part de ma maîtresse, dit-il.

Etonné, Napoléon demanda :

— Qui est la maîtresse ?

— Une des femmes du sultan du Maroc que tu as connue autrefois.

— Moi !

— Elle m'a dit de te rappeler la Corse, le village de San Carlo, le baptême du petit Nicolino, la prédiction de la sorcière et la commère Nina.

— Nina ! s'écria le vainqueur des Pyramides, ramené à vingt ans en arrière.

C'était en effet la petite montagnarde qui, ayant accompagné un de ses frères à la pêche, avait été enlevée par des pirates barbaresques et vendue sur le marché de Fez pour le harem de Sa Majesté marocaine où elle faisait la pluie et le beau temps.

Sans doute le nom de son illustre compatriote était venu jusqu'à elle ; elle avait eut vent de ses succès, de sa présence sur le sol africain, et elle lui envoyait son souvenir avec ce présent...

Le moment était bien choisi : superstitieux comme tous ceux de sa race, le futur César, qui reculait pour la première fois, était dans une de ces heures de défaillance où sombrent les plus fiers courages.

L'acte imprévu de son ex commère lui sembla une inspiration du ciel, un heureux présage où il puisa le réconfort et la confiance.

La prédiction qui s'était réalisée pour elle se réaliserait aussi pour lui. Il régnerait sur un grand empire, il domicerait le monde avant de mourir sur un rocher.

— Son nom ? demanda-t-il en caressant la robe blanche du magnifique animal.

— Borak.

C'était celui de la monture du Prophète et, souriant de l'augure :

— Il ne faut pas dédaigner les dons de Mahomet, dit Bonaparte en se mettant en selle.

Et ce fut sur le cheval de sa commère qu'il entra triomphant au Caire par la porte des Victoires, et qu'il vainquit à Aboukir.

Plus tard, devenu Napoléon, il se souvint de son filleul qu'il fit mander à sa cour, et pourvoir convenablement ; puis, par les soins de M. de Talleyrand, son ministre des relations extérieures, il l'envoya au Maroc avec une lettre de sa main pour la sultane. Mais était il survenu une révolution du harem ? Nina était-elle morte ? Il ne reçut jamais aucune nouvelle du frère ni de la sœur dont il rappelle l'étrange destinée dans le Mémorial.

H. A. DOURLIAC.

Propos d'Actualité

Les Immortels

Qui donc a dit que l'Académie Française ne travaillait pas ? C'est une erreur profonde : l'Académie travaille au moins pour dire aux membres ce qui n'est pas une séance officielle, car tout le monde sait que les immortels meurent énormément.

A un dernier décès, cette docte assemblée n'avait pas moins de trois de ses membres à remplacer. En conséquence elle a conféré l'immortalité à trois personnages, MM. Francis Charmes, Jean Richepin et Poincaré. Je vous assure que pour deux d'entre eux, trois et quatre tours de scrutin furent nécessaires, vous comprenez que la besogne d'un Immortel n'est pas à la portée de tout le monde. Si le droit de siéger sous la Coupole Mauresque est bien grand honneur, il confère aussi d'intolérables devoirs. Un tout là quarante, disait un mauvais plaisant qui est de l'esprit comme quatre ; on pourrait ajouter qu'ils ont du cran car ils ne vivent pas vu.

Après tout cette coupole me fait l'effet d'un vaste tonneau des Danaïdes : plus on en met d'immortels et plus il en manque. Si l'Académie n'y prend garde, ce sera la cause de la diminution de son prestige.

Les railleurs, du reste, ne tuent jamais les Immortels. Nous aurons bientôt, à la Comédie Française, une pièce d'Octave Mirbeau : La Foire, où certain académicien est si fort malmené que M. Clarétie, qui exerce les fonctions d'administrateur du théâtre sans celles d'académicien, n'en la représenter. Mais, paraît-il, nous n'y perdrons rien pour attendre ; on m'assure qu'auteur et administrateur s'entendent comme larrons en foire et que cette brouille ne durera que le temps qu'il faut pour attirer l'attention du public. Se non è vero, è ben trovato.

Guy de Maupassant, à la belle époque, disait : « Il y a trois choses qui ne paraissent sans déshonneur : solliciter la croix, écrire dans la Revue des Deux Mondes et être de l'Académie Française. » Eh ! ce cas, M. Francis Charmes serait doublement déshonoré puisqu'il est en même temps académicien, directeur de la dite Revue.

Il est vrai que, quelque temps avant sa folie, Maupassant sollicita la croix, laissa entendre qu'il accepterait volontiers un fauteuil à l'Académie, et qu'il avait déjà publié Notre Cœur dans la Revue des Deux Mondes. Bien pis ! il avait passé un traité avec Brunetière par lequel Guy de Maupassant s'engageait à réserver la primeur de tous ses romans à la Revue, qui, de son côté, insérerait une reste annuelle de 25 000 francs.

La vérité est que ceux qui veulent le plus l'Académie sont précisément ceux qu'elle a le devoir de tenir à l'écart. Jean Richepin a pu terroriser un jour par sa nouvelle candidature, un temps des Barbes ont Maurice Donnay ne le fut pas non plus au temps du Chat Noir. S'il en avait été de même je peux qu'il aurait été sous la coupole de l'Institut avant de donner sous celle du Panthéon. Je ne désespère pas.

de voir la carte de visite de l'auteur du Vœu libellé de la façon suivante :

Octave MIRBEAU
de l'Académie Française !

A l'exemple des Dieux de l'Olympe, les académiciens, s'ils sont immortels, ne sont pas infaillibles. Et ils sont trop vieux maintenant pour le devenir, qu'en pensez-vous ?

A. CAPELLO.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 22 mars à 3 heures

Saint Loisiaie, allégro,	Doring.
Charles VI, ouverture,	Halévy.
Viotéria, valse,	Désormes.
Le Grand Mogol, fant.,	Andreu.
Les Oubliettes du Nil, mazurka,	Ganne.

Le Chef de musique, X. LAUDUS.

LA FÊTE DU PRINTEMPS

C'est le 21 mars que commence officiellement le printemps. Mais les hôtes de nos bois, dédaigneux des exigences du calendrier, célèbrent la fête du renouveau le 19 mars, jour de Saint Joseph, patron des oiseaux.

Une délicieuse légende de France raconte que cette nuit là est, pour les oiseaux, une nuit de fiançailles universelles.

La lune brille, toute blanche, dans l'atmosphère idéalement pure et fraîche. Les branches des bois sont encore nues, mais la sève qui frissonne sous l'écorce assouplit les rameaux et fait poindre les premiers bourgeons. La vie renaît de toutes parts ; l'herbe est plus verte, ce ça et là pointent primevères et violettes. Une senteur étrange, venant on ne sait d'où et qui grise, s'élève de la terre prête à de nouveaux enfantements.

C'est la saison heureuse où s'envolent tristesses et désespoirs lentement accumulés pendant les trop longues nuits d'hiver. Une vigueur nouvelle renaît au cœur des hommes ; les jeunes filles, frissonnantes d'inconnu, s'attardent aux sentiers, tout étonnées de se surprendre à rêver... sans savoir pourquoi. Les vieillards s'appuient moins lourdement sur leur bâton, tandis qu'ils s'intéressent aux pousses fragiles, à la levée des germes en terre, que peut-être, hélas ! ils ne verront pas s'épanouir.

Qu'importe ! C'est la fête du printemps, la fête de la joie. Les hirondelles arrivent à tire d'aile pour y prendre part, en poussant de grands cris stridents ; la brise accourt les dernières feuilles sèches de chênes ..

Alors, la nuit du 19 mars exactement, il se passe quelque chose d'inouï : les oiseaux procèdent tous en chœur, dit on, aux préparatifs de leur nuit de noces, les oiseaux se marient ! C'est un mot d'ordre qui court de branche en branche, à travers les bois, les haies, les champs, jusque sous les chapeaux des chaumières ; toute la gent ailée, moineaux, pinsons, fauvettes, rossignols, mésanges, roitelets et *tutti quanti*, se met à pialler, à s'ébrouer, à faire bombance, en quête de bonheur et d'amour.

On s'gosille à chanter : que de roulades, que de trémolos on entend cette nuit là ! Ne vous y trompez pas, ce sont autant de déclarations d'amour : c'est le mariage des petits oiseaux !

Pourquoi pas ? C'en est bien fini de la neige qui fait mourir de faim, du froid qui gèle les pattes aux branches... Les moutons ont laissé des touffes de laine aux épines des buissons ; bientôt, les arbrisseaux seront feuillus à souhait, pour abriter les nids. Les épines-noires fleurissent déjà ; gardez-vous bien d'y commencer votre demeure : l'épine-noire sera dénudée avant l'essor de la couvée. Méfiez-vous aussi des clématites, des vignes-vierges, qui enlacent, la nuit, avec leurs vrilles, les pattes des petits oiseaux endormis...

Mais voici les aubépines, qui seront, quand il en sera temps, un vrai bouquet de mariée, tout blanc, tout fleuri, et mouches et mouscherons y viendront à plaisir bourdonner : voici les genets nains dont la floraison d'or va s'épanouir, voici les lilas aux lourdes grappes enivrantes, et les noisettiers aux larges feuilles à l'abri desquelles il fait si bon veiller...

Et bientôt, ce sera l'arrière. Les précieuses gibbosités qui pleurent sans cesse sur la gaieté printanière auront fait place au chaud soleil d'avril :

Avril, l'honneur des bois
Et des mois ;
Avril, la douce espérance
Des fruits qu', sous le coton
Du bouton,
Nourrissent leur jeune enfance ;
Avril, l'honneur des prés verts,
Jaunes, pers,
Qui, d'une humeur bigarrée,
Emaillent de mille fleurs
De couleurs
Leur parure diaprée ;
Avril, l'honneur des zéphire
Des Zéphire,
Qui, sous le vent de leur ailes,
Dressent semer, en forêts,
Des deux rets,
Pour ravir Flore la belle....

Mais déjà, la naïve et simple gaieté que mars vit éclore sera compliquée d'amertume. Les soucis épanouiront leur jaune corolle. Aux modestes violettes, aux innocentes pervenches seront mêlées les pâquerettes orgueilleuses, les perfides boutons d'or. Les enfants sans pitié battront les haies, en quête de nids à dénicher ; les amoureux viendront folâtrer à l'ombre discrète des arbres déjà feuillus.

Avril n'est-il pas le mois d'Aphrodite, la radieuse déesse née de l'écume de la mer, en qui les Grecs personnifiaient l'Amour !

C. DES CORDELIERS.

COURSES DE BASTIA

GRANDES COURSES DE CHEVAUX
sur l'Hippodrome
Campometta-Terranova

Dimanche 14 Juin 1908.

Présidents d'honneur : MM. le Préfet de la Corse ; le Premier Président de la Cour d'Appel de Bastia ; le Général Gouverneur ; le Sous-Préfet de Bastia et le Maire de la Ville de Bastia.

Prix de la Société Sportive d'encouragement et du Ministère de l'Agriculture
Course plate, 1.500 fr.

Offerts 1000 fr. par la Société Sportive d'Encouragement et 500 fr. par le Ministère de l'Agriculture, dont 1 200 fr. au premier, 150 fr. au deuxième, 50 fr. au troisième, pour tous chevaux de trois ans nés et élevés en Corse. — Poids : 58 kilos. — Entrée 10 francs. — La moitié des entrées au Pmu, l'autre moitié au troisième. (Droit d'entraînement : 20 fr.). — Distance 1.000 mètres environ.

Prix du Conseil Général et du Ministère de l'Agriculture
Course plate, 1.350 fr.

Offerts 850 fr. par le Conseil Général de la Corse, et 500 fr. par le Ministère de l'Agriculture, dont 1000 fr. au premier, 250 fr. au deuxième, 100 fr. au troisième, 50 fr. aux entrées au quatrième. Le surplus des entrées au premier. — Pour tous chevaux de 4, 5 et 6 ans nés et élevés en Corse. — Poids : 4 ans, 58 kilos ; 5 ans, 64 kilos ; 6 ans, 64 kilos. — Entrée 10 francs. — (Droit d'entraînement : 20 frs.) — Distance 2.500 mètres environ.

Prix de l'Industrie
Course plate, 650 fr.

Offerts 100 fr. par la Compagnie Fraissinet, 100 fr. par la Cie des Chemins de fer Départementaux, 100 fr. par la Société de Champion, 100 fr. par la Société Corse pour le traitement des noix, 100 fr. par MM. Levinstein et Fils, 100 fr. par la Société des Eaux d'Orezza, 50 fr. par la Compagnie Française des Eaux, dont 300 fr. au premier, 100 fr. au deuxième, 50 fr. au troisième, pour tous chevaux de 2, 4, 5 et 6 ans, nés et élevés dans l'un des arrondissements de Bastia, Corte ou Calvi.

Poids : 2 ans, 56 kilos ; 4 ans, 62 kilos ; 5 ans, 64 kilos ; 6 ans, 65 kilos. — Entrée 10 francs au fonds des Courses. (Droit d'entraînement 15 francs). — Distance 1.500 mètres environ.

Prix des Dames

Un objet d'art, d'utilité militaire, d'une valeur de 200 fr., offert par M. B. H. C. Rowley, officier de l'armée anglaise au premier ; un objet d'art, d'utilité militaire, d'une valeur de 75 fr., au second ; un objet d'art d'utilité militaire, d'une valeur de 25 fr., au troisième, offerts par la Société des Courses de Bastia.

STEEPLE CHASE MILITAIRE DE DEUXIÈME SÉRIE. — Pour officiers en activité de service, montant des chevaux d'armes (chevaux d'officiers ou de troupe) inscrits sur les contrôles, provenant des remontes de l'Etat, ou achetés par les commissions de remonte des corps, n'ayant jamais gagné des courses à obstacles autres que des Steeple-Chase militaires.

Poids commun : 77 kilos.

Les chevaux du pur sang anglo-arabe, ayant au moins 15 0/0 de sang arabe recevront 3 kilos de décharge ; les chevaux de pur sang anglo-arabe, les chevaux de pur sang arabe, les chevaux de race barbe et les chevaux qualifiés de demi-sang recevront 5 kilos de décharge.

Tout cheval ayant gagné un ou plusieurs Steeple-Chases militaires de deuxième série portera 2 kilos de surcharge par course gagnée dans cette série.

Sera exclu tout cheval ayant gagné quatre Steeple-Chase Militaires de 2me série ou un Steeple-Chase Militaire de Première série.

L'officier qui montera son cheval d'armes inscrit à son nom sur les contrôles depuis six mois au moins, recevra 3 kilos de décharge.

Distance 3.000 mètres environ.

Prix du Demi-Sang

300 fr. offerts par la Société d'Encouragement du Demi-Sang, dont 250 fr. au premier, 50 fr. au second.

Courses au trop attelé ou monté pour tous chevaux et juments de 4, 5 et 6 ans, nés et élevés en France.

Poids : 4 ans, 62 kilos, 5 et 6 ans, 67 kilos. — Poids libre pour tous les chevaux attelés.

Les chevaux montés reculeront de 80 mètres.

Les chevaux d'origine corse avanceront de 200 mètres.

Tout gagnant d'une somme totale se montant à 250 fr. au moins reculera de 50 mètres ; à 400 fr., de 200 mètres ; à 600 fr., de 150 mètres ; à 800 fr., de 350 mètres ; à 1.000 fr., de 450 mètres ; à 1.200 fr. et au-dessus de 600 mètres.

Entrée : 5 francs : (Droit d'entraînement 10 francs).

Distance 3800 mètres.

Prix de la Ville de Bastia
Course plate 500 fr.

Offert par le Conseil Municipal de la Ville de Bastia, dont 350 fr. au premier ; 100 fr. au deuxième ; 50 fr. au troisième, pour tous chevaux de 3, 4, 5, et 6 ans ayant pris part aux autres Courses plates à l'exclusion des gagnants.

Poids : 3 ans, 60 kilos ; 4 ans, 62 kilos ; 5 ans, 64 kilos ; 6 ans, 65 kilos.

Entrée 10 francs au fonds des Courses, (droit d'entraînement 10 francs).

Distance 1.500 mètres environ.

CONDITIONS GÉNÉRALES

Les engagements sont reçus jusqu'au jeudi 11 juin à 4 heures du soir, chez M. Ernest RICCI, commissaire des Courses, 1, impasse Sadi-Carnot, au 1er.

Tout engagement, à peine de nullité, doit être fait par écrit et contenir l'âge, la robe (désigner aussi exactement que possible) et l'origine du cheval engagé.

Dans les courses plates les chevaux de pur sang anglais porteront 6 kilos de plus du pur sang anglo-arabe, 2 kilos.

Les chevaux inscrits sur la liste officielle des chevaux de demi-sang recevront 2 kilos de décharge.

Tout gagnant portera en outre 2 k. 1/2 de plus. — de 1.200 frs, en un ou plusieurs prix 4 kilos. — de 2000 frs, 7 kilos. — de 4000 frs, 8 k. 1/2. — de 5000 frs, 10 kilos.

Codes et Règlements de la Société d'Encouragement pour l'amélioration du cheval français de demi-sang, de la Société d'Encouragement pour l'amélioration des races de chevaux en France et de la Société des Steeple-chases de France.

Le Président ; Comte L. de Béarn.

Les Commissaires :
T. Bellini, I. Givaro ; E. Ricci.

Les Vice-Présidents, Pierre Pasqualini. — Comte Simone Forcioli-Conti.

Le Trésorier, Jacques Murgatton.

Le Secrétaire, Henri Museo.

AVIS IMPORTANT

Nous donnons ci-après, à titre de renseignement, les paragraphes principaux des articles des Code et Règlement qui régissent les Courses et s'appliquant aux Jockeys.

« Sont seuls admis à monter dans les Courses plates :

» 1. Les jockeys munis d'une licence délivrée par les Commissaires du jockey club anglais.

» 2. Les jockeys munis d'une licence délivrée par les Commissaires de la Société d'Encouragement. Toutefois la licence ne devient obligatoire que quinze jours après que le jockey aura monté pour la première fois en courses publiques.

» 3. Les apprentis agréés par les Commissaires de la Société d'Encouragement.

» La demande de licence doit être accompagnée de l'avis au profit de la Caisse de Secours des entraîneurs, jockeys et hommes d'écurie de courses ; taxe d'une somme de vingt francs.

» Tout jockey ayant monté en France dans une course publique non publiée au bulletin des Courses sera rayé de la liste et ne pourra y être rétabli que par une décision des Commissaires de la Société d'Encouragement, etc., etc. »

La Société des Courses se tient à la disposition de toutes les personnes qui désirent des renseignements complémentaires.

Toute demande devra être accompagnée d'un timbre pour la réponse.

Nécrologie

M. LOUIS VINCENTI

M. Louis Vincenti, greffier de la justice de paix de San Martino di Lota, est décédé à Ville di Pietrabugno, dans sa quatre-vingtième année.

Depuis plus d'un demi-siècle il remplissait avec une remarquable ponctualité les fonctions de greffier, et cette ponctualité se joignait à une probité parfaite et aux connaissances professionnelles les plus étendues.

Pendant cette longue période d'exercice M. Vincenti a vu passer de nombreux juges de paix. Tous, sans exception, étaient devenus ses meilleurs amis, et tous se louaient hautement de sa précieuse collaboration.

M. Vincenti était aussi le meilleur des époux et des pères, et ne comptait dans le canton et dans notre ville, qu'il habitait souvent, que des amis. Tous prennent part à la douleur de sa famille.

Les obsèques ont eu lieu à l'église de Sainte Lucie en présence d'une nombreuse affluence. Le deuil était conduit par le petit-fils, M. Joseph Casanova, et d'autres parents.

L'absoute a été donnée par M. le curé Ponzevera.

Nous prions Mme Vincenti, Mmes Maroni et Casanova, et M. Casanova d'agréer nos condoléances les plus attristées.

Gazette Ajaccienne

(Dernier correspondant particulier)

Le temps qu'il a fait

Baromètre : 758, . — Température : Maxima, 14, 5 ; Minima, 10, 2.
Pluie : 21 millimètres.
Humidité : 88.
Direction du vent : N. O.
Force du vent : Faible.
Etat de la mer : houleuse.

Conseil municipal

Le Conseil municipal se réunira ce soir à 4 heures, en séance publique, dans la salle ordinaire de ses délibération.

Coups et blessures

Hier au soir, à 4 heures, à la suite d'une discussion futile survenue à St-Joseph, entre le nommé Vaggi Jean, 31 ans, cordonnier et Ferrari Jean-Marie, 19 ans, manœuvre, Vaggi a porté un coup de couteau au nommé Martinetti Michel, 18 ans, manœuvre, au moment où ce dernier arrivait sur les lieux de la dispute et prenait la défense de Ferrari.

La victime a été atteinte à la cuisse droite, la blessure paraît assez grave. Le blessé a reçu les premiers soins à la pharmacie Poli.

Quant à Vaggi, il a été arrêté et déposé au violon municipal à la disposition de la justice.

La fête patronale

Notre-dame de la Miséricorde, la fête patronale de la ville d'Ajaccio, a été célébrée avec le même éclat que les années précédentes.

La veille, à 8 heures du soir, l'Hôtel de ville était illuminé à giorno, tandis que la musique municipale donnait un concert sur la place des Palmiers.

Malgré le mauvais temps, la foule se pressait de partout, au moment où le programme habituel a voulu s'arrêter sur la place des Palmiers devant la statue de la Vierge.

Le lendemain à 10 heures, une grande messe en musique a été célébrée par Mgr. l'évêque d'Ajaccio.

La Mairie, le Conseil municipal, un grand nombre de personnalités assistaient à cette messe. Le prédicateur du carême a fait un magnifique sermon.

La soir, la procession a circulé à travers la ville et derrière la splendide statue de la Miséricorde, marchait tout le Conseil municipal.

Le bal des employés de commerce

Ce fut un grand, un très grand succès. La belle salle des fêtes de l'Hôtel de ville ne fut jamais aussi délicieusement garnie. Un gentil essaim de jeunes filles, les plus jolis minois que nous avons dans notre ville, se pressaient dans la salle de bal, quelques-unes donnant la brise aux jeunes aspirants de marine du « Duguay-Trouin », en grande tenue, venus pour s'amuser.

On a dansé jusqu'à l'aube, toujours, avec le même entrain, la même gaieté, le même bon accord.

Une fois de plus le Syndicat des employés de commerce a bien fait les choses, on ne peut lui faire qu'un reproche, c'est d'avoir eu trop de monde, ce qui nous a empêché de danser sans être gêné, on était si serré dans cette grande salle...

A la Brasserie moderne

Toujours même foule dans la belle salle de la Brasserie moderne toujours même accueil, pour le charmants pleinde d'artistes qu'un public connaisseur, vient applaudir avec infiniment de plaisir.

Citons au premier rang, Mlle Clerville, une jeune, bien jeune étoile qui brille chaque soir avec plus d'éclat, Mlle Martha aussi charmante que d'habitude, la ravissante Mlle d'Armoyse si délicieusement sentimentale dans ses romances, Mlle d'Harcelle de plus en plus à succès.

Demain début sensationnel de Mlle d'Hauteville, gymnaste.

Contraventions

Contravention contre les nommés, M. T., 41 ans, buvetière, pour avoir une fille soumise, dans sa buvette.

G. A., 21 ans, fille soumise pour avoir été trouvée dans une buvette.

Etat Civil

NAISSANCES.

Pietani Marie-Catherine, — Rossi Marie-Françoise.

DÉCÈS

Chiarisoli Joseph, 39 ans, marin.

Musique Municipale d'Ajaccio

Place du Diamant

Programme du 22 mars, à 3 h. du s.

Le Vicomte, p. r.,	Kral.
Le Voyage en Chine, ouv.,	Bazin.
Les Nonnes sanglantes au Couvent,	Vanney
Krouni, fant.,	Verdi.
Montagnes et Vallées, valse,	Chio.

Le Chef de Musique, TIBERI.

Si vous connaissez toute l'importance du sang, vous connaissez toute l'importance des pilules Pink, car les pilules Pink donnent du sang.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 21 mars

Thermomètre — 7 heures du matin + 8. à midi + 14. à 6 heures du soir + 12. Maxima + 14 2. Minima + 6 5.

Baromètre — 7 heures du matin, 757 mm. à midi, 757 mm. 6 heures du soir, 759 mm.

Vent. — Dans la matinée, Calme.
Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel, le matin, quelques nuages, l'après-midi, id.

Pluviomètre, à 7 h. du matin : 6 mm.

Commissariats

M. Albertini, commissaire de police des Charpennes-Lyon, vient d'être promu au choix à la deuxième classe, est nommé à Tunis, où M. Alapetite, résident général, qui a pu apprécier les services de notre compatriote pendant son passage à la préfecture du Rhône, se propose de lui confier d'importantes fonctions.

« Doué d'excellentes qualités, dit le *Lyon Républicain*, M. Albertini avait su s'attirer pendant son long séjour aux Charpennes, l'estime de la population et la confiance de ses chefs. Tout en regrettant son départ, nous sommes heureux de lui adresser nos plus vives félicitations. »

Préfecture de la Seine

M. Trojani est nommé piqueur de 5e classe au service municipal de Paris.

Récompenses honorifiques

Les récompenses suivantes ont été accordées pour l'arrestation d'un malfaiteur dangereux, le 12 septembre 1907, à Marseille, à MM. Mercuci André, sous-inspecteur de la sûreté, médaille d'argent de 2e classe ; — Sari Moïse, Colonna Jean, Casanova André, agents, médaille de bronze ; — Casamatta Antoine, inspecteur de la sûreté, Ambrosiani Pierre, Moracchini Don-Pierre, Giorgi Charles-Joseph, Graziani Jean, Casamatta Marius, Valentini Antoine, agents, lettre de félicitations.

Lettre de félicitations, MM. Rossi Ange-Félix, Draghi Victor-François, 2mes sapeurs mineurs au 2e génie, le 20 novembre 1907, à Gourdon, ont exposé leur vie en coopérant au dégagement des victimes d'un éboulement de rochers.

***

Pilules Suisses

27 ans d'existence, des cures nombreuses, le prix de 1 fr. 50 la boîte, ont fait aux Pilules Suisses leur juste et universelle popularité. Mieux que tout autre remède, même plus cher, elles guérissent les *migraines*, les *maux d'estomac* et la *constipation*.

***

Contraventions

Les dames S. Anne-Marie, 35 ans et S. Rose, 21 ans, chercheront dispute hier, à la dame T., négociante, et, comme elles causèrent du scandale, la police intervint et leur dressa procès-verbal.

A mes chères Bastiaises

Charmantes et jolies Bastiaises,
Au tout gentil petit minois,
Voulez-vous en élégantes Françaises,
Posséder ce je ne sais quoi,
Comme à Paris, comme à Lyon ;
Cette chose séduisante et divine,
Et, comme la plus belle Joséphine,
Avoir votre Napoléon ?
Allez aux *Grandes Modes Parisiennes*,
Sur le Boulevard Paoli ;
Chez la modiste où allaient vos anciennes !
Comme à Lyon, comme à Paris,
Adorables, le tête transformée,
Vous sortirez du beau salon des fées,
A la conquête du Paradis,
A la conquête de l'Hyménée,
Bastia, 21 mars 1908.

GI.

Les pâtes alimentaires de la
« MAISON GHILINI »
sont les plus saines
les plus nourrissantes
les plus digestives.
Les demander partout

Etat-Civil

NAISSANCES

Rosmas-en Joséphine-Antoinette-Anna. — Bonsenti Joseph Gabriel.

DÉCÈS

Fregnet Xavière, mariée, 28 ans, de Ponte di Castone.
Caselli François, 3 ans, de Bastia.

L'Union Vie

9, Place Vendôme, Paris

Entreprise privée assujettie au contrôle de l'Etat
Fondée en 1820

Bénéfices. — Assurances à terme

Rentes Viagères

De nombreuses décisions judiciaires ont désigné l'UNION pour le constituion de *Rentes viagères*.

S'adresser en Corse :
à Bastia, M. Etienne Périer.
à Ajaccio, M. J.-T. Bartoli.
à Corte, M. Charles Mariani,
à l'Ile-Rousse, M. Léon Rossi.
à Propriano, M. Toussaint Sorba.

Fourrage à vendre

Luzerne 1re qualité
12 francs les 100 kilog.
S'adresser à M. Philippe ORENGA, Domaine de Valrose, près Borgo.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00162

BOURSE DE PARIS

	20 mars	21 mars
Rentes de 3 0/0 anciennes	97 00	96.92
— de 3 0/0 amortis.	98.50	98.50

ex-coupon.

PARIS

Concours général Agricole

RÉCOMPENSES AUX PRODUITS CORSES

Paris, 21 mars.

A l'occasion du Concours général qui s'est tenu, cette semaine, dans la Galerie des Machines, les récompenses suivantes ont été attribuées aux produits de la Corse.

Vins Rouges

Médaille d'argent

MM. le docteur Giordani, à Ajaccio ;
Beveraggi, à Ajaccio ;
Angeli, à Sollacaro ;
Berruli, à Ajaccio ;
Laorenzi, à Ajaccio ;

Médaille de bronze

MM. Santini, à Appietto ;
Pietri, à Sartene ;
Susini, à St-André d'Orcino.

Vins blancs

Médaille d'argent

MM. Boyon, à Ajaccio ;
Geyer, à Ajaccio.

Médaille de bronze

M. Santini, à Appietto.

Diplômes d'honneur

Le Syndicat agricole de la Corse, à Bastia, a obtenu un *diplôme d'honneur*.

***

Le Syndicat agricole d'Ajaccio et le Syndicat de Commerce de Sartene ont obtenu un *diplôme d'honneur* avec *médaille d'or*.

La Visite du Président de la République

Paris, 21 mars.

Le président de la République, accompagné des chefs de sa maison militaire et civile, a fait ce matin, à la Galerie des Machines, sa visite traditionnelle.

M. Fallières a examiné avec une grande attention les types les plus beaux des trois races bovine, ovine et porcine. Son attention s'est portée principalement sur les machines et produits agricoles, les vins et, enfin, sur l'horticulture qui, cette année encore, contribue à l'attrait de la splendide manifestation agricole.

EN RUSSIE

LE GÉNÉRAL STŒSSEL
dans une forteresse

Saint-Pétersbourg, 21 mars.

Le général Stœssel a été réveillé ce matin, au petit jour, et conduit dans une forteresse, où il expiera sa peine.

On sait que le Tsar, qui avait ratifié la sentence du conseil de guerre dans l'affaire de Port-Arthur, a signé, le 17 mars, la commutation de la peine de mort prononcée contre le général Stœssel, pour la reddition de la place forte, en celle de dix ans de détention dans une forteresse, avec radiation des cadres et perte de son grade.

Le général Stœssel, dont la santé est encore chancelante, est très affecté de la promptitude que l'on a mise à l'enfermer dans cette forteresse.

A la Société de Géographie

Récompenses à deux Corses

Paris, 21 mars.

La Société de géographie commerciale de Paris a remis aujourd'hui la médaille d'honneur Berge au sergent Pianelli, l'un des collaborateurs du commandant Moll, chef de la mission de délimitation du Cameroun.

Une médaille a été remise également au capitaine Pollachi.

Nouvelles Militaires

Cadre de réserve

Paris, 21 mars.

M. le général Doudiès, commandant la brigade de cavalerie du 16e corps d'armée, est placé, à dater de ce jour, dans la deuxième section (réserve), du cadre de l'état-major général.

« A L'ÉLYSÉE »

Grand déjeuner

Paris, 21 mars.

Le Président de la République et Mme Fallières ont offert, ce matin, un grand déjeuner en l'honneur des lauréats du Concours général Agricole.

Le président du Conseil, M. Ruau, ministre de l'Agriculture, M. Cruppi, ministre du Commerce, et M. Viviani, ministre du Travail, assistaient à ce déjeuner.

La Mission Laïque

Paris, 21 mars.

Le *Journal Officiel* publie aujourd'hui une loi autorisant le ministre des affaires étrangères à accorder à la mission laïque, pendant une période de quinze ans, une subvention annuelle de 18.000 francs.

A HAITI

LES TROUBLES de Port-au-Prince

La période de calme

Paris, 21 mars.

Les nouvelles qui sont arrivées aujourd'hui de Port-au-Prince, sont très rassurantes.

Il n'est pas douteux que l'arrivée des navires de guerre européens dans les eaux haïtiennes n'a pas tardé à inspirer au gouvernement du président Nord Alexis les plus sages décisions.

Grâce à la protection du Consul de France, le général Antenor Firmin, qui fut ministre d'Haïti à Paris, a pu échapper à la vengeance du président Nord Alexis.

Le général Firmin est le chef du parti de l'Opposition.

Aucun danger ne menace plus les Européens qui vaquent à leurs affaires en parfaite sécurité.

ETATS-UNIS ET JAPON

L'« ARMADA » AMÉRICAINE VISITERA LE JAPON

Acceptation officielle

Tokio 21 mars.

Le Japon a reçu de son ministre à Washington un télégramme annonçant que le gouvernement des Etats-Unis acceptait l'invitation, adressée par le Japon, de faire visiter tous les grands ports japonais par sa flotte américaine du Pacifique.

Le contre-amiral Evans, commandant supérieur de cette puissante force navale, qui se trouve actuellement dans la baie de la Magdalena, a reçu l'ordre de visiter le Japon au cours de sa croisière.

La nouvelle de l'arrivée de l'Armada américaine a produit la meilleure impression dans les milieux japonais.

LES ÉVÈNEMENTS du Maroc

Télégramme

DE L'AMIRAL PHILIBERT

La Situation

Paris, 21 mars.

Le ministre de la Marine a reçu de l'amiral Philibert un télégramme annonçant que la situation continue à être calme, et qu'aucun changement ne s'est produit dans les ports.

L'arrivée du « Cassard » au Cap Juby

Paris, 21 mars.

L'amiral Philibert a télégraphié également à M. Thomson, ministre de la Marine, que le croiseur *Cassard* est arrivé dans la matinée au cap Juby.

On sait que ce navire de guerre a été envoyé au secours de l'équipage du chalutier français *Baleine*, capturé par les Maures.

Mise en liberté des prisonniers des Medakra

Tanger, 21 mars.

Les prisonniers des Medakra, l'un sujet français et l'autre italien, MM. Paret et Bianchi, ont été remis en liberté aujourd'hui.

La remise de ces deux captifs n'a été effectuée que contre le versement de la rançon s'élevant à la somme de trois mille francs, quinze cents francs pour chaque prisonnier.

AUX ÉTATS-UNIS

Nouvelle Croisière

DE L'ESCADRE AMÉRICAINE

Washington, 21 mars.

Plusieurs journaux annoncent que la Chine aurait demandé, au cabinet de Washington, d'autoriser au cours de son voyage l'escadre américaine à séjourner à Shanghaï, ou dans quelque autre port.

On annonce également que l'Armada américaine s'arrêterait, au retour, dans un port français.

HUNYADI JANOS

SOCIÉTÉS et SYNDICATS

SECTION DES MÉDAILLÉS MILITAIRES DE BASTIA. — Les membres de cette section sont priés de bien vouloir assister à la réunion qui aura lieu dimanche, 22 courant, à la Mairie, à 8 heures du matin.

Objet : Approbation des statuts.

Le Président, Morenat.

SOCIÉTÉ DES ANCIENS SOUS-OFFICIERS DE LA CORSE. — Les membres participants de la dite Société sont priés d'assister à la réunion extraordinaire qui aura lieu dimanche, 22 du courant, à 9 heures et demie du matin, à la Mairie.

Ordre du jour : Modifications apportées aux statuts. — Questions diverses.

Le Président, Morenat.

BOULANGERIE OUVRIÈRE. — Les ouvriers boulangers syndiqués et non syndiqués sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu lundi, 23 courant, à 9 heures et demie, à la Bourse du Travail, place Celestin Vieux Port.

Ordre du jour : Lecture et approbation des statuts de la boulangerie ouvrière. — Désignation des ouvriers à employer à la boulangerie.

Le Président, Ermiloy.

M. VINCENT, 8, place Victor Hugo, Grenoble, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.

MELROSE
RÉGÉNÉRATEUR favori des CHEVEUX



Ne manque jamais de rendre progressivement aux CHEVEUX GRIS leur COULEUR NATURELLE
Succès certain.
Les Flacons : 3 fr. 50 et 6 fr. Dépôt : 22, rue Etienne-Marcel, Paris.

Bijouterie-Horlogerie
DANESI fils
Boulevard Paoli, 16, Bastia

M. Danesi fils, ancien élève des horlogers d'horlogerie de Besançon, a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il se charge de toutes sortes de réparations de montres et pendules, à des prix défiant toute concurrence.

M. Danesi, faisant lui-même toutes les réparations, est à même de livrer un travail très soigné et garanti.

LOTERIE de l'Orphelinat des **CHEMINS DE FER**
Tirage irrévocable : **15 MAI 1908**
3 gros lots **200.000** fr. 60.000 fr. 20.000 fr.
80000 lots, payables au Pair.
LE BILLET : **UN** FRANC
La Seule Loterie dont le Gouvernement encourage.

PETROLE HAHN
NIL MELIOR
TRÉSOR DE CHEVEUX
NIL MELIOR
Gros : F. VIBERT L^ve CHIMISTE 59, AVENUE DES PONTS - LYON



Le Savon extra-pur « Le Chat » contient la proportion d'huile la plus élevée qui puisse entrer dans le savon.

Le Savon extra-pur « Le Chat » prolonge la durée du linge et procure une économie de 20 à 30 p. 0/0 sur le poids du savon employé.

Pour éviter les contrefaçons se méfier des marques ayant de l'analogie avec la tête de Chat.

NEURASTHENIE

Les personnes atteintes de surmenage, affaiblissement du cerveau, de la vessie et de l'énergie, de fatigue et irritation chroniques, avec Mal de Tête persistant, grande impressionnabilité, douleurs dans le dos, fréquemment, ont intérêt à s'adresser à M. G. BATTAT, à CARPENTRAS, qui enverra gratis la notice qui guérit rapidement.

MACHINE A TRICOTER

Travail chez soi toute l'année

Rapportant de 30 à 50 fr. par semaine selon temps employé et sans apprentissage.

S'adresser à M. FRANCHI, seul représentant de la Compagnie « La Gauloise, » en Corse, demeurant à Carbuccia par Ucciani.

Joindre un timbre pour la réponse.



Royal Windsor

LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS? AVEZ-VOUS DES PELLICULES? VOS CHEVEUX SONT-ILS TOMBÉS? NE FAITES RIEN

Employez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait repousser les Pellicules. Il est le SEUL régénérateur des Cheveux médaillé. Résultats inespérés. Vente toujours croissante.

Exiger sur les flacons les mots Fred Victor. En vente chez les Coiffeurs, Parfumeurs en gros et demi-gros.

ENTREPOT : 38, rue d'Enghien, PARIS

Exact franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

EUGÈNE PERICCHI, propriétaire

Saison Automne-Hiver 1907-1908

Chaussures en tous genres pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants

Grand assortiment de chaussures fourrées

Choix considérable de Pantoufles

Prix très réduits

Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriqués exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.



La Maison se charge des réparations



LE PURGATIF RÉELLEMENT AGRÉABLE

RICINE VAILLE

DÉLICIEUX ET EFFICACE PURGE SANS FATIGUER

ECZÉMAS

Les personnes atteintes de Dartres, Croutes, Rougeurs, Boutons, **Démangeaisons**, Humeurs, Gluus, Gratteries inde, Engorgements, Glandes, **Tumeurs**, Cancers, Cancer, Kystes, Goitres, **Taches** et **Plaies** se propageant **s'éternisant**, Ulcères variqueux, **Abcès froids**, ont intérêt à s'adresser à l'inventeur médical, rue Jacquemont, 11, Paris, qui enverra gratis le moyen de guérir rapidement.

Le Directeur-Gérant,
J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

ANCIEN CABINET PRADÈRE

PIERRE SABATÉ

Chirurgien-Dentiste du Lycée

SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS (Systèmes perfectionnés)

OBTURATION & EXTRACTION DES DENTS sans douleur

Bd Paoli, 18, au 1er
Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à sa mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de dents artificielles.



LOTERIE de l'Orphelinat des **SOUS-AGENTS des POSTES**

1er Gros Lot : 100.000 FR.
2e » » 20.000 FR.
plus 1530 Lots de 1.000f - 500f - 100f - 50f soit 1532 Lots tous payables en or et argent, sans le moindre retard, le Décret en Conseil d'Etat du National d'Escompte.

PRIX DU BILLET **0 fr. 50** Centimes

Tirage 15 Avril 1908

Ces billets sont vendus chez tous les buralistes, papetiers, etc., et par tous les **FACTEURS**

Envoi à domicile contre mandat et timbre pour retour. Pour les paiements en timbres ajouter 5 centimes. Adresser lettres au Trésorier Général de l'Orphelinat, 175, rue du Temple, Paris.

Teinturerie et Blanchisserie de la Méditerranée

H. FRAISSINET & Cie

MARSEILLE

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE — CAPITAL 500.000 FRANCS

17 Magasins dans Marseille — 20 Succursales au dehors

La plus importante Maison du Midi

AUTOMNE-HIVER 1907-1908

NUANCES MODES :

MARRON ET GROS VERT — ROUGE BRIQUE ET PRUNE

NETTOYAGE ET TEINTURES

Draps - Lainages - Soieries - Velours - Fourrures - Mongolis - Boas - Plumes

TEINTURES EN NOIR INALTÉRABLES

NETTOYAGE DE RIDEAUX, STORES, AMEUBLEMENTS

Edredons, Couvertures, Tapis

Par suite d'importants agrandissements et d'un outillage perfectionné que nous venons d'acquérir en Angleterre, par les soins apportés dans l'apprêt et l'emballage, nous pouvons livrer tous les travaux avec

un fini qu'aucune autre Maison ne peut donner

Dépôt de Bastia :

Chez M. SAUVEUR AYMO

BASTIA, 17, Boulevard Paoli, 17, BASTIA

CHLORO-ANEMIE, TUBERCULOSE, CONVALESCENCE

Tout état de langueur et d'amaigrissement ayant pour cause la dénutrition trouve une guérison prompte et certaine par l'emploi du

VIN DE VIAL — Quina, Suc de Viande et Lacto-Phosphate de Chaux

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1

Cie GÉNÉRALE DES PÉTROLES

pour l'Eclairage et l'Industrie

Siège social à MARSEILLE

Pétrole pour l'éclairage et pour moteur, en baril de 180 litres et bidons de 50 litres.
Pétrole raffiné d'Amérique, marque *Le Lion*, en caisses de deux bidons de 18 litres et demi chaque.
Pétrole de luxe *Photoline* en bidons de 5 litres,
Essences de pétrole, Benzine, Gazoline, lourde pour moteur.
NAPHTACYCLE, essence spéciale pour automobiles, très appréciée dans le monde des chauffeurs.
AUTOVELINE huile pour le graissage des automobiles.
GRAISSE CONSISTANTE pour automobiles.
HUILE EPAISSE pour changement de vitesse des automobiles.

Dépositaires pour toute la Corse : MM. L. N. MATTEI et Cie, à Bastia, Ajaccio et Corte.

Sous-dépositaires : Thomas MATTEI, Propriano ; PUCCINELLI Francois, Calvi ; LANTIERI Frères, Bonifacio ; Ch.-Marie SAVELLI, Ile-Rousse.

ON DEMANDE DES MALADES

même réputés incurables. — PAIEMENT APRÈS GUERISON complète, Guérison rapide et sûre, sans médicaments, par la MÉDECINE NATURELLE, électricité, radiations, ions, plantes, hygiène, et que chacun peut suivre chez soi, — de toutes les maladies chroniques les plus anciennes, les plus graves, telles que : Tuberculose, Maladies de Poitrine, Asthme, Rein, Foie, Vessie, Estomac, Peau, Intestins, Rhumatismes, Goutte, Gravelle, Vices du Sang, Nerfs, Impuissance, Neurasthénie, Paralysie, Cœur, etc.

Pour recevoir consultation gratuite sous pli fermé, écrire avec grands détails au Président du Comité Médical de la Médecine Naturelle, 16, Rue des Bons-Enfants, PARIS.



Le Meilleur purgatif dépuratif

THÉ BLAIZE PÈRE

Contre tous les Vices du Sang, Maladies de la Peau. — Toutes pharmacies

TRENTE-TROISIÈME ANNÉE — N° 83

LUNDI 23 MARS 1908

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia

J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.

Prix divers : 1 fr. — Réclames (1re page), 0,75 — Divorces, 0,30 — Judiciaires, 0,25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	an	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	Union postale, et autres Pays : le port en sus.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Cyrille.

Soleil : (heure nationale)

Lever, 5 h. 35 m. — **Coucher**, 5 h. 45 s.

Dernier quart., le 25 — **Nouv. Lune**, le 31

Fête de Demain : Saint Romulus.

22 MARS

LES ÉLECTIONS MUNICIPALES

La Commune française

Le temps nous pousse à grands pas vers l'échéance électorale du 3 mai ; la fièvre commence à gagner tout le pays, villes et campagnes. Tandis qu'elle n'a pas encore trop surexcité les esprits, on peu peut-être causer utilement de la commune française, en tant que personnalité morale, et de ses origines.

L'égoïsme sympathique étant, du commun avis des philosophes, le grand mobile de l'action humaine, c'est lui qui nous attache à la commune comme à un agrandissement de la famille. Dans la commune sont, en quelque sorte, les archives de la famille, les documents qui constatent les naissances, les mariages, les décès ; là sont le foyer et la tombe ; là, tout nous rappelle ces événements qui parlent à notre cœur et qui intéressent toute notre vie. Nous connaissons individuellement beaucoup de nos concitoyens, les camarades qui se sont élevés avec nous, à l'école, voire à l'école buissonnière, et au régiment, ou les anciens du pays qui ont entouré nos jeunes années de bienveillance. Aussi les habitants d'une même commune ont-ils des habitudes, des traditions, des idées et même des préjugés qu'ils partagent : l'esprit de clocher en un mot.

Le canton, l'arrondissement, le département sont loin de nous tenir tant à cœur.

Seule la patrie — la grande — nous est encore plus chère. La loi commune, la communauté des intérêts, les souvenirs de l'histoire, la gloire et le deuil, la langue, les mœurs, tout nous rattache à la patrie. On est d'une patrie contre une autre, on n'est pas d'une commune contre la voisine. En changeant de canton, d'arrondissement, de département, nous ne ferions que changer de juge de paix, de sous-préfet et de préfet, mais notre vie individuelle ou de famille n'en serait pas modifiée, tandis que, au contraire, nous serions mortellement affligés d'une catastrophe nationale qui nous ferait passer sous la domination étrangère, ou d'un décret qui supprimerait notre commune pour l'absorber dans une autre.

Dans toutes les phases de la civilisation, on démêle un élément social correspondant à l'idée de commune et formant comme l'embryon de toute organisation politique.

Pour l'origine de la commune en France, il faut distinguer, a-t-on dit, les institutions municipales, qui remontent aux Romains, des institutions communales, qui ne datent que des successeurs d'Hugues Capet. Les premières sont vraiment romaines et les secondes sont purement féodales : les unes rappellent la cité et les autres le fief.

Le choc de l'invasion établit, en plus d'un endroit, une sorte de confusion entre la curie romaine et le « mall » germanique. Les Germains avaient des administrateurs nommés *majores* (maires ou maïeurs), qui avaient des attributions diverses avec divers degrés d'autorité. Il y eut ainsi les maires du palais, les maires des abbayes, les maires des domaines féodaux. Des maires furent évidemment chargés de l'administration des cités et ils prirent peu à peu la place correspondant à celle des décurions des municipalités d'origine romaine. Cependant, ce titre nominal de maire se perdit presque de suite pour ne reparaître qu'à la constitution de la commune moderne. Jusque-là, les administrateurs municipaux s'appelèrent échevins dans le Nord, consuls dans le Midi. A Paris, qui est toujours un régime municipal particulier, le maire s'appelait prévôt des marchands.

La formation du système féodal fut fatale à l'institution communale. Tous les pouvoirs passèrent aux seigneurs et les communes disparurent avec leurs franchises. Les citoyens devinrent des vassaux, non seulement dans les villages, mais aussi dans les villes. Mais le village-commune, que l'occupation romaine avait créé et qui eut dès lors quelques siècles d'existence, ne reparut plus qu'avec l'organisation communale instituée par la Constituante.

Cependant, la tradition municipale, étouffée par la féodalité, se réveilla, à partir du XIe siècle, dans les villes de quelque importance. Les « bourgeois » se réunissaient et s'armaient pour chasser le seigneur et ses hommes d'armes ; ils formaient une milice et élevaient le beffroi qui devint la maison commune. Les rois seligurèrent avec la commune ainsi improvisée pour tenir en échec les barons féodaux.

Puis, les citoyens des communes devinrent le tiers-état, et, dans les états-généraux, leurs représentants se montrèrent, avec des exigences toujours nouvelles, souvent audacieux et déjà révolutionnaires. Mais les rôles se modifièrent. La royauté, sans abandonner la guerre qu'elle poursuivit contre la féodalité jusqu'à son anéantissement, devint aussi l'ennemie des communes, ses alliées d'autrefois, et de ce moment commença le grand mouvement de centralisation qui, depuis le XIVe siècle, domine toute notre histoire et dure encore.

En étendant son pouvoir, la royauté absorba peu à peu les franchises et la liberté communales, comme l'avait fait la féodalité, et, avec le concours de ses légistes, enleva aux communes, pour les transporter au pouvoir central, les prérogatives de l'administration autonome du municipe les plus importantes, tandis que de nouveaux privilèges étaient attachés à la juridiction royale. Depuis lors jusqu'à la Révolution, l'administration municipale resta dans le chaos et la « bonne ville » du roi ne retrouva plus son indépendance.

Enfin, l'Assemblée constituante donna à la commune sa charte moderne : « Toutes les municipalités du royaume, soit de ville, soit de campagne, étant de même nature et sur la même ligne dans l'ordre de la Constitution, porteront le titre commun de *municipalités* ». Le mot a aujourd'hui presque disparu de la langue administrative, mais l'institution qu'il définissait est restée, avec ses vicissitudes d'indépendance et d'autonomie, variant suivant le libéralisme ou le despotisme des régimes qui se sont succédé : Première République, Premier Empire, Restauration, Monarchie de Juillet, Seconde République, Second Empire, Troisième République.

Si la commune est encore moins vivante, en France, de sa vie propre, que dans bien d'autres pays, nulle part elle n'a eu un passé plus glorieux. Elle fut le berceau du Tiers-Etat, c'est-à-dire de la classe sociale qui, après une lutte bien plus sourdement prolongée qu'on ne le suppose d'ordinaire, a fini par révolutionner le monde et a créé l'ère moderne.

LA ROUVRAYE.

Propos d'Actualité

Une Ignominie

Une ignominie vient d'être commise en Prusse. Dans le duché de Posen, qui est une province polonaise dont la Prusse, il y a plus de cent ans, s'empara violemment, le gouvernement va forcer les propriétaires à lui vendre 70.000 hectares destinés pour les faire cultiver par les Prussiens. Le Parlement de Prusse a voté cela malgré l'opposition de tout ce qui conservait encore une conscience dans le peuple allemand, malgré les protestations de tout le monde civilisé qu'avait tous la voix du grand écrivain polonais Sienkiewicz.

Que diriez-vous, paysans de France, si demain le Parlement votait une loi vous obligeant à vendre vos terres à ceux de vos voisins qui vous déplaisent le plus ? Ces propriétés que vos ancêtres auraient fait fructifier en que vous auriez acheté avec l'argent péniblement gagné à la sueur de votre front, le gouvernement vous les prendrait pour les vendre à d'autres. Vous n'auriez même pas la faculté d'en faire vous-même le prix : nous serions exproprié ! J'imagine quel cri de colère soufflerait sur la France éprise de liberté, à l'annonce de pareille démence, et le dernier mot demeurerait, n'en doutez pas, aux paysans de France.

C'est cependant ce qui vient d'avoir lieu en Prusse, et les paysans ont dû courber la tête.

Aussi, nous nous permettrons de rire, lorsqu'à nous, Français, on viendra affirmer comme on le fait couramment de l'autre côté du Rhin, que l'Allemagne est le flambeau de la civilisation, que l'Allemagne est le pays où l'on est le plus heureux, lorsqu'on nous vantera la supériorité législative des juges de Berlin.

Le gouvernement de l'empire d'Allemagne a donné en cette occurrence, la mesure de son esprit d'équité, de la sauvegarde des libertés et des droits de l'homme. Nous savons maintenant ce qu'on appelle la Frateruité sous la férule de l'empereur Guillaume : c'est l'extermination d'un peuple naïveu auquel on n'a pas encore pardonné sa fierté, sa fidélité à la Patrie polonaise, démembrée si malheureuse.

Lorsque notre national Hervé viendra nous dire qu'il n'a de préférence pour la patrie française ni pour la patrie allemande, nous saurons maintenant que lui répondre.

A. CAPELLO.

Coin de Corse

Nous venons de visiter l'Homme de Cagne, ce monolithe crayeux de blanc que nous avons trouvé et laissons debout sur l'une des croupes méridionales de l'arête principale des montagnes de la Corse, dans l'attitude de quelqu'un en train de dévaler pour marcher à l'ennemi qui l'a défié.

A travers une forêt de pins et de chênes séculaires, notre guide nous conduisit à une colline ayant pour toute verdure des romarins aux senteurs pénétrantes. Pour le parcourir, le sentier qui nous y mena exigeait une parfaite connaissance des lieux et l'adresse d'un acrobate. Il n'en avait été que meilleur dans le temps, pour permettre à un triste héros de la vendetta d'assouvir en toute sûreté sa haine de l'ennemi. Nous trouvâmes en effet une croix marquant le lieu où le meurtre avait été commis. Rien de plus triste que le spectacle d'une croix plantée dans le sol en un endroit écarté. On se représente le malheureux qui est tombé là, une balle quelque part dans la poitrine ou dans la tête, râlant et, de ses yeux moribonds, cherchant vainement autour de lui quelqu'un qui veuille l'achever. On se figure tout cela en un moment et l'on se détourne pour ne pas pleurer. Ceux qui font si bon marché de la vie des autres ont-ils jamais réfléchi aux angoisses de leurs victimes ? Ils auront été les apôtres de la fraternité et non les chevaliers du crime !

Nous n'étions plus qu'à une certaine de mètres de la route nationale. Nous eûmes vite fait de la parcourir, pour nous trouver presque aussi-tôt au col de Reccepiane, devant le monumental des Ponte et Chaussées. Point de vue admirable, vaste horizon de tous côtés, excepté au nord où le coteau, comme un écran, intercepte la vue. La mer furieuse s'étend à perte de vue vers le sud. Nous la dominons de soixante mètres de haut. Elle déferle avec rage à nos pieds. Nou loin de la côte, comme des dauphins prenant leurs ébats, se montrent disparaissant et reparaissant tour à tour sur le passage des lames blanches d'écume. C'est dans la passe, fertile en naufrages, entre ces rochers noirs que « La Sémillante » qui devait se perdre tout à fait sous Lavezzi, devenues le cimetière de l'équipage et des hommes de troupe qui se rendaient en Crimée, rencontrèrent la première écueuse. On rêve : on se transporte tout à coup de plusieurs années en arrière, en voyant les lieux où commença le drame de la frégate, on fait revivre la catastrophe par la pensée et, le bruit sinistre des vagues sidant, on est saisi tout, entendant par la tristesse qui envahit le cœur.

Fort heureusement que rien n'est tout à fait mauvais nulle part sur notre planète et que le contraste est partout. Sans quitter notre pensée, détournons seulement les yeux à droite, la vue rencontre un chef-d'œuvre de la nature. Sur un rocher en contre-bas, un lion au repos, la tête haute, regarde au loin dans la mer, paraissant aussi connue à la garde de la vallée sentinelle de l'Ortolo qui, de là, remonte étroite bien loin au N-E., entre la chaîne de Cagne et les hauteurs de Stola et d'Ovasi.

Il faudrait être artiste pour mettre sous les yeux du lecteur tout ce qu'il y a de majestueux dans ce bloc de granit façonné en lion par la nature, et qui fait oublier au spectateur le souvenir des malheurs survenus dans le lieu sinistre à côté.

Jadis deux magistrats du tribunal de Sartene, dont un a actuellement un siège à Bastia, s'étaient promis, l'un comme poète l'autre comme peintre, de consacrer quelques loisirs au Lion de Roccapina. L'ont-ils fait ? Nous l'ignorons. Nous savons seulement que tous les deux étaient bien qualifiés pour accomplir une œuvre digne du sujet qu'ils s'étaient donné.

Il est midi et le guide prétend qu'il nous reste encore plus de la moitié du chemin à faire. A regret, nous partons à travers champs, avançant, quant à nous, au petit bonheur, car il n'y a même plus de sentier. Le pays est pittoresque à remarquable ; des terres en friche, des ronces, des cistes, des immortelles sauvages, quelques lentisques isolés, des myrtes : le tout mêlant à l'air un parfum qui excite et n'énerve pas ; un vallon qui a été un lac, puis une vaste campagne où jachère avec un monument mégalithique. C'est un dolmen. On a pioché et repioché autour et depuis peu, puisque la terre est fraîchement remuée. Intrigué, nous interrogeons le guide qui répond : « Un trésor est enfoui ici ; on ne l'a pas encore déterré, voilà pourquoi de temps en temps les fouilles recommencent ». Il y a longtemps qu'on cherche ce trésor, personne n'a encore pu le découvrir et l'on s'obstine à croire qu'il y est. Oh ! l'amour de l'or ! Oh ! la bêtise humaine !

Nous essayons de convaincre notre guide qu'il n'y a pas là de quoi se mettre, « pour nous servir de ses propre expression, « Elle y est, répète-t-il un ton qui n'admet pas la réplique, elle y est. Un vieux lierre que possède le propriétaire du champ en parle, seulement... », puis, comme s'il craignait d'indiscrétion — se ravisant : « Ceux qui lisent les livres s'imaginent qu'aux nôtres connaissent tout. A les entendre, c'est la terre qui tourne et non le soleil, quoique nous le voyions tous les matins se lever là et venir se coucher de cet autre côté le soir ; ils ne veulent pas qu'il n'y a ni nouvelle ni lune ; et quand nous leur parlons de l'influence de la lune sur la végétation et d'autres vérités aussi palpables, ils se mettent à rire et se moquent de nous. Vous que l'idée de la monnaie enfouie près de la table de pierre que nous venons de visiter laisse incrédule, vous êtes de ceux-là. Eh bien ! Savez-vous qu'il y a une âme damnée... ? — Une âme ! il doit y en avoir plusieurs ! — Oui, plusieurs ; mais je parle de celle qui habite près d'ici. — Mauvais coin à aller. — Elle n'est pas là méchamment, elle est à la montagne. Venez tout de même, je vous montrerai sa demeure si vous en voulez son histoire. »

En traversant des collines, nous voilà dans un ravin très étroit au mat couleur. Un cours d'eau y a tracé une route avant d'arriver à la mer. La mare est profonde et on barque. Un rocher en pente et beaucoup plus élevé que le rivage de l'eau permet d'en approcher aisément.

« Voyez, dit le guide : c'est sur ce rocher que se tient l'Ame damnée. Elle ne peut arriver à toucher l'eau en aucune façon. Elle a soif et ne pouvant se baigner pour boire, elle frappe l'eau avec son long bâton, espérant que quelque goutte rejaillissent jusqu'à la bouche lui rafraîchira la gosier ; mais ses tentatives sont vaines et elle se répand en blasphèmes, en imprécations qui glacent d'épouvante ceux qui les entendent.

« L'Ame damnée passe ici l'été et l'hiver à la même place, sur le plus haut sommet de l'horizon ; là, elle est aux aguets à la brise qui se glisse jusqu'à la mer là, au contraire, elle est habituée d'une longue horreur à ne pas voir de chèvre qui l'étouffe.

« J'oubliais de vous dire qu'elle se met en y va pour la montagne le premier novembre et le premier mai pour revenir ici. Si jamais vous avez occasion d'aller de Propriano à Sartene ou à Sainte-Lucie,

et vice versa, ne le faites à aucun prix à ces dates, parce que vous pourriez la rencontrer et il vous arriverait sûrement malheur. »

Quelle éloquence ! Quelle conviction ! Nous ne comprenons pas comment des hommes qui savent infliger de tels châtiments aux coupables puissent se permettre d'attenter à la vie de leurs semblables !

A. SYEOT.

Exposition électrique de Marseille

M. le Président de la Chambre de Commerce de Bastia a reçu du Comité de l'Exposition internationale des applications de l'électricité de Marseille la lettre suivante :

Monsieur le Président,

Nous venons à nouveau attirer votre bienveillante attention sur l'Exposition internationale des applications de l'électricité qui s'ouvrira à Marseille le 19 avril prochain pour se clôturer le 31 octobre. L'exposition internationale de Marseille n'a pas seulement pour but de faire connaître les multiples applications de la force électrique ; son champ est plus vaste et plus approprié aux découvertes toujours plus nombreuses de l'industrie mécanique, elle a l'ambition bien légitime de montrer à nos visiteurs toutes les machines, tous les appareils, tous les ustensiles, tous les outils susceptibles d'être actionnés par le courant électrique.

C'est dans cette intention que des groupes spéciaux ont été créés — Groupes II, III, IV, X et XVIII, — qui permettent à tous les industriels et fabricants d'appareils quelconques, mais jusqu'à ce jour à la vapeur ou au gaz, de présenter ces appareils à l'exposition internationale de Marseille qui met à leur disposition les moteurs et le courant électrique nécessaires pour les mettre en mouvement sous les yeux du public.

En résumé, l'exposition internationale de Marseille s'adresse indistinctement à tous les inventeurs et fabricants d'objets mécaniques destinés à remplacer ou à faciliter la main de l'homme.

Nous vous aurons reconnaissants, M. le Président, de faire connaître la présente à tous les industriels de votre arrondissement que cela peut intéresser.

Veuillez agréer, etc.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

LEVIE. — Les habitants de Levie ont adressé une pétition à la Chambre des députés pour protester contre les agissements d'un magistrat municipal.

M. Chaumeil, rapporteur de cette pétition, s'exprime ainsi :

« Les pétitionnaires exposent que dans un but tout à fait personnel et pour payer des services rendus en cours d'élection, le municipalité de Levie a distribué à des amis politiques, l'argent destiné aux veuves, aux infirmes et aux indigents de cette commune. Ils citent des noms des personnes isolées, dont sept vieillards âgés de soixante-dix à soixante-quinze ans et autres infirmes sans aucune ressource.

« La commission estimant qu'elle n'a pas les éléments suffisants pour émettre un avis sur cette pétition en toute connaissance de cause, propose le renvoi, pour une enquête sérieuse, à M. le Ministre de l'Intérieur. »

Le renvoi au ministre a été ordonné.

⁂

CAMPO. — Mlle Morelli est agréée en qualité de suppléante au bureau des postes de Campo.

⁂

BIGORNO. — M. l'abbé Santacroce, curé d'Omo, est nommé curé de Bigorno ; il est remplacé par M. l'abbé Gabrielli, curé de Piano.

⁂

OLMETO. — Mardi dernier, on a célébré à Olmeto, en présence d'une assistance très particulièrement élégante, le mariage de Mlle Thérèse de Pianelli avec M. Carré, lieutenant de gendarmerie à Bastia.

Le mariage civil avait eu lieu la veille.

La cérémonie religieuse a été réellement superbe. L'église, richement ornée pour la circonstance, offrait l'aspect des plus grande jours de fête. La messe a été dite par M. l'abbé Clemenzi, curé-doyen, qui a prononcé une allocution des plus émues.

Le marié, ravissante dans sa jolie toilette blanche, a été conduite à l'autel par son cousin, M. Pianelli, docteur en médecine. Les témoins étaient : MM. Paretti Joseph et Canazzi Philippe, propriétaires ; ceux du marié étaient : MM. Pianelli, docteur, et Bistos, capitaine de gendarmerie.

La quête a été faite par la toute charmante Mlle Euphrasie de Pianelli qu'accompagnait M. Rousseau, lieutenant d'infanterie.

Le cortège nuptial a défilé dans une véritable pluie de riz et de dragées. Nos charmantes cavalières rivalisaient de grâce et d'élégance. Mlle Galloni d'Istria Victoire donnait le bras à M. le lieutenant Carré ; Mlle Euphrasie de Pianelli, à M. le lieutenant Rousseau ; Mlle Martelli, à M. le lieutenant Schmidt ; Mlle Vespérini, à M. Susini ; Mme Susini, à M. Bistos, capitaine de gendarmerie, etc.

A l'issue de la cérémonie religieuse, Mme de Pianelli a donné dans ses salons un lunch des plus exquis.

Les nouveaux mariés sont partis immédiatement après pour Bonifacio. Nos meilleurs vœux de bonheur les y accompagnent. — J. T.

⁂

MONACCIA. — Mlle Pasquini, pourvue du brevet supérieur, est nommée institutrice à Monacia d'Orezza, en remplacement de M. Giacinti, appelé à continuer ses fonctions dans le département de la Seine.

⁂

ERBALUNGA. — A propos de la nomination de M. Amadei à la recette des postes et télégraphes d'Erbalunga, voici ce qu'on écrit de Saint-Cirgues-en-montagne au *Progrès de Lyon* :

« M. Amadei, notre distingué receveur des postes, vient d'être nommé, sur sa demande, à Erbalunga-Brando, près Bastia. Depuis six ans parmi nous, M. Amadei avait su, par son amabilité, se faire beaucoup d'amis, qui tous, en regrettant vivement le départ de ce fonctionnaire républicain, applaudissent à son avancement bien mérité. »

⁂

PIEVE. — M. Brigeoli Jean-Baptiste, d'Olmete-di-Tuda, a été nommé cantonnier sur la route départementale n° 7, à la résidence de Pieve.

⁂

CERVIONE. — Vendredi dernier la population de Cervione, émue et recueillie, accompagnait à sa dernière demeure la dépouille mortelle de M. Rossi Hyacinthe, gendarme en retraite, chevalier de la Légion d'honneur.

Homme de bien dans toute l'acception du mot, M. Rossi, qui nous quitte à l'âge de 92 ans, avait su se créer à Cervione, son pays d'adoption, de solides amitiés, aussi ses obsèques ont-elles revêtu le caractère d'une grande solennité.

Les cordons du poêle étaient tenus par quatre retraités, camarades du défunt, porteurs de leur médaille militaire.

Nous offrons à Mme Rocchi, sa fille, à M. Rocchi, gendarme, qui n'a pu assister aux derniers moments de son beau-père, ainsi qu'à leur enfant et à leurs nombreux parents, nos bien sincères condoléances.

⁂

CORTE. — M. Gambini Jean Baptiste est nommé débitant de poudres à feu et de tabacs de la régie, à Corte, en remplacement de M. Grimaldi, décédé.

⁂

OLMETO. — Nous sommes heureux d'annoncer le prochain mariage de Mlle Morielli, receveuse des postes et télégraphes, avec M. Michelangeli, commis aux écritures à la Cie des Chemins de fer de Bône-Guelma.

Cette union s'annonce des plus heureuses. Elle se contracte sous les auspices de la plus vive inclination, chose rare, car on ne se préoccupe malheureusement plus aujourd'hui des avantages moraux d'une alliance. Elle est en outre des mieux assorties.

M. Michelangeli est un jeune homme distingué, aimable, aussi enjoué que sérieux. Il joint à un esprit cultivé les sentiments les plus nobles. Les études solides qu'il a faites font concevoir de lui un bel avenir. Sa bonne tenue et son affabilité lui ont déjà conquis dans la haute société bonifacienne de bien vives sympathies.

Mlle Morielli possède à son tour ces qualités précieuses qui font les ménages heureux et prospères. Femme d'intérieur à la fois et de relations, elle se distingue par ses manières gracieuses et sûres, son maintien grave et réservé, ses goûts simples et modestes. Très aimable, mais énergique et résolue, elle a toujours fait preuve d'une grande fermeté et d'une remarquable sûreté de jugement. Sa discrétion parfaite et sa constante régularité dans le service lui ont conquis la double estime du public et de ses chefs. Avec tous nos regrets de la voir quitter Olmeto, nous la prions d'agréer nos meilleurs vœux de bonheur. — J. T.

⁂

CORTE. — M. l'abbé Muttel, le distingué surveillant de la Jeunesse Catholique de Bastia, a inauguré la station de Carême, dans notre paroisse, par un magistral sermon sur la « Tentation ». Trouvant, dans la narration de la tentation de Jésus, par Saint-Mathieu, l'histoire de chaque âme, il en tira des conclusions pratiques, avec une simplicité charmante relevée de temps en temps par des élans vraiment éloquents.

Sa parole sympathique a captivé ses nombreux auditeurs qui se réjouissent fort de pouvoir réchauffer leurs âmes au foyer de ce cœur d'apôtre, qui éclate en étincelles brûlantes de vivifiantes.

Aussi lui souhaitons-nous la bienvenue parmi nous, assurés qu'après avoir franchi, en sa compagnie, les différentes étapes de la station quadragésimale, qui s'annoncent brillantes, nous pourrons chanter avec combien plus d'amour dans le cœur et de lumières dans l'intelligence l'Alleluia de la Pâque.

Pensions de Retraite

Les pensions de retraite des personnes ci-après dénommées ont été liquidées :

Franchi Antoine, adjudant, 19 ans 10 mois 15 jours de services. Pension avec jouissance du 15 octobre 1906, 800 fr.

Susini Jean-Baptiste, adjudant, 15 ans de services. Pension avec jouissance du 25 octobre 1907, 600 fr.

Pietrucci Paul-Joseph-Louis, adjudant, 21 ans 2 mois de services. Pension avec jouissance du 4 octobre 1907, 1.078 fr.

Angeli Pierre-Louis-Gaston Ernest, sergent, 19 ans 2 mois de services. Pension avec jouissance du 18 octobre 1907, 868 fr.

Muselli François-Marie, sergent, 21 ans 1 mois 23 jours de services. Pension avec jouissance du 4 novembre 19.7, 968 fr.

Leca Jean-Dominique, adjudant, 24 ans 3 mois 13 jours de services. Pension avec jouissance du fer décembre 1907, 1,218 fr.

Pajanacci Joseph Marie, sergent, 29 ans 5 mois 3 jours de services. Pension avec jouissance du 10 octobre 19.7, 868 fr.

Trojani Dominique, sergent, 29 ans 3 mois 22 jours de services. Pension avec jouissance du 10 octobre 19.7, 868 fr.

de Peretti Antoine-Padoue-Annibal, maréchal des logis, 27 ans 8 mois de services. Pension avec jouissance du 5 novembre 1907, 845 fr.

Raffaelli Antoine, adjudant, 28 ans 1 mois 5 jours de services. Pension avec jouissance du 9 novembre 1907, 1.053 fr.

Bassi Joseph, brigadier, 45 ans 1 mois 4 jours de services. Pension avec jouissance du 4 décembre 1907, 1.140 fr.

Giuseppi Laurent-Marie, gendarme, 43 ans 2 mois 29 jours de services. Pension avec jouissance du 16 nov. 1907, 493 fr.

Ferrali Julie, veuve Michali. Le mari préposé de douanes, décédé des suites d'un accident de service, 15 ans 5 mois de service. Pension avec jouissance du 9 octobre 1907, 440 fr.

Médario-Stephanopoli Michel, adjudant, 23 ans 3 mois 2 jours de services. Pension avec jouissance du 7 nov. 1907, 1.128 fr.

SYNDICAT AGRICOLE DE LA CORSE

Les adhérents du Syndicat Agricole qui désirent avoir des boutures de raisin de table tardif (Rosalvi, Dattier de Beyrouth, Sultavich, Pause) sont priés de les demander au siège du Syndicat où la distribution en est faite gratuitement. Ces boutures ont été gracieusement offertes à la Corse par M. Grand, d'Aix, qui s'est entendu pour cela avec la Cie P. L. M. et la Cie Fraissinet.

Bulletin Financier

Paris, 18 mars 1908.

C'est en réalité fermant que s'ouvrent aujourd'hui notre marché financier. Le 3 0/0 s'inscrit à 97 25. Les Rentes Etrangères : Extérieure, Italien, Turc, Portugais, sont en tendances favorables. La Fonsie Rentes sont meilleures, ouvrant le 5 0/0, 1906. Le Foncier est très soutenu à 709. L'un est de même du Crédit Lyonnais à 1,189 ; de la Société Générale à 667. Le Comptoir d'Escompte reste très ferme.

Les valeurs de traction et de transports sont en voie d'amélioration. Les Omnibus se relèvent. La Cuivre remonte de 34. Les Mines d'Or sont toujours de plus en plus délaissées.

Le Saint Raphaël Quinquina est sans changement à 89. A 491, l'action Société Française Encaustique paraît intéressante en raison des résultats qu'on attend de l'exploitation des brevets Lalouraine.

Tendance très soutenue de l'obligation Port de Bahia à 448. L'obligation Buenos Ayres Midland qui rapporte 5 35 0/0 au cours actuel de 472, constitue aussi un placement avantageux.

L'action des Charbonnages Micaud, dont l'introduction à la Bourse est imminente, mérite de retenir l'attention des Capitalistes en raison de ses bonnes perspectives d'avenir.

Les Chemins Français sont en reprise. L'Epargne se porte surtout sur les obligations Nord et les obligations Paris-Lyon-Méditerranée 2 1/2 et 3 0/0.

JURISPRUDENCE PRATIQUE

Ici on loge chevaux et voitures. — Votre attention a sans doute été bien des fois appelée par ces écriteaux, ornés souvent de nombreuses fautes d'orthographe, que l'on voit dans les campagnes, à la porte des auberges et de certains débits :

Ici on loge chevaux et voitures.

Parfois, l'aubergiste fait ajouter à cet avis la mention suivante : « Sans responsabilité. » Cela veut dire que si le cheval est volé, si des objets placés dans la voiture disparaissent, s'il se produit un accident à raison de l'entrée dans l'hôtellerie de cet équipage, l'aubergiste, grâce à ce sage avertissement, s'évitera toutes sortes d'ennuis. A ceux qui viendront lui demander des dommages-intérêts, il répondra : « Lisez mon écriteau, je n'accepte aucune responsabilité. »

C'est bien : les conventions font la loi des parties, mais peut-on déroger aux lois par de telles conventions particulières ? Non.

Il est de principe que l'aubergiste est responsable des objets déposés chez lui, à moins que la perte ne provienne d'un cas de force majeure, comme par exemple un incendie (article 1952 et suivants du Code civil). Cette règle est absolue, quel que soit l'objet déposé chez l'hôtelier, et ce dernier ne peut se dispenser d'en subir les conséquences, même en avertissant le public qu'il en décline toute responsabilité.

Toutefois, pour admettre que les aubergistes ne fussent responsables des accidents causés par des chevaux qui leur sont confiés, il est nécessaire que ces accidents fait un acte licite et rentrant dans l'exercice de leur profession ; leur responsabilité ne saurait être engagée, croyons-nous, lorsqu'ils n'avaient à percevoir aucune rétribution. Il y a là, d'ailleurs, une question de fait qui est livrée à l'appréciation des tribunaux.

Me LUCAS.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 22 mars

Thermomètre — 7 heures du matin + 8, à midi + 14 ; 6 heures du soir + 12. Maxima + 14 2. Minima 6 5.

Baromètre — 7 heures du matin, 757 mm. à midi, 757 mm. 6 heures du soir, 750 mm.

Vent. — Dans la matinée, Calme.

Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel, le matin, découvert.

l'après-midi, id.

Pluviomètre, à 7 h. du matin : 6 mm.

⁂

Un fait regrettable

Avant-hier, deux pandores, bien gantés et pommadés, ont abordé, dans la rue, une très honorable mère de famille qui a été obligée de décliner ses nom, prénoms, et qualités, en présence d'un petit rassemblement qui s'était formé aussitôt.

Il est vrai que nos zélés et vigilants pandores ont tout de suite reconnu que les prénoms ne correspondaient pas à ceux de la dame à qui ils avaient affaire — le nom de la rue, ni le numéro, non plus — mais ils sont partis sans même avoir eu la politesse de présenter leurs excuses pour le dérangement et le préjudice moral qu'ils venaient de causer à cette honorable personne.

Nous espérons que des ordres seront donnés pour que de pareils faits ne se renouvellent plus, et pour que le service soit fait, à l'avenir, avec plus de précision et plus de tact.

⁂

A vendre

Jeu trotteur normand bai brun, âgé de 6 ans, 1 m. 58. Hautes origines. Essai sur place. S'adresser au bureau du Journal.

⁂

A louer présentement

Un appartement composé de 8 pièces, au deuxième étage de la maison Fantauzzi, à Bastia, 15, place Saint-Nicolas.

S'adresser à M. Pierre Zannini, chez MM. L.-N. Mattei et Cie, 15, place Saint-Nicolas.

PATES ALIMENTAIRES

(USINE A VAPEUR)

La MAISON GHILINI, 6, Boulevard Saint-Angelo, Bastia, a l'honneur de prévenir ses nombreuses clientèle, que toutes ses pâtes alimentaires sont *garanties pure semoule de blé dur.*

Les pâtes supérieures livrées en caisses sont préparées d'une façon parfaite ; il n'entre dans leur fabrication que des semoules extra, de blé dur de Taganrock (Russie).

Les pâtes supérieures de la MAISON GHILINI peuvent avantageusement lutter avec tous les produits similaires.

Les prix de vente sont :

PATES SUPÉRIEURES :

Gros : 61 fr. les 100 kilog., en caisses de 10 à 12 kilog.

Détail : 0.70 le kilog.

PATES RAFFINÉES

Gros : 42 fr. les 100 kilog.

Détail : 0,50 le kilog.

Pour des partis dépassant 1.000 kilog. en pâtes raffinées et 500 kilog. en pâtes supérieures, on traite de gré à gré.

Exiger sur les Caisses la marque :

« Maison Ghilini »

Usines de Francardo

F. CHARDON et Cie

(GARE FRANCARDO)

TUILERIE & BRIQUETERIE MÉCANIQUES

Fabrique de Carreaux en ciment, unis et à dessins

Travaux divers

EN CIMENT COMPRIMÉ ET CIMENT ARMÉ

FOUR A CHAUX CONTINU

Scierie mécanique

DE BOIS DE CONSTRUCTION

Entrepôts à Bastia, 2, Avenue Carnot ; à Corte, Nouvelle Traverse

Nomenclature des produits mis en vente dans nos entrepôts :

Briques pleines et creuses. — Briques pressées de parement. — Tuiles plates et rondes. — Carreaux en terre cuite. — Carreaux en ciment unis et à dessins.

Chaux grasse. — Chaux hydrauliques et ciments. — Plâtres. — Planches. — Madriers. — Chevrons. — Liteaux. — Lattes.

Fers en barres. — Fers à planchers. — Aciers. — Métaux.

NOTA. — La chaux grasse de Francardo est de qualité supérieure.

Employée dans les maçonneries aériennes, elle acquiert la dureté de la chaux hydraulique. Un volume de cette chaux en pierres donne de 2 à 2,5 volumes de pâte. Elle est excellente pour les badigeonnages à cause de sa blancheur et de son adhérence, pour les traitements cupriques de la vigne et les amendements des terres en raison de sa richesse en chaux.

Les commandes doivent être adressées à MM. F. CHARDON et Cie, à Francardo, ou aux entrepôts de Bastia et Corte.

BASTIA-QUINQUINA

AU VIN DE GRENACHE

SPÉCIALITÉ

de la Maison Bourgeois frères

BASTIA (Corse)

Apéritif

Digestif

Fortifiant

Déménagements

pour tous les pays

Dépôt de cadres

pour mobilier

Prix très modérés

A. PADOVANI, 7, route du Cap, Bastia.



Un tonique pour les gens âgés

Ajoutez des années à votre vie.

Mettez de la vie dans vos années.

Gardez-vous de vieillir, conservez toutes vos forces. Quand la machine humaine commence à s'user la vieillesse vient vite, on décline. Le sang devient pauvre et aqueux, la circulation se ralentit et les forces nerveuses s'affaiblissent, tout cela montrant bien que certains éléments essentiels de vie manquent. Un des premiers symptômes est le froid aux mains et aux pieds persistant. L'estomac, l'intestin, la vessie donnent des signes de faiblesse, souvent semblent partiellement paralysés. La faiblesse augmente et les ressources vitales sont si petites que vous commencez à voir que votre santé est bien minée. Les Pilules Pink rendront votre sang riche et tonifieront tous vos organes. Elles feront marcher les organes qui ne marchaient plus. Elles ajouteront des années à votre vie et mettront de la vie dans vos dernières années.

Tous les Pharmaciens vendent les pilules Pink. Si vous éprouvez cependant la moindre difficulté à vous les procurer, ne vous contentez pas de substitutions, écrivez à M. Cadéo, Pharmacien, 23, Rue Rolle, Paris, qui vous les adressera franco aux prix de 3f. 50 la boîte, 17f. 50 les 6 boîtes.

REVUE-GUIDE

Populaire, pratique

Bulletin mensuel, 16 pages

Très intéressant pour les commerçants

Trois francs par an

S'y abonner

dans tous les Bureaux des Postes

ou à l'administration

Rue Neuve Saint-Roch, 2, Bastia.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais* 00164

MOUVEMENT JUDICIAIRE

Paris, 22 mars.

Le *Journal Officiel* publiera demain les nominations suivantes :

M. Zevaco, substitut du procureur de la République près le tribunal de première instance d'Ajaccio, est nommé juge au dit tribunal.

M. François Roccaserra, avocat à Sartène, est nommé substitut du procureur de la République près le tribunal de première instance d'Ajaccio.

CHERBOURG

Nos submersibles

UN ACCIDENT au sous-marin « Espadon »

Cherbourg 22 mars.

Pendant les exercices de plongée, en rade de Cherbourg, le submersible *Espadon*, à la suite d'une fausse manœuvre, se coucha sur le flanc et eut son hélice assez sérieusement avariée.

Grâce au sang-froid et à l'habile manœuvre de M. le lieutenant de vaisseau Bichemin, commandant du submersible, tout danger a pu être évité, et l'*Espadon* est rentré au port par ses propres moyens.

AU VATICAN

L'arrivée de Mgr Dadolle

Rome, 22 mars.

Mgr Dadolle, évêque de Dijon, est arrivé aujourd'hui à Rome et sera reçu demain par le Pape.

Ce prélat va rendre compte à Pie X des décisions prises dans la réunion récente des évêques du Sud-Est, réunion dont il fut le secrétaire.

EN ALLEMAGNE

Un scandale militaire

Berlin, 22 mars.

Le conseil de guerre de la 4e division havaroise vient de s'occuper de l'affaire de jeu dans laquelle était inculpé un officier de chevau-légers de Dieuze.

Le lieutenant Mühe comparaissait sous l'accusation de falsification de documents, d'escroquerie et de fausse déclaration au Conseil d'honneur du régiment.

L'accusé reconnaît les faits qui lui sont imputés, mais se défend de toute intention malhonnête.

Vu le jeune âge de l'accusé, le conseil de guerre lui a accordé les circonstances atténuantes.

L'officier est acquitté du chef de l'accusation de tentative d'escroquerie.

Par contre, il est condamné à quinze jours de prison et au renvoi de l'armée pour avoir menti à un chef.

LES ÉVÈNEMENTS du Maroc

TANGER

L'ARRIVÉE de l'escadre autrichienne

Tanger, 22 mars.

L'escadre autrichienne, qui continue ses évolutions dans la Méditerranée, est attendue mercredi prochain à Tanger, venant de Gibraltar.

Cette force navale séjournera six jours à Tanger.

CASABLANCA

Télégramme

DE L'AMIRAL PHILIBERT

La Situation

Paris, 22 mars.

L'amiral Philibert télégraphie au ministre de la Marine que la situation politique est sans changement dans les ports du Maroc.

L'état sanitaire des troupes est excellent.

DÉPART IMMINENT

D'ABD-EL-AZIZ

pour le Chaouia

Tanger, 22 mars.

Le bruit court que le sultan légitime partira incessamment pour le Chaouia, dans l'espoir que sa présence engagera les tribus rebelles à lui apporter leur soumission.

Avec l'appui des Chaouia, le sultan Abd El Aziz pourra barrer le chemin à la puissante harka de Beraber qui essaie de rejoindre le sultan usurpateur.

En outre, la présence du sultan légitime, dans le Chaouia, engagera son frère, Moulay Hafid à faire sa soumission, plusieurs fois annoncée.

AU PORTUGAL

RETOUR PROBABLE de l'ex-dictateur Franco

Lisbonne, 22 mars.

La plupart des journaux annoncent le retour prochain de l'ex premier ministre Franco.

Le Gouvernement qui n'a aucun renseignement sérieux à ce sujet, prend toutefois les mesures nécessaires pour parer à toute éventualité.

Malgré cela le Gouvernement fait annoncer que la nouvelle du retour de Franco est dénué de tout fondement.

EN RUSSIE

Le départ de M. Bompard

Saint-Pétersbourg, 22 mars.

M. et Mme Bompard quitteront demain la capitale russe pour rentrer en France.

L'ancien ambassadeur de France sera très regretté, car il avait su se créer de nombreuses relations.

BAKOU

Terrible Explosion DE PÉTROLE

Nombreuses victimes

Onze cadavres retirés

Saint-Pétersbourg, 22 mars.

Une violente explosion a eu lieu, hier, dans les établissements de pétrole de Balachany, dans la banlieue de la ville de Bakou, en Caucasie.

Tous les casernements des ouvriers ont été envahis par les flammes.

Une partie du bâtiment a été détruit.

On ignore le chiffre des victimes ; onze cadavres ont déjà été retirés des décombres.



Heureuse Vieillesse
Souffrances évitées

Celles qui ont suivi le traitement des pilules Pink ont traversé sans souffrances la périlleuse période de l'âge critique. Elles ont gardé leur fraîcheur, la pureté de leurs lignes, l'éclat de leur teint, l'élasticité de leur marche, l'élégance de leur allure. Elles sont restées jolies. C'est que le trouble qui s'est manifesté n'a pas laissé de traces. L'organisme tout entier a été maintenu par le traitement des pilules Pink dans un état si parfait de santé, il a assuré d'une façon si parfaite le bon fonctionnement de tous les organes, le sang est resté si abondant, si riche, si pur, que la femme n'a pas été affaiblie, qu'elle n'a pas été même troublée. Après avoir favorisé sa formation, les pilules Pink ont assuré son développement de jeune fille, elles ont soutenu ses forces de femme, et maintenu sa santé pour ses vieux jours. Les pilules Pink sont le meilleur tonique que réclame le tempérament féminin.

Tous les Pharmaciens vendent les pilules Pink. Si vous éprouvez cependant la moindre difficulté à vous les procurer, ne vous contentez pas de substitutions, écrivez à M. Cadéo, Pharmacien, 23, Rue Rolle, Paris, qui vous les adressera franco aux prix de 3f. 50 la boîte, 17f. 50 les 6 boîtes.

NECTAR-ORANGE

Consommation saine

NECTAR-ORANGE

Première marque

202 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LA BEAUTÉ DU DIABLE

Grand Roman Inédit

par JULES MARY

PREMIÈRE PARTIE

Les Loups et l'Agneau

XVI

SU DRAME DANS LA FORÊT

Déjà, ils ont franchi la moitié du chemin. Lison s'arrête.

— Ce cri, dit-elle, le cri que nous avons entendu ?...

— Eh bien ?

— Il me semble, à présent, que ce n'était pas un cri de femme... et que c'était Henriot, mon pauvre Henriot, mourant...

— J'ai rencontré Henriot à la Mare-à-l'Eau... vers six heures du soir, dit le médecin...

— Blessé ? Tout sanglant ? Les jambes brisées ? Il—elle haletante.

Serpin, Funémalles répliqua :

— Henriot se porte aussi bien que moi. Quand je l'ai vu, il était assis sur le banc de pierre, devant la porte, et fumait, selon son habitude...

Lison se tut. Elle comprenait qu'on lui avait tendu un piège, et que Croix-Vitré ne s'était pas trompé en lui faisant deviner qu'elle courrait un grand danger, en cette journée-là. Bien qu'elle eût été prévenue, elle y avait été prise. Mais alors, le crime qui se passait là-haut, vers cette auberge maudite où elle était attirée, ce crime qui devait s'accomplir sur elle-même ?... C'était une autre qui en était victime ? Et cette autre ? L'ennemie dont on lui avait parlé ? Germaine Marbroux ! La pitié fut plus forte que tout, que le ressentiment, que l'horreur.

— Cela est affreux, monsieur, sauvons-la ! sauvons-la !

Et ils se précipitèrent, se tenant par la main pour ne pas tomber dans les roches.

Là-haut, une clairière s'étendait, dans un terrain rocailleux où il avait fallu raser la terre végétale, pour y faire pousser, en été, quelques légumes. Au milieu de la clairière, où la lune répandait ses pâles rayons, l'auberge. La Pousse de Pin apparaissait là, misérable et sinistre, vraiment avec l'aspect d'une maison de crime. La fenêtre et la porte vitrée étaient éclairées par une lumière que rougeoyaient des rideaux de serge rouge à carreaux, pendus devant les vitres sales de poussière. Oui, c'était bien un coupe-gorge et un repaire de bandits, en cette solitude de la forêt, qui semblait établir une barrière protectrice entre l'auberge et le reste du monde. Jadis, au temps où la maison appartenait à l'administration forestière, de larges avenues y conduisaient, perçaient en carrés ou en diagonales, les vastes étendues de sapins et rendant facile leur exploitation. Mais depuis lors, les alentours en avaient été négligés, étant d'un mince rapport. Les avenues, peu à peu, s'étaient combrées. On ne les reconnaissait plus, on n'était que par la coupure qu'elles allongeaient à travers les cimes des sapins, car, du sol, partaient des broussailles plus épaisses qu'ailleurs.

Au moment où Christian et Lison arrivaient sur la bordure, ils aperçurent, distinctement, un homme de taille colossale — qui en quelques bonds disparaissait dans la nuit des grands arbres. Cela fut si rapide qu'ils pouvaient presque douter d'avoir vu... Mais ils ne réfléchissaient plus. Et c'était Lison qui entraînait Christian.

— Venez, monsieur ! Venez !!

La porte de l'auberge n'est même pas fermée au loquet. Christian la pousse brusquement et s'arrête sur le seuil. La salle est éclairée par une lampe à pétrole qui fume sur une table, à côté d'une bouteille de genièvre et d'un verre. Au milieu de la salle, étendue sur la terre battue, sans un mouvement, une femme dont la chevelure brune dénoue, dont les vêtements déchirés, dans un désordre effrayant, indiquent assez l'affreuse lutte qu'elle eut à soutenir. Une femme, dont la lampe funèbre éclaire les traits... Une femme, pâle comme une morte, immobile comme une morte, et qui n'est pas morte, pourtant, car ses yeux, d'admirables yeux noirs, regardent, fixés et hagards, ceux qui viennent d'entrer là. Cette femme — Christian ne s'était pas trompé au cri qu'il avait entendu — c'était bien Germaine, la fille de Jérôme Marbroux...

Germaine, qui, tout à l'heure, inquiète du retard de Lison, avait voulu s'assurer que la jeune fille était arrivée à l'auberge... Germaine, qui avait quitté sa cachette pour se rapprocher du bourg, où elle savait que veillait, sinistre et patient, le Crime... Germaine, qui avait été trop prompte de savourer sa vengeance. Trop pressée, car tout à coup, elle avait senti deux bras se nouer autour d'elle, dans une étreinte brutale... Elle avait senti qu'on l'enlevait de terre et qu'on l'emportait ! Et, en traversant la clairière, la lune avait éclairé l'ignoble visage de l'homme qui l'emportait. L'ivrogne Oberstein. C'est alors, qu'horrifiée, se voyant perdue, elle avait jeté un cri... Le cri que, du fond de la forêt, Lison et Christian avaient entendu.

— A moi ! à moi !

Ce cri suprême lui avait répondu par un ricanement.

— Puisque l'autre ne vient pas, c'est toi qui paieras pour elle, ma fille...

Quand elle jeta un second cri, il lui serra la gorge :

— Tais-toi, tu vas réveiller les douaniers !

Et il la jeta dans l'auberge à demi étranglée, évanouie... L'odieuse vengeance, rêvée par la malheureuse, se retournait contre elle... Elle était perdue...

. . . . . .

(A suivre).



Le Savon extra-pur « Le Chat » contient la proportion d'huile la plus élevée qui puisse entrer dans le savon.

Le Savon extra-pur « Le Chat » prolonge la durée du linge et procure une économie de 20 à 30 p. 0,0 sur le poids du savon employé.

Pour éviter les contrefaçons se méfier des marques ayant de l'analogie avec la tête de Chat.

NEURASTHENIE

Les personnes atteintes de surmenage, affaiblissement du cerveau, de la volonté et de l'énergie, de fatigue nerveuse chronique, vrai Mal de Tête persistant, grande impuissance sexuelle, douleurs dans le dos, frankenstein, qui laissent à l'adresse à M. G. GATTEY, à Calvisson (Gard) qui enverra gratis la notice qui a guéri rapidement.

LOTERIE de l'Orphelinat des SOUS-AGENTS des POSTES

1er Gros Lot : 100.000 FR.
2e » » 20.000 FR.
plus 1530 Lots de 1.000f - 500f - 100f - 50f soit 1532 Lots tous payables en or et argent, dont le montant 240.000f déposés au Comptoir National d'Escompte.

Tirage 15 Avril 1908

PRIX DU BILLET 0 fr. 50 Centimes

Ces billets sont vendus chez tous les buralistes, papetiers, etc., et par tous les FACTEURS

Envoi à domicile recommandé et billets pour retirer. Pour les paiements en timbres ajouter 5 centimes. Adresser lettres au Trésorier Général de l'Orphelinat, 178, rue du Temple, Paris.

MACHINE A TRICOTER

Travail chez soi toute l'année

Rapportant de 30 à 50 fr. par semaine selon temps employé et sans apprentissage.

S'adresser à M. FRANCHI, seul représentant de la Compagnie « La Gauloise, » en Corse, demeurant à Carbuccia par Ucciani.

Joindre un timbre pour la réponse.



Royal Windsor

LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS? AVEZ-VOUS DES PELLICULES? VOS CHEVEUX SONT-ILS FAIBLES OU TOMBENT-ILS? NE SOYEZ PLUS.

Employez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux médaillé. Résultats inespérés. Vente toujours croissante.

Exiger sur les flacons les mots Royal Windsor. Se trouve chez les Coiffeurs-Parfumeurs en flacons et demi-flacons.

ENTREPOT : 38, rue d'Enghien, PARIS

Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

EUGÈNE PERICCHI, propriétaire

Saison Automne-Hiver 1907-1908

Chaussures en tous genres pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants

Grand assortiment de chaussures fourrées

Choix considérable de Pantoufles

Prix très réduits

Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriquées exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.



La Maison se charge des réparations



LE PURGATIF RÉELLEMENT AGRÉABLE

RICINE VAILLE

DÉLICIEUX ET EFFICACE PURGE SANS FATIGUER

ECZÉMAS

Les personnes atteintes de Dartres, Croûtes, Rougeurs, Boutons, Démangeaisons, Rougeurs, Gerçures, Crevasses, Glandes, Tumeurs, Cancer, Lèpre, Cancer, Kystes, Goitres, Taches et Plaies se propageant sans cesse, Ulcères variqueux, Abcès froids, ont intérêt à s'adresser à l'Institut Médical, rue Jacquemont, 11, Paris, qui enverra gratis le moyen de guérir rapidement.

Le Directeur-Gérant,
J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

ANCIEN CABINET PRADÈRE

PIERRE SABATÉ

Chirurgien-Dentiste du Lycée

SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS (Systèmes perfectionnés)

OBTURATION & EXTRACTION DES DENTS sans douleur

Bd Paoli, 18, au 1er Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir ses nombreux clients, d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de leurs artificielles



Teinturerie et Blanchisserie de la Méditerranée

H. FRAISSINET & Cie

MARSEILLE

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE — CAPITAL 500.000 FRANCS

17 Magasins dans Marseille — 20 Succursales au dehors

La plus importante Maison du Midi

AUTOMNE-HIVER 1907-1908

NUANCES MODES :

MARRON ET GROS VERT — ROUGE BRIQUE ET PRUNE

NETTOYAGE ET TEINTURES

Draps - Lainages - Soieries - Velours - Fourrures - Mongolis - Boas - Plumes

TEINTURES EN NOIR INALTÉRABLES

NETTOYAGE DE RIDEAUX, STORES, AMEUBLEMENTS

Edredons, Couvertures, Tapis

Par suite d'importants agrandissements et d'un outillage perfectionné que nous venons d'acquérir en Angleterre, par les soins apportés dans l'apprêt et l'emballage, nous pouvons livrer tous les travaux avec

un fini qu'aucune autre Maison ne peut donner

Dépôt de Bastia :

Chez M. SAUVEUR AYMO

BASTIA, 17, Boulevard Paoli, 17, BASTIA

CHLORO-ANEMIE, TUBERCULOSE, CONVALESCENCE

Tout état de langueur et d'amaigrissement ayant pour cause la dénutrition trouve une guérison prompte et certaine par l'emploi du

VIN DE VIAL — Quina, Kola et Viande de Lacto-Phosphate de Chaux

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1

Cie GÉNÉRALE DES PÉTROLES

pour l'Eclairage et l'Industrie

Siège social à MARSEILLE

Pétrole pour l'éclairage et pour moteur, en baril de 180 litres et bidons de 50 litres.
Pétrole raffiné d'Amérique, marque *Le Lion*, en caisses de deux bidons de 18 litres et demi chaque.
Pétrole de luxe *Photoline* en bidons de 5 litres,
Essences de pétrole, Benzine, Gazoline, lourde pour moteur.
NAPHTACYCLE, essence spéciale pour automobiles, très appréciée dans le monde des chauffeurs.
AUTOVELINE huile pour le graissage des automobiles.
GRAISSE CONSISTANTE pour automobiles.
HUILE EPAISSE pour changement de vitesse des automobiles.

Dépositaires pour toute la Corse : MM. L. N. MATTEI et Cie, à Bastia, Ajaccio et Corte.

Sous-dépositaires : Thomas MATTEI, Propriano; PUCCINELLI Francois, Calvi; LANTIERI Frères, Bonifacio; Ch.-Marie SAVELLI, Ile-Rousse.

ON DEMANDE DES MALADES

même réputés incurables. — PAIEMENT APRES GUERISON seulement. Guérison rapide et sûre, sans médicaments, par la MÉDECINE NATURELLE, électricité, radiations, eau, plantes, hygiène, et que chacun peut suivre chez soi, — de toutes les maladies chroniques les plus anciennes, les plus graves, telles que : Tuberculose, Maladies de Poitrine, Asthme, Rein, Foie, Veines, Estomac, Peau, Intestins, Rhumatisme, Goutte, Gravelle, Vices du Sang, Nerfs, Impuissance, Neurasthénie, Paralysie, Cœur, etc.

Pour recevoir consultation gratuite avec plein succès, écrire avec grande netteté en français au Comité Médical de la Guérison Naturelle, 19, Rue des Deux-Ponts, PARIS.



Le Meilleur purgatif dépuratif

THÉ BLAIZE PÈRE

Contre tous les Vices du Sang, Maladies de la Peau. — Toutes pharmacies

TRENTE-TROISIÈME ANNÉE — N° 84

MARDI 24 MARS 1908

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia

J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux bureaux du Journal. Faits divers 1 fr. — Réclames (le page), 0.75 — Divers, 0.50 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	6 mois	1 an
Corse	5 fr.	10 fr.
Autres Départ.	7 »	12 »

Union postale, et autres Pays : le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE BASTIA MUNICIPALE

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Romulus.

Soleil : (heure astronomique)

Lever, 5 h. 31 m. — Coucher, 5 h. 47 s.

Dernier quart., le 25 — Nouv. Lune, le 31

Fête de Demain : Annonciation.

23 MARS

LA REVISION DOUANIÈRE

Le Régime de la Corse

La Réforme Economique, qui paraît sous la direction de M. Jules Domergue, frère de notre distingué compatriote M. Domergue, directeur de la Banque de France en retraite, publie sous la signature de M. P. de Cobny, une très intéressante étude sur le régime de la Corse, au point de vue de la revision douanière.

Nous nous empressons de profiter de l'autorisation qu'a bien voulu nous en donner l'auteur pour reproduire dans nos colonnes ce travail très documenté.

On nous annonce que la Commission des Douanes de la Chambre des Députés a été saisie de la question de la réforme du régime de la Corse. Le sujet est intéressant et mérite quelque développement.

La Corse avait un régime de douane lorsqu'elle fut réunie à la France, en 1768. Néanmoins, l'article 15 du traité de Versailles stipula que la France pouvait établir dans l'île des droits d'aide, de gabelle et, en un mot, tous ceux des fermes générales. Ces taxes furent abolies en 1789, comme elles le furent en France par la Révolution.

La loi du 4 germinal an II rangeait plus tard la Corse au nombre des îles où tout commerce avec l'étranger était interdit. Mais l'administrateur général Miot, dont le nom se trouve mêlé à tout le système spécial d'impôts directs ou indirects de la Corse, fit lever par le Directoire cette interdiction.

Plus tard, la loi du 8 floréal an XI étendit le régime de la France continentale à la Corse. Cette assimilation ne dura elle-même que 6 ans. Etant données les facilités qu'offraient à la contrebande le développement et la configuration des côtes de la Corse, les frais de régie étaient trop considérables. Un décret du 12 juillet 1808 supprimait alors le régime des douanes pour n'y maintenir que celui de navigation. Dès lors, les marchandises de l'île furent traitées en France comme étrangères. Le Gouvernement de la Restauration comprit la nécessité de changer un système qui isolait le commerce et l'industrie des habitants de l'île et les séparait de la Métropole.

Trois solutions pouvaient être envisagées :

1° L'assimilation complète à la Métropole ;

2° La franchise absolue pour la rentrée ou la sortie des marchandises avec ou sans droits de navigation ;

3° La réduction de certains droit de tarif général, tout en réservant aux produits de l'île le privilège national.

Ce dernier mode prévalut ; il parut convenable de ne point appliquer en entier dans l'île des taxes calculées pour le territoire continental de la France dont les besoins et les ressources différaient de ceux de la Corse. On accorda, et au delà, tout ce qui avait été demandé par le Gouverneur, le Préfet et le Directeur des Douanes.

La loi du 21 avril 1818 consacra ces dispositions bienveillantes.

Voici l'économie de cette loi, qui forme encore la base du régime douanier de la Corse :

Relations avec l'étranger

1° Des droits spéciaux moins élevés que sur le continent à l'égard des bestiaux, des fromages, des légumes secs, du mineral de fer, des pâtes d'Italie, des poissons, des tissus de fleuret ;

2° Admission d'un droit spécial des tabacs en feuilles ou fabriqués ;

3° Moitié des droits du continent pour les denrées coloniales de consommation et pour les tissus de lin et de chanvre ;

4° Droits du continent pour les marchandises taxées au nombre, à la mesure ou à la valeur ;

5. Droits du continent pour les marchandises taxées à 6 fr. ou moins les 100 kilogrammes.

6° Pour les marchandises taxées à plus de 6 fr. par quintal, réduction de moitié sur la partie excédent 6 francs,

En ce qui concerne cette dernière disposition voici, pour plus de clarté, son effet. Supposons une marchandise taxée à 15 fr. par 100 kilogrammes dans le tarif de la Métropole.

En Corse, ce droit sera calculé de cette façon :

$$\frac{15 - 6}{2} + 6 = 10.50$$

Relations avec la métropole

Les produits naturels de la Corse sont admis en franchise sur le continent. De même les produits dont les similaires étrangers jouissent de la franchise. Ensuite les produits de l'industrie ou des fabriques de la Corse désignés par des lois et des décrets spéciaux. Les autres produits sont soumis aux droits du tarif général.

Les marchandises françaises ou nationalisées expédiées en Corse sont admises librement.

* * *

Ce sont toujours les principes de la loi du 21 avril 1818 qui régissent le système douanier de la Corse. Mais diverses modifications se sont produites dans l'assiette des droits.

Ainsi, le régime continental a été étendu légalement à divers produits étrangers dont les similaires d'origine ou de fabrication corse ont été admis en franchise sur le continent. C'était de toute équité. De même on a substitué tout naturellement le tarif continental au tarif de 1818 pour plusieurs articles, parce qu'il devenait plus favorable que ce dernier.

En outre, les droits à la valeur ayant disparu, pour la plus grande généralité, du tarif français, en 1881, pour faire place à des droits spécifiques, ces derniers furent appliqués, par voie de conséquence, en Corse, mais avec les réductions imposées par la loi de 1818. Les produits de cette catégorie acquittaient jusqu'alors l'intégralité des taxes du continent, ils n'ont plus payé que la moitié pour la portion excédant 6 francs. Ainsi pour les tissus de coton et de laine, les tissus de jute, la verrerie, la tabletterie et la bimbeloterie.

Il est à remarquer d'ailleurs, que, si plusieurs lois ont frappé du tarif plein certains produits, c'est parce que la Corse demandait, pour leurs similaires, sortant de l'île, l'entrée libre sur le continent. C'est ainsi que les farines de froment, qui constituent un des principaux articles de l'importation en Corse, se trouvent aujourd'hui soumises aux droits du tarif métropolitain.

Au surplus, voici comment se résume actuellement le régime de la Corse à l'égard de son commerce avec l'étranger :

Les marchandises étrangères importées en Corse, soit des pays étrangers, soit par la voie des entrepôts de la Métropole, sont soumises aux conditions suivantes :

1. L'intégralité des droits inscrits au tarif métropolitain est applicable aux marchandises de toute sorte taxées autrement qu'au poids, ainsi qu'aux produits désignés ci-après : acide gallique, acier en barres, amidon, *biscuits sucrés, blé et froment (grains et farines)*, bonbons, bouchons de liège, caractères d'imprimerie, *charcuterie fabrique, chicorées, confitures au sucre et au miel, dextrine et autres dérivés des amylacées*, encre à imprimer, essence de térébenthine, fer en barres, ferrailles, fonte brute, *fromages, fruits confits au sucre, grains perlés ou mondés, gruaux, huiles volatiles ou essences*, huile d'olive et autres huiles fixes pures, *lait concentré, lait sucré*, légumes secs et leurs farines, machines à imprimer sur caractères, mélasses, *meubles*, minerai de fer, *ouvrages de tonnerie, pain et biscuits de mer, pain d'épice*, papier, pâtes d'Italie, peaux brutes fraîches ou sèches, *pièces de menuiserie assemblées ou non, extraits, riz, brisures de riz et farines de riz, y compris les semoules, semoule ou gruau, semoule en pâte, sirops*, soudes, poissons marinés, stockfish, *sucres*, térébentines, *viandes de porc fraîches* ou salées (1) ;

2. Sont passibles de droits spéciaux les produits énumérés ci-après bestiaux autres que les chèvres et que les porcs et porcelets, poissons autres que les poissons marinés et que le stockfish, tabac en feuille et fabriqué et tissus de fleuret ;

3. Les denrées coloniales de consommation (autres que le sucre et ses dérivés énumérés au § 1er) et les tissus de lin et de chanvre acquittent la moitié des droits du tarif continental. (Loi du 21 avril 1818, art. 5).

4. Pour toutes les marchandises taxées au poids, autres que celles comprises dans les trois catégories ci-dessus, la portion du tarif continental (décimes compris) qui excède 6 fr. par 100 kilogrammes, (décimes également compris) est réduite de moitié. (Loi du 21 avril 1818, articles 6 et 7).

Au demeurant, lors de la réforme douanière de 1892, il n'a pas été touché aux soi-disant franchises de la Corse. La question avait cependant été soulevée à l'époque.

P. DE COBNY.

(La suite à demain).

(1) Les articles en italique sont ceux qui ont été soumis au tarif métropolitain par la loi du 11 janvier 1892 et diverses lois successives.

Lire à la troisième page

«NOS TÉLÉGRAMMES»

203 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LA BEAUTÉ DU DIABLE

Grand Roman Inédit

par JULES MARY

PREMIÈRE PARTIE

Les Loups et l'Agneau

XVI

EN DRAME DANS LA FORÊT

Les grands yeux hagards — des yeux de folle — examinent Christian et Rose-Lison tour à tour — et ne les reconnaissent pas, d'abord...

Elle parle... Il se penchent pour écouter, mais elle ne prononce qu'un mot, un seul, toujours le même :

— Horrible !.. horrible !.. horrible !..

Longtemps, elle reste ainsi. Et ils n'osent lui adresser la parole. Ils attendent que la raison lui revienne. C'est Christian qu'elle reconnaît, le premier. Son regard, arrêté sur le médecin, est devenu plus fixe. Un travail se fait dans le cerveau. On dirait qu'elle s'interroge, au fond d'elle même, pour savoir ce qui s'est passé, comment il se fait que cet homme soit là, et elle aussi, en ce désordre, en cette chambre inconnue, pendant la nuit. Puis la vérité illumine sa raison défaillante. Et le cri qui lui échappe est la preuve que Dieu n'a pas eu pitié d'elle et qu'elle n'est pas devenue folle :

— Christian !

Devant l'homme qu'elle a aimé, qu'elle aime encore, l'horreur de la situation où elle se trouve et de l'infamie qui a été commise contre elle, se centuple. Déjà le secret de ce crime était insupportable, même s'il n'avait été connu que d'elle seule. Et ce secret devenait public. Et ce secret n'en était plus un pour Christian, alors qu'elle eût accepté que le monde entier le partageât, à la condition que son amant, seul, l'eût ignoré !

— Non, non, je rêve, ce n'est pas lui !

Elle se cache les yeux avec les mains pour laisser à cette vision le temps de s'évanouir. Mais quand ses mains s'écartent de ses yeux, la vision est la même.

— Allez vous en ! Allez vous en ! balbutie la misérable.

Elle a un geste pour l'éloigner. Lorsqu'il s'approche d'elle pour lui porter secours, car elle se souvient de ce qu'elle lui a dit autrefois, en la menaçant de se venger de lui sur Rose-Lison : « Je te le rendrai perdue, déshonorée, si souillée qu'elle te fera horreur ! » Ce n'était pas Lison ! C'était Germaine qui lui faisait horreur... Et ce n'était pas tout... Voilà que Lison apparaît devant elle, tout à coup, pareille à un fantôme. Lison, toute pâle, toute tremblante, Lison qui a les mains jointes en ses prières.

— Elle ! Elle !!

Un premier sentiment de honte, d'une honte affreuse, mais qui cède la place aussitôt à une rage de haine contre cette enfant. Elle tend les poings.

— A cause d'elle ! A cause d'elle !..

Puis, se tournant, tantôt vers Christian, tantôt vers la jeune fille :

— Pourquoi êtes-vous ici ? Qu'êtes-vous venus faire ?.. Ah ! vous êtes heureux, n'est-ce pas ?.. Horrible, je vous dis, horrible !!.. Comment êtes-vous ici, à cette heure, tous les deux ?.. Allez-vous en ! je n'ai pas besoin de vous... Je vous hais !.. Ma haine saura bien vous retrouver l'un et l'autre...

— Remettez vous !.. disait Christian, infiniment ému.

— Allez-vous-en... Pourquoi me regardez vous ?.. Est-ce que je vous demande d'avoir pitié de moi ?.. Mais allez vous-en donc...

Et comme ils faisaient un pas vers la porte ouverte sur la clairière :

— Non... pas encore... Je veux savoir... Je veux savoir comment vous êtes réunis... Comment vous avez su qu'il fallait venir ici... Car vous triomphez, oui, vous triomphez... Mais j'ai donc été trahie ?.. Qui a pu vous dire ?.. qui a pu vous renseigner ? Ah ! celui-là... celui-là...

Et debout, le buste penché les lèvres entr'ouvertes sur ses dents de jeune louve, elle attendait leur réponse... Christian et Lison, interdits devant tant de haine, se taisaient. Mais tout à coup un peu de bruit se fit du côté de la porte où apparut, dans la lumière indécise de l'aube, une sorte de spectre, hâve, maigre, chancelant, dont les yeux, au fond de leurs orbites, brillaient d'un éclat surhumain... Et comme Germaine répétait, hagarde :

— Qui vous a conduits, qui vous a prévenus ?

Une voix sourde, presque inintelligible, répondit :

— Moi !..

C'était le comte de Croix Vitré, le vêtement déchiré, demi-nu, ensanglanté par les ronces et les pierres... Le comte qui avait entendu le cri aigu de Germaine tout à l'heure. Et qui avait cru reconnaître l'appel suprême de sa fille... C'était le comte de Croix Vitré qui s'était traîné jusque là !..

. . . . . .

FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE

DEUXIÈME PARTIE

Le Lion devenu vieux

I

LES LIONS QUI VIVENT

Ce fut vers sept heures seulement, en cette même soirée si pleine d'événements dramatiques, que Nathalie posa de nouveau à son frère et se dirigea, pour la seconde fois, vers le petit logement de celui qui avait été tout-puissant dans Mon-Royaume,

(A suivre).

Les Missionnaires et la Science

Tout le monde connaît les missionnaires. Tout le monde a entendu parler de ces jeunes prêtres, de ces jeunes religieux, compatriotes ou étrangers, âmes de héros, qui, chaque année, quittent leur famille, leur pays, pour aller vaillamment planter, dans les contrées les plus lointaines, chez les peuples les plus barbares, la croix du salut. On sait que leur grande affaire est de travailler à étendre le règne de Jésus-Christ dans le monde.

Avec l'un de la régénération baptismale, avec le pain de la vie éternelle, ils font, portant ce fils vont, des chrétiens, des âmes. On apprécie leurs efforts. Beaucoup admirent leur dévouement, leur zèle. On sait que, pour gagner des âmes à Dieu, ils affrontent les fatigues, les périls, les souffrances, la mort. Et de temps à autre, moins souvent maintenant, on apprend que quelques-uns d'entre eux, comme en 1809 les quatres martyrs français massacrés au Thibet, ont payé de leur vie leur zèle de la croix. Un tel héroïsme émeut les cœurs capables de le comprendre.

L'apostolat et l'œuvre principale des missionnaires. Telle est l'activité de ces politiques conquérants que, par eux, l'empire du christianisme s'étend de plus en plus dans le monde et gagne les contrées les plus reculées, les plus sauvages.

On sait moins que ces généreux apôtres trouvent, par surcroît, le temps et les moyens de rendre de précieux services aux lettres et aux sciences. On oublie trop que ces ouvriers évangéliques ont été souvent les pionniers de la civilisation, les avant-coureurs de la pénétration européenne. Tout en travaillant pour Dieu et pour le ciel, les missionnaires travaillent aussi pour l'homme et pour la terre.

Cette partie moins connue de leur œuvre, le zélé secrétaire général du conseil de l'Œuvre de la Propagation de la foi, M. Alexandre Gorsse, a cru utile, pour notre temps, de la mettre en relief dans un saisissant tableau des travaux littéraires et scientifiques des missionnaires depuis plusieurs siècles (1).

Cette révélation ne serait pour tant d'indifférents qui affectent d'ignorer les choses de l'Eglise, pour la plupart d'entre les chrétiens mêmes qui se plaisent à l'accuser d'être un fauteur d'ignorance et un ennemi du progrès, que cette simple énumération de toutes les publications, de toutes les recherches, de toutes les découvertes dues, dans tous les ordres de science, à ces obscurs colporteurs de l'Evangile !

Ethnographie, linguistique et grammaire comparée, histoire et géographie, sciences physiques et naturelles, les missionnaires ont apporté leur contribution à toutes les branches du savoir humain. Mieux que les explorateurs et les fonctionnaires de passage, ils ont observé et connu les mœurs des populations barbares ou sauvages auxquelles ils ont vécu. Les lettres écrites par eux, à ce sujet, les notices qu'ils ont rédigées, et dont beaucoup ont été recueillies dans des publications spéciales, telles que les récentes et si remarquables études de Mgr Leroy, sur les Fjyguis, parues dans les *Missions catholiques* sont une mine des plus précieuses pour la connaissance des diverses races et peuplades de la terre habitée, pour l'étude des coutumes et des traditions. Et Mgr Leroy lui-même vient de montrer, dans la suite de conférences et magistrales qu'il a données à l'Institut catholique de Paris, sur la religion des peuples primitifs, quel appoint précieux l'expérience et les enquêtes personnelles des missionnaires, sur le sujet vivant, constituaient pour l'histoire comparée des religions.

Une quantité de langues africaines, asiatiques, océaniennes, non encore fixées par l'écriture, et quelques unes même à prime articulées, ne vont guère connues que par les missionnaires. Les idiomes les plus irréguliers, les plus compliqués, avec toute la variété de leurs dialectes, ont trouvé, en eux, leurs grammairiens et leurs lexicographes. La simple indication de ces travaux, comme on la trouve dans le volume de M. Gorsse, constitue le plus vaste répertoire linguistique qui existe au monde. Les peuples du vieux monde asiatique, les grands empires d'Extrême-Orient ont eu dans leurs missionnaires des philologues éminents. Les meilleurs dictionnaires chinois, annamite, coréen, japonais sont ceux des Perny, des Tabard, des Reguet, etc. Il n'est, pour ainsi dire, plus une peuplade, plus une région au monde, dont la langue, grâce aux apôtres de l'Evangile, ne soit aujourd'hui connue et ne puisse servir aux études de la philologie comparée.

Un prêtre artiste et théologien, particulièrement dévot à la Vierge Marie, M. Sire, de Saint-Sulpice, voulant élever à la gloire de l'Immaculée-Conception le plus magnifique monument de piété et d'art, n'a eu qu'à s'adresser aux missionnaires des différentes parties du globe, pour pouvoir publier dans une collection de 140 riches volumes réunis dans le splendide meuble de Cailhat et de Charles Lamaire, la traduction, dans toutes les langues connues du monde, de la Bulle de définition du dogme.

Arthur Loth.

(*La fin à demain*)

Les fêtes de la Mutualité
à Bastia

On nous prie d'annoncer que pendant les deux jours de la Pentecôte, toutes les Sociétés et Sections de Secours Mutuels, ainsi que les syndicats faisant acte de Mutualité de l'arrondissement de Bastia fêteront leur fête Mutualiste.

Le programme de cette grande fête de famille sera publié ultérieurement.

Lycée de Bastia
Fête du Petit Lycée
donnée à l'occasion de la Mi-Carême

Jeudi, 26 mars, de 2 à 5 heures du soir

BAL D'ENFANTS
Paré et costumé

PROGRAMME

PREMIÈRE PARTIE

1. Arrivée et défilé du cortège.
2. Hommage au Roi et à la Reine.
3. Evolutions, marches, contremarches, Sauterie et rondeaux. — Bataille de confetti.
4. Cotillon enfantin.

Conducteurs : Mlles Minighetti, Scinto, Bernard, Talenelli, Angelvy, de Lurl, Laschi.

Conducteurs : MM. Huck, Musso, Agostini, Marini, Loschi, Battestini.

5 Surprise.

DEUXIÈME PARTIE

1. Sauterie,
2. Farandole. Goûter et sedan.

Orchestre de mandolines et guitares dirigé par M. BACCI.

Le Proviseur a l'honneur d'inviter à cette fête les familles des élèves et les amis du Lycée.

Il ne sera envoyé aucune invitation spéciale.

Les enfants costumés devront à leur arrivée se rendre dans la Cour des grands pour la formation du cortège. On rappelle qu'il faut se munir de confetti. Un photographiera tout l'ensemble du cortège au moment du départ de la Cour (2 heures précises). Les amateurs sont autorisés à prendre des instantanés pendant la durée de la fête. Les meilleures épreuves soumises à M. le Proviseur, seront conservées et reproduites à titre de souvenir.

En vue du bon ordre et de la bonne exécution du programme, il est expressément recommandé au public de *ne pas monter sur les sièges, et de ne pas encombrer l'endroit réservé aux évolutions des enfants.* On est prié à ce sujet de suivre exactement les prescriptions des personnes préposées au service d'ordre.

Entrée générale par le Boulevard du Palais. — Ouverture des portes à 1 heure 3/4. En cas d'mauvais temps, (pluie ou bise-ste) la fête aurait remise au Dimanche suivant 29 mars. Dans ce cas le pavillon ne sera pas hissé à la hampe au dessus de la porte d'entrée à l'heure fixée pour l'ouverture.

Bulletin Financier

Paris, 19 mars 1908.

Le marché ferme au début sur toute ensuite pour reprendre en clôture. Le 3 0/0 perpétuel à 97.25. L'Extérieure Platine, le Turc ex-coupon de 2 francs, sont en bonne tendance. La Banque d'Angleterre a abaissé son taux d'escompte à 3 0/0. Les Fonds russes sont mieux tenus. Le Crédit Lyonnais s'avance à 1.184, la Société Générale, le Comptoir d'Escompte sont fermes. Le bilan du Crédit Foncier, pour les douze premiers mois de 1907, se solde par un bénéfice de 7.039.578 frs contre 2.870.474 en 1907.

Les valeurs de traction sont faibles. Le Suez en meilleur à 4.456. Les Caoutchoucs sont toujours lourds. Les Mines d'Or sans affaires. Les actions Chenard Walker restent à 519.

L'Atlantique, dont le but est spécial, est un véritable monopole qui peut donner des résultats fort avantageux. L'action cote 125. A 55.50 l'action Montebras a de bonnes demandes. L'obligation 5 0/0 or, 1906, de l'Etat de l'Amazone annonce son prochain à 407. Nous retrouvons à 50 la soupape de l'action Buisson Huits et 58 l'unité.

On recherche l'action Compagnie Générale des Phosphates ou range des rectifications importantes que pourra donner l'exploitation des gisements d'Hammam Zaïd.

La Société Française d'Explosifs Houillères s'annonce comme susceptible de donner des bénéfices importants. L'action privilégiée 4 0/0 est donc attrayante au cours actuel de 122.

La Maison de Don-Bouton, en remerciant les 449 souscripteurs qui ont couvert en quinze jours son émission, annonce la convocation immédiate des Assemblées légales.

Les Chemins de fer français restent très soutenus.

CHRONIQUE SPORTIVE

Le *Rallye Paper*, qui s'est couru dimanche matin, a obtenu un plein succès.

Trente coureurs militaires et civils se sont rangés au départ sous les ordres du Starter.

Au commandement « partez ! », le peloton s'est lancé sur la piste tracée par M. le lieutenant Coudanne, dirigeant du groupe sportif du 38e qu'accompagnaient le maréchal des logis fourrier Nicoli et l'artilleur Vesperini, un sportman convaincu.

Les difficultés du parcours ont été surmontées par les plus malins, dont le flair assez puissant, leur a permis de bien se classer. Une mention toute spéciale au jeune Lanata, un enfant de 12 ans, le benjamin du S. C. B., qui a effectué toute la course talonnant de très près les premiers.

Voici l'ordre des arrivées :

1. Filippi du S. C. B. en 30 minutes.
1. Maroselli, mantention.
2. Casanova, (S. C. B.) 31 minutes.
3. Verani, 163e infanterie,
4. Sandreschi, du (S. C. B.)
5. Lanata, du (S. C. B.)
6. Fargeton, du 38e artillerie,
7. Haab, du (S. C. B.),
8. Monnier,
9. Berest.

Les autres assez loin, mais tous terminent le parcours.

Guy-Dubs.

N. B. — On nous prie d'annoncer qu'on est en bonne voie d'organiser un *Cross-Country*, aux environs de Bastia. On nous a assuré que des sportmen de la ville doteraient l'épreuve de prix. En vue de cette course, un essai se fera dimanche matin, si le temps veut bien nous être favorable. — G. D.

Gazette Ajaccienne

(*Deuxième correspondant particulier*)

Le temps qu'il fait

Baromètre : 761. — Température : Maxima, 14 5; Minima, 10, 2.
Pluie : 23 millimètres.
Humidité : 88.
Direction du vent : Sud.
Force du vent : jolie brise.
Etat de la mer : belle.

Le bal des Employés de commerce

Il est un très grand succès ; la salle magnifiquement garnie d'une foule élégante et choisie, parmi laquelle on distinguait quelques jeunes aspirants de marine du *Dupuy Trouin*, en grande tenue, présentait un coup d'œil féerique.

Jusqu'à l'aube on a dansé, avec le même entrain, et nous sommes heureux de féliciter les membres du syndicat et leur sympathique président, M. Canavaggio, pour le beau succès qu'ils ont obtenu, grâce à l'ordre et à la bonne tenue de la salle.

Nos Hivernants

Sont arrivés :

MM. Félix Sibler, Gustav Ehlich, Alice Wettini, Bettens Paul, M. Thomas Parkin, De Curi Otto et famille, Mlle Leigh-Pemberton, M. Thomas Grant.

Nous leur souhaitons la bienvenue.

Accident

Un accident, qui aurait pu avoir beaucoup de gravité, s'est produit le dimanche, 22 courant, sur la route de Vico à Ajaccio :

La voiture automobile qui devait ces deux localités distantes d'environ 50 kilomètres venait de quitter Sagone, lorsqu'à la hauteur d'Appietto au lieu dit San-Sébastien, le principal frein et la tendeur de châine *se rompirent en produisant* une violente secousse.

Les voyageurs en furent quittes pour la peur et rester sur la route quelque temps.

Au nombre de ceux-ci : M. l'inspecteur primaire d'Ajaccio, MM. Nobili et Aumarr, voyageurs de commerce, s'employèrent de leur mieux pour aider à la réparation.

La mésaventure Louis Schelgel, qui, dans cette occasion, a fait preuve d'un sang-froid et d'un savoir dignes de tout éloge, a réalisé un tendeur de fortune et, avec des précautions la rentrée, à Ajaccio n'est opérée sans nouvel accident, mais avec un notable retard, et sans train.

A l'arrivée

Un splendide yacht allemand, le *Héléor*, commandé par le capitaine Schumberger, est arrivé dans notre port avec 251 touristes, venant de Villefranche.

Il repartira demain pour Naples.

***

Le cuirassé *Justice*, capitaine Mallet, le dernier, sortit des chantiers des trois magnifiques unités de notre escadre, du type *République*, est arrivé hier dans notre port, pour se livrer à des expériences de télégraphie sans fil.

Acte de probité

La nommé Santoni Paul-Xavier a trouvé devant la maison Carboni, près le palais de justice, un porte monnaie contenant une petite somme et divers papiers qu'il tenait à la disposition du propriétaire.

Au Port

Entrées :

Le *Golo*, capitaine Olivieri, venant de Marseille avec 73 passagers et marchandises.

Le *Bocognano*, capitaine Santini, de Toulon avec passagers et marchandises.

Sorti :

Le *Golo*, parti pour Nice.

Le *Bocognano*, parti pour Propriano et Bonifacio.

Etat Civil

NAISSANCES.

Mexilcousseci Joséphine-Marie.

DÉCÈS

Pascaleggi Baptiste, 59 ans, journalier.
Bastianeggi Jean-Jacques, cordonnier, 27 ans.
Pattachini Agathe, 4 mois.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 24 mars à 3 heures

Salut Lolotaire, allégro,	Dorlug.
Charles VI, ouverture,	Halévy.
Vénésia, valse,	Désormes.
Le Grand Mogol, fant.,	Audran.
Les Ondines du Nil, mazurka,	Genne.

Le Chef de musique, X. Lauves.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 23 mars

Thermomètre : Minimum du matin + 9. à midi + 15. à 3 heures du soir + 13. Maxima + 16. Minima 7 5.
Baromètre — 2 heures du matin, 756 mm. à midi, 758 mm. à 3 heures du soir, 758 mm.
Vent — Dans la matinée, Calme.
Dans l'après-midi, 14.
Etat du ciel, le matin, découvert.
L'après-midi, id.
Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm.

***

Cour d'assises

Par ordonnance de M. Collin, Premier Président de la Cour d'appel de Bastia, chevalier de la Légion d'honneur, les assises du département de la Corse pour le 2e trimestre de 1908, s'ouvriront à Bastia, le vingt cinq mai 1908 à midi, sous la présidence de M. Gabrielli, conseiller, assisté de MM. Gavini, conseiller et More li, juge-suppléant au Tribunal de 1re instance de Bastia.

***

Palmes académiques

Nous sommes heureux d'apprendre que M. Jérôme Francival de l'Ile Rousse, ancien président du conseil d'arrondissement de Calvi, publiciste et attaché au ministère du Commerce et de l'industrie, à Paris, vient d'être nommé officier d'académie.

Nous lui adressons nos bien sincères félicitations.

***

Vol

Hier matin, vers 5 heures 1/2, M. Ghio, pépiniériste, en pénétrant dans sa propriété de la Filippina, aperçut un jeune homme qui en sortait un sac sur le dos. Il lui demanda des explications ; et, comme ses réponses n'étaient pas satisfaisantes, M. Ghio s'apprêtait à appréhender le jeune homme, mais ce dernier prit la fuite en abandonnant le sac qui contenait deux palmiers volés dans la propriété.

A ce moment arrivait le nommé Labordi, employé de la maison, qui s'empressa de courir à la poursuite du fuyard qui, de crainte d'être pris, s'arma d'un couteau et menaça M. Labordi, qui parvint cependant à l'arrêter.

Il a été reconnu pour être le nommé A. Antoine, âgé de 18 ans.

Plainte a été portée à la police qui le recherche.

***

Encore la dynamite

Les pêcheurs bastiais ne sont pas assez éprouvés par les bandes de marsouins qui déchirent les filets, les baleinelles italiennes qui *drainent nos fonds* le long chômage par suite des mauvais temps et d'autres causes, il faut encore que des gens peu scrupuleux viennent continuellement lancer des torpilles et faire un massacre de poissons de toute espèce et de tout âge.

Les pêcheurs voient ce vandalisme et restent impuissants, car ils n'osent se faire dénonciateurs, et cependant, le poisson capturé par ce procédé est mis publiquement en vente, et s'il est vrai qu'il est parfaitement reconnaissable à certains indices, il devrait être possible aux autorités maritimes de dresser des contraventions et d'arriver à connaître les habitués de cette pêche prohibée.

M. le Directeur du service de l'hygiène a le devoir d'intervenir, puisqu'il paraît établi que le poisson dynamité est d'une alimentation peu saine et très souvent nuisible.

***

Importante capture

Depuis quelque temps des vols de marchandises diverses et d'objets d'horlogerie étaient commis au préjudice de négociants et charretiers du quartier de Lupino.

On acquit bientôt la conviction que l'auteur de ces délits devait être un nommé Mosconi Antoine, 21 ans, repris de justice, se disant charretier, sans domicile fixe, rodant continuellement aux alentours de la gare de Lupino et du bureau de l'octroi, et couchant parfois sur des charrettes remisées à cet endroit, où il ne manquait jamais d'emporter les cadenas des caissons. On prévint les gardes-champêtres qui exercèrent une surveillance active. Elle devait aboutir à l'arrestation du coupable.

Hier, vers 2 heures de l'après-midi, les gardes-champêtres Agostini, Poggi et Giustini arrêtaient Mosconi à Lupino et le conduisaient au poste de police, où, fouillé, il fut trouvé porteur d'un pistolet à un coup, d'un couteau, d'un cadenas etc.

Interrogé par l'inspecteur Ristori, Mosconi a avoué avoir enfoncé les caissons des charrettes remisées devant le restaurant Bocchesani pour s'emparer du contenu, et a même reconnu avoir été condamné déjà à deux mois d'emprisonnement pour vol.

Il sera déféré au parquet.

Cette arrestation fait honneur aux trois braves gardes-champêtres qui l'ont opérée, non sans difficultés, et que nous félicitons chaudement.

L'enquête continue.

***

Chemins de fer

M. Fosta, commissaire de surveillance administrative des chemins de fer de 3e classe, à Saintes, a été affecté à la résidence des Aubrais.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

BOURSE DE PARIS

	21 mars	23 mars
Rentes de 3 0/0 ancien	96 92	96 75
— de 3 0/0 amortis.	98.50	98.45
	ex-coupon.	

Nouvelles Militaires

Etat-major général

Paris, 23 mars.

Le *Journal Officiel* publiera demain les nominations et promotions suivantes, dans la première section du cadre de l'état-major général :

Au grade de général de division

MM. les généraux de brigade :

de La Celle, commandant la 1re brigade d'infanterie ;

de Ferron, adjoint au commandant supérieur de la défense de Lyon ;

Bruneau, commandant la 68e brigade d'infanterie ;

Houdaille, commandant la 29e brigade d'infanterie ;

Lallon de Ladébat, commandant l'artillerie du 5e corps d'armée ;

Chapel, chef du cabinet du ministre de la guerre, membre du comité technique d'état major.

Au grade de général de brigade

MM. les colonels :

Franchet d'Esperey, breveté, commandant le 163e régiment d'infanterie ; maintenu au commandement de la brigade d'infanterie qu'il commande par intérim ;

Clément de Grandprey, breveté, commandant supérieur, par intérim, de la défense d'Alger.

du Pré de Saint-Maur, commandant par intérim la brigade de cavalerie du 3e corps d'armée ;

Eydoux, breveté, commandant le 157 rég. d'infanterie ;

Thétard, commandant le 22e dragons :

Coudret, breveté, commandant le 2e rég. d'artillerie ;

Chatelain, commandant le 4e rég. d'artillerie ;

Circan, breveté, commandant le 118e rég. d'infanterie :

Mullot, breveté, commandant le 52e rég. d'infanterie ;

Verand, colonel hors cadre, détaché en Macédoine ;

Sarrail, breveté, commandant le 39e régiment d'infanterie ;

Saurel, breveté, commandant l'Ecole militaire de l'artillerie et du génie, à Fontainebleau.

AU PANTHÉON
ENERGIQUE PROTESTATION DU DUC DE MONTEBELLO

Paris, 23 mars.

Le duc de Montebello, petit-fils du maréchal Lannes de Montebello, qui est enterré au Panthéon, vient d'adresser à M. Clémenceau, président du Conseil, une lettre par laquelle il proteste contre le transfert des cendres d'Emile Zola au Panthéon.

Le duc de Montebello requiert l'autorisation de retirer du Panthéon, le cercueil renfermant les restes mortels de son aïeul, pour les inhumer au cimetière Montmartre, où ils n'auront ainsi plus de contact avec ceux d'Emile Zola.

« Le héros tué à la bataille d'Essling, dit-il dans sa lettre, ne peut pas reposer à côté de l'auteur de la *Débâcle*. »

Avant de donner une réponse, le président du Conseil consultera, le Garde des Sceaux pour savoir si, juridiquement, l'on peut donner satisfaction au duc de Montebello.

M. Clémenceau saisira ensuite le conseil des ministres de la demande du duc Lannes de Montebello, car cette première et légitime protestation contre l'auteur de la *Terre* au Panthéon entraînera d'autres demandes du même genre.

ELECTIONS LÉGISLATIVES

Meuse

Paris, 23 mars.

Les électeurs de l'arrondissement de Verdun étaient convoqués, hier, à l'effet d'élire un député en remplacement de M. Charles Humbert, élu sénateur, radical.

Deux candidats étaient en présence.

M. Noël, avoué, conseiller général, radical.

M. Juble, républicain.

Le scrutin a donné les résultats suivants :

Inscrits	19.259
Votants	14.815
Ont obtenu :	
MM. Noël,	9.656 voix,
Juble,	4.705
Voix diverses	454

M. Noël, a été élu.

***

Aux élections générales de 1906, M. Charles Humbert avait été élu député par 9.258 voix, contre 7.922 à M. le lieutenant-colonel Rousset, républicain libéral, et 390 à M. de La Ruelle avoué, républicain.

A PARIS
Arrestation d'un Financier véreux

Paris, 23 mars.

Le service de la sûreté a procédé aujourd'hui à l'arrestation d'un financier véreux, M. Rochette.

Cette arrestion a produit une vive émotion dans le monde des affaires, car M. Rochette était administrateur de nombreuses sociétés, et notamment des deux sociétés du *Crédit minier industriel* et du *Manchon Helle*.

M. Rochette est accusé de nombreuses escroqueries ; en outre, un déficit assez important vient d'être constaté dans les caisses de ces deux sociétés.

M. Rochette a subi cet après-midi un premier interrogatoire devant M. le juge d'instruction.

Tirages financiers

Communales 1882

Paris, 23 mars.

L'obligation portant le numéro 83.450 est sortie remboursable à cent mille francs.

L'obligation portant le numéro 288.891 est remboursable à 30.000 francs.

Les obligations portant les numéros 447.647 et 222.806 sont remboursables chacune à 10.000 francs.

Foncières 1895

L'obligation portant le numéro 273.510 est sortie remboursable à 100.000 francs.

L'obligation portant le numéro 136.823 est remboursable à 20.000 francs.

L'obligation portant le numéro 234.583 est remboursable à 10.000 francs.

Nouvelles Maritimes

La Mission du « Cassard »

L'ÉQUIPAGE du chalutier « Baleine » délivré au Cap Juby

Paris, 23 mars.

Le ministre de la marine a reçu un télégramme du commandant du croiseur *Cassard* l'informant qu'il avait débarqué à Las Palmas, sains et saufs, les dix neuf marins composant l'équipage du chalutier français *Baleine*, échoué au cap Juby.

Les prisonniers des Maures ont été délivrés sans condition.

DROME
UN MAIRE ASSASSINÉ
pour avoir refusé
DES RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

Valence, 23 mars.

La paisible commune de Châtillon-en-Diois vient d'être le théâtre d'un drame sanglant.

Le nommé Borel, cultivateur, a tiré, en pleine rue, deux coups de fusil sur M. Léopold Rival, maire de la commune, qui est tombé mortellement frappé.

Les témoins de ce déplorable événement s'empressèrent d'accourir ; les uns pour arrêter l'assassin, les autres pour porter secours à la victime qui, déjà, ne donnait plus signe de vie.

La mort avait été instantanée.

L'assassin a déclaré avoir voulu se venger du maire qui lui avait refusé de lui donner des renseignements administratifs qui l'intéressaient.

Borel a ajouté qu'en proie à une vive surexcitation par suite de cette injustice aussi flagrante, il s'est décidé à se faire justice lui-même.

Ce drame a causé une profonde émotion dans la commune et dans tout le canton ; la victime et l'assassin étaient très connus.

Canton
50.000 Chinois protestent contre le relâchement du vapeur japonais « Tatsu-Maru »

Les négociants japonais quittent la ville.

Paris, 23 mars.

Des nouvelles de Canton annoncent que plus de cinquante mille Chinois viennent de tenir un meeting pour protester contre le relâchement du vapeur japonais *Tatsu-Maru*.

Ces protestataires ont pris l'engagement formel de boycotter les marchandises japonaises.

Ils demandent, en outre, la destitution immédiate du gouverneur général de Canton.

Des troubles sérieux sont à craindre ; les Chinois étant très surexcités.

Les négociants japonais, établis à Canton, quittent en toute hâte cette ville.

00166

AU JAPON
Terrible abordage
248 Noyés

Paris, 23 mars.

Des télégrammes de Tokio annoncent qu'un vapeur à grande vitesse a abordé un navire faisant le petit cabotage.

La collision, qui s'est produite pendant la nuit, a été terrible.

Le chiffre des noyés s'élève à 248 au moins.

LES ÉVÈNEMENTS du Maroc
Télégramme DU GÉNÉRAL D'AMADE
Nouvelles soumissions

Paris, 22 mars.

Le ministre de la guerre a reçu du général d'Amade un télégramme annonçant que de nombreux Caïds sont venus faire leur soumission.

Un grand nombre de rebelles également ont abandonné les méhallas de Moulay-Hafid.

Arrivée des renforts

Le général d'Amade annonce, en outre, que les troupes de renfort commencent à arriver.

La santé et le moral des hommes sont excellents.

LE PARLEMENT
Chambre des Députés

Présidence de M. BRISSON

La séance est ouverte à 2 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance qui est adopté.

Projets de loi d'intérêt local

A l'ouverture de la séance la Chambre adopte sans discussion.

Le projet de loi tendant à distraire la section de Palledac de la commune de Saint-Remy-sur-Durolle, pour l'ériger en municipalité distincte.

Le projet de loi ayant pour objet de déclarer d'utilité publique l'établissement dans les départements de l'Oise et de la Somme, des Chemins de fer d'intérêt local, à voie de 1 mètre.

Les Rengagés de 3 ans de la classe 1904

L'ordre du jour appelle ensuite la discussion du projet de loi concernant les rengagés volontaires pour trois ans de la classe 1904.

La Chambre décide que ces militaires bénéficieront d'un rappel de la haute-paye.

La Réhabilitation des faillis

L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi, adopté par la Chambre des députés, modifié par le Sénat, relatif à la réhabilitation des faillis.

Le projet de loi est adopté sans aucune modification.

Les Fraudes alimentaires

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion de la proposition de loi, présentée par la commission de la réforme judiciaire, chargée d'examiner la disposition additionnelle de M. Aldy et plusieurs de ses collègues à la proposition de loi de M. Canonenve, tendant à modifier les articles 5 et 11 de la loi du 1er août 1905 sur la répression des fraudes dans la vente des marchandises et des falsifications des denrées alimentaires et des produits agricoles, et à compléter cette loi par un article additionnel.

Plusieurs amendements sont successivement mis aux voix et repoussés.

Après une vive discussion ce projet de loi est adopté par mains levées.

La séance est ensuite levée et renvoyée à demain.

État-Civil

NAISSANCES

Vendassi Marie Félicité. — Mariani Hyacinthe. — Franceschini Jean Baptiste.

DÉCÈS

Vendassi Marie Félicité.

NOUVELLES RELIGIEUSES

CHAPELLE DU FANGO. — Mercredi, fête de l'Annonciation, la Chapelle sera ouverte à la dévotion des fidèles dès le matin.

Comme d'habitude des messes seront dites à 7, 8, 9, et 10 heures.

L'après-midi à 4 heures bénédiction du Saint Sacrement.

ORATOIRE SAINTE CROIX. — La fête de l'Annonciation de la Très-Sainte Vierge Marie sera solennellement célébrée, en l'oratoire de ce nom, mercredi, 25 mars.

Ordre des cérémonies :

La veille de la fête, Vêpres solennelles à 3 heures du soir.

Le jour de la fête, le matin : messes basses à partir de 5 heures, Grand'Messe à 11 heures, messe de midi ; le soir : Vêpres à 4 heures, suivies du Salut, bénédiction de la Relique, à 7 heures et demie.

Les membres de l'office ici et les confrères sont en pressant appel aux nombreux fidèles d'assister à toutes ces pieuses cérémonies.

SCIERIE MÉCANIQUE
MINELLI
PIEUX DE VIGNE

MODES PARISIENNES
18, Bd Paoli, Bastia
Grand choix de chapeaux pour Dames et Enfants
Modèles haute nouveauté
à partir de 4 fr. 95
Succursale d'une grande maison de Paris
Seul dépôt en Corse

LA GUÉRISON DES MALADIES de POITRINE
et des Voies respiratoires
Dans sa fête, le *Journal des Forces vitales* publie une étude scientifique sur une nouvelle méthode qui guérit rapidement la Phtisie, la Pleurésie, la Bronchite, l'Influenza, la Grippe, la Coqueluche, l'Asthme, etc. Cette méthode est envoyée à M. le Directeur du Journal de Vulgarisation, 37, rue Vivienne, à Paris.

Librairie Ollagnier

Consultez vos amis : *Nos Loisirs* est un journal bien fait.

Teinturerie et Blanchisserie de la Méditerranée
H. FRAISSINET & Cie
MARSEILLE

Société en Commandite — Capital 500.000 Francs
17 Magasins dans Marseille — 20 Succursales au dehors
La plus importante Maison du Midi

AUTOMNE-HIVER 1907-1908
NUANCES MODES :
Marron et Gros Vert — Rouge Brique et Prune

NETTOYAGE ET TEINTURES
Draps - Lainages - Soieries - Velours - Fourrures - Mongolie - Boas - Plumes

TEINTURES EN NOIR INALTÉRABLES

NETTOYAGE DE RIDEAUX, STORES, AMEUBLEMENTS
Edredons, Couvertures, Tapis

Par suite d'importants agrandissements et d'un outillage perfectionné que nous venons d'acquérir en Angleterre, par les soins apportés dans l'apprêt et l'emballage, nous pouvons livrer tous les travaux avec
un fini qu'aucune autre Maison ne peut donner
Dépôt de Bastia :
Chez M. SAUVEUR AYMO
BASTIA, 17, Boulevard Paoli, 17, BASTIA

ULCÈRES VARIQUEUX

Rapidement guéris par l'EAU PRÉCIEUSE DEPENSIER
Des milliers de malades atteints de plaies, d'ulcères, eczémas, boutons, démangeaisons, sont guéris sous les yeux par cet admirable remède.
M. Dépensier, pharmacien à Rouen
Après avoir employé pendant quatre mois de l'EAU PRÉCIEUSE DEPENSIER, j'ai voulu me rendre compte de son action. J'ai donc mis de l'EAU PRÉCIEUSE sur plusieurs anciennes plaies d'estomac, variées et j'en ai guéris les meilleurs résultats. C'est une excellente découverte.
Docteur CARELLE à Pont-Audemer.
L'EAU PRÉCIEUSE DEPENSIER se trouve dans toutes les pharmacies : le flacon, 3 fr. 60. Demander brochure illustrée. Dépôt général : Pharmacie Dépensier, 57, rue du Bac, Rouen.
Se trouve à Bastia, Pharmacie Quilici, 10, boulevard du Palais, et à Ajaccio, Pharmacie Colonna.

CHLORO-ANÉMIE, TUBERCULOSE, CONVALESCENCE
Tout état de langueur et d'amaigrissement ayant pour cause la dénutrition trouve une guérison prompte et certaine par l'emploi du
VIN DE VIAL au Quina, Sec ou Viande et Lacto-Phosphate de Chaux

A VENDRE

Une Bascule. — Deux Réservoirs à eau et en tôle. — Chaudières et chaudrons. — Appareils acétylène. — Pompes à vin, filtre en cuivre. — Ambics de 7 hectolitres. — Charrues. — Appareils téléphoniques. — Horloge pour église. — Comptoirs à étagères. — Planches et bois de toutes sortes. — Jarres à huile de 5 hectolitres. — Voitures, charrettes et charriots. — Foudres, futailles neuves et usagées de toutes contenances.
S'adresser à Toga, ancienne Usine.

ANCIEN CABINET PRADÈRE
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste
du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
Bd Paoli, 18, au 1er
Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à sa maison en garde contre certains charlatans dans emballante — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de dents artificielles

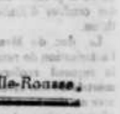
Le Directeur-Gérant,
J.-B. Ollagnier.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

OUTILS pour AMATEURS et INDUSTRIELS
MACHINES, Fournitures et DÉCOUPAGE
Scies, Tourillons, TOURS, Perceuses, &
LA MOLLE, 41, rue Lafayette, PARIS

FARINE LACTÉE NESTLÉ
Aliment préféré des enfants

MACHINE A TRICOTER
Travail chez soi toute l'année
Rapportant de 30 à 50 fr. par semaine selon temps employé et sans apprentissage.
S'adresser à M. FRANCHI, seul représentant de la Compagnie « La Gauloise, » en Corse, demeurant à Carbuccia par Ucciani.
Joindre un timbre pour la réponse.

Cordonnerie Modèle
Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia
EUGÈNE PERICCHI, propriétaire
Saison Automne-Hiver 1907-1908
Chaussures en tous genres
pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants
Grand assortiment de chaussures fourrées
Choix considérable de Pantoufles
Prix très réduits
Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriquées exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.

La Maison se charge des réparations

Demandez et offrez dans tous les Cafés
AMARO MATTEI, apéritif supérieur.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER I
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Rosaces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 1

PHOTOGRAPHIE J. MORETTI
CORTE (Corse)
GRANDE COLLECTION DE CARTES POSTALES ILLUSTRÉES DU PAYS
VENTE EN GROS ET AU DÉTAIL
Agrandissements inaltérables de toutes les dimensions en noir et en couleurs

Cie GÉNÉRALE DES PÉTROLES
pour l'Eclairage et l'Industrie
Siège social à MARSEILLE

Pétrole pour l'éclairage et pour moteur, en baril de 180 litres et bidons de 50 litres.
Pétrole raffiné d'Amérique, marque *Le Lion*, en caisses de deux bidons de 18 litres et demi chaque.
Pétrole de luxe *Photoline* en bidons de 5 litres,
Essences de pétrole, Benzine, Gazoline, lourde pour moteur.
NAPHTACYCLE, essence spéciale pour automobiles, très appréciée dans le monde des chauffeurs.
AUTOVELINE huile pour le graissage des automobiles,
GRAISSE CONSISTANTE pour automobiles.
HUILE EPAISSE pour changement de vitesse des automobiles.
Dépositaires pour toute la Corse : MM. L. N. MATTEI et Cie, à Bastia, Ajaccio et Corte.
Sous-dépositaires : Thomas MATTEI, Propriano ; PUCCINELLI Francois, Calvi ; LANTIERI Frères, Bonifacio ; Ch.-Marie SAVELLI, Ile-Rousse.

ON DEMANDE DES MALADES
même réputés incurables. — PAIEMENT APRÈS GUERISON entièrement. Guérison rapide et sûre, sans médicaments, par la MÉDECINE NATURELLE, *Rationnelle*, son, plantes, Appareil, et que chacun peut suivre chez soi, — de toutes les maladies chroniques les plus anciennes, les plus graves, telles que : Tuberculose, Maladies de Poitrine, Asthme, Rein, Foie, Vessie, Estomac, Peau, Intestins, Rhumatismes, Goutte, Gravelle, Vices du Sang, Nerfs, Impuissance, Neurasthénie, Paralysie, Cœur, etc. Pour recevoir consultation, gratuite sous pli fermé, écrire avec grande détails en Toute Discrétion à M. le Docteur Edwards, 56, Rue des Saints-Pères, PARIS.

Indispensable en Campagne
LA SANTÉ DU VILLAGE

Le Meilleur purgatif dépuratif
THÉ BLAIZE PÈRE
Contre tous les Vices du Sang, Maladies de la Peau. — Toutes pharmacies

TRENTE-TROISIÈME ANNÉE — N° 85

MERCREDI 25 MARS 1908

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	1 an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »

Union Postale, et autres Pays : le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Annonciation.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 5 h. 29 m. — Coucher, 5 h. 48 s.
Dernier quart., le 25 — Nouv. Lune, le 31
Fête de Demain : Saint Théodore.

24 MARS

La Situation

Vendredi, les « muets du sérail » ont donné à nouveau la mesure de leur courage et de leur virilité.

Trois jours avant, ils avaient, avec fracas, envoyé promener les explications fournies par M. Simyan ; d'un geste large, d'un vote hardi, ils avaient décidé la réintégration des fonctionnaires révoqués par le Gouvernement, si bien qu'en moins d'une heure de discussion, le projet à eux soumis changeait de nom, changeait de caractère, et de « projet de loi tendant à la réintégration de fonctionnaires civils et d'officiers. » On avait pris au sérieux cette manifestation. On la croyait consciente, réfléchie.

On avait félicité de leur générosité, de leur bienveillance en faveur de modestes travailleurs, nos députés de sérail.

On avait pris ces eunuques pour des hommes.

Leur vote devait rester sans lendemain, comme il était sans portée.

Leur manifestation — que l'on avait prise pour une mesure de justice, pour un geste d'amnistie, pour un acte d'humanité, — n'était que la gaminerie inoffensive d'écoliers qui s'amusent et font des farces parce que sur eux l'œil du maître n'est pas fixé.

Et le jour où M. Clémenceau leur a demandé si vraiment c'était sérieux ou si ce n'était qu'une plaisanterie, ils se sont empressés de s'excuser, de demander pardon, de modifier leurs votes de la veille, penauds, humiliés et repentis.

« Messieurs les radicaux, je vous attends ! » leur a-t-il, à peu près, redit une seconde fois. C'est leur soumission qu'il attendait. Il n'a pas eu à l'attendre longtemps.

Qu'importe à la majorité de se déjuger ? Que lui importe même que ce soit en moins de trois jours ? Les députés qui, après avoir voté un article du projet d'impôt sur le revenu, vont une heure après modifier leur vote, n'en sont pas à un désaveu près de leur propre attitude.

De l'édifiant scrutin de vendredi, deux considérations sont à retenir :

La première, c'est que M. Clémenceau a sur la majorité une action indiscutable et décisive. Il n'a qu'à parler. Fidèle, elle le suit ; docile, elle lui obéit. Qu'il agisse donc sur elle pour d'autres objets que la révocation par elle de fonctionnaires réintégrés par elle-même : qu'il l'entraîne à d'autres œuvres, à la réalisation d'autres réformes.

La seconde considération qui se dégage du scrutin, c'est que cent vingt républicains d'extrême gauche environ se sont trouvés dans la minorité, tandis que le centre rallia la majorité. Or, le Gouvernement ne peut s'appuyer sur les progressistes ni exclure de sa majorité les républicains avancés. Il n'éloignera le concours compromettant des premiers et ne s'assurera le concours résolu des seconds que par une orientation à gauche, ferme et définitive.

Qu'il déploie tout entier, dans l'œuvre générale des réformes, l'énergie courageuse qu'apporte, dans la discussion de la réforme fiscale, le ministre des finances ; qu'au Sénat il livre hardiment bataille sur la question du rachat, en démasquant les menées qui se trament à l'occasion du scrutin ; qu'il renonce à des révocations toujours fâcheuses et à des poursuites toujours vaines : c'est par là qu'il groupera toutes les forces de gauche — et c'est là le devoir.

ALEXANDRE ZÉVAÈS,
Député.

Propos d'Actualité

Le Jargon judiciaire

C'en est fait : le jargon judiciaire a vécu ! Qui de nous ne s'était demandé, si par hasard quelque exploit d'huissier ou jugement « en bonne et due forme » lui tombait sous les yeux, pourquoi il était rédigé en charabia et non en français ?

Oh ! la raison en était bien simple : c'est que c'était qui avait réglementé ces formules datait de Colbert, et que depuis trois siècles, nul n'avait osé porter une main homicide sur ce fatras. Il n'est rien qui ne soit en France plus sacré que la Forme, dont tout le monde se plaint, mais que tout le monde respecte à l'égal de ses père et mère.

Nul n'est censé ignorer la loi, dit un principe essentiel de jurisprudence. Fort bien, mais si, désireux d'obtempérer à cet axiome un quelconque bon citoyen s'avisait de jeter les yeux sur un texte, il était tout susceptible de n'y rien comprendre.

C'était par exemple, une chose pitoyable autant que ridicule, qu'un « exploit » par lequel un brave homme était « cité à comparoir d'huy à huit jours francs . . et que, faute par lui de ce faire, dans délai et ledit passé, le requérant requerrait défaut contre le défendeur . . . »

Les gens de bouche et les plaideurs ont ornement bien du mérite de s'être astreints à un pareil langage, et je n'explique pourquoi, depuis l'ères Dandin, il y en a tant qui sont devenus fous.

N'en parlons plus M Briand garde des Sceaux vient de faire parvenir à tous les juges, procureurs généraux et magistrats de France une circulaire dans laquelle il leur prescrit de parler comme tout le monde.

Désormais nous ne serons plus exposés à être trompés, dans nos relations avec la justice, par des formules absurdes ou inexactes, dont la rédaction datait de l'époque où Trissotin parlait en grec et Diafoirus en latin.

On peut regretter seulement qu'on ait hésité si longtemps avant d'en arriver là.

A. CAPELLO

Lire à la troisième page
«NOS TÉLÉGRAMMES»

CONFETTI

La Mi-Carême va nous ramener les acharnées batailles à coups de confetti. Je ne sais pas si cela vous amuse, mais il y a lorgtemps que, pour mon compte, cela a cessé de me plaire ! Il est vrai qu'en vieillissant, on n'est plus dans le train, on devient maussade et grincheux. Cependant on peut dire que ce jeu qui semble charmant dans une réunion élégante, dans un parc, dans un jardin... où l'on est sûr que les mains qui vous bombardent sont blanches et simplement animées d'intentions malicieuses, devient répugnant dans les rues, quand les mains sont malpropres et les intentions agressives. En somme, jeux de mains jeux de vilains ! dit la sagesse des nations, et ce n'est certainement pas ce « sport » qui la fera mentir.

Les blessures que font les confetti seraient la plupart du temps bien innocentes, si elles n'étaient pas .. empoisonnées. Parfaitement, chers lecteurs, ni plus ni moins que les flèches des sauvages, les projectiles de carnaval sont imprégnés des poisons les plus subtils, ils portent sur leur petite surface blanche ou rose, qui n'a d'innocent que l'apparence, la dangereuse série des microbes les plus variés.

Un savant (naturellement !) a eu l'idée d'examiner les confetti à trois tournants de leur existence :

1° au moment où, vierges, ils tombent de l'enveloppe-pièce qui leur donne le jour ;

2° à celui où vous les recevez sur le nez avant qu'ils n'aient touché terre ;

3° enfin à celui où, avilis par une première chûte, on les ramasse dans la poussière.

Eh ! bien, à chacune de ces étapes successives, vous les trouvez plus... riches en microbes et en saletés de toutes sortes. Si pierre qui roule n'amasse pas mousse, pour les confetti cela n'est pas la même chose : ils amassent une crasse abondante.

Les microbes récoltés à leur surface ne sont pas des plus minces et nous y retrouvons toute la gamme de nos microscopiques ennemis. Les germes de la tuberculose, de la diphtérie, de la grippe, de l'hérésipèle, etc... j'en passe et des meilleurs ! Ainsi, les malheureux cobayes auxquels on insinua sous le péritoine quelques confetti ramassés sur les boulevards succombèrent ils rapidement, obscurs martyrs de la science.

Leur mort avait été inutile ! Si j'en crois une interview prise à M. Lépine, on ne peut pas interdire les confetti par respect pour les industriels et les fabricants. Et pourtant, après les cobayes, ils ont fait d'autres victimes. On a signalé, à chaque carnaval, l'entrée aux hôpitaux de Paris de gens blessés par les confetti. C'est un jeune homme atteint de conjonctivite purulente grave occasionnée par un confetti introduit sous la paupière ; c'est une jeune fille malade d'un abcès de l'amygdale déterminé par l'entrée d'un confetti dans une des cryptes amygdaliennes ; c'est, cas bien plus grave, un enfant qui succombe aux suites d'une appendicite suppurée. L'autopsie démontre que l'appendice perforé était bourré de confetti.

Comment avaient-ils pu se glisser jusque-là ? C'est ce que ne se demanderont certes pas ceux qui, plusieurs jours après la fête, retrouveront les minuscules projectiles dans les régions les plus diverses et j'ajouterai les plus discrètes.

Le remède, chers lecteurs ? Il n'y en a pas ! M. Lépine vous l'a dit ! Vous ne voudriez pas ruiner les industriels qui fabriquent ces petits papiers ? Alors ? A moins de, semblables aux marmottes, vous renfermer dans un trou à la veille du carnaval, et de dormir jusqu'à Pâques, ou bien de sortir masqués avec un masque solide, garanti devant la bouche par un fin treillis et devant les yeux par deux verres résistants.

Achetez quelque vieille armure de chevalier et risquez vous sur les boulevards ; vous serez déguisés et protégés, vous joindrez l'utile à l'agréable, et tout sera pour le mieux. Il est à craindre cependant que les incorrigibles jetteuses de confetti n'y trouvent pas du tout leur compte. Où serait le charme des confetti s'ils ne servaient pas à faire des niches aux gens paisibles ?

Docteur VIGENAUD.

---

204 — Feuilleton du Petit Bastiais

LA BEAUTÉ DU DIABLE

Grand Roman Inédit

par JULES MARY

DEUXIÈME PARTIE

Le Lion devenu vieux

I

POUR LE QUI VIVE

Nathalie était heureuse, marchait, soulagée d'un grand fardeau. A cette même heure, là-bas, dans les mystères et les ténèbres des bois d'Hérival, le crime s'accomplissait contre Rose-Lison. Le dernier obstacle dressé sur sa route victorieuse disparaissait. En approchant de la chambre où elle avait laissé Croix-Vitré endormi, elle ralentit le pas et ne s'avança qu'avec précaution. Peut-être dort-il toujours... et il est inutile de le réveiller... Si Lison ne revenait jamais, comment, le lendemain et les jours suivants, expliquerait-on son absence ?.. Cette idée ne l'arrêta pas longtemps..; Est-ce que le malade était capable d'une manifestation quelconque ? Dès lors, qu'importait son désespoir intime, puisqu'il ne pourrait l'exprimer ?

La porte était ouverte, et cette première remarque frappa soudain la veuve, car elle se rappela qu'elle l'avait refermée. Qui donc est venu ?.. Serait-ce Lison ? Elle aurait donc conçu des soupçons ?. Elle aurait eu peur ?.. Elle aurait refusé d'aller vers l'auberge maudite ? La chambre du comte, qui donnait de plein-pied dans la cour des communs, était plongée dans les ténèbres. Sur le seuil, elle pencha la tête et essaya de voir, mais l'obscurité régnait. Elle écouta, mais c'était un silence absolu. Elle entra, et fâta ces ténèbres jusque vers le fauteuil du paralytique. Le fauteuil était vide. Comme si elle avait touché quelque arme redoutable, dans le sentiment d'une terreur involontaire et étrange, elle retira sa main brusquement. Et sans songer qu'il ne pouvait répondre, elle appela :

— Mon frère ! Mon frère !! Etes vous déjà couché ?

Elle promena ses mains sur le lit. Le lit était vide, comme le fauteuil. Elle alluma une bougie .. Personne, dans les deux chambres... Elle tressaillit... Elle revint dans la cour, elle la parcourut... La lune commençait à monter dans le ciel. Croix-Vitré n'était pas dans la cour. . Elle fit le tour des terrasses, des pelouses, des massifs où le pauvre homme, dans quelque effort mortel, était allé s'abattre sans doute, et restait étendu, sans mouvement. Elle ne vit rien, remonta au château et donna l'alarme. Croix-Vitré avait disparu !.. Les deux frères comprirent tout de suite la gravité d'un pareil événement. Si le comte avait pu sortir, seul, c'est donc qu'il se guérissait ?.. Mais sa guérison c'était un danger menaçant, le plus terrible de tous, la ruine de leurs projets, l'effondrement de leurs criminelles ambitions, la misère.. Les fils et la mère se regardèrent longtemps, sans un mot, éperdus.

— Avant tout, il faut savoir ce qui s'est passé.., dit Laurent.

Et ils se mirent à la poursuite du comte, au hasard. Il ne leur fut pas difficile d'obtenir les premiers renseignements. Les paysans qui, de loin, avaient aperçu Croix-Vitré se traîner au long de la route, regagnaient les fermes, avec leurs outils sur l'épaule, ou montés sur leurs chevaux.

— Mais oui, monsieur Laurent, on l'a vu qui se débattait d'arbre en arbre, en fixant des objets pour marcher .. Et c'était vraiment une pitié de le voir ainsi, lui qu'on a connu, pourtant, si brave et si leste.. Il avait son idée.. Ça se devinait.. et n'eût été le respect qu'on lui doit, on se serait bien offert pour le porter où il voulait ..

— Ensuite ?

— Ensuite, c'est tout... Il commençait à faire noir .. on n'a plus rien vu...

Mais cinq minutes après, Laurent recueillait d'autres renseignements.

— Oui... c'était le comte.... Il était en robe de chambre... Il avait l'air d'un fou .. Et même il a failli être écrasé par la voiture du docteur... Et ce qu'on a remarqué, c'est que la voiture ne le ramenait pas vers le château comme on s'y attendait..

— Où donc l'a-t elle conduit ?

— Vers les bois d'Hérival ...

Plus de doute, pour Laurent. Il se rappela aussitôt que le comte avait assisté aux confidences de Trompelourp le braconnier. Non seulement il pouvait marcher, mais il pouvait s'exprimer, puisqu'il avait dû faire comprendre à Fontenailles ses angoisses et le péril où courait Rose Lison... Inutile de poursuivre plus loin son enquête. Laurent revint au château. Michel, de son côté, avait recueilli les mêmes détails Ils n'avaient pu qu'à attendre. Mais, à leurs yeux sinistres, à leur front plissé, à leur rôdeur, il était facile de deviner les redoutables pensées qui s'agitaient en tumulte dans ces cerveaux.

Une partie de la soirée s'écoula sans qu'on eût des nouvelles. Ils se reprirent à espérer. Il était possible, après tout, que le comte n'eût pu s'exprimer clairement et que, même s'il avait réussi à se faire comprendre, lui et Fontenailles fussent arrivés trop tard pour sauver la jeune fille. Vers neuf heures et demie, comme ils restaient aux agaets sur la terrasse, ils entendirent le grincement d'une voiture qui montait la côte assez pénible de Royamont. Ce bruit était connu des deux frères. Ils ne pouvaient s'y méprendre.

— La voiture de Fontenailles ! murmura Michel.

Ils se levèrent, le cœur battant, ayant tous trois la même pensée. Fontenailles ramenait le comte de Croix Vitré ?.. Et qui sait ?.. Rose-Lison aussi ?.. Mais en quel état ? .. Etaient ils sauvés tous les deux ou tous les deux perdus ? Ils coururent au devant de la voiture. Celle-ci venait d'entrer dans la cour. Ce fut Rose-Lison qui descendit la première,

Ce que disent les Journaux

L'Eclair

« Il est presque superflu, déformais, de chercher dans l'œuvre de Zola des motifs nouveaux pour disqualifier des votes prétendus; aucune hésitation n'est permise, puisque les portes de l'Olympe magnifique ne sont plus ouvertes, ni au talent, ni au caractère, ni aux services civiques; puisque le scandale devient la rançon imposée à la patrie humiliée par la vengeance d'une famille. Mais, ce qu'il faut affronter dans cette misérable aventure, c'est la sort du Panthéon, voué à de tels affronts; il est facile de le violer, mais il sera plus malaisé de le réhabiliter, et il est presque impossible de lui restituer, l'autorité et le respect qui ne sont pas compatibles avec des choix impudents. »

La Lanterne

A propos de la réforme du jury :

« Le système qu'on va réformer reposait d'ailleurs tout entier sur une fiction : le jury n'était appelé à délibérer que sur le fait, mais la peine, n'est-ce pas au fait? Et comment les mêmes juges qui ont pu prononcer sur la culpabilité ne pourraient-ils pas, par voie de conséquence, prononcer sur la peine? Répondre par oui ou par non, quand de cette réponse laconique peut dépendre la vie et l'honneur d'un homme, c'est un procédé un peu sommaire; l'application de la peine, au contraire, permet aux jurés de nuancer leur verdict et de le préciser autant qu'il est nécessaire. »

Le Gaulois

A propos de la translation des cendres de Zola au Panthéon :

« Il faut croire que l'affaire Zola avait vicié l'atmosphère de la Chambre des députés, car, le lendemain, on y la mit pénétrer à flots l'air pur et vivifiant que recommande spécialement M. le docteur Brouardel. Les députés ou Bloc, à peu d'exception près, se voilaient la face, tandis qu'un orateur à leurs yeux d'équivoques images, et M. Brisson lui-même s'enivrait de métaphores prétentieuses : « Cachez, cachez ces tableaux lamentables que je ne saurais voir! » M. Jaurès se mit naturellement commodément pour dire les outrages aux bonnes mœurs, commis au nom de Zola, cependant qu'au triomphe de la révision sociale. Il n'a pas obtenu cependant gain de cause, et l'on a voté le projet qui sera demain la loi. »

SYNDICAT AGRICOLE DE LA CORSE

Les adhérents du Syndicat Agricole qui désirent avoir des boutures de raisin de table tardif (Rosaki, Datter de Beyrouth, Sultanich, Pause) sont priés de les demander au siège du Syndicat où la distribution en est faite gratuitement. Ces boutures ont été gracieusement offertes à la Corse par M. Granel, d'Aix, qui s'est entendu pour cela avec la Cie P. L. M. et la Cie Fraissinet.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

BASTELLICACCIA. — Des habitants de Bastelicaccia, qui se rendaient dans leurs propriétés, ont rencontré sur la route la cadavre d'un individu dont ils n'ont pu établir l'identité. Il avait la tympan troué par une balle de revolver et la mort ne semblait pas remonter à plus de deux heures. On ne sait si on se trouve en présence d'un crime ou d'un suicide. L'instruction judiciaire est déjà commencée.

⁂

PIETRAPOLA. — M. Pacini, instituteur à Pietrapola, a ouvert une souscription pour l'acquisition de nouveaux ouvrages destinés à la bibliothèque scolaire. La souscription a produit 51 fr. 65. C'est pour la quatrième fois que M. Pacini a recours aux personnes qui fréquentent la station thermale. Nous le félicitons de son initiative, car cela permet à l'école de cette localité de posséder une bibliothèque assez importante.

⁂

PIEDICROCE. — Les électeurs du canton de Piedicroce ont offert la candidature au Conseil général à M. le docteur Moynier, revenu du regretté M. Giovanti. Cette désignation a été acceptée par tout le parti républicain.

⁂

VILLE DE PIETRABUGNO. — Samedi dernier ont eu lieu à Ville di-Pietrabugno, les obsèques du regretté M. Vincenti, ex-greffier de la justice de paix du canton. Une foule nombreuse de parents et d'amis avait tenu, malgré le mauvais temps, à venir entourer le cercueil de cet homme si juste et si bon, si brusquement ravi à l'affection des siens. Sur la tombe, un ami de la famille a prononcé le discours suivant :

Messieurs,

La mort qui, presque inopinément, nous rassemble autour de ce cercueil, vient d'arracher à l'affection des siens et à l'estime de tous, un homme dont la vie est digne d'être citée en exemple.

Dans la pénible devoir qui m'échoit aujourd'hui, je ne m'étendrai pas sur les différentes phases de cette existence qui vient de s'éteindre ; je dirai seulement quelques mots de ce que j'ai pu apprécier, dans ces dernières années où il m'a été donné de l'approcher, le caractère de celui que nous accompagnons à sa dernière et funèbre demeure ; et puissent nos témoignages d'affection, d'estime et de respect, atténuer, dans la mesure du possible, l'amertume de ceux qui le pleurent ici, et la douleur de mon cher ami éloigné, son petit-fils, en qu'il avait placé toutes les espérances de sa vieillesse.

Admiré de tous les siens, M. Vincenti était le meilleur des époux, le meilleur des pères ; il a toujours été, pour l'éducation de ses enfants, un modèle vivant et inappréciable, aussi bien dans son âge mûr que dans sa vieillesse où, seules, ses cheveux physiques avaient décliné.

Dans son rapports avec ses amis il unit d'un tact si délicat, d'une cordialité si discrète que, malgré soi, l'on se prenait à l'estimer chaque jour davantage. La sobriété de paroles qui, chez certains, est un indice d'orgueil, dénotait, chez lui, le bon sens d'un homme qui ne parle qu'à bon escient, sachant que le silence est parfois plus éloquent qu'un long discours, et se méfiant des écarts de langage trop fréquents dans nos habitudes.

Aimant passionnément la lecture, il avait pris le goût salutaire de la méditation, et, malgré son âge avancé, il ne cessait pas de cultiver, d'élargir sa pensée, et de maintenir son intelligence au niveau des étapes progressives des choses humaines.

Cette intelligence dont la lucidité ne s'est éteinte qu'avec la vie, était pour ceux qui la connaissaient, un guide éclairé et sûr, et son développement quotidien avait été selon la belle expression, d'un vieillard célèbre, une ascension vers la lumière.

Chacun de nous sait de quelles amertumes sa vie a été abreuvée, les deuils nombreux et terribles qui en ont voilé le cours, et la sérénité de cette existence que tant d'orages n'avaient pu ébranler.

Sa droiture, incorruptible, au-dessus de toutes les situations périlleuses et de tous les débats, grandit à mesure que l'infortune les abat, voilà le caractéristique des sages qu'rion ne désarme dans leur lutte silencieuse contre les destins contraires, et qui deviennent plus secrètement conscients de leur valeur propre, quand ils ont accepté, sans récriminations inutiles, le cortège des déceptions humaines.

Pire une douleur les courbe, plus ils se redressent dans une intime, mais sereine souffrance, gardant secrète et voilée d'un sourire le blessure saignant intérieurement, et demeurant, de incertaines douloureusement indulgent, l'ingratitude et les haines.

Inclinons-nous devant cette bière, sanctuaire où la respect qui lui est dû, la dépouille dernière de cet homme qui, semblable aux anciens stoïques, a été supérieur aux souffrances humaines, et qui simplement, rempli d'une dignité sans exemple, sa mission des déceptions coutumières et des douleurs les plus poignantes, souffre et meurt sans parler.

⁂

PIETRA. — Les électeurs du canton de Pietra-di-Verde sont convoqués pour le 5 avril 1908, à l'effet d'élire un membre du Conseil général, en remplacement de M. le docteur Patti Ferrandi, démissionnaire par suite de sa nomination d'inspecteur départemental de l'hygiène.

⁂

SAINT-LAURENT. — Le ministre a accepté la démission offerte par M. Angeli, greffier de la justice de paix du canton de Saint-Laurent.

⁂

CERVIONE. — Mlle Acquaviva, receveuse des postes et télégraphes à Sermano, est nommée à Cervione, en remplacement de Mme de Sorbier, admise à faire valoir ses droits à une pension de retraite.

Bulletin Financier

PARIS, 24 mars 1908.

La Bourse est restée bien disposée. Le 3 0/0 remonte à 96.97. Les Fonds d'Etat restent satisfaisants. Extérieure 94.70 ; Turc 94.92 ; Italien 103.50. Russe 94.35. Crédit Foncier fermé à 710 ; Crédit Lyonnais soutenu à 1,192. Société Générale 677. Les valeurs industrielles et de traction hésitantes. Recul du cuivre et des engrais. Mines d'Or calmes.

L'action Ouest-Africain s'inscrit en nouveaux progrès à 425 et la part à 214. La Compagnie des Bons Injectés en rendant les bois ininflammables et imputrescibles rendra les plus grands services aux Cies de Navigation. L'action est à 124.50. A 405 Publication 5 0/0 Forges Mosviers de la Haute Durance montre une grande fermeté. Le Laurium Grec se tient à 55 fre.

A 475 fre, les obligations 5 1/2 0/0 de la Canadian Metal Cy donnent un revenu net de 6 0/0 non compris la prime de remboursement, et des mines garanties. Ces titres sont gagés, en effet, par tout l'actif de la Cie, actif qui dépasse 6 millions de francs, soit 3.500.000 fre de plus que le total de l'emprunt émis et non par, comme on l'avance dit par erreur, par la South American et une taxe spéciale de 1 dollar et demi.

Toutes demandes de titres et de renseignements doivent être adressées aux Banques Unies, Place de la Bourse, à Paris.

Nos chemins de fer sont fermés.

Gazette Ajaccienne

(De notre correspondant particulier)

Le temps qu'il fait

Baromètre : 757, 2. — Température : Maxima, 17 5; minima, 10, 5.

Pluie : 00 millimètres.

Humidité : 88.

Direction du vent : S. E.

Force du vent : faible.

Etat de la mer : belle.

Conseil municipal

Le conseil municipal s'est réuni hier à 4 heures en séance publique sous la présidence de M. Pugliesi Conti, maire.

Etaient présents :

MM. Pugliesi-Conti, Nicoli, Stephanopoli, Poggi, Vice Campiglia, Bartoli, Dagrégorio, Del Pellegrino, Farinacci, Franceschini, Marî, Paoli, Zavaco.

Au début de la séance, le conseil adopte un vœu demandant au Ministre des postes de faire céder le service postal Ajaccio-Sartène, à la Société d'automobiles qui fait le parcours en un laps de temps relativement court et qui gagne six heures sur les diligences.

Madame Rocco adresse une lettre au conseil municipal lui faisant une proposition des plus avantageuses pour l'intérêt de la ville.

Madame Rocco offrirait à la ville une propriété qu'elle possède à l'ancienne caserne de gendarmerie, pour permettre au conseil d'y ouvrir une nouvelle voie par suite de l'importance que prend ce quartier.

Le conseil, par contre, devra donner à Mme Rocco un terrain situé à l'Olivetto, mais qui est inférieur comme superficie à celui de Mme Rocco.

M. le Maire expl que longuement les avantages de l'échange proposé par Mme Rocco. Le conseil adopte cette proposition.

Quelques locataires de l'ancien Petit Séminaire ayant dû faire des réparations demandent le remboursement des frais à la ville, qui comme on le sait est propriétaire de cet immeuble (*adopté*).

Par suite des nombreux services qu'ils rendent, le conseil porte de 400 à 500 francs les émoluments des gardes forestiers du Prince du ciel, et de 240 à 300 ceux des infirmiers surveillants.

Un poste d'instituteur détaché est créé au collège Fesch pour l'école enfantine.

On sait que la ville a cédé à la marine la jetée de Marconaja à la condition que cette dernière, ferait construire un monillage aux Capucins pour le petit cabotage. Le nouvelle jetée doit avoir 200 mètres de long, ce qui permettra à nos pêcheurs d'avoir un abri sûr et bien à eux.

A ce propos le conseil émet le vœu que les travaux soient entrepris dans le plus bref délai possible.

On passe ensuite à la discussion des articles du budget de 1908.

L'adoption de certains articles amène des échanges de vues entre les membres du conseil.

Empressons-nous de dire qu'une somme de 6,000 francs est inscrite au budget pour l'empierrement de la rue Fesch.

M. le Maire fait savoir au conseil que par suite de la réorganisation de la police municipale, un grand nombre de malfaiteurs vont s'abattre sur notre ville et qu'il est nécessaire de prendre des mesures pour défendre nos concitoyens contre cette bande de misérables. Aussi le maire proclame la mairie nomme à deux nouveaux agents de police et il fera un autre appel au gouvernement pour que quatre ou six agents de la sûreté parisienne soient attachés en permanence à notre police municipale.

Le budget est finalement adopté. Il se chiffre par une recette de 602.019,50 et une dépense de 601.031,65.

La séance est levée à 5 heures et demie.

Aux Galeries Ajacciennes

Nos jeunes et sympathiques amis MM. M. Salini et N. Martini viennent d'ouvrir au 19 du Cours Napoléon, un superbe magasin délicieusement achalandé et que tous les amateurs du beau visiteront avec infiniment de plaisir.

Les Ajacciennes y trouveront le plus merveilleux assortiment d'étoffes qu'il soit, des broderies, des dentelles, des rubans de toute beauté, tout ce qui, chiffon ou parure, peut seul donner à la femme ce qui sied à ravir.

Les Ajacciens pourront s'y procurer les mille petites choses fines et agréables qui flattent la toilette de l'homme et sans lesquelles il n'y a point d'élégance.

MM. Salini et Martini ont doté Ajaccio d'un charmant magasin, avec la plus exquise installation qu'on puisse rêver ; nos concitoyens leur en sauront gré, car cela leur manquait.

⁂

Feu de cheminée

Un feu de cheminée s'est déclaré hier matin, vers 10 heures, au n° 24, de boulevard Paoli.

L'agent Stefani, aidé de quelques jeunes gens, a pu éteindre le feu après une demi-heure de travail.

⁂

Ecroués au violon

Les sieurs B. Baptiste, 43 ans, marin, et S. André, 40 ans, portefaix, ont été écroués au violon municipal pour ivresse manifeste et tapage injurieux.

⁂

Au Port

— Vap. « Corte, » cap. Orsini, de Marseille, 99 passag., div.

— Vap. « Cyrno, » cap. D'ni, de Porto-Torres, 4 pas., div.

— Vap. « Iberia, » cap. Lollièvre, de Nice, 31 passag., div.

NOUVELLES RELIGIEUSES

CHAPELLE DU FANGO. — Mercredi, fête de l'Annonciation, la Chapelle sera ouverte à la dévotion des fidèles dès le matin.

Comme d'habitude des messes seront dites à 7, 8, 9, et 10 heures.

L'après-midi à 4 heures bénédiction du la Sainte Relique.

ORATOIRE SAINTE CROIX. — La fête de l'Annonciation de la TrèsSainte Vierge Marie sera solennellement célébrée, en l'oratoire de ce nom, mercredi, 25 mars.

Ordre des cérémonies :

Le jour de la fête, le matin : messes basses à partir de 5 heures, Grand'Messe à 11 heures, messe de midi ; le soir : Vêpres à 4 heures, suivies du Salut, bénédiction de la Relique, à 7 heures et demie.

Les membres de l'officialité et les confrères sont un pressant appel aux nombreux fidèles d'assister à toutes ces pieuses cérémonies.

PATES ALIMENTAIRES

(USINE A VAPEUR)

La MAISON GHILINI, 6, Boulevard Saint-Angelo, Bastia, a l'honneur de prévenir ses nombreuse clientèle, que toutes ses pâtes alimentaires sont garanties pures semoule de blé dur.

Les pâtes supérieures livrées en caisses sont présentées d'une façon parfaite ; il n'entre dans leur fabrication que des semoules extra, de blé dur de Taganrock (Russie).

Les pâtes supérieures de la MAISON GHILINI peuvent avantageusement lutter avec tous les produits similaires.

Les prix de vente sont :

PATES SUPÉRIEURES :

Gros : 51 fr. les 100 kilog., en caisses de 10 à 12 kilog.

Détail : 0.70 le k'log.

PATES RAFFINÉES

Gros : 42 fr. les 100 kilog.

Détail : 0.60 le kilog.

Pour des partis dépassant 1.000 kilog. en pâtes raffinées et 500 k log. en pâtes supérieures, on traite de gré à gré.

Exiger sur les Caisses la marque :

« Maison Ghilini »

Si vous vous sentez affaibli, c'est que votre sang est appauvri. Grâce aux pilules Pink il peut être enrichi.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques de 24 mars

Thermomètre : 7 heures du matin : 9. à midi : 15. à 5 heures du soir : 13. Maxima : 16. Minima : 7.5.

Baromètre : 7 heures du matin, 756 mm. à midi, 758 mm. à 5 heures du soir, 758 mm.

Vent : Dans la matinée, Calme.

Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel, le matin, découvert.

l'après-midi, id.

Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm.

⁂

Ecole de Saint-Cyr

Les compositions écrites du concours d'admission à l'école spéciale militaire d'infanterie auront lieu les 9, 10, 11 et 12 juin 1908.

L'examen oral commencera le 6 juillet.

⁂

Au Concours agricole

Nos départements ont enregistré hier le beau succès remporté au Concours général agricole de Paris par MM. Ghio frères, qui ont obtenu le premier prix et une médaille d'or pour leurs orangers. Ces hautes récompenses viennent s'ajouter à celles déjà reçues dans des concours et expositions, en Corse, sur le Continent et à l'étranger.

J'ajouterai la réputation des produits de la pépinière de la Filippina est établie depuis longtemps et la valeur professionnelle de MM. les frères Ghio, incontestée. Le gouvernement, en décernant la croix du Mérite agricole à l'un d'eux, n'a fait que rendre justice à son mérite et à ses connaissances horticoles.

Nous sommes très heureux d'avoir une nouvelle occasion d'adresser nos meilleures félicitations à nos excellents concitoyens, qui savent si bien faire apprécier les produits de notre île.

⁂

Nouvelles militaires

Ont été promus au grade de lieutenant, MM. les sous-lieutenants Baldoni, du 23e bat. de chasseurs ; Ducani, du 65e ; Rossini, du 15e ; Poli, du 48e ; Pinelli, du 77e ; Filippi, du 81e : Albertini, du 154e ; Penzini, du 20e escadron du train.

— Les sous-officiers sortant de l'école militaire d'infanterie dont les noms suivent ont été promus au grade de sous-lieutenant : MM. Tristani au 116e, Franceschi au 128e, Galloni au 142e, Ottaviani au 143e, Brisson au 163e.

— M. Luisi, médecin aide-major de 2e classe en Afrique occidentale ; est mis à la disposition du sous-directeur du service de santé du Haut-Sénégal et Niger.

⁂

Feu de cheminée

Un feu de cheminée s'est déclaré hier matin, vers 10 heures, au n° 24, de boulevard Paoli.

L'agent Stefani, aidé de quelques jeunes gens, a pu éteindre le feu après une demi-heure de travail.

⁂

Ecroués au violon

Les sieurs B. Baptiste, 43 ans, marin, et S. André, 40 ans, portefaix, ont été écroués au violon municipal pour ivresse manifeste et tapage injurieux.

⁂

Au Port

— Vap. « Corte, » cap. Orsini, de Marseille, 99 passag., div.

— Vap. « Cyrno, » cap. D'ni, de Porto-Torres, 4 pas., div.

— Vap. « Iberia, » cap. Lollièvre, de Nice, 31 passag., div.

NOUVELLES RELIGIEUSES

CHAPELLE DU FANGO. — Mercredi, fête de l'Annonciation, la Chapelle sera ouverte à la dévotion des fidèles dès le matin.

Comme d'habitude des messes seront dites à 7, 8, 9, et 10 heures.

L'après-midi à 4 heures bénédiction du la Sainte Relique.

ORATOIRE SAINTE CROIX. — La fête de l'Annonciation de la TrèsSainte Vierge Marie sera solennellement célébrée, en l'oratoire de ce nom, mercredi, 25 mars.

Ordre des cérémonies :

Le jour de la fête, le matin : messes basses à partir de 5 heures, Grand'Messe à 11 heures, messe de midi ; le soir : Vêpres à 4 heures, suivies du Salut, bénédiction de la Relique, à 7 heures et demie.

Les membres de l'officialité et les confrères font un pressant appel aux nombreux fidèles d'assister à toutes ces pieuses cérémonies.

PATES ALIMENTAIRES

(USINE A VAPEUR)

La MAISON GHILINI, 6, Boulevard Saint-Angelo, Bastia, a l'honneur de prévenir ses nombreuse clientèle, que toutes ses pâtes alimentaires sont garanties pures semoule de blé dur.

Les pâtes supérieures livrées en caisses sont présentées d'une façon parfaite ; il n'entre dans leur fabrication que des semoules extra, de blé dur de Taganrock (Russie).

Les pâtes supérieures de la MAISON GHILINI peuvent avantageusement lutter avec tous les produits similaires.

Les prix de vente sont :

PATES SUPÉRIEURES :

Gros : 51 fr. les 100 kilog., en caisses de 10 à 12 kilog.

Détail : 0.70 le k'log.

PATES RAFFINÉES

Gros : 42 fr. les 100 kilog.

Détail : 0.60 le kilog.

Pour des partis dépassant 1.000 kilog. en pâtes raffinées et 500 k log. en pâtes supérieures, on traite de gré à gré.

Exiger sur les Caisses la marque :

« Maison Ghilini »

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais* 00168

BOURSE DE PARIS

	23 mars	24 mars
3 0/0 ancien	96.75	96.85
3 0/0 amortis.	98.45	98.50

ex-coupon.

Nouvelles Militaires

Corps de l'Intendance

Paris, 24 mars.

Ont été promus au grade d'Intendant militaire :

MM. les sous-intendants militaires 1re classe :

Gascuel, directeur, par intérim, service de l'intendance du 2e corps d'armée ;

Decaix, directeur de l'intendance de la division d'Alger ;

de Mecflet, à Reims ;

Le Bars, directeur de l'intendance de la division de Tunisie ;

Graio, à Lyon.

Service de Santé

M. Mareschal, médecin principal de 1re classe, à l'état-major du gouvernement militaire de Paris, est promu au grade de médecin-inspecteur.

Surveillants militaires

Paris, 24 mars.

M. Guglielmi Paul est nommé surveillant militaire des cadres du personnel de surveillance des établissements pénitentiaires.

TOULON

ACCIDENT MORTEL à bord d'un remorqueur

Toulon, 24 mars.

Un douloureux accident vient de se produire à bord du remorqueur *Vague*.

Par suite d'un faux mouvement, le mécanicien Picard Jules a été écrasé par le cabestan.

La préfecture maritime a ouvert une enquête pour établir les responsabilités.

Les Morts du Jour

Le Duc de Devonshire

Paris, 24 mars.

Le duc de Devonshire est décédé aujourd'hui à Cannes.

Conseil des Ministres

Paris, 24 mars.

Les ministres et sous-secrétaires d'Etat se sont réunis ce matin, à 9 heures, à l'Elysée, sous la présidence de M. Fallières.

Zola au Panthéon

Le Conseil des ministres s'est occupé de la translation des restes d'Emile Zola au Panthéon, et il a décidé, au 4 juin, la cérémonie de translation.

Les affaires du Maroc

Les ministres de la Guerre et de la Marine ont communiqué les télégrammes reçus du Maroc. La situation n'a pas changé ; l'état moral de nos troupes est excellent et le calme règne dans nos ports.

L'incident Montebello

M. Clémenceau a entretenu ses collègues de la lettre du duc de Montebello, demandant à retirer du Panthéon les restes de son aïeul, le maréchal Lannes de Montebello.

Le Conseil a chargé M. Clémenceau de faire savoir au duc de Montebello que le gouvernement n'avait pas le droit de satisfaire à sa demande, s'il n'y était autorisé par un vote des deux Chambres.

Affaires courantes

Le Conseil s'est ensuite occupé de l'expédition des affaires courantes.

Le Krach Rochette

L'Epargne Française perd 200 millions

Interpellation Ceccaldi

Paris, 24 mars.

M. Ceccaldi, député radical-socialiste de Vervins, a informé le président du Conseil qu'il l'interpellerait sur le Krach Rochette qui fait perdre deux cents millions à l'épargne française.

L'émotion est très vive dans un grand nombre de villes françaises et espagnoles telles que, Toulon, Lille, Bordeaux, Marseille, Madrid, Barcelone etc., où toutes les succursales du *Crédit Minier* ont fermé leurs bureaux et suspendu leurs payements.

Plusieurs maisons de commerce, atteintes par ce krach, ont déposé leur bilan.

CHINE ET ETATS-UNIS

La visite de l'Armada américaine

Pékin, 24 mars.

Le Gouvernement chinois avait demandé aux Etats Unis de faire visiter par l'escadre de l'amiral Evans un ou deux ports de la Chine.

Le gouvernement de Washington a répondu affirmativement, mais il n'a pas encore désigné le port où fera escale l'escadre.

EN ALLEMAGNE

LE DÉPART des Souverains Allemands *pour Venise*

Berlin, 24 mars.

Guillaume II a quitté Berlin ce matin pour entreprendre sa croisière dans l'Adriatique. il est accompagné de l'impératrice, de ses deux plus jeunes enfants, le prince Auguste-Guillaume et la princesse Victoria-Louise, ainsi que du baron de Jenisch, représentant le ministre des affaires étrangères.

Les Souverains allemands arriveront à Venise, demain matin, à 11 heures 35.

AU REICHSTAG

L'ALLEMAGNE AU MAROC

Déclarations de M. de Bulow

Berlin, 24 mars.

Le Grand Chancelier a déclaré, au Reichstag, en réponse à une interpellation qui lui était posée, que l'Allemagne continuerait à interpréter dans le sens le plus large l'acte d'Algésiras.

« On compte aussi en Allemagne, a ajouté le prince de Bulow, que la France continuera également observer cet acte pacifiquement et amicalement.

Ces déclarations ont produit une excellente impression.

LES ÉVÈNEMENTS du Maroc

MORT DU LIEUTENANT CROTEL

Paris, 24 mars.

Le lieutenant Crotel, du 3e chasseurs d'Afrique, qui avait été blessé au combat de Settat, avait reçu, il y a quelques jours, la croix de la Légion d'honneur sur son lit d'agonie.

Malgré les soins qui lui étaient prodigués, cet infortuné lieutenant n'a pu survivre à ses blessures ; il a succombé dimanche dans la soirée, à l'hôpital militaire d'Oran, où il était en traitement.

La famille a été prévenue avec tous les ménagements par les soins du ministère de la guerre.

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Présidence de M. Brisson

La séance est ouverte à 2 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance qui est adopté.

Indemnité aux Jurés

L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi allouant une indemnité à tous les jurés.

Ce projet de loi est adopté sans discussion.

Interpellation Grousseau

M. Grousseau, député libéral du Nord, demande à interpeller le ministre de la Guerre sur la mort suspecte d'un soldat.

La Chambre fixe au vendredi 27 la discussion de cette interpellation, après entente avec le général Picquart.

L'Impôt sur le Revenu

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion :

1. du projet de loi portant suppression des contributions directes et établissement d'un impôt général sur les revenus et d'un impôt complémentaire sur l'ensemble du revenu ;

2. de la proposition de loi de M. Marjan ayant pour objet l'établissement d'un impôt personnel et progressif sur le revenu et sur les capitaux improductifs ;

3. de la proposition de loi de M. Magniaudé ayant pour objet d'établir un impôt général et progressif sur les revenus ;

ARTICLE 18

La Chambre aborde la discussion de l'article 18, concernant l'impôt sur la Rente française.

M. Massabuau, député indépendant de l'Aveyron, monte à la tribune et prononce un assez long discours pour protester contre l'impôt sur la Rente française,

M. Dumont, député radical-socialiste du Jura, membre de la Commission chargée de l'examen du projet de M. Caillaux, bien qu'étant un des plus déterminés partisans de ce projet, dépose un amendement tendant à la suppression de l'impôt sur la Rente.

M. Dumont fait connaître les raisons pour lesquelles il convient de ne pas imposer la rente.

M. Camille Pelletan, député radical des Bouches-du-Rhône, parle contre la suppression de cet impôt, et engage la Chambre à voter l'intégralité du projet Caillaux.

Amendement Dumont

Le président met aux voix l'amendement Dumont qui est repoussé.

Le Vote

Les deux premiers paragraphes de l'article 18 sont successivement mis aux voix et adoptés.

Le vote de ces deux paragraphes établit l'impôt sur le revenu des capitaux mobiliers français et étrangers.

La suite de la discussion est renvoyée à jeudi.

La séance est levée.

SÉNAT

Présidence de M. Dubost

La séance est ouverte à 3 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

Services Maritimes RELIANT LA FRANCE AU BRÉSIL

L'ordre du jour appelle la discussion en première délibération sur le projet de loi, adopté par la Chambre des députés, portant approbation d'une convention conclue, le 26 juin 1907, entre l'Etat et la Compagnie des Messageries Maritimes, pour l'exécution des services maritimes postaux reliant la France au Brésil et à la Plata.

M. Fietre développe les conclusions de son rapport.

Le Sénat a adopté.

Tarifs postaux

Le Sénat adopte ensuite le projet de loi, adopté par la Chambre des députés, sûr les tarifs postaux applicables : 1. aux journaux et écrits périodiques ; 2. aux imprimés ordinaires.

Le Rachat de l'Ouest

M. Boudenoot, sénateur républicain du Pas-de-Calais, dépose son rapport sur le projet de loi, adopté par la Chambre des députés, relatif au rachat par l'Etat du réseau de l'Ouest.

Une copie de ce rapport sera distribuée à tous les sénateurs.

Zola au Panthéon

M. Doumergue, ministre de l'Instruction publique, dépose le projet de loi, adopté par la Chambre des députés, portant ouverture, au ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, sur l'exercice 1908, d'un crédit extraordinaire de 35.000 francs pour la translation des cendres d'Emile Zola au Panthéon.

Suspension et Révocation des Maires et Adjoints

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion en première délibération sur la proposition de loi de M. Gourju et d'un grand nombre de ses collègues, tendant à la modification de l'article 86 de la loi municipale du 5 avril 1884 par l'organisation de la procédure de suspension et de révocation des maires ou adjoints.

M. Gourju, sénateur libéral du Rhône, prie le Sénat de vouloir sa proposition qui n'a d'autre but que de mettre les maires et les adjoints à l'abri de l'arbitraire.

« La loi, dit l'orateur, autorise les élus à être entendus par le préfet ou le ministre de l'Intérieur avant d'être frappés ; elle exige aussi que les arrêtés de suspension soient motivés ; pourquoi ne le fait-on pas ?

Après une vive discussion entre le rapporteur, le ministre de l'Intérieur, MM. Félix Martin et Boivin-Champeaux, le projet de loi est mis aux voix et adopté.

La séance est ensuite levée et renvoyée à jeudi.

AUX ÉTATS-UNIS

LES LITIGES avec le Vénézuela

Ferme attitude DU PRÉSIDENT ROOSEVELT

Washington, 24 mars.

On annonce que si le gouvernement du Venezuela refuse de soumettre tous les litiges à l'arbitrage, le président Roosevelt demandera au prochain Congrès, l'autorisation d'employer la force contre le mauvais vouloir du gouvernement vénézuélien.

EN SUISSE

La Conférence du Simplon

Berne, 24 mars.

La Conférence relative au nouveau percement du Simplon s'est ajournée au 2 mai prochain, afin de permettre à quelques uns des délégués français et à l'ambassadeur de France de se rendre à Paris.

Etat-Civil

NAISSANCES

Nicolai Louis, employé de commerce, de Moncale (Italie) et Canari Marie-Rose, tailleuse, de Bastia.

DÉCÈS

Sebaro Joseph-François Louis. — Marioni Maria-Argentine Joséphine. — Casasoli Rose.

Guérison de l'alcoolisme. L'ivrognerie n'existe plus.

Un échantillon de ce merveilleux Cozа est envoyé gratis.



Pour être donné dans du café, du thé, du lait, de la liqueur, de la bière, de l'eau ou de la nourriture, sans que le buveur ait besoin de le savoir.

Méfiez-vous des contrefaçons !

La poudre COZA a produit l'effet merveilleux de dégoûter l'ivrogne de l'alcool (bière, vin, absinthe, etc.).

La poudre Coza opère si silencieusement et si efficacement que la femme, la mère ou la fille de l'intempérant peut la lui donner à son insu et sans qu'il ait jamais besoin de savoir ce qui amène le changement.

La poudre COZA a rendu des milliers de familles, sauvé des milliers d'hommes de la honte et du déshonneur et en a fait des citoyens vigoureux et des hommes d'affaires capables ; elle a conduit plus d'un jeune homme sur le droit chemin du bonheur et prolongé de plusieurs années la vie de beaucoup de personnes.

L'instant qui passe le cette merveilleuse poudre envoyé gratuitement à tous ceux qui en font la demande en leur donnant nom et adresse exacte. La poudre Coza est garantie inoffensive.

On trouve la poudre Coza dans toutes les pharmacies et au dépôt indiqué ci-dessous.

Les pharmaciens ne donnent pas d'échantillons, mais donnent gratuitement le livre d'attestations à ceux qui se présentent à leur pharmacie. Toutes demandes par la poste sont à envoyer directement à

COZA INSTITUTE 62, Chancery Lane, Londres, 215, Angleterre.

Dépôt à Bastia, Pharmacie QUILICI, 18, Boulevard du Palais ; à La Rosaire, A. Paoli devant.

Etude de Me PERALDI

Avoué à Bastia

Vente sur folle enchère

après saisie-immobilière

Le samedi 11 avril 1908, à une heure de relevée, il sera procédé en l'audience des criées du Tribunal civil de Bastia au Palais de Justice, à la revente sur folle enchère des immeubles suivants :

Désignation des biens

Un corps de trois maisonnettes réunies au moyen d'une cour fermée avec une grille, situé au hameau de San-Rocco, commune de Luri, tenant à l'Est et au Sud au chemin public, du Nord à la bâtisse Mesari, de l'Ouest à MM. Cervoni Argostin, Vecchioi frères et Vecchini Vincent. Il figure sur le plan cadastral de la commune de Luri sous les numéros 980 et 981. Ce corps de maisonnettes ainsi que la cour sont fermés par un mur en maçonnerie, d'une hauteur de trois mètres environ. On accède à la dite cour par une porte cochère avec grille en fer.

Ces maisonnettes se composent du rez-de-chaussée et d'un étage avec mansardes ; le rez-de-chaussée est percé de quatre portes donnant dans la cour, et dont l'une cochère fait face à la porte d'entrée de la dite cour, de trois fenêtres du même côté, d'une à l'Est et de quatre à l'Ouest.

L'étage est desservi par un escalier avec pallier appuyé au mur de clôture ; sur ce palier se trouvent deux portes d'entrée. L'étage est en outre percé de quatre fenêtres, de deux avec grillage au Sud, de deux autres fenêtres et trois lucarnes à l'Ouest. Du côté Est on remarque une porte donnant sur la terrasse d'un hangar qui réunit le corps d'une des trois maisonnettes au mur extérieur.

Les mansardes sont percées de huit lucarnes.

Les trois maisonnettes sont couvertes en tuiles. A celle du côté Sud se trouve accolé un poulailler et une porcherie lesquels ont leur porte d'entrée du côté Sud.

Le sol, sur lequel ont été construites ces trois maisonnettes, a une superficie, comprise celle de la cour, de trois ares, quatre vingt-sept centiares environ.

Les immeubles ci dessus désignés sont situés sur le territoire de la commune de Luri.

Les dits biens ont été saisis par procès-verbal de Ratiesti, huissier, à la date du 2 juillet 1904, enregistré et transcrit au bureau des hypothèques de Bastia, le 13 juillet 1904, volume 56, numéro 15 et 16, à la requête du sieur Franceschi Pierre-Louis, rentier, domicilié et demeurant à Luri, contre feu Dominici Joseph, de son vivant propriétaire et juge de paix à Luri.

Ces immeubles avaient été mis en vente le 12 août 1905 et adjugés au poursuivant Franceschi, après une surenchère du sixième, et à l'audience du 18 novembre suivant la dame Maria-Louis Felici, épouse séparée de biens de Dominici Joseph, débiteur exproprié, se rendit adjudicataire, mais celle-ci n'ayant pas rempli les conditions imposées par le cahier des charges, ainsi que cela résulte d'un certificat délivré le 3 mars 1908 par M. le greffier du Tribunal civil de Bastia en conformité de l'article 734 du Code de Procédure civile, le sieur Franceschi Pierre-Louis, créancier, poursuit la vente sur folle enchère, au vœu de l'article 733 du même code.

Lotissement et mise à prix

La dite revente sur folle enchère se fera aux clauses et conditions insérées dans le cahier des charges déposé pour parvenir à l'adjudication, au greffe dudit Tribunal, en un seul lot et sur la mise à prix de cent francs ci . . . . . 100 fr.

Avis

Il est déclaré conformément aux dispositions de l'article 696 du Code de Procédure Civile, modifié par la loi du 21 mai 1858, que tous ceux du chef desquels il pourrait être pris inscription sur les dits immeubles saisis pour raison d'hypothèques légales, devront requérir cette inscription avant la transcription du jugement d'adjudication sous peine de forclusion.

Fait et rédigé à Bastia par l'avoué poursuivant soussigné.

Bastia, le 23 mars 1908.

X. PERALDI.

Le Directeur-Gérant,
J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

FARINE LACTÉE NESTLÉ
« Aliment préféré des enfants »

☞ Demandez dans tous les Cafés : La CÉDRATINE de la Maison L.-N. MATTEI et Cie, liqueur très appréciée des gourmets.

Teinturerie et Blanchisserie de la Méditerranée
H. FRAISSINET & Cie
MARSEILLE
Société en Commandite — Capital 500.000 Francs
17 Magasins dans Marseille — 20 Succursales au dehors
La plus importante Maison du Midi
AUTOMNE-HIVER 1907-1908
NUANCES MODES :
Marron et Gros Vert — Rouge Brique et Prune
NETTOYAGE ET TEINTURES
Draps - Lainages - Soieries - Velours - Fourrures - Mongolie - Boas - Plumes
TEINTURES EN NOIR INALTÉRABLES
NETTOYAGE DE RIDEAUX, STORES, AMEUBLEMENTS
Edredons, Couvertures, Tapis
Par suite d'importants agrandissements et d'un outillage perfectionné que nous venons d'acquérir en Angleterre, par les soins apportés dans l'apprêt et l'emballage, nous pouvons livrer tous les travaux avec
un fini qu'aucune autre Maison ne peut donner
Dépôt de Bastia :
Chez M. SAUVEUR AYMO
BASTIA, 17, Boulevard Paoli, 17, BASTIA

ECZÉMAS, DARTRES
Souffrez-vous de démangeaisons, avez-vous des boutons, des rougeurs ou irritations, une affection de la peau, n'hésitez pas à employer l'EAU PRÉCIEUSE DE PENSIER. C'est le remède idéal, unique au monde ; qui réussit où tous les autres ont échoué.
Comme je vous l'ai déjà annoncé, votre EAU PRÉCIEUSE m'a rendu l'espoir que j'avais perdu depuis longtemps. Atteinte d'eczémas à une jambe depuis douze ans, je me soignais sans résultat, lorsque j'ai appris les propriétés de votre EAU PRÉCIEUSE. Aux premiers pansements, je fus dominée et après l'emploi de quelques flacons j'étais complètement guérie.
Je vous remercie et vous adresse toute ma reconnaissance.
Joseph MAGNES, à St Julien en Born (Landes)
Envoi franco contre mandat poste de 3 fr. 50 adressé à la Pharmacie Dupeuple 57, rue du Bac, à Rouen et toutes pharmacies.
Se trouve à Bastia, Pharmacie Quilici, 40, boulevard du Palais, et à Ajaccio, Pharmacie Guiderdoni.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La Farge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER I
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Rances artificielles
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1

PHOTOGRAPHIE J. MORETTI
CORTE (Corse)
GRANDE COLLECTION DE CARTES POSTALES ILLUSTRÉES DU PAYS
VENTE EN GROS ET AU DÉTAIL
Agrandissements inaltérables de toutes les dimensions en noir et en couleurs

Cie GÉNÉRALE DES PÉTROLES
pour l'Eclairage et l'Industrie
Siège social à MARSEILLE
Pétrole pour l'éclairage et pour moteur, en baril de 180 litres et bidons de 50 litres.
Pétrole raffiné d'Amérique, marque *Le Lion*, en caisses de deux bidons de 18 litres et demi chaque.
Pétrole de luxe *Fluioline* en bidons de 5 litres,
Essences de pétrole, Benzine, Gazoline, lourde pour moteur.
NAPHTACYCLE, essence spéciale pour automobiles, très appréciée dans le monde des chauffeurs.
AUTOVELINE huile pour le graissage des automobiles.
GRAISSE CONSISTANTE pour automobiles.
HUILE EPAISSE pour changement de vitesse des automobiles.
Dépositaires pour toute la Corse : MM. L. N. MATTEI et Cie, à Bastia, Ajaccio et Corte.
Sous-dépositaires : Thomas MATTEI, Propriano ; PUCCINELLI François, Calvi ; LANTIERI Frères, Bonifacio ; Ch.-Marie SAVELLI, Ile-Rousse.

TRENTE-TROISIÈME ANNÉE — N° 86 — JEUDI 26 MARS 1908

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont reçues à forfait et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divorces, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »

Union postale, et autres Pays : le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

00169
BIBLIOTHÈQUE BASTIA MUNICIPALE

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Théodore.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 5 h. 29 m. — Coucher, 5 h. 48 s.
Dernier quart., le 25 — Nouv. Lune, le 31
Fête de Demain : Saint Jean armite.

25 MARS

L'ÉTAT-PROVIDENCE

Si l'on examine en bloc les diverses réformes qui sont actuellement en chantier ou en projet, on n'est pas surpris de voir qu'elles concordent toutes vers un même but, qu'elles sont conçues sur un même moule : l'extension du rôle de l'Etat et son immixtion de plus en plus obligatoire dans les affaires de chacun.

L'Etat tend à devenir l'unique gérant de l'universalité des intérêts : il veut être la tunique de Nessus en même temps que la corne d'abondance. Le Sénat discute les Retraites ouvrières, devant donner du pain à tous les vieux travailleurs. Il va aborder le rachat de l'Ouest, en attendant l'autres monopoles : l'Etat réginant tous les services publics : chemins de fer, approvisionnements, réjouissances publiques, etc.

Dans le même temps, le Parlement anglais va plus loin. Il vient de discuter une proposition de loi tendant à obliger l'Etat à fournir du travail à tous. Ce projet, il est vrai, a été repoussé. Cependant ne nous dissimulons pas qu'il n'est qu'ajourné. 150 voix se sont prononcées en sa faveur à la Chambre des Communes, et on laisse entendre que le même problème va se reposer bientôt, non seulement en Angleterre, mais dans tous les pays du monde.

C'est tout simplement la société balanstérienne de Fourier qui est remise en cause. De concessions en concessions faites aux collectivistes, on s'achemine peu à peu vers l'absurde conception de l'Etat assumant toutes les charges, devenu l'unique propriétaire et l'unique pourvoyeur de toutes choses.

Supposez un instant cette loi du travail obligatoire votée. L'Etat fournit du travail à tous ceux qui en demandent ; bien plus, il oblige à travailler ceux qui n'en ont cure. La plus grande difficulté ne sera pas de trouver du travail : il ne manque pas de travaux d'utilité publique à accomplir ; elle sera de trouver de l'argent pour payer les travailleurs. L'Etat ayant centralisé toutes les entreprises aurait du même coup supprimé la concurrence, c'est-à-dire la principale source de richesse. Posé de cette façon, le problème devient véritablement inquiétant.

Mais ses auteurs le formulent d'une manière fort différente. « Le droit au travail, disent-ils, doit forcément figurer dans les institutions de l'Etat. Avons-nous le droit de vivre ? Et si nous avons ce droit, ne s'ensuit-il pas que nous devons posséder les moyens de l'exercer ? Ce moyen c'est le travail. Il faut donc travailler pour vivre et avoir toujours la possibilité de travailler. »

Nul ne conteste la légitimité de ce syllogisme. Mais on peut néanmoins se demander ce que vient faire l'Etat dans cette galère. Son rôle doit se borner, à mon avis, à ne pas mettre opposition au « droit de vivre » de chacun, partant de lui faciliter la liberté de travailler. De là à *assurer* du travail à tous, il y a loin : il y a place pour une erreur qui, si elle prévalait, serait la ruine d'un pays qui l'aurait érigée en loi.

C'est cependant vers la généralisation de ces principes que nous nous acheminons tous les jours ; on part d'un principe juste contre lequel nulle objection ne peut être élevée : c'est la nécessité de la disparition de la misère, de la mendicité, de toutes les tares sociales ; c'est cette conclusion logique que tous les travailleurs doivent avoir du pain à la fin de leur carrière ; c'est le besoin que chacun possède de travailler pour vivre. On aboutit avec cela à l'irréalisable dans la pratique. En somme, on nous propose d'allonger la liste des droits de l'homme de trois nouveaux droits omis par l'Assemblée Constituante :

Le droit au bien-être ;
Le droit au travail ;
Le droit à l'épargne.

Jusqu'ici, on avait pensé avec juste raison que c'est à l'initiative privée qu'appartenait le soin d'assurer la satisfaction de ces droits. Chacun en particulier ne peut-il y parvenir ? C'est la mutualité qui y vient en aide. L'association sous toutes ses formes, le secours mutuel, la prévoyance, l'assistance, sont autant de conceptions philanthropiques qu'il appartient à l'Etat d'encourager, d'endiguer, de protéger. Au lieu de cela, il s'applique à les rendre inutiles en substituant son action à la leur.

La loi sur les retraites ouvrières sera la ruine de milliers d'associations mutuelles, qui ont donné jusqu'ici les plus appréciables résultats sans qu'il en coûtât rien à l'Etat. En proclamant l'obligation de fournir du travail à tous, l'Etat couperait les ailes à l'émulation industrielle. C'est la loi de l'offre et de la demande faussée, et par conséquent l'équilibre social rompu.

Le « roi des chemins de fer », Harriman, n'hésite pas à rendre l'Etat responsable de la terrible crise économique que vient de traverser l'Amérique. Récemment interviewé, il s'exprime en ces termes : « Quand vous restreignez, par une intervention gouvernementale maladroite, l'industrie d'un pays, vous effrayez les gens qui ont mis des capitaux dans cette industrie, vous les rendez plus exigeants, vous abaissez les revenus, vous diminuez les salaires. Du haut en bas de l'échelle sociale, vous amenez une contraction nerveuse qui produit le désordre, puis la panique et le chaos. »

Il ne faut pas croire que ces considérations s'appliquent à un avenir lointain dont nous ne verrons pas naître l'aurore. Les tendances collectivistes ont déjà porté leurs fruits : la cherté de la vie est une première conséquence de cet état de choses qui ne fera qu'empirer si nous n'y prenons garde. L'Etat-Providence intervient dans toutes les circonstances de la vie, l'Etat se charge de tout, entretient des hôpitaux, des asiles, des sanatorium, l'Etat subventionne les sociétés agricoles, les syndicats professionnels, l'Etat fait crédit aux emprunteurs, warrante des produits, l'Etat paie des retraites, se charge des vieillards, des infirmes, des orphelins, des veuves, l'Etat encourage avec beaucoup d'argent l'art, la science, le commerce, l'agriculture, l'industrie, les inventeurs, les poètes, les chanteurs, l'Etat paie peu ou prou un million de fonctionnaires, sans compter les députés, l'Etat trouve encore le moyen, par dessus tout cela, d'entretenir des routes, de solder une armée, de fondre des canons, de construire des forts et des cuirassés...

Où s'arrêtera-t-on dans cette voie ?

Qui trop embrasse mal étreint, dit la sagesse des nations. Je crains bien que l'Etat, transformé en mère Gigogne, s'en aperçoive seulement trop tard, au moment où la poule aux œufs d'or sera agonisante et la caisse vide. Tant que nous en tenons encore les clefs, gardons-nous d'en laisser forcer les tiroirs sous le prétexte de tout mettre dans le coffre-fort de l'Etat-Providence. Riches ou pauvres, nous risquerions fort, plus tard, de n'y pas retrouver notre compte.

HENRI BRUMONT.

Propos d'Actualité

Les Armes prohibées

Il est effroyant de constater le nombre de crimes qui se commettent journellement dans les grandes villes, à l'aide de revolvers. Ce petit « bijou » a causé certainement plus de mal à l'humanité que les obus à la mélinite. Il partage l'hospitalité des poches des gentlemen et des apaches avec les objets de première nécessité.

Bien des gens se croyaient perdus s'ils s'en séparaient un seul instant, malgré qu'ils n'aient jamais eu l'occasion de s'en servir. Du reste, au moment du danger, qui surgit le plus souvent de façon inattendue, le revolver n'est d'aucune utilité.

Par contre, sous le coup de la colère, de la surexcitation, de bruyes gens, qui ne feraient pas de mal à une mouche, n'hésitent pas à faire usage de leur arme, payant ensuite de toute une vie de remords, un geste irréfléchi qu'ils n'auraient pu accomplir s'ils n'avaient pas eu sous la main le fatal instrument de mort.

Là n'est pas le seul inconvénient des revolvers. La jurisprudence des armes prohibées est si-bien de façon à ce que puissent les honnêtes gens et obtenir des apaches. Les textes législatifs stipulent, en effet, que pour être prohibés, les revolvers et pistolets doivent avoir moins de 15 centimètres.

MM. les apaches n'y regardent pas de si près ; ils portent volontiers des armes de gros calibre, qui « descendent » même leur homme. Les autres au contraire, ceux qui ne font pas métier d'assassiner, se contentent de revolvers simulacres qui réparent bien désormais de leur éclater dans la main que d'atteindre leurs agresseurs. Qu'importe ! La loi est la loi ; le revolver simulacre est prohibé ; l'arme de combat est autorisée !

Heureusement quelques tribunaux, notamment ceux de Bordeaux et de Nîmes, donnant une entorse à cette loi inepte, ont adopté la jurisprudence de condamner tout individu porteur d'une arme pouvant se dissimuler dans la poche.

Le tribunal de la Seine vient d'adopter la même jurisprudence.

Voilà qui est fort bien. A quand cette mesure sera-t-elle généralisée à toute la France ? Y aura-t-il longtemps encore deux justices dans notre pays : l'une débonnaire à l'usage des bandits, l'autre sévère... pour les bourgeois ?

A. CAPELLO.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 26 mars à 3 heures

L'Esprit Vikings, allégro,	Massacoppo.
L'Italienne à Alger, ouv.,	Rossini.
Thérèsa, valse,	Faust.
Le Petit Duc, fantaisie,	Ch. Lecocq.
Galop Tonnerre,	Lumotha.

Le Chef de musique, X. LAUDOL.

---

15 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LA BEAUTÉ DU DIABLE

Grand Roman Inédit

par JULES MARY

DEUXIÈME PARTIE

Le Lion devenu vieux

I

SUR LA CÔTE VIVE

...ès Fontenailles. Et le docteur enleva, ...us ses bras robustes, une sorte de ...davre qui gisait au fond de la carriole... Le corps de Croix-Vitré.

— Mort ? s'écria Nathalie.

— ...ui, oui l'ai d'oliaire en sanglots s'élançant vers son frère.

— Non, madame... dit Christian... ...outez-vous, il vit ..

Il fallait l'affirmation du docteur pour croire, car le malade n'avait pas un ...ouvement et s'abandonnait dans les ...as du médecin. Celui-ci le porta dans ...t où il l'étendit doucement.

— Bien, il n'est pas mort... mais sa vie résistera-t-elle à une pareille commotion ?

— Que s'est-il donc passé ? Comment a-t-il pu s'enfuir d'ici, marcher, se traîner sur la route ?

— C'est un problème que je ne me charge pas de résoudre, répliqua froidement le médecin... Je resterai auprès de M. de Croix Vitré toute la nuit... Car je redoute un malheur... veuillez nous laisser... Pour les soins dont il peut avoir besoin, Rose-Lison et moi nous suffirons...

Nathalie attacha sur le docteur son regard sombre. Elle soupçonnait dans cet homme un ennemi. Jusqu'à quel point était il renseigné ? Et fallait-il le craindre ? Elle le saurait. Ce soir-là, et devant ce malade, la veuve n'avait qu'à obéir. Vouloir rester, c'eût été montrer du dévouement, en effet, mais aussi de la défiance envers Fontenailles, et il entrait dans les vues de Nathalie de dissimuler sans cesse. Elle se retira donc. Rose et Christian demeurèrent au chevet du vieillard. Lison avait allumé des lampes et leur lumière éclairait le visage jaune et amaigri du pauvre homme. Christian s'approcha, lui prit la main.

— Le pouls est régulier .. dit-il. . je suis surpris... Vraiment, Rose, il me semble que nous ne devons avoir aucune crainte de complication immédiate. Pourtant, cette nuit a dû être terrible. Comment a-t-il pu y résister, en un pareil état de faiblesse ?.. Je m'y perds...

Tout à coup Lison lui dit :

— Voyez... il revient à lui... il nous regarde...

Ils accoururent auprès du lit. Le comte ouvrait les yeux et leur sourisait.

— Comment vous trouvez-vous ? demanda Christian.

Mais il n'obtint aucune réponse. Croix-Vitré avait vu le jeune docteur, il avait vu Lison, il venait de se rappeler, sans doute, les événements auxquels il avait été mêlé, l'odieux piège que son intervention avait déjoué Croix-Vitré venait de se sentir heureux devant sa fille qu'il avait sauvée, la paix était descendue dans son âme. Il avait refermé les yeux. Sa respiration était régulière. Et sur ses traits immobiles, on eût dit que restait gravée l'expression du bonheur immense qu'il éprouvait. . Croix Vitré s'était endormi avec la certitude que, pour le moment du moins, Rose-Lison n'avait plus rien à redouter.

— Il est sauvé, murmura Christian .. Et maintenant me voici une espérance... N'est-il pas possible que cette commotion, puisqu'elle ne l'a pas tué, contribue à hâter sa guérison ?..

Il voulut attendre le réveil du malade. Le sommeil réparateur dura jusqu'au lendemain. Une ou'e fois le vieillard s'éveilla, la mémoire, aussitôt présente, chercha Lison, chercha Fontenailles, les aperçut, et instantanément se rendormit.

Au matin, Croix Vitré rouvrit les yeux. Cette fois, le réveil était complet. Et son regard semblait appeler les deux jeunes gens qui avaient veillé sur son sommeil. Christian l'aiscuita. Le cœur ne manifestait aucune dépression. Le pouls continuait de battre avec régularité. Vraiment la vie revenait dans ce pauvre corps.

— Pouvez-vous me répondre ? fit-il comprendre votre pensée ?..

— Oui...

— Je craignais pour vous, après la scène d'hier... et l'on dirait, au contraire, que vous êtes plus vaillant, et que les soubresauts de cette nuit ont déterminé un état nouveau duquel nous avons le droit de tout espérer... Est ce que je me trompe ?..

— Non.

— Vous êtes mieux ?.. Votre pensée est plus rapide ?.. Vous pouvez prendre part aux incidents incidents de votre vie ?..

— Oui...

Vos lèvres sont moins lourdes... Dites-moi quelque chose.. Parlez moi, le plus longtemps que vous pourrez...

— Je vous remercie... pour votre secours .. d'hier soir .. Mon affection... et ma reconnaissance .. vous sont acquises... pour toujours ..

Rose-Lison, en larmes — mais c'étaient des larmes de joie — venait de s'agenouiller au chevet de son père. Elle lui avait pris la main, et cette main elle la couvrait de baisers, de baisers ardents.

— Guéri ! guéri ! dit-elle.

— Non... mais .. mieux !..

E parce que l'effort pour parler avait été trop long et trop violent, une pâleur terreuse s'épandit sur son visage. L'immobilité redevint absolue. Les yeux virent, les lèvres ouvertes, présentaient le masque de la mort... Ils eurent peur.. Ce fut une syncope qui dura une heure.. Quand la vie reparut, il balbutia :

— Très... très fatigué... besoin de repos...

(A suivre).

Lycée de Bastia

Fête du Petit Lycée

donnée à l'occasion de la Mi-Carême

Jeudi, 26 mars, de 2 à 5 heures du soir

BAL D'ENFANTS

Paré et costumé

PROGRAMME

PREMIÈRE PARTIE

1. Arrivée et défilé du cortège.
2. Hommage au Roi et à la Reine.
3. Evolutions, marches, contremarches, Sauterie et rondeaux. — Bataille de confetti.
4. Cotillon enfantin.

Conductrices : Mlles Mialhatti, Scinetro, Bernard, Talamelli, Angarty, de Lori, Leschi.

Conducteurs : MM. Huck, Musso, Agostini, Marini, Lescai, Bettolini.

5. Surprise.

DEUXIÈME PARTIE

1. Sauterie.
2. Farandole, Goûter et sdlon.

Orchestre de mandolines et guitares dirigé par M. BACCI.

Le Proviseur a l'honneur d'inviter à cette fête les familles des élèves et les amis du Lycée.

Il ne sera envoyé aucune invitation spéciale.

Les enfants costumés devront à leur arrivée se rendre dans la Cour des grands pour la formation du cortège. On rappelle qu'il faut se munir de confetti. Un photographiera tout l'ensemble du cortège au moment du départ de la Cour (2 heures précises). Les amateurs sont autorisés à prendre des instantanés pendant la durée de la fête. Les meilleures épreuves soumises à M. le Proviseur, seront conservées et reproduites à titre de souvenir.

En vue du bon ordre et de la bonne exécution du programme, il est expressément recommandé au public de ne pas monter sur les sièges, et de ne pas envahir l'endroit réservé aux évolutions des enfants. On est prié à ce sujet de suivre exactement les prescriptions des personnes préposées au service d'ordre.

Soirée générale par le Boulevard du Palais. — Ouverture des portes à 1 heure 3/4. En cas de mauvais temps, (pluie ou brouillard) la fête serait remise au Dimanche suivant 29 mars. Dans ce cas la pavillon ne sera pas hissé à la hampe au dessus de la porte d'entrée à l'heure fixée pour l'ouverture.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

CANARI. — M. le docteur Ottavi a fait don à l'école de garçons de Canari d'un exemplaire de l'Arbre édité par le Touring-Club, de deux exemplaires du Manuel de l'Arbre et de plusieurs brochures.

⁂

CALDANICCIA. — Le nommé Agostini Jean, emballeur de chaises, âgé de 42 ans, s'était rendu à Caldanicia pour faire son approvisionnement de paille. Il a été trouvé mort dans les environs. On croit plutôt à un suicide qu'à un crime.

⁂

CASALABRIVA. — Lundi dernier, ont eu lieu au milieu d'une assistance nombreuse et recueillie, les obsèques de M. Olivier François, ancien principal du collège d'Ajaccio, enlevé, à l'âge de 64 ans, par quelques-uns et douloureux accidents qui les soins les plus assidus n'ont pu conjurer.

Lundi il était conduit par M. Jean-Paul Olivieri, frère du défunt.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Poggio-Novo, anciens magistrat, Pila, pharmacien, Ferocca Simon, rentier, et J. Poli, maire.

M. Olivieri était franc et loyal, actif et laborieux, assez instruit que modeste. Dans les divers postes qu'il a occupés, il n'a jamais dévié de la ligne de conduite qu'il s'était tracée et qui était celle du devoir. Ceux qui l'ont connu s'inféreront par le tact et le douceur qui le distinguaient dans toutes ses relations. Sa mort a provoqué dans son village natal d'unanimes regrets.

M. Franchi a prononcé sur la tombe le discours suivant :

Messieurs,

En présence de la tombe fraîchement ouverte qui doit recueillir la dépouille mortelle de notre cher regretté, un pénible devoir m'incombe : celui d'adresser un suprême adieu à cet homme de bien qui disparaît aujourd'hui.

Corse, vous l'avez tous connu comme moi, et comme moi aussi vous l'avez tous aimé. Ce triste honneur m'est cependant réservé, car n'est-ce pas été son camarade assidu, sur les bancs du collège, à cet âge où le cœur de l'homme, sans voile et sans mystère, se montre ce qu'il est réellement ?

Ah ! Je le vois encore aux jours heureux de notre lointaine adolescence ! Je le vois encore plein de vie, de bonne humeur et de franche gaîté ! Quelle belle intelligence et quel brillant élève !

Après d'excellentes études secondaires, il chut ne sans peine son baccalauréat. Ce premier succès lui ouvrit les portes de l'Enseignement, où l'appelaient du reste ses aptitudes et ses goûts. Ce fut au Lycée de Nice qu'il débuta comme maître-répétiteur. Ce fut là aussi que cette vie de labeur qu'il a toujours distingué recommença plus opiniâtre que jamais. Ses efforts ne furent pas oubliés. Il fut d'abord nommé surveillant général du Lycée d'Alger et enfin principal du Collège d'Ajaccio. C'est à la tête de ce poste important qu'il avait pris sa retraite, il y a un an à peine.

Dans tous les postes qu'il a occupés, il n'est toujours montré à la hauteur de sa tâche. La fidélité au devoir, son zèle infatigable, la sûreté de son jugement et la clarté de sa méthode lui avaient valu un rang d'honneur parmi les membres du corps enseignant.

L'Enseignement l'avait pris tout jeune. Sa constitution délicate aurait exigé des ménagements. Il n'a cessé malgré cela de mettre au service de ses dévoirs professionnels, pendant quarante ans, son temps, son intelligence et ses efforts. C'est dans cette lutte quotidienne, dans cette lutte pour l'existence, qu'il a contracté le terrible maladie qui l'a ravi à la tendresse des siens.

Quelle carrière noblement remplie ! Labeurieux, persévérant, d'une puissance de travail que ne découragea nulle fatigue, il se consacrait tout entier à son rôle d'éducateur. Aussi avait-il conquis la double estime de ses subordonnés et de ses élèves qu'il guidait tous de ses précieux conseils.

Fonctionnaire d'élite, il fut comme homme privé le meilleur des amis. Ceux qui l'ont approché se rappelleront toujours sa bonté, sa modestie, sa loyauté et son empressement à venir au aide à son prochain. C'est une pensée commune parmi les hommes que l'amitié est chose rare. Oui il faut, pour y atteindre, une distinction de qualités qui ne sont point l'apanage de la foule. Ceux qui la possédaient forment l'exception. L'homme de bien que nous pleurons aujourd'hui, est toute sa vie l'honneur et le joie de mériter cette sympathie dévouée qui est le caractère des affections populaires. Tel est l'hommage que nous devions rendre à sa mémoire.

Cruelle mort, pourquoi ne l'as tu pas épargné ? Ni les ressources des hommes de l'art, ni les soins intelligents d'une famille éplorée n'ont pu désarmer ton bras redoutable ! Que ton empire est étendu ! Mourir à 64 ans, juste au moment où l'on se prépare à goûter en milieu des siens les douceurs d'un repos bien gagné ! Destinée fatale, que tes voies sont secrètes !...

Adieu donc, cher et digne ami ! Vois dans quelle profonde affliction tu laisses ta famille désolée ! Vois aussi tes nombreux amis qui sont accourus de toutes parts pour te rendre un solennel hommage d'estime et d'affection ! Tu vivras toujours dans leur mémoire. Leurs murmures de regret seront comme un chant de sympathie ton entrée dans l'éternel repos. Puissent-ils adoucir la douleur de ta veuve et de tes enfants qui se consument dans les larmes.

Honore une fois, adieu !

A notre tour nous présentons à sa famille éplorée nos condoléances les plus émues. — A. M. F.

Bulletin Financier

Paris, 21 mars 1908.

Taux sans calme. Le 3 0/0 se retrouve à 96.97. Fonds Etrangers fermes. Extérieur 94.70. Turc 91.15. Russes 103.45. Rentes 1905 97.62. Etablissements de Crédit fermes. L'action Banco del Peru y Londres à 508 après 502 donne pour 1907 un revenu de 14 0/0 qui est bien fait pour provoquer des achats.

Valeurs industrielles et de traction sans mouvement prononcé. Les emprunts russes sont stationnaires.

L'introduction sur le marché des actions Compagnie Générale des Phosphates est imminente. Cette Société va exploiter des gisements importants sur lesquels on a procédé des sondages nombreux donnant de 68 à 84 de pourcentage en phosphate, soit un pourcentage très élevé.

La Ligne des Messageries Fluviales de France ayant été encore augmentée, le gage des obligations 5 0/0 de cette société se trouve donc renforcé.

Les actions de la Société des Huileries de Saint Mitaud présentent un intérêt évident en raison des résultats que l'on est en droit d'attendre de l'exploitation des mines dont elle a la concession.

L'obligation 500 frs 5 1/2 0/0 Canadian Metal Cy est une valeur à revenu fixe qui jouit, au prix actuel de 475 frs, d'une prime de remboursement importante.

Nos chemins de fer français sont légèrement plus lourds.

EXPOSITION INTERNATIONALE DES APPLICATIONS DE L'ÉLECTRICITÉ

MARSEILLE 1908

Marseille, sans doute aubardis par le brillant succès qu'obtint son Exposition coloniale de 1906, prépare pour cette année une nouvelle manifestation scientifique et industrielle, cette fois : *l'Exposition internationale des applications de l'électricité*, organisée avec le concours de la ville, du conseil général des Bouches-du-Rhône et de la chambre de commerce de Marseille, placés sous le haut patronage de la plupart des membres du gouvernement, cette exposition, qui sera installée au parc du Prado, ouvrira ses portes le 19 avril, jour de Pâques, pour clôturer le 31 octobre.

Le conseil supérieur de l'Exposition est présidé par le maire de Marseille ; un comité général de propagande fonctionne à Paris, sous la haute présidence de M. Noblemaire, directeur général honoraire de la Compagnie P. L. M., et comprend les noms les plus connus de l'industrie et des sciences.

Les commissaires généraux sont : MM. G. Cordier, administrateur délégué de la Société l'Energie électrique du littoral méditerranéen, et H. Dubs, directeur de la Compagnie des tramways de Marseille.

Depuis 1891, date de l'Exposition internationale d'électricité à Paris, aucune exposition du même genre a eu lieu en France.

Marseille paraissait, d'ailleurs, tout indiquée pour cette exposition spéciale. En effet, cette ville de plus de 500.000 habitants, grâce aux merveilleuses installations de distribution d'énergie hydro-électrique qui viennent d'être créées dans la région méditerranéenne, va devenir à bref délai un centre de consommation extrêmement important.

Une série d'attractions des plus originales, des Illuminations lumineuses d'une splendeur sans précédent, les Illuminations féeriques complèteront d'ailleurs très heureusement l'*Exposition internationale des applications de l'électricité*.



Chaque mois
Elles souffrent
En silence

Les pilules Pink sont souveraines contre tous les troubles de l'organisme féminin. Il n'y a rien de comparable aux pilules Pink pour le décongestionner, l'assouplir, lui rendre la force, par l'apport d'un sang riche et pur, pour mettre un terme aux misères de toutes sortes, tiraillements, pesanteurs, vertiges, migraines, pertes, vomissements, indispositions, qui rendent à beaucoup de femmes la vie semblable à un long martyre.

Les Pharmaciens vendent les pilules Pink. Si vous éprouvez vous-même le moindre désordre à vous les procurer et si vous voulez des instructions écrites à M. Cadet, Pharmacien, 19, Rue Bolle, Paris, qui vous les adressera franco avec la brochure du Docteur Pink.

SOCIÉTÉS et SYNDICATS

DOTATION DE LA JEUNESSE DE FRANCE. — L'assemblée générale annuelle aura lieu, pour la section de Bastia, le dimanche 29 courant, à 1 heure, à la Mairie.

Ordre du jour : Lecture des rapports administratif et financier. — Examen des vœux. — Modification des statuts. — Election des membres du conseil d'administration. — Renouvellement partiel du comité de Bastia.

En vertu de l'article 21 des statuts, chaque part donne droit à une voix ; le vote par correspondance est admis.

Le comité invite les 615 adhérents à assister ou se faire représenter à cette assemblée, afin que par leur vote ils puissent faire sanctionner les importantes questions soumises à leur approbation.

N-B. — Le secrétaire n'ayant pas exactement toutes les adresses, les sociétaires qui n'auraient pas été informés, sont priés de considérer le présent avis comme lettre de convocation.

Le Président, P. P. Monti.

Gazette Ajaccienne

(De notre correspondant particulier)

Le temps qu'il fait

Baromètre : 762. 9. — Température : Maxima, 15. 0 ; Minima, 12. 5.
Pluie : 3 millimètres.
Humidité : 7?.
Direction du vent : Sud.
Force du vent : jolie brise.
Etat de la mer : agitée.

Félicitations

Nous avons appris avec un bien vif plaisir la nomination de M. Zuzeo, substitut du procureur de la République à Ajaccio, comme juge au tribunal.

C'est un avancement bien mérité, M. Zuzeo est un de ces magistrats qui savait recueillir la sympathie de tous par leur bonté et leur affabilité.

Dans tous les postes où il a passé il n'a laissé que des regrets, et nous sommes certains que tous ceux qui l'ont approché se réjouiront avec nous de son avancement.

Le *Petit Bastiais* est heureux de lui présenter ses meilleures félicitations.

Le bal de la Philanthropique

C'est dimanche 29 mars que la Société philanthropique donnera son premier bal.

Nous sommes persuadés que c'est un véritable succès qui est réservé à ce grand bal de famille. Les Ajaccines ne manqueront pas de venir apporter leur obole à cette œuvre éminemment philanthropique et se profileront pour danser jusqu'à l'aube.

Nos Hivernants

Sont arrivés :

M. H. Meyer et Mme ; M. Hoffler Ernest ; M. Lucens ; Mme Corwal ; M. Claudin Abella Roès.

Nous leur souhaitons la bienvenue.

Au départ

Le bâtiment école des aspirants de marine *Duguay-Trouin*, a quitté hier notre port à destination de Naples.

Nominations

M. Appy, gendarme à cheval, est nommé brigadier à Ghisonaccia.

M. Ruinet, gendarme à pied, est nommé brigadier à Livarello.

M. Bernard, gendarme à pied, est nommé brigadier à Lumio.

M. Durand, gendarme à pied, est nommé brigadier à Ota.

M. Simoni, brigadier à pied à Ota, passe à Brando.

Arrestation

Sous mandat du juge d'instruction, le nommé A. D., 23 ans, demeurant rue du Castro, a été arrêté sous l'inculpation de vol, par le brigadier Pietri et l'agent Luca Mathieu.

Au Port

Entrée :

Le *Numidia*, capitaine Baller, venant de Sagone.

Sortie :

Le *Numidia*, parti pour Nice.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques de 25 mars

Thermomètre — 7 heures du matin : 11. à midi : 16.4 à 6 heures du soir + 12.4. Maxima + 17. Minima + 8?.

Baromètre — 7 heures du matin : 766 mm. à midi. 765 mm. 6 heures du soir, 764 mm.

Vent — Dans la matinée, Calme.
Dans l'après-midi, Id.

Etat du ciel, le matin, découvert.
l'après-midi, Id.

Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm

⁂

Nouvelles judiciaires

M. Coccoli, juge de paix de Pioggiola, est nommé à Saint-Paul de Léon, Finistère.

Palmes académiques

Nous sommes heureux d'apprendre à nos lecteurs que M. le Ministre de l'Instruction Publique a conféré les palmes académiques à Mme Emma di Rienzi, actuellement à Auxerre, l'auteur de *Pro Cyrnos*, qui fut des nôtres pendant sept ans.

Nos lecteurs n'ont certainement pas oublié les beaux vers consacrés à notre île et dont quelques-uns ont paru dans nos colonnes.

Nous félicitons plus la ministre que la nouvelle promue, car celle-ci a depuis longtemps les palmes de notre respectueuse admiration et de l'affection de tous les Corses qui n'oublieront jamais en quels termes elle a exalté l'île méconnue.

Sauvetage

Samedi soir, un matelot d'un voilier cadossé au quai du Nouveau Port, en voulant sauter sur l'embarcation pour gagner son bord, perdit l'équilibre et tomba à la mer.

Il se serait infailliblement noyé sans l'intervention de M. Antoine Marini, maître-maçon, qui n'écoutant que son courage, se jeta tout habillé à la mer, et fut assez heureux de pouvoir ramener le matelot quasi, sain et sauf.

Un tel acte de courage méritait d'être signalé, d'autant plus que M. Marini n'en est pas à son premier sauvetage, et qu'il méritera la récompense due à son dévouement.

Intendance militaire

M. Manaranche, officier d'administration de 2e classe des bureaux de l'intendance militaire dans la division d'Oran, est inscrit d'office sur le tableau d'avancement pour le grade d'officier d'administration de 1re classe, opérations sur frontière algéro-marocaine.

Douche forcée

Les dames G... Louise, 48 ans, M... Françoise, 40 ans, habitant Pisciarelle du Quartier, ne vivent pas en bonne intelligence.

Hier matin, vers 9 heures, cette dernière réintégrant son domicile fut assaillie par la dame G., qui lui lança un bidon rempli d'eau à la figure.

Toute trempée, la dame M., s'en alla compter sa mésaventure à la police qui verbalisa contre sa voisine.

Nouvelles maritimes

M. Barbieri Augo-Marius, adjoint technique de 2e classe du service des subsistances à Toulon, est promu au grade d'adjoint technique de 1re classe.

Ecrouds au violon

Dans la nuit de lundi à mardi, le brigadier Bertrand et l'agent Pastelli de service dans la basse-ville, rencontrèrent vers 4 heures du matin, le nommé C. F., 30 ans, sujet italien, en état d'ivresse et chantant à tue-tête.

Ils le conduisirent au violon municipal, où il fut écroué.

C. sera poursuivi pour tapage nocturne et ivresse manifeste.

Récompenses honorifiques

La médaille d'honneur en argent de 1re classe a été décernée au capitaine Polisehi Joseph-Marie du régiment des sapeurs-pompiers de Paris, pour sa conduite héroïque au cours d'un violent incendie.

Arrestation

Hier, vers une heure de l'après-midi, l'inspecteur Bistori et le brigadier Bertrand, ayant aperçu à proximité des bureaux de l'octroi de Saint Joseph, le nommé A. A., inculpé de vol de palmes au préjudice de M. Ghio, pépiniériste, les mirent en état d'arrestation et le conduisirent au poste de police.

Après un interrogatoire sommaire, A. a été mis à la disposition de M. le Procureur de la République.

Chemins de fer

M. Socia Charles, candidat militaire, a été nommé homme d'équipe aux chemins de fer Algériens de l'Etat.

⁂

Postes et Télégraphes

Nous avons appris avec plaisir que le zélé facteur de *ville Gladiolo*, attaché au bureau de Bastia, a été l'objet d'une augmentation de traitement.

Nous lui adressons toutes nos félicitations.

⁂

Pilules Suisses

Voiture-Montagne (P.-de-D.), 2 Déc. 06. — Souffrant depuis longtemps de constipation et de rhumatismes j'ai trouvé un grand soulagement par l'emploi des Pilules Suisses. GOUTTEFOQUET. (Sig. lég.)

⁂

Casernier

M. l'adjudant Castelli, du 115e, est nommé casernier du 2e classe dans la direction du génie d'Amiens.

⁂

A louer

Un appartement, composé de 12 pièces, au 1er étage, Route du Cap, n° 4.

S'adresser chez Madame veuve Bach, Vieux-Port, Bastia.

Usines de Francardo

F. CHARDON et Cie

(GARE FRANCARDO)

TUILERIE & BRIQUETERIE MÉCANIQUES

Fabrique de Carreaux en ciment, unis et à dessins

Travaux divers

EN CIMENT COMPRIMÉ ET CIMENT ARMÉ

FOUR A CHAUX CONTINU

Scierie mécanique

DE BOIS DE CONSTRUCTION

Entrepôts à Bastia, 3, Avenue Carnot
à Corte, Nouvelle Traverse

Nomenclature des produits mis en vente dans nos entrepôts :

Briques pleines et creuses. — Briques pressées de parement. — Tuiles plates et rondes. — Carreaux en terre cuite. — Carreaux en ciment unis et à dessins.

Chaux grasse. — Chaux hydrauliques et ciments. — Plâtres. — Planches. — Madriers. — Chevrons. — Liteaux. — Lattes.

Fers en barres. — Fers à planchers. — Aciers. — Métaux.

NOTA. — La chaux grasse de Francardo est de qualité supérieure.

Employée dans les maçonneries aériennes, elle acquiert la dureté de la chaux hydraulique. Un volume de cette chaux en pierres donne de 2 à 2,5 volumes de pâte. Elle est excellente pour les badigeonnages à cause de sa blancheur et de son adhérence, pour les traitements cupriques de la vigne et les amendements des terres en raison de sa richesse en chaux.

Les commandes doivent être adressées à MM. F. CHARDON et Cie, à Francardo, ou aux entrepôts de Bastia et Corte.

MODES PARISIENNES

18, Bd Paoli, Bastia

Grand choix de chapeaux pour Dames et Enfants

Modèles haute nouveauté

à partir de 4 fr. 95

Succursale d'une grande maison de Paris

Seul dépôt en Corse

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00170

BOURSE DE PARIS

	24 mars	25 mars
Rentes de 3 0/0 amort.	90.85	90.82
— de 3 0/0 amortis.	98.50	98.50

ex-coupon.

LEVIE

TENTATIVE D'ASSASSINAT

Sartène, 25 mars.

Une tentative d'assassinat a été commise au lieu dit Paccialella de Cagna, territoire de la commune de Levie, sur le nommé, Sampieri Jean-Jérôme, beau-frère de feu le bandit Tramoni, dit Brico.

M. Sampieri a été mortellement blessé.

L'auteur présumé de cette tentative d'assassinat serait un Tramoni, fils de Paul Dominique, cousin germain du dit bandit Brico.

La justice s'est aussitôt rendue sur les lieux pour procéder à une enquête et aux constatations légales.

EXÉQUATUR

Paris, 25 mars.

L'exéquatur a été accordé à M. José Santi, consul du Paraguay, à Bastia.

LA VENTE des biens d'Eglise

Paris, 25 mars.

Le célèbre couvent des Oiseaux a été vendu aujourd'hui pour la somme de deux millions deux cent trente mille francs.

Un Sénateur du Nord EN FUITE

M. Eliez-Evrard est déclaré en faillite pour fautes professionnelles et escroqueries.

Avesnes, 25 mars.

Le tribunal d'Avesnes vient de déclarer en faillite M. Eliez-Evrard, sénateur républicain radical du Nord notaire, maire de Berlaimont, et président du Conseil général du Nord.

M. Eliez Evrard s'occupait de plusieurs affaires commerciales. Il a commis de très nombreuses escroqueries et il a été relevé contre lui des fautes professionnelles très graves.

M. Eliez-Evrard est en fuite ; son passif dépasse un million.

Cette nouvelle a produit une vive émotion dans tout le département du Nord.

Dans les couloirs du Luxembourg, on s'entretenait aujourd'hui de cette affaire qui est appelée à un grand retentissement.

Tirages financiers

Ville de Paris 1899

Paris, 25 mars.

L'obligation portant le numéro 307.645 est sortie remboursable à 100 000 francs.

Les obligations portant les numéros 240.087 et 79.474 sont remboursables chacune à 20.000 francs.

A PARIS
ÉLECTIONS MUNICIPALES

La candidature du général André

Paris, 25 mars.

Le bruit court que le général André, ancien ministre de la guerre, serait candidat aux prochaines élections municipales, dans un des arrondissements de Paris.

TOULON

Arrestation d'un soldat Corse

qui a grièvement blessé son camarade

Toulon, 25 mars.

La police a procédé aujourd'hui à l'arrestation de Fondacci Henri, soldat au 4e régiment colonial, pour avoir blessé grièvement, d'un coup de revolver, son camarade Ricquet.

Les motifs de cette dispute sont des plus futiles.

VICTIME DE LA GRIPPE

Le Capitaine Récamier

Paris, 25 mars.

M. Récamier, capitaine au 41e régiment d'infanterie, est décédé aujourd'hui, à Paris, des suites d'une grippe infectieuse.

LES ESCROQUERIES DU FINANCIER ROCHETTE

Le passif dépasse 200 millions. — L'actif est de 10 millions.

Paris, 25 mars.

La presse fait grand bruit autour des escroqueries du financier Rochette, dont le passif dépasse 200 millions, tandis que l'actif n'est que de 10 millions.

Les victimes de ce financier véreux continuent à stationner devant les bureaux, qui restent fermés, de la Banque du Crédit minier industriel et de la Banque Franco-Espagnole.

Les perquisitions continuent dans les diverses succursales de ces deux établissements financiers.

L'usine des Manchons Helia continue à fonctionner.

AU CHILI

EXPLOSION DES POUDRIÈRES DE BATUCO

PLUSIEURS VILLAGES DÉTRUITS

Nombreuses Victimes

Paris, 25 mars.

Des télégrammes du Chili annoncent que les poudrières de Batuco ont sauté.

L'explosion a été formidable ; elle a été entendue d'une distance considérable.

Plusieurs villages environnants ont été détruits.

Il est impossible, pour le moment de se rendre compte du nombre des victimes, les blessés s'étant réfugiés chez eux ou dans les campagnes environnantes.

Batuco, qui est une des principales villes du Chili, est dans la désolation.

La panique a été si grande que bon nombre de survivants ne veulent plus rentrer en ville.

Les dégâts matériels s'élèvent à plus de trois millions de piastres.

LES ÉVÈNEMENTS du Maroc

Télégramme DU GÉNÉRAL D'AMADE

Revue des Renforts

Paris, 25 mars.

Le ministre de la guerre a reçu du général d'Amade un télégramme annonçant qu'il avait passé en revue les troupes qui viennent de débarquer à Casablanca, et qui comprennent une batterie du 12e rég. d'artillerie, un bataillon du 4e tirailleurs, la 4e section de mitrailleuses de cavalerie, un bataillon du 4e zouaves, un escadron du 6e chasseurs d'Afrique et les deux échelons de gourn.

Reconnaissances autour de Ber Rechid

Paris, 25 mars.

Le général d'Amade a télégraphié également au ministre de la guerre qu'il avait envoyé trois reconnaissances autour de Ber Rechid.

Aucun incident ne s'est produit au cours de ces reconnaissances.

Les chefs des reconnaissances ne lui ont signalé aucun mouvement des rebelles.

MOULAY HAFID dans le Chaouia

Casablanca, 25 mars.

Des informations puisées à des sources indigènes annoncent que Moulay-Hafid serait passé dans le Chaouia avec sa mehalla.

Cette nouvelle n'a pas été confirmée officiellement.

EN ITALIE

Les Souverains Allemands *à Venise*

Rome, 25 mars.

Les Souverains allemands, qui avaient quitté Berlin hier, sont arrivés ce matin à Venise, vers 11 heures.

Le voyage s'est effectué dans d'excellentes conditions.

Les Souverains allemands ont été reçus à l'arrivée du train impérial par S. M. Victor-Emmanuel III, qui était accompagné par M. Tittoni, ministre des Affaires étrangères.

L'empereur et l'impératrice d'Allemagne, le roi d'Italie, le prince Auguste-Guillaume, la princesse Victoria-Louise, le baron de Jenisch, représentant le ministre des Affaires étrangères d'Allemagne, et M. Tittoni ont pris place sur les gondoles royales, escortées jusqu'au palais par les gondoles historiques municipales.

Un grand déjeuner a été offert par le Roi.

Des toasts ont été échangés entre les deux Souverains.

L'empereur Guillaume a bu à la famille royale d'Italie et à la prospérité des pays alliés.

Le roi d'Italie a bu au bonheur de la famille impériale et à la grandeur de l'empire allemand.

Le roi d'Italie est retourné à Rome après s'être entretenu longuement avec l'empereur Guillaume.

Les deux ministres des Affaires étrangères assistaient à cet entretien.

Après le départ du roi Victor Emmanuel, l'impératrice, Guillaume II, ses deux enfants et leur suite se sont rendus à bord du yacht impérial *Hohenzollen*.

Les souverains allemands resteront deux jours à Venise, dans le plus strict incognito.

TRIBUNAL DE COMMERCE de Bastia

Faillite
Marinetti Dominique-Antoine

Sme et dernière réunion de vérification de créances

Les créanciers du sieur Marinetti Dominique-Antoine, cimentier commerçant à Bastia, déclaré en état de faillite par jugement du 4 novembre 1903, sont invités à se présenter le 14 avril 1908, à 2 heures du soir, en chambre du conseil du Tribunal, aux fins de troisième et dernière réunion de vérification de créances.

Cette réunion sera irrévocablement la dernière.

Bastia, le 25 mars 1908.

Le Greffier,
A. CIPRIANI.

Bijouterie-Horlogerie
DANESI fils
Boulevard Paoli, 16, Bastia

M. Danesi fils, ancien élève des fabriques d'horlogerie de Besançon, a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il se charge de toutes sortes de réparations de montres et pendules, à des prix défiant toute concurrence.

M. Danesi fait lui-même toutes les réparations, ainsi à même de livrer un travail très soigné et garanti.

A VENDRE
Mandarines, Oranges Citrons, de Montesoro
(Propriété Ajaccio)
S'adresser à l'épicerie Ermicy, 24, rue Napoléon.

AJACCIO
CAFE-CONCERT
(Brasserie Moderne)
JEAN SANTARELLI
Propriétaire
Débuts toutes les semaines
Liqueurs de marque
Bière Brune de Munich
SERVICE IRRÉPROCHABLE
PRIX MODÉRÉS

Aux Galeries Ajacciennes
19, Cours Napoléon
SALINI et MARTINI
Propriétaires
ROUENNERIE ET LAINAGES
MERCERIE
CHAPELLERIE
CHEMISERIE ET DONNETERIE
Grand assortiment d'articles pour hommes
Occasions exceptionnelles

MARSEILLE
Hôtel Nautique
7, Quai de la Fraternité
Maison Remise à Neuf
Electricité — Bains
Vue splendide sur la Mer
PRIX MODÉRÉS
V. RAYMONDO, Propriétaire
Succursale à Vichy
HOTEL NAUSSANT

Purgez-vous avec
la RICINE VAILLE
Nouvelle huile de ricin
d'un goût délicieux
Purge sans coliques, ni irritation
C'est le *Purgatif idéal.*
Le flacon : 0 fr. 75.
Dépôt général : H. de Mari, pharmacien, 76, Allées de Meilhan Marseille.

LOTERIE
de la Ville de Marseille
pour la Construction du Parc et des Bassins de
L'EXPOSITION COLONIALE
(Arrêté ministériel en date du 13 août 1907)
375.000 francs de lots
Gros Lot : 100.000 fr.
et Cent neuf autres lots espèces
de 50.000, 25.000, 10.000 et 1.000 fr., etc.
Ce seul tirage : 30 Septembre 1908
Prix du Billet : 1 fr.
EN VENTE PARTOUT

LIQUEUR DE NOIX
DISTILLÉE
par M. SIMONCELLI
propriétaire à Cardo
Médaille d'argent. Exposition de Bastia (1887)
Croix de Mérite et Médaille d'or
Exposition Internationale de Bastia (1908)
Douée de propriétés stomachiques, reconnues par les sommités médicales de Montpellier qui en font l'analyse et notamment par M. Combescure, l'un des maîtres les plus distingués de la Faculté de Médecine de cette ville, cette LIQUEUR fabriquée exclusivement avec des noix de 1re et 2me qualité, se recommande aux estomacs délicats par ses propriétés digestives, son arome et son velouté.
Elle est recommandée aux personnes souffrant de maux d'estomac désireux d'atténuer leurs souffrances, dans les cas d'épidémie et souveraine contre le mal de mer et les coliques.
Elle est indispensable aux enfants.
La LIQUEUR DE NOIX se prend à tout moment et après chaque repas pour activer la digestion. Elle s'absorbe par petits verres à liqueur.
Dépôt au Sr Villa près Cardo.
Se méfier des contrefaçons

Le Directeur-Gérant,
J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

Pastilles Cattelin
Pectorales au Sirop de Goudron
Infaillibles
Contre Toux, Rhumes, Grippes, Bronchites, Asthmes, Catarrhes, Enrouements, Maux de Gorge, Coqueluche, Influenza, Oppressions, Essoufflements, Crachements de Sang, Douleurs de Poitrine, Points de Côté, Pleurésies, Pneumonies, Phtisies, Consomptions, Affections de Poitrine et des Voies Respiratoires.
Exiger le Nom CATTELIN sur chaque Pastille
Dépôt dans toutes les Pharmacies
Ch. CATTELIN, Pharmacien, Ex-Interne des Hôpitaux de Paris, Lauréat de l'Académie de Médecine, 6, Rue Vivienne, PARIS

OUTILS pour l'INDUSTRIELLE, la CHIMIE, l'AGRICULTURE, le DÉCOUPAGE
Fabrique d'outils, TOURS (Indre-et-Loire)
LE BELLE-PLACE, 21, Rue de Paris, Paris

Teinturerie et Blanchisserie de la Méditerranée
H. FRAISSINET & Cie
MARSEILLE
Société en Commandite — Capital 500.000 Francs
17 Magasins dans Marseille — 20 Succursales au dehors
La plus importante Maison du Midi
AUTOMNE-HIVER 1907-1908
NUANCES MODES :
Marron et Gros Vert — Rouge Brique et Prune
NETTOYAGE ET TEINTURES
Draps - Lainages - Soieries - Velours - Fourrures - Mongolie - Boas - Plumes
TEINTURES EN NOIR INALTÉRABLES
NETTOYAGE DE RIDEAUX, STORES, AMEUBLEMENTS
Edredons, Couvertures, Tapis
Par suite d'importants agrandissements et d'un outillage perfectionné que nous venons d'acquérir en Angleterre, par les soins apportés dans l'apprêt et l'emballage, nous pouvons livrer tous les travaux avec
un fini qu'aucune autre Maison ne peut donner
Dépôt de Bastia :
Chez M. SAUVEUR AYMO
BASTIA, 17, Boulevard Paoli, 17, BASTIA

LA
POUDRE BESSIÈRE
est le seul remède vraiment **EFFICACE et INFAILLIBLE** que doivent employer tous les malades atteints d'une maladie de l'**estomac**, du **foie**, des **reins**, des **intestins**, de **constipation** dont les CONSÉQUENCES : le *manque d'appétit*, la *migraine*, la *gastralgie*, le *ballonnement*, etc.., sont des plus graves.
De tous ceux, et ils sont nombreux, qui ont essayé cette merveilleuse poudre, beaucoup vous diront que : si leur estomac et leurs intestins fonctionnent bien aujourd'hui, c'est à elle qu'ils le doivent et qu'ils en adoptent définitivement l'usage.
Interrogez toutes les mères de famille soucieuses de la santé de leurs enfants, et demandez leur, avec quoi elles les purgent ? avec la POUDRE BESSIÈRE
Pourquoi avec celle-là ? parce qu'elle est non seulement souverainement **TONIQUE**, mais encore **LAXATIVE, PURGATIVE, DÉPURATIVE**, en provoquant, sans aucune douleur ni échauffement, une abondante et saine évacuation des matières contenues dans les intestins.
Parce que son goût agréable en fait une friandise pour eux, étant très sucrée.
Prix de la boîte : 1 fr. ; 1 fr. 25 franco
Dépôt : Pharmacie Centrale d'Ajaccio (Corse)
Essayez et vous conviendrez de son Efficacité Surprenante

ON DEMANDE DES MALADES
même réputés incurables. — PAIEMENT APRÈS GUERISON seulement. Guérison rapide et sûre, sans médicaments, par la MÉDECINE NATURELLE, *électricité, radiothérapie, ions, plantes, hygiène*, et que chacun peut suivre chez soi, — de toutes les maladies chroniques les plus anciennes, les plus graves, telles que : Tuberculose, Maladies de Poitrine, Asthme, Rein, Foie, Vessie, Estomac, Yeux, Intestins, Rhumatisme, Goutte, Gravelle, Vices du Sang, Nerfs, Impuissance, Neurasthénie, Paralysie, Cœur, etc.
Pour renseign. consultation gratuite sous pli fermé, écrire avec grands détails au *Président du Comité National de la Médecine Naturelle*, 70, Rue des Saint-Pères, PARIS.

Cordonnerie Modèle
Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia
EUGÈNE PERICCHI, propriétaire
Saison Automne-Hiver 1907-1908
Chaussures en tous genres
pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants
Grand assortiment de chaussures fourrées
Choix considérable de Pantoufles
Prix très réduits
Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriquées exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.
La Maison se charge des réparations

MACHINE A TRICOTER
Travaille chez soi toute l'année
Rapportant de 30 à 50 fr. par semaine selon temps employé et sans apprentissage.
S'adresser à M. FRANCHI, seul représentant de la Compagnie « La Gauloise, » en Corse, demeurant à Carbuccia par Ucciani.
Joindre un timbre pour la réponse.

SANTAL BLINE
GUÉRISON RADICALE
et rapide des Ecoulements, Cystite de Gal, même les plus rebelles, sans Copahu ni injections. *D'une pureté absolue.*
Remède le plus efficace et le plus actif.
ABSOLUMENT INOFFENSIF
DÉPOT dans toutes les Pharmacies et 30, Rue Vivienne, Paris.

POUDRE LES POULES
2.500 ŒUFS par an pour 12 poules
NOTICE gratis et franco
LA KABILINE
Véritable Teinture des Ménages
LA KABILINE
Pour rendre neufs des Vêtements
LA KABILINE
Adoptée par les Personnes économes
LA KABILINE
Vendue dans le monde entier
ESSAYEZ-EN !
Le Paquet : 40 Centimes.

Installation à Gaz
Jean Cini, ex-ouvrier du Gaz
Bastia, 13, Boulevard Paoli, 13, Bastia
Vente de becs, verres et manchons
Appareils sur commande
Abonnement pour l'entretien de l'éclairage : — Travail soigné et garanti.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux de poterie et en grès.
FERS A PLANCHER I
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

Cie GÉNÉRALE DES PÉTROLES
pour l'Eclairage et l'Industrie
Siège social à MARSEILLE
Pétrole pour l'éclairage et pour moteur, en baril de 180 litres et bidons de 50 litres.
Pétrole raffiné d'Amérique, marque *Le Lion*, en caisses de deux bidons de 18 litres et demi chaque.
Pétrole de luxe *Photoline* en bidons de 5 litres,
Essences de pétrole, Benzine, Gazoline, lourde pour moteur.
NAPHTACYCLE, essence spéciale pour automobiles, très appréciée dans le monde des chauffeurs.
AUTOVELINE huile pour le graissage des automobiles.
GRAISSE CONSISTANTE pour automobiles.
HUILE EPAISSE pour changement de vitesse des automobiles.
Dépositaires pour toute la Corse : MM. L. N. MATTEI et Cie, à Bastia, Ajaccio et Corte.
Sous-dépositaires Thomas MATTEI, Propriano ; PUCCINELLI François, Calvi ; LANTIERI Frères, Bonifacio ; Ch.-Marie SAVELLI, Ile-Rousse.

TRENTE-TROISIÈME ANNÉE — N° 87 — VENDREDI 27 MARS 1908

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0,75 — Divers, 0,30 — Judiciaires, 0,25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »

Union postale, et autres Pays : le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Jean ermite.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 5 h. 25 m. — Coucher, 5 h. 51 m.
Dernier quart., le 25 — Nouv. Lune, le 31
Fête de Demain : Saint Siste III.

26 MARS

APOTHÉOSE RISQUÉE

Zola au Panthéon

Ce fut un décret de l'Assemblée nationale du 4 avril 1791 qui, à l'occasion du deuil national que fut alors la mort de Mirabeau, destina l'église de Sainte-Geneviève, à peine achevée, à devenir le Panthéon français. Sur l'architrave du monument on inscrivit cette dédicace, due à Pastoret, qui fut plusieurs fois effacée et qu'on y a rétablie depuis : « Aux grands hommes la Patrie reconnaissante. » Et cependant, en 1794, un décret de la Convention fit retirer de la crypte du Panthéon improvisé exprès pour lui, le cercueil du grand orateur de l'aube révolutionnaire dont Marie-Joseph Chénier venait de dévoiler les intrigues avec la Cour. On l'inhuma on ne sait trop où, dans un cimetière de village aux environs de Paris, et, à sa place, on porta triomphalement les restes de Marat sous l'imposante voûte où, cinq mois après, la même foule, si inconstante en ses engouements, vint les reprendre pour les jeter ignominieusement à l'égout.

Le Panthéon avait ses gémonies et l'on voit par là à quelles vicissitudes une consécration d'immortalité, à laquelle préside la politique, peut exposer cette chose sacrée, une dépouille humaine, que l'empreinte auguste de la mort ne suffit pas à protéger contre les passions des vivants.

En 1830, Sainte-Geneviève était redevenue le Panthéon, mais une loi, marquée au sceau de la sagesse, décida que les translations de cendres n'y seraient faites que *dix ans après la mort des « grands hommes »* jugés dignes de ce suprême honneur. Cette loi est abolie, et pourtant ce temps de réflexion était la garantie nécessaire pour remplir tout le but, très noble en soi, de l'institution d'un Panthéon national, d'un Westminster français où seraient réunies toutes les vraies gloires de la France : penseurs, savants, écrivains, artistes, soldats, hommes d'Etat de tous les temps. Mais où prendre les dépouilles mortelles des illustrations du passé, celles mêmes des illustrations contemporaines ? On refuse au Panthéon le cercueil de Michelet et celui de Gambetta, et celui de Jules Ferry repose, intangible, dans le cimetière de Saint-Dié, avec, sur le tombeau, cette inscription recueillie dans le testament du grand homme d'Etat que tous les partis se disputent aujourd'hui, comme Gambetta d'ailleurs, dans une singulière captation d'héritage : « Je désire reposer dans la même tombe que mon père et ma mère, dans ce cimetière d'où on aperçoit la ligne bleue des Vosges et d'où montera jusqu'à mon cœur fidèle la plainte touchante des vaincus. » Cependant la loi sereine que l'on attend ne nécessiterait pas la présence réelle, au Panthéon, des restes des morts auxquels la Patrie aurait solennellement voué sa reconnaissance. Nous avons l'exemple du Panthéon italien, du Santa Croce de Florence où figurent tous les grands hommes de l'Italie sans y dormir leur dernier sommeil. Dante, par exemple, n'y a que son cénotaphe, tandis que ses cendres sont inhumées à Ravennes.

La reconnaissance de la Patrie ! Il n'est pas bon, disait l'autre jour Maurice Barrès à la tribune de la Chambre, d'avilir dans notre pays le sentiment de la gloire. « Qu'un ouvrier pénètre au Panthéon, tout le dispose aux nobles pensées. Mais il voit le nom de Zola inscrit. Le soir, quand, rentré chez lui, il lit son œuvre, il reste interdit. Il pense alors ceci : « Conquiers le succès par le scandale et ensuite tu te décrasseras par la politique ! » Mettre Zola à côté de Hoche et de Marceau, entre Victor Hugo et Berthelot, il y a là une inconvenance ! Il y aura, en effet, quelque chose d'offensant pour la Patrie, quand on fera défiler l'armée devant le cercueil de Zola ! »

Victor Hugo est un héros national, on peut s'espacer sur son œuvre et y faire un choix, mais c'est le poète des espérances, qui a donné la plus magnifique expression de l'idéalisme français. Quant à Berthelot, l'austérité de sa vie, la grandeur de ses découvertes, l'ardente pureté de son patriotisme le recommandent à notre respect. Il fut un grand Français dans toute l'acception du terme. L'hommage de l'armée de Paris défilant avec ses drapeaux et ses étendards déployés devant le cercueil de l'illustre président de la Commission des substances explosibles était particulièrement justifié, car, à cette phase solennelle de la cérémonie, on pouvait se souvenir qu'au moment si critique où, survenant en pleine paix, l'affaire Schnœbelé força les regards anxieux à se tourner vers la frontière de l'Est, la supériorité de notre armement et de nos poudres suffit alors à faire réfléchir les maîtres de l'heure allemande et à assurer la paix par notre bonne préparation à la guerre. Comme on l'a dit, « la mince feuille de platine du calorimètre de Berthelot fut peut-être, pour la défense de la Patrie, une protection plus efficace que les plus puissantes forteresses. »

Mais quelle reconnaissance la Patrie doit-elle à Zola et à son œuvre ? »

Maurice Barrès, à un moment de ce discours où la majorité a senti confusément qu'il la traitait avec un hautain mépris, d'où ses cris de rage, a feuilleté l'édition allemande de *La Débâcle* : « A la première page, fit-il, se trouve une gravure représentant un soldat allemand terrassant un porte-drapeau français et le roulant dans la boue. Le dessin répond au texte. Et vous allez pourtant mettre au Panthéon celui qui a flétri les malheurs de la Patrie ! »

Oui, le drapeau de la France va saluer officiellement l'auteur de cette turpitude antipatriotique dont un officier allemand n'a pas hésité à dire que « *La Débâcle* est le coup le plus dur que la France ait eu à supporter depuis 1870 ; M. Zola falsifie les faits, il salit une armée qui a été malheureuse, mais qui s'est battue avec courage. L'effet de son influence sur l'esprit militaire français peut se comparer à celui d'une bataille perdue. »

Avec l'*Assommoir*, *Fot-Bouille*, *Nana*, *La Terre*, *La Débâcle*, Zola a consacré son imagination et son talent, qui étaient grands, à chercher avec une loupe, pour les révéler au grand jour d'une énorme publicité, nos hontes nationales, à fouiller dans nos misères, à étaler nos plaies aux yeux du monde, à les grossir démesurément, et à répandre enfin à l'étranger cette idée abominable que tout est pourri en France : l'ouvrier, le bourgeois, le paysan, le soldat.

« Son œuvre a servi dans le monde entier à nous faire passer pour un peuple immonde, » et ce que l'on a demandé à la Chambre et au Sénat et ce que le Parlement français a consenti d'un cœur léger, c'est de « mettre la signature officielle de la nation au bas de ses calomnies. »

Anatole France aura eu beau communier avec Zola dans le dreyfusisme et magnifier le geste de : « J'accuse, » il n'effacera pas de ce qui est tombé de sa plume académicienne ce jugement définitif que M. Barrès a si à propos rappelé : « Personne avant Zola n'avait élevé si haut un tel tas d'immondices, personne n'avait autant sué tout ce qui est beau ; c'est de là qu'on peut dire qu'il aurait mieux valu qu'il ne fût pas né. »

LA ROUVRAYE.

Propos d'Actualité

La Bonne Justice

Voici ce qu'un correspondant anonyme m'écrit de Clermont-Ferrand :

Cette histoire n'est pas neuve ; vous devez en avoir de bien plus intéressantes... Cells la vaut cependant la peine d'être contée ; je vous la donne telle que je viens de la relever au greffe du tribunal de cette ville.

Une nommée Marie R. passait hier pour la quarante quatrième fois devant le tribunal correctionnel pour vagabondage et vol d'aliments. Sortie le matin de prison, elle avait été arrêtée dans l'après midi pour n'être pas sortie à temps sans avoir de quoi soutenir la route.

Il y a vingt ans, elle entrait pour la première fois en prison sous une inculpation légère : un vol insignifiant. Après avoir purgé sa peine, comme elle était sans famille sans ressources, et un peu simple d'esprit, comme, d'autre part, la Nature l'avait douée d'un physique peu engageant, elle se trouva à la rue, dans l'impossibilité de gagner sa vie. Par mauvaise nature, elle aurait pu devenir, si quelqu'un l'y avait aidée, une excellente ménagère ; mais nul ne se soucia d'elle, et la faim la poussant, elle vola du nouveau quelques vêtements. Inontinent, la police, s'en saisit et la reconduisit en prison. Récidive : la peine fut doublée.

Mais si n'est peine si sévère qui dure toujours. Marie R. connut un jour la liberté... elle eut faim, et tout simplement, se fit servir à manger. La société qui était organisée pour la traquer ne devait elle pas l'être aussi pour la nourrir ? C'est avec cette consolante pensée qu'au moment de payer, elle déclara qu'elle n'avait pas d'argent.

Pas d'argent ! Voilà une chose qui n'est pas permise au siècle où nous sommes. Allons, ouste un poste !

Vous devinez ce qui suivit : on la reconduisit, elle ressortit de prison, elle eut faim, elle mangea ..

C'est l'histoire de tous les jours, Bornons-nous à en citer...

C'était hier la quarante quatrième fois. Et ce ne sera pas la dernière.

Nul ne s'en étonne, du reste. A chaque comparution en police connaissance, l'inculpée savait au tribunal ; le tribunal savait à l'inculpée :

— Vous voilà encore ?
— Oui, vous aussi ?

---

930 — Feuilleton du Petit Bastiais

LA BEAUTÉ DU DIABLE

Grand Roman Inédit
par JULES MARY

DEUXIÈME PARTIE

Le Lion devenu vieux

I

SUR LE QUI-VIVE

Avant de s'éloigner, le docteur hésita. On eût dit qu'il avait une question à adresser au comte, mais qu'il n'osait. Or, le comte lui en épargna la peine, car tout à coup :

— Docteur... silence ! silence absolu !

Que voulait-il dire ?.. Voulait-il dire qu'il désirait, pour son repos, un silence complet autour de son lit ?.. Avait il une autre pensée ?

— C'est à vous, Lison, que cette recommandation s'adresse...

— Non, non, fit le malade qui s'agita et qui paraissait craindre de ne pas être compris.

— Est-ce donc à moi ? demanda Christian.

— Oui.

— Vous désirez que je me taise sur ce qui s'est passé cette nuit ?..

— D'abord...

— Il y a encore autre chose ?

— Le silence... le silence absolu, pour tout... le... monde...

Rose-Lison s'avança :

— Je crois deviner la pensée de monsieur de Croix-Vitré, fit elle... Si je ne trompe, il saura bien nous le dire... Il exige que vous gardiez le silence le plus absolu sur les événements de la soirée, mais que vous ne confiez à personne, à personne au monde, l'espoir que vous avez peut être de sa guérison possible... Déjà, une fois, il m'a fait cette recommandation et a exigé de moi cette promesse...

Et se tournant vers son père :

— Est ce bien cela ?...

— Oui.

— Ai je bien rendu votre pensée ?

— Oui.

— Je vous le promets, monsieur, dit Christian... bien que je ne devine pas le motif du silence que vous exigez de moi...

— Plus... plus... dit le malade... qui paraissait inquiet.

Christian interrogea Lison :

— Vous qui le comprenez si bien, dites-moi ce qu'il désire...

— Il désire que vous vous engagiez envers lui autrement que par une simple et vague promesse...

— C'est... cela !...

— Vous avez ma parole, monsieur, dit le jeune docteur... Je vous jure de ne rien révéler de votre guérison, si nous avons le bonheur de vous guérir, que si vous m'y autorisez...

— Bien ! Bien ! fit le comte par deux fois...

Au moment où il allait se retirer, Nathalie et son fils entrèrent. Ils n'étaient pas seuls. La fugue étrange du paralytique avait été vite connue dans le château et le personnel de Royamont s'amassait dans la cour pour savoir des nouvelles de la santé du comte. Il se trouvait là, également, deux ou trois des paysans qui, la veille, avaient aperçu le vieillard sur la route. Devinant que la parente pauvre ne manquerait pas de lui adresser certaines questions, Christian ne voulut pas s'éloigner. Et en effet, ce fut vers lui qu'elle se dirigea. Elle lui fit signe. Ils s'écartèrent afin que la malade ne pût rien entendre de ce qui pourrait se dire. Mais ce qu'il fut dit à ce moment, les domestiques et les paysans l'écoutèrent.

— Je vous remercie, docteur, du dévouement que vous nous montrez. Qu'allez vous nous apprendre, maintenant ? Devons-nous conserver quelque espérance ou bien l'imprudence commise hier au soir ne va-t-elle pas, au contraire, précipiter l'issue fatale que nous redoutons ?

— Il m'est impossible de vous rassurer complètement, madame, et pourtant je ne puis vous enlever tout espoir... Mais l'espoir que je vous laisse — s'il en est un — est bien faible.

— Mon frère est-il donc perdu ?

— Certains symptômes me faisaient prévoir, il y a quelque temps, une certaine amélioration dans son état. Ce n'était pas été la guérison complète..., je crois que nous ne devons pas nous faire d'illusions — mais le comte eût repris de l'intérêt à la vie... se fût mêlé à la vôtre plus activement... Ce n'eût plus été chez lui l'immobilité et le silence... Il eût exprimé sa pensée... et son âme n'eût pas continué d'être fermée...

— C'eût été une bien grande joie ! dit la veuve avec élan.

Puis, comme suspendue aux lèvres de l'ecclésiastique ;

— Faut-il donc renoncer...

— Hélas ! Madame, je le crains... Le comte est rentré hier soir dans un état de faiblesse telle que je suis surpris qu'il soit vivant ce matin. Mais du moment qu'il vit, l'espoir nous reste de pouvoir prolonger encore sa chère existence... Voilà l'espérance que je dois pouvoir vous laisser, madame... Mais je me trompe peut être... La vie du vieillard est fragile... Il faudra les plus grands soins — plus grands que jadis — la prudence la plus extrême... A ce compte, vous le garderez sans doute auprès de vous...

— Mais sa pensée ? Sa volonté ? Sa parole ?

— Ah ! madame, le comte ne vivra plus jamais comme il a vécu...

— A-t-il encore une pensée ? Une volonté ?

— Je l'ignore...

— En tout cas, il n'a plus le moyen de les formuler ?

Elle insistait d'une façon étrange et Christian le remarqua.

— Non

— Et l'imprudence qu'il a commise hier ?

(*A suivre*).

— Vous n'avez pas d'argent, et vous avez mangé ?
— Bien !
— C'est bien, huit jours de prison.
— Merci. A la semaine prochaine !...

Après cela là, si on prétend encore que la justice est mal rendue en France, c'est qu'on n'aura pas réfléchi, bien sûr!

A. CAPELLO.

Votes de nos Députés

Scrutin sur l'ensemble du projet de loi portant ouverture d'un crédit pour la translation des cendres d'Emile Zola au Panthéon.

Nombre de votants . .	488
Majorité absolue. . .	245
Pour l'adoption . .	344
Contre	144

La Chambre des députés a adopté.

Ont voté contre, MM. Fordoli, Gabrielli, Pierangeli, Santelli.

M. Gavini, absent par congé.

LE FONDS BONAPARTE

S. A. le prince Roland Bonaparte vient de mettre à la disposition de l'Académie des sciences une somme de 100 000 francs, destinée à provoquer des découvertes en facilitant les recherches des travailleurs ayant déjà fait leurs preuves en des travaux originaux, et qui, n'appartenant pas à l'Académie, manqueraient de ressources suffisantes pour entreprendre ou poursuivre leurs investigations.

Dans sa dernière séance, le président, M. Becquerel, s'est fait l'interprète de l'Académie en adressant au donateur les remerciements dus à sa libéralité.

« Mon cher Collègue, a dit M. Becquerel, je n'attendrai pas plus longtemps pour me faire l'interprète des remerciements de la Compagnie. En accomplissant ce devoir un vers d'Horace s'impose à ma mémoire :

» Monumentum ære perennius...

» Votre acte de munificence constitue un geste qui vous fait le plus grand honneur et qui vous vaudra la gratitude de toute les travailleurs. » (Applaudissements unanimes).

A l'issue de la séance, l'Académie, s'est réunie en comité secret, pour délibérer sur le mode d'emploi de la somme offerte par le prince Roland Bonaparte.

Cette nouvelle générosité du prince Roland porte à près d'un demi-million le montant de ses libéralités pour les progrès des sciences.

Son Altesse a, en effet, déjà donné : 100.000 francs pour l'Observatoire du Mont-Blanc, 65 000 fr. au laboratoire de Banyuls pour l'achat d'un bateau, 130 000 fr. au gouvernement français pour l'achèvement de la mesure de la méridienne dans la République de l'Equateur, 8.000 fr. à l'Université de Paris, pour le laboratoire de Roscoff.

Programme et Emploi du Temps

du troisième Congrès des Syndicats d'initiative Corses qui sera tenu à Nice les 10, 11 et 12 avril 1908

Vendredi matin à 10 heures, 1re réunion. — formation des commissions. — dépôt des vœux. à — midi, déjeuner offert par les membres du Conseil d'administration du Comité des Intérêts Corses.

Vendredi soir à 2 heures, 2e réunion. — discussion des rapports.

Samedi matin à 10 heures, 3me réunion. — suite des discussions.

Samedi soir à 2 heures, excursion à Monaco et à la Turbie, et dîner à Monte-Carlo.

Dimanche, Banquet de clôture à midi.

Vendredi et samedi soir : Soirée aux Théâtre et Casino de Nice.

Bulletin Financier

Paris, 23 mars 1908.

Les tendances sont aujourd'hui un peu mieux *fermes*. Le 3 0/0 perpétuel a 94 7 ; il atteint à 102 30 ; le Turc à 91 85 ; le Russe 5 0/0 1906 demeure soutenu à 97 65.

L'action Crédit Foncier s'avance à 712 ; le Crédit Lyonnais s'avance à 1.195 ; la Société Générale à 667 ; le Comptoir d'Escompte à 673.

Les valeurs industrielles et de traction sont sans affaires. La Suez passe de 4 450 à 4 445. Le Rio s'est nettement tra à 710. Les valeurs aurifères sont meilleures, le Caïrow monte de 3/8.

La 5 0/0 or, 1906 de l'Etat de l'Amazone s'inscrit en progrès à 0-7. Ce titre repose sur des garanties évidentes. Un coupon de 12.50 sera détaché le 1er mai prochain.

L'Action Ouest Africain s'avance à 433, la part à 2/4.

L'obligation Canadian Metal Cy 5 1/2 0/0 rapportant plus de 5 0/0 peut encore s'obtenir à 475 frs aux Banques Unies, 41, place de la Bourse, Paris. La grande prospérité des phosphates tunisiens et algériens permet à la Cie Générale des Phosphates de très brillantes perspectives d'avenir. L'action à 40 frs offre en l'état du moment plus qu'elle aura immédiate prochainement un nouveau.

Comme revenu, comme garantie, l'obligation 3 0/0 Forces Motrices de la Haute Durance à 425 mérite d'être signalée...

Les chemins de fer français sont calmes.

Chronique Judiciaire

M. Ghio surprenait un jour le jeune Agostini en train d'emporter dans un sac deux palmiers qu'il avait pris dans sa propriété. M. Ghio était depuis quelque temps victime de vols successifs, sans pouvoir parvenir à mettre la main sur les coupables. C'est ainsi que 12 palmiers avaient déjà été enlevés. Les voleurs s'étaient même amusés à commettre dans la propriété de véritables actes de vandalisme.

Agostini, quoique à peine âgé de 17 ans, comparaît déjà pour la sixième fois devant le Tribunal. Il a diverses fois été condamné à l'emprisonnement pour vol. Il est représenté comme un malfaiteur dangereux.

Me Hyacinthe de Montera, défenseur du prévenu, prie le Tribunal de ne pas prononcer contre Agostini une peine sévère. Agostini, il est vrai, est en état de récidive, mais il n'a que 17 ans. Le Tribunal pourrait déclarer qu'il a agi sans discernement et l'envoyer dans une maison de correction, jusqu'à sa majorité. Il s'amendera probablement, et cela vaudra mieux que de le jeter pour plusieurs années dans une maison centrale.

Le Tribunal retient qu'Agostini a agi sans discernement, l'acquitte par conséquent, mais déclare qu'il sera envoyé jusqu'à sa majorité dans une maison de correction.

⁂

Linardi Niello et sa femme Assomption avaient dans les époux Ristori des voisins grincheux. Ceux-ci se plaignant que les Linardi faisaient aussi du bruit chez eux, allèrent les trouver et les insultèrent.

Mal leur en prit. Linardi Niello, en effet, s'armant d'une serpe, en porta un coup à Ristori, tandis que sa femme Linardi Assomption chassait, à coups de balai, Mme Ristori.

Me Angeli faisait ses débuts dans cette affaire

Dans un langage élégant et choisi, avec une assurance que l'on rencontre rarement chez les débutants, le jeune et sympathique défenseur a présenté la défense d'Assomption Linardi.

M. le Président, M. le Procureur de la République, et Me de Caraffa ont, tour à tour, adressé au brillant avocat les félicitations du Tribunal, du Parquet et du Barreau.

Me de Caraffa a prononcé, à son tour, quelques mots dans l'intérêt d'Assomption Linardi.

Linardi Niello a été condamné par défaut à trois mois de prison. Linardi Assomption à dix jours de la même peine avec application de la loi de sursis.

⁂

Ponsié Claudius, artiste dramatique, est inculpé d'avoir volé 45 fr. à Mlle Marthe Roy ; une sacoche contenant 7 francs et trois bagues à Mlle Lucienne Moreau, dite Moreili, toutes deux artistes dramatiques, enfin, une canne au préjudice de M. Chardon, représentant de commerce.

Les victimes de ces vols réclament, elles-mêmes, l'indulgence en faveur de Bonafé, qui paraît plutôt un déséquilibré.

Après le réquisitoire de M. le Procureur de la République, et la plaidoirie de Me Ajaccio, Bonafé a été condamné à vingt jours de prison.

⁂

M. le commandant Chaligne, chef d'état-major, se jugeant offensé par un article publié par la *Tribune de la Voie ferrée*, avait assigné devant le Tribunal correctionnel le gérant de ce journal.

Me Hyacinthe de Montera, avocat de la partie civile, après avoir salué le commandant Chaligne qui va bientôt quitter l'armée en y laissant le souvenir d'un brave soldat et d'un cœur généreux, s'élève en termes véhéments contre l'habitude déplorable de certains journaux qui prodiguent autour d'eux l'injure et la diffamation; il demande au Tribunal d'infliger une peine sévère au gérant de la *Tribune de la Voie ferrée*.

Me Moretti, défenseur du journal la *Tribune de la Voie ferrée*, par une habile argumentation, s'efforce de démontrer que l'article incriminé ne porte nullement atteinte à l'honneur et à la considération de M. Chaligne. Il n'y a dans cet article ni injure, ni diffamation. M. Faure, gérant de la *Tribune de la Voie ferrée* doit être purement et simplement acquitté.

Après avoir entendu M. le Procureur de la République, qui a requis l'application de la loi, le Tribunal a renvoyé le prononcé de son jugement à une audience ultérieure.

Gazette Ajaccienne

(De notre correspondant particulier)

Le temps qu'il a fait

Baromètre : 762. 5. — Température : Maxima, 15. 2 ; Minima, 11, 0.

Pluie : 9 mill m ètres.

Humidité : 72.

Direction du vent : N.-E.

Force du vent : assez fort.

Etat de la mer : peu agitée.

Nos Hivernants

Sont arrivés à Ajaccio :

M. Albert Narkmann ; Mme et M. Simons ; Lady Cowri, Miss Hamilton.

Nous leur souhaitons la bienvenue.

Nécrologie

Une bien triste nouvelle nous est parvenue hier : Jacques Bastianaggi, un des plus humbles, mais des plus aimés membres de la Fédération socialiste Corse, venait d'être arraché à la vie, à 27 ans, par une de ces maladies qui ne pardonnent pas, laissant une pauvre veuve inconsolable.

Jacques Bastianaggi, malgré ses idées avancées, avait eu l'art d'attirer l'estime de tous, amis ou adversaires, parce que tous le savaient sincère.

Ses obsèques civiles ont eu lieu hier, au milieu d'une grande affluence d'amis.

Deux discours que nous publierons demain, ont été prononcés par M. le docteur Pierini et par M. Costa, notaire.

Société Philanthropique Ajaccienne

La Société Philanthropique a l'honneur de prévenir le public qu'un grand bal de famille aura lieu le 29 mars prochain, à dix heures du soir, dans la salle des fêtes de l'Hôtel-de-Ville.

Le gouter sera ouvert pour les cartes d'entrée à partir de huit heures du matin, dimanche, à l'Hôtel de Ville.

L'entrée du bal sera interdite aux dames qui ne seront pas munies d'une carte d'invitation. On pourra se procurer des cartes chez les membres de la Société.

Au Port

Entrées :

Le « Liamone », capitaine Maury, venant de Marseille, avec passagers et marchandises.

Le « Vaucluse », capitaine Dominique, venant de Bône.

Sortie :

Le « Liamone », pour Propriano.

Etat Civil

NAISSANCES.

Robaglia François.

DÉCÈS

Sphanomi Louis, veuve Pasqualaggi, 61 ans, ménagère.

Certificat d'études

exigé des aspirants au diplôme de chirurgien-dentiste

Par arrêté ministériel du 29 février publié au *Journal Officiel* du 1er mars courant, la première session d'examen pour le certificat d'études exigé des aspirants au diplôme de chirurgien-dentiste s'ouvrira en 1908 le 15 juillet.

Les dates des épreuves sont fixées ainsi qu'il suit :

Epreuves écrites : mercredi 15 juillet.

Epreuves orales : jeudi 16 juillet.

Les registres d'inscription seront ouverts du lundi 29 juin au samedi 14 juillet inclus.

Les inscriptions sont reçues, pour la Corse, à l'Economat du lycée de Bastia.

⁂

Un négociant, un homme d'affaires, un ouvrier, quiconque en un mot a la nécessité de l'assiduité dans ses occupations, s'il souffre d'une maladie provenant de la pauvreté du sang ou de la faiblesse des nerfs, ne peut mieux faire, pour combattre sa maladie, que de prendre les pilules Pink. En faisant ainsi il court à la guérison, il gagne du temps, et pour tout le monde gagner du temps c'est gagner de l'argent.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 26 mars

Thermomètre — 7 heures du matin + 9, à midi 15 0 à 6 heures du soir + 13°. Maxima + 15 5. Minima + 7°.

Baromètre — 7 heures du matin, 767 mm. à midi, 767 mm. 6 heures du soir, 767 mm.

Vent — Dans la matinée, Calme.

Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel, le matin, couvert.

l'après-midi, id.

Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm

⁂

Prytanée militaire

Les compositions pour l'admission au Prytanée militaire auront lieu les 24 et 25 juin. Les demandes de bourses doivent être adressées au préfet.

⁂

Les Corses au Maroc

Le roi du combat d'El-Hamelda, les Berbers qui avaient été repoussés avec de fortes pertes, reviennent à la charge afin de reprendre leurs morts. Un nouveau combat s'engagea. Les Berbers furent de nouveau repoussés en laissant plusieurs des leurs sur le champ de bataille. Nous avons eu un officier tué et un mécanicien, et quatre blessés, peu grièvement, parmi lesquels le maréchal des logis Colonna, du 5e chasseurs d'Afrique.

⁂

Avis

Un exercice comportant l'emploi de cartouches à blanc sera exécuté le mercredi 1er avril, de 8 heures du matin à 3 heures du soir, par une compagnie du 2e bataillon, sur le terrain de Lancone, la voie ferrée et le Bevinco.

⁂

Nouvelles coloniales

M. le docteur Bruon Ange, médecin major de 2e classe des troupes coloniales, est nommé administrateur de 3e classe des colonies.

⁂

Décès

On nous annonce de Vizzavona, le décès de M. le chef de bataillon d'infanterie en retraite A. de Rocca-Serra, officier de la Légion d'honneur, qui s'est éteint dans sa soixante-dixième année. Il fut admis à la retraite en 1893, comme chef de bataillon au 120e.

⁂

Acte de courage

Hier matin, vers 6 heures, alors que les batteries d'artillerie se rendaient sur le terrain de manœuvre, et qu'elles passaient sur le boulevard Saint-Angelo, une roue d'un fourgon s'engagea sur une bouchette du balayeur public.

Les chevaux eurent peur et allaient s'emballer, lorsque le nommé Bertoni Toussaint, boucher à Cervione, de passage à Bastia, s'élança à la tête des chevaux et réussit à les maîtriser.

Nos éloges à ce courageux citoyen.

⁂

Objet perdu

Une jument de 3 ans, robe rouge foncé, étoile au front, lèvre supérieure légèrement mouchetée, crinière et queue coupées, taille 1 m. 40 environ.

Prière de faire parvenir contre récompense, la jument où les renseignements à M. Sommovigo Augustin à Luccians.

⁂

Au Port

Vap. « Vizzavona, » cap. Firmin, de Saint-Florent, diverses.

— Vap. « Messina, » cap. W Meyer, de Livourne, diverses.

— Vap. « Corte, » cap. Orsini, de Livourne, 8 passag., div.

— Vap. « Iberia, » cap. Lelièvre, de Livourne, 29 passag., div.

— Vap. « Golo, » cap. Olivieri, de Marseille, 66 passagers, div.

⁂

A louer

Un appartement, composé de 12 pièces, au 1er étage, Route du Cap, n° 4.

S'adresser chez Madame veuve Bach, Vieux-Port, Bastia.

Etat-Civil

NAISSANCES

Roubert François.

DÉCÈS

Nespo Anne-Louise, mariée, 42 ans, de Tarrano.

LA PHLÉBITE

Voulez-vous vous mettre à l'abri de l'embolie, l'accident le plus terrible de la phlébite ? Si vous y avez échappé, voulez-vous éviter les souffrances persistantes, les engourdissements, l'impotence qui résultent si souvent des phlébites scoliotiques ? Prenez à chaque repas un verre à liqueur d'ELIXIR DE VIRGINIE SYRDAHL qui rétablira la circulation et fera disparaître toute douleur. Le flacon, 4 fr. 50, franco. Paris, 20, rue de La Rochefoucauld. Envoi gratuit de la brochure explicative. Exiger sur l'enveloppe de chaque flacon la signature de garantie SYRDAHL.

SOCIÉTÉS et SYNDICATS

SYNDICAT DES OUVRIERS DU PORT. — Les ouvriers syndiqués sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu ce soir, à 7 heures 1/2, à la Bourse du travail, place Caletta.

Tout membre qui sera défaut sans excuse valable, sera considéré comme démissionnaire.

Le Président, Castiello.

PATES ALIMENTAIRES

(USINE A VAPEUR)

La MAISON GHILINI, 6, Boulevard Saint-Angelo, Bastia, a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, que toutes ses pâtes alimentaires sont *garanties pure semoule de blé dur.*

Les pâtes supérieures livrées en caisses sont présentées d'une façon parfaite ; il n'entre dans leur fabrication que des semoules extra, du blé dur de Taganrock (Russie).

Les pâtes supérieures de la MAISON GHILINI peuvent avantageusement lutter avec tous les produits similaires.

Les prix de vente sont :

PATES SUPÉRIEURES :

Gros : 61 fr. les 100 kilog., en caisses de 10 à 12 kilog.

Détail : 0,70 le kilog.

PATES RAFFINÉES

Gros : 43 fr. les 100 kilog.

Détail : 0,50 le kilog.

Pour des parties dépassant 1.000 kilog. en pâtes raffinées et 500 k log. en pâtes supérieures, on traite de gré à gré.

Exiger sur les Caisses la marque :

« Maison Ghilini »

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00172

BOURSE DE PARIS

25 mars — 26 mars

Rentes de 3 0/0 anciens 96.82 — 96 95

— de 3 0/0 amortis. 98.50 — 98.30

ex-coupon.

Conseil Général

Canton de Piedicroce

Paris, 26 mars.

Les électeurs du canton de Piedicroce sont convoqués, pour le 12 avril prochain, à l'effet d'élire leur conseiller général en remplacement de M. Giocanti, décédé.

PONTS ET CHAUSSÉES

Paris, 26 mars.

M. Antoniotti Antoine a été déclaré admissible, avec le numéro 58, à un emploi de commis des ponts et chaussées.

Nouvelles Militaires

NOMINATIONS ET PROMOTIONS

Mutations

Paris, 26 mars.

Le *Journal Officiel* publie les nominations et promotions suivantes :

Etat-Major

M. Roget, chef de bataillon breveté au 100e régiment d'infanterie, est nommé chef d'état-major du Gouvernement de la Corse, en remplacement de M. le commandant Chaligne, admis, sur sa demande, à faire valoir ses droits à la retraite.

Service de l'Intendance

M. l'intendant militaire Pesch, du 13e corps d'armée, est nommé directeur du service de l'intendance du 15e corps d'armée.

M. l'intendant militaire Ducuing est nommé directeur du service de l'intendance du 19e corps d'armée.

Infanterie

M. le lieutenant-colonel Brandeaux, du 1er régiment étranger, hors cadres, est promu au grade de colonel, et affecté au 163e rég. d'infanterie.

⁂

M. le lieutenant-colonel Brault, du 104e rég. d'infanterie, passe au 163e rég. de même arme.

⁂

M. Noiret, lieutenant au 163e régiment d'infanterie, passe au 88e rég. de même arme.

Artillerie

M. le capitaine Clermont, du 10e bataillon d'artillerie à pied, passe au 38e rég. de même arme, et est désigné pour la direction d'artillerie de Bastia.

Gendarmerie

M. le chef d'escadron Comte, de la 1re légion, à Lille, est promu au grade de lieutenant-colonel, et nommé au commandement de la 15e légion ter, à Bastia.

⁂

M. le capitaine Lorenzini, de la 12e légion, en congé à Bastia, est désigné pour la 19e légion, 4e compagnie, à Mascara.

⁂

M. Manen, lieutenant de gendarmerie à Prunelli-di-Fiumorbo, est promu au grade de capitaine, et désigné pour la 13e légion, à Cognac.

⁂

M. le lieutenant Quincy, du 134e rég. d'infanterie, passe avec son grade dans la gendarmerie, et est désigné pour commander la section de Prunelli-di-Fiumorbo, à la 15e légion ter.

⁂

Sont nommés gendarmes à la 15e légion ter, les militaires ci-après désignés par les compagnies des diverses légions :

Première compagnie : Binos et Lacassagne ;

Deuxième compagnie : Crétin, Astoul, Mialtre, Lasserre, Marsault.

Nouvelles Maritimes

Commandements à la mer

Paris, 26 mars.

M. le lieutenant de vaisseau Traub, est nommé au commandement du submersible *Silure*.

M. le lieutenant de vaisseau Mégissier est nommé au commandement du submersible *Germinal*.

A PARIS

Élections Municipales

La candidature du général André

Paris, 26 mars.

Le général André, ancien ministre de la guerre, dont plusieurs journaux avaient annoncé hier la candidature aux prochaines élections municipales de Paris, fait démentir aujourd'hui cette nouvelle.

LES ESCROQUERIES DU FINANCIER ROCHETTE

Passif et Actif

Paris, 26 mars.

Le journal *l'Eclair* prétend que le passif du financier Rochette, ne dépassera pas 40 millions.

La *Petite République* assure que l'actif Rochette est de 20 millions.

Toute la presse, en général, est unanime à flétrir la conduite de ce financier véreux dont la vaste escroquerie est aujourd'hui manifeste.

EN RUSSIE

La santé de Tolstoï

Saint-Pétersbourg, 26 mars.

L'état de santé du comte Léon Tolstoï n'est sensiblement amélioré. Le célèbre écrivain reprend des forces et les médecins croient à présent pouvoir répondre de sa prochaine guérison.

Cependant le comte Tolstoï devra, pendant quelques mois, s'abstenir de tout travail.

EN ITALIE

Les Souverains Allemands à Venise

Rome, 26 mars.

Hier soir, la place et le bassin Saint-Marc, qui étaient illuminés à giorno, offraient un aspect féérique.

Le concert, qui a été donné, sur la place Saint-Marc, avait attiré une foule extraordinaire.

Un autre concert a été donné, sur des barques, autour du yacht *Hohenzollern*.

La division de l'escadre italienne, qui encadre le yacht impérial, envoyait de temps à autre des projections électriques.

Les Souverains allemands ont été enchantés de la première journée de leur séjour à Venise.

Les Morts du Jour

M. Ponthier de Chamaillard

Paris, 26 mars.

M. Ponthier de Chamaillard, sénateur du Finistère, est décédé ce matin, à l'âge de 60 ans.

Avocat et bâtonnier de l'ordre à Quimper, ancien maire de Trégunc, Auteur d'un opuscule de droit et de poésies publiées dans l'*Hermine de Bretagne* en 1896, élu sénateur du Finistère, le 14 mars 1897, réélu en 1903.

Orateur et jurisconsulte éminent, il intervint dans les débats de la loi de Séparation.

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Présidence de M. BRISSON

La séance est ouverte à 2 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance qui est adopté.

Interpellation Ceccaldi

Le Krach Rochette

Le président annonce qu'il a reçu de M. Ceccaldi, député de l'Aisne, une demande d'interpellation sur le krach Rochette.

M. Ceccaldi dépose la demande d'urgence.

M. Briand, ministre de la Justice, déclare que le Gouvernement ne voit aucun inconvénient à ce que cette interpellation soit discutée immédiatement.

La Chambre, consultée, vote l'urgence.

M. Ceccaldi

député radical socialiste de Vervins, monte à la tribune.

L'orateur demande ce qu'il y a de fondé dans les racontars que le financier Rochette aurait été protégé par des membres influents de la Chambre.

M. Ceccaldi fait observer ensuite qu'il avait déposé, le 5 novembre dernier, une demande d'interpellation sur les diverses émissions financières. « Si mon interpellation, ajoute l'orateur, n'avait pas été renvoyée *sine die*, les victimes du Krach Rochette seraient certainement moins nombreuses aujourd'hui. »

« La Chambre, continue l'orateur, demande à ce que la lumière complète soit faite sur cette affaire. »

Le député de Vervins demande, en terminant, à M. le Garde des sceaux, les mesures qu'il compte prendre pour sauvegarder, à l'avenir, les intérêts des petits rentiers.

M. Briand

ministre de la Justice, fournit les explications demandées par M. Ceccaldi.

« Aucun membre du Gouvernement, déclare M. Briand, n'a eu de relations avec le financier Rochette. Nous ne le connaissions même pas. »

M. Rabier

député du Loiret, qui avait été mis en cause, déclare n'avoir fait à aucun moment des démarches auprès du Garde des Sceaux, en faveur de M. Rochette.

« J'ai été pendant un an, déclare le vice-président de la Chambre, l'avocat-conseil de la banque Franco-Espagnole, *mais le 10 mars j'ai donné* ma démission, parce que je ne pouvais plus m'occuper des affaires de cette banque. »

Ordre du Jour

La discussion étant close, le président met aux voix l'ordre du jour pur et simple, demandé par le Gouvernement, qui est adopté par mains levées.

La séance est ensuite levée et renvoyée à demain.

SÉNAT

Présidence de M. DUBOST

La séance est ouverte à 3 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

Eloge funèbre

A l'ouverture de la séance, M. Dubost, président, fait part au Sénat de la mort de M. Ponthier de Chamaillard, sénateur du Finistère, et prononce son éloge funèbre.

La démission de M. Eliez-Evrard

Le président donne ensuite lecture d'une lettre de M. Eliez-Evrard, sénateur du Nord, annonçant sa démission.

Les Services Maritimes Postaux DE LA CORSE

L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi, adopté par la Chambre des députés, concernant l'exploitation des Services maritimes postaux entre le Continent et la Corse.

M. Pietre

sénateur radical socialiste de la Seine, donne lecture de son rapport qui est adopté sans aucune modification.

Aucun orateur n'a demandé la parole.

Dévolution des biens ecclésiastiques

L'ordre du jour appelle ensuite la discussion du projet de loi, adopté par la Chambre des députés, concernant la Dévolution des biens ecclésiastiques.

M. Las-Cazes

sénateur libéral de la Loire, combat le projet de loi au nom de la liberté et de la justice.

Le discours de M. Las-Cazes occupe toute la fin de la séance.

La suite de la discussion est renvoyée à demain.

REVUE-GUIDE

Populaire, pratique

Bulletin mensuel, 16 pages

Très intéressant pour les commerçants

Trois francs par an

S'y abonner

dans tous les Bureaux des Postes où à l'Administration

Rue Neuve Saint-Roch, 2, Bastia

SCIERIE MÉCANIQUE MINELLI

PIEUX DE VIGNE

A VENDRE

Fabrique de Cofrets, matériel, sirops, etc., etc. Prix modérés.

S'adresser aux Magasins Généraux de Bastia.

BOULANGERIE OUVRIÈRE

« La Boulangerie Ouvrière » s'ouvrira mardi 31 courant, rue de l'Opéra, N° 14 ; deux ouvriers répétés pour leur compétence, ont été désignés par le Syndicat des Ouvriers boulangers pour assurer le service de la Boulangerie.

Le public trouvera le pain de première qualité, le pain fin et le pain de luxe aux prix de : 0 fr. 35 et 0 fr. 40 le kilo.

Cette boulangerie est l'œuvre d'une association, dont nous donnons ci-après un aperçu des statuts :

L'association est anonyme à personnel et à capital variables, elle a pour but de rendre l'ouvrier maître de son outil et du revenu de son travail par le commerce et de l'industrie en commun ; elle se compose de toute personne des deux sexes qui versera la somme de cinq francs et au-dessus à la caisse de la Société au taux du 2 0/0 ; elle est administrée par un conseil de 5 membres ; son bénéfice net est réparti de la manière suivante : la 10 0/0, pour venir en aide aux employés de la Société en cas de maladie, le 20 0/0 pour leur servir une pension de retraite, le 5 0/0 pour les cas imprévus, le 15 0/0 pour l'émancipation ouvrière ; le 50 0/0 pour le développement de la Société.

La société, après ses expériences du début, se propose de faire le possible pour avantager les clients et surtout les clients ouvriers pour lesquels elle travaille.

L'Administration.

Usines de Francardo

F. CHARDON et Cie

(GARE FRANCARDO)

TUILERIE & BRIQUETERIE MÉCANIQUES

Fabrique de Carreaux en ciment, unis et à dessins

Travaux divers

EN CIMENT COMPRIMÉ ET CIMENT ARMÉ

FOUR A CHAUX CONTINU

Scierie mécanique

DE BOIS DE CONSTRUCTION

Entrepôts { à Bastia, 2, Avenue Carnot / à Corte, Nouvelle Traverse

Nomenclature des produits mis en vente dans nos entrepôts :

Briques pleines et creuses. — Briques pressées de parement. — Tuiles plates et rondes. — Carreaux en cire cuite. — Carreaux en ciment unis et à dessins.

Chaux grasse. — Chaux hydrauliques et ciments. — Plâtres. — Planches. — Madriers. — Chevrons. — Liteaux. — Lattes.

Fers en barres. — Fers à planchers. — Aciers. — Métaux.

Nota. — La chaux grasse de Francardo est de qualité supérieure.

Employée dans les maçonneries aériennes, elle acquiert la dureté de la chaux hydraulique. Un volume de cette chaux en pierres donne de 2 à 2,5 volumes de pâte. Elle est excellente pour les badigeonnages à cause de sa blancheur et de son adhérence, pour les traitements cupriques de la vigne et les amendements des terres en raison de sa richesse en chaux.

Les commandes doivent être adressées à MM. F. CHARDON et Cie, à Francardo, ou aux entrepôts de Bastia et Corte.

A VENDRE

VIN à 18 francs l'hectolitre.

S'adresser à *M. Valesi*, VESCOVATO.

LA SURDITÉ EST VAINCUE

VIENT DE PARAITRE le journal "La Médecine des Sourds" qui révèle que cette terrible infirmité est une maladie curable qui guérit rapidement la surdité, le sourd-de l'oreille, les bourdonnements, les tourmentantes d'oreilles. — Envoi gratuit de ce journal à toutes les personnes qui en font la demande au Docteur, 78, rue de la Pépinière, à Paris.

En vente chez M. Morfisi, Place Saint-Nicolas, 13.

Vin vieux en bouteilles Blanc et Rouge. — Vinaigre et Eau-de-Vie cuite de Patrimonio.

MAISON

L.-N. MATTEI & Cie

a été sans doute la premiere à avoir l'idée de fabriquer un vin apéritif à base de Quinquina avec les vins des raisins si renommés du Cap Corse et de Pineto et à lui donner la dénomination de

Vin du Cap Corse au Quinquina

Comme le secret de cette invention est précieusement gardé, tous les produits similaires débités sous ce nom ne sont qu'une vulgaire et dangereuse contrefaçon.

On ne contrefait que ce qui est supérieur mais quoique l'on fasse

Le Vin du Cap Corse au Quinquina Mattei

reste inimitable et pour être bien servi demandez toujours un

Vin du Cap Mattei

Exiger la marque

Demandez dans tous les bons établissements UN VIN DU CAP MATTEI.





LA CEDRATINE

Délicieuse Liqueur de marque

Se méfier des contrefaçons

Arrêt de la Cour d'Appel de Bastia du 9 février 1904,

TRENTE-TROISIÈME ANNÉE — N° 88 — SAMEDI 28 MARS 1908

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont reçues à forfait et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaire, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

00173

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Sixte III.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 5 h. 25 m. — Coucher, 5 h. 51 s.
Dernier quart., le 25 — Nouv. Lune, le 31
Fête de Demain : *Latare.*

27 MARS

Avant les Elections

L'ORGANISATION DES PARTIS

La lutte qui se prépare sera ardente. Déjà, les partis politiques ont pris position et s'occupent à dresser leurs batteries. Nous allons essayer de préciser d'une façon aussi exacte que possible la situation de chacun d'eux.

Ce n'est pas que les élections municipales aient, à proprement parler, un caractère politique. Les intérêts communaux sont plutôt d'ordre économique et privé que d'ordre politique, et ce serait une erreur de vouloir traiter les affaires municipales à coups de principes abstraits. On risquerait, par ce procédé, d'élire, comme disait La Fontaine, un danseur où il faudrait un calculateur, c'est-à-dire un politicien brouillon où il faudrait un administrateur prudent et avisé.

Mais il n'en est pas moins vrai que c'est dans les élections municipales que se comptent les partis ; les scrutins municipaux sont en quelque sorte les jalons des plus importantes élections législatives. C'est à ce point de vue qu'il n'est pas indifférent, pour éviter plus tard toute surprise désagréable, de faire abstraction des questions de personne pour envisager l'intérêt plus élevé du parti.

Cette année, les élections municipales prennent une importance bien plus grande encore du fait de la proximité des élections sénatoriales, qui auront lieu en janvier prochain. Elles seront une sorte de consultation préalable du suffrage universel, et n'oublions pas que ce sont les conseillers que nous allons élire qui seront chargés de choisir les sénateurs. Gardons-nous, par un vote inconsidéré et sans discipline, d'en fausser les résultats et d'enhardir nos ennemis par l'illusion d'un succès possible pour l'avenir.

Nous réserverons donc nos votes à une liste franchement républicaine. Mais où est le vrai républicanisme ? La République englobe dans sa politique bien des partis, allant de l'extrême-gauche jusqu'à la droite. Tous ceux qui se réclament des principes démocratiques et se rangent sous le même drapeau n'ont pas droit au même titre à notre confiance. Qui devons-nous exclure ?

Nous assistons précisément à une classification des partis qui tentant de se faire jour au Parlement et qu'il importe d'examiner de près.

C'est d'abord le parti radical, tel qu'il s'est affirmé au Congrès de Nancy, et sur le programme duquel le cabinet Clémenceau a établi sa majorité. Ce programme, nous le connaissons : il comporte toutes les réformes à haute portée qui ont déjà ou qui vont recevoir un commencement d'exécution. Il s'attache à développer les œuvres de solidarité, de justice fiscale, d'assistance, d'enseignement ; mais il entend rester étranger à toute compromission tant avec les impatients prodigues de promesses irréalisables, qu'avec les timorés pour lesquels le progrès doit demeurer stationnaire.

A gauche de ce parti radical « de gouvernement » s'est constituée la Fédération radicale socialiste, dont M. Combes est la tête de ligne et M. Berteaux l'avant-garde.

Ce parti, se basant sur la vieille formule gambettiste que les circonstances ont rendue inapplicable : « Pas d'ennemis à gauche ! », accepte de pactiser avec les collectivistes. Au temps où Gambetta avait formulé cet axiome, aucun Hervé n'avait encore proclamé son intention de planter le drapeau dans le fumier. Aujourd'hui, une situation nouvelle exige une autre attitude des républicains, vis à-vis de l'extrême-gauche. Sous prétexte d'union entre tous les républicains, la fédération radicale-socialiste n'aura réussi qu'à créer une scission entre ceux qui accepteront cette compromission et ceux qui ne l'accepteront pas.

La Fédération, il est vrai, déclare répudier l'alliance avec les candidats qui sont partisans de la désertion en temps de paix, de l'insurrection et de la grève générale en temps de guerre. Mais dès que la porte aura été ouverte au parti socialiste, il passera tout entier, à la chaîne anglaise, et il dictera ses volontés. Ce sera une assimilation progressive de l'antipatriotisme et de l'antimilitarisme. A cette éventualité, le pays s'est toujours déclaré fermement opposé ; il ne se déjugera pas au moment décisif de la bataille.

A droite, au contraire, du parti du gouvernement se place l'Alliance Républicaine démocratique à laquelle préside M. Carnot. Ce parti accepte le programme gouvernemental tout en demeurant à l'arrière-garde, et en tâchant de tempérer son ardeur et d'établir un point entre le parti radical et le parti libéral et progressiste. La seule condition qu'il met à son adhésion est un refus absolu de pactiser avec les collectivistes et les partisans de la Confédération générale du Travail.

Entre ces trois partis, les électeurs choisiront.

Les années qui viennent de s'écouler, toutes emplies des luttes contre les partis extrêmes tant de droite que de gauche, leur dicteront suffisamment leur ligne de conduite. Ils savent que les partis extrêmes sont, au même titre, des partis de dissolution, et ils s'en éloigneront avec le même soin, pour s'en tenir au programme gouvernemental, suffisamment vaste pour donner satisfaction à tous les besoins de l'heure présente.

Ils éloigneront de leurs suffrages tous ceux qui tiendraient à les entraîner trop loin du droit chemin, pour gagner à gauche ou à droite des adeptes égarés dans le collectivisme ou dans l'opposition. Ceux-là seraient ensuite des instigateurs de discorde ; il ne faut pas qu'il soient mis à même d'exercer ce rôle néfaste.

Le pays républicain aplanira, avant les élections, les dissentiments et les haines, de façon à ne pas faire le jeu des adversaires qui n'ont de chance de triomphe qu'en divisant les phalanges républicaines. C'est par l'union de tous, sans compromis et sans défaillances, que la démocratie conservera la victoire.

C. DES COGNELIERS.

Propos d'Actualité

Style Parlementaire

Il y avait bien longtemps que nous n'avions pas eu de spécimen du style dit « parlementaire. » On sait que ce style est un peu comme l'espéranto : on le parle en toutes les langues ; c'est ainsi qu'nous parlements français, anglais, russe, allemand, italien, on se dit couramment des aménités dans le genre de crapule, tas de veau, vendu, imposteur, fourneau etc., sans qu'il s'en suive autre chose que deux balles échangées sans résultat. Parfois même pour gagner du temps, l'un des adversaires refuse de se battre, sous le prétexte que l'autre n'est pas poli.

C'est ce que fit, l'autre jour, M. Bertoux à l'égard de M. Mandel. Mais laissons cela. En fait de style parlementaire, je ne veux parler aujourd'hui que de cet incident qui vient de se produire au Reichstag allemand : Le député Erzberger ayant déclaré péremptoirement que « les Africains eux aussi ont une âme immortelle », quelques journalistes se mirent à rire. Aussitôt, le docteur Gruber, homme de la plus parfaite éducation s'écria :

— Ce sont encore ces cochons de copons de journalistes !

Grand bruit dans l'assemblée. Les journalistes font grève, les députés sont désolés, car nul ne parlera plus d'eux... Style parlementaire, va-là bien de tes coups !

Mais aussi, devait Gérente que diable le député Erzberger avait il besoin de déclarer que les Africains eux aussi ont une âme immortelle ? En supposant qu'il en soit ainsi, je vous demande un peu ce que cela peut nous faire ?

Les Africains ne sont pas là une belle affaire sur les bras ! Si les journalistes continuent la grève, si les députés ne se disent plus de grossièretés en séance, tous ces malheureux seront la faute aux Africains, évidemment !

A. CAPELLO.

Bibliographie

M. le capitaine Xavier Poli, auquel nous devons déjà deux volumes très documentés de *l'Histoire militaire des Corses*, vient de publier : *La Corse dans l'Antiquité et le Moyen Age*, qui comprend la période depuis les origines jusqu'à l'expulsion des Sarrazins. Ce travail est le fruit de patientes et sérieuses recherches, et jette un jour nouveau sur certains points des origines de la Corse.

Les extraits d'ouvrages intercalés dans le texte, les nombreuses notes qui se trouvent au bas de presque toutes les pages nous disent assez qu'le somme de travail M. Xavier Poli a dû dépenser pour condenser tant d'opinions et de documents en deux cents pages. Après avoir lu cet ouvrage, on peut avoir la conviction que le sujet a été épuisé par l'auteur.

Voici quelle est la division de ce savant ouvrage : Période préhistorique, Période proto-historique, Période historique, Etat de la Corse Romaine, La conquête, La Corse sous les Empereurs romains, La Corse d'après Ptolemée, Les Barbares, La Corse et le Saint-Siège, Invasion des Sarrazins.

Ces titres des chapitres donnent une idée incomplète de ce qu'est l'ouvrage que tous les Corses devraient avoir dans leur bibliothèque, car il fourmille en renseignements et documents précieux sur toute cette période que termine l'invasion sarrasine, plus importante qu'on ne le croit, car elle a laissé des traces profondes qui se sont maintenues malgré la suite des siècles.

L'ouvrage de M le capitaine Pali est une introduction toute indiquée à une

---

207 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LA BEAUTÉ DU DIABLE

Grand Roman Inédit

par JULES MARY

DEUXIÈME PARTIE

Le Lion devenu vieux

I

SUR LE QUI-VIVE

— Je doute qu'il ait jamais la force de la recommencer... et il faudrait, dans tous les cas, l'en empêcher à tout prix...

— Parce que ce serait la mort, n'est-ce pas ?

— Ce serait la mort !

— En résumé, guérison impossible !

— J'en ai peur.

Nathalie avait prononcé toutes ces paroles à très haute voix, comme s'il lui était utile que ces paroles, de même que la réponse du docteur, fussent entendues par ceux qui les entouraient, distinctement. En agissant ainsi, Nathalie avait un but caché que l'on connaîtra bientôt.

— C'est bien, docteur, je vous remercie ! murmura-t-elle, la voix brisée.

Et pendant que le jeune homme remontait dans sa voiture, qu'on venait d'avancer, la veuve tint longtemps son mouchoir sur ses yeux, et son corsage, secoué, trahissait les sanglots qu'elle essayait vainement de réprimer...

— Perdu ! mon pauvre frère est perdu !

Puis, se tournant vers les paysans, elle leur demanda tout à coup :

— Vous avez entendu tout ce qu'a dit le docteur ?

— Oui, madame.

— C'est bien, mes amis...

Et elle ne leur dit rien de plus... Domestiques et paysans se dispersèrent... La cour se vida... Nathalie entra dans la chambre du paralytique où Rose-Lison, seule, se trouvait, assise comme d'habitude, près du lit de son père. Nathalie vint prendre place auprès d'elle. Croix Vitré avait les yeux fermés. Elle crut qu'il dormait. Elle ne voulut pas le réveiller et elle attendit, patiente, qu'un mouvement du malade manifestât qu'on pouvait converser un parler. Silencieux, aussi, et rembrunis et menaçants, Laurent et Michel avaient pénétré dans le petit logement et se tenaient debout. Ils n'avaient même pas songé à se découvrir et gardaient leurs chapeaux. Rose-Lison s'en aperçut. Elle dit doucement, avec un sourire timide :

— Si monsieur le comte s'éveille, il souffrira de vous voir ainsi, couverts devant lui... Il ne croira pas à un oubli de votre part... Il s'imaginera que c'est un parti pris... Ayez pitié de sa faiblesse et de son impuissance à manifester ce qu'il souffre...

Ils obéirent, pâles, avec un regard plein de haine pour la jolie fille. Sous les paupières fermées du comte Nathalie ne pouvait deviner que la pensée veillait ; en effet, Croix Vitré ne dormait plus depuis longtemps et savait fort bien ce qui se passait autour de lui. Et il avait tremblé de joie, lorsqu'il avait entendu Rose-Lison, de sa voix douce et ferme, rappeler Laurent et Michel au respect qu'ils devaient au vieillard. Pourtant, quand ses paupières se relevèrent, le regard qui tomba sur la veuve était trouble, sans intelligence, et ne la reconnut pas. Elle s'approcha vivement :

— Mon frère ! Mon frère !!

Il parut que cet appel n'arrivait pas jusqu'à lui. Entre lui et elle, on eût dit qu'il y avait une muraille épaisse, infranchissable.

— Vous ne m'entendez pas ? Vous ne me voyez pas ?

Elle lui prit les mains. Elle les serra avec tendresse. Elle ne sentit rien, aucun frémissement pour répondre à son étreinte, aucune agitation qui prouvât que la vie revenait dans ces pauvres doigts rigides. Longtemps, elle demeura auprès du lit. Elle s'efforça d'éveiller en lui quelques souvenirs de leur vie commune, afin de s'assurer qu'un peu d'intelligence existait encore au fond de ce cerveau. Ce fut vainement. Elle y renonça. En dépit de ses efforts pour dissimuler, une joie diabolique brillait dans ses yeux. Elle fit signe à son fils de la suivre. Et tous trois disparurent silencieusement.

Le malade parut attendre qu'ils se fussent éloignés, afin de n'avoir plus rien à redouter d'un retour subit. Alors, ses yeux se rouvrirent... Des yeux de vie — non de mort — des yeux d'intelligence, et non de folie, des yeux de malice et de ruse réfléchies — et non des yeux de victime exigeant. Ce regard étrange, vivant, lumineux tomba encore au loin, de l'autre côté des bâtiments de réserve, entre Rose et ces deux hommes. Puis, il se posa sur sa fille, tout chargé de tendresse.

— Ma fille !

— Mon père ! Oh ! mon père !...

— Va, j'ai assez de forces, à présent... si rien ne trahit ma guérison pour elle... j'ai assez de forces pour accomplir les deux... les deux missions que... je me suis données, avant de mourir...

Il releva lentement les bras dans la direction qu'avaient prise Nathalie et ses fils. Il s'était dressé dans son lit, transfiguré...

— Oui, deux missions... deux devoirs... te protéger, te sauver, assurer ton bonheur... ma Rose... et nous venger de ces... misérables... Ah ! nous venger, toi, moi, et la pauvre femme qui n'est plus... et qui l'aimait si fort...

Il retomba, accablé par cet effort immense, pris de syncope...

II

LA FILLE DU MANDEROUX

Il y eut, à partir de ce jour, quelques semaines d'accalmie pendant lesquelles on eût dit que les personnages de cette histoire se recueillaient et réfléchissaient. Et cela était vrai : de réfléchissaient ; les uns préparaient pour plus tard les intrigues suprêmes qui devaient les faire triompher ; les autres cherchaient à déjouer ces pièges, afin de les déjouer,

histoire générale de la Corse, qui pourrait être établie maintenant non sur des légendes, mais sur les documents rares ou inédits qui se trouvent dans le Bulletin de la Société des Sciences historiques de Bastia.

M. le capitaine Poli voudrait bien que quelqu'autre se chargeât de ce soin et qu'on lui permît d'achever son Histoire militaire des Corses, à laquelle manquent deux autres volumes.

Mais si cet historien ne se trouvait pas, nous comptons sur M. le capitaine Poli pour se mettre à l'œuvre, après la publication complète de son Histoire militaire des Corses ; il ne sera pas embarrassé pour fournir une œuvre magistrale, sérieuse, en un mot une histoire complète de la Corse. Ce que nous avons déjà de lui ne nous laisse aucun doute sur la valeur de ce qu'il pourrait nous donner.

La Corse dans l'Antiquité se trouve à la librairie Fontemoing, rue Le Goff, 4, Paris.

MAIRIE DE BASTIA

Bureau d'Hygiène

Vaccinations

A partir du mercredi 1er avril, tous les mercredis et tous les jeudis, de 9 heures à 11 heures du matin, il y aura séance de vaccinations gratuites dans la salle du Conseil Municipal, à l'Hôtel de Ville, au rez-de-chaussée.

Il est bon de rappeler que la loi prescrit la vaccination obligatoire pendant la première année, et la revaccination dans le cours de la 11e et de la 21e année.

Tous les chefs de famille, d'institution ou d'ateliers ont le devoir d'obliger leurs enfants, leurs élèves, leurs ouvriers à se faire vacciner en vue de la loi.

Bastia le 28 mars 1908.

Le Directeur du Bureau d'hygiène,
Dr G. Benoît

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

PIEDICROCE. — Dans son numéro du 25 mars, le *Petit Bastiais* a publié, à cette même place, une correspondance où, à propos des prochaines élections au Conseil général dans le canton de Piedicroce, M. le docteur Mannier est donné comme seul candidat du parti républicain.

L'auteur de cette correspondance a certainement voulu, par esprit de parti, établir une confusion que nous tenons à dissiper. Le Comité radical-socialiste du canton, présidé par M. Paoli Timoteo, maire de Piedicroce, n'a jusqu'ici désigné aucun candidat.

***

URTACA. — Il y a quelques jours, a été célébré à Corte le mariage de Mlle Madeleine Pulicani, la sœur des négociants Pulicani si avantageusement connus et qui jouissent à Corte de la plus légitime et la haute considération, avec M. Jean-Marie Bonavita, docteur en médecine, d'Urtaca.

La mariée toute rayonnante de grâce et de beauté dans sa riche toilette blanche a été conduite à l'autel par son frère. La messe a été célébrée par M. l'archiprêtre Sbraggi, qui a adressé aux jeunes époux une très éloquente et très touchante allocution.

Après la cérémonie religieuse le cortège formé par des parents et amis s'est rendu dans les appartements Pulicani où un somptueux repas a été servi.

Les époux sont partis le soir même en voyage de noces pour le continent.

Le jeune couple après avoir visité une partie du Midi de la France est débarqué à Ile-Rousse où il a été reçu par M. Ange-Mathieu Bonavita, frère aîné de l'époux, homme très sympathique et populaire, qui jouit de la plus grande estime dans tout l'arrondissement de Calvi. Ils se sont rendus ensuite chez leurs sœur et beau-frère Mme et M. Georges Renucci, l'un des plus grands propriétaires de Pulicetto et frère du sympathique procureur Renucci, du vénéré mémoire. Mais malgré toutes les affectueuses et gracieuses réceptions dont ils ont été l'objet partout où ils ont passé, il tardait aux heureux époux d'arriver à Urtaca, pays natal du marié, où la sympathique docteur savait avec quelle impatience l'attendaient ses chers concitoyens.

Il est, en effet, impossible de décrire la joie, l'allégresse de cette bonne population Urtacaise, en voyant son cher docteur avec son aimable épouse ; on peut dire, sans exagération aucune, que jamais de mémoire d'homme, on n'a vu

Urtaca une réception plus grandiose et plus enthousiaste. Un seul manquait à cette grande fête que la présence d'un autre frère, M. François Bonavita, également docteur en médecine sur le continent, qui n'a pu assister qu'au mariage, à Corte, de son cher frère. Cette absence obligée à la vérité voila un peu cette grande fête dont le souvenir ne s'effacera pas de sitôt de la mémoire de ce coquet village d'Urtaca. Les honneurs de la maison ont été faits par Mme Bonavita mère, qui a été d'une grâce et d'une amabilité sans pareille, secondée par son plus jeune fils, M. Joseph Bonavita.

Nous offrons aux jeunes mariés nos meilleurs vœux de bonheur et de prospérité. — T. T.

Gazette Ajaccienne

(De notre correspondant particulier)

Le temps qu'il a fait

Baromètre : 762. 0. — Température : Maxima, 14. 2; Minima, 10. 0.
Pluie : 30 millimètres.
Humidité : 74.
Direction du vent : Sud.
Force du vent : Belle.

Félicitations

Nous avons appris avec plaisir la nomination de notre ami, le facteur Paladini, comme facteur chef, en remplacement de M. Carboccia, décédé.

Nous sommes heureux d'enregistrer cette nomination et nous adressons à M. Paladini, nos meilleures félicitations.

Etat Civil

DÉCÈS

Poggi Adam, 55 ans, employé de commerce.
Mosali Hyacinthe, 61 ans, tailleur de pierres.

NAISSANCES.

Bastelica Berthe. — Martinetti Dominique.

Au Port

Sortis :

Le « Lamone », capitaine Maury, parti pour Marseille avec passagers et marchandises.

Musique Municipale d'Ajaccio

Place du Diamant

Programme du 29 mars, à 3 h. du s.

Le Fringant, p. r., — Sélalck.
Le Réveil du Printemps, cav., — Hilgers.
La Cigale et la Fourmi, fant., — Andreo.
La Traviata, grande fant., — Verdi.
La Route d'Alsace, polka, — Kukoski.

Le Chef de Musique, TIBERI.

Rixe sanglante à la Citadelle

Deux enfants de 15 ans se battent à coups de couteau. — L'un d'eux est très grièvement blessé.

Hier, vers midi et demi, les jeunes Franchi Antoine-Louis et Francescheti Ange-Félix, à peine âgés de 15 ans tous les deux, se prirent de querelle sur la place du Donjon, et décidèrent de vider leur différend à coups de poings. Comme ils étaient porteurs d'un petit couteau, ils convinrent de les confier à leur jeune ami commun, Joseph Zannettini. C'est ce qui fut fait, et la lutte commença aussitôt. A un moment donné, Francescheti se sentant le plus faible, se fit remettre son couteau par Zannettini. Ce que voyant, Franchi en fit autant et il en profita aussitôt pour en frapper Zannettini à l'épaule gauche. Ce dernier, poussa un cri de douleur et s'étant emparé du couteau de Francescheti, il frappa à son tour Franchi, qui fut atteint au téton gauche. Franchi put riposter et Zannetini fut atteint de nouveau au côté gauche. Aux cris poussés par les personnes présentes, les agents Paoletti, Giudicelli et Leoni accoururent et transportèrent les b'essés à la pharmacie Morucci, place d'Armes, où les meilleurs soins leur furent prodigués.

La blessure rapportée par Franchi est très grave, et c'est dans un état alarmant qu'il a été conduit à son domicile. Quant à Zannettini, dont les blessures reçues à l'épaule et au côté gauches sont peu graves, il a été conduit au poste de police et maintenu à la disposition de la Justice. Il a raconté les faits tels que nous venons de les rapporter ; se sentant blessé, il a frappé.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 27 mars

Thermomètre. — 7 heures du matin : 9, à midi 11.5 ; à 6 heures du soir : 11°, Maxima : 12., Minima : 7.

Baromètre. — 7 heures du matin : 768 mm. à midi, 772 mm. 6 heures du soir, 772 mm.

Vent. — Dans la matinée, S. E. léger.
Dans l'après-midi, id.
Etat du ciel, le matin, pluvieux.
l'après-midi, id.
Pluviomètre, à 7 h. du matin : 17 mm

***

Vote de nos députés

En donnant hier le résultat du vote sur le projet de loi portant ouverture du crédit pour le transfert des restes de Zola au Panthéon, nous avons porté par erreur les quatre députés de la Corse comme ayant voté *contre* le projet de loi. Nos honorables représentants ont voté *pour*.

***

Défi cycliste

Le cycliste amateur Barthélemy Franceschi lance un défi au coureur pédestre M. Bon, du 163e d'infanterie, à Bastia.

Cette décision a été prise par ce cycliste après avoir appris que M. Bon a ouvert les 100 kilomètres en 8 heures et demie.

M. Bon devra faire 50 kilomètres en même temps que le cycliste en fera 100.

***

Le Sport à Bastia

Le S. C. B. organise pour le courant du mois d'avril un grand *Cross-country*.

Les personnes, désireuses d'y prendre part, sont priées de se faire inscrire au « Café de l'Univers » place des Platanes ; si elles ne font partie d'aucune société sportive, il sera perçu un franc pour l'engagement.

Les coureurs du S. C. B. sont priés de se réunir dimanche 29, à 7 heures du matin, sur la place Saint-Nicolas devant la statue pour courir les épreuves ; un contrôle sévère existera sur le parcours.

***

Légion d'honneur

MM. Bastianelli, maître-mécanicien ; Mari, 1er maître de timonerie, de l'escadre de la Méditerranée, ont été proposés pour le grade de chevalier de la Légion d'honneur.

***

Objet perdu

Une jument de 3 ans, robe rouge foncé, étoile au front, tête supérieure légèrement moutchetée, crinière et queue coupées, taille 1 m. 40 environ.

Prière de faire parvenir contre récompense, la jument où les renseignements à M. Sommovigo Augustin à Lucciana.

♣

A louer

Un appartement, composé de 12 pièces, au 1er étage, Route du Cap, n° 4.

S'adresser chez Madame veuve Bach, Vieux-Port, Bastia.

Etat-Civil

DÉCÈS

Polacci André, 21 mois, de Bastia.
Santucci Henriette, 1 mois, de Bastia.
Ghio Anna, 17 ans, Bastia.
Nerelli Lucie, 19 ans, de Lento.

SOCIÉTÉS et SYNDICATS

SOCIÉTÉ SAINTE-DÉVOTE. — Les membres participants sont priés de se rendre à l'assemblée générale extraordinaire qui aura lieu dans la salle du Conseil municipal, à 9 heures du matin.

Prière d'être exacts.

Le Président, J. Aïcela.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

BOURSE DE PARIS

	26 mars	27 mars
Rentes de 3 0/0 ancien	96.95	97.10
— de 3 0/0 amortis.	98.30	98.20
		ex-coupon.

Conseil des Ministres

Paris, 27 mars.

Les ministres et sous-secrétaires d'Etat se réuniront demain matin, à 9 heures, à l'Elysée, sous la présidence de M. Fallières.

DANS L'EST

L'ENQUÊTE DE M. CHÉRON

VIANDES POURRIES AUX SOLDATS

Arrestation d'un boucher

Paris, 27 mars.

M. Chéron, sous-secrétaire d'Etat au ministère de la Guerre, procède actuellement à l'inspection des garnisons de l'Est.

A la suite de l'enquête qu'il vient de faire, il résulte que plusieurs bouchers livraient de la viande pourrie aux soldats.

Un premier boucher a été arrêté aujourd'hui ; il se nomme Levy.

Une instruction judiciaire est ouverte par les parquets de Bar-le-Duc, Nancy, Saint-Mihiel, etc. contre plusieurs fournisseurs, dont les arrestations sont imminentes.

Ces punitions très sévères vont être infligées aux officiers qui, par leur négligence dans l'inspection des viandes, ont facilité à ces bouchers malhonnêtes la livraison des viandes pourries.

Interpellation Ferrette

Paris, 28 mars.

On annonce que M. Ferrette, député nationaliste de la Meuse, a l'intention d'interpeller le ministre de la Guerre à ce sujet.

TOULON

UN JOURNAL INTERDIT

dans les Arsenaux

Toulon, 27 mars.

Le vice-amiral Marquis, préfet maritime, vient d'interdire l'introduction, dans les arsenaux de la marine et de la guerre, du journal *L'Emancipateur*.

On sait que cet organe ne publie que des articles antimilitaristes et révolutionnaires.

Cette mesure a été favorablement accueillie.

CONSEIL DE GUERRE MARITIME

Détournements et faux en écritures

Toulon, 27 mars.

Le conseil de guerre maritime permanent s'est réuni ce matin, à 9 heures.

L'affaire qu'il était appelé à juger concernait le nommé Valentin Dubos, commis aux écritures de la marine, qui était accusé de détournements et de faux en écritures.

Après un assez long débat Valentin Dubosc a été condamné à trois ans de prison et à trois cents francs d'amende avec application de la loi de sursis.

Le Voyage DU PRÉSIDENT de la RÉPUBLIQUE

M. Fallières à Londres

Paris, 27 mars.

Le voyage du président de la République, à Londres, est officiellement fixé à la fin du mois de mai.

M. Fallières sera accompagné dans son voyage par MM. Stephen Pichon, ministre des Affaires étrangères ; Thomson, ministre de la Marine, et Milliès-Lacroix, ministre des Colonies.

L'itinéraire officiel de ce voyage ne sera connu que dans quelques jours.

Accident A UN TORPILLEUR

Paris, 27 mars.

Plusieurs journaux avaient annoncé qu'un accident assez sérieux était survenu à la chaufferie du contre-torpilleur *Cyclone*.

Le ministre de la marine fait démentir aujourd'hui cette nouvelle.

A PARIS

Le Krach Rochette

LES ESCROQUERIES DU FINANCIER ROCHETTE

Paris, 27 mars.

Mme Rochette, la femme du financier véreux, qui est dans un état intéressant, est rentrée aujourd'hui à Paris, venant de Biarritz.

Mme Rochette a demandé à voir son mari, mais cette autorisation ne lui sera accordée que demain.

Mme Rochette a laissé sa fillette et le personnel domestique dans la villa qu'elle a louée à Biarritz, où elle compte retourner sous peu.

On ignore encore le montant exact du krach.

M. le juge d'instruction Berr, aidé de M. Regnault, substitut du procureur de la République et des experts a examiné aujourd'hui les divers documents qui ont été saisis, en Province, dans les succursales du Crédit minier.

LES ÉVÈNEMENTS du Maroc

Télégramme DU GÉNÉRAL D'AMADE

Paris, 27 mars.

Le ministre de la guerre a reçu du général d'Amade un télégramme lui annonçant que le calme règne pour le moment.

Les reconnaissances qu'il continue à envoyer, ne lui signalent aucun mouvement sérieux des rebelles.

L'escadre Autrichienne

Tanger, 27 mars.

Demain, une grande réception sera offerte à bord du vaisseau-amiral de l'escadre autrichienne.

Les marins français et espagnols ont fraternisés aujourd'hui, avec les marins autrichiens.

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Présidence de M. BRISSON

La séance est ouverte à 2 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance qui est adopté.

Crédits Supplémentaires *pour le Maroc*

L'ordre du jour appelle la discussion sur le projet de loi, portant ouverture de crédits supplémentaires pour les opérations militaires qui ont eu lieu, en 1907, autour de Casablanca.

M. Paul Doumer

député radical de l'Aisne, développe les conclusions de son rapport, qui contient de nombreuses critiques contre l'action gouvernementale.

L'ancien président de la Chambre, après avoir donné quelques explications sur les crédits demandés qui s'élèvent au chiffre de 46.121.425 francs, conclut en ces termes :

« L'ensemble de ces sacrifices constitue une créance de la France sur le Maroc, créance qui s'ajoute aux droits antérieurs et permanents que notre pays tient de sa position géographique et de son histoire. »

M. Jaurès

le leader des socialistes unifiés, monte à la tribune et, dans un langage d'une violence extrême, combat la politique coloniale que le gouvernement pratique au Maroc.

« La Chambre, dit l'orateur, n'approuvera pas cette politique, parce qu'une Chambre républicaine ne peut pas approuver les tueries qui se pratiquent chaque jour au Maroc.

« Vous ne vous en tenez pas à l'acte d'Algésiras, dit-il en s'adressant aux membres du gouvernement, vous avancez chaque jour plus en avant dans l'intérieur du Maroc, sans savoir ce que vous voulez, et, allant ainsi au-devant de complications inévitables avec les puissances européennes.

« Pour l'honneur de la France, sortez au plus vite du guêpier où vous vous êtes fourrés, et ne cherchez pas à faire de conquêtes qu'aucune nation de l'Europe ne pourrait approuver.

« La Chambre doit repousser cette politique, parce qu'elle ne peut pas approuver une guerre d'aventures où surgiront infailliblement des complications de toutes sortes. »

M. Pichon

ministre des Affaires étrangères, remplace M. Jaurès à la tribune et dit que la France joue au Maroc le rôle de nation civilisatrice ; elle ne fait que remplir strictement le mandat que les puissances signataires de l'acte d'Algésiras lui ont confié.

Le Général Picquart

ministre de la guerre, vient justifier la demande de crédits, et dit que l'armée française par sa bravoure, son endurance, et sa discipline soulève l'admiration du monde entier.

M. Thomson

ministre de la Marine, parle de la glorieuse part que la marine française prend à cette expédition.

M. Clémenceau

président du Conseil, monte à la tribune, et, au milieu du plus grand silence, fait l'historique de l'expédition du Maroc.

« La France, dit l'orateur, ne peut quitter le Maroc que lorsque le calme et l'ordre y seront rétablis. Elle a une mission à remplir, et elle ne faillira pas à sa tâche.

« Nous n'avons aucun esprit de conquête, mais nous sommes là pour accomplir la mission dont les puissances signataires de l'acte d'Algésiras nous ont investis.

« Si nous venions à quitter le Maroc, une autre nation nous remplacerait immédiatement.

« Pour l'honneur et la gloire du drapeau français, pour les intérêts sacrés que nous avons sur une frontière de plus de 1.500 kilomètres en commun avec le Maroc, notre devoir nous commande de rétablir l'ordre au Maroc et la Chambre votera les crédits demandés ».

La fin du discours de M. Clémenceau est saluée par une triple salve d'applaudissements.

Le Vote

La discussion étant close, le président met aux voix le projet de loi portant ouverture de crédits supplémentaires pour les opérations militaires au Maroc.

Le scrutin donne les résultats suivants :

Nombre de votants	536
Majorité absolue	269
Pour	468
Contre	68

Le projet de loi est adopté.

Motion Jaurès

Le président annonce qu'il a reçu de M. Jaurès une motion invitant le Gouvernement à remettre à la commission des Affaires étrangères les documents relatifs au débarquement du *Galilée* et au combat du 15 mars sur lequel le général d'Amade n'a encore envoyé aucun renseignement, et à limiter l'action française aux ports seulement.

Cette motion, combattue par le Gouvernement, est repoussée par 425 voix contre 83.

La séance est ensuite levée et renvoyée à lundi.

SÉNAT

Présidence de M. DUBOST

La séance est ouverte à 3 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

Dévolution des biens ecclésiastiques

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du projet de loi, adopté par la Chambre des députés, concernant la Dévolution des biens ecclésiastiques.

M. Riou

sénateur conservateur du Morbihan, reprend le discours qui a été prononcé hier par M. de Las-Cases, et fait valoir toutes les raisons qui doivent engager le Sénat à repousser ce projet de loi.

M. Delahaye

sénateur conservateur du Maine-et-Loire, après avoir longuement discuté la dévolution au point de vue juridique, dit que ce projet de loi est un défi jeté à la conscience des catholiques.

M. Delahaye engage le Sénat à le repousser.

M. de Lamarzelle

sénateur conservateur du Morbihan, monte ensuite à la tribune.

L'orateur prononce un discours très violent. Il est rappelé plusieurs fois à l'ordre.

M. Bizot de Fonteny

sénateur républicain de la Haute-Marne, demande à ce que l'on maintienne, dans certaines conditions, les biens attribués spécialement à des fondations pieuses.

La suite de la discussion est renvoyée à mardi.

La séance est levée.

A VENDRE

Mandarines, Oranges Citrons, de Montesoro

(Propriété Ajaccio)

S'adresser à l'épicerie Erminy, 24, rue Napoléon.

AVIS DE DÉCÈS

M. Dominique Ghio, horticulteur, Mme Ghio, née Ucciani, et leur famille,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur fille

Mlle Anna GHIO

décédée à l'âge de 17 ans.

Les obsèques auront lieu aujourd'hui, 28 courant, à 4 heures de relevée.

On se réunira à la maison mortuaire, 34 Saint-Angelo, 30, (Maison Lotero).

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

La famille ne reçoit pas.

AVIS DE DÉCÈS

MM. Paul et Roger Narelli, Mlles Antoinette et Angèle Narelli,

Les familles Favia et Lucotte Antoine-Joseph,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mlle Lucie NARELLI

leur sœur et nièce, décédée à Bastia, dans sa 19me année, et les prient d'assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui samedi, à 10 heures du matin.

On se réunira à la maison mortuaire, Boulevard Paoli, 24.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

00174 **Etude de Me MINGALON**

Notaire à Bastia

Suivant acte reçu par Me Jacques Mingalon, Notaire à Bastia, le 12 mars 1908,

1° Monsieur Battisti François,

2° Monsieur Battisti Jean-Pierre-Baptiste.

3° Monsieur Battisti Jean-Toussaint, négociants, demeurant à Bastia,

Ont formé entre eux une société en nom collectif ayant pour objet l'exploitation d'un fonds de commerce compris les achats et ventes de fruits de cédratiers et toutes autres opérations commerciales qu'il plaira aux associés d'entreprendre.

La durée de cette société est de dix années qui ont commencé à courir le 12 mars 1908 et expireront le 12 mars 1918.

Le siège de la société est à Bastia.

La raison et la signature sociales sont : « Battisti frères ».

Messieurs Battisti François et Battisti Jean-Pierre-Baptiste auront seuls la signature sociale.

Les associés ont apporté à la société, savoir : M. François Battisti la somme de quarante mille francs en marchandises, titres, valeurs, espèces et matériel, 40.000 fr.

M. Jean-Pierre-Baptiste Battisti la somme de dix mille francs en espèces, 10.000 fr.

M. Jean-Toussaint Battisti, pareille somme de dix mille francs en espèces, 10.000 fr.

Ensemble : soixante mille francs, formant le capital social, 60.000 fr.

A l'expiration de la société ou en cas de dissolution anticipée, la liquidation sera faite par les trois associés, ou les survivants, ou par celui ou ceux d'entre eux qui seraient choisis amiablement par les autres.

Pour extrait,
J. MINGALON.

Deux expéditions dudit acte de société ont été déposées le 26 mars 1908, l'une au Greffe du Tribunal de Commerce de Bastia et l'autre au Greffe de la justice de paix du deuxième canton de Bastia.

Pour mention,
J. MINGALON.

BOULANGERIE OUVRIÈRE

« La boulangerie Ouvrière » s'ouvrira mardi 31 courant, rue de l'Opéra, N° 14 ; deux ouvriers réputés pour leur compétence, ont été désignés par le Syndicat des Ouvriers boulangers pour assurer le service de la Boulangerie.

Le public trouvera le pain de première qualité, le pain fin et le pain de luxe aux prix de : 0 fr. 35 et 0 fr. 40 le kilo.

Cette boulangerie est l'œuvre d'une association, dont nous donnons ci-après un aperçu des statuts :

L'association est anonyme à personnel et à capital variables, elle a pour but de rendre l'ouvrier maître de son outil et du résultat de son travail par le commerce et de l'industrie en commun ; elle se compose de toute personne des deux sexes qui versera la somme de cinq francs et un denier à la caisse de la Société au taux du 3 0/0 ; elle est administrée par un conseil de 9 membres ; son bénéfice net est réparti de la manière suivante : le 10 0/0, pour venir en aide aux employés de la Société en cas de maladie, le 20 0/0 pour leur servir une pension de retraite, le 5 0/0 pour les cas imprévus, le 15 0/0 pour l'émancipation ouvrière ; le 50 0/0 pour le développement de la Société.

La société, après ses exigences du début, se propose de faire le possible pour avantager les clients et surtout les clients ouvriers pour lesquels elle travaille.

L'Administration.

MODES PARISIENNES

18, Bd Paoli, Bastia

Grand choix de chapeaux pour Dames et Enfants

Modèles haute nouveauté

à partir de 4 fr. 95

Succursale
d'une grande maison de Paris

Seul dépôt en Corse

Etudes de { Me Jean PORTAFAX, notaire à Bonifacio (Corse).
Me Gustave BRUNET, notaire à Paris, rue des Petits-Champs, 95.

VENTE PAR ADJUDICATION

Au plus offrant et dernier enchérisseur

En l'étude et par le ministère de
Me Jean PORTAFAX, notaire à Bonifacio (Corse),
commis à cet effet

EN UN SEUL LOT

DU

DOMAINE DE SAINT-JULIEN

Sis dans la

Commune de BONIFACIO (Corse)

L'adjudication aura lieu le samedi 11 Avril 1908, à une heure de relevée

On fait savoir à tous ceux qu'il appartiendra :

Qu'en exécution d'un jugement rendu sur requête par la chambre du conseil du Tribunal Civil de la Seine, le 25 juin 1907, enregistré ;

Et aux requêtes, poursuites et diligences de :

M. Victor Mange, administrateur judiciaire près le Tribunal Civil de la Seine, demeurant à Paris, rue des Mathurins, n° 44,

Agissant au nom et comme liquidateur judiciaire et administrateur séquestre de tous les biens détenus par la Congrégation légalement dissoute des capucins, dits Frères mineurs Capucins,

Nommé à ces fonctions par jugement du dit Tribunal en date du 4 avril 1903, enregistré et publié conformément à la loi,

Poursuivant la vente,

Ayant pour avoué près le Tribunal civil de la Seine, Me Gustave Brunet, demeurant à Paris, rue des Petits-Champs, n° 95 ;

Il sera procédé, le samedi 11 avril 1908, à une heure de relevée, en l'étude et par le ministère de Me Jean Portafax, notaire à Bonifacio (Corse), commis à cet effet, à la vente par adjudication publique, en un lot, au plus offrant et dernier enchérisseur, de l'immeuble dont la désignation suit :

DÉSIGNATION

Un Domaine dit « Domaine ou Couvent de Saint-Julien, » ancien Couvent des Capucins de Bonifacio, situé dans la commune de Bonifacio (Corse).

Ce domaine, situé à deux kilomètres à l'est de Bonifacio, se compose d'une propriété clôturée, comprenant une bâtisse d'un rez-de-chaussée et de deux étages à usage d'habitation, chapelle, jardin, vignes, friches, fontaine, réservoirs, etc.

Il est inscrit au plan cadastral de la commune de Bonifacio sous les numéros 304, 305, 306, 307, 308, 309, 310, 311, 312, 313, 314, 315, 316, 317, 318, 319, 320, de la section K.

Il est limité au nord par les propriétés veuve Rocca Virginie, Vérinot Etienne, à l'est par le chemin de Santa Manza, au sud par un chemin public, et à l'ouest par le jardin Laporte, gardien de phare.

MISE A PRIX

Outre les clauses et conditions énoncées au cahier des charges, dressé par Me Jean Portafax, notaire à Bonifacio, l'immeuble, dont s'agit, sera mis aux enchères sur la mise à prix fixée par le jugement du 25 juin 1907, précité, à la somme de vingt mille francs, ci . . . . . **20.000** fr.

N.-B. — En outre, et en sus du prix ci-dessus, et conformément au même jugement, l'adjudicataire sera tenu de prendre pour le montant de la prisée, soit pour la somme de neuf cent dix-neuf francs (919 francs), le mobilier garnissant la chapelle et le couvent, inventorié par Me Jean Portafax, notaire susdit, suivant l'inventaire dressé par lui, le 9 juillet 1903, enregistré.

Fait et rédigé à Paris, le 18 mars 1908, par l'avoué poursuivant soussigné.

Signé : G. BRUNET.

Enregistré à Paris, le 19 mars 1908, f° 32, c° 44, Reçu 1 fr. 88 cent., décimes compris.

Signé : *Illisible*,

S'adresser pour les renseignements :

1° à Me Jean PORTAFAX, *notaire à Bonifacio (Corse), dépositaire de l'enchère ;*

2° à Me Gustave BRUNET, *avoué, demeurant à Paris, rue des Petits-Champs, 95.*

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

EUGÈNE PERICCHI, propriétaire

Saison Automne-Hiver 1907-1908

Chaussures en tous genres
pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants
Grand assortiment de chaussures fourrées
Choix considérable de Pantoufles

Prix très réduits

Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriquées exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.



La Maison se charge des réparations

MACHINE A TRICOTER

Travail chez soi toute l'année

Rapportant de 30 à 50 fr. par semaine selon temps employé et sans apprentissage.
S'adresser à M. FRANCHI, seul représentant de la Compagnie « La Gauloise, » en Corse, demeurant à Carbuccia par Ucciani.
Joindre un timbre pour la réponse.

Demandez et offrez dans tous les Cafés VAMARO MATTEI, apéritif supérieur.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Tous les barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

LIQUEUR DE NOIX

DISTILLÉE
par M. SIMONCELLI
propriétaire à Cardo

Médaille d'argent. Exposition de Bastia (1887)
Croix de Mérite et Médaille d'or
Exposition Internationale de Bastia (1905)

Douée de propriétés stomachiques, reconnues par les sommités médicales de Montpellier qui en font l'analyse et notamment par M. Combescure, l'un des maîtres les plus distingués de la Faculté de Médecine de cette ville, notre LIQUEUR fabriquée exclusivement avec des noix de 1ère 1ère qualité, se recommande aux estomacs délicats par ses propriétés digestives, son arome et son volouté.

Elle est recommandée aux personnes souffrant de maux d'estomac désireuse d'activer leurs sucs digestifs, dans les cas d'épidémie et sauvegarde contre le mal de mer et les coliques.

Elle est indispensable aux enfants.

La LIQUEUR DE NOIX se prend à tout moment et après chaque repas pour activer la digestion. Elle s'absorbe par petits verres à liqueur.

Dépôt en ce Villa près Cardo.

Se méfier des contrefaçons

Le Directeur-Gérant,
J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

ANCIEN CABINET PRADIÈRE

PIERRE SABATÉ

Chirurgien-Dentiste du Lycée
SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur

Bd Paoli, 18, au 1er
Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans dans ambulante — qui disent nécessairement dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de leurs articulations.

OUTILS pour AMATEURS INDUSTRIELS
MACHINES. Fournitures de DÉCOUPAGE
Bois, Métaux, TOURS, Propagation, etc.

Teinturerie et Blanchisserie de la Méditerranée

H. FRAISSINET & Cie
MARSEILLE

Société en Commandite — Capital 500.000 Francs
17 Magasins dans Marseille — 20 Succursales au dehors
La plus importante Maison du Midi

AUTOMNE-HIVER 1907-1908
NUANCES MODES :
Marron et Gros Vert — Rouge Brique et Prune

NETTOYAGE ET TEINTURES
Draps - Lainages - Soieries - Velours - Fourrures - Mongolis - Boas - Plumes

TEINTURES EN NOIR INALTÉRABLES

NETTOYAGE DE RIDEAUX, STORES, AMEUBLEMENTS
Edredons, Couvertures, Tapis

Par suite d'importants agrandissements et d'un outillage perfectionné que nous venons d'acquérir en Angleterre, par les soins apportés dans l'apprêt et l'emballage, nous pouvons livrer tous les travaux avec
un fini qu'aucune autre Maison ne peut donner

Dépôt de Bastia :
Chez M. SAUVEUR AYMO
BASTIA, 17, Boulevard Paoli, 17, BASTIA

LE MONITEUR DE LA MODE

paraissant tous les Samedis
20 PAGES GRAND FORMAT
LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS ARTISTIQUE DES JOURNAUX DE MODES

CONTIENT,
PLUS DE MODÈLES NOUVEAUX
PLUS DE TRAVAUX D'AIGUILLE
PLUS DE LITTÉRATURE
PLUS DE RECETTES DE CUISINE
PLUS DE RENSEIGNEMENTS
QU'AUCUN AUTRE

3 MOIS : 4 francs — UN AN : 14 francs
ÉDITION D : contenant une Gravure coloriée et un Patron découpé dans les 2e, 3e et 4e S.
3 MOIS : 5 fr. 50 — UN AN : 20 francs
ABEL GOUBAUD, Éditeur, 3, r. du 4-Septembre

Installation à Gaz

Jean Cini, ex-ouvrier du G
Bastia, 13, Boulevard Paoli, 13, Ba
Vente de becs, verres et manch
Appareils sur commande
Abonnement pour l'entretien
l'éclairage : — Travail soigné et
rantí.



PHOTOGRAPHIE J. MORETTI

CORTE (Corse)

GRANDE COLLECTION DE CARTES POSTALES ILLUSTRÉES DU PAYS

VENTE EN GROS ET AU DÉTAIL
Agrandissements inaltérables de toutes les dimensions en noir et en couleurs

Cie GÉNÉRALE DES PÉTROLES

pour l'Eclairage et l'Industrie

Siège social à MARSEILLE

Pétrole pour l'éclairage et pour moteur, en baril de 180 litres et bidons de 50 litres.
Pétrole raffiné d'Amérique, marque *Le Lion*, en caisses de deux bidons de 18 litres et demi chaque.
Pétrole de luxe *Photoline* en bidons de 5 litres,
Essences de pétrole, Benzine, Gazoline, lourde pour moteur.
NAPHTACYCLE, essence spéciale pour automobiles, très appréciée dans le monde des chauffeurs.
AUTOVELINE huile pour le graissage des automobiles.
GRAISSE CONSISTANTE pour automobiles.
HUILE EPAISSE pour changement de vitesse des automobiles.
Dépositaires pour toute la Corse : MM. L. N. MATTEI et Cie, à Bastia, Ajaccio et Corte.
Sous-dépositaires : Thomas MATTEI, Pompiano - PIECHINELLI, Francois, Calvi - LANTIERI, Felice, Ile-Rousse - Ch.-Marie SAVELLI, Ile-Rousse

ON DEMANDE DES MALADES

même réputés incurables. — PAIEMENT APRÈS GUÉRISON seulement. Guérison rapide et sûre, sans médicaments, par la MÉDECINE NATURELLE, Électricité, les maladies chroniques les plus anciennes, les plus graves, telles que : Tuberculose, Maladies de Poitrine, Asthme, Toux, Fièvre, Vessie, Estomac, Peau, Intestins, Rhumatisme, Goutte, Gravelle, Vices du Sang, Nerfs, Impuissance, Neurasthénie, Paralysie, Cœur, etc. Président du Comité Médical et de Défense Naturiste, 10, Rue des Deux-Ponts, PARIS



THÉ BLAIZE PÈRE

Contre tous les Vices du Sang, Maladies de la Peau. — Toutes pharmacies

TRENTE-TROISIÈME ANNÉE — N° 89 — DIMANCHE 29 MARS 1908

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divorces, 0.30 — Judiciaire, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	Union postale, et autres Pays : le port en sus.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

00175

BIBLIOTHÈQUE BASTIA MUNICIPALE

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : *Lazare.*
Soleil : (heure nationale)
Lever, 5 h. 23 m. — Coucher, 5 h. 53 s.
Dernier quart., le 25 — Nouv. Lune, le 31
Fête de Demain : Saint Amédée.

28 MARS

Le Printemps ET LE SOLEIL

Dans la nuit du 21 au 22 mars, à minuit 36, le Printemps naissait et nous entrions dans l'équinoxe ou plutôt, après six mois, le Soleil, traversant l'Équateur, quittait l'hémisphère austral pour entrer dans notre hémisphère boréal.

On sait que l'équinoxe coïncide avec ce moment où le soleil se trouve exactement sur cette ligne de l'Equateur, dite aussi ligne équinoxale, et, à égale distance des deux pôles de la terre, éclaire la moitié de celle-ci, tandis que l'autre est dans l'obscurité. Alors le jour est égal, comme durée, à la nuit, dans toutes les parties du monde.

La coïncidence se produit deux fois dans l'année, le 21 mars et le 21 septembre. Avec l'équinoxe de Printemps, le soleil, venons-nous de dire, passe dans l'hémisphère boréal ; avec l'équinoxe d'Automne, il retourne dans l'hémisphère austral. Actuellement il va se rapprocher de plus en plus de nous et, au 21 septembre, il s'en éloignera de plus en plus.

Aussi, le 21 septembre est-il toujours empreint d'une certaine tristesse. Les jours diminuent et la belle saison s'achève parmi les feuilles mortes. Le 21 mars, au contraire, on éprouve une sensation d'aise. Quelque temps qu'il fasse ce jour-là, on sait que le maussade hiver est en déroute et qu'il ne peut plus avoir que des retours offensifs de courte durée et d'une intensité relative. Les jours allongent sensiblement, la nature commence à se parer.

Alphonse Karr a dit : « Dans les villes on ne fait que soupçonner le printemps par les indications de l'almanach. » C'est une boutade d'humoriste ; à la ville autant qu'à la campagne on est sensible à la visite du chevalier Printemps, au frais et rose visage, aux yeux bleus de ciel, à la parure fleurie et enguirlandée. La buée rose du matin enveloppe les maisons comme d'une gaze légère. Sur les balcons, les moineaux pialleut plus effrontément que jamais et, par les fenêtres ouvertes, une pénétrante et saine odeur d'herbe mouillée monte des pelouses du jardin voisin où le soleil caresse amoureusement les corolles des perce-neige, des crocus, des jacinthes, des primevères, des violettes, et sèche les fils de la Vierge.

Plus au large, il est vrai, les dernières maisons des faubourgs dépassées, les haies et les arbres bourgeonnent, et bientôt les aubépines, les amandiers, les cerisiers feront pleuvoir leurs fleurs blanches et roses ; parmi les mousses rajeunies, les muguets se préparent à ouvrir, comme des cassolettes parfumées, leurs clochettes d'argent. Suivant de près les bouvreuils, les pinsons, les verdiers, quelques fauvettes apparaîtront cherchant, dans un léger gazouillis, la place de leurs nids et, pour le dimanche de Quasimodo, on attend les premières messagères du retour des hirondelles.

Le rouge-gorge qui, lui, ne connaît pas de saison et dont les chauds amours toujours flambent, est depuis longtemps de la fête,

Car, dès avant la Saint-Georges,
Ton nid brave la grêle
Et les averses d'avril,
Rouge-gorge !

Il nous semble que toutes nos idées noires et toutes nos afflictions physiques vont se dissiper sous l'action des rayons dorés du jeune soleil dont le printemps se nimbe. Il ne dépend que de nous que ce ne soit pas une illusion. En cette saison, il se produit chez l'être humain, comme chez les plantes, une série de phénomènes de renouveau. Une sève nouvelle coule aussi en nous. Notre sang et nos humeurs subissent une véritable rénovation et il convient dès lors de s'astreindre à un régime général sévère. C'est bien, d'ailleurs, dans ce but que la prévoyante Eglise, qui ne fut pas seulement l'éducatrice des âmes, institua le Carême, avec son abstinence et son jeûne, qui permettent, aux estomacs surmenés par les excès des fêtes hivernales, de se reposer et de se tonifier. Si, au contraire, on continue, le printemps venu, de surexciter toutes les fonctions, il en résultera fatalement des désordres qui peuvent avoir, sur toute notre économie organique et cérébrale, des effets à la longue irréparables. Mieux vaut s'astreindre à une hygiène de sauve-garde.

Mais causons un peu du soleil — bonjour, Soleil ! — dont le retour dans notre hémisphère est la cause du renouveau printanier.

Nous croyons tous le connaître et nous l'ignorons. C'est le soleil qui nous éclaire, nous chauffe, nous enveloppe de ses effluves vivifiants et nous le voyons à peine. Nous distinguons une boule de feu aveuglante et puis c'est tout. Ce n'est pas là le soleil. La plus grande partie de l'astre nous échappe, noyée dans sa lumière, et nous ne pouvons nous en apercevoir que pendant les éclipses. A l'œil nu, d'ailleurs, tous les détails restent invisibles pour nous, commun des mortels qui n'avons pas à notre disposition les puissants télescopes des Observatoires. Ce que tout le monde voit en tout temps, c'est le disque lumineux, ce que les astronomes ont appelé la *photosphère*. Elle n'est nullement calme, cette sphère irradiante, mais en mouvement perpétuel comme les flots d'un océan de feu.

Le soleil est notre étoile, car les étoiles qui brillent sous la voûte du ciel sont des soleils ayant aussi des dimensions formidables. Mais ces soleils sont six cent mille fois, pour les plus voisins, quatre millions, cinq millions de fois plus éloignés de nous que celui qui commande notre système planétaire. Et cependant le soleil est déjà dans un immense éloignement de nous : un train marchant à la vitesse d'un kilomètre à la minute ne mettrait pas mois de 283 ans pour arriver jusqu'à lui, qui est à 149 millions de kilomètres de la terre.

Prenez un guéridon de 1 m. 10 de large et mettez au milieu de ce guéridon un grain de raisin de 1 centimètre, voilà toute la place qu'occuperait notre planète au centre du soleil.

Supposons ensuite qu'un Titan, renaissant de la fable, prenne le soleil dans sa paume droite, il devrait, pour faire contre-poids, prendre dans sa main gauche 322,000 globes comme la terre !

Disons, pour en revenir à l'équinoxe de printemps, que le printemps dure 92 jours 20 heures, l'été 93 jours 15 heures, l'automne 89 jours 18 heures et l'hiver 89 jours. Le printemps et l'été réunis nous donnent 186 jours 11 heures, tandis qu'ensemble l'automne et l'hiver ne fournissent que 177 jours 18 heures. Le soleil reste donc environ 8 jours de plus dans notre hémisphère que dans l'hémisphère austral. Bon soleil, merci !

MARCEL FRANCE.

Propos d'Actualité

Cavalcade et Mi-Carême

On dit beaucoup de mal des réjouissances du Carnaval. Je pense que c'est parce qu'elles ne coûtent rien. Mais lorsqu'on songe que la seule cavalcade de la Mi-Carême coûte, à Paris, plus de 120.000 francs, je gage que le peuple de la bonne ville du roi Henri commencera à la trouver beaucoup plus intéressante.

Cent vingt mille francs ! Des esprits chagrins vont protester que cet argent serait mieux employé à donner du pain aux malheureux. Il y a des gens qui rien ne saurait satisfaire : le jour ils veulent la lune et la nuit ils réclament à tout prix le soleil. Laissons dire et n'oublions pas que la science du gouvernement tient tout entière en ces deux mots de la plèbe romaine : « Panem et Circenses ! »

Du reste, si l'on n'a bien su rendre compte de l'emploi des 120.000 francs, on verra que les jeux de la Mi-Carême, c'est encore du travail et du pain pour les malheureux. A ce point de vue, la statistique que nous nous sommes procuré au Comité des fêtes de Paris est intéressante. La voici : Dépenses de la cavalcade :

Salaires d'ouvriers décorateurs : fr. 36.000
Salaires de 1.500 figurants et figurantes, à raison de 6 fr. 12.000
Achat, location, confection des accessoires et 50.000
Confection des tracestissements . 10.000

Quant aux recettes elles sont fournies par le produit de la tombola (50 000 fr.) et par des subventions de la ville et des particuliers.

Veut on savoir maintenant quelle est la répercussion de la fête de la Mi-Carême sur le commerce parisien ? On évalue la plus value des transactions à 800.000 francs.

La Ville non plus n'aperd rien, puisque, pendant la quinzaine qui précède, les recettes d'octroi augmentent, chaque année, de 100 à 150.000 francs selon que la température s'annonce favorable ou maussade.

Voilà, n'est il pas vrai, la meilleure réponse à opposer aux grincheux qui prétendent que les mascarades ne servent à rien.

A. CAPELLO.

Au Pensionnat Ponzevera

Une salle artistement décorée et garnie d'une assistance choisie, tout un cercle de jeunes filles sur le visage desquelles se lisait le joie sans mélange de faire plaisir à leur directrice, voilà ce que les nombreux invités de Mlle Ponzevera, de « maîtresse » comme on l'appelle en ville, purent admirer dans l'après-midi de mardi.

Nous avions été priés, car l'élan du nombre, d'assister à la représentation donnée par les élèves du pensionnat. Ce fut une merveille et un enchantement. Toutes, grandes et petites, ont mérité les applaudissements que nous leur avons largement prodigués.

Le choix des monologues, saynètes et pièces avait été fait avec un goût parfait. Point de plaisanterie, deuil presque inévitable des divertissements de l'école, mais de l'esprit et du meilleur qui amuse délicatement et le nombreux assistance.

Pas de fête sans musique. C'est par un

HUNYADI JANOS

LA MEILLEURE EAU PURGATIVE NATURELLE
Exiger le nom Hunyadi SAXLEHNER
sur l'étiquette et le bouchon

---

208 — Feuilleton du Petit Bastiais

LA BEAUTÉ DU DIABLE

Grand Roman Inédit
par JULES MARY

DEUXIÈME PARTIE

Le Lion devenu vieux

II

LA FILLE DE MARBEROUX

Avant de poursuivre le récit du drame qui va suivre, il est nécessaire de rentrer brièvement la situation.

Nathalie et son fils, trompés malgré leur segacité par le vieillard et rassurés sur les chances d'une guérison devenue impossible, sentaient que désormais leur position était inattaquable. Rose-Lison était seule à craindre, mais Rose-Lison n'était à craindre qu'autant que le comte de Croix-Vitré lui viendrait en aide. Du moment que Croix-Vitré était, au dire du médecin, réduit à l'impuissance, le danger disparaissait.

La pérote pauvre, qui jusque-là avait montré une vigilance infassable, fut dès lors moins inquiète et commença de s'endormir dans sa victoire si laborieusement conquise. Laurent et Michel s'étaient laissés conduire par leur sève en toute cette intrigue et du moment que Nathalie ne paraissait plus redouter de fâcheux événements, ils se tranquillisèrent, eux aussi. Ch. à le comte se fut la même existence entière et pour ainsi dire monotte. D'un commun accord et afin de mieux tromper un espionnage possible, ils ne parlaient plus qu'à voix basse. Du dehors, on n'entendait jamais chez eux aucun bruit on eût dit que le logement n'était plus habité. Et c'était la nuit, maintenant, quand ils étaient sûrs que tout dormait dans Royaumont, qu'ils s'abandonnaient aux effusions de leur tendresse. Parfois, Léona voyait le comte, les yeux sombres, plongé dans une rêverie profonde. Craignant qu'il ne souffrit davantage, elle l'interrogeait, mais il se contentait chaque fois de répondre :

— Patience !.. Laisse-moi rêver !.. J'attends !..

Que prévoyait-il et qu'attendait-il ? Christian, d'autre part se voyait mêlé à des événements de tragédie intime où peut être il était destiné à jouer un rôle important. Il était prêt à faire son devoir jusqu'au bout. Mais, au fond de sa chambre close, où elle venait d'être malade et près de la folie, sur le bord de la jolie rivière de la Combeaulé, au tictac de son moulin, une jeune femme amaigrie, belle toujours, mais dont la beauté avait quelque chose de menaçant et de funeste, Germaine Marberoux, rêvait ainsi que rêvait le vieillard ! Oui, elle avait failli mourir. Et quand on fut certain qu'elle vivrait, on craignit qu'elle ne reprit jamais sa raison.

Puis, la jeunesse eut le dessus ; les désordres de ce cerveau se calmèrent. Pendant de longues heures encore, elle resta dans une immobilité étrange, dans une sorte de coma. Elle vivait ; on le voyait à ses grands yeux, et c'était le seul signe de vie qu'elle donnât. Pas un geste. Enfin, elle se leva, fit quelques pas, s'accouda à sa fenêtre devant la rivière qui coulait doucement à ses pieds et tombait en cascades sur les roues du moulin. Ce fut la place favorite où elle vint chercher, non pas l'oubli de ce qui s'était passé, — elle ne voulait pas oublier — mais le moyen de châtier ceux qui, en se défendant, avaient retourné contre elle sa propre vengeance... Et deux longues revenant sans cesse dans ses rêves farouches. L'image de Rose-Lison, la détestée... L'image du comte de Croix-Vitré...

Dans son rêve, ces deux images n'en faisaient plus qu'une. C'était le comte qui avait sauvé Lison, sauvé Christian, à l'auberge maudite... et devant Lison et devant Christian, comment n'était-elle pas morte de honte, elle l'orgueilleuse Germaine, tombée tout à coup dans cet abîme d'horreur ? Si elle avait eu l'esprit net à ce moment, elle eût pu redouter une manifestation nouvelle de cette justice mystérieuse qui avait dirigé le châtiment, en le frappant sans pitié, avec une soudaineté foudroyante ! Si elle voulait se venger encore, la même justice et le même hasard impitoyables ne frapperaient-ils pas de nouveau ? Mais Germaine ne connaissait pas le remords. Elle était bien la fille de ce Marberoux qui avait nourri pendant de si longues années sa vengeance. Et qui, après avoir frappé, en était mort !..

Lorsqu'elle fut à peu près rétablie, mais se sentant encore faible, et comme la belle saison était venue, elle partit pour la Suisse. Après avoir voyagé pendant une quinzaine de jours dans les principales stations des Alpes, elle finit par s'installer à Zermatt, et bientôt

quatre mains que la série commence, joué par deux ravissantes fillettes Mlles J. Moulau et P. Sollet qui avaient de la peine à frapper les touches de leurs petits doigts et qui malgré ça ont joué avec une assurance et un brio remarquables.

Mais voilà les « Bouquetières ». La moisson des fleurs a été abondante, les pauvres bouquetières ne trouvent pas d'acheteurs et se désolent. Survient un pensionnat de jeunes filles qui raflent les bouquets au grand contentement des bouquetières. Ces fleurs sont destinées à la chère directrice dont c'est demain la fête. Et là-dessus un gentil compliment fort délicatement tourné et très gentiment dit par Mlle P. Boutaire.

Connaissez-vous le « Père Matthieu »? C'est un bon Normand, quelque peu rouhard qui désireux de voir Paris et l'Exposition, part un beau jour pour la capitale où il devient le jouet d'un gavroche qui réussit à le éguiller des splendeurs de Paris et des féeries de l'Exposition qu'il n'a d'ailleurs pu visiter. Tout de même, en bon Normand, il ne conviendra jamais de sa déconvenue avec ses compatriotes, et toute sa vie il vantera les magnificences de Paris. Ce père Matthieu accompli, c'est Mlle E. Mariani.

Ecoutons maintenant la note émouvante. C'est le « Secret de Juliette », une charmante petite fille au cœur d'or, qui voulant secourir les orphelins de la pauvre maunière donne tout l'argent de sa tirelire pour acheter des habits à l'asile des orphelins qui pourra ainsi aller à l'école. Seyolta très émouvante, qui a fait verser les larmes aux yeux de plus d'un spectateur. Mlle Mattei (Juliette) et Mlle Farinetti (Mlle Jeanne) ont interprété leur rôle avec beaucoup de sentiment et de délicatesse.

Tout cela n'était pourtant que des hors d'œuvre, pour nous mettre en appétit. Voici un plat de résistance.

« Mam'zelle militaire », délicieuse saynète que des grandes ont joué avec un entrain et un esprit endiablés. Belle-mère, gendre et fille, président, brigadier, tous ont été parfaits de naturel et d'aisance. Mlles Liberati, Vittori, Fiaschi, Agostini et Pastri ont été saluées par de longs applaudissements que leur jeu brillant leur a valu.

Après cela Mlle Martinenghi vient nous dire avec beaucoup de finesse le « Perroquet philanthrope », petit intermède tout pétillant de malicieuse gaminerie.

Pierre et Josette viennent nous dire des « Souhaits ». Pierre, c'est le jeune E. Maréchal, et Josette, Mlle T. Monti-Ugi qui nous ont l'un et l'autre, charmés par leur grâce naïve. Autre petite pièce de résistance : « Blanchisseuse de dentelles », Mademoiselle Denise et Ninette, patronne et apprentie, gagnent bien leur vie à Paris en blanchissant des dentelles. Mlle A. Donati (Mlle Denise) a joué avec une réelle distinction, Mlle Maurel (Ninette) a eu, par la simplicité même de son jeu communicative à la salle l'émotion contenue qui l'étreignait. Quant à Mlle Finggi (Miss Croquet) elle a fourni le désopilant désespéré et tiré Mlle Denise d'une situation difficile en la débarrassant de la visite importune de trois cousines (les demoiselles de Valroche), Mlles Casanova, Colombani et Dhermain. Elle a montré qu'elle pourrait être un boxeur émérite.

Cent z'heures aux dames « Les deux sourdes pour rire » ont chanté, joyeux moyen de se dire réciproquement de dures vérités. Les dames ont... les messieurs aussi devraient jouer la surdité, la sincérité y trouverait son compte et ce serait la fin de l'hypocrisie mondaine. Mlles F. Donati et M. Lusinchi ont décidé les spectateurs et fait faire plus d'une réflexion morale. Nous les félicitons de la souplesse de leur voix et de leur remarquable action dramatique.

Le rideau se lève encore. Le scène est remplie d'un essaim de charmantes fillettes. Combien qui allez ? Une, deux, trois... qui est-ce qui peut les compter ? C'est gracieux tout plein ! C'est le « Baptême de la poupée ». Et tout ça chante, tout ça fait un charivari, et ça se donne la réplique et ça bat du pied. Ah ! les jolie petite mioche ! Quel petit air malin ! C'est très bien, petites. Je gage que le baptême de la poupée a dû vous rapporter un bon lot de gâteries.

« Dans la Noulet » c'est le titre d'une pièce jouée par Mlles Angeli, L. de Franceschi et A. Guiraudini. Il faillait voir ça. Le petit divertissement est de H. Levesque, il y a donné l'esprit. Mais ce qui a été délicieux, c'était de voir du Lavedan interprété par des enfants de six, huit et neuf ans. Et c'était d'un naturel exquis et la salle, n'en croyait pas ses yeux ! Il faut un prix à ces trois petites artistes.

Enfin, il « Canon della Mama » pièce d'alleurs en trois actes. C'est l'histoire d'un manuel garnement d'enfant qui fait le désespoir de toute une maison excepté toutefois de sa mère, jeune veuve, dont il est le fils unique et qui sacrifie tout à ses caprices. Une dernière frodaine fait déborder le vase. Mario (Mlle Liberati) est embarqué pour New York où il sera mis en apprentissage. Il revient après dix ans absolument transformé. Mlle L. Defendini (La marquise) Mlle Santoni (Il Intendant), Mlles Martinenghi, Marinetti, Sabini, Acquaviva, Sallicati ont tous leur rôle avec un très grand souci de la vérité. La langue italienne ne les gêne guère. Elles y étaient très à l'aise comme aussi devant le public, un public de choix qui ne leur a pas ménagé les applaudissements. Entre le deuxième acte et le troisième Mlle M. Luca nous a très brillamment joué l'ouverture du « Barbier de Seville ».

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 29 mars à 3 heures

Marche Italienne,	Rousseau.
Gillette de Narbonne, fant.,	Audran.
T'en souviens-tu, valse,	Turino.
Les Huguenots, fant.,	Meyerbeer.
Coquette, gavotte,	Lodessi.

Le Chef de musique, X. LAMBS.

Conseil Municipal

Le Conseil municipal est convoqué en séance publique extraordinaire, lundi, 30 mars, à 4 heures du soir.

Ordre du jour :

1. Demandes de soutiens de famille, de sursis d'incorporation et d'allocations.

2. Proposition de création d'un 7e poste d'adjoint à l'école Fumaroli.

3. Demande de supplément d'indemnité de logement.

4. Bourses d'internat au Lycée disponibles 355 fr.

5. Octroi. Mémoire de M. Delcorso, fermier.

6. Demande de subvention pour l'Exposition Franco-Britannique.

7. Demande de subvention pour la propagation du Guide de la Corse.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

SERMANO. — Mme Sciri, dame employée au service téléphonique à Marseille, est nommée receveuse des postes à Sermano, en remplacement de Mlle Acquaviva, appelée à Cervione.

***

ERSA. — Une école de filles a été créée à Granaggiolo, hameau d'Ersa.

***

SARTÈNE. — Mme Tafanelli Laura-Maria est nommée débitante de poudres à feu et de tabacs de la regie à Sartene.

***

MURATO. — Mlle Tomasini Françoise est nommée aide des postes au bureau de Murato.

Bulletin Financier

Paris, 28 mars 1908.

Les dispositions du marché sont indécises. Le 3 0/0 est légèrement meilleur à 99 90. L'Extérieure cote 90.60, le Turc 94.55 et Russe 5 0/0 1906 est plus lourd à 87.42. Toutes souscriptions des Etablissements de Crédit, l'assemblée du Crédit Lyonnais s'est tenue hier à Lyon. Après approbation des comptes elle a fixé le dividende à 55 fr. Un coupon de 25 fr. sera mis en paiement demain 29 mars. Le bilan de la Société Générale au 29 février fait ressortir un remboursement d'environ 8 millions; l'encaisse a diminué de 45 millions 1/2; le portefeuille est en augmentation de 33 millions 1/2.

Les valeurs industrielles et de traction sont sans changements appréciable. Le Suez reste à 4.440. Le Carvet fait fin de hausse; les capitaux sont meilleurs.

L'obligation 5 0/0 Port de Bahia se tient très fermes; les garanties qui encurent ces titres peuvent être considérés comme sérieuses. L'action Saint Raphaël qui quelques restes à 80 dernier cours.

A 108 on escompte sur l'action Electrolyque en réunions qui doivent donner les bonnes La Loiselle.

Assurez d'une prime de remboursement importante, ses obligations 5 0/0 Buenos Ayres Midland à 402 suscitent l'attention. Le Lanoum Gros reste à 54.25. Les Huileries de Saint Menet, d'après les rapports des ingénieurs, ont un rendement en or de 912 hectares pouvant donner 10 millions de tonnes avec une extraction annuelle de 60.000 tonnes devant être portée à 100.000 tonnes.

Les chemins de fer demeurent soutenus.

Nécrologie

Mademoiselle Lucie NARELLI

Une foule nombreuse se pressait hier derrière le cercueil d'une jeune fille, Mlle Lucie Narelli, enlevée à l'affection des siens à l'aube de la vie, à dix-neuf ans. La Parque a été vraiment cruelle en s'acharnant sur cette jeune demoiselle qui faisait le charme de tous les siens et de tous ceux qui la connaissaient. Elle se distinguait par ses manières douces et affables, par la sincérité de son caractère, par sa modestie.

Ses frères et sœurs restent inconsolables devant cette tombe si prématurément ouverte et qui s'est refermée sur celle qui faisait tout leur bonheur.

Le deuil était conduit par MM. Narelli, Favia et Lacotte, qui ont reçu, en cette circonstance, tant de témoignages de sympathie, et auxquels nous renouvelons nos bien vives condoléances.

Mademoiselle Anna GHIO

Quelques heures après, dans la paroisse Sainte-Marie, c'était encore le cercueil d'une jeune fille que l'on conduisait à sa dernière demeure : Mlle Anna Ghio, la fille du distingué horticulteur Ghio Dominique, que la mort avait touché de son doigt glacé.

Mlle Ghion avait pas dix-sept ans; en peu de jours la maladie a achevé son œuvre. Il est toujours triste de mourir, mais, à dix sept ans, il semble bien que cela ne devrait pas arriver, parce que l'âme a encore tant de choses à connaître, parce que le cœur conserve encore tous ses épanchements, parce qu'on n'a pas encore assez vécu. Pour cette infortunée et mignonne demoiselle, la vie s'ouvrait douce et elle avec tant d'illusions, que l'appréhension de la fin a été terrifiante.

Nous plaignons cette jeune fille qui nous est si tôt ravie, mais nous plaignons aussi ses chers parents dont elle était l'idole et dont les larmes ne tarissent pas.

Puissent-ils avoir trouvé dans la manifestation de regrets qui s'est produite autour du cercueil de leur bien-aimée fille quelque adoucissement à leur douleur. Nous leur présentons notre part de condoléances bien sincères.

POURQUOI SOUFFRIR ?

Les Pilules Pink guérissent

Cela nous fait de la peine de voir les gens souffrir de l'estomac, car nous savons qu'ils peuvent être guéris par nos Pilules Pink. M. Joseph Colomban, employé, 327, Avenue de Saxe à Lyon, peut vous renseigner sur l'efficacité des Pilules Pink qui l'ont débarrassé d'une maladie d'estomac qui durait

Depuis cinq ans.

« J'ai beaucoup souffert, écrit-il, et suis maintenant tout heureux de pouvoir manger sans appréhension. Auparavant, à peine avais-je commencé à digérer que c'étaient des souffrances terribles, des migraines, des crampes, du dégoût. Les Pilules Pink m'ont fait bien délivre de tout cela et m'ont redonné toutes mes forces. »



M. Colombian (Phot. Desbernard, Lyon)

La dyspepsie mine les hommes, elle est une cause sérieuse à l'accomplissement de leurs devoirs. Quand l'estomac est malade, tout le reste en est en déroute.

Les Pilules Pink s'assimilent parfaitement et fortifient tous les organes. Elles donnent du sang, tonifient les nerfs. Elles sont, grâce à ces deux propriétés, souveraines contre : l'anémie, la chlorose, la faiblesse générale, les migraines, les douleurs. Elles activent la convalescence et sont très recommandées contre les suites d'influenza.

On peut se procurer les pilules Pink dans toutes les pharmacies. Si l'on a la moindre difficulté pour se les procurer, ou si l'on craint les substitutions, imitations ou contrefaçons, écrire à M. Gablin, Phien, 33, rue Bonaparte, Paris, qui enverra nos boîtes contre Frs. 3,50 et six boîtes contre Frs. 17,50 franco.

Gazette Ajaccienne

(De notre correspondant particulier)

Théâtre Saint Gabriel

Les artistes de la troupe Beaumont-Moffat, qui, comme on le sait, sont de retour de Bastia, ont donné, jeudi dernier, une soirée des plus réussies avec un programme des plus variés. Les applaudissements n'ont pas manqué aux bons auteurs que sont Mme et M. Rimaux, M. et Mme Merly, et le jeune Gini.

Le piano était tenu par M. Espagnat, second chef d'orchestre.

Citons parmi les morceaux goûtés du public : *Les Noces de Jeannette* par M. et Mme Rimaux, le 4e acte de *Faust* qui a remporté son succès habituel, la romance de *Mignon* par M. Gini et le grand air de l'alliance qui a mis en relief les belles qualités de M. Merly, *L'Africaine*, et *Quand la neige tombe Mignonne* par M. Rimaux, notre chef d'orchestre, qui a bien voulu chanter le baryton.

A la demande une deuxième et dernière représentation aura lieu ce soir, on donnera, le *Mariage du Marcelle*, opéra comique en 4 acte, *Les Noces de Jeannette* qui ont été redemandées et une pièce de Courteline comme lever de rideau.

Les obsèques de J. Bastianaggi

Aux obsèques de Jacques Bastianaggi, deux discours ont été prononcés par M. le docteur Pietrini et par M. le notaire Costa.

Discours de M. le docteur Pietrini

Avant de nous séparer pour toujours de Jacques Bastianaggi, il est du devoir de celui qui l'a le plus connu et le plus estimé de dire ce qu'a été cette vie si prématurément fauchée.

Le camarade dont nous déplorons la perte appartenait à une modeste famille d'ouvriers, et, ouvrier lui-même, il semblait appelé à parcourir le cycle de son existence dans les conditions de servitude et d'ignorance qui sont le lot de la généralité de ses compagnons de souffrance. Mais, si les dures nécessités que l'état social actuel impose aux déshérités de la fortune ne cessèrent de peser sur lui, son cœur et son intelligence surent s'affranchir des chaînes qui ligotent les moins vaillants, et lui, la victime de toute une société, il sut aimer tout le monde ; lui, le serf de tous les préjugés, il sut aspirer à l'idéal d'égalité. D'aucuns se deviennent socialistes et n'aspirent à l'égalité qu'en faisant des études supérieures et en s'inspirant des pensées philosophiques des grands génies qui éclairent la marche du monde. Jacques Bastianaggi n'eût pas besoin de demander à une profonde instruction l'éclosion de ces grands sentiments. Il les trouva comme innés au fond de son cœur et de son intelligence. Le jour où il eut l'âge de discerner le bien et le mal, il se prit violemment, lui, l'enfant, aux côtés de ceux qui aspiraient à une révolution complète de l'état social. Il chercha l'indépendance, non seulement la sienne, mais celle de tous ses camarades de souffrance, et ni les échecs ni les déboires, n'eurent prise sur une âme aussi bien trempée. La lendemain de la défaite l'avait toujours vu à la peine, voulut, pour une fois, faisant violence à sa modestie, le voir à l'honneur. A son dernier Congrès elle lui confiait le mandat de délégué au Conseil national du parti socialiste.

Hélas ! ce mandat, tu n'as pu le remplir, cher camarade. Ton énergie morale, tant de fois victorieuse, n'a pu triompher de ma inexorable qui te minait depuis de longs mois. La mort est venue t'arracher sa à ta noble tâche.

Cette tâche nous nous efforcerons de la continuer en nous inspirant du haut exemple de ta vie.

Discours de M. le notaire Costa

La Fédération Socialiste Corse m'a confié la douloureuse mission de dire un dernier adieu au militant indéfectible que fut Jacques Bastianaggi.

Elevé à la rude école de la souffrance, il était venu, de bonne heure, apporter à notre socialiste toute la vigueur de son esprit, toute la générosité de son cœur. Comme il était venu à la Révolution non par un vague instinct d'humanitarisme, mais par un mouvement réfléchi de son esprit, il révéla, dès son entrée dans la bataille, toutes les qualités d'un apôtre : la solidité des convictions, l'ardeur de la foi en la réalisation d'un noble rêve, le dédain supérieur de l'homme sincère pour les railleries des sceptiques ou des satisfaits, la force du sacrifice.

Aussi, la Fédération socialiste qui a perdait ce qu'il était la veille du combat. Aucune défaillance ne vint jamais fêler son esprit. C'est un exemple qu'il a donné à bien d'autres qui ont pu avoir des aspirations très élevées, mais qui n'ont pas eu assez de caractère pour aller jusqu'aux solutions définitives.

S'il a été donné à Jacques Bastianaggi de montrer ce que devait être l'homme politique, sa vie et sa mort devaient être aussi une leçon pour ceux qui désirent l'affranchissement moral de l'individu, mais n'ont pas assez d'énergie pour donner à leurs aspirations la consécration finale. Affranchi de toute domination économique il s'affranchit aussi de toute domination théocratique, et lui, qui n'avait connu aucun maître sur cette terre, il ne voulut en reconnaître aucun pour l'au-delà, et fidèle à ses convictions, il a voulu entrer dans l'éternité avec le même esprit qui l'avait animé pendant son existence. De plus superbes que lui ont trébuché au dernier moment, lui, est resté inébranlable, et tel qu'il a vécu, tel il est mort. Si l'homme devait pâlir des grands exemples qui lui sont donnés, la vie de ce modeste devrait être un grand enseignement pour tous.

Puissent ces regrets exprimés au nom de ceux qui l'ont connu et aimé, servir d'adoucissement à la profonde douleur de toute sa famille.

Musique Municipale d'Ajaccio

Place du Diamant

Programme du 29 mars, à 3 h. du s.

Le Printemps, p.-p.,	Sélénick.
Le Réveil du Printemps, ouv.,	Hilgers.
Le Cigale et le Fourmi, fant.,	Audran.
La Traviata, grande fant.,	Verdi.
La Route d'Alsace, polka,	Kakoski.

Le Chef de Musique, TIBERI.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 28 mars

Thermomètre — 7 heures du matin + 9, à midi 12 + 15, à 4 heures du soir + 12,5. Maxima + 18°, Minima + 6°.

Baromètre — 7 heures du matin, 772 mm. à midi, 772 mm, 4 heures du soir, 772 mm.

Vent — Dans la matinée, N. O. Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel, le matin, pluvieux, l'après-midi, id.

Pluviomètre, à 7 h. du matin : 21 mm.

Nouvelles maritimes

M. l'ensoigne de vaisseau Rouell, du port de Brest, désigné pour embarquer sur le *Dupetit-Thouars*, passe sur le *Masséna*, pour convenances personnelles.

L'affaire de la Citadelle

L'état du jeune Franchi, blessé grièvement hier, n'est un peu amélioré, M. le docteur Morucci, qui le soigne, espère le sauver.

Quant à Giannettini Joseph, il est écroué à la maison d'arrêt. Interrogé par la police, Franchi a déclaré avoir frappé le premier Giannettini et il a même ajouté qu'il ne comprenait, pas dans ces conditions, qu'on eût arrêté ce dernier.

Ainsi que nous le disions hier, les blessures rapportées par Giannettini sont légères et il en sera quitte avec une dizaine de jours de soins et de repos.

Médaille militaire

MM. Amadei, 1er maître de manœuvre ; Giorgetti, maître-mécanicien ; Lambroschini, 2e maître-torpilleur ; Ottaviani, maître mécanicien, de l'escadre de la Méditerranée, ont été proposés pour la médaille militaire.

Pour l'hygiène

Depuis quelques jours le trop grille qui se trouve dans l'escalier de la rue des Terrasses et qui sert à l'écoulement des eaux est bouché et dégage des odeurs nauséabondes qui incommodent les voisins. Il serait temps d'y effectuer des réparations dans l'intérêt de la salubrité publique.

***

Avis

Messieurs les fournisseurs de bois des mines de Barchetta, Casamozza, Foleili et Champlan, sont priés de se réunir le 4 avril, à 2heures du soir, à Bastia, Café Français, à l'effet de s'entendre sur les mesures à prendre pour la défense de leurs intérêts et la formation d'un Syndicat.

***

Objet perdu

Il a été perdu un chapelet en nacre, monté en argent, avec plusieurs médailles et une croix portant le nom de famille.

Prière de le rapporter au bureau du journal contre récompense.

***

Avis

M. Dallamonica Thomas ne répond plus des dettes que peut contracter sa femme Veuve Olivi, née Pettinati, qui a quitté le domicile conjugal.

Pâtes Alimentaires
Usine à Vapeur
MAISON GHILINI
6, Boulevard St-Angelo, Bastia
LES MEILLEURS PATES DU MONDE
Exigez la Marque

Etat-Civil

NAISSANCES

Grassi Joseph Louis. — Rossi René Alexandre. — Fatticci Lucie Marie. — Peiani Vincente Antoinette. — Lorenzi Marie Dominique. — Graziotti Cécile.

DÉCÈS

Pantani César, 4 ans, de Bastia.

SOCIÉTÉS et SYNDICATS

SOCIÉTÉ SAINTE-DÉVOTE. — Les membres participants sont priés de se rendre à l'assemblée générale extraordinaire qui aura lieu aujourd'hui dimanche, dans la salle du Conseil municipal, à neuf heures du matin.

Prière d'être exacts.

Le Président, J. Aicola.

DOTATION DE LA JEUNESSE DE FRANCE. — L'assemblée générale annuelle aura lieu, pour la section de Bastia, le dimanche 29 courant à 1 heure, à la Mairie.

Ordre du jour : Lecture des rapports administratif et financier. — Examen des vœux. — Modification des statuts. — Election des membres du conseil d'administration. — Renouvellement partiel du comité de Bastia.

En vertu de l'article 21 des statuts, chaque part donne droit à une voix ; le vote par correspondance est admis.

Le comité invite les 615 adhérents à se réunir ou se faire représenter à cette assemblée, afin que par leur vote ils puissent faire sanctionner les importantes questions soumises à leur approbation.

N-B. — Le secrétaire n'ayant pas encore tenu les adresses, les sociétaires qui n'auraient pas été informés, sont priés de considérer le présent avis comme lettre de convocation.

Le Président, P. P. Monti.

L'Union Vie

9, Place Vendôme, Paris

Entreprise privée assujettie au contrôle de l'Etat
Fondée en 1829

Dotation. — Assurances à terme

Rentes Viagères

De nombreuses décisions judiciaires ont désigné l'UNION pour la constitution de Rentes viagères.

S'adresser en Corse :
à Bastia, M. Etienne Périer.
à Ajaccio, M. J.-T. Bartoli.
à Corte, M. Charles Mariani,
à l'Ile-Rousse, M. Léon Rossi.
à Propriano, M. Toussaint Sorba.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00176

BOURSE DE PARIS

	27 mars	28 mars
Rentes de 3 0/0 anciens	97.10	96 85
— de 3 0/0 amortis.	98.20	98.20
	ex-coupon.	

Conseil des Ministres

Paris, 28 mars.

Les ministres et sous-secrétaires d'Etat se sont réunis ce matin, à 9 heures, à l'Elysée, sous la présidence de M. Fallières.

La grève du bâtiment

M. Viviani, ministre du Travail, a entretenu ses collègues du conflit des entrepreneurs et des ouvriers de la maçonnerie.

Le Krach Rochette

M. Briand, ministre de la Justice, a entretenu le Conseil du krach Rochette, à la suite d'un rapport qui lui a été adressé par M. Berr, juge d'instruction.

Les affaires du Maroc

Les ministres de la Guerre et de la Marine ont communiqué au Conseil les télégrammes des généraux d'Amade et Lyautey et de l'amiral Philibert.

Les agents des trains

M. Barthou, ministre des Travaux publics, a rendu compte de son entretien avec les membres de la commission sénatoriale chargée d'examiner le projet de loi relatif à la réglementation du travail des mécaniciens et agents des trains et aux conditions de retraite du personnel des chemins de fer.

Tous ces employés auront droit à la retraite à l'âge de cinquante ans, après vingt-cinq ans de services.

Affaires courantes

Le Conseil s'est ensuite occupé de l'expédition des affaires courantes.

AU COLLÈGE DE FRANCE

En l'honneur d'Emile Deschanel

Paris, 28 mars.

Cet après-midi, a eu lieu, au Collège de France, la cérémonie d'inauguration du buste d'Emile Deschanel.

Cette cérémonie était présidée par M. Doumergue, ministre de l'Instruction publique. Toutes les personnalités politiques et littéraires y assistaient.

Deux discours ont été prononcés par M. Doumergue, ministre de l'Instruction publique, et par M. Levasseur, professeur au Collège de France.

Les Obsèques d'un condamné politique Russe

Paris, 28 mars.

La levée du corps de Grigori Goerchouni, condamné politique russe, aura lieu demain à 2 heures de l'après-midi.

Le cortège se formera devant le dépôt mortuaire des pompes funèbres d'où le cortège se dirigera vers le cimetière Montparnasse.

Grigori Goerchouni s'était évadé des bagnes sibériens.

Les révolutionnaires de tous les pays assisteront à ces obsèques.

Plusieurs discours seront prononcés au cimetière.

La police a pris toutes les mesures nécessaires pour assurer le maintien de l'ordre.

Le Roi des Belges *à Villefranche*

Nice, 28 mars.

S. M. Léopold est arrivé ce matin, à Villefranche, accompagné du colonel baron Snoy, commandant du palais, et du lieutenant de Celliers de Moranville, attaché à sa maison militaire.

Le roi des Belges, qui souffre toujours de son refroidissement, compte passer un mois environ à Villefranche.

Les Morts du Jour

M. Lardin de Musset

Paris, 28 mars.

On annonce la mort de M. Lardin de Musset, préfet de la Loire.

M. Lardin de Musset était chevalier de la Légion d'honneur.

LES ÉVÈNEMENTS du Maroc

Télégramme DU GÉNÉRAL D'AMADE

Le combat du 15 mars

Paris, 28 mars.

Le général d'Amade télégraphie au ministre de la Guerre que l'œuvre de pacification continue.

Le commandant du corps expéditionnaire donne un démenti formel aux bruits répandus par certains journaux sur les désordres, le pillage et les atrocités qui auraient été commis lors du combat livré, le 15 mars dernier, aux Ouled Said.

Télégramme DE L'AMIRAL PHILIBERT

La Situation

Paris, 28 mars.

L'amiral Philibert télégraphie au ministre de la Marine que la situation est tranquille dans les ports.

Le mouvement de soumission, déterminé par la dernière opération du général d'Amade, s'accentue tous les jours.

EN ALLEMAGNE

Le Voyage DU PRINCE DE BULOW

Berlin, 28 mars.

Plusieurs journaux ont prétendu que le voyage du Grand chancelier à Vienne avait un but politique.

Le prince de Bülow fait démentir ce bruit d'une manière officieuse.

LA FLOTTE ALLEMANDE

Lancement de deux cuirassés

Berlin, 28 mars.

Deux grands cuirassés seront lancés dans les premiers jours de la semaine prochaine ; l'un à Wilhemshaven, l'autre dans les chantiers de la Weser.

Ces navires seront armés chacun de 16 canons du calibre de 28 centimètres et de 14 mètres de long, placés dans six tourelles blindées.

La disposition adoptée pour les canons permettra de tirer une bordée avec 16 canons à la fois, ou d'employer 11 canons pour les tirs de chasse ou de retraite.

AU MEXIQUE

Une ville détruite par un Tremblement de terre

Paris, 28 mars.

Les nouvelles du Mexique annoncent que la ville de Chilapa a été complètement détruite par suite d'un tremblement de terre.

Toutes les maisons ont été réduites en cendres.

On ne signale, jusqu'à présent, aucune victime.

AU VATICAN

L'archevêque de Westminster

Rome, 28 mars.

S. S. Pie X a reçu aujourd'hui, en audience particulière, Mgr Bourne, archevêque de Westminster.

Sa Sainteté lui a donné ses instructions au sujet du prochain congrès eucharistique de Londres.

Le Pape a annoncé à Mgr Bourne qu'il enverrait un cardinal légat, à Londres, pour assister à ce congrès.

NOUVELLES RELIGIEUSES

CHAPELLE DE L'ANNONCIATION DU FANGO. — La chapelle sera ouverte cet après-midi à partir de 1 heure.

A 4 heures Bénédiction de la Sainte Relique.

AVIS DE DÉCÈS

M. Antoine Biancarelli, négociant et ses enfants ; Mme veuve Elisabeth Quilici, née Fasci ; Mlle Antoinette Montalti ; M. Dominique Quilici ; Mme veuve Madeleine Biancarelli, née Dépétris ; M. et Mme Antoine Ginfaelli, née Biancarelli, et leurs enfants ; Mme veuve Louis Montalti et ses enfants, de Marseille ; Mme veuve Sauveur Montalti et ses enfants, d'Epinal ; Mme veuve Antoinette Biancarelli, née Dépétris, M. Jean Biancarelli, négociant ; M. et Mme Sylvestre Biancarelli et leurs enfants ; Mme veuve Franchi, née Biancarelli et ses filles ; M. et Mme Colombani, née Biancarelli et leurs enfants, de Paris ; M. Noël Quilici, absents et ses enfants ; Mme veuve Rose-Antoine Biancarelli et sa fille ; Mme veuve Dépétris et sa fille ; Mme veuve Thiesti, née Biancarelli et ses enfants.

Les familles Montalti, Fasci, Pancinelli, Nones, Luciochi, Spezico, Lota, Zuccarelli, Ribetti, Cardosi, Vavis et Franceschi, de Bastia, Montalti, Genti, Pêtre et Semmastel, de Marseille, Biancarelli, Silvestri, Giudicelli et Antonini, de Montemaggiore.

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mme Catherine Biancarelli

Née Montalti

leur épouse, mère, fille, sœur, belle-fille, belle-sœur, nièce, cousine et alliée, décédée le 26 Mars 1908, à l'âge de 37 ans.

L'enterrement aura lieu dimanche, 29 courant, à 3 heures de relevée.

On se réunira à la maison mortuaire, rue de l'Opéra, 3.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

A VENDRE

VIN à 18 francs l'hectolitre.

S'adresser à M. Valesi, VESCOVATO.

RÉGÉNÉRATEUR UNIVERSEL des CHEVEUX de Mme S. A. ALLEN



C'est la préparation la plus efficace pour ramener les CHEVEUX GRIS à leur couleur naturelle. Elle communique aux cheveux une souplesse qui favorise leur croissance ; elle en arrête la chute et préviert les pellicules. Elle fortifie et embellit la chevelure.

BOULANGERIE OUVRIÈRE

« La boulangerie Ouvrière » s'ouvrira mardi 31 courant, rue de l'Opéra, N° 14 ; deux ouvriers réputés pour leur compétence, ont été désignés par le Syndicat des Ouvriers boulangers pour assurer le service de la Boulangerie.

Le public trouvera le pain de première qualité, le pain fin et le pain de luxe aux prix de : 0 fr. 35 et 0 fr. 40 le kilo.

Cette boulangerie est l'œuvre d'une association, dont nous donnons ci-après un aperçu des statuts :

L'association est anonyme à personnel et à capital variables, elle a pour but de rendre l'ouvrier maître de son outil et du revenu de son travail par le commerce et de l'industrie en commun ; elle se compose de toute personne des deux sexes qui versera la somme de cinq francs et au-dessus à la caisse de la Société au taux de 3 0/0 ; elle est administrée par un conseil de 8 membres ; son bénéfice net est réparti de la manière suivante : le 10 0/0, pour venir en aide aux employés de la Société en cas de maladie, le 20 0/0 pour leur servir une pension de retraite, le 5 0/0 pour les cas imprévus, le 15 0/0 pour l'émancipation ouvrière ; le 50 0/0 pour le développement de la Société.

La société, après ses expériences du début, se propose de faire le possible pour avantager les clients et surtout les clients ouvriers pour lesquels elle travaille.

L'Administration.

BASTIA-QUINQUINA
AU VIN DE GRENACHE
SPÉCIALITÉ
de la Maison Bourgeois frères
BASTIA (Corse)
Apéritif
Digestif
Fortifiant

MARSEILLE
Hôtel Nautique
7, Quai de la Fraternité
Maison Remise à Neuf
Electricité — Bains
Vue splendide sur la Mer
PRIX MODÉRÉS
V. RAYMONDO, Propriétaire
Succursale à Vichy
HOTEL NAUSSANT

LOTERIE de l'orphelinat des CHEMINS DE FER
Tirage irrévocable : 15 MAI 1908
3 GROS LOTS 200.000 50.000 20.000
1020 lots payables en Espèces.
LE BILLET : UN FRANC





Le Savon extra-pur « Le Chat » contient la proportion d'huile la plus élevée qui puisse entrer dans le savon.

Le Savon extra-pur « Le Chat » prolonge la durée du linge et procure une économie de 20 à 30 p. 0/0 sur le poids du savon employé.

Pour éviter les contrefaçons se méfier des marques ayant de l'analogie avec la tête de Chat.

NEURASTHÉNIE

Les personnes atteintes de nervosisme, affaiblissement du cerveau, de la vessie et de l'énergie, de fatigue cérébrale chronique, avec mal de tête persistant, grande impressionnabilité, douleurs dans le cou, tremblements, nuit blanche, à l'épuisement à M. C. GATTET, à CAUDRY (Nord), qui enverra gratis le moyen de guérir rapidement.

LOTERIE de l'Orphelinat des SOUS-AGENTS des POSTES

1er Gros Lot : 100.000 FR.
2e » » 20.000 FR.
plus 1530 Lots de 1.000f - 500f - 100f - 50f soit 1.552 Lots toutes payables en or et argent, dont le montant est de 240.000 fr. déposés au Comptoir national d'Escompte.

PRIX DU BILLET **0 fr. 50** Centimes

Tirage le 15 Avril 1908

Ces billets sont vendus chez tous les buralistes, papetiers, etc., et par tous les **FACTEURS**

Envoi à domicile contre mandat-poste et timbre pour retour. Pour les pays étrangers ou Colonies ajouter 5 centimes. Adresser billets au Trésorier Général de l'Orphelinat, 175, rue du Temple, Paris.

6 à 8 FRANCS et plus par jour. Partout à Dames, Messieurs, Jeunes gens. Il suffit de savoir écrire. Travail sérieux facile et suivi qui apporte au foyer chaque jour et régulièrement l'aisance et le superflu. — Rien à acheter. — Pour renseignements et affaire d'en profiter, se hâter d'écrire à Mme JAURON, 34, rue Stéphenson, Paris.

YEUX Les personnes atteintes de maladies, de tic, tremblements d'yeux et de paupières rouges, faiblesse et sensibilité de la vue, granulations, chute des cils, dartres, yeux tachés, brouillés, glandes, larmoiement, rhume de cerveau, légère surdité, ont intérêt à s'adresser à M. C. GATTET, à CAUDRY (Nord), qui enverra gratis le moyen de guérir rapidement.

RHUMATISME

Les personnes atteintes de douleurs, tremblements musculaires et articulaires, goutte, névralgies, migraines, grande sensibilité au froid ou au chaud, coliques de foie, vertiges, étaxie, digestions pénibles, concordant avec les variations de la température et de l'humidité, ont intérêt à s'adresser à l'Institut antirhumismal, 11, rue Jacquemont, Paris, qui enverra gratis le moyen de guérir rapidement.

Le Directeur-Gérant,
J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

Installation à Gaz

Jean Cini, ex-ouvrier du Gaz
Bastia, 13, Boulevard Paoli, 13, Bastia
Vente de becs, verres et manchons
Appareils sur commande
Abonnement pour l'entretien de l'éclairage : — Travail soigné et garanti.

OUTILS pour AMATEURS INDUSTRIELS Fournitures pour DÉCOUPAGE Sculpture, Bimbeloterie, TOURS, Pyrogravure, etc. Demandez le catalogue illustré n° 1 (30 pages) à MM. Ed. Heyraud, Paris.



Royal Windsor
LE CÉLÈBRE
RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX
AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS?
AVEZ-VOUS DES PELLICULES?
VOS CHEVEUX SONT-ILS FAIBLES OU TOMBENT-ILS?
Employez le ROYAL Windsor, qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait repousser les Cheveux tombés. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux possédant les propriétés toniques et cosmétiques.
Exiger sur les flacons les mots Royal Windsor. Se trouve chez les Coiffeurs-Parfumeurs en Cuirs et demi-Cuirs.
ENTREPOT : 28, rue d'Enghien, PARIS
Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations

Cordonnerie Modèle
Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia
EUGÈNE PERICCHI, propriétaire
Saison Automne-Hiver 1907-1908
Chaussures en tous genres
pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants
Grand assortiment de chaussures fourrées
Choix considérable de Pantoufles
Prix très réduits
Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriquées exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.



La Maison se charge des réparations

MACHINE A TRICOTER
Travail chez soi toute l'année
Rapportant de 30 à 50 fr. par semaine selon temps employé et sans apprentissage.
S'adresser à M. FRANCHI, seul représentant de la Compagnie « La Gauloise, » en Corse, demeurant à Carbuccia par Ucciani.
Joindre un timbre pour la réponse.

Demandez et offrez dans tous les Cafés **AMARO MATTEI**, *apéritif supérieur.*

Teinturerie et Blanchisserie de la Méditerranée
H. FRAISSINET & Cie
MARSEILLE
Société en Commandite — Capital 500.000 Francs
17 Magasins dans Marseille — 20 Succursales au dehors
La plus importante Maison du Midi
AUTOMNE-HIVER 1907-1908
NUANCES MODES :
Marron et Gros Vert — Rouge Brique et Prune
NETTOYAGE ET TEINTURES
Draps - Lainages - Soieries - Velours - Fourrures - Mongolia - Boas - Plumes
TEINTURES EN NOIR INALTÉRABLES
NETTOYAGE DE RIDEAUX, STORES, AMEUBLEMENTS
Edredons, Couvertures, Tapis
Par suite d'importants agrandissements et d'un outillage perfectionné que nous venons d'acquérir en Angleterre, par les soins apportés dans l'apprêt et l'emballage, nous pouvons livrer tous les travaux avec un fini qu'aucune autre Maison ne peut donner
Dépôt de Bastia :
Chez M. SAUVEUR AYMO
BASTIA, 17, Boulevard Paoli, 17, BASTIA

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La-farge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Rences artificielles
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

TRENTE-TROISIÈME ANNÉE — N° 90 — LUNDI 30 MARS 1908

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payées d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (1re page) 0,75 — Divers 0,50 — Judiciaire 0,25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	1 an	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	Union postale, et autres Pays : le port en sus.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Amédée.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 5 h. 21 m. — Coucher, 5 h. 54 s.
Dernier quart., le 25 — Nouv. Lune, le 31
Fête de Demain : Saint Amos.

29 MARS

NOS ARBRES S'EN VONT

L'Exode des Châtaigniers

Le déboisement ! Mal terrible, gangrène envahissante qui tue les pays, qui, si l'on n'y prend garde alors qu'il en est temps encore, tuera la France, comme elle a tué la Grèce. En Espagne, l'autre jour, dans cette dantesque vallée de l'Esserra, des Aragonais me disaient, en me montrant leur versant dénudé, écorché par les avalanches, presque entièrement veuf d'arbres : « Chez vous, au moins, des lois sévères protègent les forêts ! » Eh ! non, elles ne protègent point les forêts, elles protègent des forêts, mais il est tout un patrimoine forestier qu'elles ne couvrent point, et qu'on dilapide. Et c'est à cette lacune qu'il faut remédier d'urgence. Il est des arbres qui sont forts, et que la loi considère comme vergers, les abandonnant ainsi à l'arbitraire des colons imprévoyants. Le Code forestier est trop lâche. Il a besoin qu'on le resserre. Ainsi, tous, redevenons un instant des campagnards, montrons-nous solidaires de ces populations paysannes qui nous nourrissent.

Et, parmi ces arbres de vergers quotidiennement massacrés, il en est un particulièrement maltraité, le châtaignier, l'arbre préféré des bergers de Virgile, contre la mort duquel nos âmes latines s'insurgent comme devant un sacrilège. La Châtaigneraie française est, au sens précis du mot, à la veille d'être anéantie. Personne ne semble s'en émouvoir. Et c'est pourtant le garde manger de toute une portion de la France.

. . . . . .

Malheureusement, soit par incurie, soit par folle prodigalité, les départements grands producteurs de châtaignes ont laissé les maladies (jaunisse, javart, encre ou pied noir) gagner leurs arbres, sans rien tenter ou en osant trop peu pour les combattre ; ou bien encore, ils ont favorisé l'introduction chez eux de l'industrie dévastatrice des extraits tanniques. Dans l'espace d'une vingtaine d'années, la production française de châtaignes a singulièrement diminué.

. . . . . .

Qu'on ne s'étonne pas de l'importance accordée à la Corse dans cette étude dont nous sommes forcés de restreindre les proportions. La Corse est le département qui produit le plus de châtaignes. En outre, la situation est, pour elle, exceptionnellement grave. On a vu, en effet, cette île privée de farines, comme il appert d'un rapport transmis aux ministères de l'Agriculture et de la Guerre par la préfecture de la Corse, lors de la dernière grande grève des inscrits maritimes. En outre, — et ceci dans les autres départements également, — les terrains occupés par la châtaigneraie étant fort accidentés, le régime des eaux est particulièrement sensible aux méfaits de leur déboisement, et la stabilité des terres particulièrement subordonnée à la conservation des grands végétaux qui les maintiennent entre leurs puissantes racines. Et puis, par quoi remplacera-t-on ce revenu annuel de 5.000.000 de francs qui s'en va avec la châtaigneraie ? La plaine orientale, d'une culture facile, est rendue inhabitable par les miasmes putrides, facteurs des mortelles fièvres paludéennes. La montagne, d'un pittoresque unique au monde, est, en raison même de sa pittoresque configuration chaotique, très difficile à cultiver, et toute culture, autre que celle des arbres, y exige des frais si élevés que le colon se décourage. Nous avons dit, ailleurs, de combien la production corse du blé avait décru. Rappelons que la Corse récoltait :

En 1868 : 700.000 quintaux de blé pour 103 000 hectares ensemencés ;

En 1882 : 340.000 quintaux de blé pour 61.000 hectares ensemencés ;

En 1892 : 232.900 quintaux de blé pour 48 000 hectares ensemencés ;

En 1901 : 109.000 quintaux de blé pour 18.000 hectares ensemencés ;

soit, en 33 ans, une diminution de 570.000 quintaux, et de 87.000 hectares.

La châtaigneraie permettait au rural de subsister modestement, soit, mais elle assurait sa subsistance. Elle lui conservait une certaine indépendance, lui permettait de se livrer au travail de la terre pour son compte personnel, de produire, pour la vente, les légumes nécessaires à l'alimentation des colonies estivales que nous cherchons à multiplier dans le centre de l'île. Sa disparition forcera les tout petits propriétaires à aller vers les villes quêter du travail, et le tourisme et ses dérivés : stations d'été, stations d'hiver, se trouveront empêchées dans leur évolution. Que ferons-nous pour la Corse si les campagnes se dépeuplent ? Comment attirer le munifique étranger dans cette île merveilleuse, d'une si prestigieuse variété d'aspects, que les Grecs, qui s'y connaissaient en beauté, appelaient Kallista, la Très-Belle, l'île de Beauté suprême ?...

Or, il n'y a pas à s'y méprendre, la disparition de la châtaigneraie, en Corse comme dans les autres départements, conclut à l'absence de ressources en cas de disette, et, par suite, pour la Corse, à l'amoindrissement de la valeur stratégique de l'île) et à :

L'abandon des terres et la dépopulation des campagnes ;

La diminution des richesses régionales et, partant, nationales ;

La diminution du pittoresque ;

L'altération du régime des eaux, et l'éventualité de sinistres procédant de celles-ci ;

L'altération du climat.

Toutes ces conséquences sont plus redoutables pour la Corse, à cause de son isolement, mais elles sont aussi inquiétantes pour tous les départements français qui se ruinent bénévolement, pour presque rien, édifiant la fortune d'industriels qui les quitteront dès qu'ils auront consommé leur œuvre de destruction systématique.

Pierre Guitet-Vauquelin
(*La Revue*)

Propos d'Actualité

Compte-rendu du Salon

Le Salon des Indépendants vient de s'ouvrir à Paris. Il y a là quatre-vingts toiles mêlées sur-le-champ à leur indignation ; il leur appartient de débuter par un acte qui retentira dans toutes les élections des conseillers futurs ; ils sont libres de déclarer quelle sympathie et leur appui sont réservés aux seuls candidats qui se prononceront contre le transfert des cent-vingt-deux Zola. A côté des intérêts de cité et de quartier on sera la plate-forme du devoir civique et de l'émotion nationale ; elle est sûre d'avoir pour elle toutes les flottes et toutes les armes. Quiconque se souvient du passé, quiconque prévoit l'avenir, entendra bientôt Paris du danger qui le menace et de l'humiliation qu'il n'a pas méritée. »

L'Humanité

A propos de l'affaire Rochette :

« Si l'ex-groom du buffet de Melun n'avait point tourné ses regards vers les act rices du *Petit Journal*, organe ministériel, il jouirait aujourd'hui de la même jolie vie que ses collègues de la finance, aux traits les cent mille sous, passeurs des marches avec l'Etat pour les fournitures de la République, présiderait un comité moyen n quelconque, serait illustré dans ses images d'Epinal, ruinerait des « gogos » tout à son aise et figurerait au 14 juillet dans la promotion de la Légion d'honneur. »

Le Gaulois

« On a dit que si la justice ne croisait les bras, c'est parce que ses hautes influences politiques retenaient son glaive prêt à s'abattre sur la tête du banquier, et, lorsqu'il tombait à 6 on a dit encore que l'action politique était mise en mouvement par des influences rivales plus puissantes et moins avouables. C'est la politique qui a bon dos, répond M. Rochette, c'est la politique qui l'a finalement exempté. Ces sont là de mauvais bruits, nous ne garantissons pas qu'ils soient fondés, mais, ce que l'on peut dire, c'est que la mesure qui a tiré de prison à l'improviste le banquier fut trop hâtive ou trop précipitée. »

Ce que disent les Journaux

L'Aurore

« Maintenant qu'il recule, que Clémenceau et Viviani se dérobent, les orateurs et les ministres de la salle Wagram ont mieux à faire qu'à exercer leur indignation ; il leur appartient de débuter par un acte qui retentira dans toutes les élections des conseillers futurs ; ils sont libres de déclarer quelle sympathie et leur appui sont réservés aux seuls candidats qui se prononceront contre le transfert des cent-vingt-deux Zola. A côté des intérêts de cité et de quartier on sera la plate-forme du devoir civique et de l'émotion nationale ; elle est sûre d'avoir pour elle toutes les flottes et toutes les armes. Quiconque se souvient du passé, quiconque prévoit l'avenir, entendra bientôt Paris du danger qui le menace et de l'humiliation qu'il n'a pas méritée. »

L'Humanité

A propos de l'affaire Rochette :

« Si l'ex-groom du buffet de Melun n'avait point tourné ses regards vers les actrices du *Petit Journal*, organe ministériel, il jouirait aujourd'hui de la même jolie vie que ses collègues de la finance, aux traits les cent mille sous, passeurs des marches avec l'Etat pour les fournitures de la République, présiderait un comité moyen n quelconque, serait illustré dans ses images d'Epinal, ruinerait des « gogos » tout à son aise et figurerait au 14 juillet dans la promotion de la Légion d'honneur. »

Le Gaulois

« On a dit que si la justice ne croisait les bras, c'est parce que ses hautes influences politiques retenaient son glaive prêt à s'abattre sur la tête du banquier, et, lorsqu'il tombait à 6 on a dit encore que l'action politique était mise en mouvement par des influences rivales plus puissantes et moins avouables. C'est la politique qui a bon dos, répond M. Rochette, c'est la politique qui l'a finalement exempté. Ces sont là de mauvais bruits, nous ne garantissons pas qu'ils soient fondés, mais, ce que l'on peut dire, c'est que la mesure qui a tiré de prison à l'improviste le banquier fut trop hâtive ou trop précipitée. »

PHOTOGRAPHIE J. MORETTI
CORTE (Corse)
GRANDE COLLECTION DE CARTES POSTALES ILLUSTRÉES DU PAYS
VENTE EN GROS ET AU DÉTAIL
Agrandissements inaltérables de toutes les dimensions en noir et en couleurs

Cie GÉNÉRALE DES PÉTROLES
pour l'Eclairage et l'Industrie
Siège social à MARSEILLE

Pétrole pour l'éclairage et pour moteur, en baril de 180 litres et bidons de 50 litres.
Pétrole raffiné d'Amérique, marque *Le Lion*, en caisses de deux bidons de 18 litres et demi chaque.
Pétrole de luxe *Photoline* en bidons de 5 litres,
Essences de pétrole, Benzine, Gazoline, lourde pour moteur.
NAPHTACYCLE, essence spéciale pour automobiles, très appréciée dans le monde des chauffeurs.
AUTOVELINE huile pour le graissage des automobiles.
GRAISSE CONSISTANTE pour automobiles.
HUILE EPAISSE pour changement de vitesse des automobiles.
Dépositaires pour toute la Corse : MM. L. N. MATTEI et Cie, à Bastia, Ajaccio et Corte.
Sous-dépositaires : Thomas MATTEI, Propriano ; PUGGINELLI François, Calvi ; LANTIERI Frères, Bonifacio ; Ch.-Marie SAVELLI, Ile-Rousse

2/0 — Feuilleton du Petit Bastiais

LA BEAUTÉ DU DIABLE

Grand Roman Inédit
par JULES MARY

DEUXIÈME PARTIE

Le Lion devenu vieux

II

LA FILLE DE MARBEROUX

Mais elle ne regardait pas autour d'elle. Elle regardait, en dedans et tout au fond d'elle-même, toutes ces ruines qui s'y étaient accumulées, et le calme qui s'y était accumulé, et le calme de cette nature où pas un cri ne s'entendait, où pas un oiseau ne se voyait, le calme et ce silence de tombe n'apportaient pas de repos à son âme. Se pouvait-il, là comme au Moulin-Joli, dans la Combaude, et cette haine grandissait et prenait de la force, au fur et à mesure que revenait la santé et que la fille de Marberoux se sentait revivre.

Elle était là depuis une demi-heure à peine, lorsqu'il lui sembla que deux hommes, qui venaient de passer devant elle, l'avaient saluée. Elle crut s'être trompée. Elle ne releva même point la tête et resta absorbée dans sa rêverie, les yeux demi-clos, et comme fatigués par le reflet brillant que le soleil mettait, sur les neiges éternelles, en face. Quelques minutes après, les deux hommes repassèrent. Ils marchaient tout lentement et, tout près, ralentirent encore leur allure. Ils saluèrent pour la seconde fois et, cette fois, elle releva les yeux. Elle les reconnut et répondit à leur salut. Ces deux hommes étaient Laurent et Michel Bourriane. Installés depuis la veille à Zermatt, ils étaient venus de matin au Gornergrat, y avaient déjeuné et passé l'après-midi. Leur intention était de redescendre dans le courant de la soirée. Pourquoi, au lieu de redescendre, retirent-ils aussitôt deux chambres à l'hôtel et envoyèrent-ils chercher en bas leurs bagages ? Les drames soudains qui naissent et se développent dans les cœurs sont souvent inexplicables : ces deux hommes, séparément, brutaux et passionnés, n'étaient pas sans avoir entendu parler de Germaine Marberoux et n'étaient pas, non plus, sans l'avoir parfois reconnue. Jadis, malgré sa beauté, ils n'avaient point fait attention à elle. Et voilà que, brusquement, par un revirement singulier, parce qu'ils rencontraient cette jeune fille, sombre, triste, en cette solitude dont l'âpreté semblait augmenter encore ce que cette beauté avait de fatal et de redoutable, ils essayaient de se rapprocher d'elle. Ils n'échangèrent pas leurs impressions. Chacun garda pour lui ce qu'il pensait. Il serait assez difficile de faire comprendre quel genre d'affection liait les deux frères l'un à l'autre. Avec le caractère que nous leur connaissons, une tendresse fraternelle était impossible entre eux. Pourtant, ils étaient incapables d'une mauvaise action l'un envers l'autre. L'habitude de vivre ensemble, sous le joug de la mère, et de partager, avec la mère, son ambition, l'habitude d'une idée fixe — et cette idée fixe avait été Royanmont, depuis le jour de leur arrivée au château — avait créé chez eux une même manière de voir, de comprendre, de sentir. Leurs intérêts avaient été, de tous temps, les mêmes, et comme Nathalie avait pour eux le même amour, elle avait, entre eux, toujours et jusqu'au bout, tenu la balance égale. Enfin, les crimes qu'ils avaient tentés, ou qu'ils se préparaient à commettre, établissaient chez eux une complicité qui rendait plus étroite encore leur liaison. En somme, ils s'aimaient, bien que, pour deux êtres de cette nature, ce soit une sorte de sacrilège que d'employer une expression pareille, et si douce, pour expliquer le sentiment qui les unissait. Le soir de la première rencontre avec Germaine, Michel dit seulement à Laurent :

— Elle est bien belle ! Comment se fait-il que ce soit la première fois que nous nous en apercevons ?

— C'est inconcevable. Car, en effet, elle est bien belle... étrangement troublante...

Et Laurent soupira. Il n'y eut rien de plus entre eux, pour l'instant, mais chaque minute de leur vie, depuis cette rencontre, fut marquée par le soin qu'ils avaient de se faire remarquer par Germaine. Ils ne se cachaient pas l'un de l'autre. Ils semblaient agir de concert, et dans un but commun. Or, dans l'état d'esprit où était Germaine, cette rencontre ne pouvait passer inaperçue et elle devait surprendre, au contraire, une importance singulière aux événements réservés qui s'étaient déroulés à Royanmont. Cette première nuit, après cette rencontre, Germaine ne dormit pas.

En ce cerveau ardent et surexcité, des idées nouvelles surgissaient soudainement. Et ce fut sans doute parce que cela répondait à ces idées qu'elle n'opposa nulle froideur aux avances des deux frères. Ce qui fut, chez eux, entraînement naturel, fut chez elle un calcul. Toutes les neiges amassées sur les cimes des grandes monts, autour d'elle, toutes les glaces accumulées par les siècles dans ces réservoirs immenses des glaciers qui font au Gornergrat une ceinture si grandiose que l'admiration même y est déconcertée, neiges et glaces avaient fondu dans ce cœur. Elle rapportait tout à elle, et tout à sa haine.

Et deux jours après, comme ils excursionnaient ensemble vers le Cervin, ce fut calcul chez Germaine, lorsqu'un faux pas, détachant une roche qui s'en alla rebondir dans un abîme, fit chanceler la jeune fille qui tomba, les doigts crispés autour d'une pierre et les jambes dans le vide. Ils se jetèrent à plat ventre, rampèrent jusqu'à elle, se penchèrent à mi-corps au-dessus du précipice, la saisirent chacun par un bras, l'enlevèrent doucement, sans secousse, en fermant les yeux pour éviter le vertige et la déposèrent au bord de la crevasse où elle avait failli trouver la mort. Car ce fut vraiment, pour elle, péril de mort,

Programme et Emploi du Temps

du troisième Congrès des Syndicats d'initiative Corses qui sera tenu à Nice les 10, 11 et 12 avril 1908

Vendredi matin à 10 heures, 1re réunion. — formation des commissions. — dépôt des vœux. à — midi, déjeuner offert par les membres du Conseil d'administration du Comité des Intérêts Corses.

Vendredi soir à 2 heures, 2e réunion. — discussion des rapports.

Samedi matin à 10 heures, 3em réunion, — suite des discussions.

Samedi soir à 2 heures, excursion à Monaco et à la Turbie, et dîner à Monte-Carlo.

Dimanche, Banquet de clôture à midi.

Vendredi et samedi soir: Soirée aux Variétés et Casino de Nice.

CAUSERIE MEDICALE

L'EXERCICE PHYSIQUE

Un des moyens les plus efficaces d'entretenir la santé est sans contredit l'exercice.

Il a d'abord le mérite de ne rien coûter, de pouvoir être employé par tous, riches et pauvres, sans distinction. C'est déjà quelque chose, car si vous dîtes à un malheureux dont la santé périclite : Buvez du bon vin et mangez de la viande saignante! vous êtes, sans le vouloir, cruellement ironiste !

Tous les exercices sont salutaires, à condition de n'être ni forcés ni exagérés. Tous ne sont pas à la portée de tout le monde. L'équitation est dispendieuse, le pallonge est impossible dans la région que nous habitons.

La bicyclette n'est démocratisée, et nombreux sont les ouvriers qui s'en vont aux usines montés sur leur cheval de fer. Est-ce hygiénique? Je ne le crois pas. Pour un trajet assez court en somme, je pense qu'ils feraient mieux de le faire à pied ; ce serait sûrement plus sain. La marche est, en effet, le plus salubre des exercices.

C'est le seul remède à l'obésité qui ne soit pas dangereux. Sous son influence, les dépôts graisseux qui doublent nos tissus se fondent, se résorbent, et le muscle, le vrai chair vivante, les remplace. Au point de vue de l'esthétique, de la beauté des formes, la marche réalise donc effets qui paraissent contradictoires : elle arrondit les formes des gens maigres, au moins en ce qui concerne les membres, les mollets, les cuisses, et elle amincit les obèses en affinant le volumineux abdominal en déberrassant le ventre et les reins de leur surcharge graisseuse.

Les nerveux, les neurasthéniques trouvent dans la marche une diversion salutaire : les impressions de la vue, de l'ouïe, le jeu des muscles, les mille causes de distraction qu'offrent les promenades, reposent le cerveau et détournent momentanément les idées fixes, si obsédantes.

La fatigue salutaire qu'elle entraînent facilite le sommeil, si nécessaire aux malades.

Les affections de l'estomac en sont heureusement influencées par la marche. Pratiquée après les repas, elle aide à la digestion qu'elle active. Elle empêche la stagnation des aliments dans l'estomac, et par suite, la dilatation de l'organe.

L'exercice a bien d'autres mérites et il est peu d'états de santé pour lesquels il ne soit recommandable.

Il est bon qu'il soit modéré, progressif : les ouvriers, les employés de bureau qui restent parfois une semaine sans en faire, ne doivent le dimanche soir à une course effrénée à bicyclette, soit à une marche forcée. C'est une hygiène mal entendue! Mieux vaudrait, pour leur santé, qu'ils se logeassent loin de l'atelier ou du bureau, et partent chaque jour de chez eux pour s'y rendre sans hâte, sans marche accélérée.

Avec un exercice modéré de chaque jour, vous verrez, chers lecteurs, votre appétit devenir plus vif, vos digestions meilleures, votre sommeil plus profond, et partant, votre caractère plus aimable, plus gai et.... vos opinions politiques moins intransigeantes!

Docteur VIGENAUD.

Bulletin Financier

PARIS, 24 mars 1908.

Les tendances générales se sont sensiblement améliorées après un début ferme. Le 3 0/0 est toujours à 96,30. Les Fonds d'Etats Etrangers sont plus faibles. Les Etablissements de Crédit sont fermes. Le Comptoir d'Escompte devait se réunir en assemblée générale le 7 avril. Le dividende proposé est de 30 frs pour les actions et 2,50 pour les parts. Le bénéfice net de l'exercice écoulé s'élève à 10,029,252 frs contre 9 927,695 en 1906. Le Crédit Lyonnais fait 1,180 en comptoir.

L'action Banco del Peru y Londres, une des institutions les plus solides du pays, reste ferme à 460. Valeurs industrielles et de traction désinvoltes. Le Suez va à 4,435. Les capitaux sont en reprise, le cuivre étant en nouvelle hausse. L'action Rio Auser cote 727 en bonnes dispositions. L'obligation Amazone à 500 or, 1905, demeure très ferme à 468 : ce titre donne un revenu avantageux et bien garanti de 6 1/2 0/0.

L'action Atlantique reste intéressante à 126. L'exploitation des mines d'étain de Montebras paraît devoir donner des résultats très fructueux. Les actions privilégiées de cette Société ont des demandes à 57 frs.

L'exploitation des importants gisements qu'elle possède en Algérie ne peut que réserver de larges profits à la Cie Générale des Phosphates. La Société Française d'Exploitations Houillères est susceptible de donner des résultats qui pourraient assurer dans l'avenir une sérieuse plus-value aux actions qui valent 424.

Les chemins de fer montrent de la fermeté.

MAIRIE DE BASTIA

Bureau d'Hygiène

Vaccinations

A partir du mercredi 1er avril, tous les mercredis et tous les jeudis, de 9 heures à 11 heures du matin, il y aura séance de vaccinations gratuites dans la salle du Conseil Municipal, à l'Hôtel de Ville, au rez-de-chaussée.

Il est bon de rappeler que la loi prescrit la vaccination obligatoire pendant la première année, et la revaccination dans le cours de la 11e et de la 21e année.

Tous les chefs de famille, d'institution ou d'ateliers ont le devoir d'obliger leurs enfants, leurs élèves, leurs ouvriers à satisfaire au vœu de la loi.

Bastia le 28 mars 1908.

Le Directeur du Bureau d'hygiène,
Dr G. Benelli

Les Corses au Maroc

Nous avons déjà parlé du tirailleur Frimigacci Joseph, de Cargese, faisant partie de la colonne Taupin, blessé le 17 février, au combat de Ber-Robera.

Frimigacci est âgé de 19 ans ; il s'est engagé volontairement, et deux mois après a sollicité son envoi au Maroc, où il se fit tout de suite remarquer par un entrain admirable.

Un de ses officiers, le lieutenant Pol-Roulhant, ayant été blessé, le jeune Frimigacci fit preuve d'un courage extraordinaire. On en jugera par l'extrait suivant d'une lettre du commandant de la compagnie, M. le capitaine Crétin :

« Parmi les blessés, le caporal Mangin et le tirailleur Frimigacci le sont le plus grièvement : le premier à l'abdomen, sa blessure met ses jours en danger ; Frimigacci, frappé en pleine poitrine, est aussi sérieusement atteint. Sa conduite a été admirable ; il a accompagné le lieutenant Dupas, blessé pendant l'exécution de deux mouvements, dont l'un était une charge que cet officier a continué à diriger, en restant à la tête de sa section, malgré sa blessure ».

L'état du brave Frimigacci est très satisfaisant et il ne tardera pas à sortir de l'hôpital.

Toutes nos félicitations à ce vaillant jeune homme.

Causerie Agricole

LA TRUFFE

La truffe — ce délice ! — est un champignon souterrain dont les spores sont renfermées dans l'épais sac du tissu charnu et germent lors de la destruction de celui-ci.

Les variétés les plus appréciées sont : la truffe noire du Périgord, la truffe grise marbrée de Provence et du Poitou, la truffe blanche du Piémont, etc.

Brillat-Savarin, dans son enthousiasme, l'a baptisée « le diamant de la cuisine ». Les délicats et les gourmets en apprécient fort la saveur. Elle possède, de rares, de sérieuses propriétés nutritives, puisqu'elle contient près de 12 0/0 de matière azotée. Et ce n'est pas seule, sous la serviette, ou aussi au vin de champagne. Elle sert à relever et à parfumer les pâtés, les galantines, les sautés, les volailles, etc.

La végétation de la truffe est restée un mystère que botanistes et chimistes ont maintes fois essayé mais en vain de pénétrer. Certains l'ont déclarée tubercule ; d'autres ont prétendu qu'elle était produite par un excès de sève provenant des racines des institutions les plus saines du pays, restée fermes à 460. Valeurs industrielles et de traction désinvoltes. Le Suez va à 4,435. Les capitaux sont en reprise, le cuivre étant en nouvelle hausse. L'action Rio Auser cote 727 en bonnes dispositions. L'obligation Amazone à 500 or, 1905, demeure très ferme à 468 : ce titre donne un revenu avantageux et bien garanti de 6 1/2 0/0.

L'action Atlantique reste intéressante à 126. L'exploitation des mines d'étain de Montebras paraît devoir donner des résultats très fructueux. Les actions privilégiées de cette Société ont des demandes à 57 frs.

L'exploitation des importants gisements qu'elle possède en Algérie ne peut que réserver de larges profits à la Cie Générale des Phosphates. La Société Française d'Exploitations Houillères est susceptible de donner des résultats qui pourraient assurer dans l'avenir une sérieuse plus-value aux actions qui valent 424.

Les chemins de fer montrent de la fermeté.

leux numéro, qui contient plus de 15 articles et de 120 illustrations saisissantes, répondant aux préoccupations les plus actuelles.

Enumérer les titres des articles, romans, nouvelles, que publient ce mois-ci les « Lectures pour Tous, » c'est montrer avec quelle variété la célèbre revue fait œuvre d'information :

La plus grande Armée du Monde : Quarante millions de Soldats chinois. — Les Coutumes du Concours hippique. — Le Carnaval des Rois. — La Journée du parfait dîner. — Péché d'innocent, nouvelle, par A. Le Braz. — Ce ne peut qu'aux Riches : Les Soucis du crédit en France. — Ce que nous a dit la Sarah-Bernhardt du Japon. — Le drame du Kærsko, roman. — Tout est bon pour faire un chef-d'œuvre. — Les derniers Trappeurs de l'Arkansas. — Sanglante série de crimes politiques. — La Flotille aérienne au complète. — Nos bons Chauffeurs. — Nos bons Cochers. — Trois nouveaux Immortels. — Guillaume II part pour Corfou. — Ce que coûte la campagne du Maroc.



Dans nos champs nous mettons un épouvantail pour empêcher les oiseaux de venir dévorer les semences.



Dans notre maison nous avons toujours une boîte de pilules Pink l'épouvantail des maladies. Femmes-les dans que nous ne nous rencontrons pas aussi forts aussi bien portants que nous devrions être. Les pilules Pink guérissent l'anémie, la chlorose, la faiblesse générale, les maux d'estomac, migraines, névralgies, rhumatismes, neurasthénie.

En vente dans toutes les pharmacies et au dépôt : Pharmacie Cotti, Rue Bellis, Paris. Envoi franco contre le Bastia, des huit francs demandés par les boîtes, francs.

Gazette Ajaccienne

(De notre correspondant particulier)

Le temps qu'il a fait

Baromètre : 761, 5. — Température : Maxima, 15, 4 ; Minima, 10, 8.
Pluie: 30 millimètres.
Humidité : 79.
Direction du vent : Nord.
Force du vent : Faible brise.
Etat de la mer : Belle.

Nos Hivernants

Sont arrivés :

MM. Rosenfeld Paul, Rosenfeld Ernest, et Mme Sackey Charles, et Mme Stevenson-Bel et fille.

Nous leur souhaitons la bienvenue.

Vol avec effraction

Dans la nuit du 26 au 27, des malfaiteurs demeurés inconnus se sont introduits à l'aide d'effraction dans le magasin de M. Natali Mathieu, marchand de bonbons, rue Général Fiorella.

Les voleurs ont pénétré dans la dit magasin en passant par la cour, ils ont brisé une vitre et enlevé un volet de la porte de derrière. Ils ont pu ainsi soulever le bras de fer qui retenait la porte.

Les voleurs ont emporté trois boîtes de bonbons d'une valeur de 30 francs.

Une enquête est ouverte.

A la Brasserie Moderne

La sympathique directeur M. Jean Santarelli s'impose de véritables sacrifices pour arriver à contenter ses nombreux clients ; il est d'ailleurs très encouragé par la foule des spectateurs qui chaque soir viennent applaudir les charmantes artistes de ce coquet concert.

Nous avons eu hier les débuts de Mlle D. Hentéville exerbo gommeuse à la voix chaude et captivante, puis la belle, Mlle Clerville, Mlle d'Armoyes toujours aussi sentimentale, M. D. Harville, etc.

Demain nouveaux et intéressants débuts.

Contraventions

Contravention contre le nommé T. J., 33 ans, bouvier, pour fermeture tardive de son établissement.

Au Port

Entrées :

Le « Cyrnos », capitaine Merlin, venant de Toulon, avec passagers et marchandises.

Le « Golo », capitaine Olivieri, venant de Marseille, avec passagers et marchandises.

Sorties :

Le « Cyrnos », pour Propriano et Bonifacio.

Etat Civil

DÉCÈS

Stalder Georges.
Rossi Zana.

Les obsèques de M. Berlin

Discours de M. J. Peri

Voici le discours prononcé par M. Jérôme Peri, ancien président du Tribunal de Commerce :

Messieurs,

Au nom du parti républicain, j'ai la profonde douleur d'apporter à ce vaillant pionnier de la démocratie ajaccienne que fut Ignace Berlini, le suprême hommage de nos regrets, de notre affectueuse sympathie.

Depuis plusieurs mois, nous savions que notre ami était lentement mais par ne moins inexorable, mais confiants dans sa robuste constitution nous caressions l'espoir qu'il n'aurait pas tardé à reprendre sa place, la première, parmi nous.

Or, il disparaît juste au moment où nous avions le plus besoin de ses conseils éclairés.

Les unanimes regrets que la mort de notre ami a causés à Ajaccio, la montrent bien qu'elle a produite au sein du parti républicain, exprimant plus éloquemment que je ne saurais le dire le vide laissé par cet excellent citoyen dont la vie fut dominée par cet idéal de ses jeunesses : le triomphe, la marche toujours en avant de la République.

Ignace Berlini, et je suis heureux de le proclamer hautement, a été avec son cher aîné Nicolas l'ardi, dont il fut le précieux collaborateur, un des fondateurs du parti républicain à Ajaccio.

Dès la fin du Second Empire, alors qu'il y avait du danger à manifester des opinions libérales, notre ami, avec le fougueux spontanéité qui établit la marque de son caractère, ne craignait pas d'affirmer ces sentiments convictions républicaines.

Il livra aux côtés de Nicolas Pardi avec une poignée d'ouvriers, les premiers assauts au parti bonapartiste qui avait pour lui le prestige de vingt ans de pouvoir, les forces attachées familiales de ses chefs et les inappréciables avantages de la fortune.

Avec de la ténacité, grâce aussi à une active et incessante propagande républicaine, Berlini et ses amis résistèrent à ce vrir une brèche dans le parti bonapartiste et s'emparer de l'Hôtel de Ville d'Ajaccio. Cette mémorable victoire ne tarda pas à porter ses fruits. Dès ce jour le parti républicain marcha de succès en succès et finit par conquérir la Corse entière.

Berlini aurait pu, très légitimement, tirer vanité de son effort qui avait contribué à assurer le triomphe de la République dans l'île, d'autant plus que s'il n'était donné tout entier à son parti, ne ménageant ni son temps, ni sa peine, il n'avait jamais voulu en tirer aucun bénéfice personnel, n'avait jamais voulu ambitionner d'autre faveur que celle de combattre, à côté de la lutte ouverte, aux premiers rangs, en soldat solidat.

Aussi bien, jouissait-il à Ajaccio d'une très grande et très légitime popularité ; il était le chef écouté, l'idole de ses amis, et inspirait la sympathie et le respect à ses adversaires, car, bien qu'il fut inflexible en matière politique, dans la vie privée il était très bon, très serviable, accueillant à tous, et personne, on peut le dire, n'a jamais fait appel en vain à sa bonté.

C'est pourquoi, on savait à l'avance, à toutes les élections municipales, que Berlini arriverait en tête de liste.

Aux élections du Conseil d'arrondissement, il était toujours élu à une immense majorité, et le plus ancien homme qu'on ait pu rentrer à sa probité politique, à son dévouement aux intérêts généraux du pays, ne fit aux élections de juillet dernier où il fut élu conseiller d'arrondissement d'Ajaccio sans concurrent.

Le parti républicain fait en Ignace Berlini une perte irréparable. Nous témoignons tous, au moment des luttes, de sa précieuse expérience ; il nous communiquait à tous sa foi vive, son ardente combativité.

Mon cher Berlini, au nom du parti républicain, adieu!

Nous vous conserverons un souvenir reconnaissant des immenses services que, avec une touchante modestie, une profonde abnégation, vous nous avez rendus, et nous nous efforcerons de suivre le noble exemple que vous nous avez donné. Adieu !

Petite Gazette

Un brasier

A Uzès, un violent incendie a détruit la brasserie de la Lauze, malgré la promptitude des secours organisés. Parmi les personnes qui ont le plus rivalisé de dévouement dans cette circonstance, se trouve l'adjudant Gabrielli.

« Rendons toutefois hommage, dit le *Petit Marseillais*, au dévouement de l'adjudant Gabrielli, du 40e de ligne ; ce sous-officier était monté sur un toit à l'aide d'une conduite de vapeur, pour installer un service d'extinction sur le toit des machines, quand, tout à coup, la conduite se brisant, et le toit s'effondrant, l'adjudant fut précipité de la hauteur de deux étages dans le vide; heureusement Gabrielli saisit une poutrelle et y resta suspendu. On s'empressa de lui apporter une échelle, et peu de temps après, il était retiré de sa dangereuse situation ; mais il avait pu organiser le service, et c'est certainement à son sang-froid qu'est dû la préservation du bâtiment important des machines. »

Un autre de nos compatriotes, le sergent Poli, est signalé pour « sa conduite admirable. »

***

Police de Paris

M. Consigni Antoine a été nommé gardien de la paix stagiaire à Paris.

On nous annonce de Paris la mort de M. Léopold Boudet, ancien sous-préfet de Bastia, à l'âge de 71 ans.

***

Tableau d'avancement

Sont inscrits sur le tableau d'avancement pour le grade d'officier d'administration de 3e classe de l'artillerie coloniale, MM. les stagiaires officiers d'administration Colombani, de la section des comptables, et Taddei, de la section des conducteurs de travaux.

⁂

Avis

Messieurs les fournisseurs de bois des usines de Barchetta, Casamozza, Folelli et Champian, sont priés de se réunir le 4 avril, à 2 heures du soir, à Bastia, Café Français, à l'effet de s'entendre sur les mesures à prendre pour la défense de leurs intérêts et la formation d'un Syndicat

⁂

A louer

Un appartement, composé de 12 pièces, au 1er étage, Route du Cap, n° 4.

S'adresser chez Maisme veuve Bach, Vieux-Port, Bastia.

⁂

Ricine Vaille

Le nouveau produit, adopté par le corps médical comme purgatif-type, est accepté par les personnes les plus difficiles. Il est la purge favorite des enfants à qui on la donne aux mêmes doses que l'huile de ricin ordinaire.

Pâtes Alimentaires
Usine à Vapeur
MAISON GHILINI
6, Boulevard St-Angelo, Bastia
LES MEILLEURES PATES DU MONDE
Exigez la Marque

AVIS DE MESSE

Les Procureurs de la confrérie de Saint-Erasme prient tous leurs confrères de vouloir bien assister, à la messe de *Requiem* qui sera célébrée, mardi, 31 mars, à 9 heures du matin, dans leur chapelle, à Saint-Jean, pour le repos de l'âme de leur regretté confrère

Monsieur DOMINICI
Capitaine Marin
décédé à Erbalonga.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais* 00178

TOUL

Arrestation d'un Espion

Toul, 29 mars.

La police a procédé ce matin à l'arrestation d'un individu de nationalité allemande, qui, depuis deux jours, avait réussi à photographier tous les forts.

C'est individu n'était autre qu'un espion allemand.

Au cours de son premier interrogatoire cet espion a fait des aveux complets. Il a déclaré appartenir à l'armée allemande.

A PARIS

SERVICE FUNÈBRE

Paris, 29 mars.

Le service solennel pour le cardinal Richard aura lieu mardi prochain.

L'oraison funèbre du regretté prélat sera prononcée par le cardinal Luçon.

ASSEMBLÉE ÉPISCOPALE

Paris, 29 mars,

L'assemblée épiscopale de Paris se réunira, mercredi 1er avril, sous la présidence de Mgr Ardin, archevêque de Sens.

Les archevêques de Paris, Bourges, Tours, Rouen et Rennes, et un évêque par province assisteront à cette assemblée.

EN AUTRICHE

ARRIVÉE
du prince de Bülow

Vienne, 19 mars.

Le prince de Bülow, grand chancelier de l'empire allemand, est arrivé ce matin à Vienne.

Il a été reçu à la gare par le ministre des Affaires étrangères, et par l'ambassadeur d'Allemagne et le prédécesseur de l'ambassade.

Quoique l'arrivée du prince de Bülow n'ait aucun caractère officiel, le baron d'Aerenthal, ministre des affaires étrangères, offrira ce soir un grand dîner en l'honneur du Grand Chancelier.

EN ALLEMAGNE

ARRIVÉE
DU PRINCE DE GALLES

Berlin, 29 mars.

Le prince et la princesse de Galles sont arrivés ce matin à Berlin, où ils comptent passer quatre à cinq jours.

En l'absence de l'empereur Guillaume et de l'impératrice, le prince et la princesse de Galles ont été reçus par les autres membres de la famille impériale.

Le rapprochement Franco-Allemand

Berlin, 29 mars.

Le comité, qui vient de se constituer dans le but d'amener entre la France et l'Allemagne des relations plus étroites, a donné hier sa première conférence.

Ce comité est composé de MM. le baron de Manteuffel, vice-président de la Chambre des Seigneurs de Prusse ; le docteur Paasche, vice-président du Reichstag ; Hontig, ancien ministre d'Etat ; Herz, président de la Chambre de commerce ; Kampf, président de l'Académie des Arts ; ainsi que de nombreux parlementaires.

Agitation extraordinaire EN BOHÊME

Berlin, 29 mars.

Une agitation extraordinaire semble se former dans la région houillère du nord-ouest de la Bohême.

Depuis quelques jours, de nombreuses réunions publiques sont tenues pour prendre position contre le fait que les houillères vont être attribuées au ministre Gessmann, le plus ardent des chrétiens sociaux et ennemi juré du parti socialiste démocrate.

Si des mesures sont prises contre les socialistes par le ministre du travail, la grève générale ne tardera pas à éclater.

AUX ÉTATS-UNIS

Explosion d'une bombe A NEW-YORK

BAGARRES SÉRIEUSES entre la police ET LES OUVRIERS SANS TRAVAIL

Vingt manifestants blessés

New-York, 29 mars.

Les ouvriers sans travail se livrent depuis quelques jours à des manifestations tumultueuses dans les rues de New-York.

Des bagarres très sérieuses se produisent plusieurs fois par jour entre les ouvriers et la police qui est chargée de maintenir l'ordre et de disperser les manifestants.

Au moment où un anarchiste s'apprêtait à lancer une bombe, l'engin éclata entre ses mains et le blessa mortellement.

Une vingtaine d'autres manifestants ont été blessés sérieusement.

Cet anarchiste, qui a été transporté à l'infirmerie de la prison, a déclaré se nommer Silverstein.

Mesures sévères contre les Anarchistes

New-York 29 mars.

Devant l'attitude menaçante des anarchistes de New-York, de Chicago et de Paterson, le président Roosevelt a donné des instructions pour que tous les anarchistes étrangers arrivés aux Etats-Unis depuis trois ans soient expulsés sans retard.

Dans une lettre adressée aux maires, le président Roosevelt montre la nécessité de sévir contre l'appel au meurtre et les publications incendiaires des anarchistes.

Le président des Etats-Unis vient de faire interdire la distribution du journal *La Question sociale*, organe anarchiste de Paterson, un des foyers d'anarchie des Etats-Unis.

NOUVELLES EXPÉRIENCES de Téléphotographie

Washington, 29 mars.

Le corps des éclaireurs de Washington vient de faire des essais très remarquables avec un nouvel appareil de téléphotographie à l'usage des ballons militaires.

Cet appareil permet de reproduire dans les moindres détails, et à une grande distance, les forces de l'ennemi, la formation et les travaux de fortification.

EN ITALIE

LE PRINCE DE MONACO

Rome, 29 mars.

Le prince de Monaco, qui devait faire hier une conférence, au théâtre Argentina, en présence de la famille royale, sur les progrès de l'Océanographie, a du remettre son voyage pour des raisons de santé.

Le marquis Cappelli, président de la Société de géographie, a fait sa conférence habituelle.

BOULANGERIE OUVRIÈRE

« La boulangerie Ouvrière » s'ouvrira mardi 31 courant, rue de l'Opéra, N° 14 ; deux ouvriers répondu pour leur compétence, ont été désignés par le Syndicat des Ouvriers boulangers pour assurer le service de la Boulangerie.

Le public trouvera le pain de première qualité, le pain fin et le pain de luxe aux prix de : 0 fr. 35 et 0 fr. 40 le kilo.

Cette boulangerie est l'œuvre d'une association, dont nous donnons ci-après un aperçu des statuts :

L'association est anonyme à personnel et à capital variables, elle a pour but de rendre l'ouvrier maître de son outil et du revenu de son travail par le commerce et de l'industrie en commun ; elle se compose de toute personne des deux sexes qui versera la somme de cinq francs et au dessus à la caisse de la Société au taux du 3 0/0 ; elle est administrée par un conseil de 9 membres ; son bénéfice net est réparti de la manière suivante : le 10 0/0, pour venir en aide aux employés de la Société en cas de maladie, le 20 0/0 pour leur service une pension de retraite, le 5 0/0 pour les cas imprévus, le 15 0/0 pour l'émancipation ouvrière ; le 50 0/0 pour le développement de la Société.

La société, après ses expériences du début, se propose de faire le possible pour avantager les clients et surtout les clients ouvriers pour lesquels elle travaille.

L'Administration.

Usines de Francardo

F. CHARDON et Cie
(GARE FRANCARDO)

TUILERIE & BRIQUETERIE MÉCANIQUES

Fabrique de Carreaux en ciment, unis et à dessins

Travaux divers
EN CIMENT COMPRIMÉ ET CIMENT ARMÉ

FOUR A CHAUX CONTINU

Scierie mécanique
DE BOIS DE CONSTRUCTION

Entrepôts { à Bastia, 2, Avenue Carnot / à Corte, Nouvelle Traverse

Nomenclature des produits mis en vente dans nos entrepôts :

Briques pleines et creuses. — Briques pressées de parement. — Tuiles plates et rondes. — Carreaux en terre cuite. — Carreaux en ciment unis et à dessins.

Chaux grasse. — Chaux hydrauliques et ciments. — Plâtres. — Planches. — Madriers. — Chevrons. — Liteaux. — Lattes.

Fers en barres. — Fers à planchers. — Aciers. — Métaux.

NOTA. — La chaux grasse de Francardo est de qualité supérieure.

Employée dans les maçonneries aériennes, elle acquiert la dureté de la chaux hydraulique. Un volume de cette chaux en pierres donne de 2 à 2,5 volumes de pâte. Elle est excellente pour les badigeonnages à cause de sa blancheur et de son adhérence, pour les traitements curatifs de la vigne et les amendements des terres en raison de sa richesse en chaux.

Les commandes doivent être adressées à MM. F. CHARDON et Cie, à Francardo, ou aux entrepôts de Bastia et Corte.

Déménagements pour tous les pays

Dépôt de cadres
pour mobilier

Prix très modérés

A. PADOVANI, 7, route du Cap, Bastia.

CYRNOS PALACE

Grand Hôtel de Bastia

Société anonyme en formation au capital de 500.000 francs divisé en actions de 500 francs.

Siège social à Bastia

SOUSCRIPTION PUBLIQUE
de 1.000 actions de 500 francs
à partir du 25 Février

Le paiement des actions souscrites se fera par quarts, au fur et à mesure de l'avancement des travaux et sur appel du Conseil d'administration.

Les Statuts sont déposés chez Me TOMMASI, Notaire, et au Bureau du Syndicat d'Initiative de Bastia.

OBJET DE LA SOCIÉTÉ

La *Société du Cyrnos Palace* s'est fondée à Bastia, sous les auspices du Syndicat d'Initiative et des hautes personnalités financières de cette ville, dans le but de construire, sur le terrain situé au Nord de la Place Saint-Nicolas, par delà l'Avenue Carnot, un hôtel de premier ordre que l'opinion publique est unanime à juger nécessaire, et de l'exploiter à son compte.

L'estimation de la dépense est évaluée à 500.000 francs en comprenant l'achat du terrain, la construction nue de l'hôtel, le mobilier, le matériel de chauffage, d'éclairage et de blanchissage, et les divers frais afférents à la dite construction.

Pour les détails, lire la circulaire imprimée relative à cette affaire.

On souscrit directement ou par correspondance à Bastia chez :
MM. GREGORJ frères, banquiers.
F.-A. FANTAUZZI, banquier.
Charles ORENGA, banquier.
THIERS frères, négociants.
Au Bureau du Syndicat d'Initiative de Bastia, Bd Paoli, 27.



Le Savon extra-pur « Le Chat » contient la proportion d'huile la plus élevée qui puisse entrer dans le savon.

Le Savon extra-pur « Le Chat » prolonge la durée du linge et procure une économie de 20 à 30 p. 0/0 sur le poids du savon employé.

Pour éviter les contrefaçons se méfier des marques ayant de l'analogie avec la tête de Chat.

NEURASTHENIE

Les personnes atteintes de surexcitation, affaiblissement du caractère, de la volonté et de l'énergie, de fatigue et tristesse chroniques, avec mal de tête persistant, grande impressionnabilité, douleurs dans le dos, tremblements, ont intérêt à s'adresser à M. C. GATTET, à CAUDRY (Nord), qui enverra gratis la méthode de sa guérison rapidement.

6 à 8 FRANCS et plus par jour. Partout à Da mes, messieurs, jeunes gens. Il suffit de savoir Mme Travail sérieux facile et suivi qui apporte au foyer chaque jour et régulièrement l'aisance et la superflu. — Rien à acheter. — Pour renseignements et affi d'en recevoir, se hâter d'écrire à Mme JAUBON, 13, rue Stéphenson, Paris.

YEUX Les personnes atteintes de maladies, de tic, tremblement d'yeux et de paupières rouges, faiblesse et sensibilité de la vue, granulations, chute des cils, darices, yeux tuchés, brouillés, glaucome, larmoiement, rhume de cerveau, ségre surdité, ont intérêt à s'adresser à M. C. GATTET, à CAUDRY (Nord), qui enverra gratis le moyen de guérir rapidement.

RHUMATISME

Les personnes atteintes de douleurs, tremblements *musculaires* et *articulaires*, goutte, *névralgies*, migraines, grande sensibilité au froid ou au chaud *réfoirs le matin*, vertiges, ataxie, *digestions pénibles, concordant avec les variations de la température et de l'humidité*, ont intérêt à s'adresser à *l'Institut antirhumatismal, 11, rue Jacquemont, Paris*, qui enverra gratis le moyen de guérir rapidement.

Le Directeur-Gérant,
J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

Installation à Gaz

Jean Cini, ex-ouvrier du Gaz Bastia, 13, Boulevard Paoli, 13, Bastia

Vente de becs, verres et manchons
Appareils sur commande

Abonnement pour l'entretien de l'éclairage : — Travail soigné et garanti.

OUTILS pour AMATEURS et INDUSTRIELS
MACHINES, Fraiseuses, DÉCOUPAGE
Tourneurs, Horlogers, TOURS, Perceuses, &c.
CATALOGUE 1908 contenant 1.000 gravures envoyé franco sur demande
LE SOUDEUR (Appareils pour souder tous métaux)



Royal Windsor

LE CÉLÈBRE
RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS?
AVEZ-VOUS DES PELLICULES?
VOS CHEVEUX SONT-ILS FAIBLES OU TOMBENT-ILS?
OUI OUI.

Employez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux médaillé. Résultats inespérés. Vente toujours croissante.

Exiger sur les flacons les mots Royal Windsor. Se trouve chez les Coiffeurs-Parfumeurs en flacons et demi-flacons.

ENTREPOT : 28, rue d'Enghien, PARIS

Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia
EUGÈNE PERICCHI, propriétaire

Saison Automne-Hiver 1907-1908

Chaussures en tous genres
pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants
Grand assortiment de chaussures fourrées
Choix considérable de Pantoufles

Prix très réduits

Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriquées exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.



La Maison se charge des réparations

MACHINE A TRICOTER

Travail chez soi toute l'année

Rapportant de 30 à 50 fr. par semaine selon temps employé et sans apprentissage.

S'adresser à M. FRANCHI, seul représentant de la Compagnie « La Gyuloise, » en Corse, demeurant à Carbuccia par Ucciani.

Joindre un timbre pour la réponse.

Demandez et offrez dans tous les Cafés VAMARO MATTEI, apéritif supérieur.

LOTERIE de l'Orphelinat des SOUS-AGENTS des POSTES

1er Gros Lot : **100.000 FR.**
2e » » **20.000 FR.**
plus 1530 Lots de 1.000f - 500f - 100f - 50f soit 1532 Lots tous payables en or et argent, dont le montant **240.000 fr.** Dépôts en Compte Courant Rational d'Escompte.

Tirage 15 Avril 1909

PRIX DU BILLET **0 fr. 50** Centimes

Ces billets sont vendus chez tous les libraires, papetiers, etc., et par tous les **FACTEURS**

Envoi à domicile cont. versé et timbre pour retour. Pour les paiements en timbres ajouter 5 centimes. Adresser lettres au Trésorier Général de l'Orphelinat, 175, rue du Temple, Paris.

Teinturerie et Blanchisserie de la Méditerranée
H. FRAISSINET & Cie
MARSEILLE

Société en Commandite — Capital 500.000 Francs
17 Magasins dans Marseille — 20 Succursales au dehors
La plus importante Maison du Midi

AUTOMNE-HIVER 1907-1908
NUANCES MODES :
Marron et Gros Vert — Rouge Brique et Prune

NETTOYAGE ET TEINTURES
Draps - Lainages - Soieries - Velours - Fourrures - Mongolie - Boas - Plumes

TEINTURES EN NOIR INALTÉRABLES

NETTOYAGE DE RIDEAUX, STORES, AMEUBLEMENTS
Edredons, Couvertures, Tapis

Par suite d'importants agrandissements et d'un outillage perfectionné que nous venons d'acquérir en Angleterre, par les soins apportés dans l'apprêt et l'emballage, nous pouvons livrer tous les travaux avec un fini qu'aucune autre Maison ne peut donner

Dépôt de Bastia :
Chez M. SAUVEUR AYMO
BASTIA, 17, Boulevard Paoli, 17, BASTIA

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La-Porge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles

TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 1..

PHOTOGRAPHIE J. MORETTI
CORTE (Corse)

GRANDE COLLECTION DE CARTES POSTALES ILLUSTRÉES DU PAYS
VENTE EN GROS ET AU DÉTAIL
Agrandissements inaltérables de toutes les dimensions en noir et en couleurs

Cie GÉNÉRALE DES PÉTROLES
pour l'Eclairage et l'Industrie
Siège social à MARSEILLE

Pétrole pour l'éclairage et pour moteur, en baril de 180 litres et bidons de 50 litres.
Pétrole raffiné d'Amérique, marque *Le Lion*, en caisses de deux bidons de 18 litres et demi chaque.
Pétrole de luxe *Photoline* en bidons de 5 litres,
Essences de pétrole, Benzine, Gazoline, lourde pour moteur.
NAPHTACYCLE, essence spéciale pour automobiles, très appréciée dans le monde des chauffeurs.
AUTOVELINE huile pour le graissage des automobiles.
GRAISSE CONSISTANTF pour automobiles.
HUILE EPAISSE pour changement de vitesse des automobiles.

Dépositaires pour toute la Corse : MM. L. N. MATTEI et Cie, à Bastia, Ajaccio et Corte.
Sous-dépositaires : Thomas MATTEI, Propriano ; PUCCINELLI Francois, Calvi ; SANTINI Frères, Bonifacio ; Ch.-Marie SAVELLI, Ile-Rousse

TRENTE-TROISIÈME ANNÉE — N° 91 — MARDI 31 MARS 1908

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance au bureau du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0,75 — Diverses, 0,30 — Judiciaires, 0,25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	Union postale et autres Pays
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »	le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Amos.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 5 h. 19 m. — Coucher, 5 h. 55 s.
Dernier quart, le 25 — Nouv. Lune, le 31
Fête de Demain : Saint Macaire.

30 MARS

LA REVISION DOUANIÈRE

Le Régime de la Corse

II.

On s'explique difficilement comment a pu être maintenu le régime d'exception de la Corse. A vrai dire, on a toujours reculé devant les protestations des intéressés et devant certaines difficultés concernant la surveillance.

Les raisons des hésitations de l'Etat nous les trouvons exposées dans une brochure, datant de quelques années il est vrai, publiée à Ajaccio sans nom d'auteur, et qui, bien que rédigée pour les besoins de la cause, n'en est pas moins bonne à consulter, car elle est conçue dans un certain esprit de modération. On y lit notamment :

« En l'état actuel de la législation, la Corse paye annuellement près de 800.000 francs (1) de droits de douane. Elle en solderait 1.200.000, si elle faisait retour au droit commun, le chiffre des importations restant ce qu'il est aujourd'hui. Il y aurait dans cette hypothèse une augmentation de 400.000 francs.

» Peut-on calculer sur cette base !

» L'époque n'est pas bien éloignée où les droits étant très élevés et les prohibitions très nombreuses, la contrebande maritime prenait une telle extension que, en 1835 et 1841, des lois spéciales devenaient nécessaires pour en assurer la répression.

» Le personnel actif comprenait alors environ 600 agents ; les postes étaient rapprochés les uns des autres ; de fréquents encouragements étaient accordés au service ; ces circonstances n'empêchaient pas les *versements* de s'opérer sur la plus vaste échelle et avec la plus étonnante audace, tant la configuration de nos côtes se prête peu à une surveillance continue.

» Depuis les traités de commerce, on a pu réduire impunément le nombre des préposés et supprimer plusieurs brigades. Pourquoi cela ? Parce que la fraude devenait de moins en moins lucrative ; ses avantages ne sont plus en rapport avec ses dangers.

. . . . . .

» Il n'est point de pays peut-être où la répression de la contrebande soit moins facile qu'en Corse ; notre île a une circonférence de 750.000 mètres ; la plupart des brigades y sont séparées l'une de l'autre par une étendue de côtes qui est souvent de 45 kilomètres : elle compte plus de 160 golfes ou criques abordables pour les plus petits navires... »

Ces considérations ont encore leur valeur.

L'effectif de surveillance de la Corse comprend 237 agents, il n'était même que de 189 agents avant l'application d'une taxe inférieure réduite sur l'alcool. On a lieu de craindre que, si l'assimilation douanière était décidée, ledit effectif serait insuffisant.

***

Mais, en fait, il y a deux catégories de droits spéciaux en Corse : les droits fiscaux et les autres.

En ce qui concerne les droits fiscaux qui frappent les denrées coloniales, l'intérêt est sérieux, pour les Corses, dans le maintien du régime actuel. Pour les autres droits, non.

En effet, peu à peu, c'est-à-dire au fur et à mesure que des demandes de fabricants et de producteurs corses se sont fait jour pour réclamer l'admission en franchise sur le continent français de leurs denrées ou articles, le droit de douane entier s'est trouvé, par voie de conséquence, étendu aux similaires étrangers. On voit dans le tableau ci-dessus, par la quantité de désignations en italiques, quel nombre important de produits ont, depuis 1892, passé du régime privilégié dans le régime normal. La plus notable modification a concerné les céréales, car les introductions de farines (1) et de semoules en Corse, où la culture du blé est peu pratiquée, constituent la part principale des importations, et c'étaient les entrepôts de Marseille qui fournissaient la farine soumise en Corse à un droit réduit.

Actuellement, le montant total des modérations de droits, dont bénéficie l'importation étrangère en Corse pour tout ce qui n'est pas denrée coloniale ni tabac, n'excède pas 15.000 francs par an.

On le voit, l'intérêt en jeu est faible. Les Corses hostiles à l'assimilation ne se doutent pas, pour la plupart, du peu d'importance que représentent les faveurs qui leur restent aujourd'hui. C'est pourquoi il semble que pour cette catégorie, il conviendrait de faire disparaître complètement les effets de la loi de 1818, c'est à dire de décréter l'assimilation douanière.

Restent les denrées coloniales et le tabac. Jadis, le sucre acquittait en Corse la moitié des droits du tarif métropolitain. La taxe ayant été ramenée en France, à 25 francs, par la loi du 28 janvier 1903, le régime nouveau, à l'exception, toutefois, des dispositions relatives à la taxe de raffinage, a été étendu à la Corse par l'article 35 de la loi de finances du 31 mars de la même année. Les fruits confits, bonbons et autres produits sucrés acquittent également les mêmes droits qu'en France. La Corse a perdu là un avantage, mais il est vrai, que la nouvelle taxe de 25 francs est plus faible que l'ancien droit réduit. Pour les autres denrées coloniales, ce n'est guère que le café qui compte.

Voici les chiffres de 1907 :

	Quantités (Kilogrammes)	Droits perçus (France)
Café. . .	340 076	346.980
Poivre .	29.672	46 297

Si donc on appliquait au café importé en Corse le droit plein du tarif métropolitain, le fisc devrait encaisser le double. Mais il faut admettre que la consommation diminuerait et qu'en même temps la fraude s'exercerait. L'île est loin d'être un pays riche et l'habitant sait s'y mesurer. Quant à la fraude, il faudrait la redouter sans doute.

Pour le tabac, voici les chiffres des importations en 1907 :

	Quantités (Kilog.)	Droits (France)
Tabacs en feuilles	121 343	117.231
Cigares. . . .	9.642	19.284
Cigarettes. . .	42.901	85 800
Tabacs autres .	1.501	3.000

L'établissement du monopole des tabacs dans l'île rencontrerait de sérieuses difficultés. Les Corses ont l'habitude de leur tabac indigène qu'ils cultivent librement.

La Régie des Droits Réunis a cessé de fonctionner en Corse le 1er juillet 1811, à la suite de difficultés sans nombre et d'événements sanglants. La Corse fut admise alors à se libérer de l'impôt des Droits Réunis moyennant l'addition annuelle d'une somme de 30 000 francs au principal de la contribution personnelle et mobilière.

Comment assurerait-on les prescriptions du monopole du tabac et l'exercice de la culture ? Il faudrait créer un personnel spécial qui n'existe pas actuellement, enfin, dédommager les industriels qui se livrent à la fabrication du tabac, ce qui ne serait pas une petite affaire là bas.

La question est complexe. Toucher à leur privilège du tabac serait pour les Corses attenter à leur liberté, nous disait un aimable habitant du département ! Le mot est pompeux, mais la chose est peut être vraie.

Nous réserverons pour plus tard afin de ne pas prolonger cette étude, l'exposé du régime spécial de l'île, relativement aux taxes intérieures. Nous croyons devoir nous renfermer aujourd'hui dans l'examen de la question douanière.

***

Pour nous résumer, il apparaît qu'il serait possible d'adopter en Corse, le monopole du tabac écarté, un régime de douane analogue à celui de l'Algérie, c'est à-dire l'assimilation complète, sauf pour les denrées coloniales autres que le sucre.

Les habitants de l'île, qui, soit dit en passant, croient, sur la foi d'indications erronées, qu'ils jouissent de franchises douanières dues à l'initiative du commissaire Miot, le grand organisateur du système d'exception au point de vue fiscal, ignorent, disons-nous, de quel mince intérêt est pour eux le maintien des réductions applicables aux articles du tarif autres que les denrées coloniales. Et, pour ce minime avantage, ils sont, dans leurs relations commerciales avec le reste de la France, soumis à des formalités nombreuses, en même temps qu'ils sont obligés de payer les droits sur le continent pour toutes les marchandises qu'ils envoient, quand les similaires font partie des catégories favorisées à l'importation de l'étranger. Bien mieux, ces droits sont calculés sur les bases du tarif général. Et quand ce tarif général aura été augmenté, comme on s'y prépare avec juste raison en France, ce sera une charge nouvelle pour la Corse. A ne citer qu'un cas, il arrive fréquemment que tel envoi du continent, qui retourne invendu de Corse, se trouve taxé à sa rentrée, parce qu'il a cessé là-bas d'être sous les yeux du service des douanes.

(1) En 1907, les recettes ont été de 93 à 13 francs ; en 1906, de 1.108.760, sucres non compris.

(1) En 1906, les farines figuraient pour 403.821 kilos et ne payaient que le droit réduit. La loi du 18 mars 1907 les a fait rentrer, avec le blé et les autres dérivés, dans le droit commun.

---

210 — Feuilleton du Petit Bastiais

LA BEAUTÉ DU DIABLE

Grand Roman Inédit

par JULES MARY

DEUXIÈME PARTIE

Le Lion devenu vieux

II

LA VILLE DE MARSEILLOUX

Mais elle avait gardé sa présence d'esprit jusqu'au bout. Jusqu'au bout, elle s'était dit qu'elle la sauverait. Et quand elle fit semblant de revenir de son évanouissement et qu'elle les vit pâles d'émotion, si près de son visage que leurs lèvres semblaient chercher, déjà, ces lèvres de femme, elle pensa :

— Maintenant, ils sont à moi, tous les deux !

Et Germaine ne se trompait pas. Ils étaient bien à elle !.. Elle avait voulu rester au Garoegrast pendant quinze jours seulement. Ces autres y étaient depuis si pour une seule journée. Ces plans et ces projets changèrent. Six semaines après, Germaine et les fils de Nathalie s'y trouvaient encore, et, pendant ces six semaines, tous trois s'étaient à peu près vus tous les jours. La vie d'hôtel crée, pour tous, les mêmes habitudes de rencontres régulières. Et même si les deux frères et Germaine avaient été séparés par des difficultés et des obstacles, elle eût prêté les mains à les aplanir. Car tel était son but, et telle était sa volonté. Elle voulait qu'ils fussent amoureux d'elle, à la folie. Et ils le furent. Elle voulut qu'ils n'eussent plus d'autre but à leur vie que celui de lui plaire, pour l'un des deux, cette conquête. Et en effet, ils n'eurent plus que ce but. Elle même se donna pour ambition suprême, et comme une réparation de ce forfait dont elle avait été victime, d'être la femme d'un de ces deux hommes.

Elle avait entrevu ceci dans ses rêves : Se venger du comte de Croix-Vitré en devenant maîtresse, dans le riche domaine, et y gouverner à sa guise. Elle y gouvernera t elle, que le comte avait pu contempler, abîmée dans une honte inguérissable, dans tant d'ignominie et d'horreur qu'elle avait pu espérer — et non pas craindre — que sa raison, ou sa vie, y sombrerait. C'était, cela contre lequel, avec vengeances raffinées, ils resteront là-haut, en cet hôtel ouvert durant trois mois à peine, jusqu'à ce que la saison d'été fût terminée. On ferma l'hôtel — le froid devenait trop dur et les touristes avaient disparu — et ils se séparèrent, non sans échanger les promesses de se revoir. N'étaient-ils pas voisins et n'habitaient ils pas le même pays ?

Les deux fils de la veuve lorsqu'ils se retrouvèrent en face de leurs souvenirs, ne purent s'avouer qu'ils avaient fait la conquête de cette fille. Et ils sont pût se dire qu'elle les avait comme esclaves. Le lendemain du jour où cette séparation avait eu lieu, les frères échangeaient quelques mots, à propos de Germaine. Ils étaient seuls, dans un compartiment de première classe d'un train qui les emmenait, cahin caha, vers Martigny. Longtemps, ils restèrent silencieux, chacun des deux suivant sa pensée, et leurs pensées, à tous deux, les reportant vers celle dont ils étaient séparés. Ce fut Michel qui, le premier, rompit le silence. Il dit — et son émotion intime rendait sa voix incertaine et saccadée :

— C'est à elle que tu rêves ?

Laurent tressaillit, comme si on venait de le réveiller brusquement.

— Et toi ?

— Moi aussi.

— Tu l'aimes ?

— Et toi ?

— Moi aussi ..

Ces brèves questions et ces brèves réponses dépeignaient, bien mieux que tout ce que nous pourrions ajouter, l'état d'esprit des deux frères.

— Crois-tu être pays de retour et qu'elle t'aime ou qu'elle t'aimera ?

— Oui, je le crois... Et toi ?

— Je le crois également.

— Et sur quoi, sur quels indices, ou sur quelles paroles, ou même sur quelles promesses bas a tu ta confiance ?

— Sur les mêmes indices, les mêmes paroles, les mêmes promesses, qui font que, de ton côté, la conviction semble reposer sur une certitude..

Tous deux soupirèrent Dans ce qu'ils disaient aucune jalousie ne perçait, et non plus aucune haine. On eût dit qu'ils s'entretenaient de quelque affaire à la quelle le hasard les avait mêlés. Etat d'âme singulier, peut-être, mais réel. Michel reprit :

— Toi, quels indices ? Veux-tu préciser ?

— Il m'a paru qu'elle préférait ma compagne à la mienne... Je l'ai vue plusieurs fois te quitter pour venir à moi, ou exprimer un geste de regret et d'impatience lorsque tu survenais tout à coup alors que nous étions en causerie intime..

— J'ai fait ces mêmes remarques...

— Tu vois !'Aure..

— Les mêmes remarques en ce qui me concerne, dit Michel... Ce n'est donc pas concluant en ta faveur.. Et dans ses paroles ?

— Combien souvent n'ai-je vue s'arrêter, au milieu d'une phrase, parce qu'elle comprenait qu'elle allait trop loin et qu'elle risquait de se trahir ?.. Puis, dans la voix, n'y a t il pas l'intonation, l'hésitation, de la tendresse discrète .. toutes choses auxquelles on ne peut se tromper... Et elle tremblait en me parlant.. baissant les yeux, pâlissait et rougissant tour à tour...

(*A suivre*).

A VENDRE

VIN à 18 francs l'hectolitre.
S'adresser à M. Valesi, VESCOVATO.

Il nous semble que, bien exposée, la question de l'assimilation pour les marchandises autres que les denrées coloniales sus-indiquées ne saurait rencontrer d'opposition.

En ce qui concerne ces denrées coloniales, il y aurait peut-être des tempéraments à adopter : on pourrait soit maintenir le tarif actuel, soit procéder à des augmentations par étapes. Le café, du reste, doit seul retenir l'attention, c'est l'unique denrée dont l'importation a de la valeur. Mais il s'agit ici d'une question purement fiscale où la protection n'a rien à voir. L'Etat est mieux juge que quiconque de ce qu'il peut avoir à craindre, et c'est auprès des pouvoirs publics que la Commission des Douanes pourra se renseigner utilement.

P. DE CONNY.

(*La Réforme Economique*).

(*A suivre*).

Propos d'Actualité

Réforme judiciaire

Décidément M. Briand veut marquer son passage au ministère de la Justice par une pléiade de réformes comme on n'en aura pas vu de longtemps. Thémis en frémit sur ses jambes bottoises!

Depuis trois mois, nous avons eu l'introduction des ouvriers dans les jurys, la réforme de l'article 340 ... Voici maintenant un grave projet de modification au fonctionnement de la justice criminelle.

Aujourd'hui, le jury, comme on le sait, ne doit pas se prononcer sur la condamnation de l'accusé; il doit dire seulement si celui-ci est coupable ou non. Le tribunal a le soin, après cela, d'appliquer la sentence.

D'après cette méthode, il arrivait très souvent que les jurés déterrant condamner un coupable légèrement et ayant voté dans cette intention, étaient tout étonnés de l'entendre condamner à une forte peine.

D'autres fois, c'était le contraire qui arrivait. Ainsi, les condamnations étaient distribuées au petit bonheur, les jurys délibérant à la fois fermés, comme à la courte paille, et parfois même il fallait recommencer.

M. Briand a pensé que ceux qui sont à la peine doivent aussi être à l'honneur, et il a décidé que les jurés particulièrement dévouants auraient la prime de la peine.

Voilà certes une innovation heureuse et qui va faire cesser d'étranges anomalies.

On peut cependant adresser une critique au projet ferand. Il précoit un processus à suivre pour la délibération : les jurés devront parler d'abord, et il sera interdit aux jurés, présents, de leur aide sur la parole ou de les éclairer par des renseignements ou des conseils sur la nature des peines entre lesquelles ils sont appelés à choisir. Alors à qui serait de changer l'état de choses existant, si, après comme avant, les jurés doivent rester muets? Cela rappelle beaucoup de particularités chez les adolescents et témoigne de l'obstination de cet enfance chez les jurés. Les uns et les autres méritent presque cette opinion du Garde des Sceaux, et pourquoi l'a-t-il dit que de refuser à tout le faire franchisse et s'élève dans notre. Ainsi compris le fonctionnement des jurés criminels offrira certainement les meilleures chances de jeûner tout en laissant à leurs membres la mesure de dignité.

A. CAPELLO.

L'INQUISITION FISCALE

Vers la faillite de l'Etat

La Chambre a abordé hier la discussion de l'impôt projeté sur les coupons de la rente française. Le débat n'a pu être qu'ébauché. Il prendra, nous l'espérons, l'ampleur qu'il mérite.

Peut être, au seuil de l'étude qui s'annonce, la question posée est-elle gênant à certaines précisions. On serait enchanté d'éviter des appréciations comme celle-ci, à propos du rentier qui « n'aura eu que la peine de naître pour avoir le droit de vivre oisif et inutile dans ce monde ». C'est M. Camille Pelletan qui parle, et voici ce qu'il dit : « Il aura bien sise (ce rentier) de trouver, pour se promener, des routes établies aux frais de l'Etat, mais il ne donnera pas pour cela un centime de sa poche. J'accepterai par l'école gratuite; il y enverra ses enfants, s'il aura, mais il ne contribuera pas aux dépenses de l'enseignement public. Il aura été, s'il veut faire un petit voyage, de trouver à sa portée le chemin de fer construit grâce à des subventions et des garanties de l'Etat, mais il laissera aux autres contribuables la charge de ces subventions et de ces garanties. Sa bourse sera protégée par les gendarmes, par la police, par la justice, dont il laissera faire tous les frais à tous les autres contribuables... Ce riche, cet oisif, vivra aux crochets des travailleurs plus pauvres que lui. Voilà ce que vous faites, si vous exemptez la rente. » Inutile de dire que ce complet a été salué par de « vifs applaudissements à l'extrême gauche et à gauche » ; le *Journal officiel* en fait foi.

Or, quelle est la réalité ? Puisque tant de gens semblent l'ignorer totalement à la Chambre, et puisque le président de la commission de législation fiscale couvre de sa haute autorité cette ignorance, sans doute le débat n'aît rien perdu en clarté si l'on eût tout d'abord constaté que le porteur de rentes françaises acquitte tous les impôts existants, à l'exception des successions directes dont la répercussion sur le capital même des titres a été prise en considération par l'Etat emprunteur. Quand le rentier veut faire « un petit voyage », il subit immédiatement, pour peu qu'il prenne un billet de 1re classe, un impôt très lourd, que le voyageur de 3e classe ne payera pas. Qu'il fume, qu'il consomme de l'alcool, qu'il se serve d'allumettes, qu'il brûle du pétrole, qu'il mange du pain ou de la viande, qu'il achète un immeuble, qu'il fasse une opération de Bourse, il participe comme les autres contribuables aux dépenses de l'Etat. Il paye tous les impôts ordinaires. Et il est passible, en outre, d'une contribution discrète qui est une taxe de superposition par excellence ; la contribution mobilière, à laquelle sont soustraits, à Paris notamment, la plupart des petits contribuables. Voilà comme est exempt de tout impôt cet « oisif », cet « inutile ».

Ce paié, ce galeux d'où venait tout le mal.

Il jouit de privilèges, pourtant ; mais lesquels ? D'une part, la loi du 13 brumaire an VII a exempté du droit et de la formalité du timbre « les inscriptions sur le Grand-Livre de la Dette nationale et les effets publics ». En 1817, la loi du 23 août a rappelé et confirmé cette exemption. D'autre part, et sans qu'il soit besoin de remonter à des lois fort anciennes, les coupons de la rente française ont été mis expressément à l'abri de tout impôt direct. Quand la loi du 29 juin 1872 vint créer l'impôt de 3 0/0 sur le revenu des valeurs mobilières, la rente n'y fut pas assujettie. Quand la loi du 26 décembre 1890 vint élever de 3 0/0 à 4 0/0 le taux de l'impôt sur le revenu des valeurs mobilières, l'immunité de la rente fut maintenue. Et lorsque la loi du 9 juillet 1902 vint parfaire l'œuvre de l'unification du Grand-Livre, l'article 3 stipula que « tous les privilèges et immunités attachés aux rentes sur l'Etat sont attachés aux nouvelles rentes 3 0/0 ». Pourquoi ces clauses ? Dans le but de favoriser les rentiers ? En aucune façon. L'Etat ne s'est jamais soucié que de son propre intérêt en édictant le « privilège » attaché à ses rentes : il en élevait le prix, rien de plus. Grâce aux immunités garanties aux souscripteurs des emprunts français, la valeur des titres n'est accrue au moment des émissions. L'Etat a fait une excellente affaire.

Peut-il aujourd'hui, après qu'il a été le bénéficiaire de l'opération, abroger les lois qui ont déterminé la confiance du public ? Quelqu'un n'est trouvé hier pour oser douter qu'il en eut le droit. Aucun moment appartenir aux représentants du pays d'aliéner pour toujours la liberté souveraine de la nation ». Il est pleinement d'entendre formuler cet aphorisme à propos des rentes de l'Etat, lesquelles sont perpétuelles, il est vrai, mais par cela même essentiellement rachetables et toujours remboursables au pair.

Les représentants du pays n'ont aliéné aucune liberté en décidant que l'Etat devrait soit rembourser les rentes, soit respecter des engagements nulles au crédit public. Ce ne sont pas les concessions qui ont manqué ; toute la dette 3 0/0 a disparu, transformée peu à peu en dette 3 0/0. A chaque conversion, l'Etat pouvait, créant des titres nouveaux, taxer ces rentes nouvelles à son gré. Pourquoi ne l'a-t-il pas fait ? La raison est évidente : les rentes nouvelles, si elles eussent été taxées, eussent été dépréciées. La succès des conversions eût été compromis. L'impôt eût risqué de coûter gros à l'Etat.

La question est donc des plus simples. Si l'Etat veut édicter de nouveaux emprunts, il est maître de frapper d'impôts les rentes qu'il offrira à l'épargne. Ce sera son droit absolu. S'il en use, il aura, croyons-nous, très mauvaise grâce à violer une parole, mais il aura donné une satisfaction aux partisans de l'impôt sur la route et il n'aura violé aucunement aucun droit. Par contre, pour toutes les rentes existantes, il est lié. Il l'est non point parce que débiteur de rentes et auteur d'un contrat auquel, en droit commun, il ne peut pas toucher sans l'assentiment de son créancier ; il est lié d'une manière autrement puissante : il l'est par l'engagement spécial qu'il a pris et dont il a été le bénéficiaire. La Chambre voudra-t-elle passer outre ? La suite du débat nous montrera si elle veut délibérément acheminer la République vers la faillite de l'Etat.

(*Le Temps*).

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 31 mars à 3 heures

Marche Italienne,	Rousseau.
Gillette de Narbonne, fant.,	Audran.
T'en souviens-tu, valse,	Tarine.
Les Huguenots, fant.,	Meyerbeer.
Coquette, gavotte,	Ludessi.

Le Chef de musique, X. LAURUS.

Au Pensionnat Ponzevera

Bastia, le 30 mars.

M. le Directeur du *Petit Bastiais*,

Un oubli qui ne vous est pas imputable a fait supprimer dans le compte-rendu de la fête au pensionnat Ponzevera le dernier feuillet. Ainsi présenté mon article est amputé de sa conclusion très naturelle.

Voulez vous être assez aimable pour le faire passer dans le numéro de demain.

Remerciements et sentiments dévoués.

G.

Toute cette jeunesse nous a fait passer une après-midi délicieuse et nous l'en remercions de tout cœur. Mais notre pensée n'en va après cela et tout naturellement, aux organisatrices de cette charmante récréation, car tout fut parfait.

Eh bien, merci ! Nous n'avons pas à les nommer ici, leur modestie nous le défend, mais l'élégante assistance qui les connaît, comme il le fallait, admiré leur courage et loué leurs efforts.

Quand à « Maîtresse, » voilà bientôt soixante ans qu'elle dirige de façon supérieure son pensionnat. La Corse entière la connaît, l'admire, l'aime et s'étonne qu'un bout de ruban rouge n'orne pas encore le corsage d'une pareille éducatrice.

GYGÈS.

Les années de souffrances comptent double

Les pilules Pink guérissent très vite

Mme Pestel, couturière à Choisy-le-Roi (Seine), avenue d'Alfortville N° 45, a beaucoup souffert pendant 3 mois. Puis, après avoir pris plusieurs remèdes sans succès, elle a fait usage des pilules Pink qui l'ont remise sur pieds en quelques jours.



Mme Pestel Phot. Boucher fils, Orléans

« Après quelques jours pendant lesquels j'ai ressenti une grande faiblesse, écrit-elle, pendant lesquels je n'ai eu aucun appétit, j'ai éprouvé un matin une douleur très vive aux reins. Cette douleur était plus vive lorsque je voulais bouger et que je voulais me relever. Même au repos, assise, je sentais cette douleur et j'en ressentais que j'avais reçu des coups sur les reins. J'ai éprouvé en même temps des douleurs dans toutes les articulations, genoux, coudes, à omoplates des pieds et des mains. Avec cela mon état général était très mauvais. Je ne mangeais que très peu et je souffrais beaucoup après chaque repas pour digérer le peu de nourriture prise et qui était mal supportée, parfois même vomissements. Bien souvent l'après-midi j'étais prise par la migraine et cela était toujours si fort que je pouvais rien faire et étais obligée d'aller me coucher. J'ai eu aussi des vertiges sans d'estomac, des points de côté, de l'oppression, enfin je passais très souvent de mauvaises nuits, sans sommeil, sans repos, soit en cauchemardant. Je me sentais tous les jours plus faible et mais découragée du traitement me prescrit.

Plusieurs personnes m'ont conseillé de prendre les pilules Pink. J'ai voulu faire l'essai des pilules Pink dont on me faisait tant l'éloge. J'ai donc pris les pilules Pink et n'ai pas tardé à me sentir beaucoup mieux. Mes douleurs aux reins, mes douleurs aux articulations avaient cessé au bout de quelques jours. Puis, je me suis sentie plus forte et j'ai eu meilleur appétit, meilleur sommeil aussi. J'ai repris bonne mine et je me lève en bientôt à me plaindre d'aucun malaise. »

Mme Pestel a eu une crise de rhumatisme compliquée d'anémie. Elle a été promptement guérie par les pilules Pink, parce que ces pilules d'une part, purifient le sang, d'autre part enrichissent le sang. Les pilules Pink ont chassé de son sang l'acide urique, cause des douleurs rhumatismales, et elles ont donné à son sang la richesse en globules rouges nécessaire pour changer en un état de force, l'état d'anémie, de pauvreté du sang.

Les pilules Pink guérissent l'anémie, la chlorose des jeunes filles, les pâles couleurs, les migraines, les maux d'estomac, l'épuisement nerveux, le découragement, le rhumatisme.

On peut se les procurer dans toutes les pharmacies. Il y a beaucoup de contrefaçons des pilules Pink. Si vous avez le moindre doute, s'adresser à M. Gabin, Pharm., 23, rue Bailli, Paris, Frs. 3.50 la boîte; Frs. 17.50 les 6 boîtes franco.

Nécrologie

Madame BIANCARELLI

M. Antoine Biancarelli, l'un des propriétaires des grands magasins de la Samaritaine, vient d'être cruellement éprouvé par la mort prématurée de son excellente compagne.

Mme Catherine Biancarelli, née Montalti, était à peine âgée de 27 ans. Tout entière à sa famille, complètement attachée à ses devoirs d'épouse et de mère, elle vivait heureuse et son bonheur rayonnait autour d'elle. Le destin jaloux est venu jeter la consternation dans cette famille. Epoux et enfants sont inconsolables en présence d'une perte aussi irréparable, de ce grand vide que la mort a fait dans leur foyer.

Dimanche, malgré la pluie, une assistance des plus nombreuses a accompagné la cercueil de cette jeune femme jusqu'à l'église Saint-Jean où a été donnée l'absoute.

Des garçonnets portaient trois magnifiques couronnes qui avaient été offertes par la famille, les amis, le personnel de la Samaritaine. La bière était portée par six jardiniers.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. A.-M. Sisco, Cinquini, Finocchietti et Simonpaoli.

Le deuil était conduit par M. Antoine Biancarelli entouré de ses parents.

L'inhumation a été faite dans le caveau de la famille.

Nous présentons nos plus vives condoléances à M. Antoine Biancarelli, aux familles Quilici, Montalti, Dipetris, Giudicelli et Biancarelli.

Gazette Ajaccienne

(*De notre correspondant particulier*)

Postes et Télégraphes

Par arrêté de M. le sous-secrétaire d'Etat du 17 mars, M. Halbout, inspecteur des Postes et des Télégraphes à Ajaccio, a été promu à une classe supérieure.

Nous adressons nos sincères félicitations à notre sympathique concitoyen, qui est un fonctionnaire distingué et consciencieux.

Bulletin Financier

Paris, 27 mars 1908.

La séance de ce jour se signale par sa fermeté. Le 3 0/0 reprend à 97 10, L'Extérieure se retrouve à 90 60; Turc à 0/0 fibre à 94.55, la Russe 1906 passe à 97 42, L'action Crédit Foncier s'avance à 718; la Société Générale cote 657, les Lyonnais 1.190, Le Comptoir d'Escompte reste bien tenu; son bilan au 29 février fait ressortir un accroissement d'environ 17 millions au total des opérations sociales. Valeurs industrielles et de traction plus faibles. L'action Suez cote à 4.415. Améliorations des valeurs de traitées et coprifères. L'action Bon Aour progresse à 749.

La Société Française d'Exploitations Minières a pour objet l'acquisition d'importantes houillères dans l'Hérault. La concession de Saint Geniès, de Varoussi est de 1.318 hectares et celle de Cazevieille de 1.200 hectares. Le Lauriom Grec reste à 54.25. Les actions Dion Injectos sont fermes entre 124 et 125 frs. Cette affaire intéressant toutes les industries du bois semble avoir de bonnes perspectives d'avenir. L'action Atlantique, assurances pour le remorquement des navires, s'obtient aux environs de 125.

Des demandes portent à 56 et 60 les actions privilégiées Montebras. L'obligation Canadian Metal Cy Ltd. à 102 qui peut s'obtenir à 475 fcs aux Banques Unies, 41, place de la Bourse.

Les chemins de fer Français sont calmes.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 30 mars

Thermomètre — 7 heures du matin + 10, à midi 17 — 6 heures du soir + 12, Maxima + 17 2. Minima + 9.

Baromètre — 7 heures du matin, 771 mm. à midi, 771 mm. 6 heures du soir, 771 mm.

Vent Dans la matinée, Calme.
Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel, le matin, quelques nuages.
l'après-midi, id.

Pluviomètre, à 7 h. du matin : 20 mm.

***

Mouvement administratif

M. Bartoli, précédemment nommé sous-préfet de 1re classe à Confolens, et non installé, est nommé sous-préfet de 1re classe à Vitré.

***

Vol de poules

Des malfaiteurs restés inconnus se sont introduits la nuit dernière, par escalade et effraction, dans le poulailler du nommé Gozza Antoine, près l'usine à gaz, et se sont emparés de sept poules et d'une douzaine de pigeons.

La police a ouvert une enquête.

***

Etablissements pénitentiaires

M. Gagliotti Paul est nommé dans les cadres du personnel des établissements pénitentiaires.

***

Contraventions

L'agent Félix a verbalisé hier contre le cocher A., qui procédait au lavage d'une voiture, en plein jour, dans la rue Saint-François, au mépris des arrêtés municipaux.

Le brigadier Bertrand a mis hier, en contravention le nommé S. G., sujet sarde, qui, à peine sorti de prison, s'empressa de poursuivre de ses menaces la dame X, au point que celle-ci avait dû se réfugier dans un magasin pour éviter d'être frappée.

***

Ponts et Chaussées

MM. Antonioni Antoine et Piana Guido ont été déclarés admissibles à l'emploi de commis des ponts et chaussées, à la suite du concours du mois de février dernier.

***

Nouvelles militaires

M. Moretti, capitaine d'habillement au 125e, passe au 20e, habillement.

M. Maderni, capitaine au 4e, passe au 23e bat. de chasseurs à pied.

M. Giudicelli, capitaine au 2e étranger, est nommé capitaine d'habillement.

M. Bartoli, lieutenant-colonel au 11e dragons, passe au 13e cuirassiers.

M. le capitaine de gendarmerie Lorenzini passe de Cognac à Marcans.

***

Avis

M. Jean Fabiani a l'honneur de prévenir le public qu'il vient de céder son fonds d'épicerie, situé route du Cap, 1, à Mme Esther Tarabori.

Faire opposition dans la huitaine.

***

Pilules Suisses

Mauvaises digestions, et les troubles qui les accompagnent, disparaîtront rapidement et sûrement si vous employez les Pilules Suisses.

***

Objet perdu

Il a été perdu une épingle de cravate dans les quartiers de Cypranelle et de la Gare.

Récompense à qui la rapportera au bureau du journal.

***

A louer

Une villa, rue de l'Hôpital militaire. S'adresser au bureau du journal.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

BOURSE DE PARIS

	28 mars	30 mars
Rentes de 3 0/0 anciens	96 85	96.70
— de 3 0/0 amortis.	98.20	98.40

ex-coupon.

NANCY

NOUVELLE ARRESTATION de Bouchers

Nancy, 30 mars.

A la suite de l'instruction qui est ouverte sur la mauvaise qualité des viandes fournies à la troupe dans la région de Nancy et des environs, deux nouvelles arrestations ont été opérées aujourd'hui par les inspecteurs de la brigade mobile de sûreté.

Les bouchers arrêtés ont été interrogés sommairement par le juge d'instruction ; ces deux bouchers seront confrontés demain avec le premier boucher qui a été écroué en prison.

A MADAGASCAR

La télégraphie sans fil

Paris, 30 mars.

Plusieurs journaux annoncent que la télégraphie sans fil va fonctionner à Madagascar, dès que l'aviso-transport *Vauclase*, qui doit être affecté à la mission hydrographique, sera rendu sur le littoral de la grande île africaine.

Ce transport emportera un matériel assez important qui servira à l'installation des postes volants dans l'île.

EN ITALIE

Le départ des Souverains Allemands

Venise, 30 mars.

Le yacht impérial *Hohenzollern* vient d'appareiller pour Corfou, escorté par les croiseurs *Hambourg*, *Lubeck* et *Sterpner*.

Après les saluts d'usage, l'escadre italienne est partie en même temps que l'escadrille allemande, qu'elle accompagnera jusqu'à la limite des eaux territoriales italiennes.

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Présidence de M. BRISSON

La séance est ouverte à 2 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance qui est adopté.

Vérifications de pouvoirs

L'élection de Die

L'ordre du jour appelle la discussion du rapport, fait au nom du 5e bureau, sur les opérations électorales dans l'arrondissement de Die.

Le rapport conclut à la validation de l'élection de M. Archimbaud, père.

Les conclusions du rapport sont adoptées.

M. Archimbaud est admis.

Projets de loi d'intérêt local

La Chambre adopte ensuite sans discussion les projets de loi autorisant la perception d'une surtaxe sur l'alcool aux octrois de Barbezieux et de Brive.

Chemins de fer d'intérêt local

La Chambre adopte également sans discussion le projet de loi ayant pour objet de déclarer d'utilité publique l'établissement dans le département de l'Allier, d'un chemin de fer d'intérêt local, à voie de 1 mètre, entre Cunet et la limite du département de la Loire.

La Chambre adopte, en entier, le projet de loi ayant pour objet de déclarer d'utilité publique l'établissement, dans le département de l'Oise, d'un chemin de fer d'intérêt local, à voie de 1 mètre de largeur, de Froissy à Crèvecœur.

Ouverture et annulation de crédits

L'ordre du jour appelle ensuite la discussion du projet de loi, adopté par la Chambre des députés, adopté avec modifications par le Sénat, portant ouverture et annulation de crédits sur l'exercice 1907.

La Chambre a adopté.

Exercice périmé

La Chambre adopte sans discussion le projet de loi portant ouverture au ministre des Travaux publics, sur l'exercice 1908, d'un crédit de 124.858 fr. 44 c. pour le payement d'une créance de l'exercice périmé 1902.

L'Amnistie

Enfin l'ordre du jour appelle la discussion en première délibération sur :

1. le projet de loi relatif à l'amnistie ;

2. la proposition de loi de M. Georges Berry et plusieurs de ses collègues, relative à une amnistie pour les délits et contraventions commis à l'occasion de l'application de la loi sur le repos hebdomadaire ;

3. la proposition de loi de M. Edouard Lockroy et plusieurs de ses collègues, relative à une amnistie pour les contraventions à la loi sur le repos hebdomadaire ;

4. la proposition de loi de M. Georges Berry, portant amnistie pleine et entière en faveur des fabricants, commerçants et dépositaires de boissons apéritifs, qui ont contrevenu aux dispositions de l'article 15 de la loi de finances de 1907 ;

5. la proposition de loi de MM. Georges Berry et Paul Beauregard relative à une amnistie pour les délits et contraventions commis à l'occasion de l'application de la loi sur le repos hebdomadaire ;

6. La proposition de loi de M. Emmanuel Brousse et plusieurs de ses collègues, relative à une amnistie pour tous les faits antérieurs au 1er juillet 1907, à l'occasion des événements du Midi.

M. Lauraine

député radical de la Charente-Inférieure, développe les conclusions de son rapport.

ARTICLE PREMIER

La discussion s'ouvre sur l'article 1er qui est ainsi conçu :

« L'amnistie pleine et entière est accordée pour toutes les infractions quelle que soit leur qualification pénale, se rattachant aux événements qui se sont produits, en 1907, à l'occasion de la crise viticole, à l'exclusion des fraudes de tout ordre.

Après une courte discussion l'article 1er est mis aux voix et adopté.

Amendement Sembat

M. Marcel Sembat, député socialiste unifié de la Seine, présente un amendement demandant l'amnistie pour les antimilitaristes.

Cet amendement est repoussé par 460 voix contre 73.

Amendement Devèze

M. Devèze, député socialiste du Gard, dépose un amendement tendant à exclure les délits de diffamation par la presse.

Cet amendement a été adopté par 343 voix contre 235.

***

Plusieurs autres amendements sont ensuite proposés, et renvoyés à la Commission de la réforme judiciaire.

La suite de la discussion est renvoyée à demain.

La séance est levée.

EN ESPAGNE

Un conflit Anglo-Espagnol

Madrid, 30 mars.

Les autorités espagnoles protestent contre la construction à Gibraltar de casernes anglaises, en remplacement des baraquements provisoires anglais.

Les travaux ont été interrompus.

AVIS DE DÉCÈS

M. Scalsi, sous ingénieur des ponts et chaussées à Bastia ; M. J.-B. Scalsi, conducteur des ponts et chaussées à Corvione ; Mme Bastelli, née Scalsi, M. Bastelli, greffier à El Kseur (Algérie), et leur fille ; Mme Trojani, née Scalsi, M. Trojani, commis des contributions diverses à Bône, et leur fille ;

Les familles Monti et Casanova, de Corte,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mme veuve Marie Spinelli

Née MONLAU

leur belle mère, grand'mère, arrière grand'mère, belle-sœur et tante-germaine, décédée à Bastia, le 29 mars 1908, à l'âge de 83 ans, et les prient d'assister à son convoi funèbre qui aura lieu aujourd'hui mardi, à 9 heures et demie du matin.

On se réunira à la maison mortuaire, rue Favalelli, 4.

AVIS DE MESSE

Les Procureurs de la confrérie de Saint-Erasme prient tous leurs confrères de vouloir bien assister, à la messe de Requiem qui sera célébrée, mardi, 31 mars, à 9 heures du matin, dans leur chapelle, à Saint-Jean, pour le repos de l'âme de leur regretté confrère

Monsieur DOMINICI

Capitaine Marin

décédé à Erbalunga.

Bijouterie-Horlogerie

DANESI fils

Boulevard Paoli, 16, Bastia

M. Danesi fils, ancien élève des fabriques d'horlogerie de Besançon, a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il se charge de toutes sortes de réparations de montres et pendules, à des prix défiant toute concurrence.

M. Danesi, laissant lui-même toutes les réparations, qui a même de livrer un travail très soigné et garanti.

BASTIA-QUINQUINA

AU VIN DE GRENACHE

SPÉCIALITÉ

de la Maison Bourgeois Frères

BASTIA (Corse)

Apéritif
Digestif
Fortifiant

BOULANGERIE OUVRIÈRE

« La boulangerie Ouvrière » s'ouvrira mardi 31 courant, rue de l'Opéra, N° 14 ; deux ouvriers délégués pour leur compétence, ont été désignés par le Syndicat des Ouvriers boulangers pour assurer le service de la Boulangerie.

Le public trouvera le pain de première qualité, le pain fin et le pain de luxe aux prix de : 0 fr. 35 et 0 fr. 40 le kilo.

Cette boulangerie est l'œuvre d'une association, dont nous donnons ci-après un aperçu des statuts :

L'association est synonyme à personnel et à capital variables, elle a pour but de rendre l'ouvrier maître de son outil et du revenu de son travail par la concurrence et de l'industrie ou commun ; elle se compose de toute personne des deux sexes qui versera la somme de cinq francs et au dessus à la caisse de la Société au taux du 3 0/0 ; elle est administrée par un conseil de 8 membres ; son bénéfice net est réparti de la manière suivante : le 10 0/0, pour venir en aide aux employés de la Société en cas de maladie, le 20 0/0 pour leur servir une pension de retraite, le 3 0/0 pour les cas imprévus, le 15 0/0 pour l'émancipation ouvrière ; le 50 0/0 pour le développement de la Société.

La société, après ses expériences du début, se propose de faire le possible pour avantager les clients et surtout les clients ouvriers pour lesquels elle travaille.

L'Administration.

Usines de Francardo

F. CHARDON et Cie

(GARE FRANCARDO)

TUILERIE & BRIQUETERIE MÉCANIQUES

Fabrique de Carreaux en ciment, unis et à dessins

Travaux divers

EN CIMENT COMPRIMÉ ET CIMENT ARM

FOUR A CHAUX CONTINU

Scierie mécanique

DE BOIS DE CONSTRUCTION

Entrepôts { à Bastia, 2, Av. rue Carnot / à Corte, Nouvelle Traverse

Nomenclature des produits mis en vente dans nos entrepôts :

Briques pleines et creuses. — Briques pressées de parement. — Tuiles plates et rondes. — Carreaux en terre cuite. — Carreaux en ciment unis et à dessins.

Chaux grasse. — Chaux hydrauliques et ciments. — Plâtres. — Planches. — Madriers. — Chevrons. — Liteaux. — Lattes.

Fers en barres. — Fers à planches. — Aciers. — Métaux.

Nota. — La chaux grasse de Francardo est de qualité supérieure.

Employée dans les maçonneries aériennes, elle acquiert la dureté de la chaux hydraulique. Un volume de cette chaux en pierres donne de 2 à 2,5 volumes de pâte. Elle est excellente pour les badigeonnages à cause de sa blancheur et de son adhérence, pour les traitements curatifs de la vigne et les amendements des terres en raison de sa richesse en chaux.

Les commandes doivent être adressées à MM. F. CHARDON et Cie, à Francardo, ou aux entrepôts de Bastia et Corte.

L'ART de GUÉRIR

Le Journal de Médecine Française qui publie une importante étude sur une nouvelle méthode curative basée sur le traitement de Pathogènes nouveaux chez l'homme et la femme, la Neurasthénie, les Maladies de l'Estomac, de l'Intestin, du Cœur, le Rhumatisme, la Goutte, les Douleurs, etc. — Envoi gratuit du journal à toutes personnes qui en font la demande au Directeur, 19, rue de la Perouse, à Paris.

MODES PARISIENNES

18, Ed Paoli, Bastia

Grand choix de chapeaux pour Dames et Enfants

Modèles haute nouveauté à partir de 4 fr. 95

Succursale d'une grande maison de Paris

Seul dépôt en Corse



SOUCIS D'ARGENT

Si vous avez des soucis d'argent, c'est votre faute, puisque vous pouvez, par nos indications et une provision minime, GAGNER DE SUITE, à la Bourse, dans une opération facile, **A LA PORTÉE DE TOUT LE MONDE,** *la somme qui vous est nécessaire.*

CONFIANCE, DISCRÉTION

Ecrire à la Caisse Générale, 59, rue Paradis, MARSEILLE

Teinturerie et Blanchisserie de la Méditerranée

H. FRAISSINET & Cie

MARSEILLE

Société en Commandite — Capital 500.000 Francs

17 Magasins dans Marseille — 20 Succursales au dehors

La plus importante Maison du Midi

AUTOMNE-HIVER 1907-1908

NUANCES MODES :

Marron et Gros Vert — Rouge Brique et Prune

NETTOYAGE ET TEINTURES

Draps - Lainages - Soieries - Velours - Fourrures - Mongolis - Boas - Plumes

TEINTURES EN NOIR INALTÉRABLES

NETTOYAGE DE RIDEAUX, STORES, AMEUBLEMENTS

Edredons, Couvertures, Tapis

Par suite d'importants agrandissements et d'un outillage perfectionné que nous venons d'acquérir en Angleterre, par les soins apportés dans l'apprêt et l'emballage, nous pouvons livrer tous les travaux avec un fini qu'aucune autre Maison ne peut donner

Dépôt de Bastia :

Chez M. SAUVEUR AYMO

BASTIA, 17, Boulevard Paoli, 17, BASTIA

ECZEMAS, DARTRES

Souffrez-vous de démangeaisons, avez-vous des boutons, des rougeurs qui indiquent une affection de la peau, n'hésitez pas à employer l'EAU PRÉCIEUSE DE PENSIER. C'est le remède idéal, unique au monde, qui réussit où tous les autres ont échoué.

Comme je vous l'ai déjà annoncé, votre EAU PRÉCIEUSE m'a rendu l'espoir que j'avais perdu depuis longtemps. Atteinte d'eczémas à une jambe depuis dix ans, je me soignais sans résultat, lorsque j'ai appris les propriétés de votre EAU PRÉCIEUSE. Aux premiers pansements, le mal diminuait et après l'emploi de quelques flacons j'étais complètement guérie.

Je vous remercie et vous adresse toute ma reconnaissance.

Justine MAGNES à St Julien-en-Born (Landes)

Envoi franco contre mandat poste de 3 fr. 60 adressé à la Pharmacie Dupenier 97, rue du Bac, à Rouen et toutes pharmacies.

Se trouve à Bastia, Pharmacie Quilici, 10, boulevard du Palais, et à Ajaccio Pharmacie Guiderdoni.

CHLORO-ANÉMIE, TUBERCULOSE, CONVALESCENCE

Tout état de faiblesse et d'amaigrissement ayant pour cause la déchéance trouve une guérison prompte et certaine par l'emploi du

VIN DE VIAL au Quina, Suc de Viande et Lacto-Phosphate de Chaux

---

Je donne, un phonographe pour 50 grammes de B.B. Ecrire DUQUESNE, 76, Grande rue, NANCY.

---

6 à 8 FRANCS et plus par jour. Partout à Dames, écoliers, Jeunes gens. Il suffit de savoir Marcher. Travail sérieux facile et suivi qui apporte au foyer chaque jour et régulièrement l'aisance et le bonheur. — Rien à acheter. — Pour renseignements et affaire particulier, se hâter d'écrire à Mme JAUHON, 52, rue Blanchisson Paris.

Le Directeur-Gérant,
J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

Installation à Gaz

Jean Cini, ex-ouvrier du Gaz

Bastia, 13, Boulevard Paoli, 13, Bastia

Vente de becs, verres et manchons

Appareils sur commande

Abonnement pour l'entretien de l'éclairage : — Travail soigné et garanti.

ANCIEN CABINET PRADÈRE

PIERRE SABATÉ

Chirurgien-Dentiste du Lycée

SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS (Systèmes perfectionnés)

OBTURATION

& EXTRACTION DES DENTS sans douleur

Bd Paoli, 18, au 1er

Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de leurs spécialités.

ANÉMIE

PALES COULEURS

FLUEURS BLANCHES

NEURASTHÉNIE

CROISSANCE

CONVALESCENCE

de toutes Maladies

GUÉRISON RADICALE en **20 JOURS**

ELIXIR de S. VINCENT de PAUL

Seul l'véritable assimilable ne constipant pas

CONFITURE de S. VINCENT de PAUL

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

EUGÈNE PERICCHI, propriétaire

Saison Automne-Hiver 1907-1908

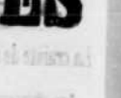
Chaussures en tous genres pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants

Grand assortiment de chaussures fourrées

Choix considérable de Pantoufles

Prix très réduits

Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriquées exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.



La Maison se charge des réparations

MACHINE A TRICOTER

Travail chez soi toute l'année

Rapportant de 30 à 50 fr. par semaine selon temps employé et sans apprentissage.

S'adresser à M. FRANCHI, seul représentant de la Compagnie « La Gauloise, » en Corse, demeurant à Carbuccia par Ucciani.

Joindre un timbre pour la réponse.

MAISON DE CONFIANCE

BIJOUTERIE MATTEI

20, Boulevard Paoli

La BIJOUTERIE MATTEI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, or 18 karats et argent 1er titre. Tous les objets par elle mis en vente sont marqués au prix connus et ont déjà subi une réduction sur les prix de vente.

La Bijouterie MATTEI pourra livrer aux prix les plus réduits, des articles de joaillerie, bijouterie, orfèvrerie, montres, chaînes, parures, alliances, etc., etc., brochés or et argent 1er titre

Sa devise est de vendre « bon et bon marché. »

Spécialité de stylets l'endelta-Corse. Réduction de 10 pour cent et garanti 18 karats.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I

Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 1

PHOTOGRAPHIE J. MORETTI

CORTE (Corse)

GRANDE COLLECTION DE CARTES POSTALES ILLUSTRÉES DU PAYS

VENTE EN GROS ET AU DÉTAIL

Agrandissements inaltérables de toutes les dimensions en noir et en couleurs

---

Cie GÉNÉRALE DES PÉTROLES

pour l'Eclairage et l'Industrie

Siège social à MARSEILLE

Pétrole pour l'éclairage et pour moteur, en baril de 180 litres et bidons de 50 litres.

Pétrole raffiné d'Amérique, marque *Le Lion*, en caisses de deux bidons de 18 litres et demi chaque.

Pétrole de luxe *Photoline* en bidons de 5 litres,

Essences de pétrole, Benzine, Gazoline, lourde pour moteur.

NAPHTACYCLE, essence spéciale pour automobiles, très appréciée dans le monde des chauffeurs.

AUTOVELINE huile pour le graissage des automobiles.

GRAISSE CONSISTANTE pour automobiles.

HUILE EPAISSE pour changement de vitesse des automobiles.

Dépositaires pour toute la Corse : MM. L. N. MATTEI et Cie, à Bastia, Ajaccio et Corte.

Sous-dépositaires : Thomas MATTEI, Propriano ; PUCCINELLI François, Calvi ; LANTIERI Frères, Bonifacio ; Ch.-Marie SAVELLI, Ile-Rousse.

RENTE-TROISIÈME ANNÉE — N° 92 — MERCREDI 1er AVRIL 1908

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia

J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.

Faits divers 1 fr. — Réclames (1re page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »

Union postale, et autres Pays : le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

00181

BIBLIOTHÈQUE BASTIA

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Macaire.

Soleil : (heure nationale)

Lever, 5 h. 18 m. — Coucher, 5 h. 57 s.

Premier quart., le 8 — Pleine Lune, le 16.

Fête de Demain : Saint François de Paul

31 MARS

POISSONS D'AVRIL

Il sera triste, cette année, le poisson d'avril que recevront les quelques milliers de personnes qui ont confié leurs épargnes au financier Rochette. Peut-être trouveront-elles que la plaisanterie passe la mesure.

Hélas ! à quoi servirait de récriminer ? il est malheureusement certain que leur argent ne leur sera pas rendu. Occupons-nous donc de sujets plus folâtres, puisqu'aussi bien nous sommes au temps joyeux du renouveau.

S'est-on demandé l'origine de cette agréable coutume de mystifier ses contemporains le jour du premier avril ? A la vérité, je serais bien embarrassé pour vous l'apprendre, d'autant plus que les historiens eux-mêmes y perdent leur latin.

Les uns prétendent — et c'est la majorité — que cette habitude remonte à 1583, date à laquelle le commencement de l'année fut reporté du 1er avril au 1er janvier. On n'en continua pas moins, pendant quelque temps, d'envoyer des étrennes au premier avril, mais comme cela ne correspondait à rien, on ne tarda pas à convertir ces étrennes en cadeaux bizarres ou ridicules.

L'appellation de « poissons » donnée à ces plaisanteries viendrait de ce que précisément en avril le soleil quitte le signe zodiacal des poissons. Ce qui tiendrait à donner poids à cette croyance, c'est que la constellation des poissons se compose de douze étoiles

Or, de tout temps, et principalement à l'origine, une farce classique consistait à envoyer aux gens que l'on voulait mystifier, une douzaine d'objets baroques, par exemple une douzaine de boutons de culotte à une dame et une douzaine de jarretières à son mari, une douzaine de perruques, etc. Le plus souvent, on poussait la malice jusqu'à faire présenter, en même temps, la note, ce qui était évidemment la plus désagréable des surprises.

En Lorraine, on a conservé le souvenir d'une anecdote à laquelle on attribue aussi l'origine du poisson d'avril. Louis XIII faisait garder à vue, dans le château de Nancy, un prince de Lorraine dont il n'avait qu'à se louer ; ce prisonnier trouva le moyen de tromper les gardes et de se sauver, le jour du premier avril, en traversant la Meuse à la nage, ce qui fit dire aux Lorrains que « c'était un poisson qu'on avait donné à garder aux Français. »

Mais il est vraisemblable que les poissons d'avril remontent beaucoup plus loin. On suppose que Poisson n'est qu'une déformation du mot *Passion*, et que c'est le souvenir pâlot des moqueries que prodiguèrent les Juifs à Jésus-Christ, au temps de sa Passion, c'est-à-dire précisément vers le mois d'avril. L'histoire sainte raconte, en effet, qu'ils l'envoyèrent d'Anne à Caïphe, de Caïphe à Pilate, de Pilate à Hérode et d'Hérode à Pilate

Quoi qu'il en soit, la mode de s'amuser de son prochain n'a fait que croître et embellir en France. Aujourd'hui, il se fait, à l'occasion du premier avril, un commerce fructueux de cartes postales moqueuses. La statistique postale relève qu'à Paris, la distribution du 1er avril augmente de 65.000 cartes. Comme on le voit, l'Administration n'y perd rien.

Il n'est pas une petite ouvrière qui ne reçoive, ce jour-là, une aimable plaisanterie. Celle qui serait oubliée se considérerait comme la plus malheureuse des « petites mains » de France. Aussi, le premier avril est-il une fête dans les ateliers, les administrations, les usines, partout où il y a réunion de jeunes gens ou de jeunes filles. Les apprentis, comme les « bleus » à la caserne, sont tout désignés pour accomplir ce jour-là les courses les plus abracadabrantes. Adieu les affaires sérieuses ! Bien mal avisé serait l'homme d'affaires qui lancerait, le 1er avril, une entreprise quelconque, ou solliciterait des capitaux ; il serait bien sûr de n'en pas recevoir... Mais ne parlons donc pas de capitaux !

Le monde des domestiques lui-même chôme. Que madame s'avise de commander une course urgente à Françoise, celle-ci s'esclaffera aussitôt : — Non, Madame veut me faire marcher !... Madame croit peut-être que je ne sais pas que nous sommes au premier avril !...

Il y a des farces classiques dans les banques, dans les casernes, même en famille. Elles sont parfois de mauvais goût, mais elles font rire, c'est l'essentiel. On envoie les croque-morts chez ses amis, plusieurs nourrices à choisir chez les jeunes mariés, des compliments de mariage aux célibataires les plus endurcis. Monsieur, en se mettant à table, trouve dans son coquetier un œuf cru ; sous sa serviette, une lettre urgente qui l'oblige à se rendre à un lointain rendez-vous « tout déjeuner cessant. » Renseignements pris, c'est un mauvais plaisant inconnu qui s'est « payé sa tête. » Certains stagiaires de l'administration font, ce jour-là, le tour des administrations de la ville, à la recherche de l'état des veuves des prêtres infirmes, ou quelque autre statistique sangrenue ; dans chaque bureau où il s'adresse, un compère l'envoie à un autre... jusqu'à ce qu'un collègue complaisant lui mette enfin sous les yeux le feuillet de l'éphéméride portant en gros caractères la date du premier avril !

On ne manque pas de rappeler la fureur légendaire de certain notaire de la banlieue de Paris, qui reçut, le premier avril, la visite de plusieurs centaines de braves gens à qui un fumiste avait envoyé un avis les priant de passer à l'étude de Me X., pour une succession importante. Aux premiers arrivants, le notaire s'excusa de la méprise, aux suivants, il prit le parti de rire, puis il commença à se fâcher, et comme il en arrivait toujours, il parlait de les recevoir à coups de trique !

Se fâchera qui voudra, nul n'empêchera les Français d'aimer à se moquer de leur prochain. C'est une tournure d'esprit qu'il serait, ma foi, fort regrettable de voir disparaître. Vive la gaieté de bon aloi ! — Les plus sots sont encore ceux qui s'en formalisent.

A. CAPELLO.

Le Poisson d'Avril

Son origine. — Poisson et passion.

Le fil à couper le vent et la poudre d'escampette. — De mauvaises farces.

Le « poisson d'avril », personne ne l'ignore, est le nom qu'on donne aux petites mystifications, sans cesse renouvelées et pourtant toujours amusantes, qui consistent, le 1er avril, dans les ateliers, les bureaux, les magasins, les lycées, dans les casernes surtout et au sein même des familles, à envoyer les enfants, les apprentis, les jeunes soldats et, de préférence, bien entendu, toutes les personnes naïves, chercher du fil à couper le vent, de l'huile de cotret, de la poudre d'escampette, un manche à guillemots, un bâton qui n'ait qu'un bout, et une infinité d'autres choses qui ne se trouvent nulle part que dans l'imagination des mystificateurs.

Tout cela est connu de tout le monde, mais ce que l'on ignore naturellement, c'est l'origine de cet usage, qui n'est pas aussi ancien qu'on pourrait le croire, puisqu'il remonte seulement à 1564, la première année qui, en France, ne commença plus le 1er avril et qui s'ouvrit dès lors, par ordre de Charles IX, le 1er janvier.

Dès lors, il arriva que les personnes qui avaient l'habitude de recevoir des étrennes ne reçurent plus rien le 1er avril ; certains n'en accommodèrent mal, et, dans la suite, l'idée vint de remplacer les cadeaux par des plaisanteries aux mécontents. C'est ainsi qu'on leur envoya de faux messages, des compliments ironiques et des cadeaux ridicules. Et, comme, pendant le mois, le soleil quitte le signe Zodiacal des poissons, nos aïeux trouvèrent bon de donner à ces farces inoffensives le nom de « poissons d'avril ».

Est-ce là l'origine réelle ? En matière d'étymologie, il faut être plutôt sceptique, d'autant mieux que, dans le cas présent, comme en tant d'autres, il est des versions différentes. Ainsi, par exemple, certains prétendent qu'on appelle ces attrapes « poissons d'avril », par allusion à la pêche qui s'ouvrait alors dans beaucoup de pays le 1er avril, mais qui était toujours si infructueuse que l'on comptait le mécompte des mystifiés devant un appât qui leur échappe à celui des pêcheurs devant un poisson qui ne veut pas mordre. Et ce n'est pas tout.

En effet, sous Louis XIII, Charles IV, duc de Lorraine, après avoir perdu son duché, ce qui lui arriva plusieurs fois dans le cours de son existence agitée, était enfermé au château de Nancy. Or, il s'en évada précisément un 1er avril, en traversant à la nage les fossés de la citadelle, ce qui fit dire aux Lorrains qu'on avait donné aux Français un poisson à garder et fit peut-être donner aux farces du moment le nom de « poisson d'avril ».

Nous avons soin de dire : « peut-être. » En effet, il y a encore une autre étymologie patronnée par les savants les plus sérieux. Elle est bien un peu irrévérencieuse, mais la science est inexorable !

D'après ceux-là, il faudrait croire que « poisson » n'est qu'une corruption de « passion, » et que les courses inutiles qu'on fait faire aux mystifiés seraient une allusion à l'une des circonstances principales de la passion de Jésus-Christ. Il est certain, en effet, que c'est bien le 1er avril que Jésus fut renvoyé d'Anne à Caïphe, de Caïphe à Hérode et de Hérode à Pilate.

L'usage de ces passions était irréligieux et indécent, mais il est probable qu'il a commencé par quelque procession dévote qui, comme les mystères que l'on représenta d'abord sérieusement, tourna plus tard en ridicules et en joyeusetés.

Quoi qu'il en fût, les attrapes du 1er avril n'ont fait que se multiplier avec les années, et chacun s'ingénie pour en trouver d'amusantes. Il en est de classiques et quelques-unes sont spirituelles, d'autres simplement niaises.

Celle-ci est absolument de tradition dans la plupart des casernes. Le 1er avril, si le cuisinier chef est d'humeur plaisante, il ne manque pas d'envoyer le plus « bleu » de ses aides chercher à la cuisine les pierres à enfoncer le mou ». L'autre s'empresse, trouve à l'endroit indiqué un compère qui l'adresse ailleurs, et le malheureux est facilement promené de loustic en loustic pendant la matinée entière.

Chaque corporation a sa plaisanterie chez les avoués, par exemple, on envoie le petit clerc chercher au tribunal la minute du jugement dernier.

Certains « poissons d'avril » ont causé de véritables scandales. Nous en citerons deux, non parce qu'ils furent très drôles, mais seulement parce qu'ils firent sensation à l'époque.

L'électeur de Cologne, frère de l'électeur de Bavière, se trouvait à Valenciennes, fit annoncer partout qu'il prêcherait le 1er avril. La foule accourue fut énorme ; l'église ne put contenir tous les curieux. A l'heure dite, l'électeur monte bien en chaire, mais il n'est pas plutôt salué son auditoire et fait le signe de la croix qu'il s'écrie : « Poisson d'Avril ! » puis il redescendit au vent, pendant que des cors de chasse et des trompettes apostés tout exprès faisaient un tintamarre suffisant pour étouffer les plaintes des mystifiés.

L'autre « poisson » est anglais et a été connu le 31 mar-1846, par l'« Evenin Star », journal très répandu à Londres. Ce jour-là, il annonça pour le lendemain une grande exposition d'ânes dans la salle d'agriculture d'Islington. Une foule d'amateurs arrivèrent dans la matinée et reconnurent, mais un peu tard, qu'en fait d'ânes il n'y avait qu'eux-mêmes.

Faut-il rappeler encore cette plaisanterie dont fut victime, voici quelques années, un notaire des environs de Paris qui reçut le premier avril, la visite de plus de cinq cents personnes accourues pour reconnaître une succession imaginaire.

Les farces aussi agréables sont rares, et pourtant, chaque année, plus d'un brave homme reçoit avec un peu d'ahurissement la visite de croque-morts ou de nourrices, ou bien doux baiser, doux vol-au-vent ou autres choses bizarres — impayées naturellement !

ROBERT DELYS.

Ce que disent les Journaux

Le Radical

« La Chambre a été justement scandalisée de cette insistance à faire le procès d'une opération qu'elle a jugée, qu'elle juge indispensable pour l'honneur et l'intérêt du pays ; si elle s'est indignée du parti-pris avec lequel un ancien membre du bloc y cherche des griefs pouvant être exploités aussi bien par les réactionnaires que par les révolutionnaires. Finalement, elle a dit ce qu'elle pensait d'une tel e attitude en votant les crédits d'hommes pour le Maroc avec 400 voix de majorité. Et comme l'interprète des unifiés voulait encore épiloguer, la Chambre lui a fermé la bouche en écartant sa motion de blâme par un grain non moins vigoureux. La leçon est dure, mais elle restera vaine, elle ne corrigera pas, celui à qui elle a été infligée. »

La Lanterne

A propos des scandales de Nancy :

« On a roussi à mettre la main sur un des coupables, mais faudra-t-il attendre deux ans encore pour qu'on empoigne les autres ? N'est-il pas temps vraiment d'opérer partout, avec la vigueur que l'on s'est décidé à montrer sur un point de la frontière de l'Est ? Nos avertissements si pressants et si souvent renouvelés ne sont-ils pas assez justifiés aujourd'hui par des faits pour que l'on agisse avec promptitude, et que l'on protège les défenseurs du pays contre les « embusqués » ébouriffés qui rêvent de faire fortune sur ce qu'ils appellent le « comptoir de l'Est ? »

L'Aurore

A propos de l'entrevue de Vienne :

« Il semble, du reste, que les questions plutôt dangereuses contenues il y a peu de temps autour des Balkans, est sorties pour de discordes et de guerres, tendent à s'apaiser. Le chancelier de Bulow s'apprête à aller converser à Vienne avec M. d'Aerenthal. Bien entendu, à entendre les gens bien informés qui approchent ces deux excellences, le voyage de M. de Bulow n'a pas la moindre raison politique ; la « Neue Freie Presse » nous assure que le chancelier allemand n'est conduit à Vienne par aucune raison politique proprement dite ; « le confesse toutefois qu'il est très naturel que deux personnages comme M. de Bulow et M. d'Aerenthal s'entretiennent de politique internationale. »

L'Eclair

A propos du voyage de M. Fallières à Londres :

« Il est, en réalité, regrettable que la première sortie de M. Fallières à l'étranger depuis son élection n'ait pas eu pour destination la Russie, l'alliance de fondation. L'Angleterre n'est que l'amie au second degré ; tout de même, elle ne doit pas venir par le premier rang dans nos affections, comme dans nos accords. Il est bon, il est utile que le Président aille à Londres ; mais ce n'est ni une preuve de tact, ni une très grande habileté d'avoir commencé par là sa tournée européenne. »

Conseil Municipal

Un Poste de torpilleurs

Au cours de la réunion du Conseil Municipal de lundi, M. Sauveur Thiers a renouvelé, en ces termes, un vœu déjà émis en 1905 tendant à obtenir du Gouvernement l'établissement d'un poste de torpilleurs et de sous-marins dans le Vieux-Port de Bastia.

Messieurs,

Au mois de décembre 1905 j'ai eu l'honneur de proposer au Conseil municipal l'adoption d'un vœu en faveur de la création, à Bastia, d'un poste permanent de torpilleurs et de sous-marins.

Ce vœu fut adopté à l'unanimité et transmis, par les soins de M. le Maire, à M. le Ministre de la Marine.

M. le Ministre ne crut pas devoir lui donner une suite favorable, mais depuis cette époque, un fait s'est produit, qui semblerait indiquer, de sa part, l'intention de donner, bientôt, satisfaction aux désidérata du Conseil municipal de Bastia.

Je veux parler de la construction, sur le quai Nord du Vieux-Port, à côté du magasin à charbon déjà précédemment, d'une caserne destinée à loger des marins. Cette caserne est terminée depuis quelque temps, mais elle reste fermée et absolument vide. Ne convient-il pas de signaler cet état de choses à M. le Ministre, et de lui rappeler respectueusement que notre